



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

Year : 2019

Polygraphie et science humaine au XVIIe siècle. Charles Sorel : pédagogue universel, écrivain du particulier

Capel Marie Selina

Capel Marie Selina, 2019, Polygraphie et science humaine au XVIIe siècle. Charles Sorel :
pédagogue universel, écrivain du particulier

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB_938D380A238A5

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

FACULTÉ DES LETTRES

SECTION DE FRANÇAIS

Polygraphie et science humaine au XVII^e siècle

Charles Sorel : pédagogue universel, écrivain du particulier

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la
Faculté des lettres
de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de
Docteur ès lettres

par
Marie Selina CAPEL

Directeur de thèse
Prof. François ROSSET

Polygraphie et science humaine au XVII^e siècle

Charles Sorel : pédagogue universel, écrivain du particulier



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des lettres

IMPRIMATUR

Le Décanat de la Faculté des lettres, sur le rapport d'une commission composée de :

Directeur de thèse :

Monsieur François Rosset

Professeur, Faculté des lettres, Université de Lausanne

Membres du jury :

Monsieur Christian Jouhaud

Directeur d'études à l'EHESS, Directeur de recherches au CNRS, Paris, France

Madame Michèle Rosellini

Maîtresse de conférences honoraire, École normale supérieure de Lyon, France

Monsieur Frédéric Tinguely

Professeur, Université de Genève

autorise l'impression de la thèse de doctorat de

MADAME MARIE SELINA CAPEL

intitulée

Polygraphie et science humaine au XVII^e siècle

Charles Sorel : pédagogue universel, écrivain du particulier

sans se prononcer sur les opinions du candidat / de la candidate.

La Faculté des lettres, conformément à son règlement, ne décerne aucune mention.

Lausanne, le 4 mai 2019

Dave Lüthi
Doyen de la Faculté des lettres

Remerciements

À l'issue de ce travail, mes premières pensées vont à M. François Rosset, pour son attentive et patiente relecture, ainsi que pour ses conseils abondants et toujours avisés.

Je remercie les membres de mon jury, M. Christian Jouhaud, Mme Michèle Rosellini et M. Frédéric Tinguely, qui ont accepté de lire ce travail, d'y apporter des suggestions et de l'évaluer. J'en suis d'autant plus honorée que leurs travaux respectifs ont tous à leur manière nourri ma réflexion.

Ma gratitude va également à plusieurs professeurs et chercheurs qui ont, à un moment ou à un autre, contribué par leurs questions et par leurs suggestions à l'avancement de mon travail et/ou de ma réflexion. Je pense en particulier à Frédérique Aït-Touati, Emmanuel Bury, Marta Caraion, Roger Chartier, Jérôme David, Delphine Denis, Mathieu Dupas, Suzanne Duval, Marc Escola, Sandra Laugier, Rostom Mesli, Hélène Merlin-Kajman, Lise Michel, Adrien Paschoud, Adrienne Petit, Jacques Rancière, Alexandrine Schniewind, Barbara Selmecci-Castioni, François Spaltenstein, Anne-Élisabeth Spica, Katia Schwerzmann, Valerie Traub et Jean-Pierre Van Elslande.

Merci à mes compagnons d'assistantat à Lausanne, dont le sérieux comme l'humour m'ont été salutaires : Romain Bionda, François Demont, Jacob Lachat, Sylvestre Pidoux, Gaspard Turin.

Je remercie la *Fondation suisse d'études* pour son accompagnement durant ces longues années.

Merci à mes anciens colocataires, à mon voisin Camille, et, pour leur précieux soutien, merci surtout à ma famille, à AK, ainsi qu'aux énergiques boxeuses et boxeurs de Lausanne.

Au moment de conclure ce travail, ma reconnaissance va *en particulier* à Sabrina Tschanz.

Note

Conformément au principe de retranscription retenu par les éditeurs récents de *La Bibliothèque française*, nous optons pour le parti de la modernisation du texte de Sorel (ponctuation et typographie). Nous tempérons très largement l'usage des majuscules.

INTRODUCTION

« Je m'étonne bien fort que vous confondiez le général avec le particulier, vous qui savez si bien distinguer les choses. »

Sorel, *La Maison des jeux*, I, p. 228.

Naviguer dans l'archipel textuel sorélien comme on fréquenterait une *école du regard* où s'enseignerait la clarté et la « distinction des choses » ? La suggestion a de quoi laisser incrédule. Que l'on songe à ses fictions comiques où se bousculent les extravagants, à ses variétés galantes de facture rhapsodique et surtout à la somme encyclopédique profuse et sinieuse que constitue *La Science universelle*, l'œuvre de Charles Sorel n'inspire pas, au premier abord, le sentiment de rigueur et de netteté qui se dégage des écrits de Descartes et de Boileau.

À se plonger dans la lecture de *La Bibliothèque française*, de *De la Connaissance des bons livres* ou du *Discours sur l'Académie française*, pourtant, on mesure mieux la portée de la déclaration d'Hermogène ci-dessus placée en épigraphe. La paire oppositionnelle « particulier / général » (déclinée en « particulier / universel » et « particulier / public ») y assure une fonction

structurante de premier plan, apparente jusque dans les sous-titres des traités.¹ Ce constat *a priori* banal justifie-t-il pour autant les recherches approfondies que nous lui avons consacrées ? Quel profit espérer d'une enquête sur les traces du *particulier* dans l'œuvre foisonnante du pédagogue *universel* ?

Hélène Merlin-Kajman ne s'y est pas trompée, qui, la première, mettait naguère en évidence, dans la pensée de Sorel et de ses contemporains, la force d'articulation de ce binôme conceptuel porteur de « contradiction dynamique ». ² En plus de faire ressortir le caractère commun de son usage par de nombreux écrivains et polémistes de l'Âge classique, la théoricienne donnait à apprécier le spectre étendu des enjeux *littéraires*, *sociologiques* et *politiques* de la catégorie faussement transparente de « particulier ». Audacieuse et originale, cette approche à la fois historique et herméneutique du vocabulaire usuel – dont les fondements idéologiques ne sont pas immédiatement apparents à une époque dont la langue avec son spectre connotatif nous est quelque peu étrangère – encourage le chercheur à pousser ses investigations au-delà du sémantisme pelliculaire qu'enregistrent les grands dictionnaires.

On aurait encore loisir de croire à une simple contingence stylistique – certes largement partagée au XVII^e siècle – si l'obsédante présence de la catégorie du *particulier* sous la plume de Sorel ne faisait pas directement écho à des controverses « méréologiques » vivaces sous la plume d'un auteur aussi marquant que Descartes, comme l'a montré Jean-Pascal Anfray dans un récent article.³ Forgé au début du XX^e siècle par le logicien et mathématicien polonais Stanisław Leśniewski, le terme de *méréologie* (du grec *meros* : la partie) désigne l'étude des relations entre les *parties* et le *tout*, et définit les contours d'une discipline analytique proche de la logique. La réappropriation philosophique qu'en propose Anfray, appliquant des modes de raisonnement proprement « méréologiques » au problème *ontologique*, *physique* et plus largement *épistémologique* que pose la notion de « matière » cartésienne, s'avère fructueuse lorsque l'on veut mieux saisir la teneur des débats scientifiques, souvent très vifs, qui occupent Sorel à cette même période dans les pages de *La Science universelle*. En examinant le détail des « parties » de la structure matérielle du monde cartésien, Anfray parvient non seulement à élucider conjointement les enjeux d'une controverse *physique* et *théologique* aux alentours de 1650, mais il fait ressurgir les linéaments de ce débat jusqu'à la période médiévale, réinscrivant le problème de Descartes – qui est aussi celui de Sorel – dans un contexte scolastique, c'est-à-dire aristotélicien.

¹ Par exemple : *La Guide de l'histoire de France ou l'ordre et l'examen et le choix des Histoires particulières, suivant les trois races de nos rois, et des Histoires générales*. De même : *Discours sur l'Académie française, établie pour la correction du langage ; pour savoir si elle est de quelque utilité aux particuliers et au public*.

² MERLIN, H., *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994. En l'occ. : chapitre I : « De la langue au monde », p. 47.

³ ANFRAY, J.-P., « *Partes extra partes*. Étendue et impénétrabilité dans la correspondance entre Descartes et More », *Les Études philosophiques*, 2014/1, n° 108, p. 37-59.

Surtout à l'Âge classique, la notion de *particulier* exige en effet d'être appréhendée à la lumière des écrits d'Aristote (bien connus de Sorel), et ce à double titre. D'abord, parce que les *Analytiques* sont le foyer d'une conception épistémologique, tenace dans la culture occidentale, selon laquelle il n'y aurait de vérité que du général, ou plus rigoureusement, qu'il n'existe pas de « science du particulier ». ⁴ D'autre part, parce que dès sa « redécouverte » dans l'Italie humaniste puis lors de son appropriation française aux abords de 1630, *La Poétique* a durablement établi un partage entre le genre de la *poésie* et celui de l'*histoire*, associant le premier à l'expression du « général » et le second, inférieur en dignité, à la représentation du « particulier ». ⁵ Applaudis en France, ces deux « dogmes » aristotéliens sont accueillis avec certaines réserves par Sorel, que son intérêt pour les travaux du philosophe et chancelier anglais Francis Bacon ont rendu sensible à la valeur épistémologique des *particularia* et à la dignité poétique de l'*écriture historique*.

À y regarder de plus près, donc, l'attachement sorélien à la notion de « particulier » ne doit rien au hasard, et l'enquête que cette catégorie sémantique appelle nous semble capable de mettre au jour des mouvements de pensée souterrains, des configurations mentales et des logiques d'appréhension du monde dont les *Dictionnaires* de Furetière et de l'Académie n'exposent pas le programme explicite. Seule une analyse systématique des usages en texte, dans le discours, permet de faire surgir des segments de cohérence et parfois des *figures*, lorsqu'il paraît opportun d'adopter la démarche herméneutique de Fernand Hallyn, entre épistémologie et esthétique, fondée sur l'analyse de la *rhétorique profonde* des textes scientifiques. ⁶ C'est au chapitre des « synecdoques » que le critique traite de la structure *partitive* qui nous intéresse, et dont il scrute la prégnance dans les travaux de Copernic, astronome à propos duquel Sorel entretient une ambivalence profonde, tiraillé entre une orthodoxie de bon aloi pédagogique et une curiosité scientifique savamment informée.

La légitimité de notre objet d'étude étant historiquement fondée par l'importance de ces travaux pionniers, il importe également d'en indiquer brièvement la pertinence au plan de l'actualité critique, en « zone d'échange » ⁷ entre littérature et philosophie, spécifiquement dans le domaine des études soréliennes.

Dans un contexte de globalisation accélérée par le renouvellement des technologies de communication, les vingt dernières années ont vu s'affirmer un tournant « particulariste » dans le

⁴ ARISTOTE, *Seconds Analytiques*, I, 31, p. 152.

⁵ ARISTOTE, *Poétique*, 1451 b 4-6, trad. J. Hardy (1932), Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 42 : « Aussi la poésie est-elle plus philosophique et d'un caractère plus élevé que l'histoire ; car la poésie raconte plutôt le général [ἢ μὲν γὰρ ποιήσις μᾶλλον τὰ καθόλου], l'histoire le particulier [ἢ δ' ἱστορία τὰ καθ' ἕκαστον λέγει]. »

⁶ HALLYN, F., *La structure poétique du monde : Copernic, Kepler*, Paris, Éditions du Seuil, 1987. Voir notamment : « Le tout et les parties », p. 117-127.

⁷ ΑΪΤ-ΤΟΥΑΪ, F., « Littérature et science : faire histoire commune », in Chométy, Ph. & Lamy, J. (dir.), *Littérature et science : archéologie d'un litige [XVI-XVIII s.]*, *Littérature classique*, n° 85, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 31-40.

domaine de la philosophie, notamment en éthique et dans la réflexion politique. Les premiers symptômes d'une *crise de l'universalisme* sont apparus en France en 1997 sous la plume d'Alain Badiou⁸, avant de s'affirmer avec – entre autres – les contributions de Monique David-Ménard⁹, Jean-Claude Milner¹⁰ et récemment d'Étienne Balibar¹¹, dans une veine exploitée parallèlement par des auteurs de tradition anglo-saxonne (*cultural et gender studies*)¹². Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Peperman ont quant à elles fait découvrir au public français l'intérêt de l'éthique du *care*, qui « a introduit des enjeux éthiques dans le politique, et placé [...] le particularisme et l'attention au cœur de la morale ».¹³ Contestée ou regrettée, la normativité politique et morale universaliste si chère aux Lumières, dont les prémices sont déjà perceptibles dans le rationalisme mathématique cartésien, fait aujourd'hui l'objet de débats virulents.

Précisons d'emblée qu'au centre de ce massif théorique traversé de tensions contraires, dont nous nous contentons de signaler ici quelques aspérités, nous ne prenons qu'un seul par(t)i : celui de croire, après Martha Nussbaum¹⁴, Thomas Pavel¹⁵, Jérôme David¹⁶, Marielle Macé¹⁷ ou encore Jacques Rancière¹⁸, que les *régimes d'attention* au monde que configurent les textes que nous lisons – du plus particularisé (proche) au plus généralisant (lointain) – engagent, à notre insu peut-être, les modes de raisonnement, les expériences sensibles et les conduites pratiques qui dessinent les contours de notre vie éthique et de notre existence politique. L'étude de ces régimes épistémologiques permet à la littérature de nourrir la pensée, et, réciproquement à la pensée d'informer la littérature. Indissociable d'ambitions *universalistes* largement affichées, la sensibilité *particulariste* de l'auteur des histoires comiques – que manifestent autant, au demeurant, ses écrits « factuels » – offre un site d'observation privilégié face aux problèmes classiques, mais toujours renaissants, que pose la dialectique. Témoin contrarié de la progressive axiomatisation du monde

⁸ BADIOU, A., *Saint Paul. La fondation de l'universalisme* (1997), Paris, PUF, « Quadrige » (1997), 2015.

⁹ DAVID-MÉNARD, M., *Les constructions de l'universel. Psychanalyse, philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

¹⁰ MILNER, J.-Cl., *L'Universel en éclats. Court traité politique 3*, Paris, Verdier, 2014.

¹¹ BALIBAR, É., *Des Universalis. Essais et conférences*, Paris, Éditions Galilée, « La philosophie en effet », 2016.

¹² Signalons un collectif emblématique de ce débat, récemment traduit (sous un titre français qui masque quelque peu son ancrage dans la problématique de l'universalisme) : BUTLER, J., LACLAU, E. et ZIZEK, S., *Après l'émancipation. Trois voix pour penser la gauche (Contingency, Hegemony, Universality. Contemporary Dialogues on the Left)*, Verso, 2000), Paris, Seuil, « L'ordre philosophique », 2017.

¹³ LAUGIER, S., « Care, environnement et éthique globale », *Cahiers du Genre*, 2 (n° 59), 2015, p. 27-152. En l'occurrence p. 127. Voir aussi : MOLINIER, P., LAUGIER, S. et PAPERMAN, P., *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2009. Plus récemment : PAPERMAN, P., *Care et sentiments*, Paris, PUF, 2013.

¹⁴ NUSSBAUM, M., *La Connaissance de l'amour (Love's Knowledge : Essays on Philosophy and Literature)*, 1992), Paris, Cerf, 2010.

¹⁵ PAVEL, Th., *L'art de l'éloignement. Essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard, 1996.

¹⁶ DAVID, J., « Une 'réalité à mi-hauteur'. Exemplarités littéraires et généralisations savantes au XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Éditions de l'EHESS, 2010/2, p. 263-290.

¹⁷ MACÉ, M., *Façons de lire, manières d'être*, Paris, Gallimard, « N.R.F. Essais », 2011.

¹⁸ RANCIÈRE, J., *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007 ; *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000 ; *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Hachette, Littératures, 1998.

par les mathématiques, Sorel occupe la position d'un résistant attaché à représenter les saillies du réel dans ce que celui-ci a de plus contingent ; mais grand admirateur de l'ambitieux Bacon, Sorel est aussi l'architecte d'un projet pédagogique total, dont les parties ne valent qu'à être chapeautées par la rationalité systématique de l'ensemble. Entre universel et particulier, quelle articulation trouver ?

Les études soréliennes ont le vent en poupe. Comme pour donner tort à la thèse d'une « disparition de Charles Sorel »¹⁹, nos années d'études doctorales ont été jalonnées par la parution d'importants travaux critiques conjointement à des éditions savantes longtemps attendues.²⁰ La dernière publication en date, qui permet au lecteur de 2018 de découvrir les aventures philosophiques de Cléomède²¹, bénéficie d'un appareil critique assuré par Olivier Roux, à qui l'on doit l'attribution décisive du « Recueil Pomeray »²² et surtout l'étude socio-poétique de grande ampleur qui fait le point sur la « figure de l'auteur » dans l'œuvre de Sorel (2012-2014)²³. Après l'édition de *Polyandre* procurée par Patrick Dandrey et Cécile Toublet en 2010²⁴, c'est au tour de *L'Anti-Roman* de voir le jour en 2014 grâce aux soins patients d'Anne-Élisabeth Spica (qui dote ce long texte d'une savante préface)²⁵, puis à *La Bibliothèque française* de paraître en 2015²⁶, à la faveur des efforts conjugués de plusieurs sorélien.ne.s averti.e.s (Alain Viala, Michèle Rosellini, Laurence Giavarini, Claudine Nédelec, Dinah Ribard et Filippo d'Angelo), auxquels nous devons un volumineux supplément critique, quand Marcella Leopizzi a publié en 2017 le premier volume de *La Maison des jeux*²⁷. Quoique *De la Connaissance des bons livres*²⁸, *Le Discours sur l'Académie française*²⁹, *Les Chemins de la Fortune* et *De la Prudence* méritent selon nous sinon un commentaire monographique du moins l'édition critique qui leur manque encore, et même si les travaux

¹⁹ LÉPAPE, P., *La disparition de Sorel*, Paris, Grasset, 2006.

²⁰ Nous n'évoquons dans cette introduction que les travaux les plus récents dans le domaine des études soréliennes, ainsi que les études qui ont joué un rôle de première importance dans la poursuite de nos propres recherches sur la question du *particulier*. Pour toute autre référence, nous renvoyons le lecteur à la bibliographie méthodique et exhaustive réalisée par Olivier Roux, que nous avons nous-même consultée avec profit (ROUX [2014], p. 449-487).

²¹ SOREL, *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, éd. O. Roux, Paris, Classiques Garnier, 2018.

²² ROUX, O., « Le Nouveau recueil de lettres, harangues, et discours differens de Charles Sorel. Réapparition d'un ouvrage égaré », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009, p. 159-178.

²³ ROUX, O., *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel*, Paris, Honoré Champion, 2012 ; suivi de : *Charles Sorel. La figure, la ligne et l'invention de l'auteur*, Paris, Honoré Champion, 2014.

²⁴ SOREL, *Polyandre, histoire comique*, éd. P. Dandrey & C. Toublet, Paris, Klincksieck, 2010.

²⁵ SOREL, *L'Anti-Roman ou l'histoire du berger Lyses accompagnée de ses remarques*, 2 vol., éd. A.-E. Spica, Paris, Honoré Champion, 2014.

²⁶ SOREL, *La Bibliothèque française (1667)*, éd. F. d'Angéolo, M. Bombart, L. Giavarini, Cl. Nédelec, D. Ribard, M. Rosellini, A. Viala, Paris, Honoré Champion, 2015.

²⁷ SOREL, *La Maison des jeux*, I, éd. M. Leopizzi, Paris, Honoré Champion, 2017.

²⁸ Il revient à Camille Esmein d'avoir su tirer un parti conséquent de cet ouvrage de théorie poétique dans ses travaux sur la genèse du genre romanesque : ESMEIN-SARRAZIN, C., *L'essor du roman. Discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008 ; *Poétiques du roman. Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, éd. C. Esmein, Paris, Honoré Champion, « Sources classiques », 2004.

²⁹ Hélène Merlin examine d'assez près ce traité : MERLIN-KAJMAN, H., *L'excentricité académique. Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

d'historiographe du neveu de Bernard ne jouissent pas véritablement de l'accessibilité qui leur est due³⁰, quand *La Science universelle* continue quant à elle de décourager les potentiels éditeurs savants³¹, Sorel est plus que jamais présent dans nos bibliothèques.

Cet afflux de matériaux divers renouvelle de façon urgente la problématique de la « polygraphie » sorélienne, formulée il y a une dizaine d'années par Emmanuel Bury et Éric Van der Schueren.³² Dans la perspective herméneutique qui est la nôtre, nous avons emprunté la voie (aussi ambitieuse que périlleuse) consistant à soumettre la production de Sorel, c'est-à-dire une soixantaine d'ouvrages³³, à une lecture d'*ensemble*, afin de mieux cerner la place *particulière* qu'y tiennent, à la manière d'une « partie » de système, les pièces, récits ou traités pris individuellement. En adoptant la voie monographique, nous emboîtons le pas aux rares commentateurs – et commentatrices – qui, d'Émile Roy³⁴ à Olivier Roux, en passant par Fausta Garavini³⁵ et Michèle Rosellini³⁶, ont essayé de mieux comprendre la mystérieuse jointure du « roman » et de la « science » dans l'imaginaire aussi exubérant que cohérent du plus grand lecteur de son siècle. Comme dans la plupart de ces études, nous nous sommes toutefois efforcée d'inscrire les textes soréliens dans le tissu discursif dynamique dont ils tirent leur énergie polémique ; diachronique ou synchronique, le dialogue intertextuel est la marque de fabrique de la production de Sorel, trop souvent pris pour un maniaque solitaire – à l'image de sa caricature sous le masque de Charroselles³⁷.

³⁰ Les textes historiques de Sorel ont notamment attiré l'attention de Christian Jouhaud (JOUHAUD, Ch., *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, « Essais », 2000) et de Michèle Rosellini (ROSELLINI, M., « L'entreprise critique de Sorel : une œuvre de 'novateur' ? », *Littératures Classiques*, n°86 (« Naissance de la critique littéraire au XVII^e siècle »), 2015, p. 187-213 ; « Écrire l'histoire de France au service de la patrie : le projet singulier de Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n°246, 2010, p. 69-95).

³¹ Il faut souligner le courage de Martine Alet, qui a fait paraître récemment les résultats d'une recherche consacrée presque exclusivement à cette somme encyclopédique : ALET, M., *Charles Sorel et son monde*, Paris, Honoré Champion, 2014.

³² BURY, E. et VAN DER SCHUEREN, É. (éds.), *Charles Sorel polygraphe*, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006. La problématique « polygraphique » est définitivement attachée à Sorel depuis la parution de ce monumental collectif. À la suite des efforts de théorisation prodigués sous la direction conjointe de Delphine Denis et de Patrick Dandrey (DANDREY, P. & DENIS, D. (dir.), *De la polygraphie au XVII^e siècle*, *Littérature classiques*, n° 49, Paris, Honoré Champion, 2003), les éditeurs du volume de Laval mettent à l'honneur ce « polygraphe singulier », moins polygraphe « par parasitage » que « par style ». Ils n'abordent toutefois cette problématique que de façon programmatique, en dévoilant un « chantier remarquable » (p. XLII) que les nombreuses contributions du collectif visent à inaugurer par des éclairages spécifiques, coups de sonde dans un continent toujours à domestiquer.

³³ Voir le recensement de ROUX [2014], p. 449-463. Nous avons formulé l'hypothèse que *La Science de l'Histoire*, parfois attribué à La Mothe Le Vayer, puisse grossir les rangs de la bibliographie sorélienne (voir la section 1 de notre chapitre X).

³⁴ ROY, E., *La vie et les œuvres de Charles Sorel* (1891), Paris, Hachette, Slatkine reprints, 1970.

³⁵ GARAVINI, F., *La Maison des jeux. Science du roman et roman de a science au XVII^e siècle* (Torino, Giulio Einaudi, 1980), trad. de l'italien par A. Estève, Paris, Honoré Champion, 1998.

³⁶ ROSELLINI, M., *Lecture et « Connaissance des bons livres »*. *Charles Sorel et la formation du lecteur*, Thèse de Doctorat dirigée par A. Viala, soutenue publiquement le 18 décembre 2003, Université de Paris III, non publiée. Je remercie chaleureusement Michèle Rosellini de m'avoir communiqué ce document essentiel, sans lequel ma propre étude n'aurait probablement pas vu le jour.

³⁷ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois* (1666), éd. J. Prévot, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1981.

L'œuvre polygraphique de Sorel exigeait le déploiement d'une méthodologie composite et de compétences interdisciplinaires : nous en assumons le caractère éclectique³⁸, qu'il nous importait d'ajuster à un univers de discours déjà fortement « disciplinarisé », quoique, comme Sorel en est le premier conscient, le fief des « belles-lettres » (notre « littérature ») ne se trouve qu'en *voie* d'autonomisation par rapport au domaine englobant des Bonnes Lettres.³⁹ Par souci de clarté, cependant, nous avons exposé les résultats de notre enquête en deux volets, nous inspirant de la distinction établie par Bacon entre *histoire naturelle* et *histoire civile*. Nous réunissons les cinq premiers chapitres (*histoire naturelle*) sous le titre « Nature des corps particuliers » ; ils concernent essentiellement les pans philosophique (ontologie, épistémologie), scientifique et méthodologique du particularisme sorélien. Les cinq autres chapitres (*histoire civile*), que nous fédérons sous l'intitulé « Culture des textes particuliers », forment symétriquement le volet social (éthique, politique) et esthétique (stylistique, poétique) de notre recherche ; la problématique de la *polygraphie* y joue le rôle de prisme réfringent.

Du point de vue méthodologique, il importe ici de signaler un possible écueil qui nous est apparu au cours de la recherche : dans l'un et l'autre volets de l'analyse, nous avons travaillé sur des textes où Sorel s'approprie, parfois très librement, la pensée de divers auteurs (de philosophie et de belles-lettres) dont il arrive que le propos original subisse ce faisant de notables distorsions. C'est encore le cas lorsque cet « historien » autoproclamé évoque les institutions de son temps, qu'il rêve quelquefois plus qu'il ne les analyse.⁴⁰ Nous nous sommes efforcée de souligner les plus manifestes de ces déplacements. Cependant, attachée à une approche prioritairement herméneutique et rhétorique du discours sorélien, nous assumons la possibilité que notre fidélité aux *représentations* du polygraphe puisse ne pas rendre parfaitement justice au témoignage des archives ou aux auteurs qu'il « digère » tout en les commentant. L'œuvre de Sorel est celle d'un pédagogue plutôt que d'un savant : soucieux d'être compris et lu, il sacrifie la rigueur philologique à l'efficacité didactique. Nous essaierons pour notre part, autant qu'il est possible, de tenir à chacune ; la *leçon* sorélienne, néanmoins, occupera le premier rang de notre attention.

³⁸ Nous recourons successivement aux concepts de la philologie classique (qui soutient nos analyses lexicologiques), de philosophie (ontologie, logique, métaphysique, épistémologie, éthique, etc.) et de la théologie, puisons dans les ressources de l'histoire des sciences (physique, mathématiques, mécanique, astronomie, etc.), mettons à profit les instruments de l'analyse du discours (énonciation, *ethos*) comme ceux de la poétique et de la rhétorique (envisagée comme pragmatique du style, ou, à l'« antique », selon l'ordre de *l'inventio*, de la *dispositio* et de *l'elocutio*), sans oublier de convoquer certains acquis de la sociologie des champs et de l'épistémologie de l'histoire. L'interdisciplinarité paie le prix de son ambition en inexactitudes que nous espérons réduites : chacun de nos chapitres comporte un propos introductif où se trouvent succinctement exposés, le plus souvent en note infrapaginale, les fondements méthodologiques de la problématique que nous nous proposons de traiter.

³⁹ VIALA, A., *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1985.

⁴⁰ JOUHAUD, Ch., *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, « Essais », 2000. Nous renvoyons notamment à l'« Épilogue » de cet ouvrage (p. 371-372), qui met en garde contre les risques d'une lecture naïvement réaliste des tableaux de Sorel.

Au moment d'introduire la première partie de notre étude (« Nature des corps particuliers »), un léger pas de recul nous semble opportun, qui, nous l'espérons, impulsera au lecteur l'élan nécessaire au franchissement du seuil intimidant de *La Science universelle*. Forte des recommandations du pédagogue universel, mettons donc à l'épreuve les vertus didactiques de l'actualisation.

En février 2015, le sociologue et philosophe Edgar Morin, auteur d'une *Méthode* en six tomes d'envergure encyclopédique, prenait la décision de faire rééditer un opuscule paru initialement en 1999 sous le titre *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, et dont l'*Avant-propos* annonçait le rattachement à une « trilogie pédagogique » désormais achevée. Destiné largement « aux enseignants, aux jeunes, aux lecteurs, aux professionnels, en fait à tous et à chacun », ce « viatique minimal » offrait en sept chapitres les « moyens pour percevoir les pièces de l'erreur, de l'illusion, de la connaissance partielle », c'est-à-dire de la connaissance *non complexe*, insoucieuse de l'articulation des parties et du tout, du tout et des parties, et des parties entre elles :

La connaissance pertinente doit affronter la complexité. Complexus signifie ce qui est tissé ensemble ; en effet, il y a complexité lorsque sont inséparables les éléments différents constituant un tout (comme l'économique, le politique, le sociologique, le psychologique, l'affectif, le mythologique) et qu'il y a tissu interdépendant, interactif et inter-rétroactif entre l'objet de connaissance et son contexte, les parties et le tout, le tout et les parties, les parties entre elles. La complexité, c'est, de ce fait, le lien entre l'unité et la multiplicité. Les développements propres à notre ère planétaire nous confrontent de plus en plus souvent et de plus en plus inéluctablement aux défis de la complexité.⁴¹

Cette réédition intervenait en réponse à une situation de crise, à laquelle une partie de la population française et de l'Europe, voire du monde entier, avait réagi dès le 7 janvier en investissant publiquement le slogan désormais bien connu : *Je suis Charlie*. Arrimant syntaxiquement le singulier de la première personne (« je ») à l'universalité d'un nom propre érigé en valeur absolue (« Charlie »), cette profession de foi instituait chacun de ses énonciateurs en *sujet particulier*, c'est-à-dire en individu saisi comme « partie » du commun humain. Face à cet épisode de violente mise au défi des « valeurs » occidentales, Edgar Morin faisait alors valoir l'importance du savoir et de ses formes de transmission : « Je réédite ce livre avec la conviction qu'une réforme radicale de nos modes de connaissance et de pensée est devenue vitale et qu'elle doit entraîner un renouvellement en profondeur des matières enseignées ». À l'« ère planétaire » de la mondialisation, l'auteur de *La Méthode* entendait diffuser des outils d'analyse capables de

⁴¹ MORIN, E., *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur* [UNESCO, 1999], Paris, Seuil, 2000, 2015. Chapitre 2 : « Les principes d'une connaissance pertinente – Le complexe », p. 43. Nous citons *infra* la *Préface* (2015) et l'*Avant-propos* (1999) de cet ouvrage.

seconder chacune et chacun, à échelle universelle, dans une tâche collective et individuelle de domestication : comprendre la *complexité* du monde globalisé, pour y mieux ajuster la toile dynamique de la raison humaine.

Dans ce propos résonnent des accents soréliens. L'« ère planétaire » évoquée par Edgar Morin, qui ouvre selon lui un espace d'inquiétude, est déjà une réalité à l'aube du Grand Siècle, lorsque la terre entame sa carrière de « planète » – c'est-à-dire d'*astre errant*. L'adieu au « monde clos »⁴² est alors un salut de bienvenue (discret) aux nouvelles méthodes de recherche ; à mesure que s'étend la portée du regard humain, secondé par le télescope et les procédés algébriques, s'accroît la complexité du pensable. À la fin de l'été 1633, l'Europe est suspendue aux nouvelles de Rome. Galilée vient de se rétracter. – *Et pourtant elle tourne*, cette planète habitée par l'homme, menue portion d'un Univers désormais supporté par la mathématique.

Un an plus tard paraît *La Science des choses corporelles*, premier volume de l'édifice encyclopédique que Sorel destine à l'édification de l'homme. Dans les discours liminaires qui introduisent cette « physique française »⁴³, Sorel s'attarde longuement sur les symptômes d'une crise sociale, épistémologique et morale, dont il annonce avoir trouvé le « merveilleux » remède : ainsi commence l'histoire longue et mouvementée de *La Science universelle*, ambitieuse somme de connaissances dont Sorel ne cessera d'augmenter les volumes jusqu'à l'édition canonique de 1668. Moins heureuse que *La Méthode* d'Edgar Morin, l'encyclopédie sorélienne n'aura jamais suscité qu'une attention railleuse ou, dans le meilleur des cas, une perplexité résignée.

Les innombrables pièces de ce monument composite ne cessent d'affirmer la portée pour ainsi dire révolutionnaire d'une « nouvelle doctrine » dont la *clef*, selon son créateur, donnerait accès à tous les secrets que recèle le monde sensible, jusqu'alors expliqués de manière partielle et insatisfaisante. Par delà la dimension promotionnelle de ces éclatantes déclarations, n'est-il pas temps de prendre au sérieux la prétention herméneutique *totale* de Sorel, sans cesse réitérée ? Quelle est cette Bonne Nouvelle rationaliste, capable de reproduire à échelle humaine l'événement d'une Révélation universelle, qui serait aussi bien une révolution scientifique ? Sorel aurait-il semé les graines d'un nouveau régime – rationnel – de *catholicité* ?

Nous faisons l'hypothèse inverse. Si Sorel prétend embrasser un savoir *intégral* et en promet l'accès à *tous* les lecteurs, son rêve de totalité n'a rien de « catholique », selon la locution grecque *katholon* qui situe l'universalité à l'échelle du *tout* hiérarchisé (*holos*) dans sa globalité. *La Science universelle* consacre bien plutôt la puissance d'une rationalité qui saisit les spécificités de chaque

⁴² KOYRÉ, A., *Du monde clos à l'univers infini* (1957/1962), Paris, Gallimard, « Tel », 1973.

⁴³ Sorel emploie cette expression dans l'« Avertissement aux curieux » d'un autre ouvrage appartenant à la constellation encyclopédique : *Des Talismans, ou figures faites sous certaines constellations*, paru deux ans après *La science des choses corporelles*, sous le pseudonyme de De l'Isle.

savoir *en particulier* (*kath'ekaston*), et organise ce rassemblement encyclopédique de manière à ce que chaque lecteur en puisse disposer selon son goût, son intérêt, et sa capacité. En cela, Sorel inaugure un régime de *cathécisticité*, si l'on peut dire, dont l'universalité tient à la valeur individuelle des parties, et à la qualité du réseau de liens, résistants et flexibles, qui rattachent chaque partie à une autre partie, ainsi qu'au tout qui les comprend ensemble. Sorel, lui aussi, se lance le défi de penser la *complexité*.

Indiquons à présent les cinq étapes de notre parcours dans l'*histoire naturelle* sorélienne. Dans l'œuvre du pédagogue universel, la notion d'*étendue par partition* revêt une valeur décisive, du point de vue littéral autant que figuré. Si le substrat *ontologique* du monde naturel est formé de corpuscules particuliers (ce que nous expliquons dans notre chapitre I), le monde *physique*, dans ses structures sensibles, n'est pas moins composé de corps et de parties de corps, dont la Totalité articulée répond à un principe de structuration partitif, identifié à une raison providentielle (chapitre IV). Cette conception *particulariste* de la réalité va de pair avec la manière dont Sorel envisage les procédures humaines de construction et de transmission du savoir. Sur le plan *épistémologique*, la promotion d'un référentiel empiriste signale l'influence de Bacon sur l'auteur de *La Science universelle*, peu enclin à céder aux charmes abstraits de l'axiomatique universaliste aristotélicienne (chapitre II). Ces accointances avec l'épistémologie célébrée en Nouvelle Atlantide corroborent l'idéal sorélien, du point de vue *méthodologique*, d'un savoir partagé dans des procédures d'échange collectives, où chaque lecteur – qui est un contributeur potentiel – aurait sa « part » à prendre à l'ouvrage commun (chapitre III). Enfin, la valorisation d'une approche particulariste des phénomènes naturels et sociaux se manifeste de façon emblématique par l'invention d'une *méthode universelle*, capable selon Sorel de conférer à l'homme la place de maître de la Nature, sans pour autant congédier entièrement l'autorité des Écritures (chapitre V).

Titanesque, l'entreprise d'élucidation que constitue *La Science universelle* mérite selon nous de figurer – sans doute en tant que tentative plutôt qu'au titre de modèle achevé – parmi les précurseurs des grands systèmes rationalistes classiques, qui, de Malebranche à Leibniz en passant par Spinoza, témoignent d'un ultime effort pour organiser, dans le fil continu du discours de raison, ce que les Encyclopédistes du Siècle de Lumières s'accorderont à disperser dans le filet discontinu d'une pêche miraculeuse devenue collective. Quand l'Europe entière célèbre la *méthode* et les *principes* raisonnés de Descartes, si Sorel collectionne et absorbe avec voracité les découvertes de son temps sans pour autant mépriser le rêve polymathe humaniste dont il est le dévoué secrétaire, c'est qu'à la connaissance universelle, *aucune partie ne doit manquer*.

Or l'une de ces « parties » du savoir universel, et non la moindre, semble concerner l'auteur de l'encyclopédie lui-même. Qui est-il ? À qui s'adresse-t-il ? Quelles sont ses intentions ? Nous voilà

engagés sur le second versant de notre étude (« Culture des textes particuliers »), dont le propos rayonne, nous l'avons dit, à partir de la notion de « polygraphie ». Là encore, quelques lignes introductives feront mieux mesurer les enjeux en travail dans nos cinq derniers chapitres.

Un important traité additionnel de la *Bibliothèque française* témoigne des efforts du polygraphe pour ajuster l'image publique qu'il souhaite attacher à son activité d'auteur : L'ORDRE ET L'EXAMEN DES LIVRES ATTRIBUÉS À L'AUTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE.⁴⁴ Ce traité d'une soixantaine de pages vient couronner l'examen des « meilleurs » livres français, « principalement [...] ceux qui concernent les belles lettres », utiles à l'édification des « esprits » et à l'instruction de toutes sortes de curieux. Cet exercice d'auto-examen n'est alors pas nouveau pour Sorel, qui n'a pas attendu de publier, tardivement dans sa carrière, le catalogue raisonné et critique des ouvrages les plus influents de son époque pour faire retour sur ses propres écrits ; en 1634, le précoce polygraphe avait déjà pris soin de cartographier le territoire de ses productions, publiées et inédites, en conclusion de l'*Avertissement sur ce livre et sur quelques choses qui en dépendent*, importante pièce péritextuelle clôturant la première édition de la *Science des choses corporelles*.⁴⁵ En 1664, tout se passe comme si, n'ayant pas inclus de manière suffisamment nette ses propres ouvrages à l'examen général des productions écrites françaises qu'il s'est donné pour tâche de recenser, Sorel consacrait pour ainsi dire une section « particulière » à établir sa propre bibliographie raisonnée, avec une attention spécifique accordée à sa grande encyclopédie.

Mais tout n'est pas si simple, car, comme l'écrit Sorel à propos de lui-même, « quoiqu'il tienne le compte des auteurs français, il n'a pas toujours souhaité d'être mis en leur nombre ».⁴⁶ Dans quelle mesure et à quel titre Sorel considère-t-il *faire partie* des auteurs de la « bibliothèque » du

⁴⁴ Nous nous référons à l'édition critique mentionnée supra : VIALA & ROSELLINI (dir.) [2015], p. 414-460. Initialement publiée en 1664, avec un privilège datant du 9 septembre 1662 (accordé à Sercy, et cédé à la Compagnie des libraires du Palais), *La Bibliothèque* a fait l'objet d'une réédition « revue et augmentée » par Sorel trois ans plus tard (1667). L'*Examen* en deux volets que nous étudions ici est le second des deux traités particuliers ajoutés par Sorel lors de cette dernière édition (l'autre étant *La Guide de l'Histoire de France*). Conçu en deux volets, l'*Examen* propose d'abord un inventaire critique de l'ensemble de la bibliographie de Sorel (reprenant le titre général du traité), avant de fournir une description spécifique et détaillée de son *opus magnum*, *La Science universelle*.

⁴⁵ Au cours des deux rééditions de ce premier volume par le libraire Toussaint Quinet (1641 ; 1647), l'*Avertissement* est conservé au cœur de l'ensemble encyclopédique, alors en pleine croissance, au prix de modifications légères. Sa véritable « réaffectation », pour ainsi dire, n'aura lieu qu'une vingtaine d'années plus tard. Retranché du premier volume de l'encyclopédie, l'essentiel de son contenu se trouve désormais réparti dans divers « traités particuliers » inclus dans le tome IV de l'ultime et monumentale réédition de *La Science Universelle* (1668), alors que le « catalogue » avait quant à lui déjà migré vers *La Bibliothèque française* (1664), dont il constitue, dans une version cette fois considérablement remodelée, l'un des deux « traités particuliers » adjoints, conquérant ainsi le statut autonome que nous lui reconnaissons généralement. Dans notre étude, nous tenons compte des quatre états de ce catalogue : les trois versions figurant à la fin de l'*Avertissement* qui clôt le volume I de l'encyclopédie (respectivement en 1634, 1641 et 1647), auxquelles vient s'ajouter la version « officielle » du catalogue auto-bibliographique que Sorel place à la fin de la *Bibliothèque française* en 1664 (nous citons d'édition de 1667). Notre étude revient de façon ciblée sur les états successifs du catalogue auto-bibliographique, dans lequel nous cherchons à saisir la trace d'une évolution diachronique de l'image auctoriale sorélienne. La prise en compte de la progressive autonomisation matérielle de ce texte nous incitait à renouveler le regard porté par d'autres (voir *infra*) sur l'architecture auto-bibliographique du « pédagogue universel », tout en précisant les contours de la complexe figure d'« auteur » qui s'y déploie.

⁴⁶ BF, « Examen », p. 417.

royaume, dont il est lui-même le conservateur et critique auto-proclamé ? Laissons pour l'heure cette question en suspens, et tenons-nous en à un premier constat : en tout état de cause, aussi bien l'« Avertissement » sous ses trois formes que l'« Examen » final témoignent du souci aigu, propre à Sorel, de maîtriser intégralement sa propre visibilité sur la scène des Lettres. Visibilité intégrale, disons-nous, parce que Sorel travaille autant son image en relief qu'en creux : non content d'énumérer les ouvrages qu'il reconnaît positivement comme les siens, il prend encore soin de déclarer publiquement son refus d'assumer la paternité d'un certain nombre de titres que, ce faisant, il ne met pas moins sur le devant de la scène. Sorel se rend donc à la fois visible comme *auteur*, et comme *non-auteur* ; « pas toujours » écrivain français, et partiellement auteur des œuvres qui lui sont attribuées, il négocie âprement la « part » qu'il accepte de prendre à l'activité lettrée de son temps, et dont il dresse pourtant l'un des plus célèbres cadastres.

Dans l'analyse de l'*ethos* auctorial sorélien, nous sommes précédée par les travaux de Michèle Rosellini⁴⁷, Laurence Giavarini⁴⁸ ainsi qu'Olivier Roux⁴⁹. Certains points de leurs analyses nous

⁴⁷ En examinant la place accordée au *lecteur* et à la *lecture* dans l'œuvre de Sorel, ROSELLINI [*2003] intégrait immanquablement d'abondantes autant que lumineuses observations touchant la place (souvent incommode) et la fonction (rarement univoque) que prétend assumer, vis-à-vis du « public », l'*auteur* d'ouvrages aussi nombreux que divers ; de fait, la critique examine aussi bien les histoires comiques soréliennes que ses textes d'Histoire, son encyclopédie et ses ouvrages bibliographiques parus tardivement. Image d'un auteur partagé entre de multiples intérêts, l'*ethos* sorélien chatoyant occupait déjà les pages de *La Maison des jeux*, où GARAVINI [1998] a peint un portrait de Sorel en funambule du *pour* et du *contre*, de la science et du roman, de la réalité et de la fiction ; à bien des égards, plusieurs des intuitions formulées au détour de ce commentaire auraient de quoi prolonger le fil d'une identité scripturale tendue entre *auteur* et *non-auteur*.

⁴⁸ GIAVARINI, L., « L'ordre des noms et l'auctorialité de Sorel selon *La Bibliothèque française* », in : *La Bibliothèque française (1667)*, ROSELLINI & VIALA (dir.) [2015], « Dossiers critiques », p. 581-607. Cet article met en évidence un coup de force dans le catalogue auto-bibliographique sorélien : l'auteur de *L'Ordre* « défait les pratiques actoriales de son temps », et cette infraction aux règles implicites du régime de l'auctorialité aurait pour conséquence d'inaugurer une « atopie institutionnelle » proche de la fiction. Premier aspect remarquable de ce discours de subversion : instituer un *titre* plutôt qu'un *nom* en marqueur principal d'auctorialité, évacuant d'emblée le problème de la *personne* de l'auteur. Autre enjeu notable du catalogue : en s'affirmant seul maître et possesseur de sa bibliographie, Sorel témoignerait avec éclat du triomphe de l'« auctorialité choisie » sur l'auctorialité au sens étroit, définie par l'écriture effective des textes. À ce compte, l'acte public d'*appropriation* compterait davantage que ceux de création et de publication. Être auteur, c'est se déclarer tel.

⁴⁹ Dans l'importante étude en deux volumes qu'il consacre quant à lui à la « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Sorel, ROUX [2012] s'est efforcé de lever le masque « rhétorique » singulier d'un individu moins caméléon – comme Alain Viala a pu le dire de Racine – que fruit des noces de Narcisse et Protée, « refusant qu'on le méconnaisse, qu'on le connaisse mal, en le réduisant à une seule des multiples facettes de sa personnalité littéraire » (p. 443-444). Nous procurons ici un résumé de cet ouvrage critique, avec lequel nous tissons un dialogue dans la seconde partie de notre étude. Roux commence par sélectionner deux niveaux de représentations actoriales : le niveau *diégétique* (qui concerne les personnages d'écrivains des fictions soréliennes et les « personnalités actoriales » présentes dans toutes l'œuvre), et le niveau *métadiégétique* (où il s'agit de rassembler les traces énonciatives des voix actoriales « que ces énoncés dessinent »). Trois types d'auteurs se dessinent alors : le *poète crotté* et l'*auteur solaire* se partagent l'ombre et la lumière de la figure de l'écrivain, profondément « indécise » (p. 44) ; compromis idéal, l'*honnête écrivain* (ou *auteur honnête homme*) ménagerait, selon Roux, la possibilité d'une « troisième voie » en clair-obscur, susceptible d'offrir à Sorel une figure actoriale d'identification (p. 125). La coïncidence n'est toutefois pas aisée à établir ; l'étude d'un troisième niveau de représentation actoriale s'impose, reconstitué par la carrière de Sorel. Examinant le rapport que celui-ci entretient avec ses protecteurs et ses éditeurs, Roux dégage l'image d'un habile « artisan », prompt à se repositionner stratégiquement dans l'espace de la librairie. Il importerait à l'auteur de *Francion* et de *La Science universelle* de se concilier à la fois le public mondain des belles-lettres et le docte lectorat de l'espace des Bonnes Lettres. L'« ambiguïté » du catalogue auto-bibliographique témoignerait de cette « problématique » auctorialité du compromis, que manifeste en outre un style profondément marqué par la *diversité*. L'étude d'Olivier Roux aurait sans

semblent appeler des questions. L'auteur de *La Science universelle* cultive-t-il véritablement l'image idéale de l'auteur autarcique et singulier qu'on lui prête ? Que penser du geste sorélien souvent interprété comme une tentative de « conciliation » du parti des belles-lettres avec celui des Bonnes Lettres ? Mais surtout : quelle est la signification du terme faussement évident de « polygraphe », et quelles sont les implications concrètes d'une telle identité publique ?

Cette troisième question, à nos yeux décisive, mérite d'être précisée. En effet, si le sens, la valeur et la fonction du catalogue auto-bibliographique sorélien évoluent d'une édition à l'autre, qu'avec lui se transforme l'*ethos* auctorial de Protée, le propos de fond qui traverse cet inventaire demeure en réalité le même : il touche au problème de la légitimité d'un écrivain polyvalent. C'est l'*écriture polygraphique* qui s'y trouve en question. Entre 1634 et 1667, Sorel s'efforce de construire et d'affiner une représentation intelligible, cohérente et argumentée du rapport qu'entretiennent ses innombrables productions écrites « particulières » avec celle qui va occuper sans concurrence le centre de sa création, au point, parfois, de sembler résumer son ambition : *La Science universelle*. Au fil des variantes du catalogue auto-bibliographique, nous assistons ainsi à la *fabrique d'un polygraphe* – qui ignore encore l'usage de ce mot appliqué à sa situation.

De fait, comme l'ont établi de façon décisive les éditeurs et préfaciers du numéro de *Littérature classique* consacré à la polygraphie au XVII^e siècle⁵⁰, « le polygraphe ne s'identifie pas ou guère comme tel dans l'univers mental de l'époque considérée », au point que l'identification proposée dans ce volume collectif, selon Patrick Dandrey, « procède d'extraction, de reconstitution, de forçément ». Anachronisme et confusion menacent l'étude de cet improbable *ethos sans figure* : si la notion de polygraphie désigne aujourd'hui l'« art d'écrire beaucoup, sans être spécialiste, sur des sujets variés et dans une perspective didactique »⁵¹, Furetière enregistrait quant à lui sous ce vocable « l'art d'écrire en diverses façons cachées, comme aussi celui de déchiffrer », faisant de cette pratique des codes une proche parente de la STÉGANOGRAPHIE. Ce qui résonne à nos oreilles de modernes comme la promesse – ou la menace – d'une « diversité profuse » au service de la « vulgarisation didactique », se présentera au temps des Lumières comme une « machine à multicopier », ou servira bientôt, d'après Jean-Marc Chatelain, de catégorie bibliographique associant le nom de Polyhistor à ceux des collecteurs de lieux communs.

doute pu s'intituler le *polygraphe singulier* : en définitive, l'auctorialité sorélienne résulterait d'un alliage complexe entre application polygraphique (p. 446) et affirmation d'une identité auctoriale *unique* (au double sens d'unicité et d'unité). L'étude critique se conclut d'ailleurs sur la reconnaissance (du point de vue de Roux) d'une forte coïncidence de vue entre les « conceptions de l'auctorialité » propres à Théophile, Descartes, Corneille, Balzac et Sorel (p. 424) : « Pour eux, l'auteur est l'opposé du personnage maniériste. Il affirme son Moi sans réserve. Sa personnalité rejette les interdits et s'affirme dans l'acte créateur qui lui procure un plaisir sans mélange. Il ne craint pas de se sacrifier en tant que créateur d'une œuvre originale dont le style est reconnaissable entre tous. »

⁵⁰ DANDREY et DENIS (dir.) [2003]. Nous citons ici des éléments de l'introduction générale du volume, signée à plusieurs mains.

⁵¹ CNRTL *online*, art. POLYGRAPHIE.

Comme y insiste Delphine Denis, le mot de « polygraphe » signale à lui seul plusieurs lieux de tension. Dénomination d'une espèce exotique « aux contours fuyants, mais à la présence insistante », cette « figure de l'universelle médiation » recouvre, dans le discours critique moderne, plusieurs *avatars* d'écrivains affectant de près ou de loin une « posture polygraphique » diversement modulées.⁵² Le polygraphe, pourrait-on ajouter, est aussi « multiple » que le Polyandre de Sorel, ce *particulier total*, homme sans qualité particulière, pour les détenir toutes : c'est « un homme qui vaut autant que plusieurs autres, ou qui est propre à beaucoup de choses, et même à tout faire » (*Polyandre*, p. 4).

L'autre tension identifiée par Delphine Denis touche à la corrélation hasardeuse du nom de « polygraphe » avec un référent lui-même extrêmement labile, à l'heure où, nous l'avons évoqué, « le champ jadis unifié du savoir » se morcelle en multiples *parties*, dont celle qui nous intéresse de près (les belles-lettres) n'est pas encore synonyme de littérature. Fort de sa « posture de généralité », le polygraphe jouerait le rôle de « révélateur » de la reconfiguration des savoirs particuliers à l'œuvre tout au long du siècle ; « dans ce qu'elle suppose d'universalité profuse et d'amateurisme didactique », la polygraphie est en effet « révélatrice de la confusion ressentie dans l'empire du savoir », et participe, avec une ambition parfois perçue comme irréaliste, « d'un désir de compenser la spécialisation » des disciplines particulières, qui désormais prévaut. Et ceci, rappelle Emmanuel Bury après Jean Mesnard, « en pleine époque de crise universitaire ». ⁵³ Suivant une image frappante suggérée par Patrick Dandrey, le polygraphe serait le « joker d'une distribution des cartes du savoir et du discours dont la donne nouvelle transforme alors en profondeur la partie » : « il n'a pas de couleur exactement définie, de rôle vraiment assigné ». Si le *joker* sait s'amuser, alors le père de *Francion* et l'inventeur de *La Maison des jeux* ressemble à ce parasite insolite, sérieux tricheur ou perdant notoire d'une « partie » qu'il n'aura pas su remporter – aux yeux du moins de la postérité.

Parmi les contributions du volume se détache l'étude de Michèle Rosellini consacrée à Sorel.⁵⁴ Axé sur *La Science universelle*, l'article explore le paradoxe d'une production *a priori* emblématique de la pratique polygraphique au XVII^e siècle, et qu'il apparaîtrait néanmoins difficile, examen fait, d'assimiler à l'œuvre d'un *collecteur érudit* façonné à l'école humaniste. Envisagée comme une pratique d'érudition, la catégorie de la *polygraphie* ferait « écran » plutôt qu'elle n'éclairerait ce

⁵² Parmi ces figures, Delphine Denis répertorie successivement : le *polymathe* érudit de la Renaissance (dont Pic de la Mirandole est l'archétype) ; le *collecteur* de lieux communs et d'extraits empruntés (Camus y ressemble) ; *l'honnête homme* (Huet, Colletet, Ménage, Pellisson, Sarasin, Baillet ou encore Furetière) ; le *journaliste*, enfin, « touche-à-tout bien informé » (tel le gazetier du Bureau d'Adresse ou le galant Donneau de Visé).

⁵³ BURY, E., « L'univers des polygraphes : du cabinet savant à la République des Lettres », in : DANDREY et DENIS (dir.) [2003], p. 47-58. En l'occ : p. 50.

⁵⁴ ROSELLINI, M., « *La Science universelle* de Charles Sorel, monument polygraphique ou « Vraie Philosophie », in : DANDREY et DENIS [2003], p. 157-179.

monument pédagogique ; à moins, précise la critique, de prendre activement conscience des trois contradictions qui font un « ouvrage déconcertant où le lecteur se trouve ballotté entre des hypothèses de lecture incompatibles ». ⁵⁵ Mais à condition de reconnaître ces lignes de faille et d'en savoir apprécier le tracé singulier, *La Science universelle* mérite d'être considérée comme une « stratégie encyclopédique riche d'avenir » investissant un espace d'écriture polygraphique inventif, et non de passer pour une pâle rémanence du savoir polymathe de la Renaissance, version abâtardie de l'effort humaniste abaissé « à l'usage du nouveau public de la librairie ».

Cet article éclaircisseur cartographie le territoire dont il encourage à poursuivre l'exploration, et permet de poser les quatre jalons d'un questionnaire qu'il nous importe de parcourir à nouveaux frais. Pourquoi l'unité serait-elle incompatible avec la pratique polygraphique ? Sorel porte-t-il son projet universel de façon purement individuelle (singulière) ? Le public visé – les lecteurs « avisés » – est-il paradoxalement exclusif de la majorité ? Enfin, comment décrire positivement cette pratique de la variété « riche d'avenir », sans lui opposer les « diversités » d'une polymathie caduque, à laquelle la modernité tourne progressivement le dos ? *Œuvre, auctorialité, public, forme et matière de l'écriture* : voilà quatre fragiles *totalités* inhérentes à la pratique polygraphique, qui méritent à nos yeux un second examen.

Fréquemment évoquée après 2008 par les commentateurs du catalogue, la *polygraphie* ne bénéficie jamais d'un traitement théorique qui ne soit latéral ; la notion émerge le plus souvent comme horizon d'aboutissement critique (dont la signification serait acquise), plutôt que comme point de départ problématique où se nouent des enjeux majeurs – sur les plans *identitaires, institutionnels* et *poétiques* – que Sorel, par son œuvre, contribue à faire évoluer. Tantôt assimilée à une pathologie chronique proche du handicap, tantôt exhibée comme remède salutaire aux doutes du commentateur, la « polygraphie de Sorel » invoquée allusivement laisse bien des questions en suspens, auxquelles nous tenterons de trouver des réponses dans les cinq derniers chapitres de ce travail.

L'« auctorialité partielle » assumée par le polygraphe dans son catalogue auto-bibliographique revêt à nos yeux un sens éthique et un sens politique. Du point de vue *éthique*, d'abord, le mode

⁵⁵ Ces trois contradictions nourriront nos analyses dans cette seconde partie. Survolons-les dès à présent. Premièrement, en dépit de son aspect disparate et composite, « l'unité se fait jour » dans l'encyclopédie, dont Sorel s'applique explicitement – sa *méthode* à l'appui – à réduire les « tendance centrifuge », tout comme il fait valoir la solidarité de ses œuvres au sens plus étendu (minorant leur diversité générique) ; en s'affirmant comme l'auteur d'une philosophie nouvelle, unitaire et originale, Sorel s'écarterait du modèle type du polygraphe compilateur, qu'évoque pourtant sa technique de « conférence » des doctrines. Deuxièmement, Michèle Rosellini souligne l'ambiguïté énonciative d'une forte *affirmation* de soi à la première personne, posture héroïsante d'un « esprit singulier » fièrement revendiqué comme tel, quand l'*ethos* polygraphique attendu tiendrait davantage de l'*effacement* et de la neutralité du passeur de savoirs, simple « relais des doctrines d'autrui ». Enfin, le contrat de communication péri-encyclopédique dysfonctionne : si le pédagogue du genre humain destine en principe *La Science universelle* à un public très élargi, la réalité de l'adresse au lecteur vise sélectivement les plus « avisés » d'entre eux : ainsi se conclurait bien vite l'histoire d'une « rencontre manquée » entre un pseudo-polygraphe et « son public naturel ».

d'énonciation propre au texte suggère que l'auteur engage avec ses lecteurs une relation pour ainsi dire contractuelle de *partage*, marquée par le deuil serein de l'adhésion universelle (chapitre VI). Quand un « poly-graphe » *écrivait* beaucoup – au sens littéral – à l'intention de ses lecteurs, peut-on dire qu'il *publie* tout autant ? Du point de vue de l'histoire matérielle, la pratique de la « publication partielle » signale l'attention toute *politique* accordée par Sorel aux conditions d'accession au statut « public » d'auteur, qu'impose le format imprimé dans un régime de publication où les privilèges ne sont pas seulement « d'imprimerie » (chapitre VII). Notre enquête nous conduira alors sur le champ de la *socio-poétique*, où nous examinerons les formes de la reconnaissance publique que peut attendre un polygraphe tel que Sorel, à l'heure où l'Académie française, avec ses airs de Bourse aux réputations, n'est pas loin de briguer le monopole de la capacité d'appréciation (chapitre VIII). Nos deux derniers chapitres détaillent les spécificités langagières du style polygraphique de Sorel. Ayant éclairé la façon originale dont celui-ci investit la notion de « diversité » (« variété »), si caractéristique de l'esthétique des années 1650 (chapitre IX), nous concluons notre parcours sur des considérations *poétiques*. L'attachement sorélien à l'écriture *historique* (nationale, comique, galante) plutôt que romanesque nous ramènera ainsi à notre lieu de départ, la Maison de Salomon, pour y mesurer la valeur du régime attentionnel particulariste qui se trouve au principe d'une véritable *poétique du rapprochement* (chapitre X).

Une dernière précision. Pour éviter de sombrer dans la confusion du « général avec le particulier », et, comme le veut Hermogène, pour « bien distinguer les choses », nous avons adopté dans ce travail un principe de composition qu'il importe ici d'éclaircir. Chacun de nos dix chapitres contient cinq sections ; chacune de ces sections comporte la formulation *générale* de nos arguments (numérotés), que suit le développement *particularisé* de ceux-ci. Au lecteur de juger si ce secret de doctrine apporte du désordre ou une agréable variété...

Première partie :
nature des corps particuliers

Il est bien certain que toutes les choses corporelles peuvent être réduites en Atomes.¹

À l'historien de la philosophie, curieux des manifestations originales et singulières de la pensée humaine au cours des siècles, cette déclaration réductionniste donne à craindre l'ennuyeux conformisme de *La Science universelle* : Charles Sorel ne serait qu'un *atomiste* parmi cent autres – à quelques malentendus près. Un endurant familier de la bibliothèque du polygraphe, en revanche, trouvera dans cette déclaration étonnamment limpide de quoi fonder l'espérance d'un répit : Sorel aurait-il momentanément suspendu, comme le temps son vol, le geste de distanciation critique qui fait sa marque de fabrique ? L'« atomisme » sorélien surprendra cependant le premier ; il confortera le second dans la conviction que Sorel n'imité jamais personne sans produire du sien.

Dans son livre sur la pensée scientifique de Sorel, Martine Alet souligne d'entrée de jeu que cette filiation atomiste apparente, « obscur[e] au premier abord »², s'éclaircit à la condition qu'on émancipe l'auteur de *La Science universelle* du paradigme strict de l'atomisme classique³, et qu'on le replace dans le contexte des théories corpusculaires des chimistes et des hermétistes de la fin de la Renaissance. Un minutieux travail de recherche dans la trame du texte sorélien permet à la critique d'identifier plusieurs œuvres et auteurs (dont François Candale et Jean d'Espagnet) susceptibles d'avoir marqué la pensée scientifique de cet infatigable lecteur. Un fait mérite pourtant d'être souligné : alors qu'il décrit avec précision un monde de corpuscules agrégés, altérables et mobiles à la faveur d'espaces « aérés », Sorel n'emploie que très rarement le terme technique précis d'*atome*. L'énoncé reproduit en liminaire de ce chapitre peut d'ailleurs être mis au nombre de ces exceptionnelles incidences lexicales, tantôt motivées par un souci de vulgarisation pédagogique⁴, tantôt exigées par les conventions du discours polémique⁵. En somme, Sorel fait

¹ SCU_II, p. 544.

² ALET, M., *Charles Sorel et son monde*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 17.

³ Si tant est qu'une quelconque « pureté » de la doctrine atomiste « authentique » existe aux alentours de 1630, quand la tradition philologique, interrompue, fautive et parcellaire, interdit toute reconstitution plus ou moins fidèle des thèses produites et développées dans le monde hellénique, dont rares sont les savants de l'Âge classique à déchiffrer encore couramment la langue. Sorel en est le premier conscient. Il déplore que les doctrines anciennes aient été « presque anéanties par le grand crédit » de Platon et Aristote. Il poursuit (SCU_IV, p. 235-236) : « Si l'on en a parlé depuis, ce n'a été que parce qu'Aristote qui avait pris à tâche de contrepointer tous ses prédécesseurs, a conservé leur mémoire dans ses écrits. Il est vrai que l'on tient qu'il leur a fait ce bon tour, de ne les attaquer que par les endroits les plus faibles, et de prendre leurs opinions d'un tel biais, qu'elles semblaient beaucoup plus absurdes qu'elles n'étaient en effet ; et quoi que leurs véritables ouvrages ne soient pas parvenus jusqu'à nous, si est-ce qu'il y a d'autres auteurs qui en ayant rapporté quelque chose, ont assez fait connaître ce qui pouvait être contenu dans leurs livres. »

⁴ Dans le premier volume de *La Science universelle* (1634), quatre occurrences (sur 7 au total) correspondent à un usage métaphorique du terme d'*atome*, employé pour signifier, par un raisonnement relativiste, la *petitesse* d'un corps céleste à l'échelle de l'Univers (par ex. : « C'est une chose étrange qu'ils veulent bien que la grand Sphère du Firmament fasse

un usage aussi opportuniste qu'inconséquent du paradigme atomiste ; le réemploi terminologique présente du reste un évident avantage sur le plan promotionnel, l'atomisme étant associé à la philosophie épicurienne, doctrine qui, sous l'impulsion de Gassendi, occupe une place importante dans les débats scientifiques et controverses morales du moment.⁶ Or par delà ce lointain référentiel atomiste indistinctement antique et moderne, la principale préoccupation de Sorel est bien plutôt de fonder sa propre *ontologie naturelle*.⁷

*

L'*ontologie naturelle* proprement sorélienne étudie « l'Être des choses corporelles » en faisant fond sur l'hypothèse de l'existence de « parties menues assez exactement jointes »⁸ : les unités corpusculaires qui composent les corps. Nous proposons dans ce chapitre une vue synthétique de cet imaginaire ontologique particulariste, que nous proposons de résumer à *cinq principes naturels* (section 4). En guise de préalable à cet inventaire, nous interrogeons la dimension *dialogique* du choix sorélien consistant à s'inscrire explicitement dans le sillage d'une école philosophique dont il ne suit d'évidence pas les principes. Car l'appropriation sélective du modèle ontologique atomiste va bien au-delà de la seule stratégie de conquête du lectorat ; elle recèle d'importants enjeux *polémiques* internes à la communauté scientifique du premier XVII^e siècle. En souscrivant à l'hypothèse des *indivisibles physiques*, Sorel avance en effet son propos sur une ligne de front saturée d'adversaires, de tous bords et de tous temps. D'abord, la notion d'*atome* est incompatible avec la métaphysique hylémorphiste aristotélienne, laquelle nourrit les enseignements scolastiques massivement dispensés à la Sorbonne et dans tous les Collèges (section 1). L'*atome* entre également en opposition radicale avec la toute jeune (méta)physique cartésienne postulant une *res extensa* divisible à l'infini (section 2). Enfin, appliqué à faire jouer son propre « particularisme » ontologique contre les atomismes traditionnels et hermétiques alors en vogue, Sorel s'emploie à fournir toutes les preuves de son autonomie philosophique en attaquant l'école

son cours sans que l'on la voie tourner, et qu'ils ne le veulent pas accorder de ce petit Atome de la Terre ! » (SCU_I, p. 151).

⁵ C'est notamment le cas dans le deuxième volume de *La Science Universelle*, dont le chapitre consacré à la création du monde comporte une section éristique dirigée contre la doctrine atomiste (« De l'opinion de quelques Philosophes touchant les Atomes dont ils tiennent que le monde a été produit », SCU_II, p. 543).

⁶ En 1644, bien qu'admettant son importance, Sorel renonce à consacrer une étude spécifique de la doctrine épicurienne, et nommément à Gassendi : « [...] ce volume ci ne peut pas tout contenir. Entre les plus fameuses sectes des anciens philosophes, l'on pouvait aussi rapporter ce qui était de plus remarquable dans celle d'Épicure et de quelques autres, ce que l'on pourra faire une autre fois » (PA, p. 104). Un ajout de 1668 renvoie finalement le lecteur aux « gros volumes » issus des travaux du « docte Gassendi » (SCU_IV, p. 240). Je remercie toutefois Frédéric Tinguely de m'avoir indiqué de nombreux parallèles entre le particularisme sorélien et la pensée de Gassendi : il se peut que Sorel minore (pour une raison que j'ignore) l'influence, sur sa propre pensée, de cette doctrine anti-universaliste en dialogue ouvert avec Descartes.

⁷ Le domaine théorique de l'*ontologie naturelle* équivaut à celui d'une *physique spéculative*. Les instruments techniques dont disposent les savants en ce premier tiers du dix-septième siècle ne permettent pas encore, en dépit de remarquables innovations dans le domaine des lentilles, d'étendre la *physique expérimentale* au domaine des composantes matérielles des corps.

⁸ SCU_II, p. 544.

de Démocrite et de Leucippe ; les Stoïciens eux-mêmes, et avec eux les défenseurs d'un héritage corpusculariste à dominante matérialiste, ne sortent pas indemnes de l'examen critique (section 3). Notre parcours aux origines de l'Être s'achèvera par une incursion prospective dans le domaine de l'exégèse vétérotestamentaire. Autant du point de vue ontologique que du point de vue théologique, le « monde créé » de Sorel est moins fait d'atomes que de « parties » distinctes ; celles-ci composent des corps (matériels ou spirituels), lesquels forment à leur tour des corps de plus grande importance, et ainsi de suite jusqu'au corps total qu'est l'Univers, œuvre *particularisée* et *finie* de Dieu, lequel a librement choisi de *segmenter* la matière temporelle de sa Création (section 5).

Dans ce chapitre d'ouverture, nous portons ainsi le regard sur un geste philosophique inaugural : celui consistant à élever la notion commune de *partie* au statut de concept fondationnel déterminé. Au cœur du modèle sorélien, la primauté sémantique autant que la prévalence statistique du terme de « partie » par rapport à tout autre vocable technique (« élément », « corps », etc.) nous conduit en effet à saisir le contenu du premier volume de *La Science universelle* comme l'exposition d'une *ontologie particulariste* consistante et systématique. Plus largement, ce particularisme ontologique nous semble capable d'éclairer de manière économique et efficace les modèles non seulement physique, mais aussi anthropologique, moral, politique et même poétique qu'élabore Sorel dans d'autres pans de son œuvre. Or avant d'en venir à l'étude de tels rapprochements – qui forment l'horizon global de notre étude et la teneur des prochains chapitre – il faut décrire les enjeux à la fois techniques et idéologiques de l'inclination sorélienne pour le concept de *partie* comme unité de base de son ontologie naturelle.

Dans cette perspective, il convient d'étudier le particularisme sorélien dans le contexte immédiat de sa formation. Si Martine Alet s'est efforcée de rattacher la philosophie sorélienne à plusieurs modèles philosophiques corpusculaires de la Renaissance tardive, nous avons quant à nous engagé nos efforts dans un travail de contextualisation et d'éclairage ciblé autour des années 1630. Il s'est imposé à nous que la naissance des mathématiques modernes durant cette période, notamment à la faveur de la conception cartésienne de la matière dans son opposition à la théorie scolastique héritée d'Aristote, joue un rôle décisif dans l'élaboration de *La Science universelle*. Lancé sur la table des savants comme une pomme de discorde, le concept sorélien de « partie » pose la *sécabilité limitée* en loi fondationnelle de la nature. À l'heure où l'ensemble de la communauté scientifique, des aristotéliens les plus conservateurs aux modernistes les plus audacieux, s'accordent (pour des raisons évidemment opposées) à considérer la matière comme *homogène* et *infiniment divisible*, Sorel soutient à l'inverse que celle-ci est *diverse*, *finie* et *définie*. En un mot : l'Être,

selon Sorel, est toujours déjà *particulier*. Tel est, nous semble-t-il, le postulat premier de *La Science universelle*.

1. Homogénéité de la « Matière première » aristotélicienne : transmutation et dérives alchimiques

Pour Sorel, le monde est divisible en parties. La divisibilité – ou particularisation – de la matière est toutefois finie : au terme de la division, les parties ultimes ne sont plus elles-mêmes divisibles en parties, et constituent des unités consistantes, individuelles, formant les composantes corpusculaires réelles du monde. Sorel nomme ces corpuscules minimaux insécables des « éléments », employant un concept courant dans les théories philosophiques antiques. Dans le livre *Delta* de la *Métaphysique*, qui se présente comme un abécédaire propre à orienter le lecteur à la façon d'un manuel propédeutique, Aristote procède à l'analyse du concept d'*élément* (στοιχεῖον [*stoicheion*] ; *elementum* dans sa traduction latine) parmi d'autres notions techniques appartenant au lexique philosophique grec ; ces « études de cas » sémantiques jouissent d'un statut canonique dans la pensée scolastique, et participent largement des enseignements dispensés dans les universités à l'époque de Sorel. L'*élément* y est défini par le célèbre philosophe antique comme « le premier composant immanent d'un être, et indivisible en parties spécifiquement différentes ».⁹ Quel profit Sorel peut-il tirer de cette définition classique ?

Qu'Aristote ait minutieusement décortiqué la notion d'« élément », [1] à propos de laquelle nous émettons trois remarques techniques préliminaires (*immanence, sécabilité, universalité*), [2] ne signifie pas que le Stagirite l'ait lui-même adoptée comme base ontologique de son système : c'est ce que lui reproche principalement Sorel. [3] L'errance *homogéniste* du maître des philosophes scolastiques, partisan de la prétendue « Matière première », serait ainsi la cause des égarements actuels des alchimistes prônant la théorie de la *transmutation* matérielle des corps.

[1] S'agissant du réemploi d'un concept philosophique classique aussi répandu que celui de *stoicheion*, une première précaution s'impose. En tant qu'il est dit « premier » et surtout « immanent », l'*élément* se profile dans toutes les traditions comme un excellent candidat au rang d'unité ontologique fondatrice, à la condition d'envisager la Nature comme une réalité *dissociable* – quoique non nécessairement *séparée* – de la transcendance divine. Parce qu'ils sont naturels et immanents, les éléments soréliens permettent en effet d'expliquer la composition du monde sans expressément recourir, pour cette explication, à une cause première transcendante (Dieu). Toutefois, ce premier composant immanent n'exclut nullement l'effectivité, sur un autre plan, de

⁹ ARISTOTE, *Métaphysique*, Δ, 3, 1014a 26-27, éd. J. Tricot, t. 1, Paris, Vrin, 2000, p. 166 : « Στοιχεῖον λέγεται ἐξ οὗ σύγκειται πρῶτου ἐνυπάρχοντος ἀδιαίρετου τῷ εἶδει εἰς ἕτερον εἶδος ».

la transcendance divine : car c'est bien à l'acte Créateur divin que Sorel fait remonter l'Être élémentaire.¹⁰ En cela, si *La Science universelle*, d'abord nommée *La Science humaine*, limite méthodologiquement son domaine d'étude à l'être et à l'usage des corps *naturels*, elle ne remet pas en cause philosophiquement l'existence d'un principe transcendant (*surnaturel*), que Sorel étudie par ailleurs dans ses *Pensées chrétiennes sur les commandements de Dieu*, ouvrage paru la même année que le premier volume de l'encyclopédie (1634).¹¹ Chez Sorel, l'ontologie immanentiste fondée sur le postulat d'éléments naturels premiers débouche non pas sur un matérialisme athée, mais sur une *théologie naturelle*, laquelle admet et assume, selon nous, l'effectivité d'une transcendance qui se voit même accorder dans certains cas la faculté de se signifier dans la Nature – par exemples sous la forme de miracles (en nombre toutefois très retreints, et scrupuleusement examinés).¹²

La définition aristotélicienne de l'*élément* appelle une deuxième remarque. À titre de « composant », l'élément peut être conceptuellement mis en rapport, en tant que *partie*, avec le *tout* auquel il se rattache. Une équivalence structurelle s'établit ainsi entre la notion grecque d'*élément* ([*stoicheion*], *elementum*) et celle de *partie* au sens large (*μέρος* ; [*meros*], *pars*¹³). La *Métaphysique* enregistre cependant une différence conceptuelle significative entre ces deux termes¹⁴ ; en préciser la nature nous permettra de localiser un écart doctrinal important entre Sorel et la scolastique.

Pour Aristote, la *partie* est infiniment sécable : n'importe quelle *partie* d'un tout constitue à son tour un tout divisible en parties plus petites. À l'inverse, l'*élément* est théoriquement insécable ; du moins, précise Aristote, est-il insécable, en tant qu'élément, *relativement à l'espèce* de ses parties.¹⁵ Qu'est-ce à dire ? Considérons une flaque d'eau. Les *parties* au sens large (*meros*) de cette flaque

¹⁰ « De la Création du Monde » (SCU_II, p. 553-555).

¹¹ À bien des égards, on peut d'ailleurs considérer les commandements bibliques comme les *éléments* constitutifs du discours religieux sur le monde – tel que ce discours s'est rendu appropriable pour l'homme grâce au support matériel des tables de Moïse – au même titre que les atomes assument le rôle d'axiomes premiers dans le discours scientifique. Aristote intègre en effet dans son analyse un sens logico-grammatical de la notion d'*élément*, compris comme « élément des propositions mathématiques », et valable en général « pour les éléments des démonstrations » (*Métaphysique*, Δ 1014a 36-37, p. 166).

¹² Nous ne partageons donc pas l'opinion avancée par Martine Alet, selon qui Sorel propose une conception strictement « immanentiste de l'univers » (ALET [2014], p. 15). Nous aurons plusieurs fois l'occasion de préciser les rapports entre Nature et transcendance dans l'univers sorélien au cours de notre étude (voir notamment notre chapitre IV).

¹³ La définition de la *partie* (*meros*) occupe la section 25 du livre Δ de la *Métaphysique*. La notion de *meros* est étymologiquement apparenté à celle de *moria* (« parties ») qu'emploie Aristote dans son discours sur les « parties des animaux », emblématiquement présente dans le titre de son ouvrage éponyme, *Parties des Animaux* (*Peri zōiōn moriōn*).

¹⁴ Chez Aristote, cette distinction de deux concepts de *partie* va de pair avec la différenciation de deux concepts de *tout* (*holos* / *pan*). Voir à ce sujet notre chapitre IV (section 3).

¹⁵ Aristote écrit que « ceux qui traitent des éléments des corps [τὰ τῶν σωμάτων στοιχεῖα] appellent ainsi les ultimes parties en lesquelles se divisent les corps [εἰς ἃ διαίρεται τὰ σώματα ἔσχατα], [parties] qu'on ne peut plus diviser en d'autres corps d'espèce différente [ἐκεῖνα δὲ μηκέτ' εἰς ἄλλα εἶδει διαφέροντα] ». Voir : ARISTOTE, *Métaphysique*, Δ, 3, 1014a 32-34, p. 166.

participent d'une espèce commune (l'eau) et sont donc réciproquement substituables ; deux gouttes d'eau quelconques forment ensemble une goutte d'eau plus grande de même espèce, laquelle formera avec d'autres « parties d'eau » une flaque totale, dont l'espèce demeure invariablement eau. *Stricto sensu*, les gouttes constituent des « parties » (*meros*) de la flaque, mais ne peuvent pas briguer l'appellation d'*éléments* constitutifs (*stoicheion*) au sens aristotélicien. Pourquoi ? Parce que ces gouttes ne diffèrent pas spécifiquement les unes des autres. Considérons à présent la suite de syllabes formant le nom propre *Socrate*. La syllabe |so| se distingue spécifiquement de la syllabe |crate| : quoique toutes deux participent du *genre commun* de la syllabe, chacune comporte des sonorités qui lui sont propres et ne sont pas substituables (*propriétés spécifiques*) ; toutes deux sont en outre nécessaires à la spécification du mot *Socrate*. Chacune de ces deux syllabes, distinctes par leur espèce individuelle, constitue cette fois ce qu'Aristote appelle un *élément* du mot qu'elles forment ensemble.

On constate donc que, pour Aristote, le trait définitoire de l'*élément* (*stoicheion*) n'est pas l'insécabilité en tant que telle, mais l'insécabilité *relativement à l'espèce* de l'entité divisée. Si l'on tire rigoureusement les conséquences du bref paragraphe consacré à la définition conceptuelle de l'*élément* dans la *Métaphysique*, rien ne s'oppose en effet à la division méréologique en elle-même de se poursuivre *sous la même espèce*, fût-ce *mentalement*, et jusqu'à l'*infini*. La condition d'un tel protocole partitif tiendra à une seule précaution : veiller à appliquer aux « parties » subséquentes le terme de *meros*, et non plus de *stoicheion*. Loin des subtilités conceptuelles qui nourrissent la tradition scolastique, Sorel néglige quant à lui le seuil du *spécifique*. Dans son modèle ontologique, l'« élément » est un indivisible physique *absolu* – un pur *a-tome*, au sens étymologique strict. Dans *La Science universelle*, la simple existence de l'unité *élément* interdit de postuler la divisibilité réelle de l'Être à l'infini.

Enfin, il convient de souligner un point de convergence entre la conception sorélienne de l'élément et celle qui se poursuit, après Aristote, dans la tradition scolastique. Dans le paragraphe consacré aux *stoicheia*, Aristote souligne qu'il s'agit là des « concepts les plus universels [καθόλου] [...], car chacun d'eux, étant un et simple, est présent dans une multiplicité d'êtres, soit dans tous, soit dans la plupart »¹⁶. On conçoit aisément tout ce que l'auteur de *La Science universelle* tire de cette définition d'étendue maximale, lorsqu'il institue les entités élémentaires en principes ontologiques de son système : peut-on imaginer meilleur fondement à une *science universelle* que le concept de « partie » dont le maître de toutes les écoles admet lui-même le caractère universel ?

[2] Si plusieurs courants de pensée antiques ont adopté l'unité du *stoicheion* comme base de composition de la matière, ce que fait également Sorel, Aristote en revanche s'en éloigne

¹⁶ ARISTOTE, *Métaphysique*, Δ, 3, 1014b 6-8, p. 167.

considérablement. Comme on le sait, l'élève émancipé de Platon développe une explication *hylémorphique* des corps ; en deux mots – il en faut plus à Sorel pour régler le cas de l'ontologie scolastique – la *Matière première* serait individuée par une forme particulière, avec le concours du principe de *privation* (que Sorel ne manque au demeurant jamais de railler bruyamment¹⁷). Or c'est précisément cette ontologie basée sur le caractère *homogène* de la matière que Sorel récuse.¹⁸

Faute d'appuyer son raisonnement sur l'expérience, Aristote aurait postulé à tort l'existence d'une « Matière première et unique, de laquelle tout est composé » (p. 365). Le métaphysicien se serait « embarrassé dans l'abus et dans l'erreur, ayant voulu régler la Physique sur la Logique seule, sans se rapporter à l'épreuve des choses » (p. 364). Ses « Sectateurs » se trouvent dès lors taxés par Sorel de myopie logiciste, et sont accusés de méconnaître un principe ontologique fondamental, celui de la *diversité* première :

Mais cela ne se dit que d'autant que selon les axiomes de Logique, *Toute matière n'est toujours que matière, la substance n'ayant ni contrariété ni diversité*. Mais cette uniformité de matière ne se trouve que dans l'imagination des hommes, et non point dans la réalité, puisqu'il y a véritablement diversité de matière [...].¹⁹

Sorel va jusqu'à soupçonner Aristote, qui connaît parfaitement les théories corpusculaires de ses prédécesseurs, d'avoir pour ainsi dire censuré leurs axiomes :

Par toutes ces choses, il est très manifeste que ces deux dits des Anciens : *toutes choses sont en toutes choses*, et *toutes choses sont composées d'atomes ou indivisibles*, ont été ignoramment, ou plutôt malicieusement bafoués par Aristote.²⁰

Au-delà de l'amertume qu'elle recèle, il est plus difficile qu'il n'y paraît de déterminer dans quelle mesure cette allégation trouve un véritable fondement historique. Certes, comme nous l'avons indiqué, on ne saurait nier que l'interprétation aristotélicienne ménage dans le concept même de *stoicheion* la possibilité théorique de la division régressive, c'est-à-dire un horizon d'uniformité infinitésimale. Quant aux atomistes antiques, si l'on veut bien mettre entre parenthèses le fait, d'une part, que tous ne partagent pas la même doctrine, et, d'autre part, qu'ils sont loin de confondre – comme affecte de le croire Sorel – le concept d'*élément* et celui d'*atome*, il demeure pratiquement impossible de savoir s'ils envisageaient eux-mêmes leurs *minima* comme des

¹⁷ « Nous recherchons les causes desquelles toutes choses procèdent, et notre Aristote nous met en avant la privation, qui serait le principe de n'être point. Qui a jamais ouï parler d'une opinion si étrange [?] » (SCU_IV, p. 329-330). Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce raisonnement renvoient à cette même section de SCU_IV.

¹⁸ Sur les prolongements de la critique sorélienne de l'aristotélisme, voir nos chapitre II (section 2) pour la Logique, et IV (sections 1 et 2) pour la Physique.

¹⁹ SCU_IV, p. 365.

²⁰ SCU_IV, p. 300. La malhonnêteté intellectuelle prêtée à Aristote est un poncif de la critique sorélienne (SCU_IV, p. 316) : « mais [Aristote] a déguisé [les choses] qu'il avait apprises d'autrui, et il a tâché de faire passer pour impertinents plusieurs Philosophes de l'Antiquité, qui valaient bien autant que lui ou peu s'en faut. »

indivisibles stricts, ou s'ils en admettaient la *division intellectuelle*. Même A. A. Long et D. N. Sedley suspendent à cet égard leur jugement expert :

Bien que Leucippe et Démocrite aient presque certainement eu l'intention d'utiliser leur atomisme pour rejeter la prémisse zénonienne de la divisibilité à l'infini, on ne sait pas exactement si leurs atomes étaient indivisibles en quelque sens autre que physique. Puisque les atomes ont des formes et des tailles variées, ils peuvent difficilement avoir été considérés comme « théoriquement » indivisibles, ou sans partie. Ils étaient simplement trop durs pour pouvoir *se casser* en plusieurs de leurs parties.²¹

Sans entrer dans le détail d'une enquête qui excéderait le cadre de cette étude, retenons que l'auteur de *La Science universelle* fait porter à la scolastique aristotélicienne la responsabilité d'une thèse hégémonique contre laquelle il s'élève continuellement : celle qui admet au principe de l'Être une Matière première unique, homogène et indifférenciée, occultant la réalité des particules différenciées et finies dont Sorel croit le monde composé.

[3] L'enjeu du problème de la Matière première tient en quatre syllabes : *transmutation*. Il n'est pas exagéré de dire que le prétendu « changement qui se fait d'une nature en une autre »²², comme le définira laconiquement Furetière à la fin du siècle, obsède Sorel tout au long de sa carrière. C'est à peine forcer le trait que de résumer le projet de *La Science des choses corporelles* à une vaste objection adressée aux tenants de la Matière première :

[C]e n'est point avec appréhension que je nomme Aristote. Je déclare que la plus grande partie de mon livre de la Science des Choses Corporelles est contre ces [*sic*] opinions [...]. Je ne vois rien de plus bigearre [*i.e.* bizarre] que ce qu'il croit de son feu élémentaire, rien de plus absurde que les premières qualités qu'il donne à ses éléments, et la facilité de leur transmutation, et une infinité d'autres chimères qu'il s'est forgées, ou que ses commentateurs et interprètes lui ont fait dire.²³

Ce passage de l'« Avertissement » qui conclut, en 1634, le premier volume de l'encyclopédie de Sorel, donne la forme d'un véritable manifeste à une récrimination inlassablement réitérée au fil de ses publications : « sous l'ombre d'une matière première dont ils ont ouï parler », des « hommes ignorants » se persuadent eux-mêmes, et tentent « témérairement » de convaincre les autres, de la possibilité qu'auraient les éléments de « se transformer de l'un en l'autre », alors qu'« il se fait là une *séparation*, non point un changement ».²⁴ Selon Sorel, la transmutation des

²¹ LONG ET SEDLEY, *Les philosophes hellénistiques, I. Pyrrhon. L'épicurisme* [1987], traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2001, p. 93.

²² FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. TRANSMUTATION.

²³ SCU_I, « Avertissement », p. 400.

²⁴ SCU_I, p. 299-300. Nous soulignons.

métaux et des sucs offusque la raison et « répugne à l'expérience ».²⁵ Comme l'avait soutenu Antoine Villon, polémiste anti-aristotélien farouchement opposé aux cabalistes, « la première matière que les Péripatéticiens constituent pour principe subjectif²⁶ de la transmutation [...] est du tout controuvé, et sans aucun fondement ».²⁷ Or nombreux sont les prétendus magiciens, oculistes, alchimistes et autres « empiriques », ainsi nommés par Sorel, qui exploitent cette absurde légende pour « s'acquérir du renom, et pour persuader au peuple qu'ils [ont] trouvé tous ces beaux secrets, quoi qu'ils en [soient] fort éloignés ».²⁸ Dans le cadre de l'ontologie particulariste sorélienne, en revanche, respectueuse de la « consistance diverse des éléments »²⁹, il devient impossible d'argumenter rationnellement en faveur du libre échange de propriétés des corps ; intrinsèquement différenciées (« séparées ») les unes des autres, les particules élémentaires conservent immuablement leur substance propre et leurs caractéristiques individuelles. La Nature a ses lois, dont l'homme n'est ni le possesseur, ni le maître.

Au-delà de l'imposture ordinaire – ces charlatans qui s'enrichissent sur le dos du peuple crédule –, le problème qu'aperçoit Sorel concerne probablement une cause plus grave. On devine que les « miracles [que] promettent »³⁰ les alchimistes tendent à flétrir les prodiges relatés dans les Évangiles³¹, à dégrader le mystère de la transsubstantiation eucharistique, et à réduire la clef de voûte de la liturgie catholique – la communion – à une opération magique voisinant avec les rituels démonologiques. Le sujet est abordé avec légèreté et gaillardise dans *Francion* dès 1623, lorsque le héros entreprend de gagner l'admiration de ce « gros chrétien » de Valentin, qui prend pour des « miracles » les « petites gentilles » telles que « faire sonner l'heure dans un verre avec une bague » ou « transmuier l'eau en vin avec une poudre ».³² Cependant, l'auteur des *Talismans* paraît bien moins badin en 1636, lorsque, dédiant tous ses efforts au salut spirituel du public,

²⁵ SCU_IV, p. 355.

²⁶ L'adjectif « subjectif » employé par Villon traduit vraisemblablement le latin *subjectum*, qui est lui-même le terme traditionnellement employé pour transcrire le grec *hypokeimenon* dont Aristote se sert, parallèlement à celui d'*ousia* et de *hylè*, pour désigner la *substance* ou *matière première*, en l'occurrence ici sous l'angle de sa disposition à subir l'attribution de propriétés. Les commentateurs modernes d'Aristote emploient conventionnellement le terme de *substrat* plutôt que celui de *sujet* pour traduire la notion d'*hypokeimenon*.

²⁷ SCU_IV, p. 352. En 1624, Antoine Villon, Jean Bitaud et Étienne de Clave annoncent publiquement leur intention de soutenir quatorze thèses contre Aristote et Paracelse, afin de prouver *a contrario* la justesse de l'atomisme antique ; fait singulier, les challengers prévoient d'appuyer leur démonstration sur des expériences (al)chimiques. L'événement est interdit par le Parlement de Paris, et les thèses censurées par la Sorbonne. Sorel les reproduit dans son rapport sur les Novateurs en 1655 (SCU_IV, p. 352-355), et narre de manière détaillée les circonstances de l'événement quelque pages plus loin (SCU_IV, p. 355-356 et p. 443-44). Voir : KAHN, D., « La condamnation des thèses d'Antoine de Villon et Etienne de Clave contre Aristote, Paracelse et les « cabalistes » (1624) », *Revue d'histoire des sciences*, 55(2), 2002, p. 143-198.

²⁸ SCU_II, p. 187.

²⁹ SCU_IV, p. 366.

³⁰ SCU_II, p. 187.

³¹ Qu'on pense aux Noces de Cana, où Jésus transforme l'eau en vin, ou aux scènes de guérison ou de résurrection des récits évangéliques, qui voient la chair morte ou malade recouvrer la santé.

³² *Francion*, I, p. 83.

Sorel entreprendra sous le pseudonyme de « sieur de l'Isle » de « défaire pièce à pièce »³³ les thèses que le théologien cabaliste Jacques Gaffarel, protégé de Richelieu³⁴, expose dans *Des Curiosités inouïes* (1629) :

[P]our empêcher que des Esprits faibles n'en fussent gagnés, il intervint une censure de son livre par la sacrée Faculté de Théologie, laquelle ayant été publiée, elle autorisait tout ce qu'on pouvait écrire contre ses maximes ; et d'autant que beaucoup de personnes ne laissaient pas de s'arrêter à ces croyances superstitieuses, il était à propos que quelqu'un [*i.e.* Sorel] donnât des raisons pour les convaincre d'erreur et de fausseté.³⁵

Valentin pouvait certes passer pour un « idiot » dans l'*Histoire comique de Francion*, mais « il y a des gens qui font fort les capables, et ne se laissent pas moins abuser »³⁶ ; l'imposture règne, les simagrées charlatanesques prévalent sur les cérémonies religieuses, et certains bons esprits se laissent aveugler, séduits par le secours des puissances magiques « au lieu d'avoir recours aux bonnes œuvres » (p. 225). Le succès de l'œuvre hermétique de Paracelse gonfle les voiles de l'ordre de la Rose-Croix (p. 405), auquel la rumeur publique associait Descartes, et l'Église assiste au rabaissement de ses « hauts mystères », indignement comparés à « l'effet d'un petit morceau de plomb superstitieusement gravé » : ce n'est pas ainsi qu'il convient de témoigner son « respect » à « notre Sauveur Jésus-Christ » (p. 225-227). L'heure n'est plus à la raillerie ; lorsque des « esprits curieux » sont gagnés par ces erreurs, « il faut en avoir compassion, et tâcher de le ramener en la bonne voie » (p. 300). Le satiriste se fait ainsi apologiste par conviction morale et scientifique.

Si Sorel ne va jamais jusqu'à exprimer l'ambition orthodoxe de doter de preuves rationnelles et d'explications vraisemblables, adaptées au temps, les passages du texte sacré les moins corroborés par l'expérience quotidienne, il déclare néanmoins en termes explicites son souhait de traiter le domaine de la Nature à part du règne de la Grâce. Or la doctrine d'Aristote et de ses commentateurs ferait obstacle à cette précaution :

Que si on soutient qu'il n'y a qu'une seule matière à l'égard de Dieu, qui lui a donné telle forme qu'il a voulu, et qui la peut aussi changer quand il voudra, c'est passer à la puissance surnaturelle dont il n'est pas ici question, vu que l'on parle des conditions naturelles des corps élémentaires ou des Éléments, qui sont effectivement distinctes, et que Dieu ayant rendu telles, il ne les changera jamais pour les transformer de l'une en l'autre, si ce n'est

³³ [Sieur de l'Isle = pseudonyme de Sorel], *Des Talismans ou figures faites sous certaines Constellations*, Paris, Sommaville, 1636, p. 197. Le privilège date de 1634.

³⁴ MAURY, J.-C., *À l'origine de la recherche scientifique : Mersenne*, Paris, Vuibert, 2003, p. 45.

³⁵ BF, p 435.

³⁶ Talismans, p. 295. Les références paginales indiquées entre parenthèse dans la suite de ce raisonnement renvoient à Talismans.

pour faire un miracle ; et sans cela il montre assez son pouvoir de les conserver comme elles sont.³⁷

En première analyse, il nous semble donc que le retour sorélien aux « insécables » doit être compris comme le signe d'une opposition au *continuisme matériel* aristotélicien, terreau propice à la prolifération des charlatans, plutôt que comme indice d'une connivence avec le matérialisme épicurien ressuscité par la pensée libertine à la faveur de la « redécouverte » d'Épicure par Gassendi via Giordano Bruno. Le monde de Sorel est fait de parties réelles et diverses ; que celles-ci soient corporelles ou spirituelles, créées ou non par Dieu, relève d'un problème différent. Si les péripatéticiens peuvent s'autoriser la séparation par la pensée – toute métaphysique ! – de la matière et de la forme³⁸, Sorel refuse quant à lui d'admettre une matière non particularisée ontologiquement. Contre le logicisme de la physique scolastique qui fait le lit des alchimistes de tous crins, et dont « les rêveries contraires à la croyance des bons Chrétiens et Catholiques doivent être étouffées »³⁹, Sorel choisit la physique corpusculaire des opposants que se donne lui-même Aristote.

2. Divisibilité infinie de la *res extensa* cartésienne : la *partie* naturelle contre le *point* géométrique

Sorel n'est pas le seul à contester la validité de l'héritage « scientifique » scolastique en ce premier tiers du XVII^e siècle ; dès la parution du *Discours de la Méthode* en 1637, Descartes a donné bien davantage de visibilité à la critique de l'« École » aristotélicienne que n'a su le faire son contemporain avec *La Science universelle*, dont le deuxième volume paraissait la même année. Pourtant, si l'hostilité face aux enseignements péripatéticiens rapproche Sorel de Descartes, on ne saurait parler d'efforts conjoints ni de thèses partagées – la suite de notre étude procurera d'ailleurs maints exemples de cet écart sans égards.⁴⁰ S'agissant du problème ontologique qui nous occupe pour l'heure, l'adhésion sorélienne à une physique d'inspiration atomiste se comprend précisément comme une déclaration d'indépendance (ou de guerre ?) par rapport aux thèses du philosophe-géomètre, qui mettent l'Europe en émoi dès la fin des années 1630. En admettant la

³⁷ SCU_IV, p. 366.

³⁸ Sorel expédie de façon assez cavalière la théorie hylémorphique aristotélicienne. En témoigne l'exceptionnelle adresse à la deuxième personne du singulier, lorsqu'il est question de concevoir la distinction logique entre matière et forme (SCU_IV, p. 293) : « Si tu divises encore en ton esprit ce sujet, et en ôtes la forme, il ne te restera qu'un je ne sais quoi, qui est ce que le Philosophe a appelé Matière première. » Assurément, Aristote ne qualifie pas lui-même la *hylè* ou l'*ousia* de « je ne sais quoi ».

³⁹ Talismans, p. 199.

⁴⁰ Voir notre chapitre III sur les tares attribuées par Sorel à la personne de Descartes (section 4) et plus généralement aux mathématiciens (section 5). Nous examinons au chapitre IV le rapport de Sorel à la physique mathématique, notamment sur l'hypothèse du *vide* (section 1) et l'interprétation du *mouvement composé* (section 2). Enfin, nous envisageons la *méthode* cartésienne du point de vue sorélien dans notre chapitre V (section 1), après une rapide comparaison des positions respectives de chacun dans le domaine de la *théologie naturelle* au chapitre IV (section 5).

réalité physique des insécables, Sorel s'oppose en effet de manière frontale, et avec une précocité remarquable⁴¹, à la conception cartésienne d'une *matière in(dé)finiment divisible*.⁴² Ainsi, la même raison qui pousse l'auteur de *La Science universelle* à rejeter le postulat aristotélicien d'une Matière première homogène et unique le conduit à récuser les fondements de l'ontologie naturelle du spéculatif « Moderne » qu'est Descartes.

[A] La confrontation explicite de Descartes avec l'atomisme n'est connue des commentateurs actuels qu'à partir de la fin de l'année 1639, et occupe quelques lignes de sa correspondance avec Mersenne. Si Sorel fait preuve d'une telle vivacité en 1634 dans sa réfutation de la thèse de l'infinie divisibilité, il faut envisager que le contenu des *Météores* – qui comporte des propositions aux résonances atomistiques (en tout cas aux oreilles de Sorel) – avait pénétré le monde des savants parisiens bien avant sa parution en 1637 aux côtés du *Discours de la Méthode*. Sorel paraît avoir été du nombre des premiers informés. Après Sophie Roux⁴³, Frédéric de Buzon s'est penché sur la réfutation cartésienne de la « croyance en l'existence de parties insécables »⁴⁴ ; sans reproduire ici le détail de son analyse, on se contentera d'en signaler les aspects saillants. Précisons d'emblée que, dès l'Antiquité, la controverse touchant l'hypothèse atomiste comporte deux versants, toujours parfaitement distincts dans les débats du premier tiers du XVII^e siècle : le premier relève de la *logique* et de la *métaphysique*, quand le second concerne plus directement la *physique*.

⁴¹ Il est difficile d'estimer les proportions dans lesquelles circulaient les thèses cartésiennes, par voie manuscrite ou orale, dans les milieux savants parisiens que fréquentait Sorel. De passage à Paris en 1627 (séjour au cours duquel il rencontre Mersenne) et 1628, le novateur en mathématiques semble avoir communiqué largement ses idées bien avant les premiers traités publiés en 1637. À ce propos, notons que Sorel se donne pour objectif critique d'examiner « quelques [discours] avec assez de sévérité » en consacrant son énergie à « juger de toute sorte de discours faits de vive voix ou par écrit » (PH, p. 99). Il réitère la mention de doctrines orales en page 123 du même traité. Olivier Roux s'interroge lui aussi sur la connaissance orale que Sorel semble avoir eue des thèses cartésiennes, sans pour autant produire de réponse définitive (ROUX [2014], p. 116-117). Dans sa thèse non publiée, Michèle Rosellini effleurait déjà l'hypothèse d'une « réécriture du traité *Du Monde* » de Descartes, écrit aux alentours de 1632-1633, et non publié du vivant de son auteur par précaution idéologique, du fait de la condamnation de Galilée (ROSELLINI [*2003], p. 338). Le parallèle entre les œuvres publiées par Sorel durant la période 1634-1637 et les thèses non éditées de Descartes jusqu'à la parution du *Discours de la Méthode* et des traités qui l'accompagnent (1637) nous occupera tout au long de la première partie de notre étude ; les analyses que nous proposerons s'appuient uniquement sur les œuvres cartésiennes qui ont fait l'objet d'une publication du vivant de leur auteur (Descartes meurt en 1650), et dont Sorel a pu prendre connaissance durant les années de rédaction de *La Science universelle*. Pour cette raison, nous avons pris le parti d'écarter le traité cartésien *Du Monde et de la lumière* (éd. posth. 1664). Du point de vue méthodologique, soutenir l'hypothèse de l'influence des idées non publiées de Descartes sur Sorel relève déjà du défi ; il nous a donc paru préférable de renoncer à appuyer notre argumentation sur un texte – *Du Monde* – dont Sorel ne fait pas mention, et dont Descartes n'a pas lui-même eu l'occasion de contrôler la publication.

⁴² Sensible aux problématiques savantes de son temps, Furetière enregistre la face émergée de la controverse sur la divisibilité de la matière dans l'article DIVISIBILITÉ de son *Dictionnaire* : « Puissance passive qu'à une quantité d'être divisée à l'infini. On a du mal à comprendre la *divisibilité* infinie des corps. On conçoit un atome sans *divisibilité* à cause de sa dureté. » L'article DIVISIBLE incline plus nettement en faveur de l'opinion des cartésiens : « C'est un axiome en Philosophie, que la quantité est *divisible* à l'infini en parties proportionnelles : Mr. Descartes a dit plus sagement en parties indéfinies. » Une allusion aux *Principes* complète ce discret éloge.

⁴³ ROUX, S., « Descartes atomiste ? », in FESTA et GATTO (éds.), *Atomismo e continuo nel XVII secolo*, Naples, 2000, p. 211-273.

⁴⁴ DE BUZON, F. [2013], *La Science cartésienne et son objet. Mathesis et phénomène*, Paris, Honoré Champion, « Champion essais ». Surtout : « *Democritica* : la réfutation de l'atomisme », p. 243-269. *Hoc loc.*, p. 250.

La réfutation logique de la notion d'insécable constitue le socle de la conception cartésienne de la matière au sens métaphysique : définie comme *res extensa*, c'est-à-dire comme étendue géométrique homogène, la matière des corps ne saurait par définition être indivisible par la pensée. Seul le point mathématique résiste à la divisibilité : or celui-ci ne relève plus de la matière, son étendue étant nulle – le point se définit comme une mesure de quantité et non comme une quantité mesurable. On n'obtient aucune figure géométrique étendue en « additionnant » des points mathématiques. Descartes s'appuie sur la conviction que rien n'est indivisible *in re*, par les anges ou par Dieu, qui soit divisible par la pensée humaine ; c'est en ce sens qu'il peut affirmer à Mersenne, dans la lettre du 30 septembre 1640, qu'un « atome [...] ne peut jamais être conçu distinctement, à cause que la seule signification du mot implique contradiction, à savoir être un corps et être indivisible ». ⁴⁵ Il avait fallu attendre la publication des *Méditations métaphysiques*, au printemps 1640, pour que se trouve fixée et publiée, dans la VI^e *Méditation*, la thèse de la divisibilité in(dé)finie de la matière, par opposition au caractère indivisible de l'esprit (*corpus ex natura sua sit semper divisibile, mens autem plane indivisibilis*⁴⁶). Descartes déclare alors nettement ne rien pouvoir penser de corporel qu'il ne soit capable, par sa pensée, de diviser « en parties » : *nulla res corporea sive extensa potest a me cogitari, quam non facile in partes cogitatione dividam.*

La réfutation logique et métaphysique de la notion de *corps insécable* n'implique nulle preuve de l'existence physique effective de particules élémentaires indivisibles. Rien n'assure que les anges travaillent effectivement à l'actualisation, dans le monde réel, des divisions qui se présentent à notre esprit ; Gassendi admettait d'ailleurs lui-même la divisibilité in(dé)finie par la pensée, assez prudent pour ne pas contester à Dieu la toute-puissance qui lui garantit de pouvoir diviser en acte ce qu'il lui plaît de voir disjoint. La consistance physique de l'atome en tant que portion irréductible de matière engage toutefois la controverse sur un autre terrain ; c'est dans sa physique du mouvement que Descartes situe quant à lui sa réfutation des corps indivis. En 1644 paraissent les *Principia Philosophiae*, dont la seconde partie déploie une théorie continuiste du déplacement de la matière par colonnes circulaires – les fameux tourbillons (*vortices*) – où chaque partie progresserait dans le sillage immédiat de la partie qui le précède. Dans l'hypothèse où nul espace vacant ne saurait être créé (conformément au principe de conservation de la matière), il faut postuler que d'infimes parties de matières se glissent en sorte qu'elles occupent exactement les moindres interstices ; au besoin, ces parties se diviseront encore en plus menus fragments. Ce mécanisme de circulation suppose par conséquent qu'en cas de flux irrégulier, la matière se divise

⁴⁵ DESCARTES, AT III, p. 192.

⁴⁶ DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, éd. M. et J.-M. Beyssade, Paris, GF Flammarion, 1979/1992, « Méditation sixième », p. 200 : « [L]e corps, de sa nature, est toujours divisible, alors que l'esprit est entièrement indivisible. » Nous nous référons au texte latin établi par les éditeurs de ce volume, en nous réservant cependant la possibilité d'en ajuster personnellement la traduction française, comme il est d'usage dans les études cartésiennes.

en un nombre indéfini de parcelles innombrables pour assurer la complétion des places où s'effectue le mouvement.⁴⁷ Ainsi, c'est parce que Descartes nie l'existence du vide qu'il refuse la réalité des atomes, et qu'il plaide pour la divisibilité réelle de toute portion de matière. On ne s'étonnera donc pas de voir Sorel, tout à l'inverse, se positionner favorablement face à l'hypothèse du vide dès 1634, alors même que les expériences décisives dans ce domaine des sciences physiques n'auront lieu qu'après les années 1640.

[B] Face au monde cartésien, logiquement et réellement divisible à l'infini, Sorel, nous l'avons dit, postule un univers corpusculaire constitué d'unités naturelles discrètes, ultimement indivisibles. Quoique l'emploi de la notion d'*atome* dès 1634 témoigne déjà de l'incompatibilité de la physique sorélienne avec celle de Descartes, l'opposition de l'auteur de *La Science universelle* à la thèse de la division infinie ne trouve sa formulation explicite qu'en 1641. Sorel y complète en effet la section consacrée à la « Grandeur des corps principaux » par une glose (inexistante en 1634) – « À savoir si les corps peuvent être divisés à l'infini » – que lui inspire très probablement la diffusion de la doctrine cartésienne depuis l'année d'avant :

Plusieurs [...] ont dit qu'il n'y a si petit corps qui n'ait de parties, et ses parties d'autres parties, mais il faut croire qu'ils sont enfin divisés en des parties si menues qu'il n'y a rien de moindre. Quoi que nos instruments ne le puissent faire, nous jugeons que cela se peut par quelque autre moyen. Mais si nous ne divisons point assez les grains de terre, la moindre goutte d'eau étant raréfiée par le feu, ne vient-elle pas à des parties très-petites et indivisibles [?] Je dis bien plus. [...] Il est certain qu'il y a un point de lieu qui est indivisible, et où plusieurs parties ne sauraient tenir, d'autant que ce n'est qu'un point. Pourquoi les corps n'auraient-ils pas aussi des atomes ou des points ? [...] Il en est ainsi de chaque corps ; les raisons que l'on allègue contre ceci sont vaines et sophistiques. [...] Pour quelque raison que ce soit, il ne faut donc point croire que les corps soient divisibles à l'infini.⁴⁸

Soutenir la divisibilité infinie serait « troubler toutes choses ». Sorel rejette les paradoxes éléates classiques contre le mouvement, fondés sur la divisibilité infinie de l'espace et du temps, comme autant de sophismes complaisamment relayés par Aristote dans le livre VI de sa *Physique*⁴⁹, et directement démentis par l'expérience sensible. Zénon a tort : la vie nous confirme qu'une flèche

⁴⁷ DESCARTES, *Principia Philosophiae*, II, §33-34. Texte latin : AT VIII, 1, p. 59-60. Selon Descartes, « nous devons conclure qu'il faut nécessairement qu'il y ait toujours un cercle de matière ou anneau de corps qui se meuvent ensemble en même temps, en sorte que quand un corps quitte sa place à quelque autre qui le chasse, il entre en celle d'un autre, et cet autre en celle d'un autre, et ainsi de suite jusqu'au dernier qui occupe au même instant le lieu délaissé par le premier » (*Principes*, II, XXXIII, p. 90).

⁴⁸ SCU_I, éd. 1641, p. 74-75.

⁴⁹ Sorel n'ignore pourtant pas qu'Aristote rejette l'idée d'infini réel dans la matière créée ; résumant la doctrine du Stagirite sur les différentes façons de signifier l'infini, Sorel signale que « l'infini actuel, c'est une chose laquelle étant mesurée il y reste toujours à mesurer, et tel infini ne se trouve point dans la matière créée que par imagination » (SCU_IV, p. 295).

parvient bel et bien à son but, bien qu'elle ait assurément à franchir auparavant la totalité des demies-courses qui la séparent de sa cible. Sorel ne se satisfait pas des subtilités présocratiques, et se méfie de ce « Sophisme où [Zénon] voulait faire prendre l'espace qui est un et divisible à l'infini selon l'imagination, pour un espace divisé actuellement en parties infinies »⁵⁰. Contre ceux qui « se sont figuré qu'il n'y avait point de quantité si petite qu'elle ne pût être divisée », il objectait déjà en 1634 que « cette division ne subsiste que dans leur esprit » et que « l'on ne voit point qu'elle se fasse naturellement » ; grand ou petit, l'infini fait horreur à Sorel, qui n'approuve pas « que les esprits humains s'embarrassent dans les pensées infinies de cet Infini », car même les « choses cachées sont finies ».⁵¹ De Zénon à Descartes, en passant par l'aristotélisme, la conception contre-intuitive d'une matière infinie nourrit, d'après l'auteur de *La Science universelle*, des controverses vaines et contraires à l'orthodoxie.

Aux yeux de Sorel, toute analyse trouve son terme : c'est ce qui fait d'elle une opération humaine et rationnelle. Il confère à la notion de *partie* un statut théorique central à la fois en tant que *concept* (le monde est divisible par notre esprit) et en tant que *réalité* (le monde est réellement composé de portions). La *partie* existe indépendamment du processus actif de partition (notamment par analyse algébrique) ; elle se présente certes comme un concept relatif – au tout – mais elle exige une reconnaissance absolue, en tant qu'unité physique fondamentale subsistant *per se*. Pour le pédagogue des premières lignes de *La Science universelle*, c'est d'ailleurs la « diversité » des corps sensibles, reflet – ou corrélat – de la diversité élémentaire du monde constitué de *parties* non uniformes (« de chaque sorte »), qui doit frapper l'observateur :

Il faut qu'un homme regarde de tous côtés, et il trouvera à l'instant beaucoup de choses qu'il doit juger être corporelles puisqu'elles sont remarquées par les sens, et apercevant aussi leurs différences, il connaîtra combien elles sont de chaque sorte.⁵²

Saisies sous le concept de « nombre », les caractéristiques sensibles et quantifiables des phénomènes sont ce qui « se remarque le plus tôt » par n'importe qui, sans connaissances mathématiques spécifiques.⁵³ C'est précisément le fait que des quantités discrètes existent « à part »⁵⁴ les unes des autres qui doit fonder la démarche sorélienne d'analyse et de classement universel. Parce que le monde est fait de diverses *parties*, la raison humaine s'en saisit, les ordonne et les *comprend* au sens le plus littéral : elle en fait le tour, et ce cercle est fini. Si le monde était infini à l'échelle des hommes, il n'existerait pas de science universelle.

⁵⁰ SCU_IV, p. 297.

⁵¹ SCU_I, p. 54-55.

⁵² SCU_I, p. 3.

⁵³ SCU_I, p. 2.

⁵⁴ SCU_I, p. 5.

Au demeurant, Sorel soupçonne moins son adversaire d'hérésie que de mauvaise foi. Observant que, dans le traité des *Météores* (1637), Descartes n'aborde pas tant la formation des corps célestes qu'il ne décrit la « forme de leurs parties », l'auteur de *La Science universelle* aperçoit paradoxalement dans les thèses continuistes du novateur français « quelque rapport à la Philosophie d'Épicure touchant les Atomes »⁵⁵. Descartes en Démocrite ! Surprenante, l'assimilation était pourtant courante depuis 1637, ce en dépit des protestations de Descartes lui-même.⁵⁶ Sorel croit pourtant coiffer au poteau un atomiste qui s'ignore :

Cet auteur, ayant fait depuis une Physique, y a introduit partout la considération de quantité de petits corps dont il tient que les choses sont composées. Il les fait mouvoir en diverses manières, et en établit de particuliers dans chacun des systèmes, qu'il se figure en l'Univers [...]. Ayant proposé après, que toutes les parties de la matière s'étendent partout, et ont une fluidité nonpareille, il nie qu'il se puisse trouver des atomes ou des corps qui soient indivisibles, ce qui pourtant semble contraire à tant de corps qu'il introduit, aussi petits que l'imagination se les peut figurer.⁵⁷

Corporaliste, quoique continuiste ? Descartes aurait donc lui-même l'inconsistance révoltante du monde qu'il divise infatigablement en pensée ! À l'univers *déduit* que le géomètre suspend hardiment à des *points* sans matière, Sorel oppose un monde consistant et *senti*, formé de *portions* de nature. Quand le vertige le prendra, Descartes sera bien content de mettre le pied sur la terre ferme, dont il feint spécieusement – le terme « spécieux » est de Sorel – d'ignorer l'existence physique des morceaux.

3. Corpuscules uniformes des doctrines hellénistiques : la dégradation panthéiste

L'ardeur polémique de l'auteur de *La Science universelle* ne s'éteint pas en si bon chemin. [1] L'attachement qu'il porte à l'autonomie de son système « unique » le conduit à marquer plus nettement encore l'écart qui le sépare des philosophies atomistes, [2] élaborant dans leur sillage une physique élémentaire *éclectique*, hostile au platonisme mathématique, [3] dont l'arrière-plan onto-théologique diverge profondément du *panthéisme* stoïcien et du *polythéisme* superstitieux des amateurs de talismans.

⁵⁵ SCU_IV, p. 420.

⁵⁶ Sur l'« atomisme » prêté à Descartes, voir BUZON [2013] p. 243-246. Sans s'attaquer à l'atomisme en soi – dont nous avons vu qu'il ne met pas les thèses à l'épreuve avant 1640 –, Descartes se défend de compter au nombre des héritiers de Démocrite, Leucippe et Épicure, dans les pages mêmes des *Météores* (DESCARTES, AT, VI, p. 238-239) : « Sachez que je ne conçois pas les petites parties des corps terrestres comme des atomes ou particules indivisibles, mais que, les jugeant toutes d'une même matière, je crois que chacune pourrait être redivisée en une infinité de façons, et qu'elles ne diffèrent entre elles que comme des pierres de plusieurs diverses figures, qui auraient été coupées d'un même rocher. »

⁵⁷ SCU_IV, p. 420 et p. 422.

[1] De même qu'il rejette la matière homogène de la physique aristotélicienne, de même qu'il récuse la validité théorique d'une *res extensa* infiniment divisible, Sorel refuse également la théorie atomiste selon laquelle les atomes, substantiellement *uniformes*, se distingueraient uniquement les uns des autres par leur figure respective, leur ordre et leur position. La particularisation des corpuscules par des qualités relatives (secondes) ne le satisfait pas : les corpuscules élémentaires doivent selon lui se différencier par une qualité propre et première. Le chapitre XI de *La Sciences des choses corporelles*, intitulé « De la distinction des éléments », s'amorce avec une déclaration sans équivoque : « Les éléments sont à eux-mêmes leur matière ». ⁵⁸ Sorel précise plus loin qu'il ne convient pas de recevoir la thèse selon laquelle « tous les Atomes seraient de même sorte » ⁵⁹, et répète cette déclaration dans le deuxième volume de *La Science universelle* : « [les Atomes] n'ont jamais été tous semblables, de même que l'on s'imagine une Matière première susceptible de toutes les formes ». ⁶⁰

En opposant aux indivisibles neutres, postulés par l'atomisme *tel que Sorel le comprend* (c'est-à-dire fort librement), des unités élémentaires physiquement qualifiées et substantiellement distinctes, notre auteur ne se contente pas d'affirmer la divergence de sa théorie par rapport aux thèses de l'atomisme classique : il sous-entend en outre que Démocrite et ses successeurs – sans oublier Descartes, cet atomiste qui s'ignore, selon Sorel – partagent en définitive avec Aristote une même idée erronée de la Matière première, méconnaissant la *diversité* foncière du monde naturel.

[2] Sorel ne s'en tient pas à la seule critique : il pratique assidûment l'emprunt électif. Sa physique élémentaire prélève certains aspects, recevables aux yeux de l'orthodoxie, des corps de doctrines *atomiste* et *stoïcienne*, remodelant à partir de leurs concepts respectifs une théorie métissée, présentée comme entièrement neuve et originale ; tel est le Pégase de bataille requis dans la guerre que Sorel mène tout à la fois contre l'enseignement scolastique et contre les propositions cartésiennes. ⁶¹ Ainsi, séduit par le concept d'*atome*, l'auteur de *La Science universelle* n'est-il pas moins sensible à la puissante théorie stoïcienne des *quatre Éléments*.

Dans la tradition grecque, nous l'avons souligné précédemment, les termes d'*élément* (*stoicheion*), de *partie* (*meros*) et d'*atome* entretiennent des liens conceptuels étroits, parfois fort intriqués. Un

⁵⁸ SCU_I, p. 297.

⁵⁹ SCU_I, p. 316.

⁶⁰ SCU_II, p. 544. Il précise néanmoins que Dicarque allait plus loin que Démocrite en soutenant « que ces Atomes fussent différents de figure, et de situation » (SCU_IV, p. 293).

⁶¹ Comme nous en avons averti le lecteur, nous renonçons à étudier extensivement la généalogie de la physique sorélienne, en laissant ce soin aux historiens de la philosophie qui, comme Martine Alet, s'appliquent à détailler l'héritage corpusculariste « chimique » de la Renaissance décelable dans plusieurs des développements de *La Science universelle*. Il est possible, et même probable, que les efforts philologiques et la créativité éclectique déployés par Sorel pour assortir certains principes atomistes avec des propositions stoïciennes trouvent chez certains auteurs de la fin du XVI^e siècle des précédents remarquables. Le cas échéant, la doctrine de Sorel ne serait pas si « nouvelle » qu'il le prétend ; on pourrait y voir un Pégase emprunté, sans doute *renaissant*, dans la tourmente d'un combat antédiluvien.

problème surgit dès lors que l'on entreprend d'accorder les deux principaux modèles corporalistes hellénistiques : quels sont les véritables *minima* ultimes de la Nature ? Faut-il se satisfaire de la paire économique formée par les atomes et le vide, comme le soutiennent élégamment les Atomistes ? Ou au contraire, doit-on adopter le carré élémentaire des Éléments (Terre, Eau, Air, Feu), dont les Stoïciens ont légué à la postérité des descriptions aussi captivantes qu'élaborées ? Des « éléments » d'une autre sorte sont-ils encore envisageables ? En somme, qu'appelle-t-on un *élément* ?

Le fait est, déplore Sorel, que faute d'avoir « inventé un nom particulier pour chacun », on peut tomber fréquemment dans la confusion qui consiste à prendre incorrectement les « Éléments » pour les « Élémentaires ». ⁶² En d'autres termes, la nature incertaine des *minima* s'accompagne d'obscurités lexicales, au nombre desquelles l'homonymie trahit une véritable concurrence théorique parmi les modèles philosophiques en lice. De toute évidence, le trouble naît de la polysémie philosophique du terme de *stoicheia*, « éléments » au sens large, que les penseurs grecs s'approprient diversement, et inscrivent dans des régimes techniques de raisonnement peu comparables ; nous avons évoqué précédemment les pages du livre V de la *Métaphysique* d'Aristote, mais on ne saurait négliger sur ce sujet les efforts spéculatifs de Platon, ainsi que les enseignements des écoles hellénistiques. ⁶³ Le mot qui divise tant de grands esprits se rattache étymologiquement au champ notionnel de l'ordre et du rang (racine grecque *steich-*)⁶⁴ ; il est toutefois malaisé de déterminer si les *stoicheia* hellénistiques sont réputés rendre possible l'organisation ordonnée du monde phénoménal (auquel cas les éléments constituent l'origine, la condition première de l'ordre), ou s'ils sont seulement alignés conformément au *Logos* qui les précède ontologiquement (auquel cas ils manifestent l'effet de l'ordre cosmique plutôt que sa cause première). Les impondérables de la tradition manuscrite ne contribuent pas à clarifier de tels doutes. De manière générale, les *stoicheia* interviennent en tant qu'unités fondatrices et ordonnatrices dans presque toutes les disciplines traditionnelles du cursus antique, aussi bien dans les sciences de la nature (par ex. : théorie des quatre Éléments) qu'en géométrie et en mathématique (par ex. : les *Éléments* d'Euclide), en linguistique (les *stoicheia* désignent en grec les lettres ou les syllabes) ainsi qu'en logique et en rhétorique (les axiomes qu'intègrent les syllogismes sont des *stoicheia*). Suivant les orientations doctrinales, il y a néanmoins tout loisir d'envisager que ces *minima* supposent à leur tour des *minima* primordiaux.

⁶² SCU_I, p. 296.

⁶³ Sorel semble en revanche laisser de côté la sagesse inaugurale des Présocratiques, pourtant familiers eux aussi de la notion d'*élément*.

⁶⁴ DRUART, Th.-A., « La notion de 'stoicheion' (élément) dans le *Théétète* de Platon, *Revue Philosophique de Louvain*, 66, n°91, 1968, p. 420-434.

La colossale *Science universelle* et ses notices bibliographiques détaillées en témoignent : Sorel étudie de près les textes anciens, dont il est un collecteur persévérant. Certainement rudimentaires, ses connaissances de la langue grecque semblent toutefois suffisantes pour lui permettre de saisir – fût-ce pour y introduire lui-même des contresens – les enjeux d’une controverse philologique impliquant du lexique spécialisé, ainsi qu’on peut s’en convaincre à la lecture des *Talismans*.⁶⁵ Les conditions sont réunies pour donner tout loisir à sa plume tenace d’écouler une fois encore son encre contestataire. Ainsi Sorel ne cache-t-il ni sa perplexité ni son agacement à la lecture du *Timée* de Platon, dont il critique l’opinion contre-intuitive et abstruse concernant les « Éléments, et [l]es Mathématiques » :

Ensuite, [Platon] entreprend de montrer la disposition des Éléments par des moyens extraordinaires, mais faciles, dit-il, à comprendre à ceux à qui il parle. Sa méthode est d’enseigner leur génération en proposant des lignes, et des angles, des triangles et autres figures Mathématiques, comme l’Isocèle, le Scalène, et l’Isopleure. Il ne faut point douter que Platon n’ait entendu quelque chose de secret là-dessous, mais il n’était pas besoin d’en parler ainsi, et cela ne sert qu’à obscurcir davantage ce qui est assez malaisé à comprendre sans cela.⁶⁶

Assurément, Sorel n’est pas prêt à se laisser conter que les *éléments* soient réductibles à des entités mathématiques. Le caractère ardu du langage géométrique platonicien, inaccessible au commun des lecteurs, paraît révélateur d’impasses théoriques que l’auteur de *La Science universelle* a la politesse de compter au nombre d’ineffables « secrets », euphémisme dont se drapent pompeusement les apories pythagoriciennes du maître d’Aristote. Parfaitement oiseuse est donc, selon Sorel, la recherche platonicienne des « éléments des éléments »⁶⁷. En suivant néanmoins l’auteur de *La Science des choses corporelles* dans les méandres de son enquête au cœur de l’univers physique, on comprend que s’il importe bel et bien d’identifier « les Éléments des Éléments »⁶⁸, ce sera en des termes intelligibles au premier lecteur venu, et d’une manière qui résonne en chacun de façon immédiatement sensible.

C’est ici qu’interviennent les modèles corporalistes hellénistiques. Certes, il n’est pas toujours évident de saisir ce que Sorel entend par la recherche des « Éléments des Éléments », mais l’on peut établir *grosso modo* que, une fois les mathématiques mises à part, deux possibilités sont offertes : soit il s’agit d’isoler les *composantes constitutives* des *corps purs* (corps dont le nombre varie selon les traditions, allant généralement de un à cinq : Eau, Terre, Feu, etc.), soit il convient de

⁶⁵ *Talismans*, par ex. : p. 182 et 207. On conçoit mal que Sorel transcrive des mots en grec coiffés de leurs accents – comme c’est le cas dans ces pages – s’il ignore complètement cette langue.

⁶⁶ SCU_IV, p. 274.

⁶⁷ PLATON, *Théétète*, 203 b2, éd. M. Narcy, p. 1965, in : L. Brisson (dir.), PLATON, *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2011.

⁶⁸ SCU_I, par ex., p. 313, p. 317, p. 322, p. 342, etc.

cerner la *nature élémentaire* (liquide, terreuse, etc.) des *atomes*. Le problème s'éclairera tout à fait, pour autant que l'on signale par une distinction typographique – que Sorel s'épargne – les deux ordres d'entités onto-physiques distinctes que sont, d'une part, les « éléments », c'est-à-dire les corpuscules minimaux parfois comparés aux atomes, et, d'autre part, les « Éléments », assimilables aux corps premiers de nombreuses traditions (Eau, Terre, etc.). Sorel s'interroge donc à la fois sur les *Éléments* des *éléments*, et sur les *éléments* des *Éléments*. Ce questionnement élémentariste circulaire est caractéristique du fondationnalisme particulariste sorélien qui nous occupe dans l'ensemble de ce travail : dans sa quête des *parties ultimes* du monde naturel fini, l'auteur de *La Science universelle* n'hésite pas à examiner conjointement les *minima* d'ordres onto-physiques distincts sous la bannière d'un corporalisme conciliateur.

Pour échapper à une régression infinie et s'éviter de statuer arbitrairement sur la hiérarchisation ontologique de ces deux ordres de *minima*, une solution économique se présente à l'auteur de *La Science universelle* : loin d'être neutres, les atomes seraient eux-mêmes caractéristiques d'un Élément, et, réciproquement, les Éléments ne seraient pas purs, mais composés d'atomes.⁶⁹ L'Atomiste Démocrite et le Stoïcien Chrysippe s'en retourneraient dans leur tombe, mais peu importe : ces sages sont morts sans connaître la vérité catholique, et c'est aux novateurs éclectiques qu'il appartient de trier parmi leurs opinions...

Ainsi qu'ayant ruiné les temples des Idoles, l'on a pu employer les matériaux à bâtir des temples au vrai Dieu, et les sanctifier par leur dédicace, de même ce qui est écrit dans les auteurs païens en peut être extrait pour le service de la vraie Religion et de la parfaite sainteté. Les bons esprits étant éclairés naturellement de la vérité universelle dans quelque condition qu'ils soient, et même au milieu de leurs crimes, ne peuvent se défendre de la considérer, tellement qu'il n'est point étrange s'il en demeure quelque marque dans leurs ouvrages. Après cela c'est le devoir des hommes judicieux de prendre le soin d'en faire le choix.⁷⁰

Peu soucieux de respecter l'intégrité doctrinale de systèmes jugés de toute manière hasardeux (en tant que produits du paganisme), Sorel n'hésite pas à sauver ce que, selon son idée, l'Antiquité a avancé de moins invraisemblable aux yeux de la Modernité chrétienne. À cet égard, sous la plume de l'auteur de *La Science universelle*, l'éviction sans appel de la conception mathématique des éléments par Platon est révélatrice d'un (*dé*)*finitisme élémentaire*. Quand Kepler, Galilée et surtout Descartes obtiennent de stupéfiants résultats dans leurs recherches grâce à une approche mathématique de la réalité, adoptant précisément l'unité numérique comme *élément* fondamental de toute science, Sorel radicalise à l'opposé sa position corporaliste (physiciste). Au lieu de

⁶⁹ Nous détaillons ceci dans la section qui suit.

⁷⁰ SCU_IV, p. 237.

s'épuiser à décrire les *parties* des *parties* dont le monde serait constitué, démarche spéculative qui comporte le risque de réduire tendanciellement son objet à néant par des divisions infinies, Sorel fait le choix de *particulariser* doublement son unité élémentaire. En tant qu'*atomes*, d'une part, ses éléments subsistent comme les plus petites parties circonscrites et stables du monde : soutenir cette thèse, c'est exclure l'idée d'*infini* – le monde est donc fait de parties naturelles, entières et consistantes, en nombre limité. D'autre part, parce que ces atomes sont dotés de propriétés physiques qualitatives (en l'occurrence « Élémentaires »), le monde n'est pas non plus *indéfini* dans sa « texture » : ni homogène, ni indifférencié, il est toujours déjà substantiellement *particularisé*. Doublement particularisé, le monde sorélien bâti de pierres hellénistiques disparates s'oppose donc *doublement* à la *res extensa* cartésienne, infinie et indéfinie, dont la vogue s'affirme dans les cabinets érudits d'Europe.

[3] Sorel complète son examen critique des modèles physiques antiques (« L'Ancienne Philosophie ») par un jugement sévère porté sur les aspects de la doctrine stoïcienne qu'il écarte. Après Aristote et sa matière homogène, pâture de charlatans impies, après l'Atomisme trop grossier pour apercevoir la diversité des corpuscules dont le monde est formé, et en suite de Platon, empêtré dans des parties de nombres qui n'existent nulle part autrement qu'en Idée, voici la « troupe Stoïque »⁷¹ et son péché insigne : [A] un *panthéisme* confinant à l'idolâtrie, [B] menant tout droit au *polythéisme* et aux superstitions talismaniques.

[A] L'École du Portique concède à un Élément spécifique, le Feu (Πῦρ, [*Pur*]), associé à Zeus et au Logos, le statut suréminent de divinité « conten[ant] en soi les semences universelles dont tout [serait] produit »⁷². Peut-on envisager une thèse plus impie, s'indigne Sorel, que celle qui assimilerait Dieu aux composantes mêmes de la matière du monde ? Dieu peut-il être réduit à des lopins de terre et à des gouttes d'eau, dans la composition desquels intervient toujours l'Élément Feu ? Le Créateur se particularise-t-il lui-même *réellement* dans ses créatures innombrables ? L'idée seule en est sacrilège :

Nous ne commettons pas ce blasphème de dire qu'ils [*i.e.* : les éléments] soient des parties de la Divinité.⁷³

Sorel dénonce moins le matérialisme de cette position philosophique⁷⁴, qu'il ne met en garde contre les germes d'un panthéisme à peine voilé – dont nul Stoïcien, au demeurant, n'aurait l'idée

⁷¹ SCU_IV, p. 246.

⁷² SCU_IV, p. 242.

⁷³ SCU_IV, p. 242.

⁷⁴ Les spécialistes des sciences philologique et philosophique d'aujourd'hui ne se prononcent pas formellement sur la possibilité que les corpuscularismes antiques, épicuriens ou stoïciens, exigent ou au contraire excluent une interprétation matérialiste au sens moderne. Bernard Besnier entame son étude de la matière des stoïciens en soulignant que « la physique stoïcienne devrait être caractérisée plutôt comme un coporalisme que comme un « matérialisme » (BESNIER, B., « La conception stoïcienne de la matière », *Revue de métaphysique et de morale*, 1/2003,

de se défendre. Divinisation du grand « Tout » (*pan*), le panthéisme subordonne dangereusement l'élément à l'ensemble (qui seul prévaut), « départicularise » pour ainsi dire le monde naturel, dont il réduit la caractérisation ontologique à la seule faculté subalterne de contenir une parcelle du Total. Masque grossier de l'hylémorphisme aristotélicien et de son universalisme homogéniste (les Stoïciens ne supposent-ils pas quatre Éléments « qui tous ensemble viennent d'une même matière non faite ni composée, mais diversifiée en eux »⁷⁵ ?), le corpuscularisme onto-théologique du Portique engage de surcroît à confondre le signe et la chose dans un culte idolâtre des portions de réel.

[B] Du panthéisme idolâtre stoïcien au *polythéisme*, le pas est aisé à franchir. Qui adore le grand *Tout* peut bien *tout adorer*, versant alors dans le péché que condamne le deuxième Commandement de la Bible, et dont *Les Pensées chrétiennes* propose un commentaire pédagogique fouillé. Si les Grecs « se contentaient d'avoir des Dieux pour toutes les parties du monde, et pour les divers effets de la Nature », la tendance s'est aggravée au temps des Romains, qui « avaient même des Dieux pour les gonds de leurs portes, et pour leurs cloaques ».⁷⁶ On ne se prononcera pas sur la nature des *parties* les plus secrètes que ces superstitions indignes de la grandeur du Dieu chrétien risquent de faire adorer. En somme, l'hyper-particularisation superstitieuse du monde phénoménal à travers diverses divinités équivaut à la négation même du concept de *particulier* ; à l'inverse du *singulier* (résolument irréductible), le *particulier* suppose sinon la résomption du moins la *participation* à un unique tout – en l'occurrence Dieu.⁷⁷

Sorel s'inquiète notamment de la persistance, jusqu'à son époque, d'un polythéisme naïf et idolâtre de cette même veine, dont il a repéré les traces au cœur des pratiques médicales recourant à des talismans. Certains hommes sont en effet « si superstitieux de croire que contre chaque maladie et chaque funeste accident, il faille avoir un Talisman pour préservatif ».⁷⁸ À ce régime, les personnes crédules finiront avec « plus de béatilles autour d'eux qu'un pèlerin de Sainte Reine », et dans l'attente du soulagement universel qu'apportera l'invention d'un « Talisman général pour le corps », il faudra se procurer une « cuirasse complète sur laquelle les diverses figures [seraient] gravées en leur lieu propre » de manière à « préserver [...] chaque membre de leur maladie particulière ». Un peu à la façon de Michel Foucault dans *Les Mots et les Choses*, Sorel perçoit ces fausses croyances dans la singularité des similitudes comme un donquichottisme épistémologique attardé, bien peu économique à l'heure où la « vraie science » s'émancipe de la

n° 37, p. 51-64, §1), quand Pierre-Marie Morel rappelle en liminaire de sa propre analyse que les épicuriens « ne parlent pas eux-mêmes de 'matière' » (MOREL, P.-M., « Corps et cosmologie dans la physique d'Épicure : Lettre à Hérodote, § 45 », *Revue de métaphysique et de morale*, 1/2003 (n° 37), p. 33-49, § 1).

⁷⁵ SCU_IV, p. 244-245.

⁷⁶ PC, p. 143.

⁷⁷ Sur l'écart conceptuel entre *singulier* et *particulier*, voir notre chapitre II (section 1).

⁷⁸ PC, p. 298.

phénoménalité semelfactive, à la faveur d'une rationalité désormais plus systématique. Et de se gausser :

Mais à moins que d'être Chevalier errant, ce serait une grande incommodité d'être toujours armé, et d'ailleurs l'on peut objecter qu'il faut que chaque talisman soit distinct pour opérer distinctement, et qu'il ait sa matière particulière.⁷⁹

En clair, on ne saurait confondre l'Auteur de la Nature avec les portions de celle-ci, ni faire prévaloir le Total sur ses propres parties (panthéisme) ; de même, on se gardera d'incliner au vice inverse consistant à fractionner à l'excès le lieu de Sa manifestation et de multiplier superstitieusement les singularité épiphaniques (polythéisme). Sous les espèces *particulières* du mystère trinitaire, la Révélation chrétienne enseigne bien plutôt à déchiffrer le signe composé du pouvoir infini d'un Créateur unique. Hiérarchie et pondération onto-théologiques ménagent sa place à chaque « pièce » particulière du monde :

S'il est donc certain qu'il y a des qualités diverses, il ne faut pas penser que ce soient des divinités : il faut croire que ce sont des puissances inférieures à une autre qui est souveraine et infinie, laquelle préside dessus toutes, et cela est aussi très nécessaire, car nonobstant leur discord elle les entretient dans leur devoir, si bien que ces pièces différentes composent le monde.⁸⁰

Contrairement aux Stoïciens, c'est en *démiurge* distinct de sa Création que Sorel envisage le Dieu chrétien, et non sous la forme d'un principe pneumatique « agissant dans la matière » en la particularisant.⁸¹ L'ironie philosophique n'est jamais loin quand il a été question de Platon : si Sorel méprise les éléments mathématiques de l'auteur du *Timée*, il en admire la conception du divin Créateur, claire et évocatrice pour un lecteur chrétien.⁸² C'est donc peu dire que l'onto-théologie sorélienne fait feu de tout bois... à condition d'éviter le Πῶρ stoïcien et la ὕλη aristotélicienne !

4. Le prototype ontologique sorélien : cinq principes naturels

Après ce triple examen des enjeux polémiques liés au particularisme ontologique de *La Science universelle* dans le contexte immédiat de sa parution, il convient d'exposer le corps doctrinal proprement sorélien à partir duquel se déploie le propos, souvent erratique et touffu, de *La Science des choses corporelles*. Dans un esprit d'économie et de synthèse, il paraît opportun de réduire les

⁷⁹ Talismans, p. 299.

⁸⁰ PC, p. 58.

⁸¹ LONG ET SEDLEY, *Les philosophes hellénistiques, II. Les Stoïciens* [1987], traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2001, p. 252, 260-261.

⁸² Sur la théologie sorélienne de la Création, voir notre chapitre IV (section 5) en plus de la section 5 du présent chapitre.

développements soréliens à cinq axiomes fondamentaux. Ces *cinq principes naturels* rendent compte d'un ordre premier, inaltérable et universel : celui que Sorel distingue dans la substance des corps au niveau le plus fondamental de la stratification physique du monde. Ces cinq principes naturels sont loin de valoir uniquement dans le monde des corps élémentaires : leur force de loi s'éprouve tout autant, suivant un schème analogique rigoureux, à l'échelle des individus humains et de la société entière. Nombreux sont les faits anthropologiques saillants, les inviolables règles morales, les mécanismes politiques et les secrets poétiques – que l'auteur de *La Science universelle* s'emploie à illustrer dans ses histoires (nationales, comiques et galantes) ainsi que dans ses essais en tous genres – susceptibles de gagner en clarté à la lumière de ce que nous pourrions appeler l'« alphabet ontique » sorélien. Sous l'expression de *principes naturels*, nous présentons donc ici les cinq *éléments* d'un langage à partir duquel s'énonce l'intégralité du monde sorélien.

[1] Les particules élémentaires soréliennes sont de deux sortes : les *solides* (parfois qualifiés de sèches) et les *humides*. Les solides entrent principalement dans la composition de l'Élément Terre ; les humides se trouvent en majorité dans l'Eau. Aux yeux de Sorel, le nombre *deux* a son importance ; il serait parfaitement ridicule et arbitraire, ainsi que s'en gaussait déjà le chimiste et médecin Étienne de Clave⁸³, d'admettre quatre points cardinaux au seul prétexte que les hommes dénombrent quatre saisons, quatre humeurs ou quatre directions. Cardan s'approchait du but en postulant trois éléments⁸⁴, mais c'est au naturaliste calabrais Bernardino Telesio (1509-1588), dont le *De rerum natura justa propria principia*⁸⁵ figure à l'Index depuis 1593, qu'il revient d'avoir le premier combattu Aristote en opposant à sa supposée Matière première deux principes ontologiques fondamentaux, le chaud et le froid, qui ressuscitent à bien des égards le dualisme parménidien.⁸⁶ Du point de vue de Sorel, il semble ainsi possible d'établir une généalogie des opposants de l'aristotélisme à la seule considération du nombre de principes ontologiques adoptés.

Néanmoins, comme le montre l'exemple des superstitions talismaniques, la multiplication excessive de ces entités constitutives apparaît aussi oiseuse et irrationnelle que leur réduction à un principe unique. Une multiplicité de substances produirait un désaccord nuisible : « elles agiraient incessamment l'une contre l'autre, et celle qui se trouverait la plus forte ruinerait ses compagnes ». ⁸⁷ Le nombre *deux* suffit à établir la notion fondamentale de *différence* (à l'autre), et donc de *propriété* (à soi). Si Sorel nie l'homogénéité pure de la matière première, il n'admet pas

⁸³ SCU_IV, p. 432.

⁸⁴ SCU_IV, p. 378.

⁸⁵ C'est-à-dire : *De la nature des choses selon leurs principes propres* (Rome, 1545).

⁸⁶ SCU_IV, p. 369

⁸⁷ SCU_I, p. 399. Les références paginales signalées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même volume.

pour autant l'idée que celle-ci soit multiple et plurielle : elle est littéralement *di-verse*, duale. La *complexité* n'intervient qu'au niveau ontologico-physique supérieur, lorsqu'un tiers principe (l'Air) est introduit dans la théorie sorélienne pour accroître les possibilités combinatoires élémentaires. Ainsi l'axiome premier du modèle de Sorel tient-il en quelques mots : « il y a une trop grande distinction entre la sécheresse et l'humidité pour être la même chose. Ce sont les deux qualités qui constituent les vrais éléments » (p. 343). Là, faut-il ajouter, réside peut-être la clef de l'univers textuel du polygraphe, irréductiblement partagé entre une œuvre « solide » et des ouvrages composés « à plaisir ». ⁸⁸

[2] Les deux corpuscules élémentaires postulés par Sorel sont « extrêmement purs » et auto-subsistants. À défaut d'apercevoir empiriquement cette pureté, il convient de se la « figurer dans l'esprit » (p. 297). Ces « pures portions » (p. 297), sans équivalents naturels en termes de simplicité, subissent certes des modifications accidentelles d'ordre quantitatif, telles que la raréfaction et la dilatation, mais ne sont en aucun cas affectées dans leur substance, ni même dans leurs qualités. ⁸⁹ Elles demeurent invariablement « très-différentes, et les unes ne peuvent point être changées aux autres » (p. 313). Quelques années avant que Descartes fonde sa méthode générale sur la représentation d'idées claires et distinctes, c'est dans la paire élémentaire des particules humides et sèches que Sorel trouve ce que nous serions tentée de nommer les « entités pures et très-distinctes » à partir desquelles la raison humaine peut entreprendre de comprendre le monde. L'unité rationnelle cartésienne est une idée ; celle de Sorel, un corpuscule réel et qualifié.

Cependant, on aurait tort de croire à la complète autonomie de ces particules premières. Comme l'a bien vu Martine Alet, *La Science universelle* repose sur le « postulat du mélange » ⁹⁰. « La Nature l'a ordonné ainsi », déclare Sorel : « les Atomes ne seraient propres à aucune chose s'ils n'étaient ramassés [...] en grains plus gros » (p. 317). Le deuxième principe de la physique sorélienne suppose donc que *la consistance propre* se fait par *couplage*. De l'avis de Sorel, « tous les [é/É]léments ont quelque chose d'emprunt pour les tenir en leur consistance » (p. 329). ⁹¹ Sorel martèle cette idée : *la consistance commence avec le mélange*. Il faudra s'en souvenir au moment d'étudier le positionnement sorélien en matière de collaboration scientifique ⁹², son attachement au fonctionnement collégial des institutions publiques (telle l'Académie) ⁹³, sa version du mythe

⁸⁸ Voir notre chapitre IX.

⁸⁹ SCU_I, p. 344 : « La chaleur ou la froideur y apportent quelque mutation, comme de les resserrer ou de les étendre, mais cela ne leur ôte point pourtant leur vraie constitution qui est immuable et très-distincte. »

⁹⁰ ALET [2014], p. 39.

⁹¹ Également : « [...] Ils ne laissent pas de tenir quelque chose l'un de l'autre pour garder leur consistance » (SCU_I, p. 297) ; « l'on ne les saurait séparer : les unes servent pour retenir les autres », quoique « chacun » conserve sa propre « consistance » (SCU_I, p. 312-313).

⁹² Voir notre chapitre III.

⁹³ Voir notre chapitre VIII.

national français⁹⁴, et, très largement, sa conception participative de la vie civile ; dans le domaine de l'écriture, sa poétique des « genres mêlés » et sa rhétorique de la *variété* doivent elles aussi beaucoup à ce postulat ontologique du mélange.⁹⁵

[3] Mais comment garantir la solidarité des parties du mélange ? Sorel a retenu la leçon du *Timée* : « il est impossible d'assembler deux corps fort différents sans un tiers qui soit comme un lien ou milieu qui les assemble ». ⁹⁶ Dans sa propre théorie, le rôle de tiers liant est assumé par l'Air. Celui-ci n'est pas un corpuscule élémentaire de rang comparable aux particules humides et sèches, mais il intervient directement en tant qu'« Élément », « Corps principal » ou, pour mieux dire, en tant que « pièce du Monde ». ⁹⁷ Cet Élément fonctionne principalement comme un *auxiliaire combinatoire* offrant aux deux éléments fondamentaux le champ de liberté nécessaire à « leurs diverses situations » ⁹⁸. Chacune de ces trois entités participe individuellement à une scène ontologico-physique première, qui consacre la solidarité de l'ensemble ainsi composé :

La terre est la base et le fondement des corps composés ; elle en est aussi le plus souvent la matrice ; l'Eau aide avec elle à leur composition, et leur donne la nourriture qui leur tourne en accroissement. L'Air est le champ destiné pour la liberté de leur mouvement, et il sert encore à les recréer et à renouveler leurs esprits. ⁹⁹

Tel est le troisième principe naturel sorélien : *la liberté est la condition du lien*. Sans l'Air, rien n'est solide ; la fermeté suppose la circulation de l'air libre. Le temps viendra de rappeler cette loi d'airain au graphomane intensément systématique qu'est l'auteur de *La Science universelle*.¹⁰⁰

[4] Dans les composés, l'un des principes élémentaires « domine »¹⁰¹. Or Sorel est formel sur ce point : le principe dominant imposera sa nature au composé en tant qu'*ensemble*, mais n'affectera en aucun cas la nature propre de chaque *partie* individuellement. Aucune substance n'a « le pouvoir de changer l'essence de celles qui sont au dessous d'elles » (p. 339). Concrètement, un composé où le sec dominerait serait identifiable comme Terre, mais l'humide qui participe de ce mélange n'en perdra pas pour autant son humidité. Nul principe élémentaire n'est susceptible de « souffrir [ir] aucun changement par l'action d'un Corps plus puissants » (p. 297). Chaque principe participant aux mélanges persiste dans ses propriétés singulières, indépendamment de la nature du tout qu'elle contribue à composer. La domination élémentaire est donc *intransitive*. Dans la

⁹⁴ Voir notre chapitre X.

⁹⁵ Voir notre chapitre IX.

⁹⁶ SCU_IV, p. 269

⁹⁷ SCU_I, p. 324 et p. 329.

⁹⁸ PH, p. 121.

⁹⁹ SCU_I, p. 333.

¹⁰⁰ Voir notre chapitre V.

¹⁰¹ SCU_I, p. 343. Les références paginales signalées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même volume I de 1634. Les renvois à d'autres textes sont indiqués en note.

Nature, *la supériorité est une dominante, non une domination* : ainsi peut être formulé le quatrième axiome naturel sorélien. Un élément « domine » au sens que précisera Furetière en quatrième place dans son *Dictionnaire* :

On le dit aussi des choses qui ont quelque avantage ou éclat sur les autres. Il y a toujours quelque humeur qui *domine* dans un tempérament. Le sené *domine* dans ce médicament. Le bleu *domine* dans cette garniture.¹⁰²

Dans une garniture où dominerait le bleu, le rouge n'en existe pas moins, et celui-ci ne tire pas davantage sur le violet du fait de sa seule contiguïté immédiate avec le bleu. L'acception sorélienne du verbe « dominer » dans le contexte d'une ontologie-physique générale exclut formellement qu'un principe élémentaire, par sa seule *qualité*, ou du fait de sa *quantité* (proportionnellement plus élevée qu'un autre dans tel ou tel composé), puisse se trouver en position d'aliéner la nature d'un autre, ou de plusieurs autres, au sein du même composé. Sorel s'oppose ainsi aux alchimistes, qui soutiennent par exemple que s'exerce un certain « effort », c'est-à-dire une *force*, « lorsqu'un élément sera mis proche d'un autre plus grand en quantité, lequel par conséquent dominera sur le petit, et le rendra pareil à soi » (p. 308) ; il est faux de penser que « celui qui surpassera l'autre excessivement en quantité aura toujours l'avantage » (p. 309). Aux yeux de Sorel, la dominante élémentaire ne désigne donc pas un *rapport de force* entre les parties, mais la *prévalence* de l'une à l'échelle de l'ensemble : il n'existe ni qualité éminente, ni effet de majorité capables d'entamer l'intégrité des propriétés individuelles des parties du composé. Ceux qui croient à l'efficacité d'une puissance d'aliénation effective et réelle d'une partie sur les autres croient aux pouvoirs magiques de la transmutation ; pour Sorel, il y a là une erreur, doublée d'une impiété. Dans le champ politique, d'ailleurs, un tel exercice de la force sied mal à un « potentat » catholique :

Car si la force avait la permission d'aller seule, aucun petit prince ne pourrait subsister auprès d'un grand potentat, et les plus amples monarchies ne seraient composées que de grands larcins. Cette procédure ne peut être exercée que parmi les Turcs et les autres barbares, qui n'ayant pas la croyance que l'on doit avoir de Dieu, ne gardent ni foi ni justice aux hommes.¹⁰³

Dans l'aire d'influence du très chrétien royaume de France, assure Sorel en 1642, n'importe quel « petit prince » de mérite aura en revanche l'assurance de « subsister » auprès du « grand potentat » bourbon. Le message s'adresse, en direction du sud, aux Catalans rebelles à la couronne d'Espagne, et, au nord, aux habitants des Flandres, que ce même impérialisme réduit

¹⁰² FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. DOMINER.

¹⁰³ *La Défense des Catalans, où l'on voit le juste sujet qu'ils ont eu de se retirer de la domination du Roi d'Espagne, avec les droits du Roi sur la Catalogne et le Roussillon*, Paris, Sercy, 1642, p. 254. Suivi de *Remontrance aux Peuples de Flandres, avec les droits du Roi sur leurs Provinces*.

apparemment à la misère dans un lourd climat d'oppression. Dans son double appel à l'indépendantisme des « provinces » amies, Sorel promet, au nom du Roi de France, la protection et le soutien qu'il est irréaliste d'espérer de l'« impie » dominateur Castillan, ce barbare d'Europe, piller d'églises et implacable persécuteur des libertés civiles. Dans l'ordre de la Nature, la *domination* espagnole doit faire place au *droit d'autorité* français.¹⁰⁴

[5] Enfin, si la *force* n'a pas d'effet au sein d'un composé, c'est-à-dire entre ses parties d'égale importance ontologique, il existe toutefois un principe susceptible de faire effort sur ces mélanges depuis l'extérieur : c'est le Feu. Ce corps « agit sur les autres, et [...] leur donne du mouvement et de la force »¹⁰⁵. Cette force exercée et communiquée aux *parties* des corps par le Feu ne provient donc pas d'une partie du composé lui-même. De fait, le Feu n'est pas « du rang des Premiers Corps sinon en tant qu'il agit, non pas qu'il soit partie du composé » (p. 342) ; il n'équivaut pas aux autres « Éléments », dont « il n'augmente point la masse par sa présence »¹⁰⁶.

Cependant, Sorel affirme aussi que « le Feu n'est point une substance particulière qui soit autre que la Terre, l'Eau et l'Air » ; il faut entendre par là que le Feu ne constitue pas une partie des composés, mais qu'il est lui-même un composé des corps élémentaires. Plus précisément encore : le Feu « ne saurait subsister sans les autres » (p. 329). Il s'agit là d'une relation de *dépendance* et de *besoin*, non d'une participation : « le Feu dépend entièrement de la matière où il est attaché », il a « besoin de quelque chose de solide pour l'arrêter » (p. 334-335).¹⁰⁷ Ainsi, quoique le Feu jouisse d'un statut « à part » des autres principes élémentaires, il faut considérer que cette éminence de nature est contrebalancée par la relation de dépendance à laquelle l'assujettit sa nature.¹⁰⁸

Cette situation implique ainsi que l'action *destructrice* du Feu trouve ses limites dans celles des corps combustibles dont celui-ci s'alimente¹⁰⁹ – Sorel juge d'ailleurs impossible qu'il « les puisse ruiner tous »¹¹⁰. On comprend ainsi que la force exercée par le Feu sur les autres corps n'est pas formellement *transcendante* ; cette force est également soumise aux lois naturelles d'interaction des corps. De plus, si l'action du Feu semble échapper à la loi de la conservation des propriétés individuelles – le Feu exerçant davantage qu'une *domination intransitive* –, il faut souligner que cet

¹⁰⁴ Voir notre chapitre X (section 2).

¹⁰⁵ PH, p. 121.

¹⁰⁶ PH, p. 120.

¹⁰⁷ Plus loin : « [...] il est engendré de nos Éléments *inférieurs* dont il dépend, et ne saurait demeurer sans eux » (SCU_I, p. 337 ; nous soulignons).

¹⁰⁸ Alors qu'il demeure évasif sur cette question en 1634, Sorel précise en 1655 que le Feu possède une « qualité plus relevée que celle de l'Élément » (PH, p. 120). Celui-ci ne se tient donc pas seulement « à part » des autres : il leur est également « supérieur » en ce sens qu'il « est capable de détruire les autres Corps » (PH, p. 124).

¹⁰⁹ La compétence destructrice du Feu est présentée dans les termes suivants par Sorel (SCU_I, p. 338) : « Au reste si les autres Corps servent à la composition de celui-ci, il ne sert point de même à la composition d'aucun : Au contraire en quelque lieu qu'il soit, lorsqu'il agit le plus puissamment, il n'est propre qu'à les détruire, et à séparer les vrais Éléments les uns d'avec les autres, et il en est de même de tout le feu que nous excitons par quelque artifice, ou qui se fait par accident. »

¹¹⁰ PH, p. 124.

agent destructeur risque toujours de sacrifier sa propre nature au cours du processus de combustion. La raison en est simple : « ce feu qui s'élève s'éteint incontinent étant privé de sa matière ». La combustion apparaît comme la réalisation de la puissance de destruction du Feu, tout autant que la perte de son pouvoir : dès lors que le Feu « s'élève, il se perd », c'est pourquoi « il a encore plus d'affection à embrasser la matière qui le peut nourrir » (p. 336-337). En un mot, la force du Feu est soumise à un équilibre précaire, bien loin de l'autonomie absolue que sa supposée élévation fait envisager à certains.

Sensible aux enjeux hiérarchiques soulevés par le principe igné, c'est avec grande attention que Sorel examine le phénomène d'élévation de la flamme. À ses yeux, le feu ne monte pas à la verticale en vertu d'une supposée suréminence principielle, comme le pensent les tenants de la théorie des lieux. Premièrement, il faut bien voir que « les substances ne se placent pas les unes au-dessus des autres avec un ordre régulier » : l'Eau voisine avec la Terre, « l'Air s'y est mis aussi, et le Feu y peut être semblablement » (p. 335). Le *postulat du mélange*, que nous avons mis en évidence au niveau des particules élémentaires, vaut également au niveau supérieur des Éléments et des corps ; une telle mixité exclut la possibilité d'un étagement hiérarchique fixe des corps qui forment les parties du monde. Il y a encore une autre raison de douter que le feu soit pris du « désir de s'élever » vers sa région supposée la plus haute (p. 336). Étudié correctement, ce mouvement ascendant apparaît comme le résultat des efforts de la flamme pour « se dégager de l'Air grossier qui est plus lourd », conformément à l'« ordre de la nature » qui règle l'espacement des corps « selon leur pesanteur » (p. 335-336). Dans un milieu où l'Air serait plus « atténué » et moins lourd, le Feu « s'étendrait aussi bien en bas comme en haut, et autant d'un côté que d'autre ». La « figure pyramidale » que les Stoïciens aperçoivent dans le contour des flammes n'a donc rien d'essentiel¹¹¹ : « ces raisonnements de l'éminence d'un Corps au dessus d'un autre ne sont guère valables. Tous ceux qui sont voisins sont obligés de se céder mutuellement » (p. 94). En d'autres termes, cette figure triangulaire peut être formalisée dans le langage quantitatif des poids et des mesures ; ceux qui la décrivent dans un vocabulaire qualitatif sont des romanciers, des rêveurs. À partir de cette analyse de la nature du Feu, on peut énoncer le cinquième et dernier principe de la physique sorélienne : *toute force exercée est une sujétion*.

Résumé à ces cinq principes, l'abécédaire sorélien tient en quelques lignes. Premièrement, la diversité du monde physique repose sur un principe duel, à partir duquel s'élabore le multiple. Ce dualisme élémentaire contredit à la fois la conception universaliste d'une Matière première homogène et la dissémination singulariste des onto-théologies polythéistes ; alchimistes et colporteurs de talismans y voient leur impiété confondue. Deuxièmement, dès lors que la

¹¹¹ SCU_IV, p. 245.

consistance propre se fait par couplage, le postulat du mélange garantit sans réserve la cohésion dans le multiple ; en ce sens, Sorel n'entend pas congédier l'unitarisme que son dualisme fondamental paraît au premier abord combattre. Troisièmement, c'est à la liberté (Air) qu'il revient d'assurer le lien garant de l'équilibre unitaire des corps composés sur la base des deux principes élémentaires. Quatrièmement, la domination n'est pas dans la Nature ; toute diversité connaît une dominante, mais nulle propriété ne succombe à la force d'une domination. Enfin, si la force s'exerce, elle s'expose elle-même à l'assujettissement.

On mesure aisément ce que cette onto-physique charrie d'idéaux politiques et sociaux. À l'heure où s'impose en France une logique monarchique universaliste et ratio-centralisée (la « raison d'enfer » selon ses détracteurs)¹¹², l'idéologie particulariste sorélienne ne s'exprime ni dans des pamphlets circonstanciels hostiles à Richelieu, ni dans des traités de gouvernement du Prince¹¹³ : elle irrigue, comme en toute innocence, une physique élémentaire réputée rendre compte des lois de la Nature, c'est-à-dire des règles qu'il importe à tous les hommes de respecter. C'est dans le tardif *Discours curieux du Bien de la Paix* (1660), rédigé par Sorel au lendemain de la ratification du Traité des Pyrénées par Philippe IV d'Espagne et Louis XIV (7 novembre 1659) qu'apparaît avec évidence la portée politique de ces cinq principes ontologiques conjugués. Dans un vibrant plaidoyer en faveur de l'harmonie des peuples (qui contraste singulièrement avec la violence des ses attaques contre l'Espagne vingt années plus tôt !), Sorel se trouve en situation de réfuter les théories bellicistes des opposants au traité de paix franco-espagnol ; l'un de ses arguments clefs repose sur un raisonnement physico-ontologique faisant valoir l'« accord » des Éléments entre eux, signe indiscutable, pour Sorel, de la primauté naturelle de la paix sur la guerre – *a fortiori*, de la légitimité d'un accord de paix entre les deux puissances autrefois rivales. Si ce discours de 1660 a de quoi surprendre les lecteurs de la *Défense des Catalans*, il ne peut que résonner familièrement aux oreilles des connaisseurs de l'encyclopédie parue une trentaine d'années plus tôt :

Il n'y a rien de si bien d'accord que ces Corps principaux dont ils [*i.e.* les opposants au traité de paix] nous ont publié la guerre. La Terre sert de soutien à l'Eau, et se lie doucement avec elle, l'Air les embrasse et les recrée, et sert de champ à leurs actions, leur cédant en tous les lieux où elles se présentent. Quant au Feu, il est placé au au-dessus d'eux, pour ne leur point nuire, et tâche toujours de s'y élever par sa nature, afin de ne leur communiquer que ce qu'il faut de sa chaleur pour leur fécondité. Voilà comment la Paix est maintenue entre les Éléments.¹¹⁴

¹¹² THURIAU, É., *Raison d'état et pensée politique à l'époque de Richelieu* (1966), postface de G. Mairet, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de « L'Évolution de l'Humanité », 2000.

¹¹³ Sur le rapport de Sorel au tropisme centralisateur de la politique culturelle de Richelieu, voir notre chapitre VII (section 5).

¹¹⁴ *Discours curieux du Bien de la Paix*, Paris, Charles Chenault, 1660, p. 3. Désormais abrégé « Paix ».

L'analogie est transparente. Les deux états les plus puissants d'Europe se doivent un soutien mutuel en dépit de leur diversité ; leur doux lien est vivifié par le respect des libertés civiles, lesquelles dessinent le champ d'exercice d'une future collaboration active ; les chefs de chaque gouvernement ont le souci de préserver le bien-être de leurs sujets, et d'assurer la productivité (« fécondité ») de tous. Mais Sorel prendra soin, quelques pages plus loin, de situer clairement les *limites* du pouvoir des autorités signataires censées « ne point nuire » aux peuples qu'ils gouvernent : puisque les « rois » des deux peuples ont « juré la Paix », ils sont dès lors « tenus de l'accepter et d'y conformer leur manière de vivre »¹¹⁵. Dévouement des supérieurs envers leurs sujets et respect de leurs engagements : voilà comment la paix se maintiendra entre la Castille et la France.

Si ce programme social et politique s'écrit dans un langage ontologique favorable aux particularismes nationaux – gloire au *mélange* et à la *liberté* –, il est encore largement traductible dans le latin de la Genèse. En conclusion de ce parcours aux origines de l'Être, il reste donc à entamer avec Sorel le déchiffrement du récit biblique de la Création, dont l'exégèse ratifie le particularisme onto-physique décrit jusqu'à présent.

5. Raison de la Création : au commencement était la partie

Dans son commentaire incomplet des Tables de la Loi, Sorel s'inquiète de savoir s'il faut entendre « à la lettre » le passage de la Genèse selon lequel la Création s'est étendue sur une période de six jours. L'interprétation littérale, observe Sorel, place le fidèle devant de nombreuses « contradictions » qui sont autant d'embarras théologiques auxquels plusieurs générations d'exégètes se sont efforcés de trouver des solutions.¹¹⁶ Parmi eux, plusieurs ne sont pas des « petits esprits » (p. 221) ; saint Augustin est du nombre de ces théologiens ayant consumé leurs nuits à expliquer les raisons pour lesquelles Dieu se serait soumis à la « succession du temps » alors qu'il pouvait créer « en un instant toutes choses », ou qui ont distingué l'acte divin du simple « faire » des hommes, blanchi Dieu de l'accusation d'« oisiveté » le septième jour, éclairci le problème arithmétique de la répartition des luminaires – la lumière est créée le premier jour, mais le soleil n'advient qu'au quatrième, accompagné des étoiles (p. 218-219).

En 1637, l'auteur du deuxième volume de *La Science universelle* confesse ne pas partager l'opinion émise par Augustin, pour qui la Création doit être instantanée, la mention des « six jours » figurant dans la Bible pour des raisons pédagogiques afin de ne pas désarçonner l'esprit humain,

¹¹⁵ Paix, p. 13.

¹¹⁶ PC, p. 219. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce raisonnement renvoient toutes aux *Pensées chrétiennes*.

incapable de se représenter l'action intemporelle de son Créateur. « J'ai là-dessus quelques pensées qui m'en empêchent »¹¹⁷, déclare alors Sorel, confirmant avec plus de fermeté l'avis qu'il soumettait déjà en 1634 dans les *Pensées chrétiennes*. Dans la conclusion de son développement, Sorel invitait en effet le lecteur à recevoir l'hypothèse de la sextuple division horaire de la Création, à condition de ne pas s'en tenir à une signification étroite du terme de « jour » :

Ne faisons donc point de difficulté de nous imaginer que le monde a été créé en six jours, soit que cela s'entende d'une façon ou d'une autre, et que cet espace soit plus grand ou moindre que celui de nos jours ordinaires, ou qu'il en soit tout à fait différent.¹¹⁸

Inutile en effet, allègue Sorel, de prêter littéralement au terme de « jour » le sens conventionnel de « jour naturel de vingt-quatre heures » ; il est plus judicieux de comprendre ce mot comme la désignation d'« un certain espace de temps ». Pour Sorel, la notion de *jour* constitue donc une entité numérique servant à déterminer, c'est-à-dire à *borner*, « tout le temps qui se passe dans la continuation de quelque chose » (p. 224). En ce sens, ce terme sert d'unité discrète, permettant de diviser le flux apparemment continu de la durée temporelle en « intervalles » (p. 222). Ainsi, la représentation *temporalisée* du geste créateur, impliquant une double opération de décomposition et d'ordination en une succession (« suite »), sert-elle à signifier le caractère discret et organisé du monde créé : « Mais quoi qu'il en soit l'on peut croire que Dieu créa les choses avec une suite réglée » (p. 223). Parfaitement compatible avec la logique que Sorel postule dans le monde naturel, la chronologie biblique confirme que l'univers correspond à un ordre déterminé (« il a fallu que les choses aient été créées avec quelque ordre », p. 228), et que cet ordre est traductible en *nombre* par la raison (« Or il n'y a rien de plus propre à marquer l'ordre, que les nombres », p. 228). Si l'on a en tête la répugnance de Sorel pour les mathématiques – l'obscurité de Platon, l'hérésie infinitiste cartésienne –, il faut toutefois savoir qu'Augustin n'a pas hésité à gloser les propriétés numériques du chiffre six, divisible à la perfection, dans un paragraphe où l'on ne dénombre pas moins de vingt-six occurrences du mot « partie ».¹¹⁹ C'est à n'en pas douter ce second modèle de dénombrement que suit Sorel dans sa propre interprétation, ce en dépit du léger écart de vue par rapport à la lecture augustinienne de ce passage.

Sorel n'est pas Galilée ; le bénéfice tiré de l'exégèse « numérique » des premières lignes de la Genèse ne se chiffre assurément pas sur l'échelle de l'histoire des théories astronomiques occidentales. Mais à la mesure du monde de Sorel et de la cohérence de sa pensée, ce passage présente la caractéristique remarquable de se détacher comme une pièce maîtresse de l'ontologie

¹¹⁷ SCU_II, p. 538.

¹¹⁸ PC, p. 227-228.

¹¹⁹ SAINT AUGUSTIN, *De la Genèse au sens littéral*, IV, 2 (*Les jours de la création* : « Que le nombre six est un nombre parfait »), in : *De la Genèse. Commentaires sur l'Ancien Testament*. Voir : *Œuvres complètes de Saint Augustin*, trad. M. Raulx, Bar-Le-Duc, 1866, t. IV, p. 88-322, mise en ligne : Abbaye Saint Benoît de Port-Valais.

fondationnaliste de type *particulariste* développée dans *La Science universelle*. Car c'est dans la lettre biblique que Sorel trouve son meilleur argument contre les continuistes : si Dieu n'a pu se passer d'inscrire son acte fondateur dans une série limitée d'unités discrètes, les six jours, on voit mal quelle justification orthodoxe peuvent alléguer les philosophes et naturalistes partisans de la division infinie.

Littérale, la lecture sorélienne de la Genèse écarte doublement la thèse de la Création instantanée et l'hypothèse allégorique. Certes, l'auteur des *Pensées chrétiennes* ne va pas jusqu'à vider de sa pertinence l'hypothèse *instantanéiste* soutenue par plusieurs théologiens, dont Augustin. Or, précise-t-il, si l'on pose qu'« au commencement » Dieu créa tout d'un coup « cette matière dont le Ciel et la terre devaient être faits », il faut admettre que la précision des *six jours* nous oblige à inscrire le processus de particularisation formelle de ceux-ci dans une durée, c'est-à-dire dans le mode de progression temporelle discrète que suppose l'expression « petit à petit » (p. 223). Dieu a-t-il créé la lumière en une seule fois ? Le problème se résout de lui-même, souligne notre auteur, si l'on se représente qu'« un grand amas de lumière fut créé, et qu'après il fut *départi* entre les Astres, et séparé en divers globes » (p. 107 : nous soulignons). L'Acte souverain, fondateur de la Nature, est une opération de Création, mais aussi de partage et de répartition (distribution de « parts »). Aussi le Commencement est-il, littéralement, le point de *Départ*.

Exégète littéral du texte génétique, l'auteur des *Pensées chrétiennes* rejette en outre l'argument relativiste qui nie la réalité de la division en six jours pour en faire une pure projection discursive de l'esprit humain. Instantanéistes, les tenants du déchiffrement allégorique soutiennent que l'univers a été « créé tout à coup » (c'est-à-dire sans parties), et qu'il revient au « Prophète », médiateur entre le règne de la Grâce et de la Nature, d'en avoir proposé dans la Genèse « une description particulière pour le faire comprendre aux hommes les moins spirituels, leur représentant cela avec un ordre naturel » (p. 220). La « narration de l'ouvrage de Dieu »¹²⁰ apparaîtrait sous ce jour comme une opération de traduction livrée par un homme inspiré au monde particularisé des lecteurs.¹²¹ Or cette option herméneutique, qui distingue radicalement le monde particularisé des hommes et celui, unitaire, de Dieu, méconnaît le véritable message inspiré de la Genèse, que l'on pourrait presque réduire, en suivant le raisonnement de Sorel, à cette seule déclaration : *au commencement de la Nature était la partie*. Assurément, tel n'est pas l'évangile d'Aristote, et encore moins celui des cartésiens.

*

¹²⁰ SCU_II, p. 539.

¹²¹ Nous revenons sur la figure à la fois *prophétique* et *historienne* de Moïse (auteur supposé du récit de la Genèse) dans notre chapitre IV (section 4).

Dans l'univers sorélien, le concept onto-théologique de « partie » est davantage qu'un talisman destiné à exorciser les sortilèges du discours mathématique vidant le monde physique de sa réalité, davantage aussi qu'un fétiche voué à combattre l'imposture de la Matière première des Écoles. Comme la verge jetée par Aaron aux pieds du Pharaon, qui, transformée en serpent, engloutit d'un seul coup les reptiles des mages égyptiens – selon l'image de l'Exode plusieurs fois citée par Sorel¹²² –, la *partie* est l'arme conceptuelle fondamentale brandie par Sorel contre l'unitarisme, l'uniformisme et l'in(dé)finisme des *universalismes absolus* auxquels échappe *La Science universelle*. Dans le chapitre qui suit, l'attention se haussera du modèle ontologique au *référentiel épistémologique* promu et mis en œuvre, notamment dans ses *histoires vraisemblables*, par l'auteur de *La Science universelle*.

¹²² PH, p. 94. PC, p. 41.

II. FONDEMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES DU « VRAISEMBLABLE » HISTORIQUE

Le merveilleux spectacle de la mécanique céleste capte l'attention des savants au tournant du XVII^e siècle ; si les travaux de Copernic et de Galilée accumulent les preuves du double mouvement de la terre, Kepler et Descartes affinent de leur côté la description mathématique de l'ellipse, figure géométrique amenée à supplanter progressivement le cercle dans l'explication des trajectoires orbitales. Attentif aux découvertes scientifiques qui se suivent à un rythme soutenu, mais dont la publication voisine souvent avec des élucubrations astrologiques empruntant le vocabulaire des savants, Sorel est partagé entre son attachement au référentiel géocentrique traditionnel, son évidente curiosité pour les trouvailles les plus récentes des « Nouveaux astronomes », et la volonté, enfin, de perfectionner et promouvoir son propre modèle général d'explication de la Nature. Ce déchirement est perceptible dans la diversité des discours tenus par l'auteur de *La Science universelle* sur les modèles astronomiques concurrents. Entre 1634 et 1668, en effet, le conservatisme sorélien fléchit progressivement pour faire place à un positionnement assimilable à celui des « Novateurs ».

Trois étapes marquent les temps forts de l'évolution idéologique sorélienne en matière d'astronomie, domaine de la science nouvelle qui servira de cadre large au présent chapitre consacré à l'étude du référentiel épistémologique de *La Science universelle*. (1) Se rallier aux thèses coperniciennes l'année qui suit l'abjuration de Galilée devant l'Inquisition en 1633 ne revêt pas la même signification qu'en 1644 (*Perfection de l'Âme*) ou qu'en 1655 (*Perfection de l'Homme*). En apprenant les circonstances de ce procès, on le sait, Descartes lui-même avait renoncé à publier son *Traité du monde et de la lumière*¹ ; la condamnation des œuvres de Copernic par le Saint-Office en 1616, à l'initiative du Cardinal Bellarmin, avait découragé la plupart des astronomes et des savants de faire part publiquement de travaux désormais susceptibles de tomber sous le coup de la censure.² Sorel n'échappe vraisemblablement pas à ce régime de suspicion. En 1634, l'orthodoxie de sa position théorique est clairement mise en avant dans *La Science des choses corporelles* sous le titre univoque de « De l'immobilité de la Terre » ; assurément, il ne s'agit là que d'un intitulé, les arguments exposés méritant quant à eux un second examen. La volonté sorélienne d'afficher un positionnement orthodoxe exige toutefois d'être prise au sérieux : avant de s'enquérir des potentielles audaces idéologiques dont ce texte porterait les traces, il importe

¹ L'ouvrage paraît de manière posthume en 1664.

² Les œuvres coperniciennes ne seront retirées de l'Index qu'au milieu du XVIII^e siècle. C'est en 1992, à l'initiative du Pape Jean-Paul II, que l'Église catholique a officiellement fait acte de *repentance* à l'égard de la condamnation de Galilée.

d'enregistrer cet attachement premier au référentiel cosmologique traditionnel hérité de Ptolémée, largement relayé par l'aristotélisme. (2) Dix ans plus tard, dans *La Perfection de l'Âme*, Sorel se conforte encore dans l'idée que la « massivité » de la terre justifie sa situation centrale et son « repos », en dépit des allégations des « Astrologues » héliocentristes. Cependant, déduction rationnelle et observations empiriques commencent à entrer sérieusement en conflit : si l'entendement sort encore vainqueur du débat (« cela nous semble si étrange de dire que la Terre tourne que nous croyons plutôt qu'elle est fixe »), l'expérience pèse toutefois de plus en plus lourd dans la balance du jugement sorélien, tant il est vrai que « toutes les apparences des Astres » sont « fort ponctuellement [...] accommodées » au mouvement de la terre.³ (3) Le pas vers l'héliocentrisme sera franchi dans l'examen prétendument neutre des doctrines des « Novateurs » du traité de *La Perfection de l'Homme* (1655), où Sorel laisse en réalité transparaître obliquement les convictions qui lui sont propres.⁴ Dans ces pages qui prétendent offrir aux lecteurs une synthèse bibliographique neutre, éclairante et digeste des théories savantes du moment, tout se passe comme si l'hypothèse du mouvement de la terre, âprement débattue durant le premier tiers du XVII^e siècle, était désormais largement entérinée dans le monde savant.⁵ Certes, Sorel ne cache pas que le grand public peine encore à se représenter cet ordre nouveau, mais l'auteur de *La Perfection de l'Homme* s'autorise de l'avis général des experts – les « hommes de grand jugement » – pour privilégier sensiblement le modèle copernicien. Son exposé est d'ailleurs tellement partial, comme l'observe à juste titre Martine Alet⁶, que la conclusion s'impose d'elle-même : Sorel a finalement adopté la théorie copernicienne.

Ce troisième et dernier état du discours sorélien sur les matières astronomiques mérite un temps d'arrêt. En dépit de sa nette orientation en faveur de l'héliocentrisme, Sorel fait mine de laisser au lecteur la responsabilité de sa propre opinion. Prenant acte du bouleversement complet que l'hypothèse copernicienne représenterait pour l'esprit humain, le traité sur les « Méthodes des Sciences » confie aux lecteurs avisés le soin de s'orienter par eux-mêmes, à l'aide de leurs connaissances et de leur jugement, entre les différents « partis » dont les modèles entrent en compétition :

Il semble néanmoins que ce soit renverser les fondements du monde, d'ôter la terre de son centre. Les bons esprits savent bien ce qu'ils en doivent penser ; mais quoi que l'on en détermine, puisqu'il y a des raisons très fortes pour chaque parti, c'est se montrer incapable de les concevoir toutes, de ne savoir que les unes ou les autres. Il y a quantité d'autres effets

³ PA, p. 124.

⁴ Comme indiqué en introduction de cette première partie, nos citations renvoient néanmoins à la pagination du quatrième volume de *La Science universelle* (1668), qui reproduit intégralement le traité de 1655.

⁵ « J'avoue que maintenant les plus savants astronomes tiennent pour le mouvement de la Terre, mais tout le reste des hommes ne se peut résoudre si facilement à recevoir de telles propositions. » (SCU_IV, p. 398 et PH, p. 238).

⁶ ALET [2014], p. 119.

dans la Nature, dont l'on rapporte des causes si diverses, que si on ne peut trouver la vraie, c'est beaucoup fait de les réfuter presque toutes, ou de reconnaître s'il y en a quelqu'une de vraisemblable.⁷

Ce passage engage une importante réflexion sur le statut épistémologique du discours scientifique. Premièrement, Sorel exprime ici sa conviction positive dans l'unicité et l'immutabilité du vrai : en dépit du concert de voix discordantes, la disposition réelle du cosmos ne peut être « que d'une sorte »⁸. La diversité des discours théoriques, dont le lecteur est exhorté à parfaire sa compréhension, ne reflète pas les modifications réelles de l'univers, lequel demeure de tout temps tel qu'en lui-même : que l'on soutienne « l'une ou l'autre opinion » – liberté en est laissée au lecteur – « les choses sont toujours de même, et cela n'empêche point que ce qui est vrai ne demeure tel ».⁹ Cette position épistémologique s'oppose à la doctrine perspectiviste sceptique prônant l'équivalence des « vérités ». Pour Sorel, la coexistence de plusieurs systèmes explicatifs est irrecevable du point de vue de l'*invention scientifique*, quand bien même cette multiplicité serait légitime sur le plan de l'*exposition pédagogique*, où se situe sa propre entreprise d'écriture. Dans *La Science universelle*, le catalogue étendu des options explicatives ne renforce donc ni ne fragilise – par multiplication des preuves, ou au contraire par annulation mutuelle des hypothèses – la pertinence épistémique du concept de *vérité scientifique* : celle-ci est une, mais les voies qui y conduisent varient.¹⁰

À peine contourné, le récif relativiste semble pourtant refaire surface sous un autre éclairage – c'est là le second enjeu du passage. Si la réalité est une et pérenne absolument, il n'est toutefois pas garanti que nous en puissions détenir l'image « vraie » ; dans le meilleur des cas, suggère Sorel, nous aurions à nous satisfaire de la représentation la plus « vraisemblable » de toutes. Recul sur le terrain des certitudes ? Ce retranchement dans la modalité épistémique du *vraisemblable*, catégorie moins apodictique que celle de *vérité*, trahirait-il la prudence d'un libertin dissimulé, le détachement indifférent d'un disciple de la Nouvelle Académie, l'aveu d'abdication d'un Pyrrhonien, la provocation d'un cynique raillant l'optimisme scientifique de ses contemporains ? Faut-il plutôt y voir le réflexe catégoriel d'un « littéraire », qui appliquerait la notion poétique de *vraisemblable mimétique* aux constructions théoriques des astronomes de son temps ? Comment dès lors appréhender en terme de *valeur de vérité* un tel traitement poético-rhétorique du discours scientifique ?

⁷ PH, p. 129.

⁸ SCU_IV, p. 398 et PH, p. 238.

⁹ SCU_IV, p. 154. Il soutenait dès 1634 que « la vérité est éternelle, et qu'elle demeure toujours de même, soit que l'on la connaisse ou que l'on ne la connaisse pas », en dépit de la prolifération des philosophies chimériques (SCU_I, « Avertissement », p. 405 = SCU_IV, p. 234).

¹⁰ Aussi éloignée du perspectivisme sceptique que du dogmatisme monopolair, la pédagogie sorélienne du cosmos doit beaucoup à l'herméneutique augustinienne de la Genèse – nous y reviendrons au chapitre III (section 1).

L'enquête menée dans le présent chapitre nous conduira, en terres soréliennes, à la lisière de deux univers discursifs, la *fable* et la *doctrine* ; on y parcourra les zones d'intersection de deux domaines facultaires, l'*imaginaire* et le *savoir*, dont l'apparent vis-à-vis est bien souvent la figure simplifiée d'un indistinct et vaste recouvrement. L'angle d'approche retenu privilégiera pour l'heure le pôle « scientifique » (« philosophique ») du questionnaire. En ligne de faille : la *vérité* et ses déclinaisons – le *véritable* et le *vraisemblable*. La *vérité*, donc, et pour cause. La révolution héliocentrique évoquée dans notre liminaire marque un moment charnière de l'histoire des sciences et de la philosophie : à l'heure où paraît *La Science universelle*, l'idée même de « science » vient précisément de perdre l'universalité de son sens. Comme toujours, c'est à propos de la vérité qu'on se déchire, mais cette fois la controverse occupe un terrain de bataille décentré : désormais, de part et d'autre de la Manche, les champions en lice défendent moins des contenus de savoir déterminés (leur « vraie doctrine ») que des visions méta-critiques opposées s'agissant des *principes mêmes* de formulation et de validation des « énoncés vrais ». On assiste, au tournant des années 1630, à l'affrontement de conceptions antagoniques portant sur les conditions de définition du concept même de *vérité scientifique*.

Précisons les étapes du parcours. Qu'appelle-t-on *la science* ? – Une *illusion collective*, préviennent les sceptiques (section 1). – Une *certitude absolue*, ripostent les scolastiques (section 2). Et un nouveau venu, arrivé d'Angleterre, d'objecter aux uns comme aux autres : un ensemble raisonné de connaissances particulières, les *particularia* (section 3). Ce tiers pensant est Francis Bacon ; son œuvre maîtresse, le *Nouvel Organon* (1620), est aussi mal accueillie à Paris que la flotte de Buckingham à l'Île de Ré en 1627. Prônant un *régime d'attention particulariste* à l'égard de la nature, c'est dans une guerre à deux fronts que s'engage le jeune empirisme porté par le chancelier d'Angleterre : contre l'aporétique sceptique, repliée sur un prudent *singularisme* épistémologico-éthique, et contre la dialectique universitaire, attachée quant à elle à la *généralité* scientifique chère à Aristote. De ces batailles jumelles conduites par la perfide Albion, Sorel gardera longtemps la mémoire ; Cléomède, héros de *La Solitude philosophique*, en retiendra quant à lui la leçon.

Inaugurée dans le précédent chapitre sur le plan de l'ontologie, la ligne interprétative *particulariste* de l'œuvre sorélienne trouvera dans le chapitre présent sa pertinence épistémologique, à laquelle sont liés plusieurs enjeux de *poétique narrative* (sections 4 et 5). L'étude du référentiel épistémologique sorélien nous paraît apporter un éclairage renouvelé sur sa pratique d'écriture narrative et son attachement à la forme des *histoires vraisemblables*, trop souvent interrogées, croyons-nous, à la lumière de la *Poétique* d'Aristote, traité bien connu des humanistes Italiens mais

dont l'impact sur les milieux lettrés français à la fin des années 1620 ne doit pas être surestimé.¹¹ S'en tenir au bréviaire des dramaturges pour aborder la notion de *vraisemblance narrative historique* chez Sorel, ce serait oublier que l'autorité du Stagirite émane alors prioritairement de l'*Organon* logico-rhétorique, quand cet ensemble de traités ne serait pas déjà concurrencé par les thèses de son *challenger*, le *Novum Organum*, dans lequel Francis Bacon assemble les bases théoriques de son vaste et inspirant projet consistant à rédiger collectivement les *histoires naturelles et civiles* nécessaires à la descriptions complète d'un monde en pleine phase de redécouverte.

C'est sur ce fond de renouvellement épistémologique que prend sens à nos yeux l'entreprise d'écriture narrative sorélienne. Représenter le monde dans ses *particularités sensibles*, sous les auspices de Bacon, c'est s'appliquer, en *historien*, à restituer de la réalité si ce n'est l'expérience véritable ou vraie, du moins à en produire la représentation la plus *vraisemblable* possible. Pour l'auteur de *La Science universelle* et des célèbres histoires allégoriques et comiques, il en va non seulement du progrès de la connaissance humaine, mais plus encore du destin moral et politique d'une société au bord de l'écroulement, que le doute sceptique, l'individualisme libertin et l'absolutisme rigide des dogmatiques n'ont ni le pouvoir ni l'ambition de (re)conduire à la sérénité. À ce compte, l'*attention au particulier* ne constitue rien moins que le *fondement* de l'édifice polygraphique sorélien, dont les dépendances s'étendent de la science naturelle à la morale en passant par les arts du discours. L'épistémologie particulariste que nous examinons dans ce deuxième chapitre détermine ainsi de manière globale l'échelle de représentation d'un monde qu'il importe à chacun de connaître « au plus vrai » (physique) et de dire « au plus juste » (poétique/rhétorique) pour y engager « au mieux » son action dans l'intérêt de tous (morale/politique). L'*histoire vraisemblable*, dont Sorel vante si souvent les bénéfices moraux, apparaît sous ce jour comme la réalisation discursive adéquate au régime d'attention particulariste que l'auteur de *La Science universelle* et de *La Solitude philosophique de Cléomède* emprunte au *Nouvel Organon*.

¹¹ Avant la prise de Constantinople par les Turcs (1453), la *Poétique* n'est connue que par la version abrégée d'Averroès : elle n'est pratiquement pas lue. La traduction latine de G. Valla (1498), suivie de l'édition de l'original grec par A. Manuce (1508), et enfin la publication d'une double version, grecque et latine, par A. dei Pazzi (1536) sont autant de progrès vers sa « redécouverte ». Étudié par plusieurs philologues humanistes italiens (dont le plus connu est Castelvetro), ce traité « mineur » n'échappe pas à l'attention de nombreux poètes de ce même pays. Il revient à J. Chapelain – qui la lisait en latin – d'avoir introduit la *Poétique* dans les milieux mondains français aux alentours de 1630. Voir : CHAPELAIN, *Opuscules critiques*, éd. A. C. Hunter, révisée et introduite par A. Duprat, Genève, Librairie Droz, 2007. Ainsi que : DUPRAT, A., *Vraisemblances : poétiques et théorie de la fiction, du Cinquencento à Jean Chapelain (1500-1670)*, Paris, Honoré Champion, 2009.

1. Crise politique et mission morale du savant : la valorisation adéquate du *relatif*

Sur le plan épistémologique adopté dans ce chapitre, la question *libertine* se pose à nouveaux frais par rapport au plan ontologique examiné dans le chapitre I (matérialisme). [1] En opposition avec les approches récentes de l'œuvre sorélienne, [2] nous prenons au sérieux le *moralisme* qu'affiche l'auteur de *La Science universelle*. [3] La notion de « particulier », qui fait système, au XVII^e siècle, avec celle de « public », constitue selon nous la pierre de touche de ce moralisme civil, [4] dont nous envisageons ici les fondements épistémologiques qui vectorisent l'entreprise encyclopédique du pédagogue universel.

[1] Dans *La Perfection de l'Homme*, la délégation au lecteur du choix de l'hypothèse astronomique la plus vraisemblable est peut-être l'indice d'une prudente réticence à s'exprimer de manière trop affirmative sur un sujet qui fait encore, en 1655, trembler le Saint-Siège sur ses bases. À une époque où le scepticisme constitue l'une des cibles principales des apologistes, suspendre son jugement confinerait au libertinage, d'autant que le thème abordé relève du délicat problème de la place accordée à la Terre au sein de la Création. En 1980, Fausta Garavini concluait son chapitre intitulé « La panacée de la science universelle » en suggérant que Sorel « emprisonn[e] et canalis[e] l'audace de ses positions » dans le moule dialectique de la *disputatio* scolastique, qu'il exploiterait en vue de « soutenir une thèse qu'il n'est pas absolument licite de démontrer ouvertement ». ¹² Par la suite, en consonance avec les travaux que J.-P. Cavaillé et plusieurs membres du G.R.I.H.L. consacrent dès les années 1990 à la question du libertinage érudit, la plupart des commentateurs de Sorel prolongent et approfondissent les propositions de la chercheuse italienne en poursuivant la traque de signes hétérodoxes dans le massif polygraphique sorélien. ¹³ Le refus de trancher dans

¹² GARAVINI, F., *La Maison des jeux. Science du roman et roman de la science au XVII^e siècle* (Torino, Giulio Einaudi, 1980), trad. de l'italien par A. Estève, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 169.

¹³ Nous ne citerons ici que les études portant spécifiquement sur l'encyclopédie sorélienne. Dans sa thèse, Michèle Rosellini nuance l'hypothèse de la « stratégie de dissimulation » en suggérant à la place l'idée selon laquelle notre auteur mettrait en œuvre une « tactique de dissémination » destinée à se garantir des accusations d'impiété (ROSELLINI [*2003], p. 386). Olivier Roux emprunte cette même voie dans l'article qu'il consacre à l'étude de l'hypertextualité scientifique du *Berger extravagant* (ROUX, O., « Le Berger et l'astronome : hypertextualité scientifique dans *Le Berger extravagant* de Charles Sorel », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n° 9, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2005, p. 57-278). C'est dans le cadre de sa grande étude sur les stratégies d'écriture des libertins qu'Isabelle Moreau intègre, en 2007, une section (p. 475-536) dévolue aux quelques milliers de pages de la physique sorélienne ; il en ressort que l'éclectisme sorélien soumis à l'« alternance policée du *pro et contra* » (p. 521) débouche sur la « négation de la théologie », thèse dont la « portée démystificatrice » est « commune au libertins » (p. 536). Voir : MOREAU, I., « Guérir du sol ». *Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2007. Enfin, Martine Alet étudie en 2014 le « double discours » (ALET [2014], p. 81) propre au « système matérialiste » (p. 104) qu'elle déchiffre dans les pages cosmologiques de *La Science universelle* ; la « stratégie dissimulatrice de l'auteur » (p. 133) masquerait à peine une « entreprise doctrinale [...] iconoclaste » ruinant toute effectivité de la providence divine (p. 135). En dépit de l'approche *libertiniste* adoptée dans quantité d'études sur l'œuvre de Sorel, on notera que les éditeurs du n°10 de *Libertinage et philosophie* font figurer les contributions portant sur *La Science universelle* dans la rubrique finale intitulée « En marge des libertins et de la science moderne ». Voir : *Libertinage et philosophie*, n°10, « Science et Littérature à l'Âge classique », Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2008. Cette réserve nous paraît judicieuse, tout comme celle dont fait preuve Anne-Julia Lung-Appel dans les dernières lignes de son article consacré à l'anti-pyrrhonisme sorélien, déclarant que si « Sorel lui-même

le vif du débat n'a pourtant rien que de très ordinaire dans la méthode de Sorel, qui s'abstient fréquemment de procurer au lecteur une solution univoque à des problèmes bien moins sensibles, au regard de l'orthodoxie, que ne l'est celui du mouvement de la terre.¹⁴

Le lecteur moderne tire assurément un grand profit des nombreuses études libertinistes détaillées qui, en dépit de lignes argumentatives parallèles, apportent des éclairages distincts sur divers points techniques de l'argumentation scientifique et philosophique de Sorel. Un triple inconfort nous engage toutefois à nous écarter de ces pistes déjà largement explorées. (1) Sur le plan méta-critique, il convient de rappeler que la définition même de la catégorie de *libertinage* est aujourd'hui encore au cœur de controverses parmi les spécialistes : faut-il y voir un synonyme d'irrégion ? Tout libertin est-il matérialiste ? Nier la providence – générale ? particulière ? spéciale ? – tout en admettant une transcendance, relève-t-il encore de l'hétérodoxie ? Peut-être existe-t-il autant de libertins que de cibles explicites des apologètes.¹⁵ (2) Ensuite, en tenant compte de la réception historique de l'œuvre de Sorel, il convient de souligner que l'auteur de *La Science universelle* n'est mentionné par aucun apologiste pour le caractère « libertin » de ses discours ; si la supposée stratégie prudentielle de Sorel échappe même à ses contemporains et adversaires potentiels, il

dissimule un scepticisme latent », il en va là pour le critique moderne d'une pure et simple « décision de lecture » (IUNG-APPEL, A.-J. « *La Science Universelle, de l'anti-pyrrhonisme épistémologique au scepticisme méthodologique : vers une science de l'expérience ?* », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n° 9, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2005, p. 195-210. En l'occ. : p. 210). Dans sa thèse de doctorat soutenue en 2014 sur l'incarnation dans le roman comique envisagé comme *paradigmatique*, François Friche écrit à propos des libertins en général (au nombre desquels il hésite à compter Sorel) : « [...] les libertins ne cherchent ni à se débarrasser des Écritures, qu'ils abordent certes de façon critique mais dont ils sont redevables, ni des mystères des dogmes chrétiens » (FRICHE, F., *Entre terre et ciel. Romans comiques et mystère de l'Incarnation (1620-1660)*, thèse présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel sous la direction de J.-P. van Elslande, 2014, p. 21).

¹⁴ Confronté à différentes théories touchant à la nature de l'arc-en-ciel, par exemple, Sorel s'avoue tout aussi impuissant – si ce n'est davantage – à émettre un avis préférentiel, et renvoie le lecteur aux auteurs spécialistes : « vous verrez qui vous contentera le plus » (SCU_IV, p. 165).

¹⁵ Le cadre de notre étude ne permet pas de reporter ici en détails les termes d'une controverse pluridisciplinaire (impliquant des philosophes, des historiens et des littéraires), notamment ravivée par la critique que Jean-Pierre Cavaillé (G.R.I.H.L.) fait porter, dès les années 1990, sur la thèse constructiviste défendue à la fin de la décennie précédente par Louise Godard de Donville, selon laquelle le libertinage serait une catégorie créée par les apologistes jésuites (en particulier le P. F. Garasse), et accessoirement par les historiographes modernes après eux. Voir : GODARD DE DONVILLE, L., « Le libertin 'persécuteur de la foi' de Bède le Vénérable au Père Garasse », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 26, 1987, p. 105-120. Surtout : GODARD DE DONVILLE, L., *Le Libertin des origines à 1665 : un produit des apologistes*, Paris, Seattle, Tübingen : Biblio 17, 1989 ; plus récemment : GODARD DE DONVILLE, L., « Théophile et son milieu dans les années précédant son procès », in : *Théophile de Viau, Actes du Colloque du CMR 17, en hommage à Guido Saba*, *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 65, Paris – Seattle – Tübingen, 1991, p. 31-44. Jean-Pierre Cavaillé s'explique sur ce désaccord dans un important article publié sur le site internet du G.R.I.H.L., à l'occasion duquel le chercheur conteste également la pertinence du clivage historiographique pintardien opéré entre libertinage « érudit » et libertinage « de mœurs ». Voir : CAVAILLÉ, J.-P., « Les libertins. L'envers du grand siècle », *Quelques « XVII^e siècles » : Fabrication, usages et réemplois, Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 28-29, 2002, § 29. Cette critique historiographique de vaste envergure, qui contribue à fragiliser les frontières définitionnelles de la catégorie de « libertin », se poursuit dans : CAVAILLÉ, J.-P., *Postures libertines. La culture des esprits forts*, Toulouse, Anacharsis Editions, 2011. En part. le chapitre I, « Historiographie : l'envers du Grand Siècle », p. 19-60. À ces désaccords internes s'ajoute l'intervention critique plus récente, au titre résolument déclaratif, d'Alain Mothu sur le site du G.R.I.H.L. (MOTHU, A., « Pour en finir avec les libertins », *Les Dossiers du Grihl [En ligne], Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Libertinage, athéisme, irrégion*, 2010).

nous paraît illégitime et surtout infructueux d'en nourrir à notre tour la suspicion. (3) Enfin, nous estimons préjudiciable à l'intelligence du propos de Sorel de minimiser la portée de ses propres allégations appuyant sans réserve la vocation *moraliste* de son engagement dans le travail de diffusion de la pensée scientifique et philosophique de son temps. Doit-on faire peser sur le héraut de la restauration morale de son temps le soupçon d'avoir su tromper, en montrant patte blanche, le biquet prévenu que le loup de La Fontaine échouera quant à lui à convaincre de sa voix « papelarde »¹⁶ ?

[2] Nous renonçons à frayer un sentier de plus sur ce territoire critique déjà tant exploré, pour emprunter plutôt la voie ouverte *en dernière analyse* par Fausta Garavini dans son ouvrage pionnier, suggestion fructueuse qui succède immédiatement à l'hypothèse d'une stratégie de dissimulation dans son exposition.¹⁷ Avec sa « manie de la discussion », Sorel aurait « le souci d'approfondir toutes les opinions, de débattre inflexiblement tous les pour et tous les contre » ; la chercheuse italienne va jusqu'à suggérer que « son but le plus caché » est moins de « dispenser une théorie » que « d'examiner, discuter, proposer et opposer, résoudre aussi », manifestant « plus de goût pour le combat que pour la victoire ».¹⁸ En un mot, au lieu de s'interroger sur ce que dissimulerait le mode d'énonciation sorélien, il nous importe de comprendre en priorité ce qu'il manifeste. À ce compte, l'encyclopédie sorélienne apparaît moins comme la gigantesque place d'arme d'une hétérodoxie impuissante à se montrer au grand jour, qu'elle ne se dresse en monumentale chambre d'échos répercutant le fracas des nouvelles découvertes, donnant toute sa résonance au grondement que suscite un sentiment général de désorientation. Après tout, Sorel n'a-t-il pas reconnu qu'en « ôtant à la terre son centre », les savants s'emploient à « renverser les fondements du monde » ? C'est à la voix du pédagogue moraliste que nous prêtons l'oreille ; le constat catastrophiste du délabrement moral proposé en ouverture de *La Science des choses corporelles* donne la mesure du profond sentiment d'égarement qui paraît affecter les contemporains de l'auteur, dont les vies particulières et les interactions sociales seraient frappées d'un dérèglement général.

La *Remontrance sur les erreurs et les vices* qui ouvre *La Science universelle* recense les dysfonctionnements moraux et politiques les plus scandaleux aux yeux de l'auteur, avant de déclarer « générale » la corruption du siècle et « universels » les défaut et les erreurs, dont « chacun [...] ressent le dommage en son particulier, encore qu'il ne soit pas fort sensible à

¹⁶ LA FONTAINE, *Fables*, IV, 15, « Le Loup, la Chèvre et le Chevreau ».

¹⁷ Déplacer le cadre d'analyse n'implique pas, bien au contraire, la mise en sourdine des accents polémiques propres à la structure paradialogique de *La Science universelle*. Dans le chapitre III de ce travail, nous prêtons l'oreille à des signes d'antagonisme que l'approche critique dominante, libertiniste, a jusqu'ici quelque peu étouffés : les préventions soréliennes à l'égard des mathématiciens de la génération postérieure à Galilée (Descartes, Mersenne).

¹⁸ GARAVINI [1998], p. 169-170.

plusieurs ». ¹⁹ Dans un monde désagrégé, où le désordre est « étendu de toutes parts » et les valeurs entièrement perverties, c'est l'intérêt personnel qui impose sa loi, tandis que se dissipe toute conscience de l'unité collective. « Discours frivoles », « paroles » blessantes et « combats particuliers » désorganisent la noblesse, désormais rebelle à la justice publique ²⁰ ; les plans fiscaux et les projets guerriers irréalistes des puissants, qui ne se soucient pas plus de leurs sujets que de la mort d'un « moucheron », coûtent à des peuples entiers le prix sanglant – Sorel parle de « boucherie » – d'un égoïsme aveugle, et assez insolent pour aspirer à la « monarchie universelle » en prétendant « gouverner tout l'Univers sans sortir de leur cabinet ». À l'exception du monarque français (à n'être pas dissimulé, Sorel ne bascule pas pour autant dans l'imprudance !), les grands semblent ainsi emprunter aux nouveaux astronomes cette assurance calculatrice par laquelle l'orgueil humain se rend comme *maître et possesseur* du monde vivant, que tous tâchent de « réduire sous leur domination » (p. 5-6). Enfin, la communication entre les hommes est si gravement compromise que nul discours, pas même la simple conversation familière, ne paraît échapper au régime dépravé de l'incertain, dès lors que « jusque dans les discours particuliers l'on ne parle qu'avec des tromperies et des mensonges » (p. 6). Le bilan sorélien épouvante : les hommes « finissent leur vie sans avoir pu comprendre ce que c'est que de vivre » (p. 11), et leur plus grave détresse est sans conteste de mourir en ayant ignoré ce que c'est que de *vivre ensemble* : « toutes les conditions humaines sont ainsi opposées les unes aux autres. Chacun méprise celui qui ne lui ressemble pas » (p. 14). Dans ce désarroi collectif, l'incompétence des uns contamine jusqu'à la meilleure volonté des autres. Ce que les hommes partagent ? Rien, hormis la poursuite par chacun de son intérêt individuel.

[3] Sur le plan lexicographique, l'*individu* se conçoit au XVII^e siècle comme le « particulier de chaque espèce » ²¹, mais, à l'opposé du *particulier*, l'individuel est saisi en dehors de son rapport au collectif duquel il participe. Le *particulier*, quant à lui, est défini par Furetière comme un « terme relatif qui regarde l'espèce ou l'individu, et qui est opposé au genre, à l'universel » ; le lexicographe exemplifie systématiquement les usages du terme *particulier* en le rapportant, par opposition, au *général* ou au *public* : « Il faut préférer le bien *public* à l'intérêt *particulier*. Après avoir examiné la question *générale*, il faut descendre aux *particuliers*. » ²² *Individu* et *particulier* sont donc des parasyonymes, dans la mesure où tous deux désignent des entités « indivisibles », mais l'équivalence se perd sur le plan logique lorsqu'on les envisage dans leur réseau sémantique

¹⁹ SCU_I, « Remontrance », p. 12 et p. 14. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même discours inaugural.

²⁰ SCU_I, « Remontrance », p. 3 : « Toutes les paroles les blessent si elles ne sont à leur gloire, et ils se plaisent tant à éprouver leur fausse valeur contre ceux de leur sorte, qu'ils cherchent l'occasion de les appeler au combat jusque même sur des discours frivoles, auxquels ils donnent telle explication qu'ils veulent »

²¹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. INDIVIDU.

²² FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PARTICULIER.

étendu : alors que la notion d'*individu* s'applique de manière *absolue* à un terme indivisible, le concept de *particulier* inscrit cet indivisible dans sa relation à une catégorie plus englobante – c'est en ce sens que le *particulier* est toujours *relatif*, de même que la notion de « partie » est toujours conçue dans son rapport de participation à un « tout ».

Dans le premier chapitre de son ouvrage consacré à la notion de « public » au siècle classique, Hélène Merlin-Kajman a mis en évidence la codépendance lexicologique des notions de *particulier* et de *public*, binôme conceptuel (« topique ») dont elle signale la centralité dans la pensée du XVII^e siècle.²³ L'association de ces deux mots, à la fois opposés et complémentaires, est si étroite qu'on ne saurait envisager chacun isolément :

Mais les deux termes [*particulier* et *public*] ne se comportent pas comme deux simples contraires. Ils entretiennent un rapport de contradiction dynamique qui parfois s'aiguise, parfois s'annule dans la complémentarité, mais toujours dans un même espace de présupposés communs, au point que l'opposition semble toujours implicite même quand l'un des deux termes se présente sans l'autre.²⁴

La chercheuse éclaire bien le « rapport de tension interne » qui oppose, en les liant, ces notions dont l'ordonnement hiérarchique demeure assez mystérieux :

Le plan du *particulier* ouvre donc dans celui du *public* une perspective de division virtuelle, que le plan du *public* referme aussitôt. Et la valeur du mot *particulier* apparaît toujours finalisée sur celle du *public*.²⁵

L'« identité paradoxale » qui caractérise cette relation logique et sémantique signifie que le *particulier* ne peut être pensé sans le tout – le *public* – dont il est à la fois l'opposé et la composante.²⁶

Cette précision terminologique permet de saisir dans sa spécificité la teneur de la catastrophe anthropologique, morale et politique dont l'auteur de *La Science universelle* esquisse le tableau. Bien qu'il emploie conjointement les termes de *public* et de *particulier*, dans une parfaite conformité avec la topique que décrit Hélène Merlin, Sorel accentue de manière nette le clivage, présenté ce faisant comme contre-nature, que subit le couple conceptuel dans la société dégénérée qu'il condamne. Le *particulier* y triomphe en effet *aux dépens du public*, c'est-à-dire dans le déni de la relation qui fait l'essence même des deux termes. Par exemple, Sorel concède à quelques solides

²³ MERLIN, H., *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994. En l'occ. : chapitre I : « De la langue au monde », p. 35-57.

²⁴ MERLIN [1994], p. 47-48.

²⁵ MERLIN [1994], p. 48-49.

²⁶ Jean-Claude Milner a récemment appliqué ce même raisonnement à la pair oppositionnelle *chacun/tous* : « Morphologiquement voué au pluriel [*tous*], il s'est inventé un singulier : *chacun*. *Chacun* fonctionne comme le nom du corps parlant en tant que ce corps fait partie d'un tous. Dans la langue politique, *chacun* est un nom politique du corps et le nom politique du corps est *chacun* ; même en l'absence du vocable *tous*, il implique le tous [...]. » Voir : MILNER, J.-Cl., *L'Universel en éclats. Court traité politique 3*, Paris, Verdier, 2014, p. 56.

ouvrages de dévotion le pouvoir d'éclairer le « peuple », mais il apporte aussitôt une restriction très significative : si ces livres touchent « beaucoup d'âme en leur particulier », souligne-t-il, « le désordre n'en est pas moindre dans le général ».²⁷ Un tel constat pourrait servir de bannière au diagnostic global qu'émet le moraliste : la société de son temps se réduit à un composé chaotique d'individus isolés, déterminés *absolument*, parce que le sens *relatif* du *particulier* est en train d'échapper aux hommes.

Le phénomène d'« hyper-particularisation » qu'aperçoit Sorel correspond à un mouvement d'*individualisation*, ou, mieux encore, de *singularisation* extrême, si, à l'instar de Furetière, l'on applique l'adjectif « singulier » à ce « qui est seul, qui est à part, hors de comparaison [...], seul de son espèce ».²⁸ L'oubli du particulier, c'est le mépris du lien : le retranchement dans l'*irréductible propre* au détriment du partagé et du commun. De là, le pas est aisé à franchir, qui conduirait à entendre la *Remontrance* sorélienne comme le diagnostic d'une société en phase de *désolidarisation*. Si, d'après la définition de Furetière, « solidaire » est un terme juridique « qui se dit des obligations que passent plusieurs personnes ensemble, en telle sorte que chacune à part promet de payer la somme totale », et que l'adverbe « solidairement » caractérise une démarche d'engagement liant « un seul pour le tout »²⁹, alors la perte du lien solidaire correspond bien, sur un plan moral et politique, au mécanisme de déni de l'inscription de la valeur du particulier dans celle du « tout » ou de l'« ensemble » que constitue la société (le *public*).³⁰

Cet excursus nous reconduit aux libertins, mais sous un éclairage renouvelé. Au cours de son analyse de la topique *public/particulier*, Hélène Merlin rapproche la « logique du particulier », envisagée dans son opposition stricte au *public*, à la « position dite 'libertine' ».³¹ Le règne de ce que nous avons appelé l'« hyper-particulier », c'est-à-dire le particulier appréhendé hors de toute relation, coïnciderait avec l'idéologie individualiste des esprits forts. Cette observation, par ailleurs largement confirmée dans de très nombreux textes « libertins » et apologétiques, concorde exactement avec le point de vue émis par Sorel au tournant des années 1630. Dans le recueil dit de *Pomeray*, celui-ci déplore « la croyance de quelques poètes qui vivent dans le libertinage », dédaigneux de la « piété véritable » ; parmi leurs « opinions particulières » qui dérangent la collectivité, Sorel mentionne leur attachement foncièrement singulariste à « un Paradis fait pour

²⁷ SCU_I, « Remontrance », p. 12.

²⁸ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. SINGULIER.

²⁹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. SOLIDAIRE et SOLIDAIREMENT.

³⁰ Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler un détail étymologique que Furetière ignore sans doute (le *Dictionnaire* n'en fait pas état), mais qui n'en éclaire pas moins le complexe sémantique dont nous parlons ici : l'adjectif français « solidaire » est issu du latin *solidus*, lui-même dérivé du grec *holos*, qui désigne un tout structuré, un ensemble doté d'une organisation nécessaire. Nous poursuivons notre réflexion sur la définition du « tout » dans le chapitre IV.

³¹ MERLIN [1994], p. 47-48.

eux tous seuls». ³² On ne saurait mieux figurer le refus libertin de tout engagement participatif au sein de la collectivité : mêmes morts, les esprits forts ne rejoignent pas le paradis commun ! Il importe de tirer les conséquences de ce constat : l'auteur de *La Science universelle* affiche une conception morale et politique du monde social diamétralement opposée à celle des libertins. Le libertin se réjouit d'une configuration sociale où le particulier se détache du public, où l'individu compte *absolument* ; à l'inverse, Sorel investit positivement toute la dimension *relative* du particulier, dont la valeur réside dans l'entretien du lien.

Au premier abord, la « scission du *public* et du *particulier* » que déplore Sorel semble entièrement cadrer avec « l'organisation d'une fracture » au lendemain des guerres de religion, décrite par Reinhardt Koselleck. ³³ Hélène Merlin s'appuie sur le propos de l'auteur du *Règne de la critique* pour suggérer qu'une conjoncture historique précise permet de situer le début du processus d'autonomisation du domaine de la sphère privée par rapport à la sphère politique : la proclamation de l'édit de Nantes, laissant au seul souverain la « responsabilité de la décision politique ». Ainsi la monarchie française espère-t-elle enrayer le cycle infini des conflits de partis. Cependant, dans les pages liminaires de *La Science des choses corporelles*, nulle allusion aux guerres opposant catholiques et protestants. Le moraliste insiste bien davantage sur la détresse humaine face à l'incertitude que lui inspire le monde, pointe les conséquences désastreuses du manque d'instruction et enregistre amèrement la perte des repères – à la fois intellectuels et moraux – que celle-ci induit. Tout se passe comme si Sorel situait les causes de la désolidarisation morale et politique de son temps dans une conjoncture historique de nature *épistémologique* : sous sa plume, la dissolution des valeurs collectives et le repli de chacun sur son intérêt personnel présente tous les symptômes d'une *crise relativiste*. Au cœur de ce labyrinthe d'hypothèses critiques, et en l'absence de commentaire explicite de Sorel sur cette question, l'expression articulée de son hostilité à l'égard du scepticisme (analysée en détails *infra*) nous servira de fil d'Ariane.

[4] En 1633, grâce à l'appui de Mersenne, Galilée fait paraître son *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*. On l'a assez répété : la confirmation de l'hypothèse copernicienne selon laquelle la terre serait un astre errant dans la périphérie du soleil a largement de quoi précariser les certitudes humaines, et pas seulement le socle des autels. On insiste plus rarement sur le caractère déroutant du simple titre de l'ouvrage du savant italien. Jusqu'alors, comme le souligne Jean Grondin, le terme grec de *systema* servait à « désigner l'ordre du cosmos, [...] ce 'qui se tient ensemble', sans que notre esprit y soit pour quoi que ce soit ». Avec l'ouvrage de Galilée, « ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'il y a maintenant *deux* systèmes du monde ». En d'autres termes,

³² RP, p. 500-501.

³³ MERLIN [1994], p. 52, qui renvoie à : KOSELLECK, R., *Le Règne de la critique*, Paris, Minuit, 1979.

l'existence du monde comme tout organisé perd de son évidence : « le système ne désigne pas seulement l'ordre qui se déploie dans le ciel, il relève aussi d'une certaine vision du monde » – d'un monde dont il semble qu'on puisse le (re)construire simplement par l'esprit.³⁴ D'un monde, en somme, que la subjectivité de chacun peut informer selon son seul point de vue particulier ; d'un système, enfin, dont l'organisation des parties relève de la projection individuelle. On conçoit que le scepticisme ambiant trouve à s'alimenter de ce *double éclatement* : un basculement *subjectiviste* renvoie chaque individu à sa propre vision ou discours, fracturant l'unité du récit collectif jusqu'alors fédérateur (le géocentrisme) ; à un autre niveau, le cosmos perd sa solidarité réelle au profit d'une *solidarité idéale*, la notion de « système » migrant, une fois multipliée, de la chose au discours.

Ni la notion de *vérité* ni la valeur du *collectif* n'allaient sortir indemnes de l'épreuve infligée par les *Deux discours* de Galilée. À cet égard, nous interprétons *La Science universelle* comme une tentative titanesque, à la mesure du séisme épistémologique et moral que celle-ci enregistre, pour fournir, avec une détermination vivifiée par l'urgence de la crise, des réponses aux interrogations des lecteurs, réduits à l'isolement dans le réduit de leurs incertitudes. Au-delà des enjeux scientifiques, le dialogue de Galilée lance un défi moral, non uniquement religieux, dont Sorel prend acte : comment vivre et agir avec *justesse* dans un « monde » qui tolère désormais deux – peut-être même davantage – visions concurrentes ou « systèmes » ? À quel discours se fier ? Sur quelle certitude, sur quelle conviction, sur quelle « vérité » régler son existence, en privé comme en public ? Que décider pour soi ? Qu'entreprendre avec – ou sans – les autres ? Le monde est-il encore un espace partagé, partageable ? Que *faire*, lorsque l'on ignore quoi *penser* ?

Si Sorel promet de mener ses lecteurs « à une parfaite tranquillité d'esprit »³⁵, ce n'est certes pas grâce aux voies impénétrables de la théologie, mais ce n'est pas davantage par les routes suspendues du scepticisme croisant les sentiers de traverse libertins.³⁶ Quand *l'esprit fort* disjoint absolument le *particulier* de la signification du *public*, dont celui-ci participe pourtant de l'avis de Sorel, la suspension du jugement que met systématiquement en œuvre le sceptique dissout la valeur du particulier tantôt dans un prudent singularisme épistémologique, tantôt dans un « doute

³⁴ GRONDIN, J., *Du sens de la vie*, Montréal, Bellarmin, 2003, p. 39-40.

³⁵ SCU_I, « Proposition », p. 17.

³⁶ Que le scepticisme soit « l'une des sources authentiques du libertinage », et « qu'il porte en lui une force de subversion, qui, actualisée, est susceptible de faire converger les deux traditions », Sylvia Giocanti l'a exemplairement démontré – dans la polémique qui l'oppose à G. Paganini – s'agissant du cas débattu de La Mothe Le Vayer, successeur radical, critique et *malheureux* de Montaigne. Parce qu'il « joue le jeu de la séparation de soi et des autres », et échoue à « faire son deuil d'une raison normative qui serait universellement partagée », Le Vayer rejoindrait en définitive la posture de Charron, pour le coup bien moins sceptique que libertin. Il faut insister sur le point de confluence de ces deux traditions : leur indépassable singularisme épistémologique, politique et social. Voir : GIOCANTI, S., « Scepticisme ou libertinage ? Le cas de La Mothe Le Vayer », *Dix-septième siècle*, 2006, n°33, p. 701-716. En l'occ. : p. 713-715.

général » aussi peu propice à la délibération morale individuelle qu'à la prise de décision en faveur de la collectivité. Le *relativisme* des Pyrrhoniens, tel que l'envisage Sorel, est absolu et total : en cela, faut-il alors ajouter, les tenants de cette doctrine méconnaissent la véritable signification de la *relation* et du *lien*, qui, sélectivement établis, devraient au contraire contribuer à fonder positivement la valeur de chaque idée, de chaque chose et de chaque homme particulier. Entre la négation libertine du lien et la relativité généralisée des sceptiques – si l'on adopte le point de vue de l'auteur de *La Science universelle* –, un équilibre est à trouver s'agissant de la valeur du *rapport*, qui constitue l'essence même du *particulier* sorélien.

Si l'issue de la crise relativiste n'est ni sceptique ni libertine, quelle est-elle ? Quelle est la nature du remède qu'en pédagogie moraliste Sorel y prévoit d'apporter ? Le constat alarmiste dressé dans le premier discours liminaire de *La Science des choses corporelles* est double : le profond malaise social et politique diagnostiqué a pour corrélat immédiat, ou plutôt pour source directe, un sentiment de faillite épistémologique. Ainsi, dans ce monde disloqué, errant dans un univers décentré – lui-même en train de voler en éclat –, si la première urgence est de réinsuffler du sens à la vie collective, le défaut à pallier en priorité concerne l'*instruction*.³⁷ À en croire le moraliste et pédagogue universel, les écoles n'enseignent en effet rien que « rêveries et [...] mensonges », autant de « fausses opinions » érigées en axiomes d'une « vaine science » où il y a « toujours à disputer et à combattre », en lieu et place d'éclairer la véritable « nature des choses » et « d'examiner les choses comme elles sont présentement dans le monde ». Pour ce qui est de l'instruction morale et politique, là où les hommes seraient en droit d'attendre des préceptes susceptibles d'orienter leurs actions « tant en particulier qu'en public », on ne trouve que « contrariétés et incertitudes », au point que l'« on ne sait ce que l'on doit croire » ni même pratiquer (p. 10). Sans une connaissance exacte et détaillée de la réalité, en l'absence de consensus – ou tout au moins de partage – s'agissant de ces contenus de savoir, impossible de coordonner les décisions et les actions entreprises par chacun individuellement. Certes, de nombreux livres promettent de fournir les « règles de la vie », mais leur multiplication vertigineuse contribue à la dissémination de la « vérité des choses » et aggrave la désorientation des lecteurs, au point de faire complètement perdre de vue aux mieux appliqués d'entre eux les rivages du monde réel ; les « fables » et les « sottises » que les uns perdent leur temps à écrire, les autres consomment le leur à les lire sans le moindre profit (p 11). Parce qu'il suffit d'être dans l'erreur pour tomber dans le vice, l'ignorance, la dissimulation et le mépris du véritable savoir – quand il existe – entraînent donc l'oppression des plus faibles et le dérèglement de toutes les conditions.

³⁷ SCU_I, « Remontrance », p. 10 : « Une des sources du mal est qu'encore que l'on ait la volonté bonne, l'on n'est pas instruit comme il faudrait. » Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même discours inaugural.

Heureusement, affirme toutefois Sorel dans son second discours liminaire³⁸, là où est le mal est aussi le remède. *La Science universelle* prévoit de répondre à cette crise de la connaissance par un programme d’instruction en *deux* volets : déterminer d’abord « ce qu’il faut croire de toutes choses », afin de voir, ensuite, « ce qu’il faut faire »³⁹ ; en un mot, conduire les hommes du *savoir* à l’*action*, de la Science à la Sagesse – d’une épistémologie assainie, à un vivre ensemble restauré, puisque être « parfaitement heureux » suppose de ne « rien ignorer de tout ce qui se peut savoir ».⁴⁰ Contrairement aux bêtes brutes, les hommes disposent en effet de la *volonté* et du *jugement* qui leur permet de « suppléer à tous leurs défauts », sans recours auxiliaire à la transcendance : « la qualité d’homme suffit pour trouver les choses nécessaires à l’homme »⁴¹. Loin de la confusion des discours obscurs et contradictoires qui paralysent l’action des individus (notamment dans le domaine des sciences de la nature⁴²), *La Science universelle* promet donc de dévoiler « en un seul livre » la science elle-même unique qui sera nécessaire à la restauration morale promise, et ce « par un chemin aisé et certain » (p. 16-17). Dans la section qui suit, nous indiquons la façon dont, selon nous, ce « chemin aisé et certain » se voit frayé par Sorel à l’échelle du *particulier*, spécificité qui le distingue de la voie traditionnelle offerte par l’École.

2. Généralité de la science selon le maître absolu des écoles : le déni scolastique du particulier

La Science universelle mérite à double titre la qualification de programme d’instruction *particulariste* : son objectif est d’offrir à chaque *particulier* une prise réelle sur les *particularités* concrètes du monde,

³⁸ « Proposition de la Science universelle conforme à la vraie Raison », désormais abrégé « Proposition ».

³⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 399. L’idée d’une formation en deux temps (savoir/action) figure systématiquement dans les propos programmatiques de Sorel. Voir également : « Il faut apprendre ce qu’il faut croire auparavant de savoir ce qu’il faut faire. Mais quiconque sait entièrement ce qu’il faut croire n’ignore rien de la règle qu’il doit donner à ses actions, puisque dans la croyance générale qu’il peut avoir des choses, celle-là n’y est pas oubliée. » (PA, p. 217).

⁴⁰ SCU_I, « Proposition », p. 17. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à cette même « Proposition ».

⁴¹ SCU_I, « Proposition », p. 16. Voir *supra* (section 5) notre développement sur les *bornes* de la connaissance humaine ; sur la notion de *capacité humaine*, chapitre VIII (section 2) ; sur les enjeux religieux de *La Science universelle*, chapitre IV (sections 4 et 5). Sorel ne manque cependant jamais de préciser que l’agir humain ne saurait faire l’économie des principes de la religion : « Aussi dans le dessein de la Science Universelle, les lois de la science morale sont comprises, et surtout celles de la vraie Religion, de qui toutes les ordonnances humaines doivent dépendre pour être estimées justes et légitimes. » Selon nous, Isabelle Moreau force la lecture de ce passage dans le sens de l’hétérodoxie lorsqu’elle suggère que le « versant moral » promis par Sorel n’existe qu’en « point de fuite, nappé d’une aura scandaleuse qui ne peut qu’inquiéter un censeur sourcilieux. » (MOREAU, I., « La science universelle, ou comment ‘parvenir à une félicité souveraine’ : analyse des seuils du texte – portée épistémologique et enjeux philosophiques », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l’Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 84-85).

⁴² Sur la physique sorélienne, voir notre chapitre IV (sections 1-3). Si la physique est le domaine de priorité qui s’impose, c’est que « mensonges et absurdités » y prolifèrent (SCU_I, « Proposition », p. 18). Voir également PH, p. 118 : « En ce qui est de toutes les sciences qui concernent la connaissance des choses et de leurs propriétés, c’est en elle [la physique] principalement que l’on peut trouver des erreurs, chacun n’ayant pas l’esprit assez bon pour en découvrir la vérité, d’autant même que plusieurs philosophes ont fait des propositions diverses, par la seule vanité d’être estimés auteurs d’une nouvelle opinion. »

de manière à doter de signification et d'effets la contribution de chacun au processus de civilisation auquel tous doivent désormais prendre part. En somme, Sorel associe une *méthodologie* particulariste, caractérisée par la promotion de procédures de recherche, de validation et de transmission de la connaissance construites sur l'idée de *partage* collaboratif, à une *épistémologie* elle aussi particulariste, marquée par la promotion d'une attention scientifique dévolue à « chaque chose qui se présente » dans l'ambition de rendre compte de la « vérité de toutes les choses qui subsistent ». ⁴³ Ces deux aspects du particularisme scientifique sorélien s'opposent de front à l'approche unaire de la méthodologie universitaire de son temps.

Réservant l'étude de la *méthodologie* sorélienne à un développement ultérieur ⁴⁴, nous examinons dans cette section le pan *épistémologique* du programme de reconquête de la connaissance déployé par *La Science universelle*, en évaluant sa dimension *critique* à l'endroit de la scolastique (le contingent des savants « dogmatiques » ⁴⁵). Le « chemin facile » par lequel Sorel entend « fortifier l'Entendement » des lecteurs de « bonne intention » s'écarte en effet des sillons profonds qu'ont tracés les déambulations des péripatéticiens aux abords des écoles ; c'est désormais sur les voies maritimes inaugurées par les Modernes au-delà des colonnes d'Hercule qu'il faut s'enhardir, si l'on espère trouver « tous les biens particuliers qui peuvent accomplir le bien universel » ⁴⁶.

C'est avec une cohérence et une constance remarquables que Sorel dénonce la caducité du paradigme épistémologique scolastique. Le reproche majeur adressé aux sectateurs modernes d'Aristote se laisse selon nous résumer à une idée très simple : leur déni du *particulier* (τὰ καθ'ἕκαστον [*ta kath'ekaston*]) ; le corrélat logique en serait la dommageable survalorisation de la catégorie du *général* (τὰ καθόλου [*ta katholou*]). On pourrait formuler ce même reproche en disant que Sorel déplore l'attachement des aristotéliens modernes aux valeurs *absolues*, au détriment de la positivité que lui-même attribue aux valeurs *en relation* – c'est-à-dire contingentes. L'idéologie scolastique, qui domine largement le paysage philosophique et scientifique de la France jusqu'aux années 1630, dicterait une économie d'attention, des procédures de validation, des régimes discursifs, des modèles poétiques et des formes d'interaction sociale inadéquats au monde contemporain, notamment marqué par les récentes découvertes dans le domaine de la « philosophie naturelle » (dont le *Dialogue* de Galilée n'est qu'un exemple parmi d'autres). La critique sorélienne se concentre sur deux pôles de la pratique scientifique universitaire : [1] le fonctionnement de la communauté savante en vase clos ; [2] l'attachement à une conception de la vérité strictement syllogistique.

⁴³ SCU_I, « Proposition », p. 22 et 17.

⁴⁴ Voir notre chapitre III.

⁴⁵ PH, p. 106-107.

⁴⁶ SCU_I, « Préface », p. 34-35.

[1] Toutes les critiques émises par Sorel à l'encontre des Aristotéliens convergent vers l'idée selon laquelle le monde intellectuel scolastique s'impose comme un *tout sans parties*. Le dogmatisme péripatéticien se donne pour mission de défendre « depuis un bout jusqu'à l'autre »⁴⁷ une vérité unique, complète et suffisante, dont nulle contingence ne saurait entamer la perfection adamantine ni limiter l'hégémonie. Aristote règne en seul maître⁴⁸, depuis qu'il a lui-même – à l'image de son disciple princier Alexandre – évincé tous ses adversaires⁴⁹ ; son autorité fait l'unanimité⁵⁰, son pouvoir incontesté ne souffre aucune place pour la liberté de penser par soi-même⁵¹, ses thèses ne présentent aucune faille⁵², sa science échappe au cours du temps⁵³. En un mot, les Aristotéliens révèrent une idole et « louent universellement » un « second évangile » auquel ils jurent fidélité et croient « par une obligation indispensable » (p. 440-441) : la *Physique* dicte les principes d'une religion prétendument universelle – un nouveau *catholicisme* ? – dont le pouvoir est absolu, c'est-à-dire sans bornes.

Nous nous en tiendrons ici à un seul exemple : le regrettable fiasco, rapporté par Sorel, d'Antoine Villon et d'Étienne de Clave devant les murs impénétrables de la Sorbonne. Les démonstrations (al)chimiques de ces novateurs contre les thèses d'Aristote promettaient, par affiches placardées sur les murs de Paris, de « réveiller les vieilles Muses de l'Université de Paris qui dormaient depuis longtemps » ; mais elles ne furent pas du goût du recteur, probablement inquiet à la perspective que cette objection publique « n'apportât quelque préjudice » à la communauté en « émouvant des disputes qui concernassent la Religion ». D'après Sorel, l'église catholique aurait craint pour ses « fondements », alors gravement menacés par « l'hérésie ». Un arrêt empêcha la dispute publique, au grand dépit de « beaucoup de gens » s'estimant privés d'un « divertissement rempli d'instruction » : parmi les « quelque[s] proposition[s] à rejeter », souligne Sorel, « les autres étaient soutenables, et il y eût eu profit à les entendre » (p. 443). Vacillant sur des bases constituées d'un

⁴⁷ SCU_I, « Avertissement », p. 403.

⁴⁸ Les institutions n'enseignent que « les propositions d'un seul auteur » (SCU_IV, p. 441) ; Sorel prône tout à l'inverse que la vérité gagne à être reçue « de quelque lieu qu'elles nous viennent », pourvu qu'elle se conforme à la raison (SCU_I, « Avertissement », p. 403). Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient toutes au tome IV de *La Science universelle* (1668).

⁴⁹ SCU_IV, p. 362 : « [...] la même ambition qu'avait Alexandre son disciple pour subjuguier tous les potentats de la terre, [Aristote] l'avait pour abattre le crédit de tous les autres philosophes et se dire leur prince. Cependant il avait supprimé quantité de belles opinions plus recevables que celles qu'il publiait ».

⁵⁰ SCU_IV, p. 358 : « [...] la plupart l'approuvent sans aucune exception, et croient ne pouvoir devenir savants que par lui, vu que même il est comme le Dieu des Écoles Philosophiques, où on ne lit plus que ses œuvres. »

⁵¹ SCU_IV, p. 223-224 : « [...] s'il est le Maître des Maîtres, on peut dire que c'est des Maîtres d'École, et non pas de ceux qui possèdent les sciences avec liberté, et ne s'asservissent point lâchement à toutes sortes d'opinion, sans les examiner. » Sorel parle des aristotéliens comme d'« esclaves et des Mercenaires » (p. 445).

⁵² Sorel dénonce les erreurs « étalées, de même que si c'étaient des propositions indubitables » de ce « Génie des Écoles » injustement tenu pour « infallible » (SCU_IV, p. 362-363).

⁵³ Évoquant les réticences des professeurs scolastiques face aux objections des modernes, Sorel témoigne de son indignation : « ces aveugles volontaires osent publier qu'il ne faut souffrir aucune innovation ni reformation dans les sciences » (SCU_IV, p. 445).

bloc uniforme, la communauté universitaire ne pouvait alors entendre quelque discours étranger qui se présentât *extra muros*, au risque de voir s'effondrer ses remparts.

La relation détaillée de cet événement, séquence narrative unique dans *La Science universelle*, signale que Sorel a une conscience aiguë de vivre une période de *transition* dans l'histoire des sciences et de la philosophie – phase historique que Dinah Ribard, à propos du récit de Sorel, a pu qualifier de moment de « rupture entre le présent et le passé »⁵⁴. Dans la relation de l'épisode, Sorel souligne avec un luxe de détails inattendu l'attitude autoritaire et l'absence d'ouverture de l'ancienne génération, présentée comme rigidifiée et monolithique, refusant toute confrontation avec l'extérieur. Ce qui paraît irréversiblement hors d'atteinte, une fois prononcé l'arrêt d'interdiction par les autorités, c'est un terrain institutionnel sur lequel auraient pu se rencontrer les savants d'hier et les hérauts de la science de demain. L'échec d'Antoine Villon à faire entendre sa voix particulière au sein – ou peut-être en lisière – d'une institution publique trahit dès lors l'inaptitude de la Sorbonne, campée sur ses dogmes, à prêter attention à la réalité, et à affronter les contingences du monde concret ; ce que cette institution dévoile, c'est son imperméabilité stérile face à la nouveauté. Parce qu'elle a cessé d'être *intégrative*, c'est-à-dire apte à nourrir de façon dynamique sa structure générale des découvertes particulières, la physique scolastique entre en phase de sclérose. L'institution a désormais prouvé publiquement qu'elle n'était pas armée pour répondre aux défis à venir. Ainsi, au travers d'une scène *autoritaire*, qui a tout d'une démonstration de force (intimidation) et de puissance (interdiction), l'épisode enregistre en fait un éclatant *recul*, et donne la mesure du discrédit auquel s'expose l'Université lorsque celle-ci échoue à répondre publiquement aux sollicitations du dehors. Aux yeux de Sorel, le déni dogmatique du particulier est en définitive moins le signe d'un *pouvoir absolu*, que la preuve d'une *fragilité* désormais bien visible :

Les professeurs des sciences eussent-ils appréhendé qu'on ne choquât trop fortement leur Aristote, et que si on eût fait paraître quelque défaut en lui, on ne les réduisît à ne savoir plus quel auteur suivre ?⁵⁵

Réduit à un membre unique, le corps universitaire voit ses chances de survie diminuer, quand sa vulnérabilité ne cesse de croître.

[2] Éminemment fragile d'être un tout sans parties, le corps de doctrine aristotélicien présente des failles épistémologiques également caractéristiques du paradigme absolutiste qui le gouverne. Ce système de pensée encadre de fait une science naturelle fondée sur des *lois générales*, au mépris des *particularités* réelles du monde perceptible. En ce sens, l'aristotélisme est littéralement « ab-solu »

⁵⁴ RIBARD, D., *Raconter. Vivre. Penser. Histoires de philosophes (1650-1766)*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales / Librairie Philosophique J. Vrin, 2003, p. 353.

⁵⁵ SCU_IV, p. 443-444.

en ce qu'il plane au-dessus du réel, dans les couches éthérées et sans limites de la pure abstraction logique, délié de toute contingence expérimentale. Aristote conçoit en effet le raisonnement dialectique, seul capable d'exposer correctement des vérités indubitables, comme la déduction du particulier à partir des lois « communes », c'est-à-dire des principes les plus généraux (les axiomes, les universaux). Si la connaissance est construite par induction, en s'élevant du particulier sensible, la véritable *science*, selon les Péripatéticiens, s'expose déductivement à partir du général : c'est ainsi qu'elle dévoile la nécessité des *causes*, clefs de voûte de la connaissance scientifique. Pour l'auteur des *Analytiques*, il n'existe donc pas, *stricto sensu*, de « science du particulier » :

La sensation porte nécessairement sur l'individuel [καθ' ἕκαστον], tandis que la science consiste dans la connaissance universelle [ἡ δ' ἐπιστήμη τὸ τὸ καθόλου γνωρίζειν ἐστίν]. [...] Ce qui ne veut pas dire que par l'observation répétée de cet événement [*i.e.* par exemple une éclipse de Soleil], nous ne puissions en poursuivant l'universel, arriver à une démonstration, car c'est d'une pluralité de cas particuliers que se dégage l'universel [ἐκ γὰρ τῶν καθ' ἕκαστα πλειόνων τὸ καθόλου δῆλον]. [...] Mais le grand mérite de l'universel, c'est qu'il fait connaître la cause ; de sorte que, pour ces faits qui ont une cause autre qu'eux-mêmes, la connaissance universelle est fort au-dessus des sensations et de l'intuition [ἡ καθόλου τιμιωτέρα τῶν αἰσθήσεων καὶ τῆς νοήσεως].⁵⁶

C'est encore ce qu'affirme Aristote dans les pages liminaires de la *Physique*, lorsqu'il avance que la connaissance du général précède naturellement celle du particulier :

C'est pourquoi il faut aller des choses en général [ἐκ τῶν καθόλου] vers les choses particulières [ἐπὶ τὰ καθ' ἕκαστα] : le tout est plus connu selon la sensation, et le général est un certain tout [τὸ δὲ καθόλου ὅλον τί ἐστι], car il comprend plusieurs choses comme ses parties [πολλὰ γὰρ περιλαμβάνει ὡς μέρη τὸ καθόλου]. [...] Les petits enfants aussi appellent d'abord tous les hommes pères, et mères toutes les femmes, et distinguent plus tard chacun d'eux [ἄστερον δὲ διορίζει τούτων ἑκάτερον].⁵⁷

L'objection majeure adressée par Sorel aux Aristotéliens touche précisément à cette conception anti-particulariste de la connaissance scientifique. Contrairement à ce que le titre de son *opus*

⁵⁶ ARISTOTE, *Seconds Analytiques*, I, 31, p. 152. Voir également : *Métaphysique*, A, 1. DE LIBERA [1996/2014] précise utilement à propos de la devise scolastique *Il n'y a de science que de l'universel* : « S'il n'y a pas de science du particulier, c'est à cause de sa contingence, à cause de la matière qui s'oppose à son intelligibilité, car elle introduit en lui un principe d'indétermination » (p. 86-87).

⁵⁷ ARISTOTE, *Physique*, I, 184a23-184b14, p. 67-68. Même nécessité de s'attacher à la « forme totale » du phénomène observé exposée dans ARISTOTE, *Les Parties des animaux*, trad. P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1956, 1956 645a-645b, p. 19 : « Ainsi, quand il s'agit d'une maison, c'est d'elle que l'on traite et non de briques, de mortier et de morceaux de bois. De même, quand il s'agit de la nature, il faut s'occuper de l'assemblage et de la totalité de l'être [*tēs holēs ousias*], et non des éléments qui n'apparaissent jamais séparés de l'être auquel ils appartiennent. [...] Mais si on traite séparément de chaque cas particulier [*peri hekastôn tôn kath'ekasta*], on sera conduit [...] à de nombreuses redites, quand on traitera de toutes les particularités rencontrées. Car les mêmes particularités se retrouvent en beaucoup d'animaux. »

magnum peut suggérer, le porte-flambeau de *La Science universelle* refuse d'admettre que l'ordre du général soit plus immédiatement connaissable que celui des phénomènes particuliers. À ses yeux, la méthode aristotélicienne est inapte à rendre compte de la nature avec vérité :

Au premier livre [de la *Physique*], [Aristote] remontre que pour avoir la connaissance des choses, l'ordre le plus naturel est de commencer par les plus communes. Mais de vérité quoiqu'il mette peine à prouver que les choses universelles sont plus connues que les particulières, cela ne se trouve pas toujours, et voulant parler des principes qui sont très malaisés à entendre, il est très difficile de nous faire croire qu'ils doivent pour ce sujet être considérés les premiers.⁵⁸

Les erreurs d'Aristote « nous accoutument à juger des choses matérielles par des raisonnements de Logique, qui n'ont que la subtilité sans solidité ». Ce flottement « tire à conséquence pour les choses spirituelles » également (p. 363) ; parce qu'il met en péril notre connaissance des entités corporelles et spirituelles, le raisonnement aristotélicien est entièrement irrecevable.

Certes, Sorel n'ignore pas que le logicien antique a largement fait cas de l'importance des données sensibles particulières.⁵⁹ Mais à l'instar de la majorité de ses contemporains et des savants de la Renaissance, l'auteur de *La Science universelle* tend à confondre en un seul foyer théorique deux pôles de la réflexion aristotélicienne sur le travail scientifique. Comme l'expliquent Frédérique Aït-Touati et Stephen Gaukroger, les hommes de science se demandent depuis le XVI^e siècle s'il existe une méthode de découverte fiable pour guider les recherches en philosophie naturelle (la méthode d'*invention*). Or lorsque ceux-ci, en quête d'un secours théorique, se tournent vers les traités logiques d'Aristote, ils s'aperçoivent que l'élève de Platon ne propose pas de doctrine unifiée susceptible d'alléger commodément leurs tracasseries épistémologiques. Alors que les *Topiques* fournissent des instruments destinés à construire et discuter des *questions* particulières (notamment des *cas* d'histoire naturelle), les plus tardifs *Analytiques* se concentrent sur la formalisation scientifique (généralisation) et sur le mode de « présentation des résultats » de la recherche (déduction) ; en somme, en l'espace de plusieurs années, l'intérêt d'Aristote « est passé des techniques de découverte aux techniques de démonstration ».⁶⁰ La confusion provient de ce

⁵⁸ SCU_IV, p. 292.

⁵⁹ Sorel le précise d'ailleurs dans le « sommaire » détaillé de la doctrine d'Aristote qu'il destine à ses lecteurs : « [Aristote] tient que le Sens est la règle par laquelle on peut juger des choses qui dépendent de l'imagination » (p. 308-309).

⁶⁰ AÏT-TOUATI, F. et GAUKROGER, S. *Le monde en images – Voir, représenter, savoir, de Descartes à Leibniz*, Paris, Garnier, « Classiques », 2015, p. 13. « L'évolution de la méthode aristotélicienne au XVI^e siècle s'explique largement par une mauvaise interprétation de sa méthode de découverte : la méthode originale de découverte proposée par Aristote dans les *Topiques* se perd dans le contexte de la découverte scientifique, et sa méthode de démonstration, la syllogistique, est interprétée comme étant la méthode *per se*, c'est-à-dire comme une méthode de découverte autant qu'une méthode de présentation. » À notre connaissance, il n'existe qu'un seul passage de l'œuvre sorélienne où intervient de manière explicite l'opposition entre ces deux modes de raisonnement (voir *supra* section 4) ; Sorel y oppose l'« ordre de résolution » (démonstration analytique) à l'« ordre de composition » (découverte, invention).

que les interprètes tardifs d'Aristote tendent à assimiler l'une et l'autre techniques, repliant les *Topiques* sur les *Analytiques*⁶¹. La méthode unique qui s'imposera finalement dans le monde scolastique est la *démonstration syllogistique* – exposée dans les *Analytiques* – qui, comme nous l'avons rappelé, part de la généralité des axiomes pour en déduire des vérités particulières.

Ainsi s'expliquent les réserves obstinées de Sorel face au « logicisme » abstrait d'un penseur qui, rappelons-le néanmoins à toutes fins utiles, s'était initialement élevé contre l'idéalisme platonicien en brandissant des instruments de recherche largement empiriques⁶², dont témoignent ses *histoires naturelles*. Ce que l'auteur de *La Science universelle* vise sous le nom conventionnel d'« Aristote » est donc en réalité la tradition scolastique qui fétichise la dialectique et la logique (*généralistes*) autant qu'elle néglige les *Topiques* et les *Histoires* (*particularistes*).

De la même façon, c'est moins aux *Analytiques* en tant que tels que s'attaque Sorel (il lui arrive d'y recourir⁶³), qu'à l'usage hégémonique qu'en font les universitaires dans le domaine de la nature. Un grief récurrent adressé à « Aristote » consiste en effet à déplorer l'application du raisonnement logique aux phénomènes physiques, ou, plus simplement encore, d'alléguer qu'Aristote aurait écrit sa *Physique* dans le langage abstrait de l'*Organon* :

Tout le blâme qu'on peut donner à ce grand philosophe vient de ce qu'on croit que par son jugement il pouvait trouver beaucoup de vérités dans la considération de ce qui est sensible, et dans les expériences très aisées ; et qu'au contraire il s'est embarrassé dans l'abus et dans l'erreur, ayant voulu régler la Physique sur la Logique seule, sans se rapporter à l'épreuve des choses. Cela lui est arrivé à cause qu'étant sur tout grand logicien, il a entrepris de faire valoir son art, et d'y appuyer toute sa Physique.⁶⁴

⁶¹ Les *Seconds Analytiques* sont enseignés en priorité dans les cours de logique durant la Renaissance. Voir : ROSSI, P., *La naissance de la science moderne en Europe* (Roma – Bari, Laterza, 1997), trad. de l'italien par P. Vighetti, Paris, éditions du Seuil, 1999, p. 311.

⁶² Contre Platon, il est vrai qu'Aristote fait largement place au témoignage des sens, y compris dans sa logique. À l'occasion d'un commentaire des *Seconds Analytiques* (II, 9), DE LIBERA [1996/2014] a néanmoins souligné que la « genèse du concept empirique » chez Aristote n'est pas véritablement pensée selon un raisonnement empiriste. L'idée aristotélicienne d'une production possible « d'universel abstrait à partir du seul singulier » (p. 88) suffit à l'éloigner de l'empirisme strict, en dépit de la valorisation de l'expérience sensible (« ce qui est senti est singulier, mais on y sent de l'universel, on le sent universellement », p. 123) ; l'élève critique de Platon retomberait en somme dans l'idéalisme de son maître, tant il est vrai que, dans les *Analytiques*, « l'abstraction inductive suppose une première saisie, une perception, de l'universel dans le singulier » (p. 123). C'est bien ce qu'affirme encore Aristote dans la *Physique* (VII, 3, 5) : « quand une chose particulière est donnée, c'est en quelque manière par le général qu'on connaît le particulier ».

⁶³ Sorel admire à bien des égards la syllogistique aristotélicienne, lorsque celle-ci n'est pas employée au détriment d'autres modes de recherche. Comme nous le montrons *supra* (section 4) en évoquant l'influence de Bacon, la méthode de *La Science universelle* requiert les deux modes de raisonnement logique que sont l'*induction* et la *déduction*. Dans un passage assez technique de son encyclopédie, Sorel tente d'ailleurs d'expliquer que, s'il n'a pas souhaité s'en tenir *uniquement* à l'ordre de la démonstration analytique (« résolution »), il n'a pas non plus cédé à la tentation iconoclaste consistant à congédier catégoriquement l'*Organon*. Comme toujours chez Sorel, un juste milieu est à trouver (p. 501-502).

⁶⁴ SCU_IV, p. 364. On pourrait décliner d'innombrables variantes soréliennes de ce grief fondamental. Nous ne citons que la formulation contenue dans l'« Avertissement » qui conclut le premier volume de *La Science humaine* en 1634 (p. 401) : « Il n'y a rien qu'il ait moins entendu que la nature des corps, et il a tout gâté par les fausses subtilités

Aristote aurait confondu physique et métaphysique, réalité concrète et abstraction, matière et idées, nature et concepts – en clair, il aurait commis l’erreur d’approcher directement le règne des particularités concrètes et sensibles du monde naturel avec les outils d’investigation généraux et abstraits de la pensée que sont les axiomes.

Or à l’heure où l’astronomie et les « arts » inconnus des Anciens (p. 363) permettent « tous les jours » de découvrir « de ces étoiles nébuleuses dans la galaxie et autres endroits », l’inconséquente confusion du monde sensible et des concepts est impardonnable aux successeurs du logicien (p. 396). Pour l’auteur de *La Science universelle*, il est grotesque d’espérer *déduire* de nouvelles étoiles ou un quelconque corps particulier naturel dans la voûte du ciel ou dans les profondeurs marines. Selon lui, les règles générales de la logique ont atteint leurs limites face à la récente multiplication des phénomènes terrestres et cosmiques, que les télescopes des astronomes modernes et d’autres instruments de mesure saisissent bien plus efficacement que les syllogismes tortueux des docteurs. Bref, le bénéfice scientifique du rationalisme aristotélicien est épuisé, et la persistance de ce paradigme épistémologique rendu caduc par les progrès de la technique ne peut désormais qu’entraîner des dommages et entraver la progression scientifique. En mêlant à la nature leurs « termes abstractifs » et leurs « questions si abstraites », les dogmatiques improductifs « s’arrêtent davantage aux noms qu’aux choses », et dissertent hardiment sur le vent des généralités, « touchant des choses qui subsistent si peu, qu’il y a beaucoup de temps à perdre de s’embarrasser de telles subtilités ». Le verdict est sans appel : « ces longues recherches qui épouvantent les esprits et qui ont si peu d’utilité, doivent être bannies de cette science ». ⁶⁵ En d’autres termes, la science de la nature ne se satisfait plus du *général* : elle exige la prise en compte immédiate du monde réel dans ses *particularités*.

de sa Logique, nous voulant faire trouver la vérité par des imaginations et des raisonnements chimériques et forcés, au lieu d’être appuyé sur l’expérience, sans laquelle la Raison humaine ne peut rien. Il lui serait pardonnable d’avoir manqué dans la Science des choses spirituelles, pour ce qu’elles sont impalpables et invisibles, mais en ce qui est des corps que l’on peut toucher ou voir, ou bien en avoir quelque autre connaissance, c’est être fort coupable de négligence ou de stupidité de n’avoir pas expérimenté tout ce qui en est. »

⁶⁵ PH, p. 132. Génereux, Sorel reconnaît que si Aristote et Platon se sont trop éloignés du particulier, on aurait tort de condamner entièrement leur doctrine, dont il convient seulement de reconnaître les limites : « l’universalité de leur doctrine » (c’est-à-dire leur étendue générale et systématique), présente un plus grand bénéfice herméneutique global que les « instructions trop particulières », insulaires et dispersées, d’autres penseurs de leur temps (SCU_II, p. 238-239). À la rigueur, même si chez Aristote « les raisonnements ne [sont] point appliqués particulièrement à aucun art, ils ne laissent pas de servir à la connaissances des choses naturelles et surnaturelles » (SCU_IV, p. 350). C’est un trait constant chez Sorel que de tirer le meilleur parti de tout corps de doctrine.

3. Une épistémologie empiriste : retour aux « particularia » du *Nouvel Organon*

La critique du logicisme aristotélicien inadéquatement appliqué à la science naturelle n'est pas d'invention sorélienne.⁶⁶ Prêtons l'oreille aux propos suivants, sans doute très familiers à l'auteur de *La Science universelle* : nombreux sont les savants, aveuglés par les « idoles de la caverne », qui « s'attachent avec passion à telles sciences ou spéculations particulières », au point d'appliquer indument un étroit corps de principes identiques à toutes leurs recherches ; Aristote en offre le plus évident témoignage ; l'auteur de l'*Organon* et des *Analytiques* a eu le tort de vouloir soumettre sa *Physique* aux lois du raisonnement logique et dialectique, erreur méthodologique qui ne pouvait conduire qu'à la mécompréhension de la nature et de ses lois, au point de rendre sa « philosophie naturelle [...] presque inutile et contentieuse » ; il n'est plus temps de « fabriquer le monde à partir des catégories » ; les hommes doivent à présent s'avancer sur une autre voie, plus sûre, mettant à profit les outils d'observation et les techniques d'expérimentation dont l'Antiquité ignorait l'usage, et qui garantissent désormais un accès décisif à la connaissance du monde réel.

C'est là un aperçu des célèbres déclarations qui figurent respectivement dans les aphorismes 54 et 63 du *Novum Organum*, publié en latin par le chancelier anglais Francis Bacon, baron de Verulam, en 1620.⁶⁷ Sorel a lu et médité cet « Organe nouveau », concurrent explicite de celui d'Aristote, dont il juge avantageusement qu'il « sert en quelque sorte à l'ordre des sciences, principalement des sciences naturelles ; et qui surtout donne de grandes lumières pour rechercher la vérité de l'Être et des qualités des Substances, autrement que les Anciens n'ont fait ».⁶⁸ [1] Connue dans ses grandes lignes des commentateurs de Sorel, [2] accessible en France dès le début du XVII^e siècle en latin et en traduction française, [3] organisée autour du concept nodal de *particularia*, [4] la source baconienne motive selon nous de façon décisive le *particularisme scientifique* sorélien, [A] qui y puise aussi bien ses nutriments doctrinaux majeurs [B] qu'il en relaie les points controversés.

[1] L'imprégnation baconienne de *La Science universelle* a été aperçue depuis une quarantaine d'années par quelques spécialistes de Sorel. (1) Fausta Garavini entendait déjà résonner la voix du Chancelier anglais dans le « ton messianique » des discours liminaires de l'encyclopédie sorélienne, et établissait un net rapprochement entre ces deux éducateurs du genre humain sur la

⁶⁶ Pour une approche rhétorique de la critique scientifique adressée à l'aristotélisme (réputé excessivement analytique et logiciste) notamment par Galilée et Bacon, voir l'utile synthèse de Fernand Hallyn dans l'ouvrage de Marc Fumaroli : HALLYN, F., « 13. Dialectique et rhétorique devant la « nouvelle science » du XVII^e siècle », in : FUMAROLI, M. (éd), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 601-628. En l'occ. p. 611-612.

⁶⁷ BACON, F., *Novum Organum* [1620], Introduction, traduction et notes par M. Malherbe et J.-M. Pousseur, Paris, PUF, Epiméthée, 1986, p. 117 et 123. Nous citons le texte français de cette traduction (désormais abrégée NO), et indiquons l'original latin lorsque nous le jugeons indispensable. La première traduction française remonte au XIX^e siècle : Antoine Lassalle, *Œuvres de F. Bacon, chancelier d'Angleterre, avec des notes critiques, historiques et littéraires*, 15 volumes, Dijon-Paris, 1800-1803), selon MALHERBE ET POUSSEUR [1986], p. 59. Jusqu'alors, les lecteurs français se référaient au texte latin.

⁶⁸ SCU_IV, p. 497-498.

base de leur commune « confiance optimiste » dans le progrès des sciences ; il ne lui avait pas échappé que les colonnes d'Hercule ouvrant monumentalement le traité que Sorel consacre aux « Novateurs » étaient inspirées de l'illustre frontispice du *Novum Organum*, figurant un navire s'élançant toutes voiles ouvertes vers les nouveaux continents de la science.⁶⁹ (2) Laisse à l'état d'intuition, le parallèle entre les deux hommes de lettres a par la suite fait l'objet d'un important travail de recherches de la part de Michèle Rosellini, dont la thèse de 2003 pose les bases d'une nécessaire étude comparative.⁷⁰ Estimant à juste titre que l'œuvre du chancelier anglais constitue la « référence fondamentale »⁷¹ de Sorel – en dépit de son caractère inavoué voire masqué –, la chercheuse a mis en évidence les grandes lignes du réseau intertextuel structurant l'idéologie scientifique de *La Science universelle*. Séparation de la science naturelle et de l'enseignement des Écritures sacrées, voisinage des préoccupations scientifiques et politiques, épistémologie résolument empiriste, attitude critique vis-à-vis des doctrines répandues, souci pédagogique : tels sont quelques-uns des points de convergence indiscutables qui prouvent que Sorel a bel et bien été parmi les premiers lecteurs de Bacon, si ce n'est son plus fervent admirateur français durant la première partie du XVII^e siècle.

Loin de s'arrêter en si bonne voie, Michèle Rosellini a considérablement éclairci en 2006 les pages sorélienne de *La solitude et l'amour philosophique de Cléomède* (1640), en analysant ses emprunts manifestes à *La Nouvelle Atlantide*, ouvrage de fiction écrit par Bacon en 1624 et publié de manière posthume en 1627, dont une traduction française existait dès 1631 en appendice de l'*Histoire naturelle*.⁷² Les « formes de l'imaginaire scientifique baconien »⁷³ y sont aussi déterminantes sur la trame narrative du récit sorélien que ses motifs en nourrissent l'*inventio* allégorique des panoramas paysagers et urbains offerts aux yeux et à l'esprit des personnages en quête de vérité. (3) Trois ans plus tôt, Dinah Ribard observait elle aussi les traces du baconisme dans la démarche d'historien de la philosophie entreprise par Sorel, décelant une filiation allant du philosophe anglais, ayant « réfléchi sur l'accumulation des savoirs et sur la manière dont cette accumulation peut être aménagée pour devenir une organisation », au pédagogue français soucieux de jeter un pont de

⁶⁹ GARAVINI [1998], p. 132 et p. 150. Le motif du navire en mer est récurrent sous la plume de Bacon (voir par exemple : *NO*, p. 65, p. 79, p. 103).

⁷⁰ ROSELLINI [*2003], chapitre VIII (p. 408-411 : propos en faveur d'un parallèle général entre l'œuvre de Bacon et *La Science universelle*) et chapitre IX (p. 475-482 : section consacrée à l'intertexte baconien présent dans *Cléomède*, à savoir *La Nouvelle Atlantide*).

⁷¹ ROSELLINI [*2003], p. 381.

⁷² [BACON], *Atlas nouveau*, in : *Histoire naturelle de Mre François Bacon, Baron de Verulam, Vicomte de saint Alban, et chancelier d'Angleterre*, Antoine de Sommerville et André Soubron, associés, 1631, p. 419-567. Michèle Rosellini a prouvé à partir d'un détail narratif repris par Sorel au traducteur (et non à la version de Bacon) que l'auteur de *Cléomède* se servait de cette édition : ROSELLINI, M., « Les erreurs de Cléomède, ou *La science universelle* éclairée par la fiction », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006.

⁷³ ROSELLINI [2006], p. 114.

livres imprimés par dessus l'abîme ouvert entre les savoirs anciens et la science moderne.⁷⁴

(4) Plus récemment, Olivier Roux, Laurence Giaravini et Martine Alet ont eux aussi, quoique plus ponctuellement, disposé des passerelles entre l'archipel sorélien et le continent Bacon. Nous partirons de ces précieux éléments cartographiques pour progresser de quelques pas, à mesure toute humaine, dans l'exploration de ces gigantesques territoires encore en phase de défrichage. De récents travaux francophones sur Bacon fourniront la boussole nécessaire à notre parcours, si ce n'est pour en accélérer la progression, du moins pour en préciser l'orientation.⁷⁵

[2] Le « nouvel instrument » forgé par Bacon devait occuper une place bien en vue dans l'immense projet inabouti que constitue l'*Instauratio magna scientiarum* (*Grande restauration des sciences*), une proposition de réforme générale des sciences en six parties, auquel travaillait le Chancelier anglais en parallèle de sa carrière politique dès les premières années du siècle. Sorel et ses contemporains avaient la possibilité de prendre connaissance de la première partie de cet ambitieux projet inabouti en lisant, (1) dès 1605, *The Advancement of Learning* (*Du Progrès et de la promotion des savoirs*), ou (2) sa version latine, considérablement augmentée, parue en 1623 sous le titre *De Dignitate et Augmentis Scientiarum* (*DA*). Aux lecteurs francophones curieux de discours sur « toutes sortes de disciplines », *La Bibliothèque française* de Sorel recommande la lecture de la seconde publication (*DA*) dans la traduction latin-français de Golefer, sous le titre *Neuf Livres de la dignité et de l'accroissement des sciences composés par François Bacon* (1632)⁷⁶ ; Sorel affecte d'écarter la plus précoce traduction de *The Advancement of Learning* (*Progrès*) par André Maugars, parue huit ans plus tôt chez Billaine, mais « plus courte de la moitié »⁷⁷. En raison de l'état actuel de la tradition critique francophone du corpus baconien, nous nous référons en priorité au *Progrès*, en dépit de l'inclination sorélienne pour le *DA*.⁷⁸

⁷⁴ RIBARD [2003], p. 334-357.

⁷⁵ JAQUET, Ch. (dir.), *L'héritage baconien au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Paris, Editions Kimé, 2000. POPELARD, M., *Francis Bacon. L'humaniste, le magicien, l'ingénieur*, Paris, PUF, 2010. DELEULE, D., *Francis Bacon et la réforme du savoir*, Paris, Hermann Éditeurs, 2010. JAQUET, Ch., *Bacon et la promotion des savoirs*, Paris, PUF, 2010. MALHERBE, Michel, *La philosophie de Francis Bacon*, Paris, Vrin, Repères philosophiques, 2011. CASSAN, É. (dir.), *Bacon et Descartes, Genèse de la modernité philosophique*, Paris, ENS Éditions, 2014. TADIÉ, A. *Francis Bacon – Le continent du savoir*, Paris, Garnier, Classiques, 2014.

⁷⁶ Le *De Dignitate et augmentis scientiarum*, traduit en français par GOLEFER : *Neuf livres de la Dignité et de l'accroissement des sciences, composés par François Bacon*, Paris, Dugast, 1632, désormais abrégé : *DA*, GOLEFER [1632]. Il n'existe pas d'édition française récente de ce monumental ensemble de neuf livres, la dernière à faire référence figurant dans le premier volume de : *Œuvres de Bacon*, traduction revue, corrigée et précédée d'une introduction par M.-F. Riaux, Paris, Charpentier, 1843, 2 vol. Nous aurons occasionnellement recours à cette édition critique déjà ancienne.

⁷⁷ BF, 105. André MAUGARS traduit *The Advancement of Learning* (1605), qui ne comporte effectivement que deux livres et non neuf, sous le titre : *Le Progrès et avancement aux sciences divines et humaines, composé en anglois par Messire François Bacon*, Paris, Pierre Billaine, 1624 (réimpression : Paris, S. Cramoisy, 1634), désormais abrégé : *Progrès*, MAUGARS [1624].

⁷⁸ Principe général de citation pour la première partie de l'*Instauratio magna* : à défaut d'édition critique récente du grand *De Augmentis*, nous nous référons prioritairement au synthétique et précoce *Progrès* (dans la traduction française d'André MAUGARS), et ce malgré l'apparent dédain de Sorel. Les commentateurs francophones de Bacon ont aujourd'hui l'habitude de citer cette première version en deux livres (la seconde étant parfois redondante), disponible en traduction dans une édition critique préparée par Michèle Le Dœuff : BACON, *Du progrès et de la*

Cette première partie de l'*Instauratio magna* est consacrée à la « division des sciences ». Elle offre une rigoureuse taxinomie des disciplines de recherche et des domaines de connaissance (déjà existants ou souhaitables [*desiderata*] pour l'avenir), demeurée célèbre du fait de sa récupération par les Encyclopédistes au XVIII^e siècle ; elle déploie un programme systématique et raisonné de travail scientifique auquel Sorel est tout sauf indifférent, puisqu'il en examine attentivement le contenu dans la vignette qu'il consacre à Bacon dans son traité sur les encyclopédies, paru initialement en 1655.⁷⁹

La deuxième des six parties prévues par l'*Instauratio magna* relève spécifiquement de l'épistémologie : c'est le *Novum Organum*. Ce texte regroupe, sous le format indépendant d'un livre, un ensemble d'aphorismes répartis en deux volets, dont le premier vise déjà, selon Michel Malherbe et Jean-Marie Pousseur, à « assurer le passage de l'ancienne logique à la nouvelle ».⁸⁰ Dans sa version latine parue en 1620, l'ouvrage incluait en outre le *Parasceve ad historiam naturalem et experimentalem* et le *Catalogus historiarum particularium*, propédeutique visant à introduire la troisième partie de l'*Instauratio magna*, consacrée quant à elle à l'histoire naturelle.⁸¹

[3] L'éclairage que nous souhaitons apporter se donne pour ambition spécifique de souligner combien la méthode scientifique proposée par Bacon dans son *Instauratio magna* a pu offrir à Sorel sinon la clef, du moins un appui décisif, contre le *dogmatisme* et le *scepticisme*, c'est-à-dire « la jactance de l'affirmation péremptoire et le désespoir de l'acatalepsie » que le premier déclare combattre dès la « Préface » du *Nouvel Organon*⁸², et dont le second fait à son tour les deux agents corrosifs majeurs d'une société en pleine crise épistémologique, morale et politique. Contre l'épistémologie universaliste des Aristotéliens, Sorel nous paraît surtout emprunter à Bacon une attitude intellectuelle précise : *l'attention au particulier*. Cette vigilance sous-tend et accompagne une vision collective de la *méthodologie* scientifique et du monde social où celle-ci prend place (primauté de l'acte participatif dans la construction d'un savoir partagé⁸³), mais elle détermine d'abord un régime de vérité fondé sur le primat des *particularia* sensibles, qu'il nous revient ici d'exposer.

promotion des savoirs (1605), trad. M. LE DŒUFF, Paris, Gallimard, « Tel », 1991, désormais abrégé : *Progrès*, LE DŒUFF [1991]. Nous complétons MAUGARS [1624] par LE DŒUFF [1991] lorsque la traduction française pose problème ; nous ne recourons qu'en cas exceptionnel au texte anglais d'origine (auquel Sorel n'est pas exposé). Dans le présent chapitre comme dans les suivants, il s'avère quelquefois utile d'indiquer la redondance d'une occurrence dans *DA*, GOLEFER [1632].

⁷⁹ « Du livre de Bacon de l'Accroissement des Sciences », in : « L'examen des Encyclopédies », PH, p. 309-312 (= SCU_IV, p. 493-498).

⁸⁰ BACON, NO, « Introduction », p. 13.

⁸¹ Principe général de citation pour la deuxième partie de l'*Instauratio magna* : comme indiqué *supra*, nous citons sans exception NO, MALHERBE ET POUSSEUR [1986], avec parfois mention de l'original latin. S'agissant du *Parasceve ad historiam naturalem et experimentalem*, nous citons le texte français de 1843 : « Modèle d'une histoire naturelle et expérimentale », suivi de « Catalogue des histoires particulières », in : *Panthéon littéraire : littérature anglaise*, trad. J.-A. C. Buchon, Paris, Société du Panthéon littéraire, 1843, p. 406-418, désormais abrégé : *Parasceve*.

⁸² BACON, NO, p. 93.

⁸³ Voir notre chapitre III.

L'épistémologie particulariste du *Nouvel Organon* nourrit en profondeur l'œuvre de Sorel ; la prééminence que ce dernier accorde à une catégorie poétique (*l'histoire*), ainsi que la prévalence, sans cesse réaffirmée, d'une modalité épistémique (le *vraisemblable*), s'expliquent mieux, nous semble-t-il, d'être mis au nombre des effets les plus remarquables de cette filiation empiriste et praticienne.

Dans des pages aérées aux paragraphes concis, la première partie du *Novum Organum* trace la voie d'accès conduisant l'homme à la connaissance des « choses mêmes », jusqu'alors demeurées hors de sa portée en raison des distorsions que leur faisait subir la méthode déductive des aristotéliens. Les « choses mêmes » se trouvent désignées sous la plume du savant anglais par le concept de *particularia*, que les traducteurs rendent par le substantif pluriel de *particuliers*. Employé de manière constante par l'auteur, ce terme réfère à « toute espèce de réalité » qui serait « l'opposé des généralités logiques »⁸⁴, telle que l'homme peut s'en saisir par ses sens et sa raison. Les éditeurs y insistent : les *particularia* ne trouvent aucun équivalent lexical ni conceptuel, pas même celui de *singularités*, dans le répertoire des catégories logiques du temps. La « nouvelle science » qu'inaugure Bacon contre la syllogistique s'appuie précisément sur ces *particularia*, entités élémentaires instituées en composantes fondamentales de la connaissance, à partir desquelles se constituent progressivement – par induction – les vérités scientifiques.

Rappelons ici les mots exacts de Bacon, qui fondent à bien des égards le paradigme empiriste de la science moderne :

[I, 19.] Il y a et il ne peut y avoir que deux voies pour la recherche et pour l'invention de la vérité. L'une, partant des sens et du particulier, s'élance d'un coup d'aile vers les axiomes les plus généraux et, s'appuyant sur ces principes comme sur une vérité inébranlable, rend ses jugements et invente les axiomes moyens. C'est la voie suivie aujourd'hui. L'autre dégage les axiomes à partir des sens et du particulier, en s'élevant de façon continue et graduelle pour parvenir enfin au plus général. C'est la vraie voie, mais elle n'a pas été essayée.⁸⁵

Parce que « l'esprit brûle de sauter au plus général, pour s'y reposer », il risque à chaque instant de se « dégoûter de l'expérience » (p. 105), attitude qui priverait l'homme de tout contact avec la vérité. Opposée à la syllogistique aristotélienne où prévaut l'abstraction des axiomes généraux, la recommandation fondamentale de Bacon – qui produit sur Sorel un effet aussi vif que durable, et sensible dans l'intégralité de son œuvre – trouve sa formulation quelques lignes plus loin :

⁸⁴ BACON, *NO*, « Introduction », p. 25 et 60. Les éditeurs modernes considèrent que le concept baconien de *particularia* ne saurait tolérer de traduction autre que celle de *particuliers* (qu'ils adoptent, en s'interdisant « toute détermination supplémentaire »).

⁸⁵ BACON, *NO*, p. 105. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient au *NO* dans l'édition MALHERBE ET POUSSEUR [1986].

[I, 22.] L'une et l'autre voies partent des sens et du particulier et se reposent dans le plus général. Mais leur différence est extrême. L'une ne fait qu'effleurer rapidement l'expérience et le particulier ; l'autre s'y applique, de manière réglée et ordonnée. La première établit dès le début des axiomes généraux abstraits et inutiles ; la seconde s'élève par degrés à ce qui est véritablement plus connu par nature.⁸⁶

L'injonction méthodologique baconienne ne laisse pas place à l'hésitation :

[I, 36.] Il ne nous reste donc qu'un seul mode de transmission ; il est simple : amener les hommes aux particuliers eux-mêmes, à leurs séries et leurs ordres ; obtenir d'eux en retour qu'ils s'imposent pour un temps de renier leurs notions et qu'ils commencent à se familiariser avec les choses mêmes.⁸⁷

Ce retour aux choses mêmes ne signifie pas un repli pur et simple dans l'individuel, une plongée aveugle au cœur de la singularité absolue des choses et de leur infinie diversité. Ce que Bacon préconise dans la « Préface » de *l'Instauratio Magna*, c'est « d'amen[er] les hommes aux choses mêmes et aux liens établis entre les choses » (p. 72). Saisir les *particularia* dans leurs « séries » et dans leurs « ordres », c'est opérer dans le monde avec la juste conscience de la valeur des *liaisons* rattachant les parties de la Nature au tout que celles-ci constitue. Fort de ce juste équilibre, le chancelier anglais ne craint pas les allégations de ses adversaires potentiels, réticents à la perspective d'avoir à ramper dans la fange la plus basse des connaissances sensibles ; à ceux qui insinueraient « que ce long et soucieux séjour dans l'expérience, dans la matière et le flot des choses particulières, cloue l'esprit au sol ou plutôt le précipite dans un Tartare de confusion et de trouble » (p. 124), l'auteur du *Nouvel Organon* objecte que son ambition est éminente et digne : bâtir « dans l'entendement humain le modèle vrai du monde » (p. 177). Les cimes abstraites de la logique aristotélicienne gagnent en dignité ce qu'elles perdent en vérité, et leurs vêtements d'apparat couvrent un corps de doctrine fantomatique et vidé de sa moelle.⁸⁸ Entre l'extrême singularité des phénomènes sensibles (le plus bas) et la généralité ultime des axiomes universels (le plus haut), Bacon prône l'élaboration des *particularia* en « axiomes moyens », à mi-hauteur, sur la base desquels les êtres humains règlent leurs affaires et façonnent leurs destinées. Pour conclure cette rapide évocation de la méthode baconienne, voici dans son intégralité l'aphorisme 104, résumant l'essentiel de ce qu'il importe d'avoir en tête lorsque l'on tente de régler l'échelle du référentiel épistémologique sorélien :

⁸⁶ BACON, *NO*, p. 106.

⁸⁷ BACON, *NO*, p. 109-110.

⁸⁸ « Dans notre manière de faire, au contraire, les axiomes naissent progressivement par une marche tellement graduée qu'on ne parvient qu'en dernier lieu aux plus généraux : et ces axiomes les plus généraux deviennent non pas des généralités purement notionnelles, mais des principes bien déterminés, tels que la nature les reconnaisse pleinement pour sien et qu'ils adhèrent à la moelle des choses. » (BACON, *NO*, « Distribution de l'œuvre », p. 78).

[I, 104.] Il ne faut pas cependant permettre que l'entendement saute et vole des particuliers jusqu'aux axiomes éloignés et quasi les plus généraux (tels les principes, comme on dit, des arts et des choses) ni que, par référence à la vérité inébranlable de ces principes, il prouve et explique les axiomes moyens. C'est ce qui a été fait jusqu'à présent, l'entendement s'y trouvant porté par son impulsion naturelle et cette impulsion ayant été éduquée et habituée à cela même depuis longtemps par les démonstrations syllogistiques. Il ne faudra bien espérer des sciences que lorsque, par une échelle véritable et par des degrés continus, sans interruption ni faille on montera des particuliers aux axiomes mineurs, puis aux axiomes moyens, en allant des inférieurs aux supérieurs ; pour arriver enfin, et enfin seulement, aux plus généraux. Car les axiomes infimes ne diffèrent pas beaucoup de l'expérience nue. Quant aux axiomes suprêmes et les plus généraux (qui ont cours maintenant) ils sont purement notionnels et abstraits, et n'ont rien de solide. Ce sont les axiomes moyens qui sont les axiomes vrais, solides et vivants, dont dépendent les affaires et la fortune des hommes. Et sur eux également s'appuient enfin les axiomes les plus généraux, tels par conséquent qu'ils ne soient pas abstraits, mais limités vraiment par les axiomes moyens.

C'est pourquoi, ce n'est pas de plumes qu'il faut pourvoir l'entendement des hommes, mais plutôt de plomb et de lest, pour lui interdire tout saut et tout vol. C'est ce qu'on n'a pas encore fait ; mais quand ce sera fait, il sera permis d'espérer mieux des sciences.⁸⁹

[4] Séjourner dans le particulier, y puiser la connaissance du détail de chaque perception sensible, avant de s'élever progressivement et sans hâte, à l'aide du raisonnement inductif, vers la généralité croissante des axiomes, en préférant toutefois le juste milieu des « axiomes moyens » à la vérité abstraite des principes : tel est exactement, dans des termes à peine lissés de leurs aspérités techniques, la clef de la méthode revendiquée par l'auteur de *La Science universelle* dans la « Préface » qu'il place en troisième liminaire de son premier volume en 1634. Loin des périlleuses aspirations verticales de Thalès⁹⁰ et d'Icare, il faut porter les yeux sur ce que les mains touchent, et enquêter, comme Socrate, parmi les hommes et les choses de son entourage immédiat :

[...] Il est fort utile de traiter les choses par un bon ordre, et n'entreprendre pas de voler tout d'un coup jusqu'aux plus relevées, mais y monter par des degrés. [...] Cet ordre vient naturellement en l'esprit de l'homme, tellement qu'il n'en faut pas chercher d'autre. Ainsi toute la doctrine que je veux écrire est trouvée par les règles de la droite Raison qui sont celles de la Nature. [...] Pour faire que l'homme parvienne à une connaissance assurée, je

⁸⁹ BACON, *NO*, p. 161-162.

⁹⁰ BACON, *Progrès*, LE DŒUFF [1991], p. 93. Thalès, philosophe idéaliste au regard légendairement fixé vers les astres au mépris des obstacles terrestres semés sur son chemin, est tourné en dérision par Bacon à l'avantage de Socrate et... d'Aristote – nous en disons la raison *infra*.

veux seulement le mettre au milieu du monde, et lui faire examiner toutes choses l'une après l'autre, selon les sentiments naturels qu'il trouve en soi.⁹¹

En s'attardant profitablement dans le champ du particulier, poursuit Sorel, l'homme accède à la réalité concrète, et y trouve les causes et les explications qu'exige son désir naturel de comprendre les phénomènes qui l'environnent. Ce faisant, il met les *particuliers* en réseau, et accède par paliers aux principes généraux qui les lient :

En considérant les choses qui sont, vous verrez aussi ce qu'elles sont, et comment et pourquoi elles sont faites. Vous connaîtrez toutes leurs natures particulières, car chacune a la sienne, et néanmoins il y en a une générale pour toutes.⁹²

[A] Parmi les *avantages* que présente cette pratique scientifique émancipée de la syllogistique, signalons trois aspects que semble avoir goûtés Sorel : sa *puissance d'invention* d'une part, son *accessibilité* quasi démocratique ensuite, et enfin l'*hétérogénéité réglée* des instruments naturels – les sens et la raison – qu'elle met en œuvre en les articulant.

Grâce aux inventions techniques modernes – Bacon mentionne notamment la boussole et l'imprimerie, dont Sorel fait grand cas⁹³ –, cette méthode particulariste qui préfère « disséquer la nature que l'abstraire »⁹⁴ promet en effet, avec bien plus d'assurance de tenir ses engagements que la cosmologie impuissante des péripatéticiens, de découvrir de nouveaux phénomènes naturels, astres prochains ou corps minuscules, donnant à espérer un réel *progrès* dans les sciences :

[I, 24.] Mais les axiomes, lorsqu'ils sont abstraits d'une manière réglée et ordonnée, à partir des particuliers, indiquent et désignent aisément de nouveaux particuliers. Et c'est par là qu'ils rendent les sciences actives.⁹⁵

Le second bénéfice concerne l'étendue des prestataires de ce savoir. À qui s'interrogerait sur l'identité des héros de la science nouvelle, l'auteur du *Nouvel Organon* fournit le descriptif suivant : « Si un homme, à l'âge mûr, aux sens intacts et à l'esprit purifié, s'applique tout de nouveau à l'expérience et au particulier, de cet homme il faut alors bien espérer. » (I, 97, p. 157). À l'époque où Bacon rédige ces lignes, une telle description du mâle sain de quarante ans correspond à l'extension la plus large de la notion d'humain, et se présente comme l'acceptation la moins restrictive de l'idée de savant. Contrairement à la mentalité élitiste et fermée de la « secte » aristotélicienne, l'idéal scientifique baconien s'accorde la grâce d'envisager l'*égalité* des

⁹¹ SCU_I, « Préface », p. 30-31. Sorel détaille cette méthode en termes similaires dans l'« Avertissement sur ce livre, et sur quelques choses qui en dépendent » qui clôt le volume (p. 390-392), et que l'on trouve transporté dans le volume IV de *La Science universelle* (« I. Remarques sur les auteurs qui ont écrit de quelques sujets compris dans la Science Universelle », p. 227-229).

⁹² SCU_I, « Préface », p. 35.

⁹³ Par exemple : *NO*, I, 129, p. 182. Sur l'importance de l'*imprimé* dans l'œuvre de Sorel, voir notre chapitre VII.

⁹⁴ *BACON, NO*, I, 51, p. 116.

⁹⁵ *BACON, NO*, p. 106.

entendements ; fait remarquable, le *Nouvel Organon* substitue en effet l'excellence de la méthode à celle des esprits, et promet l'égalité de tous dans le processus commun de construction de la connaissance.⁹⁶ Sorel s'en souviendra.⁹⁷ Engageant « tous les hommes en général à penser les vraies fins de la science », de manière à ce que ceux-ci « voient eux-mêmes ce qu'ils possèdent, ce qu'ils disputent, ce qu'ils ajoutent et apportent au fonds commun », le chancelier anglais compte mettre un terme à la « dictature dans les sciences », excédé par l'hégémonie d'Aristote dont les « abrégés systématiques » occultent « ce qui a été tenté et poursuivi en privé par des particuliers ».⁹⁸

Surtout, la méthode expérimentale inductive baconienne se fonde sur l'articulation harmonieuse de la faculté rationnelle et des organes des sens. L'expérience n'est pas simplement l'épreuve spontanée du monde que n'importe quel individu singulier pourrait légitimement porter en témoignage d'une vérité universelle (*experientia*).⁹⁹ Procédure complexe, dynamique et surtout renouvelée, l'expérience baconienne est conçue comme *expérimentation* réglée et inventive sur le particulier (*experimentum*), dont elle observe les *variations*¹⁰⁰, consigne les effets par écrit (*experimenta literata*)¹⁰¹, et qu'elle ordonne dans des *tables* destinées à conserver le souvenir des divers résultats intermédiaires obtenus ; variation (ou diversité), écriture et méthode assurent les piliers de la réflexion sorélienne sur la construction et la transmission du savoir.¹⁰²

Chez Bacon, la collecte et l'observation des *particularia* sensibles est donc toujours guidée par l'espérance de mettre au jour, grâce à la faculté rationnelle, des savoirs généralisables d'un degré

⁹⁶ BACON, *NO*, I, 61, p. 121 : « Au reste, notre méthode d'investigation des science laisse bien peu de place à la pénétration et à la vigueur des talents et met presque à égalité tous les talents, tous les entendements. »

⁹⁷ Sur le paradigme *égalitaire* de la *capacité humaine* chez Sorel, voir notre chapitre VIII (section 2).

⁹⁸ « Préface » de l'*Instauratio Magna*, in : BACON, *NO*, p. 67-68 et 72-73. Cependant, comme le rappelle Mickaël Popelard, si la démarche scientifique s'ouvre à une pluralité d'acteurs, sans précédent dans l'histoire des sciences, toute hiérarchie n'en disparaît pas pour autant. De fait, l'organisation horizontale de Bensalem donnée à lire dans *La Nouvelle Atlantide* n'exclut pas la verticalité des rapports entre les « chercheurs » individuels et le savant qui les surplombe, auquel revient la charge singulière de coordonner le travail accompli en groupe et d'améliorer l'interaction entre les différents domaines de compétences, théoriques et pratiques. À ce titre, le savant bénéficie d'une autorité équivalente à celle du souverain, dont le rôle est de garantir les conditions matérielles (c'est-à-dire l'ordre politique et les ressources financières) nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise scientifique collective. Voir : POPELARD [2010], chapitre IV : « Le rôle et le statut du savant selon Bacon », p. 151-174. L'auteur conclut son analyse sur un constat qui nous semble décrire adéquatement le positionnement ambigu de Sorel entre la place du « maître » et celui du modeste « contributeur » avant tout soucieux d'indiquer à ses pairs la voie de la connaissance certaine : « Mieux que le *Novum Organum* peut-être, la *Nouvelle Atlantide* reflète la tension entre idéal démocratique et exigence méritocratique qui caractérise la science moderne, dans la mesure où la recherche suppose la division du travail, et donc une forme de hiérarchie » (p. 174).

⁹⁹ Bacon se distancie très ouvertement de l'empirisme pur : « nous n'accordons pas beaucoup à la perception immédiate et propre des sens » (BACON, *NO*, « Distribution de l'œuvre », p. 80).

¹⁰⁰ « Préface » de l'*Instauratio Magna*, in : BACON, *NO*, p. 69 : « Qui a fait l'effort de varier les expériences, ne connaît pas le repos, mais découvre de quoi chercher plus loin. »

¹⁰¹ BACON, *NO*, I, 101, p. 160 : « L'expérience n'a pas encore appris ses lettres. Or aucune invention ne doit être acceptée, à moins qu'elle n'ait été mise par écrit. Lorsque cet usage aura été répandu, il faudra espérer mieux d'une expérience enfin devenue lettrée [*literata*] ».

¹⁰² Sur l'importance de la *variation* (ou plus généralement de la *diversité*) dans l'œuvre polygraphique de Sorel, voir notre chapitre IX ; nous examinons le statut de l'*écriture* en tant que *medium* au chapitre VII (section 2), et consacrons notre chapitre V à la notion fondamentale de *méthode* dans *La Science universelle*.

plus élevé – qu'elle ne prétend toutefois pas imposer brutalement à la place des autorités principielles, logiquement déduites, qu'elle congédie.¹⁰³ C'est ainsi que le chancelier d'Angleterre peut se féliciter d'avoir « raffermi à jamais les liens d'un mariage vrai et légitime entre la faculté empirique et la faculté rationnelle ». ¹⁰⁴ Sorel reproduit – de manière aussi sommaire que fréquente – cette conception mixte de l'*experimentum*, en refusant de dissocier les « Sens » et la « Raison » dans l'étude de la nature.¹⁰⁵ Les « organes de nos Sens » aperçoivent les choses corporelles qui sont « de même matière » qu'eux, et proportionnés à l'espace ; placé « au milieu du monde », « il faut qu'un homme regarde de tous côtés » et qu'il s'en remette à ses cinq sens comme à autant de « portes de notre connaissance ». En principe, « les corps n'ont point de qualité ou d'accident que les Sens n'aperçoivent », mais dans le cas où « quelques qualités plus cachées que les autres » résisteraient à l'élucidation empirique, il convient de requérir « l'aide du raisonnement de l'esprit, qui se rend habile de lui-même à tirer des conséquences de toutes parts ». Ainsi, bien que les sens demeurent « nos premiers guides », l'« Esprit » assure en permanence la fonction de juge, car son pouvoir est étendu sur tout ». ¹⁰⁶ Tel est le « juste milieu » méthodologique prôné par Sorel, figuré par Bacon dans l'image bien connue de l'abeille tirant le suc des fleurs des champs pour le digérer selon un « art qui lui est propre ». ¹⁰⁷ Tout le projet de *La Science universelle* se fonde sur ce prudent compromis épistémologique entre logique pure et empirie aveugle. À la faveur de cette heureuse alliance, Logique et Physique collaborent dans un esprit d'égalité, et, selon Sorel, « se donnent du secours réciproquement, si bien qu'il les faut conserver dans leur rang et leur dignité ». ¹⁰⁸

[B] Cependant, l'équilibre entre *sens* et *raison* – *particulier* et *général* – fait aussi bien la force de la méthode baconienne aux yeux de ses partisans que sa fragilité selon ses adversaires. Deux importants foyers de *controverse* se détachent, donnant à apprécier des topiques critiques, de nature épistémologique, auxquelles Sorel nous semble avoir consacré une place importante dans son œuvre, aussi bien dans le domaine narratif (dans l'histoire de Cléomède) que dans le champ polémique (au cœur de sa réfutation du scepticisme).

¹⁰³ Sur cette question : DELEULE [2010], chapitre III : « *Experientia-experimentum* ou le mythe du culte de l'expérience chez Bacon », p. 75-97.

¹⁰⁴ « Préface » de l'*Instauratio Magna*, in : BACON, *NO*, p. 72.

¹⁰⁵ Sorel le répète inlassablement dans pratiquement tous ses ouvrages : le savoir d'aujourd'hui exige, en qualité de *vérité*, « de bonnes raisons appuyées sur des expériences », ainsi que des « démonstrations certaines » (BF, p. 106) ; il est indispensable que tout « raisonnement soit appuyé sur l'expérience, c'est-à-dire sur la science même » (SCU_IV, p. 364).

¹⁰⁶ SCU_I éd. 1668, p. 1-5 pour tout le passage.

¹⁰⁷ BACON, *NO*, I, 95, p. 156-157 : « Ceux qui ont traité les sciences furent ou des empiriques ou des dogmatiques. Les empiriques, à la manière des fourmis, se contentent d'amasser et de faire usage ; les rationnels, à la manière des araignées, tissent des toiles à partir de leur propre substance ; mais la méthode de l'abeille tient le milieu : elle recueille sa matière des fleurs des jardins et des champs, mais la transforme et la digère par une faculté qui lui est propre. Le vrai travail de la philosophie est à cette image. »

¹⁰⁸ SCU_IV, p. 365.

(1) Le premier problème concerne le processus d'invention scientifique : faut-il favoriser le mouvement ascensionnel (anaphorique) qui va du sensible au rationnel, ou au contraire concentrer l'attention des savants sur le mouvement cataphorique d'application des axiomes moyens aux cas particuliers concrets ? Réapparaît ici en filigrane les termes du vieux dilemme méthodologique entre ordre de *composition* et ordre de *résolution* évoqué précédemment, quoique Bacon situe strictement sa démarche du côté de l'invention (ce qui n'est pas le cas de Sorel). L'enjeu touche en fait à la définition exacte de l'*induction expérimentale* telle que la formalise le père de l'*Instauratio Magna* : quel rôle la *déduction* joue-t-elle aux côtés de l'*induction* ? Laquelle des deux l'emporte ? C'est évidemment s'interroger sur le compagnonnage des sens et de la raison : leur égalité prétendue est-elle effective et réelle ?

(2) Le second secteur de vulnérabilité théorique décelable dans la méthode baconienne est une simple extension du problème précédent. Si les sens et la raison ne pèsent pas du même poids, cette différence d'autorité implique-t-elle pour autant un *conflit* entre ces deux instances – différend hautement préjudiciable à la certitude humaine ? En d'autres termes, le renforcement mutuel que les sens et la raison semblent s'apporter, dans un effort conjoint en vue de la consolidation de la connaissance, n'est-il qu'une illusion de collaboration, cachant en réalité l'*absence de prise* sur le monde réel et la vaine tentative d'y remédier ?

Nourrie de baconisme, la réfutation sorélienne de l'argument sceptique du « Cercle » fait l'objet d'un examen dans la dernière section du présent chapitre (section 5). Avant cela, nous examinons la première faille dont souffre virtuellement la méthode baconienne, exposant le savant au vertige dû à l'hésitation entre ascension vers les axiomes et descente au particulier.

4. Écrire des *histoires* : l'ancrage épistémologique d'une poétique particulariste

*La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*¹⁰⁹ fournira le socle de cette section consacrée à deux aspects importants de l'impact de la pensée de Bacon sur la poétique narrative *historique* de Sorel. [1] Nous commencerons par mettre en évidence la manière dont Sorel donne forme et intelligibilité à ce *déchirement* épistémologique « vertical » [A] auquel *La Science universelle* ne paraît pas échapper, [B] alors que Cléomède, persévérant, semble l'avoir surmonté, en dépit de ses premières « erreurs »¹¹⁰. [2] Nous examinerons dans un deuxième temps les caractéristiques formelles de l'écriture *historique* telle que la définit Bacon, dans le but de faire apparaître les

¹⁰⁹ *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède. Premier sujet des exercices moraux de M. Ch. Sorel, Conseiller du Roi et Historiographe de France*, Paris, A. de Sommaville, 1640 (privilège : 1635). Nous renvoyons à l'édition récente de ce texte (*La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, préface et notes de O. Roux, Paris, Classiques Garnier, 2018), désormais abrégé *Solitude*.

¹¹⁰ Nous empruntons ici le terme heureux de ROSELLINI [2006].

raisons pour lesquelles cette forme discursive à la frontière entre science et littérature a pu fournir à Sorel le modèle d'expression le mieux apte à résoudre, grâce à son échelle réglée « à mi-hauteur »¹¹¹, la tension cognitive que produisent dans l'entendement humain les aspirations opposées entre le ciel des vérités générales et le sol des réalités particulières.

[1] Poser le dilemme entre ascension vers les axiomes (rationnels) et descente au particulier (sensible) est en réalité une fausse question eu égard au référentiel épistémologique mixte mis en place par Bacon. Dans la définition même de sa méthode inductive expérimentale, l'auteur du *Nouvel Organon* revendique expressément un double plan de travail (particulier/général), et, corrélativement, un mouvement circulaire de l'un à l'autre, mobilisant autant les sens que la raison :

[I, 103.] Mais il faut espérer bien davantage de la lumière nouvelle des axiomes lorsqu'ils sont extraits des particuliers par une voie et une règle sûre ; axiomes capables à leur tour d'indiquer et de désigner de nouveaux particuliers. Car la voie à suivre ne se tient pas dans un même plan ; elle monte et elle descend. Elle monte d'abord aux axiomes et descend ensuite aux œuvres.¹¹²

[A] Dans *La Science universelle*, Sorel affirme avoir choisi d'appliquer à son tour cette dynamique d'aller-retour dans les deux sens :

Les philosophes établissent ordinairement deux sortes d'ordres, l'un de composition, l'autre de résolution [nommé plus loin « Analytique »]. Celui de composition est choisi, pour ce que cette Science Universelle est réglée par la suite des choses, en les contemplant par degrés, et montant des plus basses aux plus hautes ; mais cela n'empêche point que dans le particulier, l'ordre de Résolution ou de Division ne se trouve, les instructions ne se pouvant faire sans lui ; tant y a que l'homme y est mis au milieu du monde, où il considère tout ce qui tombe sous ses Sens, et en fait les Divisions et les Distinctions.¹¹³

Mieux encore : une fois maîtrisé, le système des connaissances imaginé par Sorel supporte tous les ordres possibles, selon le point de vue que choisit d'adopter le lecteur ; on s'y élève tantôt du particulier au général, et tantôt l'on descend des axiomes aux cas empiriques. Tous les parcours sont virtuellement contenus dans ce véritable palais de Protée, qui semble changer d'aspect à mesure que l'on s'y déplace :

[...] pour montrer les prérogatives de la Science Universelle, je dirai que quand on la possède parfaitement, on jouit sans difficulté de tous ces ordres divers. On la renverse et la change comme l'on veut ; on met toutes les sciences, tantôt dans l'ordre de Composition,

¹¹¹ Nous empruntons cette expression à Jérôme David : DAVID, J., « Une 'réalité à mi-hauteur'. Exemplarités littéraires et généralisations savantes au XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Éditions de l'EHESS, 2010/2, p. 263-290.

¹¹² BACON, *NO*, p. 161.

¹¹³ SCU_IV, p. 501.

et tantôt dans celui de Résolution, lequel ordre de Résolution est l'Analytique où sont la distinction et la distribution des choses qui sont propres à l'instruction ; et ces ordres ne sont jamais si purs dans un grand amas de sciences qu'ils ne soient mêlé l'un à l'autre.¹¹⁴

La sérénité de cette déclaration fait pourtant figure d'exception. Dans la plupart des cas, l'orientation méthodologique de *La Science universelle* est plutôt indécise, voire contradictoire. Entre *particulier* et *général*, Sorel peine manifestement à régler l'échelle déterminante de sa cartographie totale du monde physique et humain. La profession de foi empiriste qui résonne dans bien des pages (« il faut commencer par les choses les plus connues », c'est à dire par les « corps [...] vus d'abord » et « parler d'eux en la façon que l'on les trouve, déclarant toutes les propriétés jusques à ce que l'on vienne à savoir leurs principes »¹¹⁵) se trouve fréquemment démentie dans le corps même du texte encyclopédique. Ainsi, *La Science universelle* n'entrerait pas dans les « moindres particularités des autres sciences »¹¹⁶ ; on surprend Sorel, bien infidèle à Bacon, à rêver d'une axiomatique intégrale du monde naturel et humain, qui permettrait de déduire les connaissances particulières des vérités principielles quand l'occasion s'en présenterait.¹¹⁷ Dès la première édition de *La Science des choses corporelles* en 1634, la *tentation du principe* traversait déjà sporadiquement les pages de cet interminable monument pourtant érigé à la gloire du détail ; au terme d'une consciencieuse description de l'insondable « flux et reflux de la mer » (*i.e.* le phénomène des marées), étirée sur une cinquantaine de pages denses et parfois aussi énigmatiques que les caprices de l'élément marin, Sorel abdique enfin :

Je crois que c'est tout ce qui peut s'en dire humainement. Nous rendons raison universellement de ces choses selon ce qu'elles peuvent être, non point selon ce qu'elles sont en leur particulier ; il faudrait avoir vu tous les rivages, et avoir supputé leurs différentes élévations ; et encore ce ne serait rien si l'on ne savait si leurs mouvements vient d'une exhalaison qui sorte de la terre, ou des esprits internes, et si cela leur est particulier ou bien s'ils le retiennent par communication. Il faudrait avoir pour cela des yeux plus perçants que n'ont les hommes. Il suffit de savoir comment les choses se peuvent faire en général, si l'on ne peut passer plus outre.¹¹⁸

¹¹⁴ SCU_IV, p. 506-507.

¹¹⁵ SCU_IV, p. 228.

¹¹⁶ PH, p. 185 : « On n'entend pas que cette science contienne jusques aux moindres particularités des autres sciences, mais seulement qu'elles nous donne leurs principes et leurs vérités les plus importantes. [...] Toutes les choses particulières doivent être soumises aux choses générales et universelles. »

¹¹⁷ SCU_I, éd. 1668, p. 2 : « Que si nous cherchons ce que peut être une connaissance générale de tout ce qui est au monde, et que si l'on apprend quelquefois en particulier la nature de tout ce que l'on voit, il s'en faut de beaucoup que l'on ne sache tout ce qui peut être su. » Il s'agit là d'une adjonction méthodologique tardive, apportée par Sorel en 1668 à l'introduction du volume de 1634. Mûri par le temps, le projet gigantesque s'est-il avéré impuissant à épuiser l'intégralité des phénomènes particuliers présents dans la nature ? L'analyse a en tout cas concédé du terrain à la synthèse.

¹¹⁸ SCU_I, p. 225.

Parce qu'il n'aura pas l'occasion de parcourir « tous les rivages » de la terre une règle à la main, le pédagogue universel (qui n'est qu'un homme...) se résigne à livrer, dans un dernier survol, quelques pages résumant le « général » de ses idées. Il semble que Dieu seul jouisse de la « vue perçante » dirigée sur chaque chose, chaque homme et chaque atome du monde, en même temps que son entendement infini peut s'emparer de leur ensemble.

L'ambivalence méthodologique sorélienne atteint un seuil inégalé dans *La Bibliothèque française*, où deux conceptions opposées de la progression du savoir se trouvent exposés dans des traités consécutifs. Dans le récit exemplaire de sa propre formation « autodidacte », d'une part, l'auteur de *l'Examen* rend indirectement hommage à Bacon, dont il suit la méthode inductive à la lettre :

Il [c'est-à-dire Sorel] se persuadait qu'en se remplissant l'esprit de connaissances curieuses, on se rendait plus propre aux connaissances nécessaires ; que s'étant garanti des plus notables erreurs, on en parvenait mieux à la vraie science, et que des vérités particulières on s'élevait à la souveraine vérité.¹¹⁹

Exactement inverse est la trajectoire didactique que Sorel trace pour ses lecteurs dans le traité suivant, lorsqu'il se trouve en situation de vanter les mérites pédagogiques de son *opus magnum*. L'auteur de *La Science universelle* se métamorphose alors en docteur d'université, guidant fermement ses disciples des axiomes certains aux phénomènes particuliers susceptibles d'en être déduits :

Par la découverte de plusieurs erreurs envicillées, on apprendra à se garantir des erreurs nouvelles, les connaissances générales on parviendra aux connaissances particulières.¹²⁰

[B] C'est à la lumière de ce paradoxe méthodologique, ou, pour ainsi dire, en regard de la quadrature du cercle herméneutique, que la première partie de l'histoire de Cléomède nous semble prendre tout son relief. Les trois premiers chapitres de ce récit (jusqu'à l'arrivée de Dorilas, à la page 235), retracent les stades d'une conquête, en incluant l'étape dangereuse de ce que Michèle Rosellini a appelé le « fourvoiement intellectuel de Cléomède »¹²¹. Parmi les « erreurs » du héros, la chercheuse a identifié une dommageable confusion de la « connaissance » et de l'« adoration » de la Nature¹²² ; il nous semble toutefois que cet épisode, dont nous reconnaissons le caractère d'illustration pédagogique, situe moins le danger du *mauvais apprentissage* au niveau d'une inversion des engagements cognitifs et affectifs, qu'il ne met en garde contre l'adoption précipitée d'une *échelle d'attention au monde* impropre à satisfaire l'entendement humain.

¹¹⁹ BF, « Examen », p. 434.

¹²⁰ BF, « Ordre et sujet », p. 454.

¹²¹ ROSELLINI [2006], p. 99.

¹²² « Ainsi Cléomède manque-t-il la voie de la connaissance pour s'engager sur le chemin de l'adoration », de même Panphile, son « double », veut « embrasser l'univers, alors qu'il lui suffirait de vouloir le connaître pour le posséder » (ROSELLINI [2006], p. 99 et p. 101).

En bref, les mésaventures de Cléomède et de Panphile nous paraissent décrites dans le but de prévenir le lecteur du fatal mécompte auquel donnerait lieu l'attitude consistant à vouloir littéralement « voler » à tire d'aile aux idées générales – abstraites – sans s'être préalablement imprégné des particularités concrètes de la nature. À viser des sphères trop élevées, inappropriées à l'entendement humain, le candidat au savoir serait condamné à perdre à jamais le contact avec les seules ressources capables de lui apporter satisfaction : la nature, dans ce qu'elle a de plus humble, ouvragée par l'industrie humaine. Tel est en tout cas l'unique creuset du progrès scientifique selon Bacon.

Nous résumerons la trajectoire intellectuelle de Cléomède en quatre étapes : (1) son insatisfaction dans le séjour des connaissances particulières, d'abord, le conduit à une phase d'engouement pour l'idée de connaissance absolue et totale ; (2) au terme d'une crise intérieure, le héros parvient toutefois à surmonter son attirance pour l'absolu ; (3) enfin, convaincu de parvenir à ses fins en examinant patiemment chaque « partie » de la nature, Cléomède s'élève progressivement, et sans danger cette fois, d'observations particulières à des savoirs plus généraux. (4) Un risque de rechute se présente lorsque le héros est inopinément repris par la tentation de s'abandonner aux connaissances imaginaires et abstraites, en délaissant le domaine de l'industrie humaine ; il lui faudra alors se remémorer mot à mot l'histoire de Panphile pour comprendre le profit et la dignité des « arts » pratiques, dont il était tenté de négliger l'étude et l'usage. Retraçons le détail de ces quatre moments.

(1) Isolé en campagne, Cléomède n'aspire qu'à l'accroissement de son savoir. Son activité principale est la lecture, dont les « grandes variétés [...] le faisaient entrer en des contemplations encore plus diverses »¹²³. Rapidement, toutefois, l'ardent autodidacte éprouve les limites de ce cantonnement livresque à un savoir trop « particulier » :

Ces entretiens eussent pu plaire longtemps à d'autres qu'à lui, mais il les trouvait encore trop particuliers pour lui donner une satisfaction générale. Il savait bien qu'il y a des connaissances qui apportent plus de contentement, et rendent l'esprit de l'homme plus parfait ; qu'il y a des exercices moins ennuyeux que d'éplucher le détail des affaires politiques, et que dans l'étude universelle des sciences contemplatives, l'on apprend encore tout ce que les actives nous peuvent montrer.¹²⁴

Passionnément résolu à « découvrir une partie du voile de la Nature » (p. 133) qui lui échappe encore, Cléomède se rend dans une clairière où la chance lui accorde d'assister à un « spectacle merveilleux qui lui apprend quantité de choses qui lui étaient auparavant inconnues, lui faisant voir

¹²³ *Solitude*, p. 132. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même ouvrage.

¹²⁴ *Solitude*, p. 132-133.

en un seul endroit toute la machine du monde » (p. 133). Une mystérieuse personne, qu'il croit être la « beauté suprême » (p. 150), ou la « Nature elle-même » (p. 154), dresse devant ses yeux un « magnifique théâtre » (p. 133) représentant « un abrégé de toutes les beautés du monde » (p. 154). À compter de ce jour, Cléomède n'a plus qu'une seule idée : celle de contempler à nouveau l'image de l'Univers entier et de son harmonie, dont il se perçoit désormais comme l'une des parties¹²⁵ ; le désir le brûle également de « recevoir [l']image » de sa bienfaitrice inconnue, qu'il promet d'assimiler tellement intimement à son être que celle-ci « ne serait pas moins une partie de son essence que ses principales facultés » (p. 139). La musique, art de « mesure et des proportions certaines » (p. 143), lui sert à entretenir momentanément son rêve d'absolu. Dans son effort pour se « représenter l'idée » (p. 148) de la personne magnifique qui hante son âme, Cléomède troque son luth contre des petits portraits de femmes, dont il s'aperçoit que la grâce « dépen[d] de l'union de toutes les parties » (p. 151) ; il est toutefois déçu par ces images de femmes particulières, qui ne tirent leur beauté que de leur « particip[ation] à la beauté souveraine » (p. 149), et dont les visages n'en sont que de lointaines copies privées des « avantages qui lui étaient particuliers » (p. 148). Impossible, se désespère-t-il, d'atteindre l'image archétypale de la Beauté Suprême grâce à ces reproductions : faire le total de leurs charmes relève de la tâche impossible.¹²⁶ L'idéal absolu paraît désespérément hors d'atteinte.

(2) C'est alors qu'intervient la crise intellectuelle de Cléomède. Tantôt désabusé, certain de se tromper en croyant « qu'une si grande Princesse le vînt trouver au lieu le plus chétif de l'univers », tantôt plein d'espoir, gagné par la conviction que, malgré sa haute dignité – « c'était elle qui faisait observer les lois générales de ce grand Empire » (p. 155) – celle-ci « chérissait également toutes les parties de la terre qui étaient parfaite selon leur condition » (p. 154), le jeune homme finit par se convaincre qu'« elle était toute en chaque partie ».¹²⁷ C'est pourquoi, contrairement à l'interprétation de Michèle Rosellini, selon qui Cléomède comprendrait alors que cette mystérieuse personne « ne peut se matérialiser en un lieu particulier, étant coextensive à l'univers tout entier »¹²⁸, nous sommes plutôt d'avis que cette prise de conscience donne lieu à une véritable *conversion au particulier*. De fait, c'est dès lors en scrupuleux disciple de Bacon que Cléomède envisage de reconquérir l'idéale harmonie universelle une seule fois aperçue, à partir de laquelle il

¹²⁵ *Solitude*, p. 145 : « Aussi ne suis-je qu'une partie de ce que je dois être, et l'on ne me verra point parfait que nous ne soyons ensemble. Il n'y a point de solitude si estimable que quand l'union des pensées et des désirs rend deux âmes si bien jointes qu'il semble que ce n'en soit plus qu'une. »

¹²⁶ *Solitude*, p. 152 : « Il était très difficile d'assembler en un ce qu'elles possédaient séparément, puisqu'il ne se les pouvait représenter que les unes après les autres. »

¹²⁷ *Solitude*, p. 156 : « Bref que tout ce qui se trouvait au Monde était en elle, ou bien qu'elle était étendue par tout. Alors il demandait par quelle raison il espérait donc qu'elle le vînt trouver dans sa solitude, et que ne voulant point d'autres bornes que celles de l'univers, elle se vînt renfermer en un si petit lieu ; mais il répondait en lui-même que si elle était par tout, l'on ne pouvait manquer de la voir en aucun endroit, et que non moins que l'Âme dedans un corps, elle était toute en chaque partie. »

¹²⁸ ROSELLINI [2006], p. 99.

lui a été donné de saisir l'intégralité du monde dans ses plus infimes parties. Ce qu'il sait désormais, c'est qu'atteindre ce degré de connaissance quasi divine suppose de prendre appui sur le sol et les particularités du réel :

Il reconnaissait alors que s'il voulait parvenir à de hautes contemplations il s'y élèverait plus aisément par degrés, que d'y voler tout d'un coup avec le faix de la nature corporelle. Pour ce qu'avec cette Beauté infinie qu'il recherchait il avait vu toutes les beautés particulières du monde, il fallait tâcher de se les représenter encore, et y suivre l'ordre le plus conforme au jugement et à la Nature. Il devait regarder d'abord tout ce qui était exposé à ses yeux comme le plus facile à trouver, et s'employer à une occupation qu'il avait si souvent réitérée.¹²⁹

(3) Dès cet instant, délaissant son idéal d'une saisie instantanée d'un « tout » conçu absolument, c'est en scrupuleux naturaliste que Cléomède s'adonne à la collecte d'observations au sein de la nature *visible* et *sensible* dans sa diversité. Plantes, minéraux, météores, chaque phénomène lui apparaît dans la richesse de ses contrastes et de sa mobilité, à l'image « merveilleuse » des nuages, « qui changeaient continuellement de grandeur et de figure, [et] pouvaient prendre à tous coups diverses formes » (p. 159). Une fois épuisée la « superficie de la Nature » visible, la nuit s'appêtant à tomber, il décide de s'élever d'un degré, et de « considérer des choses plus générales, et voir au moins de la pensée, des objets plus hauts ou plus profonds » (p. 161). Cette fois, ce n'est plus aux données immédiates de ses sens qu'il s'en remet, mais bien aux traces que sa *mémoire* y dépose et conserve¹³⁰ dans les « puissances de l'Âme » (p. 160), qu'anime aussi son imagination. La lecture des histoires naturelles écrites par d'autres vient compléter ses propres souvenirs¹³¹, et il veille à ne retenir que les informations les mieux confirmées ou « probables », à défaut desquelles sa propre invention scientifique lui fournit les catégories qui lui sont nécessaires.¹³² La variété du monde naturel, allant des corps célestes, dont il y a « tant de sortes » (p. 162), aux « singularités » (p. 163) des animaux, lui offre à nouveau un terrain de recherche inépuisable, en partie défriché par les naturalistes – eux-mêmes aidés par les ouvriers et simples

¹²⁹ *Solitude*, p. 157-158. L'intuition empiriste de Cléomède se trouve confirmée une centaine de pages plus loin, après un certain temps d'égarément : « pour monter par degrés au comble de tout bien, l'on pouvait commencer par la recherche des choses naturelles et visibles [...] » (*Solitude*, p. 232). Michèle Rosellini a étudié les « erreurs » du héros, momentanément séduit par le néoplatonisme à l'exact opposé de l'empirisme de Bacon, et heureusement guéri de son aspiration aux « spéculations abstraites » (ROSELLINI [2006], p. 106) par la fable de Panphile et Pasithée (qui met en scène le palais de Physis et Technès, réplique sorélienne de la Maison de Salomon imaginée par Bacon dans *La Nouvelle Atlantide*).

¹³⁰ *Solitude*, p. 160 : « Ô fidèle mémoire, qui êtes le cabinet sacré où vous mettez en réserve tout ce que les Sens vous rapportent, il fallait montrer à ce coup que vous n'aviez perdu aucune de ces roches pièces dont vous faisiez une si sure garde. »

¹³¹ Cléomède fait en effet « un compte exact de tant de rares choses qu'il avait reçues et qu'il avait voulu retenir, soit pour les avoir vues autrefois, soit pour en avoir ouï parler, ou en avoir lu quelque relation » (p. 160).

¹³² *Solitude*, p. 163 : « D'ailleurs il cherchait les raisons de toutes ces choses, et s'il ne les trouvait pas assez probables dans les observations que les auteurs en avaient faites, il tâchait d'en inventer d'autres pour substituer en leur place. »

travailleurs en contact avec la nature – qui l’ont précédé dans cette tâche de recensement.¹³³ Attentif à chaque phénomène particulier, Cléomède conclut de cet inventaire que « la Nature est une excellente ouvrière, d’avoir produit de si grandes diversités, et d’avoir donné à chaque chose ce qui lui convient » (p. 163). Fort de ses succès, l’infatigable arpenteur de la nature décide alors de « monter à la considération de l’Homme » ; examinant toutes ses « qualités », il observe que « toutes les parties en sont utiles », et entreprend d’établir les « règles de la Physionomie » (p. 164). Irrésistiblement entraîné dans son élan ascensionnel, le naturaliste « montait insensiblement à la condition de l’Âme, dont il admirait les facultés » (p. 164) : satisfait d’avoir « formé dans son esprit un abrégé de Physique », Cléomède s’enhardit à espérer pouvoir passer à la « métaphysique » (p. 165). Or c’est là que l’attendent les difficultés.

(4) Au bilan d’étape, Cléomède admet échouer à se figurer une « idée véritable de la Beauté qu’il cherchait » ; il met en cause sa propre précipitation, appréhendant d’avoir « manqué de quelques degrés », conscient que la Logique et la Morale ne « [règlent] point encore les affections de son Âme », et que les choses nécessitent d’être examinées « avec plus de soin » (p. 165). Rattrapé par la tentation de l’*envol*, il fait part de sa contrariété à l’idée d’être réduit à n’appréhender que « des circonstances qui dépendaient des maximes principales » sans le loisir de « jouir plus pleinement de la véritable doctrine » (p. 165). Son intérêt se trouve momentanément attiré par les « Arts », c’est-à-dire les science pratiques ou les techniques, dont il renonce aussitôt à tirer profit, ces « secrets vulgaires et mécaniques » n’ayant pas « garde de le satisfaire » (p. 166), parce qu’ils n’ont pas la généralité de la science :

Mais sans observer toutes leurs règles communes, qui ne lui donnaient pas une Idée du souverain bien, à quoi lui pouvaient-ils profiter chacun en leur particulier ?¹³⁴

Mauvaise appréciation, semble juger le narrateur. Le désarroi pousse en effet Cléomède à s’en remettre à son *imagination* seule, délaissant les sens et la mémoire qui l’avaient si bien secondé jusqu’alors.¹³⁵ C’est de « mondes infinis » spéculés par les philosophes, et de « beautés qui ne s[e] trouvent point en effet [sur la terre] », que « les romans ou les livres superstitieux ont accoutumé de raconter » (p. 167-168) que le jeune homme se farcit à présent la tête. « Cléomède ne pensait plus avoir à considérer que ces sortes de choses pour avoir fait une générale recherche de toutes les merveilles du monde » : telle est vraisemblablement son erreur. Mais tel en est aussi bien le remède, puisqu’il lui vient alors à l’esprit de se plonger dans la lecture d’une « relation [...] qu’il gardait presque entièrement en sa mémoire » – notons qu’il ne fait pas appel à sa pure

¹³³ *Solitude*, p. 162) : « Il considérait la diversité de la figure et de la nature des poissons qui ne peuvent tous être connus qu’aux plongeurs et aux pêcheurs, lesquels en ont fait leur rapport aux naturalistes. »

¹³⁴ *Solitude*, p. 166.

¹³⁵ *Solitude*, p. 167 : « Dès lors comme il vit que les beautés réelles ne lui servaient de rien à figurer celle qu’il désirait, il eut recours à d’autres que sa seule imagination s’est formée. »

imagination – et qu'il « avait dessein de [...] répéter mot à mot afin d'en mieux observer toutes les circonstances » (p. 171). C'est l'histoire allégorique de Panphile, qui répond indirectement à son scrupule concernant le bénéfice à tirer des « Arts ».

Rappelons le déroulé de cette allégorie insérée. « Double fictif » de Cléomède¹³⁶, le prince crétois Panphile (dont le nom signale qu'il *aime tout*) s'éprend de Pasithée (la *toute divine*)¹³⁷, reine des « Choses Spirituelles » qui lui est apparue dans un temple. Décidé à la retrouver, le prince entreprend un voyage qui le conduit à la ville palatine de Physis et de Technès, image de l'île de Bensalem imaginée par Bacon dans *La Nouvelle Atlantide*¹³⁸. Impressionné d'abord par une cour consacrée à « la connaissance du monde en général » comprenant notamment des « chartes [*i.e.* des cartes] et des tables pour voir tout à la fois et en peu d'espace ce que l'on ne peut voir que par de longues pérégrinations »¹³⁹, Panphile s'aperçoit « au sortir de cette grande maison » que « toutes les autres appartenaient à des occupations particulières » (p. 195) – travail sur la terre, l'eau et l'air – toutes dotées de « laboratoires » (p. 197), et ornées de figures « significatives pour les expériences propres à chaque lieu » (p. 199), aussi bien à l'intérieur qu'en extérieur. Étrangement dédaigneux cependant, « Panphile se contentait que ses guides lui montrassent de loin la plupart de ces choses ont il n'espérait qu'un divertissement fort vulgaire » (p. 201).

Ni le logement des « Spéculatifs » (dont la véritable science consiste « en la contemplation et l'action tout ensemble »), où « toute la doctrine du monde était enclose » (p. 204), ni les « écoles pour instruire autant les vieux que les jeunes »¹⁴⁰, où sont enseignées aussi bien la « grammaire universelle » que les « langues matricielles de l'Univers, et en d'autres les grammaires particulières avec les langues dérivées »¹⁴¹, ni même le « Palais à part » occupé par le Prince Technès ne semblent trouver grâce aux yeux du prince crétois, déterminé à poursuivre sa quête. Celui-ci conçoit mal, en effet, que cette « puissante Dame » s'accommode de ces « maisons basses et mal meublées, où l'on n'a d'autre divertissement qu'un travail assidu et une rêverie continuelle » (p. 211). Guidé par Crisis (dont le nom signifie le « Jugement »), ministre de la maîtresse des lieux, Panphile s'enfonce sous terre en compagnie des Nymphes laborieuses, et franchit le seuil du palais des Divinités marines ; après quoi, lassée de cette curiosité insatiable, Crisis refuse d'accompagner le prince crétois jusqu'au Ciel, où celui-ci est certain de trouver Pasithée. Or une fois élevé aux nues par un mouvement presque « imperceptible » (p. 220), ce n'est pas la reine des

¹³⁶ ROSELLINI [2006], p. 101.

¹³⁷ Les deux noms propres sont construits sur la racine grecque *pan-/pas* qui signifie « tout ». À propos de la notion grecque de *pan*, dans son opposition au concept de *holos*, voir notre chapitre IV (section 3).

¹³⁸ Nous ne revenons pas ici sur les détails de ce parallèle, parfaitement exposé par ROSELLINI [2006].

¹³⁹ *Solitude*, p. 194. Sur l'importance des *cartes* et des tableaux synoptiques/panoptiques dans *La Science universelle*, voir notre chapitre V (section 5).

¹⁴⁰ *Solitude*, p. 204 : « il n'est jamais trop tard d'apprendre ce qu'il est bon de savoir », souligne le pédagogue universel...

¹⁴¹ *Solitude*, p. 204-205. Sur l'idée de *langue* et de grammaire universelles, voir notre chapitre IX (section 1).

choses spirituelle qu'il rencontre, mais « une Intelligence qui n'était pas loin de lui » et qui lui souffle :

Ô pauvre insensé [...], ne pense pas trouver ici Pasithée ; le Ciel où nous sommes est trop bas pour elle, puisqu'il est encore sous la sujétion de la Nature. Son principal Trône est dans l'Empirée, où ton corps mortel, comme il est, est si loin d'arriver, qu'il ne t'est pas même permis de voir ce que c'est que les Astres. Aussi n'est-il pas besoin qu'une personne ne ta condition chercher Pasithée dans le Ciel ; va la chercher en Terre où les hommes la voient plus souvent qu'ils ne méritent ; tu ne fais ici que t'abuser ; tout ce que tu penses voir n'est qu'une vaine figure des choses. Aussitôt il se sentit couler en bas, avec une telle promptitude qu'il en perdit presque le jugement [...].¹⁴²

Retombé sur terre après s'être « éloigné de la demeure de Physis et de Technès par des curiosités téméraires et dangereuses » (p. 224), Panphile ne retrouvera jamais cette cité qui abritait « toute la doctrine du monde », et à laquelle il est désormais contraint de renoncer, n'étant qu'il s'efforce seul, laborieusement, d'en reproduire quelques occupations.

On peut résumer en quatre points la leçon d'*humilité* – au sens étymologique de « ce qui est proche du sol » – que tire Cléomède de cette lecture allégorique instructive. [I] D'abord, qu'il est préférable de s'élever *progressivement* dans l'acquisition du savoir, sans négliger l'étude des « choses naturelles et visibles » : voler directement aux abstractions condamne à une chute certaine, et définitive.¹⁴³ [II] Ensuite, Cléomède comprendra que l'univers des techniques matérielles et de l'industrie humaine – le palais de Technès – n'est pas indigne de l'intérêt des savants (« il fallait s'adonner à l'intelligence des arts », p. 232) ; loin d'apparaître comme un espace de compromission, de souillure ou d'asservissement aux machines et au travail manuel (à l'image des simples « ouvriers »), le génie technologique n'a rien à envier en dignité aux sphères les plus élevées de la spéculation pure.¹⁴⁴ [III] Surtout, le déchiffrement attentif de la « fable mystérieuse » permet à Cléomède de comprendre que le Palais des Arts et des Sciences Naturelles ne désigne pas « un lieu particulier seulement », mais que nature et culture se marient partout sur la surface du globe, offrant aux savants une infinité de lieux d'exploration et d'objets de recherche. Nulle nécessité, donc, de courir le monde en espérant dénicher le cadre de travail le mieux doté en ressources humaines, matérielles et techniques : il suffit de se prêter consciencieusement à des

¹⁴² *Solitude*, p. 223.

¹⁴³ *Solitude*, p. 232 : « Que pour monter par degrés au comble de tout bien, l'on pouvait commencer par la recherche des choses naturelles et visibles [...] ».

¹⁴⁴ *Solitude*, p. 232 : « Que l'ordre que Technès avait établi n'était point blâmable, mais que l'on le pouvait pourtant rendre meilleur, et digne de toute louange. »

travaux modestes chez soi pour contribuer à l'effort collectif d'accroissement des sciences.¹⁴⁵ [IV] De là, Cléomède entrevoit l'idée – largement développée dans la seconde partie de l'ouvrage – qu'il lui est loisible de s'élever au-dessus des sciences de la nature, à condition de se consacrer « à la connaissance des bonnes mœurs » (p. 232) ; si Cléomède admet volontiers avoir été dès son « plus bas âge [...] fort attentif à considérer ce qui se passait dans la vie humaine » (p. 347), l'envol précipité de Panphile l'aidera à se souvenir qu'une telle étude mérite d'être conduite à l'écart des « arguments trompeurs de la fausse Dialectique » (p. 348).

En somme, après avoir parcouru avec succès l'espace de la nature en observateur minutieux de chaque particularité perceptible ou mémorisable, Cléomède est encouragé à étendre avec patience cette méthode de *naturaliste*¹⁴⁶ à la sphère du monde humain. La morale, tout comme la physique, doit être induite à partir de collections d'observations pratiquées dans les strates les plus humbles de la vie des hommes saisis dans leurs activités, et non déduite d'autorités supérieures ou d'axiomes, qui s'avéreront vides, hors de portée ou inintelligibles. Sa tâche, que nous pourrions assimiler à celle d'un *naturaliste du monde humain*, se présente désormais à l'image de ce qu'il a déjà accompli pour l'*histoire naturelle* : collecter des observations *sensibles* (visibles, remémorées ou lues¹⁴⁷), confier celles-ci à sa *mémoire* (non à son imagination !) et renforcer les opérations de cette faculté par le secours régulier et fidèle de l'*écriture*¹⁴⁸ ; enfin, laisser libre cours à sa créativité *expérimentale*.¹⁴⁹

¹⁴⁵ *Solitude*, 228 : « [que] le Palais de Physis et de Technès, était le monde tout entier, et qu'il n'en fallait point aller chercher les raretés en un lieu particulier seulement, puisqu'il les pouvait trouver partout quand il se les voudrait former en la fantaisie, ou s'appliquer effectivement aux exercices qui lui avaient été représentés avec tant d'ordre. »

¹⁴⁶ L'attitude de *naturaliste* adoptée par Cléomède dans cette première partie de l'ouvrage est clairement identifiée et analysée comme telle par Sorel dans les « Remarques » placées en fin de volume (p. 422, nous soulignons) : « La recherche des beautés de son séjour est encore une peinture fort naïve de tout ce qui se voit aux champs, et il a recours à sa *mémoire* pour se représenter les beautés de l'Univers, soit pour les avoir vues ou pour en avoir ouï parler, ou pour en avoir lu quelque relation ; c'est que l'on s'instruit en toutes ces façons dont les dernières servent au défaut de la première. Il fait là un *abrégé de l'histoire naturelle* sur chaque article duquel on pourrait rapporter ce que disent plusieurs auteurs. »

¹⁴⁷ Cléomède décrira plus tard sa pratique de lecture comme une forme de *collecte* (ou de *collatio*), tout à fait comparable à son travail d'observateur de la nature (p. 335) : « Ayant fait des recueils très amples de tous ce que je trouvais d'excellent dans les livres modernes et anciens, je réunissais plusieurs membres pour en former un corps, ou bien je produisais quelque chose à leur imitation. »

¹⁴⁸ *Solitude*, p. 235, nous soulignons : « Il eût bien voulu toujours méditer pour le plaisir qu'il y recevait, mais il se défiait de sa *mémoire*, s'il ne mettait aussitôt par *écrit* les sentiments qu'il se formait à tous coups sur chaque matière. Cela occupait une bonne partie de son loisir, et le retenait à la maison assez longtemps, de sorte que ses promenades n'étaient plus ni si fréquentes, ni si longues. Alors qu'il sortait, comme son esprit ne laissait pas toujours d'agir tandis qu'il suivait son chemin, il portait souvent des tablettes pour ne point manquer à placer ses pensées quelque part et les rendre stables, et à faute de cela il était prête de les graver sur l'écorce des arbres, où de les tracer sur le sablon de ses allées. »

¹⁴⁹ Cléomède évoquera plus tard sa pratique *expérimentale* (p. 336) : « J'estimais alors des curiosités qui m'étaient nouvelles quoiqu'elles fussent aussi anciennes que le monde ; il me prenait envie d'en faire des recherches et de me fonder désormais plutôt sur les expériences que sur les opinions des auteurs qui en avaient écrit. Or comme je ne faisais que rêver à ces choses je tâchais continuellement de me ressouvenir de ce que j'avais déjà lu, et de ce que j'étais capable d'inventer de moi-même. »

L'attitude de Cléomède ressemble à s'y méprendre à celle que préconise Bacon en vue de la réalisation de recueils d'*histoires* (naturelles et civiles) que celui-ci appelle de ses vœux dès 1608¹⁵⁰, une fois posées les premières bases de l'*Instauratio magna*. Il est vrai, Sorel ne mentionne pas explicitement le nom de l'auteur des célèbres *Histoires* dans les pages de *Cléomède*, mais il n'oublie pas de signaler cet ensemble de publications dans *La Bibliothèque française*, en bonne place après Pline : « Pour s'entretenir de plusieurs matières Philosophiques, on doit lire l'*histoire naturelle* de Bacon ». ¹⁵¹ De plus, comme l'a prouvé Michèle Rossellini, l'édition de l'*Atlas nouveau* de Bacon dont s'est servi Sorel, et d'où il a incontestablement tiré une matière abondante à l'occasion de l'écriture de *Cléomède*, figure en appendice à la fin d'un épais volume réunissant plusieurs *histoires* baconiennes intitulé, sans équivoque possible, *Histoire naturelle de Mre François Bacon*.

[2] Dans le second volet de cette section, nous proposons d'exposer les principales caractéristiques de l'écriture de l'*histoire* (au sens large) dans les déclarations d'intention de Bacon, au fil des ouvrages dont Sorel a été un lecteur attentif. La thèse que nous soutenons comporte deux aspects : [A] conquis par les déclarations épistémologiques du réformateur des sciences, et séduit par les conséquences poétiques qui en découlent, Sorel se serait réapproprié le modèle d'écriture de l'*histoire* tel que le conçoit Bacon ; [B] en revanche, loin d'appliquer à la lettre ce canon de recommandations dans sa propre pratique, Sorel se sert de ce *canevas* « scientifique » pour encadrer une poétique originale, qui lui est propre et ne correspond pas exactement aux réalisations concrètes dont d'innombrables *histoires* baconiennes produisent le modèle. L'examen de dix points de convergence nous permettra de mettre clairement en évidence la filiation empiriste dans laquelle s'inscrit, à notre avis, la poétique sorélienne de l'histoire.

(1) Tout d'abord, sur le plan de la division des sciences, l'histoire est pour Bacon la discipline qui correspond à la première des trois facultés de l'entendement humain : la *mémoire*.¹⁵² De ce point de vue, l'écriture historique a pour vocation d'enregistrer les données sensibles qui serviront ensuite aux autres opérations de l'entendement (imagination et raison). Sans recours à la mémoire et à l'écriture historique qui la soutient, la description du monde ne peut être qu'imaginaire, et donc impropre à rendre compte de la réalité dont se nourrit la vérité scientifique (« Dieu n'aurait pas permis que nous prenions un rêve de notre *imagination* pour modèle du monde »¹⁵³). À la suite de Bacon, Sorel adopte un modèle gnoséologique où l'âme supervise l'activité de ces trois mêmes facultés ; dans son commentaire de l'œuvre du Chancelier, l'auteur de *La Science universelle* prend

¹⁵⁰ Cette date inaugurale est proposée par MALHERBE [2011], p. 84.

¹⁵¹ BF, III : « Des livres de Philosophie », p. 100.

¹⁵² BACON, *DA*, II, 1, GOLEFER [1632], p. 110 : « Cette division de la doctrine humaine est très-véritable, qui est tirée de la triple faculté de l'Âme raisonnable où est le siège de la Science. L'Histoire se rapporte à la Mémoire, la Poésie à la Phantaisie, la Philosophie à la Raison. »

¹⁵³ BACON, *NO*, « Distribution de l'œuvre », p. 87. Nous soulignons.

lui-même acte de la grande originalité de ce modèle tripartite de l'entendement humain¹⁵⁴, dont la critique contemporaine a en effet montré qu'il était l'un des premiers à mettre en correspondance « les parties du savoir et les parties de l'entendement »¹⁵⁵, sans ajustement à la nature spécifique des objets de la connaissance. La réprobation sorélienne à voir Cléomède/Panphile s'émanciper de la *mémoire* pour s'élancer sur l'unique appui des ailes que leur offrent leur *imagination* s'explique sans aucune doute par le privilège accordé à cette faculté première, seule capable d'enregistrer le détail des perceptions sensibles ; quant à elle, l'histoire tire tout naturellement sa valeur du jumelage étroit établi entre facultés et disciplines.

(2) En plus de cette association intime à la première faculté de l'entendement, l'histoire se caractérise par *l'échelle* de sa prise sur le monde réel : sa seule affaire, ce sont les entités sensibles individuelles, c'est-à-dire *particulières*, que le *Nouvel Organon* désigne et théorise, ainsi que nous l'avons indiqué, sous le concept de *particularia*. L'histoire, est-il précisé dans le *De Augmentis*, enregistre les *particularia* sensibles dans leur diversité, sous les contingences de temps et de lieu affectant chacun individuellement, sans privilège épistémique accordé à l'unité de généralité supérieure qu'est *l'espèce* :

L'histoire traite proprement des choses particulières qui sont déterminées par le lieu et par le temps. Car encore que l'Histoire Naturelle semble faire mention des espèces, cela arrive de ce que l'on fait de plusieurs choses naturelles une commune similitude sous une seule espèce ; en sorte que si vous en entendez une, vous savez toutes les autres. Mais s'il se trouve des individus qui soient uniques en leur espèce comme le Soleil et la Lune, ou qui soient grandement éloignés de leur espèce comme les monstres, l'Histoire Naturelle n'en parle pas moins pertinemment que fait l'Histoire Civile de chaque particulier. Et toutes ces choses regardent la Mémoire.¹⁵⁶

Michel Malherbe a raison de souligner que « ce ne sont pas des choses (même si l'on commence par elles) que l'histoire naturelle appréhende dans son recueil, mais des *particularia*, c'est-à-dire un divers qui est ontologiquement neutralisé »¹⁵⁷. L'histoire s'étend indifféremment à toutes choses, mais sa spécificité consiste à découper et à prélever, dans les strates du réel sensible, de *l'unité élémentaire sériable* – c'est-à-dire ni des pures singularités isolées, ni de l'unité générique. Rappelons que pour Bacon, seuls « les Individus ou les choses particulières [...] touchent le Sens, qui est la

¹⁵⁴ SCU_IV, p. 493 : « Après son Préambule à son Roi sur ce sujet, [Bacon] vient à la division universelle de la doctrine humaine en Histoire, Poésie et Philosophie, conformément aux trois facultés de l'entendement, la Mémoire, la Fantaisie, et la Raison. On s'étonnera d'abord d'une division si peu usitée, mais il faut entendre son explication. »

¹⁵⁵ JAQUET [2010], p. 24-25 : « La tripartition du savoir n'est donc pas opérée en fonction de ses objets, mais de ses sources de production. La démarche baconienne est inédite, car elle relie l'ordre de développement et de progression des connaissances à celui des facultés. »

¹⁵⁶ BACON, *DA, II, 1*, GOLEFER [1632], p. 110-111.

¹⁵⁷ MALHERBE [2011], p. 78.

porte de l'Intellect »¹⁵⁸. Par opposition à l'histoire, la *poésie* a pour objet « les choses particulières, qui sont inventées à l'exemple de ce qui est véritable dans l'Histoire ; en sorte néanmoins qu'elle dit d'ordinaire des choses incroyables, et en invente et en avance comme il lui plaît, qui ne sont et qui ne peuvent arriver en l'être des choses » ; l'auteur du *De Augustis* envisage ainsi sous la catégorie de « poésie » des *particuliers non sensibles*. La raison *philosophique*, quant à elle, « ne considère pas les choses particulières » mais « les connaissances que l'on en tire » (*i.e.* les notions générales).¹⁵⁹ Par conséquent, en tant qu'elle est la seule discipline à s'occuper des particuliers sensibles dont est fait le monde réel, l'histoire peut se prévaloir du titre même d'équivalent de l'*expérience*¹⁶⁰ : l'écriture de l'histoire n'est donc rien moins que la fixation fidèle de l'expérience humaine, qui est elle-même l'épreuve sensible du particulier.

On reconnaît les termes consacrés et cent fois commentés de la topique aristotélicienne rapidement posée au paragraphe 9 de la *Poétique*. On s'en souvient, Aristote oppose le genre de l'*histoire* à celui de la *poésie*, en situant le premier sur l'échelle du particulier (τὰ καθ' ἕκαστον), alors que le discours poétique se déploierait quant à lui plutôt dans le règne de la généralité (τὰ καθόλου), se rapprochant par là de la nature du discours philosophique :

[...] Aussi la poésie est-elle plus philosophique et d'un caractère plus élevé que l'histoire ; car la poésie raconte plutôt le général [ἡ μὲν γὰρ ποιήσις μᾶλλον τὰ καθόλου], l'histoire le particulier [ἡ δ' ἱστορία τὰ καθ' ἕκαστον λέγει]. Le général, c'est-à-dire que telle ou telle sorte d'homme dira ou fera telles ou telles choses vraisemblablement [κατὰ τὸ εἰκὸς] ou nécessairement [ἢ τὸ ἀναγκαῖον].¹⁶¹

Si les termes de l'opposition sont proches (Bacon s'abstient seulement de situer la poésie au niveau de la stricte généralité, sphère qu'il réserve à la philosophie), en revanche la vectorialité axiologique – la hiérarchie des genres – est inversée. On ne saurait s'en étonner. Quand Aristote accorde à la poésie un caractère « plus élevé que l'histoire », ce jugement se comprend dans un régime épistémologique où la vérité la plus haute relève de l'Être (ontologie, philosophie) et non de l'événement (physique), et dont le régime discursif (principalement logique) privilégie la formulation des notions générales et des axiomes.¹⁶² La primauté accordée par Bacon à l'histoire, en revanche, s'explique par le lien que cette discipline entretient avec la mémoire, faculté dont les opérations assurent le fondement de l'activité des deux autres (« Sans l'information fournie par

¹⁵⁸ BACON, *DA*, II, 1, GOLEFER [1632], p. 111.

¹⁵⁹ BACON, *DA*, II, 1, GOLEFER [1632], p. 111.

¹⁶⁰ BACON, *DA*, II, 1, GOLEFER [1632], p. 112 : « [...] nous comptons l'Histoire et l'Expérience comme une même chose. » Voir JAQUET [2010], p. 35 : « En un sens large, l'histoire est synonyme d'expérience (*experientia*) et renvoie aux faits particuliers perçus par les sens et gravés dans la mémoire. »

¹⁶¹ ARISTOTE, *Poétique*, 1451 b 4-6, trad. J. Hardy (1932), Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 42.

¹⁶² Voir *supra* section 2.

l'histoire naturelle, l'interprétation de la nature est incapable de se soutenir »¹⁶³). Du point de vue empiriste, c'est donc parce qu'elle assure le fondement de toute production discursive, et non parce qu'elle jouirait d'un quelconque prestige, que l'*écriture historique du particulier* impose sa préséance pour ainsi dire « par le bas » dans l'univers baconien. Sorel partage largement ce point de vue.

(3) Une précision s'impose à ce stade : au sein du genre même de l'histoire, Bacon distingue encore l'*histoire narrative*, qui se contente de fixer les *particularia* sans travail d'ordonnement formel, et plaît par son seul agrément, de l'*histoire inductive* (ou *expérimentale*), qui organise la « forêt de particuliers » d'une façon « propre à informer l'entendement »¹⁶⁴, de manière à cultiver ce que Bacon considère comme étant le « recueil et le magasin de la vraie et de la légitime induction, et qui présente la première mamelle de la Philosophie »¹⁶⁵. À ce compte, l'*histoire inductive* sert techniquement « d'assise à la fondation de la philosophie »¹⁶⁶ – Chantal Jaquet la qualifie de « pré-philosophique »¹⁶⁷ –, au point de présenter avec la maîtresse des disciplines une affinité plus forte encore que celle qui lie poésie et philosophie selon Aristote. Bacon le déclare sans ambages au seuil de l'*Instauratio magna* : « se procurer une telle histoire [*i.e.* l'histoire inductive ou expérimentale] est donc une nécessité absolue, ou bien il faut abandonner à jamais l'entreprise. »¹⁶⁸ Sorel admet lui aussi une proximité étroite entre histoire et philosophie, au point de coupler ces deux disciplines dans une formule élogieuse, celle de « bon Historien qui par conséquent devait être Philosophe ».¹⁶⁹ Il compare avantageusement Cléomède à ce « bon Historien » en vertu de l'aptitude du jeune homme à prendre littéralement *de la hauteur*, sans pour autant perdre pied dans les nues. Au cours de ses pérégrinations oniriques, Cléomède est en effet conduit à gravir une éminence pour jouir d'une vue panoramique sur le monde naturel, puis à s'élever d'un degré en se hissant au sommet d'une tour, du haut de laquelle il aperçoit l'étendue du monde social. Sorel explique cette stase allégorique de la façon suivante : « c'était qu'après avoir acquis une partie des connaissances naturelles touchant les minéraux, les végétaux et les corps sensitifs, il lui était permis de considérer les mœurs des hommes ».¹⁷⁰ Du haut de sa tour,

¹⁶³ MALHERBE [2011], p. 78.

¹⁶⁴ BACON, *NO*, I, 98, p. 158.

¹⁶⁵ BACON, *DA*, II, 3, GOLEFER [1632], p. 122.

¹⁶⁶ BACON, *NO*, « Distribution de l'œuvre », p. 81.

¹⁶⁷ JAQUET [2010], p. 35.

¹⁶⁸ BACON, *NO*, « Distribution de l'œuvre », p. 82. Bacon précise toutefois à quelle catégorie de savants s'impose une telle nécessité – ce sont, évidemment, les tenants de l'empirisme que lui-même défend : « Pour ceux qui se proposent non pas de conjecturer et de jouer les devins, mais d'inventer [au sens d'*invention scientifique*] et de savoir, qui veulent non pas imaginer des mondes fabuleux singeant le nôtre, mais pénétrer et comme disséquer la nature de ce monde ci, qui est le seul vrai. » (*Ibid.*) Notons que, selon Bacon, cette « histoire d'un genre et d'un appareil tout à fait nouveau » (*ibid.*) figure sur la liste des *desiderata*, parce qu'elle n'est pas encore suffisamment mise en pratique ; la troisième partie de l'*Instauratio* devait y être entièrement consacrée.

¹⁶⁹ *Solitude*, « Remarques morales », p. 472.

¹⁷⁰ *Solitude*, « Remarques morales », p. 472.

Cléomède jouit d'une situation à la fois stabilisée, du fait de son travail « terre à terre » d'historien du monde sensible, tout en bénéficiant désormais d'une vue élevée, c'est-à-dire philosophique, sur les affaires du genre humain. Entre la forêt obscure des particuliers et le ciel vertigineux des axiomes, Cléomède savoure l'assise à mi-hauteur que donne la maîtrise de l'histoire inductive proposée par Bacon.¹⁷¹

(4) Si Cléomède a pu ainsi considérer successivement en historien les choses naturelles et les affaires des hommes, c'est que l'*histoire inductive* prévue par Bacon s'étend en droit à tous les domaines (« notre logique, qui procède par induction, a une portée universelle »¹⁷²) ; ce mode de saisie et d'écriture des phénomènes particuliers est transversal, ou, pour ainsi dire, interdisciplinaire. Le Chancelier anglais établit en effet une division entre « histoire naturelle » et « histoire civile »¹⁷³ permettant de couvrir l'intégralité du monde connaissable – distinction dont Sorel prend bonne note, lorsqu'il propose sa synthèse de l'œuvre encyclopédique baconienne.¹⁷⁴ L'*histoire naturelle* concerne « les exploits de la nature », quand l'*histoire civile* se penche sur « ceux des hommes ». Dans *De la Connaissance des bons livres*, Sorel enregistre parfaitement cette conception transversale de l'écriture historique, et fait même de cette étendue universelle la preuve de l'éminence de cette discipline parmi les sciences humaines :

De tels éloges peuvent être soutenus en ce que l'Histoire a l'avantage que les mystères de notre religion sont exposés par elle dans les livres sacrés ; que le récit de toutes les propriétés des choses est appelé une Histoire, comme l'Histoire des Animaux écrite par Aristote, l'Histoire naturelle de Pline, celles d'Algrovandus, de Gesner, et autres, où l'on peut apprendre beaucoup de curiosités naturelles, et beaucoup de secrets de Philosophie. Pour ce qui est de la conduite générale des hommes, on dit que la relation Historique de tout ce qui se fait et de tout ce qui arrive, peut servir de Morale et de Politique, et qu'il y peut même avoir des Histoires pour les observations des Arts.¹⁷⁵

Dans la suite de son développement, Sorel attire néanmoins l'attention sur la nécessité de ne pas confondre la forme du « simple récit » (« narré simple », « narrations commune ») avec une forme d'écriture historique qu'il semble percevoir comme étant plus complexe, mais à laquelle il ne décerne pas de nom spécifique. Selon nous, on peut difficilement ne pas reconnaître dans cette

¹⁷¹ BACON, *DA*, I, GOLEFER [1632], p. 51-52 : « Car comme on se met en sentinelle sur les tours et sur les lieux éminents, ainsi est-il impossible de découvrir les parties éloignées et intérieures de quelque science [...] ». L'élévation ne doit cependant pas se prolonger excessivement (*DA*, IV, p. 278-279) : « Or les hommes ont accoutumé de regarder la nature comme du haut d'une tour et de fort loin, et s'occuper par trop aux choses générales. Que s'ils voulaient descendre et s'approcher de ce qui est particulier, et considérer les choses avec plus d'attention et de diligence, ils les comprendraient mieux et avec plus d'utilité. »

¹⁷² BACON, *NO*, I, 127, p. 179.

¹⁷³ BACON, *DA*, II, 2, GOLEFER [1632], p. 113.

¹⁷⁴ SCU_IV, p. 493.

¹⁷⁵ CBL., p. 68-69.

« distinction » la partition baconienne, précédemment mentionnée, entre *histoires narratives* (pour Sorel, le « simple récit ») et *histoires inductives*.¹⁷⁶

(5) Un tel rapprochement demeurerait certes à l'état d'hypothèse, si un détail de plus ne nous engageait à déceler dans ces lignes une seconde allusion à la théorie baconienne de l'écriture historique : Sorel mentionne en effet un type d'histoire qui consisterait à étudier « toutes les expériences des Arts » et à en rapporter les instructions. Or il se trouve que le théoricien ayant exprimé l'urgence de réaliser une *histoire des arts et des techniques* est précisément Bacon. Rappelons brièvement la tripartition fondamentale établie par le chancelier dans le champ de l'histoire naturelle. Celle-ci peut se rencontrer sous trois formes, selon l'état du phénomène étudié : 1. la nature observée dans son cours ordinaire correspond à l'histoire des espèces (ou *histoires des générations*) ; 2. lorsqu'il s'attache spécifiquement aux phénomènes irréguliers, aux écarts et aux singularités observables dans le monde (c'est-à-dire aux monstres et aux prodiges), l'historien réalise ce que Bacon nomme *histoire des prétergénérations* ; 3. enfin, fait remarquable, Bacon appelle de ses vœux une histoire de la nature contrainte par l'industrie humaine, qui correspondrait selon lui à une *histoire des arts*, ou *histoire mécanique et expérimentale* (ou *histoire de la nature travaillée et factice*).¹⁷⁷

Le père de l'*Instauratio magna* déplore notamment que les savants aient jusqu'alors excessivement privilégié l'étude de l'*histoire des générations*, au grave détriment de l'*histoire des arts* (mécaniques et libéraux). Une fausse délicatesse mal placée les aurait en effet conduits à mépriser et rejeter « les expériences ordinaires et communes à chaque art », au motif qu'il y aurait à contracter une sorte de souillure « si d'aventure les hommes doctes se soumettent à la recherche et à la remarque des choses mécaniques » relevant du monde concrets de la technique.¹⁷⁸ C'est sans hésitation que nous reconnaissons ici la source de la leçon centrale retenue par Cléomède de l'histoire de Panphile (à savoir, on s'en souvient, que « l'ordre que Technès avait établi n'était point blâmable »). La strate naturelle et sociale la plus humble, et apparemment la moins digne, comporterait des enseignements susceptibles de faire progresser la connaissance humaine : tel est le principe à la fois épistémologique et poétique que nous aurons l'occasion d'examiner plus amplement dans l'œuvre *comique* de Sorel. Sans nous attarder ici sur ce parallèle, notons en outre

¹⁷⁶ CBL, p. 68-69, nous soulignons : « Il faut répondre, que si l'on reçoit la connaissance des propriétés naturelles par un *simple récit*, ce n'est que de celles qui sont fort évidentes, et sur lesquelles il n'y a aucune contestation ; que les disputes qui se font d'ailleurs sur les causes et sur les effets, sont déduites en des traités plus étendus que le *narrations communes*, et doivent porter un autre nom que celui de l'Histoire ; que quand l'on fait des propositions de toutes les expériences des Arts, leurs instructions sont rapportées d'une autre manière qu'un *narré simple*, et que si néanmoins l'on veut appeler cela une Histoire, ce n'est pas assez distinguer les choses. »

¹⁷⁷ BACON, *DA*, II, 2, GOLEFER [1632], p. 114 et sq. Comme le relève Chantal Jaquet, il faut reconnaître que l'initiative baconienne consistant à intégrer « la technique et les expériences des arts mécaniques dans l'histoire naturelle » constitue une innovation théorique remarquable, dans la mesure où elle met un terme au clivage traditionnel entre nature et culture – l'artificiel devient un avatar du naturel (JAQUET [2010], p. 42). Il est très improbable que Sorel doive à une autre source que Bacon son intérêt singulier pour l'usage des techniques.

¹⁷⁸ BACON, *DA*, II, 2, GOLEFER [1632], p. 118-119.

que les tomes III et IV, qui forment ensemble la 2^{ème} partie de *La Science universelle*, sont consacrés à l'étude de ce que Sorel nomme « l'usage et la perfection » ou « mélioration » des choses naturelles et spirituelles, programme descriptif parfaitement consonnant avec l'univers technologique et expérimental prisé par Bacon.¹⁷⁹

(6) Un examen plus poussé de la tripartition des histoires naturelles baconiennes révèle d'autres points communs entre les déclarations d'intention du chancelier anglais et les réalisations concrètes de Sorel. Un lieu de confluence très net concerne l'*histoire des générations* et du cours ordinaire de la nature. « Une fois n'est pas coutume », comme le note en souriant Chantal Jaquet¹⁸⁰, Bacon reconnaît à Aristote un mérite indéniable : celui d'avoir œuvré au recensement des espèces animales et de certaines de leurs singularités dans ses ouvrages de zoologie ainsi que dans ses petits traités portant sur des problèmes ponctuels de l'histoire naturelle.¹⁸¹ Admiratif de la méthode pour ainsi dire expérimentale déployée par l'école d'Aristote dans ce contexte de recherches¹⁸², le père de l'*Instauratio magna* regrette malgré tout qu'« un si grand homme »¹⁸³ n'ait pas suffisamment séjourné dans le particulier de la description, et qu'il se soit élevé avec précipitation aux axiomes, conformément à son habitude préjudiciable au travail d'induction ;

¹⁷⁹ SCU_III, éd. 1641, « Aux Curieux », p. [3]-4 : « C'est ici proprement le Palais de Physis et de Technè, où la Nature est mariée à l'Art, suivant ce que l'on en peut apprendre dans la Solitude et l'Amour Philosophique de Cléomède. Voici l'explication de cette fable mystique : l'on y apprend l'usage et l'emploi de toutes les choses de l'Univers, et comment l'industrie de l'homme peut améliorer et perfectionner tant les corps que les esprits et les tourner à son utilité ; c'est le dessein de la seconde partie de la Science Universelle, dont la première partie qui traite de l'Être des choses et de leurs propriétés est contenues dans les deux volumes précédents. »

¹⁸⁰ JAQUET [2010], p. 45-46.

¹⁸¹ Le plus célèbre et le plus long d'entre eux – le plus étendu de tout le corpus aristotélicien – est l'*Histoire des animaux*, auquel viennent s'ajouter notamment *Génération des animaux*, *Mouvement des animaux*, *Marche des animaux*. Composé à l'intention d'un public de curieux cultivés quoique non experts (les *pepaideumenoi*), *Parties des animaux* tient lieu, quant à lui, de prologue à l'ensemble du corpus zoologique ; plus théorique que les autres, ce volume inaugural expose la méthodologie aristotélicienne de l'histoire naturelle en insistant sur la nécessité de s'élever de l'observation des faits particuliers vers l'explication des causes et des fins (générales). Aristote en présente l'esprit dans les premières lignes du livre II (ARISTOTE, *Parties*, II, 1, 645b, p. 21) : « Quelles sont les parties dont l'ensemble constitue chaque être vivant et quel en est le nombre, l'*Histoire des Animaux* l'a montré avec assez de clarté. Il s'agit maintenant [dans *Parties des Animaux*] d'examiner par suite de quelles causes chaque partie a tel caractère propre, en prenant à part chacune des parties décrites dans l'*Histoire* ».

¹⁸² De nos jours, c'est à Pierre Hadot que l'on doit d'avoir rappelé la dimension expérimentale et collaborative – c'est-à-dire *pratique* – des travaux « historiens » des proches d'Aristote : « L'école d'Aristote se livre à une immense chasse à l'information dans tous les domaines. On rassemble toutes sortes de données historiques (par exemples la liste des vainqueurs aux jeux Pythiques), sociologiques (les constitutions des différentes cités), psychologiques, ou philosophiques (les opinions des anciens penseurs). On collecte aussi d'innombrables observations zoologiques ou botaniques. [...] Le chercheur aristotélicien n'est pas un simple collectionneur de faits. Ceux-ci ne sont rassemblés que pour permettre une classification des phénomènes, en faire entrevoir les causes, dans une étroite collaboration entre l'observation et le raisonnement, dans laquelle, d'ailleurs, dit Aristote, il fait se fier plus à l'observation des faits qu'aux raisonnements et aux raisonnements seulement dans la mesure où ils s'accordent avec les faits observés. » Voir : HADOT, P., *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, Folio essais inédit, 1995, p. 130-131.

¹⁸³ BACON, *NO*, I, §98, p. 159. Bacon ne désigne par Aristote par des expressions aussi élogieuses lorsqu'il critique sa logique.

cette « promptitude à voler vers les choses les plus générales » aurait malheureusement « tout perdu » dans le travail du philosophe.¹⁸⁴

Il est frappant de constater chez Sorel la même « indulgence » – et les mêmes réticences – à l'égard d'Aristote « naturaliste ». Si la Logique et la Physique comportent des enseignements peu praticables (par exemple en médecine), en revanche « ses Livres sur les Animaux y sont entièrement utiles ».¹⁸⁵ Ce sont « des ouvrages fort bien placés » après la *Physique* si répandue dans les écoles ; il y faut « louer le soin et le travail de ses observations » (p. 307), et c'est à l'image de ces recueils que l'auteur de *La Science universelle* rêve le travail qu'il s'agirait d'accomplir à l'époque moderne.¹⁸⁶ Quoiqu'il ne mentionne pas expressément Bacon, on reconnaît entre les lignes soréliennes l'appel que le chancelier d'Angleterre avait adressé aux hommes de son temps, convaincu que la participation de chacun permettrait de faire ensemble progresser la connaissance de la nature :

Aristote et les autres auteurs qui ont écrit en général de cette matière [*i.e.* vraisemblablement Bacon], auraient besoin des *recherches particulières* de tels hommes que ceux dont nous avons parlé, pour savoir la nature de chaque espèce.¹⁸⁷

Par « de tels hommes », Sorel entend « des veneurs, des pêcheurs et autres gens, la plupart assez rustiques », dont Aristote – à qui il n'était pas possible de tout faire lui-même – avait alors « digéré » les divers rapports d'observation, et « choisi les meilleures, et les plus vraisemblables » d'entre les « opinions » (p. 307). Enfin, Sorel est encore fidèle au grand réformateur anglais des sciences lorsqu'il situe les *Histoires des Animaux* aristotéliennes entre l'histoire proprement dite et la philosophie : « cela porte le nom d'Histoires, non pas de Philosophie, et [...] c'est un récit de ce que l'on a vu et remarqué », mais « il y a de certains endroits où [Aristote] a pu aussi rechercher les causes de ce qu'il a proposé, et en ce cas là c'est une opération Philosophique » (p. 307). Sorel nomme « opération philosophique » ce que Bacon qualifiait d'envol précipité aux conclusions générales : tous deux rendent cependant un hommage appuyé autant qu'exceptionnel au premier (en dignité du moins !) *historien de la nature*.¹⁸⁸

¹⁸⁴ BACON, *NO*, I, §125, p. 178-179 : « Nous ne disputons pas aux anciens une forme de recherche et d'invention que leurs écrits présentent clairement. Mais elle revenait à ceci : à partir d'exemples et de particuliers (auxquels se joignaient des notions communes et peut-être une certaine part d'opinions reçues, les plus faciles), ils volaient jusqu'aux conclusions les plus générales et aux principes des sciences, qu'ils érigeaient au rang de vérités inébranlables et fixes pour tirer et prouver ensuite, par des propositions intermédiaires, les conclusions inférieures dont ils constituaient leur art. »

¹⁸⁵ SCU_IV, p. 550. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans ce développement renvoient à ce même volume.

¹⁸⁶ SCU_IV, p. 561 : « Si l'on faisait des observations exactes des autres animaux, tant parfaits qu'imparfaits, on en saurait entièrement la nature ». Sur la méthodologie scientifique rêvée par Sorel, voir notre chapitre III.

¹⁸⁷ SCU_IV, p. 561. Nous soulignons.

¹⁸⁸ Un siècle plus tôt, on le sait, Hérodote s'était fait historien du têt monde social méditerranéen et moyen-oriental. Comme le rappelle Andrée Barguet, *L'historia* (histoire, enquête) des auteurs grecs embrasse un grand nombre de domaines d'étude : « à côté des faits historiques entrent dans son rapport les détails qui appartiennent maintenant à

(7) Dans son *De Dignitate et augmentis scientiarum*, Bacon regrettait encore que les savants n'eussent pas consacré davantage d'efforts au deuxième genre d'histoire, celui qui porte sur les écarts de la nature (*histoire des prétergénérations*), et qui a pour vertu de corriger les erreurs des axiomes. Nous manquerions, selon le chancelier, d'une « sérieuse et exacte relation des choses extraordinaires et merveilleuses en la nature », un « vrai récit qui rejette comme il faut et qui bannisse publiquement, pour ainsi parler, les mensonges et les fables qui sont tant en vogue ». ¹⁸⁹ « Sérieuse et exacte » ne sont sans doute pas les adjectifs qui conviennent le mieux à l'histoire sorélienne de Lysis, mais ce berger n'est-il pas l'exemple même d'un homme *extravagant* et hors du commun, dont l'exemple servirait à restaurer, dans l'esprit des lecteurs, une image adéquate du rôle de la lecture et du bénéfique à en tirer ? Il nous importera, au chapitre X de ce travail, de soumettre à l'épreuve des *histoires comiques* soréliennes l'hypothèse selon laquelle l'auteur de *Francion*, de l'*Anti-Roman* et de *Polyandre* se serait prêté à un exercice qui, à de nombreux égards, paraît s'apparenter à l'observation éthologique des « hétéroclites » en milieu social. En ce sens, Sorel aurait exécuté à sa manière l'histoire des *prétergénérations*, dont Bacon n'avait pu qu'indiquer la place vacante au nombre des *desiderata* de la vaste description du monde prévue par son grandiose dessein.

(8) L'étude des tempéraments, des caractères et des passions tombe sous le coup de l'*histoire civile* planifiée par Bacon, qui, dans le *Nouvel Organon*, assurait que son attention « historique » ne devait pas manquer de s'étendre au domaine des mœurs et de la morale :

Nous dressons en effet une histoire et des tables d'invention aussi bien de la colère de la crainte, du respect et des autres passions, que d'exemples des affaires civiles, des opérations mentales de la mémoire, de la composition et de la divisions, du jugement et des facultés semblables, que du chaud et du froid, de la lumière, de la végétation, etc.¹⁹⁰

Parmi les trois branches de l'*histoire civile* distinguées par Bacon¹⁹¹, l'*histoire des lettres et des arts* se détache – dès le *Progrès* (1605) – comme une voie pour l'heure inconnue, dont il importerait d'explorer systématiquement les abords :

Mais je puis véritablement affirmer que l'équitable histoire des sciences est défectueuse, contenant les antiquités et les originaux des connaissances et de leurs sectes, de leurs

d'autres spécialités, géographie, ethnologie, sociologie, anthropologie, journalisme, contes et anecdotes curieuses ou morales. C'est l'enquête d'un voyageur curieux qui s'intéresse à tout. » Voir : BARGUET, A., « Préface » à : HÉRODOTE, *L'Enquête. Livres I à IV* (1964), Paris, Gallimard, Folio classique, 1985, p. 13-14. Spécialiste des écrits zoologiques d'Aristote, Pierre Louis caractérise quant à lui l'*histoire* en termes moins disciplinaires qu'eût égard à l'échelle d'attention appliquée : « Quel était le sens de ce mot à l'époque d'Aristote ? Une comparaison de ses divers emplois dans le *Corpus aristotelicum* et chez les auteurs contemporains, montre qu'il désignait précisément la connaissance des faits particuliers à partir desquels s'élabore la science ». Voir : LOUIS, P., « Introduction » à : ARISTOTE, *Histoire des animaux*, I-IV, t. 1, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

¹⁸⁹ BACON, *DA*, II, 2, GOLEFER [1632], p. 116.

¹⁹⁰ BACON, *NO*, I, 127, p. 179-180.

¹⁹¹ Bacon divise l'histoire civile en trois catégories : l'histoire *ecclésiastique*, l'histoire *civile* proprement dite, et l'histoire des *lettres* [ou histoire des *sciences et des arts*]. BACON, *DA*, II, 4, GOLEFER [1632], p. 125 et sqq.

inventions, traditions, administrations diverses, de leurs lustres, oppositions, décadences, oublis, et changements, avec les causes et les occasions d'icelles, et tous les autres événements, touchant les sciences par tous les âges du monde.¹⁹²

Dix-huit ans plus tard, le grand réformateur des sciences trace un programme d'étude visant à combler le manque auparavant identifié. Il faudrait

se [...] servir de tous les meilleurs livres, à les prendre de la plus profonde Antiquité, et ainsi de suite, de cent en cent ans ou moins, à les compter par ordre, ainsi qu'ils ont été composés durant ces temps-là, afin que non en les lisant entièrement (ce qui ne serait jamais fait) mais en les parcourant, et en y observant l'Argument, le Style et la Méthode, le Génie des Sciences de ce temps-là soit comme par un certain enchantement rappelé d'entre les morts.¹⁹³

Il n'est pas irréaliste d'envisager les efforts de recensement déployés par Sorel dans *La Bibliothèque française* ainsi que dans *De la connaissance des bons livres*, comme une tentative pour réaliser, à l'échelle de la France, un tel programme d'histoire que nous pourrions qualifier de *littéraire*. De cette *histoire des lettres*, Bacon espérait tirer un bénéfice moral, puisque les savants y auraient selon lui puisé la « prudence » et l'« industrie » qu'ils auraient à l'avenir mis en œuvre dans l'administration et dans l'application des sciences.¹⁹⁴ Si, comme nous inclinons à le penser, Sorel a bel et bien envisagé la rédaction de ses deux principaux traités d'histoire des lettres sous les auspices de l'*Instauratio magna*, alors on peut le prendre au mot lorsqu'il affirme, avec Cléomède, que la *morale* occupe la première place dans ses préoccupations touchant à l'élaboration de *La Science humaine*.

(9) Bien qu'il conseille d'aller « droit au but » en évitant de former un « volume excessif », l'auteur du *Parasceve* (« Modèle d'une histoire naturelle et expérimentale »¹⁹⁵) encourage néanmoins le rédacteur d'histoires à augmenter son texte de remarques et d'observations complémentaires sous la forme d'additions et de notes (§ 9). En ajoutant au rapport des phénomènes particuliers « certaines règles » et « observations générales, universelles », à l'exemple de Pline, l'historien maintiendrait l'esprit de son lecteur dans les bornes de l'induction correcte, sans s'interdire de fréquentes interpellations sous forme de questions « afin de solliciter l'esprit » et de « l'exciter à étendre ses recherches ». La recommandation baconienne ne semble pas être tombée dans l'oreille d'un sourd, si l'on songe au considérable appareil de « Remarques » en tous genres qui

¹⁹² BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 196. Traduction LE DŒUFF [1991], p. 90 : « Mais une histoire exacte du savoir comprenant les premiers temps et les origines des connaissances, les écoles qui les ont soutenues, les découvertes qui leur reviennent, la manière dont elles ont été gérées et administrées, leur épanouissement, les objections qu'elles sont rencontrées, leurs périodes de déclin, de décadence, d'oubli, de migration, ainsi que les causes et circonstances de tout cela, et tous les autres événements concernant le savoir à travers les siècles du monde entier, je puis sincèrement affirmer qu'une telle histoire manque. »

¹⁹³ BACON, *DA*, II, 4, GOLEFER [1632], p. 127-128.

¹⁹⁴ BACON, *DA*, II, 4, GOLEFER [1632], p. 128.

¹⁹⁵ BACON, *Parasceve*, p. 412-413 pour toutes les citations de ce paragraphe.

accompagnent l'*Anti-Roman* de Sorel, et si l'on a en tête que l'histoire de Cléomède est elle aussi augmentée d'un corps de « Remarques morales et historiques » conséquent.

(10) Enfin, mentionnons que Bacon exige des histoires destinées à l'augmentation des sciences qu'elles soient radicalement purgées des « narrations superstitieuses » et des effets supposés de la magie ; « sympathies » et « antipathies » prétendues devront être sévèrement « épiluchées » avant d'intégrer le fonds de collection historique sur la base duquel les savants bâtiront la science de l'avenir. Il s'agit moins de bannir entièrement le rapport des miracles et des prodiges, que de s'assurer de la fiabilité de leur description.¹⁹⁶ Exiger sinon la vérité, du moins la fiabilité, des sources documentaires constitue une facette clef de l'écriture sorélienne de l'histoire nationale : tout miracle n'est pas automatiquement taxé d'imposture, mais il convient d'opérer un tri rigoureux parmi la masse des témoignages donnés pour véridiques dans le champ historiographique.

Au terme de cette revue en dix points, on constate que les directives de Bacon en matière d'écriture historique convergent avec de nombreuses réalisations et convictions soréliennes. Chez Bacon comme chez Sorel, le privilège accordé à la faculté de la *mémoire* (1), appelée à fixer par *écrit* le contenu *particulier* de l'expérience sensible (2), sous la forme spécifiquement réglée de l'*histoire inductive* (3), assure à cette dernière une pertinence *encyclopédique*, incluant les aires de la connaissance *naturelle* et *civile* (4). L'*histoire naturelle* baconienne s'intéressant triplement aux *techniques* (5), aux *espèces* déjà recensées par les histoires naturelles d'Aristote (6), ainsi qu'aux « monstres » et irrégularités dans le cours ordinaire des phénomènes observables (7), on observe un prolongement de cet intérêt, chez Sorel, pour la *technologie* humaine, les enquêtes *zoologiques* du philosophe antique, ainsi que pour les figures humaines de l'*extravagance*. Quant à l'*histoire civile* du chancelier anglais, celle-ci dote idéalement l'histoire des lettres, encore à faire, d'une vocation morale (8) qui paraît chère à l'auteur de *La Bibliothèque française*. Enfin, la rigueur formelle des histoires baconiennes fait bon accueil aux *remarques* utiles (9), quand elle bannit tout recours à des explications *surnaturelles* (10) : c'est là une double exigence souvent exprimée et mise en pratique dans l'œuvre narrative historique de Sorel.

[B] Signalons deux espaces de léger désaccord. Tout d'abord, il est assez piquant de remarquer que Sorel déplore l'excessive complication des divisions baconiennes dans l'archipel universel des disciplines. Au vu de l'étendue des privilèges accordés à l'histoire par le père de l'*Instauratio magna*, Sorel s'interroge sur la pertinence de conserver à la philosophie son statut de discipline faîtière à part entière :

¹⁹⁶ BACON, *Parasceve*, §3, p. 408.

Si son Histoire Naturelle doit comprendre la description des choses, et ce que l'on en peut faire avec l'Art, pourquoi n'est-ce pas la vraie Philosophie ? Pourquoi en a-t-il fait un membre séparé, dont il ne nous enseigne rien que sous le voile des fables ?¹⁹⁷

Sous l'objection pointée quelque chose d'une *suggestion*. En clair, Sorel aperçoit chez Bacon la possibilité que l'écriture historique s'étende universellement à tous les domaines, et se substitue à l'ancienne discipline architectonique qu'est la philosophie. Ce qui importe à nos yeux de relever, c'est que l'auteur de *La Science universelle* envisage un scénario révolutionnaire sur les plans à la fois disciplinaire et poétique : celui qui verrait l'*écriture historique du particulier* supplanter la spéculation abstraite – de la philosophie ? des romans ? – dans le processus d'accroissement des connaissances humaines.

Un second point de tension mérite enfin d'être mentionné, car il cristallise selon nous la part d'autonomie proprement sorélienne. Si Bacon insiste sur la nécessité de mettre les histoires par écrit¹⁹⁸, dans la suite logique des *expérience lettrées* (*experientia literata*) et des *tables*, il paraît peu enclin à autoriser les savants à y faire preuve d'élégance et de qualités stylistiques autres que celle de la sobriété. Ennemi de l'ornement, Bacon souligne en effet que l'histoire naturelle et expérimentale doit être « uniquement destinées à fonder la philosophie », c'est-à-dire avant tout « vraie et rigoureuse [*veram et severam*], dépouillée de tout apprêt littéraire [*missis philologicis*].¹⁹⁹ Si Cléomède observe rigoureusement une partie de cet impératif méthodologique en fixant par l'écriture ses observations historiques, en revanche Sorel met l'accent sur le talent rhétorique dont peut se prévaloir son héros, et qu'il importe selon lui d'apprécier à sa juste valeur. « Il faut voir entièrement les ouvrages de Cléomède », assure ainsi Dorilas, peu enclin à admettre qu'on puisse se satisfaire d'un simple résumé des histoires qu'aurait rédigées l'apprenti naturaliste (« il ne servirait de rien de les nommer ou d'en faire des extraits »).²⁰⁰ Il y aurait beaucoup à perdre, prévient Dorilas, à ne pas s'adresser directement à Cléomède dans le cas où l'on souhaiterait s'informer des résultats de ses enquêtes,

[...] car outre qu'il y a des particularités qui me peuvent manquer et que je puis ignorer les plus secrets sentiments de Cléomède, je suis dépourvu des l'éloquence et des grâces qui lui

¹⁹⁷ SCU_IV, p. 494.

¹⁹⁸ JAQUET [2010], p. 31.

¹⁹⁹ BACON, NO, « Épître dédicatoire », p. 64. Bacon réitère ces recommandations dans NO, I, 111 (p. 167), ainsi que dans le *Parascève* (§3). Fernand Hallyn note que « l'histoire naturelle' voulue par Bacon, 'grenier' de la 'topique particulière' » proscrie tout ornement, « notamment dans les récits et descriptions des observations et expériences », conviction scientifique que l'auteur du *Parascève* partage avec la majorité des savants de son temps (« [...] la révolution scientifique prône, en règle générale, un degré zéro de l'ornementation »). Voir : HALLYN [1999], p. 616-617.

²⁰⁰ *Solitude*, p. 326.

sont toutes naturelles, et qu'il fera encore paraître d'avantage en racontant ce qui est de son propre fait.²⁰¹

Doter de *grâces* le récit des *détails* semble être une prérogative réservée à l'éminent historien du monde naturel et social qu'est devenu Cléomède. Joindre la souplesse d'un style « coulant » à l'attention fervente pour le particulier : tel est le défi formel, à la fois épistémologique et poétique, que se lance Sorel dans son entreprise de refondation de l'écriture historique. Dans un article important consacré aux « histoires romancées » de Sorel, Christian Jouhaud relève avec une pointe d'ironie combien semble paradoxale la posture consistant à établir « la supériorité de l'histoire sur le roman » tout en expliquant que « pour être un historien accompli, il faut avoir le talent d'un romancier ».²⁰² Cette apparente contradiction mérite toute notre attention ; le moment venu, nous espérons en éclaircir certains ressorts à la faveur de la prise en compte de la filiation baconienne.²⁰³

Quel bilan tirer du long développement proposé dans cette section ? On sait depuis longtemps que l'Histoire est placée par Sorel au sommet des genres d'écriture.²⁰⁴ On s'est moins souvent interrogé sur les raisons de cette orientation, qui a de quoi surprendre dans un contexte où la *Poétique* d'Aristote promeut à l'inverse la pratique du discours poétique. L'excursion que nous venons de proposer dans l'univers épistémologique de l'*Instauratio magna* nous paraît apporter un nouvel éclairage sur cette interrogation capitale. De toute évidence, ce n'est pas l'histoire telle que la définit Aristote dans la *Poétique* qui sert de modèle à Sorel ; de là à soutenir que le référentiel théorique du grand logicien grec est entièrement absent de la conception sorélienne de l'histoire, il y aurait un pas qu'on ne saurait franchir. Notre hypothèse est que Sorel adopte le modèle aristotélicien *inversé* par le prisme épistémologique empiriste de Bacon : l'histoire est certes *l'écriture du particulier* comme l'établit Aristote, mais cette discipline jouit désormais d'un statut extrêmement valorisé en raison du rôle fondamental qu'elle joue dans l'édification des savoirs, notamment en ce qu'elle fournit, d'après Bacon, la matière première de la philosophie. Sur le plan théorique, notre hypothèse met en évidence l'ancrage épistémologique historiquement

²⁰¹ *Solitude*, p. 326.

²⁰² JOUHAUD, Ch., « Roman historié et histoire romancée : Jean-Pierre Camus et Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n°215, 2002, p. 307-316. En l'occ. : p. 310.

²⁰³ Voir notre chapitre X (section 1).

²⁰⁴ JOUHAUD [2002] part à juste titre du constat que Sorel place l'histoire « au sommet des genres littéraires (des productions scripturaires) » (p. 39). C'est aussi l'avis de Michèle Rosellini en 2010 : « [Sorel] entend placer l'histoire au plus haut de la hiérarchie des genres et l'historien parmi les plus reconnus des hommes de lettres, à une époque où l'espace littéraire fait une place de plus en plus déterminante au genre de la fiction. » voir : ROSELLINI, M., « Écrire l'histoire de France au service de la patrie : le projet singulier de Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n°246, 2010, p. 69-95. En l'occ. : p. 69.

déterminé – l’empirisme baconien – dans lequel se déploie, avec cohérence, la poétique originale de Sorel, dont il faudra encore préciser les contours.²⁰⁵

De ce point de vue, nous pouvons confirmer en toute rigueur qu’une œuvre telle que *La Solitude et l’amour philosophique de Cléomède* mérite le titre de « fiction expérimentale » que lui décerne Michèle Rosellini, à condition d’apercevoir à son arrière-plan le modèle des *histoires expérimentales* baconiennes, et de considérer que cette « forme littéraire novatrice » tire ses origines d’un modèle épistémologique lui aussi complètement novateur et hardiment émancipé de la routine scolastique.²⁰⁶ Si les aventures de Cléomède revêtent une dimension « philosophique et scientifique », c’est, au sens fort, parce que la forme même que prend un tel récit hérite sa structure *historique*, ainsi que son échelle d’attention au *particulier*, d’un débat originellement scientifique et philosophique, opposant le nouveau à l’ancien *Organon*.

L’histoire du chevalier crétois – cette « docte narration » dont il est précisé qu’elle « n’avait pas été inventé[e] pour la délectation seulement »²⁰⁷ – porte en elle-même la preuve de l’efficacité de l’écriture historique à saisir à la fois la *variété* des phénomènes, tout en dispensant un enseignement *général*. Cette écriture à *mi-hauteur* – pour reprendre l’expression de Jérôme David appliquée à Balzac – témoigne du soin accordé aux détails par le narrateur, rendu explicite dans le « dessein » formé par Cléomède de « répéter mot à mot » ce récit « afin d’en mieux observer toutes les circonstances » (p. 171) ainsi que dans la satisfaction tirée par celui-ci d’en avoir « considér[é] les particularités » et trouvé « toute la signification » (p. 225). En cela, l’histoire de Panphile narrée par Cléomède représente en abyme l’histoire de Cléomède relatée par Sorel, qui, au seuil du premier chapitre, prévient ses lecteurs que les « moindres circonstances » de l’histoire « tendent à quelque but, et [ont] une particulière signification » (p. 128). Que cette attention aux détails ne fasse pas perdre de vue l’exigence de monter en généralité : c’est bien l’idée de Cléomède/Sorel, rappelant son attachement aux « livres comiques et satiriques », où l’on aurait tort de chercher seulement « une matière de passetemps », dès lors qu’ils comportent « en beaucoup d’endroits une leçon générale pour tout le monde » (p. 327).

5. Penser le *vraisemblable* : une vérité pratique ajustée à la vie humaine

Pour conclure ce chapitre dédié au questionnement épistémologique suscité par la production sorélienne, il nous reste à examiner le « standard de vérité » que celle-ci admet dans l’essentiel de son étendue. S’il est vrai, comme l’a affirmé Chantal Jaquet, que les histoires baconiennes

²⁰⁵ Voir notre chapitre X (section 4).

²⁰⁶ ROSELLINI [2006], p. 116.

²⁰⁷ *Solitude*, p. 225. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans ce dernier paragraphe renvoient toutes à la *Solitude*.

fournissent une « norme d'évidence »²⁰⁸ à l'aune de laquelle se construisent la vérité philosophique et le faux-semblant poétique (rappelons que Bacon nomme les fictions des *histoires feintes*, ce qui suppose l'existence d'histoires non feintes), nous devons examiner la nature de cette « norme » lorsque Sorel s'en empare. Que signifie son attachement aux histoires indifféremment « véritables ou vraisemblables »²⁰⁹ ? N'est-ce pas un nouvel affront infligé à la *Poétique* d'Aristote, que d'accorder au discours historique la « vraisemblance » que le philosophe réserve précisément à la *mimèsis* poétique ?

Élucider la signification du *vraisemblable* dans l'œuvre de Sorel, comme nous y invitons au seuil de ce chapitre, suppose d'abord [1] d'en saisir la portée, sur les plans gnoséologique et épistémologique, en tant que catégorie de vérité triplement [A] *particulariste*, [B] *pratique*, et [C] *humaine*, érigée en arme de défense face aux objections des Sceptiques. [2] On envisagera pour finir la généalogie conceptuelle du *vraisemblable* dans l'aire disciplinaire de la *rhétorique* aristotélicienne.

[1] Nous l'avons dit : l'épistémologie empiriste que développe Bacon dans le *Nouvel Organon* est conçue comme une arme à deux tranchants dirigée à la fois contre le dogmatisme et contre le scepticisme. À l'axiomatique éthérée d'Aristote, le chancelier oppose la variété des contingences sensibles qui font de la réalité le règne souvent incertain de la particularité ; contre l'incertitude excessive des sceptiques, en revanche, l'empirisme peut se prévaloir d'une double garantie épistémologique : le témoignage des sens, et la direction qu'assure la raison. Dans sa réfutation du scepticisme, Sorel exploite largement les ressources offertes par le modèle théorique baconien.²¹⁰ Le « double critère »²¹¹ de la *raison* et des *sens* assure en effet à *La Science universelle* un rempart « inexpugnable »²¹² contre les attaques des pyrrhoniens, ces « quelques hommes volages, et malcontents » dont l'« opinion bizarre et inconstante » se voit investie et renouvelée par les « libertins » sur un plan moral et politique, « au grand préjudice de la religion et de la société humaine ».²¹³ Fidèle à son seul éclectisme, Sorel s'émancipe pourtant de Bacon en développant une gnoséologie détaillée (c'est-à-dire une théorie de la connaissance), qui se caractérise notamment par la confiance accordée au principe de *mutualisation* cognitive des données

²⁰⁸ JAQUET [2010], p. 53.

²⁰⁹ *Solitude*, p. 326.

²¹⁰ Le discours anti-sceptique sorélien correspond à une tendance critique en plein recrudescence dès les années 1615-1620, à bien des égards alimentée par les écrits de Bacon. Fernand Hallyn note à ce propos : « À partir de Galilée et de Bacon, les défenseurs de la nouvelle science, tout en continuant d'attaquer l'argumentation syllogistique, vont en modifier la portée : il s'agit désormais de se démarquer aussi bien du pyrrhonisme que de l'*organon* aristotélicien. » Les attaques des sceptiques de cette génération succédant à Montaigne correspondent à la diffusion des méthodes *mathématiques* de calcul, notamment en astronomie (HALLYN [1999], p. 610).

²¹¹ IUNG-APPEL [2005], p. 200.

²¹² SCU_III, p. 271

²¹³ SCU_IV, p. 266.

perceptives selon une logique où s'articulent pouvoirs *particuliers* et puissance *générale* (ou *commune*) : le connu ne résulte jamais d'un processus d'élaboration isolé ; nulle connaissance vraie ne procède d'un traitement perceptif singulier.

Sur le plan gnoséologique, on peut distinguer trois strates de cautionnement du vrai par le multiple. Premièrement, les sens humains ne vont jamais « seuls ». ²¹⁴ Contrairement aux animaux, les hommes développent leurs représentations à la faveur d'une harmonieuse participation interfacultaire : les organes des sens sont réglés de manière à collaborer non seulement avec la raison (dont le rôle est hégémonique), mais également avec l'imagination et la mémoire. Sorel apparente ce fonctionnement synergétique à un dispositif de « conférence générale » des facultés (p. 269). Une deuxième opération cognitive de conférence assure la généralisation (ou « réception universelle ») des données « particulières », issues de chacun des cinq sens externes, par le placement de celles-ci sous l'autorité du « sens commun » interne et spirituel, lequel a le cerveau pour organe ; de cette façon, chaque sens « sert à corriger les erreurs de l'autre » (p. 266-271). Troisièmement, Sorel souligne que les sens externes et le sens commun interne élaborent les données sensibles suivant un protocole de mise en série (*collecte*) requérant leur répétition dans la durée ; en effet, l'appareil sensoriel tiendrait compte de la multiplicité et de la diversité des circonstances dans lesquelles a lieu chaque expérience, de manière à saisir une constante perceptive plutôt qu'un incident sensitif isolé (p. 261-267). C'est donc la dimension collaborative de l'activité cognitive humaine et la subsomption réglée du multiple qui assurent un fondement certain au savoir selon *La Science universelle*. Nous examinons le corolaire méthodologique de cette théorie gnoséologique « conférentielle » dans le prochain chapitre.

Cependant, la structure collectiviste de l'appareil cognitif humain prête le flanc à une double objection de tradition sceptique (le « Cercle »), que nous avons rapidement évoquée plus haut dans notre développement. ²¹⁵ Comme le rappelle Sorel, les sectateurs de Pyrrhon ont l'habitude de pointer la célèbre aporie du raisonnement logico-déductif : pour prouver que « toute plante est un corps végétatif » (généralité), il faudrait pouvoir l'assurer préalablement « d'un chêne, d'un orme et d'un cyprès » (particulier) – procédure d'identification requérant à son tour la catégorie générale de *végétal*, et ainsi de suite. ²¹⁶ L'épine dorsale de cet argument se divise en deux branches : d'une part, loin de consolider les fondements du connu, la collaboration des facultés (avant tout des *sens* et de la *raison*) les *fragilise*, en ce qu'elle introduit un cercle infini dans le protocole de

²¹⁴ SCU_III, p. 261. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans ce paragraphe renvoient toutes à ce même passage du volume III de *La Science universelle*.

²¹⁵ Voir *supra*, fin de la section 3.

²¹⁶ SCU_III, p. 275 : « Mais ils objectent encore que les plus forts arguments ne tirent leur vigueur que de leurs deux premières propositions, desquelles il faut montrer la vérité par d'autres, et de celles-là par d'autres encore jusqu'à l'infini, de sorte qu'ils tiennent impossible que l'on leur ôte le sujet de douter. Que plusieurs propositions universelles sont prouvées par les particulières, et les particulières par les universelles. »

validation mutuelle des savoirs particuliers comme des propositions universelles. D'autre part, la multiplicité des données sensibles particulières mettrait la connaissance humaine en *échec* plutôt qu'en sûreté, dès lors que nulle mise en série ne parviendrait jamais à épuiser l'intégralité des circonstances particulières nécessaires à l'induction d'une idée générale sommative. Pour échapper au cercle vicieux de la « Démonstration », Sorel avance des arguments qui, selon nous, portent un éclairage décisif sur les soubassements de sa pensée et de sa vision du monde [A] résolument particulariste, [B] pragmatique, et [C] ajustée à l'humain.

[A] Selon l'auteur de *La Science universelle*, il est faux de percevoir la collaboration des sens et de la raison comme une interdépendance circulaire paralysante. Si la raison progresse le plus souvent accompagnée des sens, elle n'en est pas moins capable de s'en passer à certaines occasions. La faculté maîtresse dispose en effet de « maximes fondamentales » en nombre très restreint, d'une fermeté « inébranlable », qui ne doivent originellement rien à la connaissance du particulier.²¹⁷ Plus techniquement, il faut voir que, selon Sorel, la raison n'a pas eu besoin de collecter préalablement des données particulières pour se doter de la maxime générale qui règle son activité inductive (cette maxime faitière stipulant que toute maxime générale résulte de connaissances particulières). Aux prises avec cette aporie fameuse, Sorel énumère trois axiomes purement rationnels, dont deux sont sélectionnés parmi les cinq notions ordinaires du livre I des *Éléments* d'Euclide²¹⁸ : 1. *le tout est plus grand que l'une de ses parties* ; 2. *si à des choses égales l'on en ajoute d'égales, tout y sera égal*. Le troisième, *chaque chose est composée de parties esquelles [sic] elle se résout*, ne provient pas du même fonds, mais atteste de l'attachement sorélien au concept d'*ensemble organisé*.

Pour le dire simplement, la structure *tout/partie* apparaît à Sorel comme la forme même de la rationalité humaine. Dans un vocabulaire kantien, on pourrait parler de structure « a priori » de l'entendement. De fait, le principe général de l'induction n'est pas lui-même issu d'une induction : il existe, si l'on veut, dans la structure même de la raison, sous la forme d'une intuition exacte, celle du rapport irréductible des *parties* au *tout*. Parce que la raison sait d'elle-même que « chaque chose est composée de parties », elle cherchera naturellement à doter ses axiomes des données sensibles particulières nécessaires à leur complétude.

[B] Un second argument intervient. Il est illégitime de contester la validité des connaissances particulières, ajoute Sorel, au seul motif que la raison, qui en supervise la collecte, ne se satisferait pas du nombre restreint de données sensibles que nos sens sont capables de lui faire parvenir. S'il est vrai que cette faculté impérieuse exige *en théorie* l'intégralité des circonstances connaissables pour produire des inductions exactes, un nombre limité d'observations d'« effets » et de « signes

²¹⁷ SCU_III, p. 279. Ces maximes sont « tellement certaines, que l'on ne les saurait révoquer en doute » (p. 275).

²¹⁸ PH, p. 128 et SCU_III, p. 275.

évidents » émanant du monde réel lui suffit toutefois *en pratique* pour construire du connu utile. Selon Sorel, la raison peut parfaitement se contenter d'un nombre fini de données particulières, tant que celles-ci sont assez détaillées – *circonstanciées* – pour permettre à l'homme d'engager avec sûreté son *action* dans le monde.

Par exemple, il est superflu de s'interroger sur le moindre détail qui contribuerait à déterminer *l'essence générale* du « papier » (minuties telles que « de quel chanvre venait le linge, et en quel pays était cru le chanvre, et qui l'avait semé », etc.), car « avec une infinité d'autres circonstances, cela n'empêche pas que nous ne sachions présentement ce que c'est que ce papier » et à quoi il peut être employé « en beaucoup d'occasions ». ²¹⁹ Sorel reproduit ici de façon presque littérale un passage du chapitre II de *La vérité des sciences contres les sceptiques* (1625) de Mersenne, première synthèse française de la doctrine sceptique. ²²⁰ Il n'est pas surprenant que le pédagogue universel se soit empressé de s'approprier, pour le diffuser, ce grand réquisitoire contre l'ennemi « Douteur ». Dans le chapitre comportant l'exemple précis du papier ²²¹, le Père Minime met en scène un Pyrrhonien incertain quant à la nature profonde des choses individuelles (« qui est-ce qui connaît aucune chose telle qu'elle est en soi-même ? »). Plus grave encore, l'incrédule objecteur remet en cause la fiabilité des *histoires* comme source de savoir s'agissant de notre propre terre (« ce n'est pas assez de dire que nous la connaissons par les histoires, car cela n'est point savoir, non plus que de manger par la bouche d'un autre n'est pas se nourrir »). Renvoyant alors les Péripatéticiens à leurs « universaux » comme aux « asiles de leur ignorance », le Pyrrhonien de Mersenne déclare forfait devant l'infinité des détails qui échappent et échapperont toujours à la compréhension des « historiens », et qui, par là-même, interdisent à l'homme de prétendre à une connaissance absolue des choses (p. 8-11). Et le philosophe chrétien d'objecter posément que « le peu de science » dont nous disposons grâce à l'observation des « effets » produits à la surface du monde « suffit pour nous servir de guide en nos *actions* » (p. 8-14 ; nous soulignons).

Le pragmatisme de Mersenne correspond exactement à la position qu'adopte Sorel sur ce point de controverse. Vanité que de chercher à percer la « surface » des choses et statuer sur leur nature en général sans considérer leur « application » particulière dans le moment présent ! ²²² Le critère de vérité retenu par l'auteur de *La Science universelle*, à la suite du philosophe chrétien, est résolument *pragmatique*. Sorel trouve dans la conférence du particulier sensible une « assiette

²¹⁹ SCU_III, p. 271-273.

²²⁰ IUNG-APPEL [2005], p. 207

²²¹ MERSENNE, M., *La vérité des sciences contre les septiques [sic] ou Pyrrhoniens*, Paris, Toussaint du Bray, 1625. Chapitre II : « Dans lequel le Pyrrhonien prouve qu'on ne sait rien d'assuré, avec les réponses du Philosophe », p. 7-21. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans ce paragraphe renvoient à ce chapitre de l'ouvrage de Mersenne.

²²² SCU_III, p. 263.

ferme », composée de signes indicatifs capables de réguler la prise de décision présente, orientée vers l'action à venir. En un mot, son épistémologie particulariste de filiation baconienne épouse apparemment de bon cœur l'éthique pragmatique défendue ici par Mersenne. Mariage forcé ou mariage de raison ? Dans le prochain chapitre, il nous reviendra de peindre en demi-teinte les noces strictement conjoncturelles de Bacon et Mersenne, célébrées ici par Sorel dans un esprit de conciliation non dénué d'opportunisme.

L'exposition des deux contre-arguments soréliens contre les sceptiques doit convaincre le lecteur qu'à l'aide de sa raison et de ses sens, celui-ci peut délibérer et agir en toute confiance ; universellement présent dans l'esprit des hommes, le rapport *tout/partie* encadre et accompagne – sécurise – l'activité de subsomption perceptive, laquelle se satisfait quant à elle d'un nombre limité de données particulières pour garantir au jugement de chaque homme un cadre de certitude propice à la prise de décision ordonnée à diverses finalités pratiques. Ce faisant, l'auteur de *La Science universelle* procède en fait à une considérable redéfinition des concepts de *vérité* et de *science* : délaissant le vrai purement syllogistique, Sorel promeut une acception élargie de la notion de *science*, comprise comme articulation réglée de vérités *pratiques* et *théoriques* tout ensemble.

Nous laissons l'application particulière du nom de Science à ce qui est connu par sa propre cause, à ce qui est certain et non point casuel, et à ce qui ne consiste qu'en règles de choses contemplatives, non point de celles qui s'appliquant à l'action sont plutôt nommées des Arts que des Sciences : les philosophes usent diversement de ces noms, mais pour ce lieu ci, je veux prendre quelquefois le mot de Science plus largement qu'ils n'ont accoutumé de faire.²²³

[C] Reste à savoir si la « Science » qui s'appuie sur une telle « vérité » peut légitimement prétendre à la même dignité que les sciences théoriques traditionnelles. N'en va-t-il pas plutôt d'un simple « Art », d'une *technè* approximative réglée au seul besoin des *hommes*, et dénuée de toute pertinence proprement universelle ? À ce compte, cette « science pratique » n'est-elle pas le nom pudique d'une concession malheureuse faite à l'adversaire sceptique ?

En admettant le caractère *relatif* de la vérité humaine (en tant que celle-ci est relative à l'action), Sorel entend bien persuader son lecteur du contraire. Toute partielle qu'elle puisse sembler au regard de l'idéalisme, la vérité pratique n'en constitue pas moins une certitude absolue s'agissant du domaine des choses particulières du monde qu'il est accordé à l'homme de connaître, et sur lesquelles s'étend l'empire limité de son pouvoir d'action. C'est ainsi que Sorel espère rasséréner ses lecteurs : ajuster notre savoir à la « pratique du monde », toujours inscrite dans le tissu des

²²³ PH, p. 107-108.

circonstances particulières, suffit à « jeter un fondement qui ne nous laisse plus vaciller ». ²²⁴ Le sol, enfin, paraît se recomposer sous les pieds de l'animal politique doué de raison qu'est l'homme agissant parmi ses semblables. Qu'importe la teneur exacte et la nature de ce sol, du fondement du « vrai », pourvu qu'il soit *praticable* ; seule compte en dernière analyse l'effectivité réelle de la marche des sciences.

Certes, Sorel ne nie en aucun cas le caractère inconnaissable de « Vérités » inaccessibles à l'homme. L'esprit humain comporte des « bornes » ²²⁵ que lui assigne « l'enclos du monde », où il se trouve privé de facultés, à l'instar de l'enfant recroquevillé dans le ventre de sa mère, jusqu'au jour de la délivrance / (re)naissance ²²⁶. À la différence de la caverne platonicienne, dont les prisonniers peuvent espérer s'extraire, la réclusion de l'homme en son humanité dure le temps d'une vie. La *capacité* de la raison humaine – c'est-à-dire littéralement son aptitude à *contenir* de la connaissance ²²⁷ – définit donc l'espace de ce qui est « possible à l'homme » de savoir et de constituer en une science « proportionnée » à sa nature et à sa « portée » ²²⁸. De là le titre de *Science humaine* que Sorel superpose, dans sa « Préface », à celui de *Science universelle* pour désigner son projet encyclopédique dans toute la rigueur de son extension. ²²⁹ Si certains objets d'un « ordre supérieur » sont soustraits au « pouvoir » effectif de l'homme, en revanche le caractère inatteignable de ces vérités séparées ne compromet d'aucune façon la « félicité » des créatures rationnelles, et les aide au contraire « à se bien gouverner en ce qui leur appartient » (p. 28-30). Lorsque Sorel certifie que nous pouvons « connaître » les choses sur lesquelles nous n'avons pas de pouvoir, afin d'être « universellement savant » (p. 35), il veut suggérer que nous pouvons montrer « les sujets qu'il y a de douter » avec assez de fermeté pour « trouver la Vérité en quelque sorte » (p. 32). Par conséquent, en tant qu'il est identifiable, circonscriptible et susceptible de constituer un corps de doctrine, l'inconnaissable sorélien est l'exact opposé de l'incertain sceptique :

Néanmoins la vérité n'est point bannie de dessus la terre, car s'il y a des effets dans le monde dont l'on ne saurait trouver la vraie cause naturelle, c'est assez de remarquer la fausseté des raisons qui ont été données d'une part et d'autre ; et en ce qui est des choses qui sont tout à fait éloignées de nos sens, c'est être fort savant pour un homme, si l'on sait que l'on ne les peut savoir. [...] Il faut rendre la raison pour quoi l'on ignore, et jusque à quoi les choses se peuvent ignorer, et par ce moyen il se fera une doctrine de notre

²²⁴ SCU_III, p. 276 et 280.

²²⁵ SCU_IV, p. 448-449.

²²⁶ PH, p. 142. Dans *La Perfection de l'Homme*, Sorel s'abstient d'exprimer un pronostic clair s'agissant de cet affranchissement des bornes de l'humanité terrestre, quoiqu'il soutienne la thèse de l'immortalité de l'âme.

²²⁷ Sur la *capacité humaine*, voir notre chapitre VIII (section 2).

²²⁸ PH, p. 192.

²²⁹ SCU_I, « Préface », p. 25-26. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans ce développement renvoient à ce même liminaire de *La Science universelle*.

ignorance. Voilà comment les choses les plus cachées, n'empêchent pas que les hommes ne possèdent la vérité, puisqu'ils connaîtront qu'il est véritable qu'elles sont fort secrètes. Cela nous contraint bien d'avouer que la Suprême Vérité a plus de parties que nous n'en saurions comprendre.²³⁰

La « partie de la science » qui comprend la doctrine des « choses transcendantes » constitue une « science particulière » divine, pour l'heure peu étendue, dont le sommaire ne fait figurer que quelques « noms et titres »²³¹, et à propos de laquelle il convient que *La Science humaine* se taise.²³² Ce silence délibéré condamne doublement le bavardage envahissant des dogmatiques et le mutisme contraint des pyrrhoniens. Par contre, c'est un silence qui s'inspire éloquemment du discours de Bacon :

Une telle suspension de jugement ne doit rebuter personne, dans une doctrine qui affirme, non pas simplement qu'on ne peut rien savoir, mais qu'on ne peut rien savoir sinon par un ordre et une voie assurés, et qui cependant dispose dans l'intervalle des degrés déterminés de certitude pour faciliter la pratique et alléger l'effort, jusqu'à ce que l'esprit s'établisse dans l'explication des causes.²³³

Parce qu'elle se tait par choix sur ce qu'elle délimite extérieurement, c'est-à-dire ce qu'elle peut cerner sans le comprendre, la science sorélienne se déclare bel et bien *universelle* – touchant à toute chose. Sa sphère de pertinence est simplement coextensive au pouvoir de l'imagination des hommes :

Et pour ce qu'elle comprend tout ce que l'esprit humain se peut imaginer, il n'est point hors de propos de l'appeler Universelle [la vérité], et d'attribuer le même nom à la science qui la contient. Il ne faut point douter aussi, que cette vérité étant composée de tant de diverses parties, elle ne soit suffisante pour donner une parfaite félicité à ceux qui la posséderont.²³⁴

[2] Un dernier point exige éclaircissement. Après l'important déplacement que Sorel fait subir au concept même de *science* (l'appliquant au domaine élargi des *vérités pratiques particulières*), une fois admise la dignité universelle de cette science *humaine* (en dépit de ses parties ineffables), se pose ultimement la question de la pertinence d'emploi de l'adjectif « vrai » qualifiant le connu. Si la réponse à cette question nous renvoie aux prémisses de la réflexion déployée dans ce chapitre, c'est à la faveur d'un nouvel éclairage.

²³⁰ SCU_I, « Préface », p. 26.

²³¹ PH, p. 133.

²³² « Il faut que la Science humaine se taise en ces choses qu'elle ne saurait exprimer ni comprendre sans le secours d'une Science divine. » (PH, p. 147)

²³³ BACON, *NO*, « Distribution de l'œuvre », p. 86. Sur la métaphore baconienne des *deux sources* de la connaissance (Nature et Écritures), voir notre chapitre IV (section 4).

²³⁴ SCU_I, « Préface », p. 27.

On se souvient du point de départ de l'investigation : le refus sorélien de trancher entre plusieurs « systèmes » cosmiques également convaincants (bien qu'invérifiables) trahit-il une prudence *libertine* ? Est-il l'effet d'une précaution *sceptique* ? Une coquetterie de *poéticien* ? Pourquoi s'en tenir frileusement à l'examen de discours « vraisemblables » au lieu d'en affirmer résolument la vérité ? Au terme du parcours qui nous a conduit d'Aristote à Bacon, nous jouissons désormais d'une vue distanciée propice à l'affinage de notre appréciation des sources soréliennes.

Il y a plusieurs choses desquelles c'est une témérité de rien proposer affirmativement. [...] En effet, il y a des choses au monde desquelles on peut dire : elles ne sont point cela absolument, et ne se font point comme cela, mais on ne peut pas dire ce qu'elles sont, et comment elles se font, et de deux ou trois opinions que l'on tient pour *vraisemblables*, il n'y en a quelquefois aucune que l'on doive plutôt suivre que les autres ; aussi la science des hommes consiste autant à savoir ce que les choses ne sont pas, qu'à savoir ce qu'elles sont.²³⁵

Le *vraisemblable*, et non le *vrai* : tel est le critère de validité, à valeur absolue du point de vue pragmatique, que Sorel applique à l'intérieur du périmètre théorique et pratique où s'étend la *science humaine du particulier* qu'il instruit, documente et défend. Contre les dogmatiques (qui croient en une vérité transcendante) et contre les sceptiques (pour qui l'idée même de fiabilité est un leurre), l'auteur de *La Science universelle* formalise une épistémologie de combat dont l'unité d'échelle est le *particulier*, l'ordonnée d'origine l'*action* possible de l'*homme* sur ce qui est en son pouvoir, et le critère de validité le *vraisemblable*.²³⁶ Empiriste, cette épistémologie témoigne d'un optimisme inébranlable :

En nous réglant sur l'expérience et sur les raisons les plus vraisemblables, nous connaissons que la science [...] n'est point vaine, et que les incertitudes que l'on en publie ne sont que pour ceux qui ne s'en veulent point délivrer.²³⁷

En suivant Sorel, il faut admettre qu'« en philosophie naturelle et humaine », il est permis de « proposer des choses plus vraisemblables que vraies, qui [...] ne sauraient nuire quand leur peu de poids ou de valeur est reconnu » ; c'est une façon de « réveiller l'esprit » et de lui « faire remarquer les diverses pensées qui sont trouvées là-dessus quand on n'y emploie avec

²³⁵ SCU_IV, p. 448. Nous soulignons.

²³⁶ Nous ne saurions désigner autrement que comme « épistémologie de combat » un corps d'arguments assez disparates, prioritairement destinés à affronter les ennemis de l'entente collective que sont les dogmatiques et les sceptiques selon Sorel. IUNG-APPEL [2005] identifie le positionnement sorélien à une variété de « scepticisme méthodologique » (p. 209), dès lors susceptible d'être rapproché de la fonction heuristique que Bacon accorde au *doute* en tant qu'« étape capitale dans la constitution du savoir » selon TADIÉ [2014] – à la différence notable de Descartes, « qui en fait le premier moment de sa philosophie » (p. 85).

²³⁷ PH, p. 128.

attention ». ²³⁸ L'éducateur du genre humain s'engage auprès de ses semblables à faire preuve d'une vigilance critique implacable :

Je ne leur rapporterai que ce qui est réel, ou qui a une apparence si grande d'être vrai, que c'est tout ce qui se peut être dit des choses secrètes. C'est là s'instruire selon la Nature, non pas si l'on invente des fables à faute de trouver la vérité, ou si l'on se tient à celles qu'ont inventé les autres. Il ne faut pas suivre les fantaisies des rêveurs qui ont cru tout ce qu'ils ont forgé, ou qui tout au moins l'ont voulu faire croire à leurs disciples. ²³⁹

Le *vraisemblable*, qui équivaut sous la plume de Sorel au *probable* et au *faisable* ²⁴⁰, désigne donc une représentation fiable de la réalité, en tant que celle-ci est à la fois sensible et appréhensible par l'entendement humain (raison, mémoire, imagination). ²⁴¹ Parce qu'il est proportionné à l'homme, le vraisemblable est *naturel* ²⁴²; à ce titre, il s'oppose autant aux forgeries humaines fantaisistes (les *fables* et leurs artifices) qu'à la vérité divine inconnaissable (la Vérité). Sont en effet susceptibles d'être qualifiées de vraisemblables « les choses corporelles particulières et finies », ce qui n'est pas le cas des « spirituelles, universelles et infinies », dont la connaissance échappe à l'homme. ²⁴³ Moins « vrai » que la vérité absolue (divine et inconnaissable), mais plus fondé que les « fables » forgées à plaisir, le vraisemblable définit un juste milieu proportionné à la vie collective. Représentation solide de la réalité, le vraisemblable permet au sujet humain de délibérer sereinement face à ses semblables, dans un monde qui les concerne tous, en vue d'une prise de décision qui conduira chacun à agir si ce n'est *avec*, du moins *par rapport* aux autres sujets rationnels.

Un fait piquant mérite d'être souligné en guise de conclusion. Si le *vraisemblable* n'est ni une catégorie baconienne, ni une notion systématiquement exploitée par Mersenne, Sorel ne l'a pas pour autant inventée. C'est à Aristote qu'il l'emprunte. Plus précisément, c'est à l'auteur des *Topiques* qu'il se rapporte, traité dont nous avons signalé l'occultation au profit des *Analytiques* adoptés massivement par les commentateurs scolastiques. Dans les *Topiques*, Aristote distingue deux domaines de savoir, auxquels il attribue à chacun un critère de vérité spécifique : « En Philosophie, il faut traiter de ces choses selon la vérité, mais en Dialectique il suffit de s'attacher à l'opinion (*doxa*). » ²⁴⁴ L'opinion, c'est le vraisemblable. Par opposition à la philosophie, qui étudie

²³⁸ SCU_IV, p. 361

²³⁹ SCU_I, « Préface », p. 32.

²⁴⁰ Dans les *Talismans* (1634), c'est le terme de « faisable » qui domine (par ex. : p. 32, 159, 196, 197, 350).

²⁴¹ ALET [2014], p. 301-304

²⁴² Selon l'auteur des *Talismans*, il convient d'adhérer aux « opinions les plus vraisemblables et les plus naturelles » (*Talismans*, p. 221).

²⁴³ PH, p. 240.

²⁴⁴ ARISTOTE, *Topiques*, 105b 30, trad. J. Tricot (1987), Paris, Vrin, 2012, p. 45. Sur cette question : HALLYN [1999], notamment la première section de ce chapitre (« Logique, dialectique, rhétorique »). Hallyn note que la distinction aristotélicienne perdure tout au long du Moyen Âge, avec une affinité nette établie entre analytique et disciplines

l'Être, la dialectique est en effet conçue par Aristote comme le domaine d'évaluation des discours ; à l'inverse des syllogismes démonstratifs scientifiques qui s'appuient sur des prémisses *vraies* (comme l'exposent les *Analytiques*), les déductions syllogistiques de la dialectique sont fondées sur des *opinions probables*.²⁴⁵ Or Sorel maîtrise parfaitement cette distinction du maître des Écoles, et c'est d'ailleurs l'un des premiers points qu'il aborde dans son « Sommaire de la Doctrine d'Aristote ». L'illustre logicien fixerait un « double but » à la quête de l'entendement : « le vrai », d'une part, et « le vraisemblable ou probable » d'autre part. Si l'on en croit la lecture sorélienne de l'*Organon*, « les discours oratoires et dialectique sont attribués au vraisemblable », alors que les propositions de l'Analytique et de la Philosophie concernent le vrai.²⁴⁶ La leçon a été bien retenue par le disciple dissident.

Quelles conclusions tirer de cette observation, si ce n'est que l'ardent détracteur des *Analytiques* cache un discret émule du propos des *Topiques* ? N'est-ce pas l'affinité ambiguë que nous apercevions déjà chez Bacon ? Le *vraisemblable* aristotélicien réinvesti par Sorel comme critère de validité de *La Science universelle* est une catégorie *rhétorique* et non *philosophique*. Cette différence de point de vue est cruciale : elle indique que Sorel, contrairement à la majorité des savants de son temps, ne se situe pas par rapport à la science comme le ferait un philosophe (qui rechercherait ce qu'est l'Être et la vérité), mais qu'il aborde ouvertement les théories scientifiques comme des discours concurrents, visant tous à restituer, chacun à sa façon, la réalité du monde partagé et sensible.²⁴⁷ En adoptant le critère rhétorique positif du *vraisemblable*, Sorel tient pour acquis que la science antique et la science moderne sont toutes deux des *productions discursives* – pour ne pas dire des performances oratoires – destinées à emporter l'adhésion d'un public. Or, pour Sorel, le statut rhétorique de ces vérités est loin d'en entamer la validité et la pertinence pratique. En somme, l'auteur de *La Science universelle* ne fait qu'ajuster sa terminologie critique et son geste pédagogique aux temps troublés qui ont vu dialoguer, sous la plume de Galilée, les *deux* systèmes du monde dont l'un ôtait à la terre son fondement. Mais si Sorel réduit ces « systèmes » opposés, ainsi que toute hypothèse scientifique, à des discours plus ou moins « vraisemblables », ce n'est pas pour en atténuer la valeur : il s'agira au contraire, à l'inverse de la tendance sceptique, d'examiner le caractère *praticable* de chacune à l'aune de l'épistémologie particulariste héritée de

mathématiques, tandis que la dialectique des *Topiques* est plus familière au domaine de la physique (p. 602). Nous suivons cette voie d'analyse dans les chapitres qui suivent.

²⁴⁵ ARISTOTE, *Topiques*, 100b 18, p. 16.

²⁴⁶ SCU_IV, p. 308.

²⁴⁷ L'opposition de Sorel par rapport à Galilée est sur ce point tout à fait frappante. Si le but de Galilée est de « chasser la rhétorique des sciences de la nature », condamnant l'attitude de « rhéteur » ou de « poète » que pourraient adopter les savants attachés à convaincre par des biais stylistiques plutôt que par des résultats de recherche (HALLYN [1999], p. 604-605), Sorel sanctionne quant à lui les abus *poétiques* de certains, sans pour autant mettre en cause la valeur *rhétorique* d'autres textes, dont il apprécie l'élégance d'écriture lorsque celle-ci est mise au service de la vérité.

Bacon (dont nous connaissons désormais le détail), et de retenir les meilleures, au terme d'un protocole de *conférence* que nous développons dans le prochain chapitre.

*

Chassez Aristote, il revient au galop – encore faut-il identifier le cheval de bataille sur lequel, monté, il revient à l'assaut. Lorsque Sorel déclarera fièrement, dans un opuscule paru au cours de la Querelle du Cid, « Je n'ai jamais lu Aristote, et ne sais point les règles du théâtre »²⁴⁸, l'auteur des deux premiers volumes de *La Science universelle* ne ment peut-être qu'à moitié ; s'il n'est pas un fervent partisan du bréviaire de l'art dramatique autour duquel s'écharpent Mairet, Corneille et Scudéry, il connaît en revanche suffisamment l'œuvre du logicien et les traités de physique pour en produire, quelques années plus tard, la critique circonstanciée dont nous avons rapporté les plus brûlants éclats. Le *vraisemblable* sorélien n'est pas plus directement nourri de la *Poétique* que ne l'est sa conception de l'écriture historique. Il apparaît plutôt que la poétique sorélienne de l'*histoire vraisemblable*, qui a tout pour contrarier les plus diligents lecteurs du paragraphe 9 du traité dont Chapelain fera la clef de voûte d'une esthétique réglée qu'on a nommée le classicisme²⁴⁹, plonge ses racines dans les débats épistémologiques et moraux soulevés au tournant du siècle – et dont Bacon, avec ses *particularia*, incarne l'un des compétiteurs les plus considérables.

En astronomie, le Soleil a définitivement remplacé la Terre au cœur du système circulaire des corps célestes individualisés ; en histoire naturelle, la généralité de la connaissance scientifique se fracture et fait progressivement place à la consistance du particulier. Une *révolution* épistémologique est en marche. Mais si l'*anti-aristotélisme* sorélien est érigé *contre* l'École, c'est *tout contre elle* qu'il se développe, et c'est au prisme de Bacon que s'étendent ses lumières désormais *inversées*.

²⁴⁸ SOREL [attribution], « Le jugement du *Cid* composé par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse », in : *La Querelle du Cid* (1637-1638), édition critique intégrale par Jean-Marc Cirvadi, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 761-790. Ici : p. 781. Sur l'engagement de Sorel dans la « Querelle du Cid », voir notre chapitre (section 3).

²⁴⁹ La lettre – si ce n'est l'esprit – d'Aristote, notamment d'après la lecture de D. Heinsius, s'impose rapidement par le relais incontournable que représente l'Académie, où siège Chapelain depuis sa fondation en 1634. L'effervescence du commentaire italien se fige au début du XVII^e s. (la dernière version italienne de la *Poétique*, par P. Beni, date de 1612). Les premières attaques visant la prépotence de la doctrine du Stagirite, lancées par Guez de Balzac et le jeune Pierre Corneille dès les années 1640, ne portent véritablement qu'à la fin des années 1660, époque à laquelle la *Poétique* connaîtra sa première période de défaveur. Avec ses *Réflexions sur la poétique et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes*, René Rapin entreprendra sa réhabilitation au cours de la seconde partie du siècle. Voir : CHAPELAIN, *Opuscules critiques*, éd. DUPRAT [2007]. Ainsi que : DUPRAT [2009].

III. UN SAVOIR SENSIBLE EN PARTAGE

Le précédent chapitre a permis de montrer que Sorel délaisse la catégorie du « vrai » scientifique (ou philosophique) pour lui substituer la catégorie rhétorique de *vraisemblable*, vérité particulière pratique ajustée à l'appareil sensoriel et cognitif borné de l'homme. Sorel peut d'ailleurs sereinement s'appuyer sur la caution fournie par l'auteur des *Topiques*, qui considère que pour n'être pas « vrai », le « probable » n'en participe pas moins de la vérité en ce qu'il est le fruit d'un raisonnement *droit* (syllogistique).¹ Le vraisemblable rhétorique n'est donc ni une affirmation catégorique (dogmatique) ni une négation prudente du vrai (sceptique) : il est la modalité épistémique ajustée à l'échelle humaine des joutes argumentatives où s'affrontent différentes visions portées sur un *monde pratiqué*.

Pour s'imposer comme recevable, le « vraisemblable » nécessite toutefois un *protocole de validation* spécifique, dont nous proposons de faire le point de départ de ce nouveau chapitre. À la différence des propositions vraies de la science et de la philosophie, trouvées par déduction exacte à partir de prémisses certaines (*Analytiques*), les énoncés vraisemblables et les opinions probables des *Topiques* et de la *Rhétorique* sont décrétés recevables par Aristote à la condition d'être, si ce n'est universellement partagés, du moins largement partageables et communicables. Aristote situe donc le « vraisemblable » sur un plan de validation qui n'est pas logique mais *social* ; il indexe le pouvoir de persuasion du « probable » à une quantité statistique, laquelle est fournie par le nombre et la qualité de ses adhérents.² Sorel a manifestement retenu cette leçon des *Topiques* lorsqu'il allègue contre les sceptiques : « l'on reconnaît [...] assez les hommes de meilleur entendement et jugement » pour pouvoir ajuster notre opinion sur la leur, et s'épargner ainsi l'inconfort de l'incertitude. Assurément, poursuit-il, « chacun peut savoir aussi en ce qui est de soi, s'il juge selon le sentiment commun des autres, et principalement selon le sentiment de ceux que l'on estime le plus ». ³ Parce qu'il implique et suppose une société où sont produites et accueillies différentes opinions, le « vraisemblable » est étroitement lié aux *procédures humaines de partage et d'échange* : il relève ainsi du *bien commun* et de son administration.

¹ ARISTOTE, *Topiques*, 108a 30, p. 16. Voir la note 4 de J. Tricot : « Ainsi, tout en n'étant plus à la recherche de la vérité (ce qui est du ressort de l'Analytique), la Dialectique participe de la vérité en ce qu'elle raisonne recte et en ce que ses prémisses sont probables. »

² ARISTOTE, *Topiques*, 108b 18- 23, p. 16 : « [...] sont probables les opinions qui sont reçues par tous les hommes, ou par la plupart d'entre eux, ou par les sages, et, parmi ces derniers, soit par tous, soit par la plupart, soit enfin par les plus notables et les plus illustres ». C'est à Simon Schaffer que l'on doit aujourd'hui l'étude des procédures sociales d'autorisation des vérités scientifiques à l'époque moderne. Voir dernièrement : SCHAFFER, S., *La fabrique des sciences modernes (XVII^e s.-XIX^e s.)*, trad. de l'anglais par F. Aït-Touati, L. Marcou, S. Van Damme, Paris, éditions du Seuil, « Science ouverte », 2014.

³ SCU_III, p. 279.

Tardive, la théorisation sorélienne du « vraisemblable » comme valeur commune conduit à une réélaboration de la notion de « Sens commun » au fil des années⁴. Alors que la gnoséologie exposée dans le III^e volume de *La Science universelle* appliquait initialement l'expression de « sens commun » à l'activité fédératrice du sens interne⁵, Sorel étend considérablement la signification de cette notion dans le troisième livre de *De la prudence ou des bonnes règles de la vie*, ouvrage de morale paru en 1673.⁶ Si tous les hommes bénéficient du sens interne fédérateur capable d'assurer l'harmonisation de diverses perceptions, alors l'adjectif « commun » employé pour qualifier ce sens mérite de renvoyer à l'ensemble des hommes qui le possèdent, non plus seulement à l'ensemble des perceptions unifiées d'un seul d'entre eux. Le « Sens commun » fédère désormais davantage les hommes entre eux, qu'il n'harmonise les perceptions individuelles de chacun : le *sens commun* de l'homme est devenu, par déplacement métonymique, le sens *commun aux hommes*.⁷ Ce sens universellement partagé, que Sorel nomme aussi « bon Sens »⁸, doit servir de règle d'usage aux hommes dans leur appréciation de la justesse des discours vraisemblables tenus par les astronomes et les autres savants.⁹ Certes, il arrive que le « Sens commun » s'égare et nous trompe ; Sorel convient qu'il n'appartient pas à n'importe quel énoncé du sens commun d'être agréé au rang des vérités universellement recevables. La majorité peut se tromper. À cet égard, concède notre auteur, le sceptique La Mothe Le Vayer n'a pas entièrement tort de mettre en garde contre les hommes trop crédules qui, « dans un grand aveuglement spirituel, [...] croient ne pouvoir pas mieux cheminer, qu'en suivant la procession ». ¹⁰ Or pour Sorel, ce discours

⁴ Nous conservons la majuscule afin de distinguer le *Sens commun* comme catégorie morale (dont il sera ici question) du *sens commun* gnoséologique développé précédemment.

⁵ Le *sens interne* est chargé, comme nous l'avons expliqué, de réunir les perceptions procurées par chacun des cinq sens externes de manière à assurer la correction des uns par les autres. Voir *supra* notre chapitre II (section 5).

⁶ Le privilège remonte à 1647, et il est cédé en 1663 à André Pralard, éditeur janséniste (ROUX [2012], p. 375), qui avait aussi pris la responsabilité de publier l'ouvrage critique *De la Connaissance des bons livres*.

⁷ PBR, p. 264 : « On trouve donc que les pensées pareilles ou fort approchant les unes des autres que les personnes raisonnables et bien instruites ont de toutes les choses du monde, sont appelée le Sens commun des hommes. »

⁸ PBR, p. 263.

⁹ PBR, p. 265 : « Lorsque plusieurs hommes jugent des choses par des démonstrations assurées, c'est un tel Sens commun qu'il faut estimer, et c'est n'avoir pas du tout de sens que de lui contredire. »

¹⁰ LA MOTHE LE VAYER, *Opuscule ou petit traité sceptique, Sur cette commune façon de parler : « N'avoir pas le Sens-commun »*, Paris, Augustin Courbé, 1646, p. 22. Dans ce bref opuscule, que cite Sorel (PBR, p. 268), le sceptique François de La Mothe Le Vayer soutient qu'il est moins injurieux que flatteur de passer pour un homme privé du sens commun. Tout l'enjeu de l'entreprise critique de Le Vayer, comme celui-ci l'expose dans l'épître dédicatoire à M. de Lionne, consiste à contredire les dogmatiques, « qui établissent leurs maximes le plus hardiment [et] prononcent des arrêts sur chaque difficulté qui se propose, et qui se croient infallibles en toute ce qu'ils déterminent » [np]. À grand renfort d'*exempla* antiques et de citations érudites – sans doute au goût de Sorel –, l'auteur soutient que l'opinion populaire la plus répandue est souvent la plus fautive, comme en témoigne l'anecdote célèbre du sage Démocrite passant pour fou aux yeux des Abdéritains (reprise, comme on le sait, par La Fontaine dans la *Fable* 26 du livre VIII) ; la considération des cultures lointaines et des époques passées doit également nous convaincre de la relativité de nos certitudes morales et scientifiques, et nous pousser à questionner jusqu'au bien-fondé de nos usages les plus quotidiens. À ce compte, le sceptique établit qu'« il n'y a guère d'opinion plus assurément fautive, que les plus universellement reçues » (p. 23) ; ainsi vaut-il mieux suspendre son jugement, comme l'Âne de Buridan entre deux bottes de foin, plutôt que de se ruer tête baissée sur l'opinion la plus commune, qui s'avérera probablement la moins correcte de toutes (p. 212). Si Sorel se réfère à La Mothe Le Vayer en termes élogieux (« un de nos meilleurs auteurs »), c'est

radicalement critique n'est qu'un astucieux paradoxe composé à dessein de contrer les affirmations péremptoires des dogmatiques.¹¹ La Mothe Le Vayer solliciterait judicieusement notre vigilance, mais ne saurait nous convaincre d'abdiquer toute confiance à l'égard du *bon Sens*.¹² Le « vrai Sens commun des hommes » résiste donc à l'épreuve du scepticisme. Sorel met toutefois une condition à cette fiabilité : tout énoncé du Sens commun qui paraîtrait douteux doit faire l'objet d'un minutieux *examen critique*, lequel permettra de distinguer les énoncés probables (vraisemblables) des allégations incertaines. En adoptant cette vigilance critique, Sorel ne déroge pas à la tradition scolastique qui prend sa source dans les *Réfutations sophistiques* : Aristote, on le sait, s'y donne pour sujet d'étude l'armement discursif des sophistes, dont il se pose en adversaire résolu, afin d'élaborer contre eux une batterie d'objections raisonnées¹³. Telle est exactement la tâche de *réfutation critique* que s'assigne l'auteur de *La Science universelle* dès la préface de son premier volume.¹⁴ Une précision, pourtant, interpelle. Cette réfutation critique, note en effet Sorel, s'impose du fait de l'étendue des préjugés des lecteurs, car nul examen préventif n'eût été nécessaire si l'esprit des hommes présentait l'heureuse disponibilité d'une immaculée *table rase* :

Je ne m'y amuserais pas si tous les hommes étaient comme des *tables d'attente*, où l'on pût graver ce que l'on voudrait. Je déclarerais [sic] nuement les choses de la sorte que l'on les doit croire ; mais puisqu'il y a quantité d'*esprits préoccupés*, il faut tâcher de les purifier.¹⁵

Si la détermination sorélienne à adopter une démarche critique est tout à fait banale, cette dernière précision l'est moins. De fait, elle provient presque littéralement d'une page de Bacon. Dans sa « Distribution » de *l'Instauratio magna*, le lord Chancelier justifie sa critique des idoles en affirmant que des moyens persuasifs ordinaires « pourraient suffire par eux-mêmes, si

vraisemblablement par égard pour l'érudition de cet Académicien plus lettré que ses pairs, sous la bannière de leur opposition commune aux « dogmatiques ». Sur la *capacité* de La Mothe Le Vayer, opposée à l'*incapacité académique*, voir notre chapitre VIII (section 3).

¹¹ PBR, p. 268 : « Un de nos meilleurs auteurs a fait un traité où il montre que cette façon de parler, *De n'avoir pas le Sens commun*, n'est pas un reproche fort injurieux, pour ce que la plupart du temps le Sens commun des hommes ne se trouve pas conforme à la vérité et à la raison ; on prétend qu'il n'a pas seulement pu faire ceci comme un paradoxe et par exercice d'esprit, mais pour suivre l'exacte vérité dont il parle. »

¹² PBR, p. 269 : « C'est pour nous avertir qu'il ne faut pas toujours prendre pour un Sens commun raisonnable et infaillible, tout ce qui plaira aux hommes de nous débiter sous de belles apparences. Mais que ceci soit dit sans faire tort au vrai Sens commun des hommes, qui doit partir de ce qu'on appelle le bon Sens. Par cette faculté l'on raisonne juste ; l'on admet les choses qui sont suffisamment prouvées et l'on rejette celles où il y a beaucoup à douter. »

¹³ ARISTOTE, *Réfutations sophistiques*, trad. J. Tricot (1992), Paris, Vrin, 2007. Face aux professionnels de l'argumentation tactique, tirant « un profit pécuniaire d'une sagesse apparente mais non réelle » qu'ils inculquent aux rejetons des familles grecques les mieux nanties (165a 22, p. 14), le successeur de Platon se targue d'être parvenu à « découvrir une certaine capacité de raisonner sur tout sujet proposé, en partant de prémisses les plus probables possible » (δριμύτεροι λόγοι) et en recourant aux « arguments les plus vraisemblables possible » (δι'ένδοξοτάτων ὁμοτρόπως). Contrer les sophistes à coup d'arguments probables et vraisemblables, c'est-à-dire d'argument largement reçus : voilà proprement « l'œuvre de la dialectique prise en elle-même et de la critique » (183a 36 – 183b 7, p. 140-141).

¹⁴ SCU_I, « Préface », p. 32 : « Il ne faut pas suivre les fantaisies des rêveurs qui ont cru tout ce qu'ils ont forgé, ou qui tout au moins l'ont voulu faire croire à leurs disciples. Si je rapporte quelques unes de leurs erreurs, ce ne sera que celles qui ont le plus de cours et qu'il est besoin de réfuter. »

¹⁵ SCU_I, « Préface », p. 32.

l'entendement était égal et ressemblait à une table arasée [*tabulae abrasae*]. Or, observe-t-il, « les esprits des hommes se trouvent si étrangement investis [*miris modis adeo obsessae sint*], que nulle part on n'y trouve surface nette et polie pour recevoir les vrais rayons des choses ». ¹⁶ Les correspondances lexicales parlent d'elles-mêmes : Sorel envisage indiscutablement la mission critique de *La Science universelle* (et de ses autres traités également) dans la cadre méthodologique de l'*Instauratio magna*.

*

Après l'examen stratifié de l'ontologie et de l'épistémologie particularistes de Sorel dans les deux premiers chapitres, ce troisième développement porte sur la *méthodologie* prônée par *La Science universelle*, et interroge la place des savoirs dans la communauté éthique et politique formée par ses lecteurs particuliers, bénéficiaires ou contributeurs potentiels.

Dans cette perspective, on s'attachera d'abord à élucider les fondements (épistémologiques, moraux, théologiques) du principe de *partage*, auquel Sorel se montre très attaché – quand les lexicographes y voient encore un synonyme de *division* (section 1). Nous apprécierons ensuite la réalisation *révée* de ce partage collaboratif sorélien sous la forme de collèges scientifiques publics d'inspiration baconienne (section 2). La concrétisation effective du partage des savoirs vraisemblables dans le dispositif de *conférence* propre à *La Science universelle* fera l'objet d'un troisième examen (section 3) : sur la grande scène publique des *conférences*, où chaque particulier y va de sa théorie prétendument savante, tous les discours se valent-ils ? Lesquels se conforment au « sens commun », ou « bon Sens » régulateur, toujours étroitement associé au « vraisemblable » ? Faut-il réserver la parole à certaines autorités, et condamner au silence ceux qui se révéleraient moins favorables au partage et à la prospérité du bien commun ? Assimilées à des discours vraisemblables, les théories scientifiques se présentent sous la forme de fables *conférées* les unes aux autres, que Sorel tend parfois à évaluer comme s'il s'agissait de poésie ou de romans.

Or le monde des astronomes, à l'image de la scène de belles-lettres, comporte ses vedettes, ses oubliés, et surtout ses absents. Certains phénomènes d'éclipse volontaire méritent qu'on en sonde les raisons ; nous consacrons les deux dernières sections de ce chapitre à mener une telle investigation. Les indices se multiplient, qui conduisent l'enquêteur à suspecter l'occultation d'une partition bien précise : celle de René Descartes. Relégué en coulisse, confiné dans la scène confidentielle de son *moi* intérieur, le philosophe du « bon sens » – annoncé dans l'*incipit* célèbre du *Discours de la Méthode* comme « la chose du monde la mieux partagée »¹⁷ – paraît réduit à monologuer « à part », tel un extravagant, dans un langage algébrique chiffré et rempli

¹⁶ BACON, NO, « Distribution de l'œuvre », p. 80.

¹⁷ DESCARTES, *Discours de la méthode*, présentation et dossier par L. Renault, Paris, GF Flammarion, 2000, p. 29.

d'abstractions, bien éloigné de la réalité « praticable » du commun des mortels. *Vraisemblable*, sa représentation co(s)mique de l'univers (section 4) ? *Partageable*, la méthode du philosophe mathématicien (section 5) ? Souvent évoqué en termes allusifs par les spécialistes de Sorel, le challenger français de la *Physique* d'Aristote mérite assurément un examen aussi approfondi que son homologue – et rival – d'outre-Manche. Si l'Âge classique établit fermement en France ses certitudes sur l'irréductibilité de l'*ego cogito*, cette même période voit s'affirmer, principalement en Angleterre, les principes méthodologiques d'une pratique de travail plurielle et collaborative. Pour Sorel, la science n'est pas ce qui *s'apprend à part* avec René Descartes ; elle est ce à quoi tous nous *prenons part*, sous l'égide accueillante de Francis Bacon.

1. La vérité en partage : fondements épistémologiques, moraux et théologiques d'un savoir *commun*

Il faut se méfier de la fausse évidence avec laquelle paraît s'imposer l'idée de *savoir partagé*. Que la connaissance soit un bien partagé par l'ensemble des membres de la communauté humaine, les sceptiques sont les premiers à en douter. À leurs yeux, la connaissance, tout comme les goûts individuels, s'imposeraient plutôt comme les signes d'un *partage* insurmontable, au sens de *division*, qui interdirait d'emblée à la « société » des sujets rationnels et sensibles de se penser dans l'unité qu'ils forment, à la lumière des accords qui les lient et des évidences qu'ils admettent ensemble.

Les données lexicographiques dont nous disposons par le truchement des dictionnaires historiques tendent à donner raison aux sectateurs du pyrrhonisme. Au XVII^e siècle, le terme de « partage » ne s'étend pas, comme aujourd'hui, à ce qui peut être mis à la disposition d'autrui sans que le donateur en perde partiellement la jouissance.¹⁸ *Partager*, comme l'écrit Furetière, signifie « diviser, couper en plusieurs parties [et] se dit aussi de toute séparation qui se fait en parties égales, soit inégales » ; le sens procuré par Richelet est le même : « Partage, s. m. *Division* ». ¹⁹ Pour les contemporains de Sorel, le partage est donc toujours synonyme de division de ce qui préexistait à l'état d'entité unique, comme c'est le cas du « partage » des eaux, qu'on emploie en termes d'hydraulique pour désigner « le plus haut point qui se trouve, d'où l'on puisse faire écouler les eaux d'un côté, ou de l'autre » ; on le dit aussi d'une somme d'argent ou de

¹⁸ À ce compte, il convient peut-être de nuancer l'affirmation d'Hélène Merlin-Kajman, selon qui, au XVII^e siècle, « le partage suppose toujours une transmission, un don, voire un héritage ». La critique souligne que « quand il ne signifie pas une division », le terme « renvoie à ce qui est départi : donné en partage » ; ce faisant, elle minore quelque peu le sème de la *division* (c'est-à-dire de perte de l'intégralité) que suppose l'idée de (*ré*)*partition*. Nous abondons en revanche dans le sens d'Hélène-Merlin lorsque celle-ci établit : « Le partage, c'est la part que nous prenons au monde et que le monde nous a donnée à tous et à chacun en particulier. Il n'y a pas de partage sans cette oscillation, cette respiration entre le particulier et le général (l'individuel et le collectif), la division et la réunion (comme le symbole). » Voir : MERLIN-KAJMAN, H., *Lire dans la gueule du loup. Essai sur une zone à défendre, la littérature*, Paris, Gallimard, NRF essais, 2016, chap. I : « Partages », p. 21-57. En l'occ. : p. 55.

¹⁹ RICHELET, C.-P., *Dictionnaire français contenant les mots et les choses*, Geneve, J. H. Widerhold, 1680. Art. PARTAGE.

possessions que se « partagent » les héritiers lors d'une succession.²⁰ Le *Dictionnaire* de Furetière présente encore les dons et talents naturels reçus « en partage » par les créatures vivantes comme des biens « départis » selon une rigoureuse distribution (« l'homme a eu l'esprit en partage, le lion la force, le rossignol le chant, etc. ») : ce qui n'a pas été donné au lion l'a été à l'homme, ce qui a été départi au rossignol ne l'a pas été au rat. La logique *distributive* du partage est au cœur du mythe d'Épiméthée relaté dans le *Protagoras* de Platon : le Titan aussi zélé qu'étourdi ayant épuisé le stock de qualités à départir au règne animal, l'homme se trouva faible et nu, victime de la pénurie d'attributs. En ce sens, la définition du « partage du savoir » que reçoivent les sceptiques, en conformité avec la signification enregistrée par les dictionnaires, exprime le morcellement de la communauté humaine ; un point de vue *partagé* équivaut à des opinions qui ne se recoupent pas : « un chant qui plaira à quelque particulier ne plaira pas à la multitude, ou bien les opinions en seront également divisées ».²¹

On ne saurait donc s'étonner des efforts mis en œuvre par le pédagogue universel pour justifier et motiver la pratique collective d'une *connaissance partagée* au sens moderne, si loin d'aller de soi. Dans cette section, nous montrons que les principes directeurs de la méthode sorélienne reposent sur des fondements à la fois [1] épistémologiques, [2] moraux et [3] théologiques ; nous en apprécions tout à tour les leviers respectifs (*vérificabilité ; amitié ; charité*).

[1] L'aspect le plus original de la réfutation que Sorel oppose aux sceptiques consiste à renverser l'argument relativiste classique de la « variété des tempérament »²², traditionnellement invoqué pour invalider toute prééminence d'une vérité sur une autre – à *chacun ses goûts et son opinion personnelle* – pour y fonder au contraire un principe de vérificabilité par le collectif, à la mesure de l'homme vivant et agissant en société. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent (section 5), la notion d'*expérience* telle que la conçoit Sorel est toujours affectée d'un coefficient de collectivité sur le plan gnoséologique (*collaboration* interfacultaire, sens *commun*, mise en série du *répété*). C'est encore plus vrai sur le plan de la méthodologie scientifique. Dans le traité des *Talismans*, Sorel fixe clairement les conditions du « témoignage par l'expérience » (p. 301), en ajoutant à la multiplicité des circonstances étudiées, celle des acteurs de la démonstration, dans des termes qui rappellent singulièrement le critère baconien de la *variation* expérimentielle et expérimentale :

²⁰ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PARTAGE, PARTAGER.

²¹ SCU_III, p. 259. Sorel rapporte ici l'argument des sceptiques.

²² SCU_III, p. 263.

La vraie expérience ne dépend pas seulement d'une ou de deux observation ; il en faut une grande quantité, et que cela ait été fait aussi en divers lieu et par divers hommes, pour faire que l'on ne révoque plus rien en doute.²³

On mesure ce que cette conception *variative* de la vérité scientifique a de précoce, en France, près d'un siècle avant le *english turn* de la culture savante des Lumières. À l'heure où Descartes enracine la véracité des idées dans la conscience réfléchie du *cogito* individuel et identique (*ego*), c'est l'« intersubjectivité » – comme l'a noté Anne-Julia Iung-Appel – qui devient chez l'auteur de *La Science universelle* la « garante de l'objectivité de la sensation » et de l'expérience.²⁴ L'idée capitale selon laquelle l'intersubjectivité sert de garantie à la certitude scientifique se trouve clairement formulée dès la préface de *La Science des choses corporelles* en 1634. C'est là le péristyle d'une école de la diversité :

Toutefois si un homme ne connaissait rien que par son raisonnement seul, il est certain qu'il se pourrait souvent tromper, mais en regardant les choses par cet ordre naturel, il ne faut pas laisser d'écouter les avis des autres, afin qu'ils nous servent d'aide pour atteindre à la vérité, car il y a en cela des observations différentes qui ne peuvent avoir été faites que par plusieurs.²⁵

Chez Sorel, le critère épistémique de l'intersubjectivité repose sur de puissantes convictions anthropologiques, lesquelles conduisent elles-mêmes à des représentations sociales et politiques optimistes. À de rares exceptions près, en effet, la raison et les cinq sens sont naturellement donnés en partage à l'ensemble des êtres humains, à la différence des bêtes brutes. S'agissant du « pouvoir » de raisonner, Sorel se conforte en effet dans l'idée que « l'homme [en] jouit d'abord [...], quand même il n'aurait point eu d'instruction d'autrui, à cause que la raison lui est une faculté naturelle ». ²⁶ Pour ce qui est du risque d'être trompés par les sens, une fois considéré à part le cas des personnes souffrant d'un handicap, l'auteur de *La Perfection de l'Homme* balaie sans hésiter un scrupule qu'il juge infondé, arguant en faveur de la collaboration entre les facultés.²⁷ Commençons par admettre avec Sorel qu'un nombre réduit de cas singuliers ne permet pas d'élever le dysfonctionnement sensitif humain en règle générale.²⁸ Observons ensuite que « même les vieillards réparent la faiblesse de leurs organes corporels par la subtilité de leur Sens

²³ Talismans, p. 262-263.

²⁴ IUNG-APPEL [2005], p. 200. Nous revenons *infra* sur le parallèle contrastif avec Descartes.

²⁵ SCU_I, « Préface », p. 31.

²⁶ SCU_IV, p. 4.

²⁷ PH, p. 128 : « Que si on allègue après ceci les tromperies des Sens, c'est ignorer qu'il n'y a que les stupides qui en soient gagnés, et que l'on ne doit former un jugement absolu d'aucune choses, sans en avoir fait diverses épreuves, qui soient conférées aux maximes universelles, dont il n'y a point d'homme raisonnable qui puisse douter. »

²⁸ SCU_III, p. 266 : « Bien qu'il y ait des Hommes qui se laissent abuser en croyant par trop leurs sens externes, ce sont des particuliers qui ne sauraient faire tort au général. » Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même passage du vol. III de *La Science universelle*.

commun » (p. 268). Enfin, confortons-nous dans la force d'entraide propre au monde humain : les « hommes qui ont les organes fort mal disposés » peuvent avoir « recours aux hommes les plus sains » pour se guider :

Bien que chacun n'ait pas la perfection entière, il y en a qui en ont quelque partie qui sert à faire remarquer les personnes qui la possèdent entièrement. Ceux qui sont au milieu, et même aux plus basses marches d'un escalier, voient bien ceux qui sont élevés au plus haut.²⁹

L'auteur de *La Science universelle* mise donc sur le secours que les membres de la communauté humaine sont capables de s'apporter mutuellement, convaincu que, de même que les sens se corrigent les uns les autres, les hommes sauront s'indiquer réciproquement la voie de la connaissance correcte, et rectifier si nécessaire le jugement de leurs semblables.³⁰ Au sceptique qui remet en question jusqu'à l'éclat lumineux du Soleil, Sorel rétorque que le témoignage négatif d'un extravagant isolé (singulier) ne peut rien contre le « témoignage universel » des « cent mille autres [...] qui peuvent tous s'écrier ensemble que le Soleil luit » (p. 277). La divergence des opinions n'est pas un obstacle mais un adjuvant dans la poursuite collective du savoir. *La Science universelle* figure ainsi l'arc reliant, par effet de nécessité, une conception variative de la vérité scientifique à une sensibilité sociale pluraliste, pour déboucher sur une politique égalitaire de la *pédagogie* – qu'il nous reviendra d'approfondir dans un prochain chapitre.³¹

[2] Si les connaissances les plus vraisemblables résultent souvent de forces associées, Sorel motive de surcroît la nécessité de leur diffusion et de leur partage (au sens moderne de *mise en commun*) en termes moraux.³² Une anecdote apocryphe relayée par Sorel, après Bacon³³, à propos d'Aristote souligne les bienfaits d'une attitude libérale face au savoir, et met en garde le lecteur contre la tendance inverse, consistant à réserver jalousement la science à un nombre restreint d'initiés, élite d'adeptes distingués du commun des hommes et jouissant des ressources inépuisables de la vérité aux dépens de leurs semblables. Dans *La Science universelle*, ce court récit au tour biographique met en scène Alexandre, Roi de Macédoine et illustre pupille du Prince des Philosophes qu'est

²⁹ SCU_III, p. 278-279.

³⁰ SCU_III, p. 266-267 : « Ceux qui errent peuvent être retirés de leurs erreurs par ceux qui sont dans la bonne connaissance », notamment en prêtant « l'oreille seulement aux remontrances des plus judicieux, remarquent la vérité des choses » pour être « désabusés ».

³¹ Sur la conception sorélienne de la *capacité humaine*, voir notre chapitre VIII (section 2).

³² Conformément à l'usage sorélien du terme, la *morale* (ou : art de la prudence) concerne la science pratique du *bien vivre* dans un référentiel profane, souvent assimilés aux sagesse antiques (les *éthiques*, *offices* et autres théories des *vertus*). Par contraste, ce que nous nommons aujourd'hui la *morale religieuse* (relative à une doctrine théologique) est traité par Sorel sous l'étiquette de « préceptes de la religion » ; nous y venons dans le développement suivant.

³³ Il s'agit d'une supposée lettre d'Alexandre à Aristote – que la tradition attribuait déjà au Pseudo-Callisthène – évoquée par Bacon, en guise d'éloge des vertus lettrées du commandant macédonien, comme « la lettre pleine de reproches qu'il écrivit à Aristote, sur ce qu'il avait fait imprimer sa Physique, où il l'accuse d'avoir divulgué les mystères de la Philosophie » (BACON, *DA*, I., GOLEFER [1632], p. 74).

Aristote. Apprenant que son maître particulier avait « publié ses premiers livres de Physique », le jeune monarque se plaint de ce soudain abaissement d'une doctrine auparavant tellement « chère » à son professeur que ce dernier ne la livrait autrement que « de vive voix » à un nombre réduits d'heureux bénéficiaires – à commencer par son auguste personne. Craignant de voir son prestige intellectuel diminué, le monarque macédonien aurait à son tour pris la plume pour exprimer ses regrets au philosophe : « Par quelle chose est-ce que nous surpasserons les autres, si la science que nous avons apprise est rendue commune à tous ? ». ³⁴ C'est là semoncer Aristote dans les termes de Platon. ³⁵

Sorel laisse au lecteur le soin de méditer sur le troublant hiatus entre ce souhait si peu généreux (« qu'Aristote n'enseignât sa philosophie qu'à des Princes »), et la qualité éminente du monarque, que son envergure magnifique a érigé en conquérant du monde. ³⁶ Or l'épisode donne lieu à une leçon à valeur plus étendue sur les vertus sociales (*officia*). Quoiqu'il loue, selon la tradition, l'honorable émulation lettrée d'Alexandre (il n'est pas donné à n'importe quel homme de guerre d'accorder du prix aux savoirs libéraux), l'auteur de *La Science universelle* se demande malgré tout avec une pointe d'amertume quel sens pourrait avoir « l'émulation [...] de celui qui ne voulait point avoir de compagnons ». Le reproche, qui relève du domaine moral, touche à la définition même de l'*amitié*, dont le terme « compagnon » (littéralement : qui mange *avec*) souligne la nature associative ; le souverain ne saurait vivre qu'en solitaire, ignorant les bénéfices et les joies de la sociabilité domestique et politique la plus valorisée depuis l'Antiquité – notamment par son illustre maître en personne. ³⁷

Dans la section qu'il consacre à l'amitié et aux amis dans *De la prudence*, Sorel déconseille de s'entourer de compagnons du type illustré par le mesquin Alexandre de l'anecdote : « Il ne faut pas prendre un ami qui songe trop à son intérêt particulier ; on n'en retirerait jamais d'assistance » ; pas plus, d'ailleurs, qu'on entretiendrait avec celui-ci l'« honnête émulation » si souhaitable entre des égaux. ³⁸ L'amitié, qui ne constitue rien moins que « l'entretien de la vie »

³⁴ SCU_IV, p. 290.

³⁵ Voir à ce sujet notre analyse du paradigme de l'*écriture* chez Sorel au chapitre VII (section 2).

³⁶ Le hiatus se creuse encore si, à l'instar de MILNER [2014], la figure d'Alexandre est interprétée comme un jalon marquant de l'inscription de l'universel dans la *multiplicité* (« L'ancrage de l'universel dans le très nombreux, on le doit à Alexandre », p. 69), face à la figure chrétienne de saint Paul, dont BADIOU [1997/2015] a cru pouvoir saisir la force fondatrice d'un universalisme dans la diversité. En retenant la lecture de Milner, l'interprétation particulariste sorélienne nous met face à un Alexandre d'autant plus contradictoire qu'il exige la singularité d'un privilège éducatif, alors même qu'il se voue à la conquête militaire et culturelle du pluriel – voire de l'innombrable. Dans l'optique universaliste de MILNER [2014], néanmoins, l'attitude d'Alexandre a toute sa cohérence, dès lors que « l'universel ne se partage pas » (p. 86).

³⁷ Aristote analyse en profondeur la notion d'*amitié* par exemple dans l'*Éthique à Nicomaque* (livre IX). On pourrait citer le *Philèbe* de Platon et le *De Amicitia* de Cicéron, parmi les fleurons du canon antique des textes traitant de la « philia » / « amicitia », qualité sociale et politique célébrée plus tard par Montaigne (*Essais*, I, 28).

³⁸ PBR, II, 3, p. 190 et 196. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même traité.

selon Sorel, pourrait se définir comme la vertueuse mise en œuvre de l'action du *partage*, au double sens de *répartition* (division) et de *participation* (communauté de jouissance) :

Celui qui nous aime et que nous aimons, *partageant* avec nous le bien et le mal, prend sa *part* de ce qui est fâcheux et désagréable pour nous soulager et il accroît notre contentement quand nous en avons, par celui qu'il reçoit à même mesure. [...] Les vrais amis tâchent chacun de leur *part* de ne communiquer que leur joie à ceux qu'ils aiment et [...] ils tempèrent leur tristesse devant eux, afin que son objet ne leur soit point nuisible. Si quelqu'un d'eux fait autrement, on pardonne à sa faiblesse. L'ami qui se résout de l'assister, et qui *participe* plus avec lui à des peines qu'à des plaisirs y a autant plus de mérite. Pour ce que les vrais ami se consolent et se secourent réciproquement, ils sont assurés d'avoir un remède ou un soulagement pour toutes les infortunes, et un [sic] aide fort prompt pour toutes les nécessités.³⁹

La possibilité de diviser ses peines, en chargeant son ami d'une partie de ses chagrins, tout en participant (en « prenant part ») aux bonheurs qui le touchent, fait de l'amitié un espace de partage où la division n'est pas synonyme de perte, mais assurance d'un double bénéfice – allègement de tristesse, et joies multipliées.

Sorel va même plus loin. Si l'amitié repose sur le partage des biens et des maux entre deux personnes, elle est aussi l'investissement intersubjectif *par excellence* voué au partage conditionnel étendu. Contrairement aux liens familiaux (inconditionnels et limités) et aux relations d'intérêt clientélares (conditionnelles mais exclusives), l'amitié installe un rapport d'entraide conditionnelle qu'il n'est pas souhaitable de restreindre à un unique « ami particulier » (p. 209). Sorel admet que « cette participation d'affections et de sentiments » est aussi rare que difficile à conserver – c'est d'ailleurs ce qui en fait le prix. Il ne nie pas non plus que l'on puisse craindre l'attiédissement d'un investissement amical en cas de multiplication de ses bénéficiaires, puisque « l'affection ne se rend point si ardente de part ni d'autre, lorsqu'on voit qu'elle se partage » – c'est-à-dire se *divise* – entre plusieurs relations d'amitié. Mais il conclut son raisonnement sur un pari en faveur de la diversité : l'amitié est une vertueuse disposition qui se partage sans s'épuiser. La multiplicité des amis est donc source de richesse, tant il est vrai, dans la perspective complémentariste qui est celle de Sorel, que chacun apportera le lot de qualités appréciables qui manqueront peut-être aux autres :

[...] les qualités de plusieurs hommes pouvant être réparées les unes par les autres, il semble qu'il n'y en ait guère qu'on ne puisse accepter pour amis avec quelques conditions.⁴⁰

³⁹ PBR, II, 3, p. 197-198. Nous soulignons.

⁴⁰ PBR, II, 3, p. 193.

En tant que *bien de l'âme*, la connaissance compte parmi les premiers bienfaits que les amis gagnent à partager entre eux, c'est-à-dire à se répartir tout en la mutualisant. Or l'amitié étant saisie par Sorel dans sa signification la plus étendue – contrairement d'ailleurs à la plupart des théoriciens de l'amitié, majoritairement exclusivistes –, le *partage amical du savoir* doit être compris comme l'une des figures morales de la société civile. Le syllogisme est infaillible : si je partage ma connaissance avec mes amis (majeure), si les amis de mes amis – la clause de conditionnalité excluant les amis de mes ennemis – sont mes amis (mineure), *alors* je partage très largement mon savoir avec la plupart des hommes. Lorsqu'une information fera défaut à l'un ou à l'autre, chacun pourra compter sur ses semblables et amis pour être tiré de doute ; ensemble, les hommes s'assurent mutuellement accès et participation à la progression du savoir. Un pas supplémentaire serait franchi si l'on tient compte du fait que l'Âge Classique situe l'amitié dans la sphère du *particulier*, par opposition à l'aire de pertinence du pouvoir étatique⁴¹ ; à ce titre, le partage amical des savoirs concerne l'espace *public* strictement défini comme la *communauté* que forment ensemble les particuliers⁴². Nous tirons les conséquences de cette observation dans notre chapitre VIII (section 3), à l'heure d'examiner le partage des savoirs sous l'angle *académique*.

[3] Une seconde anecdote, qui figure dans les *Pensées chrétiennes* de 1634 et prend sa source dans la vie de Saint Jean l'Aumônier telle que la rapporte Surius⁴³, étend la leçon morale du *partage du savoir* au domaine de la théologie, pour en tirer cette fois les fondements chrétiens. Deux artisans « fort dissemblables en mœurs » (p. 305) réussissent inégalement dans leur métier : le premier, dévot accompli, se rend régulièrement à l'église, et prospère avantageusement dans son commerce, en dépit du repos religieux qu'il observe avec rigueur chaque dimanche ; le second, tâcheron obstiné, croit pouvoir tirer profit de son travail acharné – qu'il accomplit même le jour du seigneur, par appât du gain – alors que ses affaires sont loin de fructifier. Arrive un beau jour où le premier prend pitié du second, et offre de lui découvrir le secret de son opulence : tous deux se rendent ensemble à la messe dominicale. D'abord surpris, le tâcheron saisit progressivement la portée de ce geste pieux, et se met à « voir la vérité des choses qu'il avait auparavant ignorées ». Gagné par le sens de la valeur du sacré, et converti au respect du culte du dimanche, il rencontre enfin le « succès dans ses affaires » (p. 312-313).

Sorel tire deux leçons de cet exemple narratif, dont la première – Dieu récompense ceux qui « font leur devoir » – cède très manifestement en importance à la seconde, véritable « secret

⁴¹ Voir : MERLIN-KAJMAN, H. [2001], *L'excentricité académique. Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, 2001, chap. II : « La familiarité académique », p. 49-68.

⁴² Sur la double définition du *public* comme espace du *commun* et aire de l'autorité de l'État et des *institutions*, voir notre chapitre VII (section 1).

⁴³ PC, p. 305-316. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même traité.

général », concernant, au-delà de la seule « bonne volonté du dévot artisan », « toutes sortes d'arts et de professions » :

[L'artisan vertueux] avait trouvé un secret infailible pour devenir riche, mais il n'en était pas chiche pourtant à ceux qui étaient de même profession que lui. Nous voyons d'ordinaire que si un ouvrier a trouvé quelque invention que les autres n'aient pas, par la quelle il puisse faire beaucoup de profit, il se cachera en quelque lieu secret pur y travailler de peur que les autres l'apprennent, et qu'ils ne fassent diminuer son gain en y participant.⁴⁴

En suivant l'exégèse théologique sorélienne, on apprend que le « premier point [du] secret » de l'artisan « prodigue » consiste à faire preuve d'une « charité extrême envers Dieu et envers son prochain ». L'heureux ouvrier aurait compris « cette divine science se rend aussi de beaucoup meilleure quand elle est communiquée, et Dieu ne nous l'apprend qu'à la charge que nous l'apprendrons à tous les autres » (p. 315). La double référence évangélique à la *parabole des talents* et au *filz prodigue* est ici transparente⁴⁵ : vaines sont les ressources qu'on omet de faire fructifier, quitte à risquer leur perte. La seule faute répréhensible consiste à conserver mesquinement son bien dans le secret de sa cassette ou les replis de son esprit, en oubliant que seules les valeurs essentielles ne peuvent pas se perdre – l'espérance, l'amour d'un père, et, en suivant l'auteur des *Pensées chrétiennes*, la connaissance d'un art, qu'on ne saurait jamais amoindrir en la partageant.

Cet idéal de participation commune et bénéfique à la vérité collective s'exprime volontiers chez Sorel dans le vocabulaire chrétien de la *charité*. On retrouve ici une valeur chrétienne chère à Bacon, qui rappelle, dans la « Préface » de l'*Instauratio magna*, la nécessité de « cultiv[er] la vérité dans la charité » sans chercher la « sagesse dans l'ambition ou dans la démesure ». « Grâce à l'expulsion de ce venin que le serpent a infusé dans la science et qui fait se gonfler et s'enfler l'esprit humain »⁴⁶, l'homme saura éviter l'*hubris* à laquelle le porte sa *libido sciendi* naturelle, pour se porter à partager charitablement son savoir :

Par appétit de puissance, on le sait, les anges ont chuté. Par appétit de science, les hommes de même ; mais de la charité, il n'est point d'excès ; et par elle ni l'ange ni l'homme ne s'exposent jamais au danger.⁴⁷

Le fait mérite d'être noté : c'est lui aussi à l'argument théologique de la *charité* que recourt l'auteur de *La Science universelle* lorsqu'il plaide pour l'abandon du latin au profit du français dans l'enseignement des disciplines fondamentales et des nouveautés scientifiques. Estimé indument sélectif, le latin devrait faire place à l'usage de la langue vernaculaire pratiquée par tous :

⁴⁴ PC, p. 314

⁴⁵ Matthieu, 24 : 14-30. Luc, 15 : 11-32. Sorel cite la *parabole des talents* pour expliquer le sens originale de ce mot (argent), devenu synonyme de don naturel (CBL, p. 411).

⁴⁶ BACON, « Préface » de la *Grande restauration*, in : NO, p. 72.

⁴⁷ BACON, « Préface » de la *Grande restauration*, in : NO, p. 73.

Que si l'on se plaint que l'on rend les sciences trop communes, les enseignant en langue vulgaire, c'est témoigner peu de charité envers tous les hommes, de ne vouloir pas qu'ils soient instruit chacun selon leur pouvoir.⁴⁸

Mettre le savoir à la portée de chacun ne répond plus ici à un simple impératif moral prônant la générosité envers ses proches et le détachement à l'égard de tout bien personnel ; l'enjeu est de nature théologique, et implique le prochain. L'examen du *partage* sous l'horizon de la Vérité éternelle fournit une double clef : [A] il permet de motiver théologiquement la signification *positive* du terme de « partage » comme modalité de l'union *via* la charité, et [B] de requalifier l'*erreur* comme ce qui se soustrait, au lieu de s'exposer, à la contradiction – c'est-à-dire à l'échange.

[A] Sorel invoque l'autorité de saint Augustin pour affirmer que « ce qui est vrai appartient à tous, étant sorti du magasin de la Vérité Universelle, non point du nôtre particulièrement ».⁴⁹ Ce que l'homme peut savoir, Dieu l'a prévu et l'a mis à la disposition de l'espèce tout entière, c'est pourquoi « tous ceux qui aiment cette vérité » qu'est la science doivent la suivre « en commun ».⁵⁰ Il est vrai, tout d'abord, que Sorel fait subir une importante transposition au raisonnement du Père chrétien : il escamote la référence immédiatement théologique du propos. La vérité de Dieu chez Augustin (« votre vérité ») devient « ce qui est vrai » dans le texte de Sorel, vérité trouvée dans le « Magasin de la Vérité Universelle ». Il y aurait peu de sens à soutenir que le pédagogue universel « laïcise » à ce compte la parole du saint ; aussi bien pourrait-on arguer que Sorel « évangélise » sa posture scientifique en convoquant une autorité chrétienne au cœur de son œuvre de vulgarisation. Il importe plutôt de comprendre que Sorel justifie théologiquement le *partage* de la vérité en s'appuyant sur l'idée que *toute* vérité – fût-elle scientifique ou physique – remonte ultimement à l'acte primordial du Créateur de la Nature et à sa Volonté manifeste dans le déploiement *diversifié* de la réalité qu'est le monde historique.

On s'en souvient : en lexicographe et juriste, Furetière dirigeait son regard en aval du « partage » des eaux et de la succession, en direction des ruisseaux serpentant à part, et des portions d'héritage attribuées aux descendants. À l'inverse, en lecteur d'Augustin, Sorel porte les yeux en amont du « partage » naturel et civil, là où l'unité originelle n'a pas encore subi de « séparation » historique en diverses « parties ». En somme, si Furetière balaie pour ainsi dire déductivement (ou catalytiquement : de « haut en bas ») la partition du tout en multiples portions, Sorel remonte à l'inverse inductivement (ou analytiquement) des parties temporelles en direction du tout éternel

⁴⁸ SCU_IV, p. 579. Sur l'expression « chacun selon son pouvoir » : voir notre chapitre VIII (section 2).

⁴⁹ Aux prémisses du raisonnement, le particularisme sorélien converge donc avec n'importe quel discours de type universaliste, tel celui de MILNER [2014] : « la preuve qu'une idée est vraie, c'est que plusieurs peuvent l'avoir » (p. 9). On ne saurait pour autant réputer J.-C. Milner d'affinités avec l'augustinisme.

⁵⁰ SCU_IV, p. 511. Sorel cite ici les *Confessions* de saint Augustin (XII, 25). Nous renvoyons à l'édition des Belles Lettres : SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, trad. P. de Labriolle (1925-1926), 2 vol., Paris, Les Belles Lettres, 2002 / 2010. En l'occ. : vol. II, p. 354.

dont chacune participe. *Sub specie aeternitatis*, la séparation induite par le partage n'est qu'un effet d'optique, que l'exégèse augustinienne contribue à rectifier. Le partage divin de la vérité a pour corrélat immédiat, dans l'esprit de Sorel, la participation collective des hommes à sa réunification ; ce que Dieu a « départi » dans la Nature parmi ses créatures, chacune d'entre elle a le *devoir* de le cultiver et de le porter *charitablement* à la connaissance de ses pairs. Cet horizon téléologique de la réunion dans la vérité universelle fait apprécier combien le message de la Révélation biblique est interprété, chez Sorel, dans les termes sécularisés d'une injonction épistémologique et sociale de type *collectiviste*. Dans ce double référentiel⁵¹, la notion de *partage charitable* permet en définitive d'articuler au sème péjoratif de la *division* (enregistré par les lexicographes classiques) celui de la *mutualisation* (ou de l'*unification*), si prégnant dans l'imaginaire sémantique moderne du terme « partager ». Pour Sorel comme pour Bacon, le commandement chrétien de la charité recouvre, et par là-même légitime, une profonde conviction scientifique : aucun savoir n'existe à l'état isolé, le savoir est littéralement un *bien commun* taillé par Dieu à la mesure des hommes ; il s'agira, par conséquent, d'en recomposer ensemble l'unité primordiale. Nous prolongeons ce constat dans la section prochaine.

[B] Si l'image du « magasin » est présente chez Bacon⁵², elle provient, comme l'indique Sorel, du livre XII des *Confessions* de Saint Augustin, où elle intervient dans un passage consacré au commentaire des premiers versets de la Genèse. Frappé par la multiplicité et la diversité des interprétations, parfois contradictoires, par rapport auxquelles il est contraint de situer la sienne, l'Évêque d'Hippone en vient à se demander si la prolifération exégétique et les polémiques souvent très vives qui découlent des lectures divergentes ne risquent pas de fragiliser le message biblique. Augustin de rassurer alors son lecteur et lui-même : nulle menace ne point dans ces disputes, car plusieurs voies mènent à la vérité (« Parmi les manières de les entendre, toutes vraies, chacun choisit la sienne. » XII, 21, p. 349). Il est donc possible de rencontrer d'autres lectures, lorsque celles-ci conduisent à une même vérité. Intervient alors l'argument auquel renvoie Sorel :

Par le fait même que telle de leurs opinions est vraie, elle cesse de leur appartenir en propre

[*Et ideo iam nec ipsorum est, quia verum est*]. Mais s'ils l'aiment parce qu'elle est vraie, lors elle

⁵¹ Sur le compromis sorélien entre référentiel *théologique* et référentiel *historique* articulé notamment autour de la figure du Moïse – « prophète et historien » – voir notre chapitre IV (section 4).

⁵² Au livre second de *Du progrès et de la promotion des savoirs* (1605), le chancelier anglais souligne que « ceux qui enseignent les sciences sont bien les gardiens des magasins et des provisions des sciences, magasins dans lesquels les hommes engagés dans les tâches pratiques viennent puiser » (LE DŒUFF [1991], p. 83-84 ; *Progrès, II : MAUGARS* [1624], p. 181, avec l'expression de « gardiens des provisions des sciences » appliquée aux savants). Bacon entend rappeler au monarque que son devoir consiste à protéger les savants, sans le travail fondamental desquels nul artisan ne saurait exercer ses tâches d'utilité publique. Sorel infléchit toutefois différemment la signification de cette métaphore, insistant davantage sur l'égalité d'accès à la connaissance que sur sa préservation par des groupes déterminés chargés d'en assurer le développement.

m'appartient comme à eux [*iam et ipsorum est et meum est*], car elle devient le bien commun de tous ceux qui aiment la vérité [*quoniam in commune omnium est veritatis amatorum*].⁵³

Selon l'auteur des *Confessions*, la vérité n'est donc pas quelque chose que les hommes sont susceptibles de détenir personnellement. Étant la seule propriété de Dieu, la vérité est le partage de tous. Quelques lignes plus bas, Augustin précise la nature du rapport que les hommes et Dieu entretiennent avec la vérité :

C'est que votre [*i.e.* Dieu] vérité n'appartient ni à moi, ni à tel ou tel : elle est à nous tous [*Quoniam veritas tua nec mea est nec illius aut illius, sed omnium nostrum*] ; et vous nous appelez ouvertement à y participer [*ad eius communionem publice vocas*], en ajoutant cet avertissement terrible de ne pas la garder comme bien privé [*ut nolimus eam habere privatam*] si nous ne voulons pas en être privés nous-mêmes [*ne privemur ea*]. Quiconque revendique pour son usage personnel [*quisquis sibi proprie vindicat*] ce bien dont vous avez mis la jouissance en commun [*id, quod tu omnibus ad fruendum proponis*], et veut s'approprier ce qui appartient à tous [*et suum vult esse quod omnium est*], est relégué de ce fonds commun dans son propre fond [*a communi propellitur ad sua*], passant ainsi de la vérité au mensonge [*a veritate ad mendacium*].⁵⁴

Il n'y a d'affrontement que dans l'erreur : seul le faux est détenu personnellement, dans le « fond particulier » propre à celui qui erre, « car celui qui dit un mensonge, parle de son propre fond » – *qui enim loquitur mendacium, de suo loquitur* (XII, 25, p. 555). Ainsi, la vérité étant une propriété en droit commune à tous, elle n'est pas la propriété de *certain*s singulièrement : les guerres de partis ne signalent que des affrontements dans l'illusion et la méprise. En faisant de la vérité un bien commun (partagé), Augustin ne se contente donc pas de désamorcer l'hypothèse selon laquelle la diversité exégétique et la contradiction seraient les symptômes de l'erreur ; il renverse la structure même de l'objection, pour définir à son tour l'erreur comme *ce qui se refuse au partage*, et par là se soustrait à la contradiction. Un jeu de mots saisit cet effet de réplique : tout savoir *privé* n'est que *privation* de savoir. Dieu attend des hommes leur participation : la part qu'ils prennent à cet effort est la part de vérité qu'ils en retirent.

Dans le cadre de compréhension propre à Sorel, l'invitation vaut aussi bien pour lui-même, en tant que pédagogue et passeur de connaissances, que pour chaque membre de la communauté humaine. Sont concernés en premier lieu les esprits les plus éclairés, lesquels sont susceptibles de prêter main forte aux plus brutes – ces hommes que leurs « sens » ou leur « raison » déçoivent, trahissent ou désertent entièrement, et qui, sur les premiers degrés de l'échelle de la connaissance, ont l'espérance d'entrevoir une « partie » de la perfection qu'ils mettront ensuite toute leur énergie

⁵³ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, XII, 25, p. 534.

⁵⁴ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, XII, 25, p. 354-355.

à atteindre. Dans *La Perfection de l'Homme*, au point d'aborder certaines questions touchant à la pédagogie des préceptes de la religion, Sorel se déclare ennemi résolu du silence :

Si nous pouvons trouver quelques lumières de doctrine, ne les tenons point resserrées dans un lieu caché. Non seulement suivons-les pour ne nous point égarer, mais montrons-les aux autres, afin d'être le plus grand nombre dans cette recherche, et que la *société* nous fortifie. N'observons point un silence superstitieux : il ne faut point faire difficulté de donner des préceptes à ceux qui sont dans les traverses de la vie, puisqu'ils en ont toujours tant de besoin.⁵⁵

La vérité n'a pas à souffrir l'hérésie prétendue du partage : elle meurt plutôt « superstitieuse » de n'en pas faire l'objet. Ainsi l'impératif théologique sorélien du « partage » (*charité*) converge-t-il avec une recommandation prudentielle (*amitié*) que motivent par ailleurs des convictions épistémologiques (*vérifiabilité*). Triplement fondée, la *communication* du savoir a des retombées bénéfiques sur le plan politique (*société*) : savoir quoi croire, c'est la garantie de mener une existence en harmonie avec la société des hommes. Lors s'esquisse le cercle vertueux et sûr du savoir *sociable* qui s'alimente d'être communiqué. À l'échelle humaine, vie de l'esprit et vie de la communauté forment un tout : partager son savoir (éthique de la science), c'est savoir partager (connaissance de la morale). Contrairement aux lexicographes de son temps, Sorel prête déjà au *partage*, terme fréquent sous sa plume, le sens d'*association*.

2. Œuvrer ensemble au progrès de la science : le rêve académique inspiré de Bacon

« Si nous avons par nous-même tout accompli et tout achevé, sans appeler souvent autrui à partager nos travaux et à s'y associer... »⁵⁶ Ces mots sont de Francis Bacon. Au moment de conclure, sur le ton du triomphe, le premier livre du *Nouvel Organon*, le Chancelier anglais présente, par cette hypothétique aux allures de prétérit, le visage de la modestie scientifique : *s'il ne devait le travail accompli qu'à lui-même*, écrit-il, alors l'éloge de l'ouvrage serait fort déplacé ; à bon droit y verrait-on un manque d'humilité. Mais la péroration glorieuse s'impose. Et pour cause : elle vient grandir ses nombreux *associés*, ces autres (*alios*) appelés (*vocaremus*) à prendre « part » (*partem*) et intérêt lié (*consortium*) à l'avancée des travaux engagés (*laborum*).

En parfaite résonance avec cette *peroratio*, la méthodologie idéale de Sorel exige une exposition circonstanciée. Dans cette section, nous en esquissons la figure *rêvée* : celle que Sorel n'a pas eu l'occasion de mettre en œuvre de façon concrète, mais dont il détaille le dessein dans plusieurs petits traités. [1] La conception *collaborative* (*collective*) de la méthode de recherche scientifique

⁵⁵ PH, p. 73. Nous soulignons.

⁵⁶ BACON, *NO*, I, 129, p. 181.

affichée par Bacon [2] est au fondement de la *pédagogie sorélienne du partage*, portée par la représentation idéale d'une fabrique et d'une transmission des savoirs dont nous examinerons trois aspects : [A] son régime d'attention résolument particulariste, assurant aux recherches de physique expérimentale leur fixation écrite dans des textes imprimés ; [B] l'inscription problématique de cette pédagogie du partage, pensée pour un grand nombre de simples particuliers, dans le cadre de politiques publiques (institutionnelles) ; [C] ses affinités, enfin, avec le modèle discursif de la *conférence orale*.

[1] L'étude et l'écriture *collective* du *particulier* : voilà où réside l'avenir et la force de l'espèce humaine selon Bacon.

[I, 113] Car les hommes commenceront à connaître leurs forces, quand ils ne recommenceront pas tous à l'infini les mêmes tâches [*cum non eadem infiniti*], mais les partageront [*sed alia alii praestabunt*].⁵⁷

La notion de « partage » retenue ici par les traducteurs restitue bien l'idée générale du paragraphe (la valeur de la *collaboration*), mais elle fait oublier que la formulation latine – *i.e.* la répétition de l'adjectif substantivé *alios* à des cas différents – exprime davantage la *distribution* (ou mieux : la *répartition*) des tâches que leur *division* ; Bacon envisage en effet un avenir où il reviendra *aux uns et aux autres* de se charger (de se porter garants) de *telles ou telles tâches* – non de manière aléatoire, mais selon une logique d'affinité respective (ou de propriété). Que tous participent, et à chacun son rôle : tel est le secret de la force de travail dont est capable l'humanité.

Cette puissance est considérable, ce qui explique que l'auteur du *Progrès* balaie l'objection d'« impossibilité » adressée à son très ambitieux projet ; à l'en croire, si son programme n'est pas *irréalisable*, c'est précisément parce qu'il dépend tout entier d'efforts associés et d'un travail de collaboration. Et de redéfinir la notion même de « possible » sous cet horizon collectif :

Je crois que ces choses doivent être tenues possibles, qui se peuvent faire par quelques personnes, bien que non pas un chacun, par succession de temps, et non pas par le cours de la vie d'un homme, et par le public, plutôt que par un effort particulier.⁵⁸

La traduction de Maugars rend assez maladroitement la progression logique de cette déclaration, où Bacon énumère successivement quatre critères de faisabilité (*to be held possible*) des « choses » : celles qui peuvent être accomplies par une personne, mais non nécessairement par n'importe qui (*which may be done by some person, though not by every one*), celles qui peuvent être accomplies par plusieurs ensemble, mais non par l'un d'eux tout seul (*which may be done by many, though not by any one*), celles qui trouvent à s'accomplir sur plusieurs générations, et non dans la durée de vie d'un

⁵⁷ BACON, *NO*, p. 168.

⁵⁸ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 193.

unique individu (*which may be done in the succession of ages, though not within the hourglass of one man's life*), celles, enfin, que soutiendra un engagement public, non celles qui résulteront d'élan uniquement privés (*which may be done by public designation, though not by private endeavour*).⁵⁹ Les quatre piliers de la recherche et de la transmission selon Bacon sont donc (1) la prise en compte des *différences de capacité* des individus, (2) la *multiplicité* des sujets impliqués dans le présent de la recherche, (3) comme dans sa perpétuation *future*, et (4) le soutien actif de l'*État*. Ces colonnes d'Hercule circonscrivent exactement l'espace méthodologique de la fabrique collective des savoirs selon Sorel.⁶⁰

Le quatrième point se profile avec une remarquable netteté sous la plume du chancelier anglais, dont le premier livre du *De Augmentis* vise à obtenir l'appui politique et financier du monarque Jacques I^{er}. Les *opera basilica* (les « œuvres royales », c'est-à-dire le financement et la protection) évoquées quant à elle dans le livre II du *Progrès* apparaissent comme le nerf du projet collectif de Bacon, que celui-ci oppose au but que peut se donner un homme privé dans son « travail particulier » – et que lui-même annonce poursuivre –, à savoir celui de passer en revue les savoirs afin d'identifier les « parties » des sciences qui sont encore en friche. Sans les *opera basilica*, « les efforts d'un particulier ne peuvent être que comme une statue qui se peut dresser en un chemin tortu, mais qui ne peut pas marcher »⁶¹ : nul panneau indicateur n'a jamais suffi pour conduire un voyageur à sa destination. Au demeurant, se plaît à rappeler Bacon, les travaux *historiens* d'Aristote ont dû leur succès au soutien financier concret d'Alexandre ; c'est dire la si l'humanité conserve aujourd'hui la mémoire d'un geste véritablement princier en faveur de la science.⁶²

Or pour l'auteur du *Nouvel Organon*, si ces efforts « particuliers », associés et accompagnés par l'État, sont envisageables et réalistes, c'est d'une part parce qu'il s'agit d'un travail *empirique* (et non purement rationnel), et d'autre part en raison d'une procédure de formalisation compatible avec le travail collectif : la rédaction des *recueils d'histoires*, aisément diffusables, échangeables et combinables entre eux.

[I, 113] Qu'ils considèrent ensuite ce que l'on doit attendre, après les indices que nous venons de donner, de l'abondance des loisirs, de la réunion des travaux et de la succession

⁵⁹ On se référera pour ce passage épineux à la traduction de LE DŒUFF [1991], p. 89 : « Je pense que doivent être tenues pour possibles les choses susceptibles d'être accomplies non certes par tout un chacun, mais par quelqu'un ; non certes par quelqu'un tout seul, mais par beaucoup de gens [travaillant ensemble], non certes dans l'heure que mesure le sablier d'une vie humaine, mais dans la suite des siècles ; non certes enfin par l'effort privé, mais par engagement public. » L'incise entre crochets est de la traductrice.

⁶⁰ La présente section traite des trois derniers points ; nous réservons au premier (la *capacité* des individus) un examen plus approfondi dans notre chapitre VIII.

⁶¹ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 190 ; LE DŒUFF [1991], p. 87-88).

⁶² BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 183-184 ; LE DŒUFF [1991], p. 84-85) : « Et si Alexandre a donné de si grands trésors à Aristote pour l'entretien des chasseurs, oiseleurs, pêcheurs, et autres, afin qu'il pût composer une histoire de la nature, beaucoup mieux ceux-là le méritent-ils qui travaillent dans les arts et dans les secrets de la nature. »

des âges ; surtout dans une voie qui est praticable par plusieurs à la fois (ce qui n'est pas le cas de la voie rationnelle) et où les travaux et les tâches (notamment en ce qui concerne le recueil de l'expérience) peuvent très bien être répartis, puis se combiner.⁶³

La première parenthèse est capitale : réfléchir sur le particulier sensible (empirisme) se prête mieux au partage des responsabilités scientifiques que raisonner à partir des principes (rationalisme), activité qui relève apparemment davantage de l'occupation solitaire... La seconde parenthèse n'est pas moins décisive : l'écriture historique constitue le support privilégié du partage de la connaissance. Contrairement à la plupart de ses compatriotes aux alentours de 1630, Sorel en est puissamment convaincu.⁶⁴

Certes, il s'est trouvé au XX^e siècle un éthicien pour pointer les dérives de cette économie collectiviste de la *sous-traitance* scientifique : Hans Jonas.⁶⁵ Mais du temps de Sorel, le spectre de l'extrême rationalisation des vies n'a pas encore endeuillé l'Europe et le monde soviétique à coup de « solutions » administratives à des problèmes humains. Dans le domaine des Lettres, nous l'avons dit, la tyrannie est ressentie par Sorel comme l'effet d'un absolutisme unipolaire vertical – un universalisme imposé d'en-haut –, et non analysée, dans une veine foucauldienne, comme le produit de forces innombrables, aux origines inassignables, animant la société par et dans sa base de *sujets* individuels. Dans le contexte des années 1630, le *particularisme méthodologique* de Bacon se présente donc comme l'alternative heureuse au despotisme dogmatique des Universités décrit au précédent chapitre, ainsi que – il nous reste à en procurer la démonstration – comme l'issue de secours frayée hors des sentiers de la « méthode » cartésienne.

[2] Ce que Bacon envisageait comme un vaste projet de recherche (invention scientifique), Sorel se l'approprié sous les espèces d'un ambitieux programme *pédagogique* (exposition scientifique), où la recherche devient une préoccupation périphérique mais non absolument absente. Dès 1634, et plus encore en 1655⁶⁶, Sorel affiche des convictions très optimistes à l'égard du progrès des sciences (éminemment de la *physique*), et de leur diffusion parmi les couches les plus diverses de la société.

⁶³ BACON, *NO*, p. 168.

⁶⁴ Sur l'importance de l'écriture pour Sorel, voir notre chapitre VII (section 2).

⁶⁵ JONAS, H. [1971/2013], « L'impact du XVII^e siècle. La signification de la révolution scientifique et technologique », trad. G. Fiass (« The Scientific and Technological Revolutions », *Philosophy Today*, n° 15, 1971), in : JONAS, H., *Essais philosophiques. Du credo ancien à l'homme technologique*, éd. D. Bazin et O. Depré, Paris, Vrin, 2013, p. 75-117 : « La science que nous portons sera encore celle que Bacon, aveugle à ses conséquences plus noires, fut le premier à concevoir en tant qu'outil de civilisation, comme une entreprise collective de la société, institutionnalisée, organisée, divisée en tâches sous-traitées, dont les résultats conviennent à la production de la richesse et à sa destruction, à l'avancement de la vie et à son annihilation » (p. 109).

⁶⁶ Conformément au principe de citation adopté dans ce travail, nos références paginales renvoient à l'édition monumentale de 1668. Le projet sorélien d'académie d'histoire naturelle exposé dans les paragraphes qui suivent figure cependant déjà dans le sixième traité de *La Perfection de l'Homme* (1655) intitulé « La grande et parfaite Méthode pour les Académies », intégré sans modification significative au 4^e volume de 1668.

[A] Suivant explicitement l'idée de Bacon⁶⁷, l'auteur de « La grande et parfaite Méthode pour apprendre les Sciences et les Arts dans les Collèges ou Académies » appelle de ses vœux l'avènement d'une « physique nouvelle, fondée sur l'expérience et sur les sens accompagnés de la raison » (p. 555), pour le développement de laquelle devraient être établies des compagnies savantes et des académies dont l'organisation serait entièrement nouvelle. Véritables temples de l'*homo faber* socialisé⁶⁸, celles-ci se présenteraient comme des espaces de travail intellectuel et technique communautaires, tout à l'inverse des lieux de conversation oisive ou d'enseignement magistral qu'offrent respectivement les cabinets de privilégiés et les salles de classes des collèges et des universités. En plus de la documentation livresque qu'on y trouve classée, les murs des académies rêvées par Sorel sont meublées d'« armoires à divers guichets » (p. 556) et débouchent sur des « jardins accomplis » (p. 559) ; ces lieux abritent des objets particuliers (des « curiosités », p. 559) recueillis dans le monde entier – allant des pierres rares aux plantes exotiques, des coquillages aux fossiles, en passant par des documents écrits difficiles d'accès et des chenilles « sous des cloches de verre » (p. 360) –, que les participants examinent par « épreuves de l'œil » (p. 556), « manient » (p. 447) et comparent ensemble, à l'aide d'instruments techniques (« miroirs, et autres machines que les ingénieurs inventent », « instruments » dont le fonctionnement doit être expliqué aux élèves⁶⁹), dans le but d'élever les données de leurs observations à la généralité de la connaissance scientifique. À la multiplicité des objets rassemblés fait donc écho, dans l'esprit de Sorel, la grande variété des outils de travail, la diversité des participants ainsi que les nombreuses modalités d'affectation des locaux prévus pour ces sociétés de recherche. Tout à la fois dépôts, laboratoires de recherche, cabinets d'écriture, lieux de sociabilité et espaces de médiation pédagogiques, ces académies publiques s'élèvent dans l'imagination de Sorel comme l'utopie bâtie, sur les plans superposés de *La Science universelle* et de *La Nouvelle Atlantide*, en lieu et place des colonnades de la Sorbonne et des recoins obscurs des cabinets privés.

Dans les académies rêvées de Sorel, si les supports de travail ne sauraient se réduire à des bibliothèques, les *livres imprimés* ne sont pas congédiés. Érigées en exemple à suivre, les recherches du professeur J.-B. Morin sur les insectes (chenilles et papillons) tirent en effet leur prix de représentations graphiques descriptives sur « feuille à part » pour chaque spécimen, avec pour accompagnement « quelques écrits, qui rapportent ce qu'il en a observé » : ces planches documentaires, ainsi que les discours historiques qui les encadrent, mériteraient gravure et impression, « n'était que ce siècle », déplore incidemment l'auteur de *La Science universelle*, « se

⁶⁷ SCU_IV, p. 558 : « Bacon [...] a fait un traité qu'il nomme la nouvelle Île Atlantide, dans lequel il feint d'avoir été à une île où il y avait un Collège de Sages, appelé Maison de Salomon, qui instruisait davantage que tout ce que l'on a dit par le passé. »

⁶⁸ Sur le mythe baconien de l'*homo faber*, voir KOYRÉ [1966/1973], p. 166.

⁶⁹ SCU_IV, p. 556 et 564.

montre souvent ingrat aux plus beaux ouvrages » (p. 360)⁷⁰. Les écrits naturalistes de Pline n'ont-ils pas contribué à diffuser et à transmettre à la postérité les résultats de recherche de plusieurs de ses contemporains – Philiscus, Aristomaque, un consul anonyme – qui fussent, sans l'*Histoire naturelle* du célèbre historien, demeurés parfaitement obscurs ? « Si l'on faisait des observations exactes des autres animaux, tant parfaits qu'imparfaits », professe Sorel, manifestement aiguillé par l'intérêt de Bacon pour les *prétergénérations*, « on en saurait entièrement la nature » (p. 561). Et de se livrer à l'éloge bien prévisible du père de l'écriture historique, Aristote, et de ses collaborateurs.

Au seuil de son ouvrage, l'auteur de *La Science universelle* rapportait déjà, non sans agacement, les critiques adressées à l'auteur du « Livre des Animaux »⁷¹ : on ne compte plus les polémistes s'ingéniant vainement à diminuer les mérites du « Recueil » de l'historien de la nature, au prétexte que celui-ci se serait largement délesté de la charge des recherches en confiant les relevés sur le terrain à « plusieurs hommes qu'il avait à ses gages », du temps qu'il jouissait de la conjoncture favorable des « conquêtes d'Alexandre [...] en diverses régions où l'on découvrait chaque jour de nouvelles curiosités », sans y avoir contribué lui-même à ses propres dépens.⁷² Aristote, profiteur et plagiaire ? Sorel vole littéralement au secours de l'inventeur de la sous-traitance scientifique, qualifié par Pierre Hadot de « grand organisateur de recherche »⁷³ :

Mais qu'importe-t-il de quelle sorte il ait recueilli toutes ces choses, pourvu qu'il l'ait fait bien à propos ? [...] Pour ce qui est de la nature des animaux, la pouvait-il connaître autrement que par le rapport de plusieurs hommes ? Un homme seul ne suffit pas à rechercher tant de diverses choses. Au cas que ce qui est dans ses livres soit bon, l'on n'a pas sujet de les mépriser, pour avoir été faits par un secours étranger.⁷⁴

Loin de nuire au progrès de la recherche, le principe baconien de collaboration pyramidale n'en peut que stimuler l'élan. Plus les « recherches particulières » se sont trouvées multipliées, consignées par un maître d'œuvre à l'intention des générations ultérieures, plus les historiens de la nature ont vu s'accroître « le prix de leurs livres » (p. 561). L'une des clefs de cette synergie trans-séculaire réside donc bel et bien dans la rédaction de « remarques curieuses, effectives et sensibles » que liront les savants de demain (p. 561) : publier des *histoires*, c'est diffuser le savoir.

De quel savoir parlons-nous exactement ? Produit, échangé et transmis dans les académies soréliennes, celui-ci est le fruit de procédures croisées d'induction et de déduction, appliquées de

⁷⁰ Sur le rapport entretenu par Sorel avec l'univers de la librairie et le règne de l'imprimé, voir notre chapitre VII.

⁷¹ *Histoire des Animaux*, ainsi que les divers recueils zoologiques d'Aristote. Voir notre précédent chapitre (sections 2 et 4).

⁷² SCU_I, « Avertissement », p. 401-402 ; repris dans SCU_IV, p. 231-232.

⁷³ HADOT [1995], p. 130.

⁷⁴ SCU_I, « Avertissement », p. 401-402 ; repris dans SCU_IV, p. 231-232.

manière systématique à du matériau brut. L'objectif visé par Sorel est de sortir du sillage spéculatif tracé par les scolastiques, qui, par paresse ou vice méthodologique, « traitent seulement en général de la faculté végétative et de la sensitive » (p. 562), sans se pencher concrètement sur les métaux, minéraux, plantes, et animaux particuliers. Ce même élan de fuite hors des généralités vides de la science scolaire inspire à Sorel l'idée de pratiquer la *dissection*, véritable entreprise de mise au jour de « toutes les parties de l'Anatomie » (p. 561). À bien des égards, le *corps ausculté* s'offre en emblème du particularisme sorélien que nous nous efforçons de décrire dans l'ensemble de cette étude : la compréhension détaillée de chaque « partie » de l'organisme est la promesse d'une meilleure connaissance du *système vivant* qu'incarne chaque individu bien portant :

Il faut connaître ces diverses parties, leurs qualités et leurs fonctions, pour être assuré de ce qui leur est propre et pour se savoir maintenir dans une parfaite santé.⁷⁵

Remarquant que *La fabrique du corps humain* de Vésale paraît la même année que *Des révolutions des orbés célestes* de Copernic (1543), Hans Jonas aperçoit dans cette conjoncture de librairie la « conjonction » symbolique des « deux facettes de la révolution scientifique », dont nous pourrions ajouter que *La Science universelle* enregistre les répercussions ; « le macrocosme et le microcosme, l'abstrait et le concret, le mathématique et l'empirique, la construction et l'observation », en un mot « la conception unifiée de l'ordre de la nature et la *perception différenciée du détail particulier* » (nous soulignons) se seraient développées en parallèle jusqu'à l'Âge classique selon Jonas. Jusqu'ici, le propos éclaire parfaitement une démarche encyclopédique du type de *La Science universelle*, dont nous avons montré au précédent chapitre le problématique régime d'attention à la fois systématique (généraliste) et particulariste.

Or, à l'époque précise où paraissent les volumes de Sorel, le miracle *mathématique* aurait selon Jonas fait basculer l'Europe dans la Modernité : « il n'est pas surprenant que de ces deux facettes, ce soit la première qui prouva qu'elle était le facteur effectivement révolutionnaire de la révolution ». Dans la perspective rationaliste et résolument universaliste de Jonas, « les révolutions sont toujours ce qu'elles sont de par leur composante abstraite ».⁷⁶ C'est là ratifier l'oubli d'un auteur comme Sorel, attaché au sensible. Baconisme en berne, l'historiographie du XX^e siècle a de fait massivement plébiscité Descartes et les mathématiques, vouant le premier empirisme – précurseur de celui des Lumières – à l'ombre des magasins de bibliothèques. Convaincu que « la science est essentiellement théorie et non collecte de 'faits' », Alexandre Koyré soutenait que le chancelier d'Angleterre n'avait joué qu'un rôle « parfaitement négligeable »

⁷⁵ SCU_IV, p. 563.

⁷⁶ JONAS [1971/2013], p. 83.

dans l'histoire de la révolution scientifique.⁷⁷ Colin Ronan a rejoint cette position, relevant à propos de la méthode « administrative » de collection des données préconisée par Bacon : « bien entendu, personne ne découvre jamais rien de cette façon »⁷⁸. Plus récemment toutefois, Paolo Rossi a nuancé ce diagnostic sévère, soulignant à quel point, « en Angleterre surtout, la position baconienne entraînera des développements significatifs »⁷⁹. Cet héritage récemment réhabilité – on songe aux thèses de Thomas Kuhn comme à celles de Simon Schaffer – concerne la dimension sociale et politique du « progrès » scientifique. Le temps est peut-être venu de rendre à Sorel l'hommage que l'on rend désormais à son inspirateur anglais, tenu pour le penseur profond d'une *révolution institutionnelle* dans le domaine des sciences.

[B] Historiographe de France, Sorel n'a pas l'ambition du lord Chancelier ; il serait techniquement compliqué et coûteux, écrit-il, d'espérer fonder une cité de la science comparable à la spectaculaire Maison de Salomon imaginée dans *La Nouvelle Atlantide*.⁸⁰ Il suffirait, plus modestement, d'investir des espaces de rencontre ordinaire⁸¹, et de suivre l'exemple d'artisans ingénieux et habiles. Au lieu d'adresser des requêtes de financement solennelles – la suppression de la dédicace à Richelieu des liminaires de *La Science universelle* après 1637 signale cette indépendance –, Sorel tend plutôt à valoriser le travail déjà accompli par des *simples particuliers*. Tel, par exemple, le « merveilleux » chimiste autodidacte Bernard Palissy mort au tournant du siècle, dépeint par Sorel sous les traits rustiques d'un humble potier « sans étude », ou plutôt « ouvrier en émaux » ; l'auteur de *La Science universelle* en fait l'éloge pour s'être hardiment émancipé de la « doctrine des livres » en mettant à profit le matériel de sa profession, et pour avoir eu la générosité intellectuelle de transmettre ensuite par des démonstrations, à tous les curieux qui désiraient l'écouter, les connaissances qu'il avait patiemment accumulées au cours de ses recherches.⁸²

On aurait tort, cependant, d'occulter entièrement les attentes soréliennes à l'égard du soutien royal. Certes, le crédit politique de l'historiographe de France n'entre d'aucune façon en comparaison avec l'influence du chancelier d'Angleterre auprès de Jacques I^{er} ; or le traité « De

⁷⁷ KOYRÉ, A., « Galilée et Platon », in : *Études d'histoire de la pensée scientifique* (1966), Paris, Gallimard, « Tel », 1973, p. 168, n. 1, et KOYRÉ, A., « À l'aube de la science classique », in : *Études galiléennes* (1966), Paris, Hermann, 1980, p. 12.

⁷⁸ RONAN, C., *Histoire mondiale des sciences* (1983), trad. de l'anglais C. Bonnafont, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 493). Ronan aperçoit moins en Bacon un véritable praticien des sciences qu'un logicien dont la pensée aurait stimulé les aspirations morales de sa nation.

⁷⁹ ROSSI [1999], p. 312.

⁸⁰ SCU_IV, p. 559 : « Mais outre que la plupart de ces choses sont de difficile exécution, et même impossibles, il y en a dont les préparatifs coûteraient un long travail et beaucoup de dépense. »

⁸¹ SCU_IV, p. 559 : « Il se faut contenter de voir toutes ces choses selon les commodités du lieu où l'on se rencontre. »

⁸² Bernard Palissy (ca. 1510-1590) est élogieusement évoqué dans « La grande et parfaite Méthode » (SCU_IV, p. 557-558), et il fait l'objet d'une section particulière dans les portraits des « Novateurs » (SCU_IV, p. 405-411).

l'instruction royale » (1655), glissé dans les dernières pages du tome IV de *La Science universelle*, donne à penser que l'idée d'obtenir l'appui financier du jeune Louis XIV, alors âgé de dix-sept ans, a probablement plus qu'effleuré l'esprit du pédagogue. Dans ce traité, Sorel dresse les plans d'un espace de recherche et d'instruction destiné à la formation personnelle du monarque, sur le modèle exact des académies publiques décrites précédemment⁸³. Or l'historiographe de France y rappelle, de façon particulièrement appuyée, à quel point le Roi de France dispose des moyens financiers et du pouvoir nécessaire à la réalisation de ses moindres désirs :

Il faut qu'outre l'instruction de la parole l'on s'y serve des objets propres. Si j'ai déjà proposé ceci à toutes sortes de personnes, à plus forte raison le doit-on proposer aux Princes de qui le pouvoir ne laisse rien à faire pour la dépense ou pour quelque autre difficulté, et qui doivent accomplir leurs desseins plus parfaitement.⁸⁴

Le bâtiment destiné à l'instruction particulière du monarque serait l'image réelle et magnifique de celui « que Cléomède feint avoir été bâti par le Prince Technès, et par la reine Physis, ou par l'Art et la Nature mariés ensemble ». Au cœur de ce vaisseau de prestige, à la fois utile et plaisant, la seule promenade le long des « galerie et des cabinets » suffit à rendre savant.⁸⁵ La promesse séduit et entraîne : verger d'espèces rares, volières, insectes sous des cloches de verre, viviers, fauves en cage, tableaux éducatifs et diagrammes : « voilà comment les merveilles de la Nature seront mises devant les yeux *de chacun* »⁸⁶.

De chacun ! – Le lapsus trahit ici le professeur particulier du genre humain. L'instruction individuelle du monarque offre vraisemblablement un prétexte pour songer à des modes élargis de diffusion du savoir, recoupant par là les projets d'Académies et de Collèges publics examinés *supra*. Quand Sorel songe à l'éducation individuelle du Roi, c'est sur la formation de tous ses sujets qu'il médite. Certes, « de l'éducation et de l'instruction d'un Prince dépend le bien ou le mal de son Peuple » (p. 586), répète Sorel après des générations de conseillers royaux, de philosophes-pédagogues et de théoriciens du politique confortés dans le mythe de l'*effet indirect*. Mais ce *miroir du Prince* qu'est la promenade instructive du monarque dans le Palais de Physis et Technès, mis *directement* devant les yeux de « chacun », ouvre quant à lui un espace de réflexion pour tous ; acte manqué ou tour intentionnel, la construction phrastique retenue par Sorel entérine bel et bien l'omission du « médiateur » royal. Contrairement au chancelier anglais, focalisé sur ses objectifs mécaniques et institutionnels, Sorel peine à intégrer le paramètre monarchique à son programme

⁸³ SCU_IV, p. 489 : « J'ai parlé de la Maison de Salomon de l'invention d'un Chancelier d'Angleterre, qui avait quelque dessein d'en faire construire une dans son pays à peu près semblable. Il faut maintenant inventer des choses plus aisées à exécuter. »

⁸⁴ SCU_IV, p. 588-589.

⁸⁵ SCU_IV, p. 580 et p. 589 : « Jamais aucune monarchie n'en eut plus superbe et plus instructif. On s'y rendra savant par la seule promenade. »

⁸⁶ SCU_IV, p. 580. Nous soulignons.

de développement des ressources culturelles publiques : ce faisant, il manifeste sa position dans un espace d'indépendance original, que l'on peut qualifier de *paratopique* sur le plan institutionnel. Il faudra y revenir.⁸⁷

Cet attachement aux valeurs du *partage* et de *participation* nous empêche d'adhérer pleinement à la conception qu'Isabelle Moreau se fait de l'œuvre « scientifique » de Sorel. La critique saisit en effet l'univers pédagogique de ce dernier comme un complexes d'itinéraires où « l'apprentissage du savoir » serait conçu « comme un cheminement individuel », « personnel », qu'elle décrit comme « intérieur », « avant d'être un savoir à transmettre ». ⁸⁸ Il nous semble plutôt que le « curieux » auquel s'adresse l'auteur de *La Science universelle* ne saurait tirer nul savoir de son *propre fond* – pour reprendre l'expression d'Augustin –, non plus qu'il n'étendrait le champ de ses connaissances en s'isolant des opinions de ses semblables pour se recentrer sur ses intuitions propres, ou celles d'un maître unique. L'auteur ne cesse de célébrer les vertus épistémologiques, morales et méthodologique de l'intersubjectivité et de la collaboration, au point que si Sorel « gard[e] sans doute trop de son individualité d'auteur » et que son « égotisme [...] le retient dans une culture formée au contact des bonnes lettres et de l'érudition libertine »⁸⁹, comme le diagnostique quant à elle Michèle Rosellini, il faut au moins faire crédit à l'auteur de *La Science universelle* d'avoir péché par maladresse : jamais, à nos yeux, son programme de formation universelle n'a été prévu pour un nombre restreint de lecteurs triés sur le volet, et tout indique que Sorel misait moins sur le charisme singulier de sa propre personne, que sur la force rassembleuse du vaste programme d'utilité publique auquel il appelait ses semblables, dans leur diversité, à se rallier librement.⁹⁰

À cet égard, Sorel est un homme de son temps, peut-être même un précurseur. Du moins, s'agissant de sa conception de l'espace *social* du progrès scientifique, l'auteur de *La Science universelle* n'est-il pas le polymathe attardé parfois décrit comme un nostalgique incurable du réveil humaniste. Sa conception de la république des lettres témoigne d'une extrême attention portée à la valeur du *collectif*, cet espace public composé de particuliers, enjeu que l'on ne saurait assez souligner au tournant des années 1630 : le premier volume de *La Science universelle* voit le jour la même année que l'Académie française.⁹¹ Dans le domaine des sciences, le « renoncement au travail solitaire » et « l'institution de règles de conduite »⁹², soumises ou non à un contrôle public, nourrissent à bien des égards l'élan académique européen qui conduira, on le sait, à la fondation

⁸⁷ Sur la *paratopie institutionnelle* sorélienne ainsi que sur son exploration du territoire *parascolaire*, voir notre chapitre VII.

⁸⁸ MOREAU [2006], p. 77 et 83.

⁸⁹ ROSELLINI [*2003], p. 416.

⁹⁰ Sur le *public* visé par Sorel ainsi que sur sa *posture*, voir notre chapitre VI.

⁹¹ Sur cette institution, voir notre chapitre VIII.

⁹² ROSSI [1999], p. 315.

de la *Royal Society of London* en 1662, et à celle de l'*Académie royale des Sciences* en France quatre ans plus tard, à l'initiative de Samuel Sorbière, sous le patronage de Colbert. Et comme l'indique Paolo Rossi à propos de la petite sœur française de la *Royal Society* de Londres, « l'occupation principale et la plus utile du groupe [...] semblait être de travailler à l'histoire naturelle selon le plan qu'avait établi Bacon ». ⁹³

Au demeurant, le modèle de société scientifique qu'incarne l'*Académie royale des Sciences* n'est pas sans précédents en France : à Paris, durant la période où Sorel compose les linéaments de son projet encyclopédique, les frères Dupuy animent leur célèbre « Cabinet » dans leur maison du Faubourg Saint-Germain, l'humaniste helléniste Habert de Montmor dirige sa propre académie particulière, et le médecin Théophraste Renaudot, bientôt soutenu par Richelieu, fonde ses *Conférences publiques* tenues entre 1633 et 1642 au Bureau d'Adresse. ⁹⁴ Le Père Mersenne, quant à lui, entretient une correspondance fournie avec un large réseau de savants (dont Descartes n'est pas le moindre), et s'entoure d'hommes de science (dont Pascal) dès 1635 lors des réunions de son *Academia parisiensis*. ⁹⁵ Sorel connaît parfaitement ces réseaux, qu'il évoque tous dans sa *Bibliothèque française*. Entre le cabinet privé aux effluves libertines, les débats publics du charitable médecin de province et la correspondance postale avec la Hollande, Sorel choisit pour son projet pédagogique le format d'échange le plus baconien : celui des *Conférences*, à la façon de Renaudot.

[C] Le terme de « conférence » désigne une procédure de *mise en relation* : mise en relation de textes ou d'éléments de doctrine dans le domaine des Lettres, ou mise en rapport de personnes ; le cas échéant, « conférence » est synonyme de « conversation », c'est-à-dire d'« entretien de quelques *particuliers* assemblés pour parler d'affaires ou d'étude » ⁹⁶. Cette deuxième définition de Furetière assigne d'emblée à la conférence une place limitrophe entre la sphère de la pure singularité privée et celle de l'espace public – entendu comme espace institutionnel ou étatique. Les *particuliers* « confèrent » dans une zone de *publicité para-institutionnelle*, que semble goûter l'auteur de *La Science universelle*.

Dans son « Instruction royale » manifestement écrite pour un horizon étendu de lecteurs, Sorel se montre en effet ardemment convaincu du potentiel pédagogique des « conversations ou conférences, avec des gens d'esprit et de savoir », « soit que l'on en fasse partie et que l'on y dise son avis, ou que l'on écoute seulement l'avis des autres ». Les « compagnies du monde » et les

⁹³ ROSSI [1999], p. 320.

⁹⁴ Pour un récapitulatif de ces données historiques bien connues : ROSSI [1999], p. 311-326 et RONAN [1988], p. 419-494.

⁹⁵ SERGESCU, P., « Mersenne l'animateur (8 septembre 1588-1er septembre 1648) », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, t. 2, 1948, p. 5-12. Ici : p. p. 10.

⁹⁶ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. CONFÉRENCE : « Action par laquelle on met des choses les unes en présence des autres pour voir le rapport qu'elles ont ensemble. Il se dit particulièrement en matière de littérature. » Nous soulignons.

« assemblées académiques », à la différence des lieux d'étude solitaires, lestent salutairement l'échange des savoirs du poids de la *réalité*, et poussent chaque participant à extérioriser et à mettre en *pratique* – c'est-à-dire en *commun* – ses compétences individuelles :

C'est un grand avantage d'avoir près de soi une science vivante et animée. Elle transmet bien plus puissamment ses maximes en notre esprit qu'une science morte. La conversation avec toutes sortes de personnes, est l'emploi et l'usage de ce que nous avons appris en particulier.⁹⁷

Contrairement aux *disputes* universitaires, où une poignée de docteurs recyclent les enseignements livresques d'une « science morte », les conférences se trouvent vivifiées de la participation « de toutes sortes de personnes ». Sorel adopte ici le point de vue émis par Montaigne dans son « Art de conférer »⁹⁸, bréviaire des moralistes classiques sur la conversation, qui disqualifie d'emblée les adeptes de la « scholastique » (p. 926), « d'une troigne trop imperieuse et magistrale », habiles en la « rejance » [régence] plutôt qu'en « conférance » (p. 924). Beaux parleurs, certains sont peu enclins à se soumettre aux règles de l'échange honnête, et prompts à proférer des « propos vains et ineptes » (p. 930) ; c'est le cas par exemple lorsqu'ils professent des généralités :

Ces jugements universels que je vois si ordinairement ne disent rien. Ce sont gens qui saluent tout un peuple en foule et en troupe. Ceux qui en ont vraie cognoissance le saluent et remarquent nommément et particulièrement.⁹⁹

Espaces dévolus à la mise en relation des *particuliers* par le biais de propos *particularisés* – détaillés, spécifiques et concrets –, les conférences ne prétendent pas être des lieux de consensus. La diversité y prévaut, signale d'emblée Montaigne par l'insertion, en guise de préambule à son chapitre, d'un éloge de la contre-exemplarité : « [je] m'instruis mieux par contrariété que par exemple, et par fuite que par suite » (p. 922). Si « l'unisson est qualité du tout ennuyeuse en la conférence » (p. 923), l'art de conférer réside donc dans la considération des « opinions diverses », adverses ou concurrentes, parmi lesquelles l'« extravagante fantaisie » et les « revasseries » (p. 923) ne déparent nullement. On se prémunira simplement contre la « sottise » et l'inconsistance des débats en observant un « ordre » dans les propos conférés (p. 925), celui dont est capable un « sain entendement » (p. 926). À ce compte, Montaigne déclare qu'il n'hésiterait pas à envoyer son fils apprendre à parler « aux tavernes » plutôt qu'« aux escholes de la parlerie » (p. 926-927), tant il est vrai que la cohérence est le fait des « enfants de boutiques » (p. 925) bien plus que des logiciens trop subtils, entêtés et impérieux.

⁹⁷ SCU_IV, p. 605.

⁹⁸ MONTAIGNE, *Essais*, III, 8 : « De l'art de conférer ». Les références paginales signalées entre parenthèses dans ce développement renvoient toutes à ce chapitre des *Essais*. Conformément à l'usage en vigueur dans les études montaigniennes, nous ne modernisons pas l'orthographe.

⁹⁹ MONTAIGNE, *Essais*, III, 8, p. 936.

Diversité d'opinions (parfois de *rêveries* !), enchaînement aisé des matières, entretien entre simples particuliers : l'art montanien de la conférence en contexte d'*oralité* annonce les grands axes de la pratique sorélienne de la conférence sous *format rédigé*. Si l'auteur des *Essais* affecte de tenir « l'étude des livres » pour « un mouvement languissant et foible qui n'eschauffe point », quand à l'inverse « la conférence apprend et exerce en un coup » (p. 923), Sorel pour sa part est loin de mettre en doute l'efficacité pédagogique du format écrit/imprimé.¹⁰⁰ À défaut de planter des jardins fructifères et de bâtir des corridors éducatifs coûteux sur le cadastre baconien, l'auteur de *La Science universelle* donne forme concrète à son programme par le biais d'un dispositif écrit dont la structure matricielle, la *conférence*, témoigne d'une attention remarquable accordée à la mise en relation des hommes et des idées. Cette méthode d'écriture lui permet peut-être de réaliser en 1634 ce que les contraintes matérielles et l'absence de soutien institutionnel l'empêchent d'envisager à l'état « vivant » ; de fait, contrairement à Renaudot, dont le projet de développer un lieu physique de rencontres et de débats reçoit l'appui du ministre dès 1633, Sorel n'est le modérateur d'aucune compagnie.¹⁰¹

Il reste à mettre en évidence l'esprit « participatif » qui anime *La Science universelle*, imposant monument trop souvent feuilleté comme le grimoire confus d'un bizarre obsessionnel¹⁰² atteint de compulsion polygraphique – au sens entendu par les contemporains de Sorel : « POLYGRAPHIE. L'art d'écrire en diverses façons cachées, comme aussi celui de déchiffrer »¹⁰³.

3. Un ouvrage collectif des savoirs : le dispositif de « conférence » dans *La Science universelle*

Pour l'auteur de *La Science universelle*, le préalable à toute tentative d'assemblage – de *conférence* – des connaissances humaines consiste à reconnaître que, même si la vérité ne peut être qu'une, les perspectives interprétatives sont innombrables : « les choses [...] ont différente face [*sic*] sur

¹⁰⁰ Il est vrai néanmoins que le destinataire du traité sur la « Manière de bien parler » doit pouvoir se passer de ses cahiers le temps d'une *conversation* lorsque celle-ci est informelle : « Il n'est pas même nécessaire de nous servir de nos recueils les plus simples et les mieux ordonnés, si ce n'est lorsque nous nous trouvons en quelque conférence de doctrine, ou d'affaire sérieuse et de conséquence. » (CBL, p. 270).

¹⁰¹ Il est par contre un pilier d'académies si l'on en croit Furetière ! La participation de Sorel aux *Conférences* du Bureau d'Adresse (dont la majorité des participants sont anonymes) n'est cependant pas à exclure : le voisinage entre les thèmes abordés chez Renaudot et les sujets traités dans *La Science universelle* est frappant – nous examinons certains de ces parallèles dans la suite de ce travail. Mais peut-être n'est-ce là que l'effet bien général d'un engouement d'époque.

¹⁰² Nous ne résistons pas à rappeler ici certaines des expressions dont Fausta Garavini, éminente spécialiste de l'œuvre de Sorel, gratifie l'auteur de *La Science universelle*. Atteint d'une « obscure névrose », l'auteur « visionnaire » et « maniaque », dont « la *Science* fut « l'obsession de toute sa vie », témoignerait de sa « frénésie » en présentant les symptômes d'un « éclectisme pantagruélique » à chaque page d'une œuvre « maniériste », « bizarre partition » nourrie de « l'exigence d'une pensée hermétique », qu'un goût pour le « sous-entendu analogique » ne contribue pas, au demeurant, à mettre à la portée du lecteur (GARAVINI [1998], p. 110).

¹⁰³ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. POLYGRAPHIE.

lesquelles on peut opiner diversement »¹⁰⁴. Fût-il Aristote en personne, « un seul homme ne peut pas tout savoir ».¹⁰⁵

Comment s'expliquer cette *diversité* de vues ? Sans grande originalité, Sorel y voit un legs post-babélien, une conséquence du *partage* divin advenu en reprèsailles du zèle industriel des peuples associés dans leur quête ascensionnelle. À la manière qu'a Sorel de le décrire, l'événement biblique mériterait presque d'être rebaptisé *Le Découpage de la Tourte de Babel*, puisque chacun tire sa part du gâteau¹⁰⁶ :

[Les premiers hommes] jouissaient de cette science unique ; ainsi que l'on dit qu'ils parlaient tous en même langue, mais la confusion qui arriva parmi eux pour la multiplicité du langage, fut suivie de la variété des Sciences, dont chacun eut quelque portion sans participer au général.¹⁰⁷

En dépit de son ancrage mythique, l'origine de cet éparpillement des savoirs et des langues n'est pas sans évoquer une situation historique : celle du progressif mouvement de spécialisation disciplinaire qui touche les institutions de formation et de recherche dès l'époque où Sorel entame sa carrière d'auteur. Au crépuscule de la Renaissance, l'adieu à la monumentale autant que vertigineuse polymathie des patriarches érudits (Pic de la Mirandole, La Ramée, etc.) confère une étonnante actualité à l'écroulement de la trop ambitieuse tour biblique. À nouveau, le motif en est baconien : nous aurons soin d'y revenir.¹⁰⁸

L'épisode de Babel vient opportunément consolider le raisonnement exégétique augustinien examiné *supra*, qui faisait remonter chaque parcelle de vérité à la vérité universelle/originelle, charitablement répartie par Dieu sous les espèces dispersées des divers esprits. – *Dispersion charitable* ou *parcellisation punitive* ? Conformément à sa décision d'observer un silence prudent sur les matières de religion, Sorel ne se prononce pas sur les intentions divines ayant conduit à la fragmentation des disciplines et à la prolifération des écoles doctrinales. Si punition il y a, Sorel compte en tirer plus de profit que de peines. Irréversiblement perdue dans son état originel, cette science n'en semble pas moins recomposable : telle est la raison d'être de *La Science universelle*. Vaste entreprise de récollection profane, l'encyclopédie post-babélienne amasse, confère et empile tous les savoirs auxquels leur support matériel (l'écrit, plus précisément l'imprimé) a

¹⁰⁴ SCU_I, « Préface », p. 32.

¹⁰⁵ SCU_IV, p. 363.

¹⁰⁶ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. GASTEAU : « On dit aussi, qu'il y a bien des gens à partager le *gasteau*, quand il y a plusieurs personnes à partager une succession, ou des intéressez en une affaire qui ont part au profit. »

¹⁰⁷ SCU_IV, p. 454.

¹⁰⁸ Sur le problème de l'*unité des sciences* et de la *méthode*, voir notre chapitre V. Concernant le mouvement de *spécialisation* disciplinaire dans le domaine des Lettres (émergence des belles-lettres), voir notre chapitre IX.

permis de traverser sans encombre plusieurs séries de générations, parfois plusieurs siècles.¹⁰⁹ Les « nouvelles observations » n'échappent pas à la perspicacité de l'arpenteur, qui se flatte de faire preuve d'une grande attention à l'égard des découvertes que les savants de demain mettront au jour « d'une part ou d'autre » – notamment sur la question du « vide ».¹¹⁰ Fruit d'une *collecte* minutieuse, cet immense recueil des opinions humaines les plus recevables méritent sans doute le titre d'ouvrage *collectif*, si l'on emploie cet adjectif au sens grammatical que lui attribue Furetière : « mot qui désigne une multitude, bien qu'il soit singulier ».¹¹¹

Cette conception collectiviste du travail encyclopédique engage à nuancer une interprétation qui prévaut généralement dans les études soréliennes, selon laquelle le dispositif de « conférence » reproduirait sans originalité le modèle rhétorique de la dispute scolastique, soit l'opposition éristique d'arguments *pro* et *contra* par *questions* successives. C'est là injustement réduire l'organisation discursive de *La Science universelle* à un principe d'ordre *binair*e ; certes dialectique, l'argumentation sorélienne se distingue pourtant par sa multipolarité et son éclectisme, largement tributaires de la pratique *doxographique* cicéronienne, elle-même héritée d'Aristote – dont on occulte souvent le travail d'*historien* des doctrines philosophiques. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les *compendia* bibliographiques annexes dont Sorel enrichit son encyclopédie dès 1655 ; ces « Sommaires d'opinions » et autres « Remarques sur les auteurs qui ont écrit de quelques sujets compris dans *La Science universelle* » sont révélateurs d'une exigence de *représentativité* auctoriale et doctrinale, plutôt que d'une préoccupation pour la *résolution* des problèmes examinés. *La Science universelle* n'est ni le creuset unique où verser l'esprit quintessencié de matières savantes en fusion, ni un portique à deux colonnes, respectivement le *pour* et le *contre*, supportant son linteau de *quaestiones scholasticae*. À l'image d'un « ouvrage marqueté fait de plusieurs petites pièces de rapport, et diversifié de plusieurs couleurs et figures »¹¹², le monument conférentiel sorélien est une mosaïque.¹¹³

Serein, l'architecte en charge de la restauration de la Tour des Sciences n'exprime jamais d'inquiétude à la perspective de rencontrer un tragique destin prométhéen : « Ce n'est point trop de hardiesse de vouloir faire un livre qui contienne ce qui est, ou ce qui doit être dans

¹⁰⁹ « Pour moi lorsque je me suis instruit par cette voie, j'ai consulté les écrits de tous les auteurs qui m'étaient nécessaires, et maintenant que je veux tracer ce chemin, je répéterai leurs principales opinions, et chercherai aussi toutes celles qui se peuvent imaginer, afin que rien ne manque à notre satisfaction. »

¹¹⁰ SCU_IV, p. 449 : « j'ai montré que toutes les diverses opinions étaient quelquefois recevables, et qu'un même effet pouvait avoir diverses causes. C'est de cette sorte que je m'y suis comporté, sans exclure les nouvelles observations qu'on peut ajouter à l'avenir d'une part ou d'autre. »

¹¹¹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. COLLECTIF.

¹¹² FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. MOSAÏQUE.

¹¹³ À la fin de notre travail, nous parlerons plus précisément encore de « camaïeu » : voir à ce sujet notre chapitre IX (section 4).

plusieurs. »¹¹⁴ Après tout, puisque la vérité est un bien commun, il s'agit simplement de rendre à chacun la vérité de tous, dans la droite ligne de l'esprit de Saint Augustin. Dès lors, inutile de citer littéralement et de référencer rigoureusement chaque proposition introduite dans le *compendium* collectif : « je m'exempterai de nommer aucun des auteurs, pour ce que la plupart de ce qu'ils ont dit de vrai, se trouvant dans les premiers raisonnements naturels, m'appartient aussi bien qu'à eux et aux autres hommes »¹¹⁵. *La Science universelle* se présente en somme comme un vaste *domaine public* où tombent les notions « communes à tout le monde ».¹¹⁶ Au lecteur scrupuleux, curieux des noms d'auteurs, de se référer aux annexes doxographiques et bibliographiques.

Lorsque le collecteur Sorel imprime néanmoins sa propre marque à la synthèse des savoirs partagés, appartenant « autant aux uns qu'aux autres », son activité s'apparente à celle de « l'estomac, qui digère les viandes différentes, et en fait une autre substance qui est son pur ouvrage ».¹¹⁷ Chère aux Humanistes, notamment à Montaigne, la métaphore de l'estomac n'a rien d'original. Sous la plume de Bacon, elle permet d'opposer aux tâches *particulières* des corps professionnels spécialisés le travail *généraliste* de l'homme de Lettres, envisagé comme organe de digestion et de distribution.¹¹⁸ Pour que cet organe aussi discret qu'indispensable puisse accomplir sa tâche d'assimilation du divers, il importe aux yeux de Sorel de tenir à distance toute connaissance *excessivement particulière*, irréductible à la trame générale du sens commun. Lors du travail de collecte, on s'attachera « plutôt aux raisons naturelles qu'à des opinions particulières »¹¹⁹, et on évitera de « s'adresser aux doctrines extraordinaires sans avoir appris les communes ».¹²⁰ Cet apparent conformisme repose en réalité sur le fondement épistémologique précédemment décrit : un savoir singulier n'est souvent qu'une erreur.

Sorel va jusqu'à suspecter de fausseté les connaissances entretenues « à part » au sein de « partis » constitués de plusieurs individus : les sectateurs d'Aristote, par exemple, s'aveuglent à suivre obstinément le « parti » de leur maître sans jeter les yeux alentour.¹²¹ D'autres hommes, constate Cléomède, « s'estim[ent] si capables, qu'ayant voulu faire bande à part, ils ajout[ent] de nouvelles opinions aux anciennes, et en disput[ent] les uns contre les autres avec des raisons qui paraissent

¹¹⁴ SCU_IV, p. 510.

¹¹⁵ SCU_I, « Préface », p. 33

¹¹⁶ PA, p. 219 (= SCU_IV, p. 147).

¹¹⁷ SCU_I, « Avertissement », p. 405.

¹¹⁸ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 178 ; LE DŒUFF [1991], p. 82) : « Si l'on juge que les sciences doivent être rapportées à l'action, l'on juge bien ; mais en ceci l'on tombe en une erreur décrite dans l'ancienne fable, dans laquelle les autres parties du corps supposèrent que l'estomac avait été paresseux à cause qu'il n'accomplit pas l'office du mouvement comme les jambes, ni du sens comme la tête ; mais toutefois c'est l'estomac qui digère et distribue à tout le reste. De même que si quelqu'un pense que la Philosophie et les autres sciences soient des études paresseuses, il ne considère pas que cela supplée aux défauts de toutes les autres professions. »

¹¹⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 408.

¹²⁰ BF, p. 105.

¹²¹ SCU_I, « Avertissement », p. 402.

vraisemblable de chaque côté»¹²². Le risque de cette surenchère « hyper-particulariste » est de substituer à des vérités simples et anciennes, souvent largement partagées, des nouveautés éphémères et peu fiables, dont le caractère sensationnel, à défaut de fondement, nourrirait la curiosité du public. Soucieux de ne pas se « détourner » lui-même du droit chemin du sens commun et naturel – pour goûter à la fallacieuse « gloire d’aller dans un chemin à part »¹²³ – Sorel se défend de prendre un quelconque adversaire spécifique à parti¹²⁴, tout comme il évite d’adopter l’attitude arrogante des Novateurs, débitant « leurs opinions comme infaillibles ». À l’inverse, quoiqu’il faille y apporter les nuances évoquées dans l’introduction de notre précédent chapitre, l’auteur de *La Science universelle* fait profession de neutralité et se refuse à livrer aux lecteurs « ce qu’ils doivent croire absolument de toutes choses, avec une conclusion résolutive où ils vissent les sentiments de l’auteur ».¹²⁵

Architecte optimiste d’une seconde Babel, Sorel nourrit l’ambition de pousser chacun à prendre soi-même part à la science de son temps, de façon à ce que tous les hommes contribuent ensemble à l’ouvrage commun de la civilisation, comme les rescapés du Déluge, à leur arrivée dans la plaine de Shinéar, avaient associé leurs forces, « moulant des briques » ensemble pour « se donner un nom ».¹²⁶ Ce projet de *conférence écrite*, au sens exposé *supra*, a pour double corrélat méthodologique [1] une réflexion sur les *modes de participation* offerts aux lecteurs et possibles contributeurs de *La Science universelle*, et [2] une définition des *conditions formelles et discursives* d’un tel partage.

[1] La participation peut se décliner selon plusieurs degrés, selon l’intensité de l’investissement engagé par chacun. L’exigence la plus modeste consiste à susciter l’*implication* du lecteur particulier – ne serait-ce que passive – dans la science de son temps. Sorel met d’abord ses lecteurs en capacité de faire usage des connaissances de leur époque, y compris de celles qui ne figurent pas (ou pas encore) dans *La Science universelle* : c’est la fonction de « guide » qu’assument de nombreux traités soréliens. Ne serait-ce qu’à l’échelle de ses propres productions, le polygraphe ne manque jamais de doter ses œuvres de copieux sommaires (« faible crayon qui excite à voir davantage ») détaillant systématiquement le contenu de chaque volume, comme pour « servir de guide » au lecteur désorienté. Rigoureusement balisés à l’interne, la plupart de ces volumes sont à leur tour

¹²² *Solitude*, p. 205.

¹²³ SCU_I, « Préface », p. 33.

¹²⁴ SCU_I, « Avertissement », p. 403 (= SCU_IV, p. 232) : « Celui qui a fait la Science Universelle n’a eu dessein ni de défendre ni d’attaquer particulièrement aucun Auteur. »

¹²⁵ SCU_IV, p. 447-448.

¹²⁶ Genèse 11 : 1-9. Umberto Eco rappelle utilement l’analogie entre l’épisode biblique du Déluge et celui, postérieur, de la destruction de la Tour de Babel ; dans les deux cas, un *bien universel* (notamment linguistique) se trouve dispersé par châtement divin. Voir : ECO, U. [1994], *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. de l’Italien par J.-P. Manganaro, préface de J. Le Goff, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 23.

conçus comme des guides de lecture à plus vaste échelle¹²⁷ : Sorel composera en effet *La Bibliothèque française*, *La Guide de l'Histoire de France* et *De la Connaissance des bons livres* comme autant de viatiques destinés à se repérer dans l'épaisse forêt de la librairie.¹²⁸

Le soutien au lecteur en est d'autant plus à priser qu'il n'impose nulle contrainte. Une fois encore, Sorel est fidèle à la démarche de Bacon.¹²⁹ L'auteur de *De la Connaissance des bons livres* ne voit pas de contradiction entre le soin qu'il prend à « servir de guide » aux lecteurs des Histoires, et la « liberté » laissée à ces derniers « d'en penser ce qu'ils voudront », notamment sur le plan moral.¹³⁰ Dans *La Bibliothèque française*, Sorel précise encore qu'il adresse ses conseils à « toutes sortes de personnes en général » sans s'attacher aux « conditions particulières » ; ainsi, puisque le volume expose « beaucoup de Sciences et d'Arts », libre à chacun de « rechercher les livres selon sa profession et son humeur ». ¹³¹ Le polygraphe table sur les vertus d'une solide – autant que souple – orientation dans le monde des discours, des livres et des sciences. Aussi, loin de prétendre détenir la réponse à toutes les questions, Sorel se contente-t-il parfois de faciliter la circulation de ses contemporains dans les méandres babéliens du savoir, en invitant ceux-ci à approfondir « particulièrement » leurs domaines d'intérêt et de curiosité dans des publications dont il n'est pas l'auteur :

Or comme il serait malaisé qu'un seul auteur enseignât toutes choses, et qu'un petit nombre de livres contînt le particulier aussi bien que le général des sciences, il ne faut pas être de ceux, qui jaloux de la gloire d'autrui ne veulent pas qu'autres livres que les leurs aient cours dedans le monde ; je veux indiquer tous ceux qui traitent de chaque sujet, et en chaque manière différente, ou au moins les plus considérables. Il ne faut pas que l'on manque à connaître les sources l'où l'on peut puiser la doctrine.¹³²

Le lecteur est-il pris d'un irrépressible besoin de s'informer de la nature physique des couleurs ? « Il y a [...] des livres qui parlent de la couleur en particulier [...] desquels l'on peut tirer quelque enseignement, quoiqu'ils n'aient pas été faits particulièrement pour les Corps principaux ». ¹³³ Bref, lorsque le polygraphe se trouve court en encre, il sait encore, littéralement, assumer les fonctions d'un véritable *bureau d'adresse*.

Rien n'empêche ensuite les lecteurs d'apporter leur propre *contribution* active à l'œuvre humaine d'accroissement des savoirs. Les sommaires (« crayons ») dont Sorel dote chacun des volumes

¹²⁷ SCU_IV, p. 509-510.

¹²⁸ Voir notre chapitre IX (section 1).

¹²⁹ Bacon précise en conclusion du *Progrès* avoir exposé ses « opinions nues et désarmées, ne recherchant pas de préoccuper la liberté des jugements des hommes en les réfutant » (BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 635 ; LE DGEUFF [1991], p. 292).

¹³⁰ CBL, p. 314-315.

¹³¹ BF, p. 106 et p. 108.

¹³² PH, p. 99.

¹³³ SCU_IV, p. 154.

qu'il publie permettent au lecteur de faire bien plus que comprendre le plan de *La Science universelle* : il encouragent chacun à la « composer de soi-même ». ¹³⁴ Cette curieuse déclaration laisse entendre que les lecteurs sont susceptibles de se manifester comme *d'actifs contributeurs* vis-à-vis du savoir de leur temps. De fait, à moins d'avoir lui-même « quelque chose de nouveau à en dire », Sorel n'hésite pas à confier certains domaines techniques à l'expertise de praticiens spécialisés : « on peut aussi laisser traiter de ces sciences à ceux qui en font leur profession particulière ». ¹³⁵ En planificateur général, le concepteur de l'encyclopédie estime suffisant d'avoir cartographié le domaine de la recherche pour « laisser dresser à d'autres » les détails concrets de chaque discipline « selon qu'ils en auront la curiosité » ¹³⁶. De telles déclarations font directement écho à la mission d'administrateur de recherche endossée par Bacon, dont la conclusion du *Progrès* dresse un bilan succinct :

C'est de la sorte que j'ai fait, comme un petit globe du monde intellectuel, aussi véritablement et aussi fidèlement que j'ai pu découvrir, avec une remarque et description des *parties* qui ne me semblent pas être tout à fait remplies et occupées, ou qui ne sont pas bien employées par le labeur des hommes. ¹³⁷

Comme Bacon, Sorel arpente le terrain du savoir pour en indiquer les « parties » à faire fructifier. Mieux encore : ces initiatives de contribution particulière issues de différents milieux gagneraient à concentrer leurs efforts sur un projet commun, en vue d'une véritable *collaboration* générale. *La Science universelle* se présente comme ce programme fédérateur, souple dans ses règles, accueillant malgré ses hautes exigences, et ferme dans le fondement qu'il assure au progrès des connaissances de l'homme à l'échelle de plusieurs générations :

Rien n'empêche aussi qu'on y [i.e. : à *La Science universelle*] ajoute ce qui y manque, et qu'on y corrige ce qui peut y mal convenir. Comme cela est pour le bien de tous, chacun peut y apporter sa pièce, ou au moins ceux qui en sont les plus capables, et ce qui en a été fait en ce Siècle pourra être amendé par les suivants. Dès à présent même si ce qu'on y trouve a du rapport à ce que les hommes s'imaginent de plus vraisemblable, chacun d'eux peut croire qu'il y a part. Ils doivent chérir ceci comme une portion de leur apanage. En effet à prendre la Science universelle au meilleur point qu'on se la puisse imaginer, soit qu'un seul homme la trouve, ou que plusieurs y travaillent, c'est un des plus considérables effets de notre Raison, puisque c'est le fondement de ce que les hommes doivent penser de tout ce qui subsiste. ¹³⁸

¹³⁴ PH, p. 192.

¹³⁵ SCU_IV, 509.

¹³⁶ SCU_IV, p. 511.

¹³⁷ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 634-635 ; LE DŒUFF [1991], p. 292). Nous soulignons.

¹³⁸ PH, p. 190-191.

Dans ses élans progressistes les plus généreux, Sorel ne revendique aucune propriété sur ce projet qu'il rêve de voir porté par la collectivité. La libéralité intellectuelle, certes topique, s'y affiche sans réserve : « Je veux bien que les autres profitent en peu de temps de mes longues recherches »¹³⁹, affirme celui qui « travaille autant pour le bien des autres que pour le sien ».¹⁴⁰ Chez Sorel, une tendance globale à l'abandon de la première personne (« je », parfois « nous ») au profit de la troisième personne du singulier est l'un des multiples indicateurs de ce rapport dépersonnalisé (*désingularisé*) à sa production écrite au sens le plus large.¹⁴¹

[2] Implication, contribution et collaboration : tels sont donc les trois modes de participation au savoir que le dispositif sorélien de « conférence » nous paraît chercher à promouvoir. Or un si haut idéal de partage exige des formes d'écriture standardisées et propices à la communication. [A] *Dispositio* (composition globale, ordre), [B] *elocutio* (style) et surtout [C] *inventio* (sélection des matières) du discours scientifique sont ainsi examinées par l'auteur de *La Science universelle*, absorbé par son objectif principal : rendre la connaissance du monde accessible à chacun puisque « la doctrine universelle doit être commune à tous les hommes ».¹⁴²

[A] La clef de cette vision communautaire de la science réside d'abord dans un choix formel macroscopique retenu par le pédagogue du genre humain : la *dispositio* des matières « par parties ». Naturel, unique et « propre à tous les Hommes » – du moins « tout Homme qui raisonnera avec une capacité entière »¹⁴³ –, l'ordre du discours encyclopédique permet à chaque lecteur de s'approprier si ce n'est l'intégralité, du moins une « partie » de son propos. De même que Bacon déconseillait de s'élancer « d'un coup d'aile » du particulier aux notions générales, de même les quatre volumes de *La Science universelle* déroulent-t-ils leur majestueux escalier sous les pieds des lecteurs de tous horizons et de tous niveaux de formation, de façon à ce que « ceux mêmes qui ne peuvent acquérir tout le bien que nous proposons » puissent s'élever progressivement « par diverses marches », avec l'assurance d'obtenir au moins « une partie » de la science. Ainsi, « il est indubitable qu'ils y feront du progrès » (p. 513).

Afin donc de remédier aux infirmités humaines, il faut voir comment ceux qui d'abord ne sauraient atteindre à la Science Universelle, peuvent en apprendre de particulières, ou de plusieurs particulières en former une générale.¹⁴⁴

¹³⁹ SCU_I, « Préface », p. 31.

¹⁴⁰ SCU_I, « Avertissement », p. 408.

¹⁴¹ Le changement global de régime personnel offre par exemple de nombreuses variantes (dont le détail n'est pas toujours très significatif) dans les versions successives de *Francion* (1623/1633), de *l'Anti-Roman* (1627/1633), de *l'Avertissement sur l'Histoire* (1628/1635) et, bien sûr, de *La Science universelle* (1634/1655). Sur cet enjeu *postural*, voir notre chapitre VI.

¹⁴² SCU_IV, p. 512. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient toutes à ce quatrième volume.

¹⁴³ SCU_IV, p. 510. Sur la notion de *capacité*, voir notre chapitre VIII.

¹⁴⁴ SCU_IV, p. 513.

[B] En plus d'une structure favorisant le profit de chaque lecteur à son niveau, le discours scientifique doit s'énoncer dans un langage clair, précis et aisément compréhensible. L'*elocutio* importe davantage encore à Sorel qu'à Bacon, tant il est vrai, selon le premier, que c'est « autre chose [...] d'avoir la science, et de la pouvoir communiquer » (p. 455). L'usage du français plutôt que du latin, naturellement, répond à cet impératif. Ce n'est pas tout. Dans l'« Avertissement » des *Talismans*, Sorel s'engageait dès 1636 à s'en tenir au « suprême degré du Sens commun », et à épargner à ses diligents lecteurs les désagréments d'un « langage barbare et mal poli », source de découragement pour la plupart des curieux de « livres de Philosophie ». ¹⁴⁵ *La Bibliothèque française* vantera bien des années plus tard les mérites pédagogiques de *La Science universelle*, dont les propositions « sont exposées en termes assez clairs », laissant aux choses « leurs noms ordinaires sans les déguiser comme font quelques Philosophes, et se réglant toujours sur les expériences les plus sûres ». ¹⁴⁶ Si Babel est l'image chaotique de la confusion et des ténèbres, *La Science universelle* s'élançait triomphalement dans la lumière, avec clarté et simplicité :

Mon discours ne sera point brouillé par des obscurités affectées. L'on a assez de peine à comprendre la Science toute nue qu'elle est, sans en augmenter la difficulté. [...] N'ayant d'autre désir que d'instruire chacun, je n'ai garde de faire ce tour de malice où je témoignerais de vouloir cacher ce que j'ai promis de découvrir. ¹⁴⁷

[C] Enfin, collecter les meilleures opinions pour en faire « conférence » signifie sélectionner, parmi tous les discours audibles et lisibles, ceux qui s'avèrent les plus *vraisemblables*. Dans *La Science universelle* ne sont pris au sérieux que les témoignages les moins extravagants, les plus naturellement accordés au sens commun et ceux que Sorel juge aisément compréhensibles par un lectorat étendu. Dans son principe de sélection, l'*inventio* conférentielle de Sorel intègre ainsi l'exigence épistémologique « pragmatiste » examinée *supra* : sont prises en compte les hypothèses scientifiques que l'expérience sensible confirme ou pourrait confirmer, mais aussi les théories qui, à défaut de preuve expérimentale, sont reçues par suffisamment de personne pour constituer une base commune à la prise de décision et à l'action. ¹⁴⁸ Or à bien des égards, il nous semble qu'au plan de l'*inventio*, Sorel se comporte dans son écriture « scientifique » comme il le fait ailleurs en des matières que nous qualifierions aujourd'hui de *littéraires*.

Preuve en est, tout d'abord, l'homologie profonde que l'on peut observer entre le chapitre consacré aux « Novateurs » de *La Science universelle* et les grands traités bibliographiques (doxographiques) et critiques « littéraires » soréliens. ¹⁴⁹ La matrice compositionnelle permet dans

¹⁴⁵ *Talismans*, « Avertissement », [np.]

¹⁴⁶ BF, p. 453.

¹⁴⁷ SCU_I, « Préface », p. 32-33.

¹⁴⁸ Voir notre chapitre II (section 5) ainsi que l'introduction du présent chapitre.

¹⁴⁹ *La Bibliothèque française* (1664/1667) ; *De la Connaissance des bons livres* (1671).

les deux cas la mise en scène d'une sorte de *conférence* des « auteurs » hommes de Lettres (c'est-à-dire de sciences ou de belles-lettres) dont les opinions coexistent et parfois se répondent. Sorel ne fait pas mystère de ce parallèle structurel (fait d'*inventio* bien plus que de *dispositio*), qu'il indique explicitement à la fin des « Remarques sur les auteurs qui ont écrit de quelque sujet compris dans la Science Universelle »¹⁵⁰, tout comme il le précise dans *La Bibliothèque française*.¹⁵¹

L'autre exemple qu'on pourrait évoquer est bien connu : sur le plan de l'*inventio*, l'*Anti-Roman* – dont la seconde édition paraît en 1633, soit une année avant le premier volume de l'encyclopédie – n'observe pas de distinction nette entre les œuvres romanesques (poétiques) qu'elle sollicite et les systèmes philosophiques (scientifiques) mentionnés. Ainsi que le soulignera rétrospectivement Sorel à propos de ce texte rédigé dans les premiers temps de sa longue carrière, l'*Anti-Roman* « parle de toutes choses », et se présente comme une critique générale « des fautes qu'on trouve en des livres estimés fort sérieux et fort excellents ».¹⁵² En somme, l'histoire de Lysis n'est autre qu'une « *conférence* de tant divers ouvrages »¹⁵³, apprend-on dans les « Remarques » du premier livre. Fables mensongères « faites à plaisir » et « doctrines » absconses apparaissent au héraut de l'âme rationnelle et du sens commun¹⁵⁴ comme autant de chimères où se retrouvent indistinctement philosophes et poètes¹⁵⁵, dans un même désajustement temporel avec le monde contemporain¹⁵⁶ et une même négation de la réalité. À ce compte, F. Garavini relève très justement que l'histoire de Lysis ressemble à une vaste « méditation paraphilosophique » visant à dénoncer non seulement « dans la fiction, mais aussi dans la science traditionnelle, dans l'ensemble des connaissances communes, les erreurs et les équivoques qui entravent le chemin vers la science véritable, c'est-à-dire vers la *Science universelle* ».¹⁵⁷ A.-E. Spica exprime un avis

¹⁵⁰ SCU_IV, p. 227 : « Pour ce qui est des auteurs français, nous avons le livre intitulé *Bibliothèque Française*, qui indique des livres sur plusieurs sujets, dont on a pu se dispenser ici de parler, et qui en nomme encore d'autres assez curieux. »

¹⁵¹ BF, p. 104 : « Les écrits des autres novateurs en philosophie ne se trouvant qu'en latin, on peut avoir recours à un petit recueil de leurs opinions, lequel se trouve dans le traité *des Méthodes des Sciences*, en suite du livre *de la Perfection de l'Homme*. »

¹⁵² BF, p. 254.

¹⁵³ AR, R. I, p. 65. Nous soulignons.

¹⁵⁴ Sorel définit ainsi son travail critique (AR, « Conclusion », p. 1175) : « Pour moi je ne reprends que les mauvais desseins des ouvrages et les fautes de jugement, dont les hommes ont toujours été tenus de se garder pour montrer qu'ils ont une âme raisonnable. »

¹⁵⁵ Le lieu commun des « philosophes » extravagant à la façon des poètes inspirés traverse l'intégralité de l'œuvre sorélienne, de l'*Anti-Roman* (« nous avons Pythagore et Platon, qui disent des choses aussi étranges que les poètes », p. 231) à *La Science universelle* (comme nous le montrons *infra*), en passant par la *Perfection de l'Homme* (« Il y a ses Philosophes assez renommés qui ont pris plaisir à proposer que les Astres s'allumaient à un bout de l'Océan et s'allaient éteindre de l'autre, ce qui a de l'affinité avec les rêveries des Poètes, et n'a pas besoin d'une longue réfutation. » (p. 235).

¹⁵⁶ Les textes « censurés » par l'auteur de l'*Anti-Roman* tombent ensemble sous le coup d'une même suspicion de caducité, exemplairement figurée par l'image de l'horloge dérégulée du monde des discours (l'Université) par rapport au train de la vie quotidienne (la ville) : « ils sont tous aussi peu d'accord ensemble que les horloges de l'Université avec celles de la ville » (AR, III, p. 241).

¹⁵⁷ GARAVINI [1998], p. 94 et 96.

similaire, lorsqu'elle souligne l'importance de mesurer la « valeur nodale » qu'est en train de prendre ce récit « entre fiction en savoir ».¹⁵⁸

En recherchant la clarté et la vraisemblance dans *La Science universelle*, Sorel s'engage de toute évidence dans un travail de recension critique où il s'applique à évaluer les discours scientifiques comme, dans l'*Anti-Roman*, il soupèse la valeur des fables. Sans détailler ici la teneur de la critique sorélienne des romans¹⁵⁹, rappelons que l'exemple de la folie de Lysis, lecteur assidu de romans pastoraux et de fables antiques, doit convaincre les lecteurs du bien-fondé épistémologique et moral d'une « censure générale »¹⁶⁰ portant sur tous les discours non appuyés sur l'expérience concrète et actuelle du monde partagé, de manière à « vaincre l'abus du peuple » (p. 1161) en rendant « claires comme le jour » (p. 1174) les « vérités cachées » (p. 1176) qui appartiennent en droit à tous. Dotée de ses instructives remarques, l'histoire de Lysis, se distingue précisément des fables, saugrenues et inutiles au public, par son objectif pédagogique qu'anime un idéal qu'on pourrait qualifier de démocratique, au sens où l'auteur – s'il ne prétend pas faire de miracles en rendant « sage[s] tout d'un coup » les lecteurs « qui ne savent rien » (p. 1157) – s'efforce cependant de mettre à la portée de tous, dans les délais les plus rapides (« en une après-dînée »), « ce qu'ils ne sauraient apprendre qu'en dix ans » à supposer que leur emploi et leur condition leur en offrent le loisir (p. 1170). On le constate, les termes dans lesquels Sorel définit sa mission d'écrivain critique dans l'*Anti-Roman* n'ont rien à envier à un protocole d'examen scientifique ; or, nous allons le montrer, *La Science universelle* traite de façon symétrique les discours scientifiques comme autant de productions « littéraires », réunissant savants et écrivains sur une scène unique, celle de la république des Lettres.

Il n'est pas rare, durant la première modernité, de rencontrer d'étroits parallèles établis entre le monde savant et celui des poètes. Reprenant des thèmes de recherches développés par Simon Schaffer, Fernand Halpin, Michel Serres ou encore Isabelle Stengers, Frédérique Aït-Touati décrit exemplairement le « paradoxe » de la science moderne, montrant que celle-ci « s'est construite en partie sur l'exclusion de la fiction », opposant la « vérité » des faits aux « élucubrations fantaisistes » des « théories fallacieuses » assimilées à des « fables », « tout en utilisant elle-même constamment des fictions » dans l'élaboration de ses modèles théoriques.¹⁶¹ La critique souligne qu'au XVII^e siècle, où « l'imaginaire scientifique irrigue toute la littérature », il est particulièrement malheureux de parler d'« influence » mutuelle de ces univers de discours, tant il est vrai que les

¹⁵⁸ SPICA [2014], vol. I., p. 277, note 55.

¹⁵⁹ Sur la critique des romans, voir notamment notre chapitre X (section 4).

¹⁶⁰ AR, « Conclusion », p. 1174. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient toutes à la « Conclusion » de l'*Anti-Roman*.

¹⁶¹ AÏT-TOUATI, F., « Ceci n'est pas une fiction. Les fictions de la science ou la fabrique des faits », *Vacarme*, n° 54, « Fictions à l'œuvre », février 2011.

deux « disciplines » que sont les sciences et la littérature ne sont alors pas même constituées comme telles, commençant à peine à se définir – précisément par leur opposition ; Frédérique Aït-Touati propose de nommer *zones d'échange* les espaces textuels où « chaque régime discursif a ses propres enjeux, ses propres dispositifs énonciatifs », mais où « chacun interagit avec l'autre selon des procédures communes, un langage partagé, des emprunts réciproques de stratégies d'accréditations et de méthodes ». ¹⁶²

La Science universelle et l'*Anti-Roman* nous semblent correspondre à de telles « zones d'échange », avec toutefois une spécificité sorélienne remarquable. À la période où s'amorce l'important mouvement de spécialisation disciplinaire conduisant notamment à l'« autonomisation » de la littérature, alors que les parallèles établis entre savants et poètes ont d'abord vocation à définir *par exclusion* le domaine de compétence des uns et des autres, l'*invention* sorélienne tend plutôt à secondariser les frontières inter-discursives. Le procédé de la *conférence* facilite selon nous cet effet de *mélange*, qui ne va pourtant pas jusqu'à l'indifférenciation : nous parlions plus haut de *mosaïque*, non de fusion. À *chacun son tour de parole*, prescrit l'architecture bibliographique de *La Bibliothèque française* comme celle des traités des « Novateurs » dans *La Science universelle*. La mosaïque discursive sorélienne ne souffre qu'une importante restriction : ses tesselles devront toutes passer l'épreuve de la *vraisemblance*. Quel que soit son objet, un discours auquel on peine à croire est un mauvais terrain de délibération. Fable poétique et fable cosmologique ne constituent souvent qu'un même leurre ; Sorel ne tient pas l'une pour plus pardonnable que l'autre.

En guise de conclusion à cette section, et en matière de préalable à l'enquête que nous proposons de mener dans la section qui suit, une dernière observation s'impose. La scénographie pour ainsi dire *théâtrale* à laquelle Sorel soumet les acteurs du monde scientifique dans son dispositif de conférence trouve probablement sa caution théorique dans un texte précis qui ne nous surprendra guère : le *Nouvel Organon* de Francis Bacon. À vrai dire, l'auteur de *La Science universelle* n'est d'ailleurs pas loin d'observer à la lettre l'injonction critique lancée par le chancelier anglais à l'égard des « idoles du théâtre », quatrième genre des illusions chroniques affectant le jugement humain :

[I, 44.] Il y a enfin les idoles qui, propagées par les systèmes des philosophies et aussi par les règles défectueuses des démonstrations, sont venues s'implanter dans l'esprit des hommes. Nous les appelons les idoles du théâtre. Car autant de philosophies reçues ou inventées, autant, à nos yeux, de fables mises en scène et jouées, qui ont créé des mondes fictifs et théâtraux. ¹⁶³

¹⁶² AÏT-TOUATI, F., « Littérature et science : fait histoire commune », *Littérature classique*, n°85, « Littérature et science : archéologie d'un litige [XVI^e-XVIII^e s.] », 2014.

¹⁶³ BACON, *NO*, p. 112.

L'examen critique que Bacon renonce à mettre en œuvre dans l'immédiat¹⁶⁴, Sorel a peut-être cru de son devoir de le réaliser. Sa recension des opinions philosophiques antiques et modernes consonoit en effet parfaitement avec l'idée baconienne selon laquelle

les fables de cette sorte de théâtre ont ceci de commun avec ce qui est en usage dans le théâtre des poètes, que les récits imaginés pour la scène sont plus harmonieux, plus raffinés, et plus conformes à ce qu'on voudrait qu'ils soient, que les récits véridiques tirés de l'histoire.¹⁶⁵

Il convient donc de se défier des *romans de l'univers*, déclamés par des personnages fantoches, et de substituer à leurs séductions importunes les « récits véridiques tirés de l'histoire » du *cosmos*, autour duquel la communauté des hommes puisse se rassembler sans réserve, assurée de trouver sous ses pieds le fondement qui avait d'ailleurs tout autant manqué à Lysis.¹⁶⁶

4. Le théâtre des hommes de lettres : Descartes, idole co(s)mique

En matière de théorie astronomique, le lecteur aurait tort de confondre le *Songe* de l'astronome Johannes Kepler, utile « enchantement » rempli d'enseignements véritables (le récit est doté d'un appareil de 223 notes explicatives et d'une annexe, le tout dépassant de huit fois le volume du récit), avec *L'Homme dans la Lune* de l'écrivain Francis Godwin, simple « bagatelle » sans fondement.¹⁶⁷ Voilà posée, un peu à la façon de Plutarque, la structure des *discours parallèles* des hommes de lettres, savants et poètes, à propos du *cosmos*.¹⁶⁸

À vrai dire, Sorel ne s'attarde pas sur les détails techniques ni même les calculs propres aux modèles concurrents qu'il fait défiler à l'intention des lecteurs. Il suffit au pédagogue de sélectionner, comme nous l'avons dit, « les opinions de chaque partie » qui soient « les plus

¹⁶⁴ Voir l'aphorisme §61 (p. 121), qui déclare « contraire » à son programme théorique général l'idée d'argumenter sur des démonstrations et des principes que l'auteur rejette *ab initio*.

¹⁶⁵ BACON, *NO*, I, § 62, p. 122.

¹⁶⁶ À peine « guéri » de ses fausses croyances par Clarimond, Lysis, éperdu, témoignait d'un vertige épistémologique et moral effrayant en s'apercevant de la perte de l'intégralité de ses repères habituels : « Que faut-il que je fasse [...] ? donnez-moi du conseil, afin que je ne sois pas destitué de toutes choses. » (AR, XIV, p. 1111). Sur l'opposition entre « romans » et « récits véridiques » historiques, voir notre chapitre X.

¹⁶⁷ KEPLER, J. *Somnium, seu opus posthumum de astronomia lunari (Le Songe, ou Astronomie Lunaire)*, Sagan/Frankfurt, 1634 (posth.). L'auteur revendique explicitement la triple autorité spirituelle de Thomas More (*L'Utopie*), Érasme (*Éloge de la Folie*) et Campanella (*La Cité du Soleil*). [Godwin, F.] *The Man in the Moone, or a Discourse of a Voyage Thither, by Domingo Gonsales the Speedy Messenger*, London, Kirton et Warren, 1638 (posth.). Baudoin en procure la traduction française en 1648 sous le titre *L'Homme dans la Lune ou le voyage chimérique fait au Monde de la Lune : nouvellement découvert par Dominique Gonsales, aventurier espagnol, autrement dit le Courier Volant* (Paris, F. Piot et I. Guignard). Pour une perspective décentrée sur ces deux récits de facture dissemblable en dépit de la proximité du procédé mis en œuvre (projection) et du sujet (la Lune habitée), voir l'article du chercheur anglais William POOLE, « *Le Songe de Kepler et L'Homme dans la lune de Godwin : naissances de la science-fiction 1593-1638* », trad. par Ch. Miqueu et S. Vasset, in A. Tadié (dir.), *La figure du philosophe dans les lettres anglaises et françaises*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010, p. 73-86.

¹⁶⁸ Sur le *Songe* entre histoire des sciences et littérature, voir HALLYN [1987], p. 270-298.

vraisemblables », éliminant les « erreurs les plus envicillées et les plus communes ». ¹⁶⁹ À ce compte, dès 1655, l'hypothèse réputée la plus économique paraît être celle qui crédite d'une certaine mobilité le petit corps isolé qu'est la Terre, plutôt que l'ensemble du ciel (le Firmament) : « cela est plus vraisemblable » ¹⁷⁰, estime notre examinateur, d'autant que « ce mouvement de la Terre ne laisse pas de sembler fort *plausible* à des Hommes de grand jugement, qui croient qu'il est bien plus *faisable* que celui de toute la Machine des Cieux » ¹⁷¹. On voit mal que le firmament entier se déplace, quand il suffirait à un petit globe comme le nôtre d'accomplir sa révolution : telle est la principale observation de doctrine – si l'on veut bien parler d'*observation*, dans le cas d'un jugement qui ne fait appel à aucune démonstration expérimentale.

Prolongeons ici un constat antérieur : c'est du point de vue *rhétorique* que Sorel envisage avant tout les discours scientifiques conférés ; corrélativement, c'est en orateurs, voire en hommes de belles-lettres, qu'il évalue les scientifiques. [1] Plutôt que sur la validité de leurs idées, les savants sont jugés sur leur attitude, leur *ethos*, leur crédibilité sociale (comportement face au *public* ; interaction avec les *pairs*). Sorel s'adonne ce faisant à une curieuse sociologie comparée des milieux savants, respectivement scientifiques et littéraires. [2] L'*ethos* de Descartes nous retiendra ensuite tout spécialement ; c'est peu dire que l'extravagance du personnage en fait le héros d'un anti-roman de l'univers.

[1] Leur conduite sociale rapproche les savants des poètes, autant peut-être que le degré de fiabilité de leurs propos oppose ces deux catégories d'hommes de lettres. Dans *La Science universelle*, Sorel pose sur le monde scientifique un regard comparable à celui qu'il dirige, dans *La Bibliothèque française*, sur les sociabilités littéraires. Car assurément, les individualités scientifiques n'ont rien à envier à la vanité de certains écrivains. Parmi les romanciers du ciel, Tycho Brahé fait figure d'ingénieux usager des outils d'auto-promotion, peut-être à l'image des Jésuites, qui avaient adopté son modèle ; de fait, sa proposition cosmologique « s'accorde à toutes les apparences des Astres » (elle est donc *vraisemblable*), mais il est probable, avance Sorel, que l'astronome danois ait forgé « à sa fantaisie » cette hypothèse alternative, dans l'intention expresse d'accroître « davantage [sa] réputation ». ¹⁷² Le phénomène s'observe pareillement dans le monde des auteurs : n'est-ce pas le cas du « bel esprit » Pierre Costar, volant en 1653 au secours de son ami Vincent

¹⁶⁹ PA, II, p. 111. Déclaration analogue en PH, p. 129.

¹⁷⁰ « [Les partisans du mouvement de la Terre] ne peuvent concevoir que tout l'Éther qui est très fluide et très subtil, entraîne avec lui tous les Astres en vingt-quatre heures pour éclairer la terre, qui ne semble qu'un Atome au prix, mais qui se tourne bien plus aisément sur son Centre dans le même espace pour recevoir de la lumière en toutes ses parties successivement, et qui étant emportée pour faire le tour du Monde en un an, cela est plus vraisemblable, que le cours journalier du Firmament. » (PH, p. 235 = SCU_IV, p. 394). C'est là le seul détail technique fourni en 1655 par Sorel à propos de la controverse ; cet argument figurait déjà dans les longues pages consacrées à ce sujet dans *La Science des choses corporelles* en 1634.

¹⁷¹ SCU_IV, p. 394. Nous soulignons.

¹⁷² SCU_IV, p. 397.

Voiture, que le docte Girac avait pris pour cible dans une dissertation latine ? Or l'auteur de *La Bibliothèque française* n'est pas dupe d'un si fervent élan de solidarité entre confrères : « les plus raffinés du Monde » n'ignorent pas que cette apologie de l'épistolier précieux a moins à faire avec la loyauté et la probité intellectuelle d'un ami, qu'avec l'intérêt particulier d'un homme de lettres encore vierge de publication (« ce ne fut ni la haine, ni l'affection pour un parti ou pour l'autre qui firent écrire M. Costar, mais le seul désir de paraître »¹⁷³). Comme les hommes de « belles Lettres »¹⁷⁴, les astronomes rivaliseraient de créativité pour attirer sur eux l'attention du public.

La surenchère se fait souvent dans le ridicule. Les traits ironiques que Sorel décoche aux adversaires des coperniciens donnent à penser que les piliers de la Sorbonne fléchissent sous le poids de l'héritage orthodoxe qu'ils s'acharnent à soutenir. Jean-Baptiste Morin (1583-1656), qui enseigne les mathématiques dans cette institution¹⁷⁵, serait ainsi à mettre au nombre des anxieux qui redoutent que le « tournoiement » de la terre ne « brise quelque chose », et qui s'empressent de répliquer aux publications des novateurs « comme si c'était un clou qu'ils fichassent promptement à la terre pour la raffermir »¹⁷⁶. Le procédé critique employé ici par Sorel reproduit la tonalité comique des commentaires dégradants réservés aux fables antiques dans l'*Anti-Roman* ; le monde des savants, comme celui des poètes, accueille des personnages burlesques, livrés à l'amusement du public venu assister à leurs conférences – ou plutôt, à leurs « querelles d'Allemands ».

Sorel est en effet extrêmement attentif aux modes d'interaction qui structurent la dynamique des échanges savants, tant sur le plan littéraire que scientifique. Il souligne ainsi que la physique « sert plus que les autres [disciplines] à établir la différence des Sectes, et que c'est sur ses principes qu'on dispute le plus » (p. 92). Ainsi, avec trois décennies de recul par rapport aux temps les plus critiques de la controverse, c'est à la façon d'un chroniqueur que Sorel en rappelle les étapes historiques, et qu'il rapporte les répliques marquantes d'une scène éristique où s'affrontent des vedettes et quelques figurants. Aux noms bien connus de Copernic, Tycho Brahé, Galilée, Campanella, Kepler et Gassendi – dont Sorel souligne la « sincérité »¹⁷⁷ – s'ajoutent ceux, un peu oubliés de nos jours, du père et du fils Van Lansberge¹⁷⁸, ainsi que celui de leur détracteur, le

¹⁷³ BF, p. 193. Dans la suite de ce développement, les indications paginales entre parenthèses renvoient à *La Bibliothèque française*.

¹⁷⁴ Costar est l'ami de Voiture, « l'auteur des belles Lettres qu'on avait critiquées » (BF, p. 193).

¹⁷⁵ La précision date de 1668.

¹⁷⁶ SCU_IV, p. 154

¹⁷⁷ SCU_IV, p. 393.

¹⁷⁸ L'astronome Philippe Van Lansberge, natif de Gand, s'illustre en 1630 par son manifeste copernicien, le *Commentationes in motum terrae diurnum* (Middelbourg), dans lequel il s'efforce de démontrer la compatibilité de l'héliocentrisme avec le texte biblique ; il refuse par ailleurs les lois de Kepler sur la figure elliptique des orbites. Son fils Jacques est l'auteur d'une *Apologia pro Commentationibus Philippi Lansbergi* parue deux ans plus tard à Middelbourg, dans le but de défendre son père contre les attaques de Froidmont.

théologien et universitaire de Louvain Libert Froidmont¹⁷⁹, proche de Jansénius, qui semble associer ses efforts au « grand zèle »¹⁸⁰ de Jean-Baptiste Morin. Ce faisant, des « Sectes », c'est-à-dire des *partis*, se dessinent, comme c'est le cas dans le monde des écrivains. Assurément, « tous les hommes n'ont pas des sentiments pareils » (p. 192) ; on se souvient en effet de Guez de Balzac, qui a eu « ses partisans comme ses adversaires » au cours d'une « petite guerre qui dura quelques années, et qui divisa quelquefois les pères d'avec leurs enfants, et les frères d'avec leurs frères » (p. 178) : ses *Lettres*, parues en 1624, causèrent en effet une « querelle » à laquelle *La Bibliothèque française* consacre une section particulière.¹⁸¹ Quelques années plus tard, le *Cid* de Corneille faisait lui aussi l'objet d'une « dispute », pour le plus grand plaisir de Richelieu qui put alors éprouver le jugement de la toute jeune Académie.¹⁸² La « querelle » opposant Costar et Girac à propos des *Lettres* de Voiture offre un autre exemple de pièce où l'échange des « Répliques » se prolonge jusqu'à ce que la mort empêche l'un des deux adversaires de « repartir » (p. 194-195).

C'est une étrange chose que nos savants se mettent comme sur un théâtre pour divertir le public par leurs disputes ; on s'en intéresse si peu, qu'il se trouve quelquefois qu'un même libraire débite leurs écrits de part et d'autre, et que pour trouver moyen de les accorder, il met dans une même bourse tout l'argent qui lui en vient. Il est vrai que l'indifférence n'est pas défendue en cette occasion. Plusieurs tiennent M. Costar et M. de Girac, et tous les autres concurrents, pour fort habiles hommes, sans se passionner ni pour les uns ni pour les autres.¹⁸³

L'*indifférence* – la neutralité, non le désintéret – est parfaitement légitime lorsque les « concurrents » sont réputés de part et d'autre « fort habiles hommes ». Mais que se passe-t-il lorsqu'ils ne le sont pas ? La réponse est simple : Sorel les retient en coulisse, ou leur réserve une scène « à part », en marge du débat public. C'est ainsi que le plus fameux chef de parti, du moins celui que Sorel juge tel, ce « M. Descartes, pour qui l'on fait une nouvelle Secte » (p. 104), n'intervient jamais sur ce théâtre savant pour déclamer, parmi le cœur des astronomes, sa version de la danse des astres. Une section lui est réservée à part, bien moins signe d'honneur que geste d'exclusion.

[2] Le silence du chroniqueur en dit long.¹⁸⁴ En fait, Sorel n'accorde aucun crédit au « Philosophe populaire » dont « tous les ouvrages [...] sont estimés des chefs-d'œuvre qui causent de l'admiration à beaucoup de gens » (p. 104). L'auteur de *La Science universelle* cherche de toute

¹⁷⁹ Froidmont est l'auteur d'un *Anti-Aristarchus sive orbis terrae immobilis adversus Philippum Lansbergium* paru à Anvers en 1631 ; parait la même année à Paris le *Famosi et Antiqui problematis de telluris motu* de Jean-Baptiste Morin.

¹⁸⁰ SCU_IV, p. 394.

¹⁸¹ BF, p. 177-192. Sur cette querelle ainsi que sur Balzac, voir notre chapitre VIII (section 1).

¹⁸² BF, p. 260. Sur la querelle du *Cid*, voir notre chapitre VII (section 3).

¹⁸³ BF, p. 195.

¹⁸⁴ Nous ne saurions mieux l'exprimer qu'Anne-Elisabeth Spica : « Car chez Sorel, les silences sont aussi instructifs que les colères » (SPICA [2014], p. LXV).

évidence à éclipser le modèle astronomique cartésien, qu'il tient pour risible et indument célèbre.¹⁸⁵ Selon lui, Descartes comprend le monde comme un assemblage de « petits corps » disparates (des atomes qui ne disent pas leur nom¹⁸⁶), dont la manière de se mouvoir – irrationalité suprême – serait « particulière » à chacun des « systèmes qu'il se figure en l'Univers ». Le cours des astres suivrait des « tourbillons » (*vortices*) « presque sans nombre », parmi lesquels la Terre, cette « étoile errante » flotterait en suspension entre « l'hypothèse de Copernic et celle de Tycho » : Descartes donnerait « du mouvement à la Terre », mais « sans lui en donner ». En dernière analyse, on s'aperçoit qu'un supposé « Ciel [...] fluide » transporte ensemble tous les corps célestes, dans un élan qui prétend tout « régler ».¹⁸⁷ On l'aura reconnue : telle est précisément l'hypothèse qu'il est sage d'écarter, comme étant la moins *vraisemblable* de toutes. En somme, Descartes écrit le *roman* du *cosmos*. Faute de talent, il l'écrit d'ailleurs très mal, en s'éloignant du sens commun par d'extravagantes peintures :

Entre tous les Novateurs on n'en voit point qui s'éloigne davantage des pensées communes. Les peintures de ses tourbillons imaginaires et d'autres choses semblables, peuvent étonner d'abord, et il n'y a point d'homme qui les voyant sans lire le Discours pût jamais deviner ce que cela signifie. Néanmoins ces figures et quantité d'autres, sont pleines de ces petits corps si peu connus qui y sont représentés avec autant d'assurance que s'il les avait vus clairement.¹⁸⁸

Si le philosophe semble avoir l'imagination très vive, la précision de ses instruments optiques ne contribue pas, selon Sorel, à le rapprocher du réel. À propos de la *Dioptrique*, le traité d'optique que Descartes fait paraître en 1637 avec le *Discours de la Méthode*, Sorel nous apprend qu'on y trouve des instructions « pour enseigner le moyen de faire des lunettes à longue vue plus

¹⁸⁵ Plus scrupuleux, Furetière ne manque pas de mentionner le « système de Descartes » après celui de Ptolémée, de Copernic et de Tycho Brahé dans la rubrique « Terme d'Astronomie » de l'article *SISTEME* [*siè*] de son *Dictionnaire*.

¹⁸⁶ Voir notre chapitre I.

¹⁸⁷ SCU_IV, p. 420. Le descriptif du monde cartésien par Sorel en 1655, soit cinq ans après la mort de Descartes, est explicitement basé sur sa lecture des *Météores*, ouvrage publié par Descartes en 1637. Sorel se réfère en revanche de manière moins nette à une « Physique » que « cet auteur » aurait faite depuis. Il s'agit assurément des *Principia philosophiae* (1644), traduit en français avec l'accord de Descartes sous le titre *Les Principes de la Philosophie* (1647), dont la « seconde partie » comporte bien, comme l'indique Sorel (SCU_IV, p. 421), une discussion sur le problème du vide. Ainsi que nous l'avons suggéré, il est très probable que Sorel ait eu une connaissance non uniquement livresque de l'opinion de Descartes ; la « Physique » de celui-ci correspondrait moins au contenu littéral d'un ouvrage déterminé qu'à une théorie ou à des ensembles d'arguments circulant probablement par voie orale ou manuscrite dans les milieux savants parisiens, par l'intermédiaire de Mersenne. Les approximations qui fourmillent dans la restitution qu'en propose Sorel sont une conséquence directe de ce mode de diffusion ; à cela s'ajoute l'évidente mauvaise grâce de l'auteur de *La Science universelle* lorsqu'il est question de rendre compte du succès des thèses de ce rival, dont « toute [la] Philosophie est [...] bâtie sur de tels Principes » (SCU_IV, p. 422). Dans le cadre de cette étude, il nous est impossible de rendre justice à l'auteur des *Météores* et des *Principes* ; dans bien des cas, nous serons contrainte de baser notre analyse sur la perception partielle et partielle qui est celle de Sorel, *a fortiori* dans notre étude de *La Science des choses corporelles* (1634), dont la parution précède de trois ans l'édition du premier traité de Descartes.

¹⁸⁸ SCU_IV, p. 422-423. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient à ce même volume de *La Science universelle*.

excellentes que les communes ». Et d'ajouter aussitôt, comme pour souligner une concession faite par Descartes lui-même :

[...] quelques curieux prétendent que cela n'aurait pas l'effet qu'il a pensé, et que même les verres se casseraient plutôt que d'être taillés de la manière qu'il a prescrite, et avec les machines et les instruments destinés à cela.¹⁸⁹

Ainsi, celui dont l'« application ordinaire » est « les mathématiques » peine-t-il à convaincre le public de la qualité de ses réalisations techniques. Sa géométrie abstraite se fracasse contre le réel ; ses lentilles brisées déforment sans nul doute l'image qu'il se fait de la matière composant l'univers. Dans les deux cas, les bris de verre que se plaît à suggérer Sorel symbolisent l'échec du mathématicien à rendre compte du monde sensible et de ses qualités concrètes. Pur spéculateur, Descartes méconnaît les résistances que les corps naturels opposent à la raison, laquelle ne peut que s'y heurter, faute d'attention et surtout d'expérience.

Plus embarrassant encore, Descartes n'a rien *inventé* de lui-même : il s'est largement servi de sources qu'il se garde bien de citer.¹⁹⁰ Dans le domaine des belles-lettres, on connaît la haine inextinguible que Sorel voue aux plagiaires¹⁹¹ ; si l'on observe que « les choses copiées ne sont pas si naturelles que les originaux »¹⁹², il faut en conclure que la prétendue science naturelle de Descartes n'a de « naturelle » que le nom. Ses larcins vont de Démocrite à Jean d'Espagnet (1564-1637), dont Sorel connaît parfaitement l'œuvre, comportant quant à elle « beaucoup de choses de son invention ».¹⁹³ Le premier en France, d'Espagnet aurait ainsi composé « une Physique complète, contraire à Aristote », où il démontre que la Matière première de la scolastique est purement « imaginaire » (p. 414). Mais si son *Enchiridion* purifie la philosophie naturelle des fictions de la scolastique, force est d'admettre que d'Espagnet s'attache à des objets non moins occultes que la substance aristotélicienne : une curiosité trop appuyée pour la « pierre philosophale », que les « gens bien sensés tiennent [...] pour une chimère » menace en effet de « discréditer » l'ouvrage, et de livrer son auteur en pâture au « parti des Péripatéticiens ». Ne nous y trompons pas, objecte toutefois Sorel, car la « belle manière de s'expliquer » de son auteur mérite assurément que l'on fasse la part entre les douteuses fantaisies inspirées par les

¹⁸⁹ SCU_IV, 419.

¹⁹⁰ SCU_IV, p. 423 : « Or ceux qui considèrent bien cela, ne se persuadent pas que toutes [s]es opinions viennent de son invention propre. »

¹⁹¹ ROUX [2012], « Un marché dépravé », p. 75-91.

¹⁹² BF, p. 195.

¹⁹³ [ESPAGNET, Jean D'], *La philosophie naturelle rétablie en sa pureté [...]* (éd. latine : 1623), traduction française par Jean BACHOU, Paris, Edme Pepingué, 1651. Martine Alet a raison de souligner l'influence de D'Espagnet sur la part « chimique » de la physique sorélienne (par ex. ALET [2014], p. 25). Sorel prévoit en effet une section entière de son traité des « Novateurs » à l'*opus magnum* de ce curieux magistrat alchimiste (SCU_IV_413-415). Quant à Descartes, il semble effectivement se référer à d'Espagnet dans le discours de la méthode selon Dinah Ribard (RIBARD [2003], p. 346).

« Philosophies particulières qu'on croit être remplies de visions », et les opinions saines qu'on s'empressera de retenir (p. 415).

Si Descartes s'est mépris sur la valeur de l'*Enchiridion*, dont il a dérobé les rêveries et non les vérités, il a par ailleurs témoigné d'un goût contestable en puisant ses idées scientifiques à des fonds teintés de poison. Sorel dénonce en effet la dette compromettante de l'auteur des *Principes* à Giordano Bruno, brûlé vif à Rome en 1600, à qui l'on ne saurait accorder « ce qu'il dit contre quelques Théologiens, qui croient que le Monde est fini, et qu'au-delà il y a une lumière infinie, et un Monde immatériel » (p. 403) – Bruno avait en effet soutenu l'hypothèse de mondes infinis. Cependant, Sorel accorde de grand cœur à Bruno cela même qu'il refuse à Descartes : malgré les erreurs certaines contenues dans cette doctrine matérialiste qui offense à bien des égards la religion, Bruno est un écrivain talentueux. Son œuvre, lorsqu'elle s'inscrit dans le genre poétique, autorise parfaitement l'usage des « fables et des songes », à la façon de Kepler, « et cela semble d'autant plus divertissant que par une agréable industrie, il a fait la description de l'infinité des Mondes ». Le coup est assez fort : quand il faudrait remercier Bruno d'avoir mis sous nos yeux éblouis « une chose inouïe » contraire à la vérité et à la religion, Descartes doit à l'inverse susciter notre méfiance, dès lors qu'il soutient, contre le « vraisemblable », que le monde infini excède notre capacité de compréhension – erreur, souligne Sorel, qui relève de l'« impiété » (p. 423-424). Dinah Ribard observe à juste titre combien « le propos paraît bizarrement contradictoire »¹⁹⁴ ; en l'occurrence, on ne peut s'empêcher de suspecter qu'il s'agit moins pour Sorel de défendre Bruno que d'attaquer son accusateur, le Père Mersenne, grand vulgarisateur des mathématiques, ami et correspondant de Descartes (dès 1626).¹⁹⁵

Assurément, l'auteur de *La Science universelle* ne se donne pas pour absolue priorité de faire valoir l'orthodoxie du système cartésien. À l'inverse, dès 1655, c'est avec empressement qu'il s'applique à démontrer la parfaite compatibilité du modèle astronomique galiléen avec la lettre biblique. Bien que l'« hypothèse du mouvement de la terre [ne soit] pas encore fort approuvée aujourd'hui » (p. 397), le système du savant italien est « naturel et sans violence » (p. 393). Il suffirait d'un peu de pédagogie pour s'en convaincre. De fait, nombreux sont ceux qui rejettent cette conception du monde et « ne la jugent pas conforme à la croyance de l'Église » pour la simple raison qu'« ils ne la peuvent comprendre » (p. 396). Or, Sorel en est convaincu, une lecture correcte du *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* « ne saurait choquer ce qui est dans l'Écriture Sainte » (p. 394), parce que le propos galiléen est non seulement conforme à la raison,

¹⁹⁴ RIBARD [2003], p. 349.

¹⁹⁵ MERSENNE, M., *L'impiété des déistes, athées et libertins de ce temps, combattue, et renversée de point en point par raisons tirées de la philosophie et de la théologie*, Paris, P. Billaine, 1624. Cet ouvrage apologétique est doté d'une longue dédicace à Richelieu.

mais il ne contredit pas la « vraie Foi »¹⁹⁶. En ce cas, nul besoin de choisir entre le texte scientifique et le texte religieux : il s'agit d'une unique et même histoire, écrite dans des langues différentes. Galilée bien compris est un écrivain digne du plus grand respect.

Mais revenons à notre plagiaire impie. Sorel tempère sournoisement l'accusation de plagiat en accordant à Descartes une « méthode particulière d'écrire » ainsi que l'honneur d'avoir su « surpasser les communes lois » : on s'en apercevrait tout simplement à son écriture assurément très personnelle, mais qui n'est « pas des plus agréables », étant en partie algébrique :

Il ne fait aucune démonstration qu'avec la marque des lettres Capitales, comme dans un livre de pures Mathématiques ; au lieu qu'un homme qui sait l'art d'écrire nettement et intelligiblement se fait assez bien entendre par les seules descriptions de son Discours, comme l'on voit dans quelques autres livres de Philosophie.¹⁹⁷

On ne saurait conclure cette recension pour le moins partielle de l'œuvre de Descartes en omettant de formuler explicitement le propos qui hante, par d'incessants appels en sourdine, le traité des *Novateurs*. La pensée de Descartes, « obscure et pleine d'imaginationes bizarres », emplie de « choses extraordinaires », n'est-elle pas à mettre au nombre de celles qu'« il faut examiner chacun[e] à part », sachant que leurs auteurs « ont chacun leurs rêveries particulières », forgeant à plaisir divers principes extravagants « pour se mettre en estime » (p. 425) ? N'a-t-on pas affaire à un homme qui publie des « qualités imaginaires » et des « choses inventées », appuyées sur une « fable ou [sur] une chimère de philosophe [...] pour n'avoir point la peine de faire une plus longue recherche » (p. 425) ? Ne tient-on pas ici le plus influent des « chefs d'une nouvelle Secte, [qui] prennent à tâche de contrepointer tout ce qui a été dit devant eux, et qui veulent que nous recevions leurs visions et leurs songes pour des vérités », alors que le premier écolier venu aurait de quoi le trouver ridicule (p. 425) ?

En 1644, à la fin de son traité sur *L'Ancienne philosophie*, l'auteur de *La Perfection de l'Âme* annonçait un projet prometteur :

Après il faudra examiner les opinions des Modernes, comme de Patrice, et de Ramus, et en outre de Telesius, de Campanella, et de quelques autres qui ont tâché d'acquérir de la réputation en s'opposant à ce qu'ont dit les Anciens, et s'efforçant plutôt en beaucoup de lieux de dire des choses nouvelles que des véritables ou vraisemblables. Le livre que nous avons ici est réglé par de certaines limites qu'il n'a su outrepasser pour ce coup.¹⁹⁸

¹⁹⁶ SCU_IV, p. 396-397 : « Néanmoins ses sectateurs ne s'effrayent guère de ceci, et ne tiennent point qu'il y ait péché à croire que le Soleil est immobile, et que c'est la terre qui tourne, parce qu'ils trouvent des raisons qui les y font obstiner, et qu'ils ne pensent point que cela contredise à la vraie Foi. »

¹⁹⁷ SCU_IV, p. 425. Nous conservons les majuscules, puisqu'il en est question.

¹⁹⁸ PA, II, p. 104. Un passage analogue, quoique plus violent, figure déjà dans *L'Avertissement* de 1634 (p. 404 ; repris en 1668 dans SCU_IV, p. 233) : « Mais quant [aux Modernes], il les faut examiner chacun à part puisqu'ils ont

À l'heure où Sorel écrit ces lignes, tous ces savants sont morts.¹⁹⁹ Or un Moderne est bien vivant, qui fera – cinq ans après sa mort – son apparition dans l'examen annoncé par Sorel : c'est René Descartes. En 1644 précisément, celui-ci livre au public ses *Principia Philosophiae*. Bientôt traduit sous le titre *Les Principes de la Philosophie*, ce texte s'impose vite et durablement comme l'un des chefs-d'œuvre de la philosophie française. L'auteur de *La Perfection de l'Âme* s'est-il donné pour « limite » à ne pas « outrepasser » celle de la sensibilité de cet homme de lettres vivant, l'un des plus lus de France bien qu'il soit parmi les moins « vraisemblables », les plus obscurs et les plus ridicules des romanciers extravagants de l'univers ? En 1627, lors de la première publication des aventures de Lysis, Descartes ne faisait pas encore précisément partie du répertoire satirique de Sorel. En 1655, en revanche, quand paraît *La Perfection de l'Homme*, l'interprète résiste difficilement à la tentation de lire la notice consacrée au philosophe mathématicien comme un chapitre annexe, un appendice de plus, une excroissance détachée, pour ainsi dire, de *L'Anti-Roman...* En zone d'échange sorélienne, le comique est savant et le savant comique, même à plusieurs années d'écart ! Mal connus, les rapports de Sorel avec Descartes en matière de science ont fait l'objet de commentaires le plus souvent évasifs.²⁰⁰ Fausta Garavini paraît regretter que, lors du passage de Descartes à Paris entre 1626 et 1628, leur « rencontre » n'ait pas eu lieu, tant « les deux hommes semblent faits pour s'entendre ».²⁰¹ Nous sommes moins optimiste quant à cette amitié manquée ; davantage encore que Michèle Rosellini, qui suggère dans sa thèse que « celui qui est tacitement envisagé comme son rival sur ce terrain [celui de la méthode] ne peut être que Descartes »²⁰², nous tablons sur une franche hostilité de la part de Sorel, rencontrant l'indifférence probable du philosophe établi en Hollande. L'hypothèse doit être précisée, et les motifs de l'antipathie sorélienne interrogés au-delà de la seule assomption – au demeurant bien plus que vraisemblable ! – d'une jalousie personnelle éprouvée à l'égard de l'absent le plus influent de Paris.

En définitive, pour l'avoir examinée de près, que faut-il retenir de la position de Sorel par rapport aux théories du système cosmique ? Une chose est sûre : attaché à l'idée que ses lecteurs

chacun leurs rêveries particulières. Il faut parler à Telesius, à Patricius, et à Campanella, et à quelque autres modernes qui font chacun une Secte différente. Je ne puis souffrir l'extravagance de leurs divers principes qu'ils se sont forgés à plaisir pour se mettre en estime. Quand l'on verra de quelle sorte je traiterai ceux qui veulent innover quelque chose mal à propos dans la Philosophie, l'on connaîtra avec quelle sincérité j'y procède, et que tant s'en faut que je sois de ceux qui veulent amener des nouveautés pour se faire estimer, qu'au contraire *il n'y aura point de gens à qui je fasse une plus forte guerre.* » Nous soulignons.

¹⁹⁹ Campanella s'éteint à Paris en 1634, l'année même de la première version du texte.

²⁰⁰ Martine Alet, qui a pourtant étudié de près la pensée scientifique de Sorel, cite plusieurs fois Descartes sans jamais s'exprimer sur la manière dont l'auteur de *La Science universelle* appréhende l'auteur du *Discours de la Méthode*, hormis s'agissant d'un point de divergence qu'elle souligne comme tel (ALET [2014], p. 250), relatif à la conception physique de la lumière.

²⁰¹ GARAVINI [1998], p. 132.

²⁰² ROSELLINI [*2003], p. 347.

choisissent librement leur camp, Sorel exclut néanmoins la possibilité que ceux-ci prennent le parti de l'extravagant Descartes, du ridicule Morin et du trop virulent Mersenne. Or ces savants partagent au moins un trait commun en plus d'appartenir à la jeune génération : tous se consacrent à la promotion active des *mathématiques*. C'est selon nous ce nouveau langage, véritable point d'Archimède grâce auquel l'Europe savante fait basculer l'ancien monde d'Aristote, qui suscite l'inquiétude de l'auteur de *La Science universelle* dès 1634. En un mot, pour Sorel, *la nature a horreur du langage mathématique*, tout comme elle abhorre le langage artificieux des poètes. Si l'*Anti-Roman* en appelle à bannir les « fictions » de tous les bons ouvrages « où l'on les décrit avec tant de pompe » alors qu'elles « manquent de jugement ou d'invention »²⁰³, *La Science universelle* semble, sur un front parallèle, prévenue contre les menées des manipulateurs de nombres ; constitués en une secte élitiste et ésotérique, en dépit de bruyants efforts de vulgarisation, les mathématiciens semblent déterminés à escamoter la réalité en divisant à l'infini la matière de celle-ci, au détriment du *sens commun*, cette faculté interne apte à connecter l'homme au monde et à tous ses semblables. Aux yeux du moraliste éducateur du genre humain, on ne saurait compter sur les lunettes brisées et les symboles algébriques de Descartes pour compenser l'aveuglement des fantasques héritiers d'Homère, armés de pointes et de métaphores aberrantes, à l'heure où l'humanité tâtonne sous les phases de la lune à la recherche d'un fondement certain.²⁰⁴

5. Le monde possible des mathématiques : la tyrannie des solitaires

Nous consacrons cette dernière section à l'analyse du rapport entretenu par l'auteur de *La Science universelle* avec les mathématiques de son temps. [1] Après un examen des principales failles que Sorel croit apercevoir dans le *langage mathématique*, [2] nous aborderons la question, décisive pour ce chapitre, de la *méthodologie des mathématiciens*, largement incompatible avec l'idéal collaboratif de Bacon.

[1] Sorel décèle trois défaut majeurs dans le *langage mathématique*, qui sont autant d'obstacles à la restauration morale qu'il appelle de ses vœux : le formalisme mathématique aurait le tort [A] de négliger le monde *sensible*, [2] de faire primer les entités *possibles* sur les conjectures *vraisemblables*, [C] et surtout, tel un code *ésotérique*, de n'être compréhensible que par un nombre très réduit de curieux.

²⁰³ AR, « Conclusion », p. 1168 et p. 1170.

²⁰⁴ Si Sorel épargne Galilée, qui le premier avait supposé la nature écrite en langage mathématique, c'est peut-être que le Saint-Office s'est depuis bien longtemps chargé de lui imposer une certaine discrétion ; atteint de cécité dès 1638, l'astronome privé du spectacle des planètes s'éteint à Florence en 1642, laissant à de plus redoutables successeurs – Mersenne et Descartes notamment – le soin de récolter les fruits de ses intuitions visionnaires.

[A] Ainsi que le comprend Sorel, le langage mathématique exclut toute prise en compte du monde *sensible*. Déconnectées de l'expérience, les démonstrations du géomètre qui prétend s'emparer des choses « invisibles, et de celles qui sont hors de nos mains » nous précipitent dans la métaphysique idéelle de Platon et les nébuleuses pythagoriciennes, en nous donnant trop souvent à considérer leurs « règles sans aucune application ». ²⁰⁵ Quoi qu'en disent les disciples de la quadrature du cercle, dont les « recherches les plus exactes » ne sont souvent que « des spéculations oisives » ²⁰⁶, « les Images ne seront pas plus certaines que les choses même » ²⁰⁷. À quoi peuvent bien servir des Idée abstraites sans correspondance effective dans le monde ? C'est la question, à en croire Sorel, face à laquelle l'extravagant Platon est demeuré muet : « on doit avouer néanmoins que c'est une opinion fort étrange, de dire que Dieu ait créé l'Idée, et pourtant qu'elle ne soit jamais ». ²⁰⁸

Ce réquisitoire contre le langage abstrait des mathématiciens est probablement circonstanciel. En 1625 paraît *La Vérité des Sciences* du Père Mersenne, ouvrage bien connu de Sorel ²⁰⁹, dont l'écrasante majorité des chapitres s'attache à célébrer les propriétés excellentes de la discipline mathématique (algèbre et géométrie). Mersenne affiche une défiance très nette à l'égard des données *sensibles*, qu'il place bien en retrait par rapport aux vérités rationnelles. À en croire le mathématicien, l'esprit serait capable de concevoir

mille choses véritables qui ne peuvent être aperçues par les *sens* externes, ni même pas les internes, car encore que les *sens* soient la porte des objets, ils ne sont pas la porte des conclusions, ni des conseils, qui se prennent dans le cabinet secret de l'entendement, lequel se moque souvent de leur suggestion, parce qu'il a une plus vive, et plus excellente lumière, par le moyen de laquelle il découvre les erreurs, quand ils se sont trompés. ²¹⁰

Que les sens soient les « portes de notre connaissance », Sorel l'affirmait fermement après Bacon ²¹¹ ; nier la pertinence de cette thèse ou en réduire drastiquement l'étendue, c'est balayer la validité de la méthode empiriste. Pour le rationaliste Mersenne, les sens ne nous aident pas à corriger les erreurs de notre perception, que seule la raison, aidée par exemple des axiomes de la « Dioptrique », parvient à restaurer de manière satisfaisante. ²¹² Nous savons quant à nous tout le mal que l'auteur de *La Science universelle* pense des « lumières de la Dioptrique », surtout quand

²⁰⁵ PH, p. 148.

²⁰⁶ PH, p. 150.

²⁰⁷ SCU_IV, p. 365.

²⁰⁸ SCU_IV, p. 28.

²⁰⁹ Voir notre chapitre II (section 5).

²¹⁰ MERSENNE, *Vérité*, p. 221. Nous soulignons.

²¹¹ Voir *supra* notre chapitre II (section 3). Sorel mentionne les « portes » de la connaissance dans la préface de *La Science des Choses corporelles*.

²¹² MERSENNE, *Vérité*, p. 222 : « Par exemple les yeux sont déçus, quand ils jugent que le bâton droit vu dans l'eau est rompu, mais la raison s'y oppose, parce que la lumière de la Dioptrique lui fait reconnaître qu'il est droit. »

cette dernière est pratiquée par le maladroit ami de Mersenne, Descartes... Inutile de rappeler le peu de crédit que ce dernier, quant à lui, accorde au témoignage des sens.²¹³ Le désaveu cartésien du témoignage sensible est si profond, qu'au lieu de compter sur la correction mutuelle des sens entre eux (comme le propose Sorel), ou des sens par la raison (comme le suggère Mersenne), le philosophe déclare avoir « emprunt[é] tout le meilleur de l'analyse géométrique et de l'algèbre », de manière à « corrig[er] tous les défauts de l'une par l'autre ».²¹⁴ La méfiance cartésienne à l'égard des données sensibles trouvera sa formulation la plus radicale, une décennie plus tard, dans les *Principes de la Philosophie*.²¹⁵

[B] Quant à ces objets qui ne sont pas sensibles, les mathématiciens prétendent en donner des preuves irrécusables en les saisissant sous la catégorie du *possible*. Aux yeux de Sorel, le « possible » oscille entre imposture et dictature scientifique. Par un notoire abus de langage (l'hypostase), les astronomes mathématiciens tentent d'imposer leur opinion comme *nécessaire* alors même qu'elle ne relève que de la sphère du *possible* (« [ils] ne la veulent pas seulement faire passer pour possible, mais pour nécessaire »²¹⁶) ; or « il n'est pas certain que tout ce que l'on montre qui peut être, soit », tant il est vrai que parmi toutes celles dont on peut prouver la *possibilité*, « il y a mille choses qui ne seront jamais »²¹⁷. Lorsque des détails d'un phénomène échappent à la compréhension, estime Sorel, le discours critique doit veiller à se cantonner dans les frontières de l'hypothèse, sans procéder à la déduction nécessaire d'entités particulières réelles, dont l'existence n'est que purement linguistique. C'est le cas des propriétés mystérieuses de l'arc-en-ciel :

Ce sont aussi des choses particulières dont la Science Universelle ne connaît point, qu'en tant que l'on peut dire qu'elles sont possibles. Avec cela c'est aller trop loin de parler particulièrement de toute ce qui peut être [...].²¹⁸

Il importe de reconnaître les objets mathématiques « comme choses qui n'ont être, que dans l'esprit ou sur le papier »²¹⁹, sans « conclure absolument » à leur réalité. La Question XVIII des

²¹³ DESCARTES, *DM*, IV, p. 75 : « nous ne nous devons jamais laisser persuader qu'à l'évidence de notre raison. Et il est à remarquer que je dis, de notre raison, et non point, de notre imagination ni de nos sens. » Il s'agit ici d'une citation parmi des dizaines possibles.

²¹⁴ DESCARTES, *DM*, II, p. 52.

²¹⁵ Rappelons que le texte des *Principia philosophiae* (1644) est traduit en français avec l'accord de Descartes sous le titre *Les Principes de la Philosophie* en 1647. Dans le paragraphe fameux qui conclut la première partie des *Principes*, le héraut du rationalisme moderne déclare en effet qu'« il n'y aurait pas d'apparence qu'un homme qui veut être philosophe reçût pour vrai ce qu'il n'a point connu être tel, et qu'il aimât mieux se fier à ses sens, c'est-à-dire aux jugements inconsidérés de son enfance, qu'à sa raison, lorsqu'il est en état de la bien conduire » (*Principes*, I, § 76). Nous citons désormais l'édition soignée de Le Gras / Pepingue (1651) : DESCARTES, *Les Principes de la Philosophie* (latin : 1644 / fr. 1647). *Écrits en latin, et traduits en français par un de ses amis*, Paris, H. Le Gras / E. Pepingue, 1651.

²¹⁶ SCU_I, p. 164.

²¹⁷ SCU_I, p. 162.

²¹⁸ SCU_II, p. 19.

²¹⁹ PH, p. 149.

Questions inouïes de Mersenne, ouvrage paru la même année que *La Science des choses corporelles*²²⁰, examine si l'on peut « savoir quelque chose de certain dans la Physique, ou dans les Mathématiques ». Le Père mathématicien y confesse sans hésitation sa foi dans le « possible absolu ou conditionné » des figures géométriques, dont la réalité mathématique suffit selon lui à satisfaire l'entendement.²²¹ Mersenne va-t-il « trop loin », comme pourrait le dire Sorel, lorsqu'il déduit avec certitude les *proportions particulières* d'un triangle possible ? Que dire alors de Descartes, qui compare la déduction nécessaire de Dieu à celle des objets mathématiques, accordant au premier une nécessité d'existence à peine plus éminente qu'au triangle ?²²²

Le raisonnement a d'autant plus de quoi choquer Sorel que l'auteur du *Discours de la méthode*, confiant dans le seul langage mathématique, récusait déjà, en 1637, le témoignage des *histoires* (et pas uniquement des *fables*), au motif que les détails contenus par celles-ci demeureraient toujours insuffisants pour fournir des repères moraux capables d'orienter l'action humaine.

[L]es fables font imaginer plusieurs événements comme possibles qui ne le sont point ; et [...] *même les histoires les plus fidèles*, si elles ne changent ni n'augmentent la valeur des choses, pour les rendre plus dignes d'être lues, au moins en omettent-elles presque toujours les plus basses et moins illustres circonstances : d'où vient que le reste ne paraît pas tel qu'il est, et que ceux qui règlent leurs mœurs par les exemples qu'ils en tirent, sont sujets à tomber dans les extravagances des paladins de nos romans et à concevoir des desseins qui passent leurs forces.²²³

On devine que cette réticence cartésienne puisse contrarier l'adepte des *narrations historiques vraisemblables à vocation morale* qu'est Sorel, surtout dès lors que Descartes assimile indifféremment

²²⁰ MERSENNE, *Questions inouïes*, Paris, Jacques Villery, 1634. Sorel a lu cet ouvrage de vulgarisation mathématique, comme en témoignent les pages 125-126 de *La Perfection de l'Homme*, dans lesquelles, se référant explicitement aux *Questions*, il commente assez élogieusement une critique adressée par le Père Mersenne au théologien François de Sales (qui aurait eu tendance à abuser des métaphores scientifiques dans son vocabulaire, mêlant indûment parole sacrée et discours scientifique).

²²¹ MERSENNE, *QI*, p. 72-73 : « [I]l n'est pas nécessaire que leur sujet ou leur objet [celui des mathématiques] soit possible, d'autant qu'elles peuvent procéder conditionnellement, et conclure absolument : par exemple, encore qu'il n'y eût point de quantité possible, les mathématiciens peuvent dire, s'il était possible de faire un triangle rectangle, c'est chose assurée que l'hypoténuse ou la sous-tendante de l'angle droit serait un carré égal aux quarrés des autres côtés : de là vient que l'on peut dire que la pure mathématique est une science de l'imagination, ou de la pure intelligence, comme la métaphysique, qui ne se soucie pas d'autre objet que du possible absolu, ou conditionné. »

²²² DESCARTES, *Principes*, I, 14 : « Lorsque par après, [la raison] fait une revue sur les diverses idées ou notions qui sont en soi, et qu'elle y trouve celle d'un être tout-connaissant, tout-puissant et extrêmement parfait, elle juge facilement, par ce qu'elle aperçoit en cette idée, que Dieu, qui est cet être tout parfait, est ou existe : car encore qu'elle ait des idées distinctes de plusieurs autres choses, elle n'y remarque rien qui l'assure de l'existence de leur objet ; au lieu qu'elle aperçoit en celle-ci, non pas seulement comme dans les autres, une existence possible, mais une absolument nécessaire et éternelle. Et comme de ce qu'elle voit qu'il est nécessairement compris dans l'idée qu'elle a du triangle que ses trois angles soient égaux à deux droits elle se persuade absolument que le triangle a trois angles égaux à deux droits ; de même, de cela seul qu'elle aperçoit que l'existence nécessaire et éternelle est comprise dans l'idée qu'elle a d'un être tout parfait elle doit conclure que cet être tout parfait est ou existe. »

²²³ DESCARTES, *DM*, I, p. 35. Nous soulignons.

histoires et fables/romans – quand bien même la forme du propos rappelle vivement la rhétorique anti-romanesque sorélienne.²²⁴

La divergence totale de vues éclate lorsque l'on compare le principe de conférence des opinions les plus vraisemblables qui structure *La Science universelle* (qui part néanmoins du postulat que la vérité est unique et pérenne), aux résolutions de Descartes à sa sortie des écoles :

Considérant combien il peut y avoir de diverses opinions, touchant une même matière, qui soient soutenues par des gens doctes, sans qu'il en puisse avoir jamais plus d'une toute seule qui soit vraie, je réputais presque pour faux tout ce qui n'était *que vraisemblable*.²²⁵

Le mathématicien ne dote de valeur que deux modalités épistémiques (le certain ; le possible), qui n'en forment qu'une seule du point de vue algébrique. De son côté, Sorel s'en tient au vraisemblable pratique (éthique), plus assuré que le possible, moins catégorique que le certain, et surtout inconvertible en *nécessaire absolu*. Contrairement aux mathématiques, les *histoires* ne manipulent pas la réalité, mais en restituent fidèlement les contingences et les saillies.

[C] Selon Sorel, enfin, le langage mathématique du possible ne fait qu'alimenter le règne louche et obscur de l'irréalité (pour ne pas dire de la poésie) en dissimulant des hypothèses précipitées sous son jargon captieux et ses formules impénétrables. Aristote aurait eu le mérite – encore une exception au régime général de désaveu – d'avoir su s'émanciper de l'ésotérisme abscons de son maître Platon, lequel faisait le « poète en prose »²²⁶, complaisamment drapé dans des théorèmes mathématiques opaques, confinant au mysticisme :

[Platon] disait souvent que l'on ne devait point approcher de la philosophie, et principalement de celle qu'il enseignait dans son École, sans avoir étudié aux mathématiques. De fait, il en parlait avec vérité s'il avait dessein de *cache*r ainsi toutes les sciences sous les nombres et les figures.²²⁷

L'arithmétique et la géométrie, estime Sorel, errent et rebutent l'auditeur dès qu'elles outrepassent les limites du sensible immédiatement compréhensible :

[Les mathématiques] sont très nécessaires pour comprendre les nombres, les figures, les intervalles, les proportions, et toute l'harmonie des choses : ainsi qu'elles se trouvent visiblement et intelligiblement ; mais il n'est pas à propos de s'en imaginer plus qu'il n'y en a, et d'en dresser des *rapports si obscurs*, que tout ce qu'on en explique n'est fondé que sur des conjectures fort faibles.²²⁸

²²⁴ Sur l'opposition entre *histoires* et *romans*, voir notre chapitre X (section 4).

²²⁵ DESCARTES, *DM*, I, p. 38. Nous soulignons.

²²⁶ SCU_IV, p. 288-289.

²²⁷ SCU_IV, p. 275. Nous soulignons.

²²⁸ SCU_IV, p. 275. Nous soulignons.

Si Sorel semble s'acharner contre le mathématicien antique, il importe d'avoir à l'esprit qu'au XVII^e siècle, comme l'a souligné Koyré, Platon est étroitement associé à Galilée, lequel revendique d'ailleurs explicitement sa dette à l'égard de l'auteur du *Timée*.²²⁹ Une allusion probable au traité de *L'Harmonie du Monde* (*Harmonices Mundi*, 1619) de Kepler permet finalement de cerner le grief majeur que Sorel adresse au langage mathématique, et plus précisément à l'*algèbre* : sa propension à exclure le commun des mortels de la sphère du débat scientifique.

Les plus curieux passent à des observations plus difficiles, voulant savoir l'algèbre qui donne la réponse de toutes questions sur les nombres. Ils apprennent aussi la proportion des nombres les uns avec les autres et leur harmonie, espérant de trouver par ce moyen la raison de toutes les choses de l'Univers avec plusieurs secrets *que le vulgaire ne connaît pas*.²³⁰

Code cryptique des entités insensibles possibles ? Sorel se fait une idée bien plus *pragmatique* du rôle que devrait jouer le langage mathématique dans la vie ordinaire, et le professe dès l'ouverture de ses ouvrages. Pour ce qui touche aux opérations de dénombrement, les mathématiques ne sont qu'une version compliquée de ce que l'arithmétique réalise quant à elle très simplement : « il y a une catégorie de la quantité, sous laquelle est comprise le nombre, et là-dessus l'on s'est formé une science pour compter plus facilement ». ²³¹ Pour Sorel, il importe de s'en tenir à cette arithmétique concrète, qui stipule sans excessive complication que « plusieurs unités répétées font le nombre » (p. 5). Assurément, il faut admettre que les nombres puissent être « partis diversement » (c'est-à-dire divisés), mais cette « partition [...] met un nombre en plusieurs portions » (p. 6), qui sont bel et bien des corps simples. Une telle opération n'a rien de vertigineux, dès lors que l'« on ne saurait nier [...] que tout ne soit composé de parties indivisibles, que l'on appelle les atomes ». ²³² À la rigueur, on peut admettre que la géométrie s'occupe de la « quantité continue », mais la science des nombres produit de la « quantité séparée » (p. 7), c'est-à-dire des unités discrètes, finies et corporelles. Sorel n'en démord pas : l'arithmétique « sert à compter les corps et leurs parties », faisant remarquer en quoi ils sont séparés les uns des autres, et ce qu'ils ont de divisé en eux-mêmes ». Voilà rappelées les conclusions de notre premier chapitre ! On peut certes s'essayer à dénombrer « le sable de la mer, les atomes de la terre, et jusqu'aux moindre points du firmament », mais ce sont là des objets réels, concrets et sensibles, dont le nombre n'est pas infini, et l'existence non pas possible mais vraie ou vraisemblable. ²³³ Par conséquent, « tout homme qui a l'usage de ses sens et de sa raison

²²⁹ KOYRÉ, A., « Galilée et Platon », p. 166-195. Sur Kepler et Pythagore *via* le *Timée* de Platon : HALLYN [1987], p. 200-204.

²³⁰ PH, p. 149. Nous soulignons.

²³¹ SCU_IV, p. 5. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce paragraphe renvoient à ce même passage sur la « véritable » science des nombres selon Sorel.

²³² PH, p. 128.

²³³ PH, p. 148.

naturelle » devrait connaître spontanément « la différence qu'il y a entre le grand nombre et le petit, et entre la figure ronde ou la carrée ». ²³⁴

[2] Pourquoi cette opiniâtreté à faire valoir un usage simple, consistant et concret de la science des nombres ? Trois hypothèses occuperont la fin de ce chapitre. [A] Nous examinerons d'abord le dangereux rapport que Sorel aperçoit entre les mathématiques et l'argumentaire dirimant des *sceptiques*. [B] Notre attention se portera ensuite sur les menaçantes prétentions *bégémoniques* que l'auteur de *La Science universelle*, lui même fervent partisan de la physique baconienne, prête aux mathématiciens de son temps. [C] La méthode cartésienne et les dérives *solipsistes* du rationalisme mathématique viendront clore ce chapitre consacré à l'idéal sorélien de partage et de collaboration scientifique dans l'ombre de Bacon, où les figures de Mersenne et Descartes se dessinent en creux comme deux silhouettes inquiétantes que vise à conjurer *La Science universelle*.

[A] Le premier élément clef susceptible d'expliquer l'hostilité de Sorel à l'égard des mathématiques concerne le combat engagé par *La Science universelle* contre le scepticisme ambiant. Longuement évoqué dans le chapitre précédent, le courant pyrrhonien présente une facette que nous avons jusqu'ici tenue hors de notre propos : c'est dans les mathématiques modernes, cet outil d'abstraction encore balbutiant, que les sceptiques puiseraient leurs arguments visant à ruiner toute certitude dans la réalité. Dès 1655, dans *La Perfection de l'Homme*, Sorel se montre extrêmement soucieux d'invalider les arguments « abusifs » des disciples de Pyrrhon, qui osent prétendre que l'unité, n'étant pas un nombre, « n'est rien » ; d'ailleurs, ajoutent-ils, les nombres ne recouvrent aucune réalité substantielle, tant il est vrai que ce ne sont là que des concepts arbitrairement choisis par les hommes. ²³⁵

La stratégie de riposte adoptée par Sorel n'est pas sans habileté. Il importe en priorité d'opposer aux sceptiques une théorie des nombres suffisamment concrète et simple pour mettre un terme à leurs sophismes ; Sorel y emploie son bon sens (ce qui n'exclut d'ailleurs pas la rigueur dialectique ²³⁶), faisant valoir la conception pragmatique de la science des nombres (*l'arithmétique*)

²³⁴ SCU_I, p. 3.

²³⁵ PH, p. 174 : « [...] tous les nombres n'étant que choses imaginaires, ce que l'on a établi n'est que pour un usage journalier des hommes, lequel peut être changé, sans qu'il se trouve en tout ceci aucune subsistance. »

²³⁶ Ce passage du traité contre les sceptiques (PH, p. 173-176) comporte probablement l'une des discussions les plus techniques de toute *La Science universelle*. Nous en restituons ici le mouvement argumentatif général, qui vise à établir que l'unité n'est pas seulement un concept, mais une réalité – une « partie » corporelle. Pour Sorel chaque unité sert à composer le nombre, et [...] elles sont quelque chose », c'est pourquoi « il n'est pas à propos que nos adversaires soutiennent que l'unité ne soit rien ». Inutile encore d'alléguer la divisibilité infinie, car « qui dit unité, nomme une chose indivisible ». Par ailleurs, les tenants de l'arbitraire du signe numérique s'égarent, car les nombres « s'accommodent aussi à la vérité » ; notre art de multiplier les unités positives repose en effet sur la base dix, qui est toute naturelle puisqu'elle se fonde sur le nombre total des doigts de la main humaine – voilà qui n'a rien d'arbitraire, semble vouloir suggérer Sorel. C'est encore un sophisme contraire à la raison qu'exposent les géomètres, lorsqu'ils « assurent que la ligne n'est composée que de points, auxquels ils ne donnent aucune quantité » ; aux yeux de Sorel, au contraire, « la quantité de points augmentent la ligne, encore que chaque point ne puisse pas être divisé en soi, étant la moindre des quantités ». Sur les fondements ontologiques de telles thèses, voir notre chapitre I.

dont nous venons de procurer un aperçu. Ce faisant, on pourrait cependant ajouter que Sorel tire subtilement parti des attaques des sceptiques pour renchérir contre les mathématiques modernes ; notre polémiste admet en effet de fort bon gré que les mathématiques ne constituent pas le meilleur bouclier contre les traits de l'incrédulité. Parce qu'elles « ne concernent que les Idées des choses », les mathématiques nourrissent légitimement la verve des sectateurs de Pyrrhon. Mieux vaut par conséquent fonder la science sur des disciplines « encore plus assurées » et traitant « des choses mêmes » : c'est la *physique* (ou « philosophie naturelle ») qui, sans conteste, se présente comme la candidate toute désignée pour « représenter la vérité de tout ce qui subsiste ». Aussi efficace, voire plus performante que la discipline mathématique, la physique souffre d'un momentané discrédit, que de futures expérimentations suffiront à lever ; alors, assure Sorel, la philosophie naturelle sera restaurée dans ses prérogatives de maîtresse des sciences, et les mathématiques réintégreront leur place subordonnée, puisque le juge ultime de toute vérité naturelle demeurera toujours l'expérience sensible et non la pureté du raisonnement seul.²³⁷ Au terme de son développement, le champion de la science universelle est donc parvenu à réfuter les objections des sceptiques tout en récusant la valeur des mathématiques, auxquelles il assigne de surcroît une place subalterne dépendant de la philosophie naturelle.²³⁸ Voici trois coups en un, portés contre la masse indifférenciée des adversaires de la consistance du réel.

[B] L'insistance avec laquelle Sorel rappelle le statut subordonné des mathématiques vis-à-vis de la physique, loin d'être anecdotique, doit éveiller notre attention. Le raisonnement paraît couler de source : parce qu'elles paraissent obscures et chimériques, les mathématiques ne sont pas en position de briguer le rang de discipline architectonique dans les sciences, ni même d'être légitimement « employé[es] partout ».²³⁹ En refusant aux mathématiques le statut de langage universel, Sorel leur accorde toutefois le rang subordonné de « partie de la Science Universelle », parce qu'après tout, celles-ci peuvent nous aider à « fortifier notre raisonnement »²⁴⁰ ; pour cette raison, certains ont pu les considérer comme « l'alphabet des sciences »²⁴¹. En dépit de tous ces honneurs, il convient cependant de garder à l'esprit que la discipline mathématique est « moins excellente »²⁴² que la théologie, et qu'elle joue un rôle d'auxiliaire auprès de l'astronomie, puisque,

²³⁷ SCU_IV, p. 364 : « Si l'on ne tient pas que la philosophie naturelle soit si assurée que la mathématique, cela s'entend en quelques parties qui n'ont pas encore été expérimentées, car dès qu'elles le sont, qu'y a-t-il à dire ? Ne faut-il pas croire que la mathématique qui est la science des nombres, des figures et des espaces, dépend de la physique, qui connaît toutes sortes de quantités. De plus, les conclusions que l'on tire d'une chose à l'autre par la logique, sont-elles fondées ailleurs que sur ce qui se voit dans le monde, qui est l'objet de la science de la Nature ? »

²³⁸ PH, p. 176-177.

²³⁹ SCU_IV, p. 364 : « Les mathématiques donnent sans doute un grand éclaircissement à plusieurs parties de la philosophie, mais il n'est pas besoin de les employer partout ; ce serait quelquefois être visionnaire, et s'imaginer des puissances de nombres et des figures [...] qui pourraient être rangés tout autrement quand l'on voudrait. »

²⁴⁰ SCU_IV, p. 6.

²⁴¹ PH, p. 148.

²⁴² PH, p. 147.

comme l'admet Sorel, l'« on ne saurait comprendre les divers endroits où se trouvent les astres sans établir plusieurs nombres ». ²⁴³ Pourquoi afficher tant de hauteur à l'égard de cette toute jeune science des nombres, qui a pourtant donné les preuves spectaculaires des potentialités qu'elle offre ?

Une fois de plus, c'est vers Bacon qu'il faut tourner les yeux, car c'est de son jugement que s'autorise l'auteur de *La Science universelle* pour rabattre les prétentions des mathématiciens :

On peut remarquer ici que Bacon se plaint de l'humeur altière de quelques mathématiciens, qui veulent commander à la physique. Il dit qu'il ne sait par quel destin il arrive que les mathématiques et la logique, qui ne devraient être que les servantes de la physique, prétendent la primauté sur elle, et se vantent d'être plus certaine qu'elle n'est. En effet, leur certitude ne dépend que de celle de cette science. ²⁴⁴

Sorel fait référence à un passage du *De Dignitate et Augmentis Scientiarum*, dans lequel le promoteur des histoires naturelles exprime son exaspération face à l'influence croissante des mathématiques aux environs des années 1620 :

Ce que nous sommes contraints de faire en quelque façon pour contenter l'humeur altière des mathématiciens, qui voudraient quasi que cette science commandât à la physique. Car je ne sais par quel destin il arrive que la mathématique et la logique, qui doivent être telles envers la Physique que le sont les servantes, sont si hardies que de prétendre la primauté sur elle, se vantant qu'elles sont plus certaines qu'elle n'est. ²⁴⁵

Dans le *Nouvel Organon*, Bacon présentait le même diagnostic sous un jour inversé. Il déplorait que « la philosophie naturelle », c'est-à-dire la physique, ait « trouvé à peine un homme, surtout ces derniers temps, qui fût disponible et sans prévention » ; la raison de cette désertion ?

[C]ette grande mère des sciences a été, par une indignité étrange, rabaisée aux tâches d'une servante ; elle qui est mise au service des œuvres de la médecine et des mathématiques, elle qui sert encore à laver les esprits immatures des adolescents et à les imprégner d'une sorte de première teinture, afin qu'ils puissent ensuite en recevoir une autre, avec plus de facilité et de succès. ²⁴⁶

²⁴³ SCU_IV, p. 8. C'est peu dire que l'auteur de *La Science universelle* sous-estime les efforts conjugués de Tycho Brahé et de Kepler en matière de mesure, dont on peine à se convaincre qu'il leur a suffi d'« établir plusieurs nombres » en les multipliant sur les dix doigts de leur main pour que soit mise en évidence la trajectoire elliptique des planètes en 1619.

²⁴⁴ SCU_IV, p. 364.

²⁴⁵ BACON, *DA*, III, GOLFIER [1632], « De la mathématique qui est la grande dépendance de la philosophie naturelle, tant spéculative qu'opérative : et qu'on la doit plutôt mettre entre les dépendances qu'entre les sciences substantielles. », p. 254-258. Ici : p. 256. En latin : « *Nescio enim quo fato fiat, ut mathematica et logica, quae ancillarum loco erga physicam se gerere debeant, nihilominus certitudinem suam prae ea jactantes, dominatum contra exercere praesumant.* »

²⁴⁶ BACON, *NO*, I, §80, p. 140.

Les réserves émises par Bacon à l'égard des mathématiques ont fait l'objet de récentes réévaluations.²⁴⁷ On ne rappellera ici que les orientations cardinales de son positionnement. Bacon a toujours réservé aux mathématiques un statut d'« appendice » ou de « troupe auxiliaire » des sciences naturelles, en premier lieu de la métaphysique, dont les mathématiques constitueraient une « branche » (ou « partie »).²⁴⁸ Le *Nouvel Organon* hiérarchise ces disciplines de la même façon, considérant que les mathématiques devraient « terminer la philosophie naturelle, et non l'engendrer ou la procréer ».²⁴⁹ Comme le fera plus tard Sorel, l'objet que l'auteur du *Progrès* assigne à cette discipline est la *quantité*, mais « non pas la *quantité indéfinie*, qui n'est que relative, et qui appartient ad *philosophiam primam*, (comme il a été dit) mais la quantité *déterminée*, et *proportionnable* » ; Bacon témoigne ici de sa méfiance à l'égard d'une langue « retirée et séparée de la matière » (p. 280-281), c'est-à-dire abstraite et métaphysique. À ce titre, comme le note Luc Peterschmitt, les mathématiques s'attachent à la « forme la plus générale »²⁵⁰, et poussent l'esprit humain à satisfaire ses réflexes primaires (l'envol vers la généralisation) en donnant libre cours à ses impulsions conceptualistes dommageables :

Car c'est le naturel de l'esprit de l'homme (au préjudice extrême de la connaissance) de se plaire dans la liberté spacieuse des généralités, comme dans un pays aguerri, et non pas dans

²⁴⁷ Le regain d'intérêt pour l'œuvre de Bacon conduit les spécialistes de son œuvre à tenter de lever la sévère condamnation d'Alexandre Koyré. La tendance générale de la critique consiste par conséquent à atténuer la thèse du désintérêt – voire du mépris – dont le chancelier aurait fait preuve face à l'influence croissante des mathématiques, discipline dont il est difficile de nier aujourd'hui la prédominance historique et l'impact décisif dans l'évolution de l'astronomie et de la physique moderne. Chantal Jaquet, par exemple, souligne la curiosité manifestée par Bacon à l'égard des travaux de John Napier sur les logarithmes (dès 1614), ainsi que le sérieux qu'il semble accorder à l'astronomie mathématique de Kepler vers la même époque : « bien qu'il fasse montre d'une certaine réticence face à l'hégémonie des mathématiques, Bacon en prend acte et il se fait l'écho des débats et découvertes, qui eurent lieu entre la version anglaise de son ouvrage en 1603 et la version latine parue vingt ans plus tard ». Voir : JACQUET, Ch., « Les mathématiques et leur statut problématique », in : JACQUET [2010], p. 163-170. Plus récemment, de la même main, JACQUET, Ch., « De l'histoire naturelle à la *mathesis universalis* : 'Le grand appendice de la philosophie naturelle' chez Bacon », in : CASSAN [2014], p. 87-99. Également : GONTIER, Th., « Mathématiques et science universelle chez Bacon et chez Descartes », *Revue d'Histoire des Sciences*, 2/2, 2006, p. 285-312. D'autres horizons de réhabilitation se déploient du côté de la revalorisation des procédures d'invention scientifique non mathématiques à l'aube de la modernité, que ce soit en soulignant l'efficacité rhétorique du projet de « rupture » baconien (PETERSCHMITT, L., « Bacon et la méthode : la libération de l'invention », *Revue LISA – Littératures, Histories des Idées, Images, Sociétés du Monde Anglophone*, vol. XII-n°5, « Les discours de la méthode en Angleterre à l'époque classique. Francis Bacon et ses émules », 2014), ou pour révéler un territoire méconnu de l'apport scientifique de Bacon : par exemple, la chimie (PETERSCHMITT, L., « Bacon et la chimie. À propos de la réception de la philosophie naturelle de Francis Bacon au XVIIe et XVIIIe siècles », *Methodos*, 5, « La subjectivité », 2005).

²⁴⁸ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 280 ; LE DŒUFF [1991], p. 129), et BACON, *Accroissement*, III, 6, GOLEFER [1632], p. 254-258. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce paragraphe renvoient à la traduction du *Progrès* par Maugars. En 1603 (*Progrès*), les mathématiques occupe le rang d'appendice à la seule physique spéculative seulement ; en 1623 (*DA*), Bacon les élève au statut d'auxiliaire de la physique dans toute son étendue, incluant la physique opérative (qui concerne les arts mécaniques et la magie). JACQUET [2010, p. 170] tire argument de cette promotion pour souligner l'intérêt du chancelier à l'égard des progrès réalisés par les mathématiciens de son temps : « Il est donc clair à ses yeux que les mathématiques sont appelées à jouer un rôle prépondérant dans la constitution des sciences et que malgré ses réserves et sa prudence, il ne cherche pas à minimiser leur portée. »

²⁴⁹ BACON, *NO*, I, §96, p. 157, ainsi que II, §8, p. 194 (« la physique a pour terme les mathématiques »).

²⁵⁰ PETERSCHMITT [2005], §15.

l'enclos des particularités ; les mathématiques, de toutes les autres sciences seraient le meilleur champs pour satisfaire à cet appétit.²⁵¹

De ce point de vue, ce que l'on pourrait nommer la *tentation mathématique* ne soutient pas seulement le règne des « idoles de la race »²⁵², mais elle cautionne également le régime des « idoles de la place publique », qui a pour caractéristique d'hypostasier les signes conventionnels (mots, chiffres, nombres, etc.). Selon Bacon, les mathématiciens se paient de mots : ils réduisent les controverses de leur discipline à des définitions, quand ces définitions sont elles-mêmes composées de signes conventionnels, si bien qu'il est « nécessaire de revenir aux instances particulières » pour renouer avec les choses.²⁵³ Aussi, pourquoi ne pas se contenter de pratiquer lestement l'algèbre et la géométrie comme on s'adonnerait au *tennis*, ce jeu plaisant, roboratif, quoique dénué d'utilité ?²⁵⁴ Stimulante ou non, on aurait tort d'accorder une importance excessive à cette hygiène des méninges, tant il est vrai que les mathématiciens, qui « se mêlent de pénétrer la nature », ne remportent qu'un « succès médiocre ».²⁵⁵

Pour Sorel, le destin des mathématiques ne se joue pas à la salle de sport, mais en cuisine. Dans *l'Anti-Roman*, lors du « Banquet des Dieux », Platon montre qu'il n'est pas « inutile au monde » en faisant « cuire ses Idées », viande « venteuse » et peu « stomachale » (en vérité : « laxative ») qui promet de « donn[er] la foire » à tous les convives.²⁵⁶ Quant à Pythagore, la charge qui lui revient en dit assez sur le rang servile et terre-à-terre auquel Sorel entend rappeler tous les parasites qui se prévalent d'une quelconque maîtrise des nombres :

Outre cela [Pythagore] ne faisait que détourner les cuisiniers de leur travail leur voulant mettre ses nombres en la fantaisie ; il leur apprenait qu'il fallait qu'il y eût dix morceaux en une fricasse, pour la faire avec harmonie, et lui donner toutes ses convenances et proportions, et si l'on dressait de l'ambrosie, il voulait que l'on la mît en trois plats, pour ce qu'il soutenait que ce nombre était la mesure de toute chose, et que les Dieux se plaisaient au nombre impartir. Vulcain qui n'entendait rien à toute cette philosophie, prit la cuiller d'une marmite, et le frappant avec autant de furie que si c'eût été un chien qui eût mangé le

²⁵¹ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 281-282 ; LE DŒUFF [1991], p. 130-131).

²⁵² Les *idoles de la race* désignent un phénomène d'illusion structurel propre à l'espèce humaine, que Bacon définit ainsi : « L'entendement humain, de son propre mouvement, se porte aux abstractions ; et ce qui est changeant, il l'imagine constant » (BACON, *NO*, I, §51, p. 116).

²⁵³ BACON, *NO*, I, §59, p. 120.

²⁵⁴ BACON, *Progrès*, II, LE DŒUFF [1991], p. 130-131 : « Ainsi, il en est des mathématiques comme du tennis, qui est un jeu en lui-même sans utilité, mais qui est fort utile en tant qu'il rend l'œil rapide et le corps prêt à se plier à toutes sortes de postures ; l'utilité qu'ont les mathématiques, de façon accessoire et latérale, a tout à fait autant de valeur que leur utilité principale et voulue. » MAUGARS [1624], p. 284 : « [...] de sorte que comme le tripot est un jeu de nul usage en soi-même mais de grand usage au respect de ce qu'il rend l'œil vif et le corps prêt à se mettre en toutes sortes de postures ; de même dans les mathématiques, cet usage qui est collatéral et intervenant, n'est pas moins digne [...] ».

²⁵⁵ BACON, *NO*, I, §5, p. 102.

²⁵⁶ *AR*, III, p. 216 et 228. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce paragraphe renvoient à ce même passage du « Banquet des Dieux » ou des *Remarques* qui y ont trait.

rost [*i.e.* rôti], lui dit qu'il ne le vînt plus interrompre, et qu'il s'en allât dans la salle employer son Arithmétique à compter si les assiettes et les escabelles étaient au nombre qu'il fallait.²⁵⁷

Ce philosophe de l'Antiquité, précise l'auteur dans ses Remarques, « a eu quantité de rêveries sur l'Arithmétique, jusque là même qu'il s'imaginait que par les nombres l'on pouvait trouver la raison de toutes choses » (p. 269) : délirante prétention qui sied bien à celui qui assiste au banquet « habillé en fou » (p. 235) ! On dit d'ailleurs qu'au cours de ses métempsychoses, le savant grec s'est transformé en « coq », mais qu'on est parvenu à le domestiquer au point de l'assujettir à manger dans la main de son maître (p. 239) : le maître auto-proclamé de la basse-cour des sciences modernes reviendrait-il à plus d'humilité ? On mesure ici encore l'écart qui sépare Bacon/Sorel de Descartes, ce dernier exprimant ouvertement sa déception face à la tendance de ses contemporains à *sous-estimer* la valeur des mathématiques²⁵⁸ ; mépris d'autant moins pardonnable que, selon lui, parmi « ceux qui ont [...] recherché la vérité dans les sciences, il n'y a que les seuls mathématiciens qui ont pu trouver quelques démonstrations »²⁵⁹.

L'année 1626, qui précède celle de la parution du *Berger Extravagant*, marque un tournant symbolique : Bacon meurt non loin de Londres ; à Paris, Descartes rencontre Mersenne²⁶⁰, et ce dernier fait paraître son *Synopsis Mathematica*. La physique s'éteint, les mathématiques triomphent.²⁶¹ D'innombrables ouvrages suivront, professant l'avènement du règne « universel » des mathématiques.²⁶² Le Minime français va jusqu'à accorder à ce langage le privilège d'illuminer de ses vérités irréfutables de la foi, convaincu que l'algèbre sert autant la physique que la théologie²⁶³ ; Saint Thomas et les mathématiciens auraient un goût commun pour les *Analytiques*

²⁵⁷ AR, III, p. 217-218.

²⁵⁸ DESCARTES, *DM*, I, p. 36. « Je me plaisais surtout aux mathématiques, à cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons ; mais je ne remarquais point encore leur vrai usage, et, pensant qu'elles ne servaient qu'aux arts mécaniques, je m'étonnais de ce que, leurs fondements étant si fermes et si solides, on n'avait rien bâti dessus de plus relevé. »

²⁵⁹ DESCARTES, *DM*, II, p. 51.

²⁶⁰ Dans l'article déjà cité, qui s'appuie entre autres sur le témoignage d'Adrien Baillet, SERGESCU [1948] brosse le portrait pittoresque de ce tandem fameux, promoteur des mathématiques en France, dont la correspondance serrée démarre à l'été 1629 (p. 9) : « Mersenne s'ingénie à arracher par tous les moyens à Descartes la publication de ses œuvres. Il fait connaître à tous ses correspondants les idées nouvelles de Descartes. Il annonce les futurs ouvrages. Il en insère des fragments dans ses propres œuvres. Il ne craint même pas de susciter des disputes pour faire jaillir la lumière. »

²⁶¹ BUCCOLINI, Cl., « Mersenne et la philosophie baconienne en France à l'époque de Descartes », in : CASSAN [2014], p. 115-134. Ici : p. 123 : « Mersenne ne peut pas souscrire à l'idée baconienne du rôle secondaire des mathématiques. Le statut des mathématiques dans la science est un point capital qui marque la distance de Mersenne à l'égard de la conception baconienne de la science. Pour le Minime la certitude des mathématiques peut servir à toutes les autres sciences. »

²⁶² Dans *La vérité des sciences* (1625), Mersenne érigeait déjà le langage mathématique en « instrument universel », dans lequel s'énoncerait le constat de défaite des sceptiques (MERSENNE, *Vérité*, p. 224). La valeur universelle des mathématiques se trouve réaffirmée par Mersenne dans les *Questions inouïes* en 1634 (MERSENNE, *QI*, XXIV, p. 131), c'est-à-dire l'année même de la parution du premier volume de *La Science universelle* de Sorel.

²⁶³ Selon Mersenne, il est faux que les « Mathématiques ne servent de rien pour les affaires de la foi, ni pour la Physique, et qu'elles ne sont autre chose que des imaginations abstraites, qui sont entièrement inutiles pour le commerce des hommes » (MERSENNE, *QI*, XXIV, p. 128).

d'Aristote, qu'il est juste et approprié de cultiver.²⁶⁴ Or admettre des zones de confluence entre la parole sacrée et le discours scientifique, c'est, comme le fait Mersenne, s'opposer à leur séparation radicale préconisée par Bacon, qui tient à ce qu'on ne mélange pas l'« excellente liqueur de la connaissance » qui « descen[d] d'inspiration divine » avec celle qui « procède du sens humain »²⁶⁵ ; mieux vaut, pour l'auteur du *Progrès*, distinguer clairement les lumières de la Nature de celles de la Révélation²⁶⁶ : à chacune son livre, à chacune son domaine de juridiction. – Les mathématiciens, quant à eux se contentent d'un livre, et celui-ci est écrit en langage mathématique.

À leur parution en 1637 avec le *Discours de la méthode*, la *Dioptrique* et les *Météores* sont présentés par Descartes comme des petits traités dont le contenu répond aux exigences de la formalisation mathématique. C'est en « détachant » l'étude du ciel et de la lumière « de tous les principes des autres sciences » – notamment ceux de la physique (cosmologie, optique), que Descartes n'estime pas assez « fermes » – que ces objets de connaissance ont pu être traités comme des problèmes tantôt géométriques et tantôt algébriques.²⁶⁷ Si la méthodologie mathématisée de 1637 est encore incertaine dans sa formulation théorique, les doutes se dissipent en 1644 dans les *Principia Philosophiae*, où Descartes subordonne formellement la physique aux disciplines mathématiques. Or il faut être très précis : la dernière section (64) de la partie II du volume comporte un titre en italiques (marge de droite), où figure non pas le mot *mathematica* (discipline mathématique), mais celui de *mathesis abstracta* (mathesis abstraite).²⁶⁸ Il s'agit de l'une des rares incidences (ici partielle) du concept cartésien de *mathesis universalis*, point de fuite du « système » cartésien. Clef possible de la « méthode » de Descartes, cette mystérieuse « science universelle » (*mathesis universalis*) fondées sur les abstractions mathématiques, qui fait écho à « l'instrument universel » que Mersenne apercevait dans le langage mathématique dès 1625, a probablement de quoi inquiéter l'auteur de *La Science universelle*, fondateur d'une méthode universelle établie quant à elle sur les sciences naturelles et physiques.²⁶⁹

²⁶⁴ MERSENNE, *QI*, XXIV, p. 133-[1]34 : « [S]i l'on rend la peine de lire les Commentaires de S. Thomas sur les livres qu'a fait Aristote de la démonstration, et de l'analyse, l'on avouera que ce Saint a entendu ces livres analytiques aussi parfaitement que ceux qui usent continuellement des propositions d'Euclide, et des autres Géomètres, et conséquemment que cet art ne nuit nullement aux Théologiens, qui ont un bon jugement comme S. Thomas, et qui savent très bien discerner ce qui est sujet à la démonstration, et ce qui est exempt de sa juridiction, comme il arrive aux saints mystères de notre Religion. »

²⁶⁵ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 175 ; LE DŒUFF [1991], p. 81).

²⁶⁶ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 241-242 ; LE DŒUFF [1991], p. 110-111).

²⁶⁷ DESCARTES, *DM*, III, p. 62

²⁶⁸ DESCARTES, *Principes*, II, LXIV, p. 123. Titre de la section : « Que je ne reçois point de principe en Physique qui ne soient aussi reçus en Mathématique afin de pouvoir prouver par démonstration tout ce que j'en déduirai, et que ces principes suffisent, d'autant que tous les Phénomènes de la nature peuvent être expliqués par leur moyen. » Original latin (DESCARTES, *Principia Philosophiae*, Amsterdam, Louis Elzevir, 1644, p. 69, marge de droite) : « Non alia principia in Physica quam in Geometria, vel in *Mathesi abstracta* a me admitti, nec optari quia sic omnia natura phenomena explicantur, et certa de iis demonstrationes dari possunt. » Nous soulignons. L'observation de ce détail génétique revient, à moins d'une erreur de notre part, à JAQUET [2014], p. 88-89, qui n'en tire aucune conséquence spécifique.

²⁶⁹ Sur la concurrence probable entre *La Science universelle* et la notion de *mathesis universalis*, voir notre chapitre V.

À la ténacité de Mersenne et Descartes pour faire des mathématiques (ou de la mystérieuse « mathesis » ?) la clef universelle des sciences, s'ajoute leur franche hostilité à l'endroit de Bacon, inimitié que ni l'un ni l'autre n'a garde de dissimuler. Au contraire, dès les *Quaestiones in Genesim* de 1623, Mersenne « place Bacon à côté des sceptiques à cause de [sa] critique des axiomes »²⁷⁰. N'avoir qu'une connaissance superficielle de l'œuvre du chancelier²⁷¹ n'empêche pas le Minime de traiter son adversaire idéologique de « singe » en 1623, et de le renvoyer à ses cahiers d'écolier deux ans plus tard dans *La Vérité des Sciences*²⁷², à l'occasion du peu clément chapitre XVI, rédigé directement contre Bacon²⁷³. Le chapitre de Mersenne comporte en outre la reproduction littérale, en latin, d'avis de censure promulgués à l'endroit des publications du chancelier anglais. Sorel réprovoque la verve apologétique de Mersenne, comme nous l'avons observé précédemment à propos de Bruno. Il est invraisemblable que l'auteur de *La Science universelle* n'ait pas eu parfaitement connaissance de l'hostilité du Minime à l'égard de Bacon. Dans *La Bibliothèque française*, Sorel se plaît à classer le moine mathématicien parmi les ardents praticiens de l'apologie théologique, au cœur des scandales « moraux » du premiers tiers du siècle – marqués par la voix du P. Garasse et du P. Goulu.²⁷⁴ Les publications de Mersenne figurent à deux reprises dans l'environnement successif immédiat des textes de Bacon ; l'une de ces occurrences convoque même *La Science universelle* de Sorel dans la foulée.²⁷⁵

Ce n'est pas tout. Dans *La Vérité des Sciences*, Mersenne dénigre spécifiquement l'épistémologie de Bacon, dont il récuse la prétention à saisir les « individus » – comprendre : les *particularia*. Sa

²⁷⁰ BUCCOLINI [2014], p. 116.

²⁷¹ BUCCOLINI [2014], p. 119 : « Mersenne, qui n'a pas encore bien pénétré la philosophie baconienne, la considère ici comme un recours assez banal à l'expérience et à l'induction, et, qui plus est, comme favorisant les athées. »

²⁷² Tel développement de Bacon « est si trivial qu'à peine trouvera-t-on un petit écolier de Philosophie qui ne sache cela, et qui ne l'ait roulé mille fois dans son esprit » (MERSENNE, *Vérité*, p. 211).

²⁷³ MERSENNE, *Vérité*, p. 206. Le chapitre titre : *Savoir si Verulamius jadis Chancelier d'Angleterre a raison de rejeter le Syllogisme, et ce qu'on peut retenir de ses opinions*. La théorie des idoles, ces « 4 arcs-boutans de l'organe de Verulamius », y passe pour l'expression d'un scepticisme virulent, que le Minime se propose de combattre (« je puis facilement nier que ces idoles nous empêchent de connaître la vérité », p. 207), non sans prévenir le lecteur de la dangerosité des thèses baconiennes, que Mersenne accuse d'hérésie (« Au reste souvenez-vous toujours en lisant ses œuvres qu'il est hérétique, de peur qu'en pensant faire quelque progrès ès sciences, vous couriez risque de votre salut », p. 216).

²⁷⁴ Au chapitre IV de *La Bibliothèque*, un ouvrage apologétique de Mersenne (*L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps*, Paris, Billaine, 1624), voisine avec des titres de Charron, Duplessis-Mornay et Desmarets (BF, p. 113). Les éditeurs modernes soulignent cette association du Père Minime avec un libertin, un protestant et un illuminé (BF, p. 114, note 10), sans néanmoins en déduire qu'il y a là un dispositif bibliographique potentiellement destiné à dégrader Mersenne, ou du moins susceptible de l'associer étroitement aux controverses houleuses ayant trait à la question du libertinage. Sorel cite également *Le Libertin converti* de l'Abbé de Loyac, dont il mentionne aussi le nom dans les « remarques » du tome IV de *La Science universelle* à propos de l'immortalité de l'âme (SCU_IV, p. 180). L'examen attentif du tome IV de *La Science universelle* révèle encore une mention de *L'Impiété des déistes*, parmi les auteurs qui ont écrit à propos de Dieu : il figure à l'avant-dernier rang, juste avant Campanella, dont Sorel est loin d'admirer la pensée (SCU_IV, p. 182).

²⁷⁵ Mersenne est cité en tout trois fois dans la *Bibliothèque française*. Les *Question Inouïes* sont mentionnées juste après l'*Histoire naturelle* de Bacon (p. 101), et *La Vérité des Sciences* juste après *De l'accroissement des Sciences* (p. 105), après quoi Sorel cite son propre ouvrage : *La Science universelle*. On ne peut néanmoins exclure que l'association de ces trois titres soit due à un facteur éditorial : Billaine est en effet l'éditeur de ces trois ouvrages.

critique laisse clairement entendre que la méthode des *Histoires naturelles* n'a aucun avenir.²⁷⁶ Or c'est avec Descartes que le père Minime semble avoir partagé ce manque d'enthousiasme vis-à-vis de l'épistémologie particulariste du chancelier. Le Minime apparaît toutefois comme le moins mitigé des deux²⁷⁷ ; leur correspondance compte en effet une lettre écrite par Descartes le 23 décembre 1630, dans laquelle le philosophe, qui n'a encore publié aucun de ses travaux, émet un avis sévère à propos de la méthode des *histoires naturelles* :

[S]ans être trop curieux à rechercher toutes les petites particularités touchant une matière, il faudrait principalement faire des recueils généraux de toutes les choses les plus communes, et qui sont très certaines, et qui se peuvent savoir sans dépense [...]. Pour les plus particulières, il est impossible qu'on n'en fasse beaucoup de superflues, et même de fausses, si on ne connaît la vérité des choses avant que de les faire.²⁷⁸

Cette critique trouve sa formulation publique en 1637, dans la dernière partie du *Discours de la méthode*. Descartes admet l'utilité des expériences, mais seulement en phase avancée de recherche et sans sophistication excessive, parce que les expériences plus « rares et étudiées » sont souvent trompeuses : « les circonstances dont elles dépendent sont quasi toujours si particulières et si petites, qu'il est très malaisé de les remarquer ».²⁷⁹ Descartes est alors bien au fait du projet de réforme épistémologique, méthodologique et institutionnelle baconien, dont il allègue l'exemple *infructueux* pour justifier un certain découragement scientifique qui l'affecte durant les années 1619 à 1628 : « plusieurs excellents esprits », dont les spécialistes de Descartes ont estimé qu'il s'agissait au premier chef de Bacon²⁸⁰, auraient eu le « dessein » de « chercher les fondements d'[une] philosophie plus certaine que la vulgaire », mais « semblaient n'y avoir pas réussi ».²⁸¹ Sans la diffusion d'une rumeur selon laquelle le mathématicien y serait déjà parvenu autour des années 1630 (« quelques-uns faisaient déjà cour[ir] le bruit que j'en étais venu à bout »), poussant Descartes à faire paraître ses travaux pour se montrer à la hauteur de la « réputation » qui précédait alors toute publication officielle de sa part, jamais *Le Discours de la méthode* n'aurait vu le

²⁷⁶ MERSENNE, *Vérité*, p. 212-213 : « Or quelques phénomènes qu'on puisse proposer dans la Philosophie, il ne faut pas penser que nous puissions pénétrer la nature des individus, ni ce qui se passe intérieurement dans iceux, car nos sens, sans lesquels l'entendement ne peut rien connaître, ne voient que ce qui est extérieur ; qu'on anatomise, et qu'on dissolve les corps tant qu'on voudra soit par le feu, par l'eau, ou par la force de l'esprit, jamais nous n'arriverons à ce point que de rendre notre intellect pareil à la nature des choses, c'est pourquoi je crois que le dessein de Verulamius [*i.e.* Bacon, baron de Verulam] est impossible, et que ces instructions ne seront causes d'autre chose que de quelques nouvelles expériences, lesquelles on pourra facilement expliquer par la Philosophie ordinaire. »

²⁷⁷ « Fasciné par les expériences particulières » de Bacon, Mersenne serait malgré tout « fidèle aux grandes constructions de la raison mathématique » (BUCCOLINI [2014], p. 131).

²⁷⁸ DESCARTES, *AT*, I, p. 195-196, cité par BUCCOLINI [2014], p. 130.

²⁷⁹ DESCARTES, *DM*, VI, p. 100.

²⁸⁰ Voir la note 2 de Laurence Renault (*DM*, p. 62).

²⁸¹ DESCARTES, *DM*, III, p. 62.

jour.²⁸² En somme, d'après ce scénario, la gloire de Descartes découle directement de la faillite de Bacon.

Cependant, convaincu que les vérités générales détenues *a priori* par la raison sont nécessaires pour guider la recherche, Descartes n'en confessait pas moins à son correspondant²⁸³, cinq ans avant la parution du *Discours*, que, dans l'étude des phénomènes astronomiques, une *histoire* du ciel – du type de celles de Bacon – eût pu se révéler « plus utile au public qu'il ne semble peut-être d'abord ». Discrète palinodie ? Celui dont Sorel met en doute la qualité des verres polis semble déjà, en 1632, lorgner d'un œil plein de convoitise vers les résultats des recherches particulières que de patients observateurs des météores auraient compilées dans l'esprit des *histoires naturelles* : voilà qui le « soulagerait de beaucoup de peine », admet cet esprit solitaire, dans lequel – faute de recueils historiques ? – germera quelques années plus tard l'hypothèse des tourbillons, jugée si loufoque par Sorel. La fin de notre chapitre s'attache à traquer les attermoissements du grand rationaliste et ses rapports ambivalents à la méthodologie collaborative baconienne.

[C] L'attention accordée par Bacon aux innombrables phénomènes particuliers entraîne-t-elle une perte de temps et d'énergie, comme le soutient Descartes ? Si, d'après Sorel, ce dernier nous a [...] appris quelque chose de la métaphysique et de la méthode de s'instruire » en plus de nous enseigner, après Copernic, Galilée et Bruno, « tout ce qui se peut imaginer et supposer du nombre, de la situation et du mouvement des corps principaux de l'Univers »²⁸⁴, quelle est donc cette *méthode* si vantée ? À lire Descartes, cette méthode prône l'inverse de la démarche qu'inaugurait le *Nouvel Organon* ; d'après le *Discours*, il s'agit en effet de « trouver en général tous les principes, ou premières causes, de tout ce qui est, ou qui peut être dans le monde », puis de « descendre » aux « plus particulières », en se félicitant de pouvoir constater que « ces principes sont si simples et si généraux, que je ne remarque quasi plus aucun effet particulier, que d'abord je ne connaisse qu'il peut en être déduit en plusieurs diverses façons ». La méthode cartésienne

²⁸² DESCARTES, *DM*, III, p. 62-63 : « [...] ayant le cœur assez bon pour ne point vouloir qu'on me prît pour autre que je n'étais, je pensai qu'il fallait que je tâchasse, par tous les moyens, à me rendre digne de la réputation qu'on me donnait. »

²⁸³ DESCARTES, lettre du 10 mai 1632, AT I 250-251, cité par BUCCOLINI [2014], p. 132.

²⁸⁴ SCU_IV, p. 439. Le verbe « supposer » employé par Sorel, qui donne à penser que Descartes ne présente que des conjectures purement *possibles*, est en fait directement prélevé dans les traités qui accompagnent le *Discours de la Méthode*. Descartes assume pleinement le statut de pétition de principe de son axiomatique : « Que si quelques-unes de celles dont j'ai parlé, au commencement de la Dioptrique et des Météores, choquent d'abord, à cause que je les nomme des suppositions, et que je ne semble pas avoir envie de les prouver, qu'on ait la patience de lire le tout avec attention, et j'espère qu'on s'en trouvera satisfait. » (DESCARTES, *DM*, VI, p. 110). Le philosophe se flatte doublement d'échapper au cercle vicieux de la démonstration (les principes justifiant les effets, et inversement), dont nous avons dégagé au chapitre précédent la solution *pragmatique* proposée par Sorel, et de produire des thèses éminemment recevables (« je m'assure qu'on les trouvera si simples et si conformes au sens commun, qu'elles sembleront moins extraordinaires, et moins étranges, qu'aucune autres qu'on puisse avoir sur les mêmes sujets », *DM*, VI, p. 111), avis qu'est loin de partager Sorel, comme nous l'avons constaté.

fait donc triompher la généralité analytique sur le particularisme topique.²⁸⁵ Lapidaire, le commentaire sorélien du *Discours* tombe comme un couperet, en manière de repréailles, sur le contempteur des histoires naturelles et des particularités :

Il est certain que ces règles sont bonnes, mais il en faut encore de plus particulières pour faire des recherches assurées.²⁸⁶

Il y a plus. Si Mersenne a érigé Bacon en sceptique dangereusement hérétique, il y a fort à parier que Sorel associe quant à lui étroitement doute et mathématiques en la personne de Descartes.²⁸⁷ Dans la suite de son commentaire critique du *Discours de la Méthode*, Sorel note que Descartes s'y « dépeint lui-même embarrassé de plusieurs doutes et erreurs » : comment le mathématicien prétend-il échapper à de telles incertitudes ?

Mais il dit qu'ayant pris garde, que lui qui pensait que tout était faux, il fallait qu'il fût quelque chose, et qu'ayant remarqué cette assertion, *Donc je suis*, il la trouvait ferme, que les suppositions des Sceptiques ne la pouvaient ébranler, et il jugeait qu'il la pouvait recevoir sans scrupule pour le premier Principe de sa Philosophie, et que ce qui l'assurait qu'il disait la vérité, c'était que pour penser, il faut être.²⁸⁸

Descartes « trouve » son *cogito* assez « ferme », il « juge » possible de l'adopter « sans scrupule » comme axiome premier s'agissant de sa propre existence ; mais qu'en est-il du monde, de la nature, d'autrui ? Comme ces choses « lui paraissent moins certaines », continue Sorel, le hardi mathématicien apprenti philosophe postule une garantie supérieure, « c'est-à-dire, pour s'expliquer en un mot, [...] Dieu ». Il semble ici que ce soit au tour de Sorel d'émettre des doutes à l'égard de l'assurance cartésienne : « sa Préface des Méthodes ne contient enfin que les moyens de connaître Dieu et soi-même ».²⁸⁹ La restriction syntaxique (« ne... que ») signale la réprobation dont Sorel charge cet énoncé. De fait : peut-on seulement connaître Dieu ? La réponse de Sorel,

²⁸⁵ DESCARTES, *DM*, VI, p. 100-101. L'écart entre Bacon et Descartes vis-à-vis de l'héritage aristotélicien en matière de méthodologie de recherche – s'agissant spécifiquement des formes *discursives* qui portent celle-ci – a été saisi avec netteté par Fernand Hallyn. Selon ce critique, Descartes mépriserait la procédure d'invention des *Topiques*, qui produirait « un morcellement, une fragmentation » et ferait « perdre de vue l'ensemble d'un problème, la liaison de ses parties ». Inversement, Hallyn souligne à juste titre la volonté baconienne de développer une « nouvelle topique, basée sur le livre de la nature » ; dans le *De Augmentis*, poursuit Hallyn, « Bacon réserve explicitement le nom de *topica particularia* à ce projet – l'opposant à la *topica generalis* de la dialectique et lui accordant beaucoup plus d'importance pour l'avancement des sciences. [...] À titre d'exemple, Bacon établit une liste de dix-huit lieux particuliers pour l'étude de la gravité. Il annonce un ouvrage spécialement consacré à l'ensemble de la topique particulière, tout en précisant qu'une liste de lieux scientifiques n'a rien de figé, mais évolue nécessairement en fonction du progrès des sciences. » Voir : HALLYN [1999], p. 607 et p. 608-609.

²⁸⁶ SCU_IV, p. 419.

²⁸⁷ Descartes anticipe spontanément ce type d'allégations (*DM*, III, p. 61).

²⁸⁸ SCU_IV, p. 419.

²⁸⁹ SCU_IV, p. 419.

fermement négative, figure en page 2 de ce même IV^e tome de l'encyclopédie : elle en constitue le préliminaire.²⁹⁰

La voie intérieure de l'*ego* est-elle l'issue au doute la plus recommandable ? Si Mersenne accorde une certaine valeur au cheminement collectif²⁹¹, en revanche l'inclination cartésienne pour la progression solitaire est demeurée légendaire. Dès la première partie du *Discours*, Descartes relate la déconvenue occasionnée par ses pérégrinations à travers l'Europe, que guidait l'appétit juvénile de découvrir le « grand livre du monde » ; il fait alors état de la résolution qui s'en est suivie « d'étudier aussi en [lui]-même », ce qui, affirme-t-il, lui « réussit beaucoup mieux [...] que si [il] ne [se] fusse jamais éloigné, ni de [son] pays, ni de [ses] livres ».²⁹² L'auteur de *La Science universelle* conclut quant à lui son ouvrage monumental en recommandant au lecteur la pratique des voyages, qui constitue l'un des « meilleurs moyens de s'instruire » ; si un tel déplacement s'avérait impossible, alors la lecture y fournirait un louable palliatif.²⁹³ Le chiasme interpelle : chez Sorel (pourtant sédentaire !), la pratique du monde prime sur l'usage des livres et le repli en cabinet, quand Descartes (voyageur aguerri) pose d'entrée de jeu la supériorité de la méditation sédentaire – et surtout : solitaire. Car dès la partie II du *Discours*, l'affaire est bien connue, le philosophe n'aperçoit plus le monde extérieur que de loin, retranché un hiver durant (1619) dans son célèbre « poêle »²⁹⁴, où il fait peut-être cuire ses Idées selon la recette de Platon... Le printemps venu, Descartes a retrouvé l'air libre et le goût des pérégrinations ; celles-ci s'interrompent à nouveau en 1628, lorsque le philosophe s'établit en Hollande, « aussi solitaire et retiré que dans les déserts les plus écartés ».²⁹⁵

Lors de son premier temps d'isolement, Descartes relate avoir découvert un principe méthodologique capital : l'architectonique des sciences doit être conçue par un homme unique, et

²⁹⁰ SCU_IV, p. 2 : « Tant s'en faut qu'il nous soit possible de faire la description des Idées de Dieu Tout-puissant et infini, que nous n'avons pas même la capacité de peindre celles des Anges ses Ministres. »

²⁹¹ Voir notamment la réponse procurée par MERSENNE à la question XXX des *Questions inouïes* (intitulée : « Un homme peut-il apprendre la philosophie tout seul par sa seule ratiocination, sans la lecture des livres, ou la conférence des hommes savants [?] » p. 134-138) : « [...] il est arrivé que l'inclination que l'on a de connaître toutes choses a fait assembler les hommes, pour jouir du bien de la conférence, et de l'assistance mutuelle que les uns reçoivent des autres » (p. 138).

²⁹² DESCARTES, *DM*, I, p. 39-40.

²⁹³ SCU_IV, p. 606-607 : « Quelques personnes qui aiment le repos et qui n'ont pas le loisir et la commodité d'aller par le Monde, se contentent de voyager par les Livres, où ils apprennent encore tout ce qu'il est besoin de savoir pour leur conduite, et pour le bien de la vie humaine. Chacun peut profiter dans sa manière d'étude, selon sa bonne intention. » Ce sont les lignes qui clôturent *La Science universelle*.

²⁹⁴ DESCARTES, *DM*, II, p. 41 : « [...] je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle, où j'avais tout loisir de m'entretenir de mes pensées ».

²⁹⁵ DESCARTES, *DM*, III, p. 63 : « Il y a justement huit ans, que ce désir me fit résoudre à m'éloigner de tous les lieux où je pouvais avoir des connaissances, et à me retirer ici », c'est-à-dire en Hollande, où « parmi la foule d'un grand peuple fort actif, et plus soigneux de ses propres affaires, que curieux de celles d'autrui, sans manquer d'aucune commodité qui sont dans les villes les plus fréquentées, j'ai pu vivre aussi solitaire et retiré que dans les déserts les plus écartés. »

non résulter d'un accommodement de principes hétéroclites issus d'esprits divers.²⁹⁶ Tout comme Sparte doit moins sa prospérité à « la bonté de chacune de ses lois en particulier » qu'au corpus cohérent que celles-ci forment ensemble (tendant toutes à une même fin), tout comme la grâce des « édifices chacun à part » se perd lorsque de tels « bâtiments des particuliers » se trouvent réaffectés de façon rhapsodique pour « servir à l'ornement du public », Descartes considère « qu'il est bien malaisé, en ne travaillant que sur les ouvrages d'autrui, de faire des choses fort accomplies » (p. 42). Voilà pourquoi l'application d'un homme unique au pur raisonnement est préférable à la collecte d'opinions vraisemblables.²⁹⁷ C'est là dénier toute valeur scientifique au principe de conférence, structure matricielle de *La Science universelle*. C'est également refuser sa puissance d'attestation au témoignage de la majorité, notion brandie par Sorel contre les sceptiques, pour parer aux vexations que ceux-ci infligent à l'espérance de progrès. Descartes écrit en effet :

[...] la pluralité des voix n'est pas une preuve qui vaille rien pour les vérités un peu malaisées à découvrir, à cause qu'il est bien plus vraisemblable qu'un homme seul les ait rencontrées que tout un peuple : je ne pouvais choisir personne dont les opinions me semblassent devoir être préférées à celles des autres, et je me trouvai comme contraint d'entreprendre moi-même de me conduire.²⁹⁸

En « homme qui marche seul », Descartes entreprenait au cours des années 1630 de « chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont [s]on esprit serait capable » (p. 47) ; en 1634, le préfacier de *La Science universelle* promet à ses contemporains (« Ô Hommes ! ») de devenir, tous autant qu'ils sont, « capable de toutes les choses du Monde ».²⁹⁹ Le premier sonde la capacité d'un unique esprit ; le second promet à chacun d'atteindre la capacité universelle.³⁰⁰

Si Descartes fomenté en solitaire le projet d'unifier les sciences à l'aide de sa raison seule, c'est de surcroît à son usage individuel qu'il destine ce travail. Le profit du public lui importe peu, dit-il, car « il n'y aurait véritablement point d'apparence qu'un particulier fût dessein de réformer un État en y changeant tout dès les fondements, et en le renversant pour le redresser ; ni même aussi de

²⁹⁶ DESCARTES, *DM*, II, p. 41 : « souvent il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages composés de plusieurs pièces, et faits de la main de divers maîtres, qu'en ceux auxquels un seul a travaillé ». Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient toutes au *Discours de la Méthode* (livres II et VI).

²⁹⁷ DESCARTES, *DM*, II, p. 42-43 : « Et ainsi je pensai que les sciences des livres, au moins celles dont les raisons ne sont que probables, et qui n'ont aucunes démonstrations, s'étant composées et grossies peu à peu des opinions de diverses personnes, ne sont point si approchantes de la vérité que les simples raisonnements que peut faire naturellement un homme de bon sens touchant les choses qui se présentent. »

²⁹⁸ DESCARTES, *DM*, II, p. 46-47.

²⁹⁹ SCU_I, « Proposition », p. 21.

³⁰⁰ Sur la notion de capacité, voir notre chapitre VIII.

réformer le corps des sciences, ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner » (p. 43-44).
Son ambition ? « Conduire ma vie ».

C'est pourquoi je ne saurais aucunement approuver ces humeurs brouillonnes et inquiètes, qui, n'étant appelées, ni par leur naissance, ni par leur fortune, au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours, en idée, quelque nouvelle réformation. Et si je pensais qu'il y eût la moindre chose en cet écrit, par laquelle on me pût soupçonner de cette folie, je serais très marri de souffrir qu'il fût publié. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres pensées, et de bâtir dans un fonds qui est tout à moi.³⁰¹

Et tel « n'est pas un exemple que chacun doive suivre », ajoute cet évident adversaire de Bacon : « que si, mon ouvrage m'ayant assez plu, je vous en fais voir ici le modèle, ce n'est pas, pour cela, que je veuille conseiller à personne de l'imiter » (p. 45). Laurence Renault observe justement que le *Discours*, « bien que rédigé en français », « n'a [...] rien d'une entreprise de vulgarisation de la philosophie cartésienne »³⁰². Dès lors, à quoi bon publier toutes ces réflexions ? Un scrupule retient le philosophe, celui de pécher par négligence du *partage* charitable :

J'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées, sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer, autant qu'il est en nous, le bien général de tous les hommes.³⁰³

Une résolution momentanée l'effleure, option altruiste et baconienne qui consisterait à communiquer fidèlement au public tout le peu que j'aurais trouvé, et de convier les bons esprits à tâcher de passer plus outre, en contribuant, chacun selon son inclination et son pouvoir, aux expériences qu'il faudrait faire, et communiquant aussi au public toutes les choses qu'ils apprendraient, afin que les derniers commençant où les précédents auraient achevé, et ainsi, joignant les vies et les travaux de plusieurs, nous allussions tous ensemble beaucoup plus loin que chacun en particulier ne saurait faire.³⁰⁴

Descartes caresse un instant l'idée du double bénéfique que lui vaudrait une telle démarche : obtenir d'opportunes corrections de la part de ses contemporains, et tirer du concours de ceux-ci les ressources expérimentales nécessaires à l'avancée de ses propres travaux.³⁰⁵ Or l'auteur du

³⁰¹ DESCARTES, *DM*, II, p. 45.

³⁰² DESCARTES, *DM*, « Introduction », p. 20.

³⁰³ DESCARTES, *DM*, VI, p. 98.

³⁰⁴ DESCARTES, *DM*, VI, p. 100.

³⁰⁵ DESCARTES, *DM*, VI, p. 104 : « On peut dire que ces oppositions seraient utiles, tant afin de me faire connaître mes fautes qu'afin que, si j'avais quelque chose de bon, les autres en eussent par ce moyen plus d'intelligence, et, comme plusieurs peuvent plus voir qu'un homme seul, que commençant dès maintenant à s'en servir, ils m'aidassent aussi de leurs inventions. » Les expériences nécessaires « sont telles, et en si grand nombre, que ni mes mains, ni mon revenu, bien que j'en eusse mille fois plus que je n'en ai, ne sauraient suffire pour toutes », de sorte qu'il y aurait à gagner que les plus « vertueux » acceptent de « communiquer celles qu'ils ont déjà faites », de manière « à m'aider en la recherche de celles qui restent à faire » (p. 101).

Discours se ravise. Il est mieux placé que personne pour identifier ses propres erreurs³⁰⁶ ; les autres se passent volontiers de son aide³⁰⁷ ; les éventuelles contributions d'autrui ne sauraient qu'entraver ses recherches et gaspiller le précieux temps qu'il consacre à s'instruire³⁰⁸, soit que les participants s'en tiennent à la « vraisemblance » au lieu de « peser les raisons de part et d'autre » (p. 105), soit qu'ils déforment ses idées, soit que les éventuels artisans rémunérés pour leur aide – dans le polissage du verre, par exemple³⁰⁹ – ne se révèlent malhabiles, soit que les simples curieux ne se montrent trop précipités (« ils ne font que de belles propositions dont aucune jamais ne réussit », p. 108), soit, enfin, que les expériences déjà faites ne se révèlent « pour la plupart, composées de tant de circonstances, ou d'ingrédients superflus, qu'il [...] serait très malaisé d'en déchiffrer la vérité » (p. 108). Les *histoires naturelles* ne semblent apporter aucun profit. Bref, Descartes préfère travailler seul : « Et en un mot, s'il y a au monde quelque ouvrage qui ne puisse être si bien achevé par aucun autre que par le même qui l'a commencé, c'est celui auquel je travaille ».³¹⁰ Seul, mais financé et protégé (« je ne vois pas qu'ils pussent autre chose pour lui, sinon fournir aux frais des expériences dont il aurait besoin et, du reste, empêcher que son loisir ne lui fût ôté par l'importunité de personne ») – Sorel, on s'en souvient, comptait sur des ressources humaines, et dédaignait l'argent des grands.

La résolution de Descartes ? S'abstenir de toute publication.³¹¹ Non sans une touche d'ironie, son biographe Adrien Baillet dramatise les conséquences de ce périlleux vœu de Chartreux :

Après la résolution que M. Descartes avait faite de ne point laisser imprimer ses ouvrages de son vivant, il semble qu'il ne s'agissait plus que de le tuer pour mettre le public en possession d'un bien qui devait lui appartenir.³¹²

³⁰⁶ DESCARTES, *DM*, VI, p. 104 : « [...] il est rarement arrivé qu'on m'ait objecté quelque chose que je n'eusse point du tout prévue ».

³⁰⁷ DESCARTES, *DM*, VI, p. 107 : « Car, s'ils sont capables de passer plus outre que je n'ai fait, ils le seront aussi, à plus forte raison, de trouver d'eux-mêmes tout ce que je pense avoir trouvé [...], et ils auraient bien moins de plaisir à l'apprendre de moi que d'eux-mêmes. »

³⁰⁸ Même s'il juge les « fondements de [a] physique » très évidents, Descartes craint la controverse, dévoreuse d'énergie et de temps : « il est impossible qu'ils soient accordants avec toutes les diverses opinions des autres hommes, je prévois que je serais souvent diverti par les oppositions qu'ils feraient naître » (*DM*, VI, p. 103)

³⁰⁹ C'est sur les artisans que Descartes place la responsabilité des verres brisés des lunettes qu'il a conçues... « Que si les artisans ne peuvent si tôt exécuter l'invention qui est expliquée en la Dioptrique, je ne crois pas qu'on puisse dire, pour cela, qu'elle soit mauvaise ; car, d'autant qu'il faut de l'adresse et de l'habitude, pour faire et pour ajuster les machines que j'ai décrites, sans qu'il en manque aucune circonstances, je ne m'étonnerais pas moins, s'ils rencontraient du premier coup, que si quelqu'un pouvait apprendre en un jour, à jouer du luth excellemment, par cela seul qu'on lui aurait donné de la tablature qui serait bonne. » (*DM*, VI, p. 111-112).

³¹⁰ DESCARTES, *DM*, VI, p. 107-108. « Je pense pouvoir dire, sans vanité que, s'il y a quelqu'un qui en soit capable, ce doit être plutôt moi qu'aucun autre : non pas qu'il ne puisse y avoir au monde plusieurs esprits incomparablement meilleurs que le mien ; mais pour ce qu'on ne saurait si bien concevoir une chose et la rendre sienne, lorsqu'on l'apprend de quelque autre, que lorsqu'on l'invente soi-même. » (*DM*, VI, p. 105)

³¹¹ DESCARTES, *DM*, VI, p. 109 : « Je ne voulais point divulguer le traité que j'avais entre les mains, et même que je fus en résolution de n'en faire voir aucun autre, pendant ma vie, qui fût si général, ni duquel on pût entendre les fondements de ma physique. »

³¹² BAILLET, *La vie de Monsieur Descartes*, 2 vol., Paris, Daniel Horthemels, 1691. Première partie, Livre IV, chapitre I (années 1636-1637), p. 273.

Ironie, disons-nous, car Descartes est bien vivant lorsque, oublieux de ses solennelles déclarations, il livre au public *Le Discours de la Méthode* et les traités qui l'accompagnent. Son ultime justification ? D'une part, se montrer digne d'une « réputation » orale dont l'épistolier affirme ne pas maîtriser la circulation. D'autre part, admet Descartes, il y a « une infinité d'expériences dont j'ai besoin, et qu'il est impossible que je fasse sans l'aide d'autrui ». Bien. Désormais, l'indécis philosophe s'est résolu à « faire entendre » à ses contemporains « en quoi ils pouvaient contribuer à [s]es desseins », mais que cela soit dit sans spéculer sur la « grande part » que le « public » pourrait prendre dans ses propres intérêts : il s'agit seulement d'adresser par courrier, à son libraire, de potentielles remarques ou objections, auxquelles l'auteur s'engage à répondre.³¹³

En clair, Descartes songe en priorité à sa réputation, à ses besoins personnels et à ses propres desseins. La « part » que prendrait le public à ce projet ? Peu lui importe, pourvu qu'on l'aide à progresser. Vu sous cet angle, on conçoit que Sorel ait entretenu peu d'affinités avec un auteur qui manifeste l'intention d'appliquer une version *privatisée* du programme de recherche baconien. Indifférent au bénéfice public de ses travaux, l'auteur du *Discours de la Méthode* semble déterminé à exploiter pour son compte personnel – son « fonds particulier » – les principes méthodologiques de partage et de collaboration imaginés par le chancelier d'Angleterre pour le bien de l'humanité, auxquels Sorel manifeste un attachement profond et sans cesse répété. Sorel aperçoit probablement en Descartes un chercheur quelque peu opportuniste, jaloux de ses propres efforts et peu enclin à la collaboration, prêt à exploiter les résultats d'autrui, mais sans intention d'appliquer le partage en règle réciproque.

*

Le 9 avril 1626, l'annonce du décès du chancelier anglais parvient à Paris alors que Descartes s'y trouve en personne. L'événement fournit à Adrien Baillet l'occasion d'un rapide bilan concernant les rapports entretenus par le savant français avec la célébrité d'outre-Manche. En quelques paragraphes, on découvre que les travaux de Bacon n'ont été *ni utiles, ni inutiles* à Descartes.³¹⁴ L'analyse, complètement évasive, a de quoi laisser le lecteur incrédule. Un détail prête même à sourire. Baillet, visiblement très impressionné par l'œuvre de Bacon, conclut son bref rapport sur une note optimiste résonnant comme une célébration de la collaboration scientifique :

Quand les vues de Bacon [...] lui [*i.e.* Descartes] auraient été absolument inutiles, on peut dire que la devise, ou plutôt la prophétie de ce Magistrat, *Multa pertransibunt et angebitur*

³¹³ DESCARTES, *DM*, VI, p. 110.

³¹⁴ BAILLET [1691], Première partie, II, 11, p. 148 : « M. Descartes n'eut aucun besoin de son exemple, si ce n'est peut-être pour justifier la hardiesse qu'il avait eue d'abandonner le chemin des Anciens, comme avait fait ce Chancelier. Mais quoiqu'il se fut fait une route toute nouvelle, avant que d'avoir jamais ouï parler de ce grand homme, ni de ses desseins, il paraît néanmoins que ses écrits ne lui furent pas entièrement inutiles.

scientia, servit beaucoup à l'encourager dans l'espérance que d'autres qui viendraient après lui pourraient continuer ce qu'il aurait commencé.³¹⁵

Abeille bourdonnante soucieuse de sa descendance, l'inventeur du *cogito* ? Ingénieur affairé de la Maison de Salomon, le philosophe du poêle hollandais ? La vision de Baillet tient davantage du fabuleux que du vraisemblable, à moins que le biographe n'ait malicieusement interprété la devise baconienne, soufflée par le prophète Daniel – *plusieurs iront de-ci, de-là, et la science sera multipliée*³¹⁶ – comme une promesse de *divergence* des voies et des méthodes, aboutissant à la dispersion – d'où le nombre infini ! – des résultats sur la surface du globe.

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin : l'adage que l'on entend fréquemment aujourd'hui donne à songer que le dilemme paradigmatique opposant Bacon à Descartes en matière de méthodologie scientifique n'a pas fini de polariser le monde de la recherche. Sorel, quant à lui, écrit vite et voit loin, mais toujours dans un esprit de partage. Cette conviction de méthode explique peut-être pourquoi l'histoire de l'univers que raconte *La Science universelle* n'est pas celle des mathématiques, ni celle dont Descartes incarnerait le possible héros.

³¹⁵ BAILLET [1691], Première partie, II, 11, p. 149.

³¹⁶ BACON, *Progrès*, II, LE DŒUFF [1991], p. 103. Maugars (p. 226) conserve la formule originale latine : *Plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia* (Dn, 12 :4 – le passage est qualifié de partiellement obscur par les exégètes de la T.O.B. qui traduisent : « La multitude sera perplexe mais la connaissance augmentera », p. 1066). Bacon précise : « Comme si l'ouverture par tous les passages du monde [il recourait peu avant à la métaphore de la *navigation* qui lui est chère], et l'accroissement de la connaissance se devaient rencontrer en un même temps », temps que le livre de Daniel envisage quant à lui sous le jour de l'apocalypse... c'est à dire la fin de l'Histoire.

À la fin de *L'Anti-Roman*, lorsque Lysis abandonne ses illusions extravagantes en même temps que ses habits de berger, grâce aux douces remontrances de ses compagnons (« Ha Dieu de quelles impostures a-t-on abusé ma jeunesse ? »), le jeune homme, soudain privé de ses anciennes croyances, et comme entièrement démuné, éclate en sanglots et implore le soutien de Clarimond : « Que faut-il que je fasse [...] ? Donnez-moi donc du conseil, afin que je ne sois pas destitué de toutes choses. »¹

Comme Lysis, les lecteurs de Sorel peuvent légitimement exiger de ne pas être « destitués de toutes choses » – telle est du moins la promesse des trois *Discours* préliminaires qui ouvrent le premier volume de *La Science universelle*. Lorsque chaque opinion a été soigneusement examinée par procédé de *conférence*, la plupart d'entre elles ayant subi critiques, sarcasmes et parfois expulsion, lesquelles trouvent grâce aux yeux du grand ordonnateur des discours vraisemblables ? Quelle image de la Terre, du *cosmos*, de l'Univers contribuent-elles à façonner ? Pour reprendre le vocabulaire technique de Bacon, il nous revient en somme de nous intéresser cette fois à la *pars construens* – la partie constructive et positive – du discours sorélien sur le Monde.

*

L'essentiel de la description sorélienne du Monde relève de la *physique*, mais l'on ne saurait négliger le supplément d'intelligibilité particularisée qu'apporte la *théologie naturelle*. Dans ce quatrième chapitre, nous apportons un éclairage distinct sur chacun de ces deux discours. Comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, l'auteur de *La Science universelle* est bien renseigné sur l'actualité savante de la période 1630-1640, et il importe de souligner les aspects directement polémiques de sa physique, moins confuse et arriérée qu'une lecture superficielle n'incline à le penser. [1] Du *mouvement local* affectant les corps simples au [2] *mouvement complexe* des corps composés, nous dressons le cadastre d'une cosmologie physique – non dénuée de portée morale, politique et sociale – qui semble avoir moins « horreur » du vide que d'Aristote et de Descartes. [3] Au cœur de *La Science des choses corporelles*, l'examen successif des possibilités théoriques du mouvement de la Terre et de la composition des Éléments comporte les ingrédients d'une théorie de la *totalité* comme *ensemble de parties semblables*, dont la structure conceptuelle, véritable matrice du monde sorélien, est doublement implantée dans les notions grecques de *pan* (Total) et celle de *holos* (Tout).

¹ AR, XIV, p. 1111.

Les deux autres sections portent quant à elles sur des questions touchant à la religion. Consacré en partie aux choses « spirituelles » (de l'âme humaine à Dieu), le deuxième volume de *La Science universelle* invite à réfléchir sur la façon dont Sorel envisage l'articulation des discours *physiques* et *théologiques* sur le monde. D'une part, comment déchiffrer l'immense palimpseste du livre de la Nature, où rayonnent encore sensiblement les caractères des Écritures ? Si la Nature n'est pas écrite dans un *langage mathématique*, comment rendre compte de l'ordre, de la mesure et de la proportion que le regard humain saisit dans sa structure ? L'encyclopédie sorélienne décrit séparément le monde physique et le monde créé, sans en faire pour autant « deux grands systèmes séparés » : un cadre herméneutique commun assure entre eux l'échange de données documentaires particulières, nécessaires à la cohérence d'une enquête historique universelle (section 4). D'autre part, si la structure méréologique du monde physique permet de formuler la preuve de l'existence du « Premier Artisan » (Dieu), « holo-mérien » et tout puissant, comment assurer à Sa première créature, l'Homme, la libre disposition de sa *liberté particulière*, si caractéristique de la spiritualité salésienne dont est imprégné Sorel ? C'est ici que l'*autodétermination* physique des corps de l'Univers coïncide avec celle, intellectuelle, des « sujets moraux » que sont les lecteurs potentiels de *La Science universelle* (section 5).

1. Le mouvement local : repos et liberté des corps dans un univers sensible et polycentré

Les corps ont-ils une place attribuée dans l'Univers ? Comment s'y tiennent-ils ? Pourquoi se déplacent-ils ? Peut-on connaître les règles de leurs mouvements ? Cinq règles fondamentales permettent de fixer l'architecture conceptuelle de la physique sorélienne à l'échelon des corps simples. [1] Dans l'univers de *La Science universelle*, la *stabilité* locale est première et s'exprime dans la loi générale du *repos* (notion distincte de celle d'*oisiveté*). [2] Le mouvement des corps est *sensible*, et se mesure quantitativement à la *pesanteur* des corps déplacés, [3] lesquels évoluent selon un principe d'*autodétermination cinétique*, excluant l'influence hétérogène de corps extérieurs. [4] Le *vide* existe : il est la condition de possibilité de la forme individuée des corps et du mouvement de leurs parties. [5] Enfin, les corps occupent dans l'univers une place qui n'est ni hasardeuse, ni déterminée absolument : leur situation est *relative* et sujette en droit à modification.

[1] Comme plusieurs de ses contemporains opposés aux enseignements de la Sorbonne, Sorel refuse d'expliquer le mouvement simple des corps par le recours à la théorie scolastique du *lieu naturel* (*topos*), très répandue depuis le Moyen Âge. Cette conception de la mobilité prête à chaque corps une vertu motrice qui porterait ceux-ci à recouvrer leur place d'origine, en fonction de l'affinité topique que déterminerait leur nature, que celle-ci soit pure ou composée : la pierre retournerait à la terre, la goutte chercherait à rejoindre l'eau, la flamme tendrait vers le feu, et ainsi

des autres éléments – selon le nombre variable qu'en retiendrait chaque doctrine.² On le sait, cette conception dynamique et qualitative de l'espace doit beaucoup au *Timée* de Platon, mais surtout au livre IV de la *Physique* d'Aristote, traité que connaît parfaitement Sorel.³

La plupart des constructions théoriques de la physique moderne se trouvent face à la nécessité de négocier le réemploi ou l'évacuation du concept de *lieu*. C'est notamment le cas de Descartes ; dans l'univers discursif physico-philosophique des *Principes*, le problème du *lieu* est recouvert et englobé par celui de la matière-étendue (*res extensa*) – mobile, figurable et in(dé)finiment divisible.⁴ À la différence de Descartes, Sorel ne se prive pas d'employer le terme hérité d'Aristote, auquel il joint un possessif singulier (« son lieu »), quoiqu'il affirme à plusieurs reprises rejeter la théorie du lieu naturel ; assurément, cet usage « infidèle » du paradigme traditionnel des écoles n'est pas sans semer une certaine confusion dans sa physique. Un lecteur attentif s'aperçoit rapidement que Sorel soutient en son nom propre une thèse pourtant issue de la *Physique* : « on peut considérer que tout corps a lieu et tout lieu a corps »⁵. Comment démêler les enjeux de cette réappropriation partielle ?

En fait, si Sorel rejette l'idée du *mouvement* selon le lieu, il est en revanche manifeste que sa physique rend compte de la *situation stable* des corps selon l'axiome aristotélicien posant que « chaque chose demeure par nature dans son lieu propre »⁶. La terre en fournit le premier exemple. En toute orthodoxie, Sorel soutient que celle-ci se tient fixement dans l'Univers, car elle demeure « dans un éternel repos »⁷ au milieu du monde, sa place y ayant été « ordonnée » (p. 21). Or la thèse de la fixité de la terre ne constitue pas un enseignement singulier dans la physique

² Sorel l'évoque brièvement, pour la récuser aussitôt : « L'on me dira néanmoins que toutes les choses du monde ont de l'affection pour leur semblable ; que la flamme se joint promptement à une autre voisine [...] », etc. (SCU_I, p.19).

³ Sorel résume l'argument du livre IV dans sa vignette sur Aristote (SCU_IV, p. 295). Rappelons rapidement qu'aux yeux d'Aristote, « il est bien raisonné que chaque corps soit porté vers son lieu propre » (ARISTOTE, *Physique*, IV, 212b1, 30-31) ; selon le Stagirite, le *lieu naturel* possède « une certaine puissance » sur les objets qui lui sont qualitativement associés, et « si rien n'y fait obstacle, chacun se porte vers son lieu propre, l'un en haut, l'autre en bas », ou dans l'une des quatre autres directions (*Physique*, IV, 208b1, 11-14).

⁴ Résolu à se détacher radicalement du référentiel aristotélicien, le mathématicien fait équivaloir la notion de *lieu intérieur* et celle d'*espace*, tous deux n'étant en définitive que des déterminations de l'*étendue* comme substance, concept fondamental de la nouvelle (méta)physique dont les *Principes* entérinent l'avènement (DESCARTES, *Principes*, II, x). Le lieu, l'espace, l'étendue et les corps consisteraient en une même réalité physique, que, selon Descartes, nous distinguons arbitrairement par la pensée lorsque nous souhaitons préciser les paramètres d'extension d'un corps (longueur, largeur, profondeur ; figure et situation). Nous communiquons alors ce que nous nommons le « lieu » du corps pour signifier sa position, ou mesurons l'*espace* qu'il occupe pour indiquer sa figure, mais il s'agit dans les deux cas de précisions touchant à l'*extension* du corps en question : « les mots de lieu et d'espace ne signifient rien qui diffère véritablement du corps que nous disons être en quelque lieu, et nous marquent seulement sa grandeur, sa figure, et comment il est situé entre les autres corps » (*Principes*, II, XIII, p. 72). Voir : BUZON [2015] p. 197. On le sait, cette question est déjà au cœur de très nombreuses études d'Alexandre Koyré, qui établit dans la physique cartésienne un lien indissoluble entre atopisme, géométrisation de l'espace et infinitisme.

⁵ SCU_IV, p. 295.

⁶ ARISTOTE, *Physique*, IV, 212b1 34-35.

⁷ SCU_I, p. 147. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans la suite de ce développement renvoient toutes au premier volume de *La Science universelle*, paru pour la première fois en 1634 sous le titre *La Science des choses corporelles*.

sorélienne, au sens où il pourrait s'agir de l'application consciencieuse de la Lettre biblique ; au contraire, la primauté ontologique et physique du « repos » en un lieu constitue une loi générale de l'univers selon Sorel. Le repos vaut principalement pour les « corps principaux » (ou « corps complets »⁸, ainsi que « corps accomplis ») qui « demeurent fermes », et « ne peuvent être mieux que là où ils sont » (p. 34). C'est le cas de la mer, « logée dans un creux qui est son propre lieu », qui, quoique chahutée par les corps extérieurs, « cherche un lieu pour se reposer, et lorsqu'elle en trouve où elle peut être arrêtée elle s'y tient » (p. 25). Les « parties » des corps complets – c'est-à-dire les « pièces qui en sont détachées » – ont davantage tendance à se déplacer (« aller d'un côté et d'autre »), et ce déplacement persiste « jusqu'à ce qu'elles aient trouvé leur lieu » (p. 34). En un mot, dans le monde semi-aristotélien de Sorel, tout ce qui se meut cherche un *lieu de repos*.⁹

Le *repos* dont parle Sorel n'est pas une sorte de « paresse » des corps, le signe d'une passivité pure ou l'expression d'une privation de force apparentée à un état de mort. En distinguant le repos de l'*oisiveté* – nullité de toute puissance¹⁰ –, Sorel dote son principe de stabilité d'une dimension positive et active, sans pour autant se faire le témoin du déplacement ininterrompu des corps matériels au cœur d'un monde rebondissant, universellement mobile et perpétuellement affairé. Ainsi l'infatigable auteur de *La Science universelle* peut-il affirmer que « nous ne voyons rien qui soit oisif dans le monde » (p. 333). L'observation s'étend d'ailleurs par analogie au domaine de la vie politique ; Sorel considère en effet qu'il « n'arrive guère qu'une *paix soit si absolue*, qu'il n'y ait quelque chose à démêler entre quelques voisins »¹¹. Jamais le repos des corps ni la paix des états ne peuvent être tenus pour complets ou pour définitifs. On comprend dès lors que si l'auteur de *La Science universelle* se réfère à la nomenclature scolastique des lieux, c'est moins pour exprimer une relation d'*appartenance* que pour traduire conceptuellement la conviction selon laquelle il existe toujours un site dans lequel les corps ont la possibilité d'être *stables* (« les éléments ont un certain lieu défini auquel ils se reposent, sans être mus ni d'un côté ni d'autre, si ce n'est par violence »¹²). Comme nous le montrerons bientôt, ce « lieu défini » n'est pas une place absolue, mais il figure la garantie de pouvoir identifier, pour chaque corps, une position d'arrêt réel, qui ne soit ni quelconque, ni indéterminable. Sorel promeut ainsi une *physique stabiliste*, arrimée à un référentiel fixe, où le mouvement, clairement et réellement distinct de l'immobilité, est secondaire (contingent) par rapport à celle-ci, et tend à trouver en elle sa finalité.

⁸ SCU_I, p. 239 : « Les corps complets se tiennent aux lieux où ils sont établis, et ne traversent point ce qui est plus léger qu'eux pour s'aller reposer sur des corps plus pesants, parce qu'il y a une certaine force naturelle qui les soutient. »

⁹ SCU_II, p. 529 : « Nous voyons aussi en tous les autres corps naturels que leur mouvement finit par le repos, tellement qu'il est croyable qu'ils se pourront reposer un jour, et cesser toute leur action. »

¹⁰ La distinction française entre *repos* et *oisiveté* correspond à la pair oppositionnelle latin *requies* / *otium*.

¹¹ Paix, p. 5. Nous soulignons.

¹² SCU_IV, p. 332.

L'adoption par Sorel d'un référentiel universel stable, quoique non inerte, va à l'encontre de la physique cartésienne, basée quant à elle sur le double principe de la *relativité du mouvement*¹³ et de l'*inertie*¹⁴. Le célèbre *topos* du passager qui croit mobiles les côtes qu'il voit défiler, alors que c'est le bateau sur lequel il se tient qui est en déplacement, permet à Descartes d'illustrer l'illusion que nous infligent nos sens lorsque nous croyons pouvoir assigner une hiérarchie au mouvement et identifier des objets fixes.¹⁵ Sorel connaît cet argument classique, qu'il refuse de valider.¹⁶ Son objection est moins bancal qu'il n'y paraît ; comme Rousseau cent trente ans plus tard, qui recommande de « vérifier les rapports de chaque sens par lui-même »¹⁷, l'auteur de *La Science universelle* fait valoir que si les sens nous trompent, ce sont encore les sens – en l'occurrence la

¹³ Quelques mots suffiront à évoquer la thèse cartésienne bien connue de « l'équivalence relative du mouvement uniforme et du repos » (CHAREIX, F., « *Quamvis hypothetica a se illam proponi simularet : le mouvement de la Terre chez Galilée et Descartes* », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009/1, p. 97-111, en l'occ. p. 111). Dans les *Principes*, Descartes soutient « qu'on ne saurait rencontrer en tout l'univers aucun point qui soit véritablement immobile », et « qu'il n'y a point de lieu d'aucune chose au monde qui soit ferme et arrêté, sinon en tant que nous l'arrêtons en notre pensée » (II, XIII, p. 73). La distinction entre le *repos* et le *mouvement* ne correspond à nulle réalité du monde : une chose « en même temps se meut et ne se meut point », et seul l'usage ordinaire (la convention) nous a habitués à y voir le déplacement individuel d'un corps par rapport à son voisin de plus grande dimension (II, XXIV, p. 82). À ce compte, suivant Descartes, la loi de l'inclination des corps au repos « n'est qu'un faux préjugé », doublé en outre d'une mystification scolastique « qui répugne manifestement aux lois de la nature, car le repos est contraire au mouvement, et rien ne se porte par l'instinct de sa nature à son contraire ou à la destruction de soi-même » (II, XXXVII, p. 96). Résolument moderne, la définition cartésienne du mouvement saisit le transport local en termes de *relations*, comme modification du voisinage des parties de la matière ; il s'agit en effet du « transport d'une partie de la matière ou d'un corps du voisinage de ceux qui le touchent immédiatement et que nous considérons comme en repos, dans le voisinage de quelques autres » (II, XXV, p. 82).

¹⁴ Descartes refuse l'idée de « tendance au repos » parce qu'il postule la conservation du mouvement acquis, aujourd'hui nommé *principe d'inertie* et tenu pour un concept clef de la science moderne. Tache aveugle du paradigme mécaniste galiléen, le principe d'inertie trouve sa formulation philosophique au paragraphe 37 du livre II des *Principes* de Descartes, à la suite de l'énonciation de la première loi sur la conservation de la matière (« La première loi de la nature que chaque chose demeure en l'état qu'elle est pendant que rien ne le change », II, XXXVI, p. 95). Il faudrait être bien généreux pour prêter à Sorel une intuition équivalente sous le concept de « repos » des corps. Si l'auteur de *La Science universelle* ne nie pas expressément qu'un corps solide conserve économiquement sa vitesse et sa direction en l'absence d'influence d'un corps extérieur, il n'établit pas pour autant de corrélation expresse entre sa loi du repos, l'assurance qu'« il n'y a rien de vain dans la Nature » (SCU_I, p. 334), laquelle « fait toujours les choses par la voie la plus facile et la plus courte » (PH, p. 129), et la certitude que « rien ne se perd au Monde » (SCU_IV, p. 400). Au demeurant, le principe d'inertie s'accorde en droit à une physique infinitiste, bien étrangère à l'auteur de *La Science universelle*. En tout état de cause, si l'idée d'*inertie* est dans l'air autour des années 1630, ce n'est pas Sorel mais Descartes qui l'aura dotée de la définition formelle qui lui manque depuis les travaux de Galilée ! Sur le principe d'inertie, voir : KOYRÉ, A., « Galilée et la loi d'inertie » [1966], in *Études galiléennes*, Paris, Hermann, 1980, p. 159-341 ; KOYRÉ, A., « Galilée et la révolution scientifique du XVII^e siècle » [1943 ; fr. 1955], in *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Gallimard, « Tel », 1973, p. 196-212. Plus récemment, pour mieux souligner l'écart entre l'approche mécaniste galiléenne et le traitement mathématico-philosophique cartésien : CLAVELIN, M., « Galilée et Descartes sur la conservation du mouvement acquis », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009/1, p. 31-43.

¹⁵ DESCARTES, *Principes*, II, XXIV, p. 82. Dans le paradigme relativiste du mouvement, le *topos* illusionniste du « navire immobile » joue en effet un rôle cardinal. Frédéric Tinguely a retracé le voyage au long cours de ce modèle illustratif connu depuis l'Antiquité, servant originellement aux géomètres pour penser la *relativité optique*, avant d'être hissé – à la faveur du prisme copernico-galiléen – en étendard de la relativité *mécanique*, « qui invalide pour la première fois (et à jamais) la conception ontologique du mouvement défendue par Aristote » (TINGUELY, F., « Le navire immobile : mobilité d'un *topos* scientifique de Copernic à Casanova », *Littérature classique*, n°85, 2014/3, p. 277-289. En l'occ. : p. 286). Voir également HALLYN [1987], p. 93.

¹⁶ SCU_I, p. 124 : « Quant à la dernière raison de nos adversaires, qui est que nous nous trompons à juger du mouvement, ce n'est qu'une défense de leur opinion qui ne détruit point la nôtre : car encore qu'il semble que ce soit la chose immobile qui tourne quand nous sommes placés sur la chose qui se meut, si est-ce que nous voyons de même remuer la chose mobile quand nous sommes sur l'immobile. »

¹⁷ ROUSSEAU, *Émile ou l'éducation*, livre III.

vue – qui nous permettent de corriger l'erreur perceptive première. On retrouve là le raisonnement confiant qu'il oppose, en empiriste conséquent, au relativisme des sceptiques.

[2] Dans cet univers stable, les parties séparées des corps se déplacent donc aussi longtemps qu'elles n'ont pas trouvé de lieu de repos. Puisque Sorel rejette la théorie de la « puissance du lieu naturel », on peut se demander ce qui, selon lui, préside à la détermination de leur(s) déplacement(s), et quelle est la cause de leur cessation. L'auteur de *La Science universelle* avance une réponse simple : c'est le *poids* (la « pesanteur ») des corps qui déterminerait tous leurs mouvements. Il pose même cette « Loi » en équation : « la pesanteur est toujours mobile » (p. 139). Un corps détaché ne change de direction ou ne s'arrête que lorsqu'il rencontre un corps plus lourd (p. 31) ; ce corps plus pesant sert alors de « fondement » stabilisateur. Le lecteur est invité à admettre que la terre, lieu ferme et bas, offre le « fondement » privilégié des corps massifs (p. 26), que ni l'air ni l'eau ne sont à même de soutenir¹⁸. Avec aplomb, Sorel explique donc la chute d'une pierre lancée en l'air par l'incapacité de l'Air à offrir à ce corps, plus dense et pesant que lui, un lieu de repos satisfaisant ; nul doute que si l'Air était *convenable*, la pierre s'y établirait (p. 36). La même loi nous révèle, *a contrario*, pourquoi l'Univers ne chute pas dans le vide : à défaut de surface prochaine suffisamment ferme et pesante pour la recevoir, cette « Machine » s'en tient à sa position.¹⁹ De même, on s'émerveillera de la simplicité avec laquelle peut se comprendre la consistance du globe terrestre (et des corps similaires). Forts de la certitude que « chaque globe demeure où il est, parce que c'est son lieu », nous pouvons assurer que « les pièces qui en sont détachées [...] y retournent aussi de toutes parts, afin de trouver leur repos, se tenant les unes au-dessus des autres selon qu'elles ont plus ou moins de pesanteur » (p. 37). Il suffit de « quelques unes de ses parties [...] en ce milieu » : et puisqu'elle ne peuvent pas s'y glisser toutes, « les autres s'approchent le plus qu'elles peuvent de celles qui y sont. Voilà la cause de leur assemblage, et du mouvement de celles qui retombent vers la masse entière » (p. 36).

En simplifiant la pensée de Sorel, on aboutit à l'idée, au demeurant fort intuitive, selon laquelle les mouvements d'un corps dépendent uniquement de son poids individuel, et peuvent être mesurés quantitativement (du moins estimés) par les *sens*, en premier lieu le toucher.²⁰ Vraisemblablement proche de la physique prémoderne de l'*impetus*, Sorel se situe aux antipodes de Descartes, qui, dans les *Principes*, relègue expressément la *pesanteur* au rang des qualités secondaires (sensibles), lesquelles ne permettent en aucun cas de concevoir clairement la

¹⁸ SCU_I, p. 161 : « En quelque partie du monde que l'on soit, l'on trouve toujours que la terre est une ferme assiette pour les corps. » Copernic voyait déjà la terre comme le « lieu le plus bas » (HALLYN [1987], p. 143).

¹⁹ SCU_I, p. 33 : « Pourquoi la machine de l'Univers tombera-t-elle plutôt d'un côté que d'autre ? Il est certain qu'elle doit demeurer fixe par cette raison ; mais outre cela n'y ayant point d'espace au-delà propre à la recevoir, elle doit garder son lieu. »

²⁰ Sorel mentionne l'inviolable « Loi » de la pesanteur (SCU_I, p. 64).

substance corporelle et ses mouvements. Selon Descartes, seule l'*extension* fournirait les déterminations exactes des corps : « la grandeur des parties dont un corps est composé, ne dépend point de la pesanteur ou de la dureté que nous sentons à son occasion [...], mais seulement à l'étendue »²¹. Cela n'implique pas que, dans ses travaux, Descartes s'économise entièrement la mesure du poids des mobiles, mais il refuse d'en faire un principe de détermination du mouvement ; à ce compte, on peut dire (certains le déplorent) que sa mécanique répond prioritairement aux impératifs d'une géométrie, c'est-à-dire d'une mathématisation du plan. En adoptant la pesanteur, c'est-à-dire une mesure sensible, comme indice physique fondamental, Sorel marque fermement ses distances par rapport aux mathématiques.

[3] Ainsi, dans le monde stable et sensible de Sorel, les trajectoires des corps particuliers ne dépendent-elles concrètement que d'une unique qualité, leur poids : il s'agit-là, selon Sorel, d'une détermination quantifiable propre à chaque corps, intrinsèque et individuelle. L'enjeu théorique de cette affirmation est celle de l'*autodétermination cinétique* des corps, à laquelle Sorel se montre très attaché. À ses yeux, les corps sont dotés d'un et d'un seul mouvement naturel propre ; s'il juge contradictoire qu'un corps puisse être intrinsèquement déterminé par deux mouvements différents (quelle direction prendrait alors le mobile ?), l'auteur de *La Science universelle* refuse également d'admettre que la trajectoire des mobiles puisse être co-déterminée par une force hétérogène ou extérieure. Le principe d'autodétermination cinétique est décisif dans l'univers sorélien : il permet non seulement d'expliquer pourquoi Sorel refuse de s'approprier intégralement la théorie des *lieux naturels*²², mais éclaire également les raisons qui poussent notre auteur à condamner tout principe *d'influence à distance*, dont se délectent les appariteurs de talismans.²³ Surtout, on comprend que Sorel rejette l'hypothèse moderniste d'une *force gravitationnelle* responsable de l'attraction générale des corps vers le centre de la terre. L'hypothèse galiléenne d'une relation constante – abstraction faite du frottement de l'air – entre la vitesse et le temps de chute de corps (accélération), fussent-ils de masse inégale, paraît à Sorel aussi gênante

²¹ DESCARTES, *Principes*, II, XIX, p. 79. Ainsi que (II, IV, p. 64) : « Nous saurons que la nature de la matière ou du corps pris en général, ne consiste point en ce qui est une chose dure, ou pesante, ou colorée, ou qui touche nos sens de quelque autre façon ; mais seulement en ce qu'il est une substance étendue en longueur, largeur et profondeur. »

²² Il serait contradictoire, selon Sorel, de soutenir comme le fait Aristote que les corps possèdent à la fois la propriété de demeurer dans leur lieu, et celle d'y tendre lorsqu'ils n'y sont pas. À ce compte, les corps seraient en effet doublement déterminés : par leur repos, d'une part, et par leur appétence topique d'autre part (la « puissance » d'attraction du lieu).

²³ Sorel refuse par exemple d'admettre l'influence du Soleil sur le cours des astres. Certes, les thuriféraires des *influences* allégueront qu'au cours des éclipses, la « force » des planètes « languit » ; « ne voyant plus leur maître, et n'ayant pas le pouvoir de cheminer ni de se soutenir », elles s'écarteraient un peu « de leur chemin ». Or « si cela arrivait ainsi », s'amuse Sorel, « je craindrais que ces astres ne tombassent tout à fait ». Cette chute est une pure imagination : les astres ne dépendent pas du soleil pour se soutenir, car « ils marchent par leur propre vertu » (SCU_I, p. 233-234).

que la théorie scolastique des lieux, à laquelle il semble d'ailleurs l'apparenter (dans une version centralisatrice).²⁴

L'auteur de *La Science universelle* récuse en outre l'hypothèse astronomique ptoléméenne des « épicycles » et des « orbés solides » (p. 237), sortes de disques chargés de transporter les astres. Selon Sorel, les astres parviennent très bien à se soutenir « par leur propre nature » (p. 239), sans être portés par de tels « chariots » (p. 244) ou enfermés dans un « étui »²⁵ mobile, à la manière de châtaignes dans leur gangue ou de fruits dans leur pelure (p. 242-243) : « c'est une niaiserie de croire qu'ils aient besoin d'un cercle pour y être enchâssés comme un anneau dans une bague : a-t-on peur qu'ils ne tombent sans cet appui ? Un oiseau s'élève bien en l'air par ses propres forces ; pourquoi ces corps parfaits n'auront-ils pas aussi ce pouvoir en eux ? » (p. 239). Comme l'a bien vu Olivier Roux, l'accumulation des métaphores prosaïques confère une dimension comique (« burlesque »²⁶) à cette thèse que Sorel rejette. On s'en souvient, un sort analogue est réservé par l'auteur de *La Science universelle* à l'hypothèse cartésienne des « tourbillons » emportant les astres dans un réseau complexe de circuits continus : Sorel la juge risible, bouffonne et parfaitement imaginaire.

Or l'intérêt de cette critique « satirique » des épicycles ptoléméens réside peut-être dans ce qu'elle *éclipse*, à savoir la célèbre réfutation qu'en avait formulé Copernic avant lui, et que Fernand Hallyn a exposée dans les termes suivants au chapitre 3 de *La structure poétique du monde* :

Tout se passait bien, en somme, comme si Ptolémée était capable de développer une description appropriée pour les déplacements de chaque planète en particulier, mais non d'élaborer un *système* qui expliquât l'ensemble des phénomènes de manière cohérente. Les parties du monde étaient passées en revue, une à une, comme une somme d'éléments juxtaposés. [...] Les unités que constituent les parcours de chaque planète distincte étaient décrites en fonction d'unités d'un niveau inférieur, telles que les déférents des épicycles, sans être saisies dans une totalité pourvue de lois propres. L'attention se portait sur les relations entre les parties et sur l'analyse de ces parties considérées comme des configurations particulières. La vision était de type mécaniste, exposée à la critique organiciste de Copernic : des parties, mais non un corps [...].²⁷

²⁴ La réticence exprimée par Sorel à l'égard d'une force exercée par le centre de la terre, comme s'il y avait là un énigmatique *lieu d'attraction*, ne lui interdit nullement, par ailleurs, de valider les expériences galiléennes sur la chute des corps dans le vide (SCU_I, p. 64). Notons toutefois qu'il n'en comprend pas l'enjeu physique, puisqu'il tient que « les fardeaux les plus lourds tombent les plus vite » (SCU_I, p. 140). Sorel demeure donc attaché à une physique intuitive, où la pesanteur des graves n'est pas une *force* équivalente au produit de la masse par l'accélération, mais une *propriété* quantitative intrinsèque.

²⁵ PH, p. 119 : « C'est une étrange erreur de croire que les Cieux soient distingués et divisés comme des planchers différents, et qu'il y ait des globes particuliers appelés concentriques, excentriques, orbés déférents, et épicycles, où les planètes soient enfermées comme dans des étuis. »

²⁶ ROUX [2014], p. 211.

²⁷ HALLYN, F., *La structure poétique du monde : Copernic, Kepler*, Paris, Éditions du Seuil, 1987. En l'occ. : p. 91-92.

Ptolémée serait ainsi excessivement « particulariste » aux yeux de l'astronome polonais, soucieux de mettre au jour les lois d'ensemble d'un *système*, envisagé selon ce que Hallyn nomme le principe de « symétrie organiciste »²⁸ (un *organicisme mathématique*). Faut-il dès lors s'étonner que Sorel, attaché quant à lui au principe d'*autodétermination cinétique* des corps particuliers, ait emprunté une voie critique alternative – la satire – pour attaquer une conception de l'univers dont il refuse, avec Copernic, les conclusions théoriques, mais dont il approuve en somme le mode de raisonnement de type particulariste (qualifié de « mécaniste » par Hallyn) ? Le rire recouvre ici encore les mathématiques et leurs « pelures de fruits », comme il reléguait celles-ci en cuisine dans le « Banquet des Dieux ».²⁹

[4] Pour que les corps sensibles, mus individuellement, jouissent de la liberté nécessaire à leurs déplacements au sein de l'univers stable que décrit Sorel, un ingrédient physique est indispensable : le *vide*. Perméable à l'argumentaire moderniste (Galilée), et conformément au principe d'autodétermination cinétique qui lui tient à cœur, l'auteur de *La Science universelle* dédaigne l'axiome scolastique hérité d'Aristote selon lequel *la nature aurait horreur du vide* (Sorel parle de « haine du Vide »³⁰). Au contraire, affirme notre auteur jusque dans *La Perfection de l'Âme*, le vide existe bel et bien, et il est oiseux d'en nier l'existence avec « opiniâtreté ».³¹

Le vide assure une double fonction dans la nature. D'une part, il règle la *délimitation* des parties des corps, et fonctionne en ce sens comme un principe d'*individuation* : disséminé « entre les plus petites parties de chaque corps » (p. 64), le vide ménage des vacuoles (« pores ») dans la matière, et coexiste pour cette raison avec le plus subtil des corpuscules, l'Éther. Sans l'Éther et le vide, qui « bornent » (p. 39) les corps, les parois contiguës des formes matérielles ne seraient pas maintenues à distance les unes des autres, et « il faudrait que les parties se pénétrassent l'une l'autre, ce qui ne se fait point en la Nature, et ce qui est contre toute raison » (p. 54). Par exemple, sans la présence de pores vides assurant l'espacement des corpuscules d'eau, toute la Mer pourrait être réduite à « un verre d'eau » (p. 54), comme par écrasement – Sorel et ses contemporains parlent de « raréfaction » chimique. En un mot : la notion même de *partie corporelle* n'aurait pas lieu d'être sans l'existence du *vide*. D'autre part, du point de vue de l'interaction des corps, le vide – à

²⁸ HALLYN [1987], p. 116.

²⁹ Ce parallèle critique nous semble motiver la métaphore burlesque « culinaire » qu'avait par ailleurs déjà relevée ROUX [2014], la dotant très largement d'un pouvoir ironique dégradant (p. 212).

³⁰ SCU_I, p. 64. Ainsi que SCU_I, p. 60 : « Les corps n'ont point cette inclination à se mouvoir pour éviter le Vide, car il faudrait qu'ils eussent deux puissances pour cet effet, l'une de tendre vers leur vrai lieu (que quelques uns ont appelé leur centre) et l'autre de se porter promptement aux lieux qui seraient vides, ce qui ne saurait être, car une faculté serait contraire à l'autre, et un même corps n'en saurait avoir plus d'une. » Il serait tout autant absurde, selon Sorel, d'imaginer que les corps aient l'« instinct » (SCU_I, p. 60) ou l'« extrême désir » (SCU_I, p. 64) de gagner les lieux vides. La majuscule à « Vide » [parfois « Vuide »] n'est pas systématique.

³¹ PA, p. 221 : « Il ne faut pas soutenir avec tant d'opiniâtreté comme l'on fait d'ordinaire que le vide ne se puisse trouver quelque part, car il est certain que par artifice ou même par une rencontre naturelle, il se peut faire que des lieux demeurent vide de l'air commun. »

l'instar de l'Air élémentaire à l'égard de la Terre et de l'Eau – intervient à l'échelle des corps comme condition du *mouvement* : « nous connaissons qu'il doit y avoir partout du vide en si petite quantité que ce soit, et cela est nécessaire pour la conservation des substances et pour leur donner la liberté d'agir en beaucoup de manières » (p. 40) ; sans vide, nulle activité n'aurait lieu parmi les corps (« cela les empêcherait d'agir les uns envers les autres, et leur ôterait la liberté de se presser quand ils en ont besoin, ou d'accorder l'entrée à ceux qui s'étendent » p. 64). Bref, identité individuelle et mouvement supposent l'un comme l'autre l'œuvre de *différentiation* qu'accomplit le vide au cœur de la matière : « ne vacillons point là-dessus ; il est certain que tous les corps se pressent ainsi, et que leurs parties rentrent dans le Vide qui est en leurs pores » (p. 55). La conservation de l'individualité et du mouvement suppose un espace de liberté d'échange entre les parties corporelles.³²

Olivier Roux a bien saisi l'enjeu philosophique d'individuation qui sous-tend l'argumentation physique de Sorel sur le problème du vide.³³ Le critique n'a toutefois pas mis l'accent sur les aspects fortement polémiques de cette controverse, dont il nous importe de relever l'exceptionnelle violence. Qui est en effet l'« opiniâtre » Moderne persistant à nier l'existence du vide au cours de la décennie 1630 ? L'énigme n'est pas d'une épaisseur insondable. Bien que le sujet soit largement d'actualité en 1634, comme en témoignent les discussions du Bureau d'Adresse de Renaudot³⁴, les allégations de Sorel visent une personne bien particulière : « Le Philosophe qui a le plus eu de sectateurs ne s'est pas contenté d'alléguer des expériences sensibles pour montrer qu'il n'y pouvait avoir de Vide au monde ; il a voulu aussi employer en cela ses raisonnements les plus subtils. » (p. 61) La suite du propos de Sorel laisse planer peu de doutes quant à la dimension ironique de cette déclaration.³⁵ On devine, au ton extraordinairement agressif de ces pages, que nous rencontrons ici un adversaire de taille, sur l'un des sujets de

³² Nous retrouvons ici l'équivalent physique du troisième axiome ontologique sorélien dégagé au cours de notre premier chapitre (*la liberté comme condition du lien*).

³³ « Le monde de Sorel repose finalement non seulement sur le principe d'individuation mais aussi sur celui de 'liberté'. Chaque corps est défini comme un tout unifié. Et le vide permet à ce corps d'évoluer librement, en fonction de ses caractéristiques, dans un univers cohérent. » Voir : ROUX, O., « Le 'Traité du vide' de Charles Sorel », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n°10 : « Sciences et Littérature à l'Age classique », 2008, p. 213-228. En l'occ. : p. 228.

³⁴ La question du « Vuide » est agitée au Bureau d'Adresse le lundi 3 juillet 1634 en première partie de séance (RENAUDOT, *Première Centurie* [1634], 46 : 1, p. 369-372). On y observe une répartition égale des partisans du vide et de ses opposants, en tenant compte des indécis – notre lecture diverge sur ce point de celle de MAZURIC [1997], p. 202. Les arguments échangés (aristotéliens / épicuriens) correspondent à la plupart de ceux que présente Sorel dans *La Science des choses corporelles*, mais on n'y retrouve pas spécifiquement ceux que nous reconnaissons aujourd'hui à Descartes.

³⁵ Il est en effet question de la « sottise » d'un « Philosophe vulgaire », qui « entend fort peu ce qu'il veut dire, et de quoi il s'agit » (SCU_I, p. 61-62). La « subtilité » du mystérieux philosophe se résume en définitive à beaucoup d'« impertinence » consistant à vouloir « régler toute chose par les surprises du langage », sans songer « à la vérité de ce qui est » : « il ne peut y avoir que des esprits niais qui s'y laissent attraper », conclut Sorel non sans une pointe de hargne (SCU_I, p. 64).

désaccord les plus brûlants. Il s'agit bien entendu de Descartes.³⁶ Si Sorel ne mentionne pas son nom en 1634, il n'en fera plus mystère en 1655, dans la notice qu'il consacre à l'auteur des *Principes de la philosophie*.³⁷

Quel reproche Sorel adresse-t-il à Descartes en 1634³⁸ ? L'erreur du philosophe serait, semble-t-il, d'avoir placé les notions de *vide* et de *mouvement* dans un rapport d'incompatibilité, alors que l'auteur de *La Science universelle* est convaincu qu'« au rebours de ce qu'a dit le Philosophe, il n'y a rien plus propre au mouvement que le Vide » (p. 62). La première thèse prêtée à Descartes présente le vide comme un *obstacle* au déplacement des corps (« il pense prouver que s'il y avait du Vide, il ne se ferait aucun mouvement »), raison pour laquelle la nature – mobile, par définition – aurait horreur de celui-ci.³⁹ La seconde thèse réputée cartésienne suggère que le vide produirait un *mouvement instantané* (c'est-à-dire nul, au point de vue mécanique), preuve par l'absurde de l'inexistence d'un tel milieu, puisque ce phénomène n'a jamais été observé, fût-ce par artifice ; au demeurant, cet argument pécherait par défaut de logique, en faisant équivaloir (à zéro) toutes les grandeurs de mouvement.⁴⁰ La manière dont Sorel pose les termes du problème fait intervenir la notion technique de « partie », sous un jour qui n'est pas sans évoquer les paradoxes éléatiques.⁴¹ D'après l'auteur de *La Science universelle*, Descartes se fonderait « sur ce que le Vide ne peut être dit avoir des parties » ; ce détail impliquerait qu'un corps mobile propulsé dans le vide ne franchirait pas de *distance*, au sens d'une succession d'étapes discrètes et nombrables. Sorel est rétif à ces

³⁶ Sur ce thème : DESCARTES, *Principes*, II, v ; XVI-XIX.

³⁷ Sorel se réfère expressément à la partie II des *Principia philosophiae* de Descartes (« la seconde Partie de sa Philosophie », SCU_IV, p. 421). En 1655, deux nouvelles objections feront leur apparition dans *La Science universelle*, en réaction directe aux arguments continuistes bien connus des paragraphes XVI (co-extensivité de la *res extensa* et de la matière) et XVIII (argument du « vase ») des *Principes* parus en 1644. Sorel cède moins que jamais sur ses positions contre Descartes : « J'ai vu des gens admirer cet argument et le tenir pour infaillible : néanmoins c'est plutôt une fausse subtilité qu'une vérité. » Le philosophe favori du public ne serait qu'un sophiste (SCU_IV, p. 421-422) : « Descartes use encore d'une proposition qui n'est pas recevable, disant que si Dieu ôtait d'un vase tous les corps qui y sont, ses côtés se devraient toucher, parce qu'il n'y aurait rien entre deux. Cela est captieux : 'il n'y a rien entre deux, donc ils se touchent'. Le vase gardant sa figure ronde ou carrée, ses côtés n'ont garde de se toucher. »

³⁸ Les attaques de 1634 présentent un intérêt qui dépasse largement le cadre des seules études soréliennes, et concernent l'histoire de la réception des idées cartésiennes : la controverse sur la question du vide qui nous parvient, de première main, par l'intermédiaire de *La Science des choses corporelles* (1634), précède en effet de dix ans la parution officielle des *Principes* (1644), et semble contemporaine de la rédaction du *Monde*, que Descartes avait renoncé à publier en 1633.

³⁹ Cet argument prendrait appui sur l'idée selon laquelle, le vide n'étant pas *orienté*, les corps n'y seraient pas dirigés dans des sens spécifiques, « tellement qu'ils demeureraient en l'état où ils se trouveraient ». Sorel nie toute pertinence à un argument qui ferait de l'absence de *lieu de repos* déterminé une raison suffisante d'immobilité (SCU_I, p. 61). Et de soumettre l'exemple d'un espace vide où irait rebondir une balle : ne se déplacerait-elle pas de bas en haut et de haut en bas ? La logique d'exposition du problème n'est pas sans rappeler le paradoxe de l'âne de Buridan – c'est-à-dire l'univers de pensée des physiciens de l'*impetus*.

⁴⁰ SCU_I, p. 62 : « Le comble de la sottise du Philosophe vulgaire, c'est qu'il dit que si le mouvement se faisait dans le Vide, il se ferait en un instant, et n'y aurait pas de différence d'un grand espace à un petit. »

⁴¹ Dans un autre contexte, alors qu'il examine l'hypothèse de l'instantanéité de la vitesse de la lumière, Sorel établit en termes univoques l'équivalence entre *distance* et divisibilité en *parties* (SCU_I, éd. 1668, p. 461) : « Toute chose qui va d'un corps à un autre, y emploie quelque espace de temps, qui peut être divisé en de certaines parties ; étant au tiers du chemin, elle ne sera pas encore au milieu ; étant au milieu, elle ne sera pas encore au bout. » Ce raisonnement est déjà celui de Zénon, rapporté par Aristote et résumé par Sorel (SCU_IV, p. 296-297).

explications zénoniennes, qu'il juge porteuses de « grandes absurdités » : « quand l'on ne pourrait nombrer les parties du Vide, les corps qui le terminent n'en ont-ils pas de faciles à connaître ? » Si l'on jetait un « fardeau » dans un puits vide, il y aurait des « parties à traverser », soutient Sorel, que l'on pourrait par exemple compter en se repérant aux « assises de pierre » à partir de la margelle (p. 63). En somme, la controverse sur le vide, de loin la plus vive de toute *La Science des choses corporelles*, se résume à l'affrontement de deux visions du monde : l'univers *continu* de Descartes – qui exclut l'idée d'intervalle absolu – contre le monde *particularisé* de Sorel, lequel ne peut pas faire l'économie d'un principe de séparation, qui se trouve précisément être le vide.⁴²

La suite du problème, nous la connaissons. Parce qu'il opte pour une explication continuiste du mouvement par déplacement de colonnes de matière en cercles, mais que le vide ne peut y faciliter le mouvement de torsion, Descartes postule la divisibilité in(dé)finie de la matière. Sorel récuse la théorie de la circulation, tout comme il rejette la divisibilité infinie, et n'est assurément pas le seul à soutenir la thèse de l'insécabilité des corpuscules élémentaires – que d'aucuns nomment « atomes ». Des motifs aussi bien ontologiques qu'épistémologiques expliquent donc la résistance de Sorel face aux idées de *continuum* géométrique et d'infini mathématique ; la conclusion du traité des Novateurs promeut d'ailleurs chaleureusement l'application de la méthode empiriste au problème du vide.⁴³ Dans le présent chapitre, nous poursuivrons la piste *théologique*, à peine esquissée à la fin de notre chapitre I. Aux yeux de Sorel, fermement attaché à la représentation d'un Dieu chrétien Créateur d'un monde particularisé et fini, la position pléniste et continuiste de Descartes (pour qui « l'infini est premier par rapport au fini »⁴⁴), confine à l'hérésie.⁴⁵

⁴² Pour une analyse approfondie des enjeux méréologiques de la position cartésienne, notamment sur la *pénétrabilité* de la matière : ANFRAY, J.-P., « *Partes extra partes. Étendue et impénétrabilité dans la correspondance entre Descartes et More* », *Les études philosophiques*, 2014/1, n° 108, p. 37-59. Anfray discute toutefois ce problème sans faire intervenir la notion de vide.

⁴³ En 1655, Sorel conclut triomphalement son traité sur les Novateurs par une allusion aux récentes expériences ayant confirmé l'existence du vide (SCU_IV, p. 449) : « Depuis quelques années on a fait plusieurs expériences touchant le Vide, qui méritent bien que tout ce qui en avait été écrit auparavant soit réformé. » Sorel fait-il allusion à la démonstration du 6 mai 1654 par Otto von Guericke à Ratisbonne, réitérée et diffusée sous l'appellation des « hémisphères de Magdebourg », rapportée l'année même de la parution de *La Perfection de l'homme* (1655) ? Renvoie-t-il plutôt aux travaux de Torricelli (mort en 1647 à Florence), l'élève de Galilée ? Dans la plus tardive *Bibliothèque française*, quelques lignes sont consacrées aux travaux de spécialistes sur le vide, comme Pascal et « d'autres auteurs », ainsi que « Le Père Charles Bourgoing Religieux Augustin », à qui l'on doit un traité (inconnu) mémorablement intitulé *La Vérité du Vide, contre le Vide de la Vérité* (BF, p. 99) – Adrien Baillet répertorie d'ailleurs ce titre presque bouffon dans le chapitre XIII du *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (tome I), sous la catégorie « Préjugés du Titre des Livres ». Nul indice ne nous permet d'identifier avec certitude les héros de la science expérimentale sorélienne. Néanmoins, ce dont on peut s'assurer, c'est du ton de revanche que recèlent ces lignes rédigées, sans doute contre Descartes, à la gloire de l'empirisme : « c'est la règle qu'il faut observer pour les choses qui tombent sous les sens, et dont l'on peut tirer quelque éclaircissement par diverses épreuves » (SCU_IV, p. 449).

⁴⁴ VUILLEMIN, J., *Mathématiques et métaphysique chez Descartes*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 140. C'est déjà la thèse de KOYRÉ, A., *Du monde clos à l'univers infini* [1957], Paris, Gallimard, « Tel », 1973 ; en particulier p. 133-137.

⁴⁵ Dans les pages théologiques de *La Science universelle*, Sorel s'en prend assez curieusement à un modèle d'explication du monde circulaire à tendance infinitiste, qui n'est pas sans points communs avec la théorie des cercles de

[5] Complétons notre tour d'horizon de l'univers naturel décrit par *La Science universelle*. Stable, sensible, individualisé, particularisé à la faveur du vide, le monde de Sorel assigne-t-il aux corps un *site propre*, où leur repos serait requis ? Si les choses trouvent toujours un *lieu*, peut-on dire qu'elles disposent d'une *place* particulière désignée pour chacune, au sein d'un ordre fixe et immuable, paramétré à partir d'un centre d'origine absolu ? La réponse à cette question, dramatiquement actualisée par la condamnation de Giordano Bruno en 1600, exige de revenir momentanément à l'argument anti-galiléen dirigé par Sorel contre l'idée de force gravitationnelle. Comme nous l'avons expliqué, ce raisonnement vise prioritairement à nier l'effectivité d'une force hétérogène sur les corps individuels. Or les allégations de Sorel portent bien au-delà de ce seul objectif : l'auteur de *La Science universelle* parvient à nier jusqu'à l'idée même de « centre » absolu de la Terre, vers lequel se dirigeraient tous les corps en chute. « Le Centre du monde n'est qu'une chose imaginaire » (p. 34), déclare Sorel, précisant toutefois que si la terre a bien un « Centre pour elle », c'est-à-dire un « milieu comme tout corps doit avoir », ce centre n'exerce nulle singulière « force attractive » (p. 37), nulle « vertu particulière [...] où les choses lourdes seraient attirées »⁴⁶. En fait, Sorel reconnaît à la Terre, comme à tous les corps solides, un centre d'inertie (barycentre des masses), mais ne prête à celui-ci nulle propriété dynamique éminente *per se*. Si les « parties » semblent y tendre dans leur chute, c'est un simple effet du poids de celles-ci relativement au poids de la Terre, laquelle leur sert de « fondement » occasionnel où trouver le repos. Le raisonnement sorélien est conséquent : si la mobilité des corps ne dépend que d'eux-mêmes (principe d'autodétermination cinétique), on doit admettre qu'il n'existe pas de « lieu » assigné dans l'absolu à chacun d'eux ; nulle place de l'univers ne jouit à leur égard d'un privilège d'attraction capable d'exercer un effet équivalent à celui d'une *désignation* catégorique et expresse. La topologie relativiste sorélienne, qui fait du cosmos un espace polycentré *de jure*, a des conséquences logiques susceptibles de menacer le discours de l'Église catholique. Cependant, Sorel n'adhère pas à la conception entièrement atopique et décentrée de l'Univers, vision vertigineuse qui a coûté la vie à Giordano Bruno.⁴⁷ Plus proche de Kepler, l'auteur de *La Science universelle* considère que le site occupé par les corps n'est ni quelconque (indéterminé) ni fortuit,

Descartes (SCU_II, p. 499) : « Les moindres choses qui ont du mouvement et du changement sont mues et changées par quelque autre, et celle-là encore par une autre, et comme ce progrès ne peut aller à l'infini, il faut qu'il y ait une première cause. De dire que cela se fait par circulation cela est impossible. » À défaut d'allusion directe à l'auteur des *Météores*, il demeure difficile d'assurer que Descartes soit, sur ce point précis, l'adversaire religieux que Sorel a en tête.

⁴⁶ SCU_I, p. 35. Nul « Centre attractif » (SCU_I, p. 147).

⁴⁷ Contrairement à Antonella De Prete, pour qui la doctrine sorélienne coïncide sur ce point avec celle de Bruno (« il n'y a plus de lieux privilégiés dans l'univers »), nous soutenons que Sorel récuse l'idée d'indétermination pure que sous-tend l'infinitisme du Nolain. Voir : DEL PRETE, A., « L'univers infini : les interventions de Marin Mersenne et de Charles Sorel », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 185 (2), 1995, p. 145-164. En l'occ. : p. 157.

mais qu'il est relatif à leurs propriétés mesurables et sensibles⁴⁸ ; chez Sorel, ce n'est pas leur *son* mais leur *poids* qui indique leur situation. Dans *La Science universelle*, la place des corps n'est donc ni hasardeuse ni prédéterminée : elle relève de la contingence pondérale (« il n'y a donc point un Centre particulier pour les corps massif, et c'est une chose certaine qu'ils peuvent être suspendus en divers lieux », p. 138). Il s'agit-là d'un principe cosmologique capital, dont la transposition anthropologico-politique est transparente : Sorel s'autorise à penser un univers stable, déterminé et mesurable, qui ne serait ni un champ infini de configurations possibles, ni un espace de places assignées, organisées autour d'un centre absolu. Les points centraux y sont nombreux, et les poids lourds s'y reposent. Dans la configuration diplomatique troublée de 1635 à 1642, c'est à la Catalogne et aux provinces de Flandres de trouver leur assiette pour le « repos de tous les sujets »⁴⁹. Après le Traité des Pyrénées, en revanche, le paysage politique a changé : c'est désormais aux pesantes couronnes d'Espagne et de France de garantir la paix dans l'espace catholique, par « le service de Dieu », « la conduite des états » et « la conservation du droit des particuliers ».⁵⁰

Sorel va plus loin. Si le caractère *central* d'un corps est relatif à son poids, cette relation physique est quant à elle relative au *point de vue* particulier de l'homme. Une subjectivité non humaine pourrait ne pas interpréter la chute centripète des corps graves comme le signe de l'existence effective d'un centre réel ; au demeurant, en présence de corps stables de pesanteur équilibrée, comment identifier un site faisant office de centre, puisque rien ne tend à venir s'y reposer – du moins à vue humaine ? Si nous avons l'assurance que la terre prodigue un centre à ses propres parties (chute des graves), quelle garantie avons-nous de sa centralité à l'égard des autres corps principaux (qui demeurent à leur place) ? *Aucune*, observe Sorel : « si l'on nous dit qu'il faut croire que notre Terre est au milieu du monde, ce n'est qu'à cause que nous voyons tous les astres aux environs », mais rien ne nous permet d'assurer que notre globe occupe réellement le « milieu » absolu de l'Univers.⁵¹ La centralité cosmique de la terre dépend donc du *point de vue* humain : « de quelque côté que nous soyons, nous pouvons élever nos yeux également » (p. 17-18). Dès lors, comme le souligne Olivier Roux, « la Terre est moins le centre du monde que le point focal de son observation ».⁵² Autant vaut la centralité française à l'égard des provinces alliées ou des

⁴⁸ S'agissant de l'opposition de Kepler aux thèses indéterministes de Bruno, voir : KOYRÉ [1957], chap. III (« La nouvelle astronomie contre la nouvelle métaphysique »), p. 83-113.

⁴⁹ DC, « Avertissement au lecteur », [np. 5].

⁵⁰ Paix, p. 15.

⁵¹ SCU_I, p. 17. Une place assignée à la terre réactiverait, selon Sorel, d'insoutenables spéculations affinitistes : « De dire que la Terre se doit tenir au milieu du Monde, parce que c'est son Centre, c'est une pure rêverie ; il faudrait qu'elle aimât ce lieu plus qu'un autre, et qu'il y eût là quelque attraction pour elle. » (SCU_I, p. 137).

⁵² ROUX [2014], p. 209.

puissances rivales. Sur le plan énonciatif, Sorel est loin de masquer le centre qui organise aussi bien son argumentaire que ses repères géographiques :

C'est ce qui a encore invité le même auteur [Sorel] de la Défense Catalane à faire une Remontrance aux Flamands, afin d'agir en même temps sur les esprits de deux régions qui sont à nos deux extrémités.⁵³

Il importe néanmoins de noter que, tout en tenant compte du caractère doublement relatif⁵⁴ de la notion de « centre » (*poids* des objets ; *point de vue* des sujets), Sorel ne cesse pas moins de recourir à ce terme par convention pédagogique et conformité à l'orthodoxie : l'ordre du discours humain exige la détermination d'une focale particulière.⁵⁵ À lire ces lignes avec attention, on s'aperçoit que cette focale ne se trouve motivée par nul argument *finaliste* proprement théologique ; contrairement à Copernic, qui soutient – après Marsile Ficin et certains Stoïciens – la thèse d'un « monde créé *per nos* » (c'est-à-dire *pour nous, hommes*)⁵⁶, l'auteur de *La Science universelle* s'en tient à un modeste *para hemas* (*relativement à nous, hommes*) : si le perspectivisme sorélien se dote d'une focale particulière, c'est qu'il lui importe de satisfaire un *requisit* pédagogique, non d'exprimer une nécessité téléologique transcendante.

Réellement contingente et discursivement (ou : pédagogiquement) nécessaire, la centralité de la Terre ne disparaît donc pas : elle voyage au gré des *scenarii* que forge l'imagination scientifique. Il existe d'autres sites où la Terre pourrait faire office de centre à ses propres parties⁵⁷ : « il n'y a rien qui empêche qu'elle ne soit au quatrième étage au-dessous du Soleil » (p. 138). Voilà franchi par hypothèse le point de bascule entre géocentrisme et héliocentrisme ; la double négation débouche en effet sur une longue analyse des conditions de déplacement du globe terrestre autour du soleil. Quoiqu'il en nie la réalité, Sorel accorde tout au moins au système de Copernic la qualité de n'être

⁵³ DC, « Avertissement au lecteur », [np. 8]. Nous soulignons.

⁵⁴ Le commentaire réservé par HALLYN [1987] au *perspectivisme* de Copernic pourrait être transposé à Sorel également : ce double relativisme n'est pas un scepticisme (p. 77).

⁵⁵ SCU_I, p. 17 : « Puisqu'il est question de donner ici un ordre aux choses au regard de l'esprit de l'homme auquel il se faut accommoder, je pose encore la situation de la Terre au milieu des autres corps, c'est-à-dire de ceux que nous voyons et dont nous pouvons parler, mais ce n'est pas que ce soit leur Centre. » Le souci sorélien de l'orthodoxie se marque quant à lui plus nettement dans l'extrait suivant (SCU_IV, p. 152) : « Si notre texte conclut que la Terre où nous sommes peut être le milieu des autres corps prochains, sans l'être des autres plus éloignés, c'est pour ne point assurer des choses qui ne sont pas entièrement révélées aux hommes ; car plusieurs ont dit que le Soleil est le centre des choses que nous voyons ; et même il y en a quelques uns qui se figurent aussi d'autres Terres où l'on pourrait établir des centres particuliers. »

⁵⁶ HALLYN [1987] indique que Copernic, « en tant que technicien, tente justement de reconstruire l'astronomie d'une manière qui la réconcilie avec la cosmologie et signifie, par là, la dignité et la responsabilité de l'homme, destinataire d'un monde créé *propter nos* » (p. 64) ; géométriquement décentré, l'univers de Copernic n'en demeure ainsi pas moins « profondément anthropocentrique » (p. 65).

⁵⁷ Sorel fait valoir que notre terre « est aussi facile à s'imaginer en un lieu qu'en l'autre », car « il y a d'autres endroits où les globes peuvent être soutenus encore dedans l'immensité de l'Éther, et si leurs parties en étaient divisées elles y retourneraient incontinent, comme au lieu vers lequel elles sont balancées, et s'en iraient y reposer » (SCU_I, p. 137-138).

pas purement contradictoire. Et c'est assez, aux yeux du pédagogue, pour justifier un instructif enseignement de plus : la cinématique du *mouvement composé*.

2. Le mouvement composé : penser l'émotion solidaire dans un monde sonore

En 1633, Descartes renonçait à publier son traité du *Monde*, effrayé par les nouvelles de Rome. On en déduit généralement que l'atmosphère européenne n'est alors pas propice au déploiement d'un débat qui met gravement en cause les fondements du catholicisme. Sorel fait-il preuve d'une témérité frôlant l'inconscience, lorsqu'il envisage d'étudier, sous réserve d'hypothèse par avance invalide, la double rotation de la terre autour du soleil ? Nous l'avons dit, nul document d'époque ne dénonce l'impiété de *La Science universelle*. Bien plus : alors que la condamnation de Galilée, tombée en juin 1633, parvient aux pays voisins dès la fin de l'été, on s'aperçoit que le 24 octobre, la question fait sereinement l'objet de discussions publiques autour de Renaudot, dont le Bureau d'Adresse est largement subventionné par le Premier Ministre.⁵⁸ D'après le compte-rendu imprimé de la séance (paru en 1638), il apparaît qu'à deux contre un, l'avis des partisans de la fixité sortait majoritaire.⁵⁹ Un détail formel attire l'attention : le mode de présentation des arguments des deux camps, particulièrement systématique et hiérarchisé par rapport aux précédentes séances, signale que le débat est un classique du genre. C'est d'ailleurs ce que déclare d'entrée de jeu le premier des intervenants : « Celui qui parla le premier sur ce sujet dit qu'il y avait plus de deux mille ans que l'on débattait cette question, en laquelle il voyait de si puissantes raisons pour et contre, qu'il ne savait presque à quoi s'en résoudre ».⁶⁰

En 1634, lorsque Sorel s'attaque à son tour au problème, nous avons vu que le constat est identique : à défaut d'expérience décisive, les spécialistes en sont réduits à un examen purement formel.⁶¹ Mais à quel référentiel *sensible* indexer le « vraisemblable » cosmologique ? Par raisonnement analogique, la controverse astronomique va se trouver transférée dans le champ alors bien connu de la *mécanique*. *Quid* du double mouvement auquel devrait se plier la terre, quand les naturalistes savent bien que « la raison nous dicte qu'un corps ne saurait faire deux chemins à la fois, et être agité par deux mouvements qui même semblent contraires » (p. 139) ? Comment concilier rotation axiale et progression orbitale s'agissant d'un mobile unique ? En

⁵⁸ Les proches de Renaudot se retrouvent le lundi 24 octobre 1633 en première partie de séance autour du sujet « Du mouvement ou repos de la Terre » (RENAUDOT, *Première Centurie* [1634], 10 : 1, p. 73-76).

⁵⁹ Il est vrai, si le défenseur de l'héliocentrisme, convaincu de défendre une opinion « vraisemblable », se réfère à Copernic et à Kepler (en remontant à Aristarque), il ne cite toutefois pas expressément Galilée, mais mentionne évasivement « plusieurs autres de notre temps » à l'appui de sa thèse (*Première Centurie*, 10 : 1, p. 75). On peut voir dans cette omission une marque de prudence.

⁶⁰ RENAUDOT, *Première Centurie*, 10 : 1, p. 73.

⁶¹ SCU_I, p. 154 : « D'un côté et d'autre il y a des défauts, et ces épreuves [*i.e.* expériences] sont si difficiles que l'on aurait bien de la peine à trouver par leur moyen que la terre tourne, ou qu'elle ne tourne pas. »

termes plus prosaïques, Sorel s'inquiète de savoir comment la terre peut avancer tout en reculant. « L'on a trouvé un expédient à cela » (p. 139), rassure immédiatement le pédagogue ; seulement, « il est besoin de prendre cela d'une autre sorte » que ne l'ont fait jusqu'alors les membres les plus éminents de la communauté scientifique (p. 148). C'est donc une solution originale que Sorel soumet à ses lecteurs, sous la forme d'une expérience de pensée⁶² destinée à résoudre un problème par ailleurs inexistant, puisque la terre est fixe⁶³.

Certes, avance-t-il, « il est impossible qu'un corps naturel ait plus d'un mouvement qui lui soit propre » (p. 133) ; or rien n'empêche que ce même corps n'en ait plusieurs en tant que composé (Sorel parle de mouvements « mêlés »).⁶⁴ Comprendre le mouvement de rotation de la terre suppose donc, d'après Sorel, de saisir les caractéristiques de cette *composition* – ou de ce *mélange*.⁶⁵ Le problème se corse à partir du moment où l'on tente d'identifier le paradigme explicatif dans lequel Sorel s'essaie à décrire cette dynamique d'ensemble. Toute la difficulté réside dans le projet paradoxal qui consiste à vouloir penser le mouvement de la terre en évacuant le modèle physique qui en a précisément produit l'hypothèse (Copernic), tout en ignorant le langage mathématique (géométrique et mécanique) qui rend possible, à cette époque, la formalisation la plus consistante de la composition du mouvement (Descartes).

En cohérence avec la règle d'autodétermination cinétique décrite dans la section précédente, Sorel met prioritairement l'accent sur l'*indépendance* des composantes du mouvement. Il importe, souligne-t-il, de dissocier la nature du mouvement du *tout* et celle de ses *parties* : « ne voit-on pas que les corps complexes ont d'autres puissances que n'a leur matière séparée ? » Ne cédon pas à la « bêtise fort étrange » (p. 140) qui assimile la mobilité des parties séparées à celle du tout. Il est vrai, les portions prélevées des corps terrestres chutent de manière rectiligne (selon une « ligne droite », p. 117), mais cette loi ne vaut pas pour le tout que ces parties contribuent à former : les corps complets tels que la terre et les astres peuvent en effet évoluer sur des trajectoires curvilignes (en « ligne circulaire », p. 118) sans contrarier les lois de la nature.⁶⁶ Inversement, soutient Sorel, si la terre n'est pas assujettie au transport rectiligne caractéristique des corps

⁶² L'usage de l'*expérience de pensée* (ou *expérience imaginaire*) dans la pratique scientifique est alors monnaie courante. On peut penser au raisonnement de Galilée sur la chute des graves dans le vide. Voir notamment : HALLYN [1999], p. 623-624.

⁶³ SCU_I, p. 149 : « Après tout, puisque nous la mettons au Centre, il n'est pas nécessaire qu'elle tourne, mais qu'elle soit fixe, comme le plus grossier de tous les corps. »

⁶⁴ SCU_I, p. 144 : « Je leur avouerait bien que deux mouvement divers ne se peuvent pas faire ensemble, étant tous deux en leur extrême perfection ; mais rien n'empêche qu'ils ne se passent en un moindre degré, et qu'ils soient mêlés. »

⁶⁵ On reconnaît ici l'équivalent physique des deux premières lois ontologiques dégagées au premier chapitre de ce travail : la première énonçait la primauté ontologique de la *dualité*, et la deuxième faisait valoir que la consistance propre de tout corps repose sur la loi du mélange, c'est-à-dire du *couplage*.

⁶⁶ SCU_IV, p. 158 : « Le mouvement des astres qui est circulaire n'a rien aussi de semblable au dard qui va en ligne droite. »

terrestres détachés, ceux-ci, considérés isolément, ne sont pas davantage influencés par la courbure des mouvements du globe. Il serait alors vain d'imaginer, comme l'a fait Copernic, que « toutes les choses qui dépendent de la terre » effectuent une rotation sur leur axe particulier ainsi qu'un déplacement courbe, uniquement mus par le prétendu « désir de s'employer à faire ce tour » ; aux yeux de l'auteur de *La Science universelle*, cette improbable « force de sympathie » fondée sur des imaginaires « qualités semblables » relève de la physique qualitative caduque pratiquée dans les universités, pour ne pas dire de la magie (p. 156-157).⁶⁷ Bref : d'après Sorel, il existe entre le tout et les parties de la terre une relation de *dépendance* qui n'exclut pas *l'autonomie* ; les parties participeraient à la mobilité du tout par un phénomène de composition du mouvement, qui permettrait d'expliquer à la fois l'existence d'un mouvement propre aux parties et celle du déplacement du corps total qu'est le globe, sans qu'il soit nécessaire d'établir un rapport de stricte *subordination* de l'un à l'autre. Les coperniciens méconnaîtraient cette réalité physique, bien que leur hypothèse de mouvement soit plausible.

Si elle n'est pas copernicienne, la solution proposée dans *La Science universelle* doit en revanche beaucoup au paradigme mécaniste de la physique, alors à ses débuts. Le problème cinématique de la composition du mouvement est bel et bien « dans l'air » dans les milieux savants parisiens durant le décennie 1630, et ce n'est probablement pas un hasard si le principal mathématicien à se saisir de la question qui occupe Sorel est Descartes.⁶⁸ Bien que la condamnation de Galilée ait considérablement freiné l'ardeur des mathématiciens astronomes, en rendant impossible de travailler ouvertement sur le mouvement du globe, Descartes n'en consacre pas moins ses efforts aux problèmes afférents de composition du mouvement selon les approches [A] *géométrique* (classification des courbes) et [B] *mécanique* (lois du choc).⁶⁹ Sorel connaît de toute évidence l'existence de ces travaux, bien qu'il ne les comprenne manifestement pas ; il s'en approprie plusieurs problèmes, qu'il entend résoudre à sa façon. Parcourons ces deux domaines de la

⁶⁷ KOYRÉ, A., « Galilée et la révolution scientifique du XVII^e siècle » [1943 ; fr. 1955], in *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Gallimard, Tel, 1966, p. 204. À cet égard, il est bien difficile de jeter la pierre à Sorel lorsque celui-ci prévient le lecteur contre les séductions trompeuses des pendules, dont les oscillations – mesurées par Galilée durant les premières années du siècle – font apparaître une constante. Si la boule suspendue à son fil doit nécessairement s'arrêter, pense en effet Sorel, c'est parce qu'elle « ne doit point participer aux propriétés du total », ni prétendre aux mêmes « prérogatives » (SCU_I, p. 143 et p. 162). Or il faut avoir à l'esprit qu'aux alentours de 1630, nul savant ne met explicitement en lien l'oscillation du pendule et le mouvement de la terre ; ce domaine d'expérience est bien plutôt le fief des occultistes et autres amateurs d'aimants. Il faut attendre 1851 pour que le physicien français Léon Foucault mette en évidence le déplacement du plan d'oscillation du pendule dans la célèbre démonstration qui eut lieu dans le Panthéon à Paris.

⁶⁸ COSTABEL, P., « MÉCANIQUE - Histoire de la mécanique », *Encyclopedia Universalis* online. Fermat et Roberval participent également de ce « moment » scientifique.

⁶⁹ D'après les sources publiées dont nous disposons, il apparaît que « toutes les réflexions physiques qui font appel au principe de la composition du mouvement se trouvent, chez Descartes, dans les textes de 1637-1638 », c'est-à-dire au moment où l'auteur du *Discours de la Méthode* semble avoir admis l'influence de Galilée sur ses propres travaux, après trois ans d'une lecture méfiante – dont témoigne sa correspondance avec Mersenne (CHAREIX [2009], p. 103-104).

recherche cartésienne en matière de mouvement composé, afin d'apprécier, par contraste, les choix de méthode proprement soréliens.

[A] L'intérêt de Descartes pour le fonctionnement des lentilles (requis pour la construction de télescopes) le conduit dès 1619 à étudier la nature des courbes, des ovales et des ellipses, qu'il conçoit comme des figures *composées* de droites et de cercles. Dans sa *Géométrie*, parue avec le *Discours de la Méthode* en 1637, Descartes jette, on le sait, les bases de la géométrie analytique ; en s'efforçant de mathématiser l'espace du plan, notamment par l'introduction d'un système de coordonnées et d'équations polynomiales, son but est de formaliser les trajectoires régulières que dessinent la ligne et le cercle, de manière à soumettre au langage de la raison (l'algèbre) la composition de ces figures continues, régulières, et traçables « mécaniquement » à l'aide de la règle et du compas.⁷⁰ Descartes parvient à mettre ces courbes continues en équations algébriques, et formule avec succès les principes de construction des sections coniques⁷¹ et de courbes de plus haut degré, que ne maîtrisaient pas les géomètres antiques. En revanche, les tracés de courbes de complexité supérieure – notamment la spirale logarithmique – nécessitent quant à eux des processus particuliers d'approximation des valeurs (tendance à la limite) qui contrarient l'exigence de distinction et d'exactitude du géomètre. Ces courbes denses, mais non continues (« ouvertes »), composées de mouvements séparés qu'on ne saurait mettre en rapport exactement (c'est-à-dire : composer), sont nommées *transcendantes*.⁷² Bien qu'il y consacre des travaux ponctuels, Descartes exclut de sa géométrie ces courbes « non naturelles ». En somme, l'auteur de la *Géométrie* entend développer une *science générale* des courbes algébriques, et non des *tactiques particulières* de résolution de problèmes.⁷³ Cette approche généraliste (continuiste) est exactement inverse à la conception

⁷⁰ Dans sa géométrie, Descartes n'admet que la construction *mécanique* (que les Grecs nomment *géométrique*), obtenue par l'intervention *continue* d'un instrument (règle, équerre, compas), et rejette la construction *graphique* (que les Grecs nomment *mécanique*), série *discrète* de points particuliers (reliés pour ainsi dire manuellement). Il y a là un conflit terminologique non résolu dans la littérature secondaire. Nous nous référons donc à la nomenclature de VUILLEMIN [1960], p. 86. Notons par ailleurs que la logique cartésienne de classification géométrique des courbes est en partie *cinématique*, puisque Descartes s'appuie prioritairement sur les critères de construction des figures (et non leurs équations) : il s'agit bien d'étudier la composition de mouvements, celui du point soumis aux déplacements réglés de la règle et du compas (translation et rotation).

⁷¹ C'est-à-dire les courbes planes de second degré (le radical carré pouvant être représenté géométriquement, comme l'a montré Pythagore) ; la combinaison de solides et le raisonnement en « cascade » permettent de construire mécaniquement des courbes de degré supérieur et d'en résoudre les équations à plusieurs inconnues. Pour autant, Descartes n'affronte pas directement « l'incompatibilité entre les critères instrumentaux et algébriques pour la classification des courbes », comme l'observent F. Aït-Touati et S. Gaukroger ; le géomètre bute ici sur un problème (AÏT-TOUATI et GAUKROGER [2015], p. 56-57). Voir encore : HALLYN [1987], p. 240.

⁷² VUILLEMIN [1960], p. 83 et 87.

⁷³ Du point de vue qui est le nôtre, il importe de souligner que le motif de ce rejet n'est pas dû en soi à la présence de valeurs in(dé)finies (infinitésimales), que Descartes est par ailleurs capable de traiter. Voir : HOUZEL, Ch., « Descartes et les courbes transcendentes », in : BIARD, J. et RASHED, R. (éd), *Descartes et le Moyen Âge*, actes du colloque organisé à la Sorbonne du 4 au 7 juin 1996 par le Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales (URA 1085, CNRS/ÉPHÉ), Paris, Vrin, 1997, p. 27-35. En l'occ. : p. 35. Ce qui rebute le géomètre, c'est bien plutôt le caractère discret, « ouvert », irrégulier de ces courbes complexes, qui ne garantissent pas l'existence claire et distincte de certains points d'intersection, puisqu'elles échappent au tracé continu du compas (RASHED, R., « La Géométrie de Descartes et la distinction entre courbes géométriques et courbes mécaniques », in : BIARD, J. et RASHED, R. (éd),

particulariste du mouvement composé que développe Sorel. On sait d'ailleurs l'accueil sarcastique que Sorel réserva à la *Géométrie*, dont il n'a pas mesuré la portée résolument moderne : Descartes y aurait proposé des principes généraux de calcul aboutissant à la réalisation de verres défectueux, concrètement destinés à la casse. Au demeurant, Sorel n'est pas un fervent partisan de la trajectoire elliptique des planètes (lois de Kepler), dont il préfère considérer qu'elles poursuivent un chemin certes oblique, mais circulaire.⁷⁴ Son souci prioritaire est de rappeler que, quelle que soit la régularité observée dans la trajectoires des planètes (il tient compte du phénomène de rétrogradation), celles-ci « ne laissent pas [de] faire le chemin qui leur est propre » (p. 245). En un mot, le mouvement est une affaire de forces particulières (*cf.* principe d'autodétermination cinétique), propres à chaque individu, et il importe peu à Sorel d'en énoncer l'équation générale.

Si Sorel est loin d'adhérer à l'approche abstraite et continuiste que la *Géométrie* propose de la composition du mouvement, ses positions sont, en apparence, assez proches de celles que Descartes présente dans ses analyses géométrico-mécaniques au livre II des *Principes* ; dans le détail du traitement des exemples, cependant, la différence de *point de vue* ne peut qu'interpeller. « Mais encore que chaque corps en particulier n'ait qu'un seul mouvement qui lui est propre [...], toutefois il peut participer à une infinité d'autres mouvements en tant qu'il fait partie de quelques autres corps qui se meuvent diversement. »⁷⁵ On croirait lire Sorel, mais ces lignes sont de la main de Descartes. La montre d'un marinier, par exemple, comporte en elle son mouvement mécanique, composé avec celui des déplacements du marin qui la porte, du navire qui tangue, et de la terre, enfin : tous ces mouvements particuliers « sont dans les roues de cette montre ». ⁷⁶ « Nous pouvons même considérer ce mouvement unique qui est proprement attribué à chaque corps comme s'il était composé de plusieurs autres mouvements », poursuit Descartes. Schéma à l'appui, il suffit de quelques notions de géométrie plane – notations de segments AB, diagonale, projection, etc. –, pour analyser le mouvement composé des roues d'un carrosse, à la fois circulaire et droit.⁷⁷ Si Sorel, comme on peut s'en douter, fait l'économie de la symbolisation géométrique et de la figure employées par Descartes, il n'en exploite pas moins la *même*

Descartes et le Moyen Âge, actes du colloque organisé à la Sorbonne du 4 au 7 juin 1996 par le Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales (URA 1085, CNRS/ÉPHÉ), Paris, Vrin, 1997, p. 11-26. En l'occ. : p. 23).

⁷⁴ SCU_I, p. 242 : « Mais encore que les planètes qui sont au-dessous, aillent haut et bas et s'écartent souvent du chemin ordinaire, l'on peut dire que cela se fait par elles mêmes sans leur attribuer plusieurs mouvements ; car elles peuvent bien cheminer par des voies obliques ou se retarder quelquefois, et il y en a même qui on cru que quelques unes pouvaient aussi faire leur cours en oualle [*i.e.* ovale] plutôt qu'en rond. Toutefois l'on tient que tous les cours des Astres se rapportent à la rondeur, et que les irrégularités que nous y trouvons ne sont qu'à l'égard des opinions que l'on en a divulguée et non pas selon leur nature particulière. » Le « mouvement circulaire » est propre aux astres, et le « mouvement droit » caractérise la Terre et l'Eau (SCU_I, p. 249).

⁷⁵ DESCARTES, *Principes*, II, XXXI, p. 87-88.

⁷⁶ DESCARTES, *Principes*, II, XXXI, p. 88.

⁷⁷ DESCARTES, *Principes*, II, XXXII.

illustration dans le but d'expliquer le mouvement circulaire de la terre. Son point de départ, toutefois, est l'impulsion motrice de chaque « partie » de roue, dont il décrit la composition avec d'autres, jusqu'au niveau de l'ensemble mû solidairement :

[Dès] qu'elles [les roues] sont tant soit peu émues, une partie pousse l'autre, et puis l'autre une autre, jusqu'à en émouvoir tant, qu'elles tendent toutes contre bas, et à cause qu'elles ne peuvent tomber, elles sont contraintes d'aller en rond étant chassées par celles qui suivent.⁷⁸

L'explication – faut-il dire la *narration* ? – ne brille pas par son acuité technique. L'aspect frappant de cette description réside plutôt dans le point de vue adopté : l'échelle de représentation, résolument *particulariste*, morcelle l'image rapprochée au point où il devient difficile, à la lecture, de conserver la vision claire d'un carrosse en mouvement – encore moins de la terre en révolution.⁷⁹ Tout se passe comme si chaque « partie » de la roue s'animait ; Sorel en narre pour ainsi dire l'aventure individuelle, ponctuée de rencontres quasi picaresques avec d'autres « parties » de la roue – l'*émotion* est au rendez-vous – en adoptant le point de vue littéralement le plus *proche du sol*. On ne saurait s'éloigner davantage du regard synoptique et surplombant que s'efforce d'adopter le géomètre des *Principes* à l'aide de sa notation abstraite.

[B] Mais ce qui retient véritablement l'attention de Descartes, au chapitre de la composition du mouvement, ce sont les lois mécaniques du *choc*. Cet intérêt, loin de lui être propre, se généralise dès les années 1630, au point de fournir l'abécédaire de la nouvelle physique mécaniste.⁸⁰ Si l'auteur des *Principes* s'attarde longuement sur les lois du choc, c'est que ce phénomène illustre à bien des égards les trois règles physiques fondamentales de la conservation du mouvement acquis. La troisième règle de la nature, par exemple, énonce que « si un corps qui se meut en rencontre un autre plus fort que soi il ne perd rien de son mouvement et s'il en rencontre un plus faible qu'il puisse mouvoir il en perd autant qu'il lui en donne » ; dans le premier cas, précise Descartes, ce qui se perd n'est pas la force du corps plus menu, mais sa *direction* (il a « moins de force pour continuer de se mouvoir en ligne droite que cet autre pour lui résister », et « perd sa détermination sans rien perdre de son mouvement »).⁸¹ Dans les deux *scenarii*, la quantité totale de

⁷⁸ SCU_I, p. 122.

⁷⁹ C'est là typiquement ce qu' HALLYN [1987] décrit comme une approche *mécaniste* (et non *géométrique*), c'est-à-dire « qui vise à décrire des phénomènes particuliers par assemblage de parties, sans s'intéresser à l'unité organique du tout » (p. 165).

⁸⁰ MORMINO, G., « La force de la percussion chez Galilée et Descartes », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009/1, p. 45-57. En l'occ. : p. 45 : « Dans un univers où tout se produit en vertu du mouvement local des parties de la matière, et où il n'y a d'action que par poussée, les lois du choc sont comme la grammaire de base, avec la loi d'inertie et la loi de la chute, de la nouvelle physique mécaniste. Entre 1630 et 1680 le choc devient ainsi un des domaines les plus féconds du débats scientifique. »

⁸¹ DESCARTES, *Principe*, II, IC, p. 98-99.

mouvement se conserve, fût-ce en se *communiquant* de l'un à l'autre corps.⁸² À l'inverse, bien qu'il soutienne que *rien ne se perd dans le monde*, Sorel pense l'interaction des corps mobiles en termes non de circulation, mais de perte ou d'addition d'énergie. On s'en souvient, un corps mobile trouve le *repos* dans un corps plus pesant que lui, et l'on pourrait ajouter qu'en cas de rencontre, « un corps donne toujours moins de force qu'il n'en a » (p. 243). Pour Sorel, le mouvement n'est pas, d'un point de vue général et surplombant, une quantité inchangée de force qui transiterait entre des corps quelconques⁸³ ; c'est, vue du sol, la force individuelle d'un corps particulier, qui se perd quand elle ne se conjugue pas à d'autres forces particulières.

Enfin, si Descartes promeut une physique du *choc*, dès lors qu'il fait directement dépendre ce phénomène des règles les plus fondamentales de la nature, Sorel à l'inverse semble privilégier une cosmologie de l'*harmonie*, ou plutôt... du *silence*. Dans un passage consacré aux sons émis par les astres, l'auteur de *La Science universelle* explique que la théorie de l'harmonie des sphères (réactualisée par Kepler à partir de sa pensée de l'ellipse⁸⁴) n'est probablement qu'une métaphore pour rendre compte de l'ordonnement parfait des corps célestes, qui se déplacent sans *heurts*, c'est-à-dire sans produire de chocs susceptibles de surprendre désagréablement l'oreille humaine.⁸⁵ À l'échelle des corps principaux réguliers, privés d'inégalité d'« éminence », le choc n'existe pas, et le silence règne :

Les Cieux et les astres n'ont garde de faire du bruit en tournant, puisqu'ils tournent toujours avec égalité, et qu'ils n'ont point de parties plus éminentes les une que les autres qui se

⁸² MORMINO [2009], p. 46 : « La *communication* du mouvement entre corps libres se rencontrant dans un espace vide, ou dans un milieu qui ne fait pas de résistance, est donc, dans cette période cruciale, le plus important objet de recherche concernant le phénomène du choc [...] »

⁸³ Ce point de vue généraliste et abstrait a été souvent reproché à Descartes, qui tend à traiter les phénomènes de choc et de percussion sous un angle strictement géométrique, c'est-à-dire en n'intégrant pas la vitesse des corps et ne différenciant pas clairement leur poids de leur masse, procédé peu excusable pour qui cherche à comprendre des phénomènes physiques de rebond dans l'espace réel. Parmi d'autres, JONAS [1971/2013] a souligné la dommageable ignorance cartésienne du principe d'« énergie » (p. 96).

⁸⁴ KEPLER, J., *Harmonices Mundi*, Linz, 1619. Bien qu'employant communément l'expression d'« harmonie du monde », Sorel se réfère plus volontiers au *Songe* du même auteur (BF, p. 248 ; SCU_IV, p. 393). Le thème de l'harmonie du monde est ancien, comme le souligne d'ailleurs Sorel (*Solitude*, « Remarques », p. 419) ; son association avec la gamme musicale remonte à Pythagore, et figure dans le « songe de Scipion » du *De Republica* Cicéron. Fludd et Kirchner approchent ce thème sous un angle ésotérique plutôt que mathématique. Mersenne publie une somme monumentale sur la notion d'harmonie musicale en 1634 et 1637 chez divers éditeurs (Cramoisy, Ballard et Charlemagne), sous le titre *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique* (que Sorel ne cite pas dans la *Bibliothèque*), tandis que Galilée consacre à l'harmonie musicale quelques développements de ses *Discorsi* (Leyde, Elzevier, 1638). En tant que phénomène naturel ou artificiel affectant l'être humain par un sentiment de plaisir, l'harmonie occupe la seconde partie de séance le lundi 12 décembre 1633 au Bureau d'Adresse (RENAUDOT, *Première Centurie* [1634], 17 : 2, p. 140-144). Voir : HALLYN [1987], p. 248-269.

⁸⁵ SCU_I, éd. 1668, p. 280-281 : « L'on a appris que celui qui l'avait proposée [*i.e.* la théorie de l'harmonie universelle] voulait dire que les Cieux et les astres faisaient une merveilleuse musique par la diversité de leurs cours ; mais il entendait par là qu'il y avait de l'harmonie en leurs situations et aux espaces de leurs mouvements, en quoi il voulait signifier leur ordre et leurs convenance, qui eût été capable de rendre une agréable mélodie en des choses qui eussent produit du son. » Kepler envisage explicitement une harmonie sonore (polyphonie) non concrètement audible depuis la terre (*i.e.* une « idée musicale », une métaphore) : HALLYN [1987], p. 230-231, p. 258.

puissent entrechoquer, et qu'avec cela ce sont des corps qui ont une si grande subtilité, que pour se toucher, il ne se font point violence.⁸⁶

Les chocs, que leur bruit manifeste, caractérisent donc le monde *particulier* ; ils y surgissent de façon contingente, alors que le « total » demeure silencieux. Le monde particulier, pour Sorel, est un monde sonore et violent :

Nous n'avons donné aucun mouvement à la Terre totale, tellement qu'il n'y faut point rechercher de son. Quant à ses parties elles en rendent beaucoup, soit qu'elles soient portées en l'air rudement, ou qu'elles s'entre-touchent, et cela ne vient que du battement de l'air. L'eau fait du bruit en son mouvement, mais ce n'est aussi qu'en ses vagues qui sont ses parties. Pour se hausser et d'abaisser entièrement, elle n'en fait point. Quant à l'air, il fait du bruit en se choquant contre l'autre air, mais tout cela peut être estimé particulier. Si l'air a une circulation générale, elle est si douce qu'elle ne rend aucun son.⁸⁷

Pour le dire autrement, le seul monde *audible* à l'homme est l'univers des choses particulières. Mais c'est un univers dans lequel les chocs perceptibles n'adviennent pas, au sens strict, de façon *naturelle* : ils surgissent ponctuellement⁸⁸ sous l'effet de mouvements *violents*, à la faveur de *contraintes* dynamiques, et sans se conformer à la « douce » logique ordonnatrice de l'Univers. Ce qui fait assurément la *variété* fascinante de ce monde n'en n'est pas pour autant la *perfection* souhaitable ; il faut « choquer » deux pierres pour obtenir du « feu vulgaire » sur terre, mais le vrai Feu universel se consume quant à lui aussi longtemps que durera le monde (p. 393).

Dans *La Science universelle*, l'une des rares incidences du terme de « choc » relève du discours moral, et concerne la situation des puissants – littéralement : les « parti(e)s » les plus « éminent(e)s » de la société. Les *heurts* subis par ces supposés privilégiés n'y apparaissent pas comme l'effet de lois naturelles, mais résultent d'une forme de violence qu'eux-mêmes auraient déjà infligée à leur propre nature, en faisant preuve d'une « ambition furieuse » (littéralement, de *bête sauvage*) les conduisant à la « rage » (la maladie des *bêtes brutes*).⁸⁹ Sorel ne nie en aucun cas la réalité du choc ; le choc constitue même, d'après lui, un trait définitoire de l'univers à l'échelle des phénomènes particuliers, que la propriété d'être *sonores* rend sensibles à l'ouïe humaine, par opposition au monde considéré dans son « total ». Néanmoins, le choc ne relève pas des lois premières les plus fondamentales de la nature, car il est contingent – second – par rapport aux lois de l'harmonie de corps principaux, lesquels circulent selon un modèle d'interaction doux et

⁸⁶ SCU_I, éd. 1668, p. 281, nous soulignons.

⁸⁷ SCU_I, éd. 1668, p. 279-280.

⁸⁸ Tout mouvement violent est « incapable de durer » (HALLYN [1999], p. 117).

⁸⁹ SCU_II, p. 575-576 : « Que s'ils ont déjà de l'autorité sur beaucoup d'autres, ils ont une ambition furieuse pour se voir honorés de tous, et en sont extrêmement punis, car il ne se peut faire que quelqu'un ne les choque, comme ils peuvent avoir d'autres concurrents dans la poursuite des honneurs et des grands états, et voyant leurs desseins renversés ils en ont une espèce de rage. »

pacifié, dénué de violence. Bien éloignée de la mécanique cartésienne des chocs, la physique sorélienne s'attèle en priorité à l'étude de la composition du mouvement sous l'angle de l'union et de la collaboration. À bien des égards, l'auteur de *La Science universelle* est en quête d'un modèle physique capable de donner à penser l'harmonie d'une *émotion solidaire*.

3. Composer avec Aristote : entre *pan* et *holos*, la Totalité

En somme, ni l'astronomie de Copernic, ni la mécanique géométrique de Descartes n'offrent l'outillage intellectuel capable de penser adéquatement, selon Sorel, l'essence profonde de la solidarité qui unit les parties du globe dans son double mouvement de révolution. L'auteur de *La Science universelle* n'en est pas à un paradoxe près : puisqu'« il est besoin de prendre cela d'une autre sorte », c'est dans les ressources de l'aristotélisme qu'il va aller puiser l'essentiel de son inspiration scientifique destinée à rendre compte du mouvement de la terre – alors même qu'Aristote suppose un cosmos géostatique. Dans cette section, [1] nous décrivons l'étendue de ce nouvel *emprunt* à l'outillage conceptuel scolastique, après quoi [2] nous examinons la façon dont Sorel « compose » librement sa propre théorie de la *totalité systématique* que constituent selon lui la terre, le *cosmos* et leurs parties respectives.

[1] Dans *La Science universelle*, l'explication du mouvement de la terre a tout d'une composition, à commencer par le mélange des sources bibliographiques. Le raisonnement sorélien comporte deux *moments* bien distincts, dont nous croyons possible d'identifier pour chacun un *lieu* d'emprunt particulier dans l'œuvre d'Aristote. [A] Sorel commence par s'approprier le modèle *organico-vitaliste* présent dans la *Physique*. [B] Il poursuit son explication en exploitant librement la distinction conceptuelle classique entre Tout (*holos*) et Total (*pan*) exposée dans la *Métaphysique*.

[A] Comme de coutume dans les textes du Péripatéticien, plusieurs hypothèses d'élucidation sont passées en revue, dont la plupart n'obtiennent pas validation au terme de l'examen. Le livre IV de la *Physique* examine ainsi successivement plusieurs modèles permettant de penser la composition du mouvement, dont deux réapparaissent sous la plume de Sorel. L'un va servir de première esquisse destinée à expliquer le mouvement de la terre : ce modèle préalable est *organiciste*.⁹⁰ Il

⁹⁰ L'autre modèle exploite une distinction logique entre deux *niveaux* locaux : le lieu *propre*, et le lieu *commun*. Tout objet peut être décrit comme occupant à la fois son lieu propre (le plus particulier) et un lieu partagé avec d'autres objets ; moyennant une variation du point de vue, il est possible de traiter la mobilité des objets *séparément* et *ensemble*. Quoiqu'il ne mentionne naturellement pas Aristote, c'est sur ce modèle logique des niveaux locaux que Descartes appuie son analyse (citée précédemment) du mouvement composé des aiguilles d'une montre placée sur un navire en marche. Sorel connaît cette distinction classique ; il en fournit une illustration pédagogique dont le potentiel comique n'est pas mince : « le lieu commun est celui qui contient plusieurs corps ; le propre est celui qui ne contient qu'un corps comme l'écaille d'une huître » (SCU_IV, p. 295 ; ARISTOTE, *Physique*, IV, 209a 31-33). Ce modèle n'est pas retenu dans *La Science universelle* pour rendre compte du mouvement solidaire des parties de la terre, mais l'image semble avoir assez frappé Sorel pour qu'il la glisse dans le cours d'une conversation à bâtons rompus de *L'Anti-Roman*, tenue dans un carrosse. Méditant sur sa propre situation, Carmelin se déclare en effet pris dans un « double

s'inspire de l'idée, momentanément prise en compte par Aristote, consistant à traduire la notion d'appartenance locale par la relation des *membres* au *corps*, de la *partie* au *tout* : l'objet serait ainsi « dans son lieu » comme « le doigt est dans la main et, en général, la partie dans le tout ».⁹¹ Si Aristote congédie finalement l'analogie⁹², Sorel, en revanche, est manifestement séduit par ce modèle de relation organiciste conçu dans une *logique partitive* – ou une *rhétorique synecdochique*, pour parler comme Fernand Hallyn⁹³. C'est sans ménagement pour l'intégrité doctrinale de la *Physique* que l'auteur de *La Science universelle* s'approprie, dans un premier temps, le schéma d'organisation du corps animal comme modèle de composition du mouvement local ; Aristote se retrouve donc mis à contribution pour résoudre un problème de mobilité que Sorel élabore par ailleurs dans un paradigme mécaniste parfaitement étranger au monde antique.

De quelle manière Sorel présente-t-il ce modèle préalable ? Comme un animal parvient à avancer bien qu'il soit « toujours en puissance de tomber »⁹⁴, de même la terre « pourrait tomber de sa place si elle n'était retenue en l'éther, et ses parties divisées témoignent cette chute droite ». Or fort heureusement, à l'instar de l'animal aux membres bien assemblés qui progresse en marchant,

étui » : « outre l'étui de notre coche, je suis enfermé dans mes armes comme une huître dans son écaille, ou un couteau dans sa gaine » (*AR*, X, p. 763). Ce que Carmelin décrit dans des termes bouffons inspirés d'Aristote, c'est sa mobilité composée : en armes, et en voiture.

⁹¹ ARISTOTE, *Physique*, IV, 210a 16-17.

⁹² Pour une raison simple : parce qu'il pense le lieu naturel à partir du *transport*, Aristote bute sur la conséquence de ce parallèle, qui supposerait que le doigt se sépare naturellement de la main ou tende à y revenir de lui-même. L'analogie n'a pourtant rien de choquant aux yeux de Sorel : on s'en souvient, le *transport* selon le lieu est précisément la composante doctrinale de la physique scolastique qu'il rejette.

⁹³ HALLYN [1987], 4 : « Synecdoques », p. 117. La référence théorique à Fernand Hallyn est absolument incontournable dans cette section où nous étudions la manière dont Sorel élabore sur la *composition du mouvement* un discours articulé selon une pure logique du rapport *tout/partie*. Nous nommons globalement *logique partitive* la structure *tout/partie* qu'Hallyn détaille sous des espèces rhétoriques telles que la *synecdoque* et la *métonymie*. Dans la section de son chapitre intitulée « Le tout et les parties », Hallyn a montré que la théorie copernicienne du mouvement terrestre « est le résultat d'une opération synecdochique », et plus particulièrement une « synecdoque particularisante » (contrairement à sa critique des épicycles évoquée *supra*), au sens ou celle-ci « substitue le 'moins' (les parties du monde) au 'plus' (l'ensemble du monde) en tant qu'unité physique » pertinente (HALLYN [1987], p. 120 et 134). Il y aurait là une subversion du « tout physique [...] aristotélicien » ; Hallyn ne précise pas de quel « tout aristotélicien » il s'agit (*pan* ou *holos*), suggérant seulement que, par transfert, Copernic attribue désormais aux planètes la caractéristique autrefois prêtée au *cosmos* par Aristote : celle de totalité (« Copernic attribue ainsi aux parties ce qui auparavant n'appartenait qu'au tout du monde [...] : une multiplicité de 'centres propres' prennent la place du centre unique, les parties se substituent au tout aristotélicien et deviennent elles-mêmes des totalités tendant à prendre une forme sphérique », p. 120). Précisons d'entrée de jeu notre position dans cet épineux massif de discours théoriques (Aristote, Copernic, Sorel) et critiques (Hallyn). Il est possible que le raisonnement sorélien détaillé par nous *infra* soit approximativement applicable à la théorisation copernicienne. Plusieurs facteurs motivent toutefois notre « autonomisation » de la démonstration sorélienne par rapport au modèle copernicien : d'abord, la distance explicitement prise par Sorel à l'égard du *formisme* téléologique (voire providentialiste) de Copernic, la dignité ontologique du cercle ayant été battue en brèche par Bacon (ROUX [2014], p. 208) ; ensuite, la prégnance chez Sorel du vocabulaire *scolastique* (surtout s'agissant des deux formes possibles du concept de « tout »), dont Hallyn affirme qu'il se trouve plutôt minimisé chez Copernic, au profit d'une représentation « organiciste » de la Terre « informée par une *raison* mathématique » moderne (p. 109). Nous renonçons à engager un dialogue critique avec les thèses de Hallyn sur Copernic, démarche qui nous conduirait au-delà des bornes raisonnables de notre étude. Il nous suffit plus modestement de tenir pour acquis, avec Hallyn, que le type de raisonnement mis en œuvre par les héliocentristes dans l'analyse du mouvement composé de la Terre relève d'emblée de la *synecdoque particularisante* : charge à Sorel de particulariser encore cette particularisation, et d'affiner la définition de la Totalité.

⁹⁴ On reconnaît à l'expression « en puissance », extrêmement rare sous la plume de Sorel, le lexique si caractéristique d'Aristote et de la scolastique.

la terre « exerce la puissance qu'elle a de se mouvoir comme un Corps complet », et ne se délite pas dans l'éther sous l'effet de son propre déplacement (p. 141). Mais alors, objectera-t-on, où est passée cette *autonomie* des parties (*i.e.* le membres) par rapport à l'ensemble (*i.e.* le corps), dont Sorel a fait la priorité de toute sa physique ? C'est là que le paradigme animal intervient de façon cruciale dans l'argumentation. Sorel souligne en effet que la solidarité d'un organisme n'implique pas de façon nécessaire la continuité des parties et du tout. Et pour cause : seul le corps en tant qu'il est dans son entier parcouru par une « âme » se comporte de cette façon. À supposer que l'on « coupe le pied à un homme », et que l'on interrompe artificiellement la circulation animée, personne n'allèguera que « ce pied soit capable lui seul de marcher » ; inversement, le membre sectionné ne communiquera pas mystérieusement son état inerte au corps entier. Sorel installe ici une analogie décisive : de même qu'un membre coupé, « n'étant plus soutenu de cette âme qui est demeurée au corps », perd son ancienne faculté de se mouvoir avec le corps complet, de même les pierres séparées de la masse de la terre « sont des membres morts qui retombent droit sans avoir ce mouvement circulaire, qui n'appartient qu'aux corps animés ou aux corps accomplis » (p. 141). Chez Sorel, le modèle organico-vitaliste fournit donc la clef qui permet de penser à la fois la continuité⁹⁵ – la solidarité de l'ensemble de la terre qui se déplace en corps – et l'autonomie relative des composantes détachables de la terre. Cette première conception de la totalité sert de schème d'articulation entre le *continu* et le *discontinu*, qu'aucun Moderne n'aurait été capable de « composer » de façon convaincante.⁹⁶

Deux objections surgissent néanmoins. La première, explicitement formulée par Sorel, porte sur la propriété d'*être vivant* qui semble ainsi prêtée à la terre : faut-il supposer à ce corps principal une forme de « vie » ? Renouera-t-on avec les théories du paganisme, qui, du *Timée* de Platon à l'Univers des Stoïciens, feraient de la terre un grand animal doué de respiration ?⁹⁷ La seconde objection, quant à elle, demeure à l'état d'implicite, mais elle ne peut manquer d'interpeller le lecteur : dans le monde chrétien, la métaphore du *corps* – d'origine paulinienne⁹⁸ – sert depuis le Moyen Âge de concept théologico-politique pour figurer la hiérarchie de l'Église, corps mystique

⁹⁵ Sorel décrit ce qu'il nomme un *corps continu* de la façon suivante (SCU_I, p. 121) : « ses parties extrêmes répondent directement à celles qui sont les plus proches de son milieu, tellement que tout se doit mouvoir ensemble. »

⁹⁶ Copernic y avait pourtant recouru (HALLYN [1987], p. 116-120), comme suggéré précédemment en note.

⁹⁷ Sorel n'admet pas d'avantage l'assimilation de la mer à un « grand Animal » (SCU_I, p. 204-205), « les parties requises aux animaux » (comme les poumons) lui faisant visiblement défaut. Le *topos* antique de l'*âme du monde* apparaît dans le *Timée*, dialogue dont Sorel retient l'idée selon laquelle Dieu – c'est-à-dire le Dèmiurge – aurait fait un « Tout du Tout » sous la forme d'un « animal qui comprend en soi tous les autres animaux » (SCU_IV, p. 270). Dans la doctrine stoïcienne gréco-latine, le modèle hylézoïque circule avec des variantes, le souffle vital étant à la fois feu (*pur*), respiration (*pneuma*), la raison universelle (*logos*) et Zeus. L'immanentisme « païen » du Portique colore la théorie organiciste de Giordano Bruno, mise à l'index à la fin de la Renaissance. Voir : GODIN, Ch., *La Totalité. Volume 3 : La Philosophie*, Paris, Champ Vallon, 2000, p. 611-634 (« Les philosophies de la totalité organique – 1. Le stoïcisme ; 2. Giordano Bruno »).

⁹⁸ Notamment : Rom. 12 : 3-7 ; 1 Cor. 10 : 17 ; 1 Cor. 12 : 11-28 ; Eph. 5.30 ; Eph : 4.4.

« dont le Christ est la tête », et plus tard celle de la monarchie catholique.⁹⁹ Penser le monde comme un corps, c'est lui prêter une tête, des membres vitaux, des membres inférieurs, voire des organes honteux – en un mot, c'est inscrire dans l'étoffe même du monde un ordre de valeurs et une hiérarchie des fonctions. Le pédagogue universel ne semble pas prêt à s'en tenir à un modèle verticalement vectorisé et inégalement différencié ; il procède de fait à une rectification immédiate de son analogie, qui le conduit à affiner la description de l'ensemble – à vrai dire, du système – dont il s'efforce de penser la structure.¹⁰⁰ Sous la plume de Sorel, l'ordonnement paradigmatique du monde va ainsi faire place à une combinatoire syntagmatique.

[B] Le second moment de sa démonstration tire parti d'une nouvelle distinction terminologique aristotélicienne, tirée cette fois de la *Métaphysique*. Dans le livre Delta, Aristote définit deux concepts de « tout » (*holos / pan*), que les interprètes français traduisent généralement par les termes de Tout et de Total.¹⁰¹ Le Tout (*holos*) est un ensemble articulé, dont la position des parties (début, milieu et fin) détermine l'espèce. L'animal, dont nous venons d'examiner le modèle, appartient à cette catégorie, comme le souligne Sorel, puisque « si on lui coupe les membres, il cesse d'être ce qu'il était » (p. 148). Cette première définition du Tout est celle que les manuels ordinaires de l'époque de Sorel tendent à privilégier. On l'apprend par exemple au début du chapitre « Du Tout et des Parties » de la *Logique* du pasteur Du Moulin :

⁹⁹ Dans l'ouvrage classique sur *Les deux corps du Roi*, Ernst Kantorowicz situe sous le pontificat de Boniface VIII le passage de l'expression de « corps mystique » d'une « signification liturgique ou sacramentelle » à « un sens sociologique relativement nouveau » (KANTOROWICZ, E., *Les deux corps du Roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, in : *Œuvres*, Paris, Quarto Gallimard, [1957/1985 ; trad. fr. 1989] 2000, p. 795).

¹⁰⁰ En marge du christianisme, l'univers philosophique platonicien est fortement hiérarchisé, tout comme l'est celui des Stoïciens, qui voient une « hiérarchie divine dans l'univers » (GODIN [2000], p. 618).

¹⁰¹ Le fameux *katholon* aristotélicien, opposé au *kath'ekaston*, relève sémantiquement de la logique du Tout (*holos*). Le héros sorélien Panphile est quand à lui un amoureux du Total (*pan*), Pasithée totalement divine. D'après MILNER [2014], c'est à Cicéron que l'on doit l'équivalence *holos* grec = *universus* latin ; ce détail traductologique recèle un intérêt philosophique : Milner croit ici saisir le passage de l'idée de totalité à celle d'unité, *uni-versus* signifiant littéralement « tourné vers Un » (p. 73). Milner omet toutefois de mentionner les équivalences notionnelles grec/latin étymologiquement motivées (*holos* = *totus, solus*). Le grec *pan* est quant à lui relayé en latin par l'adjectif/adverbe *omnis/omne*. Notons par ailleurs le caractère actif des deux sèmes (*pan* et *holos*) à fonction préfixe dans le *Dictionnaire* de Furetière. L'article UNIVERSEL enregistre en effet la définition « d'instruments de géométrie *universels* pour prendre toutes sortes de hauteurs et de distances, et on les appelle autrement Pantomètres et Holomètres ». Ces deux mots sont synonymes. Deux substantifs empruntent leur préfixe à la totalité de type *holos* (HOLOCAUSTE ; HOLOGRAPHE : « qui est écrit entièrement de la propre main de celui qui fait quelque disposition »). La première entrée lexicographique correspondant au préfixe *pan* est le nom propre Pan, que Furetière décrit ainsi : « le Dieu de toute la nature ; et son nom est venu du mot Grec *pan*, qui signifie *tout*, parce que la nature comprend tout ». Cette étymologie est aujourd'hui mise en doute, la divinité agreste tenant probablement son nom du grec *πάειν* ([faire] paître). L'adjectif PANIQUE est naturellement rapporté par Furetière à ce même dieu du panthéon hellénique, au motif que l'expression « terreurs paniques » s'origine dans l'épouvante mythique de soldats mis en déroute par Pan à l'aide d'un stratagème d'amplification sonore (écho) ; cette dernière explication étymologique vaut encore aujourd'hui (d'après le CNRTL). Dans l'imaginaire sémantique des contemporains de Furetière, l'adjectif *panique* qualifie donc un *trouble total* (plutôt désorganisé !), quand bien même il s'agirait d'une stupeur pastorale sans lien étymologique avéré avec la notion de totalité.

Le Tout est ce qui a toutes ses parties jointes ensemble en un ordre et situation convenable, comme le tout et l'intégrité d'une maison est quand non seulement toutes les parties y sont, mais aussi quand chaque partie est en son endroit convenable.¹⁰²

Par opposition, le Total (*pan*) est composé de parties qui n'ont pas de place absolument assignée, et dont les variations en quantité n'entraînent pas la modification de la nature (*espèce*) du tout. Tel est le cas de l'eau, note Aristote, puisque l'ordre des gouttes peut varier dans la mer sans modifier la nature de celle-ci. Dans la classification de Du Moulin, cette seconde forme de la totalité est désignée comme un ensemble de *parties semblables*¹⁰³ ; le sang, mais encore le beurre et l'huile sont des substances que l'on trouve également citées par le pasteur au nombre de ce type d'ensembles homogènes non hiérarchisés.¹⁰⁴ Sorel, quant à lui, n'allonge pas l'inventaire des comestibles. Sa contribution personnelle vient plutôt d'une proposition pour le moins inopinée : la Terre ne serait pas un Tout (*holos*), mais sa structure correspondrait à un Total (*pan*). C'est là, pour ainsi dire, jouer le tout pour le tout...

C'est qu'elle peut changer de face de tous côtés, ayant toutes ses parties renversées, et être toujours au lieu qu'elle est pour y faire les mêmes fonctions [...]. Que l'on mêle ce premier corps tant que l'on voudra, ce sera toujours la Terre ; les fleuves et les mers prendront possible d'autres places, mais tout cela est indifférent [...].¹⁰⁵

Cette déclaration est décisive. En plus de conclure l'explication scolastico-mécanique des conditions de possibilité du mouvement de la Terre (problème virtuel jugé dès lors résolu !), elle livre avec ce concept de « Total » le modèle de compréhension qui structure selon nous l'intégralité de l'univers sorélien, au-delà même de la seule *Science universelle*. Lorsque Sorel raisonne en termes partitifs – il est rare qu'il raisonne autrement –, les composantes de l'ensemble qu'il décrit sont des *parties semblables* quoique non identiques, susceptibles d'*ordre* bien qu'assujetties à nulle ordonnance absolue, *interchangeables*, enfin, pour ce qui est de leur dignité de nature, mais *différenciées* en regard de leurs fonctions respectives.¹⁰⁶ Qu'un arbre occupe la place d'un fleuve, la

¹⁰² DU MOULIN, Pierre, *Éléments de logique de Pierre Du Moulin* [1695], Sedan, J. Jannon, 1621, II, chap. VII : « Du Tout et des Parties », p. 57-58 [ponctuation notablement modernisée]. Sorel cite ce manuel au rang des classiques destinés aux débutants (BF, p. 91).

¹⁰³ DU MOULIN, *Logique*, p. 59.

¹⁰⁴ Nous retrouvons ici la logique de distribution conceptuelle aristotélicienne signalée dans notre chapitre I entre l'*élément* (*stoicheion*) et la *partie* au sens large (*meros*). Il faudrait encore préciser à ce stade que dans le domaine des *histoires naturelles*, principalement dans *Parties des Animaux*, Aristote organise son propos sur le vivant en traitant d'abord ce qu'il nomme les *parties homéomères* (os, chair, tissus, etc.), c'est-à-dire les parties d'un Pan, avant d'en venir aux parties *anoméomères* (soit les membres : visage, mains, etc.), qui sont les composantes d'un Holos. Voir : ARISTOTE, *Parties des Animaux*, II, 646a, p. 21. C'est la notion d'*homéomère* que Du Moulin nomme « partie semblable » ; nous nous en tiendrons désormais à la terminologie française.

¹⁰⁵ SCU_I, p. 148-149. On trouve également sous sa plume l'expression de « Terre totale » (SCU_I, p. 252).

¹⁰⁶ Au sens strict, il est donc problématique d'identifier les parties soréliennes aux *parties homéomères* aristotéliciennes, moins différenciées. Nous avons signalé dans notre chapitre I la répugnance de Sorel pour l'idée d'*homogénéité* pure de la Matière première ; les *parties semblables* d'un Pan, du fait même d'être des parties délimitées, ne forment pas un *continuum* homogène en ce sens.

terre ne change pas de nature : le premier continuera de produire des fruits, le second d'arroser les racines du premier.

Une première observation s'impose. Dans l'œuvre sorélienne, le concept de *Total* – au sens d'*ensemble de parties semblables* – bénéficie d'un statut véritablement paradigmatique, à bien des égards *matriciel*. Si l'Univers lui-même peut être qualifié de Total, puisque les places des corps principaux n'y sont pas assignées, les eaux du globe et leurs mouvements sont également pensés par Sorel à l'aide de ce schème partitif structurant. Curieusement, l'auteur de *La science universelle* semble en effet procurer une application *littérale* de la distinction terminologique aristotélicienne, en proposant une véritable théorie de la nature réelle des océans, des mers et des rivières entièrement basée sur l'idée de Total – alors même qu'Aristote ne citait l'eau qu'à titre de simple exemple logique (et vraisemblablement en tant qu'Élément spécifique). Selon Sorel, l'océan ne serait qu'un Total d'eaux particulières.¹⁰⁷ La structure de cet ensemble de parties semblables permettrait dès lors d'expliquer économiquement le double mystère des *marées* (le « flux et reflux de la mer »¹⁰⁸), et des eaux *salées* (la « saieure de la mer »¹⁰⁹) !

¹⁰⁷ L'eau étendue à la surface du globe « ne bouge d'un lieu » et bénéficie d'une « nature universelle » (SCU_I, p. 22), en tant qu'elle est considérée comme « corps principal » doté de « la plus grande masse » (SCU_II, p. 62-63). Mais « ce grand amas que l'on appelle la Mer » (SCU_I, p. 26), et qui constitue un « Corps complet en elle-même » (SCU_I, p. 167), comporte des « parties séparées » : ce sont les « eaux particulières » (SCU_I, p. 197). Chaque « mer particulière » (SCU_I, p. 207), chaque rivière, chaque étang et chaque fontaine bénéficie ainsi d'une autonomie de mouvement relative (« quoique chaque membre suive la loi de tout le corps, il ne laisse pas d'en avoir en soi quelque particulière », SCU_I, p. 167). Réseaux invisibles ou visibles – fleuves, canaux, réservoirs, détroits et jonctions souterraines – assurent au « total de l'Océan » (SCU_I, 224), que Sorel représente comme un « grand magasin » (SCU_II, p. 66), une structure globale de « corps continu » (SCU_I, p. 191), où se produit une « circulation éternelle » (SCU_II, 57), auquel chaque « courante » [*sic*] participe. Inspiré par Palissy bien plus que par le médecin Harvey (dont il ne connaît pas la découverte, en 1628, de la circulation du sang – ignorance qu'il partage avec le Bureau d'Adresse : MAZAURIC [1997], p. 191), Sorel émet l'hypothèse d'une « grande conjonction de Mer » qui, grâce à de « secrètes communications », réunit « tout ce qui est depuis les côtes de l'Afrique et de l'Asie jusqu'aux Terres Australes » (SCU_I, p. 189). De ce point de vue, le Total des eaux du globe se meut tout à la fois solidairement et selon des lois qui varient en fonction de la géographie et la composition des eaux particulières : « l'Océan étant ainsi conjoint ne saurait être agité d'une part qu'il ne le soit de l'autre pareillement » (SCU_I, p. 190). C'est sur la base d'une telle interprétation du *système* des eaux du globe que Sorel explique le phénomène des marées.

¹⁰⁸ Le problème du « flux et du reflux de la mer » occupe fortement les esprits durant la décennie 1630, comme en témoigne symptomatiquement la séance du 28 décembre 1633 au Bureau d'Adresse de Renaudot (*Première Centurie*, 19 : 1, p. 253-160 [*sic*]). Aux théories concurrentes traditionnelles (magnétisme, ascendant lunaire ou solaire, sympathie mystérieuse, feux souterrains, etc.), s'ajoute depuis peu l'interprétation galiléenne des marées comme effet sensible du mouvement de la terre. Descartes compte parmi les adeptes de cette nouvelle hypothèse (*Principes*, IV, § 49-52 et 55-56), que Sorel rejette (SCU_I, p. 180) : « Quelques uns de ceux qui ont dit que la Terre tournait, se sont imaginé qu'il y en avait là un témoignage, et que ce grand amas d'Eau ne la pouvant suivre, se transportait d'un rivage à l'autre en se haussant petit à petit, et que puis après il revenait à son point. Puisque nous ne croyons pas que la Terre tourne, nous ne croirons pas cela aussi ; et même quand elle tournerait cela se devrait faire si doucement que l'Eau n'en serait pas plus émue. » Pour l'auteur de *La Science universelle*, les « intervalles réglés » (SCU_I, p. 169) des marées trouvent leur explication grâce à la mobilisation de la loi de *composition* du mouvement. Le « Total » est affecté d'un mouvement général, un « grand effort alternatif » qui imprime sa « Loi » à l'océan (SCU_I, p. 215 et 223), à l'origine duquel la lune joue un rôle d'« agent extérieur » (SCU_I, p. 181) que Sorel s'efforce de minimiser, en cohérence avec le principe d'autodétermination cinétique examiné *supra* (« De quelque façon que l'on le veuille prendre, il est indubitable que ce grand corps [la Mer] est pourvu de ce qui lui est nécessaire pour rendre sa nature accomplie, et que les forces étrangères servent seulement à augmenter ou à diminuer les siennes, sans les lui donner ou les lui ôter entièrement », SCU_I, p. 221). Ce qui importe, aux yeux de Sorel, c'est surtout de saisir que chaque portion d'eau ressent ce mouvement général à son échelle particulière, et qu'elle le communique « par boutades » aux

Un second constat peut être fait. Il n'aura pas échappé au lecteur que la démonstration triomphale de Sorel repose sur un enchaînement logique fragile, qui peut même sembler inconsistant. Le défaut du raisonnement sorélien est de se dérouler en deux étapes, lesquelles paraissent *a priori* incompatibles sur le plan logique : si la Terre s'avère être en définitive un Total, alors elle ne devrait pas être un corps (Tout) – auquel cas la jonction première du *continu* et du *discontinu* demeure en suspens. Il est pourtant possible de concilier ces deux modèles, à condition de produire une *chimère conceptuelle* formée de pièces rapportées d'Aristote. L'ensemble « composé » par Sorel ressemble à un *Total* métaphoriquement susceptible de *vie*. À ce titre, le qualificatif de « corps » ne lui est pas impropre, si l'on garde à l'esprit qu'il s'agit là d'un corps non organisé hiérarchiquement, et composé de parties semblables.

parties d'eaux qui lui sont contiguës, « selon la capacité du lieu » (SCU_I, p. 224) et en fonction de la nature particulière de ses eaux (douces ou salées). Ce double conditionnement du mouvement permet à Sorel d'expliquer la régularité *globale* du phénomène du flux et du reflux des eaux, tout en intégrant la diversité de ses manifestations *particulières* sur chaque rivage, sans prendre en compte le paramètre ardu de la révolution du globe en vingt-quatre heures : il suffirait de comprendre que l'eau est un Total solidaire, aux composantes semblables partiellement autonomes.

¹⁰⁹ La différence de composition des eaux, plus ou moins *douces* ou *salées*, passionne littéralement l'opinion savante durant la décennie 1630. Le Bureau d'Adresse affronte l'énigme de la « saleure » de la mer le lundi 6 mars 1634 en première partie de séance (*Première Centurie*, 29 : 1, p. 233-236). L'enjeu fondamental de ce débat est de savoir si Dieu a créé la mer salée, ou si cette étendue d'eau était douce lors de la Création, s'étant progressivement chargée de sel par des processus « naturels » – dont il s'agirait de trouver l'explication. L'opinion du premier orateur donne le *la* des discussions : lors de la Création, chaque élément « prenant son département », une partie des eaux fut créée par Dieu avec son sel, et l'autre fut laissée pure pour arroser les plantes ; ce geste providentiel servait à assurer que l'eau stagnante des mers ne pourrît pas (il est certain que le sel conserve les aliments), et que son flot puissant soit suffisamment dense pour « porter non seulement les balcines et autres poissons d'énorme grandeur, mais aussi les grands vaisseaux nécessaires à la communication des climats éloignés ». D'autres conférenciers adoptent des perspectives *chimiques*, dans lesquelles la chaleur du soleil joue un rôle important. Sorel est profondément impliqué dans ce débat. Dans *La Science universelle* (SCU_I, p. 263-273 : « De la saleure de la mer »), il opte pour une solution – c'est le cas de le dire – conciliant le texte biblique et les apports de la chimie : Dieu a créé les eaux salées, et une partie d'entre elles se seraient adoucies « naturellement » sous l'effet du soleil et du dépôts dans les cours d'eau. Or un détail mérite attention : plus encore que la question des *marées*, le thème de la « saleure » offre à Sorel un terrain de compétition où affronter Descartes. En 1634, soit trois ans avant la parution publique des *Météores*, Sorel ne cache pas son dédain à l'égard d'« une » théorie de l'évaporation des eaux douces et de la croûte de sel surnageant à la surface des mers. L'interpellation est pour le moins véhémente : « Il y a eu un auteur des plus renommés [plus loin : « des plus suivis » et « vulgaire »], qui a cru mieux dire que tous les autres, parce qu'il tient que cette salure de la Mer se fait éternellement par la puissance du Soleil qui attire les parties les plus subtiles et les plus douces, et ne laisse que les plus grossières et les plus terrestres qui demeurent salées ». Ce « philosophe [qui] nous croit satisfaire par de fausses subtilités », celui « contre qui je dispute », dont les « fondements » de la théorie « controuv[ée] » sont « faux », et qui ne propose qu'une « opinion extrêmement absurde, de quelque façon que l'on la veuille défendre », ne peut être que Descartes, dont le « Discours troisième » des *Météores*, intitulé « Du sel », développe exactement cette argumentation. Contre Descartes, Sorel défend l'idée selon laquelle les parties de l'eau sont toutes *semblables* (en dépit de la proportion de terre qui les rend salées), et se mélangent de manière *homogène* (SCU_IV, p. 156) : « l'Eau, étant capable de communiquer ses propriétés à toutes ses parties par sa fluidité, est le corps qui en a le moins de différence dans ses amas continus. » À l'inverse de l'auteur des *Météores*, qui distingue soigneusement – schéma à l'appui – les « parties salées » (grossières) des « parties douces » (subtiles), Sorel refuse d'admettre que les composantes d'un Total différent par leurs propriétés (SCU_I, p. 267) : « quand l'Eau aurait beaucoup de diversité en ses parties, elles seraient mêlées en peu d'heure à cause de sa fluidité, n'étant rien qu'un continent, de sorte que toutes ces qualités différentes n'en feraient plus qu'une. » Parce que « la Mer est une perpétuelle agitation », « les parties hautes deviennent incontinent les plus basses », si bien que « tout doit être mélangé », de sorte qu'elle est « salée en toutes ses parts » (SCU_I, p. 270). Nous apercevons dans cette controverse un signe de l'attachement profond de Sorel à l'idée d'*ensemble de parties semblables* (Total), plus précisément encore lorsqu'il est question de réfuter l'idée d'une répartition absolue haut/bas corrélée avec un degré de raffinement variable.

Le bricolage conceptuel sorélien à partir de la paire oppositionnelle *pan/holos* n'est pas sans précédent : dans *L'Infini, l'univers et les mondes* (1584), Giordano Bruno a déjà exploité cette distinction en vue de procurer « deux expressions (infinies) d'une *même* totalité », à savoir Dieu (totalement infini) et l'Univers (tout infini).¹¹⁰ Si Sorel n'a pas imprimé à l'histoire des sciences la marque immortelle de son génie physique, il fait pourtant montre, après d'autres, d'une certaine ingéniosité philosophique en matière de création conceptuelle. Il est juste de prendre cette qualité au sérieux, d'autant qu'elle permet de forger le paradigme général d'un imaginaire partitif consistant et transdisciplinaire.

[2] À l'aube de l'âge d'or des grands systèmes rationalistes européens, que l'on place le plus souvent sous la paternité de Descartes, c'est une véritable *théorie de la totalité*, articulée et consistante, qu'élabore Sorel, animé par l'ambition de résoudre par voie de rationalité des problèmes philosophiques aussi complexes qu'anciens (comment penser l'articulation du *continu* et du *discret* ? l'*ordre* est-il compatible avec l'*égalité* ? etc.). Le *cosmos* est l'expression physique de ce système. Si, comme nous l'avons montré, l'analyse du mouvement composé des corps principaux débouche sur la mise en relief d'un schème matriciel (le *Total capable de vie*) justiciable de la résolution d'oppositions cardinales que forge la Raison, l'étude de l'architecture dynamique de l'Univers permet quant à elle de parachever la caractérisation théorique du système conçu par l'auteur de *La Science universelle*.

Le concept sorélien d'Éther nous offrira l'occasion de déterminer de façon décisive le rapport d'*autonomie relative* qu'entretiennent les parties avec l'ensemble que celles-ci composent. L'Éther est défini comme un corps dont les membres particuliers sont la terre, l'eau et l'air ; chacun de ces Éléments n'en jouit pas moins du statut de corps indépendant, réglé par des « lois particulières » et formant « chacun comme un Univers à part »¹¹¹, dont dépendent à leur tour des « parties ».¹¹² Ce discours nous est désormais familier ; il convient de franchir un pas de plus dans l'analyse. Une description méréologique approfondie de la cosmo-physique sorélienne révèle que la notion

¹¹⁰ L'articulation des deux conceptions impossibles de la *totalité infinie* constitue l'un des problèmes clefs de la pensée de Bruno, dont il serait bien imprudent de prétendre fournir ici une interprétation. Spécifiquement en lien avec le problème qui nous occupe, voir : GODIN [2000], p. 630-631 et KOYRÉ [1957/1973], p. 76-77. La distribution sémantique brunienne apparaît inverse à celle de Sorel : l'auteur de *L'Infini* associe « total » et infinité pure en Dieu, alors que le « tout » infini de l'Univers se caractérise par la saillance de parties terminées (finies). L'« Univers n'est pas totalement infini parce que chacune de ses parties que nous pouvons prendre est finie, et que des mondes innombrables qu'il contient, chacun est fini » ; en revanche, Dieu est « totalement infini parce qu'il est tout entier dans le monde et dans chacune de ses parties infiniment et totalement » (passage cité par KOYRÉ [1957/1973], p. 77).

¹¹¹ SCU_I, p. 36 : « Or cet Éther ne soutient pas seulement la masse de la Terre et des Eaux, mais aussi tout l'Air qui les environne, lequel est un membre de ce Corps, tellement qu'encore que tous les globes soient ainsi tenus en un état permanent, cela n'empêche pas qu'ils n'aient leurs lois particulières. »

¹¹² SCU_I, p. 65 : « L'Éther qui les contient tous [*i.e.* la terre, l'eau, et l'air], leur prescrit des bornes, et bien que tout le Monde puisse être pris pour un seul Corps, dont chaque globe ou chaque masse finie est comme un membre, si est-ce que tous ces globes et tous ces amas de diverses matières, sont en effet des Corps accomplis de toutes leurs parties [...]. »

d'ensemble comporte des propriétés [A] *internes* et [B] *externes* qu'il importe de discerner. Nous en livrons ici un compte-rendu volontairement synthétique.

[A] Les relations *internes* caractéristiques des ensembles soréliens sont de quatre types. (1) Leurs parties interagissent entre elles selon un principe de *réciprocité*, « se rend[ant] l'une à l'autre les devoirs les plus proches et les plus nécessaires », que Sorel qualifie de « lois mutuelles » (p. 65). Ces échanges de bons procédés sont caractéristiques du monde particulier¹¹³, et relèvent davantage de l'*interauxiliarité* que de l'*interdépendance*. (2) Chaque partie interagit *individuellement* avec l'ensemble qui la contient.¹¹⁴ Le clapotis des vagues en procure une illustration : Sorel observe que les plus petits mouvements d'eau « étant continués servent aux plus grands », si bien qu'« un mouvement sert à l'autre », au point que « le plus grand ne saurait se passer du plus petit » (p. 210). À ce compte, ce sont des « petits mouvements particuliers qui aident au général » (p. 217). (3) Les parties peuvent associer leurs efforts pour agir ensemble sur le tout qui les englobe ; cette collectivisation des forces particulières produit un accroissement exponentiel de l'énergie commune. Sorel explique ainsi la différence entre une simple *vague* et le mouvement puissant de la *marée*, lequel résulte d'une association de « courantes » aquatiques (« la force des unes étant accompagnée de celles des autres, augmente toujours de plus en plus »).¹¹⁵ (4) Enfin, et c'est là la conséquence remarquable de l'analyse des marées (que nous faisons figurer en note *supra*), Sorel nie qu'une portion particulière du Total puisse subir l'action *singulière* d'un corps d'ordre supérieur : ni la lune, ni le soleil n'affectent une portion d'eau unique, sans influencer l'étendue entière de la mer. En revanche, comme il est précisé dans l'ultime chapitre ajouté au volume I dans l'édition de 1668 de *La Science universelle*¹¹⁶, l'examen des effets du soleil démontre clairement que si l'action de ce corps principal n'est pas subie singulièrement par chaque partie individuelle du monde naturel, cet astre n'en est pas moins nécessaire au bon déroulement des

¹¹³ SCU_I, éd. 1668, p. 482 : « Le changement ne se fait qu'en de certains petits endroits, et encore ce n'est que pour le bien du général, et souvent aussi des particuliers. »

¹¹⁴ SCU_I, p. 65 : « [...] chacun de ces Corps en ren[d] aussi de sa part à ce grand Tout (comme il n'en faut point douter) ». On notera que Sorel nomme ici « grand Tout » ce qu'il qualifiera plus tard de Total, comme nous l'avons expliqué. Ce passage intervient en effet bien avant la mise au point conceptuelle détaillée *supra*.

¹¹⁵ SCU_I, p. 216. Cependant, tous les terrains ne sont pas propices à cette communication exponentielle du mouvement : « Il y a des lieux où les vagues trouvent des empêchements qui les retardent, c'est pourquoi elles vont plus tard aux uns qu'aux autres, quoiqu'en même distance. Quelquefois il s'y trouve des pointes de terre qui avancent trop et qui détournent les flots. » Outre les accidents du terrain, les mouvements collectifs peuvent s'épuiser en cas de mauvaise qualité des eaux mises à contribution (« c'est aussi que la qualité des eaux n'est pas si propre en tous endroits pour faire cette élévation »), car il faut toujours compter avec une « eau plus débile que l'autre, et qui ne fournit pas assez d'esprits pour coopérer à ce mouvement » (SCU_I, p. 217). Il est difficile au lecteur moderne de ne pas déceler dans ces lignes toutes les composantes d'une analyse sociologique applicable à un mouvement de révolution ou au soulèvement d'une foule (ce que l'on nomme une *émotion populaire* du temps de Sorel) ! Allons jusqu'à y déceler le *pattern* caractéristique de la si peu solidaire Académie française ?

¹¹⁶ Chapitre 17 : *Quels sont les corps sur qui le Soleil agit, et comment il ne laisse pas d'être leur Maître Souverain, encore qu'ils agissent réciproquement l'un envers l'autre* (SCU_I, éd. 1668, p. 479-438).

interactions mutuelles de ces parties entre elles (*interauxiliarité*).¹¹⁷ En clair, cet astre « souverain » exerce « sur toute la masse des éléments ensemble »¹¹⁸ la fonction générale de *garant* des relations de réciprocité qui structurent l'organisation des parties ; sans lui, on assisterait à « l'anéantissement » du « pouvoir » des corps « les uns envers les autres ». ¹¹⁹

On peut difficilement nier que le *carré interactionnel*, formé par ces quatre principes d'organisation interne du Total qu'est le monde naturel, présente d'excellentes dispositions en vue d'une transposition de ces lois au monde politique et social d'Ancien Régime. L'attention méréologique de Sorel accordée aux relations de *réciprocité des parties*, par exemple, se signale fugitivement à l'occasion de son plaidoyer pour la paix en 1660. Niant la thèse de l'innocence française au cours du conflit franco-espagnol (soutenir que les armées de Louis XIV n'auraient perpétré nulle exaction « semblable » à celles de l'Espagne, « ne serait-ce pas dire que nous serions demeurés oisifs et sans défense ? »), Sorel engage ses compatriotes à un raisonnement réflexif sur leurs propres responsabilités : « Nous avons senti tout le mal qu'on nous a fait. Ne voudrions-nous point penser à celui que nous avons fait aux autres ? ». En adoptant le point de vue surplombant de « l'intérêt commun » qu'inspire « l'esprit d'union et de paix », Sorel s'emploie à démontrer que l'agressivité mutuelle n'est que la face désolante des prometteuses relations d'interauxiliarité qu'entérine l'« accord » entre les deux partis.¹²⁰

[B] Les relations *externes* de la notion sorélienne d'*ensemble* sont également détaillées avec minutie, au point d'autoriser, nous semble-t-il, l'usage du concept de « système » pour définir l'Univers sorélien.¹²¹ Dans l'introduction de *Totalité*, Christian Godin rappelle que les quatre critères traditionnels de validation d'une totalité pensée comme système sont l'*adéquation* au monde réel, la *complétude*, l'*achèvement* et la *cohérence*.¹²² Dans *La Science universelle*, le critère de l'*adéquation* est d'emblée rempli, puisque Sorel conçoit d'abord le monde réel comme un système, avant de forger un système d'interprétation du monde – qu'il nomme d'ailleurs sa « méthode ». ¹²³ La *cohérence* de sa pensée nous apparaît notamment à travers l'usage systématique et réglé – pour ne pas dire

¹¹⁷ Telle est la thèse qui conclut le volume en 1668 (SCU_I, éd. 1668, p. 483) : « Il faut que la chaleur du Soleil interviennent là dessus, et leur donne de l'aide, ce qui fait qu'ils ne sont pas indépendants. L'obéissance qu'ils rendent à ce grand Astre, montre aussi qu'encore qu'ils aient une manière d'action l'un envers l'autre, si est-ce qu'ils ne sont fait que pour pâtir sous un Agent souverain. Leur action réciproque a été nécessaire pour servir à la liaison et à la production des choses ; mais l'action du Soleil y est requise pour en avoir le gouvernement, et amener tout à la perfection. »

¹¹⁸ SCU_I, éd. 1668, p. 393.

¹¹⁹ SCU_I, éd. 1668, p. 483.

¹²⁰ Paix, p. 9 pour tout ce développement.

¹²¹ Si Sorel emploie le terme de « système » pour désigner les représentations cosmologiques de ses prédécesseurs et de certains de ses contemporains, il ne se réfère toutefois jamais à *La Science universelle* comme à l'explication d'un système reflétant « sa » théorie de l'Univers. Sorel ne revendique donc pas explicitement la création d'un *système* ; il évoque plus volontiers sa « Doctrine ».

¹²² GODIN [2000], p. 50.

¹²³ Voir notre chapitre V.

obsessionnel – du couple *tout/partie*. Il nous reste donc à évaluer sa représentation du monde en termes d'*achèvement* et de *complétude*.

Sur ces deux questions, *La Science universelle* ne saurait être mieux armée que nous ne la trouvons dans sa version finale. (1) L'Univers est un système *clos*, situé dans le « vide extérieur ». ¹²⁴ À l'aide de son concept de *vide extérieur*, Sorel s'efforce de penser l'Univers comme une totalité dont l'extériorité serait purement *négative*, sans être pour autant *nulle* ; si le vide est en effet la négation des *choses corporelles* (matérielles et spirituelles), il n'est pas la négation pure de tout être. ¹²⁵ Sorel admet de fait l'existence d'un *au-delà* – un espace continu, non corporel et dénué de « parties » ¹²⁶ – dont nous séparerait l'Éther, corps assez subtil pour figurer la frontière entre le corporel et l'incorporel. ¹²⁷ (2) À ce titre, et à ce titre seulement, le vide (*au-delà*) peut être considéré comme *infini*, parce qu'il ceint le monde *fini*, lequel lui est incommensurable. L'infini n'est donc pas *dans* l'Univers : il constitue plutôt la condition de celui-ci comme ensemble fermé (système clos). Sur le plan topologique, Sorel admet ainsi une représentation du cosmos directement empruntée à la doctrine stoïcienne ¹²⁸, première école philosophique à avoir élaboré une pensée consistante du *système*. ¹²⁹ On le sait, Sorel refuse d'admettre l'infini dans le monde corporel ¹³⁰, position qui le place en opposition directe avec Descartes ¹³¹, mais s'accorde avec l'avis des « Théologiens, qui

¹²⁴ SCU_I, p. 12 : « Quand à [l'Éther] qui contient la Terre et les astres, n'ayant rien au-delà de lui, l'on n'en saurait dire autre chose sinon qu'il est placé dans le Vide. »

¹²⁵ SCU_I, p. 33-34 : « Si un homme était au bout du Ciel et qu'il étendit le bras, il faudrait bien qu'il trouvât place », car « s'il n'y a point de corps, il doit avoir du Vide, et rien ne doit résister » ; c'est pourquoi, « quand l'on dit qu'au-delà de l'Éther il n'y a plus rien, il faut entendre qu'il n'y a aucune chose corporelle, et l'on laisse après à juger s'il y en peut avoir quelque chose ».

¹²⁶ SCU_II, p. 511 : « Nous imaginons bien au-delà de ce principe une durée éternelle ; mais comme elle est infinie, nous ne la limitons point par des espaces, et sans cela elle ne laisse pas de passer, encore que ses intervalles ne soient point marqués par un Horloge, ou par quelque autre corps mobile. »

¹²⁷ Sorel refuse d'admettre l'hypothèse immanentiste selon laquelle Dieu aurait créé l'Univers comme pur contenu sans contenant autre que lui-même en tant qu'espace (thèse cartésienne de la coextensivité corps-espace), et, conséquemment, nie « qu'il n'est point nécessaire qu'il y en ait *au-delà*, d'autant que le tout ni les parties ne sauraient abandonner ce lieu ci » (SCU_I, p. 33, nous soulignons).

¹²⁸ SCU_IV, p. 241 : « Premièrement, en ce qui est de leur Physique, ils tenaient qu'il n'y avait qu'un Monde qu'ils appelaient le Tout, ou l'Univers et la Substance corporelle. Ils mettaient pourtant une grande différence entre le Tout et l'Univers, quand ils en parlaient précisément, et ne les prenaient pas toujours l'un pour l'autre ; car par le Tout, ils voulaient signifier le Monde avec un Vide infini au dehors, et par l'Univers ils entendaient seulement toute la machine du Ciel et de la terre sans y admettre le vide [...]. » Cette séquence figure déjà dans le traité des doctrines antiques de *La Perfection de l'Âme* en 1644 ; l'opposition stoïcienne entre les deux totalités convoque déjà la pair *pan* (totalité englobante) / *holos* (monde englobé). Voir : GODIN [2000], p. 615. Il est remarquable que Sorel en inverse la hiérarchie.

¹²⁹ GODIN [2000], p. 175, ainsi que p. 31 : « Les stoïciens ont été les premiers philosophes du *système* : non seulement ils ont inventé l'usage objectif, cosmique du mot, mais ils ont conçu leur pensée comme une image du système objectif (Épictète utilise le terme de *systema* pour désigner l'ensemble ordonné de représentations). »

¹³⁰ Voir le débat sur la *divisibilité*, déjà plusieurs fois évoqué dans cette étude. Les énoncés en faveur de la finitude du monde corporelle sont légion : « Il n'est point mal à propos de croire que le Monde où nous sommes est fini, c'est-à-dire que ce grand Ciel qui contient tous les Astres a quelque bornes. » (SCU_II, p. 450) ; « Tout ce qui est aussi composé de quelque matière est sujet à des bornes et incapable d'infinité. » (SCU_II, p. 548) ; « Cela est plus conforme à la Nature des choses que nous voyons, lesquelles commencent toutes par quelque bout. » (SCU_II, p. 521).

¹³¹ Sans nous risquer à trancher sur les positions « réelles » de Descartes (cf. l'épineuse distinction philosophique entre *infini* et *indéfini*), renvoyons simplement à ces lignes fameuses des *Principes* (II, XXI, p. 80) : « Nous saurons aussi que

croient que le monde est fini, et qu'au delà il y a une lumière infinie, et un Monde immatériel ». ¹³²

(3) Clos et fini, l'Univers est en outre *complet*, quoique Sorel envisage la possibilité de sa croissance interne, au niveau des parties. ¹³³ (4) Enfin, selon Sorel, notre Univers est *unique en son espèce*. Cet enjeu intervient dans le cadre de l'ardente controverse qui oppose l'Église catholique aux partisans de la thèse de l'existence d'autres mondes. Sans entrer dans le détail de ce débat complexe ¹³⁴, signalons que Sorel est l'un des rares hommes de lettres de son temps à prendre ouvertement la défense de Giordano Bruno. Nous l'avons signalé précédemment, la chaleureuse apologie de Sorel mérite toutefois d'être abordée avec précaution ; comme l'observe Antonella Del Prete, ce passage « semble avoir été écrit dans la perspective d'une polémique directe avec Mersenne », contexte éristique qui pourrait expliquer les positions inhabituellement osées de la part de l'auteur de *La Science universelle*. ¹³⁵ De plus, Sorel n'y défend pas Bruno sur la base de sa propre opinion à l'état définitif. ¹³⁶ Dans le développement plus achevé qu'il consacre à la théorie des mondes multiples – le passage sur la « Création du Monde » à la fin du volume II de *La Science universelle* –, Sorel se déclare favorable à l'hypothèse pluraliste, ce à deux conditions : d'une part, qu'on suppose des globes simples (« mondes ») et *non des systèmes* (« machines ») ; d'autre part, que ces globes soient en nombre élevé, mais *non infini* (« sans rien arrêter de leur nombre, sinon qu'il est fort grand »). ¹³⁷ Mais s'il n'existe pas de système en dehors du nôtre, sommes-nous les seuls

ce monde ou la matière étendue qui compose l'univers n'a point de bornes ; pource que quelque part où nous en veuillons feindre, nous pouvons encore imaginer au delà des espaces indéfiniment étendues, que nous n'imaginons pas seulement, mais que nous concevons être tels en effet que nous les imaginons : de sorte qu'ils contiennent un corps indéfiniment étendu, car l'idée de l'étendue que nous concevons en quelque espace que ce soit est la vraie idée que nous devons avoir du corps. » L'analyse de la controverse Descartes / Henry More sur ce sujet a reçu son relief de la célèbre étude d'Alexandre Koyré (KOYRÉ [1957/1973], chap. V : « Étendue indéfinie ou espace infini ? », p. 139-155.

¹³² SCU_IV, p. 403.

¹³³ Il s'agit là d'une thèse rapportée par Sorel que soutiennent les Stoïciens, selon qui « cet Univers ne peut ni croître ni diminuer, si ce n'est en ses parties, qui tantôt s'étendent, et tantôt se rétrécissent [...] » (SCU_IV, 241).

¹³⁴ Qui remonte au moins à Démocrite, critiqué par Aristote (SCU_IV, p. 297).

¹³⁵ DEL PRETE [1995], p. 161. Si nous accordons à Antonella Del Prete que Sorel s'embarrasse sur ce sujet délicat dans une « argumentation tortueuse » (p. 159), nous n'adhérons pas à l'interprétation de Martine Alet, pour qui Sorel « abonde » à la suite de Bruno « dans le sens de l'infinitisme », dès lors qu'il « se range [...] aux côtés des adeptes de la pluralité des mondes » (ALET [2014], p. 89).

¹³⁶ S'il argue que les thèses du Nolain ne contredisent pas le dogme catholique de la finitude du monde, Sorel avance néanmoins – de façon problématique – que d'autres « Systèmes » (ou « Mondes ») peuvent être admis dans l'au-delà de notre Univers, c'est-à-dire dans le vide infini – ce qui est absurde, le vide devant être vide. Voir SCU_IV, p. 401 : « Giordano Bruno n'a point pensé que l'infinité des Corps célestes fût ainsi dans l'étendue de ce que nous voyons et dans les parties des Systèmes, mais dans le nombre des Systèmes seulement. Toutes les parties de chaque Système doivent avoir leur situation arrêtée pour garder leur température, et cela n'empêche point que ces Globes divers ou Mondes séparés, ne s'étendent à l'infini ; voilà ce qu'on peut répondre pour ce Novateur. »

¹³⁷ SCU_II, p. 547. À propos de la position pluraliste de Sorel, un détail savoureux mérite attention. Dans sa notice sur Descartes (1655), Sorel s'attarde avec une certaine dose de mauvaise foi et une complaisance appuyée sur les éminentes qualités du philosophe, qui aurait honorablement milité en faveur du pluralisme, et non de l'infinitisme (SCU_IV, p. 424) : « Nous aurons toujours une pensée favorable de Descartes, et d'autres personnes de la sorte [vraisemblablement Bruno], dont les écrits n'ont point montré qu'ils eussent autre intention que de parler des choses naturelles comme l'on les aperçoit, et qui n'ont parlé que de la pluralité des Mondes, non pas de l'infinité. » Ce commentaire force doublement le propos cartésien dans le sens de Sorel. Infinitiste, l'auteur des *Méditations métaphysiques* est également fort éloigné du projet empiriste d'étudier le monde naturel « comme l'on l'aperçoit ».

êtres vivants à peupler l'espace terminé des possibles ? À ce stade, la théologie prend le relai. Parce qu'il est unique, Dieu n'a créé qu'une seule terre *habitable* : la nôtre.¹³⁸ Et dans quel but Dieu a-t-il concentré *tous* les humains « en une même habitation » ? La réponse du pédagogue universel ne laisse pas place à l'hésitation : « afin qu'ils s'instruisent l'un l'autre » dans cet espace singulier.¹³⁹ S'il est une téléologie sorélienne, elle consiste en un finalisme pédagogique particularisant !

Clôture, finitude, complétude (avec possibilité de *croissance interne*) et *singularité* (unicité spécifique) caractérisent ainsi l'Univers sorélien conçu comme totalité systématique. Au *carré interactionnel* fixant les propriétés internes du Total, nous pouvons ajouter ce *carré périmétrique*, qui en détermine les propriétés externes. Si ce double carré offre une description économique de l'Univers de Sorel, il procure également la clef de sa *méthode* : c'est ce qu'il nous reviendra d'élucider dans le prochain chapitre. Avant cela, puisqu'il nous a fallu accueillir des éléments de discours théologique dans la description du monde naturel, la tâche qui nous incombe est de clarifier la teneur des rapports que Sorel admet entre Nature et Écritures.

4. Des *traces* dans la Nature et dans les Écritures : Moïse, prophète et historien

Un aspect caractéristique du système-monde sorélien est l'étroite correspondance établie entre la description *physique* de la Nature et son interprétation *théologique*. L'homologie de structure entre la nature physique et le monde créé commence par leur commune architecture *partitive*, et se poursuit par le partage du principe de stabilité ; si la nature physique est régie par la loi cardinale du *repos* des corps, directement associée à la notion de *fondement*, la nature créée connaît elle aussi son fameux *repos fondationnel*.¹⁴⁰ Au septième jour de la Création, rappelle Sorel, une fois son « total » entièrement réalisé, Dieu s'accorde le temps d'une souveraine inertie :

Disons qu'il se reposa, c'est à dire qu'il cessa de travailler au monde, l'ayant accompli en son tout et en ses parties.¹⁴¹

De même que, du point de vue physique, le repos des graves est conçu par Sorel comme une puissance *active*, l'auguste repos du Créateur chrétien n'a rien d'un relâchement oisif.¹⁴² Dans la

¹³⁸ SCU_II, p. 550-551 : « Ainsi nous devons croire que comme il a fait le Monde unique, il n'a aussi fait qu'une Terre habitable ; et comme cette Terre ne doit être qu'une, afin de représenter l'unité de son créateur, cela montre davantage que le Monde ne peut être infini. »

¹³⁹ SCU_II, p. 450. Et contrairement à Antonella DEL PRETE [1995], il ne nous apparaît pas que « de telles considérations » soient tellement « étrangères à la pensée de l'auteur » (p. 161).

¹⁴⁰ Le lien entre la notion physique de *repos* et le sens théologique du *sabbat* est rendu explicite par Sorel dans les *Pensées chrétiennes* ; la section consacrée au 3^e commandement (*Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier*) s'ouvre en effet sur une synthèse de la théorie physique du repos des corps naturels, incluant une description de la chute des graves (PC, p. 213-214).

¹⁴¹ PC, p. 217.

¹⁴² Sorel manifeste une agressivité considérable à l'égard des partisans du *repos* dominical absolu, ces « hypocrites » et « superstitieux » qui s'imaginent devoir « rester les bras croisés » au lieu de s'adonner aux « œuvres spirituelles » (PC, p. 250-251).

balance de la Vérité, celui-ci pèse assurément davantage que le dieu païen d'Aristote, premier moteur immobile qui « n'a jamais rien fait, et ne fait rien encore maintenant », idole désœuvrée « n'ayant autre charge que d'être assis au haut du Ciel ». ¹⁴³ Parmi les traditions exégétiques privilégiant une conception *active* du sabbat, deux autorités peuvent avoir influencé l'interprétation sorélienne : saint Augustin et Bacon. Sur ce point précis, l'ascendant du second l'emporte sur la canonicité du premier. ¹⁴⁴ Deux occurrences du thème du repos divin dans l'œuvre du chancelier permettent de mesurer la sensibilité théologique de Sorel : [1] l'une des mentions figure dans les pages liminaires de l'*Instauratio magna*, et définit le rapport de *participation* qui lie histoire naturelle et théologie ; [2] l'autre mention intervient dans *The Advancement of Learning*, et fournit à Bacon l'occasion de célébrer la *double émanation* de la vertu divine à l'occasion de la Création du monde. [3] Proche de Bacon sur ces deux points de doctrine, le pédagogue universel adopte-t-il à son tour la posture consistant à lire séparément les « deux livres » que sont la Nature et les Écritures ? La figure sorélienne de Moïse, à la fois *prophète* et *historien*, donne à penser que les échanges entre ces deux disciplines sont admis dans l'encyclopédie, à condition que soit fixé un standard sémiologique commun et une hiérarchie herméneutique.

[1] Dans le péri-texte de l'*Instauratio* (que Sorel lit en latin), l'interprétation baconienne du sabbat se mêle aux litanies résignées de l'Ecclésiaste. ¹⁴⁵ Non sans solennité, la « Distribution de l'œuvre » se conclut en effet sur l'évocation du septième jour de la Création, dans une adresse directe à Dieu où perce une certaine amertume : « Après t'être retourné pour contempler les œuvres qu'avaient faites tes mains, Tu as vu que tout était bon ; et Tu t'es alors reposé [*requievisti*]. » Mais telle n'est pas la sérénité qu'éprouve l'homme « lorsqu'il s'est retourné vers les œuvres qu'avaient faites ses mains » : en voyant « combien tout était vanité et tourment de l'esprit », celui-ci « n'a trouvé nul repos [*nec ullo modo requievit*] ». ¹⁴⁶ Bacon cite ici un verset de la célèbre énumération des vanités. ¹⁴⁷

¹⁴³ Il s'agit d'un extrait du parallèle entre Platon et Aristote composé par François Patrice, reproduit intégralement par Sorel – fait exceptionnel – en SCU_IV, p. 345. Sorel impute la même idée à Avicenne, qui « met Dieu en repos, et laisse travailler les autres Substances spirituelles » (SCU_IV, p. 335).

¹⁴⁴ Il s'agit là d'une exception ; en règle générale, Augustin incarne la référence patrologique de référence pour l'auteur de *La Science universelle*, qui cite ses œuvres au premier rang des lectures approfondies destinées aux lecteurs déjà initiés à la théologie (BF, p. 112) ; les conférenciers du Bureau d'Adresse sont eux aussi attachés en priorité à la tradition augustinienne (MAZURIC [1997], p. 180-181). Saint Augustin s'est exprimé à propos du « repos de Dieu » au chapitre II de son ouvrage de controverse *Contre Adimantus*. L'Évêque d'Hippone s'emploie à réfuter la « calomnie » de son destinataire hérétique, selon qui le dieu chrétien jouirait paresseusement d'une « inactivité absolue » depuis le septième jour ; or, loin de pouvoir être « considéré comme une pause après un travail », objecte Augustin, « ce repos n'est autre chose que la cessation de l'action créatrice » au profit d'un autre « travail incessant », celui du « gouvernement et de [la] conservation de l'univers ». Voir : SAINT AUGUSTIN, *Contre Adimantus, Manichéen, chapitre II, 2 (3)*, in : *Controverses contre les Manichéens, Œuvres complètes de Saint Augustin*, trad. M. Raulx, Bar-Le-Duc, 1869, t. XIV, p. 54-412, mise en ligne : Abbaye Saint Benoît de Port-Valais.

¹⁴⁵ On attribuait au roi Salomon cet écrit biblique dit de *sagesse*, auquel renvoie implicitement Bacon.

¹⁴⁶ Bacon, NO, « Distribution de l'œuvre », p. 87. Comme mentionné *supra*, nous citons la traduction de française de MALHERBE ET POUSSEUR, et indiquons le texte original latin lorsque c'est nécessaire.

¹⁴⁷ La référence exacte du verset est la suivante : *Mais je me suis tourné vers toutes les œuvres / qu'avaient faites mes mains / et vers le travail que j'avais eu tant de ma à faire / Eh bien ! tout cela est vanité et poursuite de vent, / on n'en a aucun profit sous le soleil.*

Bien connu, cet amer bilan biblique des déceptions terrestres, où figure en bonne place l'inutile investissement humain à l'égard de la sagesse et des sciences, vouées à être dissipées par le vent, précipite Salomon dans le découragement : à quoi bon verser personnellement tant de sueur et d'encre, si, le temps faisant irrémédiablement son œuvre, le fruit de ces efforts doit ultimement en revenir à « un homme qui n'a pas travaillé » et auquel il faudra pourtant donner « sa part »¹⁴⁸ ? Après tout, dans le temps de vie qui est imparti à chacun, peut-être « le creux de la main plein de repos » vaut-il mieux que « deux poignées de travail, de poursuite de vent »¹⁴⁹ ! Les vanités de l'*Ecclésiaste* lancent ainsi un double défi à l'homme de science : à quoi bon investir individuellement tant d'énergie laborieuse, forcément éphémère ? Quel intérêt y a-t-il à faire cas du monde naturel, quand on sait que le règne de la grâce se caractérise par la redistribution générale des valeurs et des fins ? L'interrogation éthique se double d'une considération théologique ; n'est-il pas temps encore d'abandonner toute activité scientifique, et de délaisser la recherche des vérités dans la Nature au profit de la méditation des Écritures saintes ? Sorel n'est pas demeuré imperméable à la mobilisation baconienne de l'*Ecclésiaste* ; ce texte attribué à Salomon constitue le deuxième plus important intertexte scripturaire sorélien après Saint Augustin, au point d'intervenir de façon quelque peu impromptue dans une réfutation d'Aristote, ou encore en liminaire de *La Science de l'Histoire*.¹⁵⁰ Sorel partage-t-il cet apparent pessimisme ? C'est ici qu'intervient la signification angulaire assignée par Bacon au terme de « repos » – *requies*, et non *otium*. Dans quel but, en effet, souligner la disjonction entre les hommes et Dieu face aux œuvres (*opera*) ? Ce détail exégétique n'a rien d'anecdotique ; il révèle à lui seul la manière dont Bacon appréhende le rapport entre *Nature* et *Écritures*, permettant de saisir très précisément le mode de relation qui s'établit entre les hommes et Dieu par le biais de l'histoire naturelle. Dans les termes chiffrés de l'allégorie procurée par l'auteur de l'*Instauratio*, l'idée est la suivante : c'est en « arrosant » de leur « sueur » « l'œuvre » des « mains » du créateur que les hommes pourront racheter la vanité de leurs propres œuvres ; c'est à ce prix, conséquemment, que Dieu fera de

(*Qobéleth ou L'Ecclésiaste*, 2 : 11, TOB, p. 1017). Parmi les versets qui suivent, nombreux sont ceux qui ont acquis un statut de lieu commun, comme *rien de nouveau sous le soleil* (1 : 9) ; *en beaucoup de sagesse il y a beaucoup d'affliction, et qui augmente le savoir augmente la douleur* (1 : 18).

¹⁴⁸ *Ecclésiaste*, 2 : 21. Nous citons la traduction standard de la T.O.B.

¹⁴⁹ *Ecclésiaste*, 4 : 6.

¹⁵⁰ Dès 1644, dans *La Perfection de l'Âme* : « Rarement en trouvera-t-on deux qui s'accordent ; et s'il y a quelqu'un aujourd'hui qui s'amuse par trop à leur doctrine, il ferait bien mieux de prendre garde aux remontrances de l'*Ecclésiaste*, qui dit, qu'encore que l'homme cherche la raison de tout ce qui se fait sous le Soleil, il ne la trouvera point, et que le travail et la diligence n'y serviront de rien. Il y a beaucoup de choses que Dieu ne veut point que nous connaissions, pour ce qu'elles ne sont pas propres à notre salut. » (PA, p. 97-98, reprise dans : SCU_IV, 344, « Contre Aristote »). L'*Ecclésiaste* n'est pas oublié en 1665, dans le traité de Sorel sur l'histoire : « Tout ce qui est au monde, ayant déjà été, et ne se voyant rien de nouveau sous le Soleil. Paroles qu'on peut dire aujourd'hui avec plus de raison encore que Salomon, puisque tant de siècles se sont passés, depuis le temps où il a vécu. » (*Science de l'Histoire*, p. 3). L'*Ecclésiaste* arrive également favori après saint Augustin chez les conférenciers du Bureau d'Adresse (MAZAURIC [1997], p. 179).

ceux-ci « les participants de [s]a vision et de [s]on sabbat ». ¹⁵¹ Qu'est-ce à dire ? En clair, il s'agit pour Bacon de valoriser le travail scientifique, spécifiquement l'étude de la nature, en faisant du repos collectif en Dieu, et de la participation à son règne et à sa « vision », la récompense des tribulations intellectuelles humaines. Déchiffrer la Nature assurerait ainsi une forme de *participation* au fruit du déchiffrement des Écritures. En termes disciplinaires, entre *histoire naturelle* et *théologie*, il n'est donc question ni d'exclusion, ni de contradiction, ni même de concurrence, pas plus que d'identité, de fusion, de complémentarité ou de continuité. L'acte de *participation*, qui « donne part en quelque chose » d'après Furetière, installe la philosophie naturelle face à la théologie dans un rapport analogue à celui de la *partie* à l'égard de son *tout*. On ne saurait s'étonner de retrouver un schématisme concordant sous la plume de Sorel. ¹⁵²

Au découragement métaphysique de « Salomon », envahi par un sentiment généralisé de déliaison et de vacuité, Bacon oppose ainsi l'*espérance scientifique*, capable de prodiguer un sentiment d'appartenance en Dieu. ¹⁵³ Par un curieux tour d'adresse exégétique, c'est ainsi le repos solitaire de Dieu que l'auteur de l'*Instauratio magna* institue en emblème de l'activité scientifique des hommes. Dans les *Pensées chrétiennes*, Sorel ne manque pas de passer le message à ses propres lecteurs : « cela nous fait songer qu'un jour il y aura un Sabbath éternel pour les fidèles, et qu'après les maux de cette vie l'on ira jouir d'un repos accompli ». Pour en donner « bonne espérance », Sorel détaille alors les occupations auxquelles il est licite voire nécessaire de s'adonner le dimanche ¹⁵⁴ ; parmi celles-ci, l'étude et la conversation sérieuse rencontrent les faveurs du pédagogue universel. ¹⁵⁵

¹⁵¹ Bacon, *NO*, « Distribution de l'œuvre », p. 87. Texte original latin : « Quare si in operibus tuis sudabimus, facies nos visionis tuae et sabbati tui participes. »

¹⁵² Dans son éloge de la science contre l'ignorance, quelques lignes après avoir cité la passage de Bacon sur la verge de Moïse, Sorel écrit : la Science « communique » à l'homme « ce bonheur, qu'il approche plus près de la Vérité et de la Bonté, dont il reçoit quelques rayons, qui sont une *participation de la Divinité*, puisqu'en effet l'on ne se peut rien imaginer de plus excellent en Dieu que la Science, par laquelle il connaît parfaitement ce qui est vrai et ce qui est Bon, et qui est un attribut où tous les autres sont compris » (PH, p. 95, nous soulignons).

¹⁵³ Il importe de souligner que le détour herméneutique baconien par le texte de l'*Écclésiaste* ne doit rien au hasard. Fréquemment évoqué sous la plume du chancelier, le Roi Salomon – qui donne son nom à la « Maison » de l'île de Bensalem dans la *Nouvelle Atlantide* – mêle à l'expression de son angoisse métaphysique quelques accents réconciliés et plus sereins : en célébrant les bienfaits du partage au sein de la communauté des hommes (« Deux hommes valent mieux qu'un seul [...] / En Effet, s'ils tombent, l'un relève l'autre. / Mais malheur à celui qui est seul ! / S'il tombe, il n'a pas de second pour le relever. », 4 : 9-10), et en exhortant chacun à jouir de ses propres œuvres et de son travail, « car c'est là ta part dans la vie » (9 : 9). *Partage* entre tous et *travail* de chacun, voilà deux valeurs dont le chapitre précédent a indiqué la place centrale dans la conception baconienne de l'activité scientifique.

¹⁵⁴ PC, p. 216-217

¹⁵⁵ Sorel recommande en effet d'« étudier, de composer des livres pourvu que le discours en soit honnête et licite » et de « deviser avec ses amis de quelque matière sérieuse ». Le chrétien peut encore employer son dimanche à « faire les choses qui sont absolument nécessaires pour la conservation de sa vie ou de son prochain ou pour la République » (PC, p. 250-251).

[2] L'autre occurrence significative du sabbat divin figure dans le *Progrès*.¹⁵⁶ Le chancelier d'Angleterre constate que, d'après le texte de la Genèse, le septième jour « fut béni sur tous les jours auxquels [Dieu] les effectua et accomplit » ; il s'agirait dans la « distribution des jours », de celui « auquel Dieu se reposa, et contempla ses propres œuvres ». ¹⁵⁷ De quoi le Créateur s'est-il réjoui suprêmement ce jour là ? À suivre Bacon, le véritable triomphe divin est d'avoir su manifester la *double émanation* de sa « vertu » (ou force) : à l'occasion de la Création, Dieu aurait montré d'une part sa *puissance*, dans l'acte de création instantanée du tout, et aurait d'autre part exprimé sa *sagesse*, dans l'arrangement des parties en six jours.¹⁵⁸ Pour l'auteur du *Progrès*, dès lors qu'il plut à Dieu de mettre une telle « marque de différence » entre « les œuvres de la puissance, et les œuvres de la sagesse »¹⁵⁹, on ne saurait confondre ces deux ordres de vertu – ou négliger l'un d'eux – sans causer préjudice à la gloire du souverain Créateur. Telle est exactement la perspective herméneutique adoptée par Sorel, qui, comme nous l'avons exposé au premier chapitre, interprète la division horaire de la Genèse comme l'indice d'une Nature séquencée – c'est-à-dire *particularisée* – dès l'Origine. Pour l'auteur de *La Science universelle*, il importe de faire droit conjointement à la lecture littérale (particulariste) et à la lecture symbolique (totalisante), de manière à rendre compte de la double structure du monde, à la fois total instantané et composite temporel de parties intégrées :

Je dirais qu'il est vrai que Dieu a créé le Monde en un instant, et qu'encore qu'il y eût plusieurs choses à faire, ce n'étaient que des parties qui dépendaient du Tout et des embellissements, ou des choses qui étaient extraites des autres, de sorte que cela n'empêche pas qu'on ne puisse dire que tout le Monde a été fait tout à la fois [...].¹⁶⁰

Cette interprétation conciliatrice remonte à Saint Augustin, qui explique la mention biblique des *six jours* comme un moyen de rendre intelligible à la raison humaine ce qui relève du mystère insondable.¹⁶¹ Cependant, dans un autre commentaire de la Genèse conçu comme une vaste

¹⁵⁶ Comme indiqué précédemment, nous citons *The Advancement of Learning* (1605) dans la traduction française d'André MAUGARS, recensée par Sorel : *Le Progrès et avancement aux sciences divines et humaines, composé en anglois par Messire François Bacon*, Paris, Pierre Billaine, 1624 (réimpression : Cramoisy, 1634). Nous ajoutons les références de l'édition française procurée par Michèle LE DŒUFF (Gallimard, 1991). Il est parfois utile d'indiquer la redondance de l'occurrence dans le *De Dignitate et augmentis scientiarum*, traduit en français par GOLEFER : *Neuf livres de la Dignité et de l'accroissement des sciences, composés par François Bacon*, Paris, Dugast, 1632.

¹⁵⁷ BACON, *Progrès*, I (MAUGARS [1624], p. 102-103 ; LE DŒUFF [1991], p. 49). Même idée : GOLEFER [1632], p. 59.

¹⁵⁸ BACON, *Progrès*, I (MAUGARS [1624], p. 100-101 ; LE DŒUFF [1991], p. 48) : « Ceci étant supposé, l'on doit observer, que pour quelque chose qui apparaisse en l'histoire de la création, la masse confuse, et la matière du ciel et de la terre furent faites en un moment, et l'ordre et la disposition de ce Chaos ou masse fut l'œuvre de six jours. »

¹⁵⁹ BACON, *Progrès*, I (MAUGARS [1624], p. 101 ; LE DŒUFF [1991], p. 48).

¹⁶⁰ SCU_II, p. 538, nous soulignons.

¹⁶¹ « [I] faut admettre avec l'Écriture que les œuvres divines se sont faites successivement durant six jours et qu'elles se sont faites toutes en même temps : car l'Écriture est infaillible, soit qu'elle raconte la création du monde en six jours, soit qu'elle la proclame simultanée ; elle est une dans ces deux passages, parce qu'elle est écrite partout sous l'inspiration du Saint-Esprit. » Voir : SAINT AUGUSTIN, *De la Genèse au sens littéral*, IV, 34, § 53 (*Les jours de la création : « La Création est simultanée, sans cesser d'être divisée en six époques »*), in : *De la Genèse. Commentaires sur l'Ancien*

objection adressée aux Manichéens, l'Évêque d'Hippone consacre un long paragraphe à la célébration du *tout* créé par Dieu, privilégiant avec force le degré de perfection de *l'ensemble*, que la simple somme de ses *parties* ne saurait égaler, tant en dignité qu'en beauté. La preuve philologique en est irrécusable, argue l'exégète : au septième jour, Dieu exprime explicitement sa suprême satisfaction à l'égard du « tout » créé (qualifié du superlatif « très bon »), tandis qu'il ne réserve qu'une série d'appréciations simplement positives (« bon ») à chaque « partie » de sa Création au cours des six jours précédents.¹⁶²

On mesure ici la distance qui sépare la lecture baconienne de la Genèse comme génération, c'est-à-dire comme succession d'*événements* – dont se rapproche Sorel – de l'exégèse augustinienne de la Création comme *avènement* de la totalité. Le geste herméneutique de Saint Augustin correspond à ce que Jacques Rancière, dans un article classique portant sur le concept d'anachronisme, décrit comme le rachat chrétien du temps. Dans l'économie chrétienne du Salut, qui se soutient sous l'horizon de dissolution des contingences peccamineuses que fait espérer l'idée de vie éternelle (calquée sur l'*aiôn* grec), « racheter le temps [...] ne peut pas signifier le mettre bien en ordre selon la loi de succession, puisque c'est précisément la contrainte de succession qui rend le temps dissemblant avec l'éternité ». Racheter l'ordre temporel, c'est-à-dire « abolir la succession comme telle, mettre à sa place une image aussi ressemblante que possible de l'éternité du vrai », suppose donc une représentation du temps comme « avènement d'une totalité » à l'image de la vérité surnaturelle : telle est la tâche qui incombe au *théologien*. À l'opposé, l'*historien* collecte les instants discrets du monde sensible, qu'il ordonne en séquences significatives, décrivant l'ordre

Testament. Voir : Œuvres complètes de Saint Augustin, trad. M. Raulx, Bar-Le-Duc, 1866, t. IV, p. 88-322, mise en ligne : Abbaye Saint Benoît de Port-Valais.

¹⁶² SAINT AUGUSTIN, *De la Genèse contre les manichéens*, trad. de M. l'abbé Tassin, chapitre XXI (« Beauté de l'univers »), in : *De la Genèse* : « Assurément nous ne pouvons négliger ni passer sous silence ces paroles : « Et Dieu vit que tout ce qu'il avait fait était très-bon. » Au sujet de chaque chose prise à part, il est dit seulement : « Et Dieu vit que cela était bon » mais quand il est parlé de toutes les choses ensemble, le terme bon ne suffit plus ; c'est le mot très-bon qui doit être employé. Car si les hommes capables d'en juger, trouvent que chacune des œuvres de Dieu, vue séparément et considérée en elle-même, fournit matière à louanges par les mesures, les nombres et le bel ordre qu'elle présente, combien plus méritent d'être louées ces mêmes œuvres prises toutes à la fois, c'est-à-dire dans cet univers, formé du concours de chacune d'elles à l'unité de l'ensemble ? Sans contredit, un bel objet quelconque formé de plusieurs parties diverses est beaucoup plus louable dans le tout que dans une partie. Si dans le corps humain, en isolant les membres les uns des autres, nous louons les yeux, le nez, les joues, la tête, les mains, les pieds, si nous louons chaque belle partie considérée seule, combien plus louons-nous le corps lui-même, auquel tous les membres apportent la beauté particulière que chacun possède ? Observation si vraie, qu'une belle main qui, prise à part excitait la louange étant unie au corps, perd, une fois coupée, sa grâce naturelle, et que le reste sans elle n'a plus de beauté. Telle est la force, telle est la puissance de l'intégrité de l'ensemble et de l'unité, que les choses bonnes d'elles-mêmes et dans leur isolement, plaisent bien davantage quand elles sont réunies et concourent à faire un tout universel. » C'est également la leçon adoptée par Scipion Dupleix, rival de Sorel dans le domaine de l'Histoire et de la pédagogie. Dès le chapitre II de sa *Physique* de 1603 (rééd. 1618), Dupleix affirme en effet que le monde « a été créé tout à un instant sans nulle distinction de journées », car une création différée eût été indigne de la puissance du Créateur, qui n'est pas un « chétif artisan » faisant « son ouvrage à parcelles et avec le temps » : « [S]i Dieu eût créé le monde à pièces et par succession de temps, son opération aurait été imparfaite, et même il y eût eu du vide en la nature, en attendant que les choses qui restaient à créer fussent faites et logées en leur place. » Voir : DUPLEIX, *La Physique ou science des choses naturelles*, Paris, Giffart et Des-Hayes, 1618 [1603] ; I, 2 : « Si le monde a été créé en un instant, ou en six diverses journées », f°10-13.

temporel – c'est-à-dire la nature – comme « hétérogénéité de parties successives ». ¹⁶³ Jacques Rancière rejoint ce faisant la fameuse déclaration aristotélicienne, selon laquelle la vérité de l'historien serait particulière, ou « cathécastique » (de *kath'ekaston*), quand celle du philosophe – assimilable ici au théologien – serait générale (*katholon*), c'est à dire catholique. À cheval sur ces deux temporalités, Bacon et Sorel seraient-ils tout ensemble *théologiens* et *historiens* du monde naturel créé ?

[3] Ce double régime de lecture fait écho à la célèbre distinction qu'établit Bacon au début du *Progrès* entre les deux « livres ou volumes » qu'il revient à l'homme d'« étudier » pour « s'exempter d'erreur » : les Écritures sacrées, d'une part, « relevant la volonté de Dieu », et la Nature créée, d'autre part, c'est-à-dire les « créatures », qui expriment sa « puissance ». ¹⁶⁴ Dans le cas de Sorel, cette métaphore prend un sens littéral en 1634 : paraissent alors consécutivement, à quatre mois d'intervalle, son commentaire exégétique du Décalogue (les *Pensées chrétiennes sur les commandements de Dieu*) et le premier volume de son encyclopédie du monde naturel (*La Science des choses corporelles*). Comme Bacon, Sorel se préoccupe manifestement de délimiter matériellement les domaines d'exercice discursif de la raison humaine. Il importe néanmoins de sonder jusqu'à quel point notre encyclopédiste tient, quant à lui, à garder ces deux « volumes » séparés. Une science vraiment *universelle* ne doit-elle pas tirer parti de toutes les ressources disponibles à l'homme, y compris des textes bibliques ? La théologie est-elle partie prenante de la *Science humaine* au même titre que l'histoire naturelle ? Certes, nous avons mentionné plus tôt dans ce travail qu'à l'instar de Bacon, Sorel préférerait voir les affaires humaines tenues à l'écart des affaires divines, et réciproquement. ¹⁶⁵ Pourtant, le lecteur de *La Science universelle* peut difficilement ignorer que Sorel consacre la moitié de son encyclopédie aux « propriétés des choses spirituelles », selon leur *être* (vol. II) et leur *mélioration* (vol. III), parmi lesquelles figurent les âmes humaines (immortelles), les démons inférieurs et supérieurs, les anges, et, bien sûr, Dieu. ¹⁶⁶ Étudions tour à tour [A] les *réticences* aussi bien baconiennes que soréliennes à superposer les « deux livres », [B] avant d'examiner, chez Sorel, les conditions d'*échange* entre tradition théologique et histoire naturelle.

[A] Sorel accepte de classer ce qu'il nomme les « fondements de la Piété » (c'est-à-dire la preuve de l'existence de Dieu et la déduction de ses attributs, la démonstration de l'immortalité de l'âme humaine et de la corruptibilité du monde) parmi les objets accessibles à « l'Entendement

¹⁶³ RANCIÈRE, J., « Le concept d'anachronisme et la vérité de l'historien », *L'Inactuel* n°6, Calmann-Lévy, 1996, p. 53-68. En l'occ. : p. 55-56.

¹⁶⁴ BACON, *Progrès*, I (MAUGARS [1624], p. 115 ; LE DŒUFF [1991], p. 54).

¹⁶⁵ Voir nos chapitres II (section 5) et III (section 5).

¹⁶⁶ Si Michèle Rosellini renonce à « se prononcer sur l'authenticité de l'hommage final rendu à la 'vraie religion' [...] » (ROSELLINI [*2003], p. 363), nous prenons le parti d'une lecture confiante.

humain », dont on peut par conséquent former une « science naturelle ».¹⁶⁷ Cela ne fait pas de l'auteur de *La Science universelle* un matérialiste athée (son objet est explicitement qualifié de « spirituel »), pas plus d'ailleurs qu'un mystique inspiré (son instrument est la raison accompagnée des sens). Sorel nomme *théologie naturelle* cette discipline humaine (« science naturelle ») qui consiste à étudier, à l'aide des sens et de la raison, des objets spirituels et divins ; la *théologie sacrée*, quant à elle, ne requiert que la foi.¹⁶⁸ Ces deux « parties d'une science supérieure » partagent donc un objet commun (le « spirituel »), mais leur méthode diffère d'un point de vue gnoséologique : toutes deux requièrent l'intelligence et la croyance, mais dans un ordre inverse (« Il faut [...] entendre l'une pour la croire, et il faut d'abord croire l'autre pour l'entendre »¹⁶⁹). Seule la théologie naturelle appartient de plein pied à la *Science humaine* ; d'ailleurs, elle « ne porte le Nom de Théologie que parce qu'elle est comme l'entrée à sa supérieure et qu'elle en facilite les approches ».¹⁷⁰ Cette porte naturelle, susceptible d'ouvrir un accès aux mystères révélés par les Écritures, n'a pas besoin d'être franchie, et ne le doit pas être au sein de *La Science universelle*. La métaphore anagogique du *sésame d'accès* provient à nouveau de Bacon, qui affirmait déjà dans le *Progrès*, à propos des Écritures et de la Nature : le second volume est une « clef au premier ». Le chancelier entendait toutefois encadrer très strictement cette déclaration ; l'étude de la nature peut servir de *propédeutique* herméneutique et morale à l'exercice de la méditation sur les Écritures.¹⁷¹ C'est néanmoins à cet unique et ponctuel concours que se résume concrètement la *participation* de l'histoire naturelle à la théologie. Cette « clef » n'a rien d'un passe-partout ; surtout, elle ne fonctionne pas dans les deux sens. Paracelse, qui s'imaginait la Nature comme un espace constellé de *signatures*, a cru possible de chercher leur auteur dans les Écritures, faisant de la Bible une clef d'interprétation du monde naturel.¹⁷² À la fin du *Progrès*, Bacon s'indigne de cette perversion de

¹⁶⁷ PH, p. 145.

¹⁶⁸ PH, p. 146 : « De la raison qui est un don nature, et de la Foi qui est un don surnaturel, il se fait deux Sciences également occupée ou plutôt deux Parties d'une science supérieure lesquelles ont un même objet, qui est la connaissance des choses spirituelles et divine. L'une est la Théologie Naturelle que nous venons de considérer, de laquelle on a besoin envers ceux qui ne sauraient être gagnés d'abord que par les choses sensibles, ou par les conjectures que l'on en tire ; l'autre peut être nommée la Théologie spirituelle et sacrée, n'étant comprise que par la voie de l'esprit, et par la vérité de la Foi qui est la croyance des choses invisibles. »

¹⁶⁹ PH, p. 146. L'idée d'une concordance entre croyance et compréhension, d'origine augustinienne, sera battue en brèche par l'introduction de l'aristotélisme au XIII^e siècle. Voir à ce sujet la conférence longtemps inédite d'Alexandre Koyré au collège philosophique de Paris en mars 1947 à propos des liens entre théologie et science : KOYRÉ, A., « Document 23 », in : *De la mystique à la science. Cours, conférences et documents, 1922-1962*, nouvelle édition revue et augmentée par Pietro Redondi, Paris, éditions EHESS, 2016, p. 253-273.

¹⁷⁰ PH, p. 146.

¹⁷¹ BACON, *Progrès*, I (MAUGARS [1624], p. 115 ; LE DŒUFF [1991], p. 54 : « [L]e dernier est une clef au premier, n'ouvrant pas seulement notre entendement à concevoir le vrai sens des Écritures par les notions générales de la raison, et par les règles de discours ; mais ouvrant principalement notre croyance, en nous tirant à une due méditation de la toute puissance de Dieu, qui est principalement gravée sur ses œuvres. »

¹⁷² AGAMBEN, G., *Signatura rerum. Sur la méthode*, Paris, Vrin, 2008. Chapitre II : « Théorie des signatures », p. 37-91. Voir également l'analyse foucauldienne de la « trame sémantique » de la *similitude* entre macrocosme et microcosme, caractéristique de l'*épistémè* de la Renaissance : FOUCAULT, M., *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966. Chapitre II : « La prose du monde », p. 32-59.

l'ordre herméneutique, et dément qu'il soit possible de trouver le signe des « choses temporelles » dans celui des « éternelles ». ¹⁷³ Il présente quatre arguments visant à décourager quiconque d'imiter Paracelse. ¹⁷⁴ Ces conseils n'ont pas échappé à Sorel.

(1) Selon l'auteur du *Progrès*, « le but et l'intention de l'Esprit de Dieu n'est pas d'exprimer les matières de la nature dans les Écritures, autrement qu'en passant ». ¹⁷⁵ C'est mot pour mot le discours de Sorel : « on dit que les Livres Sacrés n'ayant point été faits pour instruire les hommes des vérités de Physique, et d'Astronomie, il y a beaucoup de choses naturelles qui n'y sont point expliquées ». ¹⁷⁶ On comprend ainsi que Sorel rechigne à suivre Campanella, qui s'appuierait sans gêne sur les *Lettres* de Saint Paul aux Colossiens pour prouver l'existence d'une population sur la lune – « il ne faut point aller si loin », estime prudemment Sorel. ¹⁷⁷ (2) Ce qu'il faut prendre en compte, d'après Bacon, c'est que les Écritures ont été rédigées de façon à réduire les mystères religieux « à la capacité de l'homme ». Voilà exactement l'argument allégué par Sorel, lorsque, ennuyé, il lui faut convenir que la Création des « Luminaires » décrite par la Genèse résiste mal à l'étude du ciel. ¹⁷⁸ Selon lui, néanmoins, inutile d'attaquer le texte biblique : « ces choses sont dites à cause qu'elles paraissent telles », affirme-t-il, de même que Moïse fait de la Création « une description particulière pour le faire comprendre aux hommes les moins spirituels ». ¹⁷⁹ (3) Troisièmement, Bacon souligne qu'une autorité qui s'occupe de ce qui n'est pas de son ressort est de peu d'autorité. Chez Sorel, une anecdote résume assez bien cet axiome. Elle met aux prises deux « autorités » rivales : Aristote et Moïse. Interrogé sur ce qu'il pense du Livre « où il voyait la création du monde racontée historiquement » (*i.e.* la Genèse), le philosophe grec aurait simplement répondu, avec mépris, « que cet homme voulait être cru sans rien prouver ». ¹⁸⁰ Alors qu'Aristote prétend discréditer son adversaire chrétien en pointant la faiblesse de son argumentaire, c'est lui-même qu'il déconsidère en réalité, parce qu'il évalue le propos d'un homme inspiré par Dieu à l'aune des critères de la logique humaine. En définitive, estime Sorel, ce sont les « preuves » d'Aristote qui sont « inutiles et imaginaires » : *deficit auctoritas*. (4) Enfin, rappelle Bacon, il ne faut pas négliger la dimension purement esthétique et ornementale des « similitude[s] » empruntées « de la nature ou de l'histoire » ¹⁸¹ ; rien n'indique que les Écritures en

¹⁷³ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 622 ; LE DŒUFF [1991], p. 286).

¹⁷⁴ Pour l'intégralité de l'argumentaire : BACON, *Progrès*, II (LE DŒUFF [1991], p. 286).

¹⁷⁵ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 622 ; LE DŒUFF [1991], p. 286).

¹⁷⁶ SCU_IV, p. 394 ; PH, p. 235.

¹⁷⁷ SCU_IV, p. 395 ; PH, p. 236

¹⁷⁸ SCU_IV, p. 394-395 (et PH, p. 235) : « Ceux qui ont étudié en Astronomie savent qu'il n'y a point de comparaison de la Lune au Soleil, pour la grandeur, et qu'on ne la doit point aussi appeler un luminaire, parce qu'elle n'a point de clarté en elle. »

¹⁷⁹ PC, p. 220.

¹⁸⁰ Fait remarquable, l'anecdote figure à la fois dans *La Science universelle* (SCU_IV, 322) et dans les *Pensées chrétiennes* (p. 51).

¹⁸¹ BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 622-623 ; LE DŒUFF [1991], p. 286).

fassent un usage autre que simplement illustratif. Cet argument semble ressurgir chez Sorel d'une façon inattendue, dans une condamnation de la rhétorique fleurie de François de Sales ; l'Évêque de Genève aura abusé des « comparaisons » chimiques et minérales dans ses prêches, omettant au demeurant de s'assurer de l'exactitude scientifique de ses allégations. Pour Sorel, ce mélange des registres scientifiques et religieux est indésirable : « si nous avons quantité de livres de Théologie morale, et de dévotion, qui en sont remplis, ils n'en sont pas meilleurs pour cela ».¹⁸² Bref : voilà quatre exemples qui semblent confirmer que Sorel, à la suite de Bacon, se défie des rapprochements entre théologie et histoire naturelle.

[B] Plusieurs cas contredisent toutefois cette résolution, nous forçant à nuancer quelque peu le diagnostic. L'auteur de *La Science universelle* se plaît à surprendre des liens entre la Bible et la nature. Par exemple, il s'enthousiasme de savoir la thèse de « l'inondation générale de la Terre » parfaitement « vérifiée par les écrits du Prophète »¹⁸³, et fait observer, en se rapportant aux « os que l'on a trouvés dans des cavernes et dans des sépulcres », que les hommes ont perdu la moitié de leur taille depuis Noé¹⁸⁴ ; les indications de l'âge des Patriarches nous sont d'ailleurs bien utiles pour calculer l'âge du monde (5603 ans).¹⁸⁵ Sorel se réjouit que le naturaliste Bernardino Telesio parvienne à accorder sa théorie avec celle de Moïse¹⁸⁶, approuve que le potier polyvalent Bernard Palissy et l'Ecclésiaste tombent d'accord sur l'écoulement des fleuves en direction de la mer.¹⁸⁷ Au chapitre du mouvement des astres, si Sorel mentionne l'astronome de second plan Philippe Van Lansberge parmi les Novateurs réputés, c'est probablement parce que celui-ci tentait de démontrer la compatibilité de l'héliocentrisme avec la Bible.¹⁸⁸ À deux reprises, Sorel reprend même certains savants sur leur interprétation des Écritures : non pas pour déplorer le principe consistant à appliquer la Genèse dans des ouvrages de physique, mais pour corriger des erreurs philologiques.¹⁸⁹ Il appert que Sorel cherche moins à tenir les deux disciplines dans un rapport d'étanchéité parfaite, qu'à « joindre », lorsque cela s'y prête, « les forces du raisonnement aux preuves tirées des Saintes Écritures »¹⁹⁰, de manière à frayer pour la majorité des hommes une

¹⁸² PH, p. 126.

¹⁸³ SCU_IV, p. 172-173.

¹⁸⁴ SCU_II, p. 532.

¹⁸⁵ SH, p. 19.

¹⁸⁶ SCU_IV, p. 368.

¹⁸⁷ « Il vaut mieux croire que tous les fleuves viennent de la Mer et y retournent, comme dit l'Ecclésiaste. » (SCU_IV, p. 168 ainsi que SCU_II, p. 58). Sorel pense bien-sûr au verset 1 : 7-8 de l'Ecclésiaste.

¹⁸⁸ SCUIV, p. 393.

¹⁸⁹ Ainsi Henri de Rochaz s'égare-t-il en appuyant l'idée d'un premier principe naturel aquatique sur le texte de la Genèse : Sorel observe sobrement que Dieu a *d'abord* créé le ciel et la terre, *avant* de séparer les eaux (SCU_IV, p. 438). Claude Duret postule-t-il des « eaux sur-célestes », texte biblique à l'appui ? Erreur, rétorque Sorel : le récit de Moïse prend souvent le mot « ciel » pour un synonyme d'« air » (« la sainte Écriture parlant du Ciel, entend souvent l'Air, comme quand elle parle des Oiseaux du Ciel ») – il est donc inutile de situer les eaux au-dessus des sphères (SCU_IV, p. 173).

¹⁹⁰ BF, p. 95.

voie de connaissance universelle, capable de tirer profit aussi bien de la tradition biblique que de l'observation du monde naturel.

Mais la réussite d'un tel projet réside dans la pondération des « sources », et dépend du statut sémiologique assigné à celles-ci. Entre pressentiment, croyance, connaissance et certitude, le travail d'un encyclopédiste ne commence-t-il pas par l'adoption d'un standard épistémique susceptible d'assurer un rapport d'horizontalité – ou tout au moins d'échange – entre les diverses parties du savoir qu'il assemble ? De quoi les Écritures sont-elles le signe ? Faut-il les croire pour les comprendre, ou les comprendre pour les croire ? Dans quelle mesure, jusqu'où et à quelles conditions appellent-elles une activité raisonnable de déchiffrement (herméneutique) ?

Un passage tardif résume assez bien l'attitude *intégrative* de Sorel à l'égard des Écritures. Dans *La Science de l'Histoire*, celui-ci se réfère à la Bible comme à un document qui permettrait de recouper les informations chronologiques, topographiques et historiques produites par les témoignages des historiens païens. Dans les textes sacrés, en effet,

nous voyons des *traces* de l'Antiquité des royaumes d'Égypte, de Syrie et d'autres du Levant, qui sont estimés si célèbres dans les anciens livres grecs, outre beaucoup de *particularités* qui s'y lisent.¹⁹¹

Si la Nature est une *clef* de l'Écriture, l'Écriture porte quant à elle certaines *traces* détaillées du monde ancien ; elle en constitue quelque chose comme l'*archive des particularités*. Il arrive ainsi que les traces de l'histoire sacrée entrent opportunément en conférence avec le témoignage des sens et de la raison : les occasions sont rares, mais elles existent.¹⁹² Ces « traces de l'Antiquité » indiquent que, contrairement à Bacon, Sorel prête aux textes sacrés la capacité de signifier ce qui n'est pas immuable, donc de représenter le monde matériel dans sa caducité et dans ses contingences – c'est-à-dire ce qu'il a d'historique, de cathécastique. Or qu'elle suscite ou non le réflexe herméneutique de l'enquêteur, une trace est toujours individuelle, saisie parmi d'autres particularités (« outre beaucoup de particularités qui s'y lisent »). Du point de vue sémiologique, les deux « livres » soréliens s'inscrivent donc dans le même *paradigme indiciel* (ou *indiciaire*) qu'a documenté Carlo Ginzburg : tous deux sont soumis à une logique de « déchiffrement cynégétique »¹⁹³, remontant de la *partie* interprétée vers le *tout* à comprendre, par l'exercice des sens et de la raison. Certaines particularités naturelles servent de *clefs* de lecture aux Écritures,

¹⁹¹ SH, p. 10-11. Nous soulignons.

¹⁹² Par comparaison, on notera qu'en dépit du projet explicitement formulé d'éviter les questions religieuses, une large majorité (15.35%) des références citées par les conférenciers du Bureau d'Adresse proviennent de sources vétérotestamentaires, proportion qui encourage Mazauric à situer les orateurs plus près des apologistes et des dévots que des libéraux. Les Modernes ne sont pratiquement jamais cités. Voir : MAZAURIC [1997], p. 173-197 et 228.

¹⁹³ GINZBURG, C., « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n°6, 1980/6, p. 3-44. En l'occ. : p. 10.

quand quelques particularités testamentaires servent de *traces* utiles à l'historien : toutes sont des *indices particularisés* d'une vérité complète en voie d'élucidation.

D'évidence, l'herméneutique biblique demeure toutefois subordonnée à – ou finalisée par – l'herméneutique du monde naturel. Les Écritures retiendront certes l'attention de l'historien, mais à condition de contribuer à documenter, par les *particularités* riches et surtout inédites qui s'y trouvent archivées, la connaissance humaine des mondes disparus. Dans ce cadre herméneutique conditionnellement intégrateur, si Moïse parle généralement en « Prophète », son témoignage peut également être reçu, dans certaines circonstances, comme celui d'un « vrai Historien »¹⁹⁴, de la même façon que quelques légendes particulières mal attestées *font histoire*, pour certains détails seulement (rigoureusement examinés !), lorsque le silence des « histoires générales » laisse l'historiographe sur sa faim.¹⁹⁵ Prophète et historien, Moïse incarne de façon emblématique la figure d'une possible conciliation – par subordination – de l'histoire et de la théologie naturelle. Dans la forêt des savoirs particuliers, en somme, *La Science universelle* fait feu de tout bois. Si Sorel se tait sur les propriétés chimiques de la combustion du Buisson Ardent, il se sera appliqué, en revanche, à nous renseigner sur la « manne » biblique, substance « dont l'on parle dans tous les livres de Physique », et dont « la vérité est confirmée dans plusieurs recueils des choses prodigieuses, et dans plusieurs histoires des nations ».¹⁹⁶

5. De la *Totalité naturelle* à Dieu : le compas et la liberté

L'histoire naturelle et l'histoire sacrée peuvent occasionnellement s'apporter un éclairage mutuel, quoiqu'il importe de ne pas abuser de leur conférence. Chez Sorel, la conviction en est si forte, que celui-ci n'hésite pas à se servir de l'étude de la *Nature* en tant que Total, c'est-à-dire en tant que structure méréologique sensible et organisée (quoique non hiérarchique), pour procurer à la théologie naturelle deux preuves de l'existence de Dieu : [1] la preuve par l'*uni(ci)té*, et [2] la preuve par l'*ordre providentiel*. [3] Cette seconde preuve soulève un problème moral et théologique auquel Sorel prévoit une solution : celui de la *liberté particulière* de l'homme dans un monde naturel régi par l'ordre divin.

[1] L'historien de la nature est devant le constat suivant : la nature offre la vision du *multiple*, mais tout peut être rapporté à l'*unité* (« La multiplicité des choses du Monde se doit rapporter à l'unité »).¹⁹⁷ Sorel précise que les « marques » de cette structure sont visibles partout : non

¹⁹⁴ PC, p. 220 et p. 52.

¹⁹⁵ Sur le montage des « histoires particulières » en « histoire générale », voir notre chapitre X (section 1).

¹⁹⁶ SCU_II, p. 86 et SCU_IV, p. 173.

¹⁹⁷ SCU_II, p. 496 pour tout ce développement. Même idée : « La pluralité des choses procède de son unité » (SCU_II, p. 602) ; « Ainsi les choses diverses sont rassemblées à l'unité et à la souveraineté » (SCU_II, p. 498).

seulement « le Soleil échauffe tous les autres corps », mais la mer « par ses conduits secrets fournit d'eau à toute la terre », quand on observe encore – et il faudra s'en souvenir lors de l'étude de la méthode encyclopédique dans notre prochain chapitre – que « les branches des arbres partent d'un seul tronc ». Appuyé sur ce relevé de phénomènes qui paraissent tous répondre à une structure méréologique unitaire, liant la diversité sous une forme d'unité, Sorel en infère l'existence d'un Dieu unique (« de même toutes les choses ne dépendent que d'un seul Dieu »). Reformulée en termes logiques, la démonstration fait apparaître la structure partitive du monde naturel :

Ce qui est particulier est contenu sous quelque chose de plus général, et tout cela se rapporte enfin à une souveraine unité.¹⁹⁸

Une logique identique traverse d'ailleurs la curieuse preuve que l'on pourrait qualifier de *démonologique* de l'existence d'un Dieu unique. Il n'est pas admissible que *plusieurs* « Esprits » (Démons et Anges) règlent le cours du monde. Les démons, en l'existence desquels croient par exemple les magiciens, sont spécialisés dans des tâches propres à chacun d'eux ; entachés d'imperfection, ils ne sont donc pas éligibles au statut de divinité suprême.¹⁹⁹ De fait, si chacun était « absolu », « le pouvoir de l'un détruirait l'autre ». ²⁰⁰ Or si ces Esprits – ou les magiciens qui les apprivoisent – ne règnent que « sur une petite partie de la terre », alors ils ne sont pas réellement divins, car « pour avoir des qualités divines, il faut être présent partout ». ²⁰¹ La répartition de leurs charges n'a rien d'aléatoire ; elle dépend d'une « puissance supérieure », qui, veillant à instruire chacun de sa charge particulière ²⁰², « les accorde pour en entretenir l'harmonie ». ²⁰³ Ainsi, contrairement aux Démons, Dieu est-il unique, qualité qui [A] le *distingue* radicalement de la Nature, tout en [B] assurant son *contact* avec sa Création.

[A] Unique, Dieu est également *Un*, c'est-à-dire non divisible en parties (« Ce qui est divin n'est pas [...] composé de pièces différentes »). ²⁰⁴ Si les hommes croient pouvoir en détailler les « particularités », ce n'est que par effet de langage. ²⁰⁵ Puisque Dieu n'est pas divisible en parties, il

¹⁹⁸ SCU_II, p. 496.

¹⁹⁹ SCU_II, p. 490 : « Si la conduite des choses est divisée entre ces esprits, un seul n'est pas capable de toutes, et pour ce qu'ils sont propres chacun à de certaines choses, et ne le sont pas aux autres, cela montre du défaut. »

²⁰⁰ PH, 144.

²⁰¹ PC, p. 42 et p. 54.

²⁰² « Ils ne sont capables que des choses qu'ils font, et parce qu'ils y sont chacun attaché avec un grand ordre, l'on conclut encore de là qu'il y a une Puissance supérieure qui les a chacun appliqués à leur charge. » (SCU_II, p. 490)

²⁰³ PH, 144. Ces divers « Esprits » sont donc autant de « pièces différentes » qui « composent le monde » (PC, p. 58).

²⁰⁴ SCU_II, p. 495.

²⁰⁵ Contre la notion cartésienne de *res extensa* in(dé)finiment divisible, qu'il pense conduire à l'athéisme, le philosophe anglais Henri More (1614-1687) développe dans son *Enchiridion metaphysicum* (1671) le terme technique d'*indiscerpiabilité* (du latin *dīscerpo* : « mettre en pièces ») pour qualifier les sujet spirituels, c'est-à-dire non susceptibles d'une « division en parties actuelles » (DUCHESNEAU, F., *Les modèles du vivant de Descartes à Leibniz*, Paris, Vrin, 1998, p. 154). Voir aussi : LEECH, D., « More et la lecture athée de Descartes », *Les études philosophiques*, 2014/1, n° 108, p. 81-97. Cet effort spécifique pour penser l'« étendue sans partition » réelle (ANFRAY [2014], p. 57) va dans le sens de l'affirmation

est donc *infini* – et, pour cette raison, éloigné de nos sens, qui sont proportionnés au monde sensible, fini et séquencé : tel est l'argument sorélien fondamental à l'appui de la thèse de l'incommensurabilité du Créateur et de sa Création.

L'on peut aussi toucher, sentir et diviser plusieurs parties du Monde, ce qui ne convient point à Dieu, lequel est infiniment éloigné de nos sens.²⁰⁶

C'est précisément dans ses « parties » que notre monde est *corruptible* (« ses parties sont en un perpétuel changement »²⁰⁷), contrairement à Dieu, éternel et immuable (« ce qui est éternel n'a point de parties sujettes à destruction »²⁰⁸). Dès lors qu'il est composé de parties sujettes au changement, l'Univers dans sa *totalité* est lui aussi susceptible de corruption (« si les parties du Monde ne sont pas éternelles, la totalité ne le saurait être »²⁰⁹), raison pour laquelle Sorel rejette la thèse païenne de la *co-éternité* du Monde et de Dieu.²¹⁰ Ainsi la rigueur exégétique est-elle de mise, car si « le Sage » a prétendu dans l'*Ecclésiaste* qu'*Il n'y a rien de nouveau sous le soleil*, souligne Sorel, « il l'a entendu pour le général des accidents, non pas pour leurs diverses espèces et circonstances ».²¹¹ Dieu représente donc davantage que sa Création ; en un certain sens, il figure un ensemble supérieur à la Totalité temporelle et partitive qu'il a produite et qu'il continue de faire exister²¹², voilà pourquoi nous le nommons « Suréminent ».²¹³

[B] Suréminent, Dieu n'est pas pour autant absent de sa Création, puisqu'il est tout entier en chacune de ses parties, suivant un mode de présence que la tradition scolastique a nommé *holenmérien*.²¹⁴ Sorel s'efforce d'élaguer le mystère de cette épineuse question théologique à l'aide d'un parallèle pneumatologique :

de Sorel à propos de la substance divine : « les choses ne sont point divisées en lui [...] nous les séparons seulement à notre égard » (SCU_II, p. 514), et ces « divisions sont propres pour nous faire connaître les choses jusque dans leurs effets et leurs particularités », bien qu'elles ne soient pas réellement distinctes en Dieu (SCU_II, p. 515). Sorel n'a sans doute pas connu More, qu'il ne cite nulle part ; le concept morien a néanmoins tout pour s'inscrire dans la logique de pensée sorélienne.

²⁰⁶ SCU_II, p. 495-496. Titre marginal droit : *Notre monde n'est point la divinité*.

²⁰⁷ SCU_II, p. 525. Même idée : « Les changements [...] s'y font en de petites parties » (PH, p. 125). C'est peut-être là ce qui explique que le monde particulier soit sonore.

²⁰⁸ SCU_II, p. 530.

²⁰⁹ SCU_II, p. 530. Même idée (SCU_II, p. 530) : « Il est certain que les formes se perdent, et cette mutation arrivant à quelques parties avec une perte évidente, il faut croire que cela peut arriver au Tout, et que ce qui reçoit tous les jours plusieurs nouveautés, a pu avoir autrefois un commencement général, car comme la destruction journalière des choses particulières, prouve que la destruction peut être universelle, le renouvellement qui s'y fait montre aussi qu'il y a eu un Temps que le Tout a été nouveau. »

²¹⁰ PH, p. 145 : « Et pour ce qu'il n'y a aucune apparence d'attribuer l'éternité à tant de choses qui souffrent de notables changements en leurs parties et en leur total, et que ce serait les estimer autant que Dieu, de dire qu'elles soient coéternelles avec lui, on vient à connaître encore qu'elles ont été faites en un certain temps. »

²¹¹ PH, p. 47.

²¹² PH, p. 145 : « C'est celui qui est partout et qui est néanmoins au-dessus de tout, qui enclot tous les temps en soi, et qui est au-dessus du Temps. »

²¹³ SCU_II, p. 495.

²¹⁴ Du grec *holos* (le « tout »), et *meros* (la « partie » d'un tout du type *holos*). Sur le hollenmériisme médiéval et les controverses qui s'y rattachent, voir : ANFRAY [2014], p. 55.

Les facultés de Dieu ne sont point diversement placées, elles se trouvent toujours ensemble. Il peut agir par tout de toutes ses forces, et le doit bien faire d'une façon plus noble et plus aisée, que notre Âme n'agit dans notre corps où l'on dit qu'elle est toute en chaque partie.²¹⁵

Ce que l'auteur de *La Science universelle* tente ici d'expliquer en quelques lignes, Cléomède a eu tout le loisir d'en faire longuement l'expérience – doublement *épistémologique* et *spirituelle* – lors de sa confrontation avec la Divinité apparue au début du récit.²¹⁶ « Bref », conclut Sorel après avoir énuméré les éminentes qualités de celle-ci,

tout ce qui se trouvait au monde était en elle, ou bien qu'elle était étendue en tout. [...] Elle était partout, l'on ne pouvait manquer de la voir en aucune endroit, et non moins que l'Âme dedans un corps, elle était toute en chaque partie.²¹⁷

Mais gardons-nous de verser dans l'hérésie panthéiste²¹⁸ ! Dieu n'est pas strictement limité aux parties dans lesquelles se manifeste sa présence : « un morceau de terre » n'est pas *stricto sensu* « une partie des membres de Dieu ». ²¹⁹ Il serait plus faux encore de confondre Dieu et la Matière²²⁰, affirme celui que la critique a parfois suspecté de prêcher un crypto-matérialisme inspiré du naturalisme renaissant.²²¹ Quoiqu'incommensurable avec sa Création, Dieu est ainsi présent à la Nature ; bien qu'infini, il est encore capable de produire de la finitude. Comment cela se conçoit-il ? Sorel explique que la *liberté* de la *volonté* de Dieu s'exprime précisément dans le pouvoir de créer, au-dehors de soi, ce qu'il n'est pas lui-même – c'est-à-dire la *finitude* :

Il est nécessaire que toutes ses perfections soient égales, non pas que ce qu'il opère au dehors soit égal à lui en quelque sorte. C'est là qu'il agit librement et qu'il ne fait que ce qu'il veut faire, et non pas tout ce qu'il peut.²²²

Comme nous l'avons montré dans la section précédente, Sorel, à la suite de Bacon, tient à penser la Création du monde dans sa totalité mais également dans ses parties, c'est-à-dire dans sa finitude. Ainsi, quoique tout-puissant, Dieu ne s'épargne-t-il pas le protocole de division du réel en parties proportionnées à la raison humaine ; en différenciant sa tâche par segments, la rationalité créatrice de Dieu surmonte triomphalement sa propre tentation pour l'infini et le

²¹⁵ SCU_II, p. 506.

²¹⁶ Voir notre chapitre II (section 4).

²¹⁷ *Solitude*, p. 156.

²¹⁸ Voir notre chapitre I (section 3).

²¹⁹ SCU_II, p. 497 : « On en doit parler plus dignement. Ce n'est pas assez de dire que l'esprit de Dieu est dedans le Monde, comme l'Âme de l'homme est dedans son corps. Le corps et l'Âme sont les deux parties qui font l'homme, mais le Monde ne fait point une partie de Dieu. Dieu le gouverne souverainement et se trouve partout soit au-dedans soit au-dehors. » Animisme et hylézoïsme stoïcien tombent sous le coup de cette critique.

²²⁰ SCU_I, éd. 1668, p. 430 : « Si l'on cherche le plus haut Principe, il ne faut nommer que Dieu, car de nommer aussi la Matière, c'est la lui rendre égale, comme si elle était éternelle et infinie en puissance comme lui, au lieu qu'elle lui est entièrement sujette, et qu'il la faite ce qu'elle est, lorsqu'il lui a plu. »

²²¹ ALET [2014], p. 104, 127.

²²² SCU_II, p. 549-550.

continu. Mâtant le dragon de l'*hubris*, Dieu exerce sa volonté libre, non contraire à sa puissance, pour investir son geste dans un espace particularisé, c'est-à-dire fini et discret. Et ce faisant, le Créateur se proportionne à l'homme, dont il se distingue en même temps :

Le Monde n'est point infini, parce que l'infinité n'appartient qu'au Souverain Créateur.²²³

Empruntant la voie de Mersenne²²⁴, Sorel contourne adroitement le dangereux argument de Bruno, selon qui Dieu aurait été « contraint » de créer un monde infini pour y disposer ses créatures infinies.²²⁵ Du point de vue de Sorel, la puissance de Dieu consiste à produire le multiple terminé (le *particulier*) à partir de l'unicité infinie.

[2] La seconde preuve de l'existence de Dieu avancée par Sorel fait intervenir le dogme catholique providentialiste, largement appuyé (dans l'esprit de Sorel) sur la tradition platonicienne de l'harmonie du Monde. Dans ce cas-ci, c'est l'ordonnement des parties au sein de la totalité de la Création qui permet d'inférer l'existence d'une raison souveraine à l'origine de cet ordre. En observant les corps vivants naturels, on ne peut en effet qu'être frappé, à l'exemple de Platon, par les « rapports mutuels » de leurs « parties » :

La liaison des parties qui se trouvent dans le corps de chaque animal et leurs rapports mutuels, sont aussi l'ouvrage de quelqu'un qui l'a ordonné, et comme il n'y en a point qui ne leur servent et dont ils se pussent passer, la structure n'en peut avoir été faite par hasard, mais par une souveraine raison.²²⁶

Cet ordre des corps – Sorel parle lui-même de « structure » ! – persiste dans le temps ; la genèse des organismes manifeste la puissance d'une régularité pérenne au sein du vivant.²²⁷ L'ordre et la proportion caractérisent la totalité en tant qu'elle a naturellement la vie ; dans un corps inerte, cet ordonnancement surprendrait :

²²³ SCU_IV_402. D'ailleurs, avancera Sorel en 1668, si le monde n'a été créé « qu'en un certain temps », c'est « afin qu'il se remarquât une différence notable entre le Créateur et la créature, et que l'éternité n'appartint qu'à Dieu » (SCU_II, p. 536).

²²⁴ DEL PRETE, [1995], p. 159.

²²⁵ KOYRÉ [1957/1973], p. 75-77. Pour Sorel, il n'y a pas de dignité superlative à se tenir hors du fini : « [S]outenir que la perfection des Choses consiste à être infinies, cela ne conclut pas qu'elles le soient : on sait que Dieu n'a pas fait toutes les choses dans l'état où elles pouvaient être, parce que sa Divine Providence n'a pas jugé à propos qu'elles fussent telles. » (SCU_IV, p. 401). Dieu aurait pu rendre la Lune « aussi éclatante que le Soleil », et conférer aux hommes la perfection des Anges (ou en tout cas les rendre « plus intelligents », SCU_II, p. 549) ; qu'il s'en soit abstenu ne diminue pas son pouvoir, et « ses attributs ne sont pas rendus contraires » par cette apparente privation : « Sa volonté ne s'oppose point en ceci à sa Toute-puissance » (SCU_IV, p. 401-402).

²²⁶ SCU_II, p. 495. Même idée : « Qu'est-ce que le rapport de toutes les autres parties ? » Il faut reconnaître là « une providence exacte qui a tout gouverné » (SCU_II, p. 545-546). L'argument de fond de la preuve providentialiste en vertu de l'ordre : SCU_II, p. 493 et PH, p. 144-145. L'idée d'un tel ordre n'a rien que de très courant, comme en témoigne l'article ORDRE du *Dictionnaire* de l'abbé Furetière (« Le Créateur a placé toutes les parties de l'Univers dans un *ordre* convenable »).

²²⁷ SCU_IV, p. 285 : « Or est-il que d'une chose qui semble aussi confuse, à savoir de la semence des animaux, tant de parties et de membres viennent à s'arranger par certain nombre et certaine proportion où l'on ne trouve jamais de changement. »

Qui prendrait la statue d'un homme, et l'ayant rompue en petits morceaux les brouillerait dans un sac, ne serait-il pas étrange si chaque membre reprenait sa première situation, et ce rencontre ne serait-il pas merveilleux ?²²⁸

Si nous pouvons reproduire les effets de cette régularité, c'est uniquement par *artifice*, en construisant « un navire, une maison ou un livre ». ²²⁹ Soumise à la Providence, la Nature procède avec mesure, nombre et proportion, c'est-à-dire avec la régularité parfaite de l'harmonie. ²³⁰ Et « il faut bien que [cet ordre] commence quelque part », déclare l'auteur de *La Science des choses corporelles* à propos des marées :

Il y a quantité de corps au monde qui se meuvent chacun par des chemins particuliers, sans que l'on puisse dire pourquoi ils les prennent plutôt que d'autres. Pour ces reprises réglées, elles ne sont pas plus étranges que tout ce qui se voit en la nature où toutes choses doivent être par compas. Le Soleil fait le tour du monde dans un espace de temps que nous appelons vingt-quatre heures. S'il le faisait en douze heures, l'on n'en trouverait pas plus de raison. ²³¹

Les hommes n'ont pas la *raison* de cet ordre, mais n'en perçoivent pas moins l'*origine réglée*. Si l'arbitraire des conventions métriques (par exemple *horaires*) ne permet pas d'élucider les fondements ontologiques que Dieu a donnés à la « structure » de la Nature, du moins ces systèmes de mesure institués restituent-ils *l'esprit de régularité* dans lequel évolue le monde particularisé. Car une chose est acquise, aux yeux du pédagogue universel : *dans la Nature, tout est fait « par compas »*.

L'Être souverain auquel la Nature doit son origine est davantage qu'un simple « créateur » ou qu'un façonnier inspiré : c'est un « ouvrier éternel » qui ajuste « toutes choses par nombre et par mesure », un Dieu artisan, muni d'un instrument *technique* (« il faut qu'il y ait un entendement diffus par toute la nature pour *compasser* tant de choses en mesure et nombre »). ²³² Responsable de la « machine de l'Univers » ²³³, la Providence est en effet mieux outillée que le Démonstrateur du *Timée*. Peintre, constructeur de navires, mécanicien, horloger ²³⁴ – et même imprimeur ²³⁵ – le « premier

²²⁸ SCU_IV, p. 285.

²²⁹ SCU_II, p. 492.

²³⁰ SCU_IV, p. 285 : « Qu'on prenne la feuille d'un chêne, et qu'on la compare avec une autre feuille du même arbre, ne verra-t-on pas le nombre et la mesure observés en chacune avec une admirable proportion et une différence immuable ? »

²³¹ SCU_I, p. 218.

²³² SCU_IV, p. 285. Nous soulignons. Voir également *Solitude*, p. 163 : « Cléomède reconnaissait que la Nature est une excellente ouvrière, d'avoir produit de si grandes diversités, et d'avoir donné à chaque chose ce qui lui convient. »

²³³ PH, p. 190. La métaphore apparaît plusieurs fois chez Sorel : « machine céleste » (PA, p. 237 ; PH, p. 221), « machine du monde » (PA, p. 25), « Machine des Cieux » (PH, p. 235), etc.

²³⁴ PC, p. 48-49 : « Si l'on voyait un amas de peintures de diverses couleurs qui ne formeraient rien que ce que la fantaisie des mélancoliques s'y pourrait imaginer, peut-être dirait-on que cela se ferait ainsi par hasard ; mais quand l'on voit le portrait d'un homme accompli de tout points, qui ne dira qu'un savant peintre y a mis la main ? Toutes

Artisan »²³⁶ sorélien semble maîtriser la gamme entière des instruments technologiques humains, habile à faire « jouer en même temps plusieurs machines par l'adresse de son esprit, et par le premier branle que sa main leur a donné ». ²³⁷ Sorel associe explicitement la métaphore mécanique au Songe de Scipion du *De Republica* de Cicéron, commenté par le néoplatonicien Macrobie, quoique ces textes latins ne contiennent ni l'un ni l'autre le mot de *machina* (au demeurant plusieurs fois répertorié sous la plume de l'orateur avec ce sens précis). ²³⁸ En revanche, c'est bien à Cicéron que remonte le *topos* du *Dieu architecte* (« *rectorem et moderatorem et tamquam architectum tanti operis tantique muneris* »²³⁹). Réactualisée à l'époque moderne, la métaphore a connu son heure de gloire parmi les acteurs de la science moderne, mathématisée et mécaniste : Galilée, Mersenne et Kepler ont vu à l'œuvre au sein de la nature un Dieu ingénieur, avant tout *mathématicien*, capable de planification et de mesure. ²⁴⁰ Si Descartes, selon Jean-Luc Marion, reconnaît aux mathématiques une « validité ontique » conduisant à une « herméneutique mathématique de la création », c'est du fait de la véracité d'un Dieu lui-même mathématicien (plutôt qu'architecte). ²⁴¹ Sorel participe-t-il à ce courant de pensée ? Assurément. Mais l'auteur de *La Science universelle* refuse d'admettre que Dieu s'adonne aux mathématiques pures et à la planification géométrique abstraite comme d'autres occuperaient leur oisiveté en jouant au « tennis » – rappelons-nous l'expression de Bacon. Certes, la Providence est une suprême « Raison »²⁴², mais son activité excède la seule spéculation : le Dieu sorélien, Créateur de la Nature, n'est pas seulement un être de théorie et de calcul, il est aussi un Dieu d'action,

les matières assemblées sans aucun effet ne sont que pas fort admirées, mais quand l'on voit un navire fait avec tant d'artifice, un[e] horloge composé[e] de tant de diverses roues qui ne manquent point d'aller par un cours réglé, et de marquer sur la terre tout ce qui se fait au Ciel, il faut avouer que quelque esprit fort ingénieux a formé de telles machines. ». Autre occurrence de l'image du navire : SCU_II, p. 491-492.

²³⁵ SCU_II, p. 492 : « Si l'on jetait aussi au hasard les caractères de l'imprimerie, l'on ne trouverait pas en leur suite un poème ni une harangue. Il faut que quelqu'un dispose toutes ces choses ; et ce ne peut être que celui qui en a le pouvoir. »

²³⁶ PH, p. 34.

²³⁷ PH, p. 145.

²³⁸ Le « Songe de Scipion » figure dans le *De Republica*, VI (9-29). Plusieurs critiques soréliens suggèrent à juste titre ce rapprochement évident (ROSELLINI ET SALVAN [2000], p. 124 ; ROUX [2014], p. 214), sans toutefois relever que Sorel l'expose lui-même de façon très claire dans l'appendice de *La Solitude de Cléomède*, à propos du rêve initiatique du héros (« Remarques morales », p. 470) : « [...] son commencement est semblable au Songe de Scipion dans la République de Cicéron, en ce que Scipion vit aussi toute la machine de l'Univers ». Et Sorel de préciser alors ce qui distingue ces deux récits de songe : curieusement, « la description des parties y est davantage particularisée » chez Cicéron, « au lieu que Cléomède ne s'est pas amusé à ces choses qui sont maintenant si communes qu'il y a des enfants qui savent la Sphère et les globes en perfection ». Sorel se sent-il obligé de justifier, sur des motifs pédagogiques, cette exceptionnelle dérogation à sa pratique d'écriture du détail ?

²³⁹ CICÉRON, *De la nature des dieux*, livre II, 90. Nous soulignons. Sorel cite longuement un extrait de ce traité (SCU_IV, p. 316-317) en soutien à une critique visant Aristote, qui aurait manqué de mentionner la « Providence générale » dans sa théologie. Ce grief sous-entend que Cicéron, à l'inverse, se serait largement étendu sur le sujet.

²⁴⁰ KOYRÉ [1957/1973], p. 239.

²⁴¹ MARION, J.-L., *Sur la théologie blanche de Descartes*, Paris, P.U.F., Quadrige, 1981. En l'occ. : Livre I, section 2 (« Le 'dieu mathématicien' et la critique cartésienne de l'univocité de la science »), §11, p. 203-227.

²⁴² SCU_II, p. 493 : « Tout ce qui est établi avec ordre, présuppose quelque Raison, et cette raison doit subsister en quelque intelligence, car ce n'est point une chose chimérique, et l'intelligence ayant fait tant de merveilles où elle se trouve, y doit avoir un pouvoir absolu. »

d'exécution et de manutention. Sa nature *indivise* ne tolère de fait nul clivage entre *science théorique* et *sagesse pratique* :

Il n'y a rien en lui de divisé. Tout est de son essence : la Puissance, la prudence, la sagesse, la Science sont en lui même chose, et les choses universelles qui sont sa Science ne sont point des choses distinctes.²⁴³

Pour cette raison, le Dieu de Sorel a bien quelque chose qui le rapproche du Dieu Créateur de Bacon, muni lui aussi d'un *compas*, concrètement impliqué dans les opérations techniques de manœuvre qui concernent la « machine de l'univers ».²⁴⁴

Les leçons de théologie naturelle de Sorel enseignent que l'activité du Souverain Ouvrier se résume essentiellement à une triple tâche : *relier, répartir et guider*. (1) Un premier aspect de son activité consiste en effet à établir des « correspondances »²⁴⁵ entre les êtres, qu'il lie par des « rapports » (ou : « devoirs », « opérations ») « réciproques »²⁴⁶, de manière à assurer l'*interauxiliarité* caractéristique du monde créé.²⁴⁷ (2) Cette aptitude à « enchaîn[er] » les choses « les unes avec les autres, sans que mêmes elles y pensent » institue Dieu en « distributeur général » ou en « souverain arbitre »²⁴⁸, chargé de la répartition des fonctions et des places respectives de chaque phénomène. (3) Agissant dans la Nature « conductrice », Dieu est qualifié de « puissant directeur », à qui revient la charge de « guider » les corps vers « le lieu propre à leur situation ou à leur cours ».²⁴⁹ L'orientation des corps et leur situation ne doit donc rien au « hasard »,

²⁴³ SCU_II, p. 556.

²⁴⁴ BACON, *Accroissement*, I (GOLEFER [1632], p. 85). Le témoignage de la Sagesse, rapporté dans le livre des *Proverbes*, nous renseigne d'ailleurs sur l'équipement du Grand Ouvrier lors de la Création, selon la traduction assez libre qu'en procure Bacon (BACON, *Progrès*, II : trad. LE DŒUFF [1991], p. 285) : *I was present, when by law and compass He enclosed the deep* [« J'étais là quand il disposa les cieux, quand par une loi et un compas il a circonscrit l'abîme » ; nous soulignons]. Le verset des *Proverbes* en question ne comporte en réalité nulle allusion directe et explicite à un objet de mesure tel que le compas, même si le contexte invite à une telle interprétation : « Quand Il affermit les cieux, moi, j'étais là / quand il grava un cerce face à l'abîme » (*Proverbes* 8 : 27, trad. TOB, nous soulignons). Dans la vulgate, le texte latin est : *quando certa lege et gyro vallabat abyssos*. Ni le grec *gyros*, ni le calque latin *gyrus* ne désignent un *compas* (en latin *circinus* et en grec *diabētēs*). Il s'agit là d'une interprétation de Bacon, probablement peu originale, que n'a d'ailleurs pas suivie son traducteur français (MAUGARS [1624], p. 619) : « [...] quand il préparait le Ciel j'étais présent, quand par son commandement il borna la mer ». L'intérêt n'est pas pour nous d'exploiter sur le plan herméneutique la propriété « circulaire » du compas, mais de souligner la connotation à la fois *industrielle* (pratique) et *mathématique* (théorique) de cet instrument technique. Suivant l'approche que nous proposons dans ce chapitre, il importe peu que « la pensée de Sorel dessine [...] des cercles » à comprendre comme « les métaphores de la permanence identitaire du Moi », par opposition à l'itération déceptive des « univers malsains » propres aux romans (ROUX [2014], p. 223-224). Voir le chapitre entier « Cercles » (p. 206-224) de ce critique, dont nous ne suivons pas l'approche structurale par « formes-thèmes ». Olivier Roux mentionne néanmoins à juste titre la méfiance de l'auteur du *Nouvel Organon* vis-à-vis des « cercles parfaits » ; il faudrait préciser que Bacon se méfie plus des spéculatifs que des compas, dont il est un usager notoire.

²⁴⁵ SCU, II, p. 528.

²⁴⁶ SCU_II, p. 494, p. 528-529, p. 556.

²⁴⁷ Dans sa « Bonté », Dieu fait en sorte que les objets terrestres puissent « s'aider les uns les autres », « surtout les hommes », conçus pour « se donne[r] de grands secours les uns aux autres, et en tirent d'eux-mêmes » (SCU_II, p. 556 et 588).

²⁴⁸ SCU_II, p. 494.

²⁴⁹ SCU_II, p. 492 et p. 494.

contrairement à ce que s'imaginent les athées et les libertins.²⁵⁰ Il faudra se souvenir de cet inventaire des attributs divins au moment d'étudier la *méthode encyclopédique* sorélienne.

Pour l'heure, quelle conclusion tirer de ce parcours en deux étapes, où la théologie naturelle de Sorel a révélé si ce n'est son originalité, du moins un effort d'élaboration poussé (tenant compte du faible degré de formation de ses lecteurs) ? Selon nous, la formulation de ces deux preuves – par *unicité* et par *ordre* – de l'existence de Dieu constitue une charge directe contre la théologie naturelle de Descartes. Dans les pages théologiques de *La Science universelle*, Sorel prend de toute évidence ses distances vis-à-vis du célèbre argument ontologique par la *suréminence*, que Descartes emprunte à la tradition *scolastique* (Saint Anselme), et dont le philosophe propose tardivement, comme on le sait, sa version la plus aboutie dans la cinquième des *Méditations métaphysiques* en 1641.²⁵¹ Il semble que les germes de cette publication – dans le terreau fertile de l'entourage du Père Mersenne ? – aient procuré à l'auteur de *La Science universelle* l'occasion d'un nouveau laïus, dont il est difficile de ne pas reconnaître la cible, après les nombreux recoupements qui invitent à identifier « le Philosophe vulgaire » comme adversaire privilégié de l'encyclopédiste. Pour Sorel, il est abusif et captieux de conclure logiquement de l'essence à l'existence au seul prétexte qu'il serait plus excellent – donc plus digne de Dieu – d'exister que de ne pas exister.²⁵² Un facteur aggravant contribue à décrédibiliser les discours religieux du mathématicien : celui-ci croit pouvoir *déduire* l'existence de Dieu en recourant à ses seules ressources spéculatives, quand il conviendrait à l'inverse de procéder par induction, en prenant appui sur les *traces* imprimées par la Raison divine dans le monde naturel, tant il est vrai que « le Monde est un spectacle évident ». ²⁵³ Pour Sorel, qui considère après Bacon que le livre de la Nature procure une clef d'accès aux Écritures, c'est en contemplant le monde particularisé que l'on déchiffre la *marque partitive* du Souverain Ouvrier, et

²⁵⁰ L'argument providentiel auquel recourt Sorel dès 1634 dans les *Pensées chrétiennes* consacre l'éviction de toutes les doctrines fondées sur l'action du hasard, des Épicuriens (qui croient que tout va « à l'aventure », PC, p. 236) aux Atomistes en général (SCU_II, p. 543), en passant par le spectre large des « esprits libertins » fêrus de « magie » et de « Nature occulte » (PC, p. 40). Pour l'auteur des *Pensées chrétiennes*, l'argument providentiel devrait suffire à « tir[er] de leur athéisme [...] les plus stupides et les plus libertins » (PC, p. 97).

²⁵¹ DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, éd. M. et J.-M. Beyssade, Paris, GF Flammarion, 1979/1992, « Méditation cinquième », p. 155-171 ; en l'occ. : p. 163 « Il n'est pas en ma liberté de concevoir un Dieu sans existence (c'est-à-dire un être souverainement parfait sans une souveraine perfection), comme il m'est libre d'imaginer un cheval sans ailes ou avec des ailes. »

²⁵² SCU_II, p. 500 : « [Dieu], se dit-on, ne serait pas la plus parfaite chose du monde, s'il ne subsistait que dans notre entendement ; car c'est beaucoup d'avantage d'avoir un Être véritable qu'un Être imaginaire, c'est pourquoi il faut qu'il soit véritablement afin que ce soit la plus parfaite de toutes les choses. J'avoue qu'encore que plusieurs approuvent cet argument, je ne trouve pas qu'il soit tel comme doit être un argument solide et complet ; il y a là un certain détour de paroles mêlé de subtilité et de superfluité. Nous nous imaginons bien que Dieu pour être la plus parfaite de toutes les choses doit avoir un être véritable et non pas seulement imaginaire : mais qu'est-il besoin de proposer cela avec tant d'appareil de langage, et de vouloir conclure que pour être la plus parfaite de toutes les choses ainsi que l'on se l'imagine, il faut qu'il soit véritablement, autrement il ne serait pas la plus parfaite de toutes les choses. C'est se fonder par trop sur la subtilité du discours. »

²⁵³ SCU_II, p. 606.

non en se fiant à l'idée d'infini qui germe dans l'*ego cogito* parmi d'autres triangles, en signature d'impiété.²⁵⁴

[3] Un conflit théorique naît toutefois de la surimpression du livre de la Nature par le livre des Écritures. Si, en vertu de l'argument providentialiste, l'on admet que Dieu prévoit souverainement un ordre pour le monde, avec pour conséquence le fait que les corps ne « sauraient prendre [leur place] par leur propre force » ni « ne sont [...] à eux-mêmes » puisque Dieu « les guide toujours »²⁵⁵, comment maintenir le postulat de l'autodétermination physique ? La question se pose avec urgence dans le cas de l'Homme : quelle est la marge de liberté dont dispose l'espèce humaine, si « tout suit la maîtresse loi du monde »²⁵⁶ ? Les individus jouissent-ils de l'usage de leur libre arbitre ? Sorel incline-t-il à raisonner en déterministe, voire en fataliste, positions théologiques proches du protestantisme, et réprouvées par Rome autant peut-être que le libertinage ? Sorel offre un double éclairage à la doctrine de la Providence : [A] attentif à distinguer deux régimes providentiels (*providence générale* vs. *providence particulière*), en accord avec la théologie individualiste introduite par François de Sales durant le premier quart du siècle, [B] le pédagogue du genre humain conçoit doublement la *providence particulière* de Dieu, à laquelle est soumise l'âme humaine, comme la garantie de disposer d'un libre arbitre, et l'injonction à en faire bon usage.

[A] De façon *générale*, Dieu se soumet à l'ordre de la Nature qu'il a lui-même voulu.²⁵⁷ Rares et exceptionnelles sont les entorses à ces règles immuables : inutile de « voir à tout heure des miracles », avertit Sorel.²⁵⁸ Bien qu'il ne récuse pas explicitement leur existence dans la Nature²⁵⁹,

²⁵⁴ La théologie naturelle ouvre un espace de lutte entre l'empirisme baconien et le rationalisme cartésien. Nous en avons suggéré quelques pistes au chapitre III. Chez Descartes, comme le suggère l'heureuse formule d'Alexandre Koyré, « on ne remonte pas du monde à Dieu » (KOYRÉ [2016], p. 242) ; « le Dieu de Descartes n'est pas symbolisé par les choses qu'Il a créées », et « ne s'exprime pas dans le monde », en conséquence de quoi « il n'y a pas d'analogie entre Dieu et le monde, pas d'*imagines* ni de *vestigia Dei in mundo* [traces de Dieu dans le monde], à la seule exception de notre âme, qui est un pur esprit [...] » (KOYRÉ [1973], p. 127). À l'opposé, l'auteur de *l'Accroissement* dénonce la scandaleuse attitude des « intellectualistes » qui délaissent « la contemplation de la nature, et de l'observation de l'expérience, pour se porter à leurs propres pensées et aux inventions de leur esprit, allant haut et bas ». Ces « galants hommes pleins de leurs propres opinions » cherchent à tort « la Vérité dans leurs Microcosmes, et non dans le grand Monde » ; en usant d'autre sorte, alors seulement « monteraient-ils insensiblement et comme par degrés à la connaissance du livre des créatures, après avoir passé par les Lettres Simples et par les Syllabes [i.e. les végétaux]. » Voir : BACON, *Accroissement*, I (GOLEFER [1632], p. 52).

²⁵⁵ SCU_II, p. 495 et 541.

²⁵⁶ SCU_II, p. 583.

²⁵⁷ Dans la Nature, où « il ne se fait rien que par des règles éternelles et inviolables » (SCU_I, p. 31), « Dieu prescrit des Lois » que celle-ci « observe » (SCU_IV, p. 218), tout comme la Providence elle-même se soumet à ses propres décrets (SCU_I, p. 69), et ce depuis la Création : « toute cette économie a été depuis continuée par les mêmes règles qu'elle avait au commencement » (SCU_II, p. 540). C'est ce que François de Sales nomme *providence naturelle* : « Mais parce que ces moyens sont de diverses sortes, nous diversifions aussi le nom de la providence, et disons qu'il y a une providence naturelle, une autre surnaturelle ; et celle-ci, qu'elle est, ou générale, ou spéciale, ou particulière. » (FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'Amour de Dieu* (1616), Lyon, V. de Coeursilly, 1654. En l'occ. p. 131-132).

²⁵⁸ SCU_IV, p. 366.

²⁵⁹ SCU_II, p. 534 : « Ces miracles de Dieu étant continuels il ne faut point douter de sa toute puissance. »

Sorel met une certaine mauvaise grâce à convenir que Dieu en soit directement justiciable²⁶⁰, préférant voir dans ces singularités l'action irrégulière de la Nature elle-même, exceptionnellement autorisée par le Créateur.²⁶¹ Dans le cas singulier des hommes, Dieu a établi des règles *particulières* : l'âme est le fruit exceptionnel d'une « création particulière »²⁶², renouvelée pour chaque nouvel individu depuis la Création du monde²⁶³, ce qui assure *particulièrement*²⁶⁴ à celle-ci un « privilège spécial ».²⁶⁵

L'idée sorélienne d'une *attention particulière* de Dieu, non seulement pour la créature qu'il a formée à son image, l'Homme, mais pour chaque *individu* de son espèce, résonne avec la sensibilité particulariste de la théologie de l'Évêque de Genève, François de Sales, qu'admire Sorel.²⁶⁶ Introduite en France durant le premier quart du siècle, la spiritualité salésienne gagne en audience durant les années 1630-1640, notamment à la faveur des écrits de l'évêque et romancier Jean-Pierre Camus. En vue cavalière, on peut décrire cette spiritualité nouvelle comme une branche « intimiste » et « personaliste » de l'augustinisme – préoccupé quant à lui par le destin général de l'Empire chrétien. Attentif aux singularités des individus, soucieux de faire droit à l'expression de chaque conscience, François de Sales renoue avec le double *topos* évangélique des *oiseaux du ciel* et des *cheveux de la tête de l'homme*, que la Providence compte soigneusement un à un, et dont elle prend soin individuellement.²⁶⁷ On est loin du Dieu d'Aristote, bien trop abîmé dans la généralité de ses pensées pour accorder la moindre attention aux particularités du monde.²⁶⁸

²⁶⁰ Les miracles se font « aux occasions où la Nature ne peut rien » (SCU_III, p. 81), déclare Sorel à propos du Déluge, sans pour autant mentionner le nom de Dieu. En règle générale, mieux vaut éviter de vouloir « prouver une chose peu connue par une autre qui l'est encore moins » (PH, p. 125).

²⁶¹ Un phénomène miraculeux « procède de quelque défaut ou de quelque superfluité, et si Dieu ne s'y oppose point, c'est qu'il laisse agir la Nature, et ne révoque point son premier ordre » (SCU_II, p. 583).

²⁶² SCU_II, p. 538. L'Homme fait donc partie de ces « substances » qui « ont eu besoin d'une création particulière », car on ne saurait se satisfaire d'une création « en général » (SCU_II, p. 543).

²⁶³ Dieu « crée tous les jours des Âmes particulières pour chaque corps humain » (SCU_II, p. 590). Même idée : SCU_II, p. 542-543.

²⁶⁴ SCU_II, p. 542.

²⁶⁵ SCU_II, p. 534. Ailleurs : « Grâce spéciale » (SCU_II, p. 596) et « qualités spéciales » accordées par la « Providence Supérieure » (PH, p. 3 et 17).

²⁶⁶ Les écrits de François de Sales – *l'Introduction à la vie dévote* (1608) et le *Traité sur l'amour de Dieu* (1616) – sont cités en termes louangeurs dans la section prévue dans *La Bibliothèque française* pour les « livres de dévotions ». Sorel y rend hommage au « bienheureux » Évêque de Genève, « qui a laissé des marques de son incomparable piété dans tous ses écrits », non sans renvoyer également les lecteurs à *L'Esprit de saint François de Sales* (1641) de Jean-Pierre Camus. Sur les liens entre Sorel et Camus, voir notre chapitre VII (section 5).

²⁶⁷ Cette double illustration topique de la Providence particulière, qui apparaît clairement sous la plume de [Furetière](#) (« PROVIDENCE : Terme de Théologie, qui ne se dit que de Dieu, et de sa conduite sur toutes les choses créées. La Providence nourrit les oiseaux du ciel. [...] Il ne tombe pas un cheveu de notre tête que par un ordre de la Providence »), provient des Évangiles de Matthieu et de Luc (Luc, 12 : 6-7 : « Ne vend-on pas cinq passereaux pour deux sous ? Cependant, aucun d'eux n'est oublié devant Dieu. Et même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point : vous valez plus que beaucoup de passereaux. » Luc, 21 : 18 : « Mais il ne se perdra pas un cheveu de votre tête. » – parallèle : Mat. 6 : 26 et 10 : 30). Suivant une autre image encore, François de Sales compare la singularité de chaque homme sous le regard de Dieu à une *perle rare* (« Ainsi en terre chacun reçoit une grâce si particulière, que toutes sont diverses. Aussi notre Sauveur compare sa grâce aux perles, lesquelles, comme dit Plin, s'appellent autrement, union, parce qu'elles sont tellement uniques une chacune en ses qualités, qu'il ne s'en trouve jamais deux qui soient parfaitement pareilles. [...] Or cette variété en la grâce, ou cette grâce en la variété, fait une

Chez Sorel, la notion théologique de *Providence particulière* affleure, dénuée de toute technicité apparente²⁶⁹, dans le vocabulaire du « soin » – du *care*, serait-on tenté de dire, pour reprendre une catégorie philosophique contemporaine.²⁷⁰ Ainsi Dieu a-t-il créé toutes choses « au meilleur état qu’elles devaient être, et les conserve encore avec tout le soin qui y peut être apporté », dès lors que celui-ci a « un soin universelle [sic] du Monde »²⁷¹ ; c’est encore ce « soin » qui explique que l’Homme habite une terre unique, puisque son Créateur souhaite rassembler ses créatures les plus « chères ».²⁷² La Providence veille ainsi doublement à « notre bonheur particulier et notre souveraine félicité ».²⁷³ L’échelle pertinente de ce régime du *soin* est celle du « moindre », c’est-à-dire du plus *humble*. Parce que Dieu « se montre assez dans les moindres parties de ses ouvrages »²⁷⁴, aucune n’est « trop chétiv[e] et de trop peu de valeur » pour que Dieu la néglige²⁷⁵ ; celui-ci montre bien mieux sa grandeur dans le soin accordé au plus petites des parties de sa Création. L’initiation de Cléomède trouve d’ailleurs son point de départ au lieu précis de cette révélation :

Il se représenta qu’elle chérissait également toutes les parties de la terre qui étaient parfaites selon leur condition [...].²⁷⁶

Un point mérite d’être souligné : la sollicitude providentielle pour le particulier trouve néanmoins ses limites dans le bien-être général de la Création. Une éruption volcanique peut causer le malheur de plusieurs individus humains si l’équilibre du monde – en l’occurrence celui des feux

très-sacrée beauté et très suave harmonie [...]. » Voir : FRANÇOIS DE SALES, *Amour*, II, p. 151). Cette providence particulière de Dieu se manifeste par la dimension individualisée de l’amour de Dieu pour ses Créatures (« Ah ! mon Dieu, que nous devrions profondément mettre ceci en notre mémoire : est-il possible que j’aie été aimé, et si doucement aimé de mon Sauveur, qu’il allât penser à moi en particulier, et en toutes ces petites occurrences, par lesquelles il m’a tiré à lui ? » Voir : FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote* (1608), Paris, S. Hure, 1648, p. 563). Il reviendra entre autres au cartésien Malebranche d’approfondir cette distinction théologique.

²⁶⁸ Sorel rapporte intégralement un parallèle établi par le vénitien Francesco Patrizi (1529-1597) entre Aristote et Platon – nettement favorable au second –, dans lequel on peut lire que le Dieu d’Aristote est « un Entendement qui, encore qu’il connaisse les choses universelles, ignore les particulières » (SCU_IV, p. 345), « tellement qu’il ne saurait ouïr nos prières et nos vœux, et qu’il ne faut pas s’adresser à lui » ; parce que le Dieu d’Aristote « ne connaît point les choses particulières, il n’y a aucun homme qui soit plus aimé de lui qu’un autre » (SCU_IV, p. 348).

²⁶⁹ L’expression technique « providence particulière » est toutefois employée dans les *Pensées chrétiennes* (p. 205).

²⁷⁰ Telle que l’ont récemment développée Sandra Laugier et de Patricia Paperman, l’éthique du *care* accorde une place fondamentale au *particulier*, par opposition aux morales universalistes d’inspiration kantienne (J. Rawls). P. Paperman évoque synthétiquement le *care* dans les termes suivants : « Cette morale est liée à des conditions concrètes, au lieu d’être générale et abstraite. Le raisonnement du *care* ne valide pas ses réponses en référence à des principes généraux, mais prend la forme d’une narration où les détails concrets, spécifiques des situations toujours particulières prennent sens et deviennent intelligibles dans les contextes de vie des personnes. Entendue d’une voix différente, la morale se manifeste par et dans l’attention au particulier, la perception aiguisée des traits moralement pertinents en contexte. » Voir : PAPERMAN, P., *Care et sentiments*, Paris, PUF, 2013, p. 15.

²⁷¹ SCU_II, p. 558-559. Même idée : SCU_II, p. 530-531.

²⁷² SCU_II, p. 450 et p. 551.

²⁷³ PC, p. 104.

²⁷⁴ SCU_II, p. 548.

²⁷⁵ SCU_II, p. 558 : « Il n’y en a pas une qui ne soit parfaite en son espèce, et qui ne soit protégée de Dieu puisqu’il en a bien voulu être le Créateur. Les moindres corps comme peuvent être ceux des insectes, ont tous les membres nécessaires à leurs fonctions, et dans leur petitesse l’On a autant de sujet d’admirer la sagesse de celui qui les a créés, que dedans la grandeur de plusieurs autres animaux. »

²⁷⁶ *Solitude*, p. 154.

souterrains – doit coûter ce prix-là : « le bien général ne s’accomplit pas sans le détriment de quelque particulier ». ²⁷⁷ En digne aïeul de Pangloss, Sorel s’en remet à la juste pesée de la Providence :

Et quoi que ces diverses pièces aient de l’amointrissement en leur particulier, cela doit être pour servir à quelque secrète harmonie, et à une perfection générale. ²⁷⁸

[B] Mais la plus grande entrave à liberté de l’Homme n’est-elle pas justement cette *sollicitude particulière*, dont la Providence entoure chaque individu séparément ? Certes, Sorel est loin de rejeter l’interprétation finaliste de la Nature, selon laquelle « toutes les choses du monde sont faites les unes pour les autres » sur une adresse expresse du Créateur ²⁷⁹ ; celui-ci a scrupuleusement veillé à ce que « la variété des parties apporte à leur Tout, et celle des membres à un Corps complet » de façon à ce qu’« il n’y en ait point qui ne servent encore à quelque usage nécessaire ». ²⁸⁰ Mais cette lecture téléologique – et donc nécessitariste – ne saurait être universellement étendue au monde naturel sans déboucher sur des absurdités. Si Sorel s’attarde sur des propos de Bodin concernant la « Providence Éternelle », c’est pour reprocher au naturaliste d’avoir abusivement généralisé l’interprétation finaliste de la Nature. Sorel veut bien l’admettre : le lévrier, « destiné à la course », est pourvu de jambes maigres et d’un ventre étroit « pour respirer mieux à l’aise », et « le même ouvrier » a conçu les chiens de bergers plus robustes que les autres espèces pour leur donner l’audace de défendre les troupeaux. Mais Bodin s’égare lorsqu’il en infère que la Providence a doté d’ongles la main de chaque homme, non seulement pour « renforcer ses doigts » et affiner ses sensations, mais « pour pincer les cordes des instruments de musique » :

Je ne pense pas que ce soit alléguer quelque chose qui soit digne de la Providence, d’ajouter cette dernière propriété. Les ongles servent à rendre les doigts plus forts pour pincer le Luth, mais l’homme a trouvé cette invention de le pincer, parce que ses doigts s’y sont trouvés propres, et s’il racle les cordes de la guitare avec les ongles seuls, dira-t-on aussi que la Providence les lui adonnés pour cela ? Pour parler dignement de cette souveraine Maîtresse, il faut dire *qu’elle a ordonné les choses générales, et que les particulières qui en dépendent ont été laissées à l’homme pour les chercher et les accommoder à son usage*. Il ne faut pas renverser l’ordre du Monde, et mettre devant ce qui doit aller après : les animaux se sont appliqués à certaines choses, parce qu’ils s’y sont trouvés propres ; on ne doit pas dire qu’ils ont été

²⁷⁷ SCU_II, p. 562-563.

²⁷⁸ SCU_II, p. 587. La théodicée souriante de Sorel inspire des exclamations telles que (SCU_II, p. 584) : « C’est par abus que l’on dit qu’il s’y trouve du Mal ! Le Mal n’existe point, ce n’est qu’une privation. »

²⁷⁹ SCU_II, p. 497-498.

²⁸⁰ SCU_II, p. 552.

faits tels qu'ils sont, afin qu'ils s'y appliquassent parce que ces choses ne sont pas toujours de la nécessité, et sont soumises à leur arbitre.²⁸¹

Ce passage, au demeurant assez *comique*, est absolument décisif pour notre propos. Selon Sorel, Dieu édicte des *lois générales*, tout en ménageant, au niveau du *particulier*, un espace d'authentique *liberté*.²⁸² Voilà qui explique l'importance d'une Création particulière, discrète, finie, et rythmée d'une progression « petit à petit », comme nous y avons insisté.²⁸³ L'autodétermination, que l'encyclopédiste tient pour un principe *physique* fondamental, trouve donc également sa justification *théologique*.²⁸⁴ Encadré par les lois générales de la Nature, l'ordre du particulier est celui de la liberté, et cette liberté s'exprime, chez l'homme, par l'exercice du « libre arbitre »²⁸⁵ qui, sous la plume de Sorel, se formule plus souvent en termes psychologiques et moraux (« résolutions libres et volontaires »).²⁸⁶ L'attention particulière de Dieu consiste donc précisément à assurer à l'homme, Créature spirituelle façonnée à son image, la possibilité d'exercer librement sa propre *volonté*.

Sorel figure cette volonté auto-déterminative par la métaphore du *chemin*, qu'il reviendrait à l'homme de tracer suivant la « guide » de son propre « conseil ».²⁸⁷ C'est là, à vrai dire, une exhortation plus qu'une injonction, une recommandation et non une contrainte : l'homme dispose de la liberté, à lui d'en faire le meilleur usage. Privé de protections physiques naturelles (écailles, griffes, etc.), l'homme « ingénieur » a néanmoins pour prérogative de construire des

²⁸¹ SCU_IV, p. 220-221. Nous soulignons.

²⁸² Dans le vocabulaire scolastique, on distingue les *causes premières* des *causes secondes*, qui sont celles sur lesquelles Dieu n'agit pas directement (FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. SECOND : « en Physique, on appelle causes *secondes*, celles que la Providence laisse agir. » Art. ORDRE : « l'enchaînement des causes secondes est un *ordre* établi par la Providence »).

²⁸³ SCU_II, p. 538 : « Je considère que Dieu ne fait pas toutes choses selon sa puissance infinie, mais qu'il en laisse plusieurs se produire selon la force de leur nature. Le Monde étant fait pour contenir plusieurs Corps qui devaient croître par divers ordres, il se devait ressentir de cette faiblesse en sa totalité, et se porter petit à petit à sa perfection. »

²⁸⁴ Sorel ne nie donc pas la Providence, mais s'efforce d'y accommoder la liberté humaine. Nous n'adhérons pas à l'interprétation de Martine Alet, selon qui Sorel chercherait à « ruiner » le modèle cosmologique commun ainsi que « toute solution alternative dans laquelle la providence divine serait maintenue », entreprise doctrinale que la critique estime « iconoclaste » (ALET [2014], p. 135). Dans sa volonté de concilier deux ordres providentiels en réservant une place à la liberté de pécher, Sorel s'inscrit bien plutôt dans une tradition théologique confirmée.

²⁸⁵ SCU_II, p. 524 et p. 581.

²⁸⁶ SCU_II, p. 595. L'autodétermination est en tout cas garantie dans le cas de l'être humain, qui dispose d'une *volonté* particulière : « comme les choses ne se font point par hasard, aussi ne se font-elles point par un destin nécessaire, au moins en ce qui dépend de la volonté des hommes » (SCU_II, p. 382). Quoique Sorel s'efforce de penser la liberté individuelle dans un référentiel *gnoséologique* et *moral* (volonté) plutôt que strictement théologique (libre-arbitre), on ne saurait sous-estimer l'influence de l'augustinisme sur la conception sorélienne de l'auto-détermination. En effet, selon Sorel, la volonté représente d'abord la liberté de *pécher*, qui rend du même coup possible (et dote de valeur) la responsabilité et l'acte bon et juste. Cette idée est explicitement formulée dans les *Pensées chrétiennes* (« D'ailleurs il faut considérer que cette vie n'est point une vie de plante ou de bête, c'est une vie raisonnable accompagnée d'un libre arbitre, et d'un pouvoir qu'il nous est laissé de fuir le mal et de suivre le bien [...] », PC, p. 31), et réapparaît dans *La Science universelle* (Dieu ayant « donné aux hommes leur libre arbitre, afin qu'ils aient sujet de mériter en recherchant le Bien, il a fallu que l'autre extrémité leur fût aussi ouverte ; mais s'ils y tombent, c'est de leur propre faute. », SCU_II, p. 586-587). Sorel va jusqu'à définir formellement la *volonté* humaine en termes de *bien* et de *mal* (« la volonté de l'homme est le principe de ses actions, et qu'elle a la liberté de se porter au bien ou au mal », SCU_IV, p. 313 ; voir aussi PA, p. 233).

²⁸⁷ SCU_II, p. 582.

machines, et de gagner par là « l'estime du premier Artisan », au point d'apparaître comme le « second Maître de la Nature », voire le « lieutenant » de Dieu sur terre disposant « en partie » – mais non « absolument » – du monde créé, à la faveur de son « industrie » supérieure à celle des animaux. Mais il ne s'agit là que de sa prérogative *corporelle*, c'est-à-dire l'art de se servir librement de ses « mains » comme d'un « instrument ».²⁸⁸

Son privilège véritable concerne son *âme* et ses *facultés intellectuelles* : à lui de les mettre en pratique, et si possible à bon escient. Comment ? Dans quel contexte ? À quelles fins ? Le pédagogue universel et moraliste du genre humain n'a qu'une réponse : en relevant les défis civiques et moraux que nous lancent la société corrompue dépeinte dans les discours préliminaires de *La Science universelle*, désordre qu'il est inconsistant d'imputer à la Providence, puisque ce sont « les hommes [...] qui le font ».

Voudraient-ils que Dieu fit tous les jours des miracles, et que sa puissances surnaturelle paraissant visiblement comme quelque forte main, il tirât de leurs belles maisons et de leur siège d'honneur ceux qui vivent mal et les jetât dans une basse fosse, élevant les pauvres vertueux à leur place et les révérait lui-même de leurs habits ? C'est une folie que d'attendre cela ; Dieu a donné aux hommes leur libre arbitre pour en user comme ils voudront, afin de leur donner occasion de mériter.²⁸⁹

Ne laissons pas ce monde « à l'abandon », et agissons *à notre échelle* :

A n'en point mentir il nous serait fort malaisé d'[y] remettre un ordre universel. Néanmoins cela n'est pas hors du pouvoir que Dieu nous a donné. Il en faut chercher les moyens, et *régler au moins le particulier* si l'on ne peut atteindre au général.²⁹⁰

Les réflexions théologiques de Sorel sont étroitement liées à des préoccupations morales et politiques orientées vers le *vivre ensemble*, la juste répartition des biens et l'éducation de tous. Il importe selon lui de mesurer la part de liberté qui est laissée à l'homme pour faire les « miracles » restaurateurs d'ordre que Dieu n'a pas à assumer. Assurément, ce souci du prochain et de la cité ne s'impose pas comme une urgence dans le programme de théologie naturelle cartésien. L'auteur des *Principes* refuse tout simplement de s'« embarrasser en des difficultés très-grandes » qu'entraînent les tentatives pour « accorder la liberté de notre volonté » avec les « ordonnances » de Dieu.²⁹¹ Quant à lui, Sorel rêve d'un instrument technique miraculeux, capable d'imprimer ordre et unité dans l'esprit de tous, afin que chacun ait la liberté de suivre son propre « chemin » : c'est là le portrait de *La Science universelle*, dont la « méthode », comme nous allons le voir dans le prochain chapitre, n'a rien du *Discours* cartésien.

²⁸⁸ Sur la figure sorélienne de l'*homo faber*, voir notamment : PH, p. 34-37.

²⁸⁹ SCU_II, p. 580.

²⁹⁰ SCU_II, p. 581. Nous soulignons.

²⁹¹ DESCARTES, *Principes*, I, XI, p. 27.

Comment représenter humainement la Totalité du monde ? De quelle manière donner à voir la structure rationnelle, composée et mobile qui la caractérise ? Comment traduire en langue humaine le livre de la Nature qui est aussi celui des Écritures, que traverse le souffle ordonnateur de la Providence ? Dans son « Instruction royale », Sorel avance une solution consistant à construire une ingénieuse mécanique, « représentation solide de l'Univers et de ses parties », modèle réduit reproduisant le mouvement des astres et celui des marées, la luminosité des globes ainsi que la diversité des corps de la Nature, tantôt « arrangés dans une manière d'amphithéâtre », tantôt saisis par d'astucieuses peintures capables de capter « ce que l'on ne peut pas voir en effet dans un seul moment ». Ainsi Sorel envisage-t-il de mettre ces merveilles « devant les yeux » de l'être humain.¹

L'engouement sorélien pour les maquettes dynamiques s'étend d'ailleurs aux narrations historiques. La représentation réduite de l'Univers sous les espèces d'une mécanique articulée se présente en effet au regard de Francion en 1623, au cours du célèbre récit de rêve du livre III – « joyau d'onirisme » d'après Florence Dumora² – dont Raymond, son compagnon de route, « épluche » la « mythologie » à la façon d'une « fable ».³ Nouveau Scipion, entraîné vers le ciel par sa « curiosité », acteur et spectateur de scènes se succédant par tableaux animés et formant ensemble un curieux mélange initiatique de gaillardise, de science et de récit viatique, Francion est aussi l'auditeur attentif d'un ermite surgi tout à propos pour l'instruire des secrets déployés sous leurs yeux : tantôt suant « à grosses gouttes » du fait de la pénibilité de leur « travail », tantôt abandonnés au « repos », des dieux s'appliquent à faire tourner à l'aide de cordes « à reposées » le « moulinet » des cieux crénelés autour de la terre, « stable » et réduite à l'apparence d'une « noix », traversée d'un essieu allant d'un pôle à l'autre.⁴ En somme, le rêve de Francion ne fait que conférer une *réalisation* nocturne – fantasmatique – à la métaphorique « machine de l'Univers ». L'histoire comique se déploie comme espace d'instanciation et d'incarnation (littéraire) des concepts physiques et théologiques que *La Science universelle* livrera, une décennie plus tard, sous la forme assagie de l'encyclopédie. Dans sa solitude inspirée, Cléomède n'est pas en reste : comme

¹ SCU_IV, p. 589-590. Voir notre chapitre III (section 2).

² DUMORA-MABILLE, F., « Logique du sens dans le songe de Francion », *Littératures classiques*, n° 41, 2001, p. 133-154. En Pocc., p. 133.

³ *Francion*, p. 150.

⁴ *Francion*, p. 141-142.

sur la scène d'un « magnifique théâtre », le « spectacle merveilleux » de la « machine du monde », tout entière contenue « en un seul endroit », révèle ses mystères au rêveur stupéfié.⁵

Sorel s'autorise explicitement de l'existence de ces modèles réduits pour justifier la représentation raccourcie de l'Univers, dont il admet que l'homme n'a pas la capacité de prendre la mesure exacte, tant la disproportion paraît immense entre le Créateur et sa créature.⁶ À l'image de ces mobiles articulés, et en parallèle au discours théologique des *Pensées chrétiennes*, *La Science universelle* déploie ses milliers de pages comme autant de composantes d'une gigantesque maquette du monde créé, saisi dans la structure rationnelle partitive que lui imprime la Nature. Si le monde réel est conçu par Sorel comme un total composé de parties, la science, qui en est l'image, se présente comme un savoir *total*, au *parties* assemblées – une *science générale*, regroupant l'ensemble des *domaines particuliers* qui composent le savoir humain.

Je ne pense pas que l'on puisse mieux représenter son Image [*i.e.* de la science] que par une description de toutes les sciences particulières qui composent ce que l'on appelle la science en général.⁷

C'est à l'image du monde que Sorel conçoit son ambitieux projet encyclopédique. En 1655, dans le bref « Avertissement » qui ouvre *La Perfection de l'Homme*, cette homologie de structure est exposée de façon explicite :

Quoique toutes les choses du monde aient une liaison réciproque et ne forment qu'une seule machine qu'on appelle l'Univers, si est-ce que séparément elles en composent plusieurs différentes, qui sont accomplies en leur total. Il en est de même de ces discours que nous verrons maintenant et de quelques autres semblables, qui unis ou séparés composent des corps parfaits en ce qu'ils soutiennent.⁸

En plus de poser l'homologie structurelle du monde avec les discours qu'il en donne, Sorel énonce clairement l'autonomie relative des « parties » dont tous deux se composent. Si l'entreprise « complète » du pédagogue universel mérite un « titre général », celui-ci déclare en avoir réservé « un particulier pour la distinction de chaque traité ».⁹ Encore que ses volumes « soient divisés en plusieurs parties et traités, ce sont néanmoins des membres dont l'on peut composer un même corps », affirme-t-il, assurant que si *La Perfection de l'Homme*, parue en 1655,

⁵ *Solitude*, p. 133-135.

⁶ PA, p. 219 : « Les globes de carte et les cercles de nos sphères ne laissent pas de représenter la figure de la Terre et des astres et leur mouvement, quoi que ces corps aient une grandeur que l'on ne doit point comparer à la petitesse de nos machines. »

⁷ PH, p. 105.

⁸ PH, « Avertissement sur ce livre », p. 4.

⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 409.

peut être rattachée à *La Science universelle*, cette dernière n'a pas moins le pouvoir de « marcher toute seule », forte de sa « grandeur considérable ». ¹⁰ Inversement, *La Perfection de l'Homme*

a des parties si considérables qu'il doit faire lui seul un corps à part, et si l'on se persuade qu'il dépend de la Science Universelle, cette Science universelle en peut bien dépendre réciproquement : tant y a que tous deux, ils peuvent être des livres séparés. ¹¹

C'est une hiérarchisation dynamique et relative que promeut ici le polygraphe. Nul volume en particulier, pris dans la constellation de l'encyclopédie, ne détient la prestigieuse place *centrale* autour de laquelle graviteraient les titres apparentés. Stratégie commerciale, visant à valoriser chaque nouvelle publication ? L'idée est fondée ¹², mais elle masque l'enjeu méthodologique fondamental que ce propos « de librairie » recèle selon nous. Pour en saisir les enjeux, il importe d'inscrire les « pièces » du monument encyclopédique sorélien dans un contexte précis de l'histoire des sciences et de la philosophie : celui qui prépare, achemine et voit advenir l'âge d'or de la *méthode* en France.

Un succinct pointage historique sur la question de la *méthode* autour des années 1640 (section 1) nous permettra d'apprécier la façon dont Sorel conçoit « sa » méthode comme une solution consistante au problème de *l'unité des sciences*, par les voies de la *composition* et de *l'encyclopédisme* (section 2). Nous serons alors en mesure de détailler, dans notre section 3, les termes de *l'homologie* en vertu de laquelle *La Science universelle* peut prétendre refléter l'image de l'Univers, aussi bien dans les relations internes (*carré interactionnel*) que dans les rapports externes du système (*carré périmétrique*). Cette analyse conduira à s'interroger sur le type de « figure de créateur » que l'auteur de *La Science universelle* incline à investir : l'image du diagramme *arborescent* est-elle adéquate à l'encyclopédie sorélienne (section 4) ? Faut-il lui préférer des figures d'ingénieurs, experts dans le maniement du compas (section 5) ?

1. Méthodes des uns et méthode des autres : le problème de *l'unité des sciences* (1620-1640)

C'est à bon droit que la notion de *méthode* peut être retenue comme l'un des foyers d'attention prioritaires dans le monde savant parisien autour des années 1630. L'« art de disposer les choses d'une manière qu'on les puisse faire, ou enseigner, ou les retenir avec plus de facilité », comme la définira plus tardivement Furetière, caractérise les auteurs « qu'il faut le plus rechercher », tant il semble évident que « ce qui profite le plus dans les sciences », c'est le fait que celle-ci soient

¹⁰ PH, p. 97-98.

¹¹ PH, « Avertissement sur ce livre », p. 4.

¹² ROSELLINI [*2003], p. 315 : « La publication séparée comme accroche publicitaire ».

« disposées dans un ordre *méthodique* ». ¹³ Le domaine propre de la *méthode* connaît d'ailleurs une telle expansion que le monde savant y voit un troisième genre de connaissance, après celui des arts (*technè*) et des sciences (*épistémè*), comme en témoigne la formulation d'un exemple lexicographique retenu par Furetière (« on dispute au collègue, si la Logique est un art, une science, ou une *méthode* »).

Il serait trop long de revenir sur les étapes de la « mutation conceptuelle » subie par cette notion d'origine pédagogique, où « Bacon et Descartes jouèrent un rôle central » ¹⁴ – le second faisant paraître son fameux *Discours de la méthode* en 1637, quand le premier avait publié son *Nouvel Organon* dix-sept années plus tôt, après avoir déclaré dans *The Advancement of Learning* (1605) :

Quant à la méthode de la tradition, je vois qu'elle a mu une controverse en notre temps.

[...] Où il y a beaucoup de controverses, il y a souventefois peu de recherche. ¹⁵

Pour ce qui nous concerne, dirigeons notre attention sur la forte actualité, dès 1620, d'un site critique déterminé, parmi tous ceux qui composent l'archipel méta-discursif des prescriptions de la *méthode* : le problème de *l'unité des sciences*. Selon des modes d'application distincts, les sciences et les arts participent-ils d'un même savoir fondamental ? Les disciplines nombreuses qui composent la connaissance humaine se laissent-elles réduire à une science unique et générale, ou, au contraire, requièrent-elles chacune leurs propres principes, leur outillage et leur référentiel – en un mot : leur *méthode* – spécifiques ? Sur ces questions, les opinions divergent ; les controverses font apparaître des positionnements parfois très radicaux, souvent extrêmement individualisés, en parfaite cohérence avec le sens courant du terme de « méthode », que Furetière rappelle en suite de la définition technique : « MÉTHODE – est aussi la coutume, l'habitude, la manière d'agir particulière. Voilà ma *méthode*, voilà ma façon. Il n'y a personne qui n'ait sa *méthode*, son caractère particulier. » ¹⁶ Parcourons à vol d'oiseau les quatre « piliers » de la *méthode* qui encadrent le parc intellectuel dans lequel évolue Sorel aux alentours de 1640.

[1] Le problème, on l'aura deviné, plonge ses racines persistantes dans le terreau fertile en controverses de la tradition scolastique. Il faut remonter au préambule du *De Anima* d'Aristote pour trouver la première association explicitement formalisée du problème de l'unité de la connaissance avec celui de la méthode. ¹⁷ Existe-t-il « quelque procédé [μέθοδος] unique [μία]

¹³ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. MÉTHODE, MÉTHODIQUE, MÉTHODIQUEMENT.

¹⁴ HAMOU, Ph., « Sur l'origine du concept de méthode à l'âge classique : La Ramée, Bacon et Descartes », *Revue LISA, Littératures, Histoires des Idées, Images, Sociétés du Monde Anglophone*, vol. XII-n° 5 (« Les discours sur la méthode en Angleterre à l'époque classique »), 2014, § 11.

¹⁵ BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 401-402 ; LE DŒUFF [1991], p. 184.

¹⁶ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. MÉTHODE.

¹⁷ Sorel concède que l'étude du *De Anima* est « très difficile » (SCU_IV, p. 306).

applicable à tout [κατὰ πάντων] », ou faut-il procéder au cas par cas [περὶ ἕκαστον] ?¹⁸ Dans la *Métaphysique*, le Stagirite a questionné la capacité de la « Philosophie première » à fournir cette unité de méthode ; ce faisant, c'est l'hypothèse d'une « science universelle » [ἐπιστήμη καθόλου] qu'il soumettait à la sagacité de ses contemporains et futurs interprètes.¹⁹ Enviable, la position de *savant universel* [ἔχοντι τὴν καθόλου ἐπιστήμην] – celui qui « connaît [en puissance] tous les cas particuliers qui tombent sous l'universel » [οὗτος γὰρ οἶδέ πως πάντα τὰ ὑποκείμενα] – paraît cependant hors d'atteinte en acte, de telles connaissances étant hors de portée des sens.²⁰ Si la communication entre différentes sciences est possible *via* des « principes communs »²¹, le transfert n'a lieu que par analogie²² : les frontières génériques entre les disciplines sont donc imperméables.²³ Ainsi, comme le souligne Thierry Gontier, « les sciences sont cloisonnées de par la spécificité de leurs principes. Il ne saurait y avoir de science universelle [...]. Toute entreprise d'unification des sciences est par avance vouée à l'inanité et la vacuité ».²⁴ L'extraordinaire paradoxe légué par Aristote à la culture occidentale ne saurait être mieux formulé que par Christian Godin : *toute science est science de l'universel mais il n'y a pas de science universelle*.²⁵ Dès lors, à chacun ses compétences argumentatives : posons les problèmes de géométrie au géomètre, sans quoi « un mauvais argument passerait inaperçu ».²⁶

N'allons pas croire que le repli disciplinaire – la *spécialisation* – résolve d'une quelconque façon le problème de partage des connaissances humaines. Contrairement aux animaux, l'homme est sans spécialité ; parce qu'il peut tout apprendre, la tâche qui l'attend est donc de répondre aux sollicitations de sa curiosité *encyclopédique*.²⁷ Christian Godin a projeté un éclairage historico-psychologique sur cette conception *extensive* de l'unité par *accumulation* : l'encyclopédisme serait « la

¹⁸ ARISTOTE, *De Anima*, I, 402a 13-19, trad. R. Bodeüs, Paris, GF Flammarion, 1993, p. 76-77. On reconnaît dans le groupe prépositionnel « περὶ ἕκαστον » l'adjectif substantivé qu'Aristote emploie dans le fameux passage de sa *Poétique* où se trouvent opposés le régime d'attention du poète (le général) et celui de l'historien (le particulier [le *kath'ekaston*]).

¹⁹ ARISTOTE, *Métaphysique*, K, 7, 1064b 6-14, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 2004, t. 2, p. 133. Sur marronnier de l'École, voir : RABOUIN, D., *Mathesis universalis. L'idée de « mathématique universelle » d'Aristote à Descartes*, Paris, PUF, Épiméthée, 2009. Pour les passages aristotéliens (*Mét.* E1 et K7) : Chapitre I, p. 37-84.

²⁰ ARISTOTE, *Métaphysique*, A, 2, 982a 20-28, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 2000, t. 1, p. 7. Sorel connaît cet argument (qu'il reproduit en PH, p. 187), qui l'encourage à vouloir « passer les bornes de l'École ».

²¹ ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 11, 77a26, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 2012, p. 71. Pour la même idée : *Mét.*, B, 2, 996b 28. Le principe commun le plus éminent est celui de la contradiction (*Met.*, G, 3).

²² ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 10, 76a 37-40, trad. J. Tricot, p. 63-64.

²³ Sur cette incommunicabilité des genres : « On ne peut pas, dans la démonstration, passer d'un genre à un autre : on ne peut pas, par exemple, prouver une proposition géométrique par l'Arithmétique. » ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 7, 75a38-b6, trad. Tricot : p. 54.

²⁴ GONTIER, Th., « Mathématiques et science universelle chez Bacon et chez Descartes », *Revue d'histoire des sciences*, n°59/2, 2006, p. 285-312. En Pocc. : p. 297.

²⁵ GODIN [2000], p. 594.

²⁶ ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 12, 77b7-9 + 77b 13-15, trad. Tricot : p. 74.

²⁷ Voir notre chapitre IX à propos du problème *institutionnel* posé par la spécialisation disciplinaire au début du XVII^e siècle (section 1), ainsi que les conséquences de cette tendance sur la vision sorélienne de l'*homme universel* – principalement s'agissant de l'usage des belles-lettres (section 3).

seule forme de savoir total compatible avec un monde fracturé. »²⁸ Or cette fracture du monde par les discours, nous l'avons évoqué dans notre chapitre II, affecte profondément l'auteur de *La Science universelle*. On comprend que si « le rationaliste Sorel est très redevable à l'aristotélisme, ne serait-ce que pour son ambition de proposer une vision unitaire de l'univers », c'est à condition « d'élaborer [une] vaste synthèse du connaissable »²⁹, et non de *réduire* toutes les sciences à une unique discipline hégémonique. Au demeurant, il ne faut pas surestimer l'influence de la conception aristotélicienne de la méthode sur l'auteur de *La Science universelle* : quoiqu'il reconnaisse à Aristote – crédité de 400 traités – quelques qualités méthodologiques louables³⁰, notre encyclopédiste n'en juge pas moins que l'« ordre » des ouvrages de l'élève de Platon « n'est pas même si raisonnable que l'on prétend », et qu'il manque de « naturel ».³¹

[2] Bien entendu, le petit cercle du Bureau d'Adresse ne manque pas de remuer les braises de l'aporie léguée par les scolastes. À la veille de Noël de l'année 1635, la troupe de la rue de la Calandre se confronte collectivement au problème épistémologique vedette du milieu de la décennie : *Si on peut réduire utilement toutes les sciences en une.*³² Des trois orateurs, le dernier est le plus pragmatique. Dans son intervention, la « réduction » des sciences serait à entendre au sens propre, en terme d'allègement ponctuel des programmes enseignés et de toilettage des ouvrages imprimés. Juste avant lui, un sceptique avait émis un avis fort réservé quant aux chances de réalisation d'une hypothétique « union des sciences », qu'il présage donner naissance à un « monstre ».³³ Il n'y a guère que le premier orateur, thuriféraire de la gloire scolastique, pour croire à l'unité par la métaphysique.³⁴ On le constate, les avis ne concordent nullement : c'est là le sel du Bureau du gazetier – et l'ironie de la situation.

Car ce n'est pas faute d'avoir cherché à s'entendre sur l'adoption d'un cadre épistémologique commun, duquel fonder des procédures de dialogue partagées, et ce dès la séance inaugurale du 22 août 1633, sobrement intitulée *De la Méthode*.³⁵ Sur la question d'une unité de celle-ci, fondée sur l'unité des sciences, l'option réductionniste (unitariste) apparaissait préférable à celle de

²⁸ GODIN [2000], p. 157.

²⁹ GARAVINI [1998], p. 134-135.

³⁰ ARISTOTE a « des livres sur toutes les parties de la Philosophie » (BF, p. 94-95) ; d'autre part, sa logique et sa métaphysique sont « deux grandes pièces » cohérentes entre elles (« l'une serait jointe à l'autre avec assez de facilité », SCU_IV, p. 307).

³¹ SCU_IV, p. 315 et 291.

³² RENAUDOT, *Deuxième Centurie* [1635], 94 : 2, p. 365-368. Toutes les citations renvoient à ce bref passage.

³³ En dépit de l'apparente « connexité » des « principes », « la réunion de toutes [les sciences] en une semblerait plutôt un monstre ou quelque chose de semblable à la confusion et au désordre de cet ancien chaos, qu'à une vraie et légitime discipline », d'autant qu'il n'existe pas un principe au monde qui ne soit déjà « indémontrable » ; le rêve d'une science unique et générale trahirait avant tout l'*hubris* et la vanité de son prétendu inventeur.

³⁴ Celui-ci fait du caractère réductible des sciences une exigence logique. Il reviendrait en effet à la *métaphysique* de subordonner tous les principes des sciences à l'axiome suprême de non-contradiction ; ainsi se justifie la nécessité d'une « science générale qui comprenne toutes les autres » (*ibid.*).

³⁵ RENAUDOT, *Première Centurie* [1634], 1 : 1.

l'incommensurabilité des savoirs. Or une heure plus tard à peine, en dépit de l'adhésion unanime à l'idée d'une méthode générale applicable à toutes les questions savantes, la discussion s'interrompait faute d'entente autour des procédures de raisonnement à mettre en œuvre, quoique les orateurs aient été engagés à « poursuivre l'une et l'autre des méthodes dont l'on avait parlé ». Le texte ne précise pas laquelle de ces méthodes serait ultimement retenue. À la lecture des volumes édités par le Bureau d'Adresse, il appert que si la compagnie hétéroclite des amis de Renaudot, composée de savants, d'amateurs et de simples curieux, est parvenue à instaurer un *protocole de discussion* unifié et constant, nulle méthode ne s'est jamais imposée uniformément à tous les orateurs.³⁶ Voilà qui explique en partie le jugement sévère de Sorel à l'égard des libraires qui, s'étant vu proposer *La Science universelle*, auraient préféré publier *Les Conférences* de Renaudot, auxquelles selon lui manquaient l'« ordre », et « beaucoup de parties ».³⁷

[3] Durant la décennie 1630, c'est évidemment à Descartes qu'est attachée la notion de « méthode », horizon de recherche bien connu du *Discours de la méthode*³⁸, tout comme est associée au philosophe français l'idée de « science universelle » (*mathesis universalis*), formule qui aurait pu servir d'intitulé général à la publication groupée de 1637.³⁹ Il n'est pas question ici d'entrer dans le détail (très controversé) des liens entre « méthode » et *mathesis universalis* dans la pensée cartésienne ; l'interprétation la plus largement admise consiste à éviter l'assimilation complète de ces deux notions sœurs, pour faire de la *mathesis* la condition de possibilité théorique de la méthode – ce qui, au demeurant, ne règle pas le problème de la nécessité pratique d'une méthode pour élaborer la *mathesis universalis*.⁴⁰ La définition exacte de ce que Descartes entendait par « science universelle » – *mathesis universalis* – parfois évoquée sous le nom de « mathématique universelle » (par exemple chez Baillet), demeure largement énigmatique. Jamais formalisée explicitement, exception faite de quelques notations elliptiques dans les *Regulae* (R. IV) – texte

³⁶ Comme l'explique MAZAUURIC [1997], le « protocole » consiste en une succession (plus souvent une juxtaposition) de trois à six interventions en moyenne, aussi brèves que disparates, sans synthèse conclusive (p. 135-155).

³⁷ CBL, II, p. 58-59. Ce qui ne saurait empêcher Sorel de faire l'éloge des *Conférences* dans un autre contexte... Voir notre chapitre IX (section 1).

³⁸ On rappellera qu'après l'énumération des méthodes confuses et inutiles, l'auteur du *Discours* déclare vouloir « chercher quelque autre méthode ». Le passage est célèbre : « Même je ne voulus point commencer à rejeter tout-à-fait aucune des opinions qui s'étaient pu glisser autrefois en ma créance sans y avoir été introduites par la raison, que je n'eusse auparavant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprenais, et à chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont mon esprit serait capable. » DESCARTES, *DM*, II, p. 47-48.

³⁹ Baillet se réfère à une lettre de mars 1636 adressée à Mersenne lorsqu'il signale que Descartes avait envisagé de titrer le texte devenu *Discours de la méthode* : *Le projet d'une Science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection [...]*. Voir : BAILLET [1691], *Première partie*, IV, 1, p. 275. Dans la table des matières de la seconde partie de sa biographie, Baillet définit la « méthode » cartésienne comme la « règle universelle [...] pour vérifier toutes sortes de propositions » (BAILLET [1691], *Seconde partie*, Tables, p. 586).

⁴⁰ Voir : RABOUIN, D., *Mathesis universalis. L'idée de « mathématique universelle » d'Aristote à Descartes*, Paris, PUF, Épiméthée, 2009. Pour les passages sur Descartes : Chapitre V, p. 251-356. Plus récemment, du même auteur : « *Mathesis, Méthode, Géométrie. Les Regulae et leur place dans la philosophie de Descartes* », in : *Lectures de Descartes* [2015], p. 67-95. Voir également : HAMOU [2014].

inédit repris au moins quatre fois par Descartes entre 1619 et 1628 –, et d'allusions furtives dans sa correspondance avec Mersenne, puis, semble-t-il, abandonnée après les années 1640, l'expression a donné probablement plus du fil à retordre aux exégètes tardifs qu'aux contemporains du philosophe, dont l'idée circulait sans doute oralement dans l'entourage de Mersenne.

De quoi s'agissait-il alors ? Descartes reconnaissait lui-même avoir hérité du vieux rêve d'unification des sciences sous l'égide d'une discipline ou d'un mode de formalisation de transversalité intégrale. Encouragé par les résultats fructueux de sa technique d'algébrisation de la géométrie, et par l'heureux transfert de notions entre ces deux champs disciplinaires, le philosophe semble avoir espéré développer une méthode applicable à tous les domaines du savoir ; de pis-aller (chez Aristote), la communauté de principes et de langage *par analogie* se présentait désormais comme une clef effective de passage, et comme une solution d'identité possible – qu'il restait dès lors à développer. Une réserve s'impose : le langage mathématique des géomètres eût assurément servi de *modèle*, fournissant le schème paradigmatique et unificateur d'une grammaire universelle⁴¹, mais il n'aurait pas procuré *tel quel* le sésame de lecture de toutes les disciplines⁴². Cette « méthode » se serait en tout cas caractérisée par l'alliance de procédures de raisonnement infaillibles (intuition et déduction en « chaînes ») à un langage rationnel abstrait – la *mathesis abstracta* des *Principes* –, dont la notation algébrique procurait un *analogon* encourageant. Le rêve de totalité nourri par Descartes, à l'inverse de celui d'Aristote, est *intensif* et *absolu* : il existerait un savoir unique et suffisant, supérieur à tous les autres, capable de résoudre n'importe quel problème.

Difficile de croire à une coïncidence lorsque l'on considère le titre retenu par Sorel pour son encyclopédie : *La Science universelle*. La rivalité devient parfaitement transparente dans *La Bibliothèque française*, où, après avoir énuméré les multiples « chefs d'œuvres » – du moins

⁴¹ Il reviendra à Port-Royal de publier, en 1660, une *Grammaire universelle* adossée à une *Logique* (1662) largement inspirée du rationalisme mathématique de Descartes. La dernière partie de la *Logique* de Port Royal s'intitule d'ailleurs « De la Méthode », et revendique sans équivoque sa filiation cartésienne (en dépit des quelques réserves précédemment signalées) ; on y apprend que la méthode de l'*analyse* exposée dans le *Discours* de 1637, ainsi que les quatre règles qui l'accompagnent, « peuvent être utiles pour se garder de l'erreur en voulant rechercher la vérité dans les sciences humaines, quoiqu'à dire vrai elles soient générales pour toutes sortes de méthodes, et non particulières pour la seule analyse » (ARNAULD et NICOLE, *Logique*, p. 306). C'est dire que les Pères jansénistes créditent la méthode cartésienne d'une parfaite *universalité*, dans la mesure exacte où ils excluent d'emblée tout voisinage possible de cette dernière avec le régime du *particulier*. Sur la notion de *grammaire universelle* et les implications de celle-ci en termes d'imaginaire langagier, voir notre chapitre IX (section 1).

⁴² Comme le résume parfaitement Kim Song Ong-Van-Cung dans son commentaire introductif aux *Règles pour la direction de l'esprit* : « Descartes n'a pas souhaité mathématiser tout le savoir et il a recherché le secret non mathématique des mathématiques. Il a cherché, à travers une certaine pratique des mathématiques, une science générale par rapport aux sciences dites mathématiques, arithmétique et géométrie comprises, et aussi par rapport aux autres sciences mathématisables, comme l'optique ou la physique, qui reste cependant une espèce de mathématique. Voir : DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit*, trad. et notes J. Brunscwig, préface et dossier de Kim Sang Ong-Van-Cung, Paris, Le Livre de Poche, « Classiques de la philosophie », 1997. En l'occ. : note 3, p. 24.

« estimés » tels par « beaucoup de gens » – du philosophe géomètre, Sorel recommande aussitôt la lecture de sa propre *Méthode des Sciences* dans le volume intitulé *La Perfection de l'Homme*.⁴³ Y trouverait-on les instructions « particulières pour faire des recherches assurées »⁴⁴ qui semblent faire défaut à la *Méthode* de Descartes ?

[4] Nul n'est plus éloigné du rêve cartésien que Bacon. Dans les pages du *Progrès* consacrées à investiguer sur les traces de la *méthode intègre* (*De methodus sincera*), le chancelier anglais clame son refus d'accréditer une méthode *générale*, préférant largement s'en remettre aux effets bénéfiques de procédures *particulières* :

Parce qu'il y a grande différence à enseigner les *mathématiques* qui sont les plus abstraites des sciences, et la *police* [*i.e.* la politique], qui est la plus mêlée, et quelque contention qu'on ait mu touchant une *uniformité de méthode* en *multiformité de matière*, toutefois nous voyons, combien cette opinion a été (outre le faible fondement qu'elle a) de peu d'efficace envers les sciences, comme celle qui s'efforce à les réduire à de certaines généralités vides et stériles, qui ne sont vraiment que les pailles des sciences, tout le bon grain ayant été séparé par l'effort de la *méthode*. Et partant ainsi que j'ai accordé des *Topiques particuliers* pour *l'invention*, aussi j'accorde pareillement des *Méthodes particulières de tradition*.⁴⁵

L'auteur du *Progrès* justifie d'ailleurs largement le procédé d'exposition fragmentaire qu'est l'écriture *aphoristique* (qu'il appliquera dans le *Nouvel Organon*), bien mieux apte selon lui à rendre compte, par leurs « directions dispersées », des « particularités dispersées » de l'action humaine que ne le seraient les méthodes traditionnelles, circulaires et totalisatrices.⁴⁶ La profession de foi est sans appel ; qu'inspire-t-elle à l'auteur de *La Science universelle* ? Quoiqu'il salue la « méthode extraordinaire » de celui qu'il élève au premier rang des encyclopédistes, Sorel souligne néanmoins que l'auteur de la *Dignité*, n'ayant fait que « désigner les sciences », n'a pas achevé son travail de « partition générale », réalisation qui souffre par ailleurs d'un manque de netteté, de clarté et d'exactitude, et à laquelle fait regrettablement défaut l'ordre et l'art de la liaison.⁴⁷ En clair, la méthode de Bacon est... perfectible.

2. L'unité encyclopédique selon Sorel : regard sur une « belle dame » démembrée

Comme il faut s'y attendre, Sorel est lui aussi travaillé par le problème de l'unité de la connaissance, car depuis Raymond Lulle, « les vrais savants prétendent que toutes les sciences se

⁴³ BF, p. 104.

⁴⁴ SCU_IV, p. 419.

⁴⁵ BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 409-410 ; LE DŒUFF [1991], p. 187-188.

⁴⁶ BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 407-408 ; LE DŒUFF [1991], p. 187.

⁴⁷ SCU_IV, p. 493-499.

rappellent à une seule, qu'on pourrait faire qu'il n'y eût qu'elle de nécessaire absolument ». ⁴⁸ Est-il vrai qu'en « réduisant toutes les Sciences à une seule », on parvienne à combattre les erreurs, anciennes et nouvelles, armé d'une Doctrine où triomphent l'ordre et la vérité ? ⁴⁹ À quelles conditions ? [1] Au yeux de Sorel, l'unité rêvée des sciences résulterait d'une *re-composition*, et non d'une *réduction renouvelée* comme l'envisage Descartes. [2] D'autre part, cette totalisation est l'œuvre du *regard*, ce qui tend à prouver que le concept même d'« unité » n'a rien d'une qualité intrinsèque propre à l'objet considéré, mais résulte au contraire du *point de vue* à partir duquel l'observateur choisit de s'y rapporter.

[1] La conception sorélienne de la totalité est opposée à celle de Descartes. À l'appui de cette thèse, nous proposons de comparer deux rêves, dont la rencontre fait événement. Sans la prétention de scruter les abysses d'un inconscient freudien, ce détour onirologique se place sous les auspices de l'encyclopédisme pittoresque et parfois si sorélien de Raymond Queneau, dont les *Fleurs bleues* promettent, en épigraphe, *un rêve contre un rêve (onar anti oneiratos)* à la façon de Théétète. ⁵⁰ (1) La nuit du 10 novembre 1619, soldat stationné à Ulm sous les ordres du duc de Bavière, « tout occupé de la pensée *d'avoir trouvé ce jour là les fondements de la science admirable* », le jeune Descartes fait trois rêves dont nous connaissons la teneur par le récit qu'en a livré Baillet. ⁵¹ Dans cette triple vision à la faveur de laquelle Descartes estime s'être fait « ouvrir les trésors de toutes les sciences » par « l'Esprit de Vérité », Christian Godin distingue des « rêves de totalité ». ⁵² Dans le premier songe, vacillant dans une cour de collège sous l'effet d'un fort vent qui lui paraît être le « mauvais Génie », Descartes se voit promettre un *melon* par un homme entouré de personnes fermement campées sur leurs pieds ; le rêveur attribuera plus tard à ce fruit la signification symbolique des « charmes de la solitude [...] présentés par des sollicitations purement humaines », mais on peut y voir l'image de la plénitude alléchante que représente l'unité compacte de la connaissance, grâce à laquelle les savants progressent sans faiblir. Dans le troisième rêve, Descartes ouvre consécutivement un *Dictionnaire* et un *Corpus Poetarum*, « dont il se vant[e] de connaître parfaitement l'ordre et l'économie » ; l'inquiétante étrangeté de la scène émane pourtant de ce que « ce *Dictionnaire* n'était plus entier comme il l'avait vu la première fois », et que le florilège poétique s'avère d'une autre « impression » que celle qu'il « connaissait ». Le sens de ce songe s'impose aussitôt au rêveur : le *Dictionnaire* désigne « toutes les Sciences ramassées ensemble », tandis que le *Corpus Poetarum* symbolise « la Philosophie et la Sagesse

⁴⁸ SCU_IV, p. 470 et p. 454.

⁴⁹ BF, p. 447.

⁵⁰ QUENEAU, R., *Les Fleurs bleues*, Paris, Gallimard, 1965, épigraphe.

⁵¹ BAILLET [1691], *Première partie*, II, 1, p. 81-85.

⁵² GODIN [2000], p. 238.

jointes ensemble ». Ces deux sommes n'ont subi aucune déprédation remarquable : leur édition en a seulement été remplacée.

(2) Nul document équivalent ne nous est resté de Sorel. En revanche, on l'a vu, le personnage de Francion s'épanche sur ses visions nocturnes « sans raison et sans ordre ».⁵³ Le plus souvent préoccupés par les enjeux « libertins » de cette longue séquence (interprétation au demeurant *encouragée* par l'exégèse du personnage débonnaire de Raymond), aucun critique n'a proposé de lecture axées sur les enjeux « épistémologiques » de cet épisode – aspects quelque peu masqués, il est vrai, par la tonalité burlesque du discours. Sans nier la dimension grivoise de ce passage, nous en proposons ici une exégèse « sérieuse », qui nous semble apte à établir un lien entre les facéties de Francion et les préoccupations méthodologiques de l'auteur de *La Science universelle*. N'est-ce pas là être fidèle à l'esprit de Sorel, aux yeux de qui le plaisir ne doit jamais prendre le pas sur l'utile, ni le plaisant sur le « solide » ?

Après avoir parcouru les sphères célestes à la façon de Scipion, Francion chute dans une caverne jonchée de « tétons ».⁵⁴ « Lâchement » étendu sur le sol, il se voit alors introduire un « entonnoir » dans la bouche, par lequel une « belle dame » lui administre un liquide qui s'avère être de l'urine.

Je me relevai promptement pour la punir, et ne lui eus pas sitôt baillé un soufflet que son corps tomba tout par pièces. D'un côté était la tête, d'un autre côté les bras, un peu plus loin étaient les cuisses : bref, tout était divisé ; et ce qui me sembla plus merveilleux, c'est que la plupart de tous ces membres ne laissèrent pas peu après de faire leurs offices. Les jambes se promenaient par la caverne, les bras me venaient frapper, la bouche me faisait des grimaces, et la langue me chantait des injures.

On reconnaît ici l'image de la totalité organique aristotélicienne que Sorel s'appropriera dix ans plus tard en vue de résoudre le problème de la mobilité de la terre. La dimension cauchemardesque de ce début de rêve provient de la surnaturelle (« merveilleuse ») indépendance des membres « divisés » et pourtant parfaitement capables d'assumer leurs fonctions respectives, alors même que le lien vital qui assurait leur continuité avec le corps entier paraît perdu. À l'égard de Francion, cette complète autonomie des parties s'avère porteuse d'agressivité et de menace (coups, grimaces et injures), auxquelles le héros répond par un sentiment angoissé et coupable :

⁵³ *Francion*, III, p. 137.

⁵⁴ *Francion*, III, p. 143-144 (édition Folio, 1633) pour cette séquence. DUMORA [2001] identifie certes « diverses formes de désir (savoir, pouvoir, sexualité) », mais classe la séquence qui nous intéresse avec les « jeux de l'amour », tous reliés au motif archaïque de la castration (en l'occurrence féminine). En conclusion de cet article dont *La Science Universelle* est quasiment absente, l'auteur observe que chez Sorel, « le sexe est du côté du signifiant et non du signifié. La part sexuelle du rêve [...] ne fait l'objet d'aucun refoulement. Il resterait alors à un lecteur que ne rebuterait pas la difficulté à voir ce qui se cache dans ce qui s'expose de façon aveuglante [...] » (p. 151). Efforçons-nous de relever ce pari.

La peur que j'eus d'être accusé d'avoir fait mourir cette femme me contraignit de chercher une invention pour la faire ressusciter. Je pensai que, si toutes les parties de son corps étaient rejointes ensemble, elle reviendrait en son premier état, puisqu'elle n'avait pas un membre qui ne fut prêt à faire toutes ses fonctions.

Ainsi, parce qu'il craint d'avoir causé la perte de cette femme en lui administrant un soufflet punitif, Francion s'efforce de racheter sa conduite en restaurant le corps démembré à son état de composition initial. Le texte précise ensuite que Francion « assemble tout » à mains nues, mais que, distrait par des « tétons » qu'il croit appartenir à la femme et dont il entreprend de se « jouer », il néglige de replacer la tête et les bras à leur juste place. Or Francion a jeté son dévolu sur les mauvaises mamelles ; la langue lui en ayant fait le reproche, il parvient à retrouver les seins de bon aloi, qu'il rattache à leur place correcte. Ce geste de restitution suffit pour que tête et bras regagnent à leur tour spontanément leur site naturel, animés du désir d'« avoir part au plaisir, comme les autres membres ». La séquence se conclut sur l'image d'un étroit embrassement.

La tonalité burlesque du passage mise entre parenthèses, il est tentant de discerner dans cette scène – qui se déroule au fond d'une caverne aux échos platonisants, au terme d'un périple visionnaire inspiré du discours cosmologique de Scipion – une représentation allégorique du rapport *sérieux* entretenu par l'auteur de *La Science universelle* avec l'idée d'unité des savoirs, où la *libido sciendi* se porterait vers le corps à la fois vulnérable, hostile et attirant d'un personnage féminin alternativement disséminé et entourant. À ce compte, la Science nourricière ne susciterait amour et réconfort qu'à condition de voir toutes ses parties réunies dans l'ordre approprié. Tant que cette restauration n'a pas lieu, cette « belle dame » évolue à l'état de zombie désarticulé et effrayant, chaque discipline persistant dans un semblant d'animation désordonné, du fait de la perte du lien vital qui reliait chacune à l'ensemble désormais détruit.

Une once de culpabilité se dégage de la scène : Francion semble penser qu'il risque d'être accusé de ce démembrement pour avoir esquissé un geste de mépris apparemment fatal ; en outre, il échoue d'abord à identifier la mamelle authentique sur laquelle jeter son dévolu. Mais ces griefs sont de peu de poids : l'imputation première ne semble pas validée par le personnage, et quant au possible lait d'imposture sucé à la mauvaise école, le texte marque l'empressement du fautif à corriger cette méprise, amendement que vient aussitôt récompenser la recomposition instantanée du corps désormais *discipliné*, où les sciences théoriques (la *tête*) et les savoirs pratiques (dont les *bras* figurent l'instrument) semblent à nouveau coordonnés. Francion, sauveur nocturne de la Science Humaine rêvée ?

Cette séquence onirique témoigne de l'inventivité et de l'adresse technique qu'il est possible (à Francion tout au moins) de mettre en œuvre pour faire advenir cette résurrection profane ; du

même coup, elle donne à distinguer les traits définitoires du concept sorélien de totalité. Face à l'unité absolue et indivise du melon de Descartes, supportant une conception *intensive* de la totalité, l'image sorélienne de la femme démembrée suppose une saisie *extensive* – *encyclopédique* et *cumulative* – de la totalité, dont l'articulation dynamique (par exemple dans le geste d'embrassement) n'est possible qu'à condition de maintenir distinctes les composantes de cet étrange total doté de vie.⁵⁵ Chez Sorel, le but n'est pas de faire disparaître les disciplines particulières sous le voile uniforme d'une science homogène telle que la *mathesis universalis* cartésienne : l'idée d'une science unique est aussi chimérique que la notion hermétique de matière première.⁵⁶ D'autre part, contrairement au *Dictionnaire* et au *Recueil de poètes* dont le rêve cartésien met en scène le *renouvellement* (c'est-à-dire l'abandon de parties anciennes), la belle démembrée que Francion tient à ressusciter suggère la nécessité de restaurer un ordre unitaire antérieur (peut-être originaire), menacé voire perdu.⁵⁷ Au sens strict, l'unité sorélienne est donc *re-compositionnelle* ; elle s'efforce de reproduire un archétype unitaire babélien, intègre et intégral.

Cet archétype, Sorel le nomme « Vérité » ; dès la préface de *La Science des choses corporelles*, le pédagogue universel annonce avoir conçu une méthode capable de reconquérir ce graal unique, trop longtemps négligé.⁵⁸ Recomposer la Vérité exige de surmonter « une certaine timidité superstitieuse », qui faisait jusqu'alors imaginer que les hommes « n'étaient capables que des Sciences particulières »⁵⁹ ; désormais, les lecteurs pourront compter sur un livre unique pour apprendre « toutes ces choses qui n'étant que des parties de cette Science générale, sont comprises dessous elle ».⁶⁰ La recombinaison magistrale des diverses « pièces » que promet l'encyclopédiste présente un avantageux enchaînement du savoir total, à la faveur duquel « l'on n'en saurait posséder pleinement aucune partie, sans avoir acquis le tout ».⁶¹ Connaître une pièce suppose la maîtrise du puzzle : à ce jeu, chaque science entraîne sa voisine dans un cortège suivi – la ronde des Muses⁶² – de savoirs étroitement concaténés et de disciplines enfin réunies.⁶³ Ainsi

⁵⁵ D'après GODIN [2000], « l'encyclopédisme et la métaphysique forment [...] les deux pôles de la totalité en philosophie : savoir total d'un côté, savoir absolu de l'autre » (p. 17 et 29) ; il considère le savoir encyclopédiste comme un genre *extensif*, quand le savoir absolu serait un savoir *intensif*.

⁵⁶ ROUX [2014] a souligné à juste titre l'attachement de Sorel au respect des *lignes de démarcation*, garantes de l'intégrité des particularismes propres à chaque domaines d'écriture (p. 130) : « Le polygraphe revendique le droit de s'illustrer dans différents domaines, mais il affirme dans le même temps qu'on doit respecter les particularités de chaque genre sous peine de discréditer la science toute entière. »

⁵⁷ Comme nous l'avons expliqué au chapitre III, Sorel se plaît à représenter une science originelle universellement partagée, que les savants, depuis la chute de Babel, s'efforcent de « recouvrer », notamment en « composant » des ouvrages (SCU_IV, p. 455).

⁵⁸ SCU_I, « Préface », p. 25 et 30.

⁵⁹ SCU_I, « Préface », p. 25. Les hommes se seraient « défiés de leurs forces » (PH, p. 185).

⁶⁰ SCU_I, « Préface », p. 34.

⁶¹ SCU_I, « Proposition », p. 21.

⁶² SCU_IV, p. 451.

la principale qualité de *La Science universelle* résume-t-elle la problématique vedette de la première moitié du siècle dans les milieux savants : *l'excellence de la Méthode et de l'union*.⁶⁴

[2] Une propriété supplémentaire s'ajoute dès 1644 à la définition sorélienne de la totalité, année qui marque la parution du volume conclusif de *La Science universelle*, annoncé par Sorel sous le titre *La Perfection de l'Âme*. Soucieux de dresser un bilan synthétique de ses longues investigations, scrupuleux dans le travail de recension sommaire de ses sources bibliographiques, et vraisemblablement inquiet des effets dommageables que la dispersion de ses textes en plusieurs volumes séparés peut avoir produite, auprès des lecteurs, sur la perception de l'unité d'ensemble, Sorel introduit massivement la notion d'« abrégé ». Il n'a été jusqu'alors question que de la *brèveté* de l'encyclopédie⁶⁵ ; Sorel insiste désormais sur ses compétences en matière de « récapitulation », de « rapport succinct », de « sommaire », d'« abrégé méthodique », et même « d'abrégé d'abrégé ». ⁶⁶ À l'en croire, les abrégés, recèleraient une grande efficacité mnémotechnique : « plus aisés à garder par mémoire que le total si l'on s'y adressait seulement », ils garantissent toutefois le souvenir des détails particuliers par effet d'association d'idées.⁶⁷

L'attention qu'accorde Sorel à la techniques de mémorisation qu'est le *sommaire* ne doit rien au hasard : un chapitre de *La Perfection de l'âme* porte en effet sur la « mémoire artificielle », « art » considéré comme une forme d'usage possible des idées universelles. De façon très traditionnelle – et sans qu'il soit nécessaire de nous y attarder – Sorel y explique que la représentation *visuelle* (par « tableaux » ou « petites images », employant différentes couleurs) d'un *ensemble* à mémoriser (par exemple un « discours » et ses « parties ») gagne en force d'impression lorsque l'imagination offre *conjointement* à l'entendement une représentation des *parties* et une représentation du *total* ; de fait, la mémoire se trouverait renforcée par l'investissement des structures spatiales *partitives*, organiques (le corps et les membres) ou architecturales (l'amphithéâtre et ses degrés, l'édifice constitué de diverses pièces).⁶⁸ En somme, l'abrégé relève du modèle mnémotechnique antique des lieux – à moins que ce ne soit l'inverse – puisqu'il

⁶³ SCU_IV, p. 451-452 : « Quand on a l'une des Sciences on les a toutes pas cette invention admirable. [...] Une seule Science suffit à les attirer toutes, il n'y en aussi aucune qui ne fasse la même chose, se joignant à ses associées, ou à ses plus confidentes, par divers endroits, et s'en servant pour en amener d'autres à leur suite. »

⁶⁴ PH, p. 183.

⁶⁵ De la première à la dernière édition de *La Science universelle*, Sorel s'est toujours flatté des proportions réduites de son ouvrage qui, loin d'être « d'une grosseur prodigieuse » (SCU_I, « Proposition », p. 19), propose au contraire « quantité d'opinions » – « tout ce qu'il y a de particulier dans nos livres les plus rares » – « réduites en peu d'espace » (SCU_I, « Avertissement », p. 393 ; SCU_I, édition de 1668, [« Prière d'insérer »]). Il s'agit en un mot d'un « grand appareil réduit en un petit nombre de pages » (PA, p. 218).

⁶⁶ Tenant compte de l'inflation spectaculaire du champ notionnel de l'*abrégé* sous la plume de Sorel dès 1644, nous ne renvoyons qu'aux occurrences les plus remarquables : PA, p. 94, p. 213, p. 219-220 ; SCU_IV, p. 3, p. 438, p. 503, etc.

⁶⁷ PA, p. 213-214.

⁶⁸ PA, p. 177.

permet de « mettre devant les yeux presque tout en un coup »⁶⁹ ; il rend compte de l'*unité* d'un ensemble, sans négliger le détail de ses composantes. En 1644, Sorel s'en sert pour rappeler au lecteur l'unité de *La Science universelle*, que compromet la multiplication de ses volumes sous des titres variés.

Ce faisant, Sorel admet que l'*unité* n'est pas une propriété intrinsèque aux choses, qui, d'elle-même, se manifesterait de façon univoque. À l'inverse, l'unité est un *effet du regard*, voilà pourquoi il importe de diriger les yeux du lecteur sur l'ensemble à prendre en considération. En d'autres termes, l'*unité* est une structure que le sujet imprime à l'objet qu'il saisit ; elle est ce que l'on *donne à voir*, ou plutôt à *re-voir*. Cette conviction, Sorel la défend dès sa confrontation au problème platonicien portant sur la substance de l'« Âme du monde », qui passe pour *une* et *multiple* à la fois⁷⁰ : comment peut-il se faire « qu'étant une, elle soit composée de tant de parties différentes »⁷¹ ? Faut-il tenter de décrypter les « propositions obscures » de Platon et de ses commentateurs néoplatoniciens ? Gagne-t-on plutôt à prendre pour guide la « malice » d'Aristote, en se fiant à ses objections « absurdes » adressées aux sophistes ? En aucun cas, déclare le pédagogue universel, car « sur une chose qui est plus claire que le jour », la spéculation doit céder au pragmatisme : « quelle contrariété y a-t-il de dire qu'une même chose soit une *pour un regard*, et plusieurs pour un autre » ? C'est encore le *regard* qui assure la coexistence alternative du continu et du discontinu dans la même figure.⁷² L'étude sorélienne de la perspective (arts graphiques) en fournit une excellente illustration. Un assemblage de traits sur une muraille « où l'on ne voit rien d'abord que des parties monstrueuses » équivaut rarement à un gribouillage chaotique : « les regardant après un certain lieu, tout cela se réunit pour former un corps parfait ».⁷³ Mais c'est au domaine de l'astronomie que Sorel emprunte son exemple le plus éloquent. Comment concilier la structure unitaire de « Corps complet » de la terre avec l'existence des trois « parties » (l'eau, la terre et l'air) qui la composent ? Là encore, l'*unité composée* s'explique en termes de *point de vue* :

Si nous étions à l'étage de la Lune, et que de là nous vissions cet assemblage, il ne nous paraîtrait pas plus d'un Corps. Aussi n'y en a-t-il qu'un qui est divisé en trois membres.⁷⁴

⁶⁹ SCU_IV, p. 315. Même idée en PH, p. 46 : « C'est travailler assez utilement quand l'on ne ferait que recueillir ce qui est épars, afin que rien ne s'en perde, et que tout à coup cela soit présenté à la vue. »

⁷⁰ La dialectique du multiple et de l'un – aporie classique de la philosophie – est posée dans les termes suivants par Sorel à propos des « choses qui ont plusieurs parties » (SCU_IV, p. 328) : « si la partie est diverse du Tout, elle n'est pas même chose ; car plusieurs parties ne sont pas même chose que le Tout, et néanmoins le Tout n'est que ses parties dont il peut être dit Un en soi. »

⁷¹ SCU_IV, p. 271.

⁷² SCU_IV, p. 329 pour l'entier du passage. Nous soulignons. La psychologie de la fin du XIX^e siècle a légué à la tradition des études cognitives (notamment la psychologie de la forme / Gestalt) la figure bistable du « canard-lapin » de Jastrow, dont l'« aspect », selon Wittgenstein, varie suivant le regard de l'observateur.

⁷³ PH, p. 157.

⁷⁴ SCU_I, p. 66.

L'aptitude à concilier plusieurs *dimensions* du monde, en multipliant les points de vue – en variant les *échelles* – de façon à faire alterner vision *moléculaire* et aperçu *molaire*, ne semble pas étrangère à la révolution astronomique dont Sorel est témoin ; l'homme n'habite qu'une minuscule partie du monde éclaté, mais son regard, que prolonge son imagination, est capable d'en restaurer l'unité. Apprécier la double propriété du monde – *un* et *multiple* à la fois – pour en saisir la structure *partitive*, exige de construire un regard dynamique et mobile : *La Science universelle* pourrait bien se présenter comme l'instrument « optique » de cette science nouvelle. Quant au travail d'unification extensive, qui est littéralement l'action de *comprendre* et de *faire comprendre* toutes les choses du monde, voilà qui est du ressort de l'encyclopédiste.⁷⁵

3. Anatomie et architectonique de la *méthode* : pour une « Science Transcendante »

Sorel investit de fait une énergie titanesque dans cette tâche de re-présentation unifiée du monde composé. L'homologie entre la Nature et la Science, à laquelle il importe de conférer sa visibilité, s'étend à tous les aspects structurels de l'encyclopédie. Comme le système cosmique, régi par la Providence, la méthode de *La Science universelle* comporte un certain *ordonnancement* : [1] au niveau *interne* règne un ordre de « liaisons mutuelles » entre parties, assurant à chacune sa place relative au sein du tout. [2] Au niveau *externe*, le système encyclopédique sorélien se conforme au *carré périmétrique* du Total décrit précédemment à propos de l'Univers. [3] Entre le *cosmos* et la *méthode*, la coïncidence de structure méréologique est si parfaite qu'elle invite selon nous à étendre l'homologie des deux livres – la Nature et *La Science universelle* – à leurs « auteurs » respectifs : Sorel serait-il le « lieutenant » de Dieu « ici-bas »⁷⁶ ?

[1] Parce qu'il n'a pas sa place dans le monde créé, le hasard est banni de *La Science Universelle*.⁷⁷ De fait, la méthode consiste prioritairement dans l'imposition d'un *ordre*, geste essentiel qu'auraient négligé ses prédécesseurs.⁷⁸

C'est une chose divine que l'Ordre ; c'est ce qui fait la beauté du Monde, et ce qui doit faire aussi la beauté de la Science universelle, qui est le portrait de la Machine de l'Univers.⁷⁹

Dans son ensemble⁸⁰, *La Science universelle* « garde un ordre particulier »⁸¹, lequel comprend en réalité deux niveaux d'organisation (« soit pour le particulier, soit pour le général »⁸²), à l'image de

⁷⁵ Pour reprendre la formule d'Edgar Morin, « comprendre signifie intellectuellement appréhender ensemble, *comprendre*, saisir ensemble (le texte et son contexte, les parties et le tout, le multiple et l'un). » Voir : MORIN [2000], p. 114-115.

⁷⁶ PH, p. 37.

⁷⁷ SCU_IV, p. 228 : « cela ne s'est pas fait ici par hasard, ou pour apporter seulement de la nouveauté à l'ordre de la Doctrine ». Déjà en 1634 : SCU_I, « Avertissement », p. 390.

⁷⁸ SCU_IV, p. 500 : « Pour faire une vraie Encyclopédie, il n'est pas seulement besoin de parler de beaucoup de choses, ou de toutes choses, mais de les rédiger en ordre. Notre principale recherche est donc ici pour l'ordre. »

⁷⁹ PH, p. 189.

la Providence. L'ordre de *La Science universelle* se caractérise par son adéquation parfaite à la Nature, raison pour laquelle Sorel vante l'ordre « naturel » de sa méthode.⁸³ De même qu'une Intelligence suprême ordonne le monde sensible avec mesure, selon les règles de la proportion perceptible (*l'harmonie*), la méthode imprime au monde connaissable la marque de la *rationalité*⁸⁴, tout en reflétant l'ordre de *l'expérience*.⁸⁵ Baconien, ce principe de progression naturel n'a rien d'une classification traditionnelle selon la dignité des matières ; l'ordonnement sorélien n'est pas orditatif, car il n'instaure nulle hiérarchie déterminée absolument.⁸⁶ Certes, l'ordre de la méthode consiste à attribuer à chaque connaissance son « lieu » (« place », « situation »⁸⁷) dans l'ensemble, mais, tout comme il en va dans l'Univers, ce *lieu* n'est pas un site unique attribué absolument : il s'agit d'une place définie par un complexe de relations au sein du système. Tout a une place particulière dans *La Science universelle*, mais cette situation est *relative* à la disposition générale de l'ensemble, et, par conséquent, à la position de l'observateur dans ce réseau.

L'ordre des matières selon leur lieu définit un complexe de *liens* harmonieux et « imperceptibles » entre les savoirs particuliers, « rapports multipliés » que Sorel nomme « correspondances » (ou : « connexion »), et qu'il déclare « presque infinies ».⁸⁸ Comme dans la Nature, gouvernée par le complexe de rapports particuliers que nous avons nommé *carré interactionnel*, les relations de « dépendance » entre *parties* de *La Science universelle* ont la propriété d'être « mutuels » et « réciproques ». Il arrive même à Sorel d'évoquer des liens d'*interauxiliarité* entre disciplines, comme dans le cas des échanges à dignité presque égale rêvés entre la physique et les mathématiques, qui s'apporteraient ainsi « du secours réciproquement ».⁸⁹ Si Sorel parle volontiers

⁸⁰ SCU_I, « Avertissement, p. 393 : « La liaison de ces choses se fera par un ordre tout particulier, et il en sera de même non seulement de toute la Science des choses corporelles, mais de toutes la Science Humaine, dont celle-ci n'est qu'une partie. »

⁸¹ SCU_IV, p. 501.

⁸² SCU_IV, p. 451 ; BF, p. 453 : « Il faut se représenter qu'outre l'ordre général, il s'en forme plusieurs autres particuliers ». Manquer d'ordre globalement, ou négliger l'un des deux niveaux d'organisation, peut se révéler « honteux pour un homme de savoir » (SCU_IV, p. 482).

⁸³ SCU_IV, p. 503 : « Je crois que l'ordre y est naturel, puisqu'il suit la Nature pas à pas. » Déjà en 1634 : SCU_I, p. 30 et 394 ; BF, p. 445.

⁸⁴ SCU_I, « Préface », p. 30 : « la Science universelle [...] ne se rapporte aussi qu'à la Raison, et cette Raison à la Nature. ». Même idée, p. 394 ; « liaisons raisonnées » BF, p. 453.

⁸⁵ Nous le savons, cet ordre baconien s'observe « lorsque l'on considère toutes les choses à mesure qu'elles se présentent à l'Entendement et à la vue », « montant des choses les plus basses aux plus hautes » (SCU_IV, p. 506), « toujours sur les expériences les plus sûres » (BF, p. 453).

⁸⁶ SCU_I, p. 30 ; PH, p. 108, 182-183 ; SCU_IV, p. 137. Voir : ROSELLINI [*2003], p. 367.

⁸⁷ PH, p. 183 : « par le vrai ordre, on met toutes choses dans leur situation propre et naturelle » ; « lieu raisonnable » (SCU_IV, p. 503), « vraie situation » (SCU_IV, p. 500), « vraie place » (SCU_IV, p. 491), « endroit » (PH, p. 189), etc.

⁸⁸ BF, p. 453. « Commerce et [...] affinités ensemble » (PH, p. 185). Sorel définit le « cercle encyclopédique » comme le « rapport de toutes les disciplines » (SCU_IV, 485). Le champ notionnel de la « liaison » est saturé d'occurrences, dont voici les plus frappantes : SCU_I, p. 23, repris en SCU_IV, 458 ; PH, p. 3 et 138 ; SCU_IV, p. 137, 500, 504, 509, 511. « Imperceptibles » : BF, p. 453. Voir aussi : ROUX [2014], p. 136.

⁸⁹ SCU_IV, p. 365. « Assurances réciproques » (PH, p. 207). « [L]es Sciences sont nécessaires les unes aux autres » (SCU_IV, p. 452). « Si on est privé d'une partie de ces connaissances, on ne peut être assuré des autres, puisqu'elles

de « chaînes » ou d'« enchaînement » selon la raison⁹⁰, il ne faut pas voir ici les *chaînes de raisons* qui définissent l'ordre déductif de la méthode chez Descartes ; les chaînes du géomètre sont abstraites, quand celle de *La Science universelle* n'ont pas l'esprit pour seule résidence : celles-ci sont censées correspondre par homologie à la *réalité* de la structure du monde.⁹¹

[2] À ce complexe de relations internes caractéristiques du système encyclopédique sorélien s'ajoutent quatre relations *externes*, précédemment détaillées au niveau physique sous l'appellation de *carré périmétrique* – finitude, clôture, complétude, singularité. (1) Nous le savons déjà, l'encyclopédie que Sorel désigne parfois sous le titre de *Science humaine* comprend une totalité de connaissances « bornée selon notre puissance »⁹², limitation par laquelle ce livre est le reflet de la *finitude* humaine – dès lors que « l'universalité absolue de la connaissance n'est qu'en Dieu ».⁹³ L'encyclopédie doit sa finitude à sa structure circulaire (*enkyklos*). De fait, selon Sorel (inspiré par sa lecture d'Aristote), l'itération infinie du trajet circulaire ne doit pas masquer le caractère séquencé – donc fini – de celui-ci, contrairement à une trajectoire linéaire, à laquelle « l'on ne saurait trouver de fin ».⁹⁴ De plus, une figure déterminée ne saurait être infinie, dans la mesure où ses propriétés particulières se détachent précisément sur le fond des propriétés qu'elle exclut, différenciation par laquelle, d'après Sorel, toute forme trouve sa définition – qui est aussi sa finitude.⁹⁵

ont entre elles des Lois communes, et qu'elles servent à s'expliquer réciproquement » (SCU_IV, p. 458). Voir aussi : SCU_I, p. 394 ; SCU_IV, p. 11, 507, etc.

⁹⁰ Par exemple : PH, p. 3. Sorel définit dès 1634 le genre de l'Encyclopédie comme un « cercle ou chaîne de disciplines qui seront en un ordre naturel » (SCU_I, « Avertissement », p. 394 ; voir aussi : SCU_IV, p. 451 et PH, p. 188). L'emploi métaphorique du terme *chaîne* en contexte encyclopédique est un lieu commun. D'après Furetière : « ENCHAÎNÉ – signifie figurément, Dépendant d'une autre chose, qui a des liaisons avec elle. La plupart des sciences sont *enchaînées* et dépendantes l'une de l'autre. D'où est venu le mot d'Encyclopédie, ou de science universelle. »

⁹¹ DESCARTES, *DM*, II, p. 48 : « Ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses, qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes, s'entre-suivent en même façon, et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre. »

⁹² PA, p. 219.

⁹³ SCU_IV, p. 3.

⁹⁴ SCU_IV, 333. Le cercle conçu « absolument » paraît, « dans sa rotondité » n'avoir point de fin et être « partout égal », « mais si vous commencez de le toucher par quelque endroit, lorsque vous serez retourné là après un entier tournoisement, vous aurez trouvé une fin, et vous assemblerez cette fin en tel lieu que vous voudrez. Il en sera toujours de même, quelque grand que soit le cercle, mais dans une ligne infinie l'on ne saurait trouver de fin. »

⁹⁵ SCU_IV, p. 333 : « Que si l'on dit qu'on se peut de même imaginer un cercle de grandeur infinie, il semble néanmoins que l'on a peine à se figurer un cercle infini, d'autant qu'ayant besoin de se courber, il doit laisser de l'espace vide au dehors ; tellement que comme il ne comprend pas tout, il ne peut passer pour infini. » Il s'agit là d'une pétition de principe dont Sorel ne cherche pas à se justifier sur le plan philosophique. À supposer qu'il vécût à la fin du dix-neuvième siècle et eût connaissance du débat impliquant les mathématiciens Richard Dedekind et Georg Cantor, Sorel se serait rangé à l'avis du premier – c'est-à-dire au « bon sens » – aux yeux de qui « une surface ne peut être transformée en ligne ». La démonstration mathématique par laquelle Cantor parvient à mettre en relation les *variétés continues*, établissant l'existence d'une bijection entre une surface et une ligne – « comme si à chaque point de la surface de la mer correspondait un point de la ligne d'horizon, contrairement à ce que l'intuition laisser penser » – n'aurait sans doute pas convaincu l'auteur de *La Science universelle*. Voir : BELNA, J.-P., *Cantor, Paris, Les Belles Lettres, « Figures du savoir », 2000, p. 86-87.*

(2) *La Science universelle* n'est pas non plus un système ouvert dont l'architecture tolérerait des extensions allogènes par épigénèse. Lorsque Sorel mentionne les œuvres d'autrui, c'est par renvoi pour ainsi dire « interne » à un lieu désigné, considéré comme déjà existant dans l'ordre clos de son propre discours. Il suffirait de se rapporter aux diverses contributions d'autrui comme à autant de « parties » intégrante de *La Science universelle*, dont la *clôture* reproduit celle de l'Univers. À titre d'exemple, Sorel recommande chaudement la lecture du livre III du *De Anima*, où Aristote « rapporte ses opinions le mieux qu'il est possible à un homme qui n'a autre lumière que la naturelle » ; parce que ce traité, largement pris en compte par *La Science universelle*, présente des qualités d'analyse jugées insurpassables, Sorel renonce à en synthétiser à son tour les thèses, « pour ce qu'un extrait n'en peut dire assez », et qu'« il vaut mieux les lire dans son propre ouvrage qu'ailleurs ».⁹⁶ En un sens, les thèses les plus recevables d'Aristote sont *déjà* dans l'encyclopédie.

(3) Sorel considère en outre que la soumission à une méthode d'enchaînement constitue *La Science universelle* en « Doctrine *complète* ».⁹⁷ Parmi les savoirs dont l'homme est capable, il ne manque rien à l'encyclopédie sorélienne, laquelle comporte à elle seule « ce qui est ou ce qui doit être dans plusieurs », et couvre l'ensemble de toutes les disciplines humaines : « il n'y en a aucune nécessaire qui ne s'y trouve, ou qui n'y soit sous-entendue ».⁹⁸ L'existence de connaissances « sous-entendues », conférant au discours sorélien son *exhaustivité potentielle*, suppose la prise en considération d'une curieuse propriété du système : la *croissance interne*. De même que, conformément au modèle imaginé par les Stoïciens, l'Univers est susceptible de croître de l'intérieur (au niveau de ses parties), de même Sorel conçoit-il l'extension de son encyclopédie par *endogénèse*, en promouvant les propriétés *intégratives* du dispositif de *La Science universelle*. Par exemple, s'agissant des « Sciences ou connaissances à qui personne n'ait encore donné sa place », comme des « curiosités de Cabinet » et autres singularités naturelles ou artificielles (coquillages, médailles, et mêmes les sciences « fausses et inutiles »⁹⁹ !), il est possible d'indexer chacune au sein du réseau de relations déjà tissé par les volumes publiés (« on lui peut trouver [une place] selon que l'on voit que le rang est donné aux autres dans le vrai ordre de dépendance »¹⁰⁰). Quant aux découvertes à venir – telle l'« écriture universelle »¹⁰¹ –, Sorel estime suffisant d'en livrer au public le canevas général (le « modèle de ses traits ») ; il reviendrait à quiconque se sentirait capable de

⁹⁶ SCU_IV, p. 306. Dans un même ordre d'idées, le recueil de Saint Justin contre Aristote mérite consultation (« si l'on en veut avoir une exacte connaissance, l'on peut avoir recours au Volume des ses Œuvres », SCU_IV, p. 320), tout comme plusieurs ouvrages dont Sorel n'a proposé qu'une rapide synthèse dans le traité des Novateurs (« cela excitera les lecteurs à voir les propres ouvrages qui en traitent », SCU_IV, p. 438-439).

⁹⁷ SCU_IV, p. 457. Nous soulignons.

⁹⁸ SCU_IV, p. 510 et p. 503.

⁹⁹ PH, p. 206.

¹⁰⁰ SCU_IV, p. 505.

¹⁰¹ Voir notre chapitre IX (section 2).

relever le défi – si possible des hommes dont ce serait la « profession particulière »¹⁰² – d'en détailler concrètement les composantes.¹⁰³ Déléguer la responsabilité de ces travaux à d'autres participants présenterait l'avantage de maintenir l'esprit des hommes « dans une enquête continue », comme il convient à sa nature.¹⁰⁴ De fait, « s'ils trouvaient toutes les choses inventées et accomplies », les hommes « languiraient dorénavant de paresse », c'est pourquoi « il leur en faut laisser quelques unes où il y ait encore quelques enquêtes à faire pour les exercer »¹⁰⁵ : à l'image de l'Univers où rien n'est oisif, *La Science universelle* offre un cadre dynamique, bannissant toute forme de désœuvrement. Au demeurant, seule cette propriété de croissance endogénétique permet, d'une certaine façon, d'alléguer que le système clos de *La Science universelle* admet une « étendue » discursive « infinie », dans les limites mêmes de sa finitude.¹⁰⁶ Le modèle de cette *infinité contenue* ne serait-il pas le cadre circonscrit des Tables de la Loi, où la parole infinie de Dieu s'est rendue finie – en dix commandements tracés de la main de Moïse – afin de se proportionner à la capacité de l'homme ?¹⁰⁷

(4) Enfin, le système sorélien se proclame non seulement unificateur, mais encore *unique en son espèce*, à l'image du monde créé. Dès la préface de *La Science des choses corporelles*, l'auteur vantait un « ordre » tellement naturel qu'il « n'en faut point chercher d'autre », conviction qui persistera jusqu'à la dernière édition (« étant naturel, pour être bon il ne peut être d'autre sorte »¹⁰⁸). Certes, d'autres ordres méritent d'être estimés « bons en leur genre », mais *La Science universelle* jouit d'une « prérogative » qui le rend unique et supérieure aux autres : « quand on la possède parfaitement, on jouit sans difficulté de tous ces ordres divers ».¹⁰⁹ Son statut suréminent lui vient ainsi de sa capacité à *comprendre* ce qui est différent d'elle¹¹⁰, qualité singulière qui autorise conséquemment le

¹⁰² SCU_IV, p. 509.

¹⁰³ SCU_IV, p. 125 : « [I]l suffit bien ici d'avoir découvert ces secrets, et de laisser au soin et à la diligence des curieux de chercher la manière de les mettre en pratique ». Même idée : « peut-être suffit-il de les avoir proposés, et de les laisser dresser à d'autres selon qu'ils en auront la curiosité » (SCU_IV, p. 511). *La Science universelle* ne contient pas « les moindres particularités des autres sciences » ; mais « si elle ne décrit amplement que les particularités de quelques unes des principales disciplines, encore ne se devrait-elle pas contenter de nommer les autres, sans donner quelque adresse pour les acquérir » (PH, p. 185 et 188). Cette conception du système comme ensemble susceptible de croissance interne concorde avec la vision sorélienne du travail scientifique collectif déjà décrite dans le chapitre III de notre étude.

¹⁰⁴ SCU_IV, p. 446.

¹⁰⁵ SCU_IV, p. 125.

¹⁰⁶ SCU_IV, p. 502.

¹⁰⁷ « La Loi écrite semble entrer dans des particularités qui ne se disent point dans ce Sommaire que nous alléguons [*i.e.* les Dix Commandements], mais voyons comme elles y sont autant contenues et que par les unes on peut inférer les autres. » Sorel croit même possible d'« abrégé et réduire » les « préceptes généraux » que sont ces « chefs de la sagesse Chrétienne » à « un » seul : *honorer Dieu*. Selon l'auteur des *Pensées chrétiennes*, « tout le reste y sera sous-entendu », et l'intégralité des vertus chrétiennes y figurera « par quelque participation » (PC, p. 10-11).

¹⁰⁸ SCU_I, « Préface », p. 30. Sorel pense cet « ordre qui ne peut être autrement » comme étant « le meilleur » et « l'unique moyen » de guider le lecteur (PH, p. 189-190 et 204).

¹⁰⁹ SCU_IV, p. 506.

¹¹⁰ BF, p. 445.

lecteur à « bannir de son étude quantité de Livres qui ne sont qu'un fardeau inutile ». ¹¹¹ Sorel semble décidé à relever le défi lancé par Bacon à la postérité : faire « de meilleurs livres, qui comme les serpents de Moïse puissent dévorer les serpents des enchanteurs ». ¹¹² « Il est besoin qu'il n'y ait qu'un Livre pour nous instruire », affirmait en effet le pédagogue universel dans la préface de 1634. ¹¹³ – Dieu n'a-t-il pas créé une unique planète habitable, où les hommes se trouvent réunis... pour s'instruire mutuellement ?

[3] La liste est longue, des caractéristiques méréologiques communes à la *méthode* et à la Création divine. Par exemple, Sorel se représente encore la science comme le lieu du changement et du progrès, exactement à l'image du monde, mobile et corruptible au niveau de ses parties. Si la transmission scientifique intergénérationnelle est indispensable ¹¹⁴, celle-ci suppose néanmoins que la meilleure méthode – fût-elle *La science universelle* – n'est pas plus pérenne que les autres ; il faudra renouveler régulièrement les observations particulières qui en composent le recueil ¹¹⁵, comme elle a su, quant à elle, « innover » par l'introduction d'un *ordre* inédit dans les sciences. ¹¹⁶

On se souvient d'autre part que les plus humbles parties de l'Univers font l'objet d'une sollicitude particulière de la part de la Providence. N'est-ce pas également le cas de *La Science universelle*, dont « les petits traités aussi bien que les grands ont contribué à l'accomplissement du dessein » ¹¹⁷ ? L'encyclopédie sorélienne a quelque chose de la *voûte* de pierre(s) décrite par le pasteur Du Moulin, dont « toutes les parties, quelque petites qu'elles soient, y sont principales », parce que si l'une est ôtée, « le reste se fond ». ¹¹⁸ De fait, à lire l'auteur de *La Science universelle* :

Il ne faut rien négliger dans un si grand œuvre où les moindres pièces servent. Toutes les choses du Monde ont des chaînes réciproques ; une connaissance en amène une autre, et il faut prendre garde que ce qui est petit au jugement du vulgaire, ne laisse pas souvent d'être grand en effet. ¹¹⁹

¹¹¹ SCU_IV, p. 139.

¹¹² BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 190 ; LE DŒUFF [1991], p. 87. Sorel reprend à son compte l'image de Bacon (PH, p. 94, PC, p. 41).

¹¹³ SCU_I, « Remontrance », p. 17. Plus tard, « un seul ouvrage » (SCU_IV, 138-139), etc.

¹¹⁴ SCU_IV, p. 500 : « [...] les choses ne sont inventées que pas succession de temps, et que ce qui n'a point été trouvé par les uns le doit être par les autres ». Même idée : « Toutes les Sciences ne sont que des recueils des observations qui ont été déjà faite, et un siècle en instruit un autre avec utilité » (SCU_IV, p. 357).

¹¹⁵ PH, p. 96-97 : « [...] d'ailleurs comme tout ce qui est au Monde est sujet à changer, cette Instruction ne saurait profiter à perpétuité si elle n'est quelquefois renouvelée ».

¹¹⁶ SCU_IV, p. 451. Également en PH, p. 186 : « N'est-il pas permis de suppléer à ce que ces deux grandes lumières de leurs siècles [Aristote et Platon], et des Siècles suivants, n'ont pas découvert ? [...] Si l'on y travaillait encore avec eux, peut-être arriverait-il que par de subtiles réflexions et conjectures, on y trouverait l'ordre que l'on cherche [...] ». ROSELLINI [*2003] en propose le commentaire suivant (p. 347) : « Si le juste arrangement des sciences est en soi une 'innovation', l'auteur de la véritable encyclopédie peut prétendre au titre de 'Novateur en la philosophie', à l'égal des inventeur de doctrines nouvelles. »

¹¹⁷ SCU_I, éd. 1668, [« Prière d'insérer »], [np].

¹¹⁸ DU MOULIN, *Logique*, p. 61.

¹¹⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 30.

En 1655, dans le traité intitulé « La clef de la Science universelle » les arcades de la méthode sorélienne se soutiennent à une telle altitude qu'elles voisinent avec l'Être Suprême, dont les propriétés paraissent étrangement communicatives lorsqu'il est question des « Sciences en général », et qu'il importe de reconnaître que

[...] toutes les diversités se doivent rapporter à l'unité, et qu'il y a une certaine connexion entre elles [*i.e.* les disciplines] dont il se forme une Science, que l'on peut estimer unique dans laquelle toutes les autres sont contenues. Sachons que comme toutes les choses particulières doivent être soumises aux choses générales et universelles, ainsi que les Espèces aux Genres, aussi toutes les Vérités se rapportent à une Science suprême.¹²⁰

C'est en effet dans « La clef de la Science universelle », véritable *Révélation* méthodologique, que culmine le rapprochement entre deux « créateurs », celui du Monde et celui de la Méthode. Dans ce traité singulier (non repris dans l'édition de 1668), le prophète-pédagogue annonce délivrer au monde le « secret » de la méthode de *La Science universelle*, la « clef de son Trésor » et les voies de son Mystère.¹²¹ Sorel y dévoile les propriétés émergentes de son système, conférant à sa méthode une éminence superlative qui perce dans le choix des prédicats par lesquels l'encyclopédiste qualifie sa méthode (le « dessein » de cette « science supérieure » est si « haut et presque Divin » qu'il n'est pas assurément donné à « l'humanité » d'y « atteindre »¹²²). Sorel va jusqu'à décerner à sa méthode la palme de la *transcendance* (« nous proposons une Science générale et Transcendante »), du fait de son aptitude quasi surnaturelle à être à la fois *une* et *multiple* – selon le regard que l'on porte sur elle –, son unité garantissant les relations d'*interauxiliarité* entre ses propres parties, auxquelles celle-ci « apportera une grande clarté », à l'image du Soleil et la Providence dans la Nature :

Car cette Science universelle à la considérer comme nous faisons ici, n'est qu'une Science seule. Mais de vrai c'est une Science applicable à toutes les autres, et qui leur donne tant de pouvoir qu'elle est cause que les assistances réciproques ne manquent aucune.¹²³

Cette « Science des Sciences »¹²⁴, *méta-savoir* et véritable connaissance *architectonique*¹²⁵, inaugure un champ disciplinaire à elle seule : celui que l'on pourrait nommer « méthodologie », c'est-à-dire l'art d'examiner de manière critique l'ordre de tous les discours (cette « Science transcendante

¹²⁰ PH, p. 184-185.

¹²¹ La notion de « clef » est annoncée par le titre du traité. D'autres passages du même volume recourent à la même métaphore du secret révélé (PH, p. 3, p. 98, p. 107 ; SCU_IV, p. 511-512).

¹²² PH, p. 185 et p. 192. Toutes les disciplines pourraient dépendre d'une seul « Chef » (PH, p. 186). Sorel parle de « Souveraine Vérité » depuis la première publication (SCU_I, « Préface », p. 25), d'une « Science Universelle et Suprême » (SCU_IV, p. 511) que l'on n'atteindrait que « par degrés » à l'aide du « chef d'œuvre des connaissances » (SCU_IV, p. 556).

¹²³ PH, p. 207.

¹²⁴ PH, p. 185.

¹²⁵ Pour reprendre une fois de plus une création lexicale d'Alsted (SCU_IV, p. 491).

[...] sert à examiner non seulement l'ordre des autres Sciences, mais l'ordre de la Science qui en ordonne »¹²⁶). Dans ces pages écrites au mitan de sa carrière, on surprendrait presque l'encyclopédiste à rêver d'unité intensive et de savoir absolu, couronnement de ses efforts pour comprendre la totalité extensive des connaissances humaines. Mais cette science « une » n'est jamais mentionnée sans l'évocation coïncidente de « toutes les autres ».

Certes, il aura fallu se montrer patient ! Dès ses premières publications, le jeune auteur de *La Science des choses corporelles* rejetait l'ambition d'une création instantanée, se réservant le droit de produire son œuvre dans la durée, par stades successifs, donnant le « commencement aux uns et aux autres » pour montrer la « portée » de son esprit ; ainsi le lecteur se voyait-il notifier que cette première pièce n'était « qu'une partie d'un autre plus grand dessein », projet que six jours ne suffiraient pas à conduire à son terme.¹²⁷ Y sacrifiant une part de sa « gloire », que gagnait en retour ce créateur à n'être pas trop « pressé » de « donner des choses » avec « promptitude » ? Il faudrait un nouveau Moïse pour consigner la réponse presque biblique de l'énergique Sorel : « j'affermirai mon repos ».

4. La tentation de l'arbre : greffes, castration et infertilité

Pour séduisante qu'elle soit, l'hypothèse d'une homologie entre l'écrivain et Dieu n'en reste pas moins topique, et mérite un approfondissement spécifique. Il paraît opportun de proposer en conclusion de ce chapitre l'analyse des *représentations figurales* par lesquelles Sorel se réfère à sa « Souveraine méthode », signalant par corolaire l'identité métaphorique dans laquelle se projette son auteur. Existe-t-il au sein de ce réseau de « similitudes »¹²⁸ un point de convergence capable de nous renseigner sur l'*ethos* endossé par notre pédagogue universel ? Du mariage heureux à l'ornement des campagnes – ou des mers ? – en passant par le cirque des spectacles, les encyclopédistes modernes ont fait preuve d'imagination dans leur façon de (se) représenter par « similitude » la totalité du savoir qu'ils se vantaient de délivrer.¹²⁹ Entre l'*arbre* et le *compas*, deux

¹²⁶ SCU_IV, p. 506.

¹²⁷ SCU_I, « Proposition », p. 23-24, pour toute la séquence.

¹²⁸ Sorel emploie le terme de « similitude » par opposition à celui d'« allégorie » dans son analyse des figures symboliques discernables dans l'œuvre de Platon (SCU_IV, p. 284), approche herméneutique et littéraire qui nous semble justifier celle que nous proposons dans cette section sur la base de son propre *corpus* philosophico-théologique.

¹²⁹ Parmi les ouvrages encyclopédiques recensés par Sorel, la somme des *Noces de la Philologie et de Mercure* de Martianus Capella (*De nuptiis Philologiae et Mercurii* : SCU_IV, p. 458) hante les parages de la *Marguerite philosophique* de Gregor Reisch (*Margarita philosophica*, 1504 : SCU_IV, p. 464 – le terme de « marguerite » désigne autant la fleur qu'une « perle »), sans parler des œuvres métaphoriquement « spectaculaires » de Jean Bodin, tel le *Théâtre de la Nature Universelle* (BF, p. 99 ; *Cléomède*, p. 322 ; SCU_IV, p. 217, 220, etc.), conformes au goût renaissant pour le genre du *theatrum savant*, dont Louis van Deft a recensé pas moins de 170 spécimens à l'aube de la Modernité. Voir : VAN DEFT, L., « Fertilité d'une forme polygraphique : le genre du *theatrum savant* », *Littératures classiques*, n°49 : « De la polygraphie au XVII^e siècle », 2003, p. 115.

figures présentes dans l'imaginaire sorélien de la méthode, quel objet restitue le plus adéquatement l'esprit de *La Science universelle* ?

Non sans trouver certains défauts aux représentations graphiques et aux schémas¹³⁰, Sorel témoigne d'un vif intérêt pour leurs appréciables propriétés synoptiques. Jugée « très agréable et très commode » par l'auteur de *La Bibliothèque française*, la « méthode d'enseigner par Tables ou Cartes », qu'ont suivie Savigny et les disciples de Ramus (La Ramée) et de Lulle¹³¹, relève d'un art de la « partition » des disciplines¹³² que l'auteur de « L'Instruction royale » recommande « aux moins intelligents ». Et pour cause : les « paroles seules avec des branches et des lignes qui les accouplent » permettent de trouver « tout d'une vue [...] les choses qu'il faut savoir »¹³³ ; la « table » (ou « carte ») est un abrégé d'abrégé.

Parmi ces représentations de la science en diagramme, l'image de l'*arbre* a reçu les faveurs de Descartes, qui, dans la « Préface » des *Principes*, figurait la Philosophie « comme un arbre dont les racines sont la Métaphysique, le tronc est la Physique, et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales, à savoir la Médecine, la Mécanique, et la Morale ». La représentation arborescente est un lieu commun de la taxinomie savante¹³⁴, et plusieurs facteurs encouragent à prendre en compte cette figure comme emblème possible de *La Science universelle*. Dans l'ensemble de son œuvre, Sorel cultive avec plus ou moins de succès l'image de l'arborescence. Dès la « Préface » de 1634, cette métaphore intervient pour figurer croissance et divisions disciplinaires¹³⁵ ; l'analogie entre la notion de *partie* et le concept taxinomique de *branche* est d'ailleurs explicite en 1644 dans *La Perfection de l'Âme*.¹³⁶ Un pas est franchi en 1655, lorsque Sorel dote *La Perfection de l'Homme* d'une double page insérée à la fin du cahier de « La Clef de la Méthode » (c'est-à-dire au centre du volume), offrant à la vue du lecteur

¹³⁰ Les schémas sont certes utiles pour soulager la mémoire (lorsque l'on maîtrise la matière, déjà apprise « autre part », SCU_IV, p. 478), mais leur formalisme peut déboucher sur des représentations vides (« table de mots », SCU_IV, p. 486) ou « affectées » (SCU_IV, p. 488) ; certaines « Tables et Roues ou Cercles » sont un moyen « bien moins naturel que d'apprendre les Sciences dans leur vrai ordre » (SCU_IV, p. 139).

¹³¹ BF, p. 98

¹³² À propos des tableaux de Savigny, Sorel déclare : « voilà quelle est sa partition, qui est aussi l'ordre des cartes ou des tables de son livre » (SCU_IV, p. 476).

¹³³ SCU_IV, p. 594-595.

¹³⁴ Furetière l'associe toutefois plus spécifiquement au domaine de la généalogie (ARBRE – « se dit figurément d'une description et figure d'une généalogie, parce qu'on la peint avec des branches, un tronc et des racines »), et rappelle la forte implantation de cette image dans la Bible (« En termes de l'Écriture, on dit l'*Arbre* de la Croix [...], l'*Arbre* de vie, l'*Arbre* de la science du bien et du mal : c'étaient des arbres du paradis terrestre »).

¹³⁵ SCU_I, « Préface », p. 28 : « Il y a beaucoup de distinction entre toutes les choses qui subsistent au Monde, desquelles il est besoin de savoir la Vérité. Il en faut faire ici une division qui en souffrira encore plusieurs autres, car tant plus nous irons en avant, tant plus nous trouverons de branches qui en sortiront. » Une « branche » perce tardivement en BF, p. 453.

¹³⁶ Le meilleur exemple d'un rapprochement entre structure partitive et représentation arborescente est l'analyse de la « psychologie » stoïcienne par Sorel (PA, I, p. 13) : « Que de cette partie principale [*i.e.* le logos] en sortent sept autres qui s'étendent par les reste du corps comme les rameaux d'un arbre très fertile ; car ils [*i.e.* les Stoïciens] ne divisent point l'âme en facultés, mais en parties. »

un vaste diagramme en arbre dont les vertus récursives sont intensément mises à profit pour clarifier le plan de *La Science universelle*. Bien entendu, cette « Carte ou Table générale avec ses divisions, qui montreront ceci tout d'une vue », gagnerait, selon Sorel, à être augmentée de « Tables particulières pour être instruit plus amplement ». ¹³⁷ Quoiqu'étonnamment lisible, ce raccourci graphique ne sera pas repris dans l'édition de 1668. Comment expliquer cet abandon ?

En fait, de nombreux arguments tendent à relativiser la pertinence du modèle arborescent comme image de la méthode sorélienne. D'abord, la prometteuse figure végétale s'avère parfois source de leurre, qu'elle pêche par *excess* de divisions, comme les frondaisons-écran des arbres qu'admire naïvement Cléomède (« Quand l'on regarde leurs branches par le bout l'on a de la peine à juger de quel tronc elles partent » ¹³⁸), ou par un quelconque *manque*, adroitement dissimulé sous un fastueux complexe de volutes organiques. ¹³⁹ L'arbre masque alors un coupable – autant qu'humain – déficit de complétude ou de systématité :

Entre ceux mêmes qui ont le mieux fait [des Encyclopédies], il leur manque beaucoup de particularités, n'ayant pas parlé de toutes les Disciplines [...]. Ceci est une marque de la faiblesse de l'esprit humain, qui ne saurait faire les choses sans que rien y manque. ¹⁴⁰

Une encyclopédie partielle ou désordonnée ne serait qu'« un Arbre à qui l'on a coupé ses principales branches ». ¹⁴¹ De là à sous-entendre que les incompetents se contentent de dresser des arbres sans connaissance des matières, Sorel n'est pas loin de donner (pour une fois) raison à Descartes, qui, dans la « Préface » des *Principes*, admettait « ignorer presque toutes [...] les parties de la Philosophie », qui sont comme les fruits que l'on cueille à l'extrémité des branches. ¹⁴² Ce serait du même coup saluer les efforts critiques de Bacon, veilleur sourcilleux dans la forêt des savoirs particuliers, impitoyable juge des ébénistes d'apparat :

[L]a *tradition* des sciences (ainsi qu'on en use maintenant) est semblable à des beaux corps d'arbres sans racines, fort bons pour le charpentier, et non pas pour celui qui plante. ¹⁴³

¹³⁷ PH, p. 204.

¹³⁸ *Solitude*, p. 134.

¹³⁹ C'est le cas de la trompeuse *Marguerite philosophique*, dont l'auteur « a cru piper » en noyant le cruel désordre de sa pensée dans les pétales rayonnants de la reine des champs (SCU_IV, p. 466).

¹⁴⁰ SCU_IV, p. 500.

¹⁴¹ PH, p. 188. Ce serait le cas des doctrines antiques, dans lesquelles « beaucoup de disciplines manquent [...] pour former une Doctrine générale » (SCU_IV, p. 456), mais on peut adresser le même reproche à la plupart des modernes, dont Robert Fludd, dans l'œuvre de qui font défaut les matières « des plus nécessaires, qui ne sont pas seulement désignées » (SCU_IV, p. 487).

¹⁴² DESCARTES, *Lettre-préface des Principes de la philosophie* [1647], éd. D. Moreau, Paris, GF-Flammarion, 1996, p. 74. On a souvent noté le caractère partiel du « système » de Descartes ; ainsi Christian Godin remarque-t-il qu'il a « manqué des branches à l'arbre » cartésien, au point d'affirmer que « de toutes les grandes philosophies, celle de Descartes est la moins complète », ce qui vaut au père du rationalisme français le titre de « premier philosophe de la détotalisation » (GODIN [2000], p. 236 et 325).

¹⁴³ BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 405 ; LE DŒUFF [1991], p. 185.

Le modèle arborescent présente en outre des faiblesses au niveau de sa nécessité interne et de son unité : si des branches peuvent être coupées, d'autres au contraire sont susceptibles d'y être artificiellement greffées, contre les préceptes de la nature, et contre l'idée même de totalité homogène – tant il est vrai que par définition, « la greffe n'est jamais universelle, c'est à dire générale ». ¹⁴⁴ À son arrivée au palais de Physis et Technè, Cléomède admire le verger d'artifice où l'industrie des habitants du lieu a soustrait la Nature au temps (« en toute saison l'on voyait de toutes sortes de fruits ») et aux barrières entre espèces (« d'autres arbres portaient aussi des fruits de différente espèce sur une même tige »). ¹⁴⁵ Une méthode qui tolérerait la pratique de la « greffe » gagnerait en merveille ce qu'elle perdrait en naturel : monstrueuse ou bâtarde, contrainte, elle serait de surcroît cultivée au mépris de l'ordre temporel, c'est-à-dire dans l'indifférence vis-à-vis des circonstances historiques de transmission des connaissances, sans égard pour la tradition.

Mais surtout, à compter qu'on préfère les griffons aux greffons, l'arbre peine à faire oublier son origine proprement *généalogique*. Centralisée, verticalement hiérarchisée, statiquement *enracinée*, cette modélisation absolutiste échouerait à garantir une visibilité aux échanges particuliers et au complexe modulateur interdisciplinaire qui les caractérise. C'est sur un ton sévère que Sorel mentionne la représentation arborescente de Raymond Lulle, pratiquant la division des matières selon l'ordre de *dignité* ¹⁴⁶ ; à lire attentivement le détail du grief, on comprend que Sorel perçoit ce type de représentation comme figuration adéquate d'une vision centralisatrice de la science, déduite sans naturel d'un concept absolu et premier :

Il trouve aussi l'occasion de les faire dériver d'un Prédicament absolu qui est la Vérité, mais toutes ces dépendances sont contraintes, et si l'on en veut recevoir de telles, on en fera grand nombre, qui se contrepointeront l'une l'autre, sans avoir la réciprocation d'une vraie Encyclopédie. ¹⁴⁷

Rien ne résume mieux la défiance de Sorel à l'égard des représentations arborescentes qu'une autre séquence du rêve de Francion, dont la matière nous semble à nouveau porteuse d'un propos scientifique, en dépit de sa tonalité burlesque. ¹⁴⁸ Largement lu comme l'emblème de l'impuissance sexuelle, et rattaché au motif de la castration ¹⁴⁹, ce rêve présente pourtant des aspects sémantiques susceptibles d'étayer une interprétation d'ordre épistémologique. La vignette

¹⁴⁴ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. GREFFE (« Terme d'Agriculture, est une petite partie d'un arbre qu'on ente qu'on insère dans un autre pour lui faire porter un fruit meilleur »).

¹⁴⁵ *Solitude*, p. 200.

¹⁴⁶ SCU_IV, p. 299 : « Il a fait à part un Arbre des Sciences et un Livre de Rhétorique, où il met en ordre toutes les Sciences et tous les Arts selon l'ordre de Dignité. »

¹⁴⁷ PH, p. 299.

¹⁴⁸ *Francion*, III, p. 147-148, pour toutes les références de cette séquence.

¹⁴⁹ Florence Dumora y diagnostique la « défloration littérale de Francion par lui-même, qui rompt son sexe-fleur pour mieux la sentir » [sic] (DUMORA [2001], p. 143).

narrative s’amorce en effet par la mention du « fondement » de Francion, dans lequel une figure féminine introduit une « baguette » qui perce le sommet de sa « tête » ; si, suivant Furetière, le fondement désigne l’*anus*, employé dans le discours scientifique il est aussi un synonyme du concept de *principe*, dénotation renforcée par la présence du mot « tête », organe de la réflexion, que vient peut-être fendre la « baguette » de l’autorité magistrale.¹⁵⁰ Surgit alors la figure de l’arbre, suivie d’une évocation botanique qui colore l’intrigue d’un sentiment d’émerveillement :

Comme je me tâtais de tous cotés, je sentis que la baguette poussa de petites branches chargées de feuilles, et peu après poussa un bouton de fleur inconnue qui, s’étant écloé et étalé, se pencha assez pour réjouir mes yeux par sa belle couleur.

Par curiosité et désir d’affiner sa perception du phénomène, Francion commet alors une faute irréparable, qui le précipite instantanément du plaisir à la souffrance :

J’eusse bien voulu savoir s’il avait une odeur qui pût aussi bien contenter le nez, et, ne l’en pouvant pas approcher, je coupai sa queue avec mes ongles pour le séparer de la tige. Mais je fus bien étonné de voir que le sang sortit aussitôt par l’endroit où j’avais rompu la plante ; et peu après je commençai de souffrir un petit mal qui me contraignit de me plaindre à ma chirurgienne, qui, accourant à moi, et voyant ce que j’avais fait, s’écria : « Tout est perdu, vous mourrez bientôt par votre faute. Je ne sais rien qui vous puisse sauver : la fleur que vous avez rompue était un des membres de votre corps. » « Eh ! rendez-moi la vie, ce dis-je, vous m’avez déjà montré que rien ne vous est impossible.

La séquence se conclut sur une saynète de tonalité scatologique, évoquant singulièrement les expériences sur le vide (il est question d’un « vent » salvateur). Ce qui nous paraît ressortir de ce passage, c’est la vulnérabilité d’un modèle tout entier suspendu à la robustesse d’un tronçon vital unique, aisément confondu avec des segments accessoires (ses parties, les « membres » du corps). L’atteinte à l’intégrité physique du personnage figure peut-être, par transposition, l’intégralité compromise de la connaissance comme *corpus* total. Nous n’insistons pas sur la persistance du motif de la culpabilité (« vous mourrez bientôt par votre faute »). La représentation arborescente, précaire du fait de son enracinement dans un « fondement » unique et centralisé – dégradé en outre par la correspondance comique qu’impose le texte – manquerait de la souplesse nécessaire au modèle encyclopédique rêvé par l’auteur de *La Science universelle*.

¹⁵⁰ L’article VERGE du *Dictionnaire de Furetière* vient étayer ce double sens. Synonyme de « baguette », la *verge* désigne aussi bien l’organe sexuel masculin qu’un bâton marqueur de supériorité : « la Verge de Moïse se changea en serpent, et dévora les verges des Magiciens du Pharaon », allègue le lexicographe en guise de premier exemple. Nous avons souligné la valeur symbolique de cette image biblique, fréquente chez Bacon, dans l’imaginaire sorélien de la « vérité » scientifique : cette verge miraculeuse emblématise *La Science universelle* en tant que livre unique, capable de digérer les ouvrages de ses concurrents.

Un fragment onirique de la version de 1623 pourrait d'ailleurs alourdir ce bilan pessimiste, par la menace que fait peser l'image d'un avenir promis à la stérilité. Au cours de son périple, Francion avait en effet rencontré

un homme malicieux qui était monté sur un pommier et ne se contentait pas de cueillir le fruit, mais rompait aussi les branches, de sorte qu'il ne demeura plus que le tronc de l'arbre qui ne donnait pas d'espérance de produire quelque chose l'année future.¹⁵¹

En dépit de son admiration pour l'art des jardiniers¹⁵², le créateur de la « Souveraine Méthode » n'est pas un arboriculteur. Comme sous la plume de Bacon¹⁵³, les arbres soréliens se fondent par anamorphose en *chemins* buissonniers, qui ne conduisent pas (directement) à l'École.

5. Le suprême Compas : topographie et architecture d'un monde plein

Dès 1634, l'auteur de *La Science universelle* présente ses services comme guide et compagnon du lecteur sur la voie la plus *méthodique* de la perfection. Chemin facile, sûr, droit, rapide et « aplani », sans lequel on « marche à tâtons, [...] en doute du but où l'on se doit rendre »¹⁵⁴, l'encyclopédie sorélienne, à l'image d'une carte géographique, se veut un abrégé du monde connu et des terres appelant à l'exploration. Il importe de privilégier les représentations exactes au relief fidèle (« quoique plates », les bonnes cartes « représentent artistement ce qui doit être élevé »¹⁵⁵), dotées du maximum de *particularités* – c'est-à-dire de détails – afin que le lecteur-voyageur soit « particulièrement informé de la route qu'on doit tenir ».¹⁵⁶ Plus les « adresses » seront précises, moins désorienté sera le lecteur :

S'il arrive que deux hommes ayant à faire un même chemin, et que l'un ait par écrit un plus grand nombre d'adresses que l'autre avec bien plus de noms de villes partout où il faut passer, l'on ne dira pas que celui-ci ait beaucoup plus de chemin à faire, ce sera la même

¹⁵¹ Francion, in : éd. A. Adam, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1958, p. 148.

¹⁵² Dans son élogieux inventaires des arts et des techniques, Sorel se dit émerveillé par l'art français des jardins, dans l'exercice duquel le génie humain, complétant et imitant la Nature, « fait naître des espèces d'arbres que l'on n'avait point encore vus » et « se montre capable en quelque façon de produire un nouveau Monde » (PH, p. 34-35).

¹⁵³ De la source à l'arbre, en passant par tous les chemins possibles, la science connaît autant de visage que Protée dans le langage imagé de Bacon : « [...] mais d'autant que les distributions et partitions de la connaissances [...] ne se touchent qu'en un point, ains aux branches d'un arbre qui se rencontrent dans le tronc, qui ont une dimension et quantité d'intégrité et de continuation, devant qu'elles viennent à se séparer et se rompre en branches et en feuilles. C'est pourquoi il est bon, auparavant que nous entrons dans la première distribution, d'ériger et de constituer une science universelle [...] auparavant que nous venions où les chemins se séparent et se divisent eux-mêmes. » Voir : BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 242-243 ; LE DŒUFF [1991], p. 111.

¹⁵⁴ PH, p. 183. L'association classique (étymologique) de la *méthode* à l'image du *cheminement* est fréquente sous la plume de Sorel. Présente massivement en 1634 (SCU_I, p. 17, 33-35), l'image persiste en 1655 (PH, p. 48, 98 ; SCU_IV, p. 455, 510), et cela jusqu'en 1667 (BF, p. 445, 452). Michèle Rosellini parle de « parcours organisé » (ROSELLINI [*2003], p. 345).

¹⁵⁵ PH, p. 156.

¹⁵⁶ SH, p. 191.

chose, mais il fera plus facilement son voyage parce qu'il ne sera point en danger de s'égarer.¹⁵⁷

C'est là tout l'art du *topographe*, qui « ne décrit qu'une province séparée, et remarque plus particulièrement le détail des lieux, nommant jusqu'aux moindres villages et édifices ». ¹⁵⁸ Inutile en effet de réaliser d'ambitieux *atlas* à échelle très réduite, comme l'a précisé Bacon :

Nous voyons que les plus éloignées et superficielles généralités n'offrent la science que pour se moquer des hommes de pratique, et ne servent non plus à la pratique, que la Mappe universelle d'Ortelius, pour nous montrer le chemin d'entre Londres et York.¹⁵⁹

L'assimilation figurale de l'encyclopédie sorélienne à un ustensile viatique n'est d'ailleurs pas sans évoquer l'imaginaire baconien de l'*arpentage* et de la *navigation*.¹⁶⁰ À l'intention des « personnes qui aiment le repos », le casanier Sorel expert en « Apodémique »¹⁶¹ se sera quant à lui efforcé de soumettre le plan complet des meilleures bibliothèques savantes de France, puisqu'il suffit de « voyager par les Livres » afin d'« apprendre tout ce qu'il est besoin de savoir pour leur conduite ». ¹⁶² Tels sont du moins, on s'en souvient, les mots qui concluent *La Science universelle* en 1668, aux antipodes de la méthode cartésienne sinuant loin des livres et à l'abri du monde, dans le réduit solitaire du poêle hollandais où s'est réfugié le mathématicien, dont les yeux légendairement fixés au plafond fixent les repères de la géométrie nouvelle. Nous voilà prévenus : malheur à qui confondrait le *géographe* (topographe) avec le *géomètre*¹⁶³ ! Le compas dont use le topographe méthodique, scrutant les proportions de la Nature et tissant des réseaux de déambulation pédestre, n'a rien de l'instrument du géomètre, enchaînant les raisons face à sa table de travail. D'ailleurs, par un étrange tour de méthode, l'art des cosmographes – « qui donnent la connaissance de tout ce qui est en l'Univers » et de « tout ce que le Monde

¹⁵⁷ PC, p. 36-37.

¹⁵⁸ PH, p. 155.

¹⁵⁹ BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 415 ; LE DŒUFF [1991], p. 190.

¹⁶⁰ Comme nous l'avons signalé au chapitre II, le *Progrès* de Bacon s'élance des Colonnes d'Hercule pour atteindre, à sa destination finale, le point d'éminence d'où le chancelier anglais contemple le parcours accompli, ressaisi par Maugars dans les termes suivants : « C'est de la sorte que j'ai fait, comme un petit globe du monde intellectuel, aussi véritablement et aussi fidèlement que j'ai pu découvrir, avec une remarque et description des parties qui ne me semblent pas être tout à fait remplies [...] » (BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 102-103 ; LE DŒUFF [1991], p. 292). L'imaginaire cosmographique n'est évidemment pas propre à Bacon ; dans les *Adresses du parfait raisonnement* [Paris, 1638], ouvrage que Sorel juge « fort méthodique » (BF, p. 91), Jean SALABERT recourt comme bien d'autres avant et après lui à l'image du *cosmographe* : « [...] nous ferons comme les Cosmographe, qui décrivant dans leurs cartes et Mappemondes la rondeur de la terre représentent des points pour les villes, et tirent des lignes pour des Provinces et Royaumes ; car nous tâcherons de comprendre la multitude presque infinie de nos pensées, avec toute leur suite, et leurs appartenances, dans les limites de quelque définitions des termes qui viennent en usage dans les entretiens et discours plus solides de la philosophie. » (SALABERT [1638], « Préface », [np]).

¹⁶¹ Forgé par l'exubérant Alsted, ce terme désigne d'après Sorel la « Science de voyager » (SCU_IV, p. 491).

¹⁶² SCU_IV, p. 607.

¹⁶³ Sorel reproche sévèrement cette confusion à Martianus Capella, dont le « Discours de la Géométrie n'est qu'une Description de la Terre et de sa mesure [...] comme l'on met dans une Géographie », alors qu'il convient de tenir séparées ces disciplines particulières. (SCU_IV, p. 459-460).

contient » – perd en 1667 la liaison qui le rattachait, en 1655, à la science mathématique¹⁶⁴ ; dans la *Guide de l'Histoire de France*, parue avec la seconde édition de *La Bibliothèque française*, la cosmographie (dont dépend la topographie) accède en effet au prestigieux statut de « Maîtresse » de l'Histoire.¹⁶⁵

Comme Dieu – « Suprême Recteur » et « Conducteur du Monde »¹⁶⁶ – qui veille à la bonne conduite de sa Création, dont il répartit la matière en entités distinctes, l'auteur de la méthode, fort de la qualité particulière de son « âme », *guide* soi-même et son lecteur à travers la Nature, délimite des *domaines* et distribue les matières enseignées suivant une *partition* exacte. De même que le Créateur de l'Univers assigne un mot, prévoit un lieu et dispose un réseau de « devoirs mutuels » pour chaque corps créé, le topographe de l'encyclopédie *nomme* les provinces du savoir, et rend à chaque discipline la *place* qui lui revient au cœur des *liaisons réciproques* qui animent la science universelle. Suivant une méthode inverse à celle des urbanistes du Premier Ministre de Louis XIII, dont Christian Jouhaud a montré l'habileté (toute politique) à révéler d'une ville – Richelieu – la structure d'*ensemble*¹⁶⁷, Sorel ne craint pas de particulariser l'échelle de son regard, comme la Providence tient le compte de chaque cheveu de la tête de chaque homme.

La galerie des portraits d'ingénieurs munis de leur compas comporte néanmoins une seconde figure : si le topographe jauge la Nature, c'est en revanche à l'*architecte* d'en exalter la sensible harmonie, par la reproduction qu'il en produit à l'échelle des hommes.¹⁶⁸ À chaque bâtisseur sa méthode, déclare Sorel dans l'un des rares passages où il recourt à la métaphore de l'« édifice » pour désigner son ouvrage encyclopédique *re-composé* :

Comme un Architecte fait un édifice tout nouveau avec les mêmes pierres qui avaient servi à un autre, aussi avec les mêmes matières dont plusieurs Auteurs ont composé quelque ouvrage, rien n'empêche que l'on n'en puisse faire un tout différent. Mais ne nous attendons pas seulement à la différence de Structure. Puisque chaque individu a ses propriétés particulières, chaque Esprit dans ses productions montre un caractère particulier qui ne convient qu'à lui.¹⁶⁹

¹⁶⁴ PH, p. 155.

¹⁶⁵ BF, p. 327.

¹⁶⁶ Selon Sorel, ces métaphores sont respectivement empruntées à Aristote (SCU_IV, p. 312) et à Platon (SCU_IV, p. 342).

¹⁶⁷ JOUHAUD, Ch., *La main de Richelieu ou le pouvoir cardinal*, Paris, Gallimard, « L'un et l'autre », 1991, p. 168 : « À Richelieu, l'imposition d'une raison politique sur un espace a été tentée et réussie. Cette raison, dont on retrouve la logique sur le plan, veut également se rendre visible dans le décor. Le projet de faire voir le tout, de dépasser et d'orienter la spontanéité de la perception qui n'appréhende jamais que des parties, est présent dans chacun des motifs : à cette fin, un jeu complexe d'élargissements successifs d'échelle et de condensation (ou de réfraction) des effets globaux (et donc du discours politique) dans des espaces de plus en plus étroits. »

¹⁶⁸ PH, p. 159.

¹⁶⁹ PH, p. 47. On retrouve cette métaphore en 1667 : BF, p. 206.

Sorel serait-il l'architecte de la mémoire culturelle collective, désignant son « lieu » à chaque savoir transmis, enseignant à ses contemporains l'art d'y organiser le souvenir ? Quoi qu'il en soit, l'important demeure le soin accordé au détail et au ciment de l'édifice, comme pour les bâtiments que Bacon jugeait déjà « plus forts en diverses parties » que les immeubles construits d'un bloc – c'est-à-dire les méthodes clef en main.¹⁷⁰

Une précision de Sorel mérite attention. Filant la métaphore architecturale, l'auteur de *La Solitude philosophique de Cléomède* s'interroge sur la place à accorder à ce corps de bâtiment par rapport au reste du monument qu'est *La Science* universelle. Il remarque alors

que l'on le place à l'entrée ou à la fin de ces sortes d'ouvrages, il y pourra occuper son lieu justement, ou bien on se contentera de le voir à part.¹⁷¹

L'architecte s'avère-t-il indécis, pour laisser ainsi place au hasard de la construction ? Le compas lui aurait-il échappé des mains ? Bien au contraire, il semble qu'à cet instrument de mesure, Sorel associe la propriété « transcendante » qui manque précisément à l'arbre exposé au déracinement castrateur : le compas ne rayonne pas depuis un centre fixe, unique et absolu. Au contraire, c'est au technicien, topographe, architecte ou encyclopédiste, qu'il revient de sélectionner les points de focale successifs propres à tracer les courbes de sa discipline. Or ces centres *varient* :

Ainsi que le compas ayant arrêté l'une de ses pointes quelque part, trace autour un cercle régulier avec l'autre pointe ; de même, il faut se poser sur quelque endroit pour visiter sûrement toutes les parties de la Science. Qu'on choisisse la doctrine de Platon ou celle d'Aristote, ou qu'on reçoive toutes deux en accordant leurs Maximes, cela succédera heureusement, pourvu qu'on fasse le circuit de ce centre, et qu'on y rapporte tout ce qu'on trouvera en chemin.¹⁷²

Inspirée de la figure du cercle, qui n'a « ni commencement, ni milieu, ni fin »¹⁷³, l'encyclopédie sorélienne domine de son architectonique compréhensive tous les ordres et toutes les méthodes, dont elle transcende les référentiels respectifs. À l'image de l'Univers polycentré qu'elle reflète, la liaison des savoirs que propose Sorel constitue une suite dynamique sans vectorialité absolue :

on la renverse et la change comme l'on veut ; on met toutes les Sciences tantôt dans l'ordre de Composition, et tantôt dans celui de Résolution.¹⁷⁴

Les possibilités de combinaison sont multiples : « On soumet quelquefois les mêmes Disciplines à une seule, et tantôt à l'une, et tantôt à l'autre ».¹⁷⁵ Échanges et transpositions disciplinaires

¹⁷⁰ BACON, *Progrès*, II : MAUGARS [1624], p. 616-617.

¹⁷¹ PH, p. 97.

¹⁷² BF, III, p. 105-106.

¹⁷³ SCU_IV, p. 344.

¹⁷⁴ SCU_IV, p. 506-507.

¹⁷⁵ SCU_IV, p. 507.

particuliers sont également agréés, pour autant qu'on garde à l'esprit que le « lieu naturel » de chaque connaissance n'est pas équivalent au lieu qu'on lui fait occuper par artifice dans le réseau conjoncturel :

Ainsi des Sciences particulières et des Arts qui ont été employés en un endroit, le peuvent être encore en un autre ; et il suffit que l'on sache distinguer le lieu naturel d'avec le lieu emprunté.¹⁷⁶

Tel est le cas des mathématiques, qui trouvent leur place dans divers domaines, aussi bien corporels (mécaniques, physique) que spirituels (arithmétique, géométrie). La place de l'Histoire, en revanche, demeure plus énigmatique (« Or il peut y avoir grande difficulté pour savoir où l'Histoire soit être placée »). Fait remarquable, Sorel n'est pas loin de décerner à cette discipline un statut transversal, puisqu'elle touche traditionnellement à la rhétorique, mais qu'on peut encore légitimement la « ranger sous la considération de l'être des Hommes et de ce qui leur arrive », ou la soumettre « à la Politique ».¹⁷⁷ C'est sans doute sa prééminence, comme nous l'expliquerons dans notre dernier chapitre, qui suscite cette indétermination.

Une interrogation surgit : si la situation des astres et la saisie logique de l'unité dépendent en partie du « regard » de leur observateur, doit-on inférer par « similitude » qu'en régime méthodique sorélien, la place des savoirs se résume en définitive à une question de *point de vue particulier* ? « Quelques autres Sciences ont ce pouvoir alternativement selon les occasions qui se rencontrent », avance en effet le pédagogue universel. Et de préciser qu'en ces occasions, « chacun juge selon sa capacité ».¹⁷⁸ Le mot est lâché : pour signifier la notion de subjectivité individuelle – c'est-à-dire de point de vue particulier – dans le domaine des savoirs, Sorel parle de « capacité ». La *capacité particulière* de chacun : voilà le (poly)centre de gravité de *La Science universelle*.¹⁷⁹

Réglée au *compas* – cet outil individuel de polycentralisation – *La Science universelle* assume la fonction d'*artefact* forgé par le génie industriel de l'homme. Carte ou monument, l'encyclopédie sorélienne relève de la *technique*, domaine étranger au monde animal et propre à l'*homo faber*.¹⁸⁰

¹⁷⁶ SCU_IV, p. 505.

¹⁷⁷ SCU_IV, p. 505-506.

¹⁷⁸ SCU_IV, p. 506.

¹⁷⁹ Nous aurons le loisir de nous étendre sur ce terme polysémique, investi de manière consciemment stratégique par le pédagogue du genre humain dans ses rapports conflictuels avec les institutions « savantes » de son temps, qu'il s'agisse de personnes singulières ou de groupes formés. Voir notre chapitre VIII.

¹⁸⁰ Surtout à partir de 1644, époque à laquelle il médite non plus sur l'*être* mais sur l'*usage* et la perfection des choses corporelles et spirituelle, Sorel présente explicitement sa méthode opératrice de point de vue comme un outil « durable et flexible », un « instrument de bonne trempe, qui ploie[rait] sans se rompre », auxiliaire accommodable « à toutes les mains » destiné à seconder le lecteur dans sa tâche de formation individuelle (PH, p. 97). *La Science universelle* serait une technique capable de secourir l'esprit humain : « Une personne de bon esprit peut faire tout cela d'elle-même sans s'attendre à autrui, et si l'on y demande encore quelque aide, il n'est pas hors d'espérance qu'on ne le puisse recevoir. » (SCU_IV, p. 139).

Capable d'améliorer les idées humaines, cet outil sert d'abord à agir concrètement sur le monde. Michèle Rosellini l'a bien vu : « la destination de l'encyclopédie selon ses vœux est tout à l'opposé de l'art de discourir : c'est plutôt un art d'agir ». ¹⁸¹ Sorel conçoit en effet sa méthode universelle comme un outil concret, dont il serait pour ainsi dire le « manœuvrier » prêt à tous les travaux, y compris les plus humbles, selon l'image capitale du *De Dignitate* du chancelier anglais :

[B]ien que peut-être je pusse prendre la qualité d'Architecte en la Philosophie, et dans les Science, je deviens pourtant un manouvrier, un portefaix, [voire] quelque chose de plus abject [*i.e.* humble]. ¹⁸²

Destiné à l'usage des curieux ayant cessé de croire – ou n'ayant jamais cru – à la prééminence des sciences spéculatives sur les arts et techniques, réputés vils, mais où s'illustre le génie humain, *La Science universelle* rejette le clivage traditionnellement opéré par la scolastique entre *théorie* et *pratique*. ¹⁸³ Non que les Sciences et les Arts doivent être confondus – mais ils ne sauraient être dissociés, c'est-à-dire souffrir une quelconque *division* qui ne soit en même temps une *liaison*. ¹⁸⁴ C'est là le grand « secret » de *La Science universelle* : l'encyclopédie réalise la « connexion des Sciences et des Arts » ¹⁸⁵, c'est-à-dire qu'elle élabore une « Théorie des Arts, tant nobles ou libres que mécaniques ». ¹⁸⁶ Effacer les *divisions* qui affectent le monde humain, en y établissant des *liaisons* (« Jusqu'à cette heure on n'a eu garde de penser joindre les Sciences, puisqu'on a eu seulement le soin de les diviser, et que les diviser, c'est les séparer » ¹⁸⁷), avant tout entre les sciences *théoriques* et les savoirs *pratiques*, voilà ce qu'avaient négligé la plupart de ses

¹⁸¹ ROSELLINI, [*2003], p. 344. Si Sorel enjoint ses semblables d'imiter, dans la mesure des forces que leur confère *La Science universelle*, les polymathes de toutes les époques, ce n'est pas dans le seul objectif de voir proliférer sur terre des experts de l'art oratoire et les diserts émules de Raymond Lulle – à qui l'ont doit une méthode dont les divisions « servent à parler sur le champ de divers sujets » (SCU_IV, p. 499). On s'en souvient, l'ambitieux moraliste qui préfaçait *La Science des choses corporelles*, en 1634, proclamait qu'une fois la perfection de l'homme atteinte par « plusieurs », ces lecteurs suprêmement vertueux et savants pourraient « faire changer la face du monde, et presque le renouveler » (SCU_I, p. 22). D'ailleurs, dans leur effort pour réunir « le plus grand amas de Sciences qu'il leur a été possible » (SCU_IV, p. 545), les hommes véritablement savants ont tenu à connaître jusqu'au détail concret du savoir-faire artisanal de leurs concitoyens ; à l'image de Socrate, ils n'hésitaient pas à pénétrer dans les « boutiques des artisans » pour « s'informer de leurs ouvrages » à dessein de parfaire « l'universalité de la Doctrine » (SCU_IV, p. 453).

¹⁸² BACON, *Accroissement*, VII : GOLEFER [1632], p. 498-499.

¹⁸³ Disciplines « théoriques » (ou : « théorétiques ») et « pratiques », parfois « contemplatives » et « actives ». Cette division ne ménagerait « qu'un ordre particulier, non point un ordre général » (SCU_IV, p. 500). Sorel attribue cette division classique, pratiquée dans les écoles, tantôt à Aristote (SCU_IV, p. 308), et tantôt à Platon (SCU_IV, p. 456).

¹⁸⁴ Sorel définit les Arts comme l'« adresse à faire quelque chose », et la Science comme la « connaissance d'une chose que l'on contemple seulement » (SCU_IV, p. 477). Or à ses yeux, « la Pratique dépend toujours de la Théorie » (SCU_IV, p. 457) ; réciproquement, la production théorie dépend du concours des Arts, dotés quant à eux « d'instruments pour connaître ce que l'on désire », à l'aide desquels, en fidèle baconien, Sorel entend que l'on pratique toutes sortes d'« expériences » (SCU_IV, p. 461).

¹⁸⁵ BF, p. 452.

¹⁸⁶ PA, p. 83. Les occurrences de cette thématique sont nombreuses à nouveau, mais on ne les observe qu'à partir de 1644 : PH, p. 205 ; SCU_IV, p. 451, 501. En SCU_IV, p. 229, la mention des Arts et des Sciences est un *ajout* ponctuel par rapport au reste du texte, repris de l'édition de 1634.

¹⁸⁷ BF, p. 455. Également en PH, p. 189.

prédécesseurs – hormis Bacon.¹⁸⁸ Voilà surtout ce qui confirme la singulière parenté entre le créateur de *La Science universelle* et le Créateur de l'Univers, en qui sont réunies les deux natures – théorique et pratique – de la connaissance de la Vérité. Cosmographe et architecte plutôt qu'horticulteur, Sorel, si passionné de mécanique, serait-il enfin lui aussi... Horloger ?

Parmi les « inventions [...] mécaniques » qui font « admirer » la capacité humaine à « faire la pratique » des « Sciences spéculatives », c'est effectivement l'*horloge* qui figure en tête de l'inventaire sorélien.¹⁸⁹ En revanche, nous n'avons relevé qu'une seule occurrence de la « similitude » entre *horlogerie* et *méthodologie* sous la plume de Sorel. Exceptionnel, le rapprochement fait d'autant plus événement pour le commentateur/lecteur :

C'est ce qu'on a appelé l'Encyclopédie, ou le cercle des Sciences et Disciplines, lequel quand on possède entièrement, c'est comme ces roues d'horloges, à pas une desquelles on ne saurait toucher, qu'on ne fasse mouvoir toutes les autres, et qui ont besoin d'être dans une grande justesse continuelle, pour faire que le mouvement de la machine soit en sa perfection.¹⁹⁰

La comparaison entérine définitivement l'hypothèse d'une identification auctoriale sorélienne à la figure du Créateur associé à sa « machine » parfaite, l'Univers. Inutile de le préciser, l'image de la mécanique de l'horloge, totalité aux parties (« roues ») solidaires, corrobore en outre largement la lecture méréologique que nous proposons du « système » sorélien dans les pages de ce chapitre. Mais cette « similitude » a davantage à nous offrir. Si Sorel convoque à titre illustratif l'emblème de la précision technologique qu'est la *montre*, c'est pour suggérer l'idée de *mouvement* : suivant cette analogie, la méthode apparaît comme une structure d'ensemble aux propriétés *dynamiques*, interprétation qui se soutient aisément de nos observations touchant aux opportunités transférentielles et combinatoires présentées au lecteur de l'encyclopédie « suprême ». Or si l'horloge figure le *mouvement* de façon paradigmatique, elle ne renvoie pas moins à la notion connexe de *référentiel immuable* : convention humaine, la division numérique des heures et des minutes procure une prise ferme et assurée dans l'écoulement de la durée, quant à elle impalpable. La méthode sorélienne est à l'image du monde physique où les corps, jamais oisifs, se meuvent librement dans un référentiel *stable*. Sur le fond mouvant des opinions en cours et des méthodes en vogue, les savoirs soréliens s'ordonnent selon des tracés qui varient, dépendent des *capacités* de chacun, mais les chaînes qui s'y forment sont solides et durables.

¹⁸⁸ Robert Fludd a certes indiqué la voie (SCU_IV, p. 487), mais, aux yeux de Sorel, c'est à Bacon que revient le privilège d'avoir publié la première « Théorie des Arts joints à leur pratique » (SCU_IV, p. 493).

¹⁸⁹ PH, p. 38.

¹⁹⁰ SCU_IV, p. 454.

Rien ne manque au cercle encyclopédique. Résolu à n'y « point laisser de brèche » dès l'« Avertissement » de 1634¹⁹¹, Sorel, infatigable manœuvrier, n'a plus cessé d'œuvrer à la complétion et à l'affinage des parties de son projet total de description universelle. Rien ne manque à la *méthode*, fidèle image de la Nature. Le discours sorélien couvre chaque détail du monde physique, que règle l'ordre de la Providence. Rien n'y manque. Ou justement, *si* : il y manque peut-être le vide.

Résolu à « parler du vide [...] en son vrai lieu » par esprit de méthode en sens de l'ordre naturel¹⁹², ardent partisan de son existence contre Descartes, au motif que le vide est la condition du mouvement, l'auteur de *La Science universelle* ne semble pas avoir fait grand cas de sa propre déclaration selon laquelle « on doit croire que pour rendre la Doctrine complète, il lui faut donner un espace libre et étendu »¹⁹³ ! L'univers encyclopédique sorélien, bien qu'assurément très étendu et complet, souffre de saturation. Si le monde naturel comporte « autant de vide que de plein », parce que « cela est nécessaire pour un changement éternel des corps »¹⁹⁴, la mécanique articulée de la méthode domine, sans la « flexibilité » qu'on eût pu espérer, une matière surabondante, dense et compacte, privée de sa mobilité. Où sont les « pores », si nécessaires à la préservation des frontières entre « les plus petites parties de chaque corps » disciplinaire ? Que deviennent, dans l'encyclopédie, ces salutaires zones franches, où l'air se « glisse promptement »¹⁹⁵, faisant jouer entre eux les « corps séparés, et encore plus [...] les dissemblables, soit que l'on les divise par artifice, ou qu'ils se divisent naturellement »¹⁹⁶ ? Un excès de liaisons n'a-t-il pas eu raison de la liberté de mouvement des Muses « qui dansent en rond [...] les mains entrelacées »¹⁹⁷ ?

Les chaînes continues de l'encyclopédie font connaître leur poids au lecteur essoufflé. Difficile, pour le premier venu, de prendre « part » à ce projet cyclopéen, qui se proclame pourtant dynamique, accueillant, intégrateur, et revendique une ambition d'ampleur collective. Dans ce monde où tout a sa *place*, le lecteur, parfois, peine à trouver la sienne ; sur les sentiers droits et certains de la méthode, le curieux tarde à frayer sa voie ; au cœur de la célébration des progrès de l'esprit humain, on bute sur le moyen d'être de la partie.

Dans l'article « UNIVERSEL » de son *Dictionnaire*, Furetière rappelle que « l'Encyclopédie est la science universelle », sans souffler mot de la *mathesis universalis* de Descartes. Sorel paraît ici marquer un point ; c'est même une seconde victoire qu'il arrache à son rival lorsque le lecteur

¹⁹¹ SCU_I, « Avertissement », p. 393.

¹⁹² SCU_I, « Avertissement », p. 391.

¹⁹³ PH, p. 186.

¹⁹⁴ SCU_I, p. 55.

¹⁹⁵ SCU_I, p. 38.

¹⁹⁶ SCU_I, p. 64.

¹⁹⁷ SCU_IV, p. 451.

apprend quelques lignes plus bas, toujours sur le renseignement linguistique de Furetière : « Sorel a fait trois volumes de la science universelle ». Le compte n'y est pas, à moins que la rédaction de cette définition soit antérieure à la publication de *La Perfection de l'Âme* (1644), et peu importe, puisqu'après tout, le nom de son auteur figure en toutes lettres dans le trésor mémoriel de son temps.

Mais la mansuétude, on le sait bien, n'est pas le fort de l'abbé lexicographe. L'(ex)académicien, redoutable satiriste, est de surcroît un grand admirateur de Descartes, du moins si l'on en croit l'échantillon lexicographique partisan sélectionné sous l'entrée « MÉTHODE » du *Dictionnaire universel* : « la *Méthode* de Descartes est un ouvrage merveilleux ». Et c'est dans l'article « ENCYCLOPÉDIE » que l'auteur du *Dictionnaire* soulève, plus cruellement encore, de sérieux doutes quant à la possibilité, comme le voulait Sorel, d'être « capable de toutes les choses du Monde ». ¹⁹⁸ Furetière y observe en passant : « C'est une témérité à un homme de vouloir posséder l'*Encyclopédie*. » Dans le cas de Sorel et du lectorat clairsemé de *La Science universelle*, principale source des analyses de cette première partie de notre étude, la *hardiesse* vient sans doute moins du vertige surmonté, que de la persistance en état d'asphyxie.

Quittons à présent les « atomes », les *particularia* et les corps composés qui constituent le monde *naturel* de Sorel, et tournons-nous vers les lecteurs particuliers qui courent les boutiques des libraires à la recherche de romans et de pièces au goût du temps.

¹⁹⁸ SCU_I, « Proposition », p. 21.

Deuxième partie :
culture des textes particuliers

VI. ÉTHIQUE DE L' « AUCTORIALITÉ PARTIELLE »

J'ai mis au jour le commencement d'un ouvrage qui fera bien connaître que je suis autre que l'on n'a [sic] pensé et qui en étonnera plusieurs.¹

Solennelle autant que sibylline, cette déclaration figure en 1634 dans l'« Avertissement » de *La Science des choses corporelles* ; l'« ouvrage » dont Sorel pose alors la première pierre n'est autre que son encyclopédie, *La Science universelle*, encore largement à l'état de projet. Ce « commencement » de publication, assure son auteur, va faire événement, et créera la surprise. Rapportée à la tradition rhétorique de la *captatio benevolentiae*, la prévision est banale, et consonne parfaitement avec les discours (auto-)promotionnels qu'auteurs et imprimeurs insèrent à l'avant-texte des livres édités, dans l'espoir d'attirer l'attention des lecteurs en quête d'ouvrages d'exception – à l'heure où le marché du livre, en pleine croissance, expose chaque nouvelle publication à une concurrence féroce.

Cette *captatio* présente toutefois deux caractéristiques moins ordinaires. La première est son lieu d'insertion, en conclusion et non en ouverture du volume.² Cette singularité compositionnelle atténue fortement l'effet d'annonce qu'on peut attendre d'une déclaration pour ainsi dire « apéritive » – plutôt servie, en l'occurrence, à l'heure des digestifs. Le second aspect intrigant de cet énoncé est la nature du produit vanté : Sorel n'y exalte pas tant les mérites d'un *livre* étonnant, que ceux de son *rédacteur*, dont la personne énigmatique (« je ») semble gagner à être connue du lectorat pour ce qu'elle est vraiment. En somme, l'événement de publication qui nous intéresse ici est moins celui d'une naissance, celle d'un ouvrage, que celui d'une renaissance, celle d'un auteur.

On ne saurait dès lors réduire à un conventionnel appel à la bonne volonté des lecteurs ce qui s'avère plutôt, en épilogue d'un fort volume de philosophie morale et naturelle, une tentative de *présentation de soi*. En refusant de cantonner l'« Avertissement » conclusif à son rôle d'instrument publicitaire destiné à stimuler la vente d'un ouvrage annoncé comme monumental, l'exégète reconnaît à ce document une valeur herméneutique décisive : celle d'un espace textuel où se fabrique, s'expose et s'entretient *l'identité publique* de Sorel, c'est-à-dire *l'image de soi modelée dans le*

¹ SCU_I, p. 421.

² Une remarque de Sorel dans l'« Avertissement » des *Talismans* confirme cette place « à la fin du livre » (*Talismans*, « Avertissement », [np] f°3). Bien des années plus tard, l'auteur de *La Maison des jeux* envisage de supprimer les préfaces, « puisqu'il vaudrait mieux ne parler aux lecteurs qu'à la fin du livre, pour leur demander s'ils ont remarqué ce qu'il y a de plus notable, et en un mot s'informer s'ils sont contents » (*MJ*, I, « Avertissement aux Lecteurs », p. 79).

discours qu'il est convenu d'appeler l'*ethos* de l'auteur, et dont plusieurs outils linguistiques procurés par l'analyse du discours peuvent contribuer à éclairer le fonctionnement.³

³ Notre recours au concept linguistique d'*ethos* (parfois : *éthos*), noyau dur de notre développement, n'a rien d'occasionnel, et signale au contraire l'inscription de notre questionnement dans un faisceau de problématiques déjà bien étudiées en *analyse du discours* de tradition francophone. Signalons brièvement les frontières de ce domaine critique tel qu'investi dans le présent chapitre comme dans le suivant. [1] Nous employons le terme d'*ethos*, après la linguiste Ruth Amossy (AMOSSY, R., *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010), au sens d'image de soi, dynamique et verbalement construite (par des faits d'énonciation ou des énoncés), simplement *présente* ou stratégiquement *présentée*, qui agit « au cœur de tous les discours circulant dans l'espace social » (p. 15), que ceux-ci soient tenus ou non en première personne. Selon une perspective rhétorico-pragmatique, Amossy met l'accent sur le rôle *argumentatif* de l'*ethos* discursif dans tout échange verbal, et ce sur une gamme variée de niveaux de maîtrise (inconscient, assumé, intentionnel, stratégique, etc.). [2] Pour le linguiste Dominique Maingueneau (MAINGUENEAU, D., *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004), davantage orienté vers le fait littéraire, la problématique de l'*ethos* et de ses inscriptions *scénographiques* occupe une place cruciale dans l'étude de la *scène d'énonciation*, pièce maîtresse de l'analyse du discours – spécifiquement du *discours littéraire*. Tiré du périmètre restreint de la relation oratoire, l'*ethos de l'écrivain* est le concept charnière (« articulateur », p. 212) où s'étudie de manière privilégiée l'« expérience sensible » des rapports construits entre énonciateur et co-énonciateur(s)/destinataire(s) au niveau du pacte de *lecture* : aux yeux du lecteur, en effet, la « manière de dire » propre à l'auteur y est une « manière d'être » (p. 221). La relation littéraire transfère les enjeux traditionnels de l'*ethos* rhétorique (*aptum* et *decorum*) vers une aire de pertinence critique dépouillée de la codification oratoire classique. Plusieurs facteurs déterminent dès lors ce que Maingueneau nomme l'*incorporation* textuelle (*i.e.* la « manière dont le destinataire en position d'interprète – auditeur ou lecteur – s'approprie cet ethos », p. 207) : le *contrôle* du discours par l'énonciateur (par exemple : écart entre *ethos dit* et *montré*), les conditions d'*adhésion* des allocutaires au point de vue de l'énonciateur, la garantie de valeur et l'étalement du *monde éthique* déployé dans le discours, ainsi que la caractérisation physique et psychique de la « figure » énonciatrice garante et participative de ce monde – représentation démarquée, à des degrés divers, de *stéréotypes* qu'il s'agit d'apprécier selon des séries historiques hétérogènes. Enfin, l'*ethos* discursif littéraire se construit dans un complexe de contraintes *médiologiques* spécifiquement liées à la perception « panoptique » du discours que procure le support *textuel* – par opposition à la performance orale (p. 220). La rapide et fouguese expansion de la notion d'*ethos* dans différents domaines d'expertise a récemment conduit ces deux linguistes à resserrer, tout en le précisant, le périmètre d'usage de ce terme (AMOSSY, R., « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », *Langage et société*, n°149, 2014, p. 13-30 ; MAINGUENEAU, D., « Retour critique sur l'éthos », *Langage et société*, n°149, 2014, p. 31-48). [3] À la différence du concept sociolinguistique de « posture » littéraire (« manière d'occuper une position » dans le champ de la littérature), développé par Jérôme Meizoz après Alain Viala (MEIZOZ, J., *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007, p. 15-32 ; MEIZOZ, J., *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine Érudition, 2011), l'*ethos discursif* se limite à des observables verbaux et/ou liés à la matérialité du support verbal (en l'occurrence *textuel*), sans tenir compte d'une sémiologie actionnelle plus large (*contextuelle*), impliquant par exemple des attitudes corporelles, des choix vestimentaires et des conduites dans le monde social. Nous recourons cependant au terme de *posture* à l'occasion des analyses de *scénographies*, où l'*ethos* s'approche d'un rôle tenu dans une interaction. [4] Signalons enfin qu'Olivier Roux inscrit son étude de la « fonction d'écrivain » chez Sorel dans le sillage des travaux de José-Luis DIAZ (2007) sur la « scénographie auctoriale » (plutôt que sur l'*ethos*) des écrivains de l'époque romantique (ROUX [2012], n. 194, p. 42). Si nous référons plutôt nos propres analyses de l'*ethos* sorélien aux travaux pionniers des deux linguistes mentionnés *supra*, c'est que, loin de privilégier une *période* ou un *domaine de discursivité* spécifiques (le XIX^e siècle, le discours littéraire), tous deux interrogent l'*ethos* sur plusieurs siècles, et à travers un spectre discursif très varié – Maingueneau faisant notamment la part belle à l'Âge classique, tout en bénéficiant du fructueux compagnonnage critique de Frédéric Cossutta (COSSUTTA, F., « La métaphysique cartésienne au risque du dialogue philosophique. Schèmes spéculatifs, formes d'exposition et genres textuels dans le dialogue inachevé *La recherche de la vérité par la lumière naturelle* », *Dix-septième siècle*, 2003/2, n° 219, 2003, p. 233-257 ; MAINGUENEAU, D., « Code langagier et scène d'énonciation philosophique », *Rue Descartes*, n° 50, 2005, p. 21-33). Un polygraphe du XVII^e siècle tel que Sorel nous semblait exiger cette ouverture herméneutique.

Trois arguments au moins viennent appuyer cette interprétation *éthique* du catalogue. Le premier ressortit à la prudence méthodologique. Assurément, *présentation publique* de soi et *promotion publicitaire* forment dans bien des cas les deux faces indissociables d'une même médaille, celle de la gloire en république des Lettres. Il est néanmoins possible et souhaitable, du point de vue littéraire qui est le nôtre, d'accorder une attention accrue à l'image *publique* de l'auteur, traitant l'image *publicitaire* comme l'un – parmi d'autres – de ses possibles revers. Schématiquement sociologique, la démarche qui consisterait à subordonner l'étude de l'*ethos* à l'analyse des tactiques promotionnelles de l'auteur en quête de capital symbolique, présente le risque de résorber les enjeux multiples de la construction identitaire sorélienne dans un horizon de finalités présupposées (par exemple le *succès en librairie*), pour, en dernière analyse, enfermer ce discours auctorial au cœur d'un complexe de projets *stratégiques* saisis à travers notre regard d'exégète du XXI^e siècle.⁴

La vocation *éthique* du catalogue de 1634 apparaît en outre au bénéfice de la comparaison. Sans révéler la nature de son identité présumée authentique, l'auteur de l'« Avertissement » de 1634 s'en tient à une déclaration ouverte : il est « autre » qu'on a pu jusqu'alors se le figurer. Ou plutôt, faudrait-il aussitôt préciser, il *n'est pas* entièrement ce que le public veut qu'il soit. Déterminé à susciter le salutaire étonnement des lecteurs, Sorel affiche symétriquement la désagréable surprise que lui vaut la considération de son image d'auteur auprès de ses lecteurs :

⁴ Cette vigilance critique nous est entre autres inspirée par les fortes réserves qu'exprime Jérôme David, spécialiste de l'œuvre d'Honoré de Balzac, vis-à-vis de l'application à *la littérature en général* du paradigme analytique de la sociologie des champs – élaboré par Pierre Bourdieu et ses collaborateurs – à partir de l'œuvre de Flaubert. « Le concept de champ », estime Jérôme David, « est trop englobant pour rendre compte de la multiplicité des raisons d'agir » qui concourent à la « production des œuvres littéraires ». En dépit de la considération de ses différents « états » historiques (par-delà les frontières du seul XIX^e siècle), le maniement du concept de champ buterait d'une part sur la « dimension *polythétique* » des pratiques d'écriture des « polygraphes » et des auteurs non « exclusivement littéraires » (engagés parallèlement dans différents types d'activités, telles qu'instruire, informer, divertir, etc.), mais ferait également oublier la multiplicité des motivations des écrivains de « littérature » au sens restreint, dont les convictions mêlent sans exclusivité ni hiérarchie l'expression des « ordres d'intérêt différents » – l'intérêt pouvant être *en même temps* artistique, économique, social, politique, moral, etc. De surcroît, le postulat d'une « matrice commune » que serait la notion de champ appliqué à la littérature (ou à l'espace des Lettres), procédant d'un geste théorique de « totalisation » – pour reprendre le mot de Jérôme David – prédéfinirait une « forme dominante de légitimité » (la « grandeur » littéraire) ainsi qu'un facteur d'évolution *majeur* (la « volonté de puissance symbolique »), tout en présupposant l'*homogénéité* ultime des publics. En ce qui nous concerne, la menace du « sociologisme » est double : non seulement l'adoption du concept de *champ* en littérature servirait mal l'étude des trajectoires de *polygraphes* tels que Sorel, mais, cette grille de lecture imposerait en outre un modèle d'élucidation des textes *unitaire et totalisant*, aux antipodes de la sensibilité *particulariste* – historienne – si caractéristique, à nos yeux, de l'écriture sorélienne. Voir : DAVID, J., « La marche des temps : sociologie de la littérature et historicité des œuvres », *CONTEXTES, Revue de sociologie de la littérature*, n°7, « approches de la consécration en littérature », 2010, disponible *online*. Salutaire aux spécialistes de l'œuvre des contemporains de Flaubert ainsi qu'aux herméneutes pressés, cette mise en garde nous semble toutefois loin de fragiliser l'indispensable – et désormais « classique » – étude de socio-poétique qu'Alain Viala, inspiré par les travaux de Bourdieu, a réalisée sur le « premier champ littéraire » qu'est le XVII^e siècle français. Viala est en effet le premier à rappeler que, « rebelle aux commentaires péremptaires », la littérature de l'âge classique « incite à la modestie » et résiste à l'approximation des cadres théoriques excessivement totalisants (VIALA [1985], p. 290). Rigueur, souplesse et érudition assurent à la cartographie dynamique que dresse *Naissance de l'écrivain* le statut de référence majeure que nous reconnaissons à cet ouvrage, spécialement dans les cas où notre approche détaillée de l'œuvre de Sorel nous conduira à proposer quelques retouches au tableau général de la vie littéraire du Grand Siècle.

C'est une étrange chose que des gens qui ont lu l'histoire du Berger Lysis, et qui me l'attribuent, ne me considèrent que comme l'auteur de ce seul ouvrage, et comme un homme qui ne serait capable que d'écrire des choses comiques. N'est-ce pas là une sottise très grande ?⁵

L'essentiel du propos de 1634 consiste donc à rectifier cette représentation « subie ». Soucieux d'offrir au public un visage d'homme de lettres mieux ajusté à la conception que lui-même se fait de son œuvre, de sa carrière et de ses ambitions, Sorel en propose un correctif complet, examinant les différentes facettes de son image publique, tantôt pour s'y reconnaître, tantôt pour s'en distancier, signalant au passage que la majeure partie de ses écrits n'a pas pris le chemin des presses d'imprimerie – pièces dont, par conséquent, il n'est pas en mesure de recommander l'achat.

L'orientation promotionnelle susceptible d'être conférée à ce discours est plus sensible en 1647. Cette année-là, un « Catalogue » plus étique qu'éthique (il s'agit d'une liste de onze titres répartie sur une double page) est placé par Sorel – ou par l'éditeur – à la fin du premier volume de *La Science universelle*, apportant cette fois des indications précises relatives aux lieux de vente où se procurer les meilleures éditions des livres de diverses espèces que Sorel accepte d'avouer.⁶ Cette liste relève bien du *catalogue de librairie* : elle a trait à la construction de la *publicité* sorélienne, au sens où elle propose, dans un but commercial, une image publicitaire de l'auteur de l'ensemble encyclopédique désormais complet, dont Toussaint Quinet a entrepris la relance éditoriale. Observons toutefois que cette image *publicitaire* vient compléter, sans s'y substituer, l'image *publique* construite dans la dernière section de l'« Avertissement », laquelle conserve sa place à la fin du premier volume, et gagne même en étendue. Ce geste d'ajout – de part et d'autre – nous semble certes signaler un *voisinage* entre les deux « catalogues », mais vient surtout en souligner l'écart : celui des fonctions discursives propres à chacun des deux discours, non réductibles à un seul et unique document. C'est là un deuxième argument capable de justifier une lecture *éthique* de l'inventaire qui clôt l'« Avertissement ».

Ce voisinage différentiel trouve selon nous son explication dans la vaste étendue du champ notionnel que recouvre le terme de « catalogue » ; nous voyons là une troisième raison de ne pas restreindre le propos de Sorel à sa possible vocation publicitaire. Au XVII^e siècle, en effet, la forme discursive du *catalogue* excède largement le genre textuel du *catalogue de librairie*. En 1667,

⁵ SCU_I, « Avertissement », p. 417-418.

⁶ Il est difficile de déterminer si l'initiative de cet ajout revient à Sorel ou à Toussaint Quinet. Cette double page est du même papier que le reste de l'ouvrage ; les caractères proviennent en revanche d'un autre atelier. Or ce détail n'a rien de surprenant dans un livre édité par Toussaint Quinet : celui-ci avait en effet confié *La Perfection de l'Âme* à deux ateliers d'imprimerie au moins, celui de Charles Chesnault et celui de Nicolas Gasse. Je remercie Alain Riffaud pour cette information.

Sorel fait plusieurs fois usage de ce terme, à proportion égale pour désigner aussi bien des listes de livres ou de pièces de théâtre (bibliothèques), que des répertoires onomastiques confectionnés par des historiens ou les topographes (catalogue des rois de France, etc.) : sous la plume du polygraphe, un *catalogue* désigne autant un expédient commercial qu'un instrument scientifique destiné au travail de recherche. Le cadastre proxémique de la notion se précise lorsque l'on consulte le *Dictionnaire* de Furetière, qui offre sur cette question un éclairage instructif : si le terme de « catalogue » entre dans la définition de plusieurs mots liés au champ notionnel de la *bibliothèque* et du *dictionnaire* (BIBLIOTHÉCAIRE, NOMENCLATURE, LIVRE DE BIBLIOTHÈQUE, ACADEMIE), la majorité de ses cas d'emploi le rapprochent du terme de MÉMOIRE, et concernent triplement l'orthodoxie religieuse (tridentine)⁷, l'espace judiciaire⁸ et la sphère des rétributions financières⁹. Qu'il s'agisse d'assurer l'orthodoxie d'un corpus dogmatique, de plaider sa cause en exhumant un historique des faits, ou de réclamer rétribution pour une tâche accomplie, c'est toujours à la forme discursive du *catalogue* ou du *mémoire* que l'on aura recours, et ce sans intention publicitaire manifeste.

La prise en compte de cette multiplicité de contextes d'usage offre une explication sensée à l'apparente *confusion discursive* – si souvent soulignée – de l'inventaire auto-bibliographique sorélien. Si ce texte profus semble aujourd'hui rétif au décryptage, la raison en est probablement son appartenance générique mixte : sous un *régime énonciatif* commun (le *catalogue*) se trouvent entremêlées les propriétés communicationnelles et formelles de quatre genres textuels parfaitement étrangers les uns aux autres : le *canon* ortho-dogmatique, le *placet* judiciaire auto-apologétique, la *quittance* de service et l'*encart* publicitaire. Associés à des lieux différents, inscrits dans des pratiques sociales sans rapport les uns avec les autres, orientés vers des buts spécifiques à chacun et issus de traditions hypertextuelles distinctes, ces classes de textes nourrissent

⁷ On se sert d'un CATALOGUE, c'est-à-dire d'une « liste » ou d'un « mémoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes ou de livres disposés selon un certain ordre » pour établir le CANON des textes sacrés et des figures saintes officiellement « reconnus » et « solennisés » par l'Église catholique (« le bienheureux François de Sales a été mis au *Catalogue* des Saints »), écartant ce faisant les imposteurs et écrits « apocryphes », quant à eux « censurés », mis à l'INDEX (« Catalogue des livres défendus par le Concile de Trente »), ou inscrits dans les INDICES *expurgatoires*, lesquels recensent les textes nécessitant des « corrections » en vue d'en garantir l'orthodoxie. Voir : FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. MARTYROLOGUE, NOM DE BAPTÊME.

⁸ On recourt également à un CATALOGUE dans l'espace judiciaire : le plaideur confie aux acteurs influents de son procès un « écrit sommaire » ou « placet raisonné » (appelé MÉMOIRE), dans le but de gagner l'opinion à sa cause par ce synthétique rappel des faits – à la fois informatif, argumentatif et orienté (« on a donné un bon *mémoire* pour un tel parti »).

⁹ La forme du CATALOGUE s'approche de celle du MÉMOIRE d'usage économique, impliqué dans les relations de services, les contrats et tous types de transactions marchandes : il sert alors de justificatif écrit pour une *paiement* (« le *mémoire* de la dépense », « mémoire de frais »), comme peuvent l'être les PARTIES d'un artisan (« le *mémoire*, ou les parties d'un Cordonnier »), et valide également des requêtes publiques de *rétribution*, dans le cas de la jouissance d'une charge ou d'un bénéfice. Furetière établit un rapprochement entre la notion de *catalogue* et celle de TARIFFE : « table ou catalogue de plusieurs choses appréciées chacune selon sa valeur ». On se référera également à l'article POUILLÉ du *Dictionnaire* : « catalogue, inventaire, ou recueil des bénéfices, où son marquées les qualités des bénéfices, leurs dépendances, le nom des collateurs et leur revenu ».

ensemble, pourtant, le catalogue auto-bibliographique sorélien labellisé bien largement « Avertissement ».¹⁰

L'*ethos* de son auteur s'en trouve fortement affecté. Véritable nœud du « problème polygraphique » formulé en introduction, l'*ethos* sorélien est donc au cœur des préoccupations qui nourrissent ce chapitre ainsi que le suivant. Annonçons-le d'emblée : le trait le plus énigmatique du discours auto-bibliographique – qui continue aujourd'hui d'étonner – est le caractère partiel de l'*ethos* qui s'en détache. *Partiel*, disons-nous, sur trois plans : l'enjeu est *compositionnel*, *énonciatif* et *matériel*.

Du point de vue compositionnel, rien n'obligeait Sorel à mentionner dans son catalogue les attributions importunes dans lesquelles il ne reconnaît pas sa plume d'écrivain. Le meilleur moyen de les faire oublier – selon le souhait qu'il formule en 1634¹¹ – eût été de les passer sous silence, et d'énumérer uniquement la liste close des titres globalement assumés. Ainsi avait-il sobrement procédé à propos de Malherbe, quatre années plus tôt, renonçant à mentionner les titres des pièces que le poète ne souhaitait pas signer de son nom.¹² S'agissant de sa propre biographie, Sorel insiste pourtant sur la nécessité d'énumérer l'intégralité des ouvrages associés à son image, y compris ceux qu'il rejette. Si surprendre – « étonner » – signifie prendre les attentes du public « par-dessous », « à revers », alors il est probable que les lecteurs se sentiront *saisis* et *retournés* : parce qu'elles forment la trame de fond où surgit l'inattendu, toutes les représentations supposées du public – fondées autant qu'indues – méritent d'être prises en compte, fût-ce à être récusées. La promesse de surprise excède alors la fonction captatrice des liminaires de convention : elle procure à Sorel la structure *contradictoire* du catalogue, dont la matrice compositionnelle tient davantage de la *refutatio* échauffée du plaideur que de la molle *recusatio* du poète routinier.¹³ Il nous reviendra de creuser la veine juridique de cet incertain plaidoyer.

¹⁰ Sur la terminologie relative aux *genres de discours* : MAINGUENEAU [2004], p. 175-187 ; SCHAEFFER, J.-M., *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1989. Si la mixité générique est pratiquement consubstantielle à n'importe quel texte – Jean-Marie Schaeffer reconnaît avec humour que « les termes génériques » ont de toute manière « un statut bâtard » (p. 65) –, cette hétérogénéité formelle nous paraît nettement *dominante* dans la section finale de l'« Avertissement » de 1634.

¹¹ Ce vœu fait immédiatement suite à l'énoncé que nous avons reproduit en tête de ce chapitre (SCU_I, p. 421) : « J'ai mis au jour le commencement d'un ouvrage [i.e. *La Science des choses corporelles*] qui fera bien connaître que je suis autre que l'on n'a [sic] pensé et qui en étonnera plusieurs. Il fera possible tellement perdre la mémoire de mes petits essais de jeunesse, que l'on ne me considérera plus que par lui [...] »

¹² RP, p. 475-476 : « Pour moi je ne veux pas seulement nommer les pièces dont Monsieur de Malherbe n'a tenu compte. Il en était le juste possesseur, et par conséquent il en pouvait disposer de telle manière qu'il lui plaisait. Nous avons de lui assez de choses de reste pour juger quel homme il pouvait être. »

¹³ On pourrait en dire autant, une année plus tôt, de la structure *parodique* de *L'Anti-Roman*, qui, comme l'indique le choix du préfixe *-anti*, opposait directement le discours sorélien à celui des romanciers critiqués, dans l'intention de *sur-prendre* les bienveillants lecteurs en rabattant leurs fausses idées (« il ne faut point douter qu'il n'y en ait de bien étonnés d'avoir pris autrefois pour une merveille, ce que je leur ferai passer pour impertinence », AR, R. I, p. 71, nous soulignons).

Cet acte d'authentification restreinte au sein d'un ensemble de titres proposés instaure une auctorialité partielle de premier niveau (compositionnel), qu'un mécanisme de second niveau (énonciatif) contribue à déséquilibrer. Contrairement à ce que pourrait espérer le lecteur, cette minutieuse revue critique s'achève sans qu'aucune image auctoriale stable, déterminée et complète ait été ni définie ni *absolument* validée. Non seulement Sorel ne reconnaît qu'une partie des œuvres qui lui sont imputées, mais encore n'affirme-t-il que *partiellement* ce désaveu : dans la plupart des cas de paternité sujets à controverse, l'opération sélective de la reconnaissance demeure curieusement suspendue à de menus détails (ton, vice argumentatif, etc., qu'il nous reviendra de souligner), empêchant d'enregistrer le caractère définitif et inconditionnel d'un rejet explicite ou d'un aveu certain. Maladresse ou dispositif concerté ?

Partielle, enfin, l'image publique de Sorel l'est à un troisième niveau encore, cette fois matériel : l'auteur de cette « Première partie »¹⁴ de *La Science humaine* est-il décidé à livrer les autres « parties » de ce « plus grand dessein »¹⁵ dont il fait espérer la prochaine lecture ? Publiera-t-il ses inédits, voire les textes en attente d'être couchés par écrit ? Partagera-t-il ses pièces récréatives ardemment attendues (« Entre ces livres, il y en a que l'on souhaiterait fort, maintenant que je les ai déclarés. »¹⁶) ? Diffusera-t-il les multiples traités en projet, ou vaut-il « bien mieux les garder par devers soi » pour n'en jeter au public qu'une « partie », « afin que l'on juge ce que ce peut être du reste »¹⁷ ?

Creuset d'identité publique et publiée, ce catalogue réflexif est fréquemment cité pour ses ambiguïtés ; on n'a cependant jamais souligné avec netteté – et encore moins cherché à interpréter – le caractère triplement partiel de l'*ethos* auctorial qui s'y déploie. Tension entre ambition auto-descriptive totalisante et retenue manifeste, conduisant à scinder le catalogue en deux parties distinctes (titres avoués, titres rejetés) ; absence de message univoque, refus d'investir une identité imposée *absolument* aux lecteurs ; publications intermittentes, parutions morcelées... Pourquoi soumettre au lectorat la rigoureuse ambiguïté de cette posture ostensiblement boiteuse ? A quelle(s) nécessité(s), externes ou internes, répond ce geste d'auto-description laissant volontairement subsister des incertitudes ? Si le fait de commenter ses propres œuvres antérieures n'a rien d'exceptionnel, s'y employer de manière délibérément partielle a de quoi étonner. Dans le cadre de notre enquête sur le particularisme sorélien, cette *discursivité partielle* fait événement.

*

¹⁴ Comme l'indique l'encart liminaire qui suit le tétrastiché d'ouverture.

¹⁵ SCU_I, p. 24.

¹⁶ SCU_I, p. 423.

¹⁷ SCU_I, p. 429.

La façon qu'a Sorel d'administrer sa *publication partielle* en tant qu'auteur mobilise selon nous l'élaboration d'un double questionnaire – *éthique* et *politique* – dont nous examinons ici le premier volet, laissant le second à notre prochain chapitre. Le sujet d'énonciation nous occupera d'abord : attentif à choisir les parcelles de l'image de lui-même qu'il accepte d'intégrer à son portrait mosaïque, l'auteur de *La Science universelle* élabore un *ethos* volontairement partiel plutôt que maladroit (section 1). Le caractère intentionnel de ce dispositif d'énonciation instable nous apparaît, s'agissant cette fois du pôle allocutaire du message, comme signal de l'engagement du pédagogue universel dans une activité de négociation proprement éthique avec son *lectorat* : Sorel mesure parfaitement à quel point son *ethos* d'auteur est le fruit d'un « partage » entre les représentations de ses lecteurs – potentiellement critiques, rarement unanimes – et sa propre vision du sens et de la valeur de ses livres (section 2). Cette participation des lecteurs au façonnage de l'image de l'auteur pose la question de la « part » de public prise en compte par Sorel. En s'adressant à *tous* tout en concernant *chacun* individuellement, le pédagogue universel construit un mode d'adresse à double détente, qui peut s'apparenter, du point de vue énonciatif, à celui d'un prédicateur de dévotion civile ; du moins apercevons-nous dans cette figure religieuse moderne l'une des *postures* possibles de l'auteur de l'« Avertissement » (section 3).

Le sujet énonciateur, l'implication du public et le mode d'adresse une fois analysés, nous examinerons alors la *scène d'énonciation* du catalogue pour en dégager la nature et en interpréter la fonction. Quel type de scénographie anime l'espace lectoriel péri-encyclopédique ? Contre l'hypothèse d'une scène libertine élitare, déjà partiellement battue en brèche dans un précédent chapitre, nous proposons la description d'une *scène polémique* entre « auteurs » français, progressivement *judiciarisée* au cours des versions successives (section 4). Quelle finalité, dès lors, attribuer à cette *mise en scène de soi* – par l'entremise du catalogue – en auteur injustement méconnu ? À nos yeux, le catalogue auto-bibliographique sorélien se profile comme un lieu de *partage* aux deux sens du terme : opérateur d'un *clivage* constituant au sein du « public » des lettres, désormais en deuil de l'idéal d'*adhésion universelle*, le catalogue imprimé est aussi le tissu sutural d'une communauté éthique de lecteurs majoritairement de « volonté bonne » (section 5). Et si l'*énonciation partielle* de Sorel, d'apparence vulnérable et délitée, était pour ses allocutaires-lecteurs le moyen le plus sûr de *faire communauté* ?

1. Rhétorique de la *reconnaissance partielle*, ou comment pérenniser l'instable

L'étendue et la richesse du champ notionnel du « catalogue », qui peuvent être inscrits dans différents genres de discours, est nettement perceptible dans le catalogue auto-bibliographique sorélien. Dans cette première section, nous procurons de cette énumération aux airs de

réquisitoire une description en trois points, lesquels correspondent aux principales propriétés discursives d'un CATALOGUE. [1] Sorel prend soin de valider uniquement les titres remplissant les critères de reconnaissance que lui-même admet : récuser les attributions non conformes à l'image auctoriale qu'il s'efforce d'imposer, telle est la fonction *expurgatoire* du CANON. [2] Il convient ensuite de rappeler aux lecteurs que l'auteur a publié plus d'un seul ouvrage, dont beaucoup ne sont d'ailleurs pas « comiques » : c'est la vocation *mnémonique* du MÉMOIRE. [3] Rétablir le profil authentique de l'auteur nécessite de surcroît une opération de remodelage, qui ne saurait se passer d'explications ; la dimension *argumentative* du PLACET se manifeste dans le commentaire didactique et orienté que Sorel produit sur chacune de ses œuvres, de façon à en ajuster la signification – le but étant d'en révéler les aspects selon lui essentiels et jusqu'alors inaperçus.

Revenons à notre énoncé de départ :

C'est une étrange chose que des gens qui ont lu l'histoire du Berger Lysis, et qui me l'attribuent, ne me considèrent que comme l'auteur de ce seul ouvrage, et comme un homme qui ne serait capable que d'écrire des choses comiques. N'est-ce pas là une sottise très grande ?¹⁸

[1] En quoi consistent les éléments proprement dits de cette *imputation indésirable*, cette « étrange chose » qui est une « sottise très grande » ? L'emploi de la structure « ne... que » en indique d'emblée la portée doublement restrictive aux yeux de son rapporteur. D'une part, l'auteur est réputé n'avoir mis la main qu'à un ouvrage unique, l'*Anti-Roman*, livre paru anonymement en 1633 (aisément identifiable par ses contemporains sous la périphrase transparente d'« histoire du Berger Lysis »). De plus, il est réduit à la seule capacité de produire « des choses comiques », ce qui semble contrarier l'auteur aux compétences *sérieuses* que prétend incarner le père de la naissante *Science universelle*.¹⁹ De toute évidence, Sorel craint en 1634 de manquer de la crédibilité nécessaire au lancement d'une entreprise qui diffère radicalement de la nature des publications ayant mis jusqu'alors son nom sur le devant de la scène – et ce en dépit de précautions pseudonymiques renforcées. Si le succès de l'*Anti-Roman* occulte regrettablement la valeur du reste de son œuvre, l'auteur de *La Science universelle* exprime un regret identique à l'idée que *L'Histoire comique de Francion* accapare l'attention du public.

¹⁸ SCU_I, « Avertissement », p. 417-418.

¹⁹ Dans le contexte du catalogue, Sorel qualifie de « comique » ce qui, « ni honnête ni utile », n'est pas non plus « fort solide et plein de doctrine » et manque de « sérieux » (SCU_I, « Avertissement », p. 415-416). Dépréciatif, l'adjectif semble cantonner l'auteur à des occupations frivoles et dénuées du poids intellectuel et social, quel que soit le milieu : si l'écriture comique semble exclue du domaine des Bonnes Lettres que surveillent les doctes, rien n'indique qu'elle trouve pour autant grâce aux yeux des amateurs de belles-lettres.

Olivier Roux reconnaît le caractère déconcertant d'un tel déni.²⁰ Non que ce désaveu surprenne un public rompu aux jongleries pseudonymiques des univers comiques soréliens – à commencer, comme on le sait, par celui de *Francion* lui-même –, mais parce que cette œuvre à succès, rééditée à de nombreuses reprises et traduite en plusieurs langues, est de loin la plus emblématique et la mieux identifiable du catalogue de l'auteur. Il suffirait de lire la « lettre de recommandation » du 25 novembre 1653 dans laquelle Guy Patin, en réponse à des questions de son destinataire Charles Spon, vante les mérites de Sorel en soulignant qu'« il a fait beaucoup de livres tous français, et entre autres, le *Francion*, le *Berger extravagant*, l'*Orphizé de Chrysante*, l'*Histoire de France*, la *Philosophie universelle* en quatre volumes in-4^o, etc. »²¹ Pourquoi cette persistance dans une fiction éditoriale provocatrice, devenue, avec le temps et la célébrité du texte, quelque peu surannée ? La réponse à cette question est connue : après les remous suscités par *Francion* et suite au succès que lui vaut *L'Anti-Roman*, Sorel, auteur satirique auréolé de scandale libertin, est conscient que sa légitimité d'encyclopédiste risque de pâtir de sa trop grande exposition éditoriale.²² Rappelons rapidement deux aspects de l'« historique » sorélien en matière de librairie, que les travaux récents d'Olivier Roux ont beaucoup contribué à éclaircir.²³

Tout d'abord, Sorel ne s'est-il pas affirmé de manière particulièrement contradictoire chez l'éditeur de nouveautés Toussaint du Bray²⁴ ? Auteur anonyme d'une romanesque *Histoire amoureuse de Cléagénor et de Doristée* (1621) et d'un non moins amoureux *Palais d'Angélie* prêté au sieur du Parc (1622), Sorel se rend précocement visible chez Du Bray, à l'enseigne des *Épis mûrs*, où tout Paris peut trouver la troisième édition de l'*Astrée* ainsi que des romans d'Audiguier, Nervèze, Molière d'Essertines et Gomberville. Il livre cependant en 1627 une véritable déclaration de guerre aux pastorales et aux fictions romanesques sous le titre éloquent de *Berger extravagant*, bientôt rebaptisé *L'Anti-Roman* dans une perspective satirique et contestataire plus

²⁰ On doit à ROUX [2012] une belle formule qui résume assez le paradoxe sorélien (p. 412) : « Plus Sorel se dit auteur, moins il l'est. Plus il l'est, moins il reconnaît l'être. »

²¹ PATIN, *Lettre* (332) à Charles Spon (25 novembre 1653), in : *Correspondance française de Guy Patin*, Loïc CAPRON éd., disponible online (BIU Santé).

²² En matière d'identité publique, Sorel se distingue par le rôle déterminant qu'il accorde à son *œuvre éditée*, détail qui ne va pas de soi dans le milieu des lettres du premier tiers du XVII^e siècle. Dans le cas de l'affaire Théophile de Viau, par exemple, la vie et les mœurs du poète accusé de libertinage ont autant compté, au cours de son procès, que le contenu de ses textes publiés – lesquels n'étaient lus que comme des témoignages de l'immoralité de sa *conduite* supposée (parmi les études nombreuses sur ce sujet, voir notamment : SABA, G., *Théophile de Viau : un poète rebelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1999. Réimpression de l'édition par Slatkine Reprints (Genève) en 2008 ; VAN DAMME, S., *L'épreuve libertine. Morale, soupçon et pouvoirs dans la France baroque*, Paris, CNRS Éditions, 2008). À l'opposé du scandaleux poète, on peut convoquer l'exemple de Valentin Conrart, homme de lettres aussi discret qu'influent, dont Nicolas Shapira a bien montré la capacité à se construire une réputation sur des signes sociaux n'impliquant pas (ou très peu) de production imprimée à son nom (SHAPIRA, N., *Un professionnel des Lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Paris, Champ Vallon, 2003).

²³ ROUX [2012], p. 238-362.

²⁴ ARBOUR, R., *Un éditeur d'œuvres littéraires au XVII^e siècle : Toussaint Du Bray (1604-1636)*, Genève, Droz, 1992. Seulement 8% de la production totale de cet éditeur, que Roméo Arbour qualifie de « José Corti du XVII^e siècle » (p. 169), relève de domaines extérieurs à celui de la « littérature » au sens moderne. S'agissant des paradoxes éditoriaux sorélien : p. 57-59.

universelle encore (1633). Certes, comme l'a ingénieusement suggéré Michèle Rosellini dans le chapitre IV de sa thèse, il est possible que Sorel et Toussaint du Bray aient conçu en toute complicité la parution du *Berger* comme un grand coup publicitaire spécifiquement destiné à interpeller les habitués du catalogue par une parodie déjantée de leurs lectures les plus familières.²⁵ Il n'en reste pas moins qu'en conséquence de ce succès, Sorel associe fermement sa plume et son nom²⁶ à celui d'un éditeur peu porté sur les matières « solides », et résolument promoteur d'un secteur du marché des livres jugé immoral et condamné par de nombreux censeurs – au nombre desquels il faut compter l'ambivalent « évêque romancier » Jean-Pierre Camus. Un homme tout droit venu de « Romanie » peut-il promettre à ses lecteurs un travail fiable, sérieux et moralement recommandable tel que la *Science Humaine* ?

Autre aspect indéchiffrable de la trajectoire sorélienne : ses affinités avec le libraire Pierre Billaine. Sorel ne s'est-il pas volontairement rapproché en 1623 de l'« éditeur sulfureux »²⁷ de la Rue Saint-Jacques, qui donnait cette année-là au public les *Œuvres du sieur Théophile*, à l'origine des poursuites judiciaires de son auteur pour libertinage ? Avec la parution de *Francion* et des *Nouvelles françaises* à l'enseigne du fagot, il est clair, comme le souligne Olivier Roux, que « Sorel prend le risque d'apparaître comme libertin » (p. 250). Or le véritable problème, nous semble-t-il, est ailleurs. Comment, dix ans après ce scandale, justifier son « retour » à Billaine, avec cette fois la première partie d'un projet aussi « sérieux » que la *Science humaine* ? Olivier Roux remarque que la prise en charge par Pierre Billaine de l'édition des premiers volumes de l'encyclopédie de Sorel n'a pas de quoi étonner outre mesure ; fort d'une « production diversifiée »²⁸, Billaine a récemment enrichi son catalogue de plusieurs ouvrages de vulgarisation scientifique et de philosophie des sciences, parmi lesquels l'importante traduction de Bacon par André Maugars, connue et appréciée de Sorel.²⁹ L'anti-aristotélisme acrimonieux de l'auteur de l'*Avertissement* qui clôt le premier volume de *La Science des choses corporelles* ne saurait par ailleurs effaroucher cet éditeur friand de nouveautés scientifiques et de prises à parti polémiques, qui ont le mérite d'attirer le chaland. C'est toutefois la visibilité de Sorel dans le champ scientifique et moral qui pose problème en 1634, lorsque celui-ci confie son ouvrage de vulgarisation physique, précédé de remontrances morales préliminaires, au libraire tapageur qui a véritablement lancé sa carrière avec *Francion*.

²⁵ ROSELLINI [*2003], p. 190-197.

²⁶ Nous savons qu'en dépit des masques auctoriaux dont Sorel s'affublait (anonymat et usage de pseudonymes), « la paternité du roman ne faisait guère de doute auprès des contemporains » (SPICA [2014], « Introduction », p. XXIII).

²⁷ ROUX [2012], p. 247.

²⁸ ROUX [2012], p. 304.

²⁹ Voir notre chapitre II. Dans *Le Chemin de la Fortune* (1663), Sorel cite Maugars comme le paradigme de l'homme de Lettres non reconnu à sa juste valeur. Parce qu'il était un bon joueur de viole tenu pour tel et sollicité en ce sens par Richelieu, Maugars n'est jamais parvenu à s'imposer dans le monde à titre de savant ni même de vulgarisateur, alors qu'il « avait même traduit d'Anglais en Français, le livre *De l'Accroissement des Sciences*, fait par Bacon, et sa traduction avait été imprimée, tellement qu'il devait tenir quelque rang parmi les auteurs et parmi les honnêtes gens, et qu'il pouvait assez justement aspirer à une bonne fortune » (CHF, p. 195-197).

Entre les princes bergers de Toussaint du Bray et les infréquentables « moucherons de tavernes »³⁰ de Pierre Billaine, existe-t-il une place crédible pour l'auteur d'une ambitieuse synthèse pédagogique de sciences naturelles et morales ? Comment justifier cet « arpentage serré »³¹ du territoire du livre et des formes d'écriture, sans donner l'impression d'une errance hasardeuse, d'une recherche aléatoire, motivée par le seul espoir du gain facile et rapide qu'assurent un genre en vogue ou un scandale bien orchestré ? La solution la plus commode paraît être celle de la *révocation* pure et simple, dans l'intérêt d'assurer l'orthodoxie du *canon* que Sorel semble attaché à contrôler étroitement. Cette apostasie littéraire produit pourtant l'effet inverse à celui escompté : en révoquant les titres incriminés, Sorel ne fait que les *ré-évoquer*, attirant sur eux l'attention redoublée du public.

[2] Ce mécanisme à double détente est observable à un autre niveau du discours auto-bibliographique. Nous avons noté qu'une certaine dispersion éditoriale fait craindre à Sorel un double malentendu : peu déchiffrable, son parcours rhizomique ferait oublier qu'il est l'auteur unique d'une œuvre *diversifiée*, dont une large proportion, éclipsée par l'éclatant succès des deux œuvres comiques plusieurs fois rééditées³², souffre d'une invisibilité qui desservirait le futur encyclopédiste dans ses projets *sérieux*. La propriété *mnémonique* du catalogue permettrait à Sorel de remédier à cette malheureuse disjonction, de façon non plus négative (par *expurgation*), mais positive, par la mise en évidence des qualités qu'il souhaite lui voir reconnues par le public.

C'est le cas lorsque l'auteur de *La Science universelle* affiche en détails son inscription dans plusieurs domaines du savoir, notamment lorsqu'il rappelle les différentes disciplines qui lui seraient familières (histoire, philosophie, médecine, chimie), et dans lesquelles il se serait illustré par des parutions disponibles en librairie que les lecteurs n'auraient pas présentement à l'esprit.³³ La revendication sorélienne d'une forme de compétence « pluridisciplinaire », dont diverses publications imprimées garantiraient l'authenticité et la valeur, pose plusieurs séries de problèmes (légitimité, finalité, etc.) sur lesquels nous reviendrons dans les prochains chapitres. Observons seulement au passage que les qualifications revendiquées ici par Sorel se trouvent très inégalement attestées : s'il est bien l'auteur de plusieurs textes d'histoire et de philosophie, la réputation de Sorel comme médecin et chimiste en 1634 semble en revanche quelque peu usurpée (c'est probablement au traité des *Talismans* que songe l'auteur lorsqu'il se figure un talent

³⁰ L'expression est du Père Jésuite François Garasse ; elle désigne les Libertins, au premier rang desquels le poète Théophile de Viau (GARASSE, F., *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels* (1623), éd. de Jean Salem, Paris, Les Belles Lettres, « Encre marine », 2009, p. 183 [p. 38 de l'édition originale].

³¹ SPICA [2014], « Introduction », p. XXI.

³² Sorel le rappelle lui-même dans *La Bibliothèque française* (BF, p. 252).

³³ SCU_I, « Avertissement », p. 417-418 : « De la même sorte comme ils m'attribuent ceux-là [i.e. les ouvrages comiques], l'on m'en peut attribuer plusieurs autres qu'ils ne savent pas, et où néanmoins j'ai touché, et que j'ai eu le soin de faire imprimer. Entre ceux-là il y en a d'histoire, et d'autres de Philosophie, de Médecine et de Chimie. »

pour la cure³⁴). L'enjeu de cette observation n'est pas ici de démasquer l'imposteur ou le fanfaron, mais de souligner l'insistance avec laquelle Sorel cherche à se prévaloir d'aptitudes *diversifiées*, aussi mince que soit la réelle expérience qu'il tient à rappeler.

Un second trait mémoratif du catalogue se traduit au niveau de la *dispositio* du texte, dans l'ordre d'énumération choisi par Sorel. En 1634, au lieu de commencer son examen par les œuvres dont il rejette l'attribution (ordre qui sera retenu en 1667), Sorel passe d'abord en revue les titres des « livres qui ont des sujets très graves »³⁵, dont il se fait une gloire d'assumer la paternité, se flattant d'avoir pu « travailler utilement »³⁶ à la prospérité morale et intellectuelle de ses contemporains. C'est donc au « Traité du Courtisan Chrétien, où l'on voit les moyens d'exercer les vertus Chrétiennes dans la Corruption de la Cour » que revient l'honneur d'inaugurer la liste des œuvres avouées de l'auteur de la *Science humaine* ; suivent les *Exercices de Vertu* – Sorel tient à faire figurer cet *inédit* en bonne place parmi ses réalisations –, les *Vertus du Roi*, ainsi qu'une conséquente production dans le domaine de l'histoire nationale³⁷, partiellement en cours de publication (le privilège ayant été transféré de Claude Morlot à Louis Boulanger, « spécialisé dans les controverses religieuses »³⁸). Le palmarès des productions sérieuses se clôt naturellement sur *Les Pensées chrétiennes*, parues quelques mois plus tôt chez Jean Jost, dont le catalogue restreint privilégie la religion et la médecine. En 1641, *La Solitude philosophique de Cléomède* intègrera à son tour l'inventaire.³⁹

La stratégie auto-bibliographique du catalogue de 1634 est donc très claire : puisqu'il s'agit de se ménager une place parmi les savants et les moralistes, autant avancer en premier lieu les titres qui intéresseront ces doctes. Il s'agit pour Sorel de faire oublier Toussaint du Bray et Pierre Billaine, pour mieux rappeler aux lecteurs qu'il a davantage que des plaisanteries scabreuses à offrir. Voilà qui devrait permettre de combattre les mauvaises langues de ses adversaires, les « Écrivains du siècle » qui « fomentent l'erreur du vulgaire, et qui seraient bien aises que l'on ne parlât de [lui]

³⁴ Les *Talismans* paraît en 1636, mais dépend d'un privilège déposé en 1634 (soit l'année d'édition de la première version du catalogue auto-bibliographique). Sous le nom de De l'Île, Sorel y attaque les adeptes rosicruciens de l'« onguent sympathique » inventé par Paracelse et réputé « guérir les plaies d'un corps fort éloigné, étant seulement appliqué sur quelque arme ensanglantée » (p. 351, p. 405), démentant du même coup la rumeur selon laquelle un homme aurait perdu son nez artificiel – reconstruit par les soins d'un chirurgien plastique – le jour du décès de son donneur de chair (p. 370) ; les « vomissements étranges » de Lysandre, héros du roman de Vital d'Audiguier, sont quant à eux jugés suspects, et le lecteur est renvoyé au *Berger Extravagants* pour un plus raisonnable diagnostic (p. 401). En 1634, Sorel promettait de publier des traités sur « la santé du corps » (SCU_I, « Avertissement », p. 397).

³⁵ SCU_I, « Avertissement », p. 412.

³⁶ SCU_I, « Avertissement », p. 411.

³⁷ En 1634, Sorel espère pouvoir racheter la charge d'historiographe de son oncle Charles Bernard – il l'obtiendra l'année suivante. Il est donc probable que le rappel de sa vocation d'historien et les preuves éditoriales qu'il soumet à ses lecteurs dans l'amorce du catalogue auto-bibliographique de cette année aient également pour fonction, en plus de créditer d'ouvrages sérieux l'auteur de l'encyclopédie annoncée, celle de faire valoir les compétences d'un candidat au poste convoité.

³⁸ ROUX [2012], p. 277.

³⁹ SCU_I, éd. 1641 (2^e édition), p. 359.

que comme d'un auteur inutile qui n'a rien de sérieux»⁴⁰. Or c'est ici que la fonction mnémonique de l'inventaire converge avec l'effet paradoxal du geste expurgatoire : rappelé au bon souvenir des lecteurs, le talent encyclopédique de Sorel est sans cesse favorablement comparé aux essais de jeunesse, lesquels, loin d'en subir l'éclipse, bénéficient très paradoxalement de son éclat. Se souvenir de l'encyclopédie « fera possible tellement perdre la mémoire de [s]es petits essais de jeunesse, que l'on ne me considérera plus que par lui ». ⁴¹ Le catalogue revêt de ce point de vue la forme disjonctive d'un « *memento* d'amnésie » – souvenez-vous d'oublier ! – qui produit de la continuité mémorielle sous un apparent impératif de rupture. Quel statut accorder à des œuvres qui mériteraient moins la répudiation que l'oubli ? Qu'en est-il de ce lien qui rattache l'auteur à des textes de jeunesse, lien qui doit s'effacer des mémoires, sans être pour autant rompu ? A quelle gymnastique cognitive Sorel convie-t-il ses lecteurs ? Tout se passe comme si l'auteur de *La Science universelle* tenait à conserver son œuvre de jeunesse dans une *pièce discrète* de la mémoire de ses lecteurs, au double sens de l'adjectif « discret » – *secret* et *discontinu*.⁴²

[3] Le mystère cependant s'épaissit. À l'égard de ses productions les moins « sérieuses », l'impératif d'*amnésie* (oubli) décrété par Sorel vaut aussi bien comme un ordre d'*amnistie* (pardon, réhabilitation). L'opération de remodelage « éthique », qui conduit Sorel à passer en revue les productions qui lui sont imputées comme si chacune était un crime à éclaircir devant un juge, enrichit le catalogue de commentaires explicatifs détaillés, mais dont il est généralement difficile de discerner l'orientation argumentative. De fait, le trait le plus frappant de ces vignettes instructives est de concourir à l'élaboration d'une image d'auteur si ce n'est foncièrement contradictoire, du moins constante dans son ambiguïté. De la première mouture à la version finale du catalogue, deux facteurs discursifs de niveaux différents participent à la mise en place d'une ambivalence auctoriale programmée : lorsque la chaîne argumentative ne souffre pas de discontinuité sur le plan *logique*, c'est l'unité *thymique* de l'acte énonciatif auto-bibliographique qui apparaît dans sa profonde conflictualité. En voici trois exemples.

En 1634, le cas de *L'Histoire comique de Francion* permet d'apprécier toute l'étendue de la sophistication sorélienne. Faisant mine de tempérer son indignation, l'auteur de la *Bibliothèque française* pousse l'indulgence jusqu'à prendre en compte l'hypothèse que l'attribution venimeuse de *Francion* soit exacte, sous prétexte d'être imperméable à la malveillance de ses détracteurs (« au pis aller quel tort cela me ferait-il, quand ce serait des ennemis qui me le reprocheraient »⁴³). Mieux : il se lance dans un éloge appuyé, sur plusieurs lignes, de la valeur du texte et de l'auteur, célébrant

⁴⁰ SCU_I, « Avertissement », p. 418.

⁴¹ SCU_I, « Avertissement », p. 421.

⁴² FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. DISCRET, DISCRÉTION et art. CONTINU.

⁴³ SCU_I, « Avertissement », p. 414.

la précocité, l'originalité et la ténacité d'un talent unique en son siècle, animé d'intentions morales insignes.⁴⁴ Ce prône prétendument désintéressé se conclut sur une question où la force de la conclusion logique laisse percer un certain orgueil : « S'il est vrai que j'ai fait tout cela, y a-t-il aucune raison de m'en repentir ? Il ne se trouvera pas moins de personnes pour défendre ce livre que pour l'attaquer. »⁴⁵ Or Sorel enchaîne aussitôt, comme revenu à son humilité : « mais puisque je ne confesse point d'en être le vrai auteur, quelque gloire qu'il y ait à l'avoir fait, je la quitte de bon cœur, m'en souciant si peu que je ne le nomme pas même ici ouvertement » (p. 414). Le catalogue regorge de ce même cumul improbable d'énoncés, dans lesquels une concession hypothétique (valorisation) se trouve immédiatement suivie d'une ferme objection (désaveu). Quelques pages en amont, la déclaration ne concernait pas un titre en particulier, mais le genre comique en général : « Mais quand il y aurait de la gloire à cette sorte d'ouvrage comme en effet l'on y en peut mériter, je n'ai point affaire de tout cela » (p. 413). C'est finalement avec une satisfaction pour le moins ambiguë que Sorel envisage, non plus un titre singulier ou un genre, mais bien l'ensemble des livres incriminés : « Tous les livres que l'on m'attribue ne me peuvent donc être à déshonneur, soit que je les aie faits ou non, et en quelque quantité qu'ils soient » (p. 419). Prise dans une chaîne argumentative brisée, la déclaration déterminée de désaveu se mue en clair aveu d'indétermination.

Plus encore que la discontinuité logique du plaidoyer, c'est la nature profondément contradictoire de l'implication énonciative de la voix auctoriale qui dérouté le lecteur. Tournures impersonnelles, phrases interrogatives et pronoms indéfinis présentent les attributions forcées dont se plaint l'auteur sous le jour incertain, évasif et flou d'une rumeur sans conséquence. Apparemment, « on donne donc à notre auteur un ouvrage plus relevé », mais après tout, « est-il donc besoin que nous mettions en rang tous les ouvrages qu'on a voulu attribuer à notre auteur [...] ? » ; « parlera-t-on de quelques ouvrages en prose [...] ? »⁴⁶ – Or la nonchalance affectée par Sorel lorsqu'il s'agit de rappeler les titres des œuvres qu'il prétend rejeter contraste singulièrement avec la vivacité des protestations que celui-ci élève par ailleurs en faveur de la liberté à disposer de son nom d'auteur (« ce serait trop de violence de forcer quelqu'un à les reconnaître »⁴⁷), quand une telle désinvolture ne détonnerait pas déjà fortement, aux yeux des lecteurs, avec l'engagement que signale la persistance à publier, à quatre reprises, l'effet d'une indignation mal contenue.

⁴⁴ L'apologie se renforce en 1664, lorsque Sorel évoque élogieusement les histoires comiques (dont il rejette l'attribution) : « Plusieurs croient ne point faire de tort à celui à qui ils attribuent ces choses [*i.e.* des romans héroïques], de lui en attribuer encore d'autres, et de dire que voulant faire des histoires entièrement vraisemblables, et qui décrivaient agréablement la manière dont on vivait dans le monde il en a fait quelques-unes fort récréatives. » (BF, p. 422). Il s'agit de *Francion*, de l'*Anti-Roman* et de *Polyandre*, ses trois histoires comiques.

⁴⁵ SCU_I, « Avertissement », p. 414.

⁴⁶ BF, p. 420.

⁴⁷ BF, p. 417.

On se tournera vers l'édition de 1667, pour pointer, à titre d'exemple, l'abrupte altération d'une attitude dédagée – celle de l'écrivain que les titres énumérés ne concernent apparemment pas – en une conduite discursive directive et ferme, où Sorel témoigne éprouver le besoin de révéler au lecteur le sens véritable, jusqu'alors insoupçonné, d'une œuvre dont lui seul paraît détenir la clef. Ainsi en va-t-il de la première suite (dite « Pomeray », 1632) de *La Polyxene*, roman de Molière d'Essertines paru en 1623, suite dont Sorel se défend d'être l'auteur. Pourtant, l'argument présenté pour nier tout rapport avec ce texte étranger mobilise une connaissance tellement intime de l'œuvre litigieuse et de son contexte de publication, que l'apparent acte de répudiation trahit bien plutôt l'inquiétude d'un père pour sa progéniture livrée au Jugement d'un Salomon faillible. Sorel convoque de fait toute son autorité, déclarant qu'« il est certain que cela avait été fait pour une suite de *l'Orphize* » – roman dont Sorel vient de refuser d'assumer l'attribution après en avoir fait un éloge circonstancié – avant de doter son compte-rendu de détails exégétiques éclairants pour qui aurait par mégarde manqué de prêter attention à la filiation dialectique morale qui semble curieusement lier la *Suite de Polixene* à *Orphize* plutôt qu'à *Polixene* (dont il n'a d'ailleurs pas été question), en dépit de la suggestive proximité onomastique.⁴⁸ Comme l'a compris Gabrielle Verdier, cette suite « orpheline » semble donc être moins une « continuation avouée », à vrai dire « très infidèle », de *La Polyxene* de Molière, qu'« une sorte de réponse ou transformation ironique de *L'Orphize* » de Sorel lui-même.⁴⁹

[C] Fort de cette connaissance interne d'œuvres qui, à ses dires, ne le concernent en rien, Sorel s'efforce d'en réajuster la réception selon l'idée précise qu'il se fait de la place que celles-ci méritent d'occuper dans l'espace des productions écrites du temps. Pour ne prendre que l'exemple de « son » *Orphize*, il est clair que Sorel s'emploie à identifier avec précision les reproches adressés à cette œuvre, de manière à leur opposer une défense argumentative ciblée. Le désaveu prend ce faisant des airs d'*apologie*.

Concernant d'abord le grief stylistique à combattre, touchant à l'hétérogénéité discursive du tissu romanesque (*Orphize* comporte des pièces versifiées), Sorel intervient en soulignant l'éminente qualité du « mélange de poésies que des certaines personnes n'ont pas trouvées mauvaises pour le temps, et qui ont quelque force d'imagination » ; certes, justifie-t-il, le héros est un poète et il récite des vers, « mais cela n'est pas répréhensible », puisque ce dispositif d'insertion est

⁴⁸ BF, p. 421 : « [T]oute la manière de vivre des Filles vouées au Temple de Diane [*i.e.* dans la *suite de Polixene*], n'était que pour montrer le contraire du temple de Vénus [*i.e.* motif d'*Orphize*], afin que la Chasteté triomphât aussi bien que l'Amour. »

⁴⁹ VERDIER, G., « Sorel romanesque et le mystère de *La Polyxene* », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 287-309. En Pocc. : p. 290 et 295. Il ne nous revient pas ici de discuter la validité de l'attribution proposée par Gabrielle Verdier dans cet article d'une érudition inégalée sur cette question philologique ; nous remarquons que le commentaire didactique « ambigu » n'a pas cessé de brouiller les pistes de l'atlas bibliographique sorélien.

formellement pertinent, c'est-à-dire « ajusté aux occurrences ». L'aspect hétéroclite du texte n'est peut-être plus du goût des lecteurs en 1667, concède-t-il encore, mais il correspondait à l'esthétique du temps de sa composition, où il n'en paraissait que « plus remarquable ». ⁵⁰ Enfin, s'agissant des reproches relatifs à l'hétérodoxie et au libertinage du roman, Sorel objecte que « les bons esprits passent aisément ceci ; ils savent qu'on ne saurait parler autrement des anciennes coutume des idolâtres, et que ce n'est que pour les rendre méprisables qu'on en a fait le récit ». ⁵¹

On pourrait cumuler les exemples de pièces prétendument « étrangères » à Sorel dont celui-ci prend toutefois la défense avec une force de conviction peu proportionnée à sa posture de témoin détaché et dénué d'information. La construction amphibologique d'une remarque à propos de sa suite de *Polyxene* témoigne emblématiquement, selon nous, de ce geste ambigu de semi-rachat apologétique, et mérite d'être signalée comme la plus caractéristique du catalogue auto-bibliographique sorélien :

Quand on a cherché toute sorte de raisons et d'excuses pour faire valoir tous ces ouvrages-ci, on les rend un peu moins répréhensibles. Mais ils n'apportent pas tant d'avantages, qu'un homme soit content de les avouer sans les avoir faits. ⁵²

Honorables et déshonorants, étrangers et connus, avouables et rejetés, ces textes décidément inclassables occupent un rayonnage à part dans la bibliothèque sorélienne – la *pièce discrète* de la mémoire des lecteurs ? La persistance de cette structure ambivalente, depuis l'*Avertissement* de 1634 jusqu'à l'*Examen* de 1667, en dépit du vice argumentatif qu'elle présente, nous dissuade d'envisager que Sorel, critique entre tous, ait simplement manqué d'en percevoir la faiblesse après trois minutieuses rééditions.

2. Fonction d'un *objet partiel* : la « part » du lecteur dans l'*ethos* de l'auteur

L'ensemble discursif ouvert qu'est l'*ethos* de l'auteur du catalogue, dont les parties coexistent sans se résoudre en un tout homogène, est diversement accueilli par les commentateurs ; la plupart s'efforcent de résorber cette tension. Certains réduisent l'inventaire à son principe « sérieux » (solide). Hartmut Stenzel, par exemple, en nie l'ambivalence, et considère que l'argumentation de Sorel est « parfaitement claire ». Soucieux de préserver la cohérence de la carrière de Sorel, cet interprète avance que les œuvres désavouées « ne seraient pas dignes d'être considérée comme partie intégrante d'une carrière fondée essentiellement sur une production d'ouvrages qualifiés de 'sérieux' ». Il aperçoit chez l'auteur de *La Science universelle* la volonté d'inscrire sa progression professionnelle dans une « rupture pleinement assumée » avec ses anciennes productions : les

⁵⁰ BF, p. 421.

⁵¹ BF, p. 421.

⁵² BF, p. 422.

œuvres non fictionnelles seraient dès lors « les seul[e]s aptes à définir la valeur et la signification sociale de son écriture ».⁵³

À l'autre extrémité du spectre critique, on tend à interpréter le dispositif d'aveu partiel du catalogue comme un procédé entièrement *fictionnel* destiné à façonner une figure d'auteur plus rêvée que réelle. Laurence Giavarini rapproche le dispositif du catalogue, qualifiée de « fiction éditoriale », des « stratégies de dénégation compliquées dont Sorel est coutumier ». À ses yeux, le « passage de l'auctorialité [...] par la fiction » permettrait à Sorel d'exercer son ironie sur « l'ordre des choses » sans perdre entièrement le contact avec les systèmes de valeur et l'ordre du langage qu'il critique.⁵⁴ Inspirée par l'analyse que Christian Jouhaud consacre à la figure sorélienne de l'historiographe de France, qu'il qualifiait de « fiction juridique »⁵⁵, elle montre que le catalogue découvre un lieu qui

peut être qualifié de *fictionnel*, non pas au sens où il serait privé de référence dans la réalité (où il n'y aurait pas de personne réelle à laquelle référer « l'auteur de *La Bibliothèque française* »), mais au sens où les pratiques sociales et auctoriales propres qui inscrivent le monde des lettres dans la société ne sauraient en rendre compte [...]. À la limite, la production de ce lieu fictionnel peut être considérée comme la fiction – l'autofiction plus précisément – que l'auteur de chacun des livres mentionnés dans « L'ordre et l'examen des livres attribués à l'auteur... » a construite au terme d'un processus critique de lecture (dans *La Bibliothèque française* proprement dite), prolongée et retournée en récit de formation dans cet avant-dernier chapitre.⁵⁶

Brillante, cette interprétation (sur laquelle nous reviendrons) n'en est pas moins coûteuse en énergie herméneutique. Sorel élaborerait une sorte de *fiction sociale* en marge des catégories auctoriales enregistrées par ses contemporains ; celle-ci se doublerait d'une *fiction autobiographique* destinée à souligner la progression exemplaire de sa propre formation intellectuelle, qu'il livrerait sous cette forme rétrospective et idéalisée aux lecteurs de *La Bibliothèque française*, conviés à suivre pour leur part un itinéraire analogue. Il semble dès lors ardu de retrouver le monde réel, tant il est vrai que l'on peut indéfiniment « remonte[r] [...] de texte en texte » ; pour Laurence Giavarini, « on trouve toujours une autre fiction de l'auteur 'Sorel', fiction à travers laquelle celui-ci construit son auctorialité » (p. 599) en déplaçant insensiblement les systèmes axiologiques qui organisent les cadres sociaux du monde dont il est le contemporain. Or curieusement, Laurence Giavarini

⁵³ STENZEL, H., « Discours romanesque, discours utile et carrière littéraire. Roman et 'anti-roman' chez Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n° 215, 2002, p. 235-250. En l'occ. : p. 241-242.

⁵⁴ GIAVARINI [2015], p. 594 et 597.

⁵⁵ JOUHAUD, Ch., *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, « Essais », 2000, p. 180.

⁵⁶ GIAVARINI [2015], p. 597.

est, à notre connaissance, la première à avoir pris cette « fiction » sorélienne entièrement au sérieux.⁵⁷

Peut-être n'est-il pas nécessaire de chercher à rabattre entièrement les univers discursifs soréliens du côté du *réel* ou du côté de la *fiction* (fût-elle à prendre très au sérieux). Du point de vue qui est le nôtre, il importe plutôt de reconnaître que la discursivité sorélienne, sur les plans poétique et rhétorique, n'est pas d'un seul tenant. L'*etbos* qui se dégage dans l'inventaire auto-bibliographique peut faire penser aux *objets partiels* que Gilles Deleuze et Félix Guattari tenaient pour les « pièces travailleuses » de leur fameuses *machines désirantes* dans *L'Anti-Œdipe* ; leur « inventrice », Melanie Klein, aurait elle-même sous-estimé leur véritable statut de *fonctions moléculaires de l'inconscient*.⁵⁸ Il serait toutefois bien hardi, lorsque l'on cherche à comprendre les rouages de l'univers sorélien, de s'aventurer sur le terrain moléculaire de la pure et simple *dissémination* – pour employer un terme cher aux années 1970. L'obsession sorélienne du « solide » signale assez son rejet de la dispersion – le mot français « solide » vient d'ailleurs du latin *solidus*, issu du grec *holos*... Or entre la *dissémination* pure et la *réduction* unitaire existent des structures méréologiques intermédiaires, [1] que la psychanalyse a su parfois décrire avec précision, [2] et dont il nous reviendra d'interpréter la fonction dans l'espace communicationnel ouvert par le « cata-dia-logue » sorélien.

[1] Sur le plan logique, la structure de brouillage propre à l'inventaire auto-bibliographique évoque assez irrésistiblement la rhétorique du « chaudron » analysée par Freud dans son ouvrage sur le mot d'esprit.⁵⁹ L'anecdote bien connue met en scène deux hommes, dont l'un a emprunté à l'autre un chaudron qu'il lui rend endommagé ; en guise de défense, le maladroit emprunteur croit utile d'ajouter les arguments justificatifs, sans réaliser que ceux-ci, incompatibles entre eux, s'invalident mutuellement. Le sel de l'histoire provient selon Freud de la flagrante mécompréhension du mécanisme du discours argumentatif, dont l'étourdi plaideur croit optimiser l'effet en appliquant un principe quantitatif de *cumul*, quand il serait bien mieux avisé d'observer une règle d'économie *sélective*, basée sur une appréciation qualitative. Pour convaincre

⁵⁷ A la suite de son article sur l'auctorialité sorélienne d'après la *Bibliothèque française*, elle a inséré un utile « Inventaire chronologique et raisonné des livres de Charles Sorel, établi à partir des réflexions de l'auteur de *La Bibliothèque française* » qui présente la spécificité de respecter le partage voulu par Sorel en 1664/1667 entre livres avoués et livres désavoués, de manière à « rendre compte, rétroactivement en quelque sorte, de la construction d'une auctorialité largement fondée [...] sur le projet de *La Science universelle* » ; « il importe d'en faire l'inventaire comme tels » (p. 613), souligne-t-elle à raison.

⁵⁸ DELEUZE, G. et GUATTARI, F., *Capitalisme et schizophrénie 1. L'Anti-Œdipe*, Paris, Les éditions de Minuit, « Critique », 1972. En l'occ. : p. 389-391.

⁵⁹ L'argument du chaudron est présenté par Freud dans les termes suivants : « A. a emprunté un chaudron de cuivre à B. Une fois qu'il l'a rendu, B le fait traduire en justice en l'accusant d'être responsable du gros trou qui s'y trouve maintenant et qui rend l'ustensile inutilisable. A présente sa défense en ces termes : « *Primo, je n'ai jamais emprunté de chaudron à B ; secundo, le chaudron avait déjà un trou lorsque B me l'a donné ; tertio, j'ai rendu le chaudron en parfait état.* » Chacune de ces objections prises séparément est bonne en elle-même, mais, envisagées toutes ensemble, elles s'excluent mutuellement. » Voir : FREUD, S., *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient* (1940), trad. par D. Messier, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1988, p. 131-132.

rationnellement, la chaîne argumentative devrait nécessairement s'inscrire sur un unique plan d'immanence – dont le « géomètre » cartésien maîtrise si bien les paramètres, pourrions-nous ajouter. La multiplication des plans d'immanence déborde du domaine de la rationalité, et tombe, dirait Freud, dans le domaine de l'inconscient, lequel ne connaît pas la structure exclusive de l'alternative, mais seulement « le côte à côte simultané ». ⁶⁰ Pour Freud, l'histoire drôle du chaudron révèle qu'« en laissant faire un mode de pensées inconscient », on est capable d'obtenir un effet « purement comique » ⁶¹ – ce qui vaut comme signe indicateur du lien étroit aperçu par le père de la psychanalyse entre le mot d'esprit (Witz) et l'inconscient. Dans son catalogue auto-bibliographique, Sorel adopte bel et bien deux stratégies défensives incompatibles entre elles : celle de l'*apologie*, et celle de la *dénégation*. L'effet comique en est discutable ; la confusion paraît l'emporter. En tout état de cause, il est piquant de prendre au filet des structures comiques freudiennes le plaidoyer d'un écrivain qui se rêve sérieux.

On aurait tort néanmoins d'éliminer, pour fortuite, toute correspondance dans l'œuvre de Sorel entre effet comique, construction d'*ethos* auctorial ambivalent, et espace du « côte à côte simultané ». De fait, l'inconscient ne détient pas le monopole de subversion de la structure *partes extra partes*, fondée sur le principe d'alternative. La fiction, elle aussi, a le pouvoir d'organiser des espaces de désorientation capables d'accumuler des plans d'immanence distincts dans une topologie peu cartésienne ; les phénomènes d'étagement énonciatif y produisent des effets de voisinage multipliés et déroutants, notamment à partir de l'artifice narratif que constitue la *fiction de publication*, procédé cher à Sorel. Celui-ci semble avoir été spécialement attaché à construire un *ethos auctorial* ambigu dans les péritextes de quatre fictions publiées avant la mise en lumière du premier volume de *La Science universelle*. La comparaison de ces dispositifs *poétiques* complexes avec la structure *rhétorique* ambivalente du discours de reconnaissance partielle que nous avons décrit confirme, d'après nous, l'hypothèse selon laquelle les paralogismes dont fourmille le catalogue auto-bibliographique sont intentionnels, et visent à construire de manière concertée et durable l'image d'un ensemble dynamique d'œuvres *tout à la fois* reconnues et maintenues à distance. ⁶²

Les rouages de la mécanique d'autorisation qui porte le troisième *Francion* a fait couler beaucoup d'encre : nous ne saurions revenir ici sur les détails de ce problème. Parmi d'autres commentateurs/-trices, Michèle Rosellini constate, dans l'analyse approfondie qu'elle consacre à ce dispositif, que « le lecteur de la version définitive de l'histoire de Francion est [...] mis devant

⁶⁰ FREUD [1940/1988], p. 361 : « Le fait, précisément, que plusieurs pensées qui, prises chacune en elle-même, reposent sur un bon motif, puissent mutuellement s'annuler, ce fait ne se rencontre pas dans l'inconscient. »

⁶¹ FREUD [1940/1988], p. 361.

⁶² Si nous avons jusqu'ici analysé en priorité l'*ethos* auctorial sorélien supposé non fictif (principalement celui de l'appareil péritextuel de *La Science universelle*), nous nous autorisons quelques incursions dans les univers diégétiques soréliens, tant il est vrai, selon Jérôme Meizoz, que les fictions participent à la construction de la posture de certains auteurs (MEIZOZ [2007], p. 29).

un récit dont l'agencement est tout à fait problématique, et dont l'acte narratif fondateur est lui-même impossible à assigner.⁶³ Est-ce un ouvrage que l'on doit au personnage de Francion lui-même, comme le donne à croire – à demi – le livre XI (« C'est une plaisante affaire, dit Francion, il est fait, et néanmoins je n'en ai rien d'écrit », p. 565) ? Est-il au contraire imputable à la plume de Nicolas Moulinet du Parc, un écrivain ayant réellement existé, mort peu avant l'impression du texte – qu'il fait précéder d'une épître « À Francion » signée de son nom ? Le lecteur ne doit-il pas plutôt soupçonner le collecteur-éditeur anonyme d'être à l'origine de l'ouvrage ? Qu'on y surprenne une conjoncturelle « logique d'esquive et de réserve » caractéristique de la stratégie prudentielle adoptée en réaction au procès de Théophile (Isabelle Moreau⁶⁴), dont l'auteur de *Francion* aurait par ailleurs su « tirer parti » de façon « ludique » (Patrick Dandrey⁶⁵), ou, plus largement, qu'on y décèle l'expression symbolique d'un malaise sémiotique d'époque (Jean Alter⁶⁶), la conduite de lecture qui s'impose consiste à accepter la *coexistence* de ces attributions irréconciliables.

Le scénario fictif de la publication de *L'Anti-Roman* pose des problèmes analogues : la paternité en semble à la fois indécidable et co-assumée. Le signataire de l'épître liminaire, La Lande, assure tenir d'un homme fort recommandable ce document « où plusieurs mains avaient touché ». ⁶⁷ Or dès les *Remarques sur le premier livre*, le lecteur apprend, apparemment de la bouche du même La Lande, qu'il y a de quoi admirer le « maître » dont celui-ci confesse tenir tout ce qu'il a de meilleur, au motif que cet homme mystérieux a su « ne se pas soucier d'être Auteur lui-même, mais d'aimer mieux faire des Auteurs » ; La Lande se flatte alors du « grand avantage d'être son

⁶³ ROSELLINI [*2003], p. 44.

⁶⁴ MOREAU [2007], p. 136. Selon cette critique spécialiste du libertinage, le remaniement des paratextes entre 1623 et 1633, producteur de « leurre », va de pair avec « l'ambivalence des corrections apportées » à l'ensemble du récit, dont serait cause l'atmosphère éditoriale tendue suite au procès du poète libertin (« Sorel tire les leçons de la crise et met en pace des stratégies d'écriture qui lui permettent d'échapper au paradigme judiciaire. », p. 137).

⁶⁵ DANDREY, P., *Le premier Francion de Charles Sorel ou le « jeu du roman »*, Paris, Klincksieck, Jalons critiques, 2001, p. 14. Entre diverses « supercherries », le récit sorélien de 1633 serait innervé d'un « dédale de justifications » faisant communiquer paratexte et fiction dans un réjouissant « flux » d'artifices emportant avec lui l'identité de l'auteur ». Pour Patrick Dandrey, la « passion du jeu critique » (p. 136) prime sur la prudence idéologique dans cette œuvre de Sorel, lequel « n'a jamais signé qu'une de ses œuvres et s'est masqué toujours derrière les jeux de la feinte attribution et de la supercherie à demi révélée » (p. 14). Nous pourrions resserrer l'analyse de Dandrey en soulignant que si Sorel *avance masqué*, comme le revendiquait Descartes en 1619 (*larvatus prodeo*) ainsi que l'a montré Fernand Hallyn, c'est avec allégresse et non dans la détresse que le polygraphe se joue des lecteurs derrière un masque qui tient du déguisement théâtral (*persona*) plutôt que de la visière de combat. Voir : HALLYN, J., « 'Le langage confus qui règne dans les pays d'inquisition.' Descartes et la rhétorique de la dissimulation », *Poétique*, n° 142, 2005/2, p. 131-151. En l'occ. : p. 131-132.

⁶⁶ ALTER, J., « 'C'est moi qui parlons' : le Jeu des narrateurs dans *Francion* », publ. initiale : *French Forum*, 1980, p. 99-105, repris dans : DANDREY, P. (éd.), *Charles Sorel, Histoire comique de Francion*, Paris, Klincksieck, Parcours critique, 2000, p. 106-111. D'après cet article témoin de la condition postmoderne du critique littéraire, l'ambiguïté narrative/auctoriale surgirait en symptôme du « malaise d'un siècle atteint dans ses signes », la multiplicité des voix porteuses du récit manifestant l'effort d'une époque pour reconquérir « l'unité du système sémiotique ». Le lecteur serait alors acculé à un *pari sorélien* consistant à « croire Francion si l'on veut croire au projet philosophique du roman », quoique « les schémas les plus astucieux échouent » à clarifier l'ordre de prise en charge narrative et auctoriale (p. 110-111).

⁶⁷ AR, p. 3.

disciple », car cette position lui donne « l'assurance de [s]e mettre sur les rangs », sous-entendu : d'auteur.⁶⁸ Le lecteur perd entièrement ses repères : s'agit-il d'un manuscrit collectif, éventuellement dirigé par le sage homme de cabinet, ou bien faut-il considérer que La Lande en assume la paternité dans cet acte de parole quasi performatif ? A nouveau, comme l'ont vu Daniel Chouinard et Anne-Elisabeth Spica, ces hypothèses ne peuvent qu'être reçues dans un « côte à côte simultanée », mettant à rude épreuve la raison géométrique du lecteur classique.⁶⁹

Moins connues du grand public, et sans matrice générique spécifiquement comique, les *Nouvelles françaises* (1623) procurent un autre exemple d'autorité assumée en « côte à côte simultanée ». La page de titre tournée, une première épître anonyme prévient le lecteur que « l'auteur des Nouvelles Françaises » ne reconnaît « rien presque du sien » excepté le « titre » de l'ouvrage ; l'impression ayant été exécutée « en son absence », celui qui ne revendique que la paternité de son intitulé refuse donc d'y associer son nom. Selon la même structure ambivalente que dans le catalogue auto-bibliographique, la cause de ce désaveu est présentée dans un argumentaire compliqué, mêlant apologie et dénégation, où perce l'ambition de mettre au jour une œuvre d'envergure plus élevée.⁷⁰ Un second-avant-texte, toujours anonyme mais assumé à la première personne, imprimé en italiques et rédigé dans un style plus fleuri que l'épître, semble faire place à une déclaration de l'auteur lui-même, lequel informe les dédicataires (des « Belles Dames »), du contexte de publication de l'ouvrage : « À la vérité je le mets à l'abandon quasi comme un enfant que je désavoue, mais par aventure vous montrera-t-il qu'il a en soi quelques qualités aimables, qui m'accuseront de rigueur pour l'avoir si mal traité. » On observe une fois de plus la structure hybride de dénégation et d'apologie confondues : les *Nouvelles* se présentent tout à la fois comme un texte publié et non pris en charge, recommandable quoique désavoué.

Les discours d'escorte de *L'Orphize de Chrysante* (1626), enfin, produisent une même architecture sans solution de continuité. Sorel signe l'épître dédicatoire de son patronyme, mais entame l'« Avertissement au lecteur » par une exhortation à ignorer ce signe d'autorité : « Ne vous enquêtez point si ce livre-ci est ancien ou nouveau, s'il a été traduit de Grec en Français, si les

⁶⁸ AR, R. I, p. 73.

⁶⁹ En 1978, Daniel Chouinard apercevait déjà ce « brouillage » de la source du discours de l'*Anti-Roman*, effet de la « distanciation auctoriale » et des « faux-fuyants » paratextuels multipliés, qu'il associait à « un système extra-textuel » dont la « totalité » lui semblait demeurer inconnue du lecteur (CHOUINARD, D., « Charles Sorel (anti) romancier et le brouillage du discours », *Études françaises*, 14/1-2, 1978, p. 65-91. En l'occ. : p. 73-74 et p. 91). Anne-Elisabeth Spica offre quant à elle une scène *baroque* au « jeu polyphonique » et au ballet de « masques », « revêtus sans solution de continuité », par une parole qui se légitime « de tous côtés », donne figure à deux instances « antagonistes » qui se rejoindraient dans une « Parole-Janus », dont « l'unité profonde » repose sur la « concorde discordante qui oblige le lecteur au point de vue surplombant » (SPICA [2014], « Introduction », p. LVI-VLII).

⁷⁰ *Nouvelles*, « Au Lecteur », [np] : « [...] non pas qu'il ne soit fort assuré que jamais elles [*i.e.* les *Nouvelles*] ne lui pourraient acquérir de juste blâme, n'étant pas moindre que beaucoup d'autres ouvrages qui traitent ainsi d'amour : mais à cause que cette manière d'écrire qu'il a suivie, quoi que remplie en tous endroits de diverses raisons judicieuses, n'est pas encore digne de son courage qui ne le porte naturellement qu'à des choses infiniment élevées au-dessus de cela, et de ce que tous les écrivains du monde ont pu faire. »

histoires sont fausses ou véritables, si c'est assurément un Athénien qui l'a fait, et quel auteur c'est que Chrysante duquel vous n'avez jamais oui parler.»⁷¹ Suit l'anagramme – bien connu des soréliens – sur le nom de CAROLUS SOREL, fait pour être identifié. Trois pièces en vers s'enchaînent alors, toutes adressées au personnage du poète Chrysante ; alors que les deux premières sont signées de la main de personnages fictifs⁷², la dernière est anonyme, et suggère lyriquement à Chrysante de ne plus signer ses propres productions poétiques, au prétexte que sa voix inimitable suffirait à le faire reconnaître de tous.⁷³ Bref : invisibles quoique reconnaissables, présentes et absentes, les figures actoriales fantomatiques qui se succèdent dans ce cortège de pièces péritextuelles se soutiennent selon la même dynamique ambiguë que nous voyons à l'œuvre dans de nombreuses fictions de même époque, et dans le catalogue auto-biographique lui-même.

La récurrence de ce procédé sous la plume de Sorel invite à y lire d'avantage que la reconduction d'un *topos* ou l'expression d'une facétie répétitive. Dans ce refus persistant d'assigner aux discours de fiction une source auctoriale centrale, unique, complète et homogène, et dans cette persévérance à préférer toujours des dispositifs instables quoique rigoureusement architecturés (comme le serait un mobile de Calder⁷⁴), Sorel signale sa réticence à présenter au lectorat un discours uniforme et totalisateur par réduction à l'unité. Ni l'aveu ni le désaveu ne sont absolus ; si « celui qui a mis au jour sous son nom » *L'Anti-Roman* « ne s'en déclare pas l'Autheur absolument »⁷⁵, il demeure difficile de croire qu'« il n'avoue point à moitié ce qu'il désavoue entièrement, et ce qui ne lui touche en façon que ce soit »⁷⁶, tant Sorel témoigne être précisément touché par les allégations concernant les textes qui lui sont imputés.

La *reconnaissance partielle* du discours sorélien⁷⁷, c'est donc la possibilité de se reconnaître *en partie* dans un répertoire d'images identificatoires. Tel est du moins le sens de l'adjectif latin *partialis* – et de l'adverbe *partialiter* – dont est issu le mot français « partiel », qui intègre tardivement le *Dictionnaire* de l'Académie (4^e éd., 1762), assorti de la définition laconique « qui fait partie d'un

⁷¹ *Orphize*, « Avertissement au Lecteur », [np].

⁷² Elles sont respectivement signées des noms d'Aristarque et de Lysandre, les amis du narrateur, inscrits avec celui-ci dans l'univers diégétique du bref récit cadre (« Le Pourmemoir de Chrysante ») qui précède le livre premier.

⁷³ « Il n'est plus besoin de mettre désormais / Ton nom aux œuvres que tu fais, / Le doux son de ta voix est connu des oreilles, / Et le plus ignorant Lecteur / Juge à voir ces discours si remplis de merveilles, / Qu'aucun autre que toi n'en peut être l'Autheur. »

⁷⁴ L'image du mobile nous vient de Pierre Bayard (psychanalyste émancipé...), qui définit volontiers ses propres essais de critique littéraire en référence à ces installations minutieusement équilibrées dans leur mouvement perpétuel.

⁷⁵ SCU_I, « Avertissement », p. 414. Nous soulignons.

⁷⁶ SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 363. Nous soulignons.

⁷⁷ S'agissant spécifiquement de *Francon*, Patrick Dandrey emploie quant à lui l'expression de « reniement partiel » pour le catalogue de 1634, reniement devenu selon ce critique « total » en 1664 : nous discutons cette hypothèse diachronique d'absolutisation du discours auctorial au chapitre VIII (DANDREY [2001], p. 15).

tout. *Les sommes partielles*». ⁷⁸ La connotation restrictive, éventuellement dépréciative, que nous prêtons aujourd'hui à cet adjectif (« qui n'existe ou qui n'a lieu qu'en partie. *Éclipse partielle* »), ne sera enregistrée qu'en 1835 par la 6^e édition de ce même dictionnaire. En vue cavalière, les dictionnaires de langue racontent l'histoire du verre à moitié plein devenu verre à moitié vide... Cette mise en perspective lexicographique nous rappelle que si la rationalité *partielle* de la discursivité comique – qui est aussi, selon Freud, celle de l'inconscient – passe dès le XIX^e siècle pour le symptôme d'une rationalité en *défaut* (voire d'un *défaut de rationalité*), rien ne nous force à entendre le discours sorélien comme lacunaire et souffrant d'un *manque* d'intelligibilité. Au contraire, nous proposons d'inscrire la rationalité discursive particulariste, agrégative et multipolaire du discours auto-bibliographique sorélien dans l'*univers de rationalité pantique*, opposé à l'*espace rationnel holistique* cartésien, évoqué dans la première partie de ce travail.

[2] Il ne suffit pas de décrire un objet (en l'occurrence : l'*ethos partiel* sorélien) pour en saisir le fonctionnement, ou, plus modestement, pour en estimer les effets. Que la littérature, et plus largement encore le langage, produisent des objets partiels, des objets *ouverts*, si l'on préfère, l'idée n'est pas nouvelle. Dans le domaine de l'interprétation, Umberto Eco a bien montré qu'au sens très général, « toute œuvre d'art, alors même qu'elle est forme achevée et « close » dans sa perfection d'organisme exactement calibré, est « ouverte » au moins en ce qu'elle peut être interprétée de différentes façons sans que son irréductible singularité en soit altérée ». ⁷⁹ Certaines productions (musicales, plastiques, littéraires, etc.) sont toutefois « ouvertes [...] en un sens moins métaphorique et plus concret » (p. 17) ; celles qu'Umberto Eco désigne comme étant *en mouvement* « se caractérisent par une invitation à *faire œuvre* avec l'auteur » (p. 35). Quoiqu'il faille se garder d'y voir la « formulation *consciente* de l'œuvre 'ouverte' » (p. 21), l'esthétique baroque fournit une bonne illustration de cette idée d'*ouverture* ; selon Umberto Eco, l'art baroque serait ainsi « la négation même du défini, du statique, du sans équivoque, qui caractérisait la forme classique de la Renaissance » (p. 20). Cette « ouverture » de l'âge baroque coïnciderait avec la révolution copernicienne et l'adieu à l'aristotélisme : « dans l'univers scientifique moderne », souligne le critique italien, « les parties ont valeur égale, le tout aspire à se dilater à l'infini » (p. 29). De tels propos auraient largement de quoi banaliser le cas du catalogue sorélien... Ce d'autant plus que, depuis une cinquantaine d'années, il est devenu impossible de ne pas penser le langage lui-même comme un espace d'inachèvement.

⁷⁸ Quand l'adjectif « partial » qualifie quant à lui, sans équivoque possible, « celui qui se déclare ouvertement pour un parti » dans le *Dictionnaire* de Furetière (art. [PARTIAL](#)).

⁷⁹ ECO, U., « La poétique de l'œuvre ouverte », in : *L'œuvre ouverte* (1962), traduit de l'italien par Chantal Roux de Bézieu, Paris, Éditions du Seuil, « Points », 1965, p. 13-37. En l'occ. p. 17. Les références paginales qui suivent renvoient à ce même chapitre.

Dès les années 1970, en effet, période durant laquelle les linguistes français découvrent et s'approprient l'œuvre alors récemment traduite de Michail Bakhtine, une même conception d'« ouverture » et d'échange s'empare de l'imaginaire théorique de la linguistique. Pour Bakhtine, la réalité première du langage est l'*interaction* verbale ; tout *énoncé*, qui est l'unité minimale d'un échange, sollicite un « tu » (plus ou moins implicite) vers lequel s'*oriente* le discours, quoique l'adresse n'en soit pas toujours explicite. Le *dialogisme*, parfois appelé *polyphonie*⁸⁰, serait ainsi une dimension profonde du langage.⁸¹

Enfin, une vingtaine d'années plus tard, les linguistes du discours auxquels nous adossons les analyses de ce chapitre ont insisté sur la dimension profondément dialogique de l'*ethos* lui-même, compris comme objet de partage. « L'*ethos* est foncièrement lié à un processus *interactif* d'influences d'autrui »⁸², établit Dominique Maingueneau, quand Ruth Amossy, notant elle aussi que « la présentation de soi repos[e] sur des représentations partagées »⁸³, développe plus longuement l'idée selon laquelle

toute mise en scène du moi est étroitement dépendante de l'image qu'on se fait du partenaire. Le « je » construit son identité dans un rapport à un « vous ». C'est face à lui et pour lui qu'il construit une image de soi ; c'est pour exercer un effet approprié à l'interaction engagée qu'il se donne à voir sur la scène publique ou privée.⁸⁴

Mais alors : si toute œuvre est « ouverte » et tendue vers un possible récepteur/co-producteur, à commencer par les réalisations de la période dite « baroque » ; si le langage est en soi incomplet, et suppose la présence d'un co-énonciateur (fût-il absent) ; si parler de soi, enfin, c'est toujours s'ouvrir à autrui : qu'est-ce qui fait, en définitive, la spécificité de l'*ethos partiel* sorélien ? En quoi se distingue-t-il, par exemple, de l'*ethos* légendairement « baroque » de Montaigne, indépassablement équivoque et « partiel », surtout dans le fameux chapitre intitulé « De l'inconstance de nos actions » ?

Non seulement le vent des accidens me remue selon son inclination, mais en outre je me remue et trouble moy mesme par l'instabilité de ma posture ; et qui y regarde primement,

⁸⁰ Surtout par le linguiste Oswald Ducrot et les membres du groupe ScaPoLine.

⁸¹ On rappellera sommairement qu'en linguistique du discours, le discours *dialogique* (monogéré) se distingue de la forme *dialogale*, ce second terme renvoyant à la forme traditionnelle du *dialogue* « réel », oral ou écrit, pris en charge par plusieurs énonciateurs co-présents selon un tour de parole alterné (phénomène ressortissant à l'analyse conversationnelle). Pour une incursion dans le domaine théorique du *dialogisme* et de la *polyphonie*, voir par exemple : BRES, J., HAILLET, P. P., MELLET, S., NOLKE, H. et ROSIER, L., *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques », 2005. Plus récemment, mais dans une perspective moins généraliste : BRES, J., NOWAKOWSKA, A., SARALE, J.-M. et SARRAZIN, S. (dir.), *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles – Bern – Berlin, Peter Lang, 2012. Enfin, selon l'approche de chercheurs différents du groupe proche de Jacques Bres : COLAS-BLAISE, M., KARA, M., PERRIN, L. et PETITJEAN, A. (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, « Recherches linguistiques », 31, Université Paul Verlaine – Metz, 2010.

⁸² MAINGUENEAU [2004], p. 205.

⁸³ AMOSSY [2010], p. 71.

⁸⁴ AMOSSY [2010], p. 130.

ne se trouve guere deux fois en mesme estat. Je donne à mon ame tantost un visage, tantost un autre, selon le costé où je la couche. Si je parle diversement de moy, c'est que je me regarde diversement. Toutes les contrarietez s'y trouvent selon quelque tour et en quelque façon. Honteux, insolent ; chaste, luxurieux ; bavard, taciturne ; laborieux, delicat ; ingenieux, hebeté ; chagrin, debonaire ; menteur, veritable ; sçavant, ignorant, et liberal, et avare, et prodigue, tout cela, je le vois en moy aucunement, selon que je me vire ; et quiconque s'estudie bien attentivement trouve en soy, voire et en son jugement mesme, cette volubilité et discordance. Je n'ay rien à dire de moy, entierement, simplement, et solidement, sans confusion et sans meslange, ny en un mot. *DISTINGO est le plus universel membre de ma Logique.*⁸⁵

Distingo n'est-il pas également « le plus universel membre » de la logique sorélienne ? Certes. Or si Montaigne parle diversement de soi, c'est, dit-il, qu'il *se* regarde diversement. Et Sorel ? Tout porte à penser que l'auteur de *La Science universelle* parle diversement de lui-même, parce que les *lecteurs* portent sur lui des regards variés. En clair, ce qui distingue Sorel de Montaigne, c'est la prise en compte d'*autrui* dans la construction de l'image qu'il livre dans son « Avertissement ». En 1634, l'exemple le plus frappant de sa tendance à intégrer l'altérité dans la représentation de soi-même, est la très vivante mise en scène d'un supposé défenseur des histoires comiques, surgi du texte comme pour voler au secours de l'auteur calomnié :

Il me semble bien néanmoins que je vois venir vers moi quelque homme libre et franc, qui sait fort bien son monde, lequel me dit avec un visage gai, que ces propos sont bons à tenir aux plus scrupuleux, et même aux sots et aux ignorants. Que jamais les habiles gens ne se scandaliseront pour voir que l'on s'adonne à quelque pièce récréative parmi ses ouvrages sérieux, et que si j'en ai fait quelqu'une, il ne la faut point celer.⁸⁶

Cette séquence permet de mesurer l'épaisseur du *discours rapporté*, accumulé par couches, dans le catalogue sorélien. Ne s'y trouvent pas uniquement représentées, en style indirect, les paroles du gentilhomme, mais bien, sous forme narrativisée, les propos potentiels des calomniateurs (« ces propos sont bons à tenir aux plus scrupuleux, et même aux sots et aux ignorants »), ainsi que les déclarations probables des lecteurs éclairés (« jamais les habiles gens ne se scandaliseront pour voir que l'on s'adonne à quelque pièce récréative »). L'*ethos* sorélien apparaît comme un immense *feuilleté* d'impressions de lecture, ou plutôt de lectures, aussi nombreuses qu'existent de lecteurs.

Les linguistes précédemment cités disposent d'un concept pour décrire un phénomène de ce type : l'*ethos préalable*. Ruth Amossy désigne ainsi la représentation, produite de source externe, attachée à la personne d'un locuteur, sur laquelle celui-ci s'appuie avant même de prendre la

⁸⁵ MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. VILLEY-SAULNIER (1924), préface de Marcel Conche, Paris, Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2004. En l'occ. : II, 1, p. 335 (couche B : 1580-1588). Nous soulignons.

⁸⁶ SCU_I, « Avertissement », p. 412-413.

parole (ou la plume) pour s'adresser à un ou plusieurs destinataires.⁸⁷ Produit des projections des lecteurs, l'*ethos préalable* attaché à Sorel est généralement négatif, plus rarement positif (comme dans le cas du gentilhomme) ; il est en outre majoritairement *explicite* – il pourrait n'être que *présupposé* ou *insinué*, selon les analyses de Ruth Amossy⁸⁸. Cet *ethos préalable* négatif explicite sert tout à la fois de levier rhétorique principal et de point d'appui permettant de légitimer une exposition de soi prenant d'emblée des allures de *refutatio*, négociée *avec* et *contre* la « partie adverse ».⁸⁹ Au lieu d'intervenir seulement de manière ponctuelle dans le catalogue, l'*ethos préalable* supposément forgé par les lecteurs se révèle être une composante déterminante de l'auctorialité sorélienne, comme en témoigne d'ailleurs le titre marginal ajouté en 1641 (*Des premiers ouvrages de l'auteu[r], et communément l'on lui en attribue plusieurs qu'il n'avoue point*).⁹⁰

Le « public », pour le profit duquel Sorel prétend s'employer à démentir les fausses conceptions qui ont cours, n'est donc pas seulement une finalité prétexte « sans laquelle toute énonciation reste illégitime »⁹¹ : institué en destinataire activement solliciteur, le lectorat produit des représentations que Sorel traite comme une altérité concrète. Interdiscours composite, l'*ethos préalable* que met en scène Sorel sert pour ainsi dire de trame apparente sur laquelle celui-ci tisse sa propre image auctoriale. En accordant autant d'importance à une projection extérieure qu'il pourrait se contenter d'ignorer adroitement, mais qu'au contraire il « retravaille »⁹² avec soin, Sorel confère à ses lecteurs une « part » de visibilité au cœur de son image publique. Si, dans les *Essais*, Montaigne met en travail sa propre réflexivité, c'est le regard des autres que Sorel « retravaille » – ou invente ? – dans son inventaire auto-bibliographique.

La *reconnaissance partielle* de l'auteur dans l'*ethos préalable* projeté par ses lecteurs a donc pour corrélat décisif la prise en compte du regard, des préférences et des souvenirs de ceux-ci ; en un sens, la « part » que Sorel n'aurait pas « prise » aux ouvrages allégués, il la cède « partiellement » à ses lecteurs. Ce que *reconnaît* l'encyclopédiste, à travers cette image prétendument *méconnaissable* de

⁸⁷ AMOSSY [2010], p. 73-75. La linguiste nomme donc *ethos préalable* l'image de soi supposée préexister à tout échange (« l'ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi », p. 73), avec – et souvent contre – laquelle tout locuteur doit composer lorsque qu'il s'exprime, par oral ou par écrit, en particulier lorsque celui-ci souhaite substituer à cette image une représentation estimée plus avantageuse ou plus efficace dans la perspective d'assurer le succès de son argumentation.

⁸⁸ AMOSSY [2010], p. 77.

⁸⁹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. RÉFUTATION : « preuve, ou argument contraire qui détruit ce qu'un autre a allégué. La *réfutation* est une des parties d'une pièce d'éloquence, qui suit la confirmation. C'est elle qui répond aux objections de la partie adverse. »

⁹⁰ SCU_I, éd. 1641, p. 358. Sorel ajoute ce titre marginal gauche dès la première réédition du volume.

⁹¹ MERLIN [1994], p. 158.

⁹² AMOSSY [2010], p. 72 : « Construire une image de soi, c'est toujours s'engager dans un dialogue avec ce que les autres ont dit de nous et l'idée qu'ils se font de notre personne. C'est donc aussi réagir aux aspects négatifs de l'*ethos préalable* : le locuteur tente de transformer des représentations qui ne conviennent pas aux buts poursuivis, ou qui ne répondent pas à ses besoins identitaires. » Sur le « retravail » de l'*ethos préalable* : p. 89-93 ; avec l'idée de « cas extrême » que représente l'« entreprise délibérée et systématique » consistant en la « réparation ou restauration d'image » : p. 23-24.

lui-même, c'est la *participation* du lectorat dans l'édification commune de son image d'auteur ; avec une égale insistance, il fait valoir la part d'altérité et la sienne propre dans la représentation littéralement *partagée* qu'est la figure d'un auteur aux œuvres publiées. Somme des textes « mis en lumière » ou méritant de l'être, le catalogue auto-bibliographique sorélien rend visible leur auteur en même temps qu'il donne à voir le faisceau de regards conférant visibilité à celui-ci. Les rayonnages de la bibliothèque sorélienne ont quelque chose des rayons du Soleil – astre souverain auquel l'encyclopédiste s'identifie volontiers⁹³ – qui « non seulement [...] sont visibles, mais rendent visible tout ce qui est corps ».⁹⁴ Loin du maniérisme baroque ou de la maladresse juvénile, le curieux dispositif de *reconnaissance partielle* apparaît dès lors comme la structure dynamique porteuse de l'ambition *éthique* du catalogue : elle offre le cadre propice à la mise en dialogue (la « conférence ») de différents points de vue particuliers, de diverses capacités, de plusieurs instances de jugement et de goût, déterminant *de part et d'autre* l'image publique de celui qui aspire à devenir le pédagogue du genre humain.

3. Parler à tous et concerner chacun : le *calibrage interlocutif mixte* de la prédication

L'analyse conduite jusqu'ici nous a permis de dégager la part « contrôlée » du lectorat, via l'*ethos préalable* exhibé et retravaillé par Sorel, base sur laquelle se construit une image d'auteur pour ainsi dire *partagée*. Ne l'oublions pas : il s'agit là d'une représentation. Les témoignages historiques nous manquent pour vérifier si cette « part des lecteurs », soigneusement inscrite dans le discours, existait pour Sorel dans la réalité. On ne saurait d'ailleurs s'en étonner : le *public* n'est pas une entité déterminée et préexistante, que l'énonciateur se contenterait de nommer ou d'évoquer. À suivre l'approche socio-pragmatique adoptée par Alain Viala et Christian Jouhaud dans le collectif *De la publication, c'est l'action de publication* (le fait de rendre une œuvre publique) qui, loin de « viser » simplement un public, « constitue » ce dernier « en le visant ».⁹⁵ De même qu'il importe

⁹³ Dans l'« Avertissement » de *L'Orphize de Chryzante* (1626 ; réimprimée en 1633) figure l'équivalence anagrammatique latine bien connue des commentateurs de Sorel : *Carolus Sorel / Sol Ero Clarus* (« je serai un brillant soleil »). Cette « histoire cyprienne » est la seule que Sorel signe de son nom, comme l'a fait observer Gabrielle Verdier (VERDIER, G., « Charles Sorel, ou le roman(cier) en procès », publ. initiale : *Littératures classiques*, n° 15 : « Romanciers du XVII^e siècle », 1991, p. 85-97 ; repris dans DANDREY (éd.) [2000], p. 57-68. En l'occ. : p. 57).

⁹⁴ SCU_I, éd. 1668, p. 475.

⁹⁵ JOUHAUD, Ch. et VIALA, A. (dir.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002, p. 222. En adoptant ce point de vue théorique, nous souscrivons dès lors à deux de ses plus importantes conséquences méthodologiques. (1) D'une part, l'étude du *public* d'une œuvre passe nécessairement par l'examen des formes *textuelles* (rhétoriques et énonciatives) qui contribuent à la construction de son destinataire projeté. (2) D'autre part, bien qu'il existe assurément un certain consensus autour de la notion de *public* à chaque époque, et peut-être même sur le temps long, l'acception exacte de ce terme varie d'une sphère sociale à l'autre – chaque « public » détenant sa propre définition de ce qu'est un « public » –, diffère d'un « publicateur » à l'autre, voire d'un acte de publication à l'autre (« chaque action de publication, révélant par son accomplissement l'espace de publicité dont elle subit les contraintes, le construit comme sa raison d'être, l'invente comme son horizon, l'imagine comme son présumé », JOUHAUD ET VIALA [2002], p. 10). À nos yeux, le « public » sorélien construit par le catalogue en 1634 diffère de celui que dessine la version augmentée de 1664, et ce sans préjuger de la composition *réelle* du lectorat de ces deux

de tenir à distance le mythe du public « préexistant », il faut également se défaire de l'idée d'un « public homogène » : « plus qu'à toute autre époque peut-être », observait déjà Alain Viala dans sa célèbre étude de 1985, « les écrivains de l'âge classique ont contribué à former, à éduquer et sélectionner leurs lecteurs », dont la croissance rapide entraîna la « division de plus en plus marquée en catégories distinctes ». ⁹⁶ C'est la « configuration » de ce/ces public(s) en voie de formation, ce fractionnement des lecteurs, cette opération de sélection en groupes particuliers au sein d'un ensemble abstrait (« le public »), qui retiendra notre attention dans cette section et la suivante.

Cependant, précisons que l'enjeu de notre analyse n'est pas ici de dégager et d'identifier dans le catalogue sorélien, à la lumière d'une macroscopie socio-poétique, des catégories historiques de lecteurs émergents (« les femmes », les « puristes », les « nouveaux doctes », le public « élargi » des « honnêtes gens », etc.), caractéristiques de la division du champ culturel au siècle classique sous l'effet de médiations déjà largement étudiées (presse, salons, enseignement, librairie, académies, etc.), et familières aux commentateurs de Sorel. ⁹⁷ La focale de cette section du chapitre se situe, à plus petite échelle, au niveau du *dispositif d'adresse* – dit et montré – caractéristique des appareils péritextuels soréliens des années 1630. Plusieurs tensions y sont décelables, parmi lesquelles figure en bonne place le problème de l'extension de l'*empan d'adresse* réglant ce que nous nommons le *calibrage interlocutif* du discours. Que désignons-nous par là ?

Les éditeurs de *De la publication* apercevaient avec netteté une difficulté inhérente à plusieurs actes de publication, dont il nous faut ici reproduire le diagnostic exact :

Le public des destinataires peut [...] être assimilé à un universel (par exemple construit par le bon sens, ou l'honnêteté morale), à un groupe restreint déclaré seul légitime (par exemple

textes (pratiquement impossible à reconstituer, faute de traces matérielles). (3) Enfin, soulignons que les éditeurs et préfaciers du collectif *De la publication* préfèrent l'étude de *cas particuliers*, chacun rendant manifeste « l'effort d'inventer le – ou un – public » à l'approche généraliste de la notion d'« espace public » d'Ancien Régime, chère à la philosophie politique de tradition habermassienne, qu'ils considèrent comme un « artefact historiographique » (p. 19). L'étude diachronique fine que nous souhaitons exposer dans les pages qui suivent s'accommode parfaitement de ce parti pris épistémologique historien – c'est-à-dire particulariste.

⁹⁶ VIALA [1985], p. 123-124.

⁹⁷ Suivant l'approche d'Olivier Roux, centrée sur l'image de l'auteur, la figure de l'honnête écrivain est évidemment indissociable d'un supposé public d'« honnêtes lecteurs », ni doctes, ni mondains. Michèle Rosellini, quant à elle, avait déjà placé le « public » au cœur de son étude sur la question de la lecture dans l'œuvre de Sorel, significativement sous-titrée *Charles Sorel et la formation du lecteur*. Héritière de la tradition anglo-saxonne du *close reading*, la commentatrice tenait compte de deux instances lectorielles *inscrites* (le lecteur personnage, et le « lecteur supposé » ou « implicite »), issus, sans répartition stricte, de deux univers textuels sorélien – le fictionnel et le théorique – entre lesquels elle apercevait à juste titre de nombreux des lieux de passage (ROSELLINI [*2003], « Introduction », p. 14). Tenu pour véritable « partenaire de l'auteur », et reconnu comme « instance décisive dans la production et la circulation des livres » (p. 7), le lecteur serait appelé à « former » – plutôt qu'à « conformer » – ses « attitudes mentales » selon diverses prescriptions de lecture (parfois contradictoires), inhérentes à tous les textes soréliens (p. 8). En conclusion, ce n'est pas en tant que « public défini par les critères sociaux de l'honnêteté », pensé « sur le modèle relativement restreint de la mondanité de la Cour et des salons », que Michèle Rosellini envisage ce lecteur sans qualités spécifiques ; c'est bien plutôt comme *client de la librairie française* (et non latine), « nouveau public » correspondant à une « fraction importante de la bourgeoisie » (ROSELLINI [*2003], « Conclusion », p. 661).

au nom du bon goût), à un groupe d'individus assemblés autour d'un trait particulier, voire à un individu unique mis fictivement dans la position de représenter une communauté plus large ou de servir d'intermédiaire pour la convaincre. Au-delà de ces figures d'identification offertes aux destinataires, on peut observer une certaine tension entre l'adresse à des publics larges, tendant à l'universel, et la résurgence de valorisations de publics restreints désignés par des compétences ou par une position particulière (et le plus souvent par une complicité).⁹⁸

Nous nommons *empan d'adresse* la mesure du spectre allocutaire correspondant à la portion de public visé, explicitement ou non, par tout discours orienté ; en tant que quantificateur, l'*empan d'adresse* permet d'évaluer le *calibrage interlocutif* d'un propos adressé, et d'en apprécier les éventuelles variations. Entre adresse singulière, particulière, générale et universelle, la deuxième personne implicite désigne ou institue des publics de multiples calibres, dont chacun participe d'une interaction communicationnelle précise, au cœur de laquelle se façonne à chaque fois un *ethos* spécifique : *ethos* confidentiel de la relation singulière, *ethos* différentiel du lien particularisant, *ethos* généraliste orienté vers la majorité, ou *ethos* universaliste de l'énonciateur « se mettant en scène, se publiant, avec plus ou moins de solennité et d'efficacité », comme habité par « l'idée d'un universel » – le *public* et ses « métonymies » – cette « abstraction » que ce calibrage interlocutif maximal a pour ainsi dire le pouvoir d'instaurer.⁹⁹

En écho direct à cette observation, la question que nous posons est la suivante : *quelle* « part » des lecteurs visés trouve voix au chapitre dans le catalogue sorélien ? S'agit-il d'un petit groupe de lecteurs choisis, élus, triés sur le volet ? Ou au contraire, tous les lecteurs possibles – les « mauvais » comme les « bons » – sont-ils universellement visés ? S'il est vrai que le « public » est une entité projetée, fabriquée par le texte à l'aide de procédés de sélection, on doit s'interroger non seulement sur les procédures textuelles par lesquelles Sorel institue ce partage au sein de son lectorat, mais questionner en outre les soubassements idéologiques, voire politiques, d'une telle *partition*. En soulevant le problème pragmatico-énonciatif du *calibrage interlocutif* propre à la première version du catalogue – calibrage que nous indexons à l'*empan d'adresse* dit et montré –, c'est l'image auctoriale investie par Sorel au début de sa carrière de polygraphe que nous proposons de décrire dans cette section. [1] En partant du problème d'adresse *contradictoire* (à la fois universelle et particulière) tel que l'a initialement pointé Michèle Rosellini, [2] nous explorons, dans la continuité de nos analyses antérieures, une voie d'interprétation alternative au cadre d'intelligibilité « irrégulier » : le calibrage interlocutif retenu par l'auteur de *La Science universelle* nous paraît en effet démarqué de l'*ethos* d'un prédicateur catholique, capable de prendre

⁹⁸ JOUHAUD ET VIALA [2002], « Introduction », p. 17.

⁹⁹ JOUHAUD ET VIALA [2002], « Introduction », p. 18-19.

en compte une double échelle d'attention : celle de la communauté des hommes (universel), et celle de chaque individu (particulier).

[1] Désinvolture ? Maladresse ? Vanité ? Ignorance ? L'échec de *La Science universelle* résulterait de l'inaptitude de Sorel à cerner son public. Symptôme de cet écart ? L'inadéquation du propos – notamment péritextuel – au lectorat réel (ou potentiel). Voire : à un quelconque lectorat. Dysfonctionnel et sans effet (hormis celui de lasser l'attention du lecteur), le montage rhétorique encadrant le premier volume de l'encyclopédie souffrirait d'un dommageable désajustement interlocutif, ou pour mieux dire, paierait cher en inconséquences discursives le prix de sa surdétermination. Cette interprétation se dégage notamment du commentaire que Michèle Rosellini fournit à trois reprises du corps péritextuel de l'encyclopédie.¹⁰⁰ Tablant sur la cohésion énonciative des trois discours préliminaires et de l'« Avertissement » final (dans lequel, rappelons-le, prend place le catalogue auto-bibliographique), ainsi que sur le maintien du dispositif d'adresse entre la version de 1664 et celle de 1667¹⁰¹, la commentatrice fait état d'un dysfonctionnement à la fois rhétorique et idéologique, dû à l'articulation conflictuelle de deux pactes de lecture contradictoires, fondés sur des calibrages interlocutifs opposés : l'intention d'adresse *universelle*, explicitement revendiquée par l'auteur, serait concurrencée par un régime d'adresse *restreinte* (exclusive), effectivement mis en œuvre quoique non explicite. Comme l'explique Michèle Rosellini, le *pacte d'universalité* fixé par une « apostrophe collective [...] à la mesure de l'ambition déclarée de l'entreprise », impliquant d'emblée « une certaine universalisation du lecteur »¹⁰², se trouve battu en brèche par la mise en place parallèle d'un schéma de « communication réservée »¹⁰³, visant une « élite des esprits » plus proche du « cénacle libertin »¹⁰⁴ que du public élargi annoncé.

Avancée dans sa thèse de 2003, l'hypothèse de la *contradiction* se trouve quelque peu nuancée dans les articles, lorsque Michèle Rosellini suggère que Sorel a su progressivement dépasser la vision « d'un public scindé entre une élite capable de comprendre à demi-mot dans l'espace étroit de la

¹⁰⁰ Michèle Rosellini défend cette idée dans sa thèse de 2003, et la soutient à nouveau dans la section intitulée « Lectorat unifié. Lectorat scindé » (p. 57-60) d'un article coécrit avec Claudine Poulouin paru l'année suivante (POULOUIN, Cl. et ROSELLINI, M., « L'œuvre majeure au regard de la pratique polygraphique du XVII^e siècle : les points de vue de Naudé et Sorel », in : VOLPILHAC-AUGER, C. (éd.), *Œuvres majeures, œuvres mineures ?*, Lyon, E.N.S éditions, 2004, p. 39-61). C'était entretemps l'objet de la dernière section de son article sur la polygraphie de Sorel (ROSELLINI [2003], en l'occ. : « Lectorat explicite et lecteur implicite », p. 174-178), qui reprend mot à mot plusieurs des développements de la contribution de 2003. Dans la discussion qui suit, nous privilégions les références à la thèse (plus détaillée), et la version la plus tardive des deux articles publiés (2004).

¹⁰¹ « [L]e pacte semble [...] valoir pour l'ensemble de l'ouvrage » (ROSELLINI [*2003], p. 297) ; « le discours n'a pas changé de destinataire depuis la *Science des choses corporelles* » (ROSELLINI [*2003], p. 331). Nous adoptons cette même base d'analyse.

¹⁰² ROSELLINI [*2003], p. 297. Ce type d'adresse placerait le lecteur « du côté de l'universel, universalisant *a priori*, en quelque sorte, ses préoccupations et son implication dans le monde » (p. 303).

¹⁰³ POULOUIN et ROSELLINI [2004], p. 59.

¹⁰⁴ ROSELLINI [*2003], p. 312.

connivence intellectuelle et la grande masse exclue de cette communication privilégiée », pour adopter au terme de sa carrière « la conception pédagogique d'une communication à plusieurs niveaux qui rallie progressivement les couches les plus éloignées d'un public élargi ». ¹⁰⁵ Diachronique, cette seconde approche n'est pourtant conciliatrice qu'en apparence : le réajustement du calibrage interlocutif serait inconditionnellement voué à l'échec, la posture pédagogique adoptée se trouvant « balayée par l'ironie dont Sorel fustige les croyances du large public, alors même qu'il prétend s'y appuyer » ; ainsi les lecteurs se trouveraient-ils « de nouveau scindés entre ceux qui seront capables de saisir la dérision » dans le ton adopté par Sorel (une minorité), et ceux qui n'en auraient pas les moyens intellectuels et critiques (la majorité). ¹⁰⁶ De cette lecture opposant adresse *universelle* et adresse *particulière*, nous retenons trois implications concernant l'*ethos* auctorial de Sorel et le rapport entretenu avec le lectorat.

D'abord, cette interprétation conduit Michèle Rosellini à assimiler l'*ethos* intentionnel du discours – l'*ethos* dit plutôt que l'*ethos* montré – à la « posture universalisante du philosophe moral ». ¹⁰⁷ Cette assignation posturale pourra être nuancée. Suivant ce diagnostic, en effet, le ton dominant du discours sorélien se trouverait cantonné au registre de la *rationalité* philosophique, restriction qui a pour double effet d'occulter d'une part la résonance *religieuse* du propos (la raison excluant l'Inspiration), et, d'autre part, de surdéterminer l'investissement *thymique* de la voix énonciative (la raison s'opposant aux passions). De fait, dans l'analyse que développe la thèse de 2003, si Michèle Rosellini ne fait pas du souffle messianique sorélien sa priorité, elle s'attarde en revanche sur le problème de l'engagement passionnel du discours – selon elle, paradoxal ¹⁰⁸ –, qu'elle perçoit, du point de vue fonctionnel, comme une efficace compensation à l'abstraction excessive de l'adresse. Le philosophe moral « pathétiserait » ainsi sa relation avec le lecteur dans le but de combler, sur le registre de l'affect héroïque ¹⁰⁹, la vacuité d'un rapport discursif purement formel déployé *sub specie universalitatis* – en clair : à s'adresser au vide, on en parle plus fort. Terre-à-terre et véhément, ce « philosophe moral » présenterait ainsi toutes les marques caractéristiques de l'*ethos* du Cynique « dans sa posture assumée de 'chien' » ¹¹⁰. Sorel, nouveau Diogène, aboyant depuis son tonneau après tout l'univers ? L'image nous satisfait modérément.

¹⁰⁵ POULOUIN et ROSELLINI [2004], p. 57-58.

¹⁰⁶ POULOUIN et ROSELLINI [2004], p. 59. Une idée semblable apparaît dans l'article de 2003 : Sorel « continue à instaurer, par la pratique de l'ironie et de la double entente, un rapport électif à son lecteur » (ROSELLINI [2003], p. 176).

¹⁰⁷ ROSELLINI [*2003], p. 303.

¹⁰⁸ ROSELLINI [*2003], p. 303 : « L'incitation à user de sa raison s'instaure donc, paradoxalement, sur le registre de l'affectivité. »

¹⁰⁹ L'hypothèse de l'*héroïsation* (transférée de la voix narrative au lecteur ?) transite de la thèse à l'article de 2004 (ROSELLINI [2003], p. 52). Il nous est difficile de la restituer : les différentes lectures procurées du même passage ne sont pas concordantes.

¹¹⁰ ROSELLINI [*2003], p. 303.

Si l'on tient compte du conflit entre l'ethos *universaliste* et l'ethos *particulariste* co-construits par l'énonciateur, la silhouette du Cynique s'estompe, et c'est sous le masque du Libertin qu'elle vient reprendre forme. De fait, Michèle Rosellini inscrit résolument Sorel dans un cadre d'intelligibilité en porte-à-faux avec l'orthodoxie, sans hésiter à « rapatrier sur le terrain du libertinage la totalité de l'œuvre de Sorel » ; de son point de vue, le schéma communicationnel *réserve*, visant à « égarer certains lecteurs » et « en éclairer d'autres »¹¹¹, suffirait à lui seul à « situer précisément Sorel dans l'aire de la culture libertine »¹¹², indépendamment de son adhésion à un corps d'opinions ou à une doctrine dont l'hétérodoxie serait avérée. À ce compte, la « lecture rusée » qu'exigerait l'« écriture retorse »¹¹³ de textes tels que ceux qui encadrent le massif encyclopédique sorélien serait l'indice malheureux du « caractère attardé » de *La Science universelle*, trésor réservé à un nombre restreint d'élus, à l'heure où, novateur plus adroit, Descartes ouvre en débroussailleur débonnaire une voie royale – sa *Méthode* – au *public élargi* des « honnêtes gens ».¹¹⁴ Si Michèle Rosellini a pu être conduite à nuancer l'assimilation de Sorel avec des libertins tels que Naudé et La Mothe Le Vayer, au motif que « la perspective universaliste » de l'auteur de *La Bibliothèque française* implique « l'ouverture des débats intellectuels, et la transmission large des résultats de la science », la thèse selon laquelle Sorel viserait une *élite* (une « aristocratie » particulière) n'est pas abandonnée : c'est au sein de la vaste « clientèle de la librairie » que Sorel chercherait, en fin de carrière, à définir « une élite intellectuelle représentative de la pensée moderne ».¹¹⁵ Féroce ou tempérée, la supposée « rouerie » sorélienne pose de toute manière un problème de cohérence *éthique* foncier : comment l'éducateur du *genre humain* – ou du public français en général – peut-il prétendre réserver son savoir à une *infime partie* de ses lecteurs ? Dans son article de 2003, c'est ici que Michèle Rosellini situe la limite d'une écriture qui se voudrait polygraphique.¹¹⁶

Enfin, cette approche sévère pointe chez Sorel une dommageable méconnaissance, voire un certain mépris, du ou des public(s), dont l'image projetée (« postulée ») serait simplement « façonnée selon ses désirs » plutôt que constatée.¹¹⁷ C'est avec sa « désinvolture coutumière » que le polygraphe affecterait de prendre en compte les « attentes du lectorat », pourtant capricieusement infléchies à son gré.¹¹⁸ En conséquence directe du sentiment de cette inadéquation, Sorel aurait été progressivement conduit à développer une stratégie promotionnelle

¹¹¹ ROSELLINI [*2003], « Introduction », p. 10-12.

¹¹² ROSELLINI [*2003], « Conclusion », p. 663.

¹¹³ ROSELLINI [*2003], « Introduction », p. 12.

¹¹⁴ POULOUIN et ROSELLINI [2004], p. 59.

¹¹⁵ ROSELLINI [*2003], « Conclusion », p. 664. L'article de 2003 souligne plutôt la constance de « l'agressivité sélective du mode d'adresse » (ROSELLINI [2003], p. 177).

¹¹⁶ ROSELLINI [2003], p. 174 : « L'individualisation du lecteur est un autre pôle de résistance à la vocation universalisante de la polygraphie. »

¹¹⁷ ROSELLINI [*2003], p. 312, 314.

¹¹⁸ POULOUIN et ROSELLINI [2004], p. 58.

destinée à attirer l'attention des lecteurs à conquérir. « La plus courante », affirme Michèle Rosellini, « consiste à publier à part un chapitre détaché de l'ouvrage », une opération tactique de *publication partielle*, assimilable à une forme de « réclame » : « loin d'être unificatrice », il s'agirait là d'une forme de publicité « sélective dans sa formulation même ». ¹¹⁹ De ce point de vue, la tendance sorélienne à publier préférentiellement ses œuvres « par parties » serait à comprendre comme une activité compensatoire acharnée, symptomatologie rageuse d'un dépit commercial, échec au demeurant fort prévisible s'il l'on tient compte de son indifférence à la réalité du lectorat.

[2] Héros tour à tour cynique, libertin et publiciste, l'auteur de *La Science des choses corporelles* nous paraît mériter un jugement en appel ; jugement doublement *éthique* (*etikon*), puisqu'il en va de l'image de l'auteur (*ethos*), comme de la régulation de ses rapports avec un public, dont il compte entre autre réformer les mœurs (*ethe*). À l'idéalisme terrestre du cynique échauffé dans son isolement héroïque, nous préférons les solennelles inquiétudes du *prédicateur*, fin observateur des mœurs concrètes de son siècle – peu assimilable à l'*ethos* libertin. Aux héros singuliers (au demeurant assez peu cornéliens), nous préférons les orateurs... La démonstration comportera deux temps : [A] axée sur les enjeux du calibrage interlocutif de la diatribe, notre *relecture* du passage ci-dessus commenté [B] permettra de déverrouiller l'hypothèse d'un *ethos* démarqué de la figure du prédicateur catholique (dont J.-P. Camus pourrait être le modèle).

[A] Notons-le d'emblée : Michèle Rosellini a parfaitement raison de mettre en évidence la posture *universaliste* adoptée dans les discours d'escorte de *La Science des choses corporelles*. Le « blâme » sorélien y est « général » ¹²⁰, tout comme la perspective d'analyse adoptée : « Je vous déclare seulement d'abord, que je n'entends points parler plutôt d'une nation que de l'autre, et que je considère le général sans examiner le particulier. » ¹²¹ L'empan allocutif, d'extension maximale, vise d'entrée de jeu un public assimilé à la totalité des hommes. Le choix des pronoms interpellatifs et désignatifs suffit pour s'en convaincre : l'emploi de la deuxième personne du pluriel (« vous »), visant l'ensemble des êtres humains ¹²², alterne avec le pronom indéfini (« on »), d'extension indéterminée ¹²³, que relaie, dès le deuxième discours, la première personne du pluriel

¹¹⁹ POULOUIN et ROSELLINI [2004], p. 57.

¹²⁰ SCU_I, « Remontrance », p. 8.

¹²¹ SCU_I, « Remontrance », p. 1.

¹²² L'interpellation directe « Hommes ! » scande la « Remontrance » (p. 1, p. 9, p. 12) ainsi que la « Proposition » (p. 15, p. 21), où l'allocutaire collectif est désigné en « vous » dès le seuil du texte (« Hommes, arrêtez-vous ici. Il n'y a rien qui mérite mieux votre attention, que les choses que l'on vous veut faire entendre. Il s'agit de votre bien. » (p. 1).

¹²³ Le « on » représente tantôt l'énonciateur lui-même (« Souffrez que l'on vous représente le mauvais état où vous êtes », p. 1), tantôt une foule indéterminée (par exemple dans la séquence de la p. 6 qu'amorce « l'on s'adonne à des usures infinies »), à laquelle semble parfois s'associer l'énonciateur lui-même (comme dans la situation où il semble impossible de s'attirer la bienveillance des magistrats : « Quand l'on est dans leur maison l'on trouve plusieurs portes bien défendues, et l'on emploie beaucoup de temps avant que de parvenir au lieu où ils se retirent », p. 4).

(« nous ») dans son emploi le plus intégrateur.¹²⁴ Ce choix de calibrage maximal n'a rien d'arbitraire : comme nous l'avons souligné dans un développement antérieur¹²⁵, l'énonciateur fait précisément état du caractère *généralisé* du vice et de l'erreur parmi les hommes¹²⁶, livrés au voisinage contagieux d'une majorité peccante (« Chacun commet l'injustice ou la souffre, et n'étant pas possible que les bons ne se trouvent quelquefois engagés d'affaire avec les mauvais, l'on voit qu'il n'y a personne qui ne puisse être mêlé dans ce désordre, et que ce n'est pas sans raison que l'on dit qu'il est étendu de toutes parts. »¹²⁷). Nulle exception dans ces temps malheureux. Ce que dévoile ici Sorel, c'est un *universel concret* : l'étendue constatée du dégât moral subi par l'intégralité des membres de la communauté humaine.

La critique remarque néanmoins, encore une fois à juste titre, des variations du calibrage interlocutif : l'empan d'adresse tend en effet à isoler des groupes de population, alternativement institués en allocutaires particuliers, directs ou indirects.¹²⁸ Si l'énonciateur vise largement « la plupart des hommes »¹²⁹, c'est par classes distinctes qu'il s'adresse à eux successivement : aristocrates de plus ou moins illustre noblesse (avec un sort particulier réservé à la noblesse vénale), magistrats, mais aussi petites gens (« les plus petits »¹³⁰), « les gueux et les valets » comme les hommes de condition moins vile, jeunes et vieux, hommes et femmes (p. 7), et jusqu'aux « gens d'étude » (p. 13) – en clair, « les gens de toutes sortes de conditions »¹³¹ sont là représentés selon diverses catégories identitaires qui tantôt se recoupent, tantôt s'opposent mutuellement. Ainsi s'explique, sur le plan stylistique, la scissiparité du « vous » général en « vous » plus

¹²⁴ SCU_I, « Proposition », p. 17 : « Si nous voulons être parfaitement heureux, il ne faut rien ignorer de tout ce qui se peut savoir. » ; SCU_I, « Préface », p. 26 : « Cela nous contraint bien d'avouer que la Suprême Vérité a plus de parties que nous n'en saurions comprendre. »

¹²⁵ Voir notre premier chapitre (section 1).

¹²⁶ La « Remontrance » pointe avec insistance le caractère *universel* du désordre : « Il s'en faut peu que tous les vices ne vous infectent tous » (p. 1), prévient l'énonciateur, attentif aux « défauts universels » (p. 12), à la « corruption est générale » (p. 12), aux erreurs elles-mêmes « universelles », « dans un abus si grand, toutes choses penchent à leur ruine » (p. 14). L'ajout de 1641, dans l'édition Quinet, comporte l'expression réitérée de cette inquiétude : le mal est en effet « plus général que l'on ne le fait », même si certains « croient que ce sont seulement quelques auteurs particuliers et quelques régents qui manquent de donner les instructions » (SCU_I, éd. 1641, p. 33).

¹²⁷ SCU_I, « Remontrance », p. 14. Cette idée s'impose dès l'ouverture de la « Remontrance » (« L'on ne voit partout que des crimes, et s'il y a quelqu'un qui ne fasse que de petites fautes, c'est que les occasions ne lui permettent pas de les faire plus grandes », p. 1), et s'étoffe tout au long du discours, de la simple allusion (« encore que plusieurs aient de bons désirs ils ne peuvent avoir d'effet », p. 12) à la séquence argumentative circonstanciée (« Que si vous dites que vous n'êtes pas tous entachés de ces crimes que j'allègue, j'avoue que cela peut être, mais au moins en avez-vous toujours quelques uns, et vous êtes en danger de tomber les uns dans les autres. L'on aurait bien de la peine à trouver un parfait innocent dedans le monde, car ceux mêmes qui ont le vice en horreur se laissent emporter au courant du peuple, et laissent avec lui en tolérant ses fautes, et s'ils ne commettent point de crime formés, ils ne sont pas néanmoins dans cette suprême perfection qu'ils devraient avoir. », p. 10).

¹²⁸ « A l'intérieur du discours adressé aux hommes en général, des apostrophes particulières détachent de l'ensemble des catégories d'humains particulièrement aveuglés ou injustes », qui deviennent la « cible particulière à la vive admonestation qui se déploie ensuite » (ROSELLINI [*2003], p. 303-304).

¹²⁹ SCU_I, « Remontrance », p. 7. Les références paginales de ce développement renvoient toutes à la « Remontrance » de 1634.

¹³⁰ SCU_I, « Remontrance », p. 4. « Cette convoitise insatiable règne autant parmi les petits que parmi les grands ; elle fait commettre à tous des fautes irrémissibles. » (p. 6).

¹³¹ SCU_I, « Remontrance », p. 13. Ailleurs : « diverses conditions » (p. 8).

particularisants (« s'il y en a parmi vous qui... », p. 2), ainsi que sa diffraction en séries d'occurrences du pronom de 3^e personne du pluriel (« ils »), dont la référence collective restreinte, sans cesse déplacée (« quelques-uns », « quant à ceux qui.. », « ces hommes », « il y en a d'autres qui... »), participe du même processus de différenciation récursive ; on note encore des cas où, croisant deuxième et troisième personnes, l'énonciateur construit la confrontation entre deux classes particulières (« vous êtes même accusés par vos semblables » p. 9).

Est-ce à dire que le moraliste cède à une paradoxale et contre-productive *surdétermination* de son adresse, lorsqu'il envisage conjointement un public universel et des allocutaires particularisés par catégories ? L'éclairage apporté par Ruth Amossy sur les *auditoires composites* (dénomination reprise à Perelman et Olbrechts-Tyca)¹³² nous permet non seulement de répondre négativement à cette question, mais de souligner, à l'inverse, la consistance du dispositif d'adresse supportant le péritexte de *La Science universelle*, et d'en apercevoir les possibles figures énonciatrices. Qu'on l'envisage comme un enjeu classique d'*aptum* rhétorique, ou qu'on l'étudie plus précisément sous l'angle pragmatico-énonciatif de l'*ethos* et de l'identité verbale, le problème de l'adresse à un auditoire composite concerne la situation d'un locuteur confronté à un « collectif qui comprend en son sein des groupes diversifiés aux yeux desquels une même et unique présentation de soi doit s'avérer performante » (p. 124). Ruth Amossy choisit d'analyser la stratégie de présentation de soi de Barack Obama dans son discours « A More Perfect Union » prononcé, en 2008, en réponse à des attaques émanant d'un pasteur de sa congrégation ; exposé au risque de clivage racial et confessionnel de son audience, observe la linguiste, le Président américain s'est habilement servi de l'image hybride de son « américanité », « *ethos* à la fois multiple et unifié », pour signifier sa compréhension du « sens d'une nation 'qui n'est pas la somme de ses parties', mais qui est une » (p. 126-127).

Ce cas d'étude n'est pas sans présenter une certaine analogie avec la délicate posture du pédagogue universel, pris en étau entre une ambition didactique *rationaliste* visant un public élargi (pôle universaliste), et une sensibilité tout *empiriste* à la diversité physique, sociale, économique et morale des hommes – peut-être même des femmes – auxquels il destine sa « méthode » encyclopédique modulable (pôle particulariste) ; le cas se corse si l'on tient compte de l'ambiguïté foncière de son identité d'auteur, apprécié de certains lecteurs, vilipendé par d'autres. Comment Sorel parvient-il à construire l'image d'un lectorat unifiable, quoique non réductible à la somme de ses parties ? Dans le développement antérieur que nous consacrons à ce même passage, appréhendé comme symptôme d'une crise épistémologique et morale, nous mettions l'accent sur l'état « d'hyper-particularisation » d'une société en voie de *désolidarisation*, oublieuse de la

¹³² AMOSSY [2010], p. 124-127 (« La présentation de soi face à un auditoire composite »).

dimension *relative* du lien, dont Sorel se serait fait le rapporteur consterné.¹³³ Le supplément interprétatif que nous proposons ici vise à préciser les contrastes de ce tableau critique, désormais informé par les tensions de calibrages interlocutif mises en évidence dans les lignes qui précèdent. Si l'individualisme règne, il importe de relever que c'est en territoire d'*antagonisme* radical. La dissolution des liens fédérant les individus n'équivaut pas à la disparition complète de tout rapport : des relations d'hostilité se font jour, soulignant la face morbide d'une *diversité* dont Sorel atteste certes l'existence principielle, mais dont il réproouve la forme actuelle d'expression (la *divergence*). Le lecteur ne peut qu'être frappé par cette fresque apocalyptique, où l'unité des groupes particuliers d'individus se dessine *ex negativo* par opposition à d'autres catégories socio-économiques, dans un climat de concurrence et d'hostilité mutuelle, selon des logiques hiérarchiques abruptes. Notons que la description des mécanismes de différenciation par antagonisme accueille une forte densité de verbes et d'adjectifs exprimant la subjectivité (perceptive, épistémique, boulique, axiologique, etc.) : les individus et groupes considérés paraissent eux-mêmes les initiateurs de ce repli identitaire, marqué par le dédain et le rejet de toute altérité – altérité qui occupe au demeurant le centre de la scène. Les nobles aux charges ou titres achetés, par exemple, « traitent les autres avec un extrême mépris », quand les aristocrates de sang « croient être composés d'une meilleure matière que le reste des hommes », même si ces derniers sont « semblables à leurs prédécesseurs » (p. 3-4). Parmi les gens de basse extraction, l'orgueil de la distinction n'est pas moindre, « parce qu'ils voient qu'il y en a encore beaucoup d'autres qui sont au-dessous d'eux » ; jusqu'aux plus abaissés, tous « s'estiment plus que leurs compagnons », lorsqu'ils ne jugent pas « devoir être préférés à ceux qui les surpassent, croyant qu'ils méritent mieux qu'eux d'être en une éminente condition » (p. 4). L'inquiétude des ambitieux, « éternellement gênés de voir que les autres s'avancent » (p. 5), répond symétriquement à l'inconfort des avarés « gênés éternellement de voir que les richesses des autres s'augmentent », et prêts à tout pour « usurper le bien d'autrui » (p. 7). Les puissants, non contents « d'être mal avec tous leurs voisins », cherchent d'autres mondes auxquels se mesurer. Nombreux sont les esprits méfiants pour qui « étranger » équivaut à « ennemi » (p. 5). Les salons de la ville ne font pas exception à ce champ de tensions où chaque groupe se resserre par expulsion d'un tiers, dès lors constituant : factions de « caquets qui ne servent à rien, si ce n'est à faire du mal à autrui » – par médisance et calomnie –, les compagnies « ne sauraient de quoi s'entretenir sans parler au désavantage des autres » (p. 8). Les ingrats « ne rendent pas à chacun ce qui leur appartient », et seuls les « injustes » semblent opportunément (dé)placés pour s'attirer une antipathie *unanime* – fait rare ! – tant ils sont « haïssables à tous les autres » (p. 13). En un mot,

¹³³ Voir notre chapitre II (section 1).

rappelons-le, « toutes les conditions humaines sont ainsi opposées les unes aux autres » : « chacun méprise ceux qui ne lui ressemblent pas » (p. 14).

Si l'antipathie généralisée s'impose comme un *universel concret*, la composition non moins réelle du public observé s'appréhende quant à elle à l'échelle des dissemblances et des *particularités*, que Sorel a l'adresse de représenter selon des catégories de subjectivation présentées comme des représentations identitaires émanant des groupes eux-mêmes (et non artificiellement projetées par le regard du moraliste qui les déplore). L'équation salutaire s'énonce dès lors très simplement : convertir universellement la *divergence* délétère en *diversité* sympathique ; changer l'opposition en *apposition* – puisque ce mot, disponible au XVII^e siècle dans le lexique spécialisé de la physique, se dit « des corps qui prennent leur accroissement par la jonction des parties voisines ». ¹³⁴ Ainsi, la restauration de l'harmonie sociale n'exige-t-elle nulle réduction des particularismes à l'uniformité, mais suppose plutôt la force unificatrice d'un être-ensemble hétérogène, que la variété dynamise au lieu de déchirer. La clef de conversion universelle ? La Raison. Plus précisément : l'adhésion à une forme de rationalité qui ne broie pas les contingences historiques des corps et des situations.

On mesure à ce compte l'efficacité d'un calibrage interlocutif mixte, échantillon exemplaire d'une rationalité discursive non réductionniste, capable de constituer en communauté bigarrée la *cohésion riche* des lecteurs potentiels de *La Science universelle*. On apprécie la consistance d'une structure d'adresse qui, loin d'être paradoxale ou creuse, contourne précisément l'écueil de la généralité vague et de l'indétermination, dans laquelle Sorel n'est tombé que rarement (« Ô vous qui êtes touchés de l'une ou l'autre de ces misères », p. 15). Enfin, on notera la cohérence de cette double échelle interlocutive, ajustée à la fois au seuil de pertinence du désastre constaté (le collectif, c'est à dire le « général »), et à au palier de répercussion des dégâts, point d'incidence particulier : « chacun en ressent le dommage en son particulier, encore qu'il ne soit pas fort sensible à plusieurs » (p. 12).

[B] L'*ethos* « s'élabore en fonction de modèles culturels et de contraintes génériques » ¹³⁵ ; diversement « incorporés, affichés, renversés ou singés », ces *ethoi* forment une sorte de « répertoire historique » de *postures* ¹³⁶ susceptibles d'être à leur tour adoptées. À quelle « famille posturale » ¹³⁷ appartient l'*ethos* du locuteur péri-encyclopédique, et quels en sont les traits caractéristiques ? Pour Michèle Rosellini, la posture sorélienne s'apparente à la toute jeune figure du *philosophe rationaliste* ; cette seule identification vaudrait déjà pour un *affront* infligé à l'orthodoxie religieuse :

¹³⁴ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. APPPOSITION.

¹³⁵ AMOSSY [2014], p. 23.

¹³⁶ MEIZOZ, [2007], p. 23.

¹³⁷ MEIZOZ [2007], p. 25.

L'adresse de ce second discours révèle son utilité philosophique. À la diatribe contre les vices de l'humanité, succède la prophétie d'une guérison. Mais c'est une prophétie *anti-religieuse*, qui fonde sa certitude sur la confiance dans les capacités humaines.¹³⁸

La « proposition » sorélienne aurait de quoi « résonner comme un blasphème », puisqu'un tel éloge de la raison ne saurait être que « polémique » : Sorel inviterait en effet les lecteurs « à contester les apologistes et autres prédicateurs, oiseaux de mauvais augure qui ont « abaissé votre nature au-dessous de celle des autres animaux » en proclamant l'imbécillité humaine ». ¹³⁹ Comme nous le montrerons, cette interprétation n'est pas un contre-sens (si ce n'est, probablement, dans son imputation indue aux religieux dans leur ensemble d'un discours de dévalorisation de l'homme). Il s'agira seulement pour nous d'en nuancer les contours et d'en préciser la portée.

C'est assurément forcer le trait que de prêter à à l'auteur de *La Science universelle* une posture antireligieuse et blasphématoire. Notre orateur, qui publie cette même année les *Pensées chrétiennes sur les commandements de Dieu*, est à l'inverse le premier à « excréer » les blasphémateurs de son siècle, ces simples « mortels » ¹⁴⁰ s'estimant avec orgueil les maîtres de la Création (« plusieurs ne reconnaissent point les grâces que Dieu leur a faites, ils blasphèment souvent contre lui et font des jurements exécrables », p. 8). Sa remontrance convoque de fait un référentiel théologique insistant, tantôt métaphorique ou illustratif (« [...] comme si vous désiriez encore vous sauver de la fureur du déluge », p. 2), tantôt argumenté, lorsqu'il s'agit par exemple d'estimer l'immoralité des hommes envers leurs « semblables » (p. 9) à l'aune de leur mépris du Créateur (« S'il y en a parmi vous qui étant assez élevés au-dessus des autres aient fort peu d'humilité envers Dieu, ils ne peuvent être qu'extrêmement superbes envers les hommes. », p. 2-3). Outre la prolifération des *péchés capitaux* (l'orgueil, l'oisiveté, la luxure, l'avarice, la colère et l'envie sont passés en revue), ce que déplore Sorel est l'oubli des *vertus évangéliques*, la *piété* et la *charité*.¹⁴¹ Ces valeurs articulant le lien moral vertical (soumission à Dieu) et le lien social horizontal (attention au prochain) sont, bien entendu, mises à l'honneur dans les *Pensées chrétiennes*.

Une rigueur sourcilleuse conduit le moraliste à distinguer la fausse dévotion des élégants abbés de ruelles, diserts évaporés sévèrement réprouvés¹⁴², du zèle louable des sincères apologistes et des prédicateurs sérieux :

¹³⁸ ROSELLINI [*2003], p. 309. Nous soulignons.

¹³⁹ ROSELLINI [*2003], p. 308.

¹⁴⁰ SCU_I, « Remontrance », p. 2. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient toutes aux deux premiers discours liminaires.

¹⁴¹ SCU_I, « Remontrance », p. 2 : « Pour parler des erreurs et des vices qui règnent parmi vous, il semble qu'il faille commencer par l'impiété comme le vice qui comprend tous les autres. La plupart ne rendent point les honneurs qu'ils doivent au grand Dieu qui les a créés, et m'ont point aussi de charité vers leurs semblables. » Sorel déplore « l'impiété et le défaut de charité » de ses contemporains également en p. 8.

¹⁴² SCU_I, « Remontrance », p. 11 : « L'on me représentera qu'il y en a quelques uns qui commencent à traiter des choses spirituelles, et qui consacrent à Dieu leur éloquence, mais c'est à savoir s'il doit être permis de cajoler avec

Toutefois il faut avouer que l'on compose quelquefois des livres qui contiennent quelque chose de solide, et même ceux qui sont choisis pour instruire le peuple, font des sermons qui touchent beaucoup d'âmes en leur particulier, et les excitent au culte de la Religion [...].¹⁴³

Or la limite d'action de ces religieux estimables se joue précisément au point d'incidence de leurs efforts, jugé trop « particulier » : « le désordre n'en est pas moindre dans le général » (p. 12), constate l'auteur de *La Science universelle*, qui met leur échec sur le compte d'un manque d'adaptation aux exigences du monde moderne (« Ceux qui remontent aux autres, se servent d'une vieille routine que l'on ne quitte presque point, sans examiner les choses comme elles sont présentement dedans le Monde. », p. 11-12).

Dès lors, c'est entre la frivolité des prélats de salon et la rigueur désuète des ecclésiastiques conservateurs que l'auteur de *La Science universelle* situe l'espace de sa propre intervention morale. Son analyse de la crise, nous l'avons dit, permet d'identifier précisément l'origine du désordre : le défaut d'instruction. Par deux fois, le pédagogue universel souligne, dans un esprit très socratique (au XVII^e siècle, Socrate est volontiers chrétien), que si l'on ne saurait s'adonner au mal volontairement, c'est que « tous les vices viennent des erreurs » (p. 2), autrement dit que « l'on ne devient vicieux que pour ce que l'on est en erreur » (p. 14). *La confession* de chacun, qu'exigerait l'état de péché généralisé, relève donc d'un *aveu* moins pastoral que civil, voire d'aveux judiciaires.¹⁴⁴ En ce sens, il est parfaitement exact que Sorel « se réfère [...] à une anthropologie laïque »¹⁴⁵, si l'on entend par là *séculière*. Les Pères de l'Église n'ont pas tous considéré la foi et la raison (*fides et ratio*) dans un rapport d'opposition exclusive ; la subtilité des apologistes tient plutôt à en hiérarchiser l'ordre de préséance sur l'échelle du Salut. Le geste de Sorel consiste à en inverser les priorités, sans pour autant reléguer la croyance dans les recoins obscurs d'un imaginaire fallacieux ; il met la raison au service de la foi, comme il subordonne le problème du vice à celui de l'erreur.

Cet étagement n'est pas une scission : il correspond à la logique de *La Science universelle*, dont le deuxième volume, comme nous l'avons montré, ne recule pas devant la tâche d'exposer au lecteur les principes d'une théologie naturelle.¹⁴⁶ À ce compte, les trois discours qui précèdent *La Science des choses corporelles* constituent moins une « déclaration d'indépendance à l'égard de

Dieu, et de lui faire les compliments du Monde. Et toutes ces belles paroles que l'on met dans les Livres de dévotion, n'est-ce pas afin de complaire à la vanité des mondains, et pour faire que même en demandant pardon de leurs fautes, ils le fassent avec quelque délicatesse où ils trouvent encore quelques sentiment de volupté ? »

¹⁴³ SCU_I, « Remontrance », p. 11-12.

¹⁴⁴ Sorel observe que personne n'accepte d'« avouer d'être dans l'erreur, et encore moins dans le crime » (SCU_I, « Remontrance », p. 12).

¹⁴⁵ ROSELLINI [*2003], p. 308.

¹⁴⁶ Voir notre chapitre IV (sections 4 et 5).

l'autorité des théologiens »¹⁴⁷ qu'ils ne proposent les termes d'une coexistence harmonieuse, peut-être même d'une collaboration, à la faveur de laquelle les tâches respectives de chacun seraient dûment distribuées et réparties de manière à couvrir *ensemble* l'intégralité des besoins moraux et spirituels de la population. Sorel adopte en somme un *ethos* moraliste démarqué de – plutôt qu'opposé à – celui du prédicateur chrétien, en énonçant une remontrance civile fortement inspirée du sermon religieux.

Le terrain rhétorique décrit précédemment est propice à ce partage d'*ethos*. Michèle Rosellini a soutenu que serait « tacitement évacuée » par Sorel « la conception chrétienne d'une humanité irrémédiablement soumise à sa faiblesse originelle et réduite à n'espérer la 'fin de ses maux' que de sa foi et de la bienveillance divine »¹⁴⁸. Il est vrai que Sorel écarte le scénario d'une attente passive des hommes dans l'espoir de voir advenir le secours de la Providence. Or il n'« évacue » pas le paysage moral dessiné par la pastorale chrétienne : plus juste serait de dire qu'il investit d'*histoire* le dogme de la « faute universelle » qu'on nomme péché originel. Ce que nous avons signalé plus haut comme l'*universel concret du dégât constaté*, auquel est calibré l'empan d'adresse *universel* des allocutions liminaires, est la *réappropriation historique* – et non le rejet – d'un paramètre décisif de l'univers rhétorique de l'homme de chaire.

Le calibrage interlocutif mixte du discours sorélien – à la fois universel et particulier – correspond d'ailleurs parfaitement à la situation d'énonciation du prédicateur catholique autour des années 1630 en France. À Trente, les décrets de réformation émis par les Pères conciliaires avaient mis l'accent sur la mission pastorale de l'Église et l'action catéchétique des prédicateurs, notamment des évêques ; de fait, à l'époque de Sorel, la concurrence protestante en matière de parénétiq ue n'est pas à négliger. Ayant démontré sa vigueur en Europe au siècle précédent par les voix de Calvin et Luther, l'éloquence pastorale réformée continue de faire ses preuves en France – sous le régime de la liberté de conscience – et d'attirer une foule de fidèles au célèbre temple « parisien » de Charenton, où résonnent successivement la voix de Pierre Du Moulin et celle de Jean Daillé. L'homilétique du « genevois » François de Sales, centrée sur le *particulier* des fidèles¹⁴⁹, est l'une des réponses catholiques à cette situation de rivalité.

À l'opposé de l'*ethos* « prophétique » ou « messianique »¹⁵⁰ des grands « orateurs » de la Bible, que n'effleure pas la considération des contingences terrestres (*nihil novi sub sole*, dit l'Écclésiaste), le

¹⁴⁷ ROSELLINI [*2003], p. 309.

¹⁴⁸ ROSELLINI [*2003], p. 309.

¹⁴⁹ Voir notre chapitre IV (section 5), sur la question de la « providence particulière ».

¹⁵⁰ Le ton « messianique » ou « prophétique » des discours liminaires a souvent été souligné par la critique (GARAVINI [1998], p. 132 ; ROSELLINI [*2003], p. 298 ; [2003], p. 171 ; [2004], p. 52), qui y a entendu l'écho de Bernard Palissy, lui-même contaminé par les accents emphatiques de Francis Bacon, dont la solennité tire sans doute son inspiration des écrits proverbiaux et sentencieux attribués à Salomon. Judith Schlanger s'est d'ailleurs récemment amusée de ce discord tonal caractéristique du chancelier anglais, « écrivain éloquent et abondant qui dit préférer l'énoncé bref et le

prédicateur catholique (prêtre ou évêque) affecté à l'exercice parénétiq ue dominical ou solennel, ne peut négliger les occasions particulières de la vie temporelle, c'est-à-dire la dimension proprement *historique* du quotidien des chrétiens qui l'écoutent. À confondre sa position symbolique avec celle des hérauts de l'Ancien Testament, dressés face à l'humanité *sub specie aeternitatis* – posture à laquelle s'accorde un *ethos* universaliste inscrit dans le seul ordre de la grâce –, l'orateur catholique s'exposerait à manquer sa mission dans le monde, et à prêcher littéralement *dans le désert*.

Le prédicateur catholique, d'autant plus s'il subit l'influence de la spiritualité salésienne, construit un *ethos* mixte, ajusté à la fois à l'*universel* dogmatique du péché d'Adam, et aux occasions *particulières* des vices historiques. Or cet orateur, si l'on en croit Sorel, manque encore à l'appel : les abbés de salon, bavards, s'absorbent dans les minuties casuelles du grand monde, quand les vénérables ecclésiastiques, nés au siècle d'avant, commettent l'erreur de célébrer les valeurs éternelles au détriment des enjeux pertinents dans le monde actuel. C'est à la place énonciative vacante, à la charnière de la ruelle et du Ciel, que le pédagogue du genre humain installe sa pastorale civile et raisonnée. Le prêtre est moins l'ennemi que l'*autre* du philosophe moral et pédagogue universel. Leurs missions ne s'opposent ni ne s'excluent ; si elles partagent un même mode d'adresse du point de vue énonciatif, peut-être se complètent-elles en matières idéologiques.

4. Le parti de la « bonne intention » : scène judiciaire de l'auto-bibliographie

L'entreprise de pédagogie civile qu'entreprendrait Sorel en marge, et en complément, de la pédagogie religieuse des prédicateurs chrétiens s'accorde mal à l'hypothèse d'une posture de *libertin* que plusieurs critiques prêtent à l'auteur des discours péri-encyclopédiques. Nombreuses sont pourtant les analyses conduites dans la première partie de notre travail qui plaident en faveur du « dé-libertinage » de la « doctrine universelle », sans faire pour autant de Sorel le « bigot » qu'il n'est pas, de l'avis même de son ami proche et médecin Guy Patin (« il n'est ni bigot, ni mazarin,

discontinu parce qu'il n'explique pas mais laisse deviner » (SCHLANGER, J., *Trop dire ou trop peu. La densité littéraire*, Paris, Hermann Éditeurs, 2016, p. 86-87). La pompe « arrogante » sorélienne et ce « ton de bonimenteur » (ROSELLINI [2004], p. 52) seraient mal assortis au projet d'un philosophe de la raison, du moins « pas pertinent[s] pour désigner son objet » (ROSELLINI [*2003], p. 305). Sorel avait anticipé un tel reproche. Dans le second « prière d'insérer » qui ouvre en 1637 la première édition du deuxième volume de *La Science universelle*, l'auteur se révèle spécialement attentif aux détails qui touchent littéralement à son *ethos* rhétorique. Le corps de l'encyclopédie serait intentionnellement écrit « dans le premier style, qui est le style pour enseigner, où l'on ne trouve point de figures de langage, lesquelles ne servent qu'à obscurcir les choses qui dans ces matières ont beaucoup affaire d'éclaircissement », alors que, « lorsqu'il sera nécessaire de crier contre les vices et d'exalter les vertus, il sera peut-être besoin d'enfler davantage le discours ». Sorel promet de fournir la « raison de cette diversité » dans le traité de rhétorique qu'il prévoit d'imprimer, lequel doit montrer – on s'en douterait presque – « comment chaque sujet a un style particulier » (SCU_II, éd. 1637, [np]). Dans la *poétique* des « Avertissements » et des « Remontrances » qu'il propose à la fin de sa carrière, Sorel précisera qu'il est courant d'y « contrefai[re] les Discours de vive voix » (CBL, p. 302).

ni condé »¹⁵¹). Pour autant qu'on le répute sincère, Sorel est d'ailleurs le premier à se défendre d'adopter le ton et les propos d'un « esprit fort » ; si l'on en croit l'ajout de 1641 apporté au troisième avant-discours, le bénéfice de la lecture de *La Science universelle* tiendrait à ce que cette doctrine met le lecteur en mesure de ferrailler dialectiquement contre les thuriféraires de vérités qui sentent le fagot :

Quoi si nous sommes avec un libertin qui aura mauvaise opinion de l'âme humaine, et niera la providence de Dieu, nous manquerons de raisons pour le convaincre d'ignorance et d'impiété ?¹⁵²

Les raisons, bien entendu, ne devraient plus manquer au studieux lecteur de *La Science universelle*. L'interprétation globale des espaces discursifs d'escorte de *La Science universelle* comme d'une sulfureuse scène d'énonciation typiquement libertine a pourtant la dent dure.¹⁵³ Sur la base de l'étude qui précède, nous reconnaissons volontiers que la *scène englobante* de ces discours est celle d'une *philosophie rationaliste* (indument qualifiée d'irrégulière selon nous) ; c'est désormais dans l'identification de la *scène générique* – conséquemment de sa *scénographie* – qu'il convient de situer le possible « litige » qui nous occupera dans la présente section.

Sorel déploie-t-il les tréteaux d'une scène pédagogique réservée, dont les « sots lecteurs » seraient « congédiés »¹⁵⁴ avec le même mépris que les libertins du premier XVII^e siècle ont coutume de traiter ceux qu'ils surnomment les « esprits faibles » ? Comment dès lors concilier les ambitions de pédagogue universel et la morgue élitiste d'un membre du cénacle des esprits déniaisés ?¹⁵⁵

¹⁵¹ PATIN, *Lettre* (332) à Charles Spon (25 novembre 1653).

¹⁵² SCU_I, éd. 1641, « Introduction », p. 37.

¹⁵³ Nous empruntons à Dominique Maingueneau la notion de *scène d'énonciation* (plutôt que « situation d'énonciation »), qui réfère à la scène de parole déterminée « sur laquelle le lecteur se voit assigner une place », en tant que celle-ci fait l'objet d'une analyse « de l'intérieur » et non externe (MAINGUENEAU [2004], chapitre 17 : « La scénographie », p. 190-202). Rappelons rapidement les principaux enjeux « techniques » de cette topique en théorie du discours. [1] C'est originellement à Émile Benveniste la description minimale de cette scène en trois positions fondamentales : l'*énonciateur* (locuteur), le *co-énonciateur* (allocutaire) et la *non-personne*. Ces positions sont généralement occupées par les trois « personnes » grammaticales : *je* (et sa forme amplifiée *nous*), *tu* (et sa forme amplifiée *vous*), et *il* (avec des variations de genre et de nombre). Précisons qu'en linguistique du discours, la *non-personne* (3^e) est considérée comme une instance *délocutée*, parce qu'elle n'est pas en prise immédiate sur la situation d'énonciation (absence d'embrayage énonciatif), dont la forme est radicalement dialogique (dyadique). [2] Maingueneau distingue utilement trois niveaux d'analyse (repris par MEIZOZ [2007], p. 24) : la *scène englobante* désigne un grand type de discours (politique, religieux, publicitaire, etc.), la *scène générique* concerne les formes plus spécifiques prises par les types de discours (*genres* tels que l'apologie, le réquisitoire, la narration, etc.), quand la *scénographie* (ou *scène de parole*) se rapporte à la dynamique interlocutive spécifique mise en place par le texte, selon des schémas stéréotypiques (« validés ») ou originaux (non « déjà installés dans la mémoire collective »), que les linguistes associent étroitement à la notion d'*ethos* (*ethos* prophétique, professoral, polémiste, etc.). [3] Enfin, Maingueneau insiste sur deux propriétés de la *scène d'énonciation* – et plus spécifiquement de sa *scénographie*. D'une part, la scène n'est pas nécessairement explicite (*dite*), mais peut être seulement *montrée* (indices textuels), c'est-à-dire investie sans méta-discours légitimant ou explicatif, mais identifiable par d'autres biais. D'autre part, il existe un rapport circulaire (*boucle*) de légitimation entre la *scène* investie et le discours : une scénographie de « leçon » justifiera ainsi la tenue d'un discours à dimension didactique, lequel discours s'autorisera réciproquement de l'*ethos* professoral investi par son énonciateur.

¹⁵⁴ ROSELLINI [*2003], p. 313.

¹⁵⁵ Récemment, Dinah Ribard a mis en évidence cette même contradiction dans *La Bibliothèque française* : « Des livres qui sélectionnent leurs lecteurs ne sauraient constituer le cœur d'un projet d'éducation de soi. Il me semble que cette

Cette question engage le rapport de Sorel aux lecteurs, et plus exactement à un « universel » potentiellement évacué pour faire place au régime libertin de la singularité. L'auteur de *La Science universelle* doit-il être mis au nombre de ces philosophes « subtils »¹⁵⁶ que leur « force d'âme [...] élève au-dessus du vulgaire »¹⁵⁷, selon Furetière, aspirant à se « tire[r] hors de la multitude par la singularité de ses sentiments »¹⁵⁸ ? Quelle « part » du public reste-t-il à Sorel, si la *majorité* présente l'espérance pédagogique d'un troupeau d'ânes ? [1] S'il est vrai que Sorel recourt à un lexique caractéristique des Libertins, [2] la scène qu'il installe dans l'univers encyclopédique, ainsi que dans son auto-bibliographie, évoque davantage l'espace polémique d'un *tribunal*, où se videraient des querelles internes au monde des *auteurs*.

[1] Sorel tend quelque peu les verges pour se faire battre. On ne saurait nier qu'il emploie un lexique fortement coloré de souffre. Que penser, par exemple, de la brusque fin de non-recevoir qu'il oppose aux lecteurs potentiellement désireux de prendre connaissance de « ce livre des Jeux, qui devrait être l'entretien des plus aimables compagnies », comme encore de celui des « Apophtegmes et des Contes ramassés » ? Inutile d'espérer ces trésors inédits. Et savons nous pourquoi ? « Lecteurs. C'est qu'il y a trop de sots au monde. »¹⁵⁹ C'est encore aux mauvais lecteurs que sont reprochés la « sottise très grande » et l'« aveuglement » pour ainsi dire volontaire qui les fait dénier à l'auteur de *Francion* et de *L'Anti-Roman* la capacité de produire des ouvrages sérieux.¹⁶⁰ Qu'en retour Sorel se déclare heureux de « tromper » son public, et déboute celui-ci sans aucun ménagement, l'abandonnant aux hasards d'une enquête bibliographique d'avance vouée à la faillite, est-ce là l'attitude attendue d'un maître bienveillant ?¹⁶¹ Enfin, à quel clan d'initiés est destinée cette doctrine « unique », « très éloignée de la sottise opinion du vulgaire »¹⁶², qui permettrait à ses adeptes, une fois « désabusés de toutes les erreurs du vulgaire »¹⁶³, de « surpasser le commun »¹⁶⁴, et d'échapper à la « quantité d'esprit préoccupés » qu'il faut tâcher de « purifier »¹⁶⁵ ?

Ce florilège d'énoncés offre une base lexicologique solide aux inférences critiques supportant l'hypothèse de la *scène libertine*. De fait, c'est à la catégorie des *esprits forts* que renvoient presque

position, très importante chez Sorel, l'éloigne du libertinage. » Voir : RIBARD, D., « Un manuel de combat », in : ROSELLINI ET VIALA (éd.) [2015], p. 465-485, en l'occ. : p. 478.

¹⁵⁶ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. SUBTIL – « qui est au-dessus de l'invention et de la portée des gens du vulgaire ».

¹⁵⁷ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PHILOSOPHIE.

¹⁵⁸ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. MULTITUDE – *Multitude* « est aussi un nom collectif qui signifie le vulgaire ».

¹⁵⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 422.

¹⁶⁰ SCU_I, « Avertissement », p. 418.

¹⁶¹ SCU_I, « Avertissement », p. 418 : « Je les trompe bien aussi, car je ne veux point que l'on m'attribue ni l'Anti-Roman ni cet autre livre comique qui l'a précédé ; et qu'ils aillent chercher après, quels sont donc les livres que j'ai composés. »

¹⁶² SCU_I, p. 366.

¹⁶³ SCU_I, « Proposition », p. 21.

¹⁶⁴ SCU_I, « Préface », p. 27.

¹⁶⁵ SCU_I, « Préface », p. 32.

automatiquement les termes de « sottise », d'« aveuglement », ou encore d'« erreur du vulgaire ». L'affinité de ce lexique avec l'univers du libertinage se vérifie dans bien des cas. René Pintard, pionnier des études sur le libertinage érudit, souligne par exemple combien Naudé et La Mothe le Vayer se retrouvent dans un mépris partagé à l'égard des fausses croyances et des superstitions *vulgaires*, largement diffusées selon La Mothe le Vayer parmi les couches populaires, mais également dans les milieux bourgeois voire aristocratiques.¹⁶⁶ Dans la célèbre « Lettre de l'Auteur » placée en tête du premier volume des *Dialogues faits à l'imitation des Anciens, par Oratius Tubero*, lettre familière destinée à construire la fiction de *publication restreinte* prévue pour le volume, l'auteur anonyme exhorte son « ami » Aristotenetus à se tenir à l'écart de la sottise de la multitude, tout comme Sénèque conseillait à Lucilius d'éviter le contact de la foule :

[...] je vous prie de faire un peu de réflexion, non seulement sur les erreurs, sottises, et impertinences des opinions vulgaires, (ce mot comprend à votre égard le cavalier, l'homme de robe, et le paysan également.) Mais encore sur l'autorité tyrannique du temps, et les coutumes qui les ont établies, et sur l'opiniâtreté invincible avec laquelle elles sont si aveuglément soutenues, m'assurant que vous serez contraint de m'avouer, qu'un honnête homme, amateur de la vérité, ne saurait trop prendre leur contrepied et trop s'en écarter.¹⁶⁷

Dans cette *Lettre* programmatique, il est indéniable que Le Vayer, dont la main est « si généreuse ou si libertine »¹⁶⁸, adopte une posture de prévention à l'égard du jugement de la majorité, qu'il saisit sous l'expression dépréciative de « sottise multitude », à laquelle s'opposerait la qualité d'un rapport intellectuel particulier entre amis.¹⁶⁹

Depuis les années 2000, à la faveur des bénéfices conjuguées de la linguistique pragmatique, de la sociologie, de l'histoire des sciences et de l'histoire de la littérature, Jean-Pierre Cavaillé développe une approche rhétorique contextuelle des écrits libertins, recherche qui se précise depuis quelques années autour de la notion de « secret » et des modalités communicationnelles qui s'y trouve impliquées.¹⁷⁰ Dans le sillage ouvert par ces recherches, l'ouvrage-somme d'Isabelle Moreau paru

¹⁶⁶ René Pintard paraphrase par exemple un échantillon de la correspondance latine de Naudé en faisant culminer le discours de l'érudit dans la proclamation d'une alliance contre la « sottise », au terme d'une série de félicitations adressées à son destinataire italien pour « n'aller point puiser son eau dans les flaques des préjugés populaires, [...] ne pas ouvrir son esprit aux contes des bonnes femmes, aux narrations puérides, aux récits merveilleux dont tant de médecins acceptent de polluer leur science, et se présentant lui-même à lui comme un allié dans la lutte contre la sottise et l'erreur. » Voir : PINTARD, R., *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Boivin, 1943, p. 251.

¹⁶⁷ LA MOTHE LE VAYER, *Dialogues faits à l'imitation des Anciens*, éd. B. ROCHE, Paris, Honoré Champion, « Libre pensé et littérature clandestine », 2015. En l'occ. : « Lettre de l'Auteur », p. 45.

¹⁶⁸ LA MOTHE LE VAYER, *Dialogues*, p. 46.

¹⁶⁹ LA MOTHE LE VAYER, *Dialogues*, p. 42 : « Moquons-nous des suffrages d'une sottise multitude, et dans le juste mépris d'un siècle ignorant, et pervers, jouissons des vrais et solides contentements de nos entretiens privés. »

¹⁷⁰ L'étude minutieuse que Jean-Pierre Cavaillé consacre depuis quelques années aux *Naudaeana et patiniana* (manuscrits de Vienne) confirme par ailleurs la fréquence d'emploi philosophique de l'adjectif « sot », dont les hommes d'influence italiens ne sont pas tous « guéris », contrairement à l'exemple remarquable de Cremonini, qui professe à Padoue des thèses confinant à l'athéisme radical (CAVAILLÉ, J.-P., « L'athéisme des professeurs de

en 2007 sous un titre éloquent (*Guérir du sot. Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*) contribue de façon largement justifiée à renforcer l'opposition désormais topique entre *sots* et *déniés*.¹⁷¹ Convaincue que la cohérence de la « pensée libertine » ne réside ni dans une doctrine philosophique unifiée (l'hétérodoxie libertine est éclectique) ni dans la seule résistance politique et religieuse (le libertinage est davantage que de l'irreligion), Isabelle Moreau situe la spécificité de ce groupe composite dans une commune préoccupation que l'on pourrait qualifier de communicationnelle. Dans un climat répressif où quelques grands procès ont marqué les esprits¹⁷², la *méfiance* détermine des pratiques d'écriture prudentielles à double destination ; des dispositifs d'encodage complexes, ajustés à une anthropologie à bien des égards inégalitaire – héritée de Cardan, Charron, Vanini –, permettraient de réserver le message libertin hétérodoxe à une élite restreinte, seule capable d'en apprécier la portée, quand la vaste majorité des « sots » incurables serait précautionneusement tenue à distance d'une vérité que celle-ci risque de combattre faute de pouvoir l'entendre. Sorel ferait partie de ces déniés.

L'interprétation d'Isabelle Moreau consonne avec celle de Michèle Rosellini, qui envisage les tentatives d'aménagement dont fera l'objet *La Science universelle* comme la conséquence de l'impossibilité de « se contenter de l'élection du lecteur éclairé parmi le vil peuple des 'sots' », constatant que « la captation d'un public élargi se concilie mal avec l'élitisme libertin »¹⁷³ ; la commentatrice appuie largement son interprétation sur la notion de « sottise du public », qui mettrait Sorel dans « l'obligation [...] de ménager son image d'auteur »¹⁷⁴, attaché, comme il semblerait l'être, au « principe de la discrimination entre les 'esprits forts' et le 'vulgaire' »¹⁷⁵. Selon elle, « l'ânerie essentielle du lecteur » décelable dans le premier *Francion*, qu'elle rapporte à l'« asinité » moquée par le libertin notoire qu'est Giordano Bruno¹⁷⁶ paraît se poursuivre

philosophie italiens dans les *Naudeana et Patiniana* et leurs sources », *Les Dossiers du Gribl – Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Libertinage, athéisme, irréligion. Essais et bibliographie*, 2011, online ; plus récemment : CAVAILLÉ, J.-P., « L'Italie déniés dans les *Naudeana* de Guy Patin », *Les Dossiers du Gribl – Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Libertinage, athéisme, irréligion. Essais et bibliographie*, 2014, online). Nous n'indiquons ici qu'une sélection des travaux, particulièrement nombreux, que Jean-Pierre Cavaillé a consacré aux « déniés » et à leurs stratégies discursives. Son ouvrage désormais classique (CAVAILLÉ, J.-P., *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2002) a inspiré une génération de chercheurs, dont certains travaux se trouvent réunis dans une parution collective qui fait date : CAVAILLÉ, J.-P. (dir.), *Stratégies de l'équivoque, Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 33, 2004 ; plus récemment : CAVAILLÉ, J.-P., *Les Déniés. Irréligion et libertinage au début de l'époque moderne*, Paris, Garnier, 2014. Voir également notre chapitre II (section 1).

¹⁷¹ MOREAU [2007].

¹⁷² Giordano Bruno en 1600, Vanini en 1619, mais surtout Théophile de Viau en 1624-1626.

¹⁷³ ROSELLINI [*2003], p. 314.

¹⁷⁴ ROSELLINI [*2003], p. 157, n. 2.

¹⁷⁵ ROSELLINI [*2003], « Introduction », p. 14.

¹⁷⁶ ROSELLINI [*2003], p. 26 : « L'asinité, qui est pour Bruno, la métaphore de l'oisiveté et de l'arrogance, est l'état naturel du lecteur sot, celui qui encense les valeurs reconnues et les autorités, en particulier les aristotéliens. » On pourra toutefois nuancer ce jugement sévère sur l'« ânerie du lecteur » en rappelant que, vers 1630, La Mothe le Vayer, dans la veine libertine sceptique et relativiste qui est la sienne, présente *toute* connaissance humaine – et non celle du lecteur uniquement – comme une *ânerie* : « Peut-être aussi ne pouvons-nous prendre un sujet plus

naturellement en « sottise très grande » dans le catalogue de 1634. C'est sur ce prolongement incertain que porte notre objection.

[2] La véritable question porte moins sur les termes employés par Sorel – indiscutablement proches de ceux des libertins – que des *destinataires* visés, et non des seuls allocutaires du discours. À qui Sorel adresse-t-il son dédain ? Vers qui sont dirigées les expressions dépréciatives (« vulgaire », « sottise », etc.), dont le pédagogue semble vouloir accabler un public qui ferait paradoxalement figure de premier adversaire ? Il semble que la scène interlocutive soit moins celle d'une « fiction minimale à deux personnages »¹⁷⁷ (l'auteur et son lecteur), qu'un espace *polyphonique* où surgissent différents acteurs, parfois difficiles à identifier. Par exemple, lorsque Sorel déclare avoir pris « plaisir » à dresser le correctif de son catalogue auto-bibliographique « pour reprocher à ceux qui m'ont méconnu, leur sottise et leur ignorance, et leur faire honte en leur remettant devant les yeux l'impertinence de leur jugement » (p. 421), qui sont ces *sots* à l'avoir méconnu ? La fréquence d'emploi du pronom indéfini « on »¹⁷⁸ laisse planer un doute aux conséquences décisives. Intéressons-nous aux instances visées par l'adjectif « vulgaire » ou « sot » dans quelques textes soréliens des années 1630, puis dans les deux principales versions du catalogue auto-bibliographique (1634 et 1667).

Pour les textes des années 1630, l'examen des cas d'emploi des termes associés au lexique libertin révèle que les notions de « sottise » et de « vulgaire »¹⁷⁹ concernent moins les supposés *mauvais lecteurs* – la « multitude » des gens du peuple – qu'un nombre restreint de *mauvais auteurs*. Dans les méandres de *La Science universelle*, il s'agit des mauvais auteurs de philosophie. Majoritairement aristotéliens – comme l'a vu Michèle Rosellini¹⁸⁰ –, ces « Philosophes vulgaires »¹⁸¹ (ou « Docteurs vulgaires », p. 325) n'écrivent que des « livres vulgaires » (p. 393) remplis d'une « philosophie commune » (p. 390) ; ils sont « ignorants » (p. 299 et 381), « fous » et « extravagants » (p. 332-333), voire brutalement « stupides » (p. 292 et 349). Le sous-titre de *La Science des choses corporelles* les vise directement (*Réfutation des Erreurs de la Philosophie vulgaire*), cible qui se confirme dans le titre du 3^e discours en 1641 (*Des Erreurs des Sciences et de leur confusion selon les enseignements vulgaires*¹⁸²), quand elle apparaissait déjà en 1636 dans l'« Avertissement » des

convenable si toute notre vie n'est, à le bien prendre, qu'une fable, notre connaissance une ânerie, nos certitudes que des contes, bref tout ce monde qu'une farce et perpétuelle comédie. » (LA MOTHE LE VAYER, *Dialogues*, p. 42).

¹⁷⁷ ROSELLINI [*2003], p. 299.

¹⁷⁸ SCU_I, « Avertissement », p. 412, par exemple.

¹⁷⁹ L'adjectif **VULGAIRE** désigne dans le *Dictionnaire de Furetière* ce qui est « commun, trivial, ordinaire », « qui a été dit cent fois », relève du parler proverbial, mais signale également une origine populaire (**POPULAIREMENT** : « d'une manière qui appartient au peuple, au vulgaire »).

¹⁸⁰ ROSELLINI [*2003], p. 26.

¹⁸¹ SCU_I, p. 298, p. 306, p. 357, etc. Les références paginales de ce développement renvoient toutes à *La Science des choses corporelles*.

¹⁸² SCU_I, éd. 1641, p. 32.

*Talismans*¹⁸³. Les adversaires modernes de l'aristotélisme ne sont pas moins pris à parti, eux qui, prétendent « révoltés contre l'ancienne Philosophie », ont davantage cherché « l'admiration dans les esprits communs » que « la simple vérité » (p. 404), avec l'espoir de « se faire estimer au dessus de leurs concurrents par la publication de quelque nouveauté »¹⁸⁴. La palme du philosophe le plus *vulgairement sot* ou *sottement vulgaire* (« le comble de la sottise du Philosophe vulgaire », p. 62) revient à l'ennemi du vide, ce « Philosophe des plus suivis » (p. 267), en qui nous avons cru pouvoir reconnaître Descartes. On est tenté de classer ces auteurs estimés peu brillants dans la catégorie des *étoiles* ; d'après Sorel, qui s'identifie plutôt au Soleil, celles-ci « ont de la lumière en elles, mais que ce n'est que pour se faire remarquer, et non point pour nous éclairer » (p. 368).

Curieusement, c'est à ces *adversaires* que l'auteur de *La Science universelle* s'adresse le plus fréquemment, et ce en style direct, alors même qu'au début du volume, une relation étroite semblait s'engager au « vous » entre l'énonciateur et de potentiels lecteurs-disciples. Nombreuses sont les interpellations vives, souvent provocatrices, qui installent une atmosphère polémique au cœur de l'encyclopédie : « Philosophes dites-nous ce qui est la cause » du flux et du reflux de la mer ! – « C'est ici qu'il faut reconnaître vos erreurs », enjoint Sorel, dès lors sans plus s'étonner que ces « esprits vulgaires » se contentent de si peu (p. 209). L'ironie (« Mais dites-moi, beaux esprits... », p. 100), alterne tantôt avec l'invective solennelle (« ô faibles Esprits [...] Modérez votre fâcherie » p. 352-353), l'insulte (« pauvres fous », p. 283), la feinte commisération (« pauvres philosophes que vous êtes », p. 301), et la moquerie paternelle (« Hé pauvres gens, où avez-vous jamais vu que l'Air mouille en façon que ce soit ? », p. 303). L'apostrophe la plus significative est sans doute : « Je pense que vous êtes aveuglés de parler comme vous faites » (p. 377). L'*aveuglement* affecte ces hommes d'autorité, vulgaires et sots de surcroît, avant de contaminer leurs malheureux lecteurs. Soulignons ce fait important : les *allocutaires* privilégiés de l'encyclopédie (plus largement que du seul catalogue) sont les *adversaires* de l'auteur ; tout porte à croire qu'ils en sont très souvent aussi les vrais *destinataires*. Scène polémique et scène pédagogique sont difficilement dissociables¹⁸⁵ – Sorel est bien loin d'ignorer l'énergie didactique du mauvais exemple.

C'est donc contre ces « opinions si difficiles à croire » (p. 349) que, « n'ayant autre désir que d'instruire chacun » (p. 33), le pédagogue universel propose ses « enseignements » (p. 355). Un tel contrat pédagogique se comprend mal entre esprits forts (du moins à en croire Furetière, qui

¹⁸³ *Talismans*, « Avertissement aux Curieux », [np.] : « vous y trouverez les plus belles curiosités de la Physique traitées avec d'autres méthodes et d'autres opinions que dans les écoles et dans les livres vulgaires ».

¹⁸⁴ SCU_I, éd. 1641, p. 34.

¹⁸⁵ Ce qui peut passer pour une singularité sorélienne, si l'on en croit Alain Rey, pour qui le « didactisme » encyclopédiste « exclut le plus souvent la rhétorique apparente de la polémique » Voir : REY, A., *Miroirs du monde. Une histoire de l'encyclopédisme*, Paris, Fayard, 2007, p. 26.

souligne le caractère inéducable du « libertin »¹⁸⁶). Assurément, ces leçons ne manquent pas d'audace, et peuvent effrayer les « esprits préoccupés », mais il suffira à ceux-ci d'en faire eux-mêmes « l'épreuve » pour être convaincus.¹⁸⁷ De fait, le maître se montre plutôt engageant. Si les « esprits bien sensés » (p. 341) pourront aisément le comprendre, « les plus grossiers d'entre les hommes » sauront eux aussi « aiguise[r] leur esprit » (p. 12), puisqu'« il ne faut qu'avoir les premières notions du Sens commun » (p. 347) pour progresser dans la doctrine : il y a « beaucoup à penser », même pour les « esprits faibles » (p. 344). Les moins subtils se consolent sans doute en apprenant que les « meilleurs esprits » (p. 367) et « ceux mêmes qui ont le plus étudié » (p. 359) ne sont pas toujours les plus réactifs. Naturellement, l'esprit des lecteurs moins instruits « a besoin d'être éclairé de diverses lumières » (p. 30), parce que « l'intention » de se porter au bien, aussi sincère soit-elle, doit être « purifiée » ; « quelque secours et de quelques adresses » s'avèrent donc indispensables. Cet accompagnement plein de sollicitude se traduit quelquefois par l'emploi intégratif du « nous », associant dans l'étude et l'humaine « curiosité » (p. 373-374) les infatigables quêteurs de vérités universelles. « Nous sommes parvenus à ce que nous cherchions » (p. 351) ! « Curieux, nous l'avons trouvée [la réponse !] » (p. 272), s'enthousiasme l'auteur au nom de ses élèves, en dépit de ce que prétendent « nos philosophes » (p. 381) et « nos Docteurs » (p. 18), que le possessif de première personne plurielle, à valeur hypocoristique ironique, installe en tiers exclus de l'espace d'apprentissage commun. Expérimentez vous-mêmes¹⁸⁸ ! Servez-vous de votre « force d'esprit », et ne vous laissez pas piéger par les « opinions » jouissant d'une aura d'ancienneté : ces leçons trompeuses de l'École, le « vulgaire s'y est laissé emporter par abus » (p. 359). Le terme d'*abus* est sans doute le foyer de la scène encyclopédique, à la fois *polémique* et *pédagogique*. Un petit nombre d'autorités néfastes empoisonnent l'esprit d'une majorité démunie. Comment tirer tant de victimes de ce mauvais pas ? Les conditions du pacte pédagogique sont généreuses : tous ceux « qui auront une bonne intention » (p. 33), de la « volonté » (p. 15), et un peu de « jugement » (p. 16), pourront apprendre à n'être « point trompé[s] », et à « se gouverner soi-même et les autres » (p. 20-21).

La thèse du *complot des auteurs* – appelons-ainsi la générale *sottise vulgaire* de l'adversaire en position d'autorité – peut être étendue aux « beaux esprits » qui dominent l'espace des belles-lettres. Dans

¹⁸⁶ Dans son *Dictionnaire*, Furetière désigne en effet par le terme de LIBERTIN quelque mauvais sujet « qui ne veut pas s'assujettir aux lois », tel un « écolier » qui « frippe[rait] ses classes quand il ne veut pas obéir à son Maître ». Un « jeune homme » INDISCIPLINABLE est qualifié de libertin, comme le serait un CHEVAL « emporté et incorrigible » ; le libertin se moque en général de toutes les « remontrances » (GAUSSER ; RIRE).

¹⁸⁷ SCU_I, éd. 1641, p. 34.

¹⁸⁸ SCU_I, p. 321 : « Coupez et pressez tant que vous voudrez les rameaux des plantes et les membres des animaux, le suc et le sang qui en sortent ne sont pas des corps simples ».

sa « Remontrance », Sorel ne fait pas mentir l'adage enregistré par Furetière – « comme il y a des sots auteurs, il y a aussi des sots lecteurs »¹⁸⁹ :

D'ailleurs il arrive que la plupart ne font état que de certains livres pleins de fables ou de discours ampoulés qui ne contiennent rien de profitable. Cela incite plusieurs d'en composer chacun à leur mode, espérant d'en obtenir une grande gloire, car le vulgaire est si ignorant qu'il met ces gens-ci au rang des plus beaux esprits, et donne le dessus entre autres à celui qui écrit le mieux selon l'usage qui a cours dans quelque nouvelle cabale. C'est ce qui fait perdre le temps à beaucoup de personnes, les uns à écrire des sottises, les autres à les livres.¹⁹⁰

Parmi les lettrés, en effet, « les plus sots sont estimés les plus habiles » (p. 13), et ceux d'entre eux qui « recherchent aujourd'hui avec tant d'ardeur la qualité de bel esprit, soit en écrivant ou en parlant », augmentent les vices qu'ils prétendent combattre et corrompent les « plus chastes cœurs » (p. 11). Dès 1626, *L'Histoire comique de Francion* intègre dans son titre un nouvel article de combat : représenter « les sottises [...] de quelques personnes de ce siècle ». La bataille s'engage dans le salon de Luce, demoiselle de goût qui reçoit « des seigneurs et des gentilshommes estimés pour les meilleurs esprits de la France ». Francion y remarque avant tout « la sottise étrange » qui y règne : ces prétendus « habiles hommes » au langage affecté prouvent, au yeux du héros – fidèle à son parler en l'occurrence sainement vulgaire – qu'« au royaume des aveugles les borgnes sont les rois ».¹⁹¹ Que de bavards aveuglés... L'extravagant Lysis, quant à lui, tente d'inculquer à Carmelin le langage des « sots Courtisans et des enfants des villes qui commencent à se déniaiser ». L'auteur des *Remarques* se saisit de l'occasion pour rappeler les termes dans lesquels Francion lui-même (!) avait « remarqué la sottise étrange de ceux qui usent à tous coup de sept ou huit mots affectés entre eux ».¹⁹² La boucle du commentaire encercle une *sottise* clairement identifiée : celles des beaux-esprits, des écrivains, des auteurs de romans. *L'Anti-Roman*, on le sait, mène campagne contre cette sottise-là (« ce livre-ci est donc tout au contraire des Romans, et puisqu'il découvre leurs sottises », p. 61), équipé de *Remarques* « qui font voir les sottises des Romans » (p. 64). Si « c'est une trahison de nous donner des sottises sous une apparence de gravité » (p. 61), c'est en revanche « une occupation assez sérieuse » que de « corriger les sottises du monde » (p. 4) ; mais c'est faire trop d'honneur à ces « sottises » – toujours ! – que d'en parler « autrement qu'avec des railleries » (p. 61). D'où un possible malentendu : *L'Anti-Roman* est-il une *sottise* ? Nous voici en terrain auto-apologétique familier : « ils ne voient pas que s'il y a des

¹⁸⁹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. SOTTISE.

¹⁹⁰ SCU_I, « Remontrance », p. 11.

¹⁹¹ *Francion*, VI, p. 292.

¹⁹² AR, R.VI, p. 483-484. Les références paginales de ce développement renvoient toutes à *L'Anti-Roman*.

sottises, ce sont celles des autres » (p. 66), s'indigne notre auteur – qui craint d'être confondu avec l'adversaire, les *auteurs* de salons.

Ce détour nous permet d'apercevoir plus nettement le point de mire du catalogue. De qui Sorel se plaint-il d'avoir été *méconnu* ? Quelle est la cible de ses invectives ? Certainement pas le public élargi qu'il entreprend de conquérir. En 1634, le voile est levé et les coupables confondus :

Que disent *les Écrivains du siècle* ? Ce sont eux qui fomentent l'erreur du vulgaire, et qui seraient bien aises que l'on ne parlât de moi que comme d'un auteur inutile qui n'a rien de sérieux.¹⁹³

C'est alors que la « Remontrance » péri-encyclopédique révèle sa fonction d'origine : résonner dans une salle d'audience, et gagner les faveurs d'un juge¹⁹⁴, devant les yeux duquel se viderait en l'occurrence une querelle *entre auteurs*. La scène libertine, muée en scène polémico-pédagogique, se transforme à présent en *scène judiciaire*. L'auteur du catalogue s'avance à la barre : « Voyez un peu l'inégalité de Justice » (p. 412) ! « Je veux bien aller au devant des attaques qui me peuvent être données, comme si j'étais même accusé devant un Juge des plus sévères » (p. 420). Solide, *L'Anti-Roman* assure lui-même sa « défense » (p. 417). Sur le théâtre, le débat tourne au combat (« Mais de quoi nous débattons-nous en ce lieu ? », p. 415). Ici, l'« ennemi » (p. 414) ; là, les lecteurs, moins *pris à partie* qu'institués en juges ou en témoins des « impertinentes attaques » et des médisances dont se plaint le plaideur (p. 419). L'adversaire véritable est-il la foule des hommes « sots » et des « ignorants » qui sont assez « stupides » pour se laisser dicter l'essentiel de leurs opinions (p. 412) ? Ce serait négliger le pouvoir malfaisant de tel « hypocrite qui fait des livres de dévotion pour se faire croire homme de bien et attraper des bénéfices », ou tel autre « esprit vain et sot qui compose des livres de Morale et de Politique afin de faire l'homme d'état et le personnage d'importance » (p. 413). Le portrait se précise. Ces « Écrivains du siècle [...] croient bien être plus estimables, quand ils n'auraient fait que la traduction d'un Psaume, ou quelque Ode à la louange d'un Seigneur, ou peut-être quelque livre plein d'une matière dévote, ou morale, ou politique » (p. 418) ; esprits lourds, « ces Messieurs » sont « un mois à faire une lettre » (p. 419) – à moins qu'il faille compter « trois ou quatre chétives lettres », inévitablement frappées de leur servile « dédicace, où ils donnent en demandant » (p. 419).

¹⁹³ SCU_I, « Avertissement », p. 418. Nous soulignons.

¹⁹⁴ Le *Dictionnaire de Furetière* distribue le sémantisme de **REMONSTRANCE/REMONSTRER** en trois domaines d'étendue inégale. Indice d'un rapport hiérarchique, la *remontrance* (adressée le plus souvent d'un inférieur à un supérieur, quoique le sens inverse soit aussi attesté) intéresse la relation *pédagogique* (« enseigner une seconde fois »), la sphère *religieuse* (« il est de la charité chrétienne de remonstrer à son frère avec modestie »), mais – dans un nombre écrasant d'exemples illustratifs – concerne essentiellement la sphère *judiciaire* : « Se dit aussi au Palais, d'une excuse qu'un Avocat vient faire au Barreau, quand une cause est appelée » ; « un Avocat remonstre à la Cour le bon droit de sa partie, son intérêt, l'injustice qu'on lui fait ».

Après Aristote et ses docteurs, Descartes et ses sectateurs, on reconnaît Guez de Balzac et sa cohorte d'épigones brocardés dans *Francion*. Nous y reviendrons. Il importe pour l'heure de réaliser que si l'*allocutaire* dominant du discours péri-encyclopédique – et plus précisément du catalogue auto-bibliographique – est le lectorat élargi, les *destinataires indirects*, en revanche, sont les auteurs, philosophes et écrivains, que Sorel se donne pour opposants. Ainsi, les « indignes mains » auxquelles Sorel souhaite de ne jamais abandonner son ouvrage sont-elles moins celles du public élargi, selon notre lecture, que celles de ces auteurs qui « n'ont rien de recommandable, et qui prennent même d'un mauvais biais tout ce que nous avons écrit, et l'expliquent selon leurs bizarres imaginations » (p. 429), ces « esprit brutaux et ingrats », capables encore de piller les ressources d'une œuvre qu'ils ne comprennent pas (p. 430).

Heureusement, ce procès accueille autant de personnes pour « défendre » les œuvres décriées que pour les « attaquer » (p. 414) :

Les plus judicieux me diront qu'il n'est pas besoin que je vienne à ces excuses ; que toutes les choses que l'on m'attribue sont bonnes pour quelque âge que ce soit, et que ceux mêmes qui en parlent voudraient bien les avoir faites.¹⁹⁵

Il existe certes des lecteurs pour l'heure moins « judicieux », qui se méprennent encore sur la valeur des narrations comiques, y goûtant du « plaisir » sans en apprécier « l'utilité », « d'autant qu'ils ne sont pas capables d'y en recevoir » – ou plutôt, corrige le pédagogue universel, « ils ne s'en veulent pas donner la peine » (p. 417). Un meilleur jugement, une volonté plus ferme, le concours éventuel des libraires ou des connaisseurs¹⁹⁶, le soutien public des meilleurs lecteurs¹⁹⁷, et ces « aveugles volontaires » retrouveront vite bonne vue (p. 417). Le pacte de lecture est prometteur, et Sorel optimiste : « il y a des temps que le nombre des Bons peut être assez considérable pour nous obliger à leur faire du bien » (p. 431) ; ce sera le moment de révéler ses inédits. Un ajout de 1641 réaffirme cet optimisme : certes, les hommes sont nombreux à s'abandonner au vice, « mais il ne faut pas laisser de travailler pour ceux qui ont la volonté portée au bien, avec espérance d'en gagner encore d'autres ».¹⁹⁸ *Espérance* : voilà un mot très baconien.

En somme, le catalogue auto-bibliographique de 1634 paraît avoir été conçu dans un but auto-apologétique, en réponse à ce que Sorel ressent – cherche en tout cas à présenter – comme un

¹⁹⁵ SCU, I, « Avertissement », p. 420.

¹⁹⁶ Sorel semble espérer que ses partisans travaillent à faciliter la lecture de *L'Anti-Roman*, en opérant une sorte de classement des matières contenues dans l'ouvrage : « l'on peut conseiller davantage à ceux qui ont du soin de ce livre, de mettre à part tout ce qui est dit là dedans contre chaque Auteur ou contre chaque opinion erronée, afin de le faire encore mieux connaître à ces aveugles volontaires, et qu'ils n'aient aucune excuse » (p. 417).

¹⁹⁷ SCU_I, « Avertissement », p. 422 : « les meilleurs esprits [...] ne l'emploient pas assez à combattre l'erreur du vulgaire, et laissent dans le mépris ce qui devrait être estimé, comme on voit qu'ils font dans l'Anti-Roman pour lequel ils ne parlent pas assez fortement ».

¹⁹⁸ SCU_I, éd. 1641, [« Prière d'insérer »], p. 5.

climat d'agression, ou, moins dramatiquement, « d'objections » et de « répréhensions » (p. 408). L'inventaire établi,

je pense qu'il ne sera plus besoin de me justifier contre ceux qui me voudraient accuser d'avoir employé mon temps à des occupations frivoles. Je dois être maintenant à couvert de toutes leurs attaques.¹⁹⁹

Il nous paraît spécieux de convertir cette scène de controverse en valeur marchande – une *cabale* fantasmée – destinée à produire un effet strictement publicitaire. L'inquiétude de Sorel se manifeste ailleurs dans l'« Avertissement » : « Doit-on haïr celui qui travaille autant pour le bien des autres que pour le sien ? » (p. 408). Ne serait-il pas « impertinent » de vouloir le « censurer » (p. 408) ? Ce que craint par-dessus tout le pédagogue universel, c'est de tomber en défaveur auprès de ses lecteurs, à cause de quelque « autre écrit » calomnieux « qui puisse donner une mauvaise impression au *peuple* » (p. 409, nous soulignons). Comment exprimer plus clairement son attachement à ce *vulgaire* si méprisé des libertins ?

Trente-trois années plus tard, le conflit s'est envenimé. L'espace du tribunal se resserre autour de l'inventaire auto-bibliographique ; polémique, la scène s'est encore judiciairisée. L'auteur de *La Bibliothèque française* s'y présente avec une « cause » à défendre²⁰⁰, qu'il est résolu à ne pas « abandonner » puisque « le public y a intérêt » (p. 418) ; il s'agit désormais d'une véritable « Apologie » (p. 419), qui permettra à Sorel de revendiquer ce qui lui est « justement » attribué et lui appartient « légitimement » (p. 419), et de se « purger » des « quelques fautes » dont il est accusé (p. 418). L'objectif de cet examen est, sans équivoque, de « prévenir les pensées et les discours d'autres gens qui en parleraient sans fondement et au plus loin de la vérité » (p. 444). À nouveau, les *allocutaires explicites* sont les « hommes bien sensés » – « de bonne condition, subtils, généreux et agréables » – (p. 429), dont Sorel invoque le jugement contre ceux qui apparaissent une fois encore en *destinataires indirects* : les « Écrivains du siècle » (p. 440), certains « gens de Lettres », « quelques auteurs » de Philosophie ou d'Histoire, par exemple, qui l'ont couvert d'opprobre non seulement « par le bruit de la ville » (des médisances), mais cette fois par « une chose toute publique » (p. 431) – le nom de Furetière n'est cependant pas prononcé.²⁰¹

Punir ou pardonner ? En 1634, la menace d'un outrage *public* aurait entraîné d'impitoyables sanctions : « j'aurai sujet d'en rechercher la punition, et de le faire noircir d'une tache que tous les siècles ne pourront effacer »²⁰². En 1667, l'offensé se montre plus tempéré : la clémence l'emporte dans *La Bibliothèque française*, où Sorel déclare avoir tâché d'« obliger tous les auteurs vivants, et de

¹⁹⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 421.

²⁰⁰ BF, « Examen », p. 429. Les références paginales de ce développement renvoient toutes à *La Bibliothèque française*.

²⁰¹ Sur les relations tendues entre Sorel et Furetière, voir notre chapitre VIII (section 5).

²⁰² SCU_I, « Avertissement », p. 409.

n'en désobliger aucun, et cela sans intérêt » (p. 438). C'est en revanche dans la « suite » de ce traité – c'est-à-dire dans *De la Connaissance des bons livres* – qu'il mettra « ses défenses sur quelques sujets pour lesquels il semble qu'on l'ait voulu attaquer » (p. 438). Les lecteurs ? Inutile, comme trente ans plus tôt, de chercher leur adhésion coûte que coûte, quitte à la leur arracher. Désormais, le pédagogue universel est résigné – ou peut-être simplement plus *confiant* vis-à-vis de l'*intention bonne* de ceux qui le lisent :

Plusieurs les veulent-ils traiter à leur mode, et ne le faire auteur que de quelques petits ouvrages de divertissement ? Il les laissera dans leur humeur, puisque la contestation n'y sert de rien. Les autres tiendront-ils ces choses pour frivoles, ils s'accorderont encore mieux à ses pensées. Quelques-uns même ne feront guère de cas de ses Ouvrages sérieux ? Il faut leur laisser la *liberté de leur choix* selon le pouvoir de leur connaissance.²⁰³

Après tout, les lecteurs ne sont pas de *pierre*. La leçon prodiguée dans *La Science des choses corporelles* trouve peut-être enfin sa juste application :

Les substances qui sont entièrement corporelles, et qui n'ont point un esprit en elles qui les conseille sur diverses actions, vont toujours de même sorte, ainsi que leur nature leur permet, sans avoir rien à choisir. Il n'y a que les animaux qui puissent faire tantôt une chose et tantôt une autre, ce qui procède de la faculté de leur âme, et tant plus ils sont intelligents, tant plus ils usent de cette liberté.²⁰⁴

Les libertins ne détiennent pas le monopole de la liberté. Le droit, le monde juridique, offre lui aussi un espace de la liberté, qui n'est pas zone franche (celle du premier *Francion*), mais terrain partagé. C'est là que Sorel ordonne ses publications, c'est dans ce modèle discursif qu'il construit son identité d'auteur.

Ses adversaires s'en sont moqués, à commencer par Furetière. « Avec ces belles qualités » – Furetière vient d'énumérer les plus saillants défauts du personnage, à commencer par son nez – Charroselles « s'est fait un bon nombre d'ennemis, dont il ne se soucie guère, car il hait tout le genre humain. » Sachant mieux « faire la haine » que l'« amour », l'importun érudit s'éprend pourtant de Collantine, une « fille [...] d'une humeur presque semblable à la sienne » :

C'était la fille d'un sergent, conçue dans le procès et dans la chicane, et qui était née sous un astre si malheureux qu'elle ne fit autre chose que plaider toute sa vie.²⁰⁵

Le biographème sorélien procuré par Guy Patin omet naturellement le détail amoureux :

²⁰³ BF, « Examen », p. 444. Nous soulignons.

²⁰⁴ SCU_I, p. 360.

²⁰⁵ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, II, p. 172.

Il est fils d'un procureur en Parlement [...]. Il n'est point marié et demeure avec une sienne sœur unique, femme de M. Parmentier, avocat en Parlement, excellent homme et substitut de M. le procureur général.²⁰⁶

CAROLO SORELLO NOVAE ENCYCLOPAEDIAE ASSERTORI DIGNISSIMO : à *Charles Sorel, très digne ASSERTOR de l'encyclopédie*. Tel est le titre que le même Guy Patin accorde à son ami, en dédicace du tétrastiche ouvrant *La Science des choses corporelles*. Le terme latin d'ASSERTOR saisit lumineusement l'« auteur » dont nous venons d'esquisser le portrait. « Garant devant un juge qu'une personne est de condition libre » (voire : « libérateur ») chez les auteurs de la période classique, « professeur de sa foi » (en l'occurrence, de la raison...), puis « avocat » en bas-latin : trois sens qui s'articulent plutôt adéquatement à l'*ethos* auctorial du catalogue sorélien.

À jouer son rôle d'homme de lettres en ASSERTOR ENCYCLOPAEDIAE, Sorel adopte ce faisant la posture d'un AUTEUR au sens radical. Alain Viala a naguère mis en évidence la façon dont les deux sources étymologiques du terme français d'AUTEUR (*autos / augeo*) forment un « système sémantique » où l'autorité de l'auteur s'appuie sur la double qualité de *créateur* (cf. *augeo*) *original* (cf. *autos*) ; l'extrait sorélien, tiré par Alain Viala de la *Connaissance des bons livres*, en fournirait un bon exemple.²⁰⁷

Les spécialistes de littérature tendent toutefois à négliger la connotation *juridique* du terme d'AUTEUR – ou plutôt d'« AUTHEUR », tel que l'orthographe le plus souvent Sorel. Ce halo sémantique est flou ; deux voies distinctes permettent d'y pénétrer. La première est directe. « En termes de Palais », enchaîne Furetière (après avoir expliqué le terme d'AUTEUR « en fait de Littérature »), le mot vaut comme synonyme de *garant* – le lexicographe renvoie ici au sens juridique du mot latin *auctor*, « qui signifie, le maître d'une chose, qui peut prouver que le domaine et la possession lui en appartiennent ». L'un des exemples illustratifs interpelle, qui concerne le cas d'une rumeur calomnieuse : « on dit aussi à celui qui débite une méchante nouvelle, Il faut nommer votre *auteur*, autrement on croira que vous l'avez inventée ». À ce compte, Sorel est bien décidé à lutter contre la diffamation en se faisant l'*auteur* de sa propre réputation !

La seconde voie conduisant le mot d'AUTEUR à l'univers des tribunaux est une tortueuse racine étymologique, qui passe par la notion afférente d'AUTORITÉ.²⁰⁸ Chez Furetière, le terme d'AUTORITÉ désigne notamment le « témoignage d'un auteur qui a écrit » – par exemple Aristote – pouvant servir de « preuve » ou d'« ornement » dans un discours. Contrairement à l'origine latine attendue (*auctoritas*), Furetière allègue une curieuse chimère babélique supposée matricielle : « *authoritas* Latin, qui vient d'*authentis* ». Ce biais étymologique explique (ou corrobore)

²⁰⁶ PATIN, *Lettre* (332) à Charles Spon (25 novembre 1653).

²⁰⁷ VIALA [1985], p. 276.

²⁰⁸ VIALA [1985], p. 276.

sans doute la connotation juridique associée au mot d'AUT(H)EUR, qu'un « H » indécis situe entre le *créateur original* et le *garant*.²⁰⁹ Selon Furetière, l'archétype grec *authentis*²¹⁰ relierait de fait AUTEUR à AUTHENTIQUE, adjectif signifiant « solennel », mais surtout – « en termes de Jurisprudence » : qui est « revêtu de toutes les formes, et qui est attesté par des personnes publiques, auquel on ajoute foi en Justice ». Le répertoire des *postures* d'AUT(H)EUR comporte donc probablement, du temps de Furetière et Sorel, celle qui consiste à venir à la barre présenter *en public* ses « titres originaux ». Cette posture-là est familière à tous les deux, mais elle souligne chez Sorel la préoccupation d'exister pour une audience large, publique, et non pour un cénacle étroit de juges initiés.

5. « On ne plaît pas à tous universellement » : public et partage des lecteurs

La scénographie polémique qui anime le discours auto-bibliographique de 1634 à 1664, progressivement judiciarisée, gagne en netteté lorsqu'on la met en perspective, à échelle réduite, avec l'*actio* discursive qui traverse les déclarations liminaires de *Francion* et de *L'Anti-Roman* entre 1623 et 1633. Bien loin d'être acquise dès l'origine, la prise en compte de la « part » des lecteurs et des différents groupes que ceux-ci peuvent former n'apparaît que de manière graduelle, au fil des remaniements, au gré d'incidents historiques qu'on devra rappeler. Hélène Merlin a jadis exposé la manière dont le « *public* allégué par les hommes de lettres » au début du siècle, qui n'est au départ « rien d'autre que l'entité abstraite et totalisante du paradigme latin de la *respublica* »²¹¹, gagne progressivement, *via* la querelle du *Cid*, la forme concrète d'un public renouvelé, désormais spécifié de façon « littéraire ».²¹² L'auteure de *Public et littérature* soutient notamment une thèse capitale : le *public* serait un « *terrain à gagner, à conquérir, à utiliser* », avant d'être une assemblée spectatrice – c'est-à-dire « un destinataire à convaincre, ou à séduire » ; c'est dans la conquête de ce territoire, de cet *espace public*, que se jouerait précisément l'*unification* d'une assistance ou d'un lectorat, et l'*identification* de ce « public » comme « destinataire »²¹³.

Dans cette dernière section, nous proposons une description des liminaires qui tient du reportage de guerre, où nous pointerions l'objectif sur la *conquête territoriale* et les *travaux d'aménagement* menés

²⁰⁹ La variante orthographique du couple *auctor/author* existe déjà dans l'Antiquité. NICOT opte pour AUTEUR, AUTHORITY, AUTHORITY.

²¹⁰ *Authentis* n'est pas un mot grec. Il s'agit d'un calque latinisant – approximatif – du substantif grec *authentès*, signifiant « maître absolu », « qui agit de lui-même », d'après le *Dictionnaire Grec-Français* d'Anatole BAILLY. Loin de l'idée d'*augmenter* que comporte la racine d'*auctor*, le mot d'*authentès* serait plutôt rattachable au champ notionnel de l'initiative meurtrière. Bailly propose en effet l'hypothèse d'un rattachement du réflexif *authos* à la racine *theinô*, « frapper » ; tous les sens de *authentès* iraient d'ailleurs dans la direction de l'*initiative prise, en mauvaise part*, d'une action violente ou d'un meurtre.

²¹¹ MERLIN [1994], p. 115.

²¹² MERLIN [1994], p. 155 et p. 198.

²¹³ MERLIN [1994], p. 201.

par l'historien comique. Imaginons Charles Sorel en Christophe Colomb de la Galaxie Gutenberg, dont la richesse s'accroît prodigieusement durant le premier tiers du dix-septième siècle. [1] Un possible espace commun se découvre et se jauge, [2] s'étend, [3] se répartit – cela s'appelle une *concession* à l'occupant rival –, [4] avant d'être localement approprié et [5] durablement investi. Opératrice d'un productif *clivage constituant* au sein de la république des livres, l'œuvre imprimée « rachète » alors la division consentie, en soudant autour d'elle « sa » communauté de lecteurs, dès lors véritable *public*.

[1] Année 1623. *Francion* paraît. Le territoire comique en vue est loin d'être conquis. Il est, par contre, peuplé d'importuns indigènes. L'« Avertissement d'importance aux Lecteurs » porte bien mal son titre, éliminant d'emblée la possibilité de s'adresser à un lectorat sain d'esprit. L'énonciateur y déconsidère violemment la masse indifférenciée des « sots » incurables dont il est « inutile » de chercher à réformer les mœurs, étant établi qu'ils sont « stupides pour la plupart ». ²¹⁴ L'humanité locale se partage seulement en deux groupes, tous deux voisins de l'animalité : celui des puissants, dont la cruauté contraint à la dissimulation les rares qui tentent d'exprimer la vérité, et celui des ignorants (« Idiots », p. 63), rétifs à toute entreprise de formation critique. Dans ce paysage moral désolé, « ceux qui auront bonne vue » (p. 62) se comptent sur les doigts de la main. C'est là le cynique identifié par Michèle Rosellini ; si les esprits forts partagent une complicité entre pairs élus, l'auteur de l'« Avertissement » de 1623 progresse seul, avec l'obstinée rancœur de Diogène. ²¹⁵ Cette absence d'illusion lui fait troquer l'écuelle contre la plume, selon le prétexte topique de l'écriture envisagée comme un divertissement salutaire à la mélancolie ²¹⁶, quoique le pessimisme menace à chaque instant de saper l'élan au partage (« Quand j'y pense, à quoi me suis-je laissé emporter, de mettre en lumière cet ouvrage ? Y a-t-il au monde des esprits assez sains pour en juger comme il faut ? » p. 62).

A quoi tient alors la volonté de publier malgré tout ? Si l'auteur dédaigne tout espace de réception (élargi ou restreint), il fait en revanche de sa *publication* une affaire d'honneur, à régler entre *auteurs*. De fait, c'est « à ceux qui se mêlent d'écrire » (p. 65), stylistes sans envergure ni capacité, que s'adresse uniquement l'épître. Comme du temps des Chevaliers, c'est au combat *particulier* – à l'écart de l'espace *public* – que se mesurent symboliquement les ennemis irréconciliables, armés d'une plume qui leur tient lieu d'épée (p. 64). L'anéantissement de l'un assurera la reconnaissance de la valeur de l'autre, sans que l'appréciation du lectorat, discrédité d'emblée, prenne la moindre

²¹⁴ *Francion* [éd. ADAM], p. 61. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient toutes à cette même édition.

²¹⁵ *Francion* [éd. ADAM], p. 64 : « Pour moi, j'essaie d'aborder par un chemin droit un souverain bien et une vertu solide. [...] Je ne fais que m'avancer toujours en marchant d'un pas ferme et d'un train qui n'est point diverti. »

²¹⁶ *Francion* [éd. ADAM], p. 61 : « Je n'ai point trouvé de remède plus aisé ni plus salutaire à l'ennui qui m'affligeait il y a quelque temps que de m'amuser à décrire une histoire qui tint davantage du folâtre que du sérieux, de manière qu'une mélancolique cause a produit un facétieux effet. »

part à ce conflit d'autorité. L'auteur de *Francion*, qui s'estime d'emblée supérieur à ses adversaires, refuse de concourir sous la bannière du mot même d'*écrivain* (« l'on ne me saurait mettre en leur rang sans me donner une qualité que je ne dois pas recevoir », p. 63). Dans ce paradigme héroïque féodalissant, Dieu, seul juge des combattants, redescend sur terre : par un transfert sécularisant (topique), Ses Propriétés rejaillissent sur le pouvoir du créateur de *Francion*, s'autorisant dès lors *de soi-même*, comme la divinité « qui ne tire sa gloire que de soi » (p. 61). Si des lecteurs existent, leur place est d'« obliger » l'auteur, de lui complaire en lisant sa préface – condition requise à une bien mince concession d'estime (p. 65). Il leur faudra de surcroît endurer sans gémir les fautes d'impression, évidemment dues aux libraires (p. 64). Le rapport établi sur cette scène symbolique est caricaturalement dissymétrique : totalement indifférencié, le lectorat est placé en position de dépendance vis-à-vis d'un auteur aussi énigmatique qu'impérieux, fortement singularisé par son usage anonyme du *je*. On ne saurait plus clairement indiquer que le public n'est rien, et que l'auteur, Saint Georges aux couleurs sombres du cynisme, est tout.

[2] 1626. Temps d'arrêt et d'observation. La première distinction au sein de la masse indifférenciée des lecteurs potentiels – point de départ de l'accroissement de la place des destinataires du péri-texte – concerne une classe sociale saillante : les quelques indigènes dominants, qui ne se mêlent pas d'écrire mais financent ceux qui le font. Dans l'épître liminaire « Aux Grands » ajoutée en tête de la deuxième édition de *Francion*, la voix auctoriale (toujours aussi singularisée qu'en 1623) isole la catégorie des *seigneurs*, qu'elle ne constitue paradoxalement en instance d'adresse déterminée que pour la priver de cette prérogative avec éclat.²¹⁷ La seule attitude susceptible de conquérir la sympathie de l'énonciateur de l'épître serait, pour ces nantis, de prendre part au rire satirique dont eux-mêmes sont la cible. Une troisième instance surgit toutefois du fond de scène à la fin de l'épître. L'événement discursif déclencheur de cette apparition *ex machina* est une parole de défi lancée à la classe des seigneurs. Exprimant son mépris des préjugés sociaux, l'auteur de *Francion* affirme priser « chacun pour ce qu'il est, et non pour ce qu'il a » : mieux vaut un paysan convaincant dans son rôle, qu'un gentilhomme indigne de la distribution (p. 1260). Éclaircie subite : pourrait-il exister, dans cette élite renouvelée, non prédéfinie par le sang et le titre, quelque lecteur digne des histoires comiques ? « Le siècle n'est pas si barbare qu'il n'y ait encore quelqu'un de *vous* qui aime les bonnes choses » (p. 1260). Nous soulignons ce « vous », allocutaire vacillant, dont il est difficile de décider s'il vise une portion restreinte de la classe des « Grands », ou la nouvelle aristocratie du bon goût, socialement non qualifiée, instituée par la déclaration provocatrice qui précède. Les dernières lignes de l'épître accroissent la confusion du schéma interactionnel :

²¹⁷ *Francion* [éd. ADAM], p. 61 : « Ce n'est pas pour vous dédier ce livre que je fais cette Épître, mais pour vous apprendre que je ne vous le dédie point. »

mais que *ceux* qui sont de ce nombre le fassent connaître mieux que par ci-devant, et je *vous* promets qu'alors non seulement je *leur* dédierai des livres, mais encore je serai prêt à vivre et mourir pour *leur* service.²¹⁸

Il est impossible d'affirmer que les pronoms personnels et démonstratifs pluriels de la deuxième et de la troisième personne renvoient à un unique référent – moyennant anacoluthes. Une lecture orthodoxe voudrait plutôt que l'allocutaire direct (*vous*) renvoie aux dédicataires explicites de l'épître (les « Grands »), dès lors constitués en témoins – voire en garants – d'une promesse qui semble paradoxalement les exclure de la relation interlocutive à venir : c'est l'effet pragmatico-énonciatif de la dédicace refusée au début de la pièce. Pour l'heure délocuté, le tiers valorisé de la nouvelle élite (*leur*) occupe déjà la place du destinataire véritable (quoiqu'indirect), et s'apprête à assumer son rôle de futur allocutaire, en outre récipiendaire de l'offrande dédicatoire – à la fois livresque (« je leur dédierai des livres ») et vitale (« je serai prêt à vivre et mourir pour leur service »). Ainsi, c'est à la faveur d'un important déplacement axiologique que la dédicace, d'abord refusée, trouve finalement son adresse : sans renoncer au système de valeurs nobiliaires dans lequel s'inscrit cette pratique discursive, l'auteur institue cependant une *nouvelle* élite, anonyme, non prédéfinie et socialement non qualifiée.

Cette scène courtoise de *serment* rappelle celle, chevaleresque, du *duel* symbolique entre auteurs trois ans plus tôt. Or l'énonciateur héroïque semble cette fois nettement moins enclin à mépriser son audience, puisqu'il s'engage auprès d'un témoin *collectif* de lecteurs effectifs (*vous*) à consacrer sa plume et sa vie au « service » d'une *communauté* vertueuse de lecteurs futurs (*eux*), qui, pour être assurément minoritaire, n'en est pas moins plurielle et ouverte. Ce faisant, la relation lectorielle a perdu son caractère asymétrique : elle oblige désormais l'auteur et ses lecteurs à un effort de (re)connaissance mutuelle. Cette fois l'audience est bel et bien actrice ; les écrivains rivaux, eux, demeurent en coulisse. Cette étape correspond donc à une double extension de l'espace de conquête : accroissement quantitatif du nombre d'allocutaires, et étendue qualitative du spectre social des possibles lecteurs.

[3] La procédure de particularisation du lectorat se poursuit dans l'« Avertissement d'importance aux Lecteurs » de 1626, qui présente, sous un même titre, une version profondément remaniée et augmentée du péri-texte de 1623. Ce liminaire est le premier à réunir sur la même scène tous les acteurs jusqu'ici rencontrés (énonciateur, rivaux, audience), pour les soumettre ensemble à un processus global de différenciation. L'opération se fait toutefois au prix de longs atermoiements. Tempérant l'optimisme de l'épître « Aux Grands » par les réminiscences amères de la première version de l'« Avertissement », l'auteur de *Francion* n'envisage que momentanément la possibilité

²¹⁸ *Francion* [éd. ADAM], p. 1260. Nous soulignons le jeu des pronoms.

que la diffusion restreinte de son ouvrage dans le cercle de ses familiers, d'abord envisagée (« mon premier dessein a été de ne rendre pas ce contentement-ci vulgaire [...], ce n'était qu'une chose particulière pour plaire à mes amis », p. 1260), puisse déboucher – des « personnes de bon esprit » l'y ayant pourtant encouragé – sur une publication utile et capable de plaire au plus grand nombre, c'est-à-dire « aux sages du monde comme au peuple » (p. 1261). Le rêve moraliste global, un instant effleuré, cède au reflux de la lucidité ; l'ambition de séduire, pour le purger de ses erreurs, un lectorat général et varié, se heurte à la double considération du « naturel des hommes » (trop faibles pour « suivre les remontrances ») et de ses propres aptitudes persuasives d'auteur-moraliste (limitées).

En dernière analyse, toutefois, la démarche de publication n'apparaît pas vaine (l'ouvrage est bel et bien publié !). Cette fois, l'auteur n'en fait pas une question d'honneur : loin de disputer le terrain à ses concurrents, il semble admettre la nécessité d'un *partage de l'espace de publicité*. Cette répartition suppose corrélativement un *partage du lectorat*. À chacun ses lecteurs, semble proclamer l'auteur devenu conciliant.

Il a mieux valu laisser les choses ainsi qu'elles étaient, et les jeter à l'aventure pour plaire à qui elles pourront, vu qu'en tant de divers contes, il ne se peut qu'il n'y en ait au moins la moitié d'un qui plaise à quelque personne pour bizarre qu'elle soit. *Comment serait-il possible de plaire à tous universellement ?*²¹⁹

Deux questions se posent. Comment expliquer la subite acceptation par l'auteur d'un nécessaire partage de l'espace de publication ? Ensuite, de quelle façon propose-t-il concrètement d'identifier la « part » d'audience qui lui revient en propre ?

La première question trouve sans doute sa réponse dans le contexte immédiat de parution de cette deuxième version de *Francion*, tout à fait sensible dans les ajouts de l'« Avertissement » : la querelle suscitée par la publication des *Lettres* de Guez de Balzac (1624) bat son plein, avec la vigilance puriste qui la nourrit. L'« Avertissement » témoigne explicitement de l'implication de Sorel dans ces débats²²⁰ ; par exemple, lorsque sont comparés les mérites de « ceux qui composent des lettres tout exprès pour les faire imprimer » (p. 1263), avec ceux de l'auteur, qui se flatte d'une productivité bien supérieure à celle des laborieux épistoliers ; ou encore, lorsque l'auteur de *Francion* s'offusque des « fainéants qui s'amuse à aller censurer tout ce qui

²¹⁹ *Francion* [éd. ADAM], p. 1262. Nous soulignons.

²²⁰ Cette implication est par ailleurs évidente dans le livre V de *Francion*. Sur l'antipathie de Sorel vis-à-vis de l'*Unico eloquente* et de ses affidés, voir : SPICA [2014], « Introduction », p. LXVI, ainsi que ROUX [2014], p. 354-388 et p. 413-425, qui fait de Balzac l'*alter ego* de Sorel en libertinage, dans la partage d'une posture d'auteur identique (la célébration d'un « moi sans réserves ») – hypothèses que nous ne suivons pas. Nous adhérons en revanche pleinement à la thèse selon laquelle Sorel et Balzac sont en « compétition » (du point de vue de Sorel du moins) et visent un « même public, composé de lecteurs qui ne sont ni doctes ni illettrés » (ROUX [2014], p. 419-420), motif de la *différenciation* sorélienne que nous cherchons à souligner.

s'imprime » à la porte des libraires, histoire de se faire passer pour « habiles hommes » ou personnes de « bel esprit »²²¹. Cela étant, le triomphe public de l'auteur des *Lettres* est incontestable ; ses opposants accroissent encore sa célébrité lorsqu'ils tentent de la lui disputer. Si personne ne peut raisonnablement nier l'hégémonie de cette nouvelle éloquence écrite, ni l'engouement que celle-ci suscite au cœur de la république des lettres, il est en revanche loisible de revendiquer sa distance par rapport aux pratiques langagières qu'elle invente et aux modes de légitimation dont elle se dote. C'est le cas de Sorel dans cet « Avertissement ». La nécessité d'un *partage de l'espace de publicité* ne procède pas d'un soudain altruisme : elle découle directement d'un besoin de différenciation, seule démarche susceptible d'assurer à Sorel une visibilité *à part* de cette nouvelle manière d'écrire, en phase de devenir, elle, universelle. Proverbialement formulé, il y a indéniablement là *maille à partir*, ressource à devoir partager.

Ce cadre d'intelligibilité donne sens aux longues précisions d'ordre stylistiques apparues dans le péri-texte de 1626, où l'auteur s'évertue à souligner l'écart qui le sépare de l'« art à quoi l'on ne saurait s'occuper sans s'asservir », par quoi Sorel ne désigne pas le métier d'écrivain en tant que tel, mais bien son actualisation normative par Balzac, et contre les lois duquel il importe de défendre la « naïveté », le « naturel » et « la langue Française toute entière » (p. 1262). Notre auteur n'affirme-t-il pas être résolu à « prendre les choses d'un autre biais » (p. 1264) ? La différenciation sorélienne ne se cantonne toutefois pas au domaine du style : c'est son *ethos* auctorial qu'il réoriente, en prenant la direction inverse à l'hermitage charentais. Comme on le sait, l'un des principaux reproches adressé à Balzac au cours de la querelle est sa vanité d'auteur (Sorel parle de « superbe », p. 1264) ; bien des années avant la fameuse *Excuse à Ariste*, où Corneille déclarera publiquement *Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée*²²², Balzac prétend déjà tenir son autorité de son seul talent. La réputation de son nom s'imposerait d'elle-même, indépendamment des suffrages des lecteurs, que son génie autonome dédaigne. En opposition marquée avec cette extraordinaire affirmation d'une valeur singulière, l'auteur de l'« Avertissement » de 1626 affiche non seulement son désintérêt face au supposé prestige associé au statut d'« Écrivain », mais il en donne encore pour preuve son refus de signer l'ouvrage de son nom (p. 1264).

Corrélativement, l'auteur de *Francion* sollicite le suffrage des lecteurs capables de reconnaître sa valeur. De même que diffèrent les goûts d'un « homme de lettres qui a été au collège » (amateur d'« histoires d'écolier ») et ceux d'un « Gentilhomme qui n'a été nourri que parmi les chiens et les

²²¹ *Francion* [éd. ADAM], p. 1262. Sorel s'inquiétait déjà – mais sans s'en indigner – de la « censure » puriste du début des années 1620, comme en témoigne le liminaire du *Palais d'Angélie* : « Voici les premiers traits de ma plume, qui je m'assure ne plairont pas à tout le monde, car n'étant pas encore en ce suprême degré de politesse, où il y en a si peu qui puissent atteindre, l'on y trouvera infailliblement beaucoup de fautes » ([np.], nous soulignons).

²²² CORNEILLE, « Excuse à Ariste » (1637), in : *Œuvres, complètes*, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, p. 780, v. 50.

chevaux » (lequel ne « s'attachera qu'aux choses qui conviennent à son humeur et à sa condition », p. 1262), les lecteurs devront identifier leurs propres goûts pour reconnaître leur *parti*, celui de Sorel, ou celui de Balzac. Parce qu'ils représentent « une infinité de personnes » (p. 1264) susceptibles de voir les ouvrages d'un écrivain, sans pour autant se faire connaître de celui-ci, c'est aux lecteurs eux-mêmes qu'incombe la tâche d'identifier leur camp et de signaler leur position stratégique sur le terrain du contentieux. Se comprend mieux, dès lors, le rôle du « pacte » que l'auteur passe avec de potentiels lecteurs-partisans trop « délicats » (p. 1265) :

Tout ce que je puis faire, c'est de leur dire que l'on sait bien que ceci [*Francion*] n'est point fait pour servir de méditation à une religieuse, et qu'ayant entrepris de blâmer tous les vices des hommes, il a fallu que j'aie décrit beaucoup de choses en leur naïveté.²²³

Sorel affiche la vocation *morale* de son ouvrage, tout en faisant valoir le style *naïf* qui le différencie des productions concurrentes. Le contrat de lecture ici offert comporte en outre une clause de responsabilité morale engageant le lecteur à considérer ses propres limites (moniales, s'abstenir !). Vu sous cet angle, le contrat de lecture ne paraît pas excessivement exigeant. Nous n'y voyons pas que Sorel y « agresse » son lecteur plus violemment qu'en 1623, ni que ce dernier se trouve « récusé et congédié dès le seuil de l'ouvrage » par un « philosophe incompris » affectant à son égard une « désinvolture hautaine ».²²⁴ Si Sorel semble préciser les conditions de l'entente, c'est pour s'assurer la fidélité de la *meilleure part* du lectorat, celle qui aura choisi le parti du comique. Les autres sauront trouver un maître ailleurs, auquel cas :

[...] si mes excuses ne servent de rien, et que vous ne trouviez rien dans mon livre qui vous plaise, qui que vous soyez, Lecteur, ne le lisez pas deux fois, aussi bien n'est-ce pas pour vous que je l'ai fait. Ne l'achetez point, je ne m'en soucie pas, si ce n'est pour l'intérêt du libraire. Que si vous l'avez et qu'il vous déplaît entièrement, jetez-le au feu ; et s'il n'y en a qu'une partie désagréable, déchirez-la, ou l'effacez. Que si quelque mots seulement vous sont à contre cœur, je vous donne toute licence d'en écrire d'autres au-dessus, tels qu'il vous plaira, et je les approuverai.²²⁵

L'énergie injonctive du propos n'en doit pas masquer la teneur profondément favorable à l'expression de la libre volonté du lecteur. Le sentiment d'avoir affaire à des lecteurs particuliers, et plus encore d'être contraint d'accepter leur distribution dans l'espace des lettres désormais partagé, conduit Sorel à mobiliser le jugement individuel et le goût (plaisir) de chacun. Seul vestige de sa fugace rêverie universaliste : il saura encore approuver les signes d'une désapprobation manifeste. Si c'est là un rare témoignage de mépris stoïque à l'égard de la « vanité

²²³ *Francion* [éd. ADAM], p. 1265.

²²⁴ ROSELLINI [*2003], p. 34-35.

²²⁵ *Francion* [éd. ADAM], p. 1265.

du monde » (p. 1265), comme s'en targue l'auteur, ce pacte de lecture ne témoigne pas moins d'une attention soutenue aux conduites particulières du lectorat.²²⁶

[4] Un an plus tard, l'auteur du *Berger Extravagant* se fait moins conciliant. L'appropriation de ses terres se poursuit avec assurance dans la « Préface » du volume, non sans une agressivité accrue à l'endroit de ses concurrents. Sorel fait valoir l'effet salubre de ses enseignements, lesquels ne sont pas destinés aux possibles sots lecteurs, mais aux mauvais « Auteurs qui dans leurs livres n'ont rien mis autre chose que leurs louanges »²²⁷ ; poètes, romancier, ou écrivains (1633), « je les ai obligés malgré qu'ils en aient », se flatte l'historien des aventures de Lysis, et « [je] leur ai montré le moyen qu'ils devaient suivre pour éclaircir toutes leurs fictions » (p. 70). C'est un *maître* qui parle, au double sens du mot. Dans la majorité des cas – Sorel se défend toutefois d'exercer une « censure [...] si générale » qu'on ne puisse laisser certains talents « à part » (p. 68) – cette appréciation sévère débouche sur la perspective d'un rejet, et non d'une accommodation. Irrémédiablement « sots », « si dépourvus de sens commun, que les gens de métier leurs apprendraient à vivre », chacun d'eux s'estimant d'une valeur supérieure à celle du « personnage » total composé de leurs prétendues compétences assemblées (p. 67), ces parasites de l'espace public mériteraient, comme chez Platon, d'être chassés des villes, ainsi que l'on « retranche les superfluités du corps » (p. 68). Étrangers au corps politique, dont ils ne constituent qu'une partie superflue et non un membre nécessaire, les mauvais auteurs se trouvent alors projetés sur une scène de jugement populaire : il reviendrait à la foule, première concernée, de statuer collectivement sur leur sort.

Puisque la voix générale est plus forte que la particulière, je me rapporte au peuple de la condamnation des coupables, et je les laisserais en paix, n'était qu'ils voudraient faire apprendre leurs écrits par cœur à chacun s'il était possible, et qu'ils abusent le public, lui faisant don de leurs sottises, par la même voie que l'on communique les bonnes choses.

228

Depuis le deuxième *Francion*, la propension sorélienne à instituer les lecteurs en juges légitimes des écrivains vivants s'est considérablement accentuée. La tendance s'affirmera de façon très visible dans la seconde version du *Berger* ; alors que la préface de 1627 présente le public sous la figure topique du peuple (*populum*, et non *plebs*) doté d'autorité du fait de sa proportion *majoritaire*

²²⁶ Le pacte de lecture de *L'Astrée* est bien moins circonstancié : pour ce qui est des bergers du récit, le lecteur a le « choix de les voir ou ne les voir point » (D'URFÉ, H., *L'Astrée. Première Partie*, D. DENIS (dir.), Paris, Honoré Champion, « Classiques Littératures », 2011, p. 110).

²²⁷ AR, p. 70. Nous reproduisons exceptionnellement l'orthographe d'origine du mot « Auteur », en guise d'allusion à la conclusion de notre précédente section. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient toutes au premier volume de l'édition SPICA [2014]. Le liminaire commenté correspond à la version A établie par l'éditrice.

²²⁸ AR, p. 68.

(« la voix générale »), l'énonciateur de l'avant-texte de 1633 prendra tout simplement le parti d'adresser directement une épître liminaire « Aux Lecteurs ». Sorel cessera alors de tendre la *voix générale* du public en toile de fond de ses différends poétiques entre pairs ennemis, mais instituera le peuple en allocutaire direct de son propos, c'est-à-dire en « partie » constitutive et constituante de la scène lectorielle.

Grâce au concours des personnes de bonne intention, l'occupation du territoire préservé de sottise est à présent achevée. Sorel va-t-il dès lors se proclamer « écrivain » en ses propres terres ? Le vainqueur n'est pas si prompt. Ce n'est pas « pour [s]e faire estimer par-dessus les poètes » [en 1633 : « d'inutiles écrivains », p. 69] que l'auteur du *Berger*, qui refuse toujours de livrer son nom, mène une telle campagne ; l'affrontement serait trop mesquin ; le piteux titre d'« écrivain » ne vaut pas la chandelle (« et puis quand j'aurais surmonté tous les écrivains de ce temps, la victoire serait si petite, que si je me voulais acquérir de l'honneur, il faudrait bien que je me fisse des ennemis plus illustres », p. 69). Pourtant, le liminaire de 1627 se clôt sur une promesse qui contredit ce détachement : « je fais vœu de n'épargner désormais ni temps ni travail, pour rendre mes ouvrages dignes d'un écrivain, qui s'étant moqué de tous les autres, est obligé de faire mieux » (p. 71). Sorel est-il décidé à assumer le nom, les lauriers et la plume de la figure de l'« écrivain », qui, jusqu'alors, incarnait l'ennemi ?

[5] Lorsque Sorel place en tête du troisième *Francion* (1633), ultime et « vraie » version de l'histoire, une dédicace adressée au héros (« À Francion ») par un certain Du Parc, cette seule apostrophe signale le chemin parcouru. L'écrivain livre enfin son nom ; or c'est un faux – mais un faux véritable (Du Parc a existé, il est un auteur reconnu d'histoires romanesques). La dédicace au personnage de *Francion* semble par ailleurs supposer que la fiction a gagné suffisamment d'étoffe pour assurer à son créateur une place parmi les auteurs de romans ; or c'est une dédicace parodique, qui reprend, pour s'en jouer, le principe dédicatoire métaleptique de *L'Astrée*. Sorel-Du Parc est écrivain sans l'être, ou peut-être au second degré, parce que, comme l'affirmait la « Préface » du *Berger*, il n'arrive pas à ses héros « d'aventures qui ne soient véritablement dans les autres auteurs »²²⁹.

L'attention qu'il porte au *lecteur particulier*, en revanche, se confirme : du Parc se déclarerait satisfait de ne plaire qu'à un unique lecteur, Francion (« je serais assez content, quand même ce que j'ai fait ne plairait qu'à vous seul »), « approbation » qui vaut bien les faveurs « de tout un peuple ».²³⁰ La déclaration évacue d'emblée le jugement critique et la censure stylistique des experts extérieurs (« s'il est besoin d'en donner le jugement, qui est-ce qui se trouve plus capable de le faire que

²²⁹ AR, p. 69.

²³⁰ *Francion* [éd. ADAM], p. 1266-1267. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient toutes à cette même édition.

vous, qui savez toutes les règles qu'il faut observer pour bien écrire ? », p. 1266). Le « peuple » n'en est pas pour autant congédié : référent persistant du pronom indéfini « on », il est le destinataire second de cette exhortation à profiter de cette lecture (« il suffit au peuple de se donner du plaisir de la lecture de tant d'agréables choses, et d'en tirer aussi du profit », p. 1267).

Ce lectorat étendu est également bénéficiaire de l'édition renouvelée du *Berger Extravagant* en 1633, sous le titre d'*Anti-Roman*, dont l'amorce liminaire distingue deux catégories de lecteurs : les bons, « qui aiment les livres pleins de doctrine et d'utilité », et les mauvais, qui « perdent leur temps dans la lecture des ces autres livres qui leur sont fort contraires et que l'on appelle des Romans ». ²³¹ La Lande, que la fiction de publication présente comme l'éditeur du volume remanié, ne se pose pas personnellement en juge sourcilieux des seconds : il revient aux lecteurs *soigneux* de se « fâcher » contre leurs pairs dévoyés. Ainsi, c'est au sein même de la communauté des lecteurs que se règle, pour ainsi dire « à l'interne », la condamnation morale de sa propre *part indigne*. D'ailleurs, plutôt que d'exclure les lecteurs délinquants de la communauté éthique de partage des bons livres, La Lande se réjouit de l'existence des mesures d'encadrement, prévue par l'auteur d'origine, destinées à l'accompagnement des esprits les moins perspicaces :

Néanmoins pour ce qu'il y a des esprits moins subtils que les autres qui ne peuvent pénétrer dans les artifices d'une telle Histoire, il a été bien à propos de faire ensuite des Remarques qui donnassent à connaître les fautes de tant de Livres inutiles afin que l'on cesse de les estimer, et que l'on s'abstienne d'en composer de pareils. ²³²

Cette seconde édition des aventures de Lysis est d'ailleurs l'occasion d'une redistribution des *Remarques*, non plus groupées en fin de volume mais intercalées à la fin de chaque chapitre ; l'unité de l'ouvrage en devrait mieux paraître, et le lecteur potentiellement paresseux se sentir moins tenté de faire l'impasse sur la part instructive de l'histoire. La Lande d'énoncer alors le pacte de lecture de cette nouvelle publication : « je ne demande point une faveur plus grande pour la peine que j'ai prise de mettre toutes ces choses en leur lustre, sinon que l'on ne les lise point à moitié, pour ce qu'il les faut voir entièrement, si l'on en désire avoir une parfaite intelligence » (p. 4). Goûter au plaisant de l'histoire, sans négliger l'utile des *Remarques* : telle est la clause conditionnelle de ce contrat pédagogique passé avec un lectorat ouvert.

Or cette fois, le rôle *intégrateur* du livre n'est plus seulement représenté par le spectre étendu de lecteurs possibles. Il se manifeste concrètement dans la fiction de publication, où les efforts d'un premier rédacteur (le docte auteur original) sont explicitement associés aux soins d'autres contributeurs (le manuscrits étant « de ceux où plusieurs mains avaient touché », p. 3), mains

²³¹ AR, p. 3. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient toutes au premier volume de l'édition SPICA [2014]. Le liminaire commenté correspond à la version B établie par l'éditrice.

²³² AR, p. 3.

anonymes et bénévoles d'un corps communautaire « partisan », auquel La Lande vient apporter sa touche personnelle et finale. Objet partagé, ce produit éditorial rassembleur promet ainsi de rallier les lecteurs « moins subtils » au collectif de lecteurs-partisans déjà actifs et participatifs, autour du dessein de l'auteur initial, dont l'identité singulière passe désormais au second plan. Jadis opérateur de *clivage* dans le territoire des lettres (*à chacun ses lecteurs*), le texte sorélien s'affirme désormais en restaurateur d'unité dans la portion d'espace public définie par l'objet imprimé dans lequel il s'incarne. L'« Avis au Lecteurs » du troisième *Francion*, paru la même année, confirme ce virage « communautaire » de l'auctorialité sorélienne, qui s'attache manifestement à associer « beaucoup de personnes » à un projet que « chacun a voulu voir »²³³. Ceux qui « affectionnent ce livre » (p. 1267) savent que le texte de Du Parc a accueilli des « choses étrangères », bienvenues dans les « livres de plaisir », où « il est permis d'y changer plus librement qu'aux autres » (p. 1269) :

Mais l'on dit que pour ce qu'il y avait eu des brèches en cet original, il y eu quelques gens qui aimèrent tellement cet ouvrage qu'ils prirent la peine de le réparer, et d'y insérer quelques Contes de leur invention qui s'y trouvèrent fort à propos.²³⁴

Catalyseur d'échanges, espace de collaboration, les fictions soréliennes donnent l'impression, dès 1633, de suturer des plaies infligées du temps des guerres de position contre Narcisse-Balzac, les sectateurs du purisme et les Princes de Romanie. L'amour des lecteurs est parvenu à colmater les « brèches » non seulement d'un livre, mais d'un territoire en charpies, disputé naguère par des autorités rivales.

*

Hélène Merlin opposait deux démarches concurrentes visant à construire un public littérairement spécifié. Celle de Corneille et de ses partisans, d'abord, pour qui ce ne seraient pas « les composants sociaux du succès qui déterminent sa légitimité », mais « sa nature, son *ensemble*, son *universalité* » ; parce qu'une œuvre reçoit l'« applaudissement universel », elle mériterait dès lors l'« approbation publique » qui est aussi bien l'approbation *du public*, institué *en* elle et *par* elle en « unité indivisible » et en « totalité » – celle d'un « corps mystique, unifié dans le plaisir », et légitime dans son autorité réflexivement légitimante. Le *public*, dès lors spécifié, se reconnaîtrait enfin « dans sa totalité *et comme totalité* ». ²³⁵

Contre l'argument de l'unanimité « *sensible*, et trop sensible » (p. 181) du plaisir partagé, Scudéry, pour sa part, ferait valoir le critère du jugement raisonnable, sagement discipliné : « il n'est de

²³³ *Francion* [éd. ADAM], p. 1268. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient toutes à cette même édition.

²³⁴ *Francion* [éd. ADAM], p. 1268.

²³⁵ MERLIN [1994], p. 175-176. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient à cette étude critique.

vrai *public* que ce destinataire second qui doit faire retour réflexif sur l'œuvre, se détachant de l'immédiateté du plaisir et s'arrachant au simulacre » (p. 175). Or n'importe quel spectateur / lecteur ne saurait se prévaloir de faire partie d'une telle communauté ; mieux vaut compter au nombre des « honnêtes gens », ce « collectif de personnes disposant d'un cabinet et de la faculté rationnelle de juger un texte par sa lecture » (p. 74), que les proches de Conrart incarneront officiellement sous le nom d'Académie française.

Entre ces deux conceptions antagonistes, Sorel envisage son lectorat, c'est à dire *son public*, dans le deuil de l'universel (*Comment serait-il possible de plaire à tous universellement ?*) et le refus du *diktat* d'une minorité (*La voix générale est plus forte que la particulière*). Les livres clivent, c'est ainsi que se fondent les communautés ouvertes de lecteurs particuliers. Le *partage du lectorat* se comprend ainsi doublement : en tant que nécessaire division du territoire des livres, et comme unification des lecteurs autour des œuvres que leur plaisir et leur jugement raisonnable les conduit librement à s'approprier.

C'est ce *partage du lectorat* qu'opère le catalogue auto-bibliographique. Espace de convergence des représentations de toutes sortes de lecteurs, mais aussi centrale de tri et salle d'audience où comparaissent calomnieux et concurrents, le catalogue *est* l'organe institutionnel, public, par lequel l'auteur de *La Science universelle*, manœuvrant de son *auctorialité partielle*, fixe la composition de son lectorat en même temps qu'il solennise sa propre identité d'auteur. Si Corneille compte sur l'assemblée compacte du théâtre, que Scudéry s'en remet aux nouveaux doctes réunis dans les cabinets de l'Académie, Sorel n'a quant à lui, pour tout cadre « institutionnel » du partage qu'il conçoit, que l'espace incertain de son texte imprimé. C'est donc du texte imprimé, et des enjeux politiques qu'il recèle, qu'il sera question dans le prochain chapitre, afin de compléter l'étude posturale du pédagogue universel.

VII. POLITIQUE DE LA « PUBLICATION PARTIELLE »

Si le catalogue auto-bibliographique constitue le cadre éthique du « partage du lectorat » décrit dans le chapitre précédent, cet espace doit être appréhendé dans sa dimension matérielle de *texte imprimé*. Or au XVII^e siècle, l'imprimé n'est pas un espace de franchise ; Sorel manifeste une claire conscience des contraintes qui y sont attachées.

Dans le péri-texte de 1634, une contradiction « éthique » interpelle : alors même que *La Science universelle* promet d'impacter durablement la sphère *publique* dans sa plus vaste étendue, puisque son ambition la porte à « faire changer la face du monde », restaurant le parfait gouvernement des « états »¹ et promettant à chacun d'acquérir, outre « un bonheur très-estimable en leur particulier », la perfection « du général » et la félicité « sur la terre »², Sorel n'en exprime pas moins de fortes réserves à l'idée d'être *publié*. Assurément, il rappelle à qui veut l'entendre que les deux « Parties » de son *Histoire de France* « se vendent publiquement », se flattant d'y « montrer ce qu'[il] pouvai[t] faire en cette occasion »³, mais s'agissant de ses autres ouvrages – y compris de *La Science universelle* –, l'auteur semble se replier sur une modeste prétention de « particulier » :

Je veux que l'on sache seulement que j'ai fait ceci pour mon usage et pour mon instruction particulière, et que je n'ai eu autre croyance en le publiant, sinon que si quelqu'un était moins avancé que moi en de semblables recherches, il y ferait son profit, et qu'en ce qui est des autres, s'ils avaient plus de connaissances de la vérité, cela servirait à leur faire savoir mon dessein, et que je me pourrais instruire avec eux des choses dont je suis en doute.⁴

La rétractation est sensible : que ce soit « par passetemps » ou « pour faire des recherches de toutes choses », l'auteur confesse n'écrire « principalement que pour [lui]-même, et pour [s]on propre plaisir ».⁵ S'est-il soumis à la publication de ce volume ? Ce n'est que « pour montrer quel commencement je m'imagine que l'on pourrait donner à un tel ouvrage ». ⁶ Humilité ? Le contraste serait alors vertigineux, entre les envolées pathétiques d'un prédicateur universel, et la timide kénose d'un créateur de livres confidentiels.

Les critiques interprètent ce paradoxe de manières diverses. Olivier Roux y surprend l'expression d'une écriture « autarcique » idéale, *ethos* rêvé d'un auteur qui serait « à lui-même son propre

¹ SCU_I, « Proposition », p. 22.

² SCU_I, « Avertissement », p. 431.

³ SCU_I, « Avertissement », p. 426-427.

⁴ SCU_I, « Proposition », p. 23.

⁵ SCU_I, « Avertissement », p. 418-419.

⁶ SCU_I, « Proposition », p. 23.

public », et dont « l'œuvre peut ne pas être éditée »⁷ ; en ce sens, cette œuvre fantasmée serait « individualiste », « écrite d'abord que pour l'auteur lui-même » et animée d'un puissant élan pour « se distinguer de celle des autres auteurs » (p. 126). Michèle Rosellini y repère l'influence humaniste de Montaigne. Si la genèse de l'ouvrage est « modestement » présentée « comme la trace communicable d'une entreprise personnelle de rééducation »⁸, c'est que l'auteur ne vise pas moins qu'atteindre à l'universalité par « la forme entière de l'humaine 'raison' » (p. 312) ; résolument installé dans les hauteurs du général humain (« car c'est bien au niveau de l'universel qu'il s'est ainsi placé, et c'est à ce niveau qu'il peut prétendre communiquer avec le public », p. 312), l'auteur de l'encyclopédie naissante inciterait « chaque individu », par un « effort particulier [...] sur soi », à imiter son geste d'auto-discipline à l'échelle de la vie privée (p. 305).

Le dispositif énonciatif des *Avant-discours* a donc une fonction précise : celle de créer son propre espace symbolique de réception et de projeter l'image d'un public idéal qui à la fois reconnaît l'intention particulière qui anime son ouvrage et lui donne la résonance universelle qu'il réclame.⁹

Figure *idéale* de l'auteur pour Olivier Roux, lectorat *idéal* pour Michèle Rosellini. Et si le paradoxe d'un ouvrage « présenté dans sa fonction d'usage privé » en dépit de son évident « statut d'imprimé »¹⁰ était plutôt la manifestation d'un inconfort médiologique d'ordre *matériel* ? Et si cette posture instable – un pied dans l'espace public, l'autre dans la sphère du particulier – signalait concrètement, de la part de Sorel, une conscience *politique* des conditions de sa publicité ? Avant d'en venir à cette hypothèse, il importe de rappeler que le compromis envisagé par Sorel est, au plan matériel, de consentir à une publication littéralement *partielle* (« par parties ») :

Il vaut mieux le garder devers soi, et en faire savoir à peu près les sujets dans quelque livre avant-coureur où il y en ait quelque *partie* que de nécessité il faut jeter en public, afin que l'on juge ce que ce peut être du reste.¹¹

Si, s'agissant de ce procédé, nous émettions des réserves à propos d'une explication en termes de *stratégie promotionnelle* (« accroche publicitaire »)¹², c'est notamment parce qu'il nous importait de souligner la motivation foncièrement *méthodologique* du pédagogue universel – motivation inscrite

⁷ ROUX [2012], p. 141.

⁸ ROSELLINI [*2003], p. 311.

⁹ ROSELLINI [*2003], p. 312.

¹⁰ ROSELLINI [*2003], p. 312.

¹¹ SCU_I, p. 429. Nous soulignons.

¹² Voir l'introduction de notre chapitre V, où nous survolons la stimulante hypothèse avancée par Michèle Rosellini, selon qui le procédé de « publication différée » (ROSELLINI [*2003], « Introduction », p. 15) si caractéristique de la pratique éditoriale sorélienne aurait pour but inavoué de compenser le manque de succès rencontré par l'encyclopédie auprès du lectorat : au fil des années, Sorel s'emploierait à « fragmenter » son grand *opus*, à « le recomposer et le résumer, dans une évidente recherche de nouveaux lectorats susceptibles d'assurer la relance de la publication » (ROSELLINI [*2003], p. 313).

dans un imaginaire démiurgique¹³ –, engagé dans une entreprise de diffusion progressive des composantes d'un « système » de connaissances appelé à croître, pour ainsi dire, par épigénèse interne, dans la veine programmatique de Bacon. Au demeurant, la thèse *promotionnelle* touche à la caricature : il revient à Furetière d'avoir popularisé, dans *Le Roman bourgeois*, l'image d'un Charles Sorel / Charroselles enferré dans de pathétiques démarches auto-promotionnelles¹⁴, tactiques commerciales d'ailleurs bien connues du principal intéressé, et que celui-ci ne manque jamais de soumettre à caution.¹⁵

La plume peu charitable de Furetière a également contribué à répandre la thèse de la *mauvaise volonté des libraires parisiens*, rétifs à publier l'œuvre piteuse d'un auteur invendable.¹⁶ De telles

¹³ Voir à ce sujet notre chapitre V (section 3), où nous établissons un parallèle entre la manière dont Sorel décrit son propre mode de création/publication, et l'exégèse qu'il procure du récit de la Création biblique, tout à la fois atemporelle (libre, immédiate, instantanée) et inscrite dans la temporalité historique des hommes (contingente, ordonnée, particularisée).

¹⁴ Furetière représente un Charroselles (Charles Sorel) tout occupé à vanter les basses stratégies commerciales des poètes – dont le personnage dit son profond dédain –, à commencer par celle du *débit au détail*, consistant à « faire courir pièce à pièce » d'invendable « justes volumes » démembrés à dessein (FURETIÈRE, *RB*, I, p. 113) : « [E]n matière de poésie (que vous savez que j'ai toujours traitée de bagatelle) je trouve qu'il n'y a point de plus méchant trafic que d'en être marchand grossier, c'est-à-dire de faire imprimer tout à la fois ses ouvrages, et en donner un juste volume ; la méthode est bien meilleure de les débiter en détail, et de les faire courir pièce à pièce, de la même manière qu'on débite les moulinets et les poupées pour amuser les petits enfants. » Le sel de la caricature provient d'une perversion énonciative : Furetière fait de Charroselles un personnage ridicule qui *adhère* cyniquement – au lieu de s'y *opposer* – aux procédés malhonnêtes dont il est pourtant le premier à saisir les frauduleux rouages. Il serait bien entendu moins drôle, car plus vraisemblable, que Charroselles s'en indignât.

¹⁵ « Quelques auteurs de livres de galanterie et d'invention d'esprit », observe en effet Sorel dans la section du *Chemin de la fortune* consacré aux « auteurs », « ayant vu le cours de leur premier essai, y ont ajouté plusieurs parties pour les faire désirer les uns après les autres » ; exploitant la « jalousie » concurrentielle occasionnée dans le milieu de la librairie, ces rusés trafiquants de biens culturels auraient mis leurs créations à l'encan, « ce qui a été la cause d'en faire monter le prix si haut, qu'il y a quelques Romans que [les libraires] ont achetés aussi cher qu'une grosse métairie » (CHF, p. 78-79). Certes, la remarque intervient dans un contexte où Sorel cherche à valoriser le statut des auteurs, notamment par l'appréciation favorable des gains honnêtes tirés de la publication. Or il s'agit ici des auteurs de « Romans », genre fortement critiqué par l'auteur de *L'Anti-Roman* et de *La Connaissance des bons livres*, et de bénéfices assurément surestimés : ce jugement sur la publication par « parties » successives donne à penser que Sorel dédaigne de tels procédés de spéculation, qu'il abandonne aux écrivains dont il méprise la production. Sorel décrit symétriquement une pratique de publication « partielle » qu'il ne rejette pas moins : celle qui consiste à faire simplement courir le *bruit* de la valeur d'un ouvrage, sans en soumettre au public des parties plus « concrètes » (*imprimées*). En témoignent les « petits esprits » selon Francion : « pour agrandir leur réputation, il se servent de certaines subtilités où je ne voudrais pas m'abaisser. Comme ils sont longtemps à achever ce qu'ils font, ils ont le loisir d'en faire courir le bruit partout et de faire désirer leur ouvrage par les louanges que l'on lui donne sans en avoir vu une partie [...] » (Francion, p. 244). Le même procédé « secret » est décrit dans *De la Connaissance des bons livres* (p. 18) : « Les auteurs qui recherchent la gloire et le crédit doivent être des gens qui s'introduisent dans toute sorte de compagnies, et qui parlant à chacun de leurs ouvrages, se fassent désirer longtemps avant qu'on les voie. S'ils en lisent ou en récitent des fragments, ce ne seront pas des pires, afin de donner bonne opinion de ce qui reste. »

¹⁶ Dans *Le Roman bourgeois*, le trait caricatural définitoire de Charroselles est sans conteste sa difficulté à se faire publier. Le personnage est introduit pour la première fois dans le récit comme « un certain auteur » jadis « fameux » mais désormais si décrié « qu'il ne pouvait plus trouver de libraires pour imprimer ses ouvrages » (p. 103) ; engagé dans une pathétique croisade visant à « faire imprimer » ses textes « malgré les libraires » (p. 107), le médiocre plumitif entretient en vain un « carrosse qui sent assez l'auteur », en dépit duquel il a néanmoins perdu sa « créance chez ces damnés libraires, qui ne veulent point imprimer [s]es ouvrages » (p. 111). Averti par Pancrace du bien-fondé des réserves des imprimeurs à l'égard des ouvrages fastidieux (« si les libraires en rebutent quelques-uns, ce n'est pas une bonne marque de leur [*i.e.* des ouvrages sérieux] mérite », p. 106), le lecteur peut difficilement ne pas « frémir de peur » avec Philalète – dont le nom dit assez le bon sens – à la « menace » que fait peser la frustration de Charroselles sur toute la compagnie : celle d'infliger à ses membres, conformément à son « humeur », la lecture de ses livres indigestes « pour se consoler de ce que les libraires ne les voulaient point imprimer » (p. 117). Furetière s'appuie sans

allégations apparaissent toutefois comme la réinterprétation *à charge* d'une notoriété impossible¹⁷, que l'ouvrage de Furetière dément par son existence même ; car il faut bien noter le paradoxe de cette caricature : « le fait même d'être érigé par Furetière en personnage grotesque dans *Le Roman bourgeois* fait de [Sorel] une célébrité ! À quoi bon caricaturer un inconnu ? »¹⁸, constate Olivier Roux, rappelant du même coup que les libraires, loin s'en faut, n'ont fait aucune difficulté à publier Sorel au cours des années 1660.

Cela dit, les obstacles rencontrés précédemment par Sorel sur le marché de la librairie n'en sont pas moins réels : une lettre de son ami Guy Patin est là qui en témoigne.¹⁹ L'ouvrage en rade qu'y évoque le médecin est très probablement le *Discours sur l'Académie*, dans l'« Avertissement » liminaire duquel Sorel se plaint effectivement d'un retard d'édition, dû à la lenteur des correcteurs d'imprimerie soumis aux contingences des « autres occupations de la vie » et à une « infinité d'accidents ».²⁰ Il faut pourtant considérer la date de ces deux documents : 1653 pour la lettre de Guy Patin, 1654 pour le *Discours* de Sorel ; le calme vient à peine de revenir sur Paris, après l'épisode houleux de la Fronde (la « Guerre de Paris de 1649 et de 1652 »²¹). L'obstacle à la publication est ici très circonstanciel : on ne saurait en généraliser l'effet à la carrière du polygraphe, ni *a fortiori* en étendre l'argument à la décennie 1630, durant laquelle se construit déjà l'*ethos* sorélien de la *publication partielle*.

Au terme de l'« Avertissement » de 1634, lorsque Sorel s'ouvre explicitement sur les motifs qui le poussent à négocier âprement sa *publicité*, l'inquiétude qu'il formule concerne bien son inscription dans le régime de la publication *imprimée*, sans qu'aucun lien soit pourtant établi avec de possibles ambitions promotionnelles, pas plus que les libraires s'y trouvent blâmés. Parmi les ouvrages encore inédits qu'il évoque au gré de l'inventaire, Sorel distingue les titres qu'il « prome[t] de faire

aucun doute sur la conclusion de la *Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie* (1659), réplique sorélienne à sa propre charge satirique (*Nouvelle allégorique*, 1658) : « C'est une grande pitié de voir que les livres qui sont sérieux et utiles, ne sont qu'à peine regardés, et que si quelque honnête homme en a fait un de cette nature, il le peut longtemps conserver dans son cabinet, sans espérer qu'aucun libraire se charge de le faire imprimer, ou bien il faut qu'il ait le secret d'y mêler des choses agréables et touchantes, et que malgré qu'il en ait il s'emploie en quelque sorte au divertissement des hommes du siècle. » (RV, p. 151-152)

¹⁷ Il est certain que Furetière cherche à souligner le déclassement social d'un récent adversaire, moins illisible que dépourvu du noble entregent assurant un accès à la publication ; réduit à supplier les imprimeurs, Charroselles doit en effet compter sur « la seule qualité qui le rendit recommandable dans le monde » – le fait d'être un « auteur » – à défaut de passer pour « gentilhomme », statut fébrilement convoité (« Il s'était avisé de se piquer de noblesse dès qu'il avait eu le moyen d'atteler deux haridelles à une espèce de carrosse toujours poudreux et crotté », p. 169). En ce sens, la satire nous paraît moins viser l'incompétence intellectuelle de Sorel, cause des préventions des libraires, que son handicap social : une origine bourgeoise, condamnation à une obscurité pour ainsi dire fatale. Il sera question de ce « complexe de condition » dans le présent chapitre.

¹⁸ ROUX [2012], p. 351.

¹⁹ ROUX [2012], p. 54 et 333. La lettre 332 de Guy Patin à Charles Spon, datée du 25 novembre 1653, comporte le passage suivant : « Il [Sorel] a encore plus de 20 volumes à faire imprimer et voudrait bien que tout cela fût fait avant que de mourir ; mais il ne peut venir à bout des imprimeurs. [...] Il a un livre sur la presse, mais cela va fort lentement à son gré. »

²⁰ DA, « Avertissement » [np].

²¹ CBL, p. 398.

imprimer » sans réserve, de ceux qu'il « ne voudrai[t] pas faire imprimer, ni [...] montrer au premier qui [...] les demanderait ». C'est cette seconde catégorie de livres qui nous intéressera dans ce chapitre : il s'agit là des ouvrages « qu'il faut cacher », ou, plus précisément, dont il importe de ne jeter que « quelque partie » au public. Ces livres sont de « deux sortes » : ceux dont on doit redouter la *censure*, et ceux dont la valeur risque d'être *mésestimée*.²²

Pour les auteurs du collectif paru en 2002 sous le titre *De la publication*, le « cas Sorel » est à lui seul emblématique de « l'intensité d'un intérêt pour la publication comme problème et comme processus concret à maîtriser », et ce dans un moment historique où « les nouvelles conditions de publication [...] appellent l'analyse ». ²³ Tel que nous proposons de l'aborder, ce « problème » est celui de la liberté d'accession des simples *particuliers* à l'expression *publique*, laquelle se trouve autant facilitée qu'étroitement encadrée par l'invention de Gutenberg, désormais maîtrisée par l'appareil étatique et les institutions qui s'y rattachent (la chancellerie, l'Académie, etc.). Dans ce contexte, le passage à l'acte de *publication imprimée* est loin d'aller de soi : à Sorel d'en témoigner, s'y risquant par « parties ».

*

La signification *politique* qu'il convient d'accorder à l'*ethos* auctorial « partiel » de Sorel s'ajoute, sans les invalider, à ses implications *éthiques* analysées dans le chapitre précédent. Ayant soin de rappeler quelques aspects du cadre social et historique dans lequel nous jugeons pertinent d'étudier la dimension politique de l'*ethos* sorélien en tant qu'auteur dont les œuvres bénéficient d'une publication *imprimées* (section 1), nous spécifions les implications du *geste éditorial*, distinct de l'*écriture* (section 2), en commençant par faire état des *ambiguïtés* qu'y décèle Sorel au début de sa carrière, à l'époque de la « Querelle du *Cid* » (section 3).

En dépit de ses propriétés émancipatoires, propices aux « simples particuliers », l'espace de la *publication imprimée* peut difficilement, toutefois, être appréhendé comme une zone franche. L'*imprimé* est un domaine où règne le privilège de la valeur aristocratique du *patronyme* hérité – plutôt que le *renom* de l'auteur de métier (section 4). Il définit surtout un univers de publicité soumis aux réglementations d'État et à la *censure* que celui-ci applique, moins par l'exercice d'une violence directe, que par la mise en place de structures institutionnelles auxquelles Sorel semble avoir été extrêmement attentif – dignités consenties, financement des académies, octroi du privilège d'imprimerie (section 5).

²² SCU_I, « Avertissement », p. 428-429.

²³ JOUHAUD, Ch. et VIALA, A. (dir.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard. « Introduction », 2002, p. 20. Deux des « récits de publication » reproduits (sans commentaire approfondi) dans ce volume sont de Sorel : « Publication d'une fiction, fiction de publication : l'*Histoire comique de Francion* de Charles Sorel » (p. 23-24) et « Retour sur une publication manquée : la *Bibliothèque française* de Charles Sorel » (p. 303-305).

1. Publier le particulier. Première impression sur l'*ethos imprimé*

Sorel place la *publication imprimée* en tête de ses préoccupations lors de l'édition du catalogue de 1634 ; son commentaire concerne en effet explicitement le statut matériel qu'il importe de concéder à ses œuvres antérieures (« Toutefois je ne mépriserai pas tant mes anciens ouvrages que je ne souffre encore que l'on les imprime. »²⁴). Plus généralement, l'auteur de *La Bibliothèque française* aurait été « l'un des rares auteurs » à prendre conscience de la croissance du marché du livre durant les quarante premières années du XVII^e siècle et à s'en « émouvoir »²⁵ ; de même, l'auteur de *La Science universelle* poserait « une question très rarement prise en compte en histoire de la philosophie, celle des effets à long terme du développement de l'imprimé, et notamment ses effets sur la réception (institutionnelle et non institutionnelle) de la philosophie ».²⁶ Précisons d'entrée de jeu que nous ne proposons pas ici une nouvelle étude des supports matériels concrets associés à l'histoire éditoriale sorélienne ; Olivier Roux a largement déblayé ce terrain.²⁷ Dans la perspective annoncée, qui est celle d'une étude de l'*ethos* auctorial de Sorel, nous devons nous limiter à ce que les auteurs de *De la publication* ont nommé les « traces de la réception postulée » des textes, réception « inscrite sur les objets eux-mêmes par leurs producteurs »²⁸. En outre, parce que l'écrivain est « engagé dans l'économie matérielle et symbolique du livre imprimé » (p. 14), cette *représentation inscrite* implique plusieurs acteurs (le « personnel de la publication », p. 21) : nous tenons donc compte de tous ces « relais », « intermédiaires », « médiateurs », et autres « passeurs » qui rendent possible le passage à l'acte de publication. Mais avant tout examen, une question simple mérite d'être posée : pour les « particuliers » contemporains de Sorel, que signifie, suppose et implique le geste de (*se*) *publier* via l'*imprimé* ? [1] Un rapide rappel du statut accordé à l'imprimé au XVII^e siècle selon différents espaces socio-culturels permettra [2] de contextualiser l'expression de l'insoluble *ambivalence* témoignée par deux *auteurs fictifs* soréliens, Chrysante et Francion.

Au XVII^e siècle, l'imprimé constitue une voie privilégiée de la publication, bien qu'elle ne soit pas le seul moyen, pour un *particulier*, d'accéder à une forme *publique* de visibilité. Le passage de l'existence particulière à la visibilité publique ne se pose pas seulement en termes éthiques : l'enjeu relève du politique. Sorel marque lui-même parfaitement le franchissement de seuil entre affaires *morales*, touchant à la vie de l'homme « en particulier », et les affaires *politiques*, qui relèvent du « public » et engagent des rapports de domination :

²⁴ SCU_I, « Avertissement », p. 411.

²⁵ ROSELLINI ET VIALA [2015], « Introduction », p. 15.

²⁶ RIBARD [2003], p. 355.

²⁷ ROUX [2012] : « Sorel artisan » (p. 147-362).

²⁸ JOUHAUD et VIALA [2002], p. 9.

La vie de l'homme y [*i.e.* dans la deuxième partie de *La Science universelle*] sera réglée tant en particulier qu'en public, et l'on trouvera quelle sorte de domination est la plus juste et la plus désirable, avec tout ce qui appartient à la politique, et à la manière de gouverner les peuples. Ceci aura beaucoup d'étendue comme étant le plus nécessaire, et le sujet principal qui me fait écrire.²⁹

À quoi correspond exactement la notion de *public*, topiquement opposée ici, et dans toute l'œuvre de Sorel, à celle de *particulier*? Après les travaux incontournables d'Hélène Merlin sur cette question³⁰, Alain Viala et Christian Jouhaud ont opéré dans une zone notionnelle souvent assez floue une distinction décisive ; selon eux, le « concept englobant » de *publication*, qui signifie « rendre public » (p. 18) tend à mêler les considérations où le *public* concerne tantôt l'état et les institutions (définition juridique), tantôt la dimension *commune* de la vie des particuliers (définition sociale).³¹ Dans l'univers sorélien, ces deux domaines de définition coexistent ; ils déterminent ensemble ce que, dans son opposition systématique au *particulier*, le *public* est susceptible de signifier : tantôt le destin des nations (« si tous les hommes jugeaient sainement des choses, ce ne seraient pas seulement les *particuliers* qui vous donneraient leurs affections et leurs ouvrages, mais des *nations entières* [...] »³²), tantôt la vie commune (« La politique la suivra de près. Comme l'on aura trouvé des règles pour bien vivre chacun en particulier, il en faudra amener d'autres pour vivre *en commun* [...] »³³). Entre ces deux dimensions du « public », la frontière est poreuse ; tout « publicateur », *a fortiori* un publicateur de sa propre image publique (comme c'est le cas dans le catalogue sorélien), peut donc jouer sur cette porosité, à la faveur de laquelle semblent se superposer *intérêt commun* et *service de l'état*. Le passage d'un *simple particulier* à l'acte de *publication imprimée* ne peut être saisi correctement sans prendre en compte la possibilité de ce *jeu*, souvent subversif, entre acception *juridique* et signification *sociale* de la notion de *public*.

[1] La notion de *publication* ainsi cadrée, tournons-nous vers le support matériel spécifique qu'est l'*imprimé*. Le rapport de ce support avec la diffusion des idées politiques et des systèmes religieux est bien connu. Dès son origine, cette technologie de reproduction et de mise en circulation alerte l'Église et le pouvoir séculier, qui se réjouissent et s'inquiètent tout ensemble de l'évolution des publics auxquels parviennent désormais leurs messages, et se préoccupent vivement des conditions dans lesquelles l'esprit et la lettre de la parole de Dieu ou de la volonté du Roi se trouvent communiqués, dès lors que leurs ministres respectifs ne détiennent plus le monopole de

²⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 399.

³⁰ MERLIN [1994]. Voir notre chapitre II (section 1).

³¹ JOUHAUD et VIALA [2002], p. 11.

³² SCU_II, éd. 1637, « À Monseigneur l'Éminentissime Cardinal duc de Richelieu », [np.]. Nous soulignons.

³³ SCU_II, éd. 1637, « Avertissement », [np.]. Nous soulignons.

cette transmission.³⁴ Dans le domaine des Lettres, le support imprimé affecte moins le contenu du message, ses médiateurs ou les publics qui le reçoivent, que le statut même de l'auteur du texte publié. *Imprimer* est en effet l'une des composantes définitives de l'auctorialité au XVII^e siècle.³⁵ Alain Viala observe cependant que ce critère, quoique « généralement admis à l'époque classique », n'en demeure pas moins un « sujet de discussion »³⁶, un objet de controverses (ou de simples tensions), dont Furetière aurait enregistré l'existence révolue. L'article du *Dictionnaire* est bien connu : « en fait de Littérature », au sens étendu de Lettres, le nom d'AUTEUR désigne « tous ceux qui ont mis un livre en lumière » ; s'ajoute néanmoins la précision d'ordre médiologique qui suit : « Maintenant on ne le dit que de ceux qui en ont fait imprimer. »³⁷ Durant la seconde partie du siècle, le lien nécessaire entre auteur et publication par l'imprimé apparaît donc comme un phénomène récent, suffisamment remarquable pour que le lexicographe – ironiquement édité de manière posthume – souligne dans sa notice la nouveauté de cet usage. *Composer, écrire, publier, imprimer* sont donc quatre opérations distinctes ; l'*ethos* d'auteur, notamment la posture d'écrivain, ne se serait construit que progressivement en relation avec la pratique de la publication imprimée, sans forcément assumer celle-ci. Le cas paradigmatique de cette réserve est l'*ethos* des écrivains galants.

Comme le rappelle Myriam Maître, c'est notamment dans les milieux mondains que les pratiques de publication imprimée sont loin de faire l'unanimité.³⁸ On doit à Alain Viala, Marc Fumaroli, Alain Génétiot et Delphine Denis des études déjà classiques sur la vocation éphémère des productions galantes : loin d'aller de soi, la publication imprimée, associée à une pratique « professionnelle » dégradante³⁹, impliquant un *médium* vulgaire, dérange les habitués du « grand

³⁴ Il suffit de penser à la Réforme protestante, laquelle devrait à l'essor de ce médium si ce n'est sa cause matérielle, du moins sa condition préalable (KAUFMANN, Th., *Geschichte der Reformation* (2009), trad. en français par J.-M. Tétaz sous le titre *Réformation. Mentalités, religion, société*, Genève, Labor et Fides, 2014, p. 69-75). Dans l'espace séculier, on songe à l'épisode de la Fronde : temps de ruse ou « ruse du temps », hormis les livres, « tout imprimé devient mazarinade » (JOUHAUD, Ch., *Mazarinades. La Fronde des mots* (1985), Paris, Aubier-Flammarion, « Collection historique », 2009, p. 26-28).

³⁵ VIALA [1985], p. 278 : « Le critère de la hiérarchie fondée sur l'art est décisif. Mais il n'est pas le seul à entrer en ligne de compte. Intervient aussi le critère, éminemment social, de la publication par l'imprimé. Être auteur, et à plus forte raison écrivain, n'a pas de valeur sans l'acte qui instaure la relation avec les lecteurs. »

³⁶ VIALA [1985], p. 278.

³⁷ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. AUTEUR.

³⁸ MAÎTRE, M., « Les escortes mondaines de la publication », in : JOUHAUD et VIALA (éd) [2002], p. 249 : « L'impression n'est pas toujours, au XVII^e siècle, la forme la plus valorisée de mis en lumière des créations verbales qui agrémentent la conversation élégante. Loin d'être le gage assuré de la réussite de l'œuvre, l'impression peut au contraire en provoquer la chute auprès de son premier auditoire. »

³⁹ GÉNÉTIOT, A., *Poétique du loisir mondain, de Voiture à La Fontaine*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 425 : « Voués à n'être qu'un ornement et un plaisir parmi tant d'autres [...] les poèmes mondains, œuvres de pure dépense luxueuse, qui plus est ancrés dans la circonstance et sans fausse prétention de pédant à la postérité, n'étaient aucunement destinés à l'impression. Voiture n'a jamais publié ses œuvres, pas plus que Sarasin, Pellisson, Benserade ne l'on fait pour leurs poèmes mondains, parus après leur mort. L'idée de publication apparaît d'ailleurs parfaitement saugrenue à des poètes qui ont adopté les préjugés de l'aristocratie envers le travail du pédant [...]. » Même remarque chez VIALA [1985], p. 136 ; 166-167.

monde », où la norme d'expression, l'oralité et la production impromptue, rappellerait aux privilégiés réunis en cercles sélectifs l'atmosphère festive mythique de la communion aristocratique fondatrice de cette socialité⁴⁰. À peine se résout-on à une « publication restreinte » limitée à un petit nombre d'exemplaires et à un cercle étroit de lecteurs.⁴¹ Dans les milieux mondains, il est de bon ton de préférer l'obscurité à la « lumière » d'une publication imprimée⁴², et c'est une rhétorique de la concession qui s'impose lorsqu'il s'agit d'évoquer le passage d'un ouvrage sur la presse⁴³. La déconsidération du *médium* imprimé et la dévaluation du rapport entre auteur et imprimeur-libraire circulent toutefois sous la forme figée d'un *topos*, dont « l'affectation » dissimule probablement la « nature exacte » des relations entre l'atelier et le Salon.⁴⁴ En fait, il y a lieu de soupçonner que la publication imprimée suscite, dans les milieux mondains comme dans d'autres sphères sociales (la bourgeoisie et les milieux ecclésiastiques, par exemple), des jugements moins radicaux que celui du pur et simple rejet dont nous venons de faire état. Davantage qu'elle ne fédère les cœurs sous l'emprise d'une anxiété collective, l'appréciation des « progrès » dus à l'imprimerie semble bien plutôt diviser les esprits.

En dehors des cercles mondains, l'ambivalence n'est pas moins vive qu'au creux de la ruelle. Les nombreux travaux de Roger Chartier, dont les recherches bien connues sur l'histoire matérielle du livre et de la lecture dépassent le cadre des seuls cercles galants, permettent de saisir plus globalement les motifs d'une ambivalence très largement partagée, et qui ne se laisse pas réduire au seul mépris qu'inspire la logique « sordide » de l'intérêt économique. Dans le premier chapitre de son ouvrage paru en 2015, l'historien inventorie plusieurs traits caractéristiques de la « Galaxie

⁴⁰ FUMAROLI, M., « La Conversation » (1992), in : *Trois Institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994, p. 146.

⁴¹ Delphine Denis rapporte le cas emblématique de Mlle de Montpensier « n'affectant de mettre sur la presse qu'un nombre très réduit d'exemplaires des *Divers Portraits* qu'elle avait réunis dans son entourage ». Et de citer le témoignage que donne Segrais de cet épisode : « On n'en a tiré que trente exemplaires ; et afin qu'on n'en tirât pas davantage, nous étions présents lorsqu'on tirait chaque feuille, et à la trentième nous faisons rompre la planche, de sorte qu'il n'a pas été possible à l'imprimeur d'en tirer un plus grand nombre. » Voir : DENIS, D., *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 163.

⁴² Tel se présente l'avis du libraire au lecteur, en tête de la *Princesse de Clèves* : « Quelque approbation qu'ait eue cette Histoire dans les lectures qu'on en a faites, l'auteur n'a pu se résoudre à se déclarer [...]. Il demeure donc dans l'obscurité où il est. » Voir : MADAME DE LAFAYETTE, *Œuvres complètes*, éd. C. ESMEIN-SARRAZIN, Paris, Gallimard, Pléiade, 2014, p. 329. Sorel est lui-même très attentif aux pratiques de publication par voie manuscrite caractéristiques de Madame de La Fayette (BF, p. 238) : « On a aussi imprimé la Nouvelle de la Princesse de Montpensier, laquelle vient d'une personne de l'ancienne Cour, et parce que cette pièce a été rare lorsqu'elle a couru en manuscrit, chacun a voulu l'avoir dès que l'impression en a multiplié les copies. » Même remarque propos de Bussy-Rabutin (CBL, p. 373).

⁴³ Ainsi qu'en témoigne la déclaration liminaire de La Fontaine dans la préface de la première partie des *Contes et nouvelles en vers* : « J'avais résolu de ne consentir à l'impression de ces contes qu'après que j'y pourrais joindre ceux de Boccace qui sont le plus à mon goût ; mais quelques personnes m'ont conseillé de donner dès à présente ce qui me reste de ces bagatelles, afin de ne pas laisser refroidir la curiosité de les voir qui est encore en son premier feu [...] Comme les miens sont fort éloignés d'un si haut degré de perfection, la prudence veut que je les garde en mon cabinet, à moins que de bien prendre mon temps pour les en tirer. » Voir : LA FONTAINE, Jean de, *Œuvres complètes I*, éd. J.-P. COLLINET, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, p. 555-556.

⁴⁴ MAÏTRE [2002], p. 250. À défaut d'une documentation plus ample, les critiques s'attacheront à étudier ce *topos* comme un élément significatif des modes de (re)présentation de soi propres aux milieux mondains, et non comme le témoignage de pratiques effectives.

Gutenberg », dont certains contribuent à la « dépréciation de l'imprimé »⁴⁵ au profit de la persistante circulation du manuscrit. Quoique dominant, l'imprimé n'a de fait pas tué le manuscrit ; cette coexistence s'apparente à une situation de concurrence, dont l'imprimé ne sort pas toujours favori – ainsi qu'on peut l'observer, comme nous l'avons dit, dans les sphères mondaines. Le « livre » n'est au demeurant qu'un objet imprimé parmi de nombreux *ephemera* (affiches, placards, fascicules, images, libelles, pamphlets, pétitions, formulaires, quittances, certificats, etc., p. 22), production foisonnante et hétéroclite que son absence de standardisation et son caractère utilitaire exposent à la disqualification. Le tirage des exemplaires demeure limité, quoique les titres se multiplient sur le marché ; les ouvrages semblent ainsi destinés à susciter l'engouement éphémère des curieux, plutôt qu'à faire date pour une majorité de lecteurs. Ajoutons que la topique des « mauvaises manières des libraires » (p. 27-29) participe depuis longtemps à la stigmatisation des produits imprimés, par la déconsidération du personnel de librairie (« compositeurs malhabiles », « correcteurs ignorants »). Entre adhésion enthousiaste et hostilité marquée, les hommes de lettres sont nombreux à peser les avantages et les inconvénients d'une technologie qui, si elle n'est pas à proprement parler nouvelle, déploie ses effets à grande échelle dès le tournant du siècle.

En témoigne, éditée l'année qui suit la première édition de *La Bibliothèque française* de Sorel, l'une des *Conférences académiques* de Richesource titrée « Si l'imprimerie a causé plus de mal que de bien à la République des Lettres ».⁴⁶ S'y affrontent des orateurs aux arguments bien rompus, selon le protocole habituel de ces joutes rhétoriques fondées sur des opinions largement répandues – sans doute déjà anciennes. La méfiance prédomine. Les détracteurs de l'imprimerie voient dans ce *medium* une menace portée contre les institutions (l'Église, le Prince, l'École), et accueillent avec hostilité l'idée d'une rapide démocratisation du statut d'auteur : « prostituées à des roturiers », les Lettres s'étioleraient du fait de la visibilité induite « des âmes basses qui n'ont aucun des avantages qui peuvent faire espérer le succès ». L'imprimerie brouillerait les frontières entre le

⁴⁵ CHARTIER, R., *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2015. Chapitre 1 : « Pouvoirs de l'imprimé », p. 21-44. En l'occ. : p. 26. Les références paginales du présent paragraphe renvoient toutes à ce même chapitre.

⁴⁶ RICHESOURCE, *La troisième partie des conférences académiques et oratoires sur toutes sortes de sujets problématiques, utiles et agréables, accompagnées de leur décision, où l'on voit l'usage des plus belles maximes de la philosophie et des plus beaux préceptes de l'éloquence*, Paris, Académie des Orateurs, 1665, « Douzième conférence », p. 127-134 (toutes nos citations renvoient à ce texte bref dont nous ne détaillons pas la pagination). Jean de Soudier, sieur de Richesource (1616-1694), maître d'éloquence depuis 1649, est le créateur en 1653 d'une *Académie des orateurs* place Dauphine où, en marge de ses enseignements, il organise et modère des conférences publiques et particulières sur des « questions » diverses posées par tout intéressé, soumises à l'avance aux orateurs souhaitant s'affronter dans des débats contradictoires où le « bien dire » est de mise. Avec l'appui de Fouquet puis de Séguier, les conférences sont imprimées entre 1660 et 1667. À la différence du Bureau d'Adresse du médecin Théophraste Renaudot, lui aussi ouvert à un public composite lors des *Conférences* (avocats, prêtres, gentilshommes, bourgeois, etc.), l'Académie des orateurs s'occupe majoritairement des belles-lettres et s'oriente rarement vers des sujets scientifiques. Voir : COLLINET, J.-P., « Les conférences académiques (1660-1666 ?) », in : SGARD, J. (dir.), *Édition électronique revue, corrigée et augmentée du Dictionnaire des Journaux (1600-1789)*, disponible online.

dépositaire légitime du savoir, le gentilhomme « bien choisi », détenteur d'un « génie grand et élevé » qui lui garantit d'être « reçu dans les Universités », et le prétentieux personnage de basse condition, obscur, inculte et pauvre, qui profiterait de ce médium hors de contrôle pour se hisser frauduleusement au faite du Parnasse et y jouir d'une gloire usurpée, au lieu d'aller humblement, sur un conseil de Montaigne, « recoudre ses chausses avant que de se mettre à étudier »⁴⁷, puisqu'il serait indigne, en son état d'ignorance, de « soutenir l'honneur des Lettres avec tout l'éclat qu'elles méritent ». Si les partisans de l'imprimerie soulignent à l'inverse les bienfaits d'une possible mobilité sociale des écrivains pauvres et sans noblesse, s'inquiétant du fait que, sans le secours des presses, « la difficulté de rendre les ouvrages publics » contraigne les plus talentueux d'entre eux à « demeur[er] dans l'obscurité », aucun ne conteste l'idée que l'invention de Gutenberg pallie essentiellement un défaut de richesse et de condition. L'imprimerie aurait ainsi « élargi le chemin de la gloire et de la renommée [...] en facilitant aux livres le passage pour paraître en public » : qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en indigne, l'imprimerie apparaît à tous comme la route secondaire empruntée par les particuliers nécessiteux pour rejoindre l'espace où évoluent naturellement les classes dominantes.

[2] Quelles sont, en vue cavalière, les coordonnées de la position du pédagogue universel dans le territoire imprimé ? La publication imprimée semble globalement recevoir les faveurs de Sorel, bien qu'une ambiguïté demeure sensible dans les premières œuvres de sa carrière ; les *auteurs fictifs* que sont Francion et Chryzante incarnent cette ambivalence de manière emblématique.

Le *topos* galant de la réticence à imprimer est presque absent des liminaires soréliens, même dans ses textes destinés à un public mondain et féminin ; le motif de l'imprimeur négligent, en revanche, circule dans une large majorité de ses ouvrages. Parmi ses pièces divertissantes précoces, *Le Palais d'Angélie* (1621) comporte un liminaire évoquant le passage par les presses sans la prude délicatesse qu'on aurait pu attendre d'un divertissement de bonnes compagnies choisies (« Je baille cette première partie-ci en attendant celle qui reste, et voudrais bien qu'elle fût correctement imprimée, car je suis assez chargé de mes fautes sans que je porte encore celles d'autrui. »⁴⁸). Le préfacier des *Nouvelles françaises* (1623), quoique peu enclin à se reconnaître

⁴⁷ La boutade sur les « méchantes chausses » se trouve déjà dans *Les Essais de MONTAIGNE* (II, 37, « De la Ressemblance des Enfants aux Peres », éd. VILLEY-SAULNIER, p. 784) : « Je ne fay nulle recepte des biens que je n'ay peu employer à l'usage de ma vie. Quel que je soye, je le veux estre ailleurs qu'en papier. Mon art et mon industrie ont esté employez à me faire valoir moy-mesme; mes estudes, à m'apprendre à faire, non pas à escrire. J'ay mis tous mes efforts à former ma vie. Voylà mon mestier et mon ouvrage. Je suis moins faiseur de livres que de nulle autre besoigne. J'ay désiré de la suffisance pour le service de mes commoditez presentes et essentielles, non pour en faire magasin et reserve à mes heritiers. Qui a de la valeur, si le face paroistre en ses meurs, en ses propos ordinaires, à traicter l'amour ou des querelles, au jeu, au lict, à la table, à la conduite de ses affaires, et oeconomie de sa maison. Ceux que je voi faire des bons livres sous des mechantes chausses, eussent premierement fait leurs chausses, s'ils m'en eussent creu. »

⁴⁸ *Palais*, [« Prière d'insérer »], np., f°5.

« auteur » des narrations, déclare courtoisement s'être senti « obligé de les faire voir », de peur de paraître « trop particulier ». ⁴⁹ Les pièces divertissantes éditées par le libraire « galant » Nicolas de Sercy se démarquent explicitement de la pratique de publication restreinte en vogue dans les cercles de lecteurs mondains. L'auteur de *La Maison des jeux* (1642), par exemple, saisit l'occasion d'un compliment adressé à la dédicataire pour justifier le large tirage du volume « publié » (« j'ai abandonné ce livre à l'impression, avec plus de hardiesse et j'ai eu encore l'assurance de vous le dédier, afin d'apprendre au public qu'il vous en est redevable » ⁵⁰). Le collecteur prétendu des pièces réunies dans le *Nouveau recueil des pièces les plus agréables de ce temps* (1644), qui remarque que « les libraires ont vu que cela se vendait bien » ⁵¹, pense avoir rendu service aux supposés auteurs anonymes, jusqu'alors mal édités, en faisant imprimer avec soin leurs histoires déjà « publiques dès auparavant » – ce qui le met à l'abri du reproche d'indiscrétion ⁵² –, quand le publicateur des *Œuvres diverses* appâte le chaland en indiquant que son ouvrage comporte des « lettres de dames » sous format « imprimé », promesse assumée d'honnête indiscrétion.

Olivier Roux ⁵³ a montré que le geste consistant à « éditer » participe souvent, dans les narrations sorélienne, de la « part d'ombre » de nombreux personnages d'écrivains et de poètes : le geste d'impression charpenterait ainsi l'espace matériel sordide du « dernier des métiers » (p. 98), consacrant la logique de rentabilité du marché dépravé de la librairie, responsable de l'appauvrissement de certains bons auteurs et de l'enrichissement abusif des moins capables d'entre eux. Face à la figure de l'écrivain esclave des presses, le poète « solaire » produirait une œuvre dématérialisée, « gratuite », proche du chant, fruit d'un pur délasserment auréolé d'un halo de sacralité, que ses auditeurs charmés s'empresseraient de coucher eux-mêmes par écrit sous dictée ; Syndérame incarne cette *posture* qu'Olivier Roux qualifie de « ronsardienne ». ⁵⁴

⁴⁹ NF, [2nd liminaire], p. 2.

⁵⁰ MJ, I, « Épître à Mademoiselle U. D. I. », p. 74. Un général « Avertissement aux Lecteurs » suit cette dédicace particulière.

⁵¹ BF, p. 247.

⁵² NR, « Préface », np. [fin] : « [...] si leurs auteurs se voulaient fâcher de ce que l'on les auraient mises au jour à leur desceu, l'on leur pouvait répondre qu'ils se devraient plutôt réjouir de voir leurs ouvrages imprimés sans qu'ils en aient eu la peine et le soin, outre qu'ils en avaient déjà donné plusieurs copies qui étaient plus défigurées que l'on ne les voit ici. »

⁵³ ROUX [2012], p. 60-98.

⁵⁴ *Orphizé*, III, p. 441-442 : « Force ouvrages méprisables qui avaient eu de la vogue jusques alors à faute de meilleurs, ne disparurent pas moins à la venue des siens que sont les étoiles à l'arrivée du Soleil. La fourmière de poétastres qui fréquentait dans le Palais tâchant d'attraper quelque bon morceau, perdit entièrement son crédit. Son chant fut trouvé aussi désagréable qu'une voix de grenouilles, au prix de celui de Syndérame qui en ses plaintes amoureuses était un cygne mourant. Le Roi reconnaissant son bel esprit ne voulut plus lire des vers qui ne fussent de sa façon, et congédiant les poètes qui désiraient avoir pension de lui, leur fit dire que s'il leur donnait jamais quelque appointement ce serait plutôt pour les obliger à se taire que pour les convier à venir importuner de leurs déplaisantes chansons. »

Cependant, le critique constate à quel point Sorel s'est personnellement investi dans le marché de l'édition, tissant avec ses libraires successifs des relations souvent étroites.⁵⁵ Il faudrait souligner plus nettement encore l'importance que revêt aux yeux de Sorel sa productivité en termes de *pages imprimées* ; l'auteur de l'« Avertissement » de 1623 ne se flatte-t-il pas d'avoir « composé moins de trente deux pages d'impression en un jour »⁵⁶ ? Nous voyons moins ici l'œuvre « déjà terminée avant d'être rédigée » d'un auteur qui « rêve d'écrire sans écrire »⁵⁷, comme le veut Olivier Roux, qu'un projet d'écriture d'emblée saisi et évalué sous le format concret de la *page imprimée*. L'auteur de *Francion* témoigne en outre d'une grande attention aux fautes laissées par les ouvriers d'imprimerie ; il s'avère même capable de convertir ces coquilles en ressources comiques originales (« les imprimeurs se souvenant de leur nom ont mis *bestes* au lieu de *pestes* », observe celui qui regrette significativement qu'on ait pu confondre dans son livre les mots de « courage » et de « cocuage », ou de « maistre » et de « monstre »⁵⁸). Enfin, Sorel érige indiscutablement l'édition imprimée en indice de succès. C'est le cas par exemple dans l'« Avis aux Lecteurs » de *Francion* en 1633, qui met l'accent sur la supériorité de Du Parc (dont le livre a reçu un « bon accueil ») sur Du Souhait, dont l'ouvrage « n'a été imprimé qu'une fois »⁵⁹. Le principe de valorisation est identique dans *La Bibliothèque française*, où l'on apprend que l'histoire de *Francion*, qui « a été imprimée pour la première fois il y a plus de quarante ans », « semble être autorisée » du fait de ses impressions « réitérées » dans différentes villes de France et de ses traductions en langues étrangères, avantageux « préjugé pour elle ».⁶⁰

Chrysante et *Francion*, deux narrateurs de la première heure dans la carrière sorélienne, incarnent parfaitement l'*ambivalence* d'une auctorialité exposée à la perspective d'une *publication imprimée*. « Le Pourmenoir de Chrysante »⁶¹, liminaire de *L'Orphize de Chrysante* (1626), propose une fiction de publication intéressante du point de vue médiologique. Chrysante, qui remplit la fonction de narrateur premier dans l'ensemble du volume, y est introduit à son retour de voyage, lorsqu'il entreprend de raconter ses aventures à quelques-uns de ses amis : « Je leur en fis quelque petits discours qui leur semblèrent si agréables, qu'ils m'en demandèrent des récits plus particuliers » (p. 2). Aristarque, qui porte avec bonheur le nom d'un célèbre amateur grec de textualité viatique⁶², engage Chrysante à « écrire » les détails de son périple, de manière à offrir à ce précieux récit une

⁵⁵ ROUX [2012], p. 49-30, puis 238-362.

⁵⁶ *Francion* [éd. ADAM], p. 63. L'idée persiste en 1626 (p. 1263) ; elle est attribuée à *Francion* en 1633 ([éd. GARAVINI], p. 560-561).

⁵⁷ ROUX [2012], p. 103.

⁵⁸ *Francion* [éd. ADAM], p. 64.

⁵⁹ *Francion* [éd. ADAM], p. 1268.

⁶⁰ BF, p. 252.

⁶¹ *Orphize*, « Le Pourmenoir de Chrysante », p. 1-10. Les références paginales qui suivent renvoient toutes à ce liminaire.

⁶² Aristarque de Samothrace (3^e – 2^e s. av.), le grammairien et philologue hellénistique traditionnellement retenu comme le premier commentateur de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, réputé maître du canon homérique écrit.

audience plus large (« pour donner ce contentement à tous les Grecs de les voir », p. 2), selon un principe de *partage du savoir* typiquement sorélien :

En lisant les diverses aventures que vous y mettrez, il leur semblera qu'ils les verront et ce sera un moyen de nous faire voyager sans péril. Voudriez-vous être chiche de votre savoir, qui ne s'amointrit pas pour être communiqué ?⁶³

Le refus de Chrysante est catégorique. Sa « réputation » n'y survivrait pas :

Notre siècle tombe [sic] dans la barbarie, et si quelque uns pensant se glorifier disent que tous les arts et toutes les sciences sont sorties de la Grèce, il leur faut complaire, et leur dire qu'il est vrai, mais qu'elles en sont si bien sortie qu'elle ne s'y trouvent plus. Que s'il se rencontre entre nous des hommes, qui en aient quelqu'une, il faut qu'ils la cachent comme si c'était un vice, et depuis que des tyrans brutaux ont ôté la liberté à la république d'Athènes, les poètes et les orateurs n'ont pas été en meilleure estime que les joueurs de flûte et les comédiens.⁶⁴

Dans un tel contexte, le passage à l'acte de publication apparaîtrait comme un geste d'allégeance au régime de la servitude et de la médiocrité qui détermine l'espace actuel de l'imprimé (ou de l'écriture : Sorel n'établit pas ici de distinction nette entre *écrire* et *imprimer*). Le voyageur préfère se montrer digne de « choses plus sérieuses » (p. 5), non sans toutefois concéder :

Néanmoins je ne vous saurais celer que je n'aie envie de rompre un jour mon silence, et de faire voir aux vicieux l'horreur de leurs crimes.⁶⁵

Les encouragements pressants d'Aristarque prennent la forme de compliments incitatifs et d'exhortation à l'émulation, en cohérence parfaite avec la scène auctoriale polémique décrite dans notre chapitre précédent.⁶⁶ Confronté aux exigences de la dame de ses pensées, Chrysante finit par céder, non sans dicter les conditions précises de son acte de publication *imprimée* :

Je suis prêt à faire votre volonté, mais non pas tout à fait comme vous l'entendez. Si vous voulez que les histoires que je vous raconte soient mises au jour, il ne faut pas que ce soit moi qui les écrive. La longueur du temps ferait languir mon style, et les discours ne seraient pas si naturels, ni si remplis de grâce que ceux que je vous pourrais faire de bouche. Que plusieurs m'écoutent seulement avec attention, et se donnent après la peine de recueillir tout ce que j'aurai dit et de l'écrire par ordre.⁶⁷

⁶³ *Orphize*, p. 3.

⁶⁴ *Orphize*, p. 3-4.

⁶⁵ *Orphize*, p. 4.

⁶⁶ *Orphize*, p. 5-6 : « Redoutez-vous ceux qui se mêlent d'écrire aujourd'hui ? Ne les avez-vous pas déjà vaincus assez de fois, et n'est-il pas certain qu'ils seraient trop riches s'ils avaient seulement les pensées que vous rejetez ? C'est vous qui êtes enfant légitime d'Apollon, et pour eux ce ne sont que des bâtards infâmes. Ils n'ont rien du tout de naturel, et ne vivent que d'emprunts, et d'artifices [...]. »

⁶⁷ *Orphize*, p. 8-9.

Et Aristarque de s'empreser de réunir « plusieurs amis philosophes » afin d'entreprendre cette tâche de « longue haleine » : six jours de dictée et deux de mise au net, à l'issue desquels paraît un « gros livre écrit de plusieurs mains », où est « contenu » tout le récit du voyageur (p. 9). Il ne reste à Chrysante que de reconnaître la paternité de l'ouvrage conçu collectivement, et d'en permettre la reproduction mécanisée :

Tenant cet ouvrage pour mien, je permis que l'on en fit plusieurs copies afin de le mettre au jour.⁶⁸

La fiction de publication de l'histoire de Francion se présente de façon analogue. À Raymond, qui le prie « de se donner la peine de faire son histoire [...] si digne d'être sue », ainsi que de « faire voir au public sous son nom tant de beaux ouvrages qu'il avait composés »⁶⁹, Francion oppose d'abord une même fin de non-recevoir que Chrysante à Aristarque : inutile de « faire imprimer un livre sous [s]on nom » (p. 558), tant la pratique en est galvaudée ; Francion compose « secrètement » (p. 559), et de son dernier livre il n'y a pour l'heure « rien d'écrit » (p. 565), puisque l'histoire entière subsiste à l'état immatériel dans sa « mémoire », afin que personne n'y ait accès (p. 559). L'insistance de Raymond finit par payer (p. 564). La position de Francion s'avère plus compliquée que celle de Chrysante : il fait lui aussi du principe de la *dictée* la condition de l'écriture à la huitaine (« donnez-moi des secrétaires, et dans huit jours je la dicterai tout entière », p. 559), après avoir d'abord envisagé de confier à Hortensius l'écriture de ses « mémoires », mais s'oppose à la diffusion publique du récit (« dans peu de jours je mettrai par écrit mon dernier ouvrage, mais ce ne sera pas pour le donner au public » : « je veux qu'il n'y ait que mes plus familiers amis qui voient les ouvrages que je ferai par ici après », p. 567). Le problème de la *publication imprimée* du récit se règle en 1633 dans la dédicace « À Francion » : l'« auteur » du texte obtient en effet la « licence » de faire imprimer l'histoire qu'il a entendue de la bouche même du héros (« vous vous êtes contenté de me les [*i.e.* les aventures de Francion] raconter un jour de vive voix »), et d'y adjoindre « quelque chose » de ses propres expériences. Ainsi, c'est pour avoir « considéré ensemble » que la matière valait un livre, que les deux auteurs s'accordent à mettre en lumière cette *Histoire comique*.⁷⁰

En somme, l'écriture n'apparaît pas comme un problème majeur aux yeux Chrysante et de Francion ; *imprimer* leur récit, en revanche, ne va pas sans poser d'importantes difficultés de principe. Olivier Roux avance à cette égard une hypothèse : le format imprimé entraînerait une dévaluation de la matière narrée, parce que la fabrication à la chaîne que suppose le recours à l'industrie de Gutenberg ferait perdre au récit sa valeur individuelle (« la production se

⁶⁸ *Orphizé*, p. 10.

⁶⁹ *Francion*, p. 558. Les références paginales qui suivent renvoient à cette même édition, sauf indication expresse.

⁷⁰ *Francion* [éd. ADAM], p. 1266-1267.

désindividualise »⁷¹). Mais l'aspect collectif du produit imprimé a-t-elle réellement lieu de décourager les narrateurs ?

Au contraire, il nous semble que la perspective d'associer les compétences de plusieurs personnes autour d'un projet d'édition s'avère être plutôt la *condition* d'acceptabilité du transfert du récit oral vers le support imprimé. En ce sens, Sorel semble plutôt valoriser l'idée d'un travail commun autour d'un objet matériel – « un beau livre » – destiné à son tour à circuler, et à être partagé et à se voir communiqué à de nombreux lecteurs. Selon nous, l'impression pose un problème d'auctorialité d'une autre nature : le « caractère » de l'auteur, ainsi que ses capacités, court le risque d'être masqué par les « caractères » uniformes de l'imprimerie.⁷² Comment passer à l'acte de la publication imprimée, et ne pas être pris pour ce que l'on n'est pas, comme s'en inquiète tant Sorel dans le catalogue auto-bibliographique ?

2. Écriture et pouvoir des particuliers

Parmi les modes de publication, l'*imprimé* n'est pas purement et simplement assimilable à l'*écrit*. Avant même le problème posé par le medium spécifique qu'est l'imprimé, la légitimité du transfert d'un propos tenu de *vive voix* à sa saisie *écrite* est loin d'aller de soi pour un certain nombre d'hommes de lettres attachés au paradigme de l'oralité.⁷³ C'est particulièrement vrai pour les prélats catholiques, héritiers du *De Doctrina christiana* du « Grand Saint Augustin »⁷⁴, ouvrage redécouvert en 1423 et traduit par l'académicien Colletet en 1637. « [D]ernier des grands traités de rhétorique latine avant la chute de l'Empire d'Occident » et « première rhétorique ecclésiastique »⁷⁵, selon Marc Fumaroli, cette magistrale actualisation chrétienne de l'éloquence cicéronienne fait de l'Orateur un Prédicateur maître de *memoria* et d'*actio*, conférant un sens décisif à l'énoncé johannique du *Verbum caro factum est*, comme à la parole de Saint Pierre aux Romains – *ergo fides ex auditu auditus autem per verbum Christi*.⁷⁶

⁷¹ ROUX [2012], p. 62.

⁷² Le jeu de mot sur le terme de *caractère* nous est inspiré par Sorel lui-même, qui fait dire à l'éditeur de l'une de ses fictions de publication : « il n'appartient pas à un homme, qui a plus de caractères, que de lettres, et plus de livres que de science », de « publier » les mérites du dédicataire de l'ouvrage (RP, « A Messire Nicolas Le Jay », [np.]).

⁷³ Sur l'opposition entre oralité et écriture au XVII^e siècle, voir notamment : BOMBART, M., « Les 'querelles de l'éloquence' : art oratoire et conscience scriptuaire au XVII^e siècle », in : JOURDE, M. et MONFERRAN, J.-Ch. (dir.), *Le lexique métalittéraire français (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2006, p. 47-66 ; TRUCHET, J., « Jeux de l'oral et de l'écrit dans la littérature française du XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n°181, 1993, p. 747-756. Sur les modèles imaginaires que configurent l'oralité et l'écriture : PARMENTIER, B., « Entre l'écrit et l'oral », in : VAN DEFT, L. (dir.) *Les moralistes. Nouvelles tendances de la recherche, XVII^e siècle*, n°202, 1999, p. 135-146. S'agissant de la « féminité » associée à l'oralité : MAHER, D., « Lecture et écriture au XVII^e siècle : le cas de la *Pretieuse* », in : HERMAN, J. et PELCKMANS, P. (dir.), *L'épreuve du lecteur. Livres et lecteurs dans le roman d'Ancien Régime*, Louvain/Paris, Peeters, 1995, p. 81-88.

⁷⁴ L'expression est de Sorel, qui se réfère élogieusement au *De Doctrina christiana* (CBL, p. 327).

⁷⁵ FUMAROLI, M., *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la renaissance au seuil de l'époque classique* (1980), Genève, Droz, 2009, p. 70-76.

⁷⁶ Pierre, Rom., 10 :17 : « Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ ».

À ce compte, le fervent plaidoyer sorélien en faveur de l'écriture marque, davantage peut-être que sa sensibilité au pouvoir éminent de la raison, sa position en *bordure* de la sphère religieuse. Voisinage, au demeurant, où se lient d'insoupçonnées alliances. Notre enquête comptera trois étapes. [1] D'abord, une mise au net. Au cœur de la « querelle » des Lettres de Balzac (1624-1630), la question du *medium* jugé le plus apte à l'expression éloquente divise deux « partis » : les écrivains et les religieux. [2] L'intervention originale de Sorel dans la controverse (*Recueil Pomeray*, 1630) permet d'apprécier un positionnement qui n'a rien du pâle compromis ; la polémique aura permis à l'auteur de *Francion* et de *l'Avertissement sur l'histoire* d'affirmer hautement la supériorité de l'écrit sur l'oral, sans pour autant céder le territoire aux « belles lettres » des balzaciens. [3] Dans la foulée, Sorel développe une *théorie de l'écriture* – étonnamment moderne – conçue comme *medium* à la fois autonome et « autonomisant ». Si l'imprimé suscite encore la méfiance de l'auteur de *Francion* aux abords de 1630, l'écriture (notamment *historique* au sens large) s'impose déjà comme un terrain politique favorable au *particulier*.

[1] La querelle de l'éloquence écrite fait violemment surface à la parution des *Lettres* de Guez de Balzac en 1624, proclamé « Prince » de l'éloquence moderne (*Princeps Eloquentiae / Oratorum*) et « Unico eloquente » de son siècle. En prenant part à cette querelle, les hommes de « Lettres » – au sens large : *sacrées, bonnes, et désormais... belles* – ne signalent pas seulement leur volonté de participer activement à la définition des conditions d'exercice de cet art de la « publication » qu'est l'éloquence ; c'est surtout, pour chacun, l'occasion de préciser les contours de son propre statut (condition et profession) ainsi que l'étendue des moyens d'expression qui en dépendent, afin, si nécessaire, de réaffirmer certaines prérogatives anciennes et menacées.

De fait, la thèse est bien connue, le premier XVII^e siècle aurait été le théâtre de ce que Christian Jouhaud, et après lui Hélène Merlin, ont identifié comme une « délocalisation » de l'art oratoire. Autrefois reine de l'espace public, l'éloquence aurait vu son domaine d'expression considérablement réduit à partir de 1610, progressivement phagocyté par l'autorité monarchique et ministérielle, de plus en plus centralisatrice.⁷⁷ Dans la préface des *Lettres*, on s'en souvient, La Motte-Aigron appuyait son apologie de Balzac sur le constat de ce déplacement⁷⁸ ; pour Hélène Merlin, la « rhétorique » délègue désormais à la « poétique » un discours politique qui aurait « quitté le champ de l'efficacité publique pour devenir objet de connaissance partagée par une

⁷⁷ JOUHAUD, Ch., *La main de Richelieu ou le pouvoir cardinal*, Paris, Gallimard, 1991, p. 76-82. MERLIN [1994], p. 134.

⁷⁸ LA MOTTE-AIGRON, « Préface sur les lettres du sieur de Balzac par le sieur de La Motte Aigron », in *Les Premières Lettres de Guez de Balzac (1618-1627)*, éd. H. BIBAS et K.-T. BUTLER, Paris, Librairie Droz, 1933, p. 238 : « Nous ne sommes plus en ce temps-là, où l'on accusait publiquement le gouvernement d'État, lorsque les Orateurs faisaient rendre conte de leur charge aux Lieutenants Généraux des armées, et que par conséquent il n'y a plus moyen d'être éloquent de cette sorte, il y a encore des raisons par lesquelles on peut connaître que le mérite des Lettres n'est pas moindre que celui des harangues. »

société de particuliers ». ⁷⁹ Mathilde Bombart souligne que Balzac est en effet conduit à redéfinir l'éloquence dans le cadre discursif institué par sa propre pratique du genre épistolaire, inaugurant avec ses *Lettres* un « nouvel espace » – celui des « belles-lettres » – où la parole publique serait « adaptée aux contraintes politiques modernes ». ⁸⁰ La suite de cette histoire se lit dans *Naissance de l'écrivain* d'Alain Viala.

Tous les contemporains de Balzac ne s'entendent pas sur le diagnostic de La Motte-Aigron (et de nos critiques modernes) ; encore moins se retrouvent-ils sur les conséquences à tirer de cet exil de l'éloquence persuasive hors de l'espace public. L'auteur non identifié du *Tombeau de l'orateur français*, dédicacé à l'Archevêque de Bordeaux, affecte d'ignorer cette évolution des modes d'expression, et s'indigne au contraire de la captation de pouvoir, proprement césarienne, menée par l'auto-déclaré successeur de Cicéron, au cœur même du domaine libre et bien vivant de la rhétorique républicaine. ⁸¹ Le religieux Jean Goulu (de l'ordre des Feuillants) admet quant à lui une perte sensible de territoire (« [l'Éloquence] n'a plus d'autre retraite que dans les barreaux et dans

⁷⁹ MERLIN [1994], p. 150.

⁸⁰ BOMBART, M., *Guez de Balzac et la querelle des Lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007. En l'occ : « La parole et le livre. Camus orateur et auteur selon le Jugement des Essais de Michel de Montaigne et la Conférence académique », p. 284.

⁸¹ [DE VAULX], *Le tombeau de l'orateur français*, Paris, A. Taupinart, 1628. En l'occ., « Épître », np., f°3 : « Les uns la [i.e. « l'éloquence », cette qualité précieuse », f°2] cherchent dans les chaires, les autres dans le barreau, quelques uns dans les harangues publiques ; et tous ensemble, par une contention louable et utile à la République, disputant l'honneur de bien dire, travaillent à notre bien. Or pendant les soins nécessaires et profitables de ces esprits généreux, il s'est élevé un géant, qui par des machines étranges et incroyables, a surpris toute la France. Il a tâché de ravir à ces grands hommes, le fruit de leurs longues veilles ; et sans attendre les acclamations générales et légitimes, il s'est proclamé soi-même, le distributeur de la gloire, et l'Orateur des Français. » Le *Tombeau de l'orateur* affiche une coloration dévote plutôt gallicane, comme en témoigne sa dédicace à l'Archevêque de Bordeaux Henri de Sourdis, « perfide » aux yeux de Rome et « bras droit de Richelieu » (CHESNEAU, Ch., *Le Père Yves de Paris et son temps (1590-1678)*. I. *La Querelle des évêques et des réguliers (1630-1638)*, Meaux, Imprimerie André-Pouyé, 1946 ; en l'occ. p. 7-11). On y découvre notamment un éloge des ecclésiastiques (p. 264-265), un portrait des Évêques français en Ulysse (p. 228-229), et l'éloge soutenu des Évêques de Nantes et de Montpellier (p. 223-226). On a souvent attribué ce texte de « De Vaulx » à Sorel ; celui-ci évoque comme une production issue de l'entourage de Cramail (BF, p. 246), et c'est également cette hypothèse que retient Mathilde Bombart, qui inclut toutefois Sorel au nombre des « mains » compositrices (BOMBART [2007], p. 379-390, en l'occ. p. 382). On peut cependant douter que Sorel ait personnellement participé à l'écriture de ce long texte très hostile à Balzac, auxquels sont intégrés des arguments issus de l'intervention de Goulu. Le statut de l'oralité, célébrée sans réserve par De Vaulx, nous paraît incompatible avec la position défendue par Sorel dans la querelle (voir *infra*). Certes, dans *L'Anti-Roman*, Sorel s'affirme déterminé à écrire le « tombeau des Romains », sur un modèle polémique indiscutablement analogue au *Tombeau de l'orateur*. Il n'est pas moins vrai que l'identité de l'énigmatique « De Vaulx » rappelle fortement l'*ethos* sorélien : « je sans qualité » (BOMBART [2007], p. 386), l'énonciateur se présente lui-même comme « un homme qui n'est pas connu pour éloquent, et qui n'a de lettres humaines, que ce qu'il en faut pour parler avec raison » (*Tombeau*, np., f°5) ; pratiquement béotien, il se dit à peine initié à la Grammaire et à la Rhétorique, qu'il pratique selon sa seule « nature » (f°6) ; à son « aversion du latin » (p. 74), enfin, s'ajoute une humilité de lecteur peu enclin à afficher sa bibliophilie (« Je n'affecte pas, comme M. de B. de faire voir que j'ai beaucoup lu, qui n'est pas chose fort difficile. Je cherche seulement à prouver mon fait, par la seule force de la raison. », p. 151). Cet *ethos* nous semble presque trop accentué pour ne pas être un emprunt postural, pastiche témoin d'un vrai succès, à l'univers satirique de *Francion*. De fait, le personnage d'Hortensius intervient plus d'une quinzaine de fois dans le *Tombeau de l'orateur*, en archétype du « docteur en grammaire » (p. 79-80, p. 254-255, etc.). Mais il faut souligner que l'énonciateur affiche une certaine distance critique vis-à-vis des positions prises par de l'auteur de *L'Histoire comique* à l'égard de Balzac, dont Sorel se serait lâchement rapproché (« L'auteur de l'histoire comique n'a pas le même dessein, et je m'assure que s'il ne s'est pas laissé vaincre aux pratiques de notre Orateur, qu'il n'a pas changé d'avis, et ne voit pas ce grand personnage élevé sur de si hautes hyperboles, qu'il n'en voie plusieurs au dessus de lui. Mais ce pendant que M. de B. se met dans le soin de lui plaire, et que ce jeune esprit travaille à démentir son Hortensius, et son premier jugement. », *Tombeau*, p. 254).

les chaires où elle exerce faiblement ce qui lui reste encore de vigueur et de force »⁸²) ; mais il fait de cette défaite l'argument d'une campagne vigoureuse destinée à la noblesse moderne, selon lui encline à s'oublier dans les molleses de l'éloquence mondaine, en vue d'une reconquête : celle du *pouvoir de parole* de l'aristocratie d'antan, aujourd'hui châtée par l'État et séduite par les salons d'Omphale.⁸³ Balzac est personnellement visé. Celui-ci mérite-t-il au demeurant le titre d'Orateur ? Assurément non, puisque l'épistolier « n'a jamais parlé en public », n'apparaissant ni « dans les barreaux », ni « dans les chaires des Prédicateurs », encore moins « dans les conseils, et dans les assemblées, pour y proposer ses avis et délibérer des affaires publiques ». Il y aurait de sa part bien de l'« audace » à se prétendre « Orateur ou Éloquent », lui « qui n'a jamais parlé que dans un cabinet ». Quel titre lui accorder ? « Il faut donc que cet Orateur prétendu, se restreigne dans la qualité de simple écrivain. » Mais quel genre d'écrivain ? « De lettres : ce qui ne suffit pas pour prendre quelque part à la gloire de l'Orateur, comme à pu faire Isocrate à qui il n'a manqué rien que l'action et la prononciation pour avoir acquis ce glorieux titre ».⁸⁴ On trouve ainsi chez Goulu, homme de chaire et pamphlétaire occasionnel – plutôt maladroit « écrivain » – l'idée, souvent reprise par la suite, qu'élégance épistolaire et art oratoire constituent deux arts distincts, dont le premier ne serait qu'une formule dégradée du second. C'est à l'auteur du *Tombeau* qu'il reviendra d'opposer formellement l'*éloquence*, apanage de l'Orateur accompli, de l'*élégance*, dont doivent se contenter les « Auteurs » (notamment les « Écrivains », ou, comme Balzac, les *Secrétaires...* !)⁸⁵, non sans avoir préalablement confirmé que l'Orateur ne peut pas se contenter d'écrits de cabinets tenus à l'écart du débat politique (« public »)⁸⁶.

Au cours de la querelle des *Lettres*, la figure de Jean-Pierre Camus, tardivement impliqué dans la controverse sous le pseudonyme anagrammatique de Sieur de Musac (1630), constitue un cas pour le moins singulier.⁸⁷ La situation « limite » de ce brillant prélat, aussi bien attaché à sa chaire – tant qu'il y eut accès – qu'à sa plume d'« historien », de polémiste que d'apologiste, se traduit par des prises de position parfois contradictoires. Mathilde Bombart a montré la manière dont la *Conférence académique* oppose, en la personne de ses devisants, la « parole claire et efficace

⁸² [GOULU, J.], *Seconde partie des Lettres de Phylarque à Ariste, où il est traité de l'éloquence française*, II, Paris, Nicolas Buon, 1628, Lettre XX : « De la décadence du bien dire, et de la corruption de l'éloquence », p. 346.

⁸³ [GOULU, J.], *Seconde partie des Lettres de Phylarque à Ariste*, p. 345 : « La noblesse ne fait plus état des exercices de la robe longue, et a renfermé toute son éloquence à discourir avec les dames, et non plus à parler en Orateurs dans les Conseils, dans les assemblées des États, et dans les occasions des Ambassades, où un temps fut qu'elle s'étudiait de paraître. Et cependant ce serait elle qui pourrait relever la gloire de l'Éloquence que les Césars n'ont pas méprisée. »

⁸⁴ [GOULU, J.], *Lettres de Phylarque à Ariste, où il est traité de l'éloquence française*, I, Paris, Nicolas Buon, 1627, Lettre XI : « Description de l'Orateur parfait, dont Narcisse est autant éloigné, que le ciel est des enfers », p. 145. Voir : BOMBART [2007], p. 356 et sqq.

⁸⁵ [DE VAULX], *Tombeau*, p. 293-309.

⁸⁶ [DE VAULX], *Tombeau*, p. 230-233.

⁸⁷ CAMUS, J.-P. [sieur DE MUSAC], *Conférence académique sur le différend des belles lettres de Narcisse et de Phylarque*, Paris, J. Cottereau, 1630.

d'orateurs qualifiés »⁸⁸, à l'écriture polémique de l'épistolier de Charentes, dévitalisée du fait de sa fixation par écrit. C'est à Musée, porte-parole de Camus et largement imprégné des arguments de Goulu, que revient la tâche de récuser explicitement le titre d'orateur prêté indûment à Balzac, dès lors que l'épistolier « n'a qu'une plume au lieu de la langue », et que, « sur le papier », il « parle un langage muet et destitué de l'âme d'un discours qui est l'organe de la parole et le ton de la voix »⁸⁹. Cicéron et Isocrate (pourtant plus logographe que plaideur !), « hommes de bien dire », n'ont-ils pas initialement prononcé en public, avec l'énergie de l'*actio* et une « prononciation » admirable, les « papiers muets » qu'ils laissent pour morts derrière eux ? Leur *éloquence* ne doit pas être confondue avec l'*élégance* des écrivains⁹⁰ ! Si Narcisse convoite les lauriers du plus grand « Éloquent », « c'est à lui à faire des harangues accomplies, ou devant les grands, ou dans les conseils, ou dans les assemblées des peuples », au lieu de grimer en « discours d'état » une liasse de lettres destinées à des particuliers ; et Musée de marteler : « quand je dis faire j'entends de les prononcer aussi bien que les composer ».⁹¹

Pourtant, observe judicieusement Mathilde Bombart, Camus prend soin de présenter la genèse fictive du texte de la *Conférence* dans un message très littéralement *post-scriptum* adressé à Critobule, dans lequel le narrateur confie sa satisfaction d'avoir pu consigner par écrit les paroles entendues dans cette compagnie savante, que le temps eût irrémédiablement effacées des mémoires, après que la distance en avait de toute façon restreint l'accès aux seuls participants présents en personne. Ce faisant, Camus souligne « la nécessité du recours à l'écrit pour garantir la conservation et la transmission des discours »⁹² ; la seule présence dans les mains du lecteur du volume, contenant *couchées par écrit* les harangues de la compagnie d'orateurs, fait vaciller la thèse d'une restriction du champ de l'éloquence à l'« art de l'oralité » déployé entre *actio* et *memoria*. On ne saurait être surpris que l'« évêque romancier »⁹³, prédicateur couru autant qu'écrivain prisé, consente à l'éloquence ce double espace de réalisation, sans marquer de préférence nette pour la voix vive ou le papier. Au demeurant, dès la parution du premier volume de ses *Diversités*, une vingtaine d'années plus tôt, le prélat avait eu soin de justifier sa démarche d'écriture en rappelant la priorité de son attachement au « bien du prochain » sur son « plaisir et profit particulier », certain que la « Charité » seule lui « mettait la plume en main » :

⁸⁸ BOMBART [2007], p. 284.

⁸⁹ CAMUS, *Conférence académique*, p. 299-300.

⁹⁰ CAMUS, *Conférence académique*, p. 302 : « Celui qui ne s'exprime que par sa plume peut bien mériter le nom d'Élégant, et non d'Eloquent, ni même celui d'Orateur quand il nous donnerait une oraison écrite avec tous ses membres et toutes ses parties s'il n'a le don de la réciter avec autant de force que de grâce. »

⁹¹ CAMUS, *Conférence académique*, p. 306.

⁹² BOMBART [2007], p. 285.

⁹³ L'expression vient bien sûr du maître ouvrage de Sylvie Robic sur Camus : ROBIC-DE BAECQUE, S., *Le salut par l'excès. Jean-Pierre Camus (1584-1652), la poétique d'un évêque romancier*, Paris, Honoré Champion, 1999.

Cette considération, après plusieurs autres, m'a fait résoudre de communiquer mes petits labeurs au public, pour servir le monde par écrit, comme je tâche de faire aussi en Chaire de vive voix : le tout selon le peu qu'il a plu à notre Seigneur me départir de talent.⁹⁴

Sylvie Robic a consacré un livre entier à l'étude des techniques camusiennes de mise en œuvre d'une « pragmatique dévote de la lecture »⁹⁵ ajustée aux enseignements de la dévotion civile salésienne, elle-même conforme aux prescriptions du tridentisme militant. L'efficacité rhétorique de la lecture des histoires dévotes suppose la légitimité du *medium* écrit (Sylvie Robic évoque peu l'enjeu de l'imprimé) ; la puissance cathartique du message silencieux implique la reconnaissance de son énergie proprement vitale. A condition de faire primer l'orientation morale et spirituelle du Chrétien sur la délectation philautique qu'occasionne un discours feuilleté à part soi, l'éloquence civile écrite concourt au Salut des lecteurs.

[2] En 1630, la querelle des Lettres de Balzac touche à son crépuscule. Passé les années d'ébullition et de controverse, le temps est désormais à la synthèse, comme en témoigne la conciliante *Conférence Académique* de Camus – dont le privilège remonte à 1629. C'est le moment que choisit Sorel pour faire paraître, chez François Pomeray, le *Nouveau recueil de lettres, harangues et discours différents, où il est traité de l'éloquence française, et de plusieurs matières politiques et morales*.⁹⁶ La lettre figurant en position inaugurale, intitulée « De l'Éloquence française, qui va toujours en augmentant, contre l'opinion du vulgaire, et savoir si elle se peut trouver dans les Lettres » (p. 1-18), engage à compter ce recueil au nombre des pièces suscitées par la querelle de la décennie écoulée.⁹⁷ Sorel a lu avec attention la préface de La Motte Aigron de 1624 ; les arguments de « Phyllarque » sont aisément identifiables sous sa plume, et, visiblement, la *Conférence* de Camus inspire plus encore son propos. Trente ans plus tard, l'éloquence du supposé Prince des Orateurs modernes n'aura toujours pas quitté l'esprit de Sorel, qui écrit dans *La Bibliothèque française* :

M. de Balzac a fait un *Discours de la grande Éloquence*, inséré dans son Livre d'*Œuvres diverses*. Il s'efforce en ce lieu de parler fort éloquemment, et son dessein aboutit à montrer la différence qu'il y a entre la vraie et solide éloquence, et celle qui est fausse et

⁹⁴ CAMUS, J.-P. *Les Diversités*, t. I, Paris, Cl. Chappellet, 1609, « Frontispice », [np.], f°2.

⁹⁵ ROBIC-DE BAECQUE [1999], p. 417.

⁹⁶ Sorel, *Nouveau recueil de lettres, harangues et discours différents, où il est traité de l'éloquence française, et de plusieurs matières politiques et morales*, F. Pomeray, 1630. Désormais abrégé RP, pour « Recueil Pomeray ». Il s'agit du volume récemment authentifié par Olivier Roux : ROUX, O., « Le *Nouveau recueil de lettres, harangues, et discours différents* de Charles Sorel. Réapparition d'un ouvrage égaré », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009, p. 159-178.

⁹⁷ Mathilde Bombart commente ce texte sans savoir qu'il est de Sorel (BOMBART [2007], p. 133 sqq.) ; elle reconnaît que cette pièce du dossier de la querelle « refuse de faire allégeance » à Balzac, et que son auteur dénonce l'« absurde volonté » de l'épistolier charentais à vouloir « monopoliser la gloire » (p. 134). Sur la lettre spécifiquement consacrée à l'éloquence, voir l'article de ROUX [2009], p. 175-178.

contrefaite. Leur distinction est importante, et mérite bien d'être agitée dans des traités particuliers.⁹⁸

Du « Recueil Pomeray » à *La Relation véritable*, en passant par les sections de *La Science universelle* dévolues à l'art de bien écrire et de bien parler, jusqu'au IV^e traité de la *Connaissance des bons livres* (« De la manière de bien parler et de bien écrire en notre langue »), Sorel semble avoir consacré beaucoup d'énergie à « montrer » lui-même la « distinction importante », sur laquelle l'épistolier charentais n'était peut-être pas le mieux placé pour « s'efforcer » de disserter éloquemment.⁹⁹ Au stade actuel de notre enquête sur la représentation sorélienne de pouvoir et les limites des *media* engagés par l'acte de publication en république des Lettres, nous concentrons notre analyse sur ledit *Recueil Pomeray* de 1630, qui nous renseigne doublement [A] sur les positions précoces de Sorel concernant les critères de définition de l'*éloquence* dans la cadre de l'affaire Balzac, [B] et sur la conception de l'*éloquence écrite* qui paraît pourvoir en être dégagée, jouxtant les terres de l'évêché camusien.

[A] Dans la querelle, Sorel se positionne en *moderniste, hostile au monopole* et partisan de la *solidité*. Inutile de refuser des successeurs à Cicéron ou Démosthène ! S'attacher « superstitieusement »¹⁰⁰ à la gloire de nos prédécesseurs, aux yeux du moderniste Sorel, c'est ignorer que les temps changent, et se croire soi-même immuable au cœur d'un monde lancé dans le progrès. Tout partisan « des choses passées » (p. 11), ébloui par les grandeurs anciennes, fait preuve de la même naïveté que « celui qui n'avait jamais vu la Mer, et qui croyait que l'on ne pouvait voir plus d'eau qu'il n'y en a au Lac de Genève » (p. 3). Sorel prend soin de prévenir son lecteur contre le clan des conservateurs, dont on frémit d'apprendre qu'il ne leur manque plus que d'être « bons Mathématiciens » pour « rendre leur parti [...] si universel qu'il n'y en eût point de contraire par toute la terre » (p. 4-5). À lire ce plaidoyer résolument progressiste, on croirait avoir affaire, aux

⁹⁸ BF, p. 89. Sorel rapporte les détails de la querelle des Lettres – cette « petite guerre qui dura quelques années et qui divisa quelquefois les pères d'avec leurs enfants, et les frères d'avec leurs frères » (p. 178) – dans une section particulière de ce même traité, intitulée « Des Lettres de M. de Balzac, et des livres faits pour les querelles sur son éloquence » (p. 177-192).

⁹⁹ Sorel cite longuement la « distinction » opérée par Balzac dans *De la Connaissance des bons livres* (p. 338-346). Il est peu douteux que la mobilisation du texte-source serve avant tout à mettre en évidence le paradoxe matérialisé d'un *mauvais écrivain* qui prétendrait pourtant légiférer en matière d'écrire. Sorel conclut sa longue citation par un commentaire aux accents perfides (CBL, p. 343) : « Jugeons de ceci comme il nous plaira, mais il faut confesser qu'il y a là des descriptions fort vives, et qui pourraient servir à tout autre effet qu'à ce qu'un esprit malin souhaiterait. Écoutons pourtant tout le monde : beaucoup de gens nous représentent que cet auteur [Balzac] s'est servi ici partout des métaphores qu'il semble condamner, et que même il en donne plusieurs différentes pour une même chose, et que cela est plus capable d'ennuyer que d'instruire. » Balzac est évoqué plus loin de façon neutre, pour avoir fait « imprimer des livres » et mis en crédit des nouvelles formes d'expression (CBL, p. 360-361).

¹⁰⁰ RP, « De l'Éloquence française, qui va toujours en augmentant, contre l'opinion du vulgaire, et savoir si elle se peut trouver dans les Lettres », p. 3. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient à cette même pièce.

antipodes des prélats¹⁰¹, à un jeune émule de Malherbe, comme l'ont été Théophile de Viau (« il faut écrire à la moderne »¹⁰²) ou, plus indépendamment, Balzac à l'heure même.¹⁰³ Ce voisinage mérite pourtant d'être nuancé : le progressisme sorélien tient plutôt de la dynamique collectiviste et optimiste insufflée par Bacon, que de la hardiesse auto-affirmatrice des nouveaux écrivains. Car si nous sommes aujourd'hui plus « artificieux que l'on a été autrefois » (p. 8), et que « les sciences et les arts ne laissent pas d'atteindre à leur perfection », c'est que les hommes de chaque génération « ajoutent ce qu'ils peuvent par le travail et l'étude », et cela grâce aux « enseignements éternels que les hommes se peuvent donner de vive voix ou par écrit » (p. 7). Nul génie singulier ne perce à lui seul les strates des connaissances collectivement accumulées ; mais par la force du progrès humain, les orateurs sont meilleurs aujourd'hui qu'autrefois.

Sorel refuse pourtant d'octroyer à un « unique » orateur vivant la palme de l'éloquence (« Je ne veux pas dire pourtant qu'il y ait quelqu'un aujourd'hui que l'on puisse appeler Prince de l'Éloquence », p. 8). Selon la logique du progrès, il est naturel de voir naître chaque jour de nouveaux « princes » (p. 8-9) ; au demeurant, on chercherait en vain à identifier le meilleur orateur de France : chacun détient des talents spécifiques, et nul ne peut s'en prétendre bénéficiaire universel (« nous ne sommes pas capables de mettre de l'égalité dans tous nos ouvrages », p. 9). Tenant compte des circonstances fluctuantes du succès, enfin, « la couronne changerait bien souvent de tête » (p. 10). Au plus fort de la controverse, dans le livre V du deuxième *Francion*¹⁰⁴, Sorel tournait déjà en dérision les « petits épistolaires » affairés autour de leur « coryphée », « ce maître ignare dont ils prenaient aussi les œuvres à garant », disputant ardemment à qui serait le « grand Knès, le prête-jan, le sultan, le Sophy, le seriffe et le grand Mogor des beaux esprits ». De toute évidence, « l'un d'entre eux » a cru possible d'imposer son principat :

aspirant à la tyrannie et voulant que tous les autres lui allassent rendre hommage, [celui-ci] disait : il y a encore de petits esprits rebelles qui ne me sont point venus faire la

¹⁰¹ [GOULU], *Lettres de Phylarque à Ariste*, II, Lettre xx : « De la décadence du bien dire, et de la corruption de l'éloquence », p. 323 : « Nous sommes toujours au-dessous de ce que nous imitons, et la copie ne peut qu'elle ne soit moindre que son original ».

¹⁰² VIAU, Th., *Première Journée* (1623), in : PRÉVOT, J. (éd.), *Libertins du XVII^e siècle*, t. I, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1998, p. 7.

¹⁰³ Le modernisme est bien sûr de mise dans le camp balzacien. On se souvient de la fameuse déclaration de Narcisse (« Je prends l'art des Anciens, comme ils l'eussent pris de moi si j'eusse été le premier au monde, mais je ne dépends pas servilement de leur esprit, ni ne suis pas né leur sujet, pour ne suivre que leurs lois, et leur exemple. », BALZAC, G. de, *Lettre xxiv*, in : BIBAS et BUTLER [éd.], *Premières Lettres*, p. 147), ainsi que des déclarations de son préfacier sur l'âge adulte rhétorique enfin atteint grâce à ces « belles lettres » (« louons toutefois le nôtre [de temps], auquel cette science qui se mêle de commander à l'esprit, et laquelle n'était auparavant qu'en son enfance, se trouve maintenant en sa force, et comme en son âge viril », LA MOTTE-AIGRON, « Préface », p. 245).

¹⁰⁴ Pour tout ce passage : *Francion*, p. 245-248. Sorel revendique lui-même sa contribution satirique à la querelle (BF, p. 182).

révérence ; ce sont de petits comtes palatins qui ne veulent pas reconnaître leur empereur, mais je les ferai bien venir à la raison.¹⁰⁵

On voit mal comment ce propos pourrait viser un autre que Balzac (Malherbe, selon certains critiques), dont *La Bibliothèque française* précisera bien plus tard sur un ton adouci que « n'étant imitateur de personne, il y eut beaucoup de gens qui tâchèrent de l'imiter ; son rôle de « maître », contestable du point de vue de Sorel, n'en reste pas moins évident.¹⁰⁶ Probablement inspiré par l'âpre liminaire du *Tombeau de l'Orateur*, Sorel prend l'exact contrepied de tout l'appareil d'accompagnement para- et péritextuel des *Lettres* construit par les défenseurs de Balzac.¹⁰⁷

Enfin, Sorel refuse de dissocier éloquence, élégance et connaissance. Cette conviction, qui l'accompagne tout au long de sa carrière, se trouvera exprimée sous la forme d'un « Paradoxe » dans *De la Connaissance des bons livres* : « Ce n'est pas tout que de savoir écrire. Il faut avoir de quoi écrire. [...] [E]ncore qu'un homme sache écrire élégamment et éloquemment, il se peut faire pourtant qu'il ne soit pas bon Écrivain. »¹⁰⁸ Le genre de la lettre ne doit pas être cantonné à son seul usage de missive destinée à communiquer « à nos amis absents » des contenus insignifiants : ce serait « abaisser grandement » les lettres, les « condemn[ant] à ne partir jamais d'une plus digne main que celle d'un Secrétaire » (p. 12). Il s'agit de prendre exemple sur « les Théologues, les Politiques et les Philosophes », qui y consignent « leurs plus hautes conceptions ». L'erreur fatale consisterait à céder le terrain de l'écriture épistolaire « à des Économistes ou à de jeunes Courtisans qui ne les emploient qu'à écrire les nouvelles de la Gazette » (p. 12).

On le sait néanmoins, les défenseurs de Balzac avaient pris les devants et largement anticipé l'attaque. La Motte-Aigron prenait bien soin de définir les lettres balzaciennes par opposition aux ramassis puérils de « mauvais compliments » que s'échangent ceux « qui ne s'éloignent jamais de leurs affaires particulières », papiers qui ne sont pas faits « pour être imprimés » et dont « le monde s'en passerait bien ». ¹⁰⁹ Le préfacier soulignait cependant que la situation communicationnelle de l'entretien *particulier* (c'est-à-dire dont « l'action ne doit être ni publique ni générale »¹¹⁰) n'excluait pas pour autant le soin dans l'écriture : Cicéron en personne aurait été conduit à « haranguer en

¹⁰⁵ *Francion*, p. 245

¹⁰⁶ BF, p. 173.

¹⁰⁷ Accompagnement qui comprend notamment le sonnet espagnol célébrant l'*Unico Eloquentes*, et la « Préface » de La Motte-Aigron, qui, sans attribuer explicitement à l'épistolier le titre *princier*, place néanmoins celui-ci au-dessus de l'Antiquité et de ses contemporains, en position de figure *unique* et inimitable : « A la vérité nous pouvons dire que voici la première fois qu'il a par quelque chose de si parfait en notre langue, et si de toute notre éloquence passée il fallait estimer quelque chose près de cela, peut-être ne trouverions-nous qu'une seule lettre. [...] J'ai toujours bien cru que si quelqu'un devait élever notre langue jusqu'au mérite et à la réputation de l'éloquence des Anciens, ce serait à lui seul à qui notre siècle en devrait la gloire. » Voir : LA MOTTE-AIGRON, « Préface », p. 241-243. L'initiative d'emploi du surnom de « Prince/Premier des Orateurs » (*Princeps Oratorum*) est généralement imputée à Ogier.

¹⁰⁸ CBL, p. 331-332.

¹⁰⁹ LA MOTTE-AIGRON, « Préface », p. 237.

¹¹⁰ LA MOTTE-AIGRON, « Préface », p. 240.

particulier devant César après le changement de la République », sans que son art y perde son éclat ; au contraire, son talent s’y serait illustré plus magistralement que « quand il n’avait qu’à plaire à la foule d’un peuple ignorant, et toute cette lie de la vieille Rome ». ¹¹¹ C’est l’espace de ce *digne particulier*, lieu de familiarité des Grands, qu’occuperait désormais Balzac avec ses « belles lettres ». Pour les adversaires de l’épistolier, cette promesse de ce réagencement de la parole politique est un leurre. Goulu y voit un préau de collègue à la merci des bavardages d’un ignorant. ¹¹² Par la bouche de Francion, Sorel renchérit en raillerie en songeant à ces prétendus beaux esprits qui, « ne pouvant réussir à autre chose », « s’allaient tous amuser à faire des épîtres, s’imaginant d’acquérir de la gloire par ce moyen, et avaient si peur que l’on doutât de leurs sottises qu’ils faisaient imprimer jusqu’aux plus particulières choses qui se passaient entre eux et leurs amis » ¹¹³. Qui prétend imprimer doit se montrer à la hauteur de l’intérêt public ; la proposition de La Motte-Aigron n’attire pas la sympathie de Sorel.

Sous ces trois conditions (*modernité, partage, solidité*), une éloquence écrite est mieux que bienvenue, elle est indispensable. Sorel prend acte du constat émis par La Motte-Aigron : « puisque les déclamations ne sont plus guère en usage, pourquoi trouvera-t-on étrange que l’on fasse des lettres où l’on peut traiter tant de sujets différents ? » (p. 11). ¹¹⁴ Alors que Goulu voyait dans la *lettre* un genre « capable de tout » en mauvaise part (c’est-à-dire une garantie de nullité) ¹¹⁵, Sorel se réjouit que divers auteurs puissent exploiter la *plasticité* d’un genre d’écriture accueillant et soumis à peu de contraintes. ¹¹⁶

[B] Il existerait toutefois une autre forme d’écriture candidate à l’expression éloquente selon Sorel : la *harangue*. Son « Prince » ? Le logographe Isocrate, « qui n’a composé ses oraisons qu’avec un long temps, et qui n’a jamais eu la hardiesse de les réciter en public » (p. 13). Il faut souligner l’importance de cette nouvelle investiture. La Motte-Aigron concédait à la *lettre* écrite une vivacité inférieure à celle de la *harangue* – dont il donne une représentation essentiellement oralisée – pour

¹¹¹ LA MOTTE-AIGRON, « Préface », p. 240-241.

¹¹² [GOULU], *Lettres de Phylarque à Ariste*, I, Lettre XI, p. 145-147 : « Et de quelles lettres » parlons-nous ? « Certainement toutes frivoles [...]. Il n’a traité quelque matière que ce soit que l’on puisse justement appeler grave et sérieuse, ni d’où l’on puisse tirer de l’instruction pour devenir plus homme de bien ou plus savant. »

¹¹³ Francion, p. 246.

¹¹⁴ L’opinion de Sorel s’infléchira par la suite. Dans *De la Connaissance des bons livres*, il soutient que l’art oratoire n’est pas mort, qu’il fleurit au contraire dans les plis des soutanes et prospère « dans les assemblées générales ou particulières de tous les corps d’un royaume » (CBL, « À savoir si dans les monarchies, l’éloquence paraît moins que dans les républiques », p. 273-280). Cet optimisme « républicain » tient-il du *wishful thinking* ? La réponse ne peut être donnée que par un historien des institutions françaises d’Ancien Régime.

¹¹⁵ [GOULU], *Lettres de Phylarque à Ariste*, I, Lettre XXVIII, « Stérilité de l’Esprit de Narcisse », p. 385-387 : « Il n’y a point de champ où l’esprit puisse montrer sa fertilité avec moins de labeur, qu’en celui des lettres. [...] C’est un pot pourri, où toutes sortes d’ingrédients de cuisine peuvent entrer. On commence par où l’on veut, on continue tout de même, et quand on est au bout de son rollet, c’est assez de conclure par un votre très humble serviteur. »

¹¹⁶ Sorel proposera une succincte codification du genre épistolaire dans *De la Connaissance des bons livres* ; y seront distinguées les lettres *familiales*, pouvant à la rigueur « s’exempter de toutes sortes de lois, puisqu’en effet on a la liberté d’écrire tout ce qu’on veut à un ami », des lettres *régulières*, de forme nettement arrêtée (CBL, p. 296-298).

mieux affirmer la spécificité de la première, dotée d'une « beauté plus douce » et ainsi reconnue capable d'accueillir « une éloquence plus tranquille »¹¹⁷ ; on a pu interpréter cette concession intimiste comme la condition d'autonomisation du genre des belles lettres balzaciennes. Pour Sorel, au contraire, cette différence de degré n'a pas lieu d'être : l'écrit ne rougit pas de sa mollesse face à l'« éclat » de la parole vive. Le *medium* écrit offre en effet des ressources parfaitement capables de restituer les grâces saisissantes de la parole ; il a même des beautés purement textuelles, qui, hors fonction de retranscription, n'auraient d'autre vocation que la lecture silencieuse. En un mot, il n'est pas question de faire payer en humilité – au sens rhétorique de *generis humile* – le prix de l'émancipation de l'écriture par rapport à l'oralité. Le *Nouveau Recueil de Lettres, Harangues et Discours* se donne précisément comme une défense et une illustration de l'éloquence écrite proprement française telle que Sorel envisage de la célébrer : épîtres familières et lettres de louange y côtoient des discours militaires, des consolations sénéquiennes, des exhortations, diverses harangues, dont certaines traduites de Quinte-Curce. Le volume, comme le note Mathilde Bombart, cherche de toute évidence à « donner l'exemple de ce que pourrait être une éloquence à la fois élégante, instructive et divertissante ».¹¹⁸

Ce faisant, Sorel déplace le problème agité par les partisans et les détracteurs de Balzac. Au lieu de se positionner sur la question de la légitimité du genre épistolaire à briguer une place dans le domaine de l'éloquence, l'auteur du *Nouveau Recueil* en vient directement à désigner un *autre* genre, celui de la *harangue*, comme forme propice au déploiement écrit d'un savoir-faire rhétorique. Ce subreptice échange d'objet ne doit rien au hasard : les harangues constituent un élément fondamental de la poétique du discours historique que Sorel développera tout au long de sa vie.¹¹⁹ Sont ici concernées non les pièces de déclamation, mais les harangues « faites pour être mises par écrit seulement », « imprimée [quoique] jamais [...] prononcées en public », lesquelles peuvent se trouver « à part », ou bien « incorporées dans quelques relations ».¹²⁰ Les Histoires étant définies par l'auteur de *La Bibliothèque française* comme « de longues narrations [...] pour instruire les absents et toute la postérité », ce sont elles qui assurent l'« incorporation » des harangues écrites, quand les lettres (« petites harangues » elles-mêmes) n'en proposent qu'une représentation « à part ».¹²¹ En d'autres termes, Sorel ne se contente pas de valider l'idée d'une éloquence écrite moderne dont les palmes seraient partagées ; il l'installe d'autorité sur le terrain de l'écriture

¹¹⁷ LA MOTTE-AIGRON, « Préface », p. 240.

¹¹⁸ BOMBART [2007], p. 134-135. Dans la section de *La Bibliothèque française* consacrée aux *Harangues* (VI), il est probable que Sorel fasse une discrète allusion à son propre volume par l'expression d'« exercice de quelques écrivains qui ont voulu par là éprouver leurs forces » (BF, p. 163 ; pas de note critique).

¹¹⁹ CBL, IV, « II. De la manière de bien écrire » : *Des règles de l'Histoire et des Harangues*, p. 307-314. Sur la poétique sorélienne de l'histoire, voir notre chapitre X (sections 1-3). Le renforcement de la place de l'histoire dans *La Bibliothèque française* a été souligné par ROSELLINI [*2003], p. 545.

¹²⁰ BF, p. 161-162.

¹²¹ BF, p. 165.

historique, au sens le plus large du terme. D'après Olivier Roux, le *Recueil Pomeray* ferait « à plusieurs reprises l'éloge de l'univers littéraire »¹²². Il nous semble difficile de suivre cette conclusion à la lettre. Si Sorel fait l'éloge de l'*écrit*, il n'en défend pas pour autant le domaine spécifique des belles-lettres – littéralement, les « belles » *Lettres* des balzaciens –, mais promeut plutôt la valeur du discours historique, ici exemplifié par le genre de la harangue, qui, pour être pratiqué par de nombreux auteurs, *parmi lesquels des écrivains et de plus en plus de traducteurs mondains*, demeure néanmoins un fief du parti des Bonnes Lettres.

Partisan de l'*écrit* quoique rétif à l'éloquence balzacienne, Sorel se trouve donc à mi-chemin entre les prélats et les écrivains. En défenseur de l'écriture historique au sens large, il pouvait difficilement ne pas rencontrer Camus sur sa route. Sans entrer pour l'heure dans les détails de cette proximité, on pourra néanmoins reproduire à ce stade (moyennant un léger bond dans la chronologie) le texte – jusqu'ici curieusement ignoré de la critique sorélienne – d'une vibrante apologie rédigée en 1659 par l'adversaire de Furetière en faveur de l'évêque-romancier. On le sait, *La Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie, depuis les troubles excités par la Rhétorique et l'Éloquence* (1659) est la réplique de Sorel à *La Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence* (1658), pièce dans laquelle Furetière, qui n'est pas encore du nombre des Immortels, dresse le cadastre satirique du territoire des Lettres éloquentes au milieu du siècle. Le conflit fait rage ; les troupes du Prince Galimatias (les doctes et les pédants) y affrontent agressivement celles de la douce Princesse Rhétorique (l'éloquence mondaine et galante). L'auteur de *Francion* figure dans le camp des mondains, en redoutable « Capitaine » d'une légion des *brocards* (traits ironiques), appelé en renfort par « son Altesse satyrique »¹²³. Sorel n'a pas apprécié son affectation au service de la Rhétorique mondaine, bataillon dont Balzac – cité quelques lignes plus bas – grossit naturellement les rangs. Si le commentaire sorélien, en forme de démenti, est assez laconique¹²⁴, le partisan de « Sophie » s'est en revanche longuement indigné du sort réservé par Furetière à l'Évêque de Belley. La ligne de front est d'ores et déjà tracée au milieu du volume : Sorel s'agace dès la page 73 de ce que « le nom de quelques hommes notables, comme de Prélats et autres » ait été « employé en un endroit fâcheux ». Mais c'est dès la page 134 que s'engage un combat au corps à corps, étendu sur près de six pages, en lieu et place de *peroratio*. C'est au pronom indéfini que s'exprime Sorel :

¹²² ROUX [2009], p. 175.

¹²³ FURETIÈRE, A., *La Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence* (1658), éd. d'Eva VAN GINNEKEN, Genève/Pari, Droz/Minard, 1967. En l'occ. : p. 29-30.

¹²⁴ RV, p. 13-14 : « [Rhétorique] a su même si mal choisir leurs chefs, qu'elle a donné du commandement à des capitaines qui ne sont point réellement dans son armée ; ou s'ils s'y sont mis, c'est pour se jouer d'elle, et l'abandonner à la première occasion. »

On a regretté surtout que l'évêque de Belley ait été nommé entre ceux qui avaient été blessés par les troupes du *Galimathias*, et qu'on l'ait voulu rendre vénérable et signalé par sa grande barbe, lui que la piété, avec tant d'autres vertus, la haute science, la facilité de parler en public, et en toute sorte de conversations [sic], avaient rendu si remarquable dans le monde. On se pouvait passer de charger la marge de son nom.¹²⁵

Il faut dire que Furetière précise en marge, à propos de Camus, qu'il désigne nommément : « il était naturellement éloquent », mais « affectait fort de faire des allusions ridicules »¹²⁶. Cette désinvolture a révolté le Capitaine Sorel, qui affecte en retour de deviner dans l'incivilité de Furetière une coquille malencontreuse à mettre sur le compte du correcteur d'imprimerie.¹²⁷ Il poursuit :

Achevons d'examiner ceci selon nos premières pensées. Il me semble qu'outre qu'il aurait été bienséant d'épargner la mémoire d'un grand Prélat, en nommant quelque autre Écrivain pour lui, ou en déguisant son nom et ses qualités, on ne sait même si on peut dire avec vérité, « que les allusions lui avaient bien donné dans la vue, que le coup qu'il en reçut l'incommoda toute sa vie, et qu'il en fut malade jusqu'à sa mort ».¹²⁸

La citation correspond au passage où Furetière suggère que le prélat s'est lui-même ridiculisé par son intense usage des jeux de mots (*allusions*). Et Sorel de voler au secours du truculent polygraphe, attaqué sur son aile faible : ses célèbres *Histoires* divertissantes.

Car encore que dans ce qu'il a écrit durant sa jeunesse, et principalement dans ses diverses Histoires, il y ait beaucoup d'*allusions*, et d'autres semblables figures peu convenables, on prétend qu'il s'en est entièrement corrigé dans des traités de plus grande conséquence. Que ses livres *du Directeur désintéressé, de l'Ouvrage des Moines*, et quantité d'autres qui concernent le devoir de tous les Chrétiens, sont d'un assez bon style, et que quelques gens qui le blâment seraient fort empêchés d'écrire mieux.¹²⁹

Comment Furetière ose-t-il négliger la part *solide* des discours du prélat ? Sorel, assurément, prêche ici pour sa propre paroisse d'auteur *sérieux* injustement réduit à son œuvre légère. La logique apologétique consonne avec celle du catalogue auto-bibliographique que nous connaissons bien. L'exégèse identificatoire du corpus camusien prend alors un tour plus inattendu :

¹²⁵ RV, p. 134-135.

¹²⁶ FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique*, p. 65.

¹²⁷ RV, p. 135-136 : « Je crois que c'est quelque mal avisé correcteur d'imprimerie qui a fait ce tour. Les auteurs sages et discrets n'abandonnent pas à la merci du vulgaire la réputation des excellents hommes, pour jouir de la gloire d'avoir inventé un petit mot qui n'est pas toujours si bon que l'on pense. Mais quoi, chacun a ses raisons pour ce qu'il fait. Je ne fais ici qu'étaler les choses. Qu'on en juge après comme l'on voudra. »

¹²⁸ RV, p. 136-137. FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique*, p. 65.

¹²⁹ RV, p. 137-138.

Je joins ici une critique curieuse. Si ce prélat était sujet à remplir tous ses discours d'*allusions*, pourquoi n'en est-il pas le chef ? Est-ce qu'on n'a pas osé le mettre du parti contraire à l'*Éloquence* ? Comment aussi explique-t-on cela : *les allusions lui donneront si bien dans la vue, que le coup qu'il en reçut l'incommoda toute sa vie, et il en fut malade jusqu'à sa mort* ? Est-ce qu'on veut dire que les allégories lui ont plu, et qu'il a été touché de passion pour elles ? Cela est bien exprimé par ces termes de *donner dans la vue*, mais c'est se faire aimer par des attraits et des agréments, ce qui n'arrive point de la part des choses qu'on hait. Si on a voulu entendre ceci, il fallait dont ajouter que les coups qu'il reçut furent des coups de faveur, lesquels ne le touchèrent que fort doucement, sans lui faire aucune plaie dangereuse, et qu'il y avait quelque chose dans le parti contraire qui le pouvait tenter.¹³⁰

Ce commentaire est capital. Non seulement Sorel y excuse les licences comiques du romancier dévot, arguant qu'en tout état de cause ses supposées plaies au bon sens n'étaient que « coups de faveur » sous sa plume, mais il érige encore Camus en maître (« chef ») du genre d'écrire qu'il a pratiqué dans sa « jeunesse », c'est à dire les *Histoires*. Surtout, le Capitaine Sorel passe ici une *alliance* secrète : lui qui se déclare prêt à abandonner Princesse Rhétorique à la première occasion, puisqu'il y prête une allégeance contrainte par la main de Furetière, entraîne en outre dans sa désertion le feu-Barbu qu'apparemment « le parti contraire » peut tenter. En république des Lettres, ce geste est politique : en soustrayant l'éloquent prélat à l'espace des Salons, Sorel fonde une coalition dissidente en territoire de Bonnes Lettres. Deux polygraphes non doctes, auteurs prisés d'histoires plaisantes et théoriciens sérieux des affaires morales du Monde (Camus est un religieux *séculier*), se liguent contre l'éloquence mondaine, qui, par l'entremise du traître abbé Furetière, les enrôle de force pour mieux les ridiculiser. Le clan des déserteurs porte les couleurs de Sophie ; vingt ans plus tôt, dans le *Recueil Pomeray*, on les aurait vu défiler sous la bannière d'Isocrate.

[3] À la différence de Camus, cependant, Sorel fait de l'écriture un éloge explicite, appuyé et constant. Cet aspect fondamental de l'intervention sorélienne dans la querelle des Lettres n'a échappé ni à Mathilde Bombart¹³¹, ni à Olivier Roux, lequel souligne d'abord dans son article¹³², puis dans son livre¹³³, à quel point l'écrivain surpasse l'orateur dans la conception défendue en 1630. Pour ce dernier critique, le statut éminent consenti à la forme *écrite* dans l'ensemble du recueil constitue, du point de vue chronologique, l'un des premiers indicateurs de la dignité que revêt, aux yeux de Sorel, l'activité concrète et « artisanale » du *métier* d'écrivain, par opposition à la conception « nobiliaire » de la création, alors dominante. Jusqu'aux années 1630, selon Roux,

¹³⁰ RV, p. 138-139.

¹³¹ BOMBART [2007], p. 133-134 : « la supériorité de l'écrit sur l'oral est manifeste selon ce texte ».

¹³² ROUX [2009], p. 175.

¹³³ ROUX [2012], p. 127 : « Ainsi, l'écrivain finit par surpasser l'orateur et l'écrit l'emporte sur l'oral ».

l'auteur de *Francion* aurait manifesté un fort attachement au paradigme aristocratique et ronsardien de l'oralité ; le *Recueil Pomeray* marquerait à ce compte ce que nous serions tentée de nommer, sans trop trahir l'esprit d'Olivier Roux, un *material turn* dans la conception sorélienne de l'auctorialité.¹³⁴ Il faut aller plus loin, et prendre la mesure du geste sorélien de théorisation du *medium* écrit (non pas encore imprimé), tant celui-ci étonne par sa clairvoyance et sa modernité. La lettre xxxiii intitulée « De l'excellence de l'Écriture » donne le ton.¹³⁵ Efforçons-nous de sérier les jalons principaux de cet éloge peu commun.

Jacques Derrida s'en serait peut-être étonné : Sorel n'appartient pas au règne hégémonique du logocentrisme occidental (primat de l'oralité), exemplairement incarné par la sémiotique de Rousseau, contre lequel l'auteur de *La voix et le phénomène* et de la *Grammatologie* s'efforçait de revivifier le paradigme auto-différent de la *trace* écrite (graphe), première, dans l'absence qu'elle marque.¹³⁶ Pour Sorel, la fonction de écriture ne s'épuise nullement dans le pouvoir qu'elle a de « fixer » ce que « la bouche publie »¹³⁷, et de « communiquer ses intentions avec les personnes absentes » (p. 644). Elle constitue en soi un mode d'expression non secondarisé, lorsqu'elle s'illustre par exemple dans des « ouvrages faits exprès pour être écrits » ou dans des pièces « seulement commises à l'Écriture à qui elles sont principalement sujettes ». ¹³⁸ Contrairement à Goulu et Camus, qui tiennent pour acquis que le rhéteur Isocrate a fait éclater son talent publiquement à voix haute avant d'en laisser la trace par écrit pour la postérité, Sorel note à l'inverse que le plus célèbre logographe – c'est-à-dire un rédacteur professionnel de discours judiciaires de commande – que la Grèce asianisée ait connu, trop réservé, d'après Plutarque, pour oser se lancer en personne dans l'arène, n'a jamais prononcé lui-même ses discours. À ce titre, cette plume de métier inaugurerait le règne de l'éloquence en prose écrite ; Isocrate mériterait une place équivalente à Cicéron¹³⁹ au panthéon rhétorique antique, puisqu'il est entendu qu'on y admet plus d'un *Princeps*, la compétence orale et l'aptitude à écrire constituant deux domaines d'excellence distincts. Dès lors, il importe de revoir l'enjeu de l'éloquence à la racine, d'après Sorel, et d'établir une franche distinction, non discriminatoire, entre « Orateurs » et « Écrivains »¹⁴⁰ :

¹³⁴ ROUX [2009], p. 176-177.

¹³⁵ RP, Lettre xxxiii : « De l'excellence de l'Écriture », p. 638-674. Les références paginales suivantes, signalées dans le corps du texte, renvoient à cette même pièce (sauf indication expresse).

¹³⁶ DERRIDA, J. *La voix et le phénomène*, Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige », 1967 ; DERRIDA, J., *De la Grammatologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Critique », 1967. Sur l'importance du *medium* chez Jacques Derrida, nous nous permettons de renvoyer à notre propre article : CAPEL, M., « Spectres de Derrida. Pour une hantologie de la littérature », *Fabula. Atelier de théorie littéraire* (online), 2014.

¹³⁷ CBL, p. 290.

¹³⁸ CBL, p. 291 et p. 293.

¹³⁹ Le style d'Isocrate a souvent été comparé à celui de l'Arpinate (FUMAROLI, [1980/2009], p. 53).

¹⁴⁰ CBL, p. 251.

Jusqu'à cette heure on n'a guère séparé la manière de bien parler d'avec celle de bien écrire. De toutes les deux on n'a fait qu'une science ou un art, sous le nom de Rhétorique. Mais comme dans la Science universelle il s'est fait une Logique de la Pensée, et une autre de la Parole, suivant les mêmes principes nous faisons ici une Rhétorique de la Parole, et une autre de l'Écriture.¹⁴¹

Disons modestement qu'il s'agit là rien moins que de fournir le fondement théorique, appuyé sur le « raisonnement commun »¹⁴² de *La Science universelle*, d'une *poétique des textes* indépendante de la *rhétorique des discours*. Aux « Orateurs » les pièces de déclamation et l'art de la conversation.¹⁴³ Aux « Écrivains » les discours non soumis à une nécessaire oralité (même s'il est possible, bien sûr, de les réciter devant une audience), tels que les billets, les épîtres, les lettres, les « discours particuliers », les narrations et les histoires.¹⁴⁴ Entre deux, les *dialogues et harangues*, représentations « par écrit [...] de ce qui a été dit de vive voix »¹⁴⁵, font le lien. Parties oralisantes de la textualité historique *incorporatrice* – puisque celle-ci accueille les actions mais aussi « les pensées et les paroles des hommes »¹⁴⁶ – les *harangues* et *dialogues* articulent les compétences de l'Orateur à celles de l'Écrivain. C'est là le parangon d'un savoir-faire *logo-graphique* au sens littéral, puisqu'il réunit art de la parole (*legein*) et art de l'écriture (*graphein*) en une seule discursivité.

À certains égards, *histoires* et *écriture* forment aux yeux de Sorel le *recto* et le *verso* d'une même feuille de papier sensible : la Mémoire. Si l'écriture, cette « seconde mémoire » (p. 655-656), permet de conserver le souvenir des événements et des lieux (« éterniser la mémoire des choses et la faire passer à la postérité », p. 643), en s'offrant comme le plus grand « remède » (p. 655) à la distraction et à l'oubli, les *narrations historiques* assument quant à elles une tâche parfaitement identique : faire « durer à toujours [*sic*] ce qui ne s'est fait qu'une fois, et qui a passé dans un moment ».¹⁴⁷ Pour Sorel, il y aurait donc un quasi-pléonasme à parler d'*écriture historique*. Cette forme de discursivité, qui dépend de la faculté de la Mémoire, constitue la strate fondamentale du continent scientifique baconien ; elle forme le soubassement nécessaire au déploiement de deux autres facultés de l'âme, l'Imagination (dans le discours *poétique*) et la Raison (dans la réflexion inductive *philosophique*).

De ce point de vue, on comprend que Sorel ait été loin de percevoir l'écriture comme une invention *dommageable*, ainsi que la voyait Platon, effrayé à l'idée que les hommes ainsi secourus

¹⁴¹ CBL, p. 291.

¹⁴² CBL, p. 291.

¹⁴³ CBL, p. 292.

¹⁴⁴ *La Bibliothèque française* tranche plus nettement encore, et réduit ces diverses sous-catégories textuelles en deux classes génériques principales : les épîtres et les histoires (BF, p. 165).

¹⁴⁵ BF, p. 165.

¹⁴⁶ CBL, p. 292.

¹⁴⁷ CBL, *Supplément des traités de la connaissance des bons livres*, II : « Panégyrique de l'Histoire », p. 21. La pagination recommence au début des traités adjoints.

négligeassent dès lors d'entretenir la force autonome de leur capacité de mémorisation.¹⁴⁸ Pour le très baconien Sorel, il s'agit d'une « invention » (« artifice ») d'essence « divine » (p. 643 et p. 670) offrant un avantage de plus qu'aurait haï l'aristocrate Platon : celui de faire circuler largement une parole qui, sinon, resterait accaparée par ses seuls auditeurs, sous la garde d'un maître attentif à en dominer l'espace de réception. Sorel s'enthousiasme de ce que l'on puisse non seulement « reconnaître soi-même ce que l'on a voulu écrire » (l'observation laisse songeur lorsque l'on tente de décrypter sa cursive manuscrite), mais se réjouit de ce qu'on puisse aussi le faire « connaître aux autres », « les caractères étant communs pour tous ceux qui veulent apprendre à les former et à les distinguer » (p. 643-644). Il suffirait de s'initier au B-A-BA de la lecture pour jouir du trésor commun, largement partagé, dont les textes sont les fidèles secrétaires. Le pédagogue universel engage ainsi quiconque le souhaite à « coucher sur le papier tous les ouvrages qui ont été prononcés de vive voix, afin qu'ils soient communiqués à *tout le monde* » (p. 291, nous soulignons). Sans doute Platon aurait-il de la peine à digérer ce *tout le monde*, que Jacques Rancière a récemment pris le parti de mettre sur le devant de la scène critique, et ce dès *La parole muette*.¹⁴⁹ Si l'écriture peut offrir, selon Jacques Rancière, le terrain matériel d'un démocratique *partage du sensible*, Sorel n'est pas loin d'en avoir rêvé le prochain avènement. Pour Sorel, l'écriture assure à tous les particuliers non illettrés, dans la diversité des espaces et des temps, l'accès à une parole que la tradition patonicienne préférerait centraliser, de manière à en conserver le monopole appuyant son pouvoir et ses prérogatives. La culture écrite, en régime d'absence du locuteur – représenté par le livre – s'épanouirait selon Sorel dans la textualité historique, quand les lettres sacrées et la littérature mondaine privilégient une culture élitaire de la présence réelle et du charisme, incarnation du Verbe pour les uns, sociabilité d'entre pairs au Salon pour les autres.

De fait, si les ecclésiastiques catholiques, parmi lesquels on doit compter Camus (en dépit des réserves émises précédemment), tiennent l'écrit pour *lettre morte* en comparaison du souffle vital de la parole jaillie des chaires, Sorel estime que l'écriture n'entraîne aucune perte de vitalité. Tout au contraire, affirme-t-il dans ce même recueil : à compter qu'un ami entreprenne un voyage interrompant ainsi notre conversation, « il ne faut qu'une de ses lettres pour faire ressusciter les pensées que nous avons laissé mourir dans notre esprit » (p. 654). Et le raisonnable miracle de l'écriture s'étend bien au-delà des seules missives confiées au service des postes : « n'est-ce pas une merveille de voir que des caractères arrangés sur un papier, bien qu'ils ne soient que des choses mortes, donnent la vie aux plus belles pensées des hommes, soit qu'ils les fassent naître

¹⁴⁸ PLATON, *Phèdre* (274b-277a), in : BRISSON, L. (dir.), *Platon, Œuvres Complètes*, Paris, Flammarion (2008), 2011, p. 1291-1294.

¹⁴⁹ RANCIÈRE, J., *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Hachette, Littératures, 1998. En part. chapitre 6 : « La fable et la lettre », p. 81-89 ; RANCIÈRE, J., *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000. RANCIÈRE, J., *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007.

pour la première fois, ou qu'ils les fassent naître pour la seconde » (p. 657) ? L'écriture historique est un espace de vie terrestre, celui de la *vie des particuliers*.

La dimension politique que revêt l'écriture, et son rôle décisif dans les rapports de pouvoir institués entre les sujets et entre les nations n'a pas échappé à Sorel. Comme le feraient aujourd'hui les spécialistes d'études postcoloniales, Sorel souligne que la maîtrise des caractères d'écriture est synonyme de domination militaire. C'est le sujet d'une anecdote qu'il rapporte dans cette lettre. Un conquistador espagnol aurait envoyé son esclave, un « pauvre Indien » (p. 644) – « pauvre homme qui n'entendait point les merveilles de l'Écriture » (p. 646) – porter un panier de dattes à l'un de ses « compagnons de guerre » (p. 644). En chemin, le malheureux porteur s'autorise d'y prélever « sa part », sans savoir qu'un billet glissé dans le coli indique au destinataire espagnol le compte exact des victuailles expédiées. Confondu par le gentilhomme récipiendaire, l'Indien sera d'abord « réprimandé » par son « maître » (p. 645), puis, un second essai se révélant tout aussi défavorable au modeste récidiviste, l'Espagnol, grand prince, renonce à punir le mauvais sujet : l'Indien n'avait-il pas fait amende honorable, en croyant que « les Espagnols avaient tant de puissance qu'ils se faisaient servir par les démons qui leur apprenaient toutes choses » (p. 648) ? Ce geste d'allégeance diplomatique valait bien un fruit défendu.

Support de « consolation » entre les hommes (p. 657), l'écriture est aussi garante de « fidélité » en société ; sans elle, « les paroles s'évanouiraient aussitôt qu'elles sont professées », nous défendant de nous « fier » aux promesses d'autrui. Grâce aux *textes*, que l'on peut voir « plus d'une fois » (p. 653), contrairement à un propos oral qui, pour toute prise concrète, offre une suite de « syllabes » aussitôt envolées (p. 658), les hommes peuvent compter sur le respect de leurs droits, de leurs devoirs, et sur le maintien d'autrui dans ses engagements : « ce qui n'est pas encore dit nous est incertain, et ce qui l'a déjà été est passé, si bien que si nous n'avons pas de bons témoins, celui qui a parlé se peut dédire en un instant, et même il peut accuser les témoins de mensonge » (p. 658). Paul Ricœur aurait sans doute apprécié cette valeur éthique accordée à la textualité historique sorélienne ; s'il est bien difficile de s'engager à définir ce que l'on *est*, du moins le scripteur engage-t-il son *caractère* dans les *caractères* de son texte, d'où il annonce à soi-même et aux autres : « Ici je me tiens ! »¹⁵⁰. Nul risque, au demeurant, que les mots tracés sur le papier trahissent nos intentions : parce que « les choses que l'on écrit se rendent bien plus polies que celles que l'on dit de bouche » (p. 649), puisqu'on en rectifie à loisir la forme, le style et la teneur avant publication, il est possible que le « fidèle rapport »¹⁵¹ que nous traçons ne comporte « rien

¹⁵⁰ RICŒUR, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 198. En part. : « Sixième étude. Le soi et l'identité narrative ».

¹⁵¹ CBL, p. 291.

contre nos sentiments », en conséquence de quoi nul propos « que nous ne devions toujours avouer » (p. 662). Simple remarque : Sorel parle ici de l'*écrit*, et non de l'*imprimé*.

Enfin, et peut-être *surtout*, Sorel fait du papier l'allié des moins nantis. Il pense en effet l'écriture comme la condition d'une plus équitable représentation des revendications propres à chaque membre de la société. Si les hommes ne sont pas égaux devant un alphabet, ils le sont encore moins en haut de la tribune. « Ceux qui écrivent bien » ne sont pas toujours « capables de bien parler » ; qu'il leur manque la « mémoire », les « organes propres à prononcer de vive voix ce qu'ils ont pu mettre par écrit », ou simplement « parce que leur esprit manque de subtilité et de promptitude pour inventer des discours qu'il faut quelquefois composer sur le champ »¹⁵², les moins dotés restent bien souvent courts, aussi légitime que soit leur requête. Le pédagogue universel tâchera d'y remédier. En attendant, il existe un expédient commode pour qui saurait maîtriser l'usage des caractères :

[I]l y a encore une commodité fort estimable que nous apporte l'écriture ; c'est que nous écrivons souvent des choses que nous n'aurions pas l'assurance de dire de vive voix. Le proverbe commun nous apprend *Que le papier ne rougit point* [...] car lorsque nous sommes à part nous, nous nous promettons des miracles, et quand ce vient au fait et au prendre, nous éprouvons qu'il y a beaucoup de choses qui nous défont.¹⁵³

L'écriture porte ce défailtant « à part nous » à la fermeté matérielle de la publication – en l'occurrence manuscrite. Coucher par écrit son message protège de l'*intimidation*, dont Sorel mesure toutes les implications sociales et surtout politiques :

Quelquefois la majesté d'un Grand nous étonne de telle sorte que de toutes les paroles que nous avons préméditées, nous n'en saurions dire seulement la première. Une autre fois la façon rude et austère d'un magistrat nous mettra la crainte dans l'esprit et nous rendra aussi muets que des statues.¹⁵⁴

Si l'écriture permet au simple particulier d'affronter le charisme des personnages publics, elle offre en outre les moyens de dissiper l'écran enfumé de leur autorité. Qu'un orateur de prestige, un tribun aguerri, impressionne l'assistance à la faveur de ses effets de manche, il suffira de se procurer son discours consigné par écrit pour que l'on en « remarque incontinent tous leurs défauts » (p. 653). Le test vaut pour les hommes de chaire, qui, franchi le seuil consacré, perdent l'aura du chœur – désertant ce faisant le cœur de leurs fidèles :

On ne juge pas si mûrement de ce qu'on entend réciter tout d'une traite, comme de ce que l'on considère à loisir et à plusieurs fois sur le papier. En effet nous en voyons la

¹⁵² CBL, p. 293.

¹⁵³ RP, p. 660.

¹⁵⁴ RP, p. 660-661.

preuve que quelques prédicateurs que le vulgaire a beaucoup loués, desquels les sermons, étant mis par écrit, ont perdu presque leur estime.¹⁵⁵

L'évêque romancier Camus a pour lui ses *Histoires*. Sorel le comptait très probablement dès 1630 au nombre des hommes de talent, qui donnent les preuves visibles de leur inspiration et attestent par là de leur capacité.

Un esprit qui est *capable* de faire ses ouvrages avec ordre et jugement, ne craint point de mettre ainsi ses pièces en vue et de les coucher par écrit. S'il ne faisait que les prononcer l'on ne *jugerait* pas ce qu'elles valent, d'autant que l'on n'aurait pas le loisir de les considérer exactement *en toutes leurs parties*.¹⁵⁶

En prévision de la suite de notre étude, gardons en tête cette double caractérisation du *medium* écrit comme espace d'authentification de la *capacité*, et comme support du *jugement*.¹⁵⁷

Avant d'y venir, et pour conclure ce développement, nous pouvons établir que l'écriture trace dans l'imaginaire sorélien les frontières d'un domaine triplement *particulier*. Autonome vis-à-vis de l'art oratoire destiné strictement aux assemblées publiques, l'écrit accueille l'expression de l'« à part soi » – sous bénéfice, bien sûr, de solidité. Support de revendications politiques et garantie d'engagements éthiques, ensuite, l'écriture accompagne les efforts et renforce les droits des « simples particuliers » confrontés à des personnages de haut rang, susceptibles d'exercer leur pouvoir d'intimidation. Enfin, le texte matériel donne accès au *détail*, et rend appréhensibles au jugement de chacun les *particularités* d'un propos que la vive voix maintiendrait dans les sphères élevées de l'idée générale – souvenir global et fugitif qu'il nous reste de mots *envolés*, comme pourrait dire Bacon, « d'un coup d'aile » aux principes les moins sensibles de la connaissance humaine.

3. Le paradoxe d'imprimer. Le mot d'un marguillier dans la « Querelle du *Cid* »

Au tournant des années 1630, la célébration sorélienne du *medium écrit* est loin de gagner le *medium imprimé*. Dans le *Recueil Pomeray*, si l'« Éloquence » française « va toujours en augmentant » selon la Lettre I, et que l'« Écriture » voit son « excellence » détaillée par articles dans la Lettre XXXIII, l'« Imprimerie », quant à elle, n'a droit qu'à un sophistique « Paradoxe » dans la vingt-sixième Lettre du recueil (« De la Multitude des Livres »). Paradoxale est encore la représentation que donne Sorel de l'*imprimé* sur la scène agitée de la « Querelle du *Cid* » en 1637 ; apparemment galvanisé par les controverses de la décennie précédente autour des *Lettres* de Balzac, Sorel, on l'ignore souvent, a tenu sa partie dans la guerre de Corneille contre ses détracteurs (Mairet,

¹⁵⁵ CBL, p. 294.

¹⁵⁶ RP, p. 653. Nous soulignons.

¹⁵⁷ Voir notre chapitre VIII.

Scudéry, etc.). Nous examinerons ici l'expression théorique et pratique du « Paradoxe de l'Imprimerie » dans ces deux contextes qu'un peu plus de cinq années séparent. [1] L'exercice rhétorique du *Recueil Pomeray* (1630), éclairé par les fictions sorélienne qui lui sont contemporaines, fournira un premier ensemble de repères, [2] à partir desquels nous approcherons l'énigmatique *Jugement du Cid par un Bourgeois de Paris, Marguillier de sa Paroisse* (1637), pamphlet imprimé hâtivement dans lequel Sorel, au sommet de sa veine satirique, en remontre à Corneille autant qu'à Scudéry, pour voler au secours de la majorité.

[1] Les textes soréliens du début des années 1630 font un sort équivoque à l'invention de Gutenberg. La Lettre XXVI du *Recueil Pomeray*, intitulée « De la Multitude des Livres »¹⁵⁸, se présente sous la forme d'un « Paradoxe » rhétorique (p. 529). Sorel y investit « par une manière de jeu » l'antithèse isosthénique, à la façon des « Anciens déclamateurs » sceptiques (p. 540), pesant sans trancher les avantages et les inconvénients d'une technologie dont l'auteur affirme au demeurant qu'elle est une « merveilleuse invention selon l'opinion de tous » (p. 535), étant « généralement approuvée » (p. 540). Par rapport à la copie manuscrite, la reproduction mécanisée assure un notable gain de temps, une grande économie d'énergie (grâce à la correction centralisée), et réduit opportunément l'engagement de personnel lettré des copistes : il est en effet devenu difficile de réunir « tant d'Écrivains ensemble » (p. 531) pour prendre la dictée d'un lecteur à haute voix. De plus, les caractères d'impression seraient plus « lisibles » et plus beaux (p. 531), quoique l'hétérogénéité des mains ne manque pas de cachet, et confère à certains documents une valeur accrue de document unique (p. 532).

Ces avantages une fois inventoriés, Sorel s'attarde sur les aspects « dommageables » (p. 535 et p. 540) de cette invention. Précisons d'entrée de jeu que l'imprimerie n'est pas la seule responsable des dégâts recensés par Sorel : l'écriture elle-même, concédait-il déjà dans la Lettre XXXIII, souffre beaucoup d'abus, dès lors qu'il existe des gens qui « n'écrivent rien que des sottises et des impertinences, et qui profanent l'usage de l'Écriture qui ne doit être employée qu'à des choses honorables et utiles » (p. 669). Par sa puissance de reproduction et de diffusion, l'imprimerie *renforce* les effets de cette dépravation. Quatre griefs majeurs semblent retenus contre elle.

Tout d'abord, l'imprimerie entraînerait globalement une forte dévaluation de l'univers des Lettres, de son personnel et de ses lieux dédiés. Avant l'âge de la marchandisation, lorsque la science « n'était pas encore vénale », « le corps des libraires n'était pas alors aussi grand que celui des autres marchands et le travail des hommes de lettres ne se voyait pas tous les jours trainé par les

¹⁵⁸ RP, Lettre XXVI : « De la multitude des livres », p. 529-541. Les références paginales de ce développement, signalées dans le corps du texte, renvoient à cette même pièce.

rues dans des charrettes ou sur les crochets des portefaix » (p. 532) ; dans le passé idéalisé des « Anciens auteurs », des espaces consacrés (« les lieux [...] destinés à cela ») permettaient aux hommes de Lettres de rendre leurs œuvres « publiques » par la lecture à haute voix qu'ils exécutaient eux-mêmes, séances auxquelles venaient assister les curieux ou, à leur place, des employés spécialement affectés à cette mission (« des pauvres gens dont ils récompensaient le travail » (p. 533). Ces lieux de *présence* et ces *places de travail* auraient tendance à disparaître.

Ensuite, l'imprimerie tend à abaisser la qualité des contenus transmis dans les *œuvres* elles-mêmes, diminuant ce faisant la crédibilité des écrivains de réelle capacité. De fait, en soustrayant les auteurs au jugement de l'assistance venue s'imprégner de leur science¹⁵⁹, l'imprimé offre désormais toute licence au premier venu de faire passer ses sottises sous le couvert de la reliure, ce qui n'arrivait pas du temps idéal où ces « pauvres gens » n'auraient alors parlé « qu'à des murailles » (p. 536) ; à la rigueur, si quelques « honnêtes gens » allaient l'après-midi prêter oreille à de mauvaises lectures, c'était à seule fin de « rire aux dépens de leur sottise et de leur témérité » (p. 537). Cette sanction « naturelle » étant révolue, l'indifférenciation règne :

N'est-il pas vrai que cette facilité de faire en peu de temps plusieurs exemplaires d'un livre, est cause que tout le monde en désire composer sans considérer sa capacité ?¹⁶⁰

Bien des livres sont aujourd'hui produits « qui ne méritent pas de voir le jour » (p. 536) ; jadis, personne n'aurait pris la peine de faire recopier à prix coûtant un potentiel « mauvais livre » (p. 536). En régime oral de publication des textes, le peuple pourrait au moins tabler sur l'éminence et les compétences des auteurs dont on aurait loisir d'éprouver directement la valeur :

Il n'y aurait que les excellents personnages qui seraient écoutés et qui auraient l'honneur de voir de bons esprits faire estime de leurs ouvrages, et prendre la peine d'écrire ce qui semblerait de meilleur. Tant d'impertinences que l'on voit ne seraient pas distribuées au peuple sans de bons titres qui les déguisent, et qui le font prendre parce qu'elles ne sont pas.¹⁶¹

Troisièmement, l'activité de la *lecture* en est elle-même regrettablement affectée. En régime oralisé de la consommation des textes, les auditeurs n'en seraient pas moins savants qu'aujourd'hui (p. 537), et feraient même preuve d'un meilleur jugement, dès lors que leurs déplacements physiques vers les lieux de lecture les engageraient à cibler les espaces de partage en fonction de leur « profession » et leur « genre de vie » (p. 537-538). Impossible d'être personnellement présent

¹⁵⁹ RP, p. 534 : Les auteurs qui « désiraient avoir l'approbation du public pour quelque chose qu'ils avaient faite, [...] montaient en chaire et lisaient leurs ouvrages devant ceux qui les voulaient écouter, et même l'on avait la licence de leur applaudir ou de les siffler selon qu'ils avaient fait de bonne ou de mauvaises pièces ».

¹⁶⁰ RP, p. 535-536.

¹⁶¹ RP, p. 537.

partout à chaque instant ! La « modération » serait de mise (p. 538), et l'on ne perdrait pas sa journée à courir les discours « où il n'y a rien que des paroles et point de bon sens » (p. 539).

Enfin, Sorel note que l'imprimerie a accéléré le dévoiement des rapports de *civilité*. N'importe quel particulier est en mesure d'exprimer les sentiments les plus déshonnêtes à l'égard de ses concitoyens, à la faveur de l'anonymat que lui assure l'aspect standardisé des caractères d'imprimerie, contrairement à la dimension personnalisée de l'écriture manuscrite ; individuelle, facilement identifiable, celle-ci suppose en effet d'assumer la responsabilité de ses propos, et prévient dès lors les abus.¹⁶² Certes, on ne se formalisera pas des pièces imprimées « qui n'outragent personne, et qui ne touchent ni au public, ni au particulier » (p. 539), mais il faut hélas compter avec des « hommes si passionnés qu'ils veulent faire éclater leur colère partout, et semer des calomnies étranges parmi le peuple » :

Ils font imprimer en une nuit une satire qui se distribue le lendemain en moins de rien, et l'on a de la peine quelquefois à trouver cette mauvaise source, ce qui n'arriverait pas sans l'impression, car l'écriture faite à la main ferait beaucoup plus aisée à reconnaître.¹⁶³

En un mot – c'est-à-dire selon ces quatre chefs d'accusation – l'Imprimerie se révèle être la source d'une catastrophique confusion des valeurs et d'une perte fatale des garanties morales et intellectuelles qu'offrait le support manuscrit.

Une critique comparable se dégage des liminaires des fictions sorélienne jusqu'aux années 1630. L'énonciateur de l'« Avertissement » du premier *Francion* (1623) déplore que les auteurs contemporains « occupent incessamment leur imagination à leur fournir de quoi contenter le désir qu'ils ont d'écrire, lequel précède la considération de leur capacité ».¹⁶⁴ En 1633, cette mise en cause de la « capacité » des écrivains du siècle sera assumée énonciativement par le personnage de Francion (livre XI)¹⁶⁵, lequel reconnaissait déjà, avant cette 3^e édition, que les petits auteurs de la Rue Saint-Jacques faisaient « profession d'un bel art dont ils étaient indignes et envers lequel ils attiraient le mépris du peuple en le pratiquant mal » – raison pour laquelle « le vulgaire avait raison de les mépriser ».¹⁶⁶ Quant au préfacier du *Berger Extravagant*, en 1627, sa verve polémique prenait pour cible les calamiteux publicateurs du siècle (ironiquement « beaux Écrivains »), jugés responsables de la complète perte de crédit du livre imprimé. Sa faillite emporterait le règne entier des Lettres :

¹⁶² C'est ce qu'observe Sorel dans la lettre sur l'écriture (RP, xxxiii, p. 659) : « Par une merveille providence de Dieu, nos écrits manuels sont aussi différents les uns d'avec les autres, comme le sont nos visages, de sorte que cela bannit les abus qui pourraient intervenir dans le monde sans cette propriété. »

¹⁶³ RP, p. 539-540.

¹⁶⁴ *Francion* [éd. ADAM], p. 63.

¹⁶⁵ *Francion* [éd. GARAVINI], p. 562.

¹⁶⁶ *Francion* [éd. GARAVINI], p. 251.

Autrefois il n'y avait personne qui prît la hardiesse de mettre un livre en lumière s'il n'était rempli d'une doctrine nécessaire, et s'il ne pouvait servir à la conduite de la vie : mais aujourd'hui le recours des fainéants est d'écrire, et de nous donner des Histoires amoureuses et d'autres fadaïses, comme si nous étions obligés de perdre notre temps à lire leurs œuvres, à cause qu'ils ont perdu le leur à les faire. Ce sont des petits bouffons, des faiseurs d'airs de Cour, et des gens que l'on n'estime qu'un peu plus que des joueurs de violons qui nous appréhendent maintenant de quoi lire, au lieu des Orateurs et des Philosophes que l'Antiquité a révéérés. Cela fait que l'imprimerie nous est à charge, et grâce à nos beaux Écrivains, le peuple voyant tant de recueils de folies que l'on lui donne pour des livres, en a tellement ravalé le prix des Lettres, qu'il ne met point de différence entre un auteur et un bâteleux ou un porteur de rogatons [...].¹⁶⁷

Le bilan est lourd. D'une part, ce climat de mépris, apparemment justifié, paraît peut engageant au bon auteur qui souhaiterait faire paraître un ouvrage à son nom. Le risque d'amalgame décourage ; on craint d'être assimilé à la foule des incompetents : « si un honnête homme vient à écrire, il ne saurait plus voir son nom qu'à regret sur le frontispice de son ouvrage, et est contraint de désavouer son enfant légitime ». ¹⁶⁸ Un an plus tôt, la réticence de l'énonciateur de l'« Avertissement » du deuxième *Francion* (1626) à assumer le statut d'écrivain, geste que traduit son refus de donner son « nom » à l'ouvrage, s'explique par un même contexte de dévalorisation de l'imprimé, réduit à sa valeur triviale de tract ou d'affichette :

[J]e ne souffrirais pas pourtant que mon nom fût écrit au frontispice des premières feuilles, ni aux affiches que l'on colle par la ville ; car ce n'est pas mon humeur d'être bien aise que mon nom aille affliger tous les dimanches les portes des églises et les piliers du coin des rues, et je ne ferais pas gloire de le voir là attaché avec celui des comédiens et des panseurs de vérole et de hergnes.¹⁶⁹

Méfiant, l'énonciateur de l'« Avertissement » (et après lui le personnage de *Francion*) explique son opiniâtreté à cacher son identité pour la raison suivante :

Les lecteurs croient-ils que je suis obligé de leur dire mon nom, puisque je ne saurais apprendre le leur, et qu'une infinité de personnes qui ne seront jamais de ma connaissance verront mes ouvrages ? S'il y a quelqu'un à qui je sois obligé de tout découvrir, c'est à mes amis intimes qui prendront mon travail en bonne part, au lieu que les inconnus qui les mépriseront possible, me blâmeront s'ils savaient que je me fusse adonné à des bouffonneries, lorsque j'ai tant de choses sérieuses à dire.¹⁷⁰

¹⁶⁷ AR, p. 68.

¹⁶⁸ AR, p. 68.

¹⁶⁹ *Francion* [éd. ADAM], p. 1264. Le propos est à nouveau assumé par le personnage de *Francion* dans la version de 1633 (*Francion*, [éd. GARAVINI], XI, p. 563).

¹⁷⁰ *Francion* [éd. ADAM], p. 12641265 ; [éd. GARAVINI], XI, p. 563-564.

Pour être certain d'être reçu « en bonne part », l'auteur réserve la lecture de ses textes à son cercle d'amis, et semble renoncer à une plus large publication. Le procédé consiste à restaurer une communauté vivante et limitée de personnes connues les unes des autres, liées par des rapports directs et concrets, sans la médiation faillible du support imprimé. Une rhétorique analogue anime la première édition de *La Science universelle*, dans laquelle l'auteur est tenté de se tourner directement vers des hommes « choisis »¹⁷¹ ; le même idéal de restauration du lien vivant et amical avec les lecteurs pousse l'auteur des *Talismans* à ne livrer publiquement son texte que par parties successives : « Ayez donc soin de voir ces choses à mesure que l'on vous les communiquera, et nous ne vous demanderons point d'autre récompense pour avoir disposé l'Auteur à vous les donner »¹⁷².

C'est dans ce cadre de suspicion massive à l'égard du régime imprimé, et sous l'horizon rêvé d'une solidarité vivante de personnes de « bonne intention », que se comprend, selon nous, l'auctorialité partielle construite dans le catalogue auto-bibliographique de 1634. Si les œuvres les plus attendues du public ne doivent pas être « donné[es] de sitôt », c'est que des personnes indignes profiteraient de ce support standardisé pour s'accaparer le meilleur de la production de l'auteur, sans témoigner envers celui-ci du moindre souci de reconnaissance. En régime de communication différée, en effet, deux précautions valent mieux qu'une : publier par parties, et ne livrer ses textes qu'à des personnes de confiance, évite bien des dégâts.

Nos livres sont lus par quantités de personnes que nous ne connaissons jamais, et qui ne désirent point de nous connaître, pour ce qu'il leur suffit d'avoir notre ouvrage. Il y a à perdre si leur connaissance vaut quelque chose. [...] Il vaut bien mieux le garder devers soi, et en faire savoir à peu près les sujets dans quelque livre avant-coureur où il y en ait quelque partie que de nécessité il faut jeter au public, afin que l'on juge ce que ce peut être du reste. Alors l'on sera recherché en sa personne, et non point seulement en son livre, et l'on aura le plaisir de connaître ceux qui aiment les bonnes choses, et d'avoir leur fréquentation pour joindre leurs expériences aux siennes, et en tirer une plus grande certitude de doctrine.¹⁷³

Le bénéfice est double : l'œuvre échappe au risque d'une appropriation dévoyée (critique et plagiat), quand l'auteur gagne à entrer en contact direct avec ses lecteurs bienveillants, de la connaissance desquels il y aura profit à tirer ; l'*expérience* n'est-elle pas un bien qui se partage ? L'ambivalence est toutefois encore très sensible. Sorel va jusqu'à envisager un compromis de publication, consistant à *imprimer* des fractions de son texte sans pour autant renoncer à en

¹⁷¹ SCU_I, p. 393.

¹⁷² *Talismans*, « Avertissement », [np.], f°6.

¹⁷³ Pour tout le passage, la référence : SCU_I, 1634, p. 429-430.

conserver le contrôle : il manipulerait ainsi des imprimés comme s'il s'agissait de *manuscrits* réservés à une diffusion restreinte :

Voilà comme j'ai dessein de faire, ne donnant pas à imprimer les principales pièces de mon Œuvre, et les réservant pour les montrer moi-même à ceux de qui la bonne intention me sera connue [...].

Cet entre-deux, participant à la fois du régime de publication *imprimée* et *manuscrite*, présenterait l'avantage de souder une communauté vivante dans de fructueux échanges mutuels (les lecteurs « y pourront profiter, ou m'y faire profiter moi-même, m'avertissant des défauts que j'y pourrai avoir laissés »). À ce stade, Sorel ne fait qu'effleurer, sans pour l'heure s'y attarder, l'idée d'une *garantie de droits* que pourrait assurer le régime de la publication imprimée sous privilège :

L'on nous montrera qu'en communiquant nos ouvrages à nos amis, ou à ceux que nous croyons être tels, quelques personnes de mauvaise volonté en peuvent avoir connaissance et s'en attribuer les plus belles pensées, ce qui ne pourrait plus arriver si cela était imprimé sous notre nom.

L'auteur de *La Science universelle* préfère s'en remettre à la reconnaissance concrète des lecteurs plutôt qu'à celle, juridique, de *droits* dont il n'est pas certain qu'on les voie honorés.

Commentant le liminaire de la première version de *L'Anti-Roman*, dans lequel l'auteur exprime son dégoût du règne de l'imprimerie, Olivier Roux exprime certaines réserves vis-à-vis de la « sincérité » du message délivré :

Cependant, nous ne devons pas être dupes : l'énonciateur de cette préface est lui aussi une construction rhétorique tentant, non sans ironie, de déployer un *ethos* colérique rappelant parfois la diatribe d'Hortensius. Comme Roland Barthes à propos de son *Roland Barthes par Roland Barthes*, Sorel aurait pu affirmer de cette préface : « Tout ceci doit être considéré comme dit par un personnage de roman ». ¹⁷⁴

Il faudrait alors en dire autant de l'auteur des liminaires de *Francion* avant 1633, et prendre au second degré cet « *ethos* colérique » du texte péri-encyclopédique justifiant la démarche de publication partielle... La concession ludique irait alors très loin. Trop loin sans doute. On peut à l'inverse considérer ces textes avec le sérieux qu'ils méritent, et prendre ses distances vis-à-vis d'un autre passage : la conclusion du « Paradoxe de l'Imprimerie » écrit en 1630. Par une soudaine pirouette irradiant d'optimisme, Sorel y déclare en effet de but-en-blanc que les temps actuels ont heureusement connu une salutaire remise au pas, et que « l'on ne permet plus qu'il s'imprime d'autres [livres] que ceux qui sont dignes d'être imprimés » :

¹⁷⁴ ROUX [2012], p. 80.

[...] pour ce qui est des pièces satyriques, elles sont généralement bannies. C'est ce qui donnera courage désormais aux bons esprits de paraître, et de s'élever plus que de coutume, voyant que l'on ne les mettra plus en parallèle avec des sots et des ignorants. Je souhaite que cela se fasse ainsi comme je le propose, et que même il arrive plus de gloire et d'honneur aux personnes de lettres qu'ils n'en avaient espéré dedans ce siècle.¹⁷⁵

Ce « souhait » résonne comme une injonction quelque peu fantastique, dans des temps qui sont loin d'avoir vu s'éloigner l'orage des publications pamphlétaires. Certes, la « querelle des *Lettres* » commence à s'apaiser, les ennemis de Théophile ont rangé leurs plumes acérées, mais, du côté des prélats, le conflit entre réguliers et séculiers fait rage (aux premières lignes duquel combat Camus, comme nous l'expliquons *supra*). Celui qui s'apprête à passer *son Histoire comique* pour la troisième fois sous les presses a beau jeu d'entériner la mort des « pièces satyriques » anonymes.

Au lieu de spéculer sur les intentions ironiques ou sérieuses de Sorel au tournant des années 1630 à l'égard du régime de la publication imprimée, il semble possible de faire progresser l'enquête en dirigeant notre attention sur un document le plus souvent ignoré des soréliens, paru au cours d'une autre « querelle » en république des Lettres : celle qu'a soulevée la représentation du *Cid* en 1637. Comme l'a montré Hélène Merlin, l'enjeu de la *publication* est fondamental dans cette controverse qui « a lieu dans un espace encore intermédiaire entre *public* et *particulier* », et où « les termes et les conséquences de ce partage [...] sont évoqués, voire explicitement discutés ».¹⁷⁶ Il faut alors s'interroger sur le rôle précis qu'a pu y jouer le support matériel spécifique qu'est le *texte imprimé*.

[2] On ne saurait en effet passer sous silence le libelle intitulé « Le Jugement du *Cid*, composé par un bourgeois de Paris, Marguillier de sa paroisse », paru en 1637 à la suite de nombreuses autres pièces polémiques favorables ou hostiles à Corneille, et dont Jean-Marc Civardi a récemment authentifié la paternité sorélienne, appuyé sur l'argumentation d'Émile Roy.¹⁷⁷ Si la querelle a pu « porter le discours critique au rang d'une quasi-institution », selon Hélène Merlin, quoique ses contenus ne présentassent « rien d'essentiellement nouveau » du point de vue du débat poétique¹⁷⁸, on peut dire avec Jean-Marc Civardi que Sorel a fait franchir à la critique une « étape

¹⁷⁵ RP, p. 542.

¹⁷⁶ MERLIN [1994], p. 151.

¹⁷⁷ « Le Jugement du *Cid*, composé par un bourgeois de Paris, Marguillier de sa paroisse », in : CIRVADI, J.-M. (éd.), *La Querelle du Cid (1637–1638). Édition critique intégrale*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 761-790. Ce texte n'est pas recensé par la bibliographie établie par Olivier Roux. Hélène Merlin commente cette intervention du « bourgeois de Paris » à de nombreuses reprises, sans l'attribuer à Sorel. La notice qu'Isabelle Moreau consacre à la « Querelle du *Cid* » dans la banque de données du projet ANR AGON – *La dispute : cas, querelles, controverses et création à l'époque moderne* enregistre en revanche l'attribution (consultation : 2016), de même que les éditeurs modernes de la BF [2015], p. 24.

¹⁷⁸ MERLIN [1994], p. 154-155.

non négligeable» sur le chemin de son institutionnalisation au XVII^e siècle.¹⁷⁹ Son auteur prétendu, responsable temporel des affaires d'une communauté paroissiale, prend la « parole » au nom de ses concitoyens sans qualités – ni doctes, ni passionnés de théâtre – pour émettre un jugement globalement favorable, quoique critique, sur cette tragi-comédie acclamée par le peuple et sévèrement reprise par plusieurs censeurs célèbres (en tête desquels Mairet et Scudéry), autant que par des rivaux anonymes. Nous y abordons la représentation sorélienne du « Paradoxe de l'Imprimerie » en deux moments : [A] la prise en compte des *risques* liés à l'impression mécanisée sera suivie de [B] l'appréciation des *avantages* de cette technologie de publication, à bien des égards propice à l'expression et à la formation du jugement des particuliers sur les questions qui concernent l'honnête loisir de chacun.

[A] Corneille devait-il soumettre sa pièce aux imprimeurs ? Très vite est abordée par Sorel, la question du *support* choisi par le dramaturge reçoit du « Marguillier » une réponse négative :

Ces sortes de pièces qui se récitent dans les lieux publics, ne veulent pas être considérées de si près : elles n'ont besoin que d'un certain éclat, et il ne nous importe qu'il soit trompeur, pourvu qu'il plaise : comme ce serait folie dans les habits des ballets d'employer de l'or fin, puisque le faux y paraît tout autant. C'est la raison pour laquelle Corneille ne devait point fait imprimer le *Cid* : il devait se contenter d'avoir été si applaudi, sans souffrir que l'on l'examinât [...].¹⁸⁰

Sorel récupère-t-il le lieu commun de la « dégradation par l'imprimé » ? Le *Cid* perd-il sa pompe, sa dignité et sa hauteur après son passage sous la presse et les mains souillées des ouvriers typographes ? Ce *topos* disqualifiant s'observait en effet à large échelle dans le milieu spécifique du théâtre, sous la plume de Corneille et d'autres dramaturges, exprimant des craintes formulaires à la perspective de l'abaissement qu'induirait la mise sous presse d'une comédie dont la valeur, assurait-t-on, résidait d'abord dans sa représentation scénique.¹⁸¹ Ce serait prendre le raisonnement sorélien à l'envers. Certes, l'argument allégué est bien celui, topique, de la « dégradation par l'imprimé », mais tout l'intérêt du libelle repose sur un effet de fausse

¹⁷⁹ CIVARDI [2004], 775.

¹⁸⁰ *Marguillier*, p. 782. Les références paginales de notre développement, signalées dans le corps du texte, renvoient à cette même édition. Les textes de la querelle rédigés par d'autres contributeurs (Corneille, Mairet, Scudéry) sont, comme précédemment, référés par nous à l'édition Pléiade des *Œuvres* de Corneille (« La Querelle du *Cid* », in : CORNEILLE, *Œuvres, complètes*, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, p. 779-829).

¹⁸¹ L'avis « Au lecteur » bien connu de *Mélite*, pièce publiée par Corneille chez François Targa en 1633, est éminemment représentatif de ce lieu commun, par ailleurs vivace chez Mairet, Scudéry et Rotrou. Voir CORNEILLE, « Au Lecteur » de *Mélite* (1633), in : *Œuvres* [1980], t. I, p. 4 : « Je sais bien que l'impression d'une pièce en affaiblit la réputation : la publier, c'est l'avilir, et même il s'y rencontre un particulier désavantage pour moi, vu que ma façon d'écrire étant simple et familière, la lecture fera prendre mes naïvetés pour des bassesses. Aussi beaucoup de mes amis m'ont toujours conseillé de ne rien mettre sous la presse, et ont raison, comme je crois, mais par je ne sais quel malheur c'est un conseil que reçoivent de toute le monde ceux qui écrivent, et pas un d'eux ne s'en sert. Ronsard, Malherbe et Théophile l'ont méprisé, et si je ne les puis imiter en leurs grâces, je les veux du moins imiter en leurs fautes, si c'en est une que de faire imprimer. »

reconnaissance : bien loin d'adhérer aux valeurs de l'élite, l'énonciateur prend à rebours la hiérarchisation aristocratique qui nourrit traditionnellement le cliché de la dépréciation par la presse. Selon le Marguillier, si le *Cid* édité perd l'honneur, l'honneur perdu est celui de plaire à la majorité : le *peuple*. Le plaisir procuré à un maximum de personnes (« le plus d'admirateurs », p. 779) constitue, aux yeux du Marguillier, la principale gloire dont le *Cid* puisse se vanter : « il est fort bon par cette seule raison qu'il a été fort approuvé » (p. 783).

Le passage par les presses occasionnerait un double dommage selon Sorel. D'abord, *impression* est synonyme de *division* du public. Nous l'avons noté dans la section précédente, les discours éclatants à l'*oral* peinent à se relever une fois couchés sur le papier ; leur anatomie *particularisée* offre à la censure une prise concrète sur chaque irrégularité, figée par l'écriture, et largement diffusée par les presses (« nous n'avons point encore vu de pièces de théâtre qui puissent souffrir l'épreuve d'une censure rigoureuse », p. 782). Les « envieux » peuvent alors s'en donner à cœur joie, quand bien même ceux-ci n'auraient pas boudé leur plaisir lors de la représentation.¹⁸² Les dramaturges en devraient tirer une leçon : celle de ne jamais confier à l'imprimeur une œuvre qui ne soit absolument aboutie, faute de quoi l'approbation ne sera jamais générale :

Je ne suis point ennemi des auteurs, au contraire je les honore tous, mais qu'ils se contentent d'être ouïs s'il veulent un général applaudissement, ou qu'ils pensent mieux à leurs affaires s'ils veulent être lus.¹⁸³

En un mot, l'impression d'une pièce unanimement acclamée par ses auditeurs induirait la fracture inévitable de son lectorat. L'idée sorélienne selon laquelle il n'existe pas de lectorat « universel » nous est déjà familière¹⁸⁴ ; or il se pourrait bien qu'existât idéalement une *audience* universelle. C'est du moins ce que paraît confirmer le témoignage tardif de *La Bibliothèque française* à propos du *Cid* : « on y trouva des choses si touchantes, que cette pièce eut également l'approbation de la Cour et du Peuple ». ¹⁸⁵

D'autre part, cette division s'opérerait, selon Sorel, au détriment de la majorité. La fraction des experts, menée par Scudéry, « s'arrête en des choses qui ne valent pas la censure » (p. 784). Immédiatement accaparée par des vétillieux doctrinaires d'Aristote repliés dans leur cabinet, pressés de la « remarquer » en détail pour en trouver les fautes, la publication imprimée apparaît corrélativement comme la victime d'une manœuvre de confiscation par laquelle le parterre se voit privé de ses propres prérogatives en matière de jugement. Face aux « examens » et aux

¹⁸² *Marguillier*, p. 782 : « Et si ceux qui y trouvent tant à redire, veulent dire la vérité, ils confesseront qu'ils en ont été charmés la première fois, et qu'il n'y a eu que l'envie qui leur ait fait regarder plus à loisir cet ouvrage pour y trouver des défauts. »

¹⁸³ *Marguillier*, p. 782.

¹⁸⁴ Voir notre chapitre VI (section 5).

¹⁸⁵ BF, p. 260.

« sentiments » tissés *in absentia* par les censeurs dans la trame étroite du texte édité, que peuvent les « applaudissements » de l'assemblée venue « l'ouïr représenter » (p. 780) ?

Juste retour des choses : puisque Scudéry a lui-même pris la peine de faire imprimer ses *Observations*, le Marguillier s'empresse de lui administrer les coups de sa propre censure. C'est au mot de *brigade* que s'arrête significativement l'écrivain du particulier. Scudéry aurait ainsi fait son « grand guerrier » du trésor français, estimant que cinq cent hommes sont trop nombreux pour composer une *brigade*, terme employé par Corneille ; Sorel de répliquer que le mot de « brigade » désigne assurément « une bonne partie d'une armée », mais que le concept s'applique précisément à « une partie d'un plus grand corps », unique raison pour laquelle Corneille a fauté, puisque « cinq cent hommes assemblée en un lieu n'étant point pris d'un plus grand nombre, ne pouvait s'appeler brigade » (p. 785). On disputerait vainement à Sorel le titre de maître de la *partie* ; Scudéry apprendra ce qu'il en coûte de ne pas tenir compte du *plus grand nombre* si nécessaire à la levée d'un contingent particulier. Ainsi, parmi tous les dommages occasionnés par l'imprimerie au sein de la république des Lettres, le deuil le plus douloureux consiste à voir le jugement majoritaire du peuple céder face aux objections isolées des experts. L'agacement de Sorel sera toujours sensible une trentaine d'années plus tard, lorsqu'il rapportera les épisodes de la Querelle du *Cid* dans *La Bibliothèque française* : « Mais qu'était-il besoin qu'on remît en contestation le prix de son ouvrage, puisqu'il avait déjà remporté les louanges publiques ? ». ¹⁸⁶ En clair, l'Académie n'aurait jamais dû s'en mêler. ¹⁸⁷

[B] À ce compte, l'imprimerie n'est-elle qu'un facteur de division ? N'a-t-elle aucune force fédératrice ? Permet-elle toujours aux plus doctes de se tailler la part du lion dans les débats qui agitent le public ? La signification et la force de l'intervention sorélienne au cœur de la controverse signifient à nos yeux l'exact inverse. Selon nous, l'intérêt du libelle réside dans le *geste* même de *publication imprimée* par lequel, sous un nom et une fonction empruntés, un simple bourgeois « particulier » partage avec ses concitoyens un jugement individuel, assumé en première personne, qu'il estime représentatif de la majorité « honnête » du peuple, ayant comme lui goûté aux charmes du quasi « chef-d'œuvre » de Corneille.

Je me suis enfin résolu, attendant le jugement de l'Académie, de faire voir le mien, qui est, ce me semble, le sentiment des honnêtes gens d'entre le peuple. ¹⁸⁸

Trois aspects « publicatoires » forment l'armature du geste du Marguillier : la possibilité de « faire voir » son texte, c'est-à-dire de le publier largement ; la représentativité de sa posture, qui légitime l'énonciation singulière et personnelle au *je* ; le type d'appréciation émise, enfin, « sentiment »

¹⁸⁶ BF, p. 260.

¹⁸⁷ Sur les relations de Sorel avec l'Académie, voir notre chapitre VIII.

¹⁸⁸ *Marguillier*, p. 780.

plutôt que « jugement », terme associé à la future critique de l'Académie – qui, au demeurant, adoptera le mot de *Sentiment*.

D'abord, « Faire voir » suppose la publication *imprimée*, seul moyen de se rendre visible au-delà d'un cercle étroit de familiers. L'imprimé de Sorel répond à celui de Scudéry, et s'inscrit plus largement dans un véritable « engrenage polémique »¹⁸⁹ formé d'une chaîne de publications imprimées. Trente ans plus tard, Sorel soulignera qu'« en moins de rien on vit divers libelles »¹⁹⁰ pour censurer le *Cid*... Le Marguillier déclare en effet s'être étonné de « ceux qui ont osé faire vendre publiquement des libelles au désavantage du *Cid* » (p. 779), et justifie son intervention par la nécessité d'une prise de parole... ou plutôt de *plume* :

[J]« avais lu, tantôt avec patience, tantôt avec colère, tout ce qui s'est écrit contre l'auteur, lequel j'accusais de ce qu'il se défendait trop mollement, et quelquefois j'avais envie de prendre la plume, et de répondre pour lui aux objections de ses envieux [...]»¹⁹¹

D'après le Marguillier, Corneille se serait quant à lui montré indifférent à la querelle, préférant se réfugier « à la Romaine » dans un régime stoïque de l'oralité et de la présence directe, en défiant ses détracteurs d'un assuré « On joue encore aujourd'hui le *Cid* ; peuple, allons l'ouïr représenter » (p. 780). Voilà pourquoi il importait de « répondre pour lui », tout en répondant du plaisir de la majorité.¹⁹²

L'affaire avait en réalité pris une autre tournure. Corneille avait lui-même initié la querelle en faisant imprimer les « vers » de son *Excuse à Ariste*, probablement en réponse à des « chansons » – c'est-à-dire des rumeurs orales – dirigées contre sa pièce.¹⁹³ Mairet ripostait immédiatement à cette audace dans un *Rondeau* « en ta langue imprimé », promettant de « paraître avec toute assurance » munis d'un « privilège et passeport du Roi ».¹⁹⁴ Comme l'a souligné Alain Riffaud, l'enjeu typographique – *a fortiori* celui du *medium* imprimé – travaille au corps cet adversaire de Corneille, qui dans son *Épître familière* (postérieure au texte de Sorel), reprochera encore à l'auteur du *Cid* sa « démangeaison de [se] voir relié en vélin ».¹⁹⁵ On le sait, Corneille avait répliqué au

¹⁸⁹ JOUHAUD, Ch., « Les libelles en France au XVII^e siècle : action et publication », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°90-91, « Écrire pour convaincre », 2003, *online*. En l'occ. § 8.

¹⁹⁰ BF, p. 260.

¹⁹¹ Marguillier, p. 779.

¹⁹² Sorel envisage un instant de « mépriser » les accusateurs de Corneille, avant de se « résoudre » à une intervention (p. 779-780). Il se démarque ainsi de l'auteur d'un libelle anonyme qui l'avait précédé (*L'accommodement du Cid et de son censeur*), déclarant à Corneille : « vous n'avez fait que deux fautes qui ne se puissent réparer : l'une, d'avoir fait imprimer votre pièce qui avait été si bien approuvée sur le théâtre, et l'autre, d'avoir répondu à celui qui l'a censurée » (cité par MERLIN [1994], p. 174).

¹⁹³ CORNEILLE, « *Excuse à Ariste* », p. 779 : « Ariste c'est en vers qu'il vous faut des excuses, / Et la mienne [de Muse] pour vous n'en plaint pas la façon, / Cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson ».

¹⁹⁴ MAIRET, « *Rondeau* », in : CORNEILLE [1980], p. 1517-1518.

¹⁹⁵ RIFFAUD, A., « L'aventure éditoriale du théâtre imprimé entre 1630 et 1660 », in : FORESTIER, G., CALDICOTT, E. et BOURQUIL, Cl. (dir.), *Le parnasse du théâtre. Les recueils d'œuvres complètes de théâtre au XVII^e siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2007, p. 59-86. En l'occ. : p. 79.

Rondeau d'accusation par Rondeau insultant, vouant le « cartel » de Mairet au « Bordel » que la rime lui assignait facilement.¹⁹⁶ Scudéry, enfin, s'était indigné que la déification « d'autorité privée » que se permettait l'auteur de l'*Excuse* – cette « insupportable particularité de l'énonciation de l'*Excuse* »¹⁹⁷ – ait passé par les presses (« il faisait même imprimer les sentiments avantageux qu'il a de soi ») ; par un effet de surenchère, le rival de Corneille, cherchant peut-être un mode d'expression supérieurement public et plus profondément imprimé, s'était avisé de défendre la « cause commune » en pointant « cette inscription tant utile, qu'on voyait autrefois gravée sur la porte de l'un des Temples de la Grèce : CONNAIS-TOI TOI-MÊME ».¹⁹⁸ La controverse gagnait le marbre des monuments apolliniens. Moins pénétrant peut-être, le message du « bourgeois de Paris » n'en était pas moins public et imprimé, c'est-à-dire impliqué dans la logique matérielle de l'événement.

Le Marguillier en appelle d'ailleurs fort peu aux lauriers grecs de l'art poétique. Il se dit le représentant d'une majorité – « ce parti des honnêtes gens d'entre le peuple » – « sectateur » de personne (p. 779), exprimant son avis sur l'auteur du *Cid* « sans avoir égard ni à la colère des poètes qui l'ont voulu mettre aussi bas qu'il s'était mis haut, ni aux louanges excessives que lui donnent ses adorateurs » (p. 780). Peu complaisant à l'égard du dramaturge, qu'il juge vaniteux¹⁹⁹ et indigne de sa propre audience²⁰⁰, c'est, affirme le Marguillier, « le *Cid* entier que je défends, et non point Corneille » (p. 781-782). La déclaration, bien sûr, est reprise aux *Observations* de Scudéry, à la faveur d'une inversion symétrique.²⁰¹ De même qu'il renverse les mots du Censeur, Sorel renverse sa posture – sans toutefois, et c'est là son intérêt, l'évacuer complètement. Car le « je/nous » qui porte l'énonciation du « bourgeois de Paris » connaît bien les « règles du poème dramatique » (p. 783), dont il assure pourtant ne faire aucun cas (« je n'entends point toutes ces règles d'Aristote », p. 783). « Nous qui sommes du peuple », déclare l'adversaire du Censeur, nous « aimons tout ce qui est bizarre et extraordinaire, sans nous soucier des règles d'Aristote » (p. 790). Or l'image du peuple en *plebs*, livré à un *dérèglement* vulgaire dont l'ignorance de la *Poétique* serait tout le symbole²⁰², n'est pas celle que Sorel cherche à installer dans l'esprit des lecteurs.

¹⁹⁶ CORNEILLE, « Rondeau », p. 782.

¹⁹⁷ MERLIN [1994], p. 165.

¹⁹⁸ SCUDÉRY, « Observations sur le *Cid* », in : CORNEILLE [1980], p. 783.

¹⁹⁹ Sorel déclare en effet avoir voulu « rabattre cette grande vanité de Corneille » (p. 789), dont « l'orgueil ne s'accorde pas avec la bassesse et l'humilité de la plupart de ses vers » (p. 790).

²⁰⁰ D'après Sorel, l'auteur du *Cid* n'aurait pas été à la hauteur de ce « si grand applaudissement », auquel il ne « s'attendait pas » : « se sentant élevé de terre, et emporté sans ailes par ce vent populaire », le dramaturge « n'a plus su ce qu'il devenait ; et est tombé lourdement quand il s'est voulu fier sur ses forces, en se louant lui-même par une misérable lettre à Ariste, où il s'est étendu en des vanités insupportables » (p. 790). Corneille trahissait là un « manque de charité », « s'envol[ant] dans le ciel » et « laiss[ant] tant de ses enfants ramper sur terre » (p. 790).

²⁰¹ SCUDÉRY, « Observations sur le *Cid* », p. 783 : « J'attaque *Le Cid*, et non pas son auteur ; j'en veux à son ouvrage, et non point à sa personne ».

²⁰² Marguillier, p. 786. Sorel évoque en effet, sans les condamner, « les spectacles des gladiateurs, qui, bien que cruels, ne laissaient pas de donner grand plaisir au peuple ».

Pour n'être pas des doctes, faut-il être dérégulé et stupide ? Le « Jugement » du bourgeois de Paris s'élève précisément contre cette étroite conception de la raison ; « le sens commun n'est pas entièrement banni de la tête de ceux qui ne sont ni savants, ni Auteurs » (p. 781), avertit l'auteur de *La Science universelle*. Et à titre d'exemple, le voilà disposé à commenter le *Cid*, pour prouver au Censeur « que tout le peuple n'est pas composé de sots » (p. 786).

L'enjeu de cette mise en scène de l'acte critique, naturellement, n'est pas d'avoir tort ou raison au cœur de la querelle (le commentaire de Sorel, très bref, est d'ailleurs d'une tonalité quasi burlesque) ; il importe bien plutôt de produire *en acte* la *démonstration* d'une appréciation légitime, autorisée ni des savants ni du seul enthousiasme brutal des acclamateurs de Corneille. Cet avis « exemplaire », exprimé, publié et imprimé, institue le large public du peuple – que ce *je/nous* représente – en depositaire d'un raisonnable sens commun, faculté critique partagée, moins sélective que fédératrice de la majorité. Puisque « nous autres, qui sommes du peuple, savons un peu les fautes des pièces mêmes que nous approuvons, encore que nous n'ayons pas lu Aristote » (p. 789), alors le *Cid*, même sorti du théâtre, n'est pas moins légitime dans la maison d'un paroissien que dans le cabinet privé d'un censeur de métier.

Quel type d'appréciation va alors construire, pour l'imprimer éventuellement, cette majorité du « sens commun » qui n'est ni sotte ni experte des lois du théâtre ? Son premier point de revendication est la *raison* ; le Marguillier prend en effet la plume lorsqu'il constate que, ne cessant « d'écrire pour et contre », les querelleurs s'abandonnent à la « passion » et à l'« excès » du blâme et de l'apologie (p. 780). C'est le *plaisir* qui s'offre en second candidat au titre de critère : « je n'ai jamais lu Aristote, et ne sais point les règles du théâtre, mais je règle le mérite des pièces selon le plaisir que j'y reçois » (p. 781). Le Marguillier reconnaît volontiers que la pièce de Corneille recèle « je ne sais quoi de charmant » (p. 780), et il n'hésitera pas à récuser une remarque de Scudéry, au motif qu'un vers indûment sanctionné est « à [s]on gré un des plus beaux vers du *Cid* » (p. 785).

Pourtant, ce « je ne sais » peut égarer ; comme nous venons de l'établir, Sorel ne congédie pas tout effet du jugement. Le « sentiment » qu'il expose au public relève de ce que l'on pourrait nommer la pratique sorélienne de la *conférence*. Ce terme, à son tour, ne doit pas abuser : il n'est pas question pour Sorel de conférer la pièce à un modèle archétypal, selon une rationalité hétéronome qui s'emploierait à référer les cas particuliers d'usage (Corneille) aux règles générales des doctes, dans l'idée de sanctionner tout écart au standard normatif aristotélien. Certes, au niveau macroscopique, la structure rhétorique du libelle, très classique, consiste en un examen successif et alterné (*pro* et *contra*) des torts et des mérites de Corneille et Scudéry, sans prétention à trancher pour ou contre l'un des deux – la structure dialectique n'aboutit à nulle résolution, comme dans de nombreux textes de Sorel. Or au niveau microscopique, un autre procédé de

conférence se fait jour, qui consisterait plutôt à pointer les *détails* isolés du texte – dont l'impression a rendu l'anatomie disponible – pour en peser la valeur et la nécessité *pratique*. Sur le plan linguistique, l'expression paradigmatique de ce procédé consiste en une proposition déclarative introduite par un verbe de connaissance (« je sais que... »), dont la valeur *concessive* se révèle dès l'apparition du second membre de la phrase, une oppositive de degré assertif supérieur, introduite par l'adverbe « mais » ; on trouve une série d'au moins dix énoncés formés sur ce modèle sur la seule page 784. Ce que cette structure a de remarquable, c'est que le « mais... » impose à chaque fois un argument proche de l'arbitraire, ou du moins animé d'un très faible souci de justification théorique ; c'est le cas par exemple lorsque le Marguillier déclare : « je sais bien que l'Infante est un personnage inutile, mais il fallait remplir la pièce » (p. 784).

À y regarder de plus près, on s'aperçoit que cet apparent arbitraire est plutôt l'expression d'une *nécessité pratique*, tantôt interne, tantôt externe à l'action dramatique. Cette nécessité pratique s'appuie sur le profit, les besoins et les préférences du *public* (« nous savons aussi bien que [Scudéry] que le *Cid* n'est pas un ouvrage parfait, mais [...] nous en excusons les défauts », p. 786), c'est à dire du *peuple* (« je sais bien que Dom Gormas est un fanfaron, mais ce qu'il dit n'est pas désagréable au peuple », p. 784), de l'*auteur* (l'énonciateur reconnaît que l'unité de lieu n'est pas respectée, « mais l'auteur avait besoin de tout cela » ; il concède que certains dialogues manquent de convenance, « mais l'auteur ne l'avait su faire autrement », p. 784), ainsi que des *comédiens* (la pièce est remplie de fautes, certes, « mais [elle] n'a pas laissé de valoir aux comédiens plus que dix meilleures des autres auteurs », p. 784). En un mot, l'énonciateur *connaît* sa théorie du poème dramatique, *mais* il fait prévaloir la pratique du théâtre – qui est celle du public, de l'auteur et des acteurs. Le sentiment du bourgeois de Paris est donc l'expression d'une raison pratique, sensible aux circonstances concrètes et particulières – historiques – de l'œuvre représentée. Derrière l'apparent *ex aquo* de Corneille et Scudéry court un propos sans aucun compromis : la *pratique* l'emporte sur la *théorie* ; le cas *particulier* prime sur la règle *générale*. On est loin du prudent jugement de Balzac sollicité par Scudéry : « Ainsi, vous l'emportez dans le cabinet, et il [*Le Cid*] a gagné au théâtre »²⁰³.

Quelle leçon « sorélienne » tirer de la « Querelle du *Cid* » ? Si l'imprimé soumet Corneille au jugement des censeurs, et paraît frustrer ce faisant le peuple de son « sentiment », c'est encore l'imprimé qui permet néanmoins à chacun de publier le témoignage de son approbation, et qui facilite le partage, la discussion, l'échange et même le *dissensus* – pour reprendre le concept bien connu de Jacques Rancière. Selon une logique qui le rapproche de l'*écriture*, l'*imprimé* met le simple particulier en capacité d'exprimer publiquement un avis ; avec ceci de plus, cependant, que la

²⁰³ Cité par MERLIN [1994], p. 189.

diffusion en sera élargie au périmètre du *commun*, et non plus cantonnée au seul espace *familier* – exceptionnellement étendu à celui des *requêtes*. La voie se trouve ainsi ouverte à la reconquête tout ensemble du *Cid*, du plaisir qu'on peut en tirer, de l'exercice de son propre jugement, mais aussi de la place particulière de chacun au sein d'une communauté de *goût* – inexpert quoique sûr, fondé sur des impératifs pratiques –, communauté collectivement garante de la valeur d'une œuvre qui, circulairement, unifie son élan et polarise les éclats d'un général applaudissement. « Le public » a donc « intérêt » à ce que Corneille poursuive son travail : il fera d'autres pièces, et surtout entretiendra un productif esprit d'émulation, puisque chacun dès lors aspirera à « pareil applaudissement » (p. 790).

Hélène Merlin a pu dire des partisans du *Cid*, ces défenseur du *sens commun* « qui appartient en particulier et en commun à l'être de chacun », qu'ils formaient une « une voix unanime » dénuée du « besoin d'*institution* pour s'exprimer ». ²⁰⁴ Le régime de la publication imprimée, telle que l'investit le « bourgeois de Paris », fonctionne pourtant comme l'institution qu'elle est bel et bien : un domaine d'expression fortement régulé, dont nous n'avons pas encore évoqué toutes les limites. On en donnera un rapide avant-goût en conclusion de cette section.

Parmi les piques sorélienne adressées à Corneille, il en est une qui tourne en ridicule la tirade où Chimène prend à témoin le sang de son père pour demander réparation au Roi du crime de Rodrigue. Il faut se remémorer ces vers dont se gausse le bourgeois de Paris :

Sire, mon père est mort, mes yeux ont vu son sang
Couler à gros bouillons de son généreux flanc,
Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles,
Ce sang qui tout sorti fume encore de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous [...].²⁰⁵

Et Chimène de relater son irruption auprès du cadavre de son père :

J'arrivai donc sans force, et le trouvai sans vie,
Il ne me parla point mais pour mieux m'émouvoir
Son sang sur la poussière écrivait mon devoir [...].²⁰⁶

Le Marguillier s'est longuement esclaffé sur ce sang généreux, imprimant sur le sol le devoir de sa fille :

Mais ce sang qui sait connaître pour quel sujet il est versé et qui est fort fâché de ce que ce n'est pas pour le Roi, sait bien encore plus ; car il sait écrire, et même sur la poussière,

²⁰⁴ MERLIN [1994], p. 181-182.

²⁰⁵ CORNEILLE, *Le Cid*, II, 7, v. 665-670, p. 736.

²⁰⁶ CORNEILLE, *Le Cid*, II, 7, v. 683-686, p. 736.

et écrit le devoir de Chimène. Je n'ai point su à la vérité en quels termes ni en quels caractères dont j'ai grand regret, car cette curiosité était belle à savoir. Voilà un sang qui sait faire merveille : mais voici une valeur qui fait bien autre chose, même après la mort de celui qui la possédait.²⁰⁷

Certes, « Sorel aime à relever les incohérences des poètes ou des romanciers », comme l'indique Jean-Marc Civardi²⁰⁸, mais la plaisanterie gagne peut-être en sérieux à la faveur de la lecture médiologique que nous venons de proposer. En un sens, Sorel badine ici sur un sang aristocratique, capable de concurrencer l'encre des meilleures imprimeries et de tracer de merveilleux caractères sur le sol du royaume, n'hésitant pas à se frayer des voies « fantastiques » (p. 788) pour publier le devoir des vivants. Si Sorel pratique par jeu une lecture littérale des vers de Corneille, il est assez tentant de se livrer avec sérieux à une lecture figurée de ce passage de Sorel. Ce que nous pouvons lire, c'est un certain malaise face à ce *sang du père* – Sorel parle un peu plus tôt de « noblesse de sang » (p. 785) –, curieusement renseigné, qui substitue au régime attendu de la publication (l'écriture imprimée) un mode de communication réservé et énigmatique, pour ne pas dire opaque, dans le but d'assurer le maintien de ses prérogatives par delà son absence, au-delà même de sa disparition.

4. Les *titres* publiés : un « pauvre particulier » en régime nobiliaire du *nom*

Comme nous l'indique cette lecture de la critique sorélienne du « sang du père » imprimant sa volonté sur le sol du royaume, le régime de l'imprimé propre aux années 1630-1640 est fortement déterminé par un régime aristocratique de la valeur. Dans cette section, il importera donc [1] de décrire, à partir du témoignage sorélien, ce régime où le *nom* du lignage détient un pouvoir décisif, et d'examiner corrélativement les différents modes de *résistance* précocement développés par Sorel, pour, si ce n'est y échapper, du moins construire l'image d'une *auctorialité alternative*. [2] Nous évoquerons dans un second temps plusieurs dispositifs mis en place par Sorel au cours de sa longue carrière dans le but d'assurer au *nom d'auteur* une légitimité pleine et entière. De moins en moins « paradoxale », l'imprimerie découvre progressivement un visage d'*auxiliaire* toujours plus favorable à l'épanouissement d'un « public » français, constitué de toutes sortes de lecteurs particuliers.

[1] Le « Jardin des Muses » est plein des « mauvaises herbes »²⁰⁹. « Les feuilles de quelques livres », moins « imprimées » que « barbouillées de tant de vains discours », se vendent plus difficilement encore que « si elles fussent demeurées blanches » (p. 14). Dans ce périmètre économique

²⁰⁷ Marguillier, p. 788.

²⁰⁸ CIVARDI [2004], p. 789, n. 1.

²⁰⁹ CBL, I, p. 2. Les références paginales qui suivent renvoient à ce même chapitre.

« dépravé », où les lecteurs se détournent des ouvrages qui ne sont plus « de l'année courante » (p. 16), les « chétifs ouvriers » de saison ne semblent pas remarquer que « plus leurs ouvrages se vend[ent] et s'imprim[en] », plus leur « déshonneur » est rendu « public » (p. 14). Après tout, c'est peut-être là leur intention : faire parler d'eux aux « dames » pour être « publiés », contribuant ainsi à « enrichir le libraire » (p. 19). En attendant, d'autres « livres ont tant aimé les magasins des libraires, qu'ils ont eu peine à en sortir » (p. 21). Dans de telles conditions, comment mettre en lumière un ouvrage de qualité ? *Il n'a pas un nom à bien faire !*, aurait lancé, désinvolte, le poète Théophile à propos d'un auteur dont il n'avait pas lu une ligne mais jugeait le lignage (p. 27). Sorel est obligé d'en convenir : « S'il y a des mystères dans les noms, ils sont fort malaisés à expliquer » (p. 25).

Ainsi se présente l'univers des livres et des auteurs selon le panorama critique qu'en procure Sorel dans le premier chapitre du traité inaugural de *La Connaissance des bons livres*. Après Michèle Rosellini²¹⁰, Laurence Giavarini a mis en évidence la manière dont ce texte présente les décombres de la république des Lettres comme un espace de « manipulation » et de « trafic de la valeur » – fausse-monnaie frappée des « noms propres d'auteur » –, une véritable bourse aux réputations, où le tableau des cotes s'aligne sur le « modèle de désignation propre à la noblesse ». ²¹¹ *L'ordre des noms* – l'expression est soufflée à Laurence Giavarini par Michel Foucault – y est celui du *patronyme* illustre : la Galaxie Gutenberg semble avoir adopté l'organisation hiérarchique propre au régime monarchique des privilèges, assimilant les « usages sociaux du nom propre » et les « modes de constitution de la réputation »²¹² qui prévalent dans la société civile. Ce phénomène est bien connu. Alain Viala parle d'un *tropisme nobiliaire* dû à « l'entrée en force de la noblesse dans la vie culturelle » ; au cours du siècle, celle-ci rejoint rapidement le clergé, avec lequel elle occupe désormais « une position dominante dans le monde qui publie »²¹³, significativement dans « le milieu des écrivains ».²¹⁴ Cette domination sociale installe dans le champ des Lettres (et plus précisément, selon Viala, des belles-lettres) une dynamique circulaire : « le monde noble attire irrésistiblement les littérateurs de carrière, autant que la littérature attire les nobles. »²¹⁵ On ne s'attardera pas ici à décrire les détails de ce bouleversement de l'espace des Lettres ; pointons rapidement les effets *dommageables*, au goût de Sorel, d'un univers soumis à l'emprise du *nom*.

²¹⁰ ROSELLINI [*2003], chapitre XI, en part. p. 595-597.

²¹¹ GIAVARINI, L., « L'ordre des noms et l'auctorialité de Sorel selon *La Bibliothèque française* », in : *La Bibliothèque française (1667)*, ROSELLINI ET VIALA (dir.) [2015], « Dossiers critiques », p. 581-607. En l'occ. : p. 585-586.

²¹² GIAVARINI [2015], p. 588.

²¹³ VIALA [1985], p. 243-244.

²¹⁴ VIALA [1985], p. 262.

²¹⁵ VIALA [1985], p. 264.

Le *patronyme* prestigieux dicte partout sa loi. Nul ouvrage qui n'ait sa *dédicace* à un grand nom du Monde ou de l'Église (p. 31), rares les *titres* de livres à ne pas exploiter « les qualités des personnes qui sont dans la haute fortune », nommant Ministres et autres responsables d'État pour stimuler la vente (p. 6). Faute de se prévaloir légitimement de « noms de seigneurie et des fiefs », plusieurs auteurs célèbres « venus de très bas lieu » ont préféré laisser « leur surnom inconnu » et adopter un pseudonyme, « craignant que leur nom paternel et héréditaire, n'étant pas des plus relevés ne rendit leur réputation moindre » (p. 27). Sorel pense notamment à Théophile de Viau.

Plus préoccupant : pour publier avec succès, il faut être *déjà* une figure publique. Qu'on ait « déjà acquis de la réputation par des ouvrages précédents », voilà qui rend service (p. 19). Mais nulle situation n'est plus favorable que celle d'« un homme qui parle en public » :

[I]l a cet avantage que s'étant fait connaître en un seul moment de plusieurs milliers de personnes qui l'ont écouté, lorsqu'il fait imprimer quelque chose, cela est bien plutôt recherché, que ce que fait celui dont on n'a jamais ouï parler, et de qui le nom commence à se faire connaître par de simples affiches. On court soudain aux ouvrages de ces hommes qui sont remarquables par leurs dignités et leur emploi. Toute leur vie et toutes leurs actions étant en butte à chacun, ils sont connus sans peine de tout le monde.²¹⁶

Sorel s'en inquiète : certains livres « ont eu peu de crédit lorsqu'ils n'ont porté qu'un nom obscur », mais ont subitement « été fort recherchés, depuis qu'ils ont été illustrés par les nouvelles qualités des auteurs » (p. 20). Il faut donc craindre une publicité en vase clos, où seules les figures publiques peuvent s'offrir l'éclat d'une belle impression ; à ce compte, doit-on désespérer du sort éditorial des simples particuliers ?

Qu'arrivera-t-il à un pauvre auteur de condition particulière, auprès de ces grands prélats ou de ces religieux vénérables, dont les livres sont recommandés de maison en maison par les gens de leur robe ?²¹⁷

Le péril de l'entre pairs – ou du népotisme – est le même, dans le monde des Lettres et dans la vie civile, où « il est fâcheux d'en voir plusieurs qui pour être dans quelques charges de judicature, ou pour avoir eu un père ou un aïeul dans ce degré, s'estiment plus que ceux qui n'ont pas eu assez d'argent pour y monter, et se croient de meilleure maison, ne se souvenant pas que leur bisaïeul n'était qu'un marchand ou un partisan »²¹⁸. Cette observation date de 1641 : elle compte parmi les ajouts du catalogue auto-bibliographique de Sorel, manifestement concerné par des enjeux de droits à la publication – en l'occurrence, sociale et professionnelle.

²¹⁶ CBL, p. 19-20.

²¹⁷ CBL, p. 20.

²¹⁸ SCU_I, « Avertissement », éd. 1641, p. 380.

En 1647, une nouvelle glose oriente l'inconfort vers le domaine des Lettres ; indigné que les simples particuliers essuient le mépris des rejetons de familles illustres, l'auteur de *La Science universelle* exprime la conviction que la gloire des petits – en l'occurrence des auteurs – n'a rien à envier à la réputation des Grands.²¹⁹ Et de maudire les libraires, qui « veulent à toute force que les livres portent quelque nom, soit pour les faire estimer soit pour les distinguer des autres »²²⁰. Certains « grands Seigneurs », et plusieurs « hommes riches et de condition relevée », assurés d'être « premiers partout », se sont-ils crus en « capacité » de se « mêl[er] d'écrire » alors qu'ils n'y étaient pas « propres » ? Voilà bien une « fantaisie ridicules »²²¹ ! Or la plaisanterie commence à durer. Vingt ans plus tôt, Francion raillait déjà les « beaux esprits » piqués d'inspiration :

L'on voit leurs noms par tous les livres, et sans cela leurs œuvres ne seraient pas imprimées car elles ruinaient les libraires, si bien qu'ils font comme le roitelet qui pour monter aux nues se cache sous les ailes de l'aigle.²²²

Ils rédigent eux-mêmes leurs propres louanges, et « les font imprimer sous le nom de quelqu'un de leurs amis », qu'on imagine évidemment bien nés.²²³ En 1630 encore, la dédicace n'était pas une pratique étrangère à l'auteur du *Recueil Pomeray*, prêt à se voir « communiquer » la courtoisie du « nom » d'un Grand – Nicolas Le Jay.²²⁴ En 1666, Furetière mettra en scène un libraire tantôt houspillé pour avoir publié sans autorisation le nom d'un honnête-homme compositeur de galanteries, tantôt « pleureux » de se voir reprocher le crime exactement inverse par l'un de ses confrères (« il en vient de sortir un autre qui m'a fait la même menace, à cause que je n'ai pas mis son nom à ce rondeau »²²⁵).

Comment, lorsque l'on n'est personne, se faire une place dans le cercle infernal de la publication ? Est-il possible de résister à l'empire imprimé du patronyme fameux ? Deux solutions semblent s'être conjointement présentées à Sorel durant la décennie 1640 : [A] le *mimétisme*, [B] et la *paratopie*.

[A] Conscient de la prégnance du régime aristocratique de la valeur, Sorel est momentanément tenté de s'y inscrire à son tour ; si le nom noble détermine le succès, pourquoi ne pas chercher à *illustrer* le sien ? La voie de l'anoblissement, légitime ou purement fantasmé, a en tout cas laissé

²¹⁹ SCU_I, « Avertissement », éd. 1647, p. 382-383 : « Cependant les uns et les autres méprisent ceux qui sont privés de l'éclat du monde, et n'excusent point les malheurs qui les ont abaissés. En ce qui est de ceux qui ont composés quelque livre, quoique leur qualité y donne quelquefois du crédit, la profession qu'ils font les oblige à mépriser des choses dont les plus superbes et les plus vicieux font cas, et pourtant ils leur peuvent bien montrer que leur gloire n'est pas telle qu'ils s'imaginent, et qu'ils en peuvent avoir une semblable ou plus excellente sans qu'elle les porte à de pareils excès. »

²²⁰ SCU_I, « Avertissement », éd. 1647, p. 380-381.

²²¹ CBL, p. 35-36.

²²² Francion, V, p. 245.

²²³ Francion, V, p. 245.

²²⁴ RP, « Épître dédicatoire à Messire Nicolas Le Jay », [np.], f°1-2.

²²⁵ FURETIÈRE, RB, I, p. 112.

des traces indélébiles et coûteuses à « Charrosselles », dont Furetière, on s'en souvient, rapporte qu'il s'est couvert de ridicule en « se piqu[ant] de noblesse », fier de son attelage crotté tiré par « deux haridelles », pégases nostalgiques de leurs premier emploi au labour, traités par leur prétentieux maître avec les égards dus à des « enfants de bonne maison ». ²²⁶ Émile Roy avait jadis eu plus de considération pour les prétentions nobiliaires de l'auteur de *Francion*. ²²⁷ Ce n'est pas ici le bien-fondé de cette revendication identitaire qui nous intéressera. Il nous importe plutôt de marquer un *moment* dans la carrière de Sorel : celui d'une mise en scène de soi en héritier d'un glorieux patrimoine. Ce *moment* nous importe, car il prend place dans les versions intermédiaires du catalogue auto-bibliographique, et doit pour cette raison être interprété comme un *possible* de son *ethos* d'auteur.

Les ajouts que comportent l'« Avertissement » de 1641 laissent peu de place à l'hésitation : en conclusion de son auto-bibliographie, Sorel tente d'élaborer une généalogie illustre remontant à une vénérable souche noble d'origine anglaise, dont il procure d'ailleurs maints détails aux chapitres IV, V et VI de *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, paru l'année d'avant. ²²⁸ À condition de réserver cette remarque à la décennie 1640, sans l'étendre à l'intégralité de la carrière de Sorel, on peut affirmer avec Michèle Rosellini que ce « coup de force » de la part de Sorel doit se comprendre comme « une tentative pour mettre son statut social à la hauteur de ses prétentions littéraires » ; l'auteur de *La Science universelle* « en espère peut-être une recommandation plus fiable que sa réputation d'érudit auprès du public mondain qu'il vise désormais ». Sans réduire le geste de Sorel à un effort pour satisfaire le public spécifiquement mondain, tout se passe en 1641 comme si « la noblesse du nom » venait « authentifier, dans le mouvement de la publication, la noblesse du projet encyclopédique ». ²²⁹ Un nouveau liminaire donne le ton de cette deuxième édition :

Celui qui a mis ce livre par écrit prétend qu'il porte le nom de sa race plutôt que le sien en particulier [...]. ²³⁰

C'est ainsi à la « race » des Sorel (les *Sorelli*...) que l'auteur dédie le volume, heureux d'offrir à la postérité « un témoignage de cette origine », « titre ancien et illustre » auquel il affirme avoir « tant de part » ; n'y a-t-il pas « plus d'honneur » à mentionner cette race plutôt que « le nom de quelque

²²⁶ FURETIÈRE, *RB*, II, p. 169.

²²⁷ ROY [1891], p. 1-11.

²²⁸ Contradiction ? Jeu littéraire ? Équivocité ? « Comment doit-on lire ce passage ? », s'interroge Laurence Giavarini, au nom de tous les exégètes soréliens quelque peu déconcertés (GIAVARINI [2015], p. 598-599). Nous n'entrerons pas dans le détail compliqué de cette construction mi-fictive/mi-sérieuse, dont Olivier Roux retrace les méandres dans son introduction de l'édition critique de la *Solitude*.

²²⁹ ROSELLINI [*2003], p. 318.

²³⁰ SCU_I, éd. 1641, [« Prière d'insérer »], p. 3.

Grand de son siècle dont il eût mandé les faveurs par une dédicace étudiée »²³¹ ? C'est bien cette dédicace, générale et particulière (!), que confirme l'ajout final qui complète et conclut le catalogue auto-bibliographique en 1641.²³² L'auteur de *La Science universelle* prend exemple sur le personnage de Cléomède, lui-même féru de ses quartiers de noblesse, lesquels se mêleraient aux parties du blason sorélien (« le vrai nom de l'ancien Cléomède est le sien même », p. 378). La souche illustre de cette généreuse filiation « laissa une postérité d'hommes assez connus qui portèrent son nom par honneur l'ajoutant avec leur nom propre ». À cet usage patronymique s'ajoute l'usage *toponymique* de ce « nom », désignant villes et châteaux, bourgs et villages, jusqu'aux monticules de la campagne anglaise (« Mont-Sorel »). Bref, l'auteur de *La Science universelle* n'a pas à envier les grands noms français de son temps : il possède des terres, des aïeux et des monuments.

[B] Une autre voie possible de valorisation – perdant en solennel ce qu'elle gagne en fantasque – semble avoir été empruntée en parallèle par Sorel dès 1641. Précisons qu'il s'agit moins d'un mécanisme de valorisation au sens plein, que d'une tactique de *démarquage* à l'égard du régime de la valeur aristocratique. Curieusement, donc, alors même que Sorel construit le passé glorieux de ses pères saxons, il assume en même temps une rhétorique de *résistance* à l'égard de la valeur du « nom ». Le liminaire précise que si l'auteur peut se flatter d'une ascendance noble, celle-ci a très peu d'importance :

Mais sans aller chercher si haut le chef de sa race et de ses desseins, il peut bien encore avoir eu assez d'objets présents pour lui enfler le courage. Il n'est pas besoin qu'il se vende d'un nom qui a rempli les trônes, et de tirer son origine d'une tête couronnée. Le mérite des hommes doit être en leurs pensées et en leurs œuvres, non point en leur fortune.²³³

Le complément final renchérit dans le sens de l'humilité, refusant de publier nom et dignités de l'auteur d'illustre maison en couverture du volume (« il ne laisse pas de témoigner qu'il n'affecte pas que son nom propre et son surnom étant accouplés avec des qualités particulières remplissent la première page »), bien que celui-ci concède l'impossibilité de voiler entièrement au lecteur la dignité de son « extraction » (p. 379). La posture est contorsionniste. Sorel en livre volontiers la clef :

²³¹ SCU_I, éd. 1641, [« Prière d'insérer »], p. 3.

²³² SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 377-378 : « Si ce livre est intitulé, *La Science universelle*, celui qui le donne au public a déclaré qu'il entendait qu'il portât simplement le nom de sa race, comme l'ayant fait pour elle, et le dédiant à tous ceux de son nom spécialement, ou montrant que cela leur appartient en général ou à quelques-uns en particulier. »

²³³ SCU_I, éd. 1641, [« Prière d'insérer »], p. 4.

L'on peut dire que le secret de ceci, c'est qu'il eût été possible souhaité de n'y point mettre son nom, mais qu'il a trouvé ce biais de l'y mettre et de ne l'y mettre pas tout ensemble, parce qu'il entend que ce soit le titre de sa famille qu'il lui donne.

Sérons les problèmes. *Sorel* est un nom d'auteur sans l'être, puisqu'il est le patronyme d'une *race* (genre) et non d'une *personne singulière* (individu). Ce nom fait en outre office de *titre* (de noblesse) à un livre, qui se passerait bien au demeurant de ses origines illustres.²³⁴ Pour l'adresse du volume, le tour est moins opaque :

En attendant il n'adresse ses ouvrage à personne en particulier, mais à tous ceux qui voudront prendre soin de les lire, afin qu'ils soient aussi reçu de tous ceux à qui ils pourront plaire.²³⁵

En 1641, Sorel déploie manifestement une rhétorique visant à contourner la *particularité du nom*, qu'il s'agisse de l'auteur (référé à une famille) ou des destinataires (référés à une communauté). Le prix de ce détour, que nous comprenons comme un effort de *résistance* au régime de la valorisation aristocratique du nom, est un *ethos* partiel aux accents familiers. C'est d'une part celui de *Francion* en 1633, se proclamant l'auteur d'un *Livre sans titre* (« ce sera là un titre, et si ce n'en sera pas un, mais cela conviendra bien à une pièce si fantasque »), doté d'une « épître négatoire » aux « Grands » d'un dispositif interlocutif pour le moins compliqué (« or, comme cet ouvrage porte un titre sans en avoir un, je me suis encore imaginé une agréable chose : c'est d'y mettre une épître dédicatoire sans y en mettre une, ou tout au moins de le dédier sans le dédier »).²³⁶ On reconnaît surtout la discursivité caractéristique du catalogue auto-bibliographique de 1634, où l'auteur opposait déjà un démenti farouche à certaines représentations de l'*ethos préalable* attaché à son nom, tout comme il balayait d'un geste l'idée de se soumettre au régime de la dédicace :

Quelle preuve a-t-on d'ailleurs pour m'attribuer des livres que je n'ai jamais soussignés et qui portent même un autre *nom* que le mien ?²³⁷

Et si je l'ai fait, n'ai-je pas montré en n'y mettant point mon *nom* et l'abandonnant à un autre, que je ne le croyais pas digne d'être avoué de moi ?²³⁸

Mes livres ne portent point en tête le *nom* de ceux que l'on appelle Grands. Ils ne leur sont point dédiés avec une honteuse humilité, et une lâche flatterie. Quand ma condition ne me ferait point passer de ces choses, mon humeur m'en retirerait.²³⁹

Les quelques insères de 1641 renforcent cette logique de soustraction *du* et *au* nom :

²³⁴ SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 379.

²³⁵ SCU_I, éd. 1641, [« Prière d'insérer »], p. 4.

²³⁶ *Francion*, livre XI, p. 565-567. Voir notre chapitre VI.

²³⁷ SCU_I, « Avertissement », p. 412. Nous soulignons.

²³⁸ SCU_I, « Avertissement », p. 415. Nous soulignons.

²³⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 419. Nous soulignons.

Mais quand tous ces livres demeureraient sans nom, sera-t-il au choix du vulgaire de les attribuer à qui lui plaira entre ceux qui mettant la main à la plume ?²⁴⁰

Il faut que tout le monde sache qu'il y a bien de la différence de faire des pièces pour les exposer au public sans les vouloir avoir pour siennes, ou d'en composer d'autres que l'on veut tenir pour ses propres ouvrages.²⁴¹

Dans ce moment paroxystique de l'expression d'un *ethos partiel*, on reconnaît le principe d'une *auctorialité choisie* si bien saisi par Laurence Giavarini dans l'article qu'elle consacre à l'*ordre des noms* dans le catalogue auto-bibliographique sorélien. Résolu à « situer la valeur du nom à l'intérieur d'un processus d'auctorialité dont l'auteur serait le seul maître légitime », Sorel serait conduit à refuser une « auctorialité *a priori* », imposée par l'ordre nobiliaire de la publication, en esquisant un « geste conscient, second, d'appropriation de ses ouvrages et de prise de parole dans le champ littéraire ». ²⁴² Ce « geste de rupture avec l'ordre social des noms » (p. 604), qui appelle à être situé dans le voisinage étroit de Balzac (p. 603-604), aurait vocation à contester « la norme unitaire du discours contemporain sur l'auctorialité », sans pour autant renier « l'unité de la personne » (p. 601). La critique aperçoit un stimulant parallèle entre le discours de Sorel sur l'auteur et celui que propose Michel Foucault dans son article fameux *Qu'est-ce qu'un auteur ?*

Or, il semble que quelque chose nous pareille chez Charles Sorel et chez Michel Foucault le déplacement énonciatif par rapport à une norme critique et une tension vers l'histoire – quelque chose qui fonde peut-être le désir d'histoire sur une sorte d'atopie institutionnelle qui le rend fragile, qui le projette toujours comme désir.²⁴³

Sans spéculer sur le *désir* à (ou de ?) l'œuvre dans cette auto-institution en vis-à-vis probable de Narcisse-Balzac, on prolongera trois aspects importants de cette excellente analyse. D'une part, en refusant « tout lieu d'assignation » afin de n'être « nulle part récupérable », Sorel inaugure un espace d'« atopie volontaire » (p. 606), que le linguiste Dominique Maingueneau aurait probablement classée parmi les formes discursives de la *paratopie*. *Paratopique*, en effet, serait selon Maingueneau un discours constituant incertain, manifestant une « appartenance paradoxale » du locuteur, qui « n'est pas l'absence de tout lieu, mais une négociation entre le lieu et le non-lieu, une localisation parasitaire qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser ». La *paratopie* est l'espace de l'écrivain « qui *n'a pas lieu d'être* (aux deux sens de la locution) et qui doit construire le territoire de son œuvre à travers cette faille même. Son énonciation se déploie à travers l'impossibilité même de s'assigner une véritable place. Il nourrit sa création du caractère

²⁴⁰ SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 361.

²⁴¹ SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 363.

²⁴² GIAVARINI [2015], p. 593-594.

²⁴³ GIAVARINI [2015], p. 606. Voir : FOUCAULT, M., « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969), in : *Dits et Écrits*, éd. D. Defert et Fr. Ewald, Paris, Gallimard, 1994, vol. I, p. 789-790.

radicalement problématique de sa propre appartenance à son propre champ discursif et à la société. »²⁴⁴

Cette remarque linguistique appelle une deuxième observation. Si Maingueneau réfère toute *paratopie* à une « topie » paradigmatique, la *société* en tant qu'elle est productrice de discours, Laurence Giavarini parle quant à elle d'*atopie institutionnelle* : l'*ethos partiel* sorélien dépasse ici la sphère *éthique* de l'implication des lecteurs, et manifeste sa dimension proprement *politique*, annoncée au début de ce chapitre. Comme le soulignent les éditeurs du collectif *De la publication*, il est possible, dans un imaginaire dominé par l'auteur en tant que « figure », d'apercevoir une « promotion du nom d'auteur jusque dans l'expression d'une réticence à laisser publier ce nom » ; cette « position » peut aussi se construire à travers le « mystère d'une absence ».²⁴⁵ Entre présence spectrale qu'attestent des châteaux anglais, et soustraction marquée du nombre des écrivains français, Sorel publie la geste d'un résistant, occupant en terrain ennemi, hégémonique, une « position » de défense, qu'il perd et gagne à chacune de ses parutions.

Mais avons-nous affaire à une posture tenue sur le temps long ? Il semble que la thèse de Laurence Giavarini puisse être affinée : le *moment paratopique* de l'auctorialité sorélienne nous semble atteindre son acmé entre le catalogue de 1634 et ses versions intermédiaires parues dans les années 1640 ; comme nous tenterons de le démontrer dans la suite de notre enquête, l'édition finale du catalogue donne l'image d'un auteur assagi, qui semble avoir trouvé son « lieu » – du moins dégagé les conditions de possibilité de son existence. Tel n'est manifestement pas le cas autour des années 1640. À l'origine de ce *discours sur soi* au paroxysme de son ambivalence, il est tentant de voir l'auteur irrésolu – historiographe ambitieux, probablement contrarié – qui verrait bien son *nom* grossir le registre d'une toute jeune institution : l'Académie française. Dans son *Discours sur l'Académie française* paru en 1654 – dont le privilège remonte à 1647 – Sorel cumule de fait les énoncés foncièrement *paratopiques*, qui donnent à songer que « l'appartenance » institutionnelle de l'auteur de *La Science universelle* est toujours celle du *non-lieu* :

[L]'on ne saurait trouver mauvais qu'il se rencontre des gens qui n'en [i.e. l'Académie] veulent point être, quand même ils y seraient invités, et l'on ne doit point imputer cela à bizarrerie, parce que chacun a son but particulier, duquel il ne s'écarte que le moins qu'il peut.²⁴⁶

Qu'est-ce qui empêche aussi qu'il ne se fasse une nouvelle Académie pour contrepointer celle-là [...] ?²⁴⁷

²⁴⁴ MAINGUENEAU, D., « Glossaire. Quelques concepts », art. PARATOPIE, site internet officiel du linguiste (consulté en 2016). Voir également : MAINGUENEAU [2004], troisième partie (p. 70-116).

²⁴⁵ JOUHAUD et VIALA [2002], p. 16.

²⁴⁶ DA, p. 180.

²⁴⁷ DA, p. 125.

La position de Sorel vis-à-vis de l'Académie nous fournira la matière de prochains développements.²⁴⁸ Avant cela, prolongeons notre séjour dans le domaine de la publication imprimée qu'administre le régime aristocratique de la valeur du nom, si difficile à pénétrer avec succès pour un « pauvre auteur de condition particulière ».

[2] Comme dans les meilleures histoires, une troisième voie éclaircit l'horizon. En plus de chercher à s'inscrire dans le régime institutionnel de la valeur nobiliaire, appuyé sur les parties de noblesse de son cousin éloigné Cléomède, et hormis sa tentative – parallèle – de construire son *ethos* auctorial dans l'espace paratopique *partiel* caractéristique des licences de Francion, Sorel semble avoir progressivement cherché, loin de ses personnages de fiction, le chemin de la reconnaissance et de la fortune qu'il estime mériter en tant qu'auteur. On distinguera dès lors deux nouvelles étapes : [A] le discours de promotion du statut d'auteur présent dans le catalogue auto-bibliographique lui-même (1647), encore essentiellement *transférentiel* ; [B] le propos théorique et les ressources concrètes mises en place par la suite, quant à elles remarquablement créatives, voire *réformatrices*.

[A] L'année 1641 est celle de l'expérimentation. Noble ? A-nonyme ? Sorel se veut encore – et c'est là une nouvelle facette de son auctorialité – issu d'une *lignée* d'hommes de lettres. On pourrait parler ici de *transfert* au domaine des *Lettres* de certaines caractéristiques du paradigme axiologique nobiliaire, auquel nous avons montré que Sorel se réfère massivement (pour s'y inscrire ou pour s'en départir). Ce transfert s'observe d'une part dans la conversion sorélienne du *lignage* de sang en *lignée* de lettrés, et d'autre part dans une réinterprétation de la notion équivoque de *titre*. De fait, en donnant à son livre « le nom de sa race plutôt que le sien en particulier », Sorel crée doublement un lignage aristocratique et une lignée d'hommes de lettres. C'est la seconde dont nous suivons cette fois la piste. La race des « Sorel » apparaît dès 1641 sous les espèces d'un *collectif familial*, dont le liminaire fait d'abord valoir la dimension *communautaire* (« société ») et *solidaire* (appui mutuel) :

Celui qui a mis ce livre par écrit prétend qu'il porte le nom de sa race plutôt que le sien en particulier, comme si plusieurs de ce nom y devaient travailler ensemble, ou si quelqu'un d'eux lui avait fait naître le sujet de l'entreprise. Ce n'est pas qu'il refuse de s'en dire l'auteur absolument, au cas qu'il fallût répondre de ses sentiments et des paroles qui les expriment. Ce qu'il a fait n'a été que pour attacher sa réputation à celle de ses prédécesseurs, afin que si elles n'étaient pas assez fortes chacune à part pour opérer au bien qu'il désire l'une pût appuyer l'autre, et qu'étant joints ensemble ils se fissent mieux remarquer. L'histoire d'un

²⁴⁸ Voir notre chapitre VIII.

Cléomède qui dans sa solitude traça les règles dignes des plus sainte sociétés, nous autorise cette procédure pour une semblable.²⁴⁹

La force collective de ce « corps » héritier que Sorel nomme « les siens » (p. 381) est rappelée dans l'ajout conclusif (« c'est le nom de tous ceux là ensemble que notre auteur prétend faire porter à son livre, le consacrant à leur mémoire »²⁵⁰), au point de signifier la vanité du travail individuel.²⁵¹ Cette « lignée » ne s'enorgueillit pourtant pas d'ancêtres de haute naissance, et n'hésite pas à « publi[er] que ce n'est point de là qu'ils désirent tirer leurs avantages » (p. 380-381). Les auteurs « assurés d'eux-mêmes » n'éprouvent au demeurant aucune honte à reconnaître avec « franchise » la « basse fortune » de leurs « prédécesseurs » (p. 380). Et pour cause :

Si les livres ne valent guère, tous les titres que l'on peut prendre ne les rendront pas meilleurs, et s'ils sont bons, il n'y a point de qualité qui soit nécessaire pour en faire estimer l'auteur.²⁵²

Dans ce contexte, le mot de *titre* déploie toute sa force d'équivocité²⁵³ : entre désignation honorifique nominale (titre de noblesse) et intitulé d'ouvrage publié (titre de livre), un nouveau secret – après la conversion du *nom hérité* en *nom pris* – semble pouvoir assurer cette fois la transformation miraculeuse du sang bleu en encre d'imprimerie. Cet épisode de conversion prend place dans la troisième version du catalogue (1647). Par rapport à l'épreuve précédente du texte (1641), Sorel étend considérablement le passage consacré à l'énumération des membres de sa famille « anglaise » (Estor fait son apparition), et souligne également les mérites de sa branche « française » ; certains sont de valeureux militaires, mais « il y en a qui ont paru par le savoir, et quelques-uns ont composé des ouvrages que l'on a imprimés ». De renchérir aussitôt : « Puisqu'il est ici question de livres principalement, nous parlerons encore de ceux-là. »²⁵⁴ Or qu'il soit question « de livres principalement » est une observation nouvelle en 1647.

Sorel énumère ainsi poètes de Cour et hommes de lettres ayant mis en lumière des œuvres de l'esprit : Pierre Sorel, de l'entourage prestigieux d'Agnès Sorel, et Nicolas Sorel, « lequel a fait de fort bons vers latins, que l'on a imprimés depuis quelques années, et qui a écrit en prose française beaucoup de choses politiques et morales » (p. 380). Cette insistance sur une parentèle « publiée » via des ouvrages *imprimés* trouve son explication dans la récente actualité éditoriale de Sorel lui-même : n'a-t-il pas mis en lumière chez l'éditeur Sercy, en 1642, les *Poemata in lucem edita* de ce

²⁴⁹ SCU_I, éd. 1641, [« Prière d'insérer »], p. 3.

²⁵⁰ SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 379.

²⁵¹ SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 381 : « Et si quelqu'un ne veut mettre en ligne de compte que son propre fait, étant moins avancé que ses ancêtres, cela lui doit être un sujet de s'humilier, en confessant que le Ciel ne l'a pas jugé digne d'une telle grâce. »

²⁵² SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 379.

²⁵³ Laurence Giavarini a émis l'hypothèse d'une exploitation par Sorel de cette « équivocité de la langue classique » (GIAVARINI [2015], p. 588), dont nous procurons ici une trace concrète et datée.

²⁵⁴ SCU_I, éd. 1647, « Avertissement », p. 379-380.

parent Nicolas Sorel ? Quant aux inédits de Charles Bernard, ne viennent-ils pas de trouver un second souffle de vie grâce aux soins du neveu, lequel publie consécutivement la *Généalogie de la maison royale de Bourbon* chez Sercy en 1644 et l'*Histoire du Roi Louis XIII* chez Courbé en 1646 ? Dès lors, c'est également le *statut* de l'histoire des aventures de Cléomède qui se voit modifié : l'édition du catalogue de 1647 intègre désormais ce « traité » sous un *titre* imprimé en caractères italiques, signifiant par là que le *livre imprimé* compte davantage que le récit publicateur des hauts faits de l'aïeul (p. 378). C'est en tant qu'il en est l'auteur, et non plus le héros dérivé, que Sorel conquiert la nouvelle dignité de son nom publié. Le déplacement est significatif. Il permet à Sorel de congédier définitivement le prestige des patronymes à particule :

car c'est une erreur de la petite noblesse de croire qu'un nom ne soit point noble si le *de*, n'y est ajouté : ce n'est que depuis cinquante ans que quantité de gens l'ont ajouté les uns à l'imitation des autres, quoi que de tous temps il y ait eu même beaucoup de roturier qui en aient usé ainsi. De vrai chacun s'en peut servir indifféremment.²⁵⁵

Ce n'est pas un hasard, croyons-nous, si le premier chapitre de *La Connaissance des bons livres*, dont le privilège remonte à la même année, se gausse parallèlement, au nom de la voix publique, des sophistications tactiques du nom de Guez de Balzac – qui, après tout, s'appelait simplement Jean Guez :

Quelques personnes ont pris la hardiesse de dire que si Monsieur de Balzac, qui s'appelait *Jean Guez*, n'eût point pris le nom de sa terre de Balzac près d'Angoulême, son nom de famille étant mis à la tête de ses œuvres n'eût pas eu tant de succès dans le monde, et qu'en disant *les Lettres de Monsieur Guez*, on n'en eût pas conçu une si belle idée. On se persuade que ce nom de Balzac étant pris pour celui d'une noble et ancienne maison assez connue, lui donnait plus d'autorité, quoi qu'il s'écrivît d'autre sorte.²⁵⁶

L'apologie succincte qui suit – prudemment – cette allégation venimeuse n'est pas des plus persuasives : « Je prétends qu'à la fin l'on s'accoutume aux noms les plus extraordinaires »²⁵⁷. Alain Viala avait enregistré une importante croissance du modèle légitimant de la *filiation littéraire* dans l'élan déjà signalé du *tropisme nobiliaire* propre au mitan du siècle.²⁵⁸ On paraît pouvoir affirmer que, dans le cas de la lignée « Sorel », l'atelier d'imprimerie sert ouvertement de chambre d'accouchée. Faut-il dès lors s'étonner que l'auteur de *La Science universelle* place son ouvrage sous les auspices d'un *lieu*, espace de vie et de travail d'une lignée de philosophes, plutôt que terrain exploité par un seigneur terrien ?

²⁵⁵ SCU_I, éd. 1647, « Avertissement », p. 380.

²⁵⁶ CBL, p. 26.

²⁵⁷ CBL, p. 26.

²⁵⁸ VIALA [1985], p. 267 : « [La filiation littéraire] prend alors une ampleur sans précédent : pour la période considérée ici, elle est attestée dans quatre-vingts cas. Au moment où, historiquement, on commence à prendre conscience de l'enfance, ces hommes sont les 'enfants d'une lignée', d'auteurs ou de lettrés. »

L'on pourrait dire même que ce livre porterait le nom d'une maison ou d'un bourg que l'on veut rendre célèbre, ou de quelque autre lieu où il aurait été composé, comme celui de la Philosophie de Coimbre qui est une ville du Portugal.²⁵⁹

Coimbra est l'une des plus anciennes et prestigieuses universités du monde catholique ; ce n'est pas le domaine de chasse à courre d'un nobliau français réfugié, dans son *désert*, loin du bruit de Paris. Selon nous, l'édition de 1647 du catalogue auto-bibliographique sorélien inaugure une territorialité nouvelle, dont les bâtiments vénérables abritent des presses d'imprimerie pour tout trésor et patrimoine légué.

[B] Mais Sorel est loin d'avoir cantonné ses ambitions d'homme de lettres à la célébration d'une valeur *dérivée par transfert* de celle des hommes de rang. Plusieurs de ses importantes publications – cette fois détachées du catalogue auto-bibliographique – contribuent à façonner un cadre de reconnaissance autonome, inventif et créatif, dont l'imprimerie est la véritable charnière. Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail de chaque volume. Nous signalons seulement trois étapes d'un discours et d'une pratique que l'on est tenté d'interpréter comme des efforts conjoints en vue de l'*institutionnalisation* proprement *sorélienne* du statut des auteurs. En d'autres termes, puisque le *territoire* « Sorel » semble à portée de vue (du moins d'esprit), on peut fixer les yeux sur les détails du « chantier » symbolique : rôle des ouvriers, rémunération du maître d'œuvre, nature des outils, cartographie et arpentage du domaine investi. Certes, l'auteur de *La Science universelle* n'occupera jamais une position susceptible de conférer *force de loi* à son propos ; mais au lieu de décourager Sorel, ce défaut de légitimité semble au contraire avoir joué un rôle moteur dans son entreprise de valorisation des auteurs de son siècle. Cette dimension incitative du manque de reconnaissance, comme nous le montrerons, est un effet du régime de publication que Sorel connaît bien ; or en être conscient ne l'aura pas empêché de se prendre au jeu de la « fiction institutionnelle » à large échelle, pour reprendre une veine expressive ouverte par Christian Jouhaud²⁶⁰, qu'il incarne et promeut dans ses traités de simple « particulier » – parfois aussi « historiographe ». Nous proposons une tour de repérage à la découverte du « monde éthique », qui est aussi bien un *monde politique*, que Sorel associe à son *ethos* d'auteur : ce monde auquel il donne forme par son discours et par ses gestes éditoriaux, tout en y trouvant son appui, selon l'effet de « boucle » décrit par Dominique Maingueneau.²⁶¹

²⁵⁹ SCU_I, éd. 1647, « Avertissement », p. 380.

²⁶⁰ L'auteur de *Les pouvoirs de la littérature*, on s'en souvient, parle de « fiction juridique » pour désigner le discours sorélien sur la charge d'*historiographe de France* (et non *historiographe du Roi*) qu'il prétend assumer ; cette fiction juridique daterait du milieu des années 1640 (JOUHAUD [2000], p. 180).

²⁶¹ Sur la notion de *monde éthique*, voir les précisions théoriques ouvrant, en note, notre chapitre VI.

Être auteur, en premier lieu, c'est exercer une activité spécifique à l'aide des outils appropriés, et jouir d'un statut associé à cette occupation. En 1641, Sorel effleurait l'hypothèse que l'activité d'écriture valût bien un *office* public exercé dans une ville provinciale :

Les charges vulgaires que l'on prend dans les villes sont inférieures à la gloire d'avoir fait un tel ouvrage.²⁶²

Dans le premier chapitre de *De la Connaissance des bons livres*, dont on rappellera que le privilège est déposé en 1647, soit bien des années avant la publication du volume en 1671²⁶³, l'idée d'une *fonction* associée à l'activité d'écrire refait surface. Décrivant la position avantageuse des déclamateurs célèbres, dont on court, aussitôt parus, les ouvrages imprimés (nous citons précédemment les premières lignes de ce passage), la saynète sorélienne pousse la situation au comble du ridicule :

Il n'y a personne qui ne veuille voir s'ils se sont aussi bien acquittés de la fonction d'Écrivain, comme de celle de Prêlat ou de Magistrat, ou de quelque autre charge considérable.²⁶⁴

La boutade est profondément ironique : Sorel n'envisage pas un instant que ces publicateurs courus méritent le moindre office d'État, bénéfiques dont ils sont par ailleurs déjà fort bien nantis. Dans un chapitre de *Naissance de l'écrivain*, Alain Viala appuie sur ce passage la thèse selon laquelle certains *écrivains* – il s'agit de Sorel – « précisent encore davantage la valeur du terme [i.e. *écrivain*] et en font le nom d'une fonction sociale, base d'un statut »²⁶⁵. Il est très discutable que cette promotion publique à échelle étatique puisse trouver caution sous la plume de Sorel. Aux antipodes de l'officier d'état, appointé par le Roi sous le système des privilèges, la figure de l'auteur (plutôt que de l'écrivain, d'ailleurs) promue par Sorel est bien plutôt celle de *Pouvrier de métier*, comme l'a noté Olivier Roux. À ce compte, l'artisan reconquiert un « nom », ou plutôt un *renom*, marqueur légitime de la valeur de son mérite :

²⁶² SCU_I, éd. 1641, « Avertissement », p. 379.

²⁶³ Dans sa « Note sur le texte », Hervé Béchade avait d'ailleurs attiré l'attention sur cet écart chronologique, et souligné la difficulté à dater la rédaction du texte, sans doute évolutif. Voir BÉCHADE [1981], [np.], f°1-2 : « Si l'achevé d'imprimer porte la date du 17 octobre 1671, on n'en doit pas conclure que la composition du livre est absolument contemporain de cette date et s'est effectuée d'un seul jet. Depuis longtemps prévu, puisqu'il devait former une section de *La Science universelle*, dont le premier tome paraît en 1634, le livre a été rédigé au fil du temps sur de nombreuses années, comme en témoignent des ajouts de dernière minutes [...]. » Il est probable que le traité IV (« De la manière de bien parler et de bien écrire en notre langue »), dont Béchade note les insères tardives, ainsi que le « Supplément des traités de la connaissance des bons livres » (dont la pagination est indépendante) constituent les couches les plus tardives du volume. Ce « Supplément », qui comporte un chapitre sur la manière de composer soi-même des recueils de lectures, suivi d'un traité en deux parties concernant l'écriture de l'Histoire (un *Panégyrique* et un inventaire critique de ses *Défauts*), font l'objet d'une réédition à la fin de *De la Prudence*, traité de morale paru en 1663, portant aussi un privilège de l'année 1647.

²⁶⁴ CBL, p. 20.

²⁶⁵ VIALA [1985], p. 279.

Tout ceci fait connaître que craignant d'être abusé par les premières apparences, si l'on veut être certain du prix d'un ouvrage, il faut savoir principalement qui en est l'ouvrier. C'est là que son nom peut servir effectivement, mais c'est alors qu'on apprend au même temps les qualités de la personne qui les porte. Si c'est un homme propre à travailler sur cette matière, s'il le fait pour sa seule gloire et pour le profit du public, non point pour un intérêt particulier qui l'attache à des choses qui lui conviennent peu, lesquelles il achève quelquefois avec précipitation pour la commodité de ses affaires.²⁶⁶

Le savoir-faire ne se transmet pas par le sang : « il se peut rencontrer de bons Écrivains de toutes conditions » (p. 39). Pour se *faire un nom*, l'artisan-auteur doit veiller à œuvrer pour le « profit du public », tâche consistant à mettre ses connaissances et son art au service de la collectivité. La fonction « publique » de l'auteur que Sorel appelle de ses vœux relève donc du *commun*, et non pas de l'État.

Parmi tous les genres d'auteurs, l'*historien* – rappelons que Sorel emploie ce terme dans son acception large d'*auteur d'histoire(s)* – assume une mission plus éminente encore que ses confrères : ses livres sont autant de *monuments* (« les livres durent plus que les bâtiments »), bien que le paradoxe ait de quoi intriguer : « C'est une chose malaisée à comprendre, que des papiers soient plus durables que les pierres, les marbres et le bronze ».²⁶⁷ On croirait reconnaître les accents solennels de la conclusion du troisième livre des *Odes* d'Horace – *Exegi monumentum aere perennius* – , qui s'ouvrait sur l'expression non moins célèbre d'un aristocratique dégoût du peuple – *Odi profanum vulgus et arceo*.²⁶⁸ Mais Sorel nous conduit bien loin de l'univers créatif et social de ce solitaire *parangon* de la relation mécénique :

Mais depuis que les histoires ont été une fois écrites d'un bon style, de crainte qu'elle ne se perde, une infinité de mains laborieuses ont travaillé à en faire des copies [...]. Les livres qui étant faits de matière corporelle, ne laissent pas de dépendre le langage, les raisonnements, les pensées et l'esprit même de ceux dont ils parlent. Ceci est hors de toute comparaison : il y a donc toujours eu presse à transcrire les bons livres, et lorsqu'on a pensé pouvoir seulement à l'utilité particulière, on a travaillé puissamment à l'utilité générale.²⁶⁹

Loin du calame et du burin horaciens, on devine par quelle ingénieuse invention les ouvriers soréliens de l'espace public ont su accroître leur utilité auprès de la communauté...

On a augmenté la gloire de tels ouvrages, les rendant éternels aussi bien que publics, et après que L'IMPRIMERIE a été inventée, elle a servi davantage à les exalter. On a pu encore

²⁶⁶ CBL, p. 30.

²⁶⁷ CBL, *Supplément des traités de la connaissance des bons livres*, II : « Panégyrique de l'Histoire », p. 25.

²⁶⁸ Dans les textes que nous commentons, Sorel cite *L'Art poétique* d'Horace (CBL, p. 30), et évoque le soutien financier monopolistique dont le poète bénéficia sous le « ministère » de Mécène (CHF, p. 61).

²⁶⁹ CBL, « Panégyrique de l'Histoire », p. 26-27.

les faire durer plus longtemps par une invention qui en peu de jours a multiplié leurs originaux jusqu'à un nombre incroyable.²⁷⁰

La « multitude des livres », au cœur du « Paradoxe de l'Imprimerie » du *Recueil Pomeray* de 1630, paraît à présent bien peu redoutable, et le descendant des châtelains anglais de 1641 semble plutôt apprécier le maniement symbolique de la truelle.

L'imprimerie n'a pas seulement servi d'instrument favorable à la dignité et au statut de l'auteur. Elle lui a aussi donné un possible accès à un revenu, sujet traité par Sorel dans *Le Chemin de la Fortune*. Le texte paraît en 1663 : Fouquet est tombé en disgrâce, et Sorel perd sa pension d'historiographe. L'argent occupe le centre de la scène. Comme l'indique son titre, l'ouvrage propose des voies d'ascension sociale et d'enrichissement dans toutes les filières, allant de l'artisanat à la condition de courtisan, en passant par les professions que nous qualifierions aujourd'hui de libérales (avocat, médecin, banquier, etc.), que Sorel nomme des professions « publiques » (p. 90). Le statut des hommes de lettres et des auteurs²⁷¹, de profession « particulière », y est analysé sans complaisance. Olivier Roux a souvent évoqué ce texte capital ; de son analyse, il ressort non seulement que le discours sorélien cadre parfaitement avec la distinction opérée par Alain Viala entre *clientélisme* (logique de service) et mécénat (logique de reconnaissance)²⁷², mais également que l'ouvrage enregistre pour la première fois de façon décisive le notion de *métier* appliquée au travail des écrivains²⁷³. Il nous importe ici d'observer la façon dont Sorel, qui n'a jamais traité avec autant de frontalité la question du (manque de) soutien des écrivains, y réaffirme de manière éclatante la valeur du travail indépendant des auteurs, capables de « retirer beaucoup de profit » financier (p. 79) ainsi que de la gloire, d'ouvrages cédés aux imprimeurs-libraires en échange de sommes parfois considérables. « Enfin il est certain que de nos jours, un assez grand nombre d'auteurs se sont mis hors de la nécessité par leur travail » (p. 80), peut en effet affirmer Sorel en 1663 ; or cette aisance, ce n'est pas à la bourse des « grands noms » que les auteurs la doivent.

Si les *hommes de lettres* méritent l'appui financier de l'état et spécifiquement du Roi, *a fortiori* lorsqu'ils occupent une charge pédagogique dans leur entourage (« ceux qui veulent entretenir la lumière des lampes y doivent mettre de l'huile », aurait lancé Anaxagore à son « disciple » Périclès,

²⁷⁰ CBL, « Panégyrique de l'Histoire », p. 27. Les capitales sont de Sorel. Voir aussi, au détour d'un chapitre de *La Perfection de l'Homme* sur l'industrie et le génie humain, l'éloge de l'imprimerie, « par laquelle les hommes marquent en un jour sur le papier ce qu'ils ne feraient pas en un an par l'écriture ordinaire » (PH, p. 37).

²⁷¹ CHF, « Des auteurs, soit des poètes, des orateurs, ou des historiens, et de tous ceux qui font des livres » (p. 53-89). Les références paginales qui suivent renvoient à ce même chapitre.

²⁷² ROUX [2012], p. 152-153.

²⁷³ ROUX [2012], p. 148 : « Ce n'est qu'en 1663, dans le *Chemin de la Fortune*, que l'on peut remarquer un renversement d'analyse. Sorel décrit les conditions de vie des écrivains. Il dénonce leur manque de soutien financier, critique ceux qui se rient d'une telle situation et ne craint pas de désigner ses confrères par le terme [« ouvrier »] qu'il rejetait jusqu'alors. »

p. 48), en revanche les « auteurs » représentent aux yeux de Sorel une catégorie de clercs qui, « s'estim[ant] plus que tous les autres », « se vantent d'être libres, et de ne s'être adonnées à l'étude que pour leur plaisir » (p. 53). Parmi ceux-ci, certains ne cherchent pas la fortune, dédiés à leur occupation par intérêt individuel.²⁷⁴ D'autres, à commencer par les poètes, comptent tirer de leur travail un profit d'origine mécénique ou clientélaire²⁷⁵ auprès des « riches » et des « puissants », dont la gloire requiert une forme de publicité héroïque (p. 56) ; forts de leur « privilège spécial de mentir » (p. 56), ces hérauts de la grandeur des maîtres se soumettent alors à l'exercice de la *dédicace*. Or Sorel souligne avec insistance le caractère « casuel » (p. 70) – c'est-à-dire *précaire* – d'un tel revenu. *Avarice* des Grands (p. 62), qui ne se laissent parfois arracher qu'à regret quelque maigre « aumône » (p. 74) ; *inégalité* de traitement²⁷⁶, défavorable aux nouveaux venus, soumis à la rude épreuve d'une *concurrence* rarement loyale²⁷⁷ – dont les rusés « Lutorius » de pacotille sortent aisément vainqueurs (p. 73) ; incertitude, enfin, s'agissant de la *durée* de la manne lorsque celle-ci advient : les bénéficiaires de pensions sous le ministère de Richelieu n'ont-ils pas perdu au change, lorsque Mazarin puis Colbert se sont emparés des cordons de la bourse de l'État ?

Depuis la mort du Cardinal-Duc, nombreux sont les auteurs à avoir exprimé « de grands regrets de ce que leur pension était morte et enterrée avec lui, et lorsqu'ils en ont parlé ils l'ont appelée agréablement, *ma feue pension* » (p. 67-68). Il n'est pas même certain que la « libéralité » apparente de Richelieu, dont ont bénéficié Sorel et son oncle, soit jugée favorablement par l'auteur du *Chemin* en 1663 : quoique bienvenus, les dons restaient modestes.²⁷⁸ En un mot, dépendre d'un *grand nom* relève pour les auteurs du pari financier à hauts risques : « quand ils ont perdu leur maître, ils ont tout perdu » (p. 68) ; à la Cour, le gain se compte plus souvent en « âge » et en « caducité » qu'en monnaie trébuchante (p. 69). Comment taire cette regrettable « infortune », « trop publique pour être cachée » (p. 58), surtout lorsque les écrivains échouent et meurent

²⁷⁴ CHF, p. 59 : « il est très malaisé que la Fortune les aille chercher jusque dans leur cabinet, et qu'ils obtiennent ce qu'ils ne poursuivent pas ».

²⁷⁵ CHF, p. 55-56 : ceux-ci « ont cherché des gens capables de payer le fonds de leur science, ou les fruits qui en procèdent ». Sorel parle de « dons » (*mécénat*) ou de « pensions » (*clientélisme*) obtenus par ce biais (p. 57).

²⁷⁶ CHF, p. 57 : « Mais si chez les Grecs et les Romains, pour un ou deux de leurs auteurs qui réussissaient en cette profession, il y en avait cinquante qui demeuraient derrière, la même *inégalité* se trouve parmi nous, et l'on ne voit que gens qui se plaignent du peu de reconnaissance de leur travail ». Nous soulignons.

²⁷⁷ CHF, p. 61 : « quelquefois la trop grande multitude de ceux qui écrivent, fait que les uns nuisent aux autres, et que les derniers venus, ne peuvent avoir ce qu'ont eu les premiers ».

²⁷⁸ CHF, p. 67 : « Quoi que ce qu'il donnait aux uns et aux autres ne fût pas une fort grande somme, cela soulageait assez de gens qui s'étaient toujours vus pauvres. » Olivier Roux estime que la mention de Richelieu sous la plume de Sorel en 1663 serait une allusion voilée, voire une attaque directe, dirigée contre Colbert (ROUX [2012], p. 227). Nous inclinons à penser que la critique émise par Sorel à l'endroit de Richelieu vise d'abord... Richelieu lui-même. Sous la plume sorélienne, la générosité de Richelieu apparaît plutôt comme la représentation que l'on « doit croire » (la modalisation sorélienne en affaiblit considérablement la certitude), touchant un ministre ambitieux qui « a gouverné la France » (Sorel semble évoquer un abus de pouvoir) ; le grand homme aurait par ailleurs témoigné d'un goût immodéré pour les *éloges* à sa gloire (liant par conséquent la plume de ses auteurs à la veine panégyrique), ainsi que pour le divertissement *théâtral* (domaine d'écriture que semble avoir dédaigné le polygraphe).

« dans l'Hôpital de la Charité » (p. 69) ? Comment ne pas s'indigner de la cynique indifférence des « gens du Monde » à l'égard des « bons ouvriers » dont le travail n'est pas reconnu à sa juste valeur ? ²⁷⁹

L'éloge de l'*indépendance* financière des auteurs, qui traversait les pages précoces et quelque peu fatalistes de la *Connaissance des bons livres*²⁸⁰, prend la forme d'un réquisitoire assuré dans *Le Chemin de la Fortune*, désormais assorti d'un mode d'emploi pragmatique et concret. Le mécénat/clientélisme de naguère n'y est plus évoqué par Sorel que comme une « ancienne et commune voie » d'enrichissement, certes « pas toujours malheureuse » (p. 80), mais moins assurée que la *nouvelle* : celle qui s'appuie sur la vente des livres aux acheteurs particuliers susceptibles d'en faire bon usage et de prendre les auteurs de mérite « en bonne part » (p. 83). Pour s'assurer de ce *bon usage*, on aura raison de diffuser de représentatifs « échantillons » de textes, sans prodiguer tout son travail « du premier coup » : « c'est témoigner du courage que de faire valoir son métier » (p. 82-83). L'opération de *publication partielle*, dans ce contexte, tient moins de la *publicité* que du *contrôle de qualité* dans un régime médio-économique naissant, appelé à supplanter le régime nobiliaire de la valeur du nom. Sorel s'autorise du modèle bien implanté dans le monde du théâtre depuis l'époque de la querelle du *Cid* : les dramaturges « ont accoutumé de vendre leurs livres » (p. 79), et – la précision date de 1664 – ne font « plus de difficulté de laisser mettre leur *nom* aux affiches des comédiens ». ²⁸¹ S'agissant du marché du livre, il importe à Sorel de penser en termes de profession littéralement *libérale* :

Comme les Auteurs sont extrêmement libéraux, la libéralité de chacun devrait être excitée envers eux. Outre qu'ils communiquent leur savoir à tout le monde, qui est la plus précieuse marchandise qu'on puisse trouver, encore faut-il faire cas de ce que leurs ouvrages étant imprimés, ils en donne des exemplaires à quantité de gens, desquels ils n'ont jamais reçu aucun présent, ni n'en espèrent point. [...] [II] n'y a point de métier où l'on fasse des ouvrages pour les distribuer ainsi gratuitement, et il semble que la coutume veuille que les auteurs soient les seuls bienfaiteurs de toute la terre.²⁸²

Tel est le paradoxe du régime nobiliaire et gratuit de la valeur du nom : ceux qui œuvrent à l'utilité de chacun y sont les seuls véritables mécènes. Renverser cette logique absurde, selon Sorel, permettrait en outre de requalifier la teneur des titres imprimés. La pauvreté, cette

²⁷⁹ CHF, p. 77-78 : « Les gens du monde se raillent de toutes ces affaires-ci, et trouvent à propos que de mauvais ouvrier demeurent sans récompense. Mais c'est pitié si les bons sont traités de pareille sorte. »

²⁸⁰ CBL, p. 34-35 : « C'est une grande satisfaction à un homme de se voir au-dessus d ces choses et même d'avoir fait plusieurs volumes sans les dédier. C'est se montrer indépendant. Les bons esprits sont flexibles à toutes occasions ; ils savent bien à quoi les lois du monde nous obligent envers ceux qui sont les arbitres de la fortune des hommes, qui donnent offices et pensions, ou qui les ôtent à leur gré. »

²⁸¹ BF, p. 260. Nous soulignons.

²⁸² CHF, p. 83-84.

légendaire *mère des arts*, apparaît en effet comme une « contrainte salutaire »²⁸³, dès lors que « la faim et la nécessité [...] aiguisent l'esprit pour les belles inventions ». « Ceux qui écrivent pour le gain, doivent être fort exaltés par des considérations si puissantes », déclarait déjà l'auteur de la *Connaissance des bons livres*, et au lieu d'achever leur vie misérable à l'Hôpital de la Charité, ces auteurs devraient au contraire se voir reconnaître le titre de *chrétiens charitables*, puisqu'ils sont « louables d'avoir bien employé le talent que Dieu leur a donné ». « Nous plaiderons la cause des pauvres en son rang », précise Sorel : « ceux d'entre eux qui se mêlent d'écrire ont leur honneur et leur avantage à part ».²⁸⁴

C'est désormais chose faite dans le *Chemin* de 1663, à tel point que Sorel semble craindre d'avoir défendu avec une vigueur presque excessive – dès lors contre-productive – la cause des auteurs démunis. D'où ce probable énoncé conciliateur, destiné à préserver la dignité que l'ancienne logique du nom assurait au régime de la publication imprimée :

C'est une marque de l'excellence et de la noblesse de l'art d'écrire, qui convient bien aux gens de condition relevée.²⁸⁵

La foi sorélienne dans le mérite intellectuel des simples bourgeois n'en perd pas pour autant sa force. Si les « gens de basse étoffe » qui ont voulu « imiter » les gens de condition « y ont beaucoup perdu », ce n'est certes pas faute de compétence : c'est qu'en ce siècle « ingrat », leur travail n'a pas reçu la reconnaissance due.

Ils ont donné tant de gros volumes, que s'ils avaient été vendus à leur profit, ils auraient bien servi quelquefois à les tirer de nécessité.²⁸⁶

Et l'auteur de *La Science universelle* – quatre épais volumes plusieurs fois réédités – de botter en touche, rabattant au passage la méprisante *logique des chausses* caractéristique des détracteurs de l'imprimerie :

De sorte que si Montaigne revenait au monde, et qu'il vît ceci, il se repentirait d'avoir dit *qu'il faut refaire ses chausses avant que de s'amuser à faire des livres*, puisque plusieurs qui ont fait des livres ont gagné de quoi en avoir de neuves. Je trouve qu'ils sont louables en ce temps où les gains sont si difficiles, de faire profit de leur savoir, quand même ils profiteraient de la sottise d'autrui.²⁸⁷

²⁸³ ROSELLINI [*2003], p. 598.

²⁸⁴ CBL, p. 36-38. Citons l'intégralité du passage : « On les croit souvent meilleurs Écrivains que les riches, parce qu'on suppose que s'ils se sont adonnés à écrire plutôt qu'à une autre profession, c'est qu'ils ont la capacité requise, et que de plus ils emploient une extrême diligence pour obtenir les choses dont ils ne se peuvent passer, au lieu que les riches n'ayant besoin de rien, travaillent avec moins de soin et moins d'attachement. »

²⁸⁵ CHF, p. 84.

²⁸⁶ CHF, p. 84.

²⁸⁷ CHF, p. 80-81.

Assurément, en des temps peu propices à l'émancipation financière et statutaire des écrivains²⁸⁸, Sorel a largement pavé la voie menant à l'obtention des droits d'auteurs, comme l'a noté Alain Viala, ce en promouvant la « relation directe » des *auteurs particuliers* « avec les honnêtes hommes acheteurs de livres pour leur plaisir et leur éducation » que sont les *lecteurs particuliers*.²⁸⁹ Cependant, et c'est là l'élément précis que notre analyse permet d'apporter sur cette question, le rôle clef joué par Sorel dans cette évolution ne pouvait s'avérer effectif sans l'élaboration d'un *discours théorique* consistant, mettant en évidence les avantages de l'imprimerie dans un régime de la publication entièrement repensé depuis le « Paradoxe » du *Recueil Pomeray*. Cette réévaluation s'est faite progressivement ; elle s'est construite sur le temps long d'une patiente observation des pratiques de chacun, en parallèle d'une réflexion politique radicale, et sur les expériences éditoriales que l'auteur de *La Science universelle* a cumulées durant plus de trente ans.

Sorel n'en est pas resté à un propos simplement théorique. En plus d'élaborer un cadre de représentation destiné à renouveler les valeurs de références – statutaires et financières – d'un régime de publication dégagé de la logique patronymique nobiliaire, le polygraphe s'est lui-même saisi des avantages de la technologie de Gutenberg pour façonner l'instrument concret nécessaire à l'orientation des lecteurs dans ce nouvel espace : c'est *La Bibliothèque française*, véritable monument public abritant le trésor imprimé de la France. Cet 'annuaire des imprimés choisis' a pour première caractéristique de ne pas relayer le système restrictif de la *valeur du nom*, mais de classer les *titres* selon la *matière* des ouvrages recensés.²⁹⁰ *La Bibliothèque* de Sorel se présente en effet dès 1664 comme un « livre qui nous apprend les titres et les qualités de tant d'autres livres écrits en [français] » (p. 55) ; l'auteur conclut son propos sur la satisfaction d'avoir pu renseigner les « personne d'esprit » sur « le prix qu'on doit donner aux choses » (p. 322) – c'est dire qu'on ne saurait s'en remettre au prestige du nom. Les éditeurs de l'édition moderne ont vu dans le principe de classification retenu par Sorel une façon de se distinguer des inventaires bibliographiques antérieurs (Gesner, La Croix du Maine, Du Verdier), conformément à ce que Sorel déclare lui-même en ouverture du volume.²⁹¹ Laurence Giavarini rapporte plus significativement ce geste novateur à une stratégie d'émancipation vis-à-vis du régime du nom.²⁹²

²⁸⁸ VIALA [1985], p. 103.

²⁸⁹ VIALA [1985], p. 280.

²⁹⁰ BF, p. 65 : « Il n'est pas moins raisonnable de les [*i.e.* les livres] placer selon les divers sujets qu'ils traitent, et de savoir quels sont ceux desquels on peut apprendre les sciences et les arts, et la manière de vivre sagement. » En conclusion de l'ouvrage (p. 314-315) : « Tout cela est plus commode étant réduit à l'ordre des matières qu'à l'ordre alphabétique, ou à la date de l'impression. » Sorel va jusqu'à estimer inutile de mentionner « les noms des libraires ou imprimeurs de livres », soucieux de se concentrer sur le contenu des ouvrages (p. 320). Les références paginales qui suivent renvoient également à l'édition moderne de *La Bibliothèque française*.

²⁹¹ ROSELLINI ET VIALA [2015], « Introduction », p. 22. Avant cela : ROSELLINI [*2003], p. 541.

²⁹² GIAVARINI [2015], p. 583.

Si la valeur du geste novateur de Sorel ne s'épuise assurément pas dans ce seul déplacement, nous prolongeons pour l'heure cette stimulante suggestion.

Certes, les *noms* ne passent pas entièrement par pertes et profits. Sorel s'en sert toutefois à seule fin de distinguer les ouvrages entre eux, et, lorsque la situation l'exige, souligner un nom lui permet de marquer la différence de qualité entre des auteurs de patronymes homophones, puisque « chacun d'eux à son prix et sa réputation à part »²⁹³. Inutile de perpétuer la mémoire des œuvres et des auteurs qui ne correspondraient plus aux attentes du monde moderne de la lecture²⁹⁴ ; un tri doit être fait, car il n'est pas question de laisser le sang et l'encre des morts renommés dicter le devoir des vivants (« il n'y a que les bons livres qui méritent qu'on parle d'eux », p. 314). Contrairement aux grandes bibliothèques des communautés religieuses ou « des hommes riches et de haute qualité », dressées pour la montre, *La Bibliothèque française* se conçoit sur le modèle de « celles de quelques particuliers » amateurs de petits volumes choisis et non de « gros volumes fort communs » (p. 321). Un nom cependant résonne au-dessus des autres, invoqué dans une dédicace bien moins individuelle que générale : « Ô France, heureuse et fertile contrée, voici le nom et le prix de tes plus rares trésors ! » (p. 55). De quoi la « France » dédicataire est-elle le *nom* ? *La Bibliothèque* n'est pas dédicacée au Roi ; Sorel a même supprimé de sa première version l'idée selon laquelle « l'utilité du public », à laquelle répond son ouvrage, « retournerait vers lui [*i.e.* le monarque] » (p. 55). Sous le nom de France, Sorel envisage probablement moins l'apanage royal d'un Bourbon qu'une *communauté linguistique*.

Le cas des Académiciens interpelle. Au moment de conclure son inventaire, Sorel semble se souvenir brusquement d'évoquer ce corps institutionnel dont quelques répertoires onomastiques procurent des listes variables. *L'État de la France*, de Pinson de la Martinière, « qui ne rapporte que leurs noms », serait moins recommandable que le récent ouvrage de Pellisson – la *Relation contenant l'Histoire de l'Académie française* –, où l'on peut voir « les noms de ceux qui sont, ou qui ont été de cet illustre corps jusques en ce temps là, avec un rôle de leurs ouvrages » (p. 315-316). Ce sont les *ouvrages* qui importent. Si certains Académiciens ont publié des livres, lesquels figurent dans les sections appropriées de *La Bibliothèque*, d'autres n'ont pas mis leur capacité à l'épreuve des presses. De cette abstinence réputée volontaire, Sorel hasarde une justification qui a de quoi laisser songeur :

²⁹³ BF, p. 329. Surtout, p. 320 : « Véritablement il ne se peut qu'il n'y ait plusieurs auteurs de même nom, aussi bien que plusieurs livres de même titre ; mais il faut les savoir distinguer les uns des autres, ce qui est plus aisé à faire quand les noms ne sont pas tout à fait semblables, et qu'il se trouve en ceci d'autres différences très sensibles. »

²⁹⁴ BF, p. 65 : « Qu'est-il besoin même de savoir le compte de plusieurs mauvais livres, comme il s'en trouve dénommés dans de tels catalogues, où l'on s'est proposé de les nommer tous ? Il y en a qu'il faudrait plutôt supprimer, que d'en éterniser le souvenir. N'en choisissant pas un grand nombre, il sera aisé d'en donner quelque jugement. »

Si quelques-uns des Académiciens n'ont pas tant écrit que les autres, ou n'ont mis aucun ouvrage en lumière, il faut croire qu'ils ne sont pas d'humeur à publier ce qu'ils font, ou que leurs affaires ne leur donnent pas le loisir de s'occuper de ce travail, et qu'ayant été jugés dignes de leur place, ils servent à examiner les écrits des autres, et à leur donner de bons conseils touchant la manière de bien écrire ; et comme il se trouve entre eux des personnes de haute condition, ils honorent fort la Compagnie par leurs dignités et par leurs mérites propres.²⁹⁵

Du reste, « les gens qui font le plus de livres ne sont pas toujours les plus habiles : ce n'est souvent que la considération de leur fortune qui les fait travailler » (p. 317). Tenant compte du propos du *Chemin de la Fortune* publié l'année qui précède, on peut douter de la parfaite bonne foi de Sorel dans ces lignes. Les dernières pages de *La Bibliothèque française* présentent plutôt l'Académie comme l'ultime et imprenable bastion du régime de valorisation nobiliaire indexé au prestige du patronyme (et non au *titre imprimé*), si vigoureusement combattu – comme nous le détaillerons au prochain chapitre – dans les plus récentes parutions de Sorel. Et comme pour confirmer ce verdict tacite, Sorel intègre une exceptionnelle liste de *noms*, aux allures de nécrologie collective sommaire (« Les Académiciens morts sont... », p. 316), qui s'achève à la fin de l'année 1666 avec ceux qui vivent encore, à l'heure même où – la précision n'a, semble-t-il, rien d'innocent – « notre *Bibliothèque* s'est imprimée une seconde fois » (p. 317).

Quelles conséquences tirer de ce sinueux parcours en terres imprimées concernant la dimension politique de l'*ethos* auctorial sorélien ? D'abord, celle d'une profonde évolution. Si Laurence Giavarini a eu raison de parler d'*atopie institutionnelle* en repérant les signes d'une *auctorialité choisie* – qualifiée par nous de *partielle* – dans le discours auto-bibliographique, cette lecture nous paraît correspondre davantage aux trois premières versions du catalogue qu'à celle de 1664. Certes, cette ultime mouture porte les traces d'une logique de résistance :

Il n'y a jamais eu d'obligation de se dire l'auteur des livres qu'on désavoue en les donnant, et qu'on ne donne que comme des livres étrangers, des sentiments et de la méthode desquels on ne demeure point d'accord. Ce serait trop de violence de forcer quelqu'un à les reconnaître, quand ils ne contiennent rien sur quoi on soit obligé de répondre. Cependant une pareille rigueur est quelquefois exercée sur celui qui a mis au jour *La Bibliothèque Française*.²⁹⁶

On notera cependant que Sorel prend désormais pied sur le terrain symbolique du *droit* (« obligation », violence », « forcer », « rigueur », etc.). Nous en avons suggéré le motif global dans notre précédent chapitre, soulignant que Sorel inscrit son auctorialité dans un contexte de litige

²⁹⁵ BF, p. 316.

²⁹⁶ BF, « Examen », p. 417.

avec des auteurs concurrents ; nous avons alors observé, sans autre commentaire, la nette *judiciarisation* de la scène polémique en 1664. On aperçoit à présent les causes de ce puissant marquage institutionnel : en plus de trente années, Sorel a eu tout le loisir de prodiguer les ingrédients théoriques et pratiques à même de fonder, au-delà de la *paratopie*, une scène alternative de légitimité, fondée sur ses propres critères (le *titre imprimé*) et dotée de son « organon » constituant (*La Bibliothèque française*). Les premiers mots du catalogue de 1664 dressent un état des lieux où la *liberté* des œuvres et des auteurs passe pour un allant de soi :

Les bonnes Lettres se verraient diminuées de prix, et leur contrainte éloignerait d'elles beaucoup de gens, si les ouvrages qui sont faits par leur moyen n'étaient pas aussi libres que doit être la condition de ceux qui les ont entreprises.²⁹⁷

Cette *liberté* est pourtant le résultat d'une patiente construction symbolique. Au fil des ans et des publications, Sorel ne s'est pas contenté de raffermir le socle de son identité auctoriale individuelle : il s'est employé à renouveler intégralement les fondements mêmes du discours de légitimation de l'activité d'écriture en général. De ce point de vue, on s'explique aisément que son *auctorialité choisie* ait gagné une nouvelle dimension en 1664 :

Quoi qu'il tienne le compte des auteurs français, il n'a pas toujours souhaité d'être mis de leur nombre.²⁹⁸

Il n'est plus question ici d'être ou non l'auteur de telle ou de telle œuvre attribuée (auctorialité spécifique) : il en va du statut même d'« auteur » (auctorialité au sens large).

Nous avons signalé les principales étapes de cette progression. Or à parcourir le catalogue de 1664, on distingue un véritable précipité de ces *moments* critiques. C'est, par exemple, un clair état du « champ » des Lettres²⁹⁹ – totalement absent de la première version du catalogue – raccourci efficace du chapitre inaugural de *La Connaissance des bons livres* :

Aussi à en parler sans feinte, ce qui donne le plus de cours aux livres, c'est un certain titre qui touche l'esprit, c'est un nom connu d'un auteur qui plaît, c'est une certaine cabale, c'est

²⁹⁷ BF, « Examen », p. 417.

²⁹⁸ BF, « Examen », p. 417.

²⁹⁹ Christian Jouhaud – nous le signalions dès notre introduction générale – met opportunément en garde contre une lecture naïvement *réaliste* de la description sorélienne dont nous traçons les lignes de force dans les paragraphes qui suivent : « il n'[y] faut pas entendre [...] la lucidité d'un homme qui a compris les mécanismes de l'économie du livre », conclut l'historien, qui y capte davantage « la tristesse d'un auteur chassé de son idéal » (JOUHAUD [2000], « Épilogue », p. 371-372). Dans cette section, nous n'avons pas cherché à mettre à l'épreuve l'*exactitude socio-historique* du propos sorélien (ambition qui supposerait une enquête historique plutôt qu'herméneutique), mais nous sommes contentée de souligner les aspérités de sa *représentation* diachroniquement évolutive de l'espace institutionnel de l'imprimé. La résistance voire le déni soréliens face aux contraintes de l'*hétéronomie consentie* qu'aperçoit JOUHAUD [2000] ne nous apparaît ni comme une marque d'*aveuglement* (« lucidité » récusée), ni comme la manifestation d'un *affect* dysphorique personnel (« jugement désabusé », « tristesse », etc.) ; nous y suivons simplement le relief d'une construction symbolique déployée sur plusieurs années – une construction, du reste, plutôt dynamique et optimiste, en ce qu'elle mise sur l'avenir des pratiques consuméristes et lectorielles du public élargi des « particuliers » (voir *infra*).

une réputation mendrée, c'est la rencontre d'un libraire qui sait faire valoir ce qu'il vend, et enfin c'est je ne sais quelle fatalité dont il serait malaisé de décider. Il ne faut point s'attendre à des choses si frêles et en espérer de grands avantages. Avec tout cela le crédit des livres passe bientôt, parce que les uns semblent chasser les autres continuellement.³⁰⁰

Titres, noms, trafic de réputation, ingéniosité des libraires, modes : ces paramètres d'une « fatalité » que le vingtième siècle préfère nommer *contraintes* socio-économiques du champ forment la toile sur fond de laquelle Sorel évoque les thèmes anciens de la multitude des livres imprimés et de la dévaluation qui menace les meilleurs d'entre eux, piliers d'un discours apologétique désormais assuré de son droit :

[L]es meilleurs livres sont les moins estimés ou [...] dans le grand nombre qu'on en trouve, la plupart ne sont point pris pour ce qu'ils sont. Ce malheur est arrivé à quelques uns, encore qu'ils soient pourvus des qualités toutes extraordinaires, et qu'ils soient faits sur des sujets, auxquels il y a peu de gens instruits.³⁰¹

Parmi les victimes de ce « malheur », c'est le sort inéquitable réservé à son œuvre imprimée que déplore Sorel³⁰² ; il s'estime lésé par les lois d'un marché dont l'espace a subi une considérable réorganisation, transféré des mythiques lieux de lecture publique – tribunes de prône aisément identifiables – aux charrettes et étals des carrefours urbains, plus difficilement situables sur l'échiquier des nouveautés de librairie.³⁰³ Le service rendu à la collectivité (ses livres « n'ont point regardé d'autre intérêt que celui du public et de quelques amis [...] et s'il est arrivé avec cela que d'autres que lui y aient trouvé matière d'instruction, il a cru que sa peine a été bien employée », p. 442) s'expose et termes de relations juridiques et de sacrifice consenti sur un plan professionnel (« le public doit avoir de l'*obligation* à un auteur qui a quitté tout autre *emploi* pour celui-là »³⁰⁴). Les enjeux financiers interviennent sans fausse pudeur, un an après la parution du *Chemin de la Fortune*. Pourquoi les livres « qui parlent de sciences » sont-ils les moins « utiles pour la fortune » ?

Car personne n'y prend part, et ce n'est point ce que les Grands ont accoutumé de récompenser.

Le manque à gagner se compte en années de « travail » écoulées dans l'indifférence des acheteurs ; Sorel s'exprime en artisan dont la peine mériterait salaire (p. 441-442), et réitère sa

³⁰⁰ BF, « Examen », p. 443.

³⁰¹ BF, « Examen », p. 442-443.

³⁰² BF, « Examen », p. 442 : « Mais tous ceux qui ont la hardiesse de se produire, ne le font pas avec succès, et quand même ils sont attachés le plus fortement à quelque ouvrage, c'est alors qu'ils n'en reçoivent qu'une fort petite satisfaction. »

³⁰³ BF, « Examen », p. 442 : « Il est vrai qu'ils [*i.e.* ses livres] n'ont point été pronés auparavant comme d'autres, qu'ils ont paru comme inconnu, et qu'ils ont été mis en lieu où l'on ne pense point en rencontrer de tels [...] »

³⁰⁴ BF, « Examen », p. 441. Nous soulignons.

détermination à se tenir à l'écart des rapports mécéniques et clientélares caractéristiques du régime du nom (« aussi les livres dont il s'agit, comme plusieurs autres qui partent de même lieu, ont été faits sans dédicace », p. 442). L'auteur du catalogue confesse être désagréablement surpris de n'avoir tiré absolument « aucun fruit » de ses ouvrages sérieux, « en un siècle où l'on voit peu d'Écrivains qui n'aient fait un commerce de leurs livres » (p. 442). Mais peut-être ce cas isolé a-t-il de « remarquable » sa vocation gratuite – ou son investissement sur le long terme ? – consistant à *instruire* les lecteurs de demain, futurs acheteurs d'ouvrages composés sur des « sujets » auxquels, pour l'heure, « il y a peu de gens instruits » (p. 443).

À ce compte, l'impression de *La Bibliothèque française* avec le catalogue qui la conclut mise, non sans optimisme, sur un gain durable : celui d'un meilleur statut pour tous ceux qui écrivent, du moins ceux dont il importe de faire connaître les publications. Ainsi Sorel, faisant valoir ses *titres* plutôt que son *nom*, qui n'apparaît à nul endroit de la *Bibliothèque*, s'est-il « servi de l'occasion » de cette parution, « afin qu'on vît quels sont ses ouvrages, aussi bien qu'il a déclaré quels sont ceux des autres » (p. 443). Difficile d'apercevoir le triomphe d'une *singularité* dans cette posture éminemment orientée vers « les autres » ; vers les autres *auteurs*, à combattre ou avec qui s'allier ; mais surtout vers ces autres que sont toutes sortes de *lecteurs*, ce public français dont le goût, arraché au traditionnel régime aristocratique de la valeur, doit à présent être *formé*, ou plutôt *reformé* :

Qu'ils jouissent donc de ce travail qui n'a été entrepris que pour obliger les particuliers et le public, et pour enseigner à toutes sorte de personne les ouvrages qui leur doivent plaire.³⁰⁵

Cette réforme du goût est une bataille politique. Si *l'imprimé* est le terrain de ce combat, il en est aussi l'arme.

5. Privilège(s) et censure : le silence de l'évêque et les secrets de Chancellerie

Nous avons jusqu'ici retracé les étapes d'une lente appropriation, celle du *medium* imprimé et du régime de publication que celui-ci détermine. Appréhendé par Sorel avec une extrême méfiance au début de sa carrière (1620-1640) – contrairement à *l'écriture*, qui s'impose d'emblée comme une technique indiscutablement profitable –, *l'imprimé* gagne peu à peu en crédibilité dans l'univers théorique sorélien, au point de jouer en définitive un rôle positif et central dans son discours et dans ses pratiques de légitimation du statut des auteurs (1640-1670). Tout se passe, en 1664, comme si le terrain de bataille que représente l'espace de la librairie était désormais « libéré » des contraintes du régime de valorisation nobiliaire qui en limitait précédemment l'accès, et qui

³⁰⁵ BF, « À la France », p. 57.

conduisait préalablement Sorel à se livrer à une pratique doublement *partielle* de son auctorialité publiée (résistance *paratopique* ; contrôle de réception par une publication *différée*).

Or le régime du nom n'est pas l'unique facteur extérieur déterminant la conduite des particuliers dans l'espace Gutenberg. La *censure* produit d'autres types d'interférences, et introduit des logiques de restriction différentes de celle du régime aristocratique de la valeur. Sorel s'est très tôt ému des forces hétéronomes pesant sur le régime de l'imprimé ; dans le catalogue de 1634, la prise en compte de la censure constitue en effet le second motif – premier dans l'ordre d'énumération – invoqué par Sorel pour justifier la « réserve » éditoriale qu'il revendique :

Pour ce qui est des livres qu'il faut cacher quand même je les aurais faits, ils sont de deux sortes : les uns sont ceux que l'on ne souffrirait pas d'avoir du cours, à cause qu'ils disent trop franchement la vérité, et qu'il y a des temps que l'on ne la veut pas ouïr, si bien qu'il serait inutile de les publier et l'on doit en attendre l'occasion.³⁰⁶

Le dossier *Francion* fournit l'exemple emblématique, le plus souvent cité par la critique moderne, des implications de la censure sur l'écriture sorélienne. On se souvient du « vieillard » avisé du songe de Francion, pourvu de « grandes oreilles », « la bouche fermée d'un cadenas » qui s'ouvre uniquement lorsque les lettres s'assemblent pour former le sésame *il est temps*³⁰⁷, image transparente des « sages personnes qui ne parlent que quand il est temps » (p. 150) ; le rocher sur lequel est inscrit le récit des « déportements » d'un « géant » armé d'un cimenterre, dont les efforts de destruction s'avèrent non seulement vains (« sa lame rejaillissait contre lui sans avoir seulement écaillé la pierre ») mais autodestructeurs (« il se tua de ses propres armes, et la puanteur [...] sortit de son corps », p. 138) figurerait quant à lui la « satire » efficace, idéalement incarnée par *L'Histoire comique de Francion*, capable d'exaspérer « un prince brutal » impuissant à en contrer la portée dénonciatrice (p. 150).

L'encre des exégètes a coulé en abondance dans ce rare sillon où Sorel s'exprime explicitement sur les questions de la censure et de l'autocensure, que soulève inévitablement la proximité temporelle de la condamnation de Théophile de Viau pour libertinage – à laquelle l'« Avertissement » de 1623, qui mentionne des « sévères censeurs », des « accusateurs » et des « juges rigoureux » semble faire directement référence³⁰⁸. Quarante années plus tard, énumérant les attaques dirigées contre *Francion*, l'auteur de *La Bibliothèque française* emploiera le mot même de

³⁰⁶ SCU_I, « Avertissement », p. 428-429.

³⁰⁷ *Francion*, III, p. 137. Les références paginales de ce paragraphe renvoient à cette même édition, sauf indication expresse.

³⁰⁸ *Francion* [éd. ADAM], p. 62 : « La corruption de ce siècle où l'on empêche que la vérité soit ouvertement divulguée me contraint d'ailleurs à faire ceci, et à cacher mes principales répréhensions, sous des songes qui sembleront sans doute pleins de niaiseries à des ignorants, qui ne pourront pas pénétrer jusques au fond. Quoi que c'en soit, ces rêveries là contiennent des choses que jamais personne n'a eu la hardiesse de dire. »

censure de façon équivoque³⁰⁹ : impossible de savoir si Sorel affecte de la prôner (posture de la sévérité) ou s'il se réjouit d'y voir échapper un texte dont il ne rejette plus qu'assez mollement la paternité (posture paratopique). On aura du reste à l'esprit que, dans la dernière version du catalogue, l'auteur des *Talismans* se flatte d'avoir jadis loyalement emboîté le pas botté de la Faculté de Théologie après la condamnation du livre de Jacques Gaffarel.³¹⁰ Comme nous l'avons indiqué dans la première partie de notre travail, les témoignages historiques manquent pour espérer apporter ici une nouvelle pièce au débat portant sur les motifs exacts des deux réécritures de *L'Histoire comique de Francion*.

D'autres pages bien connues de *La Bibliothèque française* apportent un éclairage sorélien sur plusieurs interventions de Richelieu dans le monde des lettres. L'épisode principal est celui de la « Querelle du *Cid* » : « celui sous qui tant d'autres ployaient » n'a-t-il pas fait fléchir Corneille en soumettant son *Cid* au jugement de la jeune Académie, sentiment qu'il fit « imprimer », lors même qu'il était inutile de « remettre en contestation le prix de son ouvrage » acclamé du public³¹¹ ? Le Cardinal aurait également favorisé la promotion de *L'Amour tyrannique* de Scudéry contre *Le Cid* de Corneille, moins par jalousie à l'égard d'une pièce dont l'éclat faisait de l'ombre aux « travaux » où le ministre « avait quelque part », mais parce que – des « mémoires de ce temps-là qui ne sont pas imprimés » nous en livreraient une clef d'explication plus « fine » – le *Cid* comportait « des paroles qui choquaient les grands ministres », alors que la pièce de Scudéry exaltait « le pouvoir absolu des Rois, même sur leurs plus proches » (p. 261).

S'agissant de la presse périodique, enfin, Sorel observe que le *Mercure Français*, positivement qualifié de « livre historique », a fructifié durant une période où « la liberté d'écrire était grande », avant de perdre l'essentiel de son intérêt (« la curiosité de le voir ne fut plus guère grande »), dès lors que « vint un temps que ceux qui avaient la conduite des affaires mirent ordre très sagement qu'il ne s'imprimât plus de ces libelles politiques, quelquefois trop hardis » (p. 387). La « sagesse » qui prive ce *medium* « historique » de sa hardiesse débordante laisse perplexe. Dans ce passage de « La Guide de l'Histoire de France », Sorel semble plutôt célébrer les mérites de l'imprimeur « stylé » Jean Richer, durant l'âge d'or d'une publication (vingt tomes, édités de 1611 à 1637, couvrant la période 1605-1634/1635) qui s'étiolera après sa mise au pas en 1638 : Théophraste Renaudot, soutenu par l'état monarchique, prend à cette date les rênes de la revue, dont il fait un satellite de sa *Gazette* jusqu'en 1644. Sorel ne pipe mot de ces cinq derniers tomes (n°21-25) parus

³⁰⁹ BF, p. 253 : « S'il est malaisé de retrancher des choses qui sont enchaînées avec d'autres et qui en composent la suite, un écrivain adroit en pourrait pourtant supposer d'autres, qui seraient aussi à propos, et qui au moins ne seraient point sujettes à la censure. »

³¹⁰ BF, p. 434-435 : « Néanmoins pour empêcher que des esprits faibles n'en fussent gagnés, il intervint une censure de son livre par la sacrée faculté de Théologie, laquelle ayant été publiée, elle autorisait tout ce qu'on pouvait écrire contre ses maximes. »

³¹¹ BF, p. 260. Les références paginales de ce paragraphe renvoient à cette même édition.

jusqu'à la Fronde (1648) ; autant dire que la « sagesse » de l'État et la ligne éditoriale du gazetier invitent l'historiographe à taire d'ineffables qualités qu'on suppose surtout inexistantes, pour ne pas dire fâcheuses. On notera du reste le jalon chronologique indiqué par Sorel : 1634/1635 – fin du règne de l'information libre sous Jean Richer ; parution du catalogue auto-bibliographique sorélien, où figure la mention la plus explicite des pratiques de publications imprimées en régime d'expression politique limitée.

Il ne fait aucun doute que Sorel compte parmi les auteurs dont la vigilance critique à l'égard du mythe du « potentat éclairé » anticipe la célèbre conclusion de *Naissance de l'écrivain*.³¹² Le règne de Louis XIV n'échappe pas non plus au regard critique sorélien (en dépit d'une sévérité semble-t-il supérieure à l'endroit du ministère de Richelieu). En 1663, un « Avertissement aux lecteurs » évoque les obstacles éditoriaux rencontrés par *Le Chemin de la Fortune* « duquel on a tiré peu d'exemplaires qui même ont été envoyés en pays étrangers sur la crainte qu'on avait que quelques personnes n'en empêchassent ici la vente »³¹³. Sorel envisage la réimpression possible (qui n'aura pas lieu) de cet ouvrage, dont Olivier Roux indique que le titre comporte des variantes selon les impressions.³¹⁴

Enfin, dans le premier chapitre du traité IV de *De la Connaissance des bons livres*, Sorel souligne un inflexionnement notable de la politique de censure depuis l'époque impitoyable des orateurs antiques :

On sait que leurs discours satiriques et hardis leur ont toujours causé la haine des plus puissants qui ont travaillé à leur ruine. Démosthène fut condamné à mort par les Athéniens ses compatriotes, et il s'empoisonna lui-même pour ne point tomber entre leurs mains. Cicéron fuyant ses ennemis, eut la tête coupée par un de leurs satellites. Voilà les récompenses que ces grands orateurs reçurent pour avoir servi des peuples. De tels malheurs n'arrivent point dans les monarchies chrétiennes.³¹⁵

Et pour cause. Depuis les guerres de religion, la monarchie française a eu tout loisir de minorer l'action de sa *censure punitive* en développant un système étatique de *censure préventive* (ou *censure préalable*), progressivement émancipé de la Curie romaine et de l'Université.³¹⁶ Confirmant les acquis royaux de l'Édit de Moulins (1566), l'Édit de Gaillon (1571) assurait à l'état le monopole

³¹² VIALA [1985], p. 295 : « Certaines thèses historiques banalisées ne sont donc plus recevables. En particulier celle qui fait provenir l'éclat de la littérature classique de l'action de potentats éclairés : Richelieu ou Louis XIV se sont servis de la littérature autant ou plus qu'ils ne l'ont servie. L'analyse historique dénonce les mythes de la relation harmonieuse entre écrivains et pouvoirs au Grand Siècle. »

³¹³ CHF, « Avertissement », [np.], f°7-8.

³¹⁴ ROUX [2014] p. 460.

³¹⁵ CBL, p. 276-277.

³¹⁶ CATTEEUW, L., « L'inacceptable face aux nécessités politiques : les relations entre censures et raisons d'État à l'époque moderne », *Les dossiers de J.-P. Cavaillé : les limites de l'acceptable*, 2013, disponible online (GRIHL). Voir également le chapitre 7 de l'ouvrage de cette même auteure : CATTEEUW, L., *Censures et raisons d'État. Une histoire de la modernité politique (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 2013.

d'octroi de la permission d'imprimer, confondue avec le privilège économique de l'édition.³¹⁷ En 1629, la promulgation du « Code Michau » (du nom du garde des Sceaux, Michel de Marillac) exige désormais que les ouvrages destinés à l'impression obtiennent le « grand sceau », délivré par la chancellerie royale, laquelle mandatait déjà ses propres censeurs depuis 1624, choisis librement parmi les docteurs en Théologie (c'est-à-dire sans égard au jugement de la Faculté en tant que telle) ; Richelieu avait même fait en sorte de supprimer l'intervention censorielle des théologiens en 1628. À partir de 1629, il arrive que le secrétaire du roi cumule deux tâches de chancellerie, celle de la censure et celle de l'octroi des privilèges d'imprimerie ; proches des éditeurs, parfois auteurs, et, dans deux cas, futurs membres de l'Académie (Conrart et Pellisson), les secrétaires exécutaient leur tâche « autant ou mieux de façon privée et implicite que de façon officielle et explicite ».³¹⁸

L'« Avertissement » sorélien de 1634 porte quant à lui les signes d'une inquiétude à l'idée que l'octroi du privilège se fasse pour ainsi dire à l'interne – *en particulier* – plutôt qu'au grand jour. Le catalogue auto-bibliographique semble en outre manifester une certaine appréhension à l'égard de la gestion du monopole censoriel par le Cardinal-Ministre, peut-être jugé trop enclin à céder face aux pressions de Rome, alors même que les évêques français ne se sont jamais montrés aussi déterminés à imposer leurs prérogatives, à l'échelon national, au-dessus des Jésuites et des ordres monastiques ultramontains. [1] Le pouvoir français se dérobe-t-il face à sa mission de soutien des auteurs de langue vernaculaire et de culture française ? Échoue-t-il à reconnaître la culture française dans sa diversité ? [2] La chancellerie dicte-t-elle sourdement les critères stylistiques des auteurs, y compris à ceux qui dédient leurs efforts à l'écriture de l'Histoire et non à de simples divertissements poétiques ? Tels sont les deux points que nous soumettons à la discussion, dans l'espoir d'éclairer deux déclarations figurant dans le catalogue de 1634, jusqu'ici ignorées des commentateurs.

[1] On examinera d'abord le regard que Sorel semble porter sur la façon dont Richelieu s'est « accommodé » des revendications des évêques « auteurs » au début des années 1630. [A] Dans le catalogue de 1634, une mention de Sorel interpelle : celle de l'évêque Héliodore, auteur des *Éthiopiennes* – parangon du roman grec, auquel se référeront tous les romanciers du XVII^e siècle. [B] Nous interprétons cette mention comme un hommage à Jean-Pierre Camus, dont la dignité ecclésiastique a fait l'objet d'un intense duel entre Rome et Richelieu au cours d'une « querelle » entre religieux *réguliers* et prélats *séculiers* (1625-1632). [C] Dans ce contexte polémique, la dette sorélienne à l'égard de Camus engage des enjeux liés à l'auctorialité polygraphique et à ses

³¹⁷ MARTIN, H.-J., *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1969, t. 1, p. 50-52.

³¹⁸ VIALA [1985], p. 118.

implications censorielles. [D] Enfin, nous verrons que Camus n'est pas le seul évêque à avoir tenu tête au ministre dans l'univers des références soréliennes. Le *Discours sur l'Académie* rapporte un épisode significatif impliquant la pourpre cardinalice et la crosse archiépiscopale de François II de Harlay, chef (bientôt coupé) du corps académique précoce de Saint-Victor, soumis à une initiative ministérielle de réorganisation très caractéristique de la politique ministérielle au début des années 1630.

[A] En 1634, les termes employés par Sorel pour défendre son *Anti-Roman* – dont il nie pourtant la paternité – mêlent univers romanesque et dignité épiscopale :

Si l'on a autrefois fait perdre l'Évêché à Héliodore pour avoir fait un roman, celui qui écrirait contre cette sorte de livres si pernicieuse, mériterait bien au moins d'être conservé dans ce qu'il posséderait.³¹⁹

Au premier abord, la référence semble banale. Dans les *Remarques* de son histoire critique, Sorel évoquait déjà la destitution punitive de cette figure tutélaire de l'écriture romanesque, jugeant bien mérité le châtement du téméraire prélat engagé sur les terres fabuleuses de l'érotique païenne (« mais je ne saurais croire qu'Héliodore fût Évêque, et qu'il ait été si sot que d'aimer mieux perdre son évêché que de brûler son livre selon le choix que l'on lui donnait »³²⁰). La *Bibliothèque* réitère la sentence trente ans plus tard, appuyant curieusement la minceur du sacrifice de ce païen, vivant à une époque où un épiscopat ne valait pas les bénéfices d'une opulente vie mondaine.³²¹

La mention de 1634 fait résonner bien d'autres harmoniques. D'une part, l'accent ne porte pas sur la culpabilité d'Héliodore, adonné au vice de l'écriture romanesque (topique dont témoignent les deux autres occurrences de la référence chez Sorel), mais sur les mérites de son éventuel *détracteur* (« celui qui écrirait contre cette sorte de livres ») ; d'autre part, l'énoncé est tourné de telle sorte que ce possible opposant apparait, *contrairement à Héliodore*, comme indûment dépouillé de « ce qu'il posséderait » (de sa « dignité » en 1641³²²). Quelle dignité, quelles possessions ce censeur postulé aurait-il mérité de conserver ? L'organisation chiasmatisée du propos resserre le champ des possibilités de réponse : l'indétermination du pronom relatif « celui qui », dont la référence première est Sorel, laisse toutefois opportunément ouverte l'alternative entre un autre « évêque », un autre « écrivain », voire un autre « évêque écrivain » en vis-à-vis exemplaire d'Héliodore. Ce double sorélien, dont les privilèges semblent avoir fait l'objet d'une abrogation,

³¹⁹ SCU_I, « Avertissement », p. 415-416.

³²⁰ AR, R. XIII, p. 1073.

³²¹ BF, p. 239 : « On prétend que la plus ancienne des narrations agréables est l'*Histoire éthiopique* d'Héliodore, laquelle on tient que son auteur a tant estimée, qu'il aima mieux perdre un Évêché, que de la supprimer. Quelqu'un dira que les Évêchés de ce temps-là, n'étaient pas de grands revenus, et qu'un homme du monde ne se souciait guère de perdre l'Évêché qu'on lui avait donné ; il ne semble pas même que cet Héliodore ait été chrétien, puisqu'à la fin de son ouvrage, il se dit de la race du Soleil. »

³²² La variante est relevée par ROUX [2012] p. 381.

ne serait-il pas l'écrivain et évêque de Belley, c'est-à-dire Jean-Pierre Camus, figure dont nous avons précédemment souligné le rôle probablement identificatoire dans l'imaginaire auctorial de l'ennemi de Furetière ?

L'hypothèse épiscopale mérite d'être sérieusement examinée. Tout d'abord, le co-texte de la mention du détracteur d'Héliodore peut difficilement ne pas rappeler au lecteur de 1634 la rhétorique apologétique anti-romanesque de l'historien dévot. On le sait, la majorité des textes liminaires publiés par Camus visent à promouvoir une écriture narrative à la fois utile, plaisante et « véritable », capable de contrecarrer l'hégémonie dangereuse de la fiction romanesque et d'éviter salutairement les impasses de la rêverie érotique pastorale. Cette hostilité à l'égard des fables et des romans « faits à plaisir », plébiscités par un public avide de divertissements, constitue un point de rencontre capital entre Camus et Sorel. En guise d'exemple, ce passage du *Voyageur inconnu* (1630), histoire entièrement apologétique, qui propose une synthèse efficace des ambitions de l'évêque historien à la langue truculente :

[Les ouvrages de Camus] font mille et mille biens partout où ils sont reçus, selon la sainte intention de l'auteur, qui est de détourner de la lecture des livres folâtres et dangereux, et d'insinuer la vertu et la piété sous l'amorce de l'Histoire, cachant la prise amère dans la douceur de la confiture. Invention sacrée et conforme au goût des esprits malades, qui par un bienheureux genre de guérison, trouvent leurs remèdes délectables, et guérissent avec plaisir.³²³

Si les histoires de l'évêque visent à détourner les lecteurs des romans, c'est également, d'après le catalogue de 1634, le but des « aventures bizarres et ridicules de Lysis », que Sorel destine « à faire haïr celles des autres Romans » (p. 416). Une réserve mérite considération : cet art de la guerre n'est-il pas hypocrite ? N'est-ce pas affûter d'une main les armes dangereuses dont on prétend de l'autre dépouiller l'adversaire ? Ce reproche topique, régulièrement adressé à Camus, inspire la suite immédiate de l'argumentation de Sorel : « L'on dit que pour censurer les Romans, l'on a fait un autre Roman » (p. 416). Sorel balaie cette accusation d'une objection elle aussi coutumière de Camus, celle de l'appât conçu sur mesure à l'intention des « mondains » impatientes (« n'était-il pas nécessaire de faire un tel livre pour attirer les hommes mondains à sa lecture, puisqu'ils n'ont pas la patience de considérer les remontrances que l'on pourrait faire sur ce sujet dans des livres de dévotion ? », p. 416). Un petit mal pour un grand bien : et Sorel de convoquer finalement la métaphore oxymorique du *pharmakon*, vertueux toxique capable, lorsqu'il est sagement dosé, de tempérer des maux bien supérieurs à ses propres effets négatifs (« Comme un venin est chassé par un autre venin, qui lui sert d'antidote [...] », p. 416). L'image de l'« antidote » est évidemment

³²³ CAMUS, *Le voyageur inconnu, histoire curieuse et apologétique pour les Religieux*, Paris, D. Thierry, 1630, p. 149.

récurrente dans les textes d'encadrement camusiens³²⁴ ; sujette à de multiples variations, cette insistante topique redécouverte par Jean Starobinski³²⁵ sera d'ailleurs instituée en monogramme des histoires dévotes à la fin du siècle sous la plume de Charles Perrault.³²⁶

Dans le catalogue de 1634, en reprenant à son compte le discours méta-poétique camusien, alors-même que sa condition de bourgeois laïc l'exclut du conflit institutionnel et théologique dans lequel est impliqué l'évêque, Sorel fait entendre des accents apologétiques chrétiens (« quand même un Ecclésiastique l'aurait fait [*i.e.* *L'Anti-Roman*], il n'en pourrait être blâmé », p. 415) qui n'ont pas manqué de surprendre les commentateurs modernes, pourtant bien conscients de la parution coïncidente des *Pensées chrétiennes*. « L'histoire comique se voit élevée au rang des écrits patristiques ! »³²⁷, s'exclame Olivier Roux, non sans une pointe d'incrédulité ; quel besoin l'historien comique avait-il d'adopter la scrupuleuse posture de l'homme d'Église, revendiquant des saints patrons aussi graves que Lactance, Augustin, Arnobe et d'autres pères latins auréolés de leur triomphe dans le combat de plume contre le paganisme des premiers siècles (p. 417) ? Le détour patristique est un probable indicateur du séjour de Sorel dans les histoires camusiennes.

Du reste, on doutera d'autant moins du rapprochement que, dans la postface d'*Agathonphile* (1621 ; plusieurs rééditions), l'évêque lui-même thématise explicitement la relation de sa posture auctoriale avec celle d'Héliodore :

Mais le plus grand coup de bélier de nos contrariants sera de nous mettre en face le bon Héliodore, qui certes fut rudement traité pour avoir mis au monde cette belle Chariclée, trop poupline à la vérité, et trop mignarde, pour une fille pontificale et ecclésiastique ; mais outre que j'ai déjà émoussé la pointe de ce trait en notre Darie, il me semble que cette opposition est de la cire devant le feu, et de la neige aux rayons du Soleil de cette réponse. La même disconvenance qui est entre une histoire véritable et sacrée, et une fabuleuse et profane, se trouve entre nos sujets.³²⁸

³²⁴ Le *topos* s'impose massivement sous la plume de Camus dès la « Défense des histoires dévotes », postface d'*Agathonphile ou les martyrs siciliens*, Paris, Cl. Chappelet, 1621 (p. 845, p. 871, p. 873, p. 904, p. 911, p. 924, etc.) ; la préface de la *Tour des miroirs, ouvrage historique* (1631) offre un étalage particulièrement bien achalandé en substances toxiques minérales, végétales et animales. En 1630, *Le voyageur inconnu* (p. 146) révélait déjà le secret de salutaires pratiques pharmaceutiques : « Que s'il [*i.e.* Camus] mêle dans l'agencement de la déduction, des industries et des inventions, semblables à celles des mauvais livres qu'il combat, il est aisé à voir que c'est pour faire entrer la vertu et les bonnes maximes dans les esprits abusés des folles lectures, par la même porte par où les mauvaises pensées s'y sont introduites : tout de même que le médecin fait prendre l'antidote par la même bouche qui a avalé la [sic] poison. »

³²⁵ STAROBINSKI, J., *Le Remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Paris, Gallimard, 1989.

³²⁶ PERRAULT, Ch., *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, « Jean Pierre Camus, Evêque de Belley », Paris, Antoine Dezallier, tome 1, 1697 (Slatkine Reprints : Genève, 1970), p. 10 : « Ses livres passèrent dans les mains de tout le monde, et comme ils étaient pleins non seulement d'incidents fort agréables, mais de bonnes maximes très utiles pour la conduite de la vie, ils firent un fruit très considérable, et furent comme une espèce de contrepoison à la lecture des Romans. »

³²⁷ ROUX [2012] p. 382 ; même idée p. 431.

³²⁸ CAMUS, *Agathonphile*, « Défense des histoires dévotes, pour la défense et intelligence d'*Agathonphile* », Seconde partie, p. 893-938, en l'occ. p. 927. Les références paginales qui suivent renvoient à cette même partie de la postface.

Comme dans les deux occurrences mineures de la mention chez Sorel (hors catalogue), Camus se félicite de la sentence des juges sages et expérimentés qui « déposèrent » l'auteur de ce « narré » nuisible, dont la « vanité et la fausseté [...] est si expresse que n'y ayant rien que de païen, et de profane, il est impossible d'en tirer rien de chrétien ni de religieux » (p. 928) ; pourtant, quoique « disconvenable à un homme de la condition de ce bon pasteur de la Cité de Tricca en Thrace », l'ouvrage retient l'attention de l'apologiste des histoires dévotes – à moins que ce ne soit « l'obstination » d'Héliodore, « qui l'empêcha de se soumettre, comme aussi son écrit au jugement et à la censure d'un Concile provincial, témoignent qu'il y avait peut-être quelque autre cause de sa déposition, à qui son livre servit de couverture » (p. 928). Héliodore, auteur résistant, obscurément démis de sa dignité pour avoir déplu au pouvoir ? Toute ressemblance entre cet exemple de la « discipline très étroite » sous laquelle vivaient les « premiers Chrétiens » (p. 929) et la situation actuelle de l'évêque historien de Belley serait une pure illusion :

Tout cela par la miséricorde de Dieu ne regarde point [*Agathonphile*], lequel ayant passé par l'étamine de plusieurs jugements graves et doctes, et portant pour sauf-conduit l'Approbation des Docteurs en Théologie en qualité d'histoire véritable, sainte, et dévote, promet à son Écrivain une issue plus favorable. [...] Mais pourquoi me mets-je en peine d'esquiver un trait qui ne vise pas à moi ? Pourquoi baissé-je la tête pour un coup qui ne me regarde pas ? Je pare inutilement une atteinte qui ne me peut toucher [...].³²⁹

[B] Loin de désamorcer la vigilance critique du lecteur, la vigueur du démenti camusien sollicite plutôt l'attention : quelle était la situation de l'évêque de Belley au cours de la décennie 1620 ? À quel jeu de tensions Sorel fait-il obliquement référence dans la catalogue de 1634, lorsqu'il prend la défense du détracteur d'Héliodore injustement destitué de ses prérogatives ?

D'*Agathonphile* (1621) à *La Pieuse Julie* (1625), Camus ne semble pas encore avoir eu affaire à forte partie ; anticiper les objections de ses « adversaires » (réels ou fantasmés) contribue à installer l'auteur des histoires dévotes en situation d'expression prophétique, et permet d'alimenter une rhétorique de la querelle probablement destinée à servir d'accroche auprès des lecteurs.³³⁰ Le ton

³²⁹ CAMUS, *Agathonphile*, p. 928-930.

³³⁰ CAMUS, *Agathonphile*, p. 907 : « Je ne sais d'où me vient cela, mais il faut que je te confesse ingénument, [Lecteur,] que depuis le temps que je me mêle d'écrire, et de tant de pièces que le public a de moi, je n'ai encore redouté la calomnie, ce dragon roux qui dévore le part des esprits, comme je fais pour cette histoire [*i.e. Agathonphile*] ; Dieu me fasse mauvais devin, mais je prévois que plusieurs la jugeront, et qui pis est la blasonneront, qui n'en auront jamais vu la couverture, sur le rapport de tel qui n'en saura, peut-être, autre chose qu'un oui-dire ; et qui me blâmera comme ayant écrit des choses amatoires mal à propos [...]. » Quatre ans plus tard, dans le « Dessert au Lecteur » de la *Pieuse Julie* (CAMUS, *La pieuse Julie. Histoire parisienne*, Paris, M. Lasnier, 1625, « Dessert au Lecteur », p. 501-582), l'évêque-écrivain n'a toujours pas eu à en découdre nommément avec ses détracteurs supposés (« jusqu'ici mes ennemis (si j'en ai quelques-uns, vu qu'ils me sont inconnus) ne m'ont point reproché de crimes qui me puissent, non pas diffamer, mais discréditer », p. 533), et il continue d'exprimer sa pleine confiance dans les dispositifs péritextuels de guidage interprétatif dont il encadre préventivement ses narrations (« l'on a fait contre cette sorte de mes écrits, peu d'objections que je n'eusse prévues, et auxquelles je n'ai fait dans les Préludes, ou Diludes des réponses assez solides pour contenter des esprits », p. 508).

se raffermit dans le « Dilude » de *Pétronille* (1626). Camus désigne explicitement ses nouveaux détracteurs, qu'il distingue désormais de ses ennemis de longue date, les Libertins (qui raillent la « matière » des histoires pieuses) et les Puristes (qui en attaquent la « forme »)³³¹ :

[D]epuis quelques jours un vent chaud et brûlant s'est levé, qui semble vouloir tarir mes sources, le combat est venu selon le vieux proverbe aux triaires, un tiers parti s'est élevé contre moi, qui est une dangereuse tête de l'hydre que j'ai à combattre, et ce troisième bataillon paré des livrées de la piété et de la conscience, semble de plus difficile défaite [...].³³²

Le surgissement de ce nouvel ennemi, paré cette fois du manteau de la religion, ne paraît pas ébranler la confiance du prélat ; tout au plus cette irruption entraîne-t-elle une spécification de la nature du contrepoison métaphorique – serpents, aconit et ciguë cèdent désormais la place à l'« Antimoine », toxique salutaire qu'un jeu de mot destine à lutter contre les moines réguliers.

Dans l'Église catholique, si la rivalité qui oppose les moines (les *réguliers*) aux prélats (les *séculiers*), en particulier aux *évêques*, remonte à la période de fondation des ordres mendiants (XIII^e siècle), la querelle connaît un regain de tension sous le ministère de Richelieu, notamment depuis l'assemblée du Clergé de 1625.³³³ Héritier spirituel de Saint François de Sales, l'évêque de Belley prêche depuis plusieurs années déjà les vertus de la dévotion civile, frayant par ses paroles une douce voie de salut dans le monde ; le prélat cache de moins en moins ses préventions contre la vie retirée (monastique), et exalte ouvertement la dignité du clergé séculier, où doivent selon lui se recruter des directeurs de conscience appropriés aux besoins spirituels des laïcs – les prêtres de paroisse étant bien mieux avertis, selon lui, des difficultés concrètes rencontrées dans le siècle que ne le sont les moines, qui y ont « renoncé ». En 1623, *Hermianthe ou les deux ermites contraires, le reclus et l'instable* lui avait déjà fourni une occasion de prendre la défense des prêtres contre les réguliers ;

³³¹ CAMUS, *Pétronille. Accident pitoyable de nos jours, cause d'une vocation religieuse*, Gaudion, Lyon, 1626, « Dilude », p. 440-484. En Pocc. : p. 441 [notée 443]. Nous n'avons pas été en mesure de préciser l'identité de ces supposés adversaires libertins ; on peut imaginer diverses pratiques apparentées à du détournement satirique (« ils prennent tout au pire sens » ; « des choses les plus sérieuses ils font des comédies », p. 443). S'agissant des Puristes, pour l'heure absorbés par les *Lettres* de Balzac, on peut supposer que Camus reçoit leurs critiques sans grande inquiétude, puisqu'il situera quatre ans plus tard l'« inélégance » au degré le plus bas de l'échelle des reproches qui lui sont adressés (*Le Voyageur inconnu*, p. 144 ; voir également la *Conférence académique* (voir *supra*), qui place l'éloquence orale au-dessus de l'élégance écrite.

³³² CAMUS, *Pétronille*, p. [441]-442.

³³³ Nous ne détaillons pas les enjeux du litige, qui relèvent autant du droit canonique (hiérarchie ecclésiastique, exemptions, privilèges) que de la théologie (fondements et nature de la vie monastique), et révèlent d'importantes tensions politiques entre Richelieu et Rome. Nous renvoyons à l'étude de référence sur cette question, qui apporte de nombreux renseignements sur la situation de Camus entre 1625 et 1632 : CHESNEAU, Ch., *Le père Yves de Paris et son temps (1590-1678)*, I. *La querelle des évêques et des réguliers (1630-1638)* ; II. *L'apologétique*, Meaux, Imprimerie André-Pouyé, 1946. Voir également : GRISSELLE, E., « Camus et Richelieu en 1632 », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 21^e année, n° 3/4, 1914, p. 676-711. Globalement, les historiens de la littérature ne se sont pas intéressés à cette controverse. Le site AGON ne répertorie pas la querelle ; Sylvie Robic n'y fait qu'à peine allusion, citant une seule fois l'étude de Chesneau (ROBIC-DE BAECQUE [1999], p. 28). Henri-Jean Martin envoie à l'ouvrage « à peu près exhaustif » de Chesneau, dont il procure une brève synthèse (MARTIN [1969], p. 185-187).

en 1626, la parution de *Pétronille*, histoire dévote critique à l'égard de la vie monastique, achève d'irriter l'indignation des réguliers. La sanction ne se fait pas attendre : le Parlement signifie à Camus son interdiction de prêcher dans le diocèse de Paris. À compter de cette date, et jusqu'à 1633 environ, Camus va battre des records de productivité dans le genre des histoires tragiques et comiques de format bref ; c'est là une probable réponse à sa restriction de parole en matières canoniques et théologiques.

Quatre ans s'écoulaient avant que Camus ne réapparaisse sur le terrain de la polémique, avec la publication à Paris du troublant *Voyageur inconnu, Histoire curieuse et apologétique pour les religieux* (1630), dont le titre antiphastique enveloppe une nouvelle charge contre ses adversaires des couvents. Pour la première fois, l'évêque romancier situe de manière explicite³³⁴ et argumentée une partie du conflit en territoire de légitimité auctoriale. La publication d'histoires (dont Camus aurait « depuis quelques années accablé le monde, et farci les boutiques de libraires ») nuisait en effet, selon ses adversaires, à la « réputation » du prélat, dont le « nom » autrefois très respecté (« auparavant en bonne odeur »), est à présent « compromis » et « diversement » allégué, tant il est vrai que les récits plaisants conviennent mal à la plume d'un homme d'Église. Le voyageur en vient à souhaiter, avec « beaucoup de dévots personnages », que « tant d'enfants ne fussent point sortis de sa plume, qui comme une engeance de vipères, fait mourir en naissant le renom de la gloire de leur auteur ».³³⁵ Face à ses adversaires, Camus a perdu de son assurance. Loin de rendre insulte pour insulte, il n'écarte pas l'hypothèse d'un réel malentendu, et paraît pour la première fois s'inquiéter sincèrement de la mauvaise réception d'une œuvre insuffisamment encadrée, qui échapperait aux intentions de son créateur ; si l'enceinte péritextuelle menace de faillir à sa mission protectrice, il est peut-être temps de réviser le dispositif de contrôle, surtout face à des détracteurs dont le discours autorisé prend désormais le dessus sur les recommandations liminaires de l'auteur.³³⁶

³³⁴ Camus ne s'exprime toutefois pas à visage entièrement découvert. Ce long pamphlet « narré » s'organise en une fiction dialogale assurant la prise en charge de l'auto-apologie camusienne par deux personnages (l'« Avocat » et le compagnon de voyage), auxquels est ainsi déléguée la responsabilité énonciative du propos. Ironiquement, c'est au personnage *incognito* du prélat qu'est réservé le rôle d'*accusateur* de l'évêque : voilà donc Jean-Pierre juge (et partie plaignante) de Camus. Seul contre tous, le prélat déguisé s'amuse de la situation improbable, où a lieu un échange lors duquel son compagnon se range « du party de [l']Avocat, prenant avec lui ma défense contre moi-même » (*Voyageur*, p. 143). Pour une analyse détaillée du complexe dispositif de mise en scène de l'autorité de la parole dans ce dialogue, voir : GOMEZ-GÉRAUD, M.-Ch., « Au bon plaisir de la dévotion : *Le Voyageur inconnu* (1630) de Jean-Pierre Camus », *Dix-septième siècle*, 2/2011 (n° 251), p. 205-211. Cet article laisse malheureusement de côté la profession poétique auto-apologétique de l'auteur, en privilégiant l'étude des modes de représentation de la controverse opposant l'évêque aux Protestants ainsi qu'aux moines réguliers.

³³⁵ CAMUS, *Le voyageur inconnu*, p. 138-139.

³³⁶ CAMUS, *Le voyageur inconnu*, p. 150-151 : « Il me semble qu'il se faut abstenir de faire certains biens, dont il peut naître des maux. Il ne réussit pas toujours aux auteurs selon leur intentions, une chose pense l'Écrivain, une autre le lecteur, et je ne parle ainsi selon mon sens, mais après des personnes dignes de grande créance et dont la religion et l'intégrité de vie, autorise les opinions comme des arrêts, ou plutôt comme des oracles, et j'ai ouï tenir à des gens de mœurs fort séantes et de doctrines éminente que ces Histoires étaient nuisibles à beaucoup d'esprits, où elles

Dans la seconde partie du volume, le récit d'une anecdote rapportée par un ecclésiastique de l'ordre des Oratoriens permet à Camus de fournir un aperçu très critique des allégations diffamatoires inquiétantes qui circulent à son propos. Éperdue, une « Dame de qualité » (p. 186) vient trouver le Père Oratorien pour obtenir de lui l'absolution que son confesseur lui refuse ; au cours de l'entretien, celle-ci apprend au bon Père, dans la plus complète confusion, qu'elle est *excommuniée* (p. 195 et 202) pour s'être adonnée à la lecture des histoires dévotes de l'évêque de Belley. Et la paroissienne aux abois de répéter au bon Père la rumeur colportée par l'obscur confesseur : « on lui [*i.e.* Camus] *fera perdre sa dignité* parce qu'il est ennemi des Religieux et de l'Église, et qu'il corromp[t] les bonnes mœurs » (p. 194, nous soulignons). Surpris, le bon Oratorien tente de la détromper, lui mettant sous les yeux la sainteté des intentions de l'auteur, l'énergie salutaire des *Diversités* et la pureté des *Homélie*, approuvées par la Faculté, ainsi que la valeur morale et spirituelle des Histoires – « Agathonphile, Parthenice, Eugène, Dorothée, Alexis et les autres » (p. 196) – toutes plus « utiles » à la conduite de la vie civile et à l'entretien de la foi. « Ces ouvrages ne furent jamais censurés », rectifie l'Oratorien ; c'est bien plutôt l'audace du confesseur – un moine ignorant – qui est « censurable », et « c'est cette calomnie infernale et diabolique qui a besoin d'une forte pénitence, et d'une bonne absolution » (p. 202-203). La paroissienne peut donc rentrer chez elle en toute sérénité, munie de la « liste de trente-cinq à quarante » ouvrages de Camus que le Prêtre lui a conseillé de découvrir – puisqu'elle n'en a lu pour l'heure que « douze ou quinze » (p. 204).

En 1630, bien que l'ironie ne soit pas absente du *Voyageur*, et quand bien même le prélat demeure fermement convaincu de l'orthodoxie tridentine de ses positions, humilité et inquiétudes à l'égard de la censure semblent de mise sous la plume de celui que nous devrions désormais nommer... l'*ancien évêque* de Belley. De fait, dans l'intervalle, Camus vient de « quitter » son évêché de Belley. « Après vingt ans de charge épiscopale », note Sylvie Robic, Camus « se démet [...] de son évêché en 1629, en faveur de Jean de Passelaigue »³³⁷, et devient abbé du monastère cistercien de Notre-Dame-d'Aulnay (Normandie). La formulation adoptée par Tallemant des Réaux pour décrire l'épisode ne nous aide pas à comprendre dans quelle mesure cette rétrogradation professionnelle (il « permuta son évêché pour d'autres bénéfices de peu de valeur »³³⁸) est entièrement volontaire ou partiellement subie. Nous ne prenons pas position sur une question

produisent des effets contraires au bon dessein de l'auteur, et que leur douceur comme celle du sucre aux enfants, leur engendrait des vers de dangereuses et chatouilleuses impressions : et comme le miel qui est si doux, enflamme les ulcères où il est appliqué, que cette lecture au lieu de guérir, augmentait les plaies de certains cœurs : de sorte que quelques Pères spirituels l'ont interdite à quelques âmes soumises à leur direction. »

³³⁷ ROBIC-DE BAECQUE [1999], p. 29.

³³⁸ TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, éd. de Antoine Adam, Bibliothèque de la Pléiade, t. II, p. 66-70, Paris Gallimard, 1960, cité par ROBIC-DE BAECQUE [1999], p. 29.

qui excède largement le domaine de nos compétences.³³⁹ Soulignons seulement que cette « mutation » occupera encore six ans plus tard une place dans les échanges polémiques entre Camus et ses adversaires ; le libelle de l'*Antimoine* (1632), favorable à Camus, déclare quant à lui que « Monsieur du Bellay [sic] a été persuadé par son humilité de quitter son Évêché s'en estimant incapable dans une capacité qui le fait paraître comme une des plus belles lumières qui luise maintenant dans l'Église »³⁴⁰, et invite Richelieu, ancien évêque passé au cardinalat, dans la controverse. Le lecteur peut se demander si cette « humilité » si persuasive de son « incapacité » n'a pas plutôt été inspirée par un conseil du Cardinal, lui-même orienté par un avis de Rome. Car en 1629, si Urbain VIII et le vainqueur de La Rochelle ont un intérêt en commun, c'est bien celui d'éviter que le clergé de France ne manifeste des idées dissidentes – le premier redoutant un schisme gallican, le second des revendications malvenues à l'heure de l'unification du royaume sous une monarchie en voie d'absolutisation. Or en dépit des insinuations de l'*Antimoine*, Richelieu n'a jamais soutenu Camus au cours de la querelle. Au contraire. Il semble d'ailleurs

³³⁹ La prudente ellipse de Charles Chesneau laisse planer un certain mystère sur les raisons de cette mutation : « Camus qui, alors, n'était plus évêque de Belley, mais abbé d'Aulnay [...] » (CHESNEAU [1946, I], p. 51). Stéphan Ferrari met cette décision apparemment volontaire sur le compte d'une « foule de raisons diverses (fatras de tâches administratives, ennuis juridiques et financiers, conflits répétés au sein de l'évêché) » (FERRARI, S., « Camus comique. L'ivresse d'écrire et de raconter dans l'amphithéâtre sanglant », *Dix-septième siècle*, 2011/2, n°251, p. 189-196, en l'occ : p. 190). Albert Garreau, auteur d'une biographie de l'évêque déjà ancienne, suggère que Camus a dû faire face à une situation financière critique à Belley, additionnée de complications dans ses relations avec les religieuses des couvents fondés par ses propres soins : son unique souhait aurait été de prendre le large (GARREAU, A., *Jean-Pierre Camus, parisien, évêque de Belley, 1584-1652*, Paris, Éditions du Cèdre, 1968, p. 41-49). Dans un épais volume polémique de 1635, Camus livre sa version des faits : « Voici de quelle sorte M. D B. a servi l'Église depuis 28 ans. Il prit l'Évêché de Belley par commandement souverain et contre son gré, donnant pour récompense une Abbaye qui avait neuf mille livres de rente, et qui en vaut à présent plus de douze mille, l'Évêché ne valant pas quatre mille livre de revenu. Vingt trois ans après l'ayant servi aux dépens de son patrimoine, sans en avoir jamais tiré à son usage ni de ses domestiques la valeur d'un sol ; un grand Prêlat le lui demande, il le remet simplement, demeure 18 mois sans aucune récompense ; son successeur étant reçu et sacré, on lui présente une Abbaye qui paraissait de plus grand revenu que l'Évêché, on tire de lui pour supplément deux Prieurés simples qu'il tenait. Au bout de quelques temps il reconnaît que cette Abbaye est de moindre revenu que ses deux Prieurés, il supplie qu'on les lui rende en restituant l'Abbaye, et que l'on se contente de la perte de son Évêché qu'il quitte librement sans en demander ni prétendre aucune récompense ; il ne peut jamais obtenir cette misérable grâce qu'un autre prendrait par punition, il se tait, il demeure en paix sur cette perte qui ne le fait que décharger d'un bien dont il n'était que l'administrateur pour les pauvres, et cependant les Frères crient qu'il a quitté l'honneur pour les biens, l'ambition pour l'avarice. Dieu et le monde en jugeront, et quand il se tairait, les pierres mêmes parleraient pour son innocence et la franchise assez mal traitées. » Voir : SAINT AGATHANGE [CAMUS], *Les éclaircissements de Méliton, sur la seconde partie des entretiens curieux d'Hermodore, à la justification du Directeur désintéressé, ensemble quelques réponses à divers libelles de même sujet*, tome II, 1635, § XXI, p. 17-18. Cette version paraît confirmée par un passage d'un opuscule polémique dont l'attribution n'est pas certaine (ROBIC-DE BAECQUE [1999] l'intègre à l'index des œuvres de Camus, p. 423 ; CHESNEAU [1946, I] l'en exclut, p. 198), mais qui prend sans la moindre réserve le parti du prélat : *L'Antimoine bien préparé, ou Défense du Livre de Mr l'Évêque de Belley intitulé Le Directeur désintéressé contre la réponse de quelques cénobites*, par B.C.O.D.D, S.I., 1632, 24 p. in-8°. Si l'auteur du libelle voit du scandale dans l'exceptionnelle mutation de Camus, le coup d'éclat n'est pas là où on l'attend (une manœuvre d'intimidation, par exemple). L'auteur s'emploie plutôt à justifier ce qu'il présente comme le choix libre et sacré du prélat, face à des opposants qui l'auraient taxé à cette occasion de lâcheté démissionnaire (p. 25). Camus n'a-t-il pas agi tout comme l'ancien évêque de Luçon, aujourd'hui ministre du royaume et vainqueur de l'hérésie (p. 23) ? L'argument avancé nous semble parfaitement boiteux : que vient faire ici Richelieu, qui n'abandonne son évêché en 1622 que pour s'élever au cardinalat, quand Camus exécute sept ans plus tard un mouvement exactement inverse ? Il nous semble que le zélé défenseur de l'adversaire des moines semble surtout chercher à associer dans l'esprit du lecteur le nom de Camus à celui du bras droit de l'état.

³⁴⁰ *L'Antimoine bien préparé*, p. 23-24.

difficile d'ignorer que les rapports de Richelieu et de Camus se teintent d'une aigreur certaine au tournant des années 1630. Comme l'observe Sylvie Robic, « une notable absence » fait planer sur la *Conférence Académique* le spectre de la rancune ; alors que la première partie du dialogue bénéficie du relief que lui confère le cadre plein d'actualité du siège de La Rochelle, « le texte façonne une légende qui occulte Richelieu »³⁴¹, dont il est pourtant impossible d'ignorer les fameuses prouesses un an et demi après la chute du bastion de l'hérésie.³⁴²

Pourquoi ce raidissement des rapports entre l'évêque-historien et le cardinal-ministre ? Quoique sensible à la condition des évêques français, Richelieu est néanmoins contraint, en tant que cardinal, d'entendre en priorité les doléances du nonce papal. Or Rome, alertée par les plaintes des moines (les *réguliers*), s'est depuis longtemps déjà grandement inquiétée des faits et gestes de l'évêque indiscipliné. La parution en 1631 du *Directeur spirituel désintéressé* achève de mettre le feu aux poudres. Une tempête de libelles anonymes s'abat sur Camus dès janvier 1632, alors-même que, dans le camp adverse, le nonce s'avoue débordé par l'insolence croissante des évêques « perfides » et « turbulents » des provinces de France. Le conflit atteint son paroxysme. Camus ne réplique pas personnellement, et laisse à ses partisans le soin de sa défense ; parmi cette vague de pamphlets anti-réguliers l'*Antimoine* prédit déjà un coup de tonnerre : la prochaine parution d'une traduction commentée par Camus de *De l'Ouvrage des moines* (*De opere monachorum*) de saint Augustin – dont nous avons indiqué *supra* que Sorel prenait la défense. Des lettres parviennent à Rome pour demander que la traduction annoncée soit interdite ; les moines réclament l'exil hors du pays de l'auteur de *Pétronille*, dont une réédition circule à ce même moment sur le marché. Richelieu et le nonce veulent à tout prix éviter des sanctions éclatantes qui jetteraient de l'huile sur le feu. Une lettre du nonce datée du 29 mars 1632 nous apprend que Richelieu est parvenu à faire retirer *De l'ouvrage des moines* des circuits de vente officiels, et qu'il l'a confié à l'inspection d'un comité de censeurs recrutés parmi les Docteurs de la Faculté.³⁴³ Leur rapport défavorable fournit un argument au ministre pour convoquer Camus à Saint-Germain-en-Laye : le prélat est invité à interrompre l'impression du texte et à publier une rétractation.³⁴⁴ Camus répond le

³⁴¹ ROBIC-DE BAECQUE [1999], p. 323-324.

³⁴² Camus partage-t-il la déception du « parti dévot » après la promulgation de l'Édit de grâce le 28 juin 1629, par lequel les Protestants survivants obtiennent confirmation de la liberté de culte que leur assurait l'Édit de Nantes ? Le Cardinal-Ministre se montre-t-il trop indulgent à l'égard des rebelles ? La date d'obtention du privilège de la *Conférence* (23 octobre 1629) permet difficilement d'envisager un lien direct avec la Journée des Dupes. Il semble que la piste d'une animosité plus personnelle, et de longue date, ne soit pas à écarter : si le Cardinal a pu faire taire l'Évêque en le soustrayant à la scène publique du prêche (et aux honneurs de sa dignité ?), il se peut que l'Évêque en retour soit resté silencieux sur les prouesses du Ministre, le privant des hommages dus à sa condition dans l'espace public de l'ouvrage imprimé. Qui refuse un prône, perd un trône.

³⁴³ CHESNEAU [1946, I], p. 75.

³⁴⁴ Cette « invitation pressante » (GRISELLE [1914], p. 692) est ensuite formalisée par écrit dans une lettre du ministre adressée à « Monsieur l'Évêque de Bellay » (11 avril 1632), qui commence ainsi : « [J]e me sens obligé de vous écrire, qu'il me semble que vous ne sauriez prendre un meilleur conseil, que d'en arrêter l'impression, et les supprimer ». L'échange de lettres entre Richelieu (3 p.) et Camus (10 p.), augmenté d'un texte co-signé par plusieurs représentants

lendemain par une courte lettre, excessivement obéissante pour n'être pas ressentie comme un trait d'insolence.³⁴⁵ A suivre le propos ampoulé de l'écrivain, la parole du ministre serait cet « oracle », cette « Loi », ce commandement de Dieu même qui ordonna à Abraham le sacrifice de sa progéniture en preuve d'« obéissance aveugle » ; aussi Camus promet-t-il d'ensevelir ses sentiments dans le silence, mais ne se représente pas moins en patriarche sacrificateur de la chair de sa chair, qui, loin de se rétracter ou de désavouer son livre, affirme seulement avaler sa colère. Richelieu s'est trouvé mal satisfait de cette réponse, demeurée inédite. Il fait parvenir à Camus le plan de la réponse attendue : dans cette lettre-type sont exigés le désaveu immédiat du livre incriminé, l'assurance de la bienveillance du prélat à l'égard des ordres monastiques, ainsi qu'une synthèse rétrospective de ses déclarations sous la forme d'une maxime que sa généralité rend complètement inoffensive (« chacun doit demeurer dans l'étendue de ses limites »). Camus se plie docilement à l'exercice d'*amplificatio* ; le texte est imprimé, l'harmonie apparemment retrouvée. Le coût de la concorde ? Le silence et l'oubli.³⁴⁶

En 1642, soit dix ans après ces événements, apparemment encouragé par ses proches alors que l'orage semble s'être éloigné, Camus fera paraître sous le titre de *Considérations hiérarchiques* un « recueil de diverses pièces » théologiques et canoniques composé à partir de « Lettres et Mémoires » inédits datant de la controverse.³⁴⁷ Fait frappant : dans les premières pages de ce recueil, le prélat met solennellement en scène son « réveil » et la libération de sa parole, dans des termes qui font surgir la mémoire douloureuse de ses démêlés avec Richelieu-Mécenas à l'époque de la querelle.

Vous me reprochez si fortement, que depuis quelque années, ou je suis endormi, ou je fais semblant de dormir pour Mécenas, (vous m'entendez bien), et certes il est vrai, que le coup de massue d'un Hercule, ne m'a pas seulement étourdi et assoupi. Mais comme assommé, je ne suis pas seulement pareil à ceux dont le Psalmiste parle, *Qui sont blessés, et dorment dans des sépulcres, de qui l'on ne se souvient plus, mais sont dans l'oubli des morts, libres, toutefois entre les morts*. Mais je suis fait comme un sourd qui n'entend point, et comme un muet qui est sans répartie.

des réguliers (31 p.) a été publié par Sébastien Cramoisy l'année suivante (achevé d'imprimer : 17 août 1633) sous le titre : *Lettre de Monseigneur l'éminentissime Cardinal duc de Richelieu. A Monsieur l'évêque de Bellay, sur le sujet des Religieux. Avec la réponse dudit Sieur Evêque de Bellay. Ensemble la Lettre des Religieux à Monseigneur le Cardinal*, Paris, S. Cramoisy, 1633.

³⁴⁵ Cette lettre manuscrite inédite du 12 avril est reproduite dans son intégralité et commentée par [GRISELLE \[1914\]](#), p. 693-694.

³⁴⁶ [Lettre de Camus à Richelieu](#), p. 14 : « Pour moi à qui il ne reste que le sépulcre pour une perpétuelle maison, toute la grâce que je demande au monde, c'est celle de l'oubli, comme de ceux qui sont morts pour leur cœur. Il me semble que le service de vingt-quatre ans en la charge pastorale, en la manière que chacun sait, mérite bien encore cette faveur, que d'autres tiendraient pour un supplice. Que l'on me laisse donc parmi ceux qui blessés dorment dans des tombeaux, et dont on n'a plus de souvenance. »

³⁴⁷ [CAMUS, *Considérations hiérarchiques*](#), Paris, G. Aliot, 1642 (privilege : 20 mars ; ach. d'imp. : 8 mai).

Néanmoins à votre voix comme à celle du coq, il m'est avis que PIERRE se réveille, *Qu'après avoir dormi et sommeillé, je me suis réveillé et relevé en Dieu.* Et que je puis dire qu'avec le Prophète, *Je me suis tu, j'ai gardé le silence, et beaucoup enduré, mais possible crierai-je un jour aussi haut qu'une femme qui enfante.*³⁴⁸

Récapitulons. Interdit de prêcher dans le diocèse de Paris en 1626, Camus se plonge à corps perdu dans la rédaction d'histoires dévotes destinées à moraliser la vie civile ; dans des circonstances très énigmatiques, il « renonce » à son évêché en 1629 ; en 1632, Richelieu fait interdire *De l'ouvrage des moines*, traité augustinien que Sorel cite avec admiration ; le ministre exige en outre un mot de rétractation publique, le désaveu d'un texte, et la promesse de garder le silence. Camus s'incline, mais dix ans plus tard, il annonce triomphalement son réveil, prêt à hurler désormais sa pensée. Sept mois plus tard, le Cardinal s'éteint des suites d'une longue maladie. À considérer ce parcours, il semble que l'adversaire d'Héliodore et des fictions romanesques ait en effet perdu ce qu'il « possédait » : sa « dignité » d'évêque, ou simplement la liberté de s'exprimer publiquement, par oral et via l'imprimé.

[C] Lorsque Sorel prend obliquement la défense de l'ennemi d'Héliodore dans le catalogue de 1634, l'auteur de *La Science universelle* signale très précisément les coordonnées de sa propre position dans le monde des Lettres sacrées et profanes : ennemi du parti des moines (dépendant de Rome), il est aussi l'adversaire de Richelieu, mais surtout l'allié du prélat écrivain, auteur d'histoires destinées à l'instruction morale des lecteurs. Ce faisant, Sorel prend également position par rapport à un cas évident de censure ; du reste, cette prise de position, indirecte et voilée, témoigne *en elle-même* de la conscience qu'a Sorel des contraintes hétéronomes subies en régime de publication imprimée. Ce qui nous intéressera ici spécifiquement, c'est la manière dont Sorel semble, dans le catalogue de 1634, construire sa propre auctorialité en vis-à-vis de celle de l'évêque. Sorel tire doublement la leçon d'un puissant succès de librairie (Camus est un véritable phénomène éditorial) et des obstacles politiques rencontrés par l'indocile prélat.

Avant Sorel, l'évêque de Belley s'était déjà prêté au jeu de l'examen auto-bibliographique. Parmi ses ouvrages les plus tardifs, et dans quelques rééditions, figure le catalogue des très nombreuses œuvres imprimées 'du même auteur', numérotées et classées par genre (« œuvres morales », « homélies », « œuvres historiques », etc.).³⁴⁹ En 1625, le « Dessert au lecteur » placé à la fin de *La pieuse Julie* présentait déjà avantageusement les ouvrages de l'auteur en opposition aux romans pernicious alignés sur les rayonnages de la bibliothèque de son héroïne ; injustement disqualifiées

³⁴⁸ CAMUS, *Considérations hiérarchiques*, p. 3-4.

³⁴⁹ A titre d'exemple, un catalogue inséré dans une réédition rouennaise de *La pieuse Julie* en 1641 indique à la fin de la liste : « En tout CXXX tomes ».

par des adversaires dont l'identité demeurerait assez vague³⁵⁰, les histoires dévotes faisaient alors l'objet d'une apologie aux allures d'inventaire, qui semble préfigurer le discours autobiographique sorélien de 1634. Ce « Dessert » comporte en outre une très longue discussion où sont passées en revue les raisons pour lesquelles Camus aurait pu/dû abandonner ou modifier son nom (c'est-à-dire « que je misse au jour ces ouvrages sous les nom de quelque autre qui leur donnât plus de crédit », p. 532), voire rejeter la paternité de ses textes. L'enjeu principal résonne familièrement : « Quoi donc ? Voici le mot, c'est que cette façon d'écrire ne semble pas assez grave et sérieuse pour un homme de ma condition. » (p. 533). Et l'auteur de s'indigner : va-t-il, comme les femmes perdues, changer son nom et « déclarer pour père d'un enfant celui qui ne l'est pas » (p. 535) ? Osera-t-il imiter les « mères dénaturées, qui déposent leurs enfants à la rue, désavouant le sang de leur sang, la chair de leur chair ; et s'il faut ainsi dire, leurs propres entrailles » (p. 534) ?

Tout à l'inverse de la stratégie de dénégation ambiguë adoptée par Sorel, Camus ne cessera jamais de revendiquer avec fermeté la paternité des histoires dévotes dont il prend la défense.

Oui, mon nom y paraîtra, et il sera écrit de moi à la tête du livre, afin que sans vous escrimer contre un nom pris en l'air, et contre un fantôme, vous sachiez à qui vous prendre. Vous m'y rencontrerez selon le conseil d'un Apôtre, prêt à vous rendre raison de ce que j'aurai proposé ; ce que j'aurai écrit, je vous dirai je l'ai écrit.³⁵¹

En témoignerait encore, l'année suivante, le « Dilude » de *Pétronille* (1626), histoire mal accueillie par les moines : pourquoi cacher son nom, « comme si j'avais honte de mon œuvre » ? « Non, non », tonne le prélat, un faux nom n'est bon que pour les faiseurs de romans, qui mentent de toute manière.³⁵² La détermination n'est pas moindre, nous l'avons dit, dans la seconde lettre à Richelieu rédigée en 1632 : la revendication de propriété auctoriale n'a sans doute jamais été aussi ferme qu'à l'heure où le pouvoir d'État exige une répudiation...

J'aurai plus de courage qu'Agar, et je pourrai bien à paupières sèches voir expirer cet enfant de mon esprit. Il m'en reste assez d'autres pour me consoler avec eux sur la perte de celui-là. Et bien que comme Jacob, je puisse ressentir quelque regret sur le déchirement de ce Joseph, je penserai que Dieu me laisse d'autres Benjamins, enfants de ma joie, en la place de ce Benoni, le fils de ma douleur.³⁵³

Fortifié, semble-t-il, par le contexte polémique dans lequel ses histoires et ses pamphlets antimonastiques voient le jour, Camus a très vite élaboré une image d'auteur flamboyante, entière, et pleinement assumée – sans doute en manière de défi face à ses adversaires. Les moines et Rome ?

³⁵⁰ CAMUS, *La pieuse Julie*, p. 505. Les références qui suivent renvoient à ce même passage.

³⁵¹ CAMUS, *La pieuse Julie*, p. 568.

³⁵² CAMUS, *Pétronille*, p. 564.

³⁵³ *Lettre de Camus à Richelieu*, p. 14-15.

Le ministre en personne ? Nul pouvoir ne semble capable d'entamer ou réduire la force sans cesse renaissante d'une voix et d'une plume, qui, feignant de s'ensevelir dans le sépulcre du silence, n'en resurgit pas moins pour affirmer à nouveau sa puissance.

Face à l'éclatante image auctoriale du prélat, l'*ethos* partiel sorélien tient le profil bas, avec sans doute un peu plus de prudence. Telle est la spécificité posturale de Sorel, dont Camus n'est du reste pas le dernier à avoir pris acte. Dans un commentaire élogieux des *Nouvelles françaises* de Sorel, l'auteur des *Événements singuliers* (1628) observe dans sa préface :

Parmi nos François un bel esprit à la vérité, et qui a un beau style, s'est essayé à tracer des NOUVELLES FRANÇAISES, qui surpassent de bien loin les italiennes, et qui ne doivent rien aux espagnoles. Il est modéré en ses imaginations, et modeste en ses paroles. Il a méprisé de mettre son nom en cet ouvrage, où il semble n'avoir qu'essayé sa plume qu'il destine à quelque travail plus haut et plus sérieux.³⁵⁴

Tout inspiré qu'il soit par la rayonnante personnalité intellectuelle, morale et artistique de Camus, Sorel – qui peut se flatter d'avoir reçu en retour les marques de considération du prélat historien, dans ces lignes jamais citées (à notre connaissance) par les commentateurs – n'en aura pas moins développé une identité auctoriale autonome ; celle, partielle, en demi-teinte, qui deviendra la marque de fabrique du continent polygraphique émergé de *La Science universelle*.

[D] La solidarité témoignée par Sorel à l'endroit de l'évêque de Belley, en réponse aux pressions exercées par le Cardinal de Richelieu, n'est pas une singularité dans le parcours de l'auteur de *La Science universelle*. Un engagement de même nature (quoique moins marqué) peut s'observer à l'égard de François II de de Champvallon, archevêque de Rouen et primat de Normandie (1615-1651), cité dans le *Discours sur l'Académie* publié par Sorel en 1654 (privilege : 1647). L'essentiel de ce que nous savons de Harlay provient de l'*Historiette* que lui consacre Tallemant des Réaux, additionnée des précieuses notes d'Antoine Adam³⁵⁵, ainsi que d'un paragraphe de René Pintard³⁵⁶. Helléniste, traducteur de l'œuvre de Tacite en même temps que Perrot d'Ablancourt, pourvu d'une barbe doctorale emblématique, Harlay passe aux yeux de Tallemant pour le « plus grand galimatias » du monde des Lettres, et « le plus prolix prédicateur, harangueur et compositeur qu'on ait jamais ouï » (p. 39). Il possède d'ailleurs sa propre presse à imprimer (qu'il nomme l'*imprimerie épiscopale*) dans la majestueuse résidence de Gaillon, où il reçoit des nouvelles de toute l'Europe, de « gens de lettres » et des artistes (p. 42) ; Corneille fait partie des hôtes de l'archevêque, dédicataire de l'*Excusatio* de 1633.³⁵⁷

³⁵⁴ CAMUS, *Les événements singuliers*, éd. Max Vernet, Paris, Garnier, 2010, « Préface », p. 70.

³⁵⁵ TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. II, p. 39-42. Notice : p. 944-948. Les références paginales de ce paragraphe renvoient à cette même édition.

³⁵⁶ PINTARD [1943], p. 90.

³⁵⁷ CORNEILLE, *Œuvres, complètes*, t. I, p. 461-466. Notice : p. 1346-1348.

Cette personnalité intellectuelle d'une grande indépendance a laissé le souvenir d'un adversaire redoutable. Violent à l'égard du parti ultramontain – il est l'auteur d'un « livre de la puissance des Papes » (une *Histoire ecclésiastique* datant de 1629) « où il les voulait réduire au rang des évêques » (p. 40) – Harlay compte parmi les évêques gallicans les plus redoutés de la Curie romaine, laquelle exigea (et obtint) une rétractation imprimée. Harlay est également un ennemi notoire de Guez de Balzac, qu'il aurait fait passer publiquement pour un « écolier » (p. 41). Dans le *Discours sur l'Académie*, Sorel évoque incidemment l'*Avis aux curieux sur les communications de Du Moulin et de Balzac* (1633), dans lequel l'archevêque de Rouen intervient tardivement dans la querelle des *Lettres* pour accabler aussi bien le Pasteur protestant que l'épistolier charentais³⁵⁸ ; Balzac se serait vengé par la suite en prenant Harlay pour modèle initial de son célèbre *Barbon*³⁵⁹. Mais l'archevêque de Rouen aurait été surtout un ennemi mortel de Richelieu. Tallemant rapporte à ce titre une anecdote mettant en scène l'érudit face au poète Boisrobert, chantre des mérites du Cardinal ; aux questions répétées du poète pensionné (« Mais que blâmez-vous à sa politique ? »), Harlay aurait finalement répondu : « Baillez-le moi mort [...] et je vous le dirai » (p. 40). Curieusement, ni Antoine Adam ni René Pintard ne s'expriment sur cette prise de position pour le moins radicale. Il est possible que Sorel apporte une petite pièce à ce dossier mal connu.

La principale caractéristique de Harlay consiste en une précoce initiative « académique » qui le conduit, en 1624, à fonder des *Conférences* à Saint-Victor (devenue en 1630 l'*académie victorine*, ou encore *académie de Saint-Augustin*), réunissant aussi bien des ecclésiastiques que des hommes de lettres et des juristes.³⁶⁰ Tallemant ironisera sur cette « vision [...] qui lui vint [...] de faire certaines conférences à Saint-Victor », où il était « comme un régent dans sa classe » (p. 40). Dans les pages qu'il consacre aux « académies » antérieures à l'Académie française, Sorel rapporte la manière dont Richelieu se serait subitement entiché de ce groupe de lettrés gallicans :

L'année 1631, le feu Archevêque de Rouen fit tenir une Académie publique dans l'Abbaye S. Victor, où quelques Religieux de divers ordres et autres personnes ecclésiastiques, parlaient de plusieurs doctes matières. Quelques années après le Cardinal de Richelieu qui aimait fort toutes sortes d'actions publiques, s'étant ressouvenu de celles-ci, voulut se donner le plaisir d'une chose qu'il n'avait point vue, et faire renaître cette assemblée. Comme il était tout puissant, les mêmes hommes qui l'avaient composée furent bientôt

³⁵⁸ DA, p. 101-103.

³⁵⁹ Henri Louis Habert de Montmor est fréquemment identifié comme la cible du *Barbon*. Antoine Adam suggère de façon convaincante qu'il s'agit plutôt de Harlay – la *barbe* jouant un rôle décisif dans son argumentation. Sorel associe spontanément « Montmor le Grec » et Harlay dans le texte comique et anti-académique du *Rôle* : dans la version – probable – de 1634, le porte-parole de Montmor auprès des réformateurs puristes est désigné par les initiales « P. de N. », que Fournier interprète comme celles du « Président de Mesmes » – substituant un M au N ! (*Rôle*, éd. FOURNIER [1855], p. 129). La seconde version du texte, plus détaillée, indique « M. le Prélat de Normandie » à la même place (*Rôle*, éd. LIVET [1858], p. 456). Il s'agit de Harlay.

³⁶⁰ PINTARD [1943], p. 90.

réunis, et ils les entendit discourir sur les mêmes matières qu'ils avaient traitées autrefois, leur ayant seulement donné comme adjoint le docte Campanella qui était alors en France, lequel fut le modérateur ou plutôt le président de l'assemblée, et au lieu du Cloître Saint Victor l'on la tint dans la galerie de Conflans.³⁶¹

Cette « renaissance » paraît tout sauf fidèle au modèle d'origine. Campanella n'est pas Harlay de Champvallon. « Tout puissant », friand d'« actions publiques », Richelieu semble en effet s'être empressé de réunir les membres de ce groupe tapageur ; il en évacue le chef gallican, qu'il remplace par un monarchiste ultramontain, persécuté pour ses idées en Italie comme en Espagne, et réfugié à Paris sous l'aile cardinalice en 1634. Sorel a exprimé un avis mitigé sur ce « Religieux de l'Ordre Saint Dominique », auteur d'une immense quantité d'ouvrages sur divers sujets, orateur charismatique, adversaire des aristotéliens, philosophe extrêmement audacieux³⁶² – parfois *trop*, sans doute, aux yeux de l'auteur de *La Science universelle*. Dans l'« Avertissement de 1634, Sorel annonce en effet un programme critique auquel n'échappe pas le Calabrais visionnaire : « Il faut parler à Telesius, à Patritius, et à Campanella, et à quelques autres modernes qui font chacun une secte différente. Je ne puis souffrir l'extravagance de leurs divers principes qu'ils se sont forgés à plaisir pour se mettre en estime. »³⁶³ Les travaux de ce curieux Dominicain en « Astrologie judiciaire » serviront par ailleurs de référence au livre de Gaffarel, méticuleusement « censuré » par Sorel deux années plus tard, alors que Rome en a autorisé la discussion critique.³⁶⁴

L'académie publique de Saint-Victor a-t-elle gagné au change, du point de vue sorélien ? C'est peu probable. La description de l'épisode dans le *Discours sur l'Académie* comporte tous les signaux caractéristiques d'une *captation autoritaire* par laquelle Richelieu se serait assuré l'obéissance d'une compagnie puissante, dont les écarts idéologiques étaient à redouter. Cette possible *éviction* de l'archevêque de Rouen (qui survivra treize ans au Cardinal-Ministre) rappelle étrangement les déboires de Camus. Peut-être non sans raison. Depuis son départ de Bellay, Camus est en effet le coadjuteur de Rouen ; en d'autres termes, Harlay de Champvallon l'a nommé vicaire général de son propre diocèse, faisant de l'historien son futur successeur.³⁶⁵

Quel bilan tirer des possibles affinités soréliennes avec Camus et Harlay ? Probablement celui d'un *particularisme politique* doublement situé : du côté des évêques français, d'une part, en signe de résistance face aux prérogatives universalistes de la raison d'état cardinalice, tissée de loyautés

³⁶¹ DA, p. 175-176.

³⁶² SCU_IV, p. 416-417.

³⁶³ SCU_I, « Avertissement », p. 404.

³⁶⁴ Par exemple : Talismans, p. 230-237.

³⁶⁵ Le « Victor » de la *Conférence académique* du « sieur de Musac » (1630), si dénuée d'égards envers Richelieu, pourrait bien être Harlay de Champvallon, si fier de son « Église Gallicane » (p. 242).

romaines ; du côté de Rouen, d'autre part, témoignage d'un attachement à l'autonomie d'une région qui refuse de se soumettre à l'hégémonie de la capitale. Le particularisme épiscopal rouennais, en effet, a eu l'« honneur » de déplaire au ministre de la raison d'état, du pouvoir absolu et de la monarchie universelle. Dans la préface qu'il consacre au livre de Jean-Dominique Mellot sur l'édition rouennaise au XVII^e siècle, Henri-Jean Martin a pu parler, du point de vue de la librairie, d'un « particularisme normand en cette période qui vit se développer l'absolutisme monarchique »³⁶⁶ ; or c'est probablement dans cet espace de résistance que sont localisées les affinités politiques soréliennes autour des années 1630. L'enquête aurait pu se poursuivre sur la base d'un constat matériel : la majorité des rééditions de *Francion* et de *L'Anti-Roman* proviennent des presses de Rouen (J. Osmont, J. Berthelin). Sorel aura eu beau s'en plaindre (sur la double page ajoutée au catalogue de 1647), ces enfants sans père sont des marqueurs de succès populaire, et représentent la meilleure preuve du triomphe comique sur de sourcilleux adversaires.

[2] Si toute censure est politique, elle ne concerne pas nécessairement, du moins au premier abord, la seule conduite des affaires du royaume. Dans l'univers sorélien (outre les occurrences examinées ci-dessus), la « censure » est avant tout une affaire de *style* ; le mot de « censeur » intervient en effet très souvent lorsqu'il est question de norme linguistique, comme le montrent nos exemples en début de section.³⁶⁷ Or toucher au style ne tient pas les censeurs à l'écart des tensions idéologiques et des rapports de pouvoir qui, en dernière instance, concernent aussi l'État.

Lorsqu'il évoque la censure de livres, l'activité que Sorel envisage s'exerce sur des imprimés, une fois la publication achevée et l'ouvrage exposé sur les étals des libraires. Il s'agit là d'une logique d'intervention en *aval* de la chaîne de production, dont l'« Avertissement » du deuxième *Francion* (1626) donne, on s'en souvient, une illustration hyperbolique marquante :

Quand on met un livre en lumière il faudrait tenir des Suisses en la boutique du libraire pour le défendre avec leur hallebarde, car il y a des fainéants qui ne s'amuse qu'à aller

³⁶⁶ MELLOTT, J.-D. *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, préface de H.-J. Martin, Paris, École des chartes, 1998, p. 7.

³⁶⁷ Au début de sa carrière, alors qu'il s'émeut de la prolifération des ouvrages imprimés, Sorel avait en effet appelé de ses vœux – non sans ironie – un « censeur de livres qui ne donnât congé qu'aux bons d'aller par le monde, et condannât les autres à la poussière d'un cabinet » (*AR*, p. 69). Affectant l'humilité topique attendue, ou exprimant une réelle conscience de son manque de qualification institutionnelle pour prétendre assumer un tel office (« j'avoue que mon esprit est fort éloigné de la capacité que devrait avoir la personne à qui l'on donnerait cette charge », p. 69), l'auteur promettait néanmoins de s'acquitter d'une partie de la tâche en publiant *L'Anti-Roman*, volumineux rapport de censure des fables, des romans et de la poésie. À la fin de sa carrière, le *Tombeau* réservé aux romans aurait pu prendre des allures de « Chambre ardente des auteurs », si Sorel s'était livré à la « terrible censure » condannant « sans rémission » les mauvais ouvrages du temps, comme le demandaient les lecteurs (CBL, p. 2). *De la Connaissance des bons livres* se veut pourtant une censure apaisée, plus instructive que punitive.

censurer tout ce qui s'imprime, et croient que c'est assez pour se faire estimer habiles hommes de dire, voila qui ne vaut rien, encore qu'ils n'en puissent rendre raison.³⁶⁸

Sorel aurait-il pu imaginer cette symbolique *présence armée* non pas devant la boutique du libraire, mais, en *amont* de la chaîne de production des livres, à l'intérieur du cabinet de la Chancellerie, où sont octroyés les privilèges d'impression ? L'auteur de la *Connaissance des bons livres* envisageait-il la possibilité que soit appliquée une censure stylistique pour ainsi dire « préalable » (*censure préventive*), capable de ralentir, d'interrompre, voire d'empêcher l'impression de certains manuscrits – en un mot, de priver de *publicité* l'auteur particulier qui aurait fait peu cas de s'attacher aux critères d'*élégance* dictés par un escadron de puristes ? Un cas précis, exceptionnel sous la plume de Sorel, donne à penser qu'il n'a pas ignoré l'éventualité de ce risque. Publier un imprimé sous le régime du privilège de 1629, c'est affronter le garde des Sceaux, et le secrétaire du roi.

En 1634, alors qu'il publie le premier volume de la *Science humaine*, Sorel s'apprête à racheter la charge d'historiographe de son oncle maternel Charles Bernard, dont l'âge avancé et les « fatigues de tant de voyages »³⁶⁹ laissent présager une retraite prochaine. Pour autant qu'on soit en mesure de s'acquitter de la somme requise, la transmission de cette charge vénale ne semble pas soumise à des conditions susceptibles de décourager le candidat, convaincu de l'appui légitime que constituerait en sa faveur la liste étendue de ses publications.³⁷⁰ Et pourtant, Sorel manifeste une certaine inquiétude à la perspective de se voir tenu à distance de cet office. Son *Histoire de la monarchie française* (1629/1630) a reçu un accueil mitigé.

À cet égard, les tracasseries éditoriales dont il se plaint dans le catalogue de 1634 donnent beaucoup à réfléchir. Un inaugural et programmatique *Avertissement sur l'Histoire de la monarchie française* était déjà paru chez Claude Morlot en 1628, dans l'indifférence générale ; il s'agissait pourtant d'un manifeste historiographique dont plusieurs propositions ne manquaient pas de hardiesse sur le plan idéologique, et par lequel Sorel se profilait avec originalité et beaucoup d'aplomb en auteur déterminé à renouveler l'écriture de l'Histoire sur des bases rationalistes. L'année suivante, Claude Morlot lance l'impression de la première partie de *L'Histoire de la Monarchie française* ; les embarras

³⁶⁸ *Francion* [éd. ADAM], p. 1261-1262.

³⁶⁹ C'est ainsi que Sorel décrira son oncle entre 56 et 65 ans, âge de sa retraite effective, dans le « Discours sur la vie de Charles Bernard » qu'il fait figurer en ouverture de *L'Histoire du Roi Louis XIII*, publié en 1646.

³⁷⁰ Trois ans avant la fin de sa vie (1671), alors que sa charge lui a été retirée en 1663 pour des raisons qu'il ne s'explique pas, Sorel relate ainsi – à la 3^e personne – son accession au poste d'historiographe en tout début de carrière : « il fut reçu en cette charge dès l'année 1636 avec toutes les formes requises. [Il] fut approuvé de la bouche même du feu Roi, sur ce qui lui avait été dit par le Cardinal de Richelieu, qui se connaissait bien à ces choses ; [...] en sa jeunesse il a quitté plusieurs bons emplois pour avoir l'honneur de servir le Roi en cette fonction d'écrire l'Histoire qui demande un homme tout entier, et [il] n'a eu cette charge qu'après l'avoir achetée fort chèrement, et en avoir donné plus de la moitié de son bien. » Vieillard, son amertume est la même qu'à l'aube de sa carrière (CBL, p. 77-78) : « [On] n'a point eu d'égard non plus à ses divers ouvrages commencés dès sa plus basse jeunesse, qui devaient être considérés en quelque façon, et que s'ils ne lui avaient fait obtenir cet office gratuitement, au moins il devaient être cause que les gages en fussent bien payés ».

financiers de l'éditeur semblent décider Sorel à transférer le privilège chez Louis Boulanger, qui imprime *L'Histoire de la Monarchie Française, en deux parties* en 1630, avec un retard que Sorel met pour un tiers sur le compte du changement de régime de censure :

[S]i cette première partie fut arrêtée quelque temps, ce ne fut qu'à cause que l'imprimeur avait pris un privilège au petit sceau en l'absence du grand, ce qui contrevenait à un nouveau Code que l'on était fort jaloux de faire observer.³⁷¹

Olivier Roux a très opportunément attiré l'attention sur ce problème d'apposition du « grand sceau », requis par le nouveau régime des privilèges qu'instaure en 1629 le « Code Michau », corps d'ordonnances frappé au sobriquet du garde des Sceaux Michel de Marillac, figure incontournable du parti de la reine ainsi que des dévots – c'est-à-dire adversaire de Richelieu jusqu'en 1630. Roux émet l'hypothèse selon laquelle ces embarras éditoriaux seraient révélateurs des rapports tendus entre Sorel et Marillac ; finalement signé par Le Jay, homme du Cardinal, le privilège marquerait non seulement la supériorité de Richelieu sur le parti de Marillac (anticipant par là sa victoire à l'issue de la Journée des Dupes), mais également la dette de Sorel à l'égard de son bienfaiteur... Richelieu.³⁷²

L'antipathie de la famille Sorel à l'égard de Marillac, soupçonné d'adhérer aux idéaux de la Ligue, n'est pas un grand mystère. Au chapitre XXIII de *L'Histoire du Roi Louis XIII* de Charles Bernard, publié par Sorel, Marillac est dépeint comme un parasite de l'institution monarchique, imposant son agenda au Roi, dont il cherche à arracher la validation immédiate du recueil d'ordonnances qu'il a conçu, de manière à piéger le corps parlementaire ; Bernard écrit en effet que « Marillac en fit tant envers le Roi, auquel il en [*i.e.* le Code] parla souvent jusques à l'importunité, qu'il le persuada d'aller au Parlement pour les y faire publier en sa présence »³⁷³. Le Parlement refuse d'enregistrer le Code, qu'on ne lui a pas laissé le loisir d'examiner dans le détail ; les règlements furent néanmoins « imprimés et publiés », mais, précise Bernard, « ils demeurent sans crédit et sans autorité dans le Parlement », lequel ne fait aucun cas de ce « ramas de veilles ordonnances ».

Lorsqu'il évoque les contrariétés que lui ont valu, à lui et à son éditeur, l'obtention du grand sceau en 1629/1630, Sorel met sans doute le doigt sur le manque de crédit de ce corps d'ordonnances, et sur le flou institutionnel et législatif induit par la précipitation de Marillac, rétrospectivement annonciatrice de sa chute en 1630. Ce n'est pas pour autant que Sorel conçoit, à la faveur de cet épisode administratif, une gratitude toute personnelle à l'endroit du Ministre ; il aurait été plus logique, le cas échéant, de dédier directement le *Recueil Pomeray* de 1630 à Richelieu plutôt qu'à

³⁷¹ SCU_I, p. 425.

³⁷² ROUX [2012] p. 275-276, ainsi que ROUX [2009] p. 173-175.

³⁷³ BERNARD, *Histoire du Roi Louis XIII*, éd. Ch. Sorel, Paris, Courbé, 1646, vol. II, livre XXIII, p. 144. Toutes nos citations du texte de Bernard figurent sur cette unique page.

Nicolas Le Jay, premier président du Parlement de Paris (1630-1640). Dans cette affaire de sceau, Sorel nous semble prendre le parti des parlementaires plutôt que des hommes forts qui se disputent les faveurs du monarque.

Sorel dévoile cependant deux autres motifs responsables selon lui du délai de publication :

Il est vrai qu'outre cette formalité qui n'est qu'une matière de libraire, l'on tâcha de trouver quelque chose à reprendre dans mon livre, afin d'autoriser davantage l'empêchement que l'on mettait à son débit. J'avais à faire à des gens qui ne voulaient pas que l'histoire fût histoire, c'est-à-dire qu'elle fût véritable, et qui désiraient qu'elle fût accommodée au temps ; si bien que pour leur plaisir il eût fallu la changer tous les six mois, et ce qui eût été bon alors, n'eût rien valu maintenant.³⁷⁴

Outre le reproche visant le contenu idéologiquement sensible de l'ouvrage (« j'avais à faire à des gens qui ne voulaient pas que l'histoire fut histoire, c'est-à-dire qu'elle fut véritable »), Sorel mentionne un grief purement stylistique : son livre aurait dû être écrit dans un langage plus à la mode et mieux ajusté au goût du temps. Ce défaut d'écriture, loin d'être anecdotique, aurait servi de prétexte pour appuyer l'interdiction de vente (« autoriser davantage l'empêchement ») de son *Histoire*. Sorel aurait donc eu affaire à « des gens » détenteurs d'une autorité à la fois *institutionnelle* (octroi de privilège) et *linguistique* (jugement du style). Dans ce cas très précis, le style est politique. Il existe une lettre manuscrite de Sorel, non datée, intitulée « Proposition pour l'histoire »³⁷⁵, probablement transmise à Richelieu après la parution de l'*Avertissement* de 1628, au moment même où Sorel rencontre des difficultés à faire imprimer l'ouvrage entier. Les ambitions stylistiques de Sorel y occupent le devant de la scène : « notre langue française est maintenant dans sa perfection, si bien qu'elle est capable d'exprimer tout ce que l'on lui voudra faire dire », raison pour laquelle il n'y a pas lieu de croire que l'histoire de France soit inférieure aux histoires étrangères (Sorel inclut sous ce terme les histoires antiques). Or pour s'assurer une large audience et une renommée étendue, cette Histoire doit être plaisante à lire, et donc rédigée avec soin. Sorel se déclare prêt à « ~~fléchir~~ [corr. :] tourner » son « style comme l'on voudra » : concession faite aux possibles censeurs ayant prononcé un avis défavorable sur le style du texte ? Il se reprend néanmoins : « Toutefois pour faire quelque chose de rare et d'excellent il vaut mieux ne s'attacher à l'imitation particulière d'aucun auteur ». Sorel n'en est pas à se laisser dicter les critères de son écriture ; il a sa propre idée de la manière dont la langue vernaculaire saura donner au peuple français l'Histoire que celui-ci mérite.

³⁷⁴ SCU_I, p. 425-426.

³⁷⁵ *Manuscrits français* 23342, f°47-49 ; nous citons le manuscrit en modernisant l'orthographe. ROUX [2012] voit dans cette missive une fausse déclaration d'humilité de Sorel à l'égard du Cardinal (p. 184).

L'hypothèse d'une collusion entre pouvoir institutionnel (octroi du privilège) et magistère stylistique est d'autant plus scandaleuse, notera Sorel en 1634, que les normes langagières qu'il aurait dû respecter pour plaire à ses censeurs sont incompatibles avec l'écriture de l'Histoire. Qu'est-ce qu'un monument national – souvenons-nous du statut public de l'Histoire – qu'il faudrait retaper chaque semestre ? Sorel partage en cela les convictions stylistiques de son oncle historien, qui, dans la préface de son *Histoire* (éditée une première fois à tirage réduit en 1633), se déclarait explicitement hostile à l'ornementation du discours historique. Pour Bernard, l'afféterie servirait uniquement à voiler l'absence de renouvellement des sources et à celer le manque de travail des auteurs, lesquels devraient bien plutôt consacrer leur énergie à l'établissement des *faits* qu'au polissage des *paroles*. Ferme partisan de « l'Histoire fille des siècles et des ans, fidèle messagère de l'antiquité », Bernard récuse ainsi « toutes les gentillesses et parades du langage, qui n'ont point de grâce, et ne se reconnaissent plus d'un siècle à l'autre ». ³⁷⁶ Repris par le neveu, l'argument de « la distance » et de « l'éloignement » temporels, juges de toute lisibilité, se précise et s'affine : le temps de l'Histoire n'est pas celui de l'écriture poétique mondaine.

À ce compte, les adversaires que se donne tacitement Sorel ne seraient autre que les *puristes*, futurs Académiciens, héritiers du respecté Malherbe ³⁷⁷, dont ceux-ci s'approprieraient l'autorité à seules fins d'assurer la puissance hégémonique de leur propre magistère. Il n'est sans doute pas indifférent que, parmi les nombreux reproches adressés vingt ans plus tard à l'Académie française au chapitre des réformes linguistiques, l'une des principales « objections » relayées par Sorel à la charge du Corps patenté concerne l'obsolescence programmée des ajustements grammaticaux et lexicaux prévus par les puristes. Le cas du *Dictionnaire* promis paraît désespéré :

Combien ces gens-là [...] se donnent-ils de peine inutilement ! Étant si longtemps à composer leur Grammaire et leur Dictionnaire, le langage français n'aura-t-il pas reçu plusieurs changements avant que leur ouvrage soit achevé, et lorsqu'ils seront à la fin, ne faudra-t-il pas refaire le commencement tout de nouveau, pour se conformer à l'usage d'alors ? ³⁷⁸

Compte-tenu de l'évolution rapide de la langue française, dont Sorel se fait le témoin attentif, comment les laborieuses réformes annoncées pourraient-elles ne pas compromettre les projets de publication entrepris sur le long terme, à commencer par les travaux de longue haleine des

³⁷⁶ BERNARD, *Histoire*, « préface », [np.], f°4 de ce liminaire : « Que si on dit que je n'ai pas apporté un grand soin, aux ornements des paroles, c'est que je crois que cette partie qui n'est guère que superficielle, ne va point au solide et à la réalité des choses, mais aux couleurs et au fard seulement, et que cela n'appartient guère qu'à ceux qui ne sont pas témoins oculaires de ce qu'ils rapportent. Car n'écrivant leurs Histoires que sur les mémoires ou les relations d'autrui, ils les rendent peu curieuses le plus souvent, ou digérées selon l'affectation de l'honneur qu'ils prétendent obtenir par leur seule éloquence, étant contraints sur l'incertitude en laquelle ils sont de la vérité, de chercher par ces artifices quelque recommandation à leur ouvrage. »

³⁷⁷ Sorel rédige un chaleureux éloge de Malherbe dans le *Recueil Pomeray* de 1630 (p. 466-503).

³⁷⁸ DA, p. 91-92.

historiens ? L'auteur du *Discours* pointe en particulier l'effort d'un tiers de siècle qu'a coûté à Vaugelas la retraduction d'un ouvrage historique de Quinte-Curce, *De la Vie et des actions d'Alexandre le Grand*, paru posthume en 1653 à l'initiative de ses confrères Académiciens Conrart et Chapelain.³⁷⁹ Vaugelas, dont les *Remarques sur la Langue française* était paru en 1647 – année du dépôt de privilège du *Discours* de Sorel – était loin de cacher ses ambitions normatives en matière stylistique, spécifiquement pour l'écriture française de l'histoire. Sorel guettait probablement d'un œil critique le « devoir de grammaire »³⁸⁰ tant attendu qui promettait de confirmer le remarqueur dans sa qualité de juge infaillible du bon usage. Le sarcasme est en effet sensible, dans l'appréciation interrogative par laquelle le *Discours* place le travail particulier de Vaugelas au seuil d'une impasse identique à celle du *Dictionnaire* :

N'est-ce pas ce qui est arrivé à M. de Vaugelas, qui a employé trente ans à traduire le Quinte-Curce, et qui a été contraint de le traduire tout de nouveau de temps en temps ?³⁸¹

En 1654, Sorel tient donc plus que jamais en piètre estime cet « historien » que la préface du *Quinte-Curce* exalte comme « un excellent ouvrier » successivement influencé par le style de Coëffeteau et de Perrot d'Ablancourt, et dont l'exemple prestigieux confirme, aux yeux de ses amis académiciens, qu'« on ne peut donner trop de temps aux productions parfaites » puisque « c'est avoir assez fait en toute sa vie, que d'avoir fait une chose par qui l'on devient immortel »³⁸². Qu'un ouvrage unique, illisible et inachevé³⁸³, péniblement édité et transmis au public par des familiers dévoués, ait valu au grammairien la réaffirmation de sa légitimité d'Immortel, voilà qui paraît suffisamment contrarier Sorel pour que celui-ci s'autorise une comparaison toute satirique avec le fameux barbier épinglé par Martial : la technique de rasage du minutieux Eutrapelus exige tellement de temps, qu'à peine une joue se trouve débarrassée de tous ses poils, la barbe a déjà, dans l'intervalle, envahi la seconde.³⁸⁴ Polir à l'infini, tel est le supplice que s'inflige à lui-même ce nouveau Sisyphe et grammairien-barbier, sans qu'il n'en soit rendu le moindre service au public. L'allusion épigrammatique disparaîtra en 1664, sans que Vaugelas ne gagne pour autant de degrés

³⁷⁹ VAUGELAS, *De la Vie et des actions d'Alexandre le Grand*, éd. Conrart et Chapelain, 1^{ère} édition, Paris, A. Courbé, 1653. Ce texte posthume devance d'une année la publication du *Discours sur l'Académie* de Sorel.

³⁸⁰ ZUBER, R., *Les « belles infidèles » et la formation du goût classique* (1968), Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Albin Michel, 1995, p. 121. Dans les quelques pages qu'il consacre au positionnement de Sorel parmi les débats sur la traduction, Zuber ne manque pas d'indiquer que l'auteur de *La Bibliothèque française* « réagit [...] contre les exagérations de Vaugelas, trop soucieux du bon air » (p. 157). A notre connaissance, l'analyse de Zuber ne tient pas compte du *Discours sur l'Académie*.

³⁸¹ DA, p. 92.

³⁸² CONRART ET CHAPELAIN, « Préface » [np.] à : VAUGELAS, *Alexandre*. Dans cette préface dithyrambique, Conrart s'efforce en réalité de réconcilier discrètement Vaugelas et d'Ablancourt, que leur pratique respective de traducteur avait davantage opposés qu'unis en une filiation modèle. Si Sorel méprise Vaugelas, il admire en revanche d'Ablancourt. (ZUBER [1995], p. 124-125).

³⁸³ CONRART ET CHAPELAIN, « Préface » [np.] : « La copie s'est trouvée avec tant de ratures, que c'est une merveille que l'on ait pu la déchiffrer ; outre que quelques livres étaient écrits d'un caractère si mal formé, qu'il n'y avait pas un mot qu'il ne fallût plutôt deviner que lire ».

³⁸⁴ DA, p. 91-92. Voir : MARTIAL, *Epigrammes*, Paris, Gallimard, Poésie, VII, 83, p. 101.

dans l'estime de l'auteur de *La Bibliothèque française*.³⁸⁵ En somme, la mort ayant surpris Vaugelas en plein travail avant le printemps 1650, il se peut que Sorel ait à cette époque abandonné toute réserve dans le *Discours* de 1654³⁸⁶, avant de revenir à des positions moins polémiques, conformes aux principes de neutralité affichés dans la *Bibliothèque* de 1664.

Or au début des années 1630, Vaugelas n'est pas en position de refuser un privilège d'imprimerie. Hasardons une hypothèse.³⁸⁷ On peut songer à quelqu'un qui aurait « toujours fait cas de la pureté du langage », dont « les conseils et les avis qu'il a donnés sur plusieurs ouvrages français ont aussi été jugés très utiles à leurs auteurs » ; quelqu'un qui n'aurait « jamais rien fait imprimer », mais qui serait malgré tout « en grande estime »³⁸⁸, au point de choisir lui-même les ouvrages d'autrui (à commencer par ceux de ses amis) qu'il lui plaît de faire imprimer ; quelqu'un que son ignorance du latin prédispose à imposer son règne en terres vernaculaires. En un mot, c'est le « professionnel des lettres » Valentin Conrart qu'il est permis d'apercevoir derrière l'énigmatique « des gens » du propos de Sorel.

Secrétaire du Roi dès 1627, affecté à la Chancellerie aux alentours de 1630 (on y connaît mal son activité avant cette date), enclin à signer les privilèges de ses amis, impérieux « Nectar » puriste de la *Conférence académique* de Camus (1629/1630), élément clef du corps académique formé par Richelieu aux alentours de 1634, proche de Balzac et bien sûr de Vaugelas, l'Éminence Grise des Lettres « s'est trouvé placé, du fait de ces relations, avec nombre des écrivains proches de Richelieu, et de par sa qualité de secrétaire du roi, au cœur [du] double processus » de centralisation étatique amorcé au lendemain la Journée des Dupes : celui de l'institutionnalisation de la place des écrivains sous la bannière académique, et celui du « renforcement du contrôle de la production imprimée, par l'intermédiaire de la Chancellerie et du pouvoir de censure qu'elle exerce ».³⁸⁹

³⁸⁵ Le cas de la traduction de Quinte-Curce par Vaugelas est également mentionné en 1664 au chapitre XI (« Des traductions ») de *La Bibliothèque française* (p. 279). Sorel s'y montre moins explicitement sévère qu'en 1654, mais l'ironie y est toutefois sensible, surtout lorsque l'on connaît la version de 1654 : « nous avons la traduction que M. de Vaugelas a faite avec un si grand soin, qu'on tient qu'il a été trente ans à y travailler. Étant un de ceux qui s'employaient le plus à la politesse de la langue, il ne voulait rien écrire qui ne fût fort judicieux et fort achevé. Il ne pouvait empêcher qu'on ne dit, que tandis qu'il s'occupait à polir la dernière partie de son ouvrage, notre langue venant à changer, l'obligerait à refaire toute le commencement, ce qui de vrai lui est arrivé ; outre ceci la difficulté qu'il avait à se contenter lui-même, lui a fait changer son Livre en tant de façons, qu'on en trouva après sa mort deux ou trois exemplaires tous différents. »

³⁸⁶ A une réserve près, néanmoins, et non des moindres : celle de marquer soigneusement l'écart entre le tyrannique Vaugelas et ses raisonnables confrères, à commencer par François de la Mothe Le Vayer. Nous revenons dans le prochain chapitre (sections 3 et 4) sur l'image forgée par Sorel de l'Académie comme d'un corps non homogène, et donc fragile.

³⁸⁷ Je remercie Roger Chartier de m'avoir accompagnée dans cette réflexion.

³⁸⁸ BF, p. 317-318.

³⁸⁹ SCHAPIRA, N., *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle*, Paris, Champ Vallon, 2003, p. 81. Sur le travail de Conrart à la Chancellerie, voir surtout les trois premiers chapitres (p. 27-224).

Les tracas éditoriaux soréliens remontent à 1629, date à laquelle le rôle de Conrart est encore très flou, et le pouvoir du ministre contenu par les partisans de la Reine. Or le *récit* sorélien de l'épisode de « censure » date quant à lui de 1634, époque de la fondation officielle du corps académique et du triomphe public des amis de Conrart. Il n'est pas interdit de penser que Sorel *charge* cette année-là sa mésaventure de chancellerie d'une signification stylistique appuyée, façon de souligner le caractère *opaque* des procédures d'octroi de privilèges – pourtant délivrés par une institution étatique, c'est-à-dire publique. L'« Avertissement de 1634 », comme nous le montrerons dans le prochain chapitre, porte les signes nets de la défiance sorélienne à l'égard du tout jeune corps de censeurs appelés à régner sur le langage français.

*

L'auctorialité partielle de Sorel ne trouve donc pas sa seule signification dans l'aptitude *éthique* à configurer une communauté vivante de lecteurs « de bonne intention » ; également le signe d'une conscience toute *politique* des conditions de sa propre publicité de « pauvre particulier », l'expérience sorélienne de l'auctorialité est indissociable du *medium de publication* qui lui donne sa forme, étend sa liberté et parfois la lui ôte. Pour un particulier, *être auteur* relève de l'effort d'émancipation, sur un terrain faussement assimilé à celui de la seule activité d'*écrire*. Sous le double règne du privilège du *nom* (où Balzac-Narcisse occupe une place ambivalente) et du privilège d'*impression* (que Conrart se réserve fermement), publier a un coût : les évêques français qui attisent les braises du particularisme rouennais en connaissent le prix, tout comme le neveu de Bernard à l'heure de donner sa version de l'Histoire de France. Mais à condition d'assumer consciencieusement et sans fausse gêne son activité d'auteur de métier, publier rapporte – argent et reconnaissance –, si l'on s'en fie aux optimistes pronostics du tardif *Chemin de la Fortune* : aussi faut-il se faire de l'imprimé un solide allié.

Mais en attendant l'avènement d'un marché de la librairie équilibré, juste et sain – peut-être même démocratique ? –, Charroselles n'en nourrit pas moins, sous la plume cruelle du récent Académicien, des rêves de puissance absolue et de contrôle général des institutions, à l'image d'un Chancelier-Censeur venu prendre sa revanche :

Et moi [...], si je suis jamais Roi, je ferai faire défense à toutes les filles de se mêler de faire des livres ; ou, si je suis Chancelier, je ne leur donnerai point de privilège ; car, sous prétexte de quelques bagatelles de poésies ou de romans qu'elles nous donnent, elles épuisent tellement l'argent des libraires, qu'il ne leur en reste plus pour imprimer des livres d'histoire ou de philosophie des auteurs graves. C'est une chose qui me tient fort au cœur, et qui nuit grandement à tous les écrivains féconds, dont je puis parler comme savant.³⁹⁰

³⁹⁰ FURETIÈRE, *RB*, I, p. 106.

Le trait fait mouche. Non que Sorel maltraite les femmes auteurs, mais parce que, ni Roi, ni Chancelier, Sorel connaît du « métier » de ceux-ci ce que son propre emploi d'écrivain leur doit : la gestion de *contraintes*. Ces contraintes dont il rêve précisément – tout à l'inverse de sa caricature – de pouvoir s'affranchir, afin de voir enfin sa capacité d'« écrivain fécond » et « savant » reconnue à sa juste valeur. De cette *capacité* polygraphique, et de la *réputation* louangeuse qu'elle est censée appeler, nous discutons dans le prochain chapitre.

VIII. CAPACITÉ DE L'HOMME, RÉPUTATION DES TITRES : LOGIQUES DE LA CONSÉCRATION

Il faut bien en revenir à cette énigme qui gouverne la vie de Sorel, le sens de son œuvre, les aventures de sa réputation et la place qu'il occupe dans notre paysage littéraire. Une place qui détermine, qu'on s'en défende ou non, la manière dont on le lit aujourd'hui – et le vaste désert d'ignorance qui l'entoure. Pourquoi Charles Sorel a-t-il choisi de s'effacer ?¹

À ce jour, dix années d'études soréliennes nous permettent heureusement de nuancer le douloureux verdict de Pierre Lepape, qui, dans son essai atypique de 2006 intitulé *La disparition de Sorel*, s'efforçait d'orienter le projecteur de l'histoire littéraire sur la mystérieuse « part des vaincus » (p. 11) de la littérature, où Sorel aurait enfoui le secret d'une victorieuse « stratégie de l'effacement » (p. 12), responsable des tâtonnements ultérieurs des critiques et de l'indifférence quasi complète du grand public à l'égard de son œuvre, à l'exception notable de *Francion*. La recherche récente a fait reculer le « vaste désert d'ignorance » où, selon l'essayiste, semblait végéter une œuvre méconnue ; parmi les principaux acquis de ces travaux conjugués, la mise en évidence de l'application opiniâtre de Sorel à maîtriser la *visibilité* de sa production imprimée, notamment *via* le catalogue auto-bibliographique, interdit désormais d'accorder foi à la thèse de l'effacement et de la disparition volontaire de l'auteur de *La Science universelle*. Si l'« énigme » de cette visibilité « partielle » persiste néanmoins, elle se résume peut-être à une simple question : quels sont les *regards* qu'a voulu attirer Sorel au cours de sa carrière ? *Aux yeux de qui* a-t-il cherché à exister en tant qu'auteur ? Quelle *forme d'attention* a-t-il souhaité gagner en cinquante ans de travail acharné ?

Dans les termes de la sociologie du champ littéraire, l'enjeu que nous proposons d'aborder dans ce chapitre se situe au croisement de deux problématiques : celle de la construction de l'*ethos* auctorial de Sorel, et celle de sa quête d'une *légitimité* en tant qu'homme de lettres aux œuvres publiées. Plus précisément, il s'agit d'examiner dans quelle mesure et comment Sorel a pu tenter d'accéder à la *consécration* ; suivant Benoît Denis, nous entendons par la notion de consécration, transférée du vocabulaire religieux au domaine de la littérature, une forme *durable* de légitimité, appuyée sur une *double* instance de reconnaissance.² Dans les termes qui nous occupent,

¹ LEPAPE, P., *La disparition de Sorel*, Paris, Grasset, 2006, p. 127-128.

² DENIS, B., « La consécration. Quelques notes introductives », *CONTEXTES, Revue de sociologie de la littérature*, n°7, 2010, « approches de la consécration en littérature » (disponible *online*). Voir également : DAVID [2010]. Située à mi-chemin entre la reconnaissance experte d'instances spécialistes (la *légitimité littéraire pure*) et la reconnaissance large d'un public étendu d'amateurs (le *succès commercial*), la *consécration* littéraire telle que l'a définie Benoît Denis en 2010 se présente comme une forme de reconnaissance médiane ou « mondaine », conciliant « le littéraire, le culturel, le médiatique et l'économique » ; conférée par des agents ou des instances spécifiquement mandatés, dans le cadre d'un cérémoniel performatif (nomination, attribution de prix, etc.), la consécration serait en outre d'autant mieux reconnue que ce cérémoniel revêt un « caractère public ». En quelque sorte, deux instances de légitimation

l'approche de Benoît Denis revient à identifier deux *dimensions* du « public » en position de conférer légitimité et reconnaissance durable aux auteurs : la dimension *commune* du « public » conçu comme ensemble de *lecteurs particuliers* (source de « réputation »), et la dimension *institutionnelle* du « public » entendu comme architecture étatique (dispensatrice de ce que le XVII^e siècle nomme « capacité »). À ce compte, l'*auteur consacré* serait éminemment celui qui saurait à la fois emporter l'adhésion des lecteurs particuliers et s'attirer les faveurs des organes institutionnels spécifiquement chargés de délivrer des certifications de valeur. À une époque qui, comme on le sait, subit une transformation rapide et radicale des modes de légitimation actifs dans le monde des Lettres, *a fortiori* dans l'espace progressivement autonomisé des belles-lettres³, Sorel a-t-il espéré maîtriser cette posture du « grand écart » consécatoire entre *public* et *particuliers* ?

Nos précédentes analyses ont mis en évidence la façon dont Sorel fait de la « part du public » une composante structurelle cruciale de son propre *ethos* auctorial, allant jusqu'à tolérer l'idée d'un nécessaire « partage des lecteurs » ajusté aux propriétés d'un marché du livre en voie de diversification ; nous avons également décrit plusieurs étapes du procédé d'institutionnalisation symbolique à la faveur duquel Sorel délaisse progressivement sa posture *paratopique* pour occuper l'espace judiciarisé d'une auctorialité plus assurée d'elle-même, largement tributaire de l'adhésion des *lecteurs particuliers* et du medium ambigu que représente l'imprimé.⁴ Deux points méritent encore éclaircissement, lorsque, contre la thèse de l'*effacement intentionnel* avancée par Pierre

contribuent donc également à la consécration d'un auteur ou d'une œuvre : le(s) *public(s)*, d'une part, dont l'approbation se traduit en termes de succès et de notoriété (la « réputation »), et l'*Institution*, d'autre part, dont la validation assure à un auteur la reconnaissance formelle de sa valeur, fondement d'un statut officiel ou d'une dignité, assortis de privilèges matériels et symboliques ; au XVII^e siècle, comme nous le montrerons, cette seconde forme de légitimité est étroitement liée au mot de « capacité ».

³ Gisèle Sapiro pointait récemment le « contraste » frappant entre la *faible réglementation* de la vie littéraire (« l'absence d'une institution monopolistique », « le faible degré de codification du métier d'écrivain ») et la *multiplicité* des instances de consécration actives à différents degrés dans ce champ (SAPIRO, G., *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, « Repères », 2014, p. 48). Sans trahir le propos de la sociologue, on peut émettre l'hypothèse d'une corrélation probable entre ces deux phénomènes, articulation particulièrement marquée à l'époque de Sorel, où les institutions du monde des écrivains se trouvent, selon la thèse bien connue d'Alain Viala, à leur état naissant. VIALA [1985] a notamment insisté sur les « capacités de consécration » (p. 123) croissantes qu'y exerce le *public élargi* des lecteurs particuliers – soit quelque 10'000 âmes essentiellement citadines, nobles et bourgeoises, jeunes et de plus en plus féminines – à la faveur d'espaces de médiation variés (presse, salons, parascolaire). De fait, absentes des programmes d'enseignement scolaires et universitaires, les belles-lettres françaises ne bénéficient pas de la « légitimité sociale » conférée par l'Institution (p. 137), et se présentent à bien des égards comme un terrain en friche, où l'approbation des lecteurs particuliers peut non seulement « rivaliser avec les autres forces de consécration » (Académie, Université), mais également créer les conditions d'une progressive autonomie, notamment financière, des écrivains vis-à-vis du pouvoir – bien que ce succès demeure « incomplet » à l'époque qui nous intéresse (p. 150). Le nom de Sorel, soulignons-le, est pratiquement indissociable de la notion de « public élargi » et du *pouvoir* que ce nouveau lectorat exerce avec une force croissante au cours de la période étudiée dans *Naissance de l'écrivain*. On en donnerait pour preuve la singulière densité des références soréliennes sous la plume d'Alain Viala, qui considère *De la Connaissance des bons livres* – sans doute avec *La Bibliothèque française* – comme le fer de lance de la médiation parascolaire (VIALA [1985], p. 139 et 141, ainsi que : VIALA, A., « Pragmatique littéraire et rhétorique du lecteur : le cas Sorel », *Cahiers de Littérature du XVII^e siècle*, n° 8, 1986, « Méthodologies », p. 107-124), ouvrages dont la critique tire en outre de nombreuses indications susceptibles de documenter la composition de ce *public de particuliers* en phase d'expansion.

⁴ Voir nos chapitres VI et VII.

Lepape, on s'intéresse à la façon dont Sorel a pu envisager la *consécration* qui semble lui avoir fait si cruellement défaut. Le premier concerne le rôle exact et le pouvoir attribués au *public des particuliers* dans la progressive conquête de légitimité précédemment examinée. Le deuxième réside dans une simple question : Sorel renonce-t-il entièrement à la légitimité « publique » conférée par l'Institution ?

À cette seconde question, on connaît la vigoureuse réponse négative d'Alain Viala. Malheureusement pour lui, Sorel n'aurait pas renoncé à la reconnaissance institutionnelle : là résiderait d'ailleurs la cause de son échec. Selon l'auteur de *Naissance de l'écrivain*, le dessein inabouti de la carrière du polygraphe pourrait en effet s'expliquer par une « hésitation » de sa « trajectoire » entre les deux logiques cardinales de la quête de reconnaissance que le critique identifie dans le paysage des écrivains du Siècle Classique : la « stratégie du succès », fondée sur l'approbation publique des *lecteurs particuliers*, et la « stratégie de la réussite », reposant sur la reconnaissance publique de l'*Institution*.⁵ À un éclatant début de carrière correspondant à la *stratégie du succès* – *Francion* et *L'Anti-Roman* se placent en tête des ventes – aurait succédé, dès 1635, la « dérive » de l'historiographe « vers le *cursus*, multipliant les publications dans les genres les plus divers », dans l'intention probable de s'attirer les faveurs de plusieurs instances dépendantes de l'Institution. D'entrée de jeu étranger à la sphère universitaire (qu'il a régulièrement critiquée), et « inexplicablement rejeté de l'espace académique », cet auteur d'une œuvre pourtant « très novatrice » aurait alors sombré dans la *marge* de la vie littéraire, pour des raisons qu'on peine à saisir aujourd'hui.⁶ C'est d'ailleurs là une version des faits corroborant la représentation satirique de Furetière, qui dépeint Charroselles comme un auteur « fameux en sa jeunesse », mais qui se

⁵ On rappellera ici rapidement les termes essentiels de cette distinction désormais classique proposée par VIALA [1985]. Deux grandes stratégies de carrière seraient caractéristiques des auteurs et des écrivains du Grand Siècle. [1] La *stratégie du succès* doit tout à l'approbation « universelle » du public élargi ; audacieuse (voire risquée), plutôt rare, peu tributaire des pouvoirs en place et des hiérarchies établies, cette stratégie « héroïque » (p. 218-220), emblématiquement cornélienne, mise sur un succès spectaculaire en librairie (ou sur la scène), et compte sur la « reconversion [des] profits de renommée publique en signes de reconnaissance et légitimation décernés par les institutions » (p. 184-185). Cette logique du « succès » se fonderait en outre sur une tendance à la *spécialisation* (« la gloire suprême pour un écrivain » consistant à « voir son nom s'identifier à la maîtrise d'un genre ») ; orientée vers l'idéal d'un monopole générique, cette voie de légitimation substitue à la perpétuation des traditions scripturales une attention soutenue à la *mode* et aux tendances du moment (p. 220-221), quoique cette catégorie d'auteurs bénéficie d'un « solide capital scolaire » (p. 223). [2] Les *nouveaux doctes* s'engageraient à l'inverse dans une patiente *stratégie de la réussite* moulée sur le *cursus honorum* de leur époque ; en misant sur les « acquis successifs et cumulés de positions dans les secteurs institutionnalisés », des figures telles que Conrart ou Chapelain progresseraient « dans la hiérarchie au moyen de gains lents », soumettant ainsi leur démarche aux pouvoirs extra-littéraires susceptibles de garantir une forme stable de reconnaissance que les institutions littéraires naissantes ne sont pas encore à même d'assurer entièrement (p. 184). Ces « hommes d'institution » nouent ainsi de « multiples alliances » au sein du monde des Lettres (p. 187), démarche qui les conduit généralement à une pratique d'écriture *polygraphique* (p. 194), signe d'une quête de légitimité multipolarisée à l'intérieur du cadre disciplinaire institutionnalisé que soutient l'architecture consécrationnaire universitaire.

⁶ VIALA [1985], p. 232-235.

serait « décrié à tel point » qu'il aurait échoué depuis lors à faire imprimer ses ouvrages sérieux, parfois frauduleusement glissés sous le couvert d'un titre divertissant.⁷

Or il existe peut-être un récit différent de cette carrière mystérieusement ingrate. Inversant les pôles stratégiques proposés par Alain Viala, nous suggérons dans ce chapitre une lecture du parcours sorélien dans lequel une quête concertée de reconnaissance auprès du public élargi (logique du « succès ») aurait *suivi*, plutôt que précédé, une première période marquée, pour le polygraphe, par des tentatives d'inscription plus traditionnelle dans une logique de la *réussite* (modèle institutionnel). Difficilement compatible, *en apparence*, avec les « faits » régulièrement allégués que sont le triomphe précoce de *Francion* et l'absence de postérité de *La Science universelle*, ce récit alternatif aux airs de *lectio difficilior* nous est inspiré par une singularité lexicale relevée dans le discours auto-bibliographique examiné diachroniquement : en 1664, le terme de « réputation » fait dans le catalogue une apparition tardive d'autant plus remarquable qu'elle semble compenser la disparition corrélative du mot de « capacité », présent quant à lui dans les premières versions du catalogue.

Trois repères, fixés ici à titre introductif, permettent de dessiner le cadre global de l'investigation. Entre 1634 et 1641, d'abord, la notion de « réputation » a valeur de *repoussoir* plutôt que d'enviable marqueur de reconnaissance sous la plume de Sorel. Dans le catalogue, par exemple, l'auteur de *L'Anti-Roman* frémit de rage à l'idée d'être « obligé » de « participer à la réputation qui en viendrait ». ⁸ Bien qu'il prenne acte de la reconnaissance publique dont jouit l'histoire de Lysis, Sorel se déclare déterminé à déjouer le piège auctorial d'une gloire facile et donnée comme acquise :

Quelques uns reconnaissent bien de vrai ce que vaut celui-ci [i.e. *L'Anti-Roman*], et c'est par là que l'on me voudrait prendre, pour me persuader que la force de cette approbation devrait porter celui qui a fait ce livre, à l'avouer pour son enfant légitime, afin de jouir de cet honneur ; mais quoi qu'il en soit, ce ne sera pas moi qui l'avouera. Si je désirais de la gloire, je la chercherais ailleurs, et j'ai raison de m'y opiniâtrer.⁹

⁷ FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, I, p. 103 et p. 140.

⁸ SCU_I, p. 415. Les références paginales qui suivent renvoient au catalogue de 1634.

⁹ SCU_I, p. 417. Concernant cette période de rejet de la notion de *réputation*, ajoutons rapidement quelques observations essentielles. Sorel associe *réputation* et « déshonneur » possible (p. 419), menace que l'écriture du catalogue a pour mission de désamorcer. L'« estime » dont ses livres – il s'agit cette fois de ses ouvrages d'Histoire – auraient déjà reçu plusieurs témoignages est loin de « contenter » l'auteur, qui attend les marques de considération spécifiques de « ceux qui y doivent avoir le principal intérêt » (p. 427), instances que l'on peut comprendre doublement comme de possibles sources de financement (Richelieu) ou des figures d'autorité susceptible d'accorder un capital symbolique spécialisé (des pairs historiens reconnus). Quelques années plus tard (1641), Sorel joint toujours l'idée de « réputation » à la notion de *gloire*, connotée de façon négative puisqu'il s'agit, dans un référentiel chrétien, de la « vaine gloire du monde », dont seuls des auteurs orgueilleux « font état » (SCU_I, éd. 1641, p. 380). Si la notoriété n'apparaît plus comme un dangereux facteur de dévaluation, c'est au prix du rattachement de la « réputation » du polygraphe à « celle de ses prédécesseurs » – la lignée d'hommes de lettres du nom de « Sorel » (SCU_I, éd. 1641, [« Prière d'insérer »], p. 3), tant il est vrai que la modestie exige « de ne se point fier à sa propre

D'autre part, si l'auteur du catalogue de 1634 se défie d'une notoriété préjudiciable, c'est en revanche sa « capacité » qu'il place au devant de la scène, et dont il paraît exiger la reconnaissance :

C'est une étrange chose que des gens qui ont lu l'histoire du berger Lysis, et qui me l'attribuent, ne me considèrent que comme l'auteur de ce seul ouvrage, et comme un homme qui ne serait *capable* que d'écrire des choses comiques.¹⁰

Trente ans plus tard, enfin, les termes de « capacité » et de « capable » ont pratiquement disparu du catalogue. Sorel a-t-il abandonné l'ambition de gagner à sa plume la reconnaissance qu'elle mérite ? Assurément non. Mais désormais, il s'agit moins de donner les preuves de sa « capacité », que d'assurer l'éclat de son œuvre, c'est-à-dire sa « réputation ». L'« Examen » de 1664 s'ouvre en effet sur un plaidoyer qui contraste vivement avec l'imaginaire axiologique capacitaire de 1634 :

On dira que c'est toujours un avantage d'être *estimé* pour quelque chose. Mais il n'est pas plaisant de *passer pour* autre que ce qu'on est, et que le vulgaire nous forme une *réputation* à sa mode. [...] Certainement les lois de l'humilité nous ordonnent de ne nous point *croire* ni fort savants ni fort sages. Il y a des temps où le peu d'*estime* des autres hommes nous est une occasion de mériter. Mais prenons garde à un passage si délicat. Le *mépris* qu'on fait de nos ouvrages offense tous ceux qui les aiment et qui en peuvent tirer quelque fruit [...].¹¹

Presque insensible et apparemment anodine, la modification lexicale intervenue entre 1634 et 1664 dans le champ notionnel de la *valeur* associée à l'activité d'écriture est, selon nous, significative de la façon dont Sorel aura entièrement réévalué, dans l'intervalle, sa stratégie de visibilité ainsi que les attentes de reconnaissance qui y correspondent. Ce que nous proposons dans ce chapitre, c'est de retracer les étapes de la transfiguration de l'imaginaire sorélien de la

renommée sans qu'elle soit jointe à celle de ses plus proches, afin que l'on le reconnaisse par eux, et que son ouvrage participe à leur recommandation » (SCU_I, éd. 1641, p. 380). Suspecte, la *réputation* apparaît alors acceptable à la condition de n'être pas individuellement assumée.

¹⁰ SCU_I, p. 417-418. Nous soulignons. Ici encore, proposons un rapide balisage introductif, concernant cette fois la période de valorisation de la *capacité*. Sous la plume de Sorel, la notion de *capacité* renvoie à plusieurs aspects de sa valeur d'auteur. D'abord, la « capacité » revendiquée est synonyme de *compétences multiples* (« il faut qu'un homme se rende capable d'écrire aussi bien sur un sujet que sur l'autre », p. 421), et ce bien avant la publication du catalogue de 1634, puisque dans le deuxième liminaire du *Palais d'Angélie* (1621), Sorel demandait *déjà* d'être jugé sur d'autres compétences que celle d'auteur de divertissement (« aussi ne désiré-je pas qu'en voyant cet ouvrage l'on tire un parfait jugement de ce que mon esprit est capable de produire », *PA*, 2^e liminaire [« prière d'insérer »], np.). Ensuite, la *capacité* se donne pour gage d'endurance et de constance dans l'écriture, promesse d'une valeur *durable* sur laquelle le lecteur aura loisir de capitaliser ; en 1634, si le polygraphe se déclare en effet « capable de toutes » les œuvres encore inédites qu'il promet de rédiger (p. 427), la version de 1641 confirme cet engagement en soulignant que l'« ouvrier » prolifique qu'est Sorel « est bien capable [d']achever » (SCU_I, éd. 1641, p. 371) le travail titanesque dont il ne cesse de vanter l'étendue (toujours à l'état manuscrit, apparemment). Enfin, la *capacité* de l'auteur apparaît comme l'indicateur des mérites d'un individu en chair et en os, que sa reconnaissance induit les lecteurs à vouloir personnellement connaître et fréquenter (« alors on sera recherché en sa personne, et non point seulement en son livre », p. 429), contrairement à la *réputation* flottante d'un « nom », abstrait des compétences vives et concrètes de l'homme. En un mot, Sorel se prévaut, jusqu'en 1641 au moins, d'une *capacité* insigne qui ferait oublier sa nuisible *réputation*.

¹¹ BF, « Examen », p. 418. Nous soulignons.

capacité vers la scène symbolique de la *réputation*, afin d'en apprécier les enjeux en termes de légitimité et de consécration.

*

Dans notre développement, au cours duquel la figure de Furetière (peut-être le « meilleur ennemi » de Sorel ?) occupe un rôle charnière en tant que lexicographe, satiriste et Académicien, nous commencerons par une mise au point terminologique. Le substantif « capacité » et l'adjectif « capable » sont des termes faussement transparents ; l'examen des domaines de sens de cette famille lexicale révèle que la signification *institutionnelle* du mot, fortement restrictive, est encore très vive dans l'univers langagier des contemporains de Balzac (section 1). Par contraste, les occurrences du terme de « capacité » sous la plume de Sorel échappent en grande majorité à ce référentiel normatif et élitaire : *universelle en droit*, la « capacité humaine » constitue à ses yeux la valeur fondatrice du projet éducatif et émancipateur de *La Science universelle*, lequel repose sur une théorie gnoséologique progressiste et égalitaire qu'il nous reviendra de détailler (section 2).

Une exception notable, toutefois, interpelle : la « capacité » que Sorel reconnaît en général à l'homme, il la refuse aux membres de la récente Académie française (section 3). Ce curieux *double-régime* sorélien de la *concession de capacité* – dont les contradictions ont été remarquablement aperçues par Furetière – nous apparaît comme un marqueur de la défiance qu'entretient l'auteur du *Discours sur l'Académie* (1647/1654) à l'endroit d'une institution « publique » nouvellement créée par Richelieu en marge de l'Université traditionnelle, jusqu'alors tenue pour le principal lieu de consécration de la valeur intellectuelle (section 4). En 1664, l'abandon du terme de *capacité* au profit de celui de *réputation*, indicateur de notoriété publique, marque la prise de distance définitive de Sorel à l'égard des institutions « publiques » – ou prétendues telles ! – du monde des Lettres (Université, Académie), et entérine le rapport d'immédiate proximité que l'auteur de *La Bibliothèque française* et de la *Connaissance des bons livres* entend inaugurer avec une large communauté de « lecteurs particuliers » sans qualités insignes (section 5).

1. « Capacité » et pouvoir : distinctions lexicographiques de Furetière à Balzac

En 1634, lorsque Sorel refuse de se reconnaître dans l'image restrictive d'un « homme qui ne serait *capable* que d'écrire des choses comiques »¹², le sens exact de cette « capacité » mérite d'être examiné avec d'autant plus d'attention que l'évolution sémantique de cette famille de mots dissimule un riche réseau connotatif au XVII^e siècle. L'emploi de ce terme au cœur de l'espace stratégique de construction d'autorité qu'est le catalogue auto-bibliographique sorélien ne doit,

¹² SCU_I, p. 417-418. Nous soulignons.

selon nous, rien au hasard. Pour un homme de lettres, se dire « *capable* de quelque chose » engage au moins trois enjeux identitaires potentiellement impliqués dans l'élaboration d'un *ethos* d'auteur : qui est jugé « capable » ? de quoi ? aux yeux de qui ?

Il en va tout d'abord du *mode de différenciation* du « sujet capable » par rapport à ses semblables (pairs auteurs, mais plus largement tous les hommes, c'est-à-dire autant de possibles lecteurs). La *capacité* à créer, à penser, à écrire, etc., désigne-t-elle un talent naturel et inné ? Le cas échéant, est-elle une disposition générale de l'espèce humaine, progressivement élaborée en aptitude particulière par chaque individu ? S'agit-il au contraire d'une compétence uniquement acquise par le travail opiniâtre d'un homme de mérite singulier (un « génie »), ou d'une élite restreinte formée dans des conditions d'étude exceptionnelles ? Indépendamment du mythe de « création » qu'engage chacun de ces *scénarii*¹³, la notion de *capacité* nous renseigne, au travers du postulat gnoséologique qui la fonde, sur la manière dont un sujet créateur qui s'estime « capable » envisage son rapport – de communauté ou d'étrangeté – avec d'autres sujets, eux aussi dotés (ou non) de *capacité* ; en un mot, s'agissant du *sujet* qui en est dépositaire, la *capacité* constitue-t-elle une détermination humaine singulière, particulière, généralement partagée, ou universelle ?

Le deuxième implicite qui conditionne l'emploi de l'adjectif « capable » touche à la *nature du savoir/pouvoir* valorisé par ce terme (*capable de quoi ?*), et à la forme de manifestation créative propre à en témoigner. Par exemple, dans l'énoncé cité *supra*, le fait d'être *capable* de produire des œuvres d'une autre nature que des textes comiques relève-t-il d'une compétence principalement *intellectuelle* (un savoir théorique), ou s'agit-il d'une aptitude probante *pratique* (un savoir-faire technique) ?

Le dernier paramètre déterminant que le mot *capable* contribue à fixer concerne *l'instance de légitimation* vis-à-vis de laquelle se conçoit et se mesure la valeur investie dans le type d'écriture promue. Par qui est-on jugé *capable* ? Qui, quel(s) organe(s), quels lecteurs se trouvent en position d'estimer la valeur de la *capacité* d'un auteur ? Avons-nous affaire à une aptitude reconnue

¹³ Au cours de la première modernité, l'activité de l'écrivain (en particulier du poète) est fréquemment représentée en deux pôles extrêmes : celui de l'*effort* (travail d'écriture, *studium*), et celui d'une *aisance* naturelle gratifiante (inspiration créatrice, *ingenium*). Idéalement, l'alliage équilibré de ces deux principes moteurs que sont l'*art* et la *nature* permettrait à l'écrivain – à l'instar de l'orateur cicéronien – d'échapper à la caricature du docte poète tâcheron (asservi aux règles et à la doctrine), autant qu'à l'image ridicule du fantasque créateur inspiré (l'« enthousiaste » en communication avec le divin, évoqué dans le *Ion* de Platon (PLATON, *Ion, ou Sur l'Iliade*, trad. M. Canto-Sperber, in : L. BRISSON (dir.), PLATON, *Œuvres Complètes*, Paris, Flammarion, 2011, p. 572-585. Sur ce thème bien connu, souvent abordé par Sorel, on remontera aux sources canoniques que sont ARISTOTE, *Poétique*, 1455a 33-34, et HORACE, *Art poétique*, v. 295-301). Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, c'est une des grandes qualités du travail d'Olivier Roux que d'avoir su montrer à quel point, parmi les divers mythes du « créateur » hérités de l'Antiquité et de la Renaissance, Sorel s'accommode parfaitement d'une posture d'*ouvrier* exigeant et soigneux, déterminé à produire par son travail l'œuvre la mieux susceptible d'emporter l'adhésion des lecteurs. Voir ROUX [2012], p. 152 : « Finalement, les œuvres non romanesques mettent clairement en scène un Sorel exerçant consciencieusement son métier d'écrivain, et effectuant tout ce qu'il critique dans les histoires comiques. Il apparaît alors lui aussi comme un artisan se donnant du mal pour offrir au public des œuvres dignes d'estime. »

prioritairement par une instance de légitimation publique historique, telle que l'Institution scolaire (Collège, Université) ? La caution publique de l'État est-elle indispensable à la reconnaissance de la *capacité* d'un auteur ? Un groupe d'amateurs éclairés – réunis en « compagnie », en Salon, en Académie (publique ou privée) – se trouvera-t-il en position de conférer valeur et dignité à cette compétence ? L'avis de quelques lecteurs particuliers, quelconques ou insignes, enfin, suffit-il à cautionner la bonne disposition d'un écrivain, au point de l'établir en *capacité d'écrire*, et de faire reconnaître cette compétence par d'autres qu'eux ? Il en va ici du référentiel axiologique, potentiellement multipolaire, dans lequel le « sujet capable », ainsi que l'objet de cette capacité, se trouvent inscrits, mesurés et dotés de légitimité.

Sujet, objet et référentiel axiologique de la *capacité* sont intimement liés. Pour y voir plus clair, nous proposons dans cette section [1] un détour par les dictionnaires d'époque, [2] ainsi qu'une brève incursion dans la « Querelle des *Lettres* » de Balzac, où se négocie âprement, autour du mot de « capacité »/« capable » le *pouvoir d'écrire* et celui de créer.

[1] L'entrée CAPABLE le *Dictionnaire* de Furetière (plus détaillée que celle de CAPACITÉ) propose plusieurs rubriques distinctes, que l'on peut *grosso modo* organiser en quatre domaines de pertinence, relevant respectivement de la *physique*, de la *théologie*, de la *cognition* (ou gnoséologie) et de la sphère du *droit et des institutions*.

(1) La première rubrique, sur laquelle nous passons rapidement, concerne l'aptitude d'un contenant (« vaisseau »), naturel ou artificiel, à « enfermer une certaine quantité de choses ». La CAPACITÉ désigne une mesure d'*emvergure*, employée aussi bien dans le langage courant que dans les lexiques spécialisés des sciences naturelles ; pris en ce sens, le mot entre notamment dans la définition de termes de physique (JAUGE, QUARTAUT, AIRE, etc.) et de médecine (POUMON, THORAX, etc.).

(2) On accède à un deuxième niveau de sens lorsque l'on transpose « figurément » (*i.e.* par métaphore) cette définition géométrique au domaine spirituel (« les fonctions de l'âme ») ; la *capacité* de l'esprit ou de l'âme désigne alors le « volume » réservé, chez l'être humain, à l'accueil des vérités révélées. Dans ce paragraphe du *Dictionnaire*, tous les exemples d'usage langagier fournis par Furetière sont, syntaxiquement parlant, des phrases négatives : la récurrence d'une telle structure manifeste la prégnance d'une gnoséologie finitiste, selon laquelle l'entendement humain serait inapte à embrasser l'intégralité des effets infinis de la puissance de Dieu (« l'esprit, l'imagination de l'homme n'est pas *capable* de concevoir l'infini, la vaste étendue de l'Univers, le comprendre les mystères de la foi »). Dans ce domaine de sens, l'expression de *capacité humaine*

exprime donc une restriction d'étendue (à tout ce qui ne relève pas du divin¹⁴), autant qu'elle signifie une propriété spécifique : les compétences propres à l'espèce humaine. L'esprit humain se définit ici par le caractère *universellement borné* de sa capacité d'intellection.

(3) Un troisième sens, sur lequel il convient d'insister davantage, renvoie aux dispositions requises pour « recevoir » ou « produire au dehors [...] diverses connaissances ». On peut distinguer trois traits propres à ce niveau de sens, qualifié par nous de *gnoséologique*.

Le premier concerne le *domaine* des « connaissances » humaines en question. La « capacité » désigne un ensemble d'aptitudes avant tout *intellectuelles* ; curieusement, en effet, Furetière ne mentionne pas expressément de dispositions physiques ou d'aptitudes pratiques nécessaires à la manifestation d'une « capacité ». L'« habileté » évoquée par voie synonymique (en l'occurrence, celle d'« un avocat qui a toute la *capacité* qu'on peut avoir ») relève prioritairement du domaine de compétence de l'esprit, trait sémantique d'ailleurs dominant dans la définition de l'adjectif HABILE (« qui a de l'esprit, de l'adresse, de la science, de la capacité »). Cette acception de la notion de *capacité* apparaît de façon emblématique dans l'usage absolu du qualificatif : « un homme est fort *capable*, quand il a beaucoup d'esprit, de savoir et de prudence ». Ainsi, lorsque Furetière évoque la *capacité* d'un général d'armée, par exemple, il ne se réfère ni à sa force corporelle, ni à son adresse au maniement des armes, mais à ses compétences stratégiques, c'est-à-dire son habileté à prévoir le déroulement d'une action militaire. Chez Furetière toutefois, plus que dans le *Dictionnaire* de l'Académie (pour qui CAPABLE et INTELLIGENT sont synonymes), la *capacité* diffère de la pure INTELLIGENCE (« puissance de raisonner »), en ce que la première semble supposer des compétences pratiques 'déployables' tout au moins virtuellement – la PRUDENCE étant une sagesse pratique, et l'ADRESSE une forme de dextérité physique.

Le deuxième trait caractéristique de la notion de « capacité » au sens 3 touche à la *forme* des connaissances intellectuelles déployées : celles-ci sont « diverses », ce qui suppose l'idée de *polyvalence*. Inscrite dans la définition même de l'adjectif, l'association de « connaissances » plurielles avec l'idée de « diversité » suggère en effet que cette forme de « capacité » est nécessairement *multiple*, ou du moins *étendue* à plus d'une compétence, bien que le substantif « capacité », non comptable, ne s'emploie qu'au singulier à l'époque qui nous intéresse. Du point de vue proxémique, la notion de « capacité » semble ainsi opposable à celle de COMPÉTENCE, qui désigne d'après Furetière la « capacité ou science d'un homme en quelque chose », avec pour exemple : « il ne faut pas que le cordonnier juge de la peinture, cela n'est pas de sa compétence ».

¹⁴ Réciproquement, le DIVIN s'entend figurément de « tout ce qui est excellent, extraordinaire, et qui semble être au-dessus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes ».

Ainsi, alors qu'une « compétence » désigne une aptitude singulière et limitée à un domaine d'expertise spécifique, la « capacité » englobe *généralement* plusieurs compétences particulières.¹⁵

À cet égard, le terme de « capacité » associé à l'idée de *polyvalence* semble occuper une place bien déterminée dans la république des Lettres – du moins dans celle que représente Furetière dans son *Dictionnaire*. L'illustration lexicographique assortie au sens 3 (« l'esprit de cet auteur est d'une vaste étendue, il est d'une grande *capacité* ») attire en effet l'attention : à une époque où le mot d'« auteur » se distingue progressivement de celui d'« écrivain », l'exemple retenu par Furetière tend à faire de la figure de l'*auteur* un sujet de connaissances non spécialisées, doté d'un large spectre d'aptitudes intellectuelles. L'adjectif ÉCLAIRÉ en dit probablement davantage. Désignant l'alliance idéale, propre à l'honnête homme, entre « un bel esprit et une grande *capacité* », il signifie du même coup la distinction de ces deux qualités : la polyvalence, portée par l'expression de « grande *capacité* », semble du ressort des Bonnes Lettres ; par contraste, le « bel esprit », qualité prisée au sein des belles-lettres, tendrait à se réduire à une compétence spécifique (unique). Une telle répartition notionnelle ne va pourtant pas de soi : durant la première moitié du siècle en tout cas, suivant l'acception large du mot « capacité », quiconque publie des livres est en position de se prévaloir – ou non – d'une certaine *capacité*, c'est-à-dire de la maîtrise de « diverses connaissances ». C'est du moins ce que révèle selon nous l'étude des occurrences du terme dans la « Querelle des Lettres » (voir *infra*).

Enfin, s'agissant de la *genèse* de cette disposition intellectuelle générale qu'est la « capacité » au sens 3, Furetière propose deux options : la « capacité » peut advenir indifféremment « par la nature », ou résulter d'une « instruction étrangère ». L'alternative présenterait ici deux processus de formation, non exclusifs l'un de l'autre : l'*autodidaxie* (conquête spontanée du savoir, « par la nature ») et la *pédagogie* (assimilation effectuée par le concours d'autrui, l'« instruction étrangère »). Mais la définition de Furetière engage bien sûr un autre problème : celui du dilemme gnoséologique, qui sera si cher aux Lumières, opposant connaissance *innée* (« par la nature ») et connaissance *acquise* (par « instruction »). La voie de l'acquisition paraît privilégiée sous la plume du lexicographe : la « capacité » compte en effet parmi les biens ACQUIS, au sens de « ce qu'on a rendu sien par son industrie, par son travail, par son argent » (« cet homme a bien de l'*acquis*, de la science, du bien, de la capacité, de l'expérience, de la réputation »). Pourtant, là encore, un flou subsiste. De fait, Furetière s'exprime en termes d'*appropriation* (« ce qu'on a rendu sien ») : est-ce à

¹⁵ Il est à noter qu'une telle *polyvalence* n'est pas sans équivoque. Furetière indique que l'expression pour ainsi dire superlative « capable de tout » s'applique aussi bien, en bonne part, à une personne « qui peut s'acquitter de quelque emploi qu'on lui veuille donner », qu'elle peut se dire, en mauvaise part, d'un homme « dangereux » et de mauvaise intention (« propre à faire les plus méchantes actions »). Au demeurant, le dommage paraît faible, tant il est vrai, selon l'article NUIRE, que « le crédit, les amis, la capacité ne nuisent jamais » – au sens euphémistique de « aider, servir ». Le *Dictionnaire* de l'Académie renvoie pour cet emploi absolu à ENTREPRENANT, HARDI, deux adjectifs dont la connotation varie en fonction du contexte (tantôt COURAGEUX, tantôt INSOLENT).

dire que la « capacité » résulte d'un travail d'*élaboration* d'une disposition *déjà* présente en germe à la naissance ? Ou au contraire, cette compétence générale est-elle le fruit d'une gestation pour ainsi dire hors-sol, et le pur produit d'une création laborieuse ? Il serait hasardeux de trancher, là où l'hésitation du lexicographe est l'indice – précieux – d'une tension non résolue entre un innéisme universaliste d'obédience rationaliste (tous les hommes *naissent* pourvus d'une certaine capacité à connaître) et une gnoséologie empiriste de type singulariste (certains hommes seulement *acquièrent* de la capacité).¹⁶ Il nous reviendra de déterminer la position de Sorel sur ce large spectre gnoséologique.

Résumons : selon le lexicographe, le troisième domaine (gnoséologique) de sens du mot *capacité* désigne un savoir polyvalent, plus intellectuel que pratique, et probablement moins inné qu'acquis. Notons toutefois que ces trois déterminations sont loin d'être frontalement abordées par Furetière : les questions saillent, que nulle explicitation théorique n'organise en véritable sujet de débat.

(4) Enfin, la *capacité* désigne une *aptitude légale*. Le CNRTL attribue d'ailleurs expressément l'initiative d'enregistrement de cette signification juridique en français à Furetière.¹⁷ « Capable », se dit en effet « des qualités qui sont requises en quelque personne par les lois ou coutumes pour faire quelque chose »¹⁸. Le mot latin *capax* comporte déjà cette connotation chez Tacite (*capax imperii* : digne de l'empire), laquelle se renforce dans le vocabulaire juridique du latin tardif,

¹⁶ Nous n'avons identifié qu'un unique (et faible) argument en faveur de la thèse innéiste : dans l'article ORIGINEL, le lexicographe explique une locution figurée (« avoir le péché originel ») par un cas d'usage laissant supposer que la « capacité » est un *bien de naissance*, dont on peut se trouver fortuitement privé (« un homme a le péché *originel*, quand il a quelque défaut de naissance qui lui ôte la capacité, ou le pouvoir de faire quelque chose, ou de parvenir à quelque charge ou dignité »). La thèse de l'acquisition, en revanche, se trouve renforcée par un argument de meilleur poids, quoiqu'avancé *ex negativo* : le terme d'APTITUDE, issu de la philosophie, qui désigne de façon univoque une « disposition naturelle à quelque chose », ne présente aucun signe de rattachement lexicographique à la notion de « capacité » – pas plus que l'archaïsme APTE (« vieux mot, et hors d'usage, qui signifiait autrefois, propre à quelque chose ») ne renvoie à l'adjectif CAPABLE. Cette distance sémantique, qui semble aujourd'hui si étrange (*apte* ayant gagné la place de quasi synonyme de *capable*), s'explique par le domaine d'usage du terme d'APTITUDE, réservé par Furetière aux sciences de la nature. Un exemple sans ambiguïté vient d'ailleurs illustrer cette restriction de champ sémantique : « le bois a plus d'*aptitude* à être consumé du feu, que la pierre ». En clair, sous la plume de Furetière, l'idée de *disposition naturelle*, qu'exprime le mot d'APTITUDE, convient uniquement à des entités « physiques » (corporelles). Bien que l'hypothèse puisse être tentante, il n'est pas certain que la notion de « capacité » assume quant à elle une signification équivalente, transposée au domaine des esprits.

¹⁷ L'inauguration de cette entrée de « Palais » dans le chef-d'œuvre du lexicographe et homme de loi ne saurait d'ailleurs surprendre, après que Marine Roy-Garibal a brillamment mis en évidence la double imprégnation, philosophique et juridique, du modèle d'écriture encyclopédique propre au *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts* Voir : ROY-GARIBAL, M., « Le *Dictionnaire universel* de Furetière ou la définition mise en procès », in : *Recherches des jeunes dix-septiémistes*. Actes du V^e colloque du Centre International de Rencontres sur le XVII^e siècle, Bordeaux, 28-30 janvier 1999, édité par Ch. Mazouer, Tübingen, Gunter Narr Verlag, « Biblio 17 », 2000, p. 101-115.

¹⁸ De même, la *capacité* signifie « les qualités et dispositions requises dans les personnes pour faire, pour donner, ou pour recevoir quelque chose » (les exemples qui suivent touchent au domaine du « Palais »).

comme l'indique Furetière.¹⁹ La *capacité* est alors systématiquement associée à l'activité du *jugement* (discernement), et ce à deux niveaux.

Elle peut signifier la *légitimité* à juger, qu'on ne doit pas confondre avec la COMPÉTENCE légale concrète – autrement dit le *pouvoir* effectif – d'un juge à juger, ou d'une partie à agir. La *capacité* à juger de façon légitime s'illustre notamment dans le domaine des Lettres, où le mot CRITIQUE « se dit aussi de la science, de la capacité qu'on a de juger, de faire un bon ouvrage critique » (sous la clause conditionnelle suivante : « il faut bien autant de bon sens que d'érudition pour bien réussir en la critique »).

Or la *capacité* fait corrélativement l'*objet* d'un jugement, comme si la légitimité à juger se payait d'un jugement préalablement subi. C'est en effet l'épreuve de l'EXAMEN qui détermine, selon l'Académie, si quelqu'un « est capable du degré, de l'emploi où il veut être admis », quand l'action d'EXAMINER signifie, chez Furetière, « éprouver la science et la capacité de quelqu'un ». Plus formaliste que les Académiciens, Furetière décline divers types d'EXAMENS, selon l'institution publique qui évalue les candidats ; il peut s'agir d'un tribunal²⁰, d'une institution religieuse²¹, mais aussi et surtout d'une institution scolaire reconnue, autant au niveau élémentaire (lorsque candidat examiné « aspire à quelque degré dans les écoles ») qu'au niveau supérieur (« il y a quatre *examineurs* en l'Université pour éprouver la capacité des aspirants à être gradués²²), jusqu'à l'épreuve du doctorat (« il faut subir un rude *examen*, quand on veut être reçu Docteur »²³). Quand le *Dictionnaire* de Furetière fourmille d'exemples d'usages langagiers associant *capacité* et épreuve qualifiante de nature *institutionnelle*²⁴, avant tout *scolaire*, celui de l'Académie semble peu disposé à honorer le grade des Docteurs de Faculté en matière de jugement, comme le montre significativement la phrase type retenue à l'article CAPACITÉ : « juger de la *capacité* d'un homme par ses ouvrages » (plutôt que par une épreuve de grammaire ?). En outre, si Furetière souligne les exigences intellectuelles et institutionnelles requises pour la reconnaissance d'une *capacité*,

¹⁹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. CAPABLE : « par le droit romain un eunuque, un impubère, ne sont pas *capables* de faire testament ; les étrangers non naturalisés ne sont pas *capables* de tenir des bénéfices, ni de tester [prêter serment] ».

²⁰ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. CAPABLE : « on a rendu un Juge *capable* d'une affaire ».

²¹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. EXAMEN : « épreuve de la capacité de celui qu'il faut promouvoir aux ordres ».

²² FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. EXAMINATEUR.

²³ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. EXAMEN.

²⁴ Sans prétendre à l'exhaustivité, on signalera les articles CAPABLEMENT (« D'une manière capable. Cet officier a parlé fort *capablement*, lors de sa réception, de son examen. »), PASSER (« un homme a passé par l'étamme » quand il « a été à une rude épreuve, soit à l'égard du corps [...], soit à l'égard de l'esprit, quand il a souffert un rude examen de sa capacité »), PROFONDEUR (« on admire en ce magistrat la profondeur de sa doctrine, de sa capacité »), VASTE (« ce Docteur a une vaste capacité »), ACTE (« thèses qu'on soutient en public pour acquérir quelque degré dans les facultés, ou pour faire paraître la capacité d'un écolier »), INTERROGER (« un examinateur interroge un enfant, un récipiendaire, sur les points de sa croyance, sur la doctrine pour connaître sa capacité »), et TENTATIVE (« premier acte qu'on fait dans l'école pour éprouver la capacité d'un répondant »).

l'Académie met l'accent sur les charges, les bénéfiques et autres avantages symboliques autant que matériels garantis par ce titre qualifiant.²⁵

Ce parcours lexicographique en quatre points nous permet d'apprécier les tensions qui traversent les mots de *capable* et de *capacité*, où se nouent divers conflits possibles entre valeurs opposées et référentiels concurrents. Indicateur de mesure aussi bien *physique* et corporel (sens 1) que *métaphysique* et spirituel (sens 2), la *capacité* hésite également entre l'univers des sciences *théoriques* applicables et celui des savoirs *pratiques* raisonnés (sens 3). Un certain flou règne sur les conditions exactes de sa genèse : la *capacité* est-elle innée ou acquise ? Dans le cas – privilégié par Furetière – où celle-ci serait acquise, deux options de perfectionnement, indifférenciées, semblent se présenter : l'*autodidaxie* et la *pédagogie*.

Mais le principal espace d'incertitude, et donc de *confusion*, se situe à la frontière des domaines gnoséologique (sens 3) et institutionnel (sens 4) : la *capacité* d'un homme se mesure-t-elle toujours à son *titre*, scolaire ou honorifique ? À l'inverse, tout certificat délivré par une institution (exécutif, judiciaire, religieuse, scolaire, académique, etc.) est-il une garantie de la compétence réelle de son titulaire ?²⁶ Seuls les Docteurs de l'Institution publique, détenteurs d'un grade hiérarchique obtenu au terme d'un protocole d'examen standardisé, sont-ils *en capacité* de juger les productions de l'esprit, y compris celles qui ne relèvent pas de leur discipline de spécialisation, ou ne sont pas même enseignées ? Suffit-il d'avoir fréquenté le collège et passé ses classes de grammaire avec succès pour être jugé *capable d'écrire* ? De quoi est *capable* celui ou celle qui serait resté(e) imperméable à l'enseignement de ses maîtres, ou serait exclu(e) du *curriculum* scolaire ? À ces questions profondément politiques, le lexicographe n'offre aucune réponse.

Ajoutons deux observations. D'une part, si l'on excepte le sens 2 (théologique), qui définit un universel humain *sub specie aeternitatis*, la *capacité* se profile dans la majorité des cas comme un marqueur de distinction, c'est-à-dire d'*inégalité*. De fait, ce mot ne désigne pas une qualité absolue²⁷, mais permet de hiérarchiser des individus, par comparaison, en fonction de leurs compétences intellectuelles respectives – que celles-ci soient d'ailleurs reconnues ou non par l'institution. La *capacité* admet toujours un *plus* ou un *moins*, sur une échelle dont le référentiel n'est pas nécessairement explicite ; les premières indications lexicographiques de l'Académie à l'article

²⁵ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} édition (1694), art. CAPABLE : voir par exemple des expressions telles que « les titres et capacités d'un ecclésiastique, les actes et pièces qui servent à montrer qu'il est capable de tenir le bénéfice qu'il demande », « mettre une affaire, une charge entre les mains d'une personne capable ».

²⁶ À cet égard, les exemples procurés par l'Académie laissent subsister l'indétermination : « il est capable de gouverner » ; « capable de tenir un bénéfice ».

²⁷ De ce point de vue, on peut opposer la *capacité* au DON (« certains privilèges ou avantages de la nature, ou de l'art ») et au TALENT (« se dit figurément en morale, du génie, de la qualité excellente, ou disposition qui se trouve en quelque personne pour réussir en quelque chose »).

CAPACITÉ ne posent rien d'autre que ce principe d'inégalité définitoire²⁸, sensible également chez Furetière²⁹. Chez ce dernier, les termes de PORTÉE et d'ÉTENDUE expriment mieux encore la dimension variable de la *capacité* selon les individus³⁰, en fonction de leur classe sociale³¹, de leur âge³², et même... de leur époque³³ – tant il est vrai que la *capacité* des Modernes entre en compétition avec celle des Anciens au moins dès le début du siècle, lors de la parution des *Lettres* de Balzac (voir *infra*).

D'autre part, et c'est là le revers de l'emploi de l'adjectif « capable » comme marqueur de *supériorité* intellectuelle et/ou sociale, les lexicographes en recensent des usages dérivés *négatifs* : le mot est en effet pris en *en mauvaise part* dans la formule figée déjà signalée en note (« capable de tout »), mais surtout dans l'expression absolue « *faire le capable*, pour dire faire le suffisant et l'habile homme, s'en faire accroire », répertorié aussi bien par l'Académie que par Furetière.³⁴ Le terme de SUFFISANCE, tel qu'illustré par le lexicographe, cristallise emblématiquement cette tension axiologique ; souvent employé comme synonyme de *capacité*³⁵, ce mot est porteur d'une appréciation positive (« ce Docteur est d'une grande *suffisance*, il est consommé dans les Lettres » ; « le Roi a des Ministres qui sont d'une grande *suffisance*, d'une grande capacité, d'une grande pénétration »), mais il s'emploie aussi *en mauvaise part*, pour désigner « une grande présomption fondée sur un faux mérite, sur une trop bonne opinion qu'on a de soi-même ». Et Furetière de le relever avec soin : « les riches sots ne manquent point d'avoir de la *suffisance* ». C'est encore le lexicographe juriste qui note : « cet avocat n'a que de la *gueule*, et n'a point de fonds, de capacité ».³⁶ Ainsi, *capable* et *suffisant* signifient-ils aussi leur propre contraire, signe que les tensions caractéristiques de ces termes dans l'usage sont assez vives pour se cristalliser en langue.

²⁸ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} édition (1694), art. CAPACITÉ : « Il a beaucoup de *capacité*. Il a fort peu de *capacité*. Il manque de *capacité*. Faute de *capacité*. Selon la *capacité* de son esprit. »

²⁹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. ACCOMMODER : « un homme sage doit s'*accommoder* aux temps, aux lieux, aux humeurs, à la capacité des personnes à qui il a affaire pour vivre en repos, dans l'estime. »

³⁰ Exemples d'usages du terme de PORTÉE dans le *Dictionnaire* de Furetière : « ce Docteur est très-savant, il y en a peu de sa *portée*, qui aient autant de capacité, que lui » ; « ces deux personnes ne se contestèrent pas la préséance, ils ne sont pas tous deux de même *portée* ». ÉTENDUE : « on dit aussi d'un esprit, qu'il est d'une grande *étendue* ; que la capacité, la pénétration d'un homme est de petite *étendue*. »

³¹ Furetière met parfois en balance la *capacité* des hommes instruits (religieux et lettrés laïcs) avec celle du peuple, comme c'est le cas dans les articles DOGMATIQUEMENT (« cette question n'est pas prouvée *dogmatiquement*, mais par des raisons familières et accommodées à la capacité du peuple ») et PRÊTRE (« on dit proverbialement en méprisant le peu d'industrie ou de capacité d'un homme, que c'est un pauvre *prêtre* »).

³² Le *Dictionnaire* enregistre un degré de *capacité* propre aux enfants (PUÉRILEMENT : « un catéchiste peut parler *puérilement* pour s'*accommoder* à la capacité des enfants »), et souligne la faible *capacité* des personnes âgées (GENS : « on appelle bonnes *gens*, les personnes sans malice, sans pouvoir, sans capacité, qui n'ont ni la volonté, ni la force de faire du mal, et surtout quand ils sont fort âgés »).

³³ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. DEVOIR : « en matière de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grecs, les Modernes n'en doivent rien aux Anciens. »

³⁴ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. CAPABLE : « on dit aussi ironiquement qu'un homme fait le *capable*, lorsqu'il est vain, qu'il fait le suffisant, l'entendu aux affaires, quoiqu'il y soit ignorant »

³⁵ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. SUFFISANCE : « se dit aussi en choses morales, de la capacité, du mérite d'une personne. »

³⁶ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. GUEULE.

[2] Tardivement enregistrée par le *Dictionnaire* de Furetière, la tension polysémique des termes « capable »/« capacité » est déjà largement perceptible à l'époque où Sorel fait paraître le premier volume de son encyclopédie. De façon significative, les échanges polémiques constitutifs de la controverse intervenue dès la parution des *Lettres* de Balzac – débat, comme nous l'avons indiqué, dans lequel Sorel a été impliqué – témoignent d'une vive crispation autour de cet adjectif (plus fréquent que le substantif dérivé), considéré par les acteurs du monde des Lettres comme un indicateur de valeur intellectuelle et sociale par rapport auquel il importe aux deux partis d'imposer leur référentiel respectif. Quand les partisans de l'épistolier privilégient la signification gnoséologique (sens 3), ses adversaires persistent à mobiliser un imaginaire sémantique normatif, institutionnel et avant tout scolaire (sens 4), au point où la « Querelle des *Lettres* » mériterait à certains égards l'appellation de *querelle de la capacité*. En analysant quelques occurrences du terme litigieux sous la plume [A] des balzaciens, puis [B] dans les textes de leurs opposants (avant tout des ecclésiastiques), nous proposons d'ajouter à la représentation strictement lexicographique – procurée *supra* via les dictionnaires – l'exemple d'*usages stratégiques situés* d'un terme dont Sorel lui-même exploitera bientôt le potentiel polémique contre l'Académie.

[A] Dans ses premières *Lettres*, Balzac s'est bien gardé de recourir au mot de « capacité » au sens institutionnel et scolaire. Et pour cause. Formé au collège d'Angoulême, dont l'encadrement pédagogique était très limité³⁷, Balzac suit deux années d'études chez les Jésuites (Poitiers), où son professeur d'Humanités, le Père François Garasse, semble avoir éprouvé quelque difficulté à combler ses lacunes. Une fois devenu l'adversaire de l'épistolier, le Jésuite retournera en effet à son ancien élève le soupçon d'inculture émis dans la Lettre XIV (où Balzac ridiculise son style d'inquisiteur mâtiné de maître d'école³⁸), évoquant la Logique et la Philosophie comme « des pays où vous [*i.e.* Balzac] ne fûtes jamais », ironisant en outre sur l'autorité magistrale du Libertin Théophile de Viau, seul « capable d'être votre maître maintenant et à tout jamais »³⁹. Se prévaloir d'une « capacité » reconnue par les institutions scolaires ou universitaires serait parfaitement

³⁷ Seules y étaient enseignées les petites classes jusqu'à la grammaire, sans Humanités ni rhétorique.

³⁸ BALZAC, *Premières Lettres*, BIBAS et BUTLER (éd) [1933], XIV, p. 63. Dans cette lettre, l'ancien collégien décline ironiquement toute responsabilité morale et intellectuelle à l'égard des « sottises » de son ancien maître, récent auteur de *La Doctrine Curieuse* (1623), à qui il regrette de devoir « les commencements de [s]es études et la première teinture des lettres ».

³⁹ [GARASSE], *Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac, sous le nom de Sacror, touchant l'Anti-Théophile et ses écrits*, [sans indication d'éditeur], 1624, in-8°, 31 p. En Pocc : p. 18 et p. 15. Il n'était pas difficile à François Garasse de se reconnaître dans la Lettre XIV de Balzac. Dans sa riposte, le Père Jésuite renchérit d'ironie en exhortant l'épistolier à sacrifier sa « profondissime érudition » (p. 20) de manière à « retenir seulement les maximes d'Amsterdam et de [son] second maître » (p. 22), le poète Théophile de Viau (alors mis en accusation pour libertinage par le Parlement de Paris, à l'instigation du procureur Mathieu Molé, en étroite collaboration avec le P. Garasse lui-même). Garasse demeure délibérément muet sur les années ultérieures de Balzac au Collège de La Marche, où le jeune homme est pourtant initié au Grec et à la Philosophie. Voir : YOUSSEF, Z., *Polémique et littérature chez Balzac*, Paris, Nizet, 1972, p. 16 et 30.

contraire à l'esprit dans lequel Balzac met en avant ses compétences individuelles, développées en marge des leçons des pédants de collègues⁴⁰ – du moins aux premiers temps de sa carrière⁴¹.

Signalons trois exceptions à ce régime lexical frugal en « capacité ». La première concerne le poète 'courtisan' Nicolas Faret, jugé « capable » d'éloquence par l'épistolier dans une lettre adressée à Malherbe ; Faret y semble toutefois moins devoir la reconnaissance de ses succès rhétoriques à ses études chez les Jésuites et à son diplôme d'avocat qu'à la célèbre aisance du séducteur expérimenté sous les traits duquel l'épistolier se plaît à le dépeindre.⁴² En 1625, ensuite, il se trouve bien un correspondant enclin à reconnaître que Balzac s'est montré « capable de faire des lois en l'âge où les autres apprennent celles de la grammaire ». Or il s'agit là d'une boutade du poète Racan, dont l'instruction scolaire est tellement infime que Balzac lui-même s'en est donné matière à plaisanterie dans sa correspondance avec Chapelain ; Racan, « rêveur » bientôt légendaire⁴³, confesse d'ailleurs ironiquement que la précocité du *puer senex* n'a rien d'enviable : « elle vous à coûté la perte de la plus belle saison de votre vie ».⁴⁴ En novembre 1623, enfin, Balzac répond à un courrier élogieux (aujourd'hui perdu) dans lequel Boisrobert convie l'*Unico Eloquentie* à se rendre à la Cour ; flatté, mais non vaincu, Balzac décline l'invitation au prétexte qu'il ne se sent pas « capable » de la « science » courtisane en matière d'étiquette⁴⁵. Dans ce passage, le vocabulaire soigneusement choisi convoque un référentiel normatif magistral à des fins parfaitement ironiques : Balzac souligne l'incongruité des codes de conduite et d'expression propres au milieu des courtisans, dont la « sottise » institue paradoxalement leur prétendue « autorité » linguistique en parallèle, et sur le même mode hiérarchique, que celle des pédants de collèges et d'Université. Attaché à son domaine rural loin du bruit de la capitale, Balzac signale métaphoriquement son refus d'être jugé à l'aune d'une quelconque norme langagière autre que celle qu'il inaugure et illustre tout à la fois par la singularité de son propre style, dont il fait valoir,

⁴⁰ BALZAC, *Premières Lettres*, BIBAS et BUTLER (éd) [1933]. « Mes écrits sentent beaucoup plus à l'ambre et au musc qu'à l'huile et à la sueur » (Lettre XXXV, p. 152), déclare l'auteur des premières *Lettres* au poète Boisrobert, affirmant fuir la Sorbonne – « ce pays où l'on se querelle toujours, et où il n'y a jamais ni paix ni trêves » (Lettre XIV, p. 61) – et s'efforcer de « purifier [s]on esprit des ordures du Collège » ainsi que de se « défaire d'une mauvaise science », afin qu'on ne lui reproche jamais « les choses qu'il n'a » plus » (*ibid.*, p. 63).

⁴¹ Le bagage pédantesque encombrant (ou léger, à en croire ses adversaires !) dont se plaint le jeune épistolier pèsera de moins en moins sur sa conscience au cours de sa carrière. De fait, le dégoût précocement affiché à l'égard du monde besogneux des savants s'estompe si bien avec le temps que l'épistolier pourra, presque sans ironie, affirmer en 1644 du « Trismégiste Gassendi » qu'il n'existe pas « homme au monde plus capable de bien discuter toutes ces différentes philosophies », fort de la docte conviction qu'« il faut être artisan pour connaître et pour juger des secrets de l'art, *nec sapientem intelligit nisi sapiens, et caetera* » – que l'on peut également traduire par « il faut être savant pour comprendre le savant » (BALZAC, *Lettres*, éd. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, Paris, Imprimerie nationale, 1873, Lettre LIV, p. 163). Le même commentaire vaut pour la lettre CXI (datée du 9 octobre de l'année suivante), dans laquelle l'épistolier jongle avec les noms de poètes antiques, et se demande notamment, dans un référentiel parfaitement normatif et institutionnel, si Lucain est « capable d'autoriser » la doctrine chrétienne qui lui tient à cœur (p. 312).

⁴² BALZAC, *Premières Lettres*, BIBAS et BUTLER (éd) [1933], t. II, XIX, p. 88.

⁴³ TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, ADAM (éd.) [1960], t. I, « Racan et autres rêveurs », p. 381-389.

⁴⁴ BALZAC, *Premières Lettres*, BIBAS et BUTLER (éd) [1933], t. II, p. 162.

⁴⁵ BALZAC, *Premières Lettres*, BIBAS et BUTLER (éd) [1933], XXXIV, p. 145.

dans cette lettre, l'*énergie naturelle*. Dans les trois cas que nous répertorions, le référentiel normatif et institutionnel du terme « capable » n'est convoqué que pour être mieux évacué par la force de la dérision.

On ne saurait en dire autant des défenseurs de l'épistolier, qui semblent avoir tenté de promouvoir à la place de celui-ci la reconnaissance d'une *capacité* arrachée au référentiel institutionnel dans lequel il est évident que Balzac ne cherchait pas à s'inscrire. Sous la plume de La Motte-Aignon, préfacier de la première édition des *Lettres*, s'opère un curieux transfert des qualifications de l'*homme* à celles de son *écriture*. Pour être « douce » et « calme », la lettre n'est pas moins « capable des mêmes vaisseaux » que la harangue prononcée dans l'espace des institutions publiques, avance en effet le préfacier, exploitant une métaphore maritime d'ailleurs prévue par le champ sémantique du mot *capacité* (envergure physique d'un contenant / aptitude de l'esprit).⁴⁶ De plus, quoique particulière, l'éloquence épistolaire ne mérite pas pour autant d'être dépouillée de « tous les ornements dont elle est capable » (p. 240), ce d'autant que les lettres de Balzac, écrites en français, peuvent s'enorgueillir d'un ordre et d'un nombre « dont toutes les langues ne sont pas capables », et qui n'a rien à envier au latin (p. 242-243). Balzac est présenté comme un écrivain dont la valeur individuelle est si considérable que, loin de dépendre de la reconnaissance d'une institution, c'est lui qui confère à l'éloquence nationale une légitimité nouvelle, en dehors du système de consécration ordinaire. L'épistolier mettrait ainsi l'éloquence française moderne *en capacité* de surpasser l'art oratoire public indexé sur la tradition des Anciens : à lui seul, l'Ermite charentais *est* une Institution du monde contemporain.

François Ogier paraît avoir quant à lui opté pour une autre stratégie de valorisation. Dans son *Apologie pour Monsieur de Balzac* (1627), l'ecclésiastique vante moins le régime de légitimité moderne inauguré par l'épistolier, qu'il ne souligne la valeur d'un « style » qui « s'accommode tellement à la capacité des esprits, et rend toutes sortes de sujets si agréables, que ses maximes politiques peuvent être pour les femmes, et ses Lettres d'amour pour les Philosophes ». ⁴⁷ La grandeur de l'épistolier serait-elle d'avoir inventé un genre d'écriture propre à toucher un public élargi, mettant à la portée des moins instruits les matières traditionnellement soumises à l'autorité des écoles ?

⁴⁶ LA MOTTE-AIGNON, « Préface », in : BIBAS et BUTLER (éd) [1933], p. 240. La métaphore maritime employée par La Motte-Aignon emprunte le sillage cicéronien distinguant (à la suite du partage opéré par Socrate dans le fleuve de l'éloquence générale) une « mer supérieure [...] vraiment grecque » (l'Adriatique), réservée à la Philosophie, et une « mer inférieure, toute nôtre, flots dangereux » (la mer Tyrrhénienne), domaine propre aux orateurs – en particuliers romains (CICÉRON, *De Oratore*, III, éd. H. Bornecque, trad. E. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1961, § 69 (XIX), p. 28). À lire la préface des *Lettres*, Balzac ouvrirait ainsi la voie d'une troisième mer, inconnue des Anciens. Les références paginales qui suivent renvoient à la même édition.

⁴⁷ [OGIER], *Apologie pour Monsieur de Balzac*, Paris, Cl. Morlot, 1627. Nous citons l'édition parisienne de P. Rocolet (1628), p. 168.

[B] C'est là un double risque qu'a voulu prévenir le principal adversaire de Balzac, en contestant à celui-ci sa position instituante auto-proclamée, potentiellement émancipatoire à une très large échelle. Dans ses deux volumes de *Lettres de Phyllarque à Ariste* (1627, 1628), Nicolas Goulu récuse l'autorité de celui qui s'appelle lui-même « Roi de l'éloquence, et distributeur de la gloire », et s'indigne de la témérité dont fait preuve « un jeune homme de vingt-cinq ans, et qui n'est jamais sorti de sa chambre », qui se vanterait « d'avoir trouvé de nouvelles terres en cet Océan » alors que ses prédécesseurs les Anciens y ont « navigué avec tant de diligence, de travail de curiosité ». ⁴⁸ Selon les critères antiques, le genre épistolaire que croit inventer Balzac, et qui semble si bien ajusté à la *capacité* des petites gens incultes, n'est qu'une satire bâtarde (au sens ancien de *satura*) de la pire cuisine :

Il n'y a point de champ où l'esprit puisse montrer sa fertilité avec moins de labeur, qu'en celui des lettres. Elles sont *capables* de tous sujets, on ne peut jamais y demeurer court faute de matière, on n'est point obligé à la suite d'un discours continu [...]. C'est un pot pourri, où toutes sortes d'ingrédients de cuisine peuvent entrer.⁴⁹

Un tel genre d'écrire paraît accordé à un écrivain *capable de tout*, au sens péjoratif indiqué précédemment. Aux yeux de Goulu, Balzac n'est en effet qu'un effronté collégien parfaitement ignare⁵⁰, dont on ne saurait même espérer qu'il se montre « capable de correction », tant la flatterie a déjà perverti son bon sens (I, p. 18). La stratégie de discrédit déployée par Goulu consiste à renvoyer systématiquement l'épistolier au modèle normatif de l'éloquence antique – le *vir bonus dicendi peritus* sur lequel veille l'Institution⁵¹ –, à l'aune duquel Balzac apparaît comme un

⁴⁸ [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste*, XXI (p. 359) et XXIII (p. 309).

⁴⁹ [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste*, XXVIII, p. 385-386. Nous soulignons.

⁵⁰ Les attaques répétées de Goulu à l'endroit du supposé manque d'instruction de l'épistolier charentais sont d'une exceptionnelle vivacité ; nous n'en restituons ici qu'une image concentrée. Balzac-Narcisse « manque de jugement aussi bien que de lecture » (III, p. 36). Certes, concède ironiquement le prélat, « ses maladies ne lui ont pas permis d'étudier beaucoup » (CCCV, p. 498), mais on peut se demander si Narcisse a jamais franchi la porte d'une salle de classe, lui qui est si « ignorant des langues, et ne sait que bien peu de la latine, qui n'a qu'une teinture bien légère des lettres humaines, et qui a méprisé la philosophie, comme inutile à son dessein, aussi bien que les préceptes de la rhétorique » (XI, p. 148-149). Prompt à confondre Démosthène (héros de tribunes) et Bucéphale (monture du héros), il n'a qu'une connaissance lointaine du nom de Cicéron, souvenir de Collège ou, plus vraisemblablement, mémoire des marges vulgarisatrices de l'*Histoire de France* de Pierre Matthieu, où il semble avoir « fait le cours de ses études » (III, p. 35-36). Quant à la théologie et la jurisprudence, c'est « tout juste s'il a vu la couverture des livres qui en traitent » (XI, p. 149). Pour toute *capacité*, Balzac peut se targuer de celle de « faire rire Cicéron et Démosthène jusque même dans les enfers » (II, p. 16).

⁵¹ [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste*, XXI, p. 122 et *sqq.* : « Description de l'Orateur parfait, dont Narcisse est autant éloigné, que le ciel est des enfers ». Quintilien et Cicéron ont célébré la triple couronne de Caton, « homme de bien habile à parler », en matière de *mœurs* (valeur éthique), de *connaissances* (valeur intellectuelle) et de *style* (valeur spécifiquement linguistique). Goulu se réfère explicitement à Quintilien (*Instit. Or.*, II, 15, 34) dans la Lettre XX de la *Seconde partie des Lettres de Phyllarque à Ariste* ; sans la lettre IV de la première partie des *Lettres*, il convoque le modèle accompli de l'orateur qu'est Crassus selon Cicéron (*De Or.* III, 55 ; 135).

dilettante incompetent admiré des seuls ignorants (VII, p. 82), lorsqu'il n'est pas le plagiaire approximatif et maladroit des Anciens⁵², mauvais élève des meilleures écoles de rhéteurs.

On ne doit plus s'étonner si Narcisse refuse de s'astreindre aux règles des anciens maîtres de l'Éloquence, et s'il dit qu'elles sont trop tyranniques, pour la liberté de son esprit : car à la vérité, il n'est pas *capable* des préceptes de la vertu, qui sont les mêmes que ceux de l'Éloquence, au dire du plus grand des orateurs.⁵³

L'intempérance de l'épistolier, jointe à son manque de discipline studieuse, se ressent dans son style extravagant et alambiqué, dont il serait imprudent d'espérer qu'il satisfait les attentes de protecteurs de haut rang, les grands prélats et les hommes d'état qui

peuvent bien juger qu'un tel orateur est plus *capable* de les décrire comme des monstres et des prodiges fabuleux par ses monstrueuses et ses prodigieuses pensées, que non pas comme des illustres personnages, dont les belles actions puissent être admirées ou imitées.⁵⁴

Nous touchons ici au cœur de cette *querelle de la capacité*. En refusant à l'épistolier les qualités éthiques, intellectuelles et stylistiques de l'orateur accompli, Goulu entend ultimement récuser le pouvoir que se donne Balzac de faire et de défaire les *réputations*, c'est-à-dire de se comporter en institution dispensatrice de valeur sous les espèces publiques de la gloire et du crédit social :

Juge maintenant, Ariste, si un homme qui loue de la sorte les grands personnages, est *capable* de leur donner de la gloire par ses écrits, et s'il est vrai ce dont se vante Narcisse, que leur *réputation* a besoin de lui pour être immortelle.⁵⁵

En clair, pour le prélat, Balzac échoue à l'examen qui aurait pu lui conférer le pouvoir de se faire, à son tour, le juge de la valeur d'autrui. Ce simple particulier n'est qu'instituteur d'illégitimité ; seule la Faculté et ses Docteurs détiennent le pouvoir de consécration que s'arroge l'épistolier.

Le jugement sera le même, trois ans plus tard, dans la *Conférence Académique* de Camus, où la controverse opposant Narcisse-Balzac à Phyllarque-Goulu semble n'avoir pas vu s'éteindre le conflit de capacité. Partisan du Feuillant, Coronat vante la « grande suffisance de Phyllarque et la profonde connaissance qu'il a des langues et des sciences », qu'il oppose à « la faiblesse de Narcisse », lequel, « en fait de savoir, [...] est de légère taille » : pour être le « digne écolier » de son adversaire, il faudrait à l'épistolier « encore quelques degrés de capacité qu'il n'a pas ». ⁵⁶ Le

⁵² L'accusation de plagiat n'est pas neuve dans la querelle ; Goulu fait d'ailleurs figurer, dans son propre ouvrage, la liste (dont l'imprimé original est aujourd'hui perdu) des principaux « larcins » du Charentais repérés par un supposé moine feuillant, le « Frère André », publiée peu avant sous le titre de *Conformité de l'Eloquence de Monsieur de Balzac, avec celle des plus grand personnages du temps passé et du présent*. Sur *La Conformité*, voir BOMBART [2007], p. 251-259.

⁵³ [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste*, IV, p. 54-55. Nous soulignons.

⁵⁴ [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste*, XXXI, p. 450. Nous soulignons.

⁵⁵ [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste*, XXIV, p. 327-328. Nous soulignons.

⁵⁶ [CAMUS], *Conférence académique*, p. 53.

référentiel scolaire n'est pas moins épargné à Balzac par l'ecclésiastique Victor (Harlay ?), fervent champion du religieux :

Que si vous trouvez étrange qu'il [*i.e.* Phyllarque] dise savoir assez de rhétorique pour en faire la leçon à son adversaire, ne voyez-vous pas que c'est un vieillard qui parle à un jeune homme et qui le traite de précepteur à discipline, non tant par le privilège de l'âge que par celui de la *capacité*. Cette lettre dont il fait l'analyse ou la résolution, et qu'il redresse si dextrement pour lui donner une forme raisonnable, n'est-ce pas un thème d'écolier corrigé par son pédagogue ?⁵⁷

En guise de conclusion, on pourra à présent s'interroger sur la façon dont les deux prélats, au discours en partie informé par la spiritualité salésienne (si hostile à la vanité qu'induit l'*amor sui* ou philautie)⁵⁸, parviennent à installer l'autorité de leur propre parole face à celle de Narcisse, illégitime d'avoir été trop amoureux de sa propre figure. En matière d'éloquence, si l'on en croit Goulu, Cicéron lui-même aurait à cet égard témoigné d'une louable réserve « en une occasion très importante [...] où il importait extrêmement de savoir, qui serait jugé le plus capable de tous ceux qui se présentaient sur les rangs » ; l'orateur aurait indiqué la voie de l'humilité, en préférant rabaisser son compétiteur plutôt que de « s'attribuer l'avantage en cette faculté ».⁵⁹ Mais faut-il pour autant renoncer à imposer positivement sa légitimité – sa *capacité* – face à l'adversaire déconsidéré ? Comment, par l'intermédiaire de quelle figure tutélaire, incarner les valeurs magistrales de l'Institution, sans passer pour le pédant et besogneux maître d'école sous les traits duquel Balzac avait lui-même dépeint son ancien professeur, le Jésuite Garasse ?

La posture de Goulu-Phyllarque paraît osciller entre celle du lettré proche du grand monde, construite par le dispositif d'encadrement péritextuel de ses *Lettres*⁶⁰, et celle du familier des moines, à l'effort studieux desquels celui-ci s'associe dès sa première lettre, soulignant par deux

⁵⁷ [CAMUS], *Conférence académique*, p. 245-246. Nous soulignons.

⁵⁸ BOMBART [2007] signale sans s'y attarder le lien de Goulu et Camus avec la spiritualité salésienne (p. 337-338), et note que le premier ne se réfère pas en théologien à François de Sales, dont il évite de récupérer le vocabulaire théorique spécialisé, peut-être jugé trop intimidant pour les lecteurs peu formés qu'il vise dans son pamphlet.

⁵⁹ [GOULU], *Seconde partie des Lettres de Phyllarque à Ariste*, IX, p. 143.

⁶⁰ Ce dispositif comprend l'inaugural avertissement du « libraire au lecteur », ainsi qu'une lettre conclusive intitulée « Phyllarque à ses censeurs partisans de Narcisse ». En plaçant sa publication dans le contexte d'un échange mondain entre un lettré (Phyllarque) et un « Gentilhomme de la Cour » (Ariste), Goulu prévient d'emblée l'accusation de pédanterie sans néanmoins céder sur la solidité de cet échange. Phyllarque, l'auteur des lettres, y est désigné comme « un des premiers hommes de ce temps » et jouit de la favorable réputation « d'oracle » tant son « jugement » ainsi que « la subtilité de ses observations, de sa doctrine, et de la force de ses raisons » s'imposent par leur justesse et leur force. Or n'étant pas « homme à chercher la vanité par écrit », ce savant libre et traitable a choisi d'exprimer « ses sentiments » dans des lettres ni « étudiées ni méditées, mais écrites ou dictées [...] sur le champ, par une force et boutade d'esprit, sans même en avoir fait de minute, envoyant les originaux tels qu'ils sortaient ». S'il a accepté de se prêter à l'exercice de l'examen que lui demande Ariste, ce n'est pas en y mettant toute sa contention d'esprit durant des veilles industrielles, mais « à ses heures perdues, et lorsqu'il voudrait se délasser de ses occupations plus sérieuses », en l'occurrence durant de ses déplacements d'affaires (« sur les chemins, par les logis et les hostelleries »), c'est-à-dire loin du confinement habituel de l'étude d'un érudit reclus. Voir : [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste*, « Le libraire au lecteur », p. 3-10.

fois l'outrecuidance des attaques de Narcisse contre ces saints et savants hommes « capables de lui faire la leçon »⁶¹ ; suivant le Feuillant, les monastères abriteraient des experts en matière d'éloquence, « capables » d'être les « maîtres » de Balzac « en toutes sortes de langues, sans en excepter la française », dès lors que les réguliers ont « de grands avantages par dessus nous pour se rendre capables en toutes les choses où ils appliquent leur étude ».⁶² Fréquemment sollicités par les Rois et les Ministres de l'État, ces éminents sujets du Pape feraient bénéficier le public de leur « bien dire » avec de meilleures garanties morales et intellectuelles que l'épistolier, dont la connaissance de Rome se limite aux « bordels », d'où il tire sa faconde.⁶³

Mais entre salon et couvent, Goulu semble avoir élu une troisième figure magistrale à l'écart des murs trop apparents de l'Université. Il s'agit du modeste accoucheur des âmes qu'est Socrate, dont on connaît le refus de s'attribuer un savoir autre que celui, certitude *a minima*, de son propre non-savoir. À la fin de la seconde partie des *Lettres*, en effet, est insérée une traduction de l'*Apologie de Socrate* par Platon (dont Goulu est l'auteur, preuve de sa *capacité* d'helléniste), dialogue dans lequel se trouve notamment interrogée la prétention des hommes à disposer de connaissances hors de leur domaine d'expertise ; Socrate y dénonce ses prétentieux contemporains, parmi lesquels on n'en trouverait « pas un qui ne s'estimât fort capable en plusieurs autres belles et grandes choses qu'ils ne savaient pas »⁶⁴, tout comme Goulu refuse de reconnaître à l'épistolier de Charente la moindre qualification excédant la sphère du libertinage, où celui-ci demeure premier citoyen du pays⁶⁵.

La posture *humblement magistrale* de Socrate, dénonciateur de fausse capacité, a également reçu les faveurs du « sieur de Musac ». Dans la *Conférence académique*, le secrétaire « Musée » (porte-parole de Musac-Camus) tient à marquer la distance entre les orateurs lettrés qui l'entourent, dont il expose les qualités au lecteur « afin que vous ayez le respect et la créance que mérite leur capacité » (p. 23), et son humble personne, que son manque d'instruction réduit au rôle muet du rapporteur de la rencontre par écrit. « Reconnaissant mon insuffisance pour juger d'un art où j'entends si peu que ce peu est fort voisin du rien », déclare Musée, « toute ma capacité ne consistant qu'au désir d'apprendre », il lui semble difficile de dire mieux que « cet Ancien sage » : « je ne sais qu'une seule chose, c'est que je ne sais rien » (p. 32). Que l'évêque historien ait campé un Socrate – figure emblématique de l'oralité – attablé à son écritoire, voilà qui ne nous surprend pas.⁶⁶ Au demeurant, le magistère maïeutique aura en définitive eu complet gain de cause : figure

⁶¹ Une fois dans le titre de la première lettre (p. 1), puis dans sa conclusion (p. 12).

⁶² [GOULU], *Lettres de Phylarque à Ariste*, I, p. 7 et p. 8.

⁶³ [GOULU], *Lettres de Phylarque à Ariste*, I, p. 9-10.

⁶⁴ [GOULU], *Seconde partie des Lettres de Phylarque à Ariste*, « Apologie de Socrate traduite du Grec de Platon », p. 597.

⁶⁵ [GOULU], *Lettres de Phylarque à Ariste*, IV, p. 54.

⁶⁶ Voir notre chapitre VII.

du crépuscule, le *Socrate chrétien* de l'Ermitte charentais témoigne assez du succès de cette figure d'identification parmi les contemporains de Sorel.

Des balzaciens aux ecclésiastiques, du *Dictionnaire* de Furetière à celui de l'Académie, la signification prêtée à l'adjectif « capable » agit en véritable catalyseur de valeurs et d'autorité dans l'espace polémique des Lettres. Entre l'autarcique épistolier mondain (devant sa capacité à soi seul) et les traditionnels thuriféraires de la Faculté (seule dispensatrice de capacité), où situer Sorel ? Assurément, ce n'est pas la première fois que nous rencontrons l'auteur de *Francion*, des *Pensées chrétiennes* et du *Recueil Pomeray* à la lisière du domaine des belles-lettres et du terrain des séculiers. L'enjeu, cette fois, relève du mode de légitimation grâce auquel l'encyclopédiste compte établir son autorité particulièrement complexe de pédagogue universel.

2. Rien n'empêche que l'homme ne soit estimé capable de perfection. Capacité humaine et qualités départies

Au moment d'émettre un jugement sur la « capacité » de Balzac, le moins que l'on puisse dire est que Sorel marche sur des œufs. De fait, ce dernier ne semble pas avoir tenu à relayer en priorité – du moins pas de façon trop explicite – le grief de *manque de capacité* allégué à l'encontre du jeune épistolier par les défenseurs de l'Institution ; quoiqu'assez relative⁶⁷, cette réserve critique contraste d'ailleurs avec l'accusation morale d'*orgueil*, que Sorel rappelle inlassablement à la charge

⁶⁷ Dans ce dossier délicat, où il s'agit de prendre position entre les chevaliers de l'Institution et l'audacieux dissident charentais, le seul coup véritablement cuisant porté contre la suffisance/insuffisance balzacienne est sans aucun doute l'*incipit* du livre XI de *Francion*, ajouté en 1626, c'est-à-dire à l'occasion de la « Querelle des Lettres » (comme le précise Sorel lui-même : BF, p. 182). Le personnage d'Hortensius, héros de la première heure de *L'Histoire comique*, n'est évidemment pas introduit à cette date dans le récit ; le pédant y assume toutefois le rôle nouveau de ventriloque grotesque de l'épistolier et de ses satellites. Hortensius-Balzac y campe un ignorant bavard, pédant et prétentieux, adepte d'un style alambiqué qu'il croit propre à faire grande impression sur Francion, interlocuteur facétieux d'un dialogue que Fausta Garavini qualifie, après Antoine Adam, de « mosaïque de citations tirées des lettres de Guez de Balzac » (*Francion* [éd. GARAVINI], XI, note 1 de la p. 542). Or c'est en termes de *capacité* qu'est introduite cette séquence au puissant potentiel ridiculisant (p. 542) : « Ce brave maître pensait encore avoir trouvé un écolier auquel il pouvait apprendre beaucoup de choses, tellement que, pour lui montrer qu'il était extrêmement capable, il affectait de certains termes qu'il avait appris par cœur pour s'en servir en toutes occasions. » S'agissant de Balzac, l'insinuation est pourtant isolée sous la plume de Sorel. Certes, *De la Connaissance des bons livres* rapportera également, des années plus tard, l'appréciation sévère de lecteurs tenant la prose balzacienne pour « plus capable d'ennuyer que d'instruire »⁶⁷, mais Sorel souligne quelques lignes plus haut que les « périodes bien tournées » de l'épistolier sont assurément « capables de persuader ce qu'il désire » (p. 539). Ce commentaire tardif se conclut sur une observation sibylline : le titre d'*orateur* aurait été autrefois disputé à l'épistolier, note Sorel, « à cause que n'ayant fait que des Lettres, on ne croyait pas que toutes les forces de l'Éloquence y fussent déployées » ; mais depuis, précise le bibliographe, « ayant donné des preuves de soi dans des livres complets, il n'a point laissé douter de sa *capacité* » (p. 344, nous soulignons), notamment grâce à des publications de « longue haleine » telles que *Le Prince* et *Aristippe*. La remarque figure presque à l'identique dans *La Bibliothèque française*.⁶⁷ Il est difficile d'ignorer le potentiel critique de ces deux notations faites comme « en passant » : d'une part, Sorel paraît valider *a posteriori* la « capacité » de Balzac à partir de la publication du *Prince* (1631), ce qui équivaldrait à entériner tacitement le *manque de capacité* du jeune auteur des *Lettres* de 1624 ; d'autre part, l'œuvre politique dans laquelle Balzac aurait enfin « fait ses preuves », d'après Sorel, se trouve être précisément le texte scellant la rupture entre l'écrivain et Richelieu, à qui le traité du *Prince* a fortement déplu⁶⁷. Ainsi, il n'est pas interdit de penser que Sorel a pu douter de la *capacité* de l'auteur des *Lettres* ; ce doute, néanmoins, se fait plutôt discret.

de Narcisse⁶⁸, ou celle d'abus de *réputation*, pour ainsi dire, qui occupe l'avant-scène de la querelle d'après le récit qu'en donne *La Bibliothèque française*⁶⁹. Mais nourrir, nuancer ou contester le « procès en *capacité* » intenté à Balzac par ses adversaires placerait automatiquement Sorel sur le terrain de l'enseignement scolaire traditionnel, référentiel permanent de ces défenseurs de l'Institution. Or c'est précisément ce que cherche à éviter l'auteur de *La Science universelle*.

[1] Au-delà de la signification littérale du terme de « capacité » (sens 1), fréquente dans *La Science des choses corporelles*, l'étude des occurrences d'emploi figuré de ce mot sous la plume de Sorel révèle en effet une tendance très nette à privilégier un référentiel *gnoséologique* (sens 3) plutôt qu'*institutionnel* (sens 4). Cet usage dominant correspond aux idéaux anthropologiques égalitaires d'un optimiste héritier de l'empirisme baconien : la *capacité* d'apprendre serait un *universel* humain, modelé par l'existence *particulière* de chaque individu. C'est donc avec force que Sorel récuse l'hypothèse philosophique d'un chimérique « Entendement universel ». [2] En matière de formation professionnelle, s'agissant du perfectionnement de la « capacité » de chacun, le corollaire pédagogique du particularisme anthropologique sorélien se fait jour dans le refus de la caractériologie fixiste de Huarte ainsi que dans le rejet du système scolaire officiel. L'auteur de *La Science universelle* privilégie la voie « paratopique » d'un continent parascolaire dont il serait l'un des guides ou précepteurs particuliers. [3] Mais plusieurs occurrences d'emploi échappent toutefois au règne de la « capacité » au sens 3 chez Sorel ; ces entorses « institutionnelles » au régime de la *capacité naturelle* coïncident très significativement avec le renouvellement des priorités critiques de Sorel aux alentours de 1634, année de fondation de l'Académie française. Si tous les hommes sont « capables » de quelque chose, pourquoi les amis de Conrart sont-ils des *incapables* ?

[1] Comme établi précédemment dans cette étude, l'épistémologie sorélienne se fonde sur un *universel borné* : la *capacité humaine* (« toutes les choses dont un homme est capable »⁷⁰), définie comme espace de connaissance *restreint* par rapport à la connaissance absolue, dont seul disposent

⁶⁸ MERLIN-KAJMAN, H., *L'excentricité académique. Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 116. Déjà dans MERLIN [1994], p. 131-134. L'orgueil balzacien tiendrait à la *publication* de son « moi » *particulier* ; le crime moral de lèse-humilité n'aurait pas le même poids sans l'*elocutio* publique qui l'enveloppe, et qui le porte – intempestivement, selon ses adversaires – sur une scène discursive où « style », vie personnelle et affaires d'État ne font qu'un. « Déboîtée des fins civiques » attendues, cette éloquence nouvelle serait « susceptible de corrompre radicalement la parole publique » d'après les adversaires de Balzac (JOUHAUD [2000], p. 329).

⁶⁹ Selon Sorel, la controverse aurait éclaté lorsque plusieurs auteurs, croyant que la « réputation naissante » de Balzac « leur nuisait », mirent tout en œuvre « pour la diminution de sa gloire » ; parmi les quelques « esprits libres » dressés contre l'épistolier, la conviction que ce dernier « méritait de l'estime, mais non pas tant qu'on le publiât » devait précipiter la « petite guerre » entre les partisans du Charentais et les conservateurs, « qui pensaient être les maîtres jurés du métier », et « ne pouvaient pas voir sans regret qu'un nouveau venu leur ôtât la gloire à laquelle ils aspiraient depuis longtemps, et que sa réputation s'accrût tous les jours pour le grand nombre de gens qui admiraient ses écrits » (BF, p. 178-182). Le récit de la querelle se conclut par un constat éloquent : les adversaires de Balzac auraient depuis « tenu leur haine cachée, pour ne point encourir le reproche d'être opposés à une réputation si publique » (BF, p. 191). C'est là enregistrer la victoire de Balzac sur le terrain de la *notoriété*.

⁷⁰ SCU_I, « Proposition », p. 18.

Dieu et les anges.⁷¹ Il importe toutefois de ne pas interpréter cette restriction anthropologique comme une concession pessimiste accordée à l'argumentaire des *sceptiques*, lesquels « s'opiniâtrent à croire » que la « qualité d'homme » ne suffit pas à « trouver les choses nécessaires à l'homme »⁷². De fait, pour l'auteur de *La Science humaine, l'étendue capacitaire* humaine excède la seule universalité par défaut (sens 2), et constitue bien plutôt l'un des traits positifs et définitoires de l'Homme en tant qu'espèce différenciée des autres sur le plan gnoséologique (sens 3) ; dans la mesure où il dispose d'une *capacité spécifique*, propre à son âme spirituelle⁷³, le groupe humain s'élève au-dessus des autres espèces animales, seulement dotées d'une âme sensitive et motrice (corporelle)⁷⁴. Contrairement aux bêtes brutes, « enfoncées » dans la matière, que celles-ci perçoivent à l'aide de leur « instinct »⁷⁵ de façon indifférenciée, l'homme dispose d'une « prérogative toute particulière » : la capacité d'appréhender le monde dans sa *diversité* (« différence »⁷⁶) de temps, d'espaces, de formes et de substances.⁷⁷ Cette appétence pour le divers, l'homme la doit aux *facultés* de son âme.⁷⁸ Sans entrer dans le détail, signalons que l'homme dispose d'un Entendement (Esprit, Raison) *perfectible*, d'une Mémoire *organisée*, d'une Imagination « capable » d'*invention autonome*, d'un Jugement *prudent*, d'un Sens Commun *sûr*, et d'une Volonté *libre*. Innées, ces facultés sont toutes susceptibles de « s'améliorer par l'artifice », et c'est par leur canal que s'acquièrent toutes les sciences.⁷⁹ Selon les ouvrages, Sorel met l'accent sur différentes propriétés de l'âme humaine.⁸⁰ Sans s'étendre ici sur ces aspects généraux de la théorie sorélienne de la connaissance, il importe surtout d'en relever le maître mot : *capacité* (sens 3).

⁷¹ Celle que Sorel désigne comme la « capacité de l'homme » (SCU_II, p. 607) est une « capacité limitée » (p. 600), ou encore une « capacité qui a de certaines bornes » (p. 490) : « quoique l'esprit de l'homme ait une puissance fort grande, il n'est pas capable de l'infini » (PBR, p. 261). Voir surtout : PH, p. 2.

⁷² SCU_I, « Proposition », p. 16.

⁷³ SCU_II, p. 370. L'âme est une « puissance » conférant vie à un corps ; en tant que substance spirituelle, celle-ci exerce son « gouvernement à part » de la matière corporelle ; principe d'intelligence, elle est « capable » de conceptions et d'émotions.

⁷⁴ SCU_II, p. 371 et p. 390.

⁷⁵ Sorel distingue un instinct *général* et un instinct *particulier* à chaque espèce animale (SCU_II, p. 387). Nous n'insistons pas sur ce point.

⁷⁶ SCU_II, p. 317.

⁷⁷ SCU_II, p. 413-414. Quoiqu'elle ait des *bornes*, « l'âme humaine [est] capable de [...] diverses choses, auxquelles l'on ne saurait donner ni terme ni mesure ».

⁷⁸ Voir ALET [2014], chapitres 4 et 5 pour une description de l'âme humaine et de l'esprit.

⁷⁹ PBR, p. 272.

⁸⁰ À défaut de proposer une synthèse de cette gnoséologie complexe, vaste et évolutive, nous en indiquons rapidement quelques axes significatifs, formulés en termes de *capacité* – Sorel discernant parfaitement les adjectifs « capable de » et « susceptible de » (ce dernier ne portant nul implicite significatif). Le deuxième volume de *La Science universelle*, consacré aux choses spirituelles, souligne par exemple l'*indépendance* de l'Âme immortelle par rapport à l'Entendement, la première étant « capable de se conduire » elle-même (SCU_II, p. 424). C'est l'aptitude humaine à comprendre la notion d'immortalité (« notre âme se trouve capable de loger la vérité qui ne périra jamais ») qui nous assure d'être dépositaires d'une âme et d'une vertu de nature incorruptible ; s'agissant des âmes « qui ne sont pas dans un si bon chemin, l'on sait bien qu'elles sont pourtant capables de s'y mettre, et que cette capacité a été accompagnée de celle d'être immortelle » (SCU_II, p. 456-457). Sur le plan moral, en effet, l'homme a été conçu par Dieu comme un « animal qui fût capable de bien vivre par son choix » (PH, p. 29), tant il est vrai que l'âme humaine a été faite « capable de la foi et de l'espérance » (PH, p. 39) comme de sagesse (PH, p. 73). Le péritexte

Quelle figure magistrale serait susceptible de représenter la *posture compétente* adaptée à l’imaginaire théorique sorélien de la *capacité* ? Optimisme épistémologique, confiance dans la *capacité humaine*, et hostilité marquée à l’égard des sceptiques expliquent probablement que Sorel – contrairement à un nombre considérable de ses contemporains – n’ait jamais porté aux nues la figure magistrale de Socrate. Celui que *La Science universelle* présente comme le « précepteur » de Platon⁸¹ (!) est en effet régulièrement invoqué par les Pyrrhoniens comme l’exemple même de l’ignorance « autorisée » : « Socrate, disent-ils, qui a été estimé si sage assurait *qu’il ne savait qu’une chose qui était qu’il ne savait rien* ; et pour montrer qu’il ne savait rien en effet, il n’a jamais rien mis par écrit ; car ne sachant rien que pouvait-il écrire ? »⁸². Plutôt molle, la tentative apologétique que l’auteur de *La Perfection de l’Homme* consacre à la supposée science socratique⁸³, déductible de l’imposante sagesse dont témoignent les dialogues de Platon, débouche sur un constat quant à lui péremptoire : « croyons donc qu’il y a une science dont les hommes sont *capables* »⁸⁴. C’est dire que la figure socratique représente une embûche de principe – à surmonter absolument – sur la voie de l’avancement des sciences récemment ouverte par la caravelle baconienne.

Alors que la maïeutique peine à s’imposer comme modèle de stratégie magistrale propice au progrès de l’esprit humain, la posture *professorale*, caractéristique de l’institution scolaire publique, n’emporte pas davantage les suffrages de l’auteur de *La Science universelle*. Celui-ci privilégie nettement le modèle *préceptoral*, charge caractéristique de l’espace du particulier, et requérant un

encyclopédique de 1634 met plutôt en avant la *complémentarité* des « deux parties » de l’âme, dont l’une – l’Entendement – « est capable de comprendre la vérité des choses », l’autre étant le Volonté, qui permet à l’homme de choisir ce qui lui plaît (SCU_I, « Préface », p. 28). C’est en termes de *capacité* également qu’est exprimé le rapport du corps et de l’âme : si « la plus basse partie » de l’homme est « capable de servir la plus haute » (SCU_III, p. 258), l’âme quant à elle est « capable de s’élever au-dessus de la matière » (PH, p. 29). Le volume III de l’encyclopédie, *De la Perfection de l’Homme* ainsi que *De la Prudence* font quant à eux grand cas du *perfectionnement* intellectuel de l’homme. Naturellement doté d’un « bon Entendement », l’homme dispose d’une « capacité innée pour acquérir la science » (PH, p. 78) ; si le *Dictionnaire* de Furetière suggère l’idée d’une *capacité* à la fois innée et acquise, Sorel, comme nous aurons l’occasion d’en prodiguer quelques exemples, élève cette double propriété au rang de principe fondamental de sa gnoséologie empiriste, au point d’en faire l’*incipit* même de *La Perfection de l’Homme*. Soulignons que le référentiel théologique n’est pas absent de ce raisonnement d’apparence naturaliste, puisque Dieu est estimé le maître et créateur de l’*inné* et de l’*acquis* humain : « Pour ce qu’il y a des hommes qui ont l’esprit naturellement bon, plusieurs tiennent que cette excellente qualité doit être mise entre les biens qui dépendent de la Nature, comme en effet c’est la Nature qui en donne les principes ou Dieu qui en est le maître. Il est vrai que Dieu donne toutes choses, mais en ce qui est de celle-ci, il nous laisse les moyens de les améliorer et de nous en servir » (PBR, p. 256).

⁸¹ SCU_IV, p. 326. Platon est à son tour le maître d’Aristote, « tellement que ce disciple a été obligé de suivre quelque temps les préceptes de son maître, mais se voyant capable d’inventer quelque chose de lui-même, il voulut faire bande à part, pour acquérir plus de réputation et fonder une nouvelle secte » (PA, p. 51).

⁸² PH, p. 171.

⁸³ La « réappropriation » sorélienne de la figure de Socrate se fait sans entrain, et met peu en valeur les compétences magistrales du sage grec. Socrate se contredirait lui-même en prétendant ne rien savoir (PH, p. 171), et pourrait à la rigueur incarner *ex negativo* une figure de la *capacité humaine*, puisqu’il rappelle les hommes à leur « impuissance » et à leur capacité par défaut – la connaissance des hommes, limitée, n’est « rien à comparaison de la vérité souveraine et universelle » selon Socrate (*ibid.* p. 172). En tout état de cause, Sorel s’accommode mal de ce que le maître de l’Antiquité, ce parangon de l’oralité, se soit abstenu d’écrire : « c’est possible qu’il n’y était pas propre », hasarde vaguement le grand défenseur de l’imprimerie, tout en insinuant que « l’éloquence de Platon » – quant à elle *écrite* – « lui a prêté beaucoup de choses », majorant ainsi la contribution du scribeur.

⁸⁴ PH, p. 172. Nous soulignons.

« haut degré de capacité » à la fois théorique et pratique⁸⁵ – la tâche de *précepteur* étant idéalement doublée d'une compétence de *gouverneur* (formateur attaché au progrès moral et physique de la jeune personne qui lui est confiée).⁸⁶ Le précepteur accompagne personnellement ses élèves⁸⁷, et permet à chacun de frayer sa propre voie vers des connaissances individualisées. Il faut le souligner : l'*autodidaxie pure* est étrangère à l'imaginaire gnoséologique sorélien. Apprendre, qui est une spécificité humaine d'après Sorel⁸⁸, n'est pas une activité solitaire au sens strict : que l'on suive des préceptes oraux, ou, mieux encore, que l'on peuple sa solitude studieuse d'ouvrages solides (à l'instar de Cléomède), le progrès de la connaissance exige le concours averti d'un guide⁸⁹. Plus directif que Socrate et moins routinier qu'un professeur d'Université, le rôle de cet auxiliaire quasi divin – que, des années plus tard, Fénelon nommera Mentor⁹⁰, et qui était déjà le modèle des Humanistes – consiste d'après Sorel à seconder avec adresse les élans spontanés de chaque individu particulier vers le savoir approprié.⁹¹

Si l'habileté du précepteur est tellement cruciale, c'est que les hommes, universellement dotés d'un principe capacitaire spécifique qui les distingue des bêtes brutes, ne sont pourtant pas tous *égaux* en capacité. Cette conception différentialiste de la capacité individuelle repose sur un soubassement noétique fort : l'opposition de Sorel à la thèse de l'*Entendement universel*. Tout comme il refusait, sur le plan ontologique, la thèse scolastique d'une matière première uniforme, l'auteur de *La Science universelle* rejette l'hypothèse d'une indistinction des esprits : « chacun a un entendement particulier »⁹², affirme celui qui tient à préserver « l'individualité et l'autonomie des entendements humains »⁹³. Or Sorel est particulièrement attentif à ne pas faire de la *capacité* un facteur de distinction qui *accentuerait* la perception d'inégalités entre les individus. À l'inverse, il y

⁸⁵ « Pour être capable [d'instruire les autres] », souligne Sorel, « l'on doit étudier dans le grand livre du Monde », c'est-à-dire s'inspirer de l'expérience concrète plutôt que de s'en remettre aux seuls discours théoriques (PH, p. 48).

⁸⁶ SCU_IV, p. 601 : « Il est vrai qu'en cela je ne lui [*i.e.* l'éducateur du Prince] attribue pas seulement l'office de précepteur, mais celui de gouverneur, qui sont deux charges qu'il n'est pas mal à propos de joindre ensemble quand il se trouve un homme qui en est capable. » Le gouverneur ayant soin de la nourriture et des mœurs de son élève, ce qui est « bien plus que de lui apprendre la grammaire et la rhétorique ou les mathématiques », on ne saurait douter que celui-ci « ne soit capable de ces Sciences » ; ainsi, « capable aussi des Sciences les plus hautes, qui sont les contemplatives et théoriques », le précepteur/gouverneur maîtrise l'ensemble du parc épistémologique ouvert à son protégé (incluant les science « pratiques » et « actives »).

⁸⁷ Sorel ne tranche jamais clairement sur la question de savoir si les précepteurs instruisent un unique élève à la fois, ou s'ils prennent en charge la formation de plusieurs ensemble, au point de recevoir le nom de « pédagogues du genre humain » (PH, p. 48). Cette indécision est caractéristique de la posture *paratopique* (parascolaire) que nous expliquons *infra*.

⁸⁸ La capacité à instruire ses congénères n'existerait pas chez les bêtes (SCU_II, p. 380). L'instruction constitue l'une des conditions majeures du perfectionnement humain, et ce à double titre : « l'homme ne peut être meilleur ni plus parfait, sans recevoir de l'instruction, et sans être capable d'instruire les autres » (PA, p. 93).

⁸⁹ Nous avons souligné ce point dans notre chapitre V consacré à la *méthode*.

⁹⁰ FÉNELON, *Les Aventures de Télémaque* (1699), éd. J. Le Brun, Paris, Gallimard, 1995.

⁹¹ SCU_I, « Préface », p. 31-32 : « Si ceux qui m'écoutent ne suivent la Nature et la Raison de leur propre mouvement, ils ne laisseront pas de les suivre lorsque mes enseignements les y conduiront. »

⁹² SCU_II, p. 428.

⁹³ ALET [2014], p. 236.

voit un bénéfice considérable à mettre au crédit de l'espèce humaine, celui de la *diversité*. Chez l'homme, *diversité* et *capacité* sont donc parfaitement indissociables : d'une part, comme nous l'avons souligné, la *capacité* à se représenter le *divers* est une prérogative de l'esprit humain (par opposition à celui des bêtes) ; d'autre part, il existe une *capacité* propre à chaque homme (une *diversité des capacités*, si l'on emploie anachroniquement ce mot au pluriel). À ce compte, si la *capacité* représente un concept normatif fondamental dans l'univers théorique sorélien, celle-ci apparaît d'abord comme le marqueur du corolaire immédiat de la norme qu'est la *variation*. En un mot, contrairement à la tendance observée dans le *Dictionnaire* de l'Académie, il importe à Sorel de penser la *différence de capacité* entre les hommes en termes de *variété*, et non d'y voir un marqueur d'*inégalité*.

Témoin de cette conception égalitaire⁹⁴ de la *différence capacitaire*, l'effort du pédagogue universel pour souligner une propriété commune à tous les esprits : l'*appétit* pour la connaissance. De fait, toute personne saine, disposant des sens et de la raison, possède un fonds minimal de *capacité* qui va bien au-delà du seul « sens commun » (du « bon sens » cartésien), et qui relève de l'aspiration naturelle de l'homme à connaître⁹⁵ – allusion transparente au célèbre liminaire de la *Métaphysique* d'Aristote⁹⁶. « Ce n'est pas en vain », affirme en effet Sorel, que l'âme « a une faculté capable d'entendre toutes choses » : tous les hommes « sentent bien en eux une certaine affection qu'ils ont pour apprendre tout ce qui se peut savoir »⁹⁷. C'est une telle idée qui permet de balayer l'argument sceptique selon lequel un abîme séparerait les hommes d'un jugement exceptionnel, « assez capables pour juger de tout ce qui s'offrirait », des individus moins bien dotés « qui

⁹⁴ Cet horizon égalitaire est ancré dans un univers de valeurs chrétiennes, aussi bien *évangéliques* – moins tributaire de la promesse faite aux « derniers » d'accéder au premier rang dans l'ordre la grâce (Mat. 20:16, etc.) qu'inspiré des épîtres pauliniennes prônant l'indifférenciation des races, des conditions et des sexes dans le règne du Christ (Gal. 3:28, etc.) – que *vétérotestamentaires* : si les hommes sont « obligés » de rechercher la perfection, c'est que Dieu la leur a promise en leur ordonnant d'y aspirer (« si ce commandement leur a été fait, il faut croire qu'ils étaient capables de l'accomplir, car la parole de Dieu ne se fait point ouïr en vain ») ; Sorel renvoie à Gen. 17 et Deut. 18 (PH, p. 45). Le pédagogue universel s'en tient toutefois à la *capacité humaine* (ici au sens 2), et s'abstient par conséquent de mobiliser la puissance communautaire transcendante d'égalisation qu'est l'*Ecclésia*, à laquelle il substitue la force de volonté particulière de chaque individu, tenu de réaliser le commandement divin par des moyens humains, dès lors que « nous ne sommes pas entièrement spirituels, et que notre faiblesse ne saurait être fortifiée que par des remèdes qui lui soient proportionnés » (PH, p. 73). Ainsi peut-on lire dans les premières pages des *Pensées chrétiennes* de 1634 un éloge de l'effort individuel, promesse de l'avènement séculier d'une égalité initialement conçue sur des bases théologiques (PC, p. 22-23) : « Vous êtes tous formés d'une même matière, et vous pouvez dire que vous êtes tous autant les uns que les autres. Que s'il y a de l'inégalité parmi vous à cause du mérite des uns, et des défauts des autres, sachez qu'il ne tient qu'à vous que vous ne vous rendiez semblables aux plus parfaits, et que par conséquent toute inégalité soit ôtée. » S'il revient au précepteur des sciences et de la morale de relayer les efforts des hommes de religion, qui détiennent la « capacité d'expliquer les divins Mystères » (PH, p. 45), c'est que « la perfection ayant plusieurs parties, quoi que les plus élevées soient les plus recommandables, on doit encore avoir égard aux plus basses pour leur donner leur accomplissement » (PH, p. 46). Après Bacon, Sorel entend assumer cette charge de formation aux *parties basses*, puisqu'« il est malaisé de monter au sommet sans passer par les degrés ».

⁹⁵ Cet appétit naturel, lorsqu'il est prudemment orienté, porte souvent le nom de « curiosité » dans les textes de Sorel. Voir ALET [2014], p. 312-313 et ROSELLINI [*2003], p. 322-325. Il faut prendre garde toutefois au fait que Sorel tend à condamner l'excès de curiosité (par ex. : PBR, p. 284).

⁹⁶ ARISTOTE, *Métaphysique*, 980a 21, éd. Tricot, t. 1, p. 1 : « Tous les hommes ont, par nature, le désir de connaître ».

⁹⁷ SCU_I, « Préface », p. 29.

n'auraient pas leur capacité » et échoueraient par conséquent à orienter correctement leurs propres choix ; pour Sorel, au contraire, le *désir* de connaître suffit à fixer l'attention des esprits gourds sur les performances exemplaires des plus agiles, lesquels feront naturellement office de précepteurs ou de guides.

Compter sur le jugement d'autrui n'est pas le seul remède proposé aux esprits déficients pour s'aligner sur les accomplissements des plus « capables ». Parce qu'elle évolue dans un paradigme gnoséologique empiriste optimiste, accordant une grande place à l'amélioration que permet l'accumulation d'expériences ainsi que l'exercice pratique, la pensée de Sorel exclut toute vision déterministe (fixiste) de la capacité humaine. En matière de sciences⁹⁸, le pédagogue universel met l'accent sur les effets bénéfiques de l'apprentissage et l'observance de bonnes habitudes, autant que sur les conséquences négatives du manque de volonté.⁹⁹ Ainsi un « incapable » porte-t-il seul, pour ainsi dire, la responsabilité de son incompétence¹⁰⁰, qu'il est en son pouvoir d'amender, à la condition de s'astreindre à une discipline minimale :

Mais bien que la nature de l'homme soit d'être raisonnable, il faut avouer qu'ils ne le sont pas tous au suprême degré, et que la parfaite Raison ne se trouve pas en toute sortes d'esprits, parce qu'il y en a plusieurs qui se sont gâtés par de mauvaises habitudes, et qu'encore que quelques uns ne dussent pas avoir autant affaire de secours, leur négligence les rend pareil aux plus incapables, de sorte qu'ils ont chacun besoin de beaucoup d'instruction pour les amender.¹⁰¹

L'auteur de *La Perfection de l'Homme* s'accommode d'ailleurs parfaitement de l'objectif consistant à développer chez ses lecteurs des compétences intellectuelles *ordinaires* :

Si la science ne peut être pleinement possédée que par ceux qui sont dans la souveraine perfection, elle n'est pas entièrement refusée aux autres. Quoi qu'ils ne puissent atteindre à son sommet, on ne les doit pas estimer ignorants, pourvu que les enseignements qu'on leur

⁹⁸ Mais c'est aussi valable dans le domaine des relations affectives, puisque l'amoureux éconduit ne doit en aucun cas se résigner à sa situation ! De « nouvelles habitudes » corporelles et spirituelles peuvent « apporter de la variation » à la condition amoureuse, « de sorte que [...] l'on peut soutenir qu'il est en notre pouvoir de nous faire haïr ou de nous faire aimer, quand même la Nature n'y aurait pas beaucoup contribué » : « cela arrivera selon les divers degrés de capacité » mis en œuvre par chaque individu dans le cadre de ses relations (SCU_III, p. 193).

⁹⁹ On s'en souvient, si les lecteurs « ne sont pas capables » de recevoir les enseignements solides de *L'Anti-Roman*, c'est « qu'ils ne s'en veulent pas donner la peine » (SCU_I, « Avertissement », p. 417). L'histoire de Lysis se conclut d'ailleurs sur les mots suivants : « la communication [de ce livre] n'en sera jamais refusée à toute personne qui aura l'esprit capable d'y comprendre quelque chose et qui aura l'intention bonne et pure » (AR, p. 1179).

¹⁰⁰ PH, p. 42.

¹⁰¹ SCU_I, « Proposition », p. 16. La « Préface » de *La Science universelle* répète ce refrain à l'envi (SCU_I, « Préface », p. 34) : « Néanmoins je vous déclare qu'il faut avoir en soi les principes de ce bien [*i.e.* la connaissance], et que l'âme soit capable de le recevoir. » La condition de cette *capacité* ? « Il faut que l'entendement soit assez éclairé, et la volonté assez persuadée pour faire naître un désir d'atteindre à la perfection. Ce commencement suffit, et qui ne le peut obtenir soit lutter contre sa nature jusqu'à tant qu'il l'ait domptée. Il ne faut point être négligent et paresseux si l'on veut parvenir à quelque chose, et il ne fait pas avoir aussi une opiniâtreté qui résiste aux enseignements. Étant diligent et attentif, et plein d'une bonne volonté l'on sera très propre à se conformer à la vraie Raison, et à comprendre ce que c'est que la Science Humaine, universelle, et véritable. »

a donnés aient été bons, qu'ils les aient reçu[s] avec attention, et qu'ils en aient seulement profité selon la capacité ordinaire des hommes.¹⁰²

Telle que l'envisage Sorel, la *perfection* désigne aussi bien un *état* d'accomplissement ultime qu'un *processus* de perfectionnement.¹⁰³ À ce compte, bien que les esprits exceptionnels se comptent sur les doigts de la main¹⁰⁴, et que « quelques particuliers » présentent certaines tares remarquables¹⁰⁵, *rien n'empêche que l'homme ne soit estimé capable de perfection*¹⁰⁶, « soit pour le particulier [des individus], soit pour le général [de l'espèce] »¹⁰⁷. À l'échelle de l'espèce, compte tenu des progrès cumulés par chaque génération, il est loisible de table sur un horizon de perfection *accomplie*, ainsi que l'indique le titre marginal gauche d'une section du deuxième volume de *La Science universelle*.¹⁰⁸ S'agissant du sort des individus particuliers, il importe ici de citer intégralement le passage dans lequel l'idéologie égalitaire et anti-déterministe de Sorel fait paraître son attachement au principe de *proportionnalité*, soubassement d'une vigoureuse injonction au *perfectionnement* de tous – ou plutôt de chacun :

C'est l'opinion de plusieurs qu'il faut que l'esprit demeure tel qu'on l'a reçu à sa naissance, et que la nature ne se peut changer ; tellement qu'étant abusés de cette fausse opinion, ils demeurent lâchement dans leurs imperfections. Ne nous persuadons pas comme eux que les hommes soient d'une condition si désavantageuse. Quoi que nous devions beaucoup à la nature, et qu'il y ait des âmes d'un ordre supérieur qui semblent être de pures intelligences rabaissées dans la matière ; et que d'autres soient si grossières et si stupides, qu'elles semblent n'être que pour les brutes, on tient que les unes peuvent augmenter leurs perfections, et les autres se porter au moins à quelque amendement. Le mauvais esprit se peut rendre bon, et le bon esprit se peut rendre excellent, se sorte que toutes leurs facultés accroîtront leurs forces naturelles.¹⁰⁹

Quoique Michèle Rosellini ait parfaitement noté combien Sorel est « porté par la conviction que la raison peut être en chacun également mobilisée »¹¹⁰, la critique omet de relever ce que cette égalité – c'est-à-dire ce principe d'universalité – revêt d'immédiatement concret pour l'auteur de *La Science universelle*. À limiter, comme le fait la critique, le « commun » humain au seul « devoir de

¹⁰² PH, p. 96.

¹⁰³ PH, p. 43 : « Tous les hommes sont estimés parfaits ou d'une perfection actuelle ou par la puissance qu'ils ont de l'obtenir. »

¹⁰⁴ Ce que ne déplore d'ailleurs jamais Sorel, qui met plutôt en garde contre l'engouement suscité par les phénomènes de précocité infantine (PBR, p. 270-272 : « Des esprits qui paraissent trop tôt » ; « Remèdes pour les esprits prompts »).

¹⁰⁵ PH, p. 42, titre marginal : *Que les défauts des biens du corps et de l'âme en quelques particuliers n'empêchent point que les Hommes ne soient estimés capables de perfection.*

¹⁰⁶ PH, p. 32. Tant il est vrai que « d'être savant, c'est le propre de l'homme » (PH, p. 95).

¹⁰⁷ PH, p. 44.

¹⁰⁸ SCU_II, p. 448 : *L'homme étant capable de connaître toutes choses doit connaître un jour.*

¹⁰⁹ PBR, p. 258-259.

¹¹⁰ ROSELLINI [*2003], p. 310.

perfectionnement de l'esprit », on court le risque de cantonner l'ambition universaliste sorélienne à la sphère théorique de la *virtualité*, non certes seulement « postulée », mais en phase de réalisation, c'est-à-dire « sans peut-être atteindre l'idéal » : comment dès lors se convaincre que Sorel « n'est pas un utopiste »¹¹¹ ? Il nous paraît plus conforme à l'esprit du pédagogue universel d'affirmer que l'égalité *capacitaire* des hommes réside dans le fait concret d'un *pouvoir de perfectionnement proportionnel (relatif)*, en vertu duquel le moins bon devient meilleur, quand le bon devient excellent : à ce compte, l'aptitude humaine à connaître constitue un *universel effectif*, dans la stricte mesure où celle-ci s'accomplit *particulièrement*.¹¹²

De ce point de vue, si Sorel postule une *capacité* commune à tous, naturelle et innée chez l'homme (universelle), il envisage parallèlement une *différenciation* noétique selon les individus (thèse de l'« entendement particulier »), ainsi qu'un processus *particularisé* d'acquisition de connaissances, dépendant des expériences, des habitudes, des efforts et de la volonté de chaque homme engagé dans les circonstances que la vie peut offrir. En cela, il est possible d'affirmer que, dans l'imaginaire anthropologique sorélien, marqué par l'empirisme baconien, la *capacité* désigne *ce qui est le plus propre à chaque individu particulier* : elle est à la fois ce qui réunit les membres de l'espèce dans le désir commun d'apprendre et dans l'aptitude à s'améliorer (pôle universalisant), et ce qui les distingue les uns des autres par les modes infiniment diversifiés de réalisation de cette aspiration (pôle singularisant).

[2] Se comprend dès lors parfaitement l'insistance de Sorel à décrire le processus d'*autodétermination professionnelle* (à l'image de l'autodétermination motrice des corps physiques) qui doit conduire chaque individu raisonnable¹¹³ à entreprendre la formation qui lui est la plus *propre*, c'est-à-dire la mieux adaptée à la *capacité* qui lui a été impartie, et qu'il a la charge de faire fructifier au bénéfice de la société – selon une version sécularisée de la Parabole évangélique des Talents. En témoignent les deux historiettes rapportées dans *Le Chemin de la Fortune*, l'une retraçant les déboires du poète Lucien, forcé par son père d'entreprendre une formation de sculpteur alors que le jeune homme, quelques bris de marbre plus tard, était appelé à une brillante et fructueuse carrière dans les lettres ; l'autre, rapportant les mésaventures du fils unique de Jean Baudoin (traducteur émérite d'Ésope, et mort en 1650 à Paris), plusieurs fois enfui du collège où son célèbre père avait résolu de l'enfermer pour le contraindre à s'appliquer aux lettres, et qui termina

¹¹¹ ROSELLINI [*2003], p. 353.

¹¹² Si les animaux – dont fait partie l'homme – peuvent « se rendre parfaits chacun selon leur espèce » (PH, p. 2), Sorel va jusqu'à étendre le souci du *perfectionnement particulier* aux corps végétatifs, dès lors que la croissance opportune (quoique non *intentionnelle*) des arbres et herbes dans des lieux propices signale que ceux-ci « tendent aussi à leur perfection particulière » (PH, p. 3). Sans trahir la pensée de Sorel, on reconnaît facilement ici l'expression d'une conviction théologique déjà traité dans cette étude : l'action de la Providence au sein de la Création.

¹¹³ Les hommes *raisonnent* en effet sur ce qui leur est propre (SCU_II, p. 395) : « ils sont pourvus pour cela de la raison qui est une faculté qu'ils ont de connaître ce qui leur est propre ; c'est pourquoi ils n'ont pas besoin d'y être menés par un instinct immuable ».

sa vie sur le champ de bataille pour la plus grande gloire de sa patrie, après avoir obtenu de poursuivre une carrière dans les armes.¹¹⁴ L'obéissance au père s'arrête là où commence le sentiment, parfois long à mûrir, de sa propre capacité.¹¹⁵

Car rien n'est plus hasardeux que l'identification de la capacité propre à chaque individu. Dans le traité intitulé « Du vrai examen des esprits »¹¹⁶, Sorel salue l'effort original du médecin, « psychologue » et physiologiste espagnol Juan Huarte, « louable d'avoir cherché cette nouvelle invention, de connaître l'inclination et la capacité que les hommes ont pour diverses disciplines » dans son ouvrage de vulgarisation *Examen de los Ingegnos* paru en 1575, et traduit en français sous le titre d'*Examen des esprits* (1580, 1645).¹¹⁷ Sorel s'oppose pourtant aux thèses *déterministes* de ce texte jugé excessivement matérialiste¹¹⁸, lequel associe chaque faculté et tempérament – c'est-à-dire une « proportion » des « quatre humeurs naturelles » (sang, phlegme, bile et mélancolie, p. 333) – à un domaine de compétence particulier, dès lors « fixé dès la naissance » (p. 341).¹¹⁹

Or ce n'est pas en vertu de son seul empirisme progressiste que Sorel récuse le fatalisme humoral de la caractériologie huartienne : ce sont encore les convictions de l'*encyclopédiste polygraphe* qui conditionnent cette ferme condamnation. Sorel n'est en effet pas prêt à admettre que l'Imagination (associée à la Poésie) et la Mémoire (associée à l'Histoire) puissent être séparées de l'Entendement, dont ces deux facultés « reçoivent un secours réciproque » (p. 330) : « car quels ouvrages peut-on faire sans lui, et leur donner autant de solidité que de beauté ? » (p. 329). Faut-il exclure qu'un théologien puisse se doubler d'un écrivain ? La conception huartienne des qualités

¹¹⁴ CHF, p. 199-206.

¹¹⁵ CHF, p. 198-199 : « Il est bon de s'appliquer aux Arts qui sont soumis à la Mémoire, à l'Imagination ou à l'Entendement, selon qu'on possède ces facultés en plus ou bas degré, et d'une autre part l'habileté corporelle est requise pour les Arts qui concernent quelque ouvrage manuel. On ne fait rien encore, si on ne considère l'état auquel nous avons été mis par notre naissance et par notre fortune, et si l'on ne consulte pas longtemps là dessus, pour voir si tout cela nous dispose à bien apprendre quelque vacation et à l'exercer heureusement. Il ne faut pas toujours suivre nos premiers désirs, ni les conseils de nos parents. Il arrive quelquefois que ni nous ni les autres, nous ne connaissons pas ce qui nous est propre. Quoi que la puissance paternelle soit grande, un père n'en doit pas user qu'il ne soit assuré que c'est pour le bien de son fils, et qu'il n'ait fait l'essai de son naturel, et de sa capacité. »

¹¹⁶ Paru initialement en 1655 dans *De la Perfection de l'Homme* (p. 325-341), le traité sera inséré dans le volume IV de *La Science universelle* en 1668 (p. 514-535). Les références de cette section renvoient à l'édition de 1655.

¹¹⁷ PH, p. 334. Sur l'anthropologie et la rhétorique anti-cicéronianistes de Huarte, qui relègue la Mémoire au dernier rang des facultés de l'esprit et fait de l'Imagination la mère de l'invention poétique (atrophiee par l'Entendement), voir FUMAROLI [1980/2009], p. 127-134. On comprend que la prédestination des mélancoliques pour les « sommets de la connaissance », en dépit de tout exercice oratoire, a pu déplaire au pédagogue universel.

¹¹⁸ L'Espagnol aurait en effet « assujett[i] tellement chaque faculté de l'âme à une certaine constitution du corps ou du cerveau », qu'il laisse penser à tort que « sans l'avoir on ne soit pas capable de réussir dans les Sciences qui lui sont soumises, et que la possédant en quelque degré, on ne puisse pareillement faire de progrès dans d'autres disciplines différentes » (p. 328).

¹¹⁹ S'il est tentant d'enquêter sur les liens potentiels entre la « capacité » et la « complexion » des individus (p. 316), admet Sorel, en revanche « nous savons que cela n'arrive pas toujours » : « nous voyons qu'il y a des hommes dont la capacité met en défaut toutes ces observations » (p. 335). Seule la prise en compte des « expérience » (p. 329), des « habitudes » contractées dès l'enfance et du naturel des parents (p. 336) nous renseignent sur les véritables aptitudes d'un sujet : « quand l'on veut savoir de quoi les hommes sont capables, il ne faut pas seulement considérer leur première constitution, mais leur nourriture et leurs exercices » (p. 334). Au demeurant, les règles de la physiologie, qui s'en tiennent à la seule apparence physique, méconnaissent les qualités invisibles et les « très-subtiles parties » qui contribuent à la formation d'un caractère (p. 334).

particulières, trop rigoureusement distributive, exclut toute « diversité des application » (p. 333), dont font pourtant preuve les « esprits excellents [...] bons également partout » (p. 332) ; « on a vu des hommes être capables de toute sorte de métiers et de professions, et en exercer plusieurs ensemble ou les uns après les autres »¹²⁰, prend soin de souligner l'auteur des traités sur la *Perfection de l'Homme*. Il y aurait enfin une grande incohérence, soutient Sorel, à dissocier compétences théoriques et aptitudes pratiques – comme si un peintre à la main sûre devait être aveugle (p. 329). « Chaque Science ou Art ne dépend point tellement de l'une ou de l'autre des facultés de l'esprit, qu'on ne puisse dire qu'elles y sont toutes nécessaires » (p. 338), même si un trait capacitaire peut s'avérer dominant, ainsi que l'illustrent plusieurs narrations soréliennes¹²¹. Le défi pédagogique consiste plutôt à assurer l'« harmonie » (ou « température ») des différentes facultés (p. 341), et si « la capacité n'accompagne pas toujours l'inclination » (p. 338), du moins peut-on espérer donner goût au travail : la compétence suivra, dès lors que « l'âme peut se rendre capable elle seule des disciplines auxquelles elle se veut appliquer » – à condition d'observer la méthode adéquate (p. 341).

Cette méthode, *La Science universelle* l'aura amplement fait connaître. Parfaitement ajustée à la conception gnoséologique sorélienne de la *capacité* des hommes, la *Science humaine* s'étend « selon leur portée »¹²² (sens 2), et « doit être capable de toucher un esprit s'il n'est du tout imbécile »¹²³, puisque, comme nous l'avons signalé dans un précédent chapitre, Sorel entend solliciter « tout homme qui raisonnera avec une capacité entière »¹²⁴ (sens 3). Mis à la portée des esprits les moins avancés, le projet n'en voit pas son ambition amoindrie, car si Sorel déplore la « timidité superstitieuse » qui a fait imaginer aux hommes « qu'ils n'étaient capables que de sciences particulières »¹²⁵, c'est sur la représentation baconienne de l'esprit humain, formé par Dieu « comme un miroir, ou une glace capable de l'image du monde universel »¹²⁶, qu'il s'aligne ; comme l'écrivait Bacon, traduit par Maugars, « si donc la capacité de l'esprit de l'homme est telle,

¹²⁰ PH, p. 40. La perfection, dont il faudrait peut-être parler au pluriel (les « perfections diverses », PH, p. 49) est un « amas » de qualités, composé de « diverses pièces » (PH, p. 1-2).

¹²¹ Pour Sorel, différentes qualités sont « départies » en proportion variable à chaque individu ; ces ressources se complètent mutuellement, les meilleures soutenant les moins développées, sans pour autant qu'un déterminisme strict ne soit à l'œuvre. La famille du poète Syndérame, dont Sorel prend soin de peindre quelques scènes d'enfance dans *L'Orphixze de Chysante*, fournit un bon exemple de cette distribution des grâces et de compétences. L'aîné, Sphérante, est laid mais possède « en l'esprit des parties très excellentes qui réparaient les défauts de son corps » (p. 400) ; adolescent, il apprend « à manier les armes si dextrement qu'il n'y avait point de Chevalier en la Crète qu'il ne fût capable de surmonter » (p. 406). Lyrie, très belle, n'en présente pas moins « un gentil esprit, lequel c'eût été une honte de laisser en friche », raison pour laquelle son père lui donne d'excellents précepteurs en dépit de son sexe (p. 401). Syndérame, enfin, est certes adroit, mais préfère les activités intellectuelles (les lettres et la philosophie), auxquelles il s'attèle avec succès (p. 407). Grâce à cette attention pédagogique précoce, les enfants de Lismandre s'avèrent « capables de subjuguier tout le monde, s'ils en eussent voulu prendre la peine » (p. 407).

¹²² SCU_I, « Préface », p. 25. Voir aussi : SCU_II, p. 610 ; PH, p. 192 ; SCU_IV, p. 510 ; BF, p. 453.

¹²³ SCU_I, « Proposition », p. 21.

¹²⁴ PH, p. 323 = SCU_IV, p. 510.

¹²⁵ SCU_I, « Préface », p. 25.

¹²⁶ BACON, *Progrès*, I : MAUGARS [1624], p. 13.

il s'ensuit qu'il n'y a point du tout de danger que la proportion, ou quantité de science, quelque grande qu'elle soit, la fasse élever ou passer delà de soi ». ¹²⁷

En écho aux trois questions introductives de la section précédente, nous indiquons dans les lignes qui suivent la façon dont cet immense projet pédagogique s'ajuste au *sujet* capable de connaissances, avant d'éclaircir la manière dont sont présentés les *objets d'encapacitation* valorisés ¹²⁸, pour examiner finalement les marques du *référentiel axiologique* que cherche à instaurer Sorel.

Puisque le « sujet capable » sorélien est *particulier* (quoiqu'appartenant au commun des hommes), l'effort pédagogique consiste à concevoir et proposer une matière appréhensible selon la capacité ¹²⁹ (ou le *goût*, dans *La Bibliothèque française* ¹³⁰) propre à chaque lecteur, qui « en apprendra autant qu'il en trouvera à sa commodité ». ¹³¹ Cette liberté des lecteurs à tracer individuellement leur chemin en librairie renvoie symétriquement à la liberté des auteurs eux-mêmes, dont la plupart ont élu le « sujet dont ils se sont crus plus capables que des autres, ou qu'ils ont aimé davantage ». ¹³² Si l'on devait considérer l'instruction des enfants, observe encore Sorel, il importerait de « s'accommoder à la capacité de leur esprit » ¹³³ ; c'est ce que recommandait déjà Bacon, en héritier de l'Humanisme, se référant lui-même à la Bible (« il plaît à Dieu de s'appliquer lui-même à la capacité du plus simple » ¹³⁴). *Heureux les pauvres en esprit...* qui sauront accroître leurs facultés !

Suivant l'enseignement envisagé par le pédagogue universel, l'*objet* de la capacité qu'il importe de développer chez les lecteurs est aussi bien théorique que pratique (« ce qui concerne l'action, s'apprend de même que ce qui n'est que pour les paroles et pour les pensées » ¹³⁵). Si Sorel se donne pour priorité d'affiner le *jugement* de ses contemporains ¹³⁶, il s'engage en dernière instance à

¹²⁷ BACON, *Progrès*, I : MAUGARS [1624], p. 14.

¹²⁸ Par cette expression néologique, nous désignons les *savoirs à maîtriser*, qui deviennent à leur tour les *outils* de nouvelles conquêtes intellectuelles et morales (sur le modèle anglophone de l'*empowerment*), tant il est vrai qu'aux yeux de Sorel « plus nous avons [...] de ces connaissances, plus nous avons de moyens de nous rendre parfaits » (PH, p. 95).

¹²⁹ SCU_IV, p. 512 : « Un tel livre serait adressé inutilement à ceux qui sont ignorants à l'extrémité, ou qui ont l'Esprit peu pénétrant, de sorte que quand il serait rendu plus ample que tout autre, plusieurs ne le comprendraient pas avec moins de difficulté. C'est ce qu'on nous peut objecter quand nous disons que la Doctrine universelle doit être commune à tous les hommes ; toutefois, nous entendons selon que la nature ou l'art les en ont rendus capables, et selon les soins qu'ils y ont employés. »

¹³⁰ *La Bibliothèque française*, qui particularise son lecteur tout autant que *La Science universelle*, encourage le lecteur à opérer un tri parmi les nombreuses œuvres pieuses : « chacun en aura à choisir selon son inclination, et selon l'affection qui porte à de certains livres, plutôt qu'à d'autres, et nous en fait estimer les auteurs » (BF, p. 118).

¹³¹ SCU_IV, p. 508.

¹³² BF, p. 98-99. Dans *La Science de l'Histoire*, Sorel se réjouit des contributions de quelques particuliers ayant pris l'initiative d'écrire l'histoire de leur propre profession ou discipline, « chacun selon son talent et à proportion de sa connaissance » (SH, p. 185).

¹³³ SCU_IV, p. 570.

¹³⁴ BACON, *Progrès*, I : MAUGARS [1624], p. 362. Voir aussi : II, p. 186 et p. 607.

¹³⁵ PH, p. 100.

¹³⁶ SCU_I, « Proposition », p. 21 : « Quiconque possèdera la Science Universelle, sera capable de toutes les choses du monde. Son jugement sera épuré en un point, qu'il aura les vrais sentiments que l'on doit avoir sur chaque chose qui

garantir l'éclosion de compétences (avant tout morales) immédiatement applicables à l'existence concrète de chacun ; la « science infaillible » qu'il vante nous rend en effet « capables de trouver du remède aux erreurs et aux vices, et nous met en état de vivre heureusement »¹³⁷, fort de la conviction que l'homme est « capable de rechercher plus adroitement sa dernière fin »¹³⁸. Le nerf de l'argumentaire sorélien consiste à faire valoir l'identité des capacités théorique et pratique dans son programme pédagogique, grâce auquel « les hommes seront capables de discerner les choses véritables d'avec les fausses » en même temps qu'ils « discerneront la vertu d'avec le vice »¹³⁹.

Ultimement, c'est vers une forme de *production* que Sorel oriente sa conception de la *capacité*. Secondés par les recommandations de *La Science universelle*, les hommes sont en effet individuellement « portés à tout le bien qu'ils sont capables de produire »¹⁴⁰ ; l'espèce entière, habile à imiter la nature, « se montre capable en quelque façon de produire un nouveau monde »¹⁴¹. Ainsi, contrairement au général d'armée du *Dictionnaire* de Furetière – dont la *capacité* consiste moins à se battre qu'à anticiper le cours de l'affrontement – les lecteurs « encapacités » par *La Science universelle* seront-ils les *producteurs effectifs* du monde matériel de demain. Et si ce n'est à la pioche et au compas, c'est à la plume et à l'encre que les lecteurs de *De la Connaissance des bons livres* bâtiront l'univers des discours efficaces à venir :

Et afin que l'on puisse mieux juger de toute sorte de discours faits de vive voix ou par écrit, et que ceux qui en veulent composer s'en rendent capables, je rechercherai la manière d'y bien réussir [...].¹⁴²

Prendre toute la mesure du pouvoir réformateur de l'archipel imprimé sorélien suppose de saisir le lien de causalité matérielle établi par Sorel entre l'« encapacitation » particulière de chaque lecteur et le processus général de réformation (ou de « re-capacitation ») par lequel se trouvera restauré l'ordre authentique de la *capacité* à l'échelle de la société tout entière. En effet, si chacun s'inspire des écrits du pédagogue universel pour vivre, agir et penser, alors « il n'y aura que les

se présente. » La BF recense les ouvrages politiques qui rendent « capable de juger des choses du monde » (BF, p. 132).

¹³⁷ SCU_I, « Proposition », p. 16.

¹³⁸ PA, p. 72.

¹³⁹ SCU_I, « Préface », p. 28.

¹⁴⁰ SCU_I, « Préface », p. 29.

¹⁴¹ PH, p. 34-35.

¹⁴² PH, p. 99. Lorsqu'il rédige ces lignes, en 1655, Sorel titre son paragraphe « De l'examen et du choix des livres modernes ; et de la manière de bien parler et de bien écrire », formule qui évoque de très près le projet et l'intitulé de *De la Connaissance des bons livres* (publié en 1671) ; ce détail philologique confirme notre hypothèse selon laquelle la date de l'écriture de la *Connaissance* précède largement sa date de parution. Nous inclinons à penser que Sorel pense davantage à ce traité critique qu'au répertoire de *La Bibliothèque française*, si l'on en croit la promesse suivante : « C'est ce que j'entreprendrai librement pour déclarer quel jugement et quel choix l'on en doit faire, en examinant quelques-uns avec assez de sévérité. » Rappelons que *La Bibliothèque française* n'est pas prévue pour être *sévère*. Une double allusion n'est cependant pas à exclure, qui renforcerait la solidarité de ces deux volumes, issus d'un dessein ramifié.

personnes capables [qui seront] appelées aux charges »¹⁴³. Relativement isolée dans le périphrase encyclopédique, la signification *institutionnelle* (sens 4) qui caractérise cette occurrence du mot « capacité » signale ici un lieu de friction capital entre les deux référentiels axiologiques de la *capacité*. L'auteur des « trois discours »¹⁴⁴ dénonce un problème social endémique : celui de *l'abus de capacité*, responsable de la perversion de l'ordre et des valeurs. Parce que le peuple, mal instruit, juge à tort les meilleurs esprits « incapables de toute affaire »¹⁴⁵, et que c'est aux plus sots que reviennent les honneurs et la gloire, il arrive trop fréquemment que des individus téméraires forcent l'accès aux « dignités sacrées », « quoique même ils n'eussent point la capacité requise » ; d'autres se glorifient de « hautes magistratures » obtenues par argent ou par faveur, charges dont ils s'acquittent « iniquement ou fort légèrement ».¹⁴⁶ Ainsi s'opère, à l'échelle des individus, le tragique divorce du sens gnoseologique et du sens institutionnel de la *capacité*, entraînant une crise de légitimité aux effets sociaux, politiques et moraux catastrophiques. Comme le souligne plusieurs fois Sorel, « le désordre des particuliers passe au général, tellement qu'on ne voit guère de gouvernement public où il n'y ait une horrible confusion ».¹⁴⁷ Résoudre le dysfonctionnement général du système public de reconnaissance de la valeur des hommes d'autorité exige l'éradication du népotisme et des promotions de complaisance¹⁴⁸, aussi bien que la responsabilisation des authentiques élites capacitaires.¹⁴⁹

¹⁴³ SCU_I, « Proposition », p. 22.

¹⁴⁴ Et des trois premiers chapitres de la *Perfection*, qui reprennent et développent considérablement le propos initial de 1634 – principalement aux pages 87-96, qui s'organisent autour d'une remontrance générale (« je ne prétends désigner ici ni les siècles, ni les nations, ni les personnes ») quasi identique à celle du périphrase encyclopédique.

¹⁴⁵ SCU_I, « Remontrance », p. 13. Voir aussi CBL, p. 34.

¹⁴⁶ PH, p. 87. « Les charges et les dignités ne sont point données la plupart du temps à ceux qui les méritent, mais à ceux qui ont le plus d'argent et de crédit » ; Sorel affecte de voir un avantage à la condition modeste de ceux qui ne jouissent d'aucune fonction publique : « ceux qui sont sans charge et sans dignité ou qui n'en ont pas des plus relevées sont plus tranquilles et plus heureux dans leur bassesse et leur impuissance » (PH, p. 62). Cette *impuissance tranquille* peine à convaincre, quand on considère la combativité de l'humble historiographe...

¹⁴⁷ PH, p. 87. On reconnaît l'idée, examinée précédemment dans ce travail, qui traverse déjà la « Remontrance » de 1634.

¹⁴⁸ Sorel recommandait en 1630 au « courtisan chrétien » de faire participer ses proches à sa bonne fortune sous réserve d'exclure la promotion complaisante de familiers incompetents au postes à responsabilité : si le bienfaiteur « les juge incapables de s'acquitter dignement d'une charge importante, il se gardera bien de les en faire pourvoir » (RP, p. 227).

¹⁴⁹ Tous ceux qui, comme Célomède, disposent d'« assez de capacité et de bien pour parvenir à quelque office » ont le devoir moral de « s'y [...] employer », afin de valoriser leurs études et de « se servir des moyens que Dieu [leur a] donnés » (*Solitude*, p. 304). La flexibilité hiérarchique reste de mise, si l'on en croit l'utopie réformatrice présentée dans cette fiction : « la capacité » s'acquérant « par un long usage », rien ne saurait empêcher « que l'on ne montât d'un degré à l'autre » de façon progressive (*Solitude*, p. 271). L'injonction concerne tous les meilleurs auteurs, indépendamment de leur pedigree – puisque, contrairement aux riches, le plus pauvres ont souvent « la capacité requise » (CBL, p. 37). Sans surprise, on notera que, sept ans avant d'obtenir la charge d'historiographe, Sorel se montre déjà spécialement scrupuleux au moment de définir les critères de capacité des auteurs d'Histoire, dont il déplore qu'elle soit devenue la discipline « refuge » des candidats recalés aux examens facultaires (« Avertissement », éd. 1628, p. 7) : « Il semble que ceux qui après avoir eu quelque légère impression de ce que l'on apprend aux écoles n'ont point été capables de prêcher, ou de plaider, ni de composer des vers, ou des discours élégants, ayant eu pour refuge d'être nos historiens, comme si cette profession ne demandait pas un homme qui possède toutes les qualités qui rendent un auteur accompli. »

Cette mobilisation concrète des *forces d'action* nécessite un recrutement opéré loin des Universités et des Collèges. La raison en est double, si l'on en croit le petit fascicule « tiré de la Science Universelle » publié à part chez Quinet en 1641 sous le titre *La confusion des erreurs des sciences et des moyens d'y remédier*, hardiment signé « C. Sorel, conseiller du Roi » – alors que Sorel n'est qu'historiographe.¹⁵⁰ D'une part, l'Institution scolaire ne remplit pas sa mission de formation théorique¹⁵¹, en raison d'une véritable *tradition* d'incapacité.¹⁵² D'autre part, l'enseignement public ne fait aucune place à la formation pratique que requiert le développement intellectuel et moral des hommes de demain : les cours dispensés par l'Institution rendent n'importe quel élève « incapable » de s'appliquer aux « arts mécaniques » (p. 18-19). Dans ces conditions, difficile de produire un « nouveau monde », ou même de l'énoncer !

Dans ce texte de 1641, la posture sorélienne révèle à nouveau sa dimension profondément *paratopique* : c'est en qualité de « conseiller du Roi », c'est-à-dire autorisé d'une charge *publique*, que le pédagogue universel vante en effet les mérites de sa propre méthode¹⁵³, dont le modèle, comme nous l'avons montré, est celui du préceptorat *particulier*. En l'occurrence, cette « paratopie » spécifique correspond littéralement à un espace *parascolaire*, encore mal défini en 1641 ; Sorel espère probablement décrocher une charge de précepteur à la Cour, à l'instar de La Mothe Le Vayer, qui publie en 1640 une *Instruction de Monsieur le Dauphin* destinée à s'assurer l'accès au poste convoité. En 1655, alors que Le Vayer est précepteur de Louis XIV depuis trois ans (après avoir formé son frère puîné), l'édition des traités particuliers de la *Perfection de l'Homme* indique que Sorel progresse dans la conquête du territoire parascolaire : en dépit de leur intitulé renvoyant à des autorités publiques, « La grande et parfaite Méthode pour les Académie » et la « Méthode royale pour l'instruction des Princes » comportent toutes deux des instructions visant clairement un *public élargi*, situé en *marge* du cursus institutionnel officiel.¹⁵⁴

¹⁵⁰ Les références paginales qui suivent renvoient à ce fascicule paru chez Quinet en 1641, désormais noté : Confusion.

¹⁵¹ « S'ils ont été assez longtemps au collège pour en sortir savants », les écoliers ignorent les richesses de leur langue maternelle (p. 9) ; « s'ils ont passé par toutes les classes où l'on leur a expliqué quelques auteurs anciens », les élèves ont le cerveau farci de fables ridicule (p. 10), et s'ils ont suivi le cours de philosophie, c'est pour se voir endoctriner par la « vieille méthode » (« vieille routine ») des professeurs de philosophie (p. 10-11).

¹⁵² PH, 90 : « Il faut se représenter que l'erreur qui corrompt l'esprit des écoliers est souvent celle qui s'est provignée d'un maître à l'autre. Autrefois ils ont été mal instruits, et après ils instruisent mal ceux que l'on leur donne en charge. N'étant pas capable de rien inventer d'eux-mêmes, ils n'ont garde de s'écarter des vieilles routines. »

¹⁵³ Confusion, p. 42 : « Qui est-ce qui a jamais parlé d'une telle méthode dans les écoles et dans les livres ? Si l'on demande aujourd'hui à des gens qui s'estiment fort capables, s'ils savent ce que c'est que cet usage, et cette amélioration ou cette imitation, ils témoigneront que cela leur est fort inconnu, et qu'ils ne savent pas l'ordre que les diverses connaissances ou applications, doivent tenir dans le progrès de l'esprit et dans l'institution de l'homme. »

¹⁵⁴ PH, p. 367 : « Quant aux hommes faits qui voudront remédier à la négligence et au malheur de leur jeunesse, pour avoir été mal instruits, ou pour ne l'avoir point été du tout, ils pourront réparer le temps perdu en étudiant de cette sorte [*i.e.* suivant la méthode de *La Science universelle*], soit d'eux-mêmes par la lecture des divers livres qu'ils prendront sur chaque sujet suivant l'ordre prescrit, soit sous divers maîtres pour chaque discipline, selon le besoin de cette suite, ou sous un seul qui aura une capacité suffisante. Ils verront que la doctrine étant acquise par degrés, ils la concevront avec plus de facilité, et que comme on leur en indique une plus ample et plus certaine que la vulgaire, elle les rendra

Moins de dix ans plus tard, les efforts de l'auteur de *La Science universelle* pour pénétrer l'espace pédagogique curial étant restés résolument stériles (Sorel perd même sa charge d'historiographe en 1663), *La Bibliothèque française* revendiquera enfin haut et fort sa situation désormais clairement établie au sein d'un espace parascolaire institué en nouvelle zone de légitimité. Au chapitre des ouvrages d'instruction chrétienne, par exemple, Sorel prend soin d'avertir son lecteur que son manuel bibliographique « n'est pas fait particulièrement pour ceux qui se veulent faire passer Docteurs, et se rendre capables d'instruire les autres » : le recueil est destiné à « ceux qui ne souhaitent que de s'instruire eux-mêmes ». ¹⁵⁵ De la *paratopie* à l'inauguration d'une zone de légitimité symbolique nouvelle (l'*autorité parascolaire*), l'évolution que nous mettons ici en évidence est du même ordre que celle qui affecte *l'espace de l'auctorialité publiée* examinée dans notre chapitre précédent.

Ce parcours permet d'apercevoir quelques signes d'indécision s'agissant de la détermination de l'*instance de légitimation* vis-à-vis de laquelle Sorel conçoit et mesure la *capacité* promue dans *La Science universelle*. Majoritairement envisagée en territoire indépendant (sens 3), à la faveur d'une imposante théorie gnoseologique offrant un soubassement autonome à l'entreprise pédagogique « particularisée » et égalitaire du polygraphe, la *capacité* sorélienne voit cependant refluer à quelques reprises un imaginaire normatif scolaire et institutionnel (sens 4), notamment en contexte discursif de *contestation* vis-à-vis de l'ordre existant. Avant de déployer résolument son œuvre sur le territoire élargi de l'écriture parascolaire réservée à l'usage des particuliers, Sorel a donc parfois été tenté de situer sa propre autorité *en regard* des pratiques institutionnelles et publiques. Cette tendance explique d'après nous les rares entorses jusqu'ici relevées au régime dominant d'une *capacité* pourtant généreusement attribuée à tous. Le développement qui suit propose une interprétation de ces « exceptions institutionnelles » au régime dominant de la *capacité naturelle*.

[3] Les entorses au régime de la *capacité* naturelle affleurent surtout au début de la carrière de Sorel, sous la forme d'un *pessimisme critique* sensiblement dirigé contre les belles-lettres, notamment contre le *purisme* des « nouveaux doctes », que la fondation de l'Académie française, à en croire Sorel, semble avoir poussé à son expression la plus dramatique à partir de 1634.

Toisé par les passants, dont il imagine l'anxieux calcul mental visant à estimer le prix de son nouvel habit (qu'ils comparent silencieusement au leur), c'est à Francion qu'il revient de soupirer sur la nature humaine :

plus capables que s'ils avaient passé par les collègues, et leur apprendra aussi plus de choses qu'on y en apprend ordinairement. »

¹⁵⁵ BF, p. 109.

Quand je pense à la vanité des hommes, je ne me saurais trop émerveiller comment leur esprit, qui sans doute est capable de grandes choses, ne fait que s'amuser aux plus abjectes considérations de la terre.¹⁵⁶

Ce pessimisme anthropologique voisine chez Sorel avec un pessimisme social intermittent, malaisé à assumer pour l'auteur de *La Science universelle*. Comment admettre que le peuple, supposé capable de perfection, se montre parfois si peu avisé dans le jugement qu'il fait de la *capacité* des hommes, à commencer par les auteurs, sur le compte desquels le mécompte est total ? Peut-on sans risque confier aux lecteurs le soin d'identifier eux-mêmes les auteurs anonymes, dont ils parlent avec tellement de légèreté ? Telle est la pierre d'achoppement du catalogue auto-bibliographique, en tout cas jusqu'en 1641, comme en témoigne cet ajout :

Mais quand tous ces livres demeureraient sans nom, sera-t-il au choix du vulgaire de les attribuer à qui il lui plaira entre ceux qui mettent la main à la plume ? L'on dit un tel est bien capable d'avoir fait ceci ; est-ce néanmoins un argument pour nous prouver qu'il l'ait fait ?¹⁵⁷

On est tenté de nommer *scepticisme cryptique* ce pessimisme parfois si proche des thèses de l'adversaire pyrrhonien que *La Science universelle* a vocation à abattre, au point que Sorel en est tardivement venu à concéder lui-même :

Ceux qui ont révoqué en doute que les hommes fussent capables de quelque perfection, doivent être surpris de ce que je demeure d'accord de tous les défauts qu'ils ont allégués [...].¹⁵⁸

Se réservant la tâche de formuler le remède à ces maux, le pédagogue universel n'en est pas moins sensible à l'argument sceptique selon lequel rien n'est plus difficile que d'accorder à un être humain la *capacité à juger* ses semblables :

Que quand il y en aurait, il aurait besoin encore d'un autre juge pour ordonner s'il serait digne de l'être ; et si entre les hommes l'on s'en voulait rapporter à celui que l'on croirait le plus capable, l'on s'y pourrait tromper encore, pour ce que l'on ne sait qui mérite le premier lieu, et si celui qui serait estimé capable de juger n'aurait pas été jugé témérairement par ceux qui n'étaient pas capables de le faire.¹⁵⁹

La défiance de l'auteur de *Francion* et de *L'Anti-Roman* porte principalement contre les « écrivains » (qui « occupent incessamment leur imagination à leur fournir de quoi contenter le

¹⁵⁶ *Francion*, V, p. 269.

¹⁵⁷ SCU_I, éd. 1641, p. 361.

¹⁵⁸ PH, p. 44.

¹⁵⁹ SCU_III, p. 276. Le soupir de *Francion* précédemment cité est également inspiré du raisonnement sceptique, formulé par Sorel – afin de le combattre – dans les termes suivants : « la plupart des hommes ont peu de soin de se rendre vertueux et d'obtenir les perfections dont on a cru qu'ils étaient capables, parce qu'elles sont inutiles à acquérir des richesses et des dignités » (PH, 12).

désir qu'ils ont d'écrire, lequel précède la considération de leur capacité »¹⁶⁰), les poètes d'« aujourd'hui » (qui ont « si peu de capacité »¹⁶¹ qu'ils seraient bien en peine de composer jamais la moindre petite ode si on leur interdisait l'emploi de mots consacrés par l'usage lyrique), et les romanciers (qui, parce qu'ils sont « capable[s] de faire un roman », se croient « capables[s] de toute chose » – mais encore faut-il entendre par là leur capacité à être *tambours* autant que capitaines...¹⁶²). À ce compte, on saisit parfaitement la réticence de Francion à se prévaloir lui-même d'une quelconque *capacité* dans la pratique de l'écriture : « sachez que je ne suis pas si grand Écrivain comme je vous ai voulu faire croire par plaisir », prévient en effet le héros ; « où est-ce qu'un pauvre cavalier comme moi en aurait tant appris ? Cela est bien à ces Messieurs du métier qui ont dormi sur le Parnasse ». Il faut toute la distance impersonnelle de la voix narratrice pour démentir avec prudence : « l'on savait bien que Francion n'avait pas si peu de capacité qu'il disait », négociant à la faveur de l'écart métadiégétique la délicate posture de celui qui voudrait être jugé *capable* sans l'être.¹⁶³

La palme de l'incapacité reviendra, dans *De la Connaissance des bons livres*, à ceux qui se piquent de pratiquer le style burlesque : quoique « capables de meilleures choses », ces derniers se sont « trop amusés à ce genre d'écrire »¹⁶⁴. Or le trait venimeux ne vise pas uniquement Scarron :

On ne voit rien de si commun aujourd'hui que cette sorte de style ; il semble que toute la France soit malade du burlesque. Il n'y a personne qui ne s'estime capable d'en faire. Quantité de gens sans étude, et de toutes les conditions, et même des femmes et des filles s'entre écrivent des lettres en vers, quoi que jusque à ce temps-ci plusieurs n'eussent osé mettre la main à la plume. On trouve aussi des hommes qui à peine savent lire, lesquels ont la hardiesse de faire imprimer des livres en vers de cette nature, et c'est bien ce qui en montre la facilité.¹⁶⁵

La raideur du jugement laisse pantois. Où est passée la bienveillance du paladin de la *capacité humaine* ? Comment interpréter ce violent 'retour du refoulé scolaire' à la face du public élargi ? Dans la *Perfection*, si Sorel se montre plus complaisant à l'égard de l'ignorance des gens peu instruits (surtout lorsque ceux-ci connaissent au moins les « règles de leur devoir particulier »), c'est pour renchérir sur l'inexcusable incapacité de « ceux qui ayant des fonctions importantes,

¹⁶⁰ *Francion* [éd. ADAM], p. 36.

¹⁶¹ *AR*, VI, p. 453.

¹⁶² *AR*, X, p. 795. Le tambour est un simple « soldat destiné à battre la caisse » (FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. **TAMBOUR**).

¹⁶³ *Francion*, XI, p. 568. L'observation vaut aussi bien pour la dédicace « À Francion » de 1633, dans laquelle le supposé collecteur de textes prête au héros une capacité de jugement en matière de « bien écrire » que ce dernier se refuse à revendiquer explicitement (p. 33) : « Cher Francion, à qui pourrais-je dédier votre histoire qu'à vous-même ? Ce serait vous faire tort que de l'aller présenter à un autre ; car, s'il est besoin d'en donner le jugement, qui est-ce qui se trouve plus capable de le faire que vous, qui savez toutes les règles qu'il faut observer pour bien écrire ? »

¹⁶⁴ *CBL*, p. 230.

¹⁶⁵ *CBL*, p. 226.

sont obligés à la conduite ou à la conservation de leur prochain ». ¹⁶⁶ Sans conteste, les pires de la « bande » sont les hommes de lettres diplômés et titrés ¹⁶⁷, nantis de responsabilités publiques, en tête desquels caracolent les professionnels et les amateurs de *belles-lettres*, cette fois désignés comme une catégorie en soi :

Quelques autres s'attachent aux sciences humaines, et sont grammairiens, rhétoriciens, poètes ou historiens, selon que leur inclination se porte. J'entends qu'ils font profession expresse de ces choses, ou que seulement ils les aiment. Tant y a qu'étant dressés à ce que l'on appelle les belles-lettres, qui ont plus d'éclat dans le monde que toute autre discipline, ils s'enflent d'un orgueil nonpareil, et il se trouve pourtant qu'ils ignorent même ce qu'ils pensent savoir le mieux. Que les scrupules qu'ils ont dans leur langage, l'énervent entièrement. Que nonobstant leurs sévères observations, leurs discours de la confusion et de l'impureté, et que toute leur éloquence est fausse ou mal conduite. ¹⁶⁸

L'ignorance de ces derniers, s'indigne Sorel, confine à la « barbarie » ¹⁶⁹. Au lieu d'attirer sur leurs disciplines l'honneur et l'estime que celles-ci devraient inspirer, ces auteurs avides de « dignités » et de richesses font naître le « mépris » (« ils [...] sont diffamés partout »), tant ils « embrouillent leurs affaires par leur paresse et leur incapacité ». ¹⁷⁰ Assurément, le cercle des incapables se resserre. Il nous est dès lors permis de préciser l'enjeu de la revendication, très appuyée, par laquelle Sorel fait valoir sa *capacité d'auteur* (au sens 4) dans le catalogue de 1634.

Dès l'« Avertissement » du premier *Francion*, soit un an avant la publication des *Lettres* de Balzac, l'argument de l'*incapacité* ne portait pas seulement contre les écrivains, les poètes et les romanciers : il visait en priorité l'activité des innombrables *puristes* de second rang, dont Sorel désapprouvait déjà la prétention à censurer des ouvrages dont ces prétendus « nouveaux doctes », pour employer l'expression d'Alain Viala, n'étaient pas même « capables de remarquer la grâce » ¹⁷¹. On observe un net durcissement de l'accusation dans la seconde version du liminaire, paru cette fois au fort de la querelle, au cours de laquelle s'intensifie l'activité puriste.

« Tout le monde veut à cette heure ci faire du bel esprit, bien que l'on n'ait jamais vu tant d'ignorance comme il y en a en ce siècle, et un écolier n'est jamais si tôt hors du péril des

¹⁶⁶ PH, p. 82.

¹⁶⁷ PH, p. 82-83 : « en effet, combien voit-on de gens qui ont une fonction lettrée, et qui ne savent rien de ce que les plus belles sciences enseignent. Ils sont magistrats, ils sont docteurs, ou d'autres professions qui ont commerce avec les livres, mais à peine ont-ils vu ceux qui leur sont absolument nécessaires. »

¹⁶⁸ PH, p. 85. Cette occurrence de l'expression de *belles-lettres* n'est pas un hapax dans *La Perfection de l'Homme*. Sorel l'emploie une seconde fois au moment d'aborder le perfectionnement de la langue vulgaire, afin que l'ignorance des langues anciennes ne soit pas réputée « capable de [...] nuire » (p. 385).

¹⁶⁹ PH, p. 86.

¹⁷⁰ PH, p. 86.

¹⁷¹ *Francion* [éd. ADAM], p. 62. Intériorisation ironique de l'influence puriste, la « grâce » devient « les beautés » en 1626 (p. 1261).

verges, qu'ayant lu trois ou quatre livre français, il en veut faire autant et se croit capable de surpasser les autres.¹⁷²

Difficile de savoir qui est visé par cette accusation, ni même si l'accusation doit atteindre des individus déterminés. Il est possible que Sorel s'en prenne aux épigones modernistes du Charentais, immédiats imitateurs sans talent, dont l'auteur de *De la Connaissance des bons livres* épinglera bientôt le manque de *capacité* et l'impudente prétention à surpasser les Anciens.¹⁷³ Or à même époque, Sorel n'épargne pas davantage le camp des conservateurs, dont il raille « la croyance qu'ils ont d'être *capables* de juger de l'Éloquence », forts de leur attachement indéfectible à la doctrine rhétorique classique qu'enseigne et valide la Faculté.¹⁷⁴

En somme, vers 1630, Sorel est partagé entre deux tentations : l'une, railler le *défait de capacité* de la jeune génération des écrivains et censeurs Modernes, notamment ceux de l'entourage de Balzac ; l'autre, se moquer des vaines *prétentions de capacité* des thuriféraires de l'Institution. On ne saurait dissimuler ce qu'une telle posture a de vacillant et de contradictoire. Sorel tend en effet à exploiter un *double régime sémantique* de la « capacité » : les verts dilettantes « modernes » ne seraient pas jugés *capables* (sens 4) de leur mission d'auteurs et d'expert du langage, alors même que les conservateurs, prétendus experts opiniâtrement attachés à leur institution, confirmeraient quant à eux la profonde vanité de ce même sens 4 du mot « capacité » – qu'il serait urgent, selon le pédagogue universel, de rendre à sa signification gnoséologique naturaliste et égalitaire (sens 3). Évoquée en début de section, la réserve sorélienne à qualifier Balzac lui-même d'*incapable* doit sans doute beaucoup à ce contexte critique saturé.

Entre *insuffisance* moderniste et *suffisance* pédante, seul Malherbe émerge de la foule des censeurs. Dans le *Recueil Pomeray* de 1630, Sorel érige cette gloire de la langue française en figure exemplaire de la juste *capacité*, comprise comme l'heureux alliage de rigueur, de travail, de respect des *règles de l'art*¹⁷⁵ (valeurs chères aux conservateurs), et d'audace créative en langue vernaculaire (cheval de bataille des modernistes). Malherbe est mort en 1628, alors que la « Querelle des *Lettres* » est loin d'avoir trouvé son apaisement. L'hommage posthume rendu par Sorel au célèbre poète et grammairien ne saurait, selon nous, se réduire à un éloge funèbre tourné vers le passé ; il s'agit

¹⁷² *Francion* [éd. ADAM], p. 1262.

¹⁷³ CBL, p. 346 : « On a sujet de s'étonner de ces gens qui veulent inventer de nouvelles manières d'écrire, comme s'ils étaient plus *capables* que tous les Anciens. » Nous soulignons.

¹⁷⁴ RP, « De l'Éloquence française », p. 4-5. Nous soulignons.

¹⁷⁵ Sorel est en effet un vigoureux partisan des « règles » introduites par Malherbe, sans lesquelles la poésie ne serait plus un art, quand les poètes devraient renoncer à toute prétention de *capacité*. RP, « L'éloge de Monsieur de Malherbe », p. 487 : « Ceux qui voudraient que l'on ôtât ces difficultés, ne songent pas qu'ils veulent réduire à néant l'art de la poésie ; car s'il n'avait diverses règles, ce ne serait plus un art. Tout le monde pourrait donc être poète, et les Roquentins et les Guéridons que les enfants de ville composent sur le champ avec les coquettes de Paris, seraient donc pris pour de fort bons vers. Il n'en va pas ainsi ; les beaux ouvrages ne sont pas sans industrie, et ceux qui n'ont point jamais appris un métier ne sont pas capables d'y travailler comme les maîtres. »

bien plus certainement d'un message d'inquiétude fixé sur le présent, et déjà peut-être dirigé vers l'avenir. De fait, née des travaux de l'auteur du *Commentaire sur Desportes*, l'activité censorielle puriste s'est très rapidement étendue dans le milieu des Lettres, au grand dam de l'encyclopédiste : d'abord « cristallisée » autour des *Lettres* de Balzac, elle fructifie dans l'entourage de Conrart et Chapelain, et c'est à l'Académie française qu'elle s'imposera dès la fondation de celle-ci en 1635, avant d'atteindre son plein achèvement formel à l'occasion de la parution des *Remarques* de Vaugelas (1647).¹⁷⁶ Dès lors se pose une question simple : les prétendus successeurs ont-ils hérité de l'incontestable *capacité* du maître, écrivain hors pair doublé d'un juge admirable des productions d'autrui ?

À peu de choses près, telle est l'interrogation inquiète que formule Sorel dans l'« Avertissement » conclusif de *La Science des choses corporelles* en 1634, peu avant l'énumération et la défense de ses propres ouvrages. Cette fois, contrairement au cas incertain de Balzac, nul besoin de lire entre les lignes pour constater que la « capacité » des Académiciens ne laisse pratiquement rien à espérer. L'urgence critique apparaît d'ailleurs si vive, que Sorel peine à ménager publiquement l'adversaire :

L'on fait même des assemblées exprès pour traiter de cette matière [*i.e.* le style et l'éloquence] ; et de vérité je ne les désapprouverai point, si elles sont faites par des personnes qui en soient *capables*, et qui ne s'emploient qu'à des recherches utiles ; mais si des gens sans étude et sans expérience nous veulent donner des règles d'écrire, encore qu'ils ne sachent pas écrire eux-mêmes, et que l'on n'ait point vu de leurs œuvres publiées pour leur donner quelque autorité, il faut se moquer de leur entreprise. Ce qu'il y peut avoir de pis, c'est s'ils ne s'amusement qu'à retrancher des mots, et des façons de parler qui leur déplaisent, sans nous en donner d'autres, et sans travailler à enrichir notre langue, et si davantage ils sont si insolents que de condamner comme rudes et mal polis les discours qui ne sont pas faits selon leur méthode imaginaire et inconnue, encore qu'ils soient meilleurs que tout ce qu'ils sauraient faire et qu'ils ne soient pas seulement *capables* de les entendre. Cela mériterait une bonne censure. Tout le public a intérêt à cela, et spécialement les gens d'honneur et de savoir, qui ne doivent pas souffrir qu'il s'établisse de si mauvais juges de leur réputation, et des *arbitres incapables* pour décider leurs différends.¹⁷⁷

Dans ce passage d'une violence explicite probablement inégalée dans la production polémique sorélienne, les « assemblées » dont il est question renvoient évidemment aux séances régulières des membres fraîchement élus de l'Académie française. Assisteraient à ces conférences officielles, si l'on en croit Sorel, des « personnes » suspectées d'un manque cruel de *capacité* – trois

¹⁷⁶ Voir notamment : MERLIN [2001], p. 113.

¹⁷⁷ SCU_I, « Avertissement », p. 406-407. Nous soulignons.

occurrences en un seul paragraphe ! –, indûment proclamées « arbitres » du monde des Lettres et « juges » de la « réputation » des auteurs vivants, et ce en dépit des instances de légitimation traditionnelles, dont l'Académie cherche précisément à se distancier.¹⁷⁸ Face au petit cercle fermé des familiers de Conrart, désormais crédité du soutien public de l'État en la personne de son Ministre¹⁷⁹, on comprend que, quelques lignes plus bas, l'auteur du catalogue auto-bibliographique insiste avec tant d'ardeur sur *sa propre capacité d'auteur* (sens 4), qu'il lui importe de défendre au nom des valeurs traditionnelles – notamment universitaires – que les modernistes et les nouveaux doctes se font un point d'honneur de tenir à distance.

Le soudain renouvellement des priorités critiques soréliennes à l'occasion de la fondation de l'Académie va pousser à son comble le paradoxe du *double régime* sémantique de la *capacité* : infiniment optimiste à l'égard de la *capacité* de chaque potentiel lecteur de *La Science universelle*, fût-il le moins instruit, Sorel devient aussi, à partir de 1634, le plus impitoyable dénonciateur des manquements intellectuels des nouveaux doctes et des mondains associés de près ou de loin au prestige académique. Le public devra toutefois patienter une vingtaine d'années avant de prendre connaissance de la « bonne censure » que cette situation « mérite » : en 1654, Sorel publie chez Guillaume de Luyne le *Discours sur l'Académie française, établie pour la correction du langage ; pour savoir si elle est de quelque utilité aux particuliers et au public*. De cette « utilité », nous nous entretenons dans la section qui suit.

3. Utilité particulière, investiture publique : l'incapacité académique

C'est un silence de cinq années que rompt le *Discours sur l'Académie* lors de sa parution au sortir de la Fronde chez l'éditeur Guillaume de Luyne, gendre de Toussaint Quinet (qui a assuré la relance de *La Science Universelle* en 1641 et 1647).¹⁸⁰ D'après Sorel, l'origine de la rédaction de son texte aurait précédé de quatre ans l'érection de l'institution¹⁸¹ ; ce détail situerait ainsi le *Discours* au début des années 1630, soit bien en amont du sillage critique ouvert par *La Comédie des Académistes* de Saint-Évremond (1637/1650)¹⁸² et de l'entreprise adverse de légitimation du corps que

¹⁷⁸ JOUHAUD [2000], p. 16.

¹⁷⁹ Et non du roi, comme l'a souligné Hélène Merlin, en s'appuyant d'ailleurs sur le témoignage de Sorel (MERLIN [2001], p. 38). Ajoutons que l'*Histoire de Louis XIII* de Charles Bernard (augmentée par le neveu) ne fait nulle allusion à la fondation de l'Académie, ce qui peut donner à penser que le clan Sorel dissocie ce corps du pouvoir royal.

¹⁸⁰ ROUX [2012], p. 333-336.

¹⁸¹ DA, p. 15.

¹⁸² SAINT-ÉVREMOND, *La Comédie des Académistes*, in : *Théâtre du XVII^e siècle*, t. II, éd. J. Scherer et J. Truchet, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1986, p. 493-530. Rédigée aux alentours de 1637 (à l'époque de la Querelle du *Cid*), la pièce – qui n'est pas destinée à la représentation théâtrale – est imprimée pour la première fois en 1650, avec de nombreuses coquilles. D'abord attribuée à Saint-Amant, elle est en réalité le fruit d'une collaboration de plusieurs auteurs, dont le principal est le « gentilhomme normand » Saint-Évremond – auquel Alain Viala joint les efforts d'Étrelan – au nom duquel la pièce sera rééditée posthument en 1705 sous le titre *Les Académiciens*. Voir : VIALA [1985], p. 30-34. Dans son *Discours*, Sorel se réfère plusieurs fois à la *Comédie*.

représente la *Relation* de Pellisson, qui place l'Académie française sur le devant de la scène des Lettres en 1653¹⁸³. Au demeurant, ces deux textes ont assurément joué un rôle non négligeable dans la publication du *Discours* de Sorel, Luyne ayant peut-être voulu « profiter de l'actualité littéraire »¹⁸⁴ pour faire grimper les ventes à la faveur d'une opportune *polémique*.

Dans son *Discours*, Sorel se propose en effet d'examiner l'« utilité » de l'Académie, en partant du généreux présumé selon lequel les membres de ce corps, étant recrutés parmi les « meilleurs esprits » de France,

l'on se persuadait qu'ils étaient très *capables* de leur dessein, et que leur assemblée serait une école illustre et supérieure à toutes les autres, de laquelle non seulement tous les poètes de notre Parnasse, et les auteurs de l'éloquence agréable et pompeuse, mais encore le barreau et les chaires publiques, tireraient leurs principales lois du langage.¹⁸⁵

Appuyée sur la proclamation de « capacité » de la langue française à s'élever désormais au rang de « plus parfaite » des langues modernes¹⁸⁶, la conviction de l'insurpassable *autorité* des Académiciens en matière de langage s'exprimera hautement dans le discours de réception de La Mesnardière (1655), indexée à un éloge du *pouvoir* cardinal :

Ce héros, Messieurs, votre célèbre fondateur, eut alors la bonté de me dire la pensée qu'il avait de vous rendre arbitres de la capacité, du mérite, et des récompenses de tous ces illustres professeurs qu'il appelait, et de vous faire directeurs de ce riche et pompeux Prytanée des belles-lettres [...].¹⁸⁷

Loin de faire l'unanimité, la supposée *capacité académique* à se faire l'arbitre des *capacités lettrées* de son temps avait déjà été mis à rude épreuve dans la *Comédie* de Saint-Évremond. Sans se contenter d'une concession ironique dans l'épître dédicatoire adressée « aux auteurs de l'Académie » (« j'avoue que vous êtes seuls capables de bien juger », p. 493), le polémiste attaquait l'expertise prétendue des « nouveaux doctes » (Viala) dès les quatre premiers vers de la pièce¹⁸⁸, renchérissant à l'envi sur l'*insuffisance* des protégés de Richelieu (« Nous n'avons que des sots, et je veux bien mourir / Si le plus suffisant sait l'art de discourir », v. 247-248), érigeant même l'« ignorance » en sujet de débat à l'acte III, où l'inculture du poète Boisrobert défie la raideur

¹⁸³ PELLISSON, *Relation contenant l'histoire de l'Académie française depuis son établissement jusqu'en 1652*, in : PELLISSON ET D'OLIVET, *Histoire de l'Académie française*, éd. Ch.-L. LIVET, Paris, Didier et C^e, 1858, rééd. Paris-Genève, Slatkine Reprints, 1989.

¹⁸⁴ ROUX [2012], p. 333.

¹⁸⁵ DA, p. 7. Nous soulignons.

¹⁸⁶ PELLISSON, *Relation*, p. 31. Il s'agit d'un extrait des lettres patentes de cette institution, enregistrées tardivement au Parlement en 1637 (le texte original des lettres patentes est inconnu).

¹⁸⁷ LA MESNARDIÈRE, « Discours prononcé par Mr. de La Mesnardière, lorsqu'il fut reçu à la place de Mr. Tristan », 1^{er} janvier 1655, cité par Ch.-L. LIVET in : PELLISSON, *Relation*, p. 69-70.

¹⁸⁸ SAINT-ÉVREMOND, *La Comédie des Académistes*, v. 1-4, p. 495 : « Ami, qui ne rirait de notre Académie ? / Maillet a-t-il jamais reçu plus d'infamie / Qu'on en voit aujourd'hui dans ces petits auteurs, / Qui se font estimer comme rares docteurs ? »

intellectuelle du « docteur Silhon » (p. 508-510). Dans sa pièce, Saint-Évremond accorde même une place enviable à Sorel, dont le nom est prononcé avec effroi comme celui d'un adversaire prêt à « choquer » le corps institué¹⁸⁹ ; momentanément envisagés en chevaliers académiques « capables d'effacer toute cette infamie », Balzac et Racan n'emportent finalement pas les suffrages, les Académiciens craignant que ces deux auteurs ne soient les premiers à « désobliger » la Compagnie (v. 257-260). Entre l'épistolier Charentais et l'auteur de *Francion*, c'est encore là une rencontre manquée...

Le *Discours sur l'Académie* n'est pas la première offensive sorélienne dirigée contre l'incompétence des législateurs/réformateurs auto-proclamés de la langue française. Dans la brève pièce satirique intitulée *Rôle des présentations faites aux grands jours de l'éloquence française sur la réformation de notre langue*, dont la datation fait débat¹⁹⁰, Sorel avait déjà raillé la prétention de l'Académie à décerner des certificats de *capacité* linguistique à celles et ceux qui en auraient le moins besoin.¹⁹¹ Si le propos du *Discours sur l'Académie* est nettement plus approfondi et systématique que celui du *Rôle*, le ton de l'ouvrage de 1654 est cependant moins ouvertement moqueur que celui de la fantaisie burlesque de 1634 ; on ne peut d'ailleurs nier les difficultés d'interprétation qu'induit le caractère *oblique* de

¹⁸⁹ SAINT-ÉVREMOND, *La Comédie des Académistes*, v. 241-242, p. 505 : « Vous connaissez Sorel dont la veine comique / Raillera sans respect la troupe académique ».

¹⁹⁰ Comme le note déjà Pellisson, il existe deux éditions considérablement différentes de cette pièce satirique très vite attribuée à Sorel : « quelqu'un m'a dit que ce *Rôle des présentations* était de l'auteur de *Francion* et du *Berger extravagant*. On l'imprima d'abord, et il a été réimprimé depuis en même volume que la comédie, mais fort tronqué, et changé en diverses sortes [...] » (PELLISSON, *Relation*, p. 50). La première version, qui indique la date du 13 mars 1634, a été éditée par les soins d'Édouard FOURNIER (*Variétés historiques et littéraires*, t. I, Bibliothèque elzévirienne, Paris, P. Jannet, 1855, p. 127-140). La seconde, qui mentionne l'année 1646, paraît en suite de la deuxième édition de la *Comédie* de Saint-Évremond ; plusieurs précisions onomastiques ont convaincu l'éditeur Charles-Louis LIVET de retenir cette version réduite pour garnir le dossier critique accompagnant la *Relation* de Pellisson (LIVET [1858], p. 455-467). JOUHAUD [2000] incline à croire la pièce postérieure à 1637 (p. 405, n. 7), en raison d'une allusion au *Cid* – qui n'est toutefois présente que dans la seconde version (*Rôle*, éd. LIVET [1858], p. 465-466). Sans trancher, ROUX [2012] souligne qu'une parution du vivant de Richelieu supposerait que Sorel ait pu jouer « double jeu » avec le ministre (p. 223). Tenant compte de la posture ouvertement critique de Sorel à l'égard de l'Académie dès l'« Avertissement » de 1634, ainsi que de l'allusion de Saint-Évremond à l'animosité de Sorel, on ne peut exclure qu'une version manuscrite (voire imprimée) du *Rôle* ait couru dès la fondation de l'illustre corps. L'encyclopédiste ne semble pas spécialement timoré vis-à-vis des détenteurs de l'autorité dans le domaine des Lettres ; son maintien à l'écart de la consécration académique en est peut-être même le prix.

¹⁹¹ L'exemple le plus parlant est sans doute celui de Guillemine, chargée d'adresser les nourrices à des familles de « bonne maison », qui vient se plaindre de ce que le premier critère appliqué au recrutement soit non pas la qualité du lait ou la moralité des candidates, mais celui de leur *maîtrise de la langue* (« si la nourrice qu'elle recommande sait bien parler français »), aspect du profil de l'emploi que la nourrice ne se croit pas en position de pouvoir « garantir ». Or les clients insistent : « il faut à leur enfant une nourrice qui parle français, et encore immatriculée au secrétariat des Grands Jours de l'éloquence française ». Le comité académique obtempère, et rend un arrêté stipulant la prochaine désignation de « commissaires » habilités à procéder à de tels enregistrements, c'est-à-dire à « approuver les nourrices capables d'apprendre à parler aux petits enfants » (*Rôle*, éd. FOURNIER [1855], p. 137 ; éd. LIVET [1858], p. 461 ; la seconde édition comporte une occurrence supplémentaire du mot « capable »). L'idée que l'expertise et le domaine de juridiction des membres de la Compagnie puisse s'étendre aux intérêts des *enfants* (qui, étymologiquement, ne parlent pas), au point d'émettre jugements et certifications s'agissant des compétences linguistiques des *nourrices* (qui, en tant que femmes de la classe paysanne parlant le patois, représentent la portion de population la plus clairement exclue de tout enseignement), conduit à une situation de disproportion burlesque discréditant le grave statut d'« arbitres » décerné aux Académiciens – lesquels passent en outre pour les êtres les plus éloignés de comprendre quelles ressources pratiques sont réellement requises par la fonction de donneuse de sein.

l'argumentaire critique sorélien parvenu à maturité. Avec la mauvaise fois sereine qui supporte stratégiquement l'intégralité du *Discours*, l'auteur présente son intervention comme un *hommage* aux Académiciens¹⁹² (flatteusement qualifiés de « juges » et d'« arbitres » en « haute estime », p. 8-9), et s'abrite derrière le rôle de simple *rapporteur* de rumeurs (pour ne pas devoir assumer l'expression de sa propre opinion), tout comme il se plaît à mettre en garde le lecteur contre la « trop grande élévation d'un parti contraire » à l'Académie (p. 25) – parti que Sorel fait surtout exister en le nommant, et dont il semble assez bien placé pour prendre la tête. Mais surtout, Sorel affecte d'avoir mis la main à un simple « exercice d'esprit » sans conséquence, quoique – comme pour accroître encore l'ambiguïté du message – il notifie clairement son projet prochain d'abandonner toute complaisance : « je veux bien que l'on croie que je me suis gardé la liberté d'en dire mon avis quant il me plaira plus affirmativement et avec moins d'indulgence » (p. 197). Ce *Discours* supposé tellement 'indulgent' n'a pourtant pas, et peu s'en faut, laissé une impression de mansuétude à ses lecteurs les plus attentifs ! De Furetière¹⁹³ à Bayle¹⁹⁴, de Christian Jouhaud¹⁹⁵ à Hélène Merlin¹⁹⁶, tous s'accordent à considérer le *Discours* de Sorel comme une pièce majeure du discours d'opposition – au demeurant assez peu entendu – élevé contre le corps académique que soutient Richelieu¹⁹⁷.

Dans ce texte fortement polémique, qui met en cause la *capacité* de l'Académie – autrement dit sa *légitimité* – à exercer sa juridiction sur les Lettres, le cœur de l'argumentation de Sorel consiste à contester la nature même d'*institution publique* de l'entité corporative fondée par le ministre. Décrite de façon critique comme un corps artificiellement composé de membres *particuliers*, non solidaires les uns des autres, l'Académie n'est pas estimée représentative du « public » dont elle doit incarner l'image et qu'elle est supposée servir, d'après ses statuts officiels. Impropre à recueillir l'approbation *générale* du peuple, cette jeune institution se soustrait parallèlement à la juridiction *institutionnelle* de l'Université (lui opposant bien plutôt une cruelle concurrence) ; à ce

¹⁹² DA, p. 195 : « Tant y a que j'ai pu tromper beaucoup de personnes qui croyaient que je ne pusse parler de l'Académie qu'avec censure et mépris, au lieu que je l'ai fait avec éloge ». Dans cette section, les références paginales indiquées entre parenthèses dans le corps du texte renvoient à ce même ouvrage.

¹⁹³ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 171 : « [Charroselles] n'a point vu d'assemblée de gens illustres qu'il n'a tâché de la décrire ; encore, pour mieux cacher son venin, il faisait semblant d'en faire l'éloge, lorsqu'il en faisait en effet la censure. »

¹⁹⁴ BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, art. PELLISSON. Bayle qualifie le *Discours* d'« ouvrage qui n'est pas commun », et suggère qu'« il y a lieu de croire [...] que Sorel a eu dessein dans son *Discours* d'attaquer l'Académie », puisqu'il donne aux objections « toute la force dont il est capable, et qu'il y répond assez faiblement » ; après en être venu plus franchement à confirmer l'« aversion » de Sorel pour l'Académie, l'historiographe reproduit intégralement de très longs passages de l'ouvrage, dont il souligne la charge polémique.

¹⁹⁵ JOUHAUD [2000] parle quant à lui de « solide hostilité » à l'égard de la Compagnie où règne Chapelain, bien que l'historien estime le *Discours* moins polémique que le *Rôle* (p. 161).

¹⁹⁶ MERLIN [2001], p. 38 : « En 1654, répondant au texte de Pellisson, Charles Sorel, polémiste d'une brillante intelligence, synthétise les critiques adressées à l'Académie et y répond avec une feinte objectivité. »

¹⁹⁷ Entre Sorel et Richelieu, Roux tient la fondation de l'Académie pour le point de friction central (ROUX [2012], p. 223).

compte, la Compagnie des amis de Conrart et de Chapelain apparaît comme un organisme indument célébré *publiquement*, injustement soutenu par les *pouvoirs publics* (l'État), et illégitime dans son activité de *publication* de la valeur des hommes de lettres. En respectant la logique de l'analyse sorélienne, nous commençons par décrire la façon dont le *Discours* [1] récuse la *capacité* des membres particuliers de ce corps, avant d'envisager [2] le manque de *capacité* du corps académique pris dans sa totalité.

[1] Premier à s'attaquer aux « vieilles routines » des docteurs de l'Université, Sorel n'est pas moins prompt à voler au secours des *doctes* lorsque des réformes hâtives menacent leur prestige et entament leur crédit. En un sens, insinue Sorel, le *Discours sur l'Académie* concerne moins l'Académie elle-même que les « hommes doctes » en général, et si les Académiciens se trouvent potentiellement concernés à leur tour, c'est à la condition expresse d'être « du nombre de ceux qui possèdent la vraie doctrine ou qui y aspirent » (p. 196). Or l'imputation majeure dont Sorel se fait le rapporteur dans le *Discours* est précisément celle de l'*inégalité* des Académiciens en matière de « doctrine » :

L'on nous représente aussi qu'entre ceux de la troupe il y en a qui sont de capacité fort inégale à celle des autres, et que dans le catalogue que leur *Histoire* nous a donné de leurs noms et de ceux de leurs ouvrages, elle en a nommé quelques-uns qui ont fait si peu de chose, et d'autres qui ont fait des pièces de si mauvaise fabrique, qu'il semble qu'elle ait voulu obliger à faire une confession générale, et à déclarer leurs plus gros et leurs moindres péchés [...]. Que c'est aussi une chose étrange que quelques-uns de la troupe soient estimés grands auteurs et juges absolus du langage pour quelque petite épître et deux ou trois stances, et que même il y en a quelques-uns qui y sont seulement nommés avec leurs dignités ou office, sans dire qu'ils aient fait aucun ouvrage.¹⁹⁸

Le reproche adressé aux membres de l'Académie, considérés individuellement, concerne directement l'*incapacité* de ces supposés « nouveaux docteurs » (p. 125), « suprêmes directeurs » (p. 199) et « nouveaux critiques » (p. 119), demeurés 'prudemment' loin des murs des collèges et des classes d'Université. Majoritairement ignorants et improductifs, les Académiciens seraient choisis par le Ministre ou cooptés par les autres membres de la compagnie sur le critère de leurs seules dignités familiales (prestige du « nom »), sans égard à leur fantôme de formation scolaire – souvent réduite à une superficielle teinture de rhétorique ou de grammaire latine reçue sur les bancs du collège. L'humour oblique et mordant de Sorel fait de ces sujets délicats son terrain de prédilection.

¹⁹⁸ DA, p. 29.

Au prétexte de vanter les compétences des meilleurs Académiciens (« s'il y en a qui s'élèvent même au-dessus de leurs confrères, c'est avec raisons et justice »), Sorel s'applique – avec un art certain du tour d'incise contrastif – à mettre en évidence la consternante inculture de leurs collègues : « entre ceux que l'on croit avoir moins de connaissance des langues étrangères, et de quelques instructions du collège, il s'en trouve qui ont un jugement exquis » (p. 187). L'encyclopédiste va jusqu'à s'extasier du réjouissant effet d'*harmonie* qui règne à l'Académie, grâce à l'irradiante présence des esprits plus modestes :

Pour la différence de capacité qui est entre eux, c'est ce qui rend leur Académie plus complète, ainsi que l'harmonie est composée de plusieurs tons différents, les esprits du moyen étage se tenant propres à des choses dont les plus relevés sont incapables.¹⁹⁹

« Qui croira [...] qu'il parle sérieusement »²⁰⁰ ? Impossible, comme le souligne Bayle, de ne pas prendre « en mauvaise part » cette *différence de capacité*, voire cette *capacité proportionnelle*, pourtant si valorisées par Sorel lorsque qu'il en va de la diversité des esprits perfectibles visés par les enseignements de *La Science universelle*.

C'est avec une même ironie que Sorel envisage l'arbitraire du recrutement des membres par l'homme de « haute condition » qu'est Richelieu, « instituteur » et « conservateur de l'Académie » attentif à jeter son dévolu sur des personnages de naissance noble, puisqu'il est bien connu, note sarcastiquement le disciple de Bacon, que « les bonnes habitudes [passent] avec le sang » (p. 31). L'euphémisme permet encore de pointer le caractère parfaitement contingent des compétences intellectuelles des Académiciens recrutés en régime nobiliaire de la valeur, dont Sorel ne récuse pas formellement tout savoir, puisque le *hasard* fait parfois bien les choses : « Ceux à qui [Richelieu] a donné des bénéfices pour d'autres considérations que celles des Muses, étaient recommandables pour leur naissance ou pour leur mérite, et pour une piété signalée, et le savoir y *pouvait être mêlé* » (p. 163, nous soulignons). La modalisation probabiliste laisse songeur.

Les rares Académiciens à sortir du lot sont toutefois incapables de maîtriser plus d'un « genre d'écrire », au demeurant peu « solide » (relevant des seules belles-lettres), et correspondant mal à l'idéal capacitaire *polyvalent* (associé aux Bonnes Lettres) que fait espérer le *Dictionnaire* de Furetière. Railleux, Sorel affecte de croire que ces étroits rimailleurs et autres épistoliers suburbains sont parfaitement étrangers au corps académique, bien trop accompli pour tolérer de tels parasites :

Les hommes d'esprit et de savoir doivent souffrir avec impatience, que l'on ne tienne la plupart du temps pour nos meilleurs auteurs, que des faiseurs de sonnets *A Cloris*, et d'odes

¹⁹⁹ DA, p. 32.

²⁰⁰ BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, art. PELLISSON.

A Monseigneur, ou de lettres de compliments et de railleries, et qu'il ne faille recevoir pour un bon langage que celui que ces gens-là observent. Comme il y en a entre eux qui n'ont ni capacité ni mérite, il ne faut pas penser qu'ils soient de l'Académie, puisqu'il n'y a rien que de parfait dans cette compagnie illustre.²⁰¹

L'ironie est pourtant teintée d'une pointe d'amertume, lorsque Sorel constate que, « pour une petite routine de langage sans application à aucune véritable science », ces gens cherchent à « passer pour habiles hommes », et y parviennent apparemment avec succès, puisqu'ils se trouvent « estimés tels par le vulgaire » (p. 119). Le dépit de l'encyclopédiste provient assurément de ses espérances déçues à l'égard d'un projet initial d'Académie publique, formé au commencement du siècle (1612) par Fleurance Rivaut, précepteur de Louis XIII ; le modèle étant demeuré sans « exécution », l'Académie française actuelle n'en serait d'après Sorel qu'une pâle réalisation retardée, autant sur le plan institutionnel (« au lieu du Roi elle n'a eu qu'un Cardinal pour protecteur »), que sur le plan disciplinaire (« au lieu des grandes matières de la première, elle ne s'est réservé que des questions de grammaire, et tout au plus de rhétorique et de poétique », p. 178). Si Marc Fumaroli, lui-même du nombre des Immortels, a élogieusement souligné le « refus de la spécialisation », selon lui caractéristique de l'Académie dès son origine, et ce en contradiction apparente « avec la finalité apparemment très spécialisée » inscrite dans ses statuts²⁰², Sorel goûte peu cette supposée ouverture de la part d'un corps qu'il estime au contraire diminué et amoindri en regard de l'ambitieux dessein que proposait naguère le contemporain de son oncle.

Dans quelle mesure le soupçon d'*incapacité* des membres individuels du corps académique est-il *personnellement* ciblé ?

Il est certain qu'il y a beaucoup de gens à Paris et ailleurs, qui font les délicats et les capables, quoi que leur capacité soit moins que médiocre, et dont la portée de l'esprit ne s'étend qu'à censurer quelques mots qui leur déplaisent ; mais ces gens là ne sont point de l'Académie, ni avoués d'elle, et toutes les fois que nous les blâmerons, elle se joindra avec nous.²⁰³

En plus du prestigieux nom de Balzac, particulièrement concerné par le fait d'exercer « ailleurs » qu'à Paris son activité de puriste émancipé des écoles²⁰⁴, on peut soupçonner Sorel de viser Valentin Conrart, déjà signalé dans notre précédent chapitre comme un rigoureux censeur d'autrui en dépit de son invisibilité éditoriale. De fait, le secrétaire de l'Académie « n'est pas passé

²⁰¹ DA, p. 119.

²⁰² FUMAROLI, M. [1986/1994], « La Coupole » (1986), in : *Trois Institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994, p. 34.

²⁰³ DA, p. 42.

²⁰⁴ Inscrit d'office – pour ne pas dire de force – au nombre des Académiciens (comme en témoigne sa correspondance avec Chapelain sur ce sujet), Balzac, qui vit loin de Paris, n'a que très rarement siégé avec ses confrères.

par les collègues »²⁰⁵, comme l'écrit Nicolas Schapira, détail qui est loin d'avoir laissé ses contemporains dans l'indifférence : « lorsqu'il est devenu célèbre, on ne manque jamais de s'extasier, non sans ambiguïté, sur le fait qu'il jouit d'une réputation flatteuse dans les lettres alors même qu'il ignore le latin ». ²⁰⁶ C'est en effet une équivoque structure *adversative* qui semble poursuivre le Secrétaire du Roi et de l'Académie, comme lorsque Segrais note dans ses *Mémoires* : « il n'a point fait ses études ; mais c'était un homme admirable, et il s'était acquis une grande capacité par la lecture ». ²⁰⁷ Son plus récent biographe va jusqu'à interpréter « l'attitude de Conrart par rapport au latin » comme la composante d'une *posture* destinée à faciliter l'intégration de ce fils de négociant dans les milieux mondains, « pour lesquels l'usage du latin était assimilée à la figure repoussoir du pédant »²⁰⁸. On peut raisonnablement tenir une telle posture pour assez peu estimable aux yeux du pédagogue universel, zélé apologiste des sciences humaines et du progrès cumulé des savoirs, qui, pour cette raison même, s'élève autant contre la pédanterie surannée des écoles que contre la coupable incurie des nouveaux doctes fleurant le musc et non l'huile des lampes.

[2] Le deuxième reproche majeur, relevant du *manque de capacité*, adressé par Sorel à la Compagnie des amis de Conrart concerne l'ineffectivité d'une présence *en tant que corps* sur la scène publique. On a beau flatter le zèle des Académiciens, observe Sorel,

toutes ces louanges vont à l'avantage de chaque particulier, et non point à celle de tout le corps, qui se montrant capable d'entreprendre quelque chose pour le bien du public, est moins à estimer, et peut même passer pour coupable, s'il ne le fait point, comme l'on se plaint aussi qu'il n'a guère fait de chose jusqu'à cette heure qui fût pour l'utilité commune et générale.²⁰⁹

Moins *capable* que *coupable*, le prétendu « corps académique » ne peut se prévaloir d'aucune *publication* collective ; il souffre en outre d'un faible degré de cohésion de ses membres et d'une absence totale d'esprit de *communauté*, en plus de tenir son activité secrète (« particulière »), refusant au public l'accès à ses arcanes – que Sorel présente surtout comme une épaisse autant qu'opaque oisiveté. Précisons.

Le mystère plane sur les projets d'édition du corps académique, que Sorel affecte d'imaginer très prochains et d'une haute importance :

²⁰⁵ SCHAPIRA [2003], p. 39.

²⁰⁶ SCHAPIRA [2003], p. 49.

²⁰⁷ Cité dans : BOURGOIN, A., *Un bourgeois de Paris lettré au XVII^e siècle. Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Son temps, sa vie, ses écrits, son rôle dans l'histoire littéraire de la première partie du XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1883 ; Genève, Slatkine Reprints, 1971, p. 123.

²⁰⁸ SCHAPIRA [2003], p. 71.

²⁰⁹ DA, p. 28.

Que si l'on se plaint qu'encore que quelques-uns de nos Académiciens, ayant beaucoup travaillé en particulier, ils n'ont rien fait en général, c'est en parler avec trop de témérité, puisqu'outre que leurs écrits particuliers peuvent être utiles à tout le monde, de quoi l'on doit demeurer d'accord, l'on ne sait pas quels ouvrages importants ils ont concertés ensemble et il ne faut point douter qu'ils ne les fassent paraître un jour.²¹⁰

Assurément, ironise-t-il quelques pages plus loin, si l'« on ne doit point désespérer d'en voir un jour », c'est que l'attente n'est rien « en comparaison de l'éternité qui leur sera donnée pour récompense » (p. 86). L'accusation n'est pas neuve sous la plume de Sorel, qui déplorait déjà dans le *Rôle* que nul projet n'émanât de l'Académie « en général » (p. 86). Allèguera-t-on les *Sentiments* parus lors de la « Querelle du *Cid* » ? À en croire la rumeur, s'amuse l'ancien « Marguillier », « ce n'est pas le moyen de nous donner des instructions suffisantes de n'avoir fait que ce petit ouvrage » de remarques théâtrales, peu propres à « servir pour les ouvrages d'autres personnes » (p. 85) ; de toute manière, s'interpose Sorel, affectant de défendre le parti des censeurs, « l'on ne pensa jamais que le jugement ou examen de cette tragi-comédie, puisse beaucoup servir en autre occasion » (p. 87). Ainsi, puisque les deux partis semblent si bien s'accorder sur l'inutilité des *Sentiments* imprimés à la demande de Richelieu, personne n'en est plus avancé sur la question de « la capacité et des intentions » du corps académique (p. 83). Ce que le public attend évidemment avec une impatience difficile à contenir, c'est la parution du *Dictionnaire* promis, dont Sorel constate que la rédaction progresserait sans doute plus rapidement assurée par une seule personne, que par un collectif de contributeurs si insuffisamment qualifiés :

[D]epuis quinze ou seize ans que leur assemblée dure, l'on a assuré qu'ils n'étaient pas encore au tiers de leur alphabet. Est-il croyable, dit-on, qu'il faille tant d'années à des esprits si relevés que ceux-là pour composer un Dictionnaire, qui paraît être le moindre ouvrage des gens de Lettres ? Est-il besoin aussi que tant de personnes assemblées y travaillent, vu qu'un homme seul de médiocre érudition en pourrait accomplir un en moins de six mois ?²¹¹

Tant que l'ouvrage ne sera pas achevé, souligne Sorel, les réformes linguistiques entreprises par la Compagnie des Censeurs demeureront lettre morte, car « comment peut-on savoir s'il y a quelques mots qu'ils condamnent, n'en ayant rien publié » (p. 101) ? Comment s'informer, si l'on vit en province, « des sentiments de leur Compagnie, vu qu'il n'y a point encore de livres qui en ayant traité » ? Comment osera-t-on estimer « fort coupable » celui qui pécherait « contre des lois

²¹⁰ DA, p. 31-32.

²¹¹ PA, p. 87.

qui ne sont ni publiées ni écrites » ?²¹² Tout le paradoxe de la réforme linguistique de l'Académie se résume au caractère inapplicable de décrets « officiels » privés de visibilité publique.

Sorel ne s'en tient pas à la seule incompétence scientifique des contributeurs : si l'écriture du *Dictionnaire* tarde tant, c'est encore l'effet de l'inaptitude des membres du corps académique à s'entendre les uns avec les autres, « à cause des divers avis qui se rencontrent aux grandes Compagnies » (p. 199). L'Académie est en effet figée²¹³ dans un état de discorde et d'hétérogénéité stérile, où les rares *exceptions* au régime général d'incapacité ne suffisent pas à redresser le niveau global des séances. Le savant La Mothe Le Vayer, par exemple, qu'estime beaucoup Sorel (en dépit de réserves fermes s'agissant des thèses sceptiques), ne parvient pas à faire suffisamment entendre sa vive désapprobation vis-à-vis des initiatives réformatrices de Vaugelas, lequel cherche à imposer « quelques maximes [...] avancées suivant ses opinions particulières » (p. 78) à l'ensemble du groupe, au mépris de toute collégialité. Or « ce qui est échappé des mains d'un particulier [*i.e.* Vaugelas] », s'indigne Sorel, « ne doit point être un préjugé pour chacun des autres et pour le général » : « tous les Académiciens ne sont pas d'avis de cet injuste retranchement de mots » (p. 77).²¹⁴ C'est d'ailleurs avec une satisfaction sensible que Sorel rapportera, dans *La Bibliothèque française*, que « quelqu'un a reproché au sieur de Vaugelas, qu'étant Savoyard, il n'était pas capable de nous enseigner les grâces de la langue française ».²¹⁵ L'attention accordée au caractère hétérogène du corps académique est perceptible dans le même ouvrage, où Sorel témoigne avec chaleur de son attachement personnel à l'Académicien Jacques de Serizay, lequel se trouve par ailleurs compter au nombre des principaux opposants d'origine au projet d'officialisation du cercle Conrart par Richelieu.²¹⁶ En clair, l'impossible *solidarité* de l'organisme

²¹² DA, p. 83-84.

²¹³ Sorel note que, contrairement à d'autres compagnies publiques ou privées, l'Académie Française réunit « toujours les mêmes hommes [...] avec lesquels l'on est [...] obligé de conférer si l'on est de leur Corps » (p. 139). Le *confinement* n'est pas le moindre des défauts de la jeune institution, dont le nombre de sièges est, comme on le sait, limité à quarante.

²¹⁴ Dans le *Discours sur l'Académie*, Sorel salue en effet la « généreuse émulation » et la « procédure franche » (p. 78) de La Mothe Le Vayer, l'un des plus doctes de l'assemblée » (Le Vayer est helléniste), qui a eu la fermeté de s'élever publiquement contre les « observations » de Vaugelas – c'est-à-dire les *Remarques sur la langue française* (1647) –, dont la « Préface » n'est aux yeux de Sorel qu'une vaine réponse aux objections déjà anciennes que l'auteur des *Considérations sur l'éloquence française de ce temps* (1638) élevait contre les dommageables excès des réformes puristes (p. 77). Les lettres échangées entre Balzac et Chapelain en 1639 confirment le sentiment général d'hostilité qu'a dû affronter La Mothe Le Vayer, auteur de ce litigieux discours sur *l'Éloquence*, avant même de passer Académicien, ce sur une demande expresse de Richelieu, au grand regret des deux épistoliers (LIVET [1858], p. 373-376). Sorel reviendra sur cet affrontement dans *La Bibliothèque française*, avec des mots toutefois bien plus mesurés (BF, p. 80) : « Néanmoins comme les hommes ont chacun leurs opinions particulières, quelques-uns ont cru que [Vaugelas] avait condamné plusieurs mots par caprice et par délicatesse. M. de la Mothe le Vayer a écrit sur ce sujet dans l'un de ses *Petits Traités en forme de Lettres à diverses personnes studieuses*. Il a bien donné à connaître en ceci sa parfaite érudition et la force d'esprit qu'il a eue pour s'opposer au choix que de certaines gens font de quelques mots plutôt que d'autres sans aucun sujet valable. »

²¹⁵ BF, p. 81.

²¹⁶ BF, p. 318-319 : « Je veux nommer feu M. de Serizay, parce que je le connaissais mieux que tout autre ; c'était un homme au jugement duquel plusieurs avaient accoutumé de déférer, quoiqu'il n'eût point composé de livres, et qui valait davantage que quelques uns qui ont fait rouler les presses toute leur vie. » Selon SCHAPIRA [2003], c'est

institué juridiquement par le Ministre a pour conséquence l'*impuissance* – non seulement concrète mais également formelle – de l'Académie à faire respecter son autorité en matière linguistique. À compter que « cinq ou six » de ses membres fassent « quelque cabale » de leur côté, et prennent le soin de dresser « certaines observations pour la manière d'écrire, incommunicables à tous autres », souligne Sorel, « on ne doit point penser qu'il y ait obligation à tenir cela pour des mystères que l'on doit révéler » (p. 186).

Improductive et disparate, la compagnie souffre enfin, d'après Sorel, d'un manque regrettable de transparence et d'ouverture, c'est-à-dire de « publicité ». Trop *particulier*, au sens de « familier » et de « secret »²¹⁷, le noyau des proches de Conrart semble persister dans sa logique sociale d'origine, tardant à assumer le statut d'*institution publique* que lui confèrent, obtenus par le biais du Ministre, les lettres patentes délivrées par le Roi et le soutien financier de l'État.²¹⁸ « Les conférences n'étant pas publiques », rapporte complaisamment Sorel, elles « ne sont pas tenues pour fort utiles » (p. 194), et « n'étant pas ouverte à d'autres qu'à ceux qui sont de ce corps, c'est ce qui fait d'autant plus disputer sur son utilité » (p. 184).

L'on leur reproche qu'ils rendent leurs assemblées si particulières que personne n'y a entrée qui ne soit des confrères, et de ce qu'ils gardent le secret si scrupuleusement, qu'il ne leur est pas permis de révéler aucune de leurs occupations. [...] Les Académiciens de ce temps étant dans une retraite si secrète et si exacte, ne donneront-ils point sujet à quelques personne de prendre leur Académie pour une assemblée de cabalistes ou de dogmatistes cachés [?] ²¹⁹

Impossible de *reconnaître* la valeur des membres de ce groupe, s'amuse Sorel, tant que ceux-ci refusent de se faire simplement *connaître*, à l'instar des membres de la Compagnie des Frères de la Rose-Croix, cette secte énigmatique « dont chacun parle et que personne n'a vue » ; qu'un parti d'affidés fomente de secrets desseins à l'insu des autres hommes, « il semble de vrai que ce n'est

l'éclectisme politique de ce personnage qui aurait décidé Richelieu à en faire le premier président de l'Académie entre 1634 et 1638 (p. 80). La confusion sur son patronyme provient peut-être de l'erreur de Saint-Évremond, qui met en scène cet ami de Sorel sous le nom impropre de Chérisy (SCHERER ET TRUCHET [1986], « Index des noms d'Académiciens et d'écrivains », p. 1386).

²¹⁷ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PARTICULIER : « signifie aussi familier, secret. Les amis ont ensemble une amitié très-étroite et très *particulière*. On a demandé à ce ministre une audience *particulière*, c'est à dire, secrète, à l'oreille, tête à tête. »

²¹⁸ Les commentateurs modernes sont nombreux à avoir souligné cette incertitude due au changement de statut du « cercle Conrart », et l'ont diversement interprété. VIALA [1985] observe que « la société officielle récupère la dynamique du mouvement privé antérieur » (p. 31), ce que MERLIN [2001] traduit en termes de modification *contrainte* des paramètres d'association (« avant de devenir, sous les pressions de Richelieu, un *corps public*, cette compagnie d'abord été une *société de particuliers* », p. 431) ; selon elle, toutefois, les efforts du Ministre n'auraient pas suffi à réduire l'« excentricité de départ » du corps de ce « groupe d'amis », qui se serait « rattach[é] par raccroc » à l'espace public sans pour autant « abandonner ses investissements particuliers » (p. 46). Nous abordons dans la section prochaine les enjeux de cet angle critique. SCHAPIRA [2003] met quant à lui l'accent sur la difficulté de Pellisson à rendre compte narrativement du « paradoxe d'un groupe qui s'est construit sur le secret et qui connaît pourtant quelques années plus tard la plus éclatante des publicités » (p. 79).

²¹⁹ DA, p. 130-131.

point de cette sorte que doivent être les Académies quand elles sont instituées pour le profit du public » (p. 131). Une telle société passe bien plutôt pour une conjuration contre la liberté publique » (p. 36), et fait désagréablement remarquer sa complaisante sociabilité d'entre-pairs s'étant jurés mutuellement de « bannir » entre eux tout propos potentiellement critique (p. 36-37) : ne dit-on pas déjà des protégés de Richelieu, légendaire « Volière de Psaphon » (p. 145), qu'ils forment une « troupe de gens ligués pour approuver les ouvrages les uns des autres et ôter ainsi la connaissance de la vérité au peuple ? » (p. 78).

Qu'il est loin, le temps béni du règne de Malherbe ! « Les conférences étaient libres chez lui, et il donnait de la satisfaction à tous ceux qui en désiraient »²²⁰, souligne en effet élogieusement Sorel dans le *Recueil Pomeray* de 1630 ; depuis, les « disciples » du grand critique ont augmenté le nombre des règles imposées, « mais cela [a été] gardé secrètement dans une espèce de cabale, où le vulgaire avait peine à pénétrer »²²¹, déplorera bien des années plus tard l'auteur de *La Bibliothèque française*. On mesure dès lors mieux la dimension profondément antiphrastrique du passage dans lequel Sorel affecte de défendre la *capacité* des Académiciens, quand, avec une suprême acuité d'ironie, il administre en réalité le coup de grâce aux inutiles représentants de l'*incapacité académique* :

Cette Académie n'étant point ouverte à tout le monde, ne laisse pas de profiter au public par ses conférences secrètes, dont le résultat est que les Académiciens s'en rendent plus capables pour l'accomplissement de leurs ouvrages ; en quoi le bien public est tout évident, de sorte que l'on ne doit plus demander s'il en reçoit quelque utilité.²²²

Mettons-le au crédit du pédagogue universel : c'est là un réquisitoire contre les faux docteurs bien peu entaché de l'affectation magistrale des pédants.

Le bilan à tirer de ce rapide parcours en territoire académique aux côtés de Sorel peut se formuler, à ce stade de notre réflexion, en trois points essentiels. D'abord, ce que Sorel accorde aux « hommes célèbres » qui composent l'Académie Française, c'est en tout cas une « utilité particulière », « si l'utilité générale et publique est encore tenue en suspens » (p. 184-185). En un sens, l'auteur de *La Science universelle* perçoit les Académiciens comme de potentiels *précepteurs* au gré de leurs fréquentations privées :

Tant de bons esprits épandus par la ville, se rencontrant en divers lieux pour la nécessité de leurs affaires, y jetteront la semence qui proviendra de leur culture ordinaire, et leurs

²²⁰ RP, p. 490.

²²¹ BF, p. 80.

²²² DA, p. 136-137.

propos les plus communs autant que leurs œuvres écrites, pourront donner de l'instruction insensiblement, à ceux qui ont le moins en la pensée d'être instruits.²²³

Le propos paraît ici devoir être pris au sérieux ; l'impact réel de certains Académiciens au niveau *particulier* constitue d'ailleurs un potentiel « problème » que nous traitons dans notre prochaine section. En revanche, et c'est là le deuxième enjeu du *Discours* sorélien, la *consécration académique* – décrite comme un événement « ayant ordre et cérémonie » où sont reçus les Académiciens « au rang desquels l'on n'admet que des personnes capables », et dont il semble y avoir quelque « honneur » à grossir le nombre (p. 140) – n'est pas présentée par Sorel comme une investiture indispensable à la vie d'un lettré, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un authentique et « suffisant » esprit :

Écoutons ici la vérité. Quelques-uns ont peut-être aussi trop de fierté pour croire qu'il y ait quelque honneur à être d'une société où il y a quarante confrères, comme s'ils étaient d'égale force. Les plus suffisants se persuadent d'avoir peu de pareils ; ils aiment mieux aller seuls qu'en si grande compagnie. C'est beaucoup de gloire à quelques-uns d'y avoir été admis, pour ce que cela était au-dessus de leur portée : mais il semble qu'entre quelques autres qui en sont ou qui en peuvent être, ils n'en sauraient retirer un notable avantage. Enfin comme il n'y a que de petites étoiles qui aient besoin d'être jointes ensemble pour rendre de la clarté, les grandes peuvent avoir leur lumière à part. Mais de si hautes pensées ne sont permises qu'à peu de gens, et en quelque élévation que l'on soit, encore y a-t-il du plaisir à s'abaisser parmi les moindres, pour ne se pas ennuyer dans une solitude orgueilleuse.²²⁴

Difficile de savoir si Hartmut Stenzel avait connaissance de ces lignes décisives (qu'il ne cite pas dans son article) lorsqu'il avançait, nuançant à juste titre l'hypothèse d'Alain Viala, que Sorel n'avait pas nécessairement poursuivi l'ambition d'être intégré au corps académique.²²⁵ Mauvaise foi tempérée de pragmatisme ou authentique déclaration d'autonomie, le Soleil Sorel aura en tout cas hautement affirmé sa détermination à faire briller « à part », au bénéfice des « moindres », la lumière de sa propre capacité.

Enfin, et pour conclure, si l'auteur du *Discours* assume la position satellitaire d'astre exclu de la constellation des « quarante confrères », renonçant aux « avantages » symboliques que lui pourraient valoir ce statut prestigieux, Sorel laisse éclater son indignation à l'idée que l'Académie Française puisse disposer de la prérogative – estimée complètement illégitime – consistant à faire la pluie et le beau temps en matière de *réputation* des hommes de lettres :

²²³ DA, p. 183.

²²⁴ DA, p. 180-181.

²²⁵ STENZEL [2002], p. 239 : « Or, s'il est évident que les institutions et les lieux de consécration du champ littéraire en formation depuis les années 1630 rejettent de plus en plus Sorel, il n'est nullement certain que, dans son évolution scripturale, il ait cherché à obtenir un capital symbolique permettant son intégration dans ces institutions, et ceci malgré sa tentative apparemment avortée auprès de Richelieu. »

La réputation des orateurs et des écrivains dépendra-t-elle d'un certain nombre d'hommes de qui les noms sont presque inconnus, et les préceptes le sont encore davantage ? Si cela était l'on pourrait crier à l'injustice, car quelle apparence y a-t-il que tous ceux qui veulent mettre quelque chose par écrit, ou qui parlent en public, ou se trouvent dans les conversations de personnes d'esprit et de condition, se conforment tout en un coup à ce que ces gens-là ont arrêté ?²²⁶

L'idée de voir chiffrer sa propre *capacité* en *renommée* consacrée par l'Académie, au mépris total du référentiel universitaire de la valeur (estimé pédantesque par les « nouveaux docteurs »), qui plus est dans l'ignorance complète de l'approbation du « public » – que l'Académie n'a aucune vocation à servir utilement – laisse Sorel dans des dispositions éthiques et politiques que nous semble à merveille résumer la formule : « crier à l'injustice ».

4. « Sous ombre » de réputation : un singulier danger public

Nous avons jusqu'ici restitué la teneur des objections que Sorel adresse à l'Académie et aux Académiciens, dont celui-ci met en cause la *capacité* à régenter le domaine des Lettres, et dont il récuse la légitimité à se faire l'administratrice publique – ou l'organe de consécration – de la *réputation* des auteurs extérieurs au corps protégé par le Cardinal. On ne saurait cependant réduire le *Discours* à un simple exercice de *refutatio* ; s'y déploie également un propos à la lisière du politique, qui, excédant la seule accusation d'*inutilité publique*, renseigne le lecteur sur le *danger public* représenté par ce corps aussi autoritaire qu'imparfaitement solidaire. [1] Au-delà du simple lieu commun (Richelieu = Despote plus ou moins « éclairé »), Sorel met en évidence un rapport d'analogie précis entre le pouvoir académique et l'exercice de la *dictature* à l'Antique, comprise comme l'usurpation, par des particuliers, d'une *capacité* publique (charge institutionnelle). [2] Lorsqu'un État – tel que la République des Lettres – traverse une crise de légitimité institutionnelle, la valeur du capital symbolique qu'est la *réputation* (notoriété publique) devient déterminante. Entre 1654 et 1659, l'inquiétude sorélienne concernant la renommée des Académiciens atteint son paroxysme, du fait de la parution de *La Nouvelle Allégorique* de Furetière (1658). [3] Ce contexte de vives tensions confère une perspective éclairante à la construction de légitimité auctoriale bipolaire (reconnaissance savante et populaire) entreprise par Sorel dès le *Discours* de 1654.

[1] Sans faire allégeance à l'instance de consécration qu'est le « public » (à laquelle elle impose à l'inverse son « expertise » auto-promulguée), l'Académie échapperait tout autant au contrôle de l'institution universitaire, dont Sorel entreprendra significativement d'assumer la défense à

²²⁶ DA, p. 123-124.

compter du jour précis où paraîtra *La Nouvelle Allégorique* de Furetière, qui dresse, sur le ton badin de la fantaisie mondaine, un virulent réquisitoire contre l'autorité magistrale des pédants d'Université.²²⁷ Mais déjà, dans le *Discours* de 1654, cette position d'apparente autonomie dans le domaine des Lettres apparaît comme le signe menaçant de l'avènement du règne du *caprice*.²²⁸ Cet « ordre » de l'arbitraire se fait d'autant plus craindre qu'il prospère sous le contrôle étroit d'un corps doté d'un pouvoir d'assujettissement peu redevable du pouvoir monarchique, et, semble-t-il, bien assuré du concours de l'ambitieux ministre, quant à lui largement disposé à complaire au milieu *courtisan* dont il ne peut négliger le soutien. À ce compte, paraît s'effrayer Sorel, il s'en faut de très peu que « l'Académie soit la Chambre Souveraine » où l'« établissement des courtisans » se trouve « entériné » ; ainsi la Compagnie s'arrogerait-elle le pouvoir de « faire l'usage »²²⁹, au lieu de se contenter de l'*enregistrer*. Administrée dans un lieu réservé, exclusif et fermé²³⁰, jouissant par surcroît – du fait de ses statuts peu clairs²³¹ – d'un domaine de juridiction mal défini, l'autorité académique s'apparenterait alors à la dictature d'une minorité (« bande ») : celle des nouveaux « tyrans du langage » (p. 99), dont le zèle impérieux n'aurait rien à envier à la puissance des chefs de l'Église Universelle²³². Le despotisme académique s'exercerait par des moyens publics, que Sorel rapproche des procédures en vogue sous les régimes autoritaires romains :

Pour nous contraindre d'observer quelques lois touchant la réception ou la suppression de certains mots, il faudrait donc que ces nouveaux législateurs fissent faire tous les ans ou les

²²⁷ C'est peu dire que le futur Académicien met à rude épreuve la cohérence posturale de l'auteur de *La Science universelle*. Acculé par les allégations du *nouveau docte*, allié des mondains, que semble alors incarner Furetière, Sorel se trouve contraint, dans sa *Relation Véritable*, de se ranger à l'intérieur des murs universitaires, aux côtés des *professeurs* dont il salue l'heureuse action pédagogique : « les bonnes lois de la Rhétorique ne sont presque enseignées que dans [...] les collèges et universités, et tous ceux qui y habitent n'écrivent pas avec barbarie et pédanterie » (RV, p. 59). L'éloge sorélien des institutions s'étend même à la Faculté de Théologie et aux organes du pouvoir politique (« les forces de l'*Eloquence* ne sont point soumises en pratique plus heureusement que par les grands Prélats, ou par les hommes d'État et d'affaire », RV, p. 122). L'auteur de *La Relation véritable* n'abandonne pourtant pas sa distance critique, puisqu'il décrit avec humour et un sens certain de l'hyperbole – au discrédit cette fois du corps professoral – l'accueil effervescent de la satire de Furetière en Sorbonne (RV, p. 117) : « On en avait déjà crié aux armes dans l'Université. Il y avait des Docteurs et des Maîtres ès Arts qui taillaient leur plume pour écrire contre un tel livre. »

²²⁸ Dans le *Discours sur l'Académie*, Sorel exprime des craintes à l'égard des « observations extraordinaires » (p. 109) et des « opinions fantasques » (p. 114) – aussi « scrupuleuses » que « mal entendues » (p. 111) – des compagnons de Vaugelas, guidés par leur seul « caprice » dans l'élaboration de leurs « règles nouvelles », contraires au magistère naturel et infaillible (« absolu ») de « l'oreille » et du « bon jugement » (p. 111).

²²⁹ DA, p. 126. Nous soulignons.

²³⁰ DA, p. 99-100 : « Tous les doctes et les polis ne peuvent pas être d'avec eux. Il se forme tous les jours de nouveaux esprits, qui ont droit d'aspirer aux honneurs de la doctrine et de la politesse, dont le nombre est trop grand pour être reçu dans leur Académie, et même il y en a de si libres, ou qui étant embarrassés dans les affaires du monde, ont si peu de loisir de reste, qu'ils ne pourraient pas s'assujettir à se trouver à de certains jours en une même Compagnie. »

²³¹ Citant le texte de Pellisson, Nicolas Schapira rappelle que l'article 45 des statuts de l'Académie prévoit que celle-ci « ne jugera que des ouvrages de ceux dont elle est composée » ; cependant, avance l'historien, il est probable que « dans les statuts originels l'Académie possédait un territoire de juridiction bien plus large. Mais ces statuts originels ont disparu, après avoir été modifiés sous la pression du parlement de Paris qui s'offusquait de la haute magistrature en matière de langue et de censure accordée à l'Académie » (SCHAPIRA [2003], p. 88).

²³² DA, p. 100 : « Comme hors de l'Église Romaine il n'y a point de salut, n'y a-t-il point de savoir ni de vraie éloquence hors de l'Académie ? »

tous les trois mois, un grand tableau, dans lequel fussent écrits tous les mots qu'ils veulent mettre en crédit, ou ceux qu'ils veulent bannir, et qu'il fût affiché en place publique, ainsi que l'étaient autrefois les lois romaines, où les rôles des proscrits sous les guerres de Sylla et de Marius, et sous celles du Triumvirat.²³³

La comparaison donne à sourire ; l'Académie n'étant pas réputée capable de *publier* le moindre texte, d'après l'analyse de Sorel, bien des années s'écouleront sans doute avant la proclamation des redoutables bans académiques, à juger du rythme auquel progresse le *Dictionnaire*. Au demeurant, l'accusation de « tyrannie » relève du *topos* : on la trouve aussi bien dans la *Comédie* de Saint-Évremond²³⁴ que sous la plume du futur Académicien Balzac²³⁵. Il est vrai, la valeur de lieu commun ne suffit pas, loin s'en faut, à désamorcer une telle allégation ; la nature exacte des liens rattachant l'Académie aux pouvoirs politiques a d'ailleurs sensiblement divisé la critique de ces trente dernières années.²³⁶ Dans ce débat passionnant, qui porte plus généralement sur le statut des institutions de l'Ancien Régime, nous ne prétendons toutefois intervenir qu'au lieu exact où se fait jour la position spécifique de Sorel.

Il revient à Hélène Merlin, lectrice attentive du *Discours*, d'avoir pointé un détail significatif de l'argumentaire sorélien : « les lettres patentes émanent bien du roi », observe-t-elle, avant d'ajouter que Sorel a auparavant « pris soin [...] d'expliquer qu'aucune lettre patente ne pourrait obliger personne à parler selon des règles édictées par quelque institution que ce soit », ce qui conduit la critique à la conclusion selon laquelle « d'autorité souveraine, il n'est, décidément pas vraiment question ». ²³⁷ La remarque est assurément fondée. C'est bien l'*ineffectivité factuelle* du pouvoir de l'Académie que souligne très ironiquement Sorel, impuissance que trahit l'incapacité de ce corps « établi » juridiquement à faire concrètement appliquer ses lois par le public :

²³³ PA, p. 124.

²³⁴ À l'acte V, Saint-Évremond fait notamment déclarer au personnage de Chapelain : « Vous découvrez ce qu'il faut faire, / Au rebours du sens populaire, / Pour maintenir le potentat. » Voir : SAINT-ÉVREMOND, *La Comédie des Académistes*, v. 658-660, p. 523.

²³⁵ Dans deux lettres de 1634 – postdatées à 1636 – adressées à Chapelain (recensées par LIVET [1858], p. 390-391).

²³⁶ Marc Fumaroli affirme que l'État a su accompagner, grâce à l'Académie, le déploiement des Lettres avec *bienveillance* (« Richelieu respecta autant qu'il était en lui l'autonomie du corps qu'il avait suscité », FUMAROLI [1986/1994], p. 29), contre l'idée d'Alain Viala, apercevant plutôt dans l'espace interstitiel des sociétés académiques l'occasion, pour le champ intellectuel (en particulier celui des belles-lettres), d'un gain significatif d'*autonomie* vis-à-vis des pouvoirs politiques (VIALA [1985], p. 50). Nuançant la thèse du second, Christian Jouhaud a pu suggérer que cette « indépendance » supposée équivalait plutôt à une *soumission acceptée* susceptible de « rendre plus libres dans la société de leur temps » les écrivains et hommes de lettres disposés à troquer « des formes anciennes d'hétéronomie » au profit d'une *allégeance consentie* leur assurant les conditions exigées par leur travail de création (JOUHAUD [2000], p. 367-368). Hélène Merlin, enfin, a opposé à la thèse de « l'hétéronomie renforcée » (MERLIN [2001], p. 22) celle de l'*excentricité académique*, soulignant l'écart entre les « armes » et les « lettres », considérant par là comme un « abus de langage » l'assimilation de cette « compagnie publique » à une « institution royale » (p. 189) ; pour cette critique, dont le raisonnement s'appuie largement sur le *Discours* de Sorel, les amis ou « familiers » de Conrart constituent en effet une « compagnie de particuliers qui se réunissent sous autorité publique mais sans intervention royale, sans *inscription royale* » (p. 52), et ne sont guère concernés par « les affaires publiques » (p. 51).

²³⁷ MERLIN [2001], p. 38.

Or quand même ils feraient cela [*i.e.* l'hypothétique publication de 'bans linguistiques'], l'exécution s'en suivrait-elle en une chose qui dépend de la fantaisie des peuples ? L'on ne doute point que l'Académie établie pour la correction et l'embellissement du langage français, n'ait autant de puissance que de capacité. Toutefois l'autorité des Patentes par lesquelles elle est érigée, ne sera pas considérée en ceci : peu de gens s'imaginent d'être obligés de lui déférer, autres que ceux du même corps.²³⁸

L'antiphrastrique incise que Sorel prend soin de glisser dans ces lignes (« l'on ne doute point que... ») a évidemment pour but de railler l'absence d'effet – l'*impuissance exécutive* – de la prétendue *capacité académique*. Toute la supposée *légitimité de principe* (ou force d'obligation légale) dont se verrait dotée la Compagnie de Richelieu ne peut rien, *dans les faits*, contre la *force de résistance* du public (les « gens ») – cette dernière fût-elle réduite à une simple *force d'inertie*. Faute même de volonté bien conduite, on peut encore tabler sur l'*absence* de volonté du vulgaire, garantie s'il en est de la perpétuation du *statu quo*. À ce jeu-là, la « fantaisie » du peuple l'emportera toujours sur les « caprices » des nouveaux législateurs, comme la *capacité* de tous (sens 3) en imposera, par la force des choses, à la *capacité* institutionnelle (sens 4) de quelques-uns.

Or s'il est juste d'affirmer que Sorel demeure imperméable au pouvoir d'intimidation de l'Académie en tant que corps *public*, juridiquement institué, il n'en reste pas moins que l'auteur du *Discours sur l'Académie* fait part de ses craintes à un autre niveau : celui du *particulier*. De fait, que la Compagnie s'apparente à un grand corps aussi peu habile qu'impuissant ne doit en rien conduire à minimiser le pouvoir effectif de certains de ses membres considérés individuellement. C'est là, croyons-nous, toute la dimension véritablement subversive du discours de Sorel. Le pouvoir de l'Académie n'est ni public ni « souverain » (pour reprendre le mot d'Hélène Merlin) : il est *disséminé*, et porté par ses membres disparates qui s'autoriseraient *dans le particulier* du prestige public de l'institution. Pour employer des termes quelque peu anachroniques, on pourrait dire que Sorel a noté l'inexistence d'une *police* officiellement chargée de veiller à l'exécution des règles du nouveau langage, mais qu'il redoute les menées souterraines d'une *milice*, officieusement *capable* (sens 4) quant à elle de faire régner un ordre – ou plutôt un *arbitraire* – dicté par des intérêts strictement particuliers. C'est sous la forme d'une dénégation oblique, conforme à la logique antiphrastrique de l'entier du *Discours*, que Sorel livre selon nous son point de vue critique le plus avancé concernant la nature exacte du *danger public* qu'il dénonce :

Nonobstant les prérogatives de ces sortes d'assemblées, *il ne se faut pas figurer néanmoins que les particuliers qui en sont se puissent attribuer le même droit que le général*. Aussi aurait-on peine à se persuader qu'il y en eût en de tels corps, qui sous ombre qu'ils sont d'une Compagnie qui étant assemblée, peut donner des arrêts, voulussent que leur sentiment servît tout seul de

²³⁸ DA, p. 125.

loi aux autres, et se donnassent quelquefois l'autorité de juger des choses qui sont au-dessus de leur portée, comme si ceux qui ne sont que de simples poètes ou grammairiens, prétendaient censurer les livres des historiens et des philosophes, et si ceux qui n'ont aucune connaissance de la langue grecque et de la latine, ou des autres langues étrangères, entreprenaient de critiquer des choses que l'on ne saurait comprendre que par l'analogie de ces langues avec la Française, et s'ils s'imaginaient que tout ce qui n'est pas à leur goût, et dont ils ne conçoivent pas la grâce et la naïveté, est bas et populaire, ou que les mots dont il ne leur plaît pas d'user ne sont pas du bel usage, et doivent être absolument interdits.²³⁹

Il y a beaucoup à dire de ce passage capital. D'abord, ces lignes paraissent corroborer, avec plusieurs années de recul, la thèse de la *censure* de chancellerie dont aurait été victime Sorel au moment de faire paraître ses travaux d'historien.²⁴⁰ Certes, le nom de Valentin Conrart n'est toujours pas explicitement mentionné, mais nous avons souligné les raisons qui invitent à identifier le secrétaire perpétuel de l'Académie (à ce poste jusqu'à sa mort en 1675) comme l'une des cibles privilégiées du *Discours*; on s'explique aisément que Sorel n'ait pas jugé prudent de désigner nommément cet adversaire ayant manifesté sans peine la nette supériorité de sa position dans le régime de la publication qu'est l'imprimé.

Deuxièmement, ce texte apporte une clarté décisive sur la manière dont Sorel joue stratégiquement du domaine notionnel de la *capacité*: « l'autorité de juger des choses qui sont au-dessus de leur portée » exprime de manière paradigmatique le scandaleux divorce des sens 3 et 4 si caractéristique, d'après Sorel, de l'activité censorielle des membres de la Compagnie.²⁴¹ La comparaison établie avec l'autorité des traducteurs en matière de *langues anciennes* renforce encore la présence du référentiel scolaire et institutionnel, puisque le grec et le latin sont l'apanage de l'Université; la « capacité » des nouveaux docteurs serait ainsi une pâle *analogie* des compétences savantes des authentiques Docteurs. À défaut de disposer de connaissances solides en matière de *jugement* linguistique, les puristes s'en tiendraient à imposer leur « goût » personnel, que Sorel nomme leur *sentiment* (on retrouve ici le vocabulaire de la « Querelle du *Cid*»). D'où, enfin, l'injuste relégation du langage « populaire » – dont l'entourage de Vaugelas n'est pas apte à mesurer les grâces – au plus bas degré de l'échelle des styles.²⁴²

Mais le substantiel apport de ce paragraphe, à ce stade de notre développement, est la description fine, procurée par Sorel, de la *capacité académique* (sens 4) qu'il cherche pourtant à récuser – au point d'adopter ce curieux ton de dénégation, comme si sa parole avait force performative. S'il y a lieu d'invoquer le spectre historique de la *tyrannie*, c'est précisément parce que le pouvoir de

²³⁹ DA, p. 185-186. Nous soulignons.

²⁴⁰ Voir notre précédent chapitre (section 5).

²⁴¹ Voir notre précédente section.

²⁴² Voir notre chapitre IX (section 3).

l'Académie, n'étant pas *formellement absolu*, menace à tout moment *de le devenir*, et ce *officieusement*, via les procédés particuliers de quelques membres de ce corps dénué de cohésion, incontrôlable et dispersé, sur lequel son fondateur même ne détient nulle véritable maîtrise. Allégués par Sorel, les exemples de Marius et Sylla ainsi que des triumvirats (César, Pompée, Crassus ; Octave/Auguste, Antoine, Lépide) traduisent le sentiment d'un climat de *guerre civile*, stade critique d'une société en proie à l'affaiblissement du gouvernement officiel, dès lors particulièrement propice au coup de force tardivement nommé *césarisme*²⁴³ – plaie de la Res Publica selon Cicéron. Ce qu'aperçoit Sorel, c'est d'abord un État affaibli et vulnérable : une République des Lettres en phase d'éclatement, un magistère intellectuel en proie aux brigues des *hommes forts*. En cas d'abus de la part de ces derniers, réclame-t-il, on devrait être en droit d'en « appeler d'eux à toute l'Assemblée, afin d'en obtenir un équitable jugement »²⁴⁴. Le moyen d'obtenir un jugement collectif, venant d'un corps sans solidarité ?

Si l'auteur du *Discours* avait mentionné le nom d'un fameux despote (tels Denys de Syracuse ou Phalaris d'Agrigente²⁴⁵), il aurait activé l'un des sens du mot TYRAN, celui que Furetière enregistre comme « un Prince qui abuse de son pouvoir », ne « gouverne pas selon les lois », et « use de violence et de cruauté envers ses sujets » ; par la référence à la figure des *triumvir*, c'est bien plutôt l'autre définition du terme qui se trouve actualisée, celle qui désigne un « oppresseur de la liberté publique » assimilé par Furetière à « un particulier qui abuse du pouvoir, de l'autorité qui lui a été commise », c'est-à-dire de ses « charges »²⁴⁶, et « qui s'en sert à tourmenter le peuple ».²⁴⁷ Il y a moins lieu, dès lors, de s'inquiéter de l'autoritarisme d'un despotique Ministre s'ingérant dans les affaires des Lettres, que du *défaut* d'autorité de celui-ci, laissant tout loisir aux bénéficiaires du régime d'abuser de leur statut public pour fomenter leur sédition « sous ombre » – le mot est de Sorel – légitime et institutionnelle.²⁴⁸ César ne devait-il pas son autorité dictatoriale aux dignités de son ordre et au crédit acquis dans le cadre du *cursus honorum* ? Défenseur des tribuns de la plèbe, ne jouissait-il pas en outre d'une immense *réputation* auprès du peuple, gagnée au cours de guerres scrupuleusement mises par écrit à la troisième personne, dans le but d'immortaliser la gloire de son nom²⁴⁹ ?

²⁴³ L'initiative de la création néologique reviendrait à Proudhon (*Les Confessions d'un révolutionnaire*, 1849), d'après le CNRTL.

²⁴⁴ DA, p. 186.

²⁴⁵ Le livre XII de *Francion* comporte une allusion aux supplices imaginés par Phalaris ; nous en avons relevé trois mentions dans *L'Anti-Roman*, qui nomme également le tyran Denys au livre IV.

²⁴⁶ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. TYRANNIE.

²⁴⁷ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. TYRAN.

²⁴⁸ Une telle situation justifie exceptionnellement l'usage de la censure, observe d'ailleurs l'auteur de *De la Connaissance des bons livres* : certains « corps » prenant part à la « domination » des « peuples » en ont parfois « trop » dit, et « émouvaient plutôt des séditions, que de procurer une heureuse paix » (CBL, p. 275).

²⁴⁹ Le rayonnement de la *gloria* césarienne est tellement paradigmatique que Sorel en fait un expressif motif de « similitude » : au livre X de *Francion*, le personnage d'un caporal est décrit comme « un bon bourgeois plus glorieux

[2] L'Académie compte elle aussi, parmi ses futurs membres, un talentueux reporter de guerre doublé d'un habile encomiaste, observant à distance les émotions partisans de la République des Lettres : c'est Furetière, auteur de *La Nouvelle Allégorique, ou Histoire des derniers troubles arrivés au Royaume d'éloquence*²⁵⁰, ouvrage polémique paru quatre ans après les philippiques soréliennes. Bien entendu, l'Académie n'a pas attendu la complaisante satire du petit abbé, lui-même candidat au Fauteuil d'Immortel, pour voir enfler sa renommée. Si Sorel dément avec insistance le bruit selon lequel les supposés protégés du Cardinal jouiraient de « prérogatives » juridiques enviables (p. 195) et d'« avantages » matériels notables (p. 146)²⁵¹, il achoppe en revanche sur la question de la « gloire » qui leur est attribuée (p. 195), capital symbolique diffus²⁵², objectivement impossible à nier. « La réputation de leur Compagnie est en effet assez bien établie pour n'en prendre guère de souci » (p. 130), avance comme à regret l'auteur du *Discours*, dont tout le propos consiste à faire de cet *établissement de crédit* un sujet d'amer tracas, et non de réconfort. Il est vrai, comme y a insisté Christian Jouhaud, que « si l'Académie offrait bien un statut aux réunions [...], elle n'en

que César » (p. 498). Les compétences de prosateur du polyvalent homme de guerre servent quant à elles de caution au pédant Hortensius (p. 550). *L'Anti-Roman* se place notamment dans la filiation des discours opposant (« anti ») César et Cicéron (p. 62).

²⁵⁰ FURETIÈRE, *La Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence* (1658), éd. E. van Ginneken, Genève/Paris, Droz/Minard, 1967.

²⁵¹ Le fait est bien connu : les faveurs qu'auraient pu attendre les Académiciens de la « toute-puissance » ministérielle (p. 151) seraient fort modérées, d'après le *Discours* de Sorel. Hélène Merlin (MERLIN [2001], p. 16) a su tirer de ce *parti argumentatif* la matière de son propre réquisitoire contre les défenseurs de la thèse de *l'hétéronomie renforcée* (sans peut-être assez souligner qu'il s'agit d'un point de vue particulier, d'ailleurs fortement orienté *contre* l'Académie). De sa Compagnie, Richelieu ne « faisait pas tant de cas que l'on pense » (DA, p. 146), déclare en effet Sorel, qui observe que si le Ministre avait souhaité s'assujettir plus sûrement les hommes de lettres, il aurait concédé « de bons gages à chaque Académicien » et leur aurait fait « construire un palais » (p. 148). Le cercle académique ne dispose effectivement d'aucun espace de réunion défini, et ne touche qu'une « chétive pension » (accordée aux mieux lotis « de la bande », p. 147), au demeurant arrachée de haute lutte à son fondateur (p. 96). Sur un ton à la fois scandalisé et jubilatoire, Sorel s'attarde néanmoins sur la vénalité des jetonniers, désertés par la motivation à l'heure de rédiger le *Dictionnaire* sans soutien financier (« Mais ne se trouverait-il donc personne de cette bande qui voulût rien faire pour le public sans une récompense pécuniaire ? », p. 96), tout en faisant bien voir combien la maigre manne cardinalice a peu favorisé l'enrichissement de Vaugelas, par exemple, dont les créanciers auraient saisi à sa mort les prometteurs feuillets manuscrits du *Dictionnaire*, croyant tenir « une pièce capable de payer une partie de leur dette » (p. 98). Cupides quoique pauvres, les Académiciens ne doivent pas davantage espérer de privilèges statutaires exceptionnels. Ils ne furent pas exemptés de la taille, concession qui aurait risqué de porter ombrage à l'évidence de leur noblesse ancienne (JOUHAUD [2000], p. 17), et les « privilèges, prérogatives et immunités » juridiques qui leur furent accordés, « à savoir l'exemption de la tutelle et curatelle, et de tout guets et gardes, et du droit de *committimus* » (DA, p. 149), donnent matière à « railler » et à critiquer ceux que le règlement décharge de tout acte de charité et de citoyenneté par nécessité expresse de conserver leur « repos » (p. 15). Repos que l'étude et le travail ne semblent pas avoir gravement perturbé, si l'on en croit Sorel.

²⁵² Parmi les formes de la *notoriété*, Antoine Lilti opère une distinction utile entre la *gloire* (« acquise par un être jugé hors du commun pour les exploits qu'il a accomplis ») et la *réputation* (renom, renommée, estime), qui correspond « au jugement que les membres d'un groupe, d'une communauté, portent collectivement sur l'un d'entre eux ». Résultant de la « socialisation des opinions, par le biais des conversations et des rumeurs », cette dernière peut être « totalement informelle ou plus formalisée ». L'historien précise : « Si la gloire est réservée à quelques individus, tenus pour exceptionnels, chaque individu, du seul fait qu'il vit en société, est l'objet du jugement des autres et possède ainsi une réputation, qui varie selon les lieux et les groupes de référence. » Ce que le chercheur nomme *célébrité* est une « réputation très étendue ». Voir : LILTI, A., *Figures publiques. L'invention de la célébrité, 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014. En l'occ. : « Introduction », p. 12.

conférait pas aux personnes »²⁵³ ; or la distinction *de jure* importe peu à Sorel, sensible quant à lui aux faits. Il se trouve que la « haute réputation du corps », dont se tient si fort « assuré » Pellisson, ainsi que les « louanges de cette assemblée [...] épandues en beaucoup de lieu » (« on les publie de vive voix et par écrit »), sont au cœur d'après discussions. Des voix contestataires s'élèvent ; c'est apparemment ce houleux 'débat public' sur le *crédit du corps académique* qui suffit à mobiliser la vigilance critique de l'encyclopédiste (« cela n'est pas de si petite conséquence que l'on pourrait croire »), au point de pousser celui-ci à prendre la plume après Pellisson (« cela mérite bien un petit discours qui soit comme un supplément à l'*Histoire de l'Académie Française* »).²⁵⁴

Cette notoriété déjà bien établie, la *Nouvelle* de Furetière semble avoir été écrite pour en accroître encore la valeur et l'étendue, le satiriste aspirant probablement par ce service à intégrer la confrérie des « quarante Barons » électeurs.²⁵⁵ Destiné à un public élargi, le petit livre est un premier grand succès pour son auteur jusque-là « sans notoriété »²⁵⁶ ; l'agitation que suscite sa parution, dont témoignent plusieurs passages de *La Relation véritable* (1659) de Sorel²⁵⁷, s'explique par l'aspect *transparent* de l'allégorie, qui fonctionne comme un *registre des réputations* du temps en négligeant le plus souvent la procédure attendue (« honnête ») de cryptage pseudonymique, pour livrer directement (ou en note) les *noms* réels des personnages représentés ; Sorel relève à ce sujet que plusieurs auteurs n'ont été « nommés » par Furetière « que pour se concilier leur faveur, afin d'avoir plus de cours dans le monde ».²⁵⁸ De fait, la *notoriété* occupe à bien des égards le cœur de la *Nouvelle* de Furetière, aspect de cette allégorie sans doute trop peu remarqué jusqu'ici. Relevons

²⁵³ JOUHAUD [2000], p. 17.

²⁵⁴ DA, p. 23.

²⁵⁵ VAN GINNEKEN, E., « Introduction » (1967) à : FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique*, p. xiv. Voir également : VIALA [1985], p. 153-156. L'auteur de *Naissance de l'écrivain* est le premier à avoir interprété le récit allégorique de Furetière comme une « représentation globale » – si ce n'est fidèle (Furetière est d'une « partialité extrême », favorable au parti mondain), du moins précise – du champ de luttes qu'est l'espace des Lettres au milieu du siècle, alors que les tensions entre lettrés (Bonnes Lettres, « pédants », etc.) et littérateurs (belles-lettres, nouveaux doctes et mondains) atteignent leur paroxysme. Mathilde Bombart approfondit cette analyse des « logiques institutionnelles » (p. 104) de la consécration (p. 111), observant que Furetière « fait la part belle aux auteurs » (p. 103), dont la plupart sont issus de l'Académie (p. 104). Voir : BOMBART, M., « La production d'une légitimité littéraire. Classements et hiérarchisation des auteurs dans la fiction allégorique critique : *La Nouvelle allégorique* de Furetière », *Les Minores*, éd. Ph. Hourcade, *Littérature classique*, n°31, 1997, p. 99-114. Nous n'adhérons toutefois pas au formalisme sociologique de la première thèse soutenue dans cet article, selon laquelle *La Nouvelle*, représentation purement métacritique du premier champ littéraire sur la base d'« abstractions intellectuelles » (p. 103), ferait en somme un « bilan assez consensuel, peu risqué » (p. 101), strictement théorique, du système de hiérarchisation des écrivains du temps – la guerre ne correspondant « en rien à une des querelles réelles agitant ou ayant récemment agité le monde littéraire » (p. 100). Mathilde Bombart nous semble prêter à Furetière un souci des *règles de l'art* qui fait oublier le goût tout historique du satiriste pour l'*allusion* (plus ou moins chargée de fiel).

²⁵⁶ VIALA [1985], p. 155.

²⁵⁷ RV, p. 117. Sur la réponse de Sorel à Furetière, voir : VAN GINNEKEN [1967], p. xix-xxii. Delphine Denis s'est plus récemment penchée sur le différend Sorel-Furetière (1658-1659) en matière de cartographie militaire allégorique ; elle met en évidence plusieurs tensions apparaissant au cours de ces échanges conflictuels, lesquelles participent du procès d'*institution* de l'espace social et littéraire spécifique qu'est la *galanterie*, dont le voisinage avec la province « docte » est des plus disputé. Voir : DENIS, D., « 'Sçavoir la carte' : voyage au Royaume de Galanterie », *Études littéraires*, vol 34, n°1-2, 2002, p. 179-189, ainsi que DENIS [2001], p. 57-67. Voir également notre chapitre IX (section 4).

²⁵⁸ RV, p. 65.

par exemple que la reine Rhétorique se voit assistée d'une *conseillère de direction* nouvellement entrée en fonction, la Mode, chargée de gérer « la distribution de la gloire ». ²⁵⁹ Les mauvais écrivains risquent la « ruine » et la perte « de leur « crédit sur la fameuse banque d'estime » où ils ont coutume de « trafiquer » (p. 20), et à laquelle le général Bon Sens semble d'ailleurs puiser son principal argument d'exhortation au combat (« Puisque le seul désir de la gloire vous met aujourd'hui les armes à la main [...] », p. 62) ; l'intervention d'Invective, « femme de basse naissance [...] ayant excité plusieurs séditions populaires », alliée à Calomnie, sur le passage de qui il n'y avait « point d'honneur qui ne fût emporté ni de réputation qui ne fût saccagée » (p. 71) complique quelque peu l'administration du territoire en guerre. Parmi les célébrités recensées figure le fameux « Capitaine Sorel », qui se serait « rendu formidable même aux quarante Barons » (p. 30) : c'est dire si la réputation de l'auteur du *Discours* est à présent entérinée !

La riposte sorélienne que constitue *La Relation véritable* dépasse la seule revanche personnelle ; apparemment moins préoccupé par son propre sort satirique que par celui des auteurs qu'il admire (nous l'avons souligné en évoquant le cas de Jean-Pierre Camus dans notre précédent chapitre), Sorel réagit surtout de façon extrêmement vive aux déclarations de Furetière concernant les Académiciens, auxquels ce dernier fait jouer le « beau rôle ». ²⁶⁰ « Confidents de la Reine », ayant « presque toute l'autorité en main », les Académiciens peints par *La Nouvelle* siègent dans la « ville capitale » Académie, où réside le « conseil souverain » du royaume ; grâce aux « bons services » des quarante Barons, la Rhétorique n'a pas à douter de l'immortalité de son empire, puisque Bon Sens (dont Pellisson est l'« intime ami », p. 32) assurera toujours l'élection des « offices vacants » de la Compagnie (p. 7-9). Des honneurs spécialement appuyés sont réservés par Furetière à Valentin Conrart, « l'un des plus fermes appuis de l'État », à qui échoit plus d'une page entière de compliments ; la description de cet « excellent homme de cabinet », au « grand fond de mérite » malgré l'absence de publication imprimée à son nom, met en évidence le rôle clef du Secrétaire dans l'administration des réputations du royaume d'Éloquence :

C'était lui qui donnait les mémoires et instructions à ceux [que Rhétorique] envoyait par le monde ; c'était lui qui était son Rhadamante, ou le juge incorruptible de tous les ouvrages de ses sujets ; c'était lui enfin dont elle se servait pour entretenir la paix et la société entre tous les nobles du pays. Car le seul respect qu'on avait de lui détournait plusieurs esprits inquiets de faire des troubles et des partis dans le Royaume. Sa maison était un séminaire d'honnêtes gens qui, après y avoir fait pendant quelque temps leur noviciat, étaient dignes d'entrer au Palais de Rambouillet [...]. ²⁶¹

²⁵⁹ FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique*, p. 56. Les références paginales qui suivent renvoient à la *Nouvelle*.

²⁶⁰ GINNEKEN [1967], p. VIII.

²⁶¹ FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique*, p. 35-37.

Furetière ne s'est toutefois pas privé de quelques traits ironiques (toujours prudents), comme lorsqu'il se félicite de ce que l'Académie soit si bien gardée par les quarante Barons « qui y faisaient bon guet quoique par leurs privilèges ils fussent exempts de guet et de garde » (p. 94)²⁶². C'en est assez pour Sorel, qui s'engouffre dans la faille d'incertitude laissée par le chantre équivoque des gloires académiques : *La Relation véritable* renvoie à Furetière une lecture faussement naïve de son allégorie, entièrement détournée de sa fonction encomiastique, et radicalement orientée *contre* l'Académie, révélant ainsi la supposée cible cachée de la satire.²⁶³ Selon Sorel, Furetière aurait donc « feint d'exalter quelques hommes ridicules »²⁶⁴, cette « feinte » n'ayant pour but que de se « railler de quelques petits esprits qui ne font cas que du langage et des ouvrages de plaisir » ; des « noms illustres » leur auraient été donnés « pour feindre qu'ils fussent ce qu'ils n'étaient pas » (p. 141-142). En un mot, l'auteur de la *Nouvelle* aurait selon Sorel souhaité se « jouer quelque temps » de tels auteurs, « pour les accabler après, comme cela ne peut manquer, dans une légitime explication de toutes les Allégories » (p. 129). Ironie de l'histoire : Sorel ne pouvait pas savoir à quel point le temps lui donnerait raison.

En attendant, confortablement installé dans la distance allégorique qu'il prête avec une feinte ingénuité à Furetière, le manège de l'auteur de *La Relation véritable* consiste – bien plus sensiblement que dans l'oblique *Discours* de 1654 – à dégrader systématiquement l'*image publique* du corps académique, sans plus s'attarder sur sa seule incapacité foncière. Le groupe a bénéficié d'une large publicité, admet Sorel : « il faudrait n'être pas du monde pour n'avoir point ouï parler de cette célèbre et parfaite Compagnie » (p. 24). Le pseudo-exégète de Furetière souligne toutefois avec empressement qu'une telle exposition publique n'a pas toujours été favorable aux Académiciens, tant il est vrai que « la bouche de la renommée » et quelques « relations écrites » rapportent que ces prétendus hommes de lettres ne sont tous « que des sous-drilles et des mortepaies qu'on aurait fait passer à la montre pour autres que ce qu'ils étaient » (p. 94) ; on s'en doutait depuis longtemps, appuie encore Sorel, qui enfonce ainsi le clou entamant déjà profondément le crédit de la Reine de ces « goujats d'armée », souveraine d'imposture « qui n'a pas tout le pouvoir qu'elle s'est attribué » depuis qu'a été révélée sa véritable nature : celle d'une « saltimbanque » et d'une fieffée « bâteleuse ». Une complaisante note marginale achève de mettre en pièce les lauriers académiques : « saltimbanque vient d'un mot italien, par lequel on entend ceux qui dansent en place publique, et y font mille autres bouffonneries ; c'est comme qui dirait,

²⁶² Le *Discours* de Sorel, on s'en souvient, soulignait le ridicule de cette exemption.

²⁶³ Eva Van Ginneken a jugé sévèrement cette apparente *maladresse* de Sorel, y voyant une preuve d'incompréhension et un manque d'habileté à débattre de matières des Lettres sur le terrain du second degré (GINNEKEN [1967], p. XXI-XXII). Ce grief nous semble devoir être retourné contre la critique elle-même, qui méconnaît ici la stratégie sorélienne – la *rétorsion* rhétorique – consistant à s'associer *de force* l'énergie satirique de la *Nouvelle*, pour la rediriger contre les « nouveaux doctes » que Sorel estime devoir incarner les ennemis naturels de Furetière.

²⁶⁴ RV, p. 129. Les références paginales qui suivent renvoient à la *Relation* de Sorel.

qui sautent sur un banc, parce qu'ils n'ont que de petits théâtres faits à la hâte » (p. 17). Voilà donc le rideau levé sur la véritable résidence des Académiciens : la rue et ses badauds hilares. À moins que ce ne soit « une méchante bicoque ridiculement fortifiée », dont l'auteur de *La Relation véritable* déplore qu'en cet état calamiteux, celle-ci ne porte ombrage à l'idée même d'« Académie », notion idéale qui « subsist[e] glorieusement dans une plus belle région » (p. 97-98).

Sorel peut difficilement être plus explicite : favorable au *principe* d'une compagnie publique consacrée à l'activité des lettrés, c'est sa réalisation historique effective qu'il condamne. Du fait de leur mauvaise image auprès du peuple, les Académiciens actuels diminueraient le crédit de l'institution dont ils devraient au contraire faire rayonner les mérites : ils en sont la honte, au lieu d'en récolter la gloire. La logique du capital symbolique associé à l'Académie se trouve ainsi complètement renversée.

[3] Le but de Sorel n'aura pas été seulement de mettre en défaut l'Académie sur sa *capacité* d'abord, sur sa *notoriété* ensuite. Face à ce corps dont il conteste, en l'état actuel, la légitimité aussi bien institutionnelle que populaire, le polygraphe et pédagogue universel édifie sa propre stature de critique dans ce double référentiel de valeur. Le *Discours sur l'Académie* est encadré par une structure périphérique discursivement plus *personnelle* que le reste du propos²⁶⁵ ; dans ces pages, l'auteur du *Discours* énumère plusieurs arguments destinés à justifier sa prise de parole, faisant mentir la croyance selon laquelle « il n'y a personne qui soit capable de parler de l'Académie que ceux qui ont l'honneur d'être de l'Assemblée, ou qui en ont vu les Registres ». ²⁶⁶ Ce discours d'autolégitimation comporte deux principaux piliers de soutènement, lesquels se rejoignent dans un principe d'argumentation commun, consistant à proposer – en opposition directe avec la logique académique – une articulation adéquate du *particulier* et du *général*.

Le premier pilier argumentatif, orienté vers une perspective de reconnaissance savante, consiste à placer l'intervention critique *particulière* que constitue le *Discours sur l'Académie* sous l'horizon *universel* du projet encyclopédique poursuivi depuis plusieurs années :

Si ce dessein [*i.e.* celui de critiquer l'Académie] peut bien être pris en particulier, il est d'autant plus juste en ce lieu, vu qu'il dépend d'un plus long ouvrage, et que je ne me saurais exempter de le mettre à la fin pour l'accomplissement de mes autres traités.²⁶⁷

En présentant son texte comme le cas d'application pratique d'une théorie générale du langage et de l'écriture, Sorel adopte une significative posture de surplomb face à l'activité des

²⁶⁵ Cette enceinte discursive comporte un *préambule* (composé de l'« Avertissement » liminaire et des 23 premières pages du *Discours* proprement dit), un exorde (de : « C'est ce que l'on peut dire du général et du particulier de l'Académie dont j'ai entrepris le *Discours* » [p. 186], à la fin du texte [p. 204]), lui-même suivi d'une « Conclusion des traités concernant les Sciences et leurs Méthodes, et la manière de bien parler et de bien écrire » (p. 205-209).

²⁶⁶ DA, p. 19.

²⁶⁷ DA, p. 8.

Académiciens. D'une part, c'est sa propre *capacité polyvalente* de lettré authentique qu'il met en évidence, par contraste avec l'ignorance qui règne au sein de la Compagnie. L'auteur du *Discours* adopte en effet une posture de *sérieux* (« ayant composé vingt fois plus d'ouvrages sérieux que d'autres je ne dois point être renommé par ceux dont je fais si peu de cas », p. 13) et de *maturité* (Sorel évoque « le dessein » entrepris « depuis quelques années de parler de ceux qui veulent donner des règles absolues à notre langage », p. 16), soulignant son initiative de *précurseur* dans la démarche consistant à rapporter les rumeurs occasionnées par l'activité du corps académique (« c'est moi qui publie le premier ces sortes d'attaques », p. 30). À ce titre, le *Discours* est présenté non seulement comme la « suite » (p. 187) mais également la « clôture » (p. 206) de son travail encyclopédique, qui accueille là « l'une des plus grandes parties » (p. 206) de ce que peut produire la Raison.

Autre signe de son surplomb, Sorel fait de l'activité académique un échantillon *contre-exemplaire* de l'attitude préconisée par *La Science universelle* à l'égard des Lettres. De fait, l'auteur du *Discours* prend soin de rappeler dans sa « Conclusion » que dans la « Science nommée en général », l'aire d'expertise contemplative de l'Entendement doit juxter le domaine de la Volonté et de l'action : « si nous nous arrêtons aux paroles sans passer aux effets », c'est que « nous faisons plus cas d'une ostentation de suffisance que d'une doctrine solide » (p. 206-207). À ce compte, le *Discours* critique constitue un véritable coup double : non seulement l'auteur de *La Science universelle* s'acquitte-t-il personnellement de sa tâche de mise en œuvre pratique des éléments de sa doctrine universelle (en proposant un cas d'application actuel et concret), mais il renvoie en même temps les Académiciens à *l'insuffisance pratique* entachant le savoir imparfait ; certains « se contentent d'avoir satisfait leur curiosité de la diversité des connaissances, et d'en pouvoir parler ou écrire avec élégance et érudition, pour exciter l'admiration des hommes », souligne sévèrement Sorel, « mais ce sont là de belles fleurs qui n'ont point de fruit : il y a de la faiblesse de ne pouvoir faire ce que l'on sait bien dire. » (p. 207-208). Quoiqu'ils ne soient pas expressément nommés, les quarante Barons sont néanmoins obliquement visés par cette mise en garde finale.

Il est par ailleurs remarquable que l'auteur du *Discours* et de *La Relation* ait alors oscillé entre le niveau de la généralité théorique et celui du détail critique. Certes, Sorel prétend avoir voulu s'en tenir au « sujet général, [s]e taisant exprès des plaintes que font plusieurs particuliers même d'entre les Académiciens » qui prétendent « n'avoir pas été assez estimés » dans l'ouvrage. Or la *maligne affectation* dont on se rendrait « coupable » en se mêlant « d'entrer en connaissance des querelles particulières, lorsque l'on ne doit s'attacher qu'à la thèse générale » (p. 193) ne semble pas avoir précisément manqué à celui qui s'épanche sur les ragots les moins flatteurs concernant les protégés du Ministre. C'est d'ailleurs à Sorel qu'il reviendra de regretter l'approche critique *trop*

générale – en somme, superficielle – de l’auteur de *La Nouvelle Allégorique*, dont il aurait goûté une prose satirique bien plus circonstanciée encore. *Diabolus in singulis...*

Le combat général plaît aussi infiniment, et surtout quelques combats particuliers, que l’on souhaiterait seulement qui fussent davantage poussés et plus éclaircis, parce que la matière en étant fort belle, elle cause de la fâcherie d’en voir si tôt la fin.²⁶⁸

Le second pilier fondateur de la stratégie d’autolégitimation auctoriale sorélienne consiste à asseoir définitivement sa position de *témoin particulier* animé du désir de servir l’*intérêt général* du public. Tout d’abord, Sorel insiste sur sa détermination à « contribuer » au débat (p. 10) en qualité de simple particulier, dont la neutralité signale aussi bien un *droit* qu’un *pouvoir* (« Il est certain qu’un homme sans intérêt a droit de dire ce que les plus intéressés ne diraient point, comme il a le pouvoir aussi de voir ce qu’ils ne voient pas », p. 10-11). N’en va-t-il pas de même – la comparaison est toute *comique* – lors de l’observation du phénomène de l’arc-en-ciel, où « ceux qui sont au milieu en voient fort peu de chose ou n’en voient rien du tout, et s’en trouvent quelquefois mouillés sans y penser » (p. 11) ? Dans le cas précis (par contraste peut-être avec l’intervention du Marguillier dans la « Querelle du *Cid* »), cette position d’extériorité ne présente aucun risque de méconnaître l’objet d’étude, Sorel « ayant connu dès l’enfance » (p. 22), c’est-à-dire au plus *privé* d’une vie humaine, plusieurs des hommes devenus plus tard Académiciens.

Deuxièmement, il importe de rassurer les principaux concernés. Attaché à élever le débat au niveau public, l’auteur du *Discours* s’en tient aux informations, fussent-elles compromettantes ou erronées, que l’« on a déjà publié[es] hautement » (p. 9) ; Pellisson ayant d’ailleurs « raconté naïvement beaucoup de particularités touchant la condition, les mœurs et les écrits, tant des morts que des vivants, et n’ayant pas même épargné le Cardinal de Richelieu », l’historien académique s’est lui-même « émancipé », de sa propre initiative, notamment pour avoir découvert « la bassesse de l’origine » de quelques-uns de ses confrères (p. 20). Sous une telle caution, l’auteur du *Discours* ne craint ni l’accusation d’indiscrétion ni celle de superficialité (écrire « en passant ») lorsqu’il affirme, pour conclure, avoir « parlé avec grande franchise de tout ce qui s’est dit tant en public qu’en secret de l’Académie » (p. 189). En d’autres termes, Sorel se trouve en parfaite *capacité* de porter sa pièce critique au dossier :

L’on se peut d’autant moins exempter de faire ce rapport, que ces choses se sont rendues publiques par tout, et [...] il est fort utile qu’un homme qui n’est point de ce Corps fasse cette déduction, *puisque’il peut mieux savoir ce que l’on en juge*, et ce que l’on ne va pas déclarer ouvertement à ceux qui y ont le principal intérêt.²⁶⁹

²⁶⁸ RV, p. 134.

²⁶⁹ DA, p. 26. Nous soulignons.

Mais surtout, la meilleure garantie du pédagogue universel est de servir l'intérêt de chacun. Puisque l'Académie a été fondée « pour ceux qui parlent ou qui écrivent pour tout le public » (p. 7), rien n'est plus légitime que « d'instruire le peuple », principal concerné, « de ce que l'on doit penser de cette Compagnie, et quelle créance ont doit donner à ses règles » (p. 188). Conformément à l'idéal de Sagesse poursuivi par l'auteur de *La Science universelle*, il importe en effet que la connaissance soit « produit[e] au dehors » (p. 208-209), conseil-injonction explicitement orienté en direction des Académiciens eux-mêmes, dont on pourra alors apprécier toute la... capacité (« je serai fort aise que quelqu'un de leur troupe en entreprenne d'autres [défenses], et que l'on voie ce qu'ils peuvent faire », p. 197). L'auteur du *Discours* manifeste une si vive préoccupation du « bien public » qu'il s'offre même à relayer le « pur zèle » des laborieux rédacteur du dictionnaire en gestation, dans le cas où la tâche leur semblerait insurmontable. La proposition, avouons-le, pèse son poids de fiel :

[...] s'ils l'abandonnent, en ce cas là cette carrière serait ouverte à d'autres, qui pourraient être d'une telle capacité, qu'ils réussiraient à une telle entreprise [...].²⁷⁰

Ce *nouveau* dictionnaire serait le précieux trésor d'une *nouvelle* Académie (!), où « tout homme d'esprit » serait présent. Conçu sur un modèle assez baconien, c'est-à-dire inscrit dans le temps long de la *transmission* (non de la procrastination !) et conforme au principe de la *collaboration* large (non de la collusion secrète), ce vaste chantier alternatif exploiterait non seulement les travaux lexicographiques des générations précédentes (p. 201), mais il mobiliserait surtout le jugement « de plusieurs personnes », étant destiné au « bien « d'un grand nombre d'autres » » (p. 201-202). En matière de langage – les plus « expérimentés Docteurs en éloquence » s'y accordent selon Sorel – « l'on ne saurait douter qu'il ne soit permis à chacun » de consulter l'*usage* : n'importe quel locuteur qui en prendrait connaissance est donc parfaitement à même de « connaître de quelle sorte l'on peut bien parler [...] de même que s'ils étaient de la plus exacte Académie » (p. 201). Voilà une vision démocratisée du Fauteuil d'Immortel.

Comble de l'ouverture d'esprit et du sens de la synergie : les grammairiens de cette nouvelle Académie auront toujours la possibilité – peut-être même le devoir – de « soumettre leur ouvrage à l'ancienne Académie » (p. 202). Cette étrange précision nous intéresse à double titre. D'abord, parce que Sorel trahit ici bien plus que le souhait de voir le corps académique entièrement renouvelé. L'idée que la compagnie de remplacement doive en référer au corps *actuel* (présenté comme *caduc*) exprime la conviction informulée selon laquelle toute institution nouvelle devrait fonder sa légitimité sur l'approbation de l'institution parente qui la précède et la domine de son

²⁷⁰ DA, p. 200.

autorité.²⁷¹ Selon nous, c'est dire que l'Académie Française a tort d'ignorer l'Université. D'autre part – la seconde remarque sera plus anecdotique – l'existence d'un *second dictionnaire* peut difficilement ne pas faire songer au cas fameux du litigieux *Dictionnaire universel* rédigé à une seule main par l'abbé Furetière, nouvelle Académie, pour ainsi dire, incarnée par un homme unique.

5. La Bibliothèque des gloires de la France – La capacité du plus fort (en gueule) est toujours la meilleure

Si la *Nouvelle allégorique* (1658) de Furetière projette sur le *Discours sur l'Académie* (1654) de Sorel une lumière qui en souligne les angles (parfois aigus) et les contrastes (souvent plein de nuances), et si cette même satire de l'aspirant confrère des quarante Barons permet de mieux saisir les raisons qui font de la *notoriété académique* une urgence critique décisive dans *La relation véritable* (1659), [1] on doit encore au *Roman bourgeois* (1666), publié par le lexicographe après son accession au fauteuil d'Immortel (1662), et à deux des *Factums* dont la parution suivra son expulsion du corps académique (1685), de parachever le tableau de Sorel en soldat solitaire armé, en éclaireur, de son fer à deux lames (*capacité* et *réputation*) sur le champ de bataille de la légitimité littéraire. [2] En 1664, la parution de *La Bibliothèque française* aura offert un site public privilégié où célébrer la consécration des *réputations* lettrées et littéraires françaises du temps, à commencer par celle, lentement apprivoisée, du pédagogue universel, désormais peu soucieux de défendre sa *capacité*.

[1] En 1666, soit dans l'intervalle qui sépare les deux éditons de *La Bibliothèque française*, l'Académicien triomphant publie son célèbre *Roman bourgeois*, qui épingle avec un certain à-propos – et non sans cruauté – quelques paradoxes de la posture du pédagogue universel, à la fois si confiant dans les ressources de la *capacité humaine*, et si défavorablement prévenu contre la *suffisance* des auteurs mondains, jamais loin d'une cabale dont ils sauront tirer de la *réputation*.

La première faille dont *Le Roman bourgeois* exploite le potentiel satirique est l'hypocrisie du pédagogue universel vis-à-vis de l'audience élargie qu'il semble porter aux nues. Dès sa première visite à Collantine, Charroselles espère la « régaler de son bel esprit, et lui montrer le catalogue de ses ouvrages »²⁷², mais la chicaneuse l'interrompt par une pressante lecture de papiers du Palais. Réduit au statut d'auditeur, l'« auteur inconsolable » (p. 184) qu'est Charroselles se plaint alors en lui-même :

²⁷¹ DA, p. 202 : « car quand il s'en formerait une nouvelle, qui en voudrait juger, ou qui prendrait la peine de faire de tels *Dictionnaires* et de telles *Grammaires*, quoique l'on ne doute point de savoir de beaucoup de gens qui la pourraient composer, lesquels seraient grands maîtres en d'autres applications, si est-ce que l'on fera aussi bien de se rapporter de la propriété des mots et de toute l'élégance du discours à cette Académie qui est déjà en possession d'en juger, et qui s'est acquis toutes les lumières nécessaires pour cet effet. »

²⁷² FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 182. Les références paginales entre parenthèses renvoient au récit de Furetière.

Ne suis-je pas bien malheureux d'avoir pris tant de peine à composer de beaux ouvrages, et être réduit non seulement à ne les pouvoir faire voir au public, puisque ces maudits libraires ne les veulent pas imprimer, mais même à ne trouver personne qui ait la complaisance de les ouïr lire en particulier ? Il faudra que je fasse enfin comme ces amants infortunés qui récitent leurs aventures à des bois et à des rochers, et que j'imité l'exemple du vénérable Bède, qui prêchait à un tas de pierres.²⁷³

Celui qui a consacré sa plume au service du public n'est pas le mieux récompensé. Mais de quel « public » s'agit-il ?

Encore si je ne souffrais ce rebut que par ces critiques qui ne trouvent rien à leur goût que ce qu'ils ont fait, je l'endurerais plus patiemment ; mais qu'il le faille aussi souffrir d'une personne vulgaire, qui ne serait pas capable de voir les défauts de mes ouvrages, supposé qu'il y en eût, et dont je ne devrais attendre que des applaudissements, c'est ce qui est capable de pousser à bout ma patience.²⁷⁴

Cette plongée dans les pensées intérieures de ce personnage caricatural offre un éclairage intéressant sur le rapport ambigu de Sorel à son lectorat. Parce qu'il juge le commun des lecteurs inaptes à (« pas capable de ») produire un commentaire critique adéquat, Sorel n'en attendrait que des marques d'approbation (un véritable plébiscite). Ce que Furetière souligne doublement par cette caricature, c'est à la fois le mépris du pédagogue universel pour le « vulgaire », et sa conviction (déçue) de pouvoir exploiter cette faiblesse au profit de sa propre réputation. Le *(res)sentiment de contrariété* que rumine Charroselle équivaldrait alors, chez Sorel, à une *contradiction inavouable* liée à sa posture mal définie entre promotion de la *capacité de tous* et attachement au référentiel scolaire (élitiste) de la valeur.

Cette deuxième tension se manifeste dramatiquement dans la rencontre qu' imagine Furetière entre le pédagogue universel, pétri d'idéaux didactiques réformateurs qu'il peine à assumer concrètement, et l'ingénu autant que prétentieux Belastre, « ridicule magistrat » (p. 195) venu contrecarrer les espérances matrimoniales de Charroselles à l'endroit de Collantine. Il faut le signaler d'emblée, cette anecdote condense la très large majorité des occurrences du domaine lexicologique de la « capacité » dans *Le Roman bourgeois*. À lui seul, le « prévôt » Belastre incarne emblématiquement le divorce précédemment identifié entre capacité institutionnelle et compétences naturelles.²⁷⁵ Paré de son éclatante illégitimité, et convaincu des pouvoirs séducteurs

²⁷³ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 183-184.

²⁷⁴ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 184.

²⁷⁵ C'est uniquement par une suite de méprises et de manœuvres frisant la malhonnêteté que Belastre s'est retrouvé prévôt (c'est-à-dire « juge subalterne », selon le *Dictionnaire* de Furetière). L'inculture de ce personnage – au demeurant de naissance fort obscure, ce qui en dit long sur sa « capacité » d'origine (p. 192) – atteint un degré tel que seul le genre comique de l'*apophtegme* permet de rendre compte de ses conduites et reparties, dont la sottise lui vaut de devenir une farce vivante dans tout Paris. Malgré l'avis défavorable d'un témoin, conscient du « peu d'esprit et de

de la poésie, Belastre se met en tête de composer lui-même une pièce versifiée à l'intention de Collantine :

Quand Belastre eut si bien, à son sens, réussi dans son entreprise, et se fût applaudi cent fois lui-même (car les ignorants sont ceux qui se trouvent les plus satisfaits de leurs ouvrages), il s'en alla, avec ce beau chef-d'œuvre dans sa poche, voir Collantine. [...] « – Ce n'est pas que je me veuille piquer d'être auteur, ni faire le bel esprit ; mais vous connaîtrez que quand je m'y veux appliquer, je suis capable de faire des vers à la cavalière. »²⁷⁶

À ces mots, Charroselles, entré peu avant dans la pièce, émet « un grand cri ». Ce prévôt improbable s'est-il déclaré propre à tourner cette sorte de vers, réputés « fort méchants » par le lexicographe²⁷⁷ ? L'allusion va peut-être au-delà du seul choc éprouvé par Charroselles-Sorel à voir un ignorant s'arroger la *capacité* d'un auteur de mauvais poèmes. L'adjectif « cavalier » suggère en effet un rapprochement comique, sans doute très répandu, établi entre l'Académie Française et les académies équestres, originellement destinées à parfaire la formation des hommes d'épée du royaume. Saint-Évremond exploitait déjà cette veine satirique dans sa *Comédie* (« Il serait excellent, mais il rime à cheval »²⁷⁸), ainsi que l'a aperçu Alain Viala (« Voilà les Académiciens assimilés à des équidés et entraînés bien loin de la sphère intellectuelle. »²⁷⁹) ; ni Furetière²⁸⁰ ni Sorel²⁸¹ n'ignorent l'existence des académies équestres, plaisamment confondues avec la compagnie de Richelieu. Cette équivoque explique peut-être le cri de Charroselles, confronté avec horreur à une pièce *académique*.

capacité de l'aspirant » (p. 196), Belastre obtient finalement un certificat – sans avoir été examiné – attestant « qu'il était noble et de bonne vie et mœurs ; même il y avait un article faisant mention de sa capacité » (p. 196). Promu à la charge visée, celui-ci s'empresse de répandre autour de lui le bruit que la providence divine a œuvré en sa faveur, puisqu'il « avait obtenu tant de certificats de capacité de personnes qui ne l'avaient jamais vu ni connu » (p. 197). L'indigence intellectuelle de Belastre (« aussi fameux par son ignorance, que les autres l'auraient pu faire par leur doctrine », p. 196-197) passe par un cruel défaut de formation (« il est vrai que je n'ai pas été au collège, mais j'ai des licences comme l'avocat le plus huppé », p. 207), qu'aggrave une mécompréhension totale de la nature du savoir et des moyens d'y accéder ; à ses yeux, il suffirait d'employer les services d'un précepteur pour intégrer les rudiments du métier de juge (il n'est pas interdit de lire ici un trait décoché à Sorel, thuriféraire du *pouvoir préceptoral*). Du reste, aussi réfractaire aux écoles qu'il est étranger au Palais, Belastre tend à confondre le fonctionnement administratif de ces deux institutions, dont le système de promotion lui semble fondé dans les deux cas sur l'évaluation de la « capacité » du personnel, croissant de degré en degré (p. 199). Cette incompétence professionnelle est assortie d'une absence de familiarité avec les Lettres ; non seulement Belastre ignore que le savoir se subdivise en différents domaines (que voilà un mauvais lecteur de *La Science universelle* !), mais il fait un usage impropre des livres, qu'il emploie comme un objet matériel à vocation utilitaire – nouveau témoignage ironique de sa « capacité » (p. 198). En un mot, le rival de Charroselles est présenté par Furetière comme l'exemple même de l'*incapable* usurpant une charge qui lui confère la *capacité légale* d'imposer des décrets arbitraires à ses concitoyens.

²⁷⁶ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 215.

²⁷⁷ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. CAVALIER : « Il fait des vers à la cavalière, c'est-à-dire qui sont fort méchants ».

²⁷⁸ SAINT-ÉVREMOND, *La Comédie des Académistes*, p. 497.

²⁷⁹ VIALA [1985], p. 30-31.

²⁸⁰ Furetière prête à Belastre une trajectoire scolaire contournant jusqu'à l'Académie équestre : « il ajoutait que, puisqu'il avait bien été à l'armée sans avoir été à l'Académie, il pourrait bien aussi être juge sans avoir été jamais au collège » (RB, p. 197-197). On est tenté d'ajouter : quoique n'étant pas à l'Académie, il pouvait bien rimer des vers.

²⁸¹ L'auteur du *Discours sur l'Académie* s'emploie (mollement) à désambiguïser le terme « académique », tantôt attribué à des « maisons faites pour des gens d'épée, où l'on apprend à manier le fleuret et à monter à cheval » (DA, p. 5).

Furetière poursuit sa narration par le dialogue suivant :

« Qu'entendez-vous par ces vers à la cavalière ? N'est-ce pas à dire de ces méchants vers dont tout le monde est si fatigué ? » – Belastre se hasarda de répondre que c'étaient des vers faits par des gentilshommes qui n'en savaient point les règles, qui les faisaient par pure galanterie, sans avoir lu de livres, et sans que ce fût leur métier.²⁸²

La déclaration aurait de quoi mettre Charroselles hors de lui. Mais c'est sans compter l'infinie patience et l'optimisme tenace du pédagogue universel, dont il semble que Furetière ait cherché à railler les naïfs efforts didactiques. Exactement comme le poète Oronte entreprend de déclamer son sonnet devant Philinte et Alceste dans le *Misanthrope* de Molière (joué la même année que paraît le *Roman bourgeois*), Belastre soumet de bon gré son talent parnassien à l'appréciation de Collantine et Charroselles. Les interventions critiques de ce dernier surprennent par leur caractère bienveillant ; chaque maladresse du rimailleur, érigée par le censeur en singularité stylistique intentionnelle, se trouve rachetée à la faveur de quelque figure de style savante ou solécisme assumé (comparaison, rime gasconne ou périgourdine, syncope), sans que l'auteur lui-même ne saisisse un traître mot du commentaire favorable du savant. Séduit par la rudesse de l'écriture et par sa « naïveté » qu'il « admire » (p. 218), Charroselles remarque avec chaleur combien le poète improvisé s'inscrit dans une tradition lyrique ancienne et honorable : « Vraiment, Monsieur, vous faites des vers à la manière des Grecs, qui avoient beaucoup de licences » (p. 218, nous soulignons). Évidemment inapte à comprendre la notion technique de *licence poétique*, Belastre y voit une opportunité d'évoquer ses diplômes :

N'ai-je pas eu mes licences, qui m'ont coûté de bel et bon argent ? Il est vrai que je ne sais de quelle université elles sont, mais Mademoiselle les a vues, car je les ai produites quand elle m'a accusé de ne savoir pas le latin. J'ai fait toutes mes classes, tel que vous me voyez ; il est vrai qu'ayant été longtemps à la guerre, j'ai tout oublié.²⁸³

Cette confusion – occasion d'un savoureux jeu de mots – permet à Furetière de pousser à son comble le ridicule du pédagogue universel, acharné adversaire du système d'évaluation scolaire et universitaire. De fait, Charroselles n'hésite pas à accorder, fût-ce en manière de bon mot, le grade de « docteur » à l'inculte Belastre, car, affirme le savant, « j'ai ouï dire quelquefois qu'un bachelier est un homme qui apprend, et un docteur un homme qui oublie ; vous qui avez tout oublié êtes quelque chose par delà » (p. 218). Par haine des (nouveaux) docteurs, voilà Charroselles en train de congratuler l'ignorant dont il est à peine parvenu à digérer l'impertinence : « je ne doute point que vous ne fassiez de beaux chefs-d'œuvre s'il vous vient souvent de telles boutades » (p. 218). La situation semble aussi « extraordinaire » que la « manière » poétique de Belastre.

²⁸² FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 215.

²⁸³ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 218.

La chute de l'anecdote porte un coup supplémentaire à la vocation pédagogique de Charroselles-Sorel, dont Furetière souligne alors moins l'optimisme volontariste, qu'il ne démasque l'inaptitude foncière de l'érudit à s'adapter au public supposé doué de bon sens qu'il prétend « encapaciter ». Après avoir entretenu Belastre « sans songer s'il avait un antagoniste raisonnable », p. 215), Charroselles profite d'une intervention de Collantine pour infliger en retour à ses auditeurs une revue critique pointue des auteurs qui l'entourent :

[E]t il n'y en eut pas un, bon ou mauvais, qui ne passât par sa critique, sans prendre garde s'il parlait à des personnes capables de cet entretien.²⁸⁴

Mettre en évidence l'inadéquation complète du discours techniquement exigeant de Charroselles avec les médiocres dispositions de son auditoire, c'est dire que Charroselles-Sorel est *incapable* de mesurer la *capacité* de ceux qu'il souhaite *encapaciter*. Le paradoxe postural de Charroselles fait songer à un nœud gordien liant indéfectiblement trois brins d'*(il)légitimité* : celle de Sorel, celle du public élargi, et, partant, celle du massif polygraphique issu du projet pédagogique de *La Science universelle*.

Le regard satirique de Furetière nous aide peut-être à comprendre les raisons qui ont conduit Sorel à diminuer peu à peu son emploi du mot litigieux de « capacité » au profit de celui de « réputation » – chapitre, au demeurant, sur lequel *Le Roman bourgeois* n'est pas beaucoup plus tendre avec Sorel. Sur le ton bourru qui lui est coutumier, Charroselles est le premier à dénoncer le crédit littéraire acquis à peu de frais :

[L]a vraie estime se doit donner aux ouvrages travaillés avec meure délibération, où l'art se mêle avec le génie. Ce n'est pas que les gens d'esprit ne puissent faire quelquefois sur le champ quelques gaillardises, mais il faut qu'ils en usent avec grande discrétion, car autrement ils se hasardent souvent à dire de grandes sottises, comme font tous ces faiseurs d'impromptu et gens de réputation subite.²⁸⁵

Philalèthe, dont le nom paraît désigner le fidèle porte-parole de l'auteur dans la fiction, précise que ces coups de « réputation subite » ont lieu dans les « réduits académiques » (les compagnies privées) ; il y aurait là peut-être une concession faite à la clairvoyance de l'auteur du *Discours* de 1654. Mais l'ironie de Furetière semble davantage viser la position contradictoire de Charroselles, virtuose des stratégies destinées à « se mettre en réputation » par les moyens les plus serviles lorsque l'on est de condition bourgeoise (on devine l'allusion moqueuse au *Chemin de la Fortune*

²⁸⁴ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 219.

²⁸⁵ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 114.

paru en 1663)²⁸⁶, alors qu'il expose en même temps son intention de partir en croisade contre les trafiquants de notoriété :

Hé bien ! Je ne regretterai plus le passé (dit Charroselles), puisqu'il ne peut plus se rappeler ; mais du moins, pour me venger, je donnerai au public mon traité de la grande cabale, où je traiterai des fourbes de beaucoup d'auteurs au grand collier, et j'y ferai voir que ce sont de vrais escrocs de réputation, plus punissables que tous ceux qui pipent au jeu [...].²⁸⁷

Si ce traité sorélien « de la grande cabale » n'est pas identifiable, il préfigure quelque peu le tardif *De la Prudence* (1673), ouvrage dans lequel Sorel avancera à propos des « cabales » :

S'il se forme des factions contres quelques auteurs si excellents qu'ils soient, cela se passe dans des entretiens secrets sans qu'ils le sachent, et si cela vient à leur connaissance par quelques écrits, ils y répondent ou ils le méprisent.²⁸⁸

Longtemps, Sorel aura *répondu*. Comme nous allons le montrer, le catalogue de 1664 en a constitué le dernier témoignage. Furetière s'est-il précisément gaussé de cette publication dans son *Roman* de 1666 ? Il n'est pas impossible que le propos innocent de la bien nommée Angélique engage une allusion perfide orientée vers les « effets d'annonce » si caractéristiques de l'auctorialité partielle de Sorel : le pédagogue universel avait-il déjà ruiné sa réputation avant même de commencer à la défendre ?

[L]es amis et la cabale ont servi quelquefois à mettre des gens en *réputation* ; mais ça a été tant qu'ils ont eu la discrétion et la retenue de cacher leurs ouvrages, ou d'en faire juger sur la bonne foi de ceux qui les annonçaient. Mais sitôt qu'ils les ont donnés au public, il a rendu justice à leur mérite, et toute leur *réputation*, qui n'était pas établie sur de solides fondements, est tombée par terre.²⁸⁹

[2] À défaut de trancher, nous proposons d'examiner la manière dont Sorel en est venu à concevoir *La Bibliothèque française* comme l'espace de consécration des réputations lettrées françaises de son temps – à commencer par la sienne. [A] Ultimement appropriée et formellement théorisée dans le tardif traité de morale intitulé *De la Prudence* (1673), [B] la notion de *réputation* s'impose déjà comme une valeur clef du catalogue auto-bibliographique de 1664, et

²⁸⁶ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 109-110 : « C'est là où je vous attendais (interrompt Charroselles), puisque je tiens que la plus nécessaire qualité à un poète pour se mettre en réputation, c'est de hanter la Cour, ou d'y avoir été nourri ; car un poète bourgeois ou vivant bourgeoisement y est peu considéré. Je voudrais qu'il eût accès dans toutes les ruelles, réduits et académies illustres ; qu'il eût un Mécenas de grande qualité qui le protégeât, et qui fit valoir ses ouvrages, jusque là qu'on fût obligé d'en dire du bien malgré soi, et pour faire sa cour. Je voudrais qu'il écrivit aux plus grands seigneurs ; qu'il fit des vers de commande pour les filles de la reine, et sur toutes les aventures du cabinet ; qu'il en contrefit même l'amoureux, et qu'il écrivit encore ses amours sous quelque nom emprunté, ou dans une histoire fabuleuse. Le meilleur serait qu'il eût assez de crédit pour faire les vers d'un ballet du Roi ; car c'est une fortune que les poètes doivent autant briguer que les peintres font le tableau du May qu'on présente à Notre-Dame. »

²⁸⁷ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 107.

²⁸⁸ PBR, p. 180.

²⁸⁹ FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois*, p. 107. Nous soulignons.

plus largement dans *La Bibliothèque française*, qui présente tous les signes d'une arme de guerre anti-académique.

[A] Il existe un lien direct entre le champ notionnel de la *réputation* et celui de la *capacité*, la première étant présentée par Furetière comme la face visible ou le révélateur de la seconde.²⁹⁰ Avec le temps, Sorel accorde un intérêt croissant à la *réputation*, à condition de comprendre celle-ci sur le modèle de la notion antique de *fama*, comme *crédit de capacité* dont le principale maître est le *peuple* (plutôt qu'un comité d'experts), et le mode de circulation la *rumour* (plutôt que des directives institutionnelles).²⁹¹ L'instance d'appréciation et de légitimation que représente le peuple gagnera d'ailleurs si bien les faveurs de Sorel, qu'il pourra déclarer, à la fin de sa carrière : « c'est une marque d'être fort connu quand on l'est des moindres du peuple ». ²⁹²

Apprivoiser cette notion n'allait cependant pas de soi. Nous l'avons d'emblée indiqué dans l'introduction du présent chapitre, et notre précédent examen du « régime de la réputation du nom » suffirait à confirmer cette tendance : Sorel s'est d'abord montré très *réticent* à assumer sa notoriété précoce.²⁹³ En 1641, dans l'espace argumentatif paratopique du supplément au

²⁹⁰ « On dit, faire assaut de *réputation*, lorsque deux personnes illustres en quelque art ou science, disputent ensemble à qui fera voir plus de capacité » (FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. RÉPUTATION). On peut également lire à l'article ACCRÉDITER : « ce Président s'est *acrédié* dans sa compagnie par sa capacité et son intégrité ». Non sans une probable intention autobiographique, Sorel établit une même sorte d'équivalence dans *La Solitude philosophique de Cléomède*, lorsqu'il déclare de certains auteurs ayant pratiqué quelque temps le style comique et satirique : « leur réputation n'en est pas demeurée là s'ils ont fait assez d'autres ouvrages pour témoigner leur naturel et leur capacité » (*Solitude*, p. 328).

²⁹¹ La définition de LILTI [2014] indiquée en note dans la section précédente (référence à laquelle on peut ajouter l'éclairante synthèse de GAUVARD, Cl., « La *fama*, une parole fondatrice », *Médiévales*, n°24 : « La renommée », 1993, p. 5-13) se trouve largement confirmée par les dictionnaires d'époque. Par RÉPUTATION, Furetière entend une « bonne ou mauvaise opinion que les hommes ont des choses, ou des personnes » (son premier exemple concerne la réputation des vins, des melons et du jambon). L'Académie propose les synonymes de « renom, estime, opinion publique », précisant à l'article RENON : « Réputation, l'opinion que le Public a d'une personne, d'une chose ». Nicot envisage trois thèmes possibles du mot français « réputation » vers le latin : un domaine du nom, qui fait écho à notre précédent chapitre (*nomen* ; *aliquem esse*), un domaine institutionnel (*dignitas, autoritas* [sic]), et un domaine – majoritaire – d'appréciation populaire étendue (*fama, opinio, existimatio*). Rappelons que le terme latin de *fama*, très fréquent sous la plume de Cicéron, apparaît doublé de l'adjectif *popularis* (GAFFIOT ; voir aussi NERAUDAU, J.-P., « La *Fama* dans la Rome antique », in : *Médiévales* [1993], p. 27-34), et qu'il concerne prioritairement l'*oralité* (associée au peuple illettré). Sorel observe à ce sujet que la réputation des orateurs (avocats et prédicateurs) s'établit plus rapidement que celle des auteurs de livres publiés, dont il arrive que les ouvrages « n'étant pas de bonne vente, [...] ne sont vus que de peu de gens » (PBR, p. 179). Le champ notionnel de la notoriété est particulièrement vaste, y compris en français. Ainsi Sorel parle-t-il autant de « bon bruit », d'estime, de crédit, de renom, d'approbation, de louange, de prône, de gloire, etc. – mais aussi de mépris, etc. – au point de faire parfois suspecter des distinctions conceptuelles concertées. Ce scrupule nous a semblé inutile, puisque l'auteur de *Prudence* déclare lui-même à propos du mot de *réputation* / *renommée* : « il ne faut tirer aucune conséquence de ce que je me servirai de leurs noms indifféremment en plusieurs occasions : il serait malaisé de mettre de la distinction partout » (PBR, p. 133).

²⁹² PBR, p. 179. Sorel saisit peut-être ici la forme de notoriété qu'Antoine Lilti a étudiée sous le nom de *celebrité*, laquelle s'imposerait dès le XVIII^e siècle.

²⁹³ Sorel aura aperçu dès 1630 au moins *un* motif de ne pas entièrement balayer le capital symbolique qu'est la notoriété : pourvu qu'un auteur engage un rapport d'obligation de service avec le public, la « renommée » laisse entrevoir sinon une franche voie d'accès à l'hétéronomie, du moins une contrepartie non négligeable à l'absence de gratification des Grands (« Ceci doit nous apprendre à ne pas payer d'ingratitude et de moquerie les soins continuels que peuvent quelques-uns de ce siècle pour obliger le public. Que si les Grands ne les récompensent plus par des honneurs et par des biens de fortune, ne leur ôtons pas la principale satisfaction qui leur demeure, qui est la gloire et la renommée. », RP, p. 17-18). L'auteur du *Recueil Pomeray* tend néanmoins, à cette époque, à énoncer des conditions

catalogue auto-bibliographique, Sorel se fait le défenseur du *renom* – ou de l'*honneur*, opposé à une *humilité/modestie* de bon aloi –, à la condition que celui-ci soit partagé par les membres d'un même lignage d'hommes de lettres, que l'auteur mette tout en œuvre pour « être estimable par soi-même », et qu'il s'efforce de ne pas « cacher » son talent, en rendant « les autres assez capables pour n'y être point trompés » ; ce serait là un acte de charité.²⁹⁴ En 1655, soit une année après la parution de son *Discours sur l'Académie*, l'auteur de *La Perfection de l'Homme* atteint le point d'équilibre parfait du dilemme.²⁹⁵

Il faudra attendre 1673 et la parution de la somme morale qu'est *De la Prudence* pour que Sorel parachève son apologie de la notoriété. On s'en souvient²⁹⁶, cet ouvrage comporte une récusation de la thèse sceptique discréditant la *vox populi* (i.e. « la voix publique que l'on peut aussi appeler divine »), que Sorel juge quant à lui dirigée par le « bon sens » (le « vrai Sens commun des hommes »), du moins si l'on entend par là « la voix de ceux qui parlent le plus raisonnablement dans le monde », ainsi que celle « du bon peuple et du peuple raisonnable » qui, grâce à Dieu, a la faculté d'« adhérer » à ses « propres sentiments ».²⁹⁷

Mais il y a plus. Au moment d'étudier les biens de la Fortune²⁹⁸, le moraliste s'étend longuement sur la « Réputation »²⁹⁹, à laquelle il attribue plusieurs contextes de manifestation possibles (santé

très strictes d'accès à la *réputation d'auteur*, qu'il refuse par exemple aux imitateurs de Malherbe, au prétexte que la renommée est un bien rare, qui suppose un travail acharné (RP, p. 485-486) : « Ils se voudraient faire estimer à peu de frais, mais nous ne sommes plus en cette saison où la Renommée se donne à quiconque [...]. L'on n'a jamais acquis beaucoup d'honneur sans avoir eu quelque travail auparavant. »

²⁹⁴ SCU_I, éd. 1641, p. 379-380.

²⁹⁵ Dans le chapitre consacré aux Biens de l'homme, le paragraphe intitulé « De la Réputation ou Renommée » (PH, p. 62-63) obéit en effet à une construction dont la symétrie est insurpassable ; après une demie page de raisons favorables à l'entretien de la réputation, l'argumentation bifurque dès lors que sont envisagées les « fausses vertus » de ceux qui « se rendent renommés pour des actions qui devraient les rendre méprisables ». Les termes employés dans les lignes qui suivent permettent de saisir très exactement la nature du paradoxe dans lequel se débat l'auteur de *La Science universelle*, adversaire des nouveaux doctes : faut-il abandonner son renom à ceux qui « étant des plus insuffisants d'entre le vulgaire et des plus incapables de juger des choses, estiment souvent quelqu'un sans savoir pourquoi ils le doivent estimer » ? À quoi sont ajoutés deux arguments topiques : celui de la vanité des « applaudissements des personnes mortelles » (issu de la tradition chrétienne), et celui de la versatilité de « l'opinion du peuple » (hérité du monde romain). La conclusion tire l'ensemble du raisonnement du côté de la réprobation : « c'est par ces raisons qu'on trouve que l'estime, la renommée et la gloire ne sont que des faux biens de qui l'on est abusé ».

²⁹⁶ Voir notre chapitre III (introduction).

²⁹⁷ PBR, p. 267-269 ; toutes nos citations renvoient à ce passage. Le *topos* de la « voix publique » fait l'objet d'une narration proverbiale en 1642 dans le volume II de *La Maison des jeux* de Sorel (« Que la Renommée fait les choses plus grandes qu'elles ne sont », p. 179-192). Dans ses textes théoriques, Sorel prend systématiquement le contre-pied de La Mothe Le Vayer (dont les textes sur la *vox populi* remontent aux années 1640), qu'il accuse ici de « prendre à partie la faiblesse du vulgaire ou du peuple sans aucune raison ». Plus tard dans le siècle (1678-1679), La Fontaine aurait également pu passer aux yeux de Sorel pour un « esprit hétéroclite et inconsidéré » déniait la faculté de discernement du peuple ; on a bien en tête la fable 26 du livre VIII, « Démocrite et les Abdéritains », amorcée par le vers « Que j'ai toujours haï les pensers du vulgaire ! », et conclue sur le constat « que le peuple est juge récusable » (LA FONTAINE, *Œuvres complètes*, p. 338-339). Sorel a connaissance de la matière de la fable (PBR, p. 182).

²⁹⁸ D'après Sorel, les biens de la Fortune sont supérieurs au biens du corps, mais inférieurs aux biens de l'âme. Outre la réputation, les biens de la Fortune comprennent la naissance, les amis et la famille, ainsi que les richesses.

²⁹⁹ PBR, II, 2 : « De la réputation, et des divers moyens de l'acquérir », p. 133-185. Les références paginales de notre développement renvoient toutes à ce chapitre.

et mine, dextérité, prouesses guerrières, noblesse de naissance³⁰⁰, richesses, galanteries³⁰¹), avant d'en venir à la *réputation juste et légitime* (p. 166-185), qu'il importe ici de commenter dans le détail. Parce que les charges et les dignités (les « honneurs du monde ») ne sont bien souvent que des « honneurs forcés » (p. 169), seul le « jugement bon » (p. 171) et la science méritent d'être estimés ; c'est là associer la *réputation* à la *capacité* de sens 3, en évacuant d'entrée de jeu le sens 4. Conséquemment, c'est aux « savants judicieux » (p. 162) que se seraient « volontairement » assujettis les premiers hommes, conscients que « ceux-ci étaient capables de les gouverner » (p. 162) et « capables de les protéger » (p. 173) ; ces savants civilisateurs auraient par la suite conservé leur « condition privée », cessant de se « mêler du gouvernement » (p. 173), hormis lorsqu'ils officiaient en qualité de *précepteurs* des grands (p. 174). On ne s'en étonnera pas, la liste des précepteurs-philosophes antiques de renom est prodigieusement longue, Sorel soulignant notamment le contraste offert par leur condition de *particulier* et les honneurs *publics* qu'ils se voient décerner par leurs admirateurs ou élèves prestigieux.³⁰² À l'époque moderne, le savant et poète humaniste Pétrarque s'est assuré une grande renommée « ayant fait paraître son bel-esprit et sa capacité par ses écrits en prose et en vers, tant latins qu'italiens », et il a obtenu la protection du Roi de Naples, « prince très capable de juger de lui étant lui-même fort savant » (p. 176). Consécration de cette double *capacité-renommée* du poète et du prince : les honneurs solennels rendus au Capitole. Ayant moins le goût du faste, les Français ont toutefois célébré le « premier secrétaire du Roi et de l'état » Alain Chartier, généreux allié de ses pairs lettrés, et surtout créateur de « charges de lecteurs du Roi et de professeurs en l'Université de Paris avec des gages assez gros pour le temps » (p. 178). À l'heure où écrit Sorel, les esprits sont moins portés à la reconnaissance institutionnelle des hommes de lettres, mais les auteurs de « belles Lettres » (p. 178) ne sauraient se voir « ôter le bien d'être estimés et honorés de quantité de gens jusque même à l'être des personnes vulgaires aussi bien que des personnes choisies et capables » ; et Sorel de donner raison à Démosthène, qui se réjouissait de ce qu'une simple « vielle » l'ait montré du doigt en disant « *le voilà* » (p. 179).

Comme chacun honore les vrais savants et se soumet à leur jugement pour toutes sortes de difficultés, on a eu sujet de dire que c'est une magistrature qui n'a pas besoin de robe ni

³⁰⁰ Laquelle « est assez souvent fausse, parce que ceux de qui l'on la tient ne sont pas toujours capables de la donner » (p. 167).

³⁰¹ Les *galanteries* (particulières ou publiques) doivent elles aussi susciter la méfiance, car il « y a une réputation qui nous rend sujets au mépris et la risée », comme lorsque l'on affecte une galanterie « fausse ou empruntée » (p. 165-166). Par *galanteries*, Sorel désigne ici l'organisation ou la participation à des fêtes, l'initiative de farces charmantes et d'actions honnêtes susceptibles de faire passer son auteur pour un « galand » [sic].

³⁰² PBR, p. 175 : « On a remarqué que Pompée se trouvant dans une petite ville où demeurait le philosophe Posidonius, qui était malade, il l'allait visiter dans sa maison, et qu'on vit les enseignes romaines arrêtées à la porte d'un simple particulier, à qui ce grand capitaine rendit un honneur qu'il n'eût pas voulu rendre à des Rois. »

d'huissier pour se faire connaître et qui n'est point en peine de se faire autoriser par des patentes.³⁰³

La citation est attribuée à Balzac. Mais Sorel de renchérir, comme s'il craignait de prêter publiquement allégeance à Narcisse : « les auteurs s'abusent souvent dans la gloire qu'ils pensent avoir », et devraient songer à acquérir la « vraie science » (p. 181). À cette condition, « ceux qui sont fort capables sont assurés de leur capacité et de l'approbation des gens qui leur ressemblent, ou de la meilleure partie des plus honnêtes personnes de leur connaissance » (p. 180) ; les louanges qu'ils reçoivent « sont purement volontaires, et sont données par des hommes purement désintéressés » (p. 181).

Le fameux Roi Salomon (figure éminemment baconienne) incarne un bon exemple de Sagesse alliée à la Science, bien que des rumeurs circulent à propos de sa bonne conduite à la fin de sa vie (courtisanes). De fait, les Sages réputés doivent appartenir au Christianisme, selon Sorel, qu'ils soient « au milieu du monde » (au risque de voir leur sagesse passer pour « vulgaire », étant « selon la portée de l'humanité »), « aussi bien que dans les cloîtres » (p. 183) ; il est recommandé, une fois de plus, de ne pas tenir de « grandes lumières [...] cachées », et de les élever devant les yeux des fidèles en guise d'exemple à imiter (p. 184).

Le mot de la fin ? En évitant de se « glorifier » soi-même dans cette vie terrestre, il convient de « laisser aux autres » – c'est-à-dire aux « habiles gens » – « la liberté de l'estime qu'ils peuvent faire » des hommes qui en sont dignes : « de cette estime il se formera une grande réputation » (p. 185). En un mot, le traité de morale de 1673 entérine largement la conversion des crédits de capacité en monnaie de réputation, y associant même une caution chrétienne.

[B] Cette conversion était déjà largement en voie d'accomplissement dans le catalogue autobiographique de 1664. Le choix du titre d'« Examen » auto-attribué cette année-là à son compte-rendu (en dehors de toute compétence *examinatrice* hétéronome) témoigne à lui seul du fait que l'auteur s'érige désormais en seul juge de sa propre capacité :

Cela étant vrai, comme il n'en faut point douter, lorsqu'un auteur est capable de sentir ses forces sans se trop abuser, et qu'il reconnaît qu'entre ses ouvrages il s'en trouve d'utiles, il ne doit point endurer qu'on les jette dans le mépris, ou qu'on les laisse entièrement dans l'oubli.³⁰⁴

L'auteur se met donc en devoir de gagner le contrôle de sa *notoriété* (« mépris », « oubli »), ce « afin que quelques-uns de ses livres ne soient point considérés sans les autres », parce qu'il « vaudrait

³⁰³ PBR, p. 181.

³⁰⁴ BF, p. 418.

mieux ne l'estimer auteur d'aucun livre, que de lui en attribuer quelques-uns qu'il n'approuve pas, et de lui donner une autre réputation que celle qu'il doit avoir ».³⁰⁵

Un premier détail frappe : en judiciarisant fortement la scène polémique sur laquelle il s'exprime³⁰⁶, Sorel n'en personnalise pas pour autant sa revendication. Au contraire, la « cause » défendue, c'est-à-dire celle de la *réputation* en jeu, concerne la communauté des lecteurs que réunirait une même sympathie à l'égard de ses œuvres. En témoigne ce passage, déjà cité par nous :

Certainement les lois de l'humilité nous ordonnent de ne nous point croire ni fort savants ni fort sages. Il y a des temps où le peu d'estime des autres hommes nous est une occasion de mériter. Mais prenons garde à un passage si délicat. Le mépris qu'on fait de nos ouvrages offense *tous ceux qui les aiment et qui en peuvent tirer quelque fruit* [...].³⁰⁷

Si, comme l'a relevé Claude Gauvard pour l'époque médiévale, la *renommée* constitue « chez les non-nobles » une composante « essentielle à la constitution de l'individu »³⁰⁸, Sorel s'inscrit plutôt dans l'« espace politique de la renommée » lettrée des Humanistes, décrit par Jean-Marc Chatelain, où l'« utilité commune » (*utilitas communis*) s'impose comme un critère décisif et sert de caution morale.³⁰⁹ La gloire sorélienne est ainsi partagée (comme le voulait le catalogue de 1641), mais la « famille » qui y est associée s'est considérablement étendue...

Le deuxième détail qui attire l'attention est la convocation d'un référentiel théologique :

Il n'est pas juste d'abandonner sa propre cause quand le public y a intérêt, puisque c'est le précepte des sages *d'avoir soin de sa bonne réputation* comme du bon état de son âme et de la pureté de sa conscience, et que ceux qui se trouvent accusés de quelque faute dont ils se peuvent purger facilement, souffrent un scandale qui offense les yeux du monde.³¹⁰

On peine à établir avec certitude si la *vocation* qui semble s'énoncer dans ces lignes (et que confirme la déclaration selon laquelle l'auteur aurait « quitté tout autre emploi pour celui-là », p. 441) relève des vœux monastiques ou de la profession séculière, dévouement apostolique à l'égard du public susceptible de passer pour « vulgaire » parce qu'il serait « selon la portée de l'humanité » – pour reprendre les termes de *La Prudence*.

En tout état de cause, Sorel est parvenu à triompher des scrupules que lui inspiraient jusqu'alors les valeurs chrétiennes (humilité, rejet des vanités, etc.), citées en principal obstacle à l'affirmation

³⁰⁵ BF, p. 334.

³⁰⁶ Voir notre chapitre VI (section 4).

³⁰⁷ BF, p. 418. Nous soulignons.

³⁰⁸ GAUWARD [1993], p. 11.

³⁰⁹ CHATELAIN, J.-M., « L'espace politique de la renommée d'Érasme à Juste Lipse (1530-1570), in : *Médiévales* [1993], p. 117-129.

³¹⁰ BF, p. 418. Nous soulignons en respectant la délimitation des virgules citationnelles placées par Sorel.

de sa gloire.³¹¹ Désormais expressément assumée, la *fama* sorélienne se déploie sur les bases théologiques habituelles de *La Science universelle*, puisqu'on retrouve dans cette déclaration un écho de la Sagesse de Salomon (Ecclésiaste et Proverbes³¹²), à l'œuvre épistolaire de Paul³¹³, mais surtout à la tradition augustinienne³¹⁴ (elle-même adossée à l'autorité paulinienne), perpétuée par Hugues de Saint-Victor³¹⁵, dont le nom n'a rien pour nous surprendre : c'est sur sa formalisation de la Règle de Saint Augustin que s'est notamment constituée l'« Académie victorine » (ou « Académie de Saint-Augustin, *De doctrina christiana*»), dont la figure titulaire est François II de Harlay, l'Archevêque de Rouen. Mobilisant les valeurs communautaires d'une société chrétienne et lettrée, il est remarquable que Sorel noue consécration religieuse et consécration littéraire – effet de *sécularisation* souvent associé au XIX^e siècle !

La nécessité de veiller à la bonne conservation de sa *fama* n'est pas une exigence uniquement propre à l'espace idéologique de tradition augustinienne ; c'est aussi et surtout un impératif cicéronien, qui se manifeste dans le domaine moral et politique³¹⁶ par l'injonction à ne pas

³¹¹ La *fama* est notamment contraire aux valeurs de la Compagnie de Jésus ; on a pu souligner cet aspect délicat du système scolaire jésuite, favorisant l'*émulation*, c'est-à-dire la rivalité pour la gloire (FEINGOLD, M., « Fama : les savants jésuites et la quête de la renommée », *Dix-septième siècle*, n°237, 2007, p. 755-774). Nous nous permettons toutefois d'observer que les Évangiles ne demeurent pas muets sur la *réputation* du Christ, qui se répand très vite en Galilée et alentour (Luc 4 : 14 et 37 ; Mat. 9 : 26 et 31).

³¹² « Mieux vaut le renon que l'huile exquise » (Ecc. 7 : 1, T.O.B., p. 1021) ; « Bonne renommée vaut mieux que grande richesse » (Prov. 22 : 1, T.O.B., p. 989).

³¹³ « Nous nous préoccupons du bien non seulement aux yeux de Dieu, mais aussi à ceux des hommes » (2 Cor. 8 : 21, T.O.B., p. 1634). Voir également : 2 Cor. 4 : 2 ainsi que Rom. 12 : 17.

³¹⁴ SAINT AUGUSTIN, *Sermon 355*, « Sur la vie communautaire » (*De moribus clericorum*), §1 : « Duae res sunt conscientia et fama. Conscientia tibi, fama proximo tuo. Qui fidens conscientiae suae negligit famam suam, crudelis est. » Nous traduisons : « Ce sont deux choses que la conscience et la réputation. La conscience vis-à-vis de toi-même, la réputation à l'égard de ton prochain. Qui, fort de sa conscience, néglige sa réputation, se montre inhumain. » Nous laissons au prédicateur Laurent-Juillard du Jarry, protégé de Fléchier et de Bossuet, le soin du commentaire exégétique : « Nous avons deux biens très considérables, la conscience et la réputation ; la conscience qui nous rend purs aux yeux de Dieu ; la réputation qui nous rend irréprochables aux yeux des hommes : et comme tous les devoirs du Chrétien sont partagés entre Dieu et le prochain ; si nous sommes obligés de donner aucune atteinte à notre conscience, nous devons aussi souffrir aucune tache dans notre réputation ; puisque la Religion la regarde comme la bonne odeur de la vie, qui sert autant à conserver la vertu parmi les Chrétiens, que l'exemple du vice est propre à corrompre. » Voir : [JARRY], *Essais de sermons pour les Dominicaines et les Mystères, contenant trois desseins pour chaque sujet*, t. II, D. Thierry, 1696 : « Pour le III^e Dimanche après la Pentecôte. Second dessein », p. 142.

³¹⁵ *Patrologia Latina* 176, 0910D : HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Expositio in regulam S. Augustini*, cap. IX. Site internet de l'Université de Zürich : Roelli, Ph. (dir), *Corpus Corporum* : « [...] et vitam et famam nostram sic custodire debebus, ut non erubescamus a detractoribus laudari ». Nous traduisons : « nous devons veiller à conserver notre vie comme notre réputation, pour ne pas rougir des louanges de nos adversaires » (il s'agit d'une allusion à l'Ecclésiaste). La référence est plus développée encore dans le *Commentaire* de l'Épître de Paul, dont le texte de Sorel est extrêmement proche : « Propter famam providemus etiam bona coram hominibus : qui enim conscientiae fidens famam negligit, crudelis est, quod facit qui non curat, an quod facit placeat, an displiceat, et propter scandalum fratrum nihil dimittit. » Nous traduisons : « Nous nous préoccupons de notre réputation ainsi que des biens qui regardent les hommes : car celui qui, se fiant à sa conscience, néglige sa réputation, est inhumain, puisqu'il ne se soucie pas de ce qu'il fait, ou si ce qu'il fait plaît ou déplaît, et pour cela n'écarte en rien le scandale qui touche ses frères ». Voir : *Patrologia Latina* 176, 0549D : HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Quaestiones in Epistolas Pauli : In Epistolam II ad Corinthos*, XXII. Site internet de l'Université de Zürich (Roelli, Ph. (dir), *Corpus Corporum*).

³¹⁶ Dans l'espace de la romanité républicaine, ce n'est que progressivement que la notion de *fama* serait devenue « un agent privilégié de l'action politique », selon NERAUDAU [1993], p. 33.

sacrifier la *réputation* d'un homme public (associée aux *officia*) à l'*amitié* particulière. Comme le précise le *De Amicitia* :

[O]n peut dans une certaine mesure se montrer indulgent pour l'amitié, sans avoir pourtant à négliger le soin de sa réputation (*nec vero negligenda fama est*), ni devoir mépriser l'arme que constitue dans l'activité politique la sympathie que l'on inspire à ses concitoyens (*benevolentiam civium*) : s'il est déshonorant de la gagner par des flatteries et des complaisances, la vertu qui sait se faire aimer (*virtus, quam sequitur caritas*) ne doit inspirer aucune répulsion.³¹⁷

En l'occurrence, selon ce qu'écrit Cicéron dans le *Brutus*, « la vertu qui sait se faire aimer » correspond à l'*image publique* de l'orateur accompli (*bene loquendi fama*).³¹⁸ L'argumentaire de cet ouvrage rédigé en fin de carrière est bien connu³¹⁹ : Cicéron y répond aux accusations d'« asianisme » – que lui ont valu son *De Oratore* – en mettant en scène son ami politique Brutus, « chef de file » des atticistes, aux prises avec la jeune génération des rhéteurs ambitieux que l'on est tenté de nommer les « nouveaux atticistes », et qui prônent, contre l'autorité du vieux Brutus, un retour à un atticisme supposé plus authentique (« vieux romain »). Le cadre du réquisitoire n'est donc pas sans présenter une certaine analogie avec la figure du savant Sorel de la maturité, croisant le fer avec les « nouveaux doctes » de l'Académie.

Or c'est précisément dans ce même *Brutus* que Cicéron s'emploie à défendre, contre la sanction des prétendus experts du langage (les *intelligentes* et les *docti*), la valeur de l'appréciation libre du peuple (*vulgus, multitudo, populum*) en matière d'éloquence publique.³²⁰ Puisque la fonction d'un discours est d'affecter positivement ses auditeurs (*docere, delectare et movere*), il est logique que ce public profane soit la première instance en position de juger la performance qui lui est livrée ; partant, l'avis des experts éclairés ne *devrait* pas différer de celui de la foule, puisque, en toute rigueur, le travail des spécialistes consiste à évaluer la qualité d'un discours à son *succès* obtenu auprès du public élargi :

L'auditoire est enchanté, séduit, tout pénétré de plaisir. Qu'as-tu à chicaner ? [...] Qu'est-il besoin d'attendre qu'un savant critique vienne donner son avis ? À l'approbation de la multitude il est impossible que ne réponde pas l'approbation des savants. Voici la preuve

³¹⁷ CICÉRON, *L'Amitié*, éd. R. Combès, Paris, Les Belles Lettres, 1993, XVII, 61, p. 39. Il s'agit du passage dans lequel Cicéron engage les amis à tout *mettre en commun*, à la condition de veiller à ce que l'honneur de ce partage ne soit pas entaché de compromission (morale et politique) de l'une ou l'autre des parties. Sur les exigences morales et politiques de l'amitié, voir notamment les paragraphes 37 et 40 du *De Amicitia*.

³¹⁸ CICÉRON, *Brutus*, éd. J. Marta, Paris, Les Belles Lettres, 1923, LXXIV, 259, p. 93.

³¹⁹ FUMAROLI [1980/2009], p. 53.

³²⁰ CICÉRON, *Brutus*, XLIX-LIV, 259-200, p. 64-70.

décisive que jamais le jugement du peuple n'a été en désaccord avec celui des savants et des connaisseurs.³²¹

Il semble que Sorel ait bien retenu la leçon. En 1673, il écrira dans *De la Prudence* que si certains auteurs ont parfois « beaucoup de peine » à « recevoir l'approbation » des experts, en revanche il est certain que ces « critiques et les censures ne peuvent pas faire condamner un ouvrage universellement, quand il a quelque chose de bon ». ³²² De très nombreux lecteurs profanes auront quant à eux tout loisir d'émettre un avis positif qui ne doit pas être négligé.

Dans le catalogue de 1664, la sympathie sorélienne pour l'approbation de la *majorité* éclate définitivement au grand jour :

Il ne faut pas avoir cette imprudence, de déférer au sentiment de quelques particuliers. Ce qui est bon pour de certaines gens, paraît faible pour d'autres. Les livres que nous avons examinés, ont leurs défauts et leurs difformités comme leurs agréments ; et après en avoir fait la déclaration, qui est-ce qui parlera pour eux, s'ils n'ont jamais été avoués de personne ? Il importe pourtant de conserver leur crédit.³²³

[O]n doit laisser les opiniâtres en croire ce qu'ils voudront. Au pis aller, ce n'est pas de leur opinion particulière que se forme toute la réputation des écrivains, et ce n'est pas en cela que l'on doit chercher la vraie félicité.³²⁴

À ce stade de notre analyse, peu de doutes subsistent concernant l'identité de ces « quelques particuliers » dont le « sentiment » et l'« opinion particulière » ne doivent pas avoir force de loi, et contre l'avis desquels – cette « méprise » ! (p. 430) – il importe à l'auteur de *La Bibliothèque française* de défendre le crédit de ses propres ouvrages :

Il a pu arriver que quelques auteurs n'ayant fait des ouvrages que d'un seul genre, soit de philosophie ou d'histoire, tâchant de persuader à chacun qu'ils y sont les maîtres, ont été ravis d'empêcher qu'un autre n'obtienne la réputation par cette voie. Ils ont voulu faire croire que notre auteur ne pouvait réussir à ces ouvrages, étant déjà occupé à d'autres fort différents. Ils se sont servis du bruit de la ville pour lui retrancher une bonne partie de sa réputation, et pour faire qu'on ne lui donnât aucune louange que pour les petits essais de sa jeunesse.³²⁵

Ces auteurs monographe, si habiles à se servir de la rumeur publique, ne siègent-ils pas dans l'Académie Française de Richelieu ? Contrairement à celle-ci, l'Académie de Rome (composée de « savants ») a eu le bon goût de réserver un accueil triomphant au *Berger extravagant* du jeune Sorel,

³²¹ CICÉRON, *Brutus*, 188, p. 66.

³²² PBR, p. 150.

³²³ BF, p. 429.

³²⁴ BF, p. 444.

³²⁵ BF, p. 430-431.

ne doutant pas des compétences étendues de son auteur lorsque celui-ci aurait atteint l'âge des « hommes achevés » (p. 428-429). Le propos du catalogue de 1664 consonne avec le *Discours* de 1654, dans lequel l'adversaire de l'Académie Française ne tarissait pas d'éloges à propos des académies italiennes, tellement *approuvées* et *ouvertes* – celles-ci se rendent en effet « publiques à certains jours », y compris aux lettrés *étrangers* –, dans lesquelles « plusieurs particuliers y reçoivent [...] du divertissement et de l'instruction tout ensemble ». Assurément, si la France voulait assurer le rayonnement international de ses hommes de lettres, il serait temps que les Académiciens de Paris adoptent l'attitude italienne : « leur réputation en serait plus étendue et plus assurée ».³²⁶

L'auteur du catalogue de 1664 ne se contente pas d'incriminer les Académiciens français : c'est à la *Nouvelle Allégorique* de Furetière qu'il fait allusion – nous pouvons cette fois l'affirmer en connaissance de cause³²⁷ – lorsqu'il ajoute :

Là-dessus il est arrivé une chose toute publique, et dont on ne doutera point. Ils ont été cause que de moindres écrivains qui les courtisent pour avoir leur approbation, ayant fait des pièces où ils ont parlé de tous les auteurs du siècle, y ont exalté ces bons patrons avec leurs ouvrages, par des paroles magnifiques, et quant à notre auteur ils ne l'ont nommé que pour avoir fait un ou deux de ces livres comiques qui ont été tantôt allégués.³²⁸

Ce procès en *diffamation* aura connu quelques rebondissements. Dans la seconde édition de sa *Nouvelle*, Furetière s'est ingénié à modifier le passage consacré au « Capitaine Sorel », qui devient « un capitaine anonyme », dont une note précise avec malice : « c'est-à-dire sans nom et c'est celui qui a fait *Francion*, le *Berger extravagant* et autres livres satyriques et comique où il ne s'est point voulu nommer quoi qu'il soit d'ailleurs assez connu »³²⁹. Dans *La Relation véritable*, Sorel, grand prince, classait déjà la *Nouvelle* de son ennemi « au rang des livres qui sont à garder » plutôt qu'à jeter³³⁰ ; dans *La Bibliothèque française*, il concèdera que les auteurs s'estimant lésés par la place que leur accorde cette satire doivent « tâcher d'en mériter une meilleure »³³¹ – but que Sorel semble avoir poursuivi avec application dans son catalogue auto-bibliographique. L'auteur de la

³²⁶ DA, p. 132-133 : « [Les Académies] qui se tiennent dans l'Italie avec tant d'éclat et d'approbation, ont au moins de certains jours pour des actes solennels, comme pour des panégyriques, des oraisons funèbres, et autres discours d'élite, à la prononciation desquels plusieurs personnes d'esprit et d'autorité ont le bonheur d'assister sans être de ce corps, et en d'autres occasions ceux qui ont la curiosité de voir de telles assemblées, auraient peu de mérite et de crédit s'ils n'y pouvaient avoir entrée quelquefois. Plusieurs particuliers y reçoivent donc du divertissement et de l'instruction tout ensemble, et les Académiciens y trouvent pareillement leur avantage, parce qu'au sortir de là les étrangers vont publier leur gloire, et les belles choses qui sont sorties de leur bouche. Il semble que si ceux de Paris vivaient de cette sorte, leur réputation en serait plus étendue et plus assurée. »

³²⁷ Voir notre chapitre VI (section 4). Nous n'insistons pas, alors, sur le nom de Furetière. La note de l'édition critique de *La Bibliothèque française* suggère une « allusion probable à Furetière » (BF, p. 431, note 28) : nous espérons être en mesure de convaincre le lecteur que cette allusion est absolument *certaine*.

³²⁸ BF, p. 431.

³²⁹ FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique*, p. 29. VAN GINNEKEN [1967] observe d'ailleurs l'essentiel des modifications de la seconde version concernant Sorel (p. XXXVIII).

³³⁰ RV, p. 148-149.

³³¹ BF, p. 230.

Bibliothèque aura d'ailleurs maintenu jusqu'au bout cette ferme et vaillante neutralité à l'égard de Furetière. En 1667, alors que *Le Roman bourgeois* est paru l'année précédente, un ajout significatif vient conclure la section consacrée aux romans comiques et satiriques ; la question de savoir si un auteur se montrerait « capable » d'allonger la liste de tels ouvrages – Sorel nomme ici *Le Roman bourgeois* – est alors laissée à trancher aux seuls *lecteurs*, dont l'opinion permettra d'établir la juste *notoriété* de l'ouvrage.³³² Voilà Furetière livré à l'approbation de la foule.

La démarche est parfaitement conséquente. *La Bibliothèque française* se présente en effet comme un ouvrage de recension où l'auteur ne s'attribue nulle prétention personnelle de juge mieux placé qu'un autre :

Lorsqu'il parle de quantité d'auteurs, et de leurs Œuvres, ce n'est pas qu'il affecte de s'établir leur juge ; *la plupart de ce qu'il en dit, est ce qu'il croit qu'on en peut dire, et c'est l'opinion reçue du plus grand nombre de gens, plutôt que la sienne en particulier.* Mais quand il donnerait son jugement en quelque endroit, on ne saurait trouver mauvais ce qui est ordinaire à tous les écrivains, puisque c'est le fait des livres d'y parler des livres : cela n'ôte pas la liberté à d'autres de juger de ces choses à leur fantaisie.³³³

La « fantaisie » du peuple (« l'opinion reçue du plus grand nombre de gens ») est rendue désormais plus légitime que toute approbation experte : « chacun juge [...] selon ce qui lui plaît et lui est le plus connu »³³⁴. C'est au peuple de France de porter haut la « gloire » de son pays (p. 57) et les mérites de ses « personnages remarquables », lesquels ont « tous ensemble [...] porté [la] réputation [de la France] jusqu'aux bornes de l'Univers » (p. 55). Cette notoriété, la France la doit à sa langue, laquelle « s'est rendue si propre à exprimer toute sorte de pensées, qu'il n'y a point de sujet, où elle n'ait été employée heureusement » (p. 63). Digne concurrente du Grec et du Latin, elle a permis aux auteurs français de se rendre « capables de faire des originaux et des copies » – au point qu'il est possible de « se passer » des autres livres (p. 63). Il est désormais établi « qu'on se peut rendre fort habile sans savoir autre langue que la française » : « cela relève l'estime de nos livres » (p. 63). Cette estime mérite bien quelque investissement financier (Sorel se propose de « faire acheter quantité de ceux qu'on estime bons », p. 56-57) ; qui sait si ce capital d'*estime* ainsi favorisé ne produira pas un bénéfice significatif de *réputation* pour le royaume ?

³³² BF, p. 256 : « Le chapitre des romans comiques et des burlesques finissait ici dans la première impression, disant qu'on ne savait pas quand il se trouverait quelqu'un capable de le faire augmenter à bon titre. Mais voilà qu'on nous donne un livre appelé, *Le Roman Bourgeois*, dont il y a déjà quelques temps qu'on a ouï parler, et qui doit être fort divertissant selon l'opinion de diverses personnes. Comme on croit que cet ouvrage a toutes les bonnes qualités des livres comiques et des burlesques tout ensemble, quand on l'aura vu on le mettra avec ceux de son genre, selon le rang que son mérite pourra lui donner. »

³³³ BF, p. 66. Nous soulignons.

³³⁴ BF, p. 315. Les références paginales entre parenthèses renvoient à la *Bibliothèque*.

La condition paraît très simple : il faut pousser le lecteur à choisir les œuvres françaises « qui ont le plus de réputation » (p. 222), ce qui suppose de concevoir un *compendium* susceptible d'orienter ses goûts vers les ouvrages A.O.C. qui répondent à un tel critère (« selon leur estime et selon la réputation des auteurs », p. 83). Laurence Giavarini avance :

Cela dit, *La Bibliothèque française* ne cherche pas à récuser entièrement la réputation des auteurs, ou celle des livres, elle tente plutôt de les mettre à l'épreuve. Les réputations établies intéressent l'auteur de *La Bibliothèque française* en tant qu'elles participent de l'ordre des livres auquel il se confronte et dont il entend rendre raison. C'est pourquoi la réputation des ouvrages est mentionnée quand il y a lieu, tandis que le nom de leur auteur est simplement indiqué, parfois intégré dans le titre.³³⁵

C'est encore trop peu dire. L'ouvrage, en vérité, se donne pour mission cardinale de « rendre raison de la fausse et injuste réputation, aussi bien que de la vraie et légitime » (p. 66), afin de « donner aux auteurs la gloire qu'ils méritent » (p. 443), sachant que chaque ouvrage « a son prix et sa réputation à part » (p. 319), qu'il reviendra à chaque lecteur de valider ou non. L'exemple le plus frappant concerne Montaigne, « dont les écrits ont tant de réputation » (p. 140). L'objectif de *La Bibliothèque française* ?

Nous dresserons maintenant une manière de dissertation pour rechercher si on doit conserver à cet auteur toute l'estime que beaucoup de gens font de lui.³³⁶

Certains soutiennent « qu'il n'y a point d'auteur au monde plus capable de faire connaître aux hommes ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent » (p. 148) ; cette *capacité* est-elle fondée ? Interrogeons le bruit commun !

Mais parce que chacun n'est pas de ce sentiment, il faut savoir ce qui se dit de part et d'autre pour juger ce qu'on en doit croire. Puisque cet ouvrage a tant de cours, et qu'on rencontre souvent l'occasion d'en parler, et que même on peut être en balance si on en doit faire la lecture, il est bon de découvrir le bien et le mal qu'on lui attribue.³³⁷

Lors de cet examen de *fama*, il conviendra toutefois d'éviter les indiscretions. Ce n'est pas l'homme qu'il faut juger, ce sont ses titres imprimés. Une réputation s'évalue aux mérites *publics* et *publiés* :

Quand il est question du prix des ouvrages de quelque auteur, il n'est pas besoin de s'attacher à des incidents particuliers touchant la personne et la condition.³³⁸

Voilà pour en rabattre à l'épistolier charentais ; discret sur sa *capacité* (largement contestée), on se souvient que Balzac fondait jadis sa propre *réputation* sur celle des hommes illustres vivants avec

³³⁵ GIAVARINI [2015], p. 590.

³³⁶ BF, p. 141.

³³⁷ BF, p. 142.

³³⁸ BF, p. 150.

lesquels il partageait les privautés de la vie ordinaire. Pour Sorel, la réputation est une monnaie d'État, c'est-à-dire un bien *public* : frappée à l'effigie de ses plus dignes représentants lettrés, elle se pèse au livre, peut se constituer en capital, mais sert avant tout de valeur d'échange dans le domaine des biens de l'âme. Le lecteur de *La Bibliothèque* devra se défier de tous les faux-monnayeurs du royaume.

Il est très clair qu'en faisant imprimer *La Bibliothèque française*, le polygraphe n'espère plus conquérir les faveurs des instances de légitimation traditionnelles dispensatrices de « capacité » consécatoire : le mot est presque absent du catalogue, et rare dans l'ensemble de l'ouvrage.³³⁹ En se détournant de l'espace de juridiction universitaire, et en s'adressant expressément au *public élargi* des particuliers, qu'il répute désormais légitimes à générer du crédit de notoriété lettrée et littéraire (bien plus que ne l'est l'Académie), le pédagogue universel fait donc prévaloir la *stratégie du succès* sur la *stratégie de la réussite*.

Dans sa thèse, Michèle Rosellini a bien saisi la logique globale d'« encapacitation » caractéristique des ouvrages tardifs de Sorel – en totale cohérence, du reste, avec le projet de *La Science universelle* dès son origine. À propos de *De la Connaissance des bons livres*, la critique situe à juste titre l'originalité de l'ouvrage au niveau du régime de *légitimité* nouvelle qu'inaugure l'affirmation d'un pouvoir de juger (pouvoir de *reconnaissance*) indépendant de la *capacité institutionnelle* (sens 4) des experts, ainsi que de l'improbable *capacité naturelle* (sens 3) d'une élite :

[Sorel] indiquait aussi que les critères permettant de « connaître » – c'est-à-dire de *reconnaître* – les bons livres pouvaient être assez objectifs pour être transmis, et transmis par un livre accessible à tous. Par là il annonçait un changement dans l'aire de la lecture. Alors que le jugement sur la valeur littéraire était traditionnellement laissé à la compétence acquise des doctes pour les ouvrages savants, et à l'aptitude prétendument innée des hommes du monde pour les livres d'agrément, Sorel en faisait l'objet d'une instruction accessible à la grande masse des lecteurs.³⁴⁰

On rendrait plus précisément compte de la position du pédagogue universel en soulignant qu'il y a, selon lui, moins à se défier de la capacité des doctes authentiques, que de l'incapacité, véritablement tyrannique, des nouveaux doctes qui fleurissent dans tous les salons avec la bénédiction publique du Cardinal de Richelieu. Le résultat majeur de notre enquête consiste en effet dans l'explicitation du rôle charnière des Académiciens (dont Furetière) dans le basculement sorélien d'un régime de valorisation capacitaire, lourd d'ambiguïtés, à une logique de la notoriété populaire.

³³⁹ Hormis pour caractériser le travail de certains traducteurs d'ouvrages de langues anciennes ; Sorel persiste à associer *capacité* et maîtrise du grec et du latin.

³⁴⁰ ROSELLINI [*2003], « Introduction », p. 7-8.

En conclusion, si Sorel fait la part belle aux ouvrages de belles-lettres – écrits en langue vernaculaire (et non universitaire) – dans ses répertoires bibliographiques de la maturité, celui-ci ne se contente pas de suivre une mode, ni ne cède à son goût personnel pour ce genre d'écrits ; il cherche bien plus certainement à investir le domaine précis des productions intellectuelles françaises dont les confrères de Balzac, de Conrart et de Vaugelas prétendent détenir le monopole en matière d'invention et de jugement. La contre-attaque sorélienne se lirait alors dans le choix d'un titre, celui de *Bibliothèque Française*, espace de savoir ouvert à tous, contre celui d'*Académie Française*, inaccessible zone de brigue et de secret. La première promet de faire rayonner la gloire du royaume, du peuple et de la langue de France ; la seconde livre un jargon étroit aux oreilles goguenardes du peuple et des visiteurs étrangers, comme un saltimbanque à peine « français » se donne en spectacle aux abords de la Seine.

*

L'épilogue de la « querelle de la capacité académique » se jouera dans les coulisses de la fameuse « Querelle des dictionnaires », une vingtaine d'années après la parution de *La Bibliothèque française*. Les rebondissements de la guerre des « dictionnaristes », dans le détail de laquelle nous n'entrons pas ici, sont bien connus.³⁴¹ À dater du jour de son exclusion de l'Académie, comme par une curieuse revanche de l'Histoire, Furetière renoue avec la tradition critique anti-académique qu'inaugurait Sorel (mort en mars 1674), en publiant plusieurs mémoires d'accusation – les *Factums* de 1685, 1686, 1688³⁴² – qui ravivent et exacerbent l'essentiel de l'argumentaire du *Discours* de 1654.

Comme jadis Sorel, Furetière observe que les Académiciens, en barbiers de Martial (I, p. 15), s'appliquent « fort légèrement, sans soin, sans étude et sans capacité » à la composition d'un dictionnaire qui n'est pas « plus parfait que si un particulier y travaillait seul, quelque habileté qu'il put avoir » (II, p. 47) ; tout ce « secret », ce « mystère » maintenu depuis cinquante ans (II, p. 20), masque à peine la défaillante « capacité » (I, p. 10) d'une compagnie publique dont Furetière entend formellement contester en justice le « pouvoir » et l'« autorité de juger » (I, p. 4). Tout

³⁴¹ En 1684, Furetière obtient un privilège pour publier le *Dictionnaire universel*, rédigé « à part » par ses soins, fruit d'un travail d'une quarantaine d'années ; ses collègues – quoique déjà profondément divisés – s'en indignent, l'accusent de trahison, de plagiat, et exigent le retrait de la publication (qui ne paraîtra qu'en 1690 à Amsterdam, à l'initiative de Bayle). Le lexicographe dissident est radié de l'Académie le 22 janvier 1685. Voir entre autres FUMAROLI [1980/2009], p. 53 et VIALA [1985], p. 30-31, ainsi que « Le *Dictionnaire* de Furetière », *Littératures classiques*, n°47, 2002. Signalons également l'article « Querelle des dictionnaires, 1684-1688 » de la banque de données du projet AGON – *La dispute : cas, querelles, controverses et création à l'époque moderne* [2014], qui établit une chronologie succincte et propose une bibliographie de la querelle. Dans la perspective d'un parallèle entre les *polygraphes antiacadémiques* que sont Sorel et Furetière : BADIOU-MONFERRAN, Cl., « La polygraphie dans le *Discours universel* de Furetière, in DANDREY et DENIS [2003], p. 85-111.

³⁴² Nous limitons l'examen aux deux premiers pamphlets : FURETIÈRE, *Factum pour Messire Antoine Furetière, abbé de Chaligny. Contre Quelques-uns de l'Académie Française*, [1685] ; FURETIÈRE, *Second Factum pour Messire Antoine Furetière, abbé de Chaligny. Contre Quelques-uns de l'Académie Française*, Amsterdam, H. Desbordes, 1686. Nous indiquons désormais les références paginales entre parenthèses dans le texte, selon la convention : I = premier *Factum*, II = *Second Factum*.

comme Sorel encore, l'ex-Académicien vise l'incapacité des *membres* du corps considérés *individuellement*³⁴³ – avec une énergie redoublée contre La Fontaine³⁴⁴ ; il n'incrimine pas moins l'incapacité du corps académique en tant que *tout*. Ce second argument est identique à celui du *Discours* de Sorel :

Quel est l'honneur de la Compagnie ? C'est que chacun de ses membres fasse quelque bon livre qui soit utile au public, et qui mérite de l'estime : toute la réputation qu'elle a eue jusqu'ici, n'est fondée que sur les ouvrages des particuliers qui la composent.³⁴⁵

La « réputation » illégitime que le corps tire du travail publié par quelques rares membres particuliers – ainsi que du succès d'illustres prédécesseurs³⁴⁶ – ne saurait justifier ni le crédit public de la compagnie³⁴⁷, ni l'autorité à juger dont celle-ci se prévaut lorsqu'elle va jusqu'à empêcher la publication des ouvrages qui lui déplaisent. De fait, à l'instar de Sorel, Furetière s'inquiète des « privilèges exclusifs » dont dispose l'Académie en matière de librairie, lesquels « favorisent des ignorants incapables des choses qu'ils entreprennent, et ferment la bouche à des gens habiles, qui s'en acquitteraient bien mieux et feraient honneur à la nation » (II, p. 11) ; injustes, ces contrats d'exclusivité apparaissent significativement comme « les monopoles par lesquels un particulier se veut attribuer à lui seul le profit et le commerce d'une chose qui appartient au public » (II, p. 85). Cette 'chose', c'est aussi bien le « droit public » (I, p. 9) d'écrire un dictionnaire, que celui de parler français (I, p. 17-18), car la langue est un bien commun, la parole appartenant autant au « peuple » que « l'usage des « éléments » (II, p. 85).

³⁴³ « On pourrait rapporter une infinité d'exemples de leur peu de capacité » (II, p. 8), annonce Furetière au début du *Second Factum* à propos de ses anciens confrères, introduisant ainsi autant de morceaux de bravoure de l'art du pamphlet qu'il n'y a de membres entrés à l'Académie « sans avoir la capacité requise » (II, p. 58). Tous ne tombent pas sous le coup de l'accusation d'incapacité : « j'oppose à la profonde doctrine de Mr Huet l'incapacité d'une demie douzaine d'ignorants outrés », pour faire voir « combien il y a d'étages et de degrés dans la littérature, et le vaste espace qui est entre les esprits rampants et les sublimes » (II, p. 64). Parmi les « ignorants grossiers » cités pour incapacité, il faut compter Lavau, « gentilhomme qui a beaucoup de vertu et de modestie, mais qui ne se pique pas de grande capacité » (II, p. 15), Tallemant des Réaux (II, p. 9) ainsi que l'abbé Tallemant l'aîné, lequel « a bien montré qu'il était incapable d'écrire » par un discours ayant conduit l'Académie entière à l'assoupissement (II, p. 17), sans oublier le facétieux Benserade (« qui avait assez bien étudié en jeunesse, et on dit même qu'il a gagné quelques prix au collège ; mais au lieu d'avoir appris quelque chose depuis, il a tout oublié », II, p. 18). Perrault a l'honneur de se voir attribuer une « demi-capacité » (I, p. 24). Le satiriste affecte d'être rapidement lassé lui-même de sa propre revue : « il serait ennuyeux de rapporter d'autres exemples de leur incapacité » (II, p. 25).

³⁴⁴ La Fontaine est le principal ennemi de Furetière dans la « Querelle des dictionnaires ». En s'essayant à l'opéra, le fabuliste de « prétendue capacité » (II, p. 21) aurait procuré à Quinault « le plaisir de voir qu'il y avait en France un auteur qui lui était inférieur en capacité » (II, p. 20), et dont la « capacité [...] va de pair avec celle du jeune Abbé Tallemant et de Benserade » (II, p. 22).

³⁴⁵ FURETIÈRE, *Second Factum*, p. 57.

³⁴⁶ FURETIÈRE, *Second Factum*, p. 58 : « Ils emploient le crédit et l'autorité que la réputation de leurs prédécesseurs leur a acquise, pour faire supprimer injustement un bon ouvrage ».

³⁴⁷ FURETIÈRE, *Second Factum*, p. 27 : « Ces considérations font voir que pour donner de l'autorité aux mots, et s'en vouloir rendre seuls juges souverains et infaillibles, il ne suffit pas d'être gens de bien et d'honneur, ni même d'être habile *incognito* : il faut avoir un nom connu dans le monde, et une réputation fondée sur quelques ouvrage reçu, approuvé et estimé [...] ».

Nulle assurance, au demeurant, que les nouveaux législateurs du langage obtiennent jamais le « consentement libre et volontaire dont ils ont besoin pour établir cette autorité prétendue » (I, p. 10) ; loin d'être solidaire, le corps académique est dominé par une fraction minoritaire d'ignorants³⁴⁸, « quatre ou cinq tyrans » qui imposent leurs « sentiments » et « intérêts » aux autres, lesquels « suivent comme des moutons » (II, p. 58) cette « Église universelle » supposée infaillible (I, p. 9). Furetière rejoint ici encore les allégations du *Discours* de 1654, auxquelles il joint la virulence ouverte du sarcasme.

Plus encore que Sorel, c'est sur le terrain du droit que Furetière entraîne la compagnie des quarante confrères. L'ex-Académicien conteste en effet la *capacité légale* de l'Académie à conduire une procédure juridique en tant que *corps* plutôt qu'au nom de certains de ses membres : « avant que de se vouloir rendre juges contre moi, ils devaient du moins en acquérir la capacité ; ils devaient examiner leur pouvoir et apprendre la manière de juger » (II, p. 48). Et d'ironiser sur la « capacité » qui occupe décidément le cœur du conflit : « ils montrent bien leur capacité en matière de jurisprudence, quand ils soutiennent que je ne suis pas partie capable d'avoir une contestation avec eux » (I, p. 22).

D'où vient la confiance que les quarante confrères affectent à l'égard de la légitimité de « juges souverains » qu'ils s'auto-attribuent, se plaçant au-dessus des tribunaux ordinaires ? Nulle allusion au droit de *committimus* sous la plume de Furetière, mais une simple mention du *danger public* dénoncé naguère par Sorel : « ils font leur compte qu'ils emporteront d'autorité tout ce qu'ils voudront, par le seul crédit que leur donne le nom d'Académie » (I, p. 22). C'est, on s'en souvient, *sous l'ombre de ce nom* que les amis de Conrart administraient, selon Sorel, le règne de leur bon plaisir.

À l'ombre du nom, Furetière aura ajouté le *bruit* des infatigables « brailleurs », qui ne parviennent littéralement pas à *s'entendre*. Cette propriété sonore de la Volière de Psaphon aura valu aux Académiciens l'honneur d'être la cible du meilleur apophtegme de toute l'histoire de la *querelle de la capacité* :

Ceux qui se rendent les maîtres du bureau sont ceux qui ont le meilleur poumon, et non pas le plus de capacité.³⁴⁹

³⁴⁸ FURETIÈRE, *Second Factum*, p. 25 : « [...] lorsqu'une difficulté vient à partager le Bureau, la résolution s'en fait par suffrage d'un ou de deux de ces ignorants, qui prévaut contre le sentiment d'un moindre nombre de plus habiles : ce sont pourtant ces décisions qu'insolamment ils appellent des arrêts, auxquels ils prétendent que toute la France doit obéir. »

³⁴⁹ FURETIÈRE, *[Premier] Factum*, p. 21. À cette *querelle de la capacité* pourrait au demeurant être associé Molière. Dans *La Critique de l'École des Femmes* (1663), Dorante se fait le défenseur de la *capacité* à juger qu'il accorde au parterre : « Apprends, Marquis, je te prie, et les autres aussi, que le bon sens n'a point de place déterminée à la comédie ; que la différence du demi-louis d'or, et de la pièce de quinze sols, ne fait rien du tout au bon goût ; que debout et assis on peut donner un mauvais jugement ; et qu'enfin, à le prendre en général, je me fierais assez à l'approbation du parterre, par la raison qu'entre ceux qui le composent, il y en a plusieurs qui sont *capables* de juger d'une pièce selon

Réduits à leur *capacité pulmonaire*, les Académiciens ne seront jamais parvenus à faire entendre *leurs raisons* à Furetière. L'intervention de La Fontaine, chargé de décourager ce dernier de poursuivre son projet, échouera. Le lexicographe paria meurt le 14 mai 1688, ayant tout mis en œuvre pour salir la réputation des Académiciens en brochant à plaisir sur la topique de l'*incapacité académique*, dont il doit le motif à l'un de ses plus fidèles adversaires.

les règles, et que les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses, et de n'avoir ni prévention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule. » Voir : MOLIÈRE, *La Critique de l'École des Femmes*, in : *Œuvres complètes*, éd. G. Forestier et Cl. Bourqui, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2010, p. 483-512. En l'occ., p. 497-498, nous soulignons.

IX. ESTHÉTIQUE DE LA DIVERSITÉ

[I] faut qu'un homme se rende capable d'écrire aussi bien sur un sujet que sur l'autre.¹

Du temps où l'horizon de la réussite incitait l'auteur de *La Science universelle* à se prévaloir d'une certaine « capacité », le défi paraît avoir résidé, selon cet extrait du catalogue de 1634, dans l'aptitude à étendre et à diversifier la gamme de ses compétences d'écriture. Sorel s'y félicite en effet de la « quantité » de ses publications, dont la « multiplicité » lui paraît « estimable » : « j'aurais écrit vingt fois plus que je n'ai fait si j'eusse voulu », assure le polygraphe, indigné que cette « facilité » soit à son déshonneur (p. 419). Vingt-cinq volumes au bas mot – « je le dis sans hyperbole » – attendent encore d'être mis en lumière, prose variée (« sur toutes sortes de sujets ») et vers à foison (« j'ai assez de poésies pour en fournir un gros volume ») ; « huit ou dix volumes de diverses leçons ou d'essais moraux et politiques » disputent la priorité éditoriale à l'équivalent de « deux tomes d'observations physiques, et un autre de choses mêlées » (p. 422-423). L'avantage de cette multiplicité d'ouvrages ?

Ils sont tous différents, et par conséquent ils ne doivent point être ennuyeux.²

Suivant l'adage humaniste, *copia* et *varietas* mettent à l'abri du *taedium*. Que les mauvais esprits rengainent leurs brocards indigents : « Sauraient-ils écrire d'aucun sujet sur lequel je n'ai écrit dès ma plus basse jeunesse ? » (p. 418). La même année pourtant, le liminaire conclusif des *Talismans* épilogue autrement sur l'effet de cette profusion d'inédits :

Néanmoins l'on ne vous les donne point encore, peut-être pour ce que ces *diversités* vous ôteraient l'envie et le moyen de les voir toutes avec loisir [...].³

Le spectre de la pléthore et de la dispersion hante Cornucopia.⁴ La *taedium* vaincu menace de céder à la *nausea* – le franchissement des Colonnes d'Hercule par gros temps aurait-il un prix ?

Trente années plus tard, la tension s'est exacerbée. Assurément, c'est en « homme qui a beaucoup écrit » que l'auteur de *La Bibliothèque française* apprécie les « divers degrés de bonté » de ses

¹ SCU_I, « Avertissement », p. 421. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient également au catalogue auto-bibliographique de 1634.

² SCU_I, « Avertissement », p. 419.

³ *Talismans*, « *Le Libraire aux Lecteurs* », [np. 418-419]. Nous soulignons.

⁴ Sur le lien entre le motif ambivalent de la corne d'abondance (*cornucopia*) et la catégorie rhétorique de *copia* (abondance variée ou « variété féconde », énergie stylistique), notamment chez Érasme, voir : CAVE, T., *The Cornucopian Text : Problème of Writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979. Traduit en français par Ginette Morel : *Cornucopia. Figures de l'abondance au XVI^e siècle : Érasme, Rabelais, Ronsard, Montaigne*, trad. par G. Morel, Paris, Éditions Macula, « Argô », 1997. En l'occ. p. 50. Voir également : CAVE, T., « Cornucopia », *Littérature*, 1996, v. 102, n°2, p. 105-115. Cave rappelle qu'en matière rhétorique, la puissance de produire (*ubertas*) ou ressource (*copia, opes*), n'est, sans variété (*varietas*), que stérile verbosité et bavardage profus (*loquacitas*) : l'interminable épuise.

productions « selon les sujets » et les styles.⁵ Mais les spectres de Cornucopia ont cette fois trouvé leur incarnation en la personne de nouveaux détracteurs. « Cette variété d'occupation », déplore en effet Sorel, « ne lui est pas toujours avantageuse » ; pléthore et entropie induisent des erreurs d'attribution⁶, et parmi la « diversité » des titres associés à son nom, impossible de « s'exempter de quelques censures » (p. 419). Le principal préjudice, nous le savons désormais⁷, provient du front des « monographes », ces spécialistes auto-proclamés d'un étroit périmètre d'expertise, qui mettent en doute la compétence du polygraphe :

Il a pu arriver que quelques auteurs n'ayant fait des ouvrages que d'un seul genre, soit de philosophie ou d'histoire, tâchant de persuader à chacun qu'ils y sont les maîtres, ont été ravis d'empêcher qu'un autre n'obtînt de la réputation par cette voie. Ils ont voulu faire croire que notre auteur ne pouvait réussir à ces ouvrages, étant déjà occupé à d'autres forts différents.⁸

La « plasticité d'invention »⁹ de Sorel, pour reprendre une expression de Delphine Denis, le condamne-t-elle au discrédit ? Son atout cardinal – sa carte « jockey » selon Patrick Dandrey – lui aura-t-elle fait perdre la partie ?

Sorel aurait compensé le caractère éclaté de sa production par l'élaboration d'un « réseau autotextuel » métadiscursif visant à conférer cohérence et unité à l'archipel déployé sur les étals des libraires¹⁰. Ce que cette interprétation laisse de côté, c'est la curieuse oscillation de la valeur attribuée par l'auteur de *La Bibliothèque française* à la diversité de sa production ; entre grâce et défaveur, le statut de la variété – mais faut-il s'en étonner ? – varie. Le présent chapitre a pour but d'éclairer cette catégorie à la fois rhétorique et philosophique, « espèce ambiguë » dont Bacon faisait si grand cas, qu'il n'a pas hésité à lui attribuer la place de « catégorie transcendante » requérant l'attention des chercheurs à venir (*desiderata*)¹¹. Si cette notion intéresse notre enquête

⁵ BF, « Examen », p. 418 et p. 444. Voilà de nouveau une « multitude » digne d'honneurs, une louable « quantité d']écrits [...] de toutes les sortes », riches de leur « très grande variété » (p. 442-443) ; outre l'hétérogénéité des sujets, « tous les ouvrages de notre auteur ne sont pas d'un même temps ni d'un même style » (p. 440). Parce qu'il a su vaincre l'uniformité sur tous les plans, domestiquant « divers sujets » et styles différents, le polygraphe estime avoir comblé les attentes d'un public élargi : « il y a assez de quoi arrêter chacun selon son humeur et ses desseins » (p. 419).

⁶ Voir notre chapitre VI.

⁷ Voir notre chapitre VIII (section 5), où nous suggérons que ces 'monographes' siègent pour la plupart à l'Académie.

⁸ BF, p. 430-431.

⁹ DANDREY et DENIS [2003], p. 18.

¹⁰ ROUX [2012], p. 45. Du point de vue de Roux, le dispositif de liens tissés d'une œuvre à l'autre (incluant bien-sûr les *catalogues*), tous genres confondus, témoignerait des efforts de Sorel pour optimiser les conditions de visibilité de son travail – c'est une partie de l'*hypothèse publicitaire*, déjà discutée dans notre chapitre VI à partir des thèses de Michèle Rosellini.

¹¹ BACON, *DA*, III, GOLEFER [1632], p. 201 : « Nul n'a parlé du semblable et du divers, pourquoi c'est qu'entre les espèces différentes, il se trouve certaines choses qui participent de l'une et de l'autre, et sont d'une espèce ambiguë, comme est le musc entre la pourriture et la plante [...] ». À croire que le progrès de la civilisation se joue parfois dans l'élucidation de ce qu'un parfum exquis doit à la décomposition.

sur l'*écriture du particulier*, c'est que le terme de *variété* – ainsi que ses parasyonymes de « diversité » et de « mélange » – renvoie en langue au problème de l'organisation des parties d'une totalité, comme l'indique une acception figurant dans l'article PARTIE du *Dictionnaire* de Furetière : « Toute la variété des corps ne dépend que de la différente union ou arrangement ou assemblage des parties ». Dans la somme qu'il consacre à l'émergence de l'idée d'individualité stylistique à la Renaissance, Jean Lecoïnte a d'ailleurs bien montré combien « la méfiance à l'égard de la variété » qui s'amorce dans la deuxième partie du XVI^e siècle, est à mettre en lien avec le privilège alors accordé à la généralité, tant il est vrai que « dans un ordre rigoureux de pensée de l'universel, tel qu'il se manifeste chez Aristote, toute diversité ne saurait relever que d'un manque, d'une imperfection »¹². Il y aurait ainsi lieu d'associer étroitement *particulier* et *diversité*, dans une opposition commune aux nombreux visages de l'*universel*. Des parties du monde aux parties du discours, comment Sorel envisage-t-il les formes du mélange ?

Tenter de définir l'« hétérogène » soulève de multiples difficultés qu'à défaut d'examiner en détails¹³ nous examinons en trois points : la terminologie, le domaine de sens, et la connotation. (1) Dans son zèle à varier, la « diversité » diffère d'abord d'elle-même, puisqu'elle est aussi « variété ». Ayant jusqu'ici interpellé inégalement le discours critique contemporain¹⁴, la

¹² LECOINTE, J., *L'idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993. En l'occ. : « Avant-propos », p. 19-20.

¹³ Il n'est pas ici question d'entreprendre la généalogie de cette notion complexe, dont les racines remontent à la *poikilia* (bigarrure) grecque. De récents travaux d'esthétique et d'anthropologie historique renseignent cette question : FITZGERALD, W., *Variety: The Life of a Roman Concept*, Chicago/London, University of Chicago Press, 2016. GRAND-CLÉMENT, A., « Poikilia », in : DESTRIÉE, P. ET MURRAY, P. (éd.), *A Companion to Ancient Aesthetics*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2015, p. 406-421.

¹⁴ Sans prétendre à l'exhaustivité, nous remarquons deux tendances critiques s'agissant du binôme *variété/diversité*. L'une admet ou suppose la quasi-synonymie, tenant l'écart sémantique pour pratiquement indifférent chez les usagers historiques (et partant, pour leurs commentateurs). C'est notamment le cas de Delphine Denis, qui, en dépit d'une préférence (informulée) pour le terme de « variété » lorsqu'il s'agit de caractériser une esthétique globale (p. 64), conclut néanmoins son étude des conversations de Madeleine de Scudéry par le constat d'un goût galant pour la « diversité » et le « pêle-mêle » (p. 346). DENIS, D., *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, 1997, notamment p. 59. Travaillant sur un corpus majoritairement latin, LECOINTE [1993] indique que le terme *diversus* connote une différence de *degré* (et induit donc un effet automatique de hiérarchisation), mais il n'insiste pas sur la dualité *varietas / diversitas* (« Terminologie de la différence », p. 209-211). Avant eux, la romaniste allemande Wilfried Floeck instituait la paire équivalente *diversité/variété* en clef de voûte de l'esthétique baroque, soulignant en note que « les deux concepts sont employés aux XVI^e et XVII^e siècles comme synonymes » ; elle n'en rectifiait pas moins quelques lignes plus bas : « en ce qui concerne la notion de *diversité* l'analogie avec des concepts tels que *différent*, *extraordinaire* et *bizarre* semble avoir été assez marqué surtout à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle ». Etendue à l'esthétique « baroque » dans ses grands axes, l'étude de Floeck n'investit pas ce micro-écart d'une pertinence conceptuelle significative. FLOECK, W., *Esthétique de la diversité. Pour une histoire du baroque littéraire en France* (Berlin, 1979), trad. de l'allemand par G. Floret, *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Biblio 17, Paris – Seattle – Tübingen, 1989, p. 21 (avec la note 5). À l'opposé, Benjamin Bouchard aperçoit dans le flou notionnel entourant la *varietas* rhétorique un impensé crucial de la théorie littéraire. BOUCHARD, B., « Les figures de la diversité », *Poétique*, vol. 175, n° 1, 2014, p. 3-20. Cette enquête différentialiste, qui accorde une place privilégiée à l'œuvre de La Fontaine, s'appuie entre autres sur LAUSBERG, H., *Handbook of Literary Rhetoric: a Foundation for Literary Study*, trad. anglaise par M. T. Bliss, Leiden-Boston-Köln, Brill, 1998 (titre original : *Handbuch der literarischen Rhetorik: eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*, München, M. Hueber, 1960). Nous empruntons quant à nous la voie bien sorélienne du compromis : l'absence de réflexivité théorique attestée sur le couple *variété/diversité* de la part des locuteurs/scripteurs historiques nous semble motiver, plutôt que condamner, l'hypothèse d'une possible distribution sémantique conflictuelle dans l'usage, principalement au plan connotatif.

coexistence de quasi-synonymes en langue rencontre, au niveau d'interrogation qui est le nôtre, les inflexions spécifiques du langage sorélien, que celui-ci soit ou non mûrement réfléchi. À titre préliminaire, consultons les lexicographes. Le *Dictionnaire* français-latin de Nicot (1606) ne prévoit pas d'entrée *DIVERSITÉ ; il faut se référer à l'entrée VARIÉTÉ pour voir proposée l'équivalence suivante : « variété et diversité, *varietas* ». Cette configuration traductologique témoigne de l'ascendant exercé par la langue latine, qui privilégie nettement l'usage de *varietas* sur celui de *diversitas*, peu usité¹⁵. Chez Furetière, au contraire, tous articles confondus, le terme français de « diversité » (incluant les mots de même famille) l'emporte à une majorité écrasante sur celui de « variété » ; cette proportion statistique reflète une tendance d'usage caractéristique du corpus humaniste français dont s'alimente le *Dictionnaire Universel* (par exemple Montaigne¹⁶ et François de Sales¹⁷), également perceptible dans la traduction française du *De Doctrina christiana* de saint Augustin par Colletet¹⁸. En revanche, la proportion s'inverse à nouveau dans les deux dictionnaires mondains du temps, celui de l'Académie et celui de Richelet¹⁹, sans que l'on puisse cette fois imputer la préférence pour *variété* à une fidélité étymologique au latin (plutôt perceptible comme trait de pédanterie). (2) Cette terminologie contrastée correspond-elle à des définitions distinctes de la notion d'hétérogène ? L'architecture de l'article maître, ainsi que les occurrences dispersées, suggèrent que Furetière conçoit le terme de VARIÉTÉ, appliqué largement à l'idée de « changement » (ou « inconstance »), comme un hyperonyme de DIVERSITÉ, terme désignant de façon plus spécifique une différence (ou « division ») dans l'opposition. Chez Richelet, nulle relation d'inclusion d'un terme à l'autre, donnés pour équivalents ; le sème de la /contrariété/ est

¹⁵ Mot typiquement « latin » – par opposition au grec –, désignant au sens propre l'« inégalité » des couleurs (*disparibus coloribus*), la *varietas* s'étend d'après Cicéron à tous les phénomènes susceptibles d'hétérogénéité, tels que la poésie, les discours, les mœurs, la fortune, etc. (*De Finibus*, III, III, 10).

¹⁶ Nos recherches dans le texte des *Essais*, par la base informatique The Montaigne Project, font état d'une proportion approximative d'un quart entre les occurrences de mots formés sur la racine *var-* et ceux de la famille *divers-*.

¹⁷ Chez l'Évêque de Genève, la prévalence du mot « diversité » s'observe nettement dans les intitulés des chapitres consacrés à la question de l'hétérogène – habitude titulaire transmise à Camus. En revanche, plusieurs passages emblématiques de sa réflexion métapoétique, tels que les *incipit* de ses préfaces, donnent à apprécier la coexistence des deux morphèmes. Ainsi dans le célèbre liminaire de *L'Introduction à la vie dévote* : « La bouquetière Glycéra savait si proprement *diversifier* la disposition et le mélange des fleurs, qu'avec les mêmes fleurs elle faisait une grande *variété* de bouquets, de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envi cette *diversité* d'ouvrage, car il ne sut changer sa peinture en tant de façons comme Glycéra faisait ses bouquets : ainsi le Saint-Esprit dispose et arrange avec tant de *variété* les enseignements de dévotion, qu'il donne par les langues et les plumes de ses serviteurs, que la doctrine étant toujours une même, les discours néanmoins qui s'en font sont bien différents, selon les *diverses* façons desquelles ils sont composés. Je ne puis, certes, ni veux, ni dois écrire en cette Introduction que ce qui a déjà été publié par nos prédécesseurs sur ce sujet; ce sont les mêmes fleurs que je te présente, mon Lecteur, mais le bouquet que j'en ai fait sera différent des leurs, à raison de la *diversité* de l'agencement dont il est façonné. » Nous soulignons. La démonstration serait la même dans le traité de *L'Amour de Dieu* : « Représentez-vous de belles colombes aux rayons du soleil, vous les verrez varier en autant de couleurs comme vous diversifierez le biais duquel vous les regarderez. »

¹⁸ Colletet traduit significativement l'intitulé de la section consacrée par Augustin à la *varietas* des trois styles – en latin *Omnibus generibus dictio varianda est* – par la formule : « Il faut diversifier son discours ». *La Doctrine chrétienne de St. Augustin divisée en quatre livres [...] par G. Colletet*, Paris, J. Camusat, 1636, IV, XXII, p. 414.

¹⁹ Ce dernier n'ayant pas même répertorié l'adjectif DIVERSIFIÉ.

par ailleurs quasi absent du lexique de l'hétérogène, où « diversité » voisine avec « distinction » et « contraste » plutôt qu'avec « opposition ». À l'inverse de Furetière, l'Académie définit d'abord la VARIÉTÉ comme une catégorie esthétique, le sens « neutre » venant en seconde place seulement ; clairement marquée par l'artifice²⁰, elle concerne au premier chef les ouvrages d'esprit et de langue (« livre plein de variétés », « varier la phrase »), ainsi que les contrastes saisis par le sens de la vue (« spectacle magnifique et plein de variété »). Chez Furetière, c'est le terme à la fois plus fréquent et plus spécialisé de DIVERSITÉ qui semble valoir comme catégorie esthétique ; peut-être faudrait-il préciser *aïsthétique*, au sens étymologique, dans la mesure où les phénomènes plaisants associés à la diversité, issus de la nature ou produits par l'art²¹, concernent les cinq sens, parmi lesquels le goût alimentaire tient une place de choix. Cette attention à la plurisensorialité du divers hérite de l'imaginaire épicurien qui façonne déjà l'esthétique horacienne²². (3) Enfin, le domaine de l'hétérogène de Furetière, très étendu, connaît une double connotation : si la DIVERSITÉ est perçue positivement dans la majorité des cas (« la diversité des fleurs d'un parterre réjouit la vue »), elle sert aussi à qualifier des configurations pénibles (« les hommes ont des sentiments bien divers, c'est à dire, bien contraires »). Éviction faite du sème de la /contrariété/, la connotation de l'hétérogène est résolument positive chez Richelet, colorant la définition même du mot VARIER (« rendre une chose *plus agréable* par une variété *bien entendue* », nous soulignons), et non les seules illustrations d'usage ; l'Académie privilégie également la connotation positive, fût-ce *ex negativo* (« il n'y a pas assez de variété dans cet ouvrage »), hormis sous les espèces abhorrées de la BIGARRURE (« variété de couleurs, tranchantes ou mal assorties »), conformément à l'esthétique horacienne dont se nourrit la doctrine classique²³.

Assurément cavalier, ce parcours présente toutefois l'intérêt de mettre en évidence la coexistence de deux conceptions de l'hétérogène à l'âge classique, et d'identifier celle dont se rapproche tendanciellement Sorel. Face à la *variété esthétique*, qui met d'accord Richelet et les Académiciens, la *diversité aïsthétique* de Furetière conserve un pied dans l'univers de valeurs humaniste, où la nature

²⁰ Nous assumons que la notion de *paysage* relève du domaine de l'art (et non de la nature seule) pour les Académiciens.

²¹ Les *topoi* de l'hétérogène proposés par Furetière, dont l'éventail est plus large que chez les Académiciens, font la part belle aux minéraux, aux végétaux (parterres de fleurs et bouquets, principalement de tulipes), au monde animal (pelages, pennages, coquilles), mais également aux productions strictement artificielles (blasons, mets et parements – des étoffes aux émaux en passant par la marqueterie) ; les ouvrages de l'esprit et les productions du langage complètent l'inventaire.

²² L'Épître II, 2 d'Horace, rappelons-le, développe un propos métopoétique à la faveur d'une métaphore dinatoire : ode, iambes ou discours familier, les lecteurs n'ont pas tous les mêmes goûts, à l'image des trois convives en désaccord, dont le palais varié réclame les mets les plus divers (*Tres mihi conuiuæ prope dissentire uidentur, / poscentes uario multum diuersa palato* v. 61-62).

²³ L'*Art poétique* d'Horace s'ouvre sur une mise en garde fameuse à l'égard des monstres d'imagination : « Si un peintre voulait ajuster sous une tête humaine le cou d'un cheval et appliquer des plumes de diverses couleurs (*varias plumas*) sur des membres pris de tous côtés (*undique*), dont l'assemblage terminerait en hideux poisson noir ce qui était par en haut une belle femme, pourriez-vous, introduits pour contempler l'œuvre, vous empêcher de rire, mes amis ? » (v. 1-5). Voir aussi v. 29-30. Le principe de *l'utile dulci* introduit au contraire un principe de variété équilibré.

ne le cède pas à l'artifice, ni la conflictualité à la célébration euphorique de la belle unité. Il est manifeste que l'auteur de *La Science universelle* évolue pleinement dans ce second cadre définitoire, lequel fournira l'architecture générale de notre chapitre. Cette affinité reconnue, il importe de préciser la nature des rapports qu'entretiennent les deux conceptions de l'hétérogène ; on s'interrogera d'abord sur l'origine possible du clivage, avant d'examiner leur dynamique de concurrence dans la diachronie. La position inventive de Sorel dans l'espace conflictuel de la *varietas* n'en apparaîtra qu'avec plus de clarté.

(1) L'origine de ce double régime de la *varietas* est probablement à chercher dans l'héritage controversé de Cicéron.²⁴ À peu d'exceptions près²⁵, la *varietas* bénéficie à ses yeux d'une connotation positive, notamment dans le domaine rhétorique, où, comme on le sait, ce principe d'hétérogénéité a pour vocation de contrebalancer la satiété (*satietas*) potentiellement produite par l'accumulation répétitive de mots et de figures que prévoit l'*amplificatio*.²⁶ Cicéron n'ayant pas produit de formalisation systématique de la *varietas*, il est hasardeux d'en établir avec certitude le(s) lieu(x) et les modalités de mise en œuvre ; Benjamin Bouchard a judicieusement parlé d'« étoilement »²⁷ du propos. Il apparaît en tout cas que la variété concerne aussi bien les choses (*res*) que les mots (*verba*). Elle intervient en effet dans l'*inventio* (diversité des lieux), mais joue un rôle essentiel au niveau de l'*elocutio*, ce à double titre : dans le principe d'alternance des trois styles (*tripertita varietas*), d'abord, et sur le plan de l'*ornatus* (diversification des figures, lesquelles, comme l'indique le mot « trope », sont déjà par elles-mêmes des instruments de modulation). Notons enfin que Cicéron semble insister davantage sur la modulation du ton et de la voix de l'orateur que sur la diversité de la *dispositio*. En somme, ce territoire peu codifié laisse le champ libre à toutes sortes d'appropriations.

Érasme emprunte la voie de la diversité des *choses*. Le traité rhétorique qu'il a consacré à l'art de la *variatio* dans la culture de l'imitation (*De duplici copia verborum ac rerum*, 1514) subordonne la notion de *varietas* à celle de *copia*, qui de fait l'inclut²⁸ ; dans le sillage du *De Doctrina Christiana* de saint Augustin, où s'élabore l'*inventio* de l'orateur chrétien²⁹, Érasme envisage une richesse expressive visant à rendre compte de l'admirable diversité du monde³⁰. François de Sales et Camus lui emboîteront le pas. À l'autre bout du spectre, la *varietas* des mots (*elocutio*) est l'affaire de

²⁴ À ce titre, l'opposition entre *variété esthétique* et *diversité esthétique* s'inscrit dans l'espace polémique finement analysé par l'auteur de *L'Âge de l'éloquence*.

²⁵ Le cas exemplaire de connotation péjorative est la qualification de Catilina en homme *varius et multiplex*.

²⁶ CICÉRON, *De Oratore*, III, xxv, p. 96-97.

²⁷ BOUCHARD [2014], p. 7.

²⁸ Pour CAVE [1979/1997], « un élément clef » de la démonstration d'Érasme « est la distinction entre morne répétition ou expansion d'une part, variation féconde (*varietas*) de l'autre » (p. 50). LECOINTE [1993] tempère l'interprétation de Cave, en rappelant que la *copia* érasmienne se veut aussi une *brevitas* (p. 425).

²⁹ L'*inventio* occupe les trois premiers livres du *De Doctrina*, le dernier étant consacré à l'*expression* (*elocutio*).

³⁰ FUMAROLI [1980/2009], p. 100-101 ; 106-108.

l'éloquence jésuite (Reggio, Strada), des prédicateurs de Cour (par exemple le P. Binet³¹), souvent taxés d'asianisme³², des théoriciens de la sophistique sacrée (le P. Pelletier, le P. Josset), lecteurs attentifs des *Stromates* (« tapisseries ») de Clément d'Alexandrie³³, et celle encore de quelques contemporains de Sorel (Caussin, Le Moyne). On peut sans grand risque émettre l'hypothèse d'un rattachement de la *diversité esthétique* de Furetière à la tradition érasmienne, et de la *variété esthétique* des dictionnaires mondains à la rhétorique jésuite. Bien loin de la rhétorique de Le Moyne, donc, la place de l'hétérogène sorélien est du côté d'Érasme et de saint Augustin.

(2) Si les deux traditions de l'hétérogène peuvent être pensées dans leur progression parallèle comme des réceptions opposées de la rhétorique cicéronienne, on a également coutume de les envisager dans leur dynamique de concurrence, en diachronie, et du point de vue institutionnel. D'importants efforts de théorisation dans le domaine de la socio-poétique (Alain Viala) et de la stylistique/poétique historique (Delphine Denis) permettent d'accroître la lisibilité du territoire accidenté de *l'écriture de l'hétérogène*, ressaisie à cette occasion sous l'étiquette de « polygraphie »³⁴. Leur hypothèse permet d'articuler deux périodes et deux formes de la *diversité/variété*, en montrant la façon dont l'écriture polygraphique, objet de méfiance dès la fin de la Renaissance, aurait connu un retour de faveur dès les années 1650 dans les milieux galants, mais à visage entièrement renouvelé. Rappelons brièvement les étapes de ce processus, sans lequel il est difficile de cerner le réseau de tensions où s'invente la poétique sorélienne de la diversité.

En République des Lettres, la tendance générale du XVII^e siècle est à la spécialisation disciplinaire.³⁵ Le rêve polymathe s'estompe ; avec lui se dissipe l'idéal d'une production polygraphique encyclopédique (*polygraphie lettrée*). Suivant la thèse bien connue d'Alain Viala, c'est ce processus de spécialisation qui conduit à la formation du territoire autonome des belles-lettres,

³¹ FUMAROLI [1980/2009], p. 264-265.

³² Plus encore que M. Fumaroli, LECOINTE [1993] a insisté sur le rôle joué, à la Renaissance, par la notion de *varietas* dans la critique des excès asianisants (p. 310-311) et de la « prolixité apulienne » (p. 429), singulièrement dans les échanges entre Erasme et Budé.

³³ FUMAROLI [1980/2009], p. 281, note 116.

³⁴ Avec toutes les précautions requises par l'emploi concerté d'un mot anachronique, comme nous l'indiquons dans l'introduction de la seconde partie de ce travail.

³⁵ VIALA [1985] situe dans les années 1650-1666 (troisième phase académique) l'« effet de spécialisation des disciplines » qui selon lui « bouleverse les structures du champ culturel » ; « la division du champ intellectuel en branches d'activités spécialisées se confirme » (p. 28). Plus largement au cours de la période, les « sociétés durables » sont celles qui se spécialisent (p. 21). Jérôme Lamy s'est récemment inquiété des risques méthodologiques (essentiellement l'anachronisme) encourus en cas d'usage des notions modernes de « discipline » ou de « partage disciplinaire » lorsqu'on étudie les pratiques de structuration des savoirs dans la première modernité. LAMY, J., « La République des Lettres et la structuration des savoirs à l'époque moderne », *Littératures*, n°67 : « L'« indivision des savoirs » en question (XVI^e-XVII^e siècles) », 2013, p. 91-108. Nous avons conscience de la « double appartenance » de ces termes « au registre des acteurs et à celui de l'analyse », et suivons sa recommandation en nous fondant sur une approche empirique de cette catégorie, dont la valeur de « matrice intellectuelle » se vérifie à de très nombreuses reprises sous la plume de Sorel. Sur l'intensification du processus de « fragmentation et de spécialisation » qui intéresse l'enquête « horographique » (*i.e.* portant sur les « frontières institutionnelles et cognitives ») conduite par ce chercheur, voir également : CHOMÉTY, Ph. et LAMY, J., « Littérature et science : archéologie d'un litige (XVI^e-XVII^e siècles) », *Littératures classiques*, n° 85, 2014, p. 5-30.

en marge de l'expertise savante et désormais ciblée des doctes.³⁶ Cette description a pour corolaire une thèse sociologique également bien connue : après la Fronde, les hommes de lettres qui souhaitent asseoir leur notoriété sont contraints de diversifier les lieux de leur investissement et de miser sur les « alliances multiples », notamment par la prise en compte d'un public élargi – ce qui ne les dispense d'ailleurs pas de composer avec la sphère du pouvoir (institutions, mécènes). Cette conjoncture favorise les nouveaux doctes, en particulier ceux qui, attachés à une logique de reconnaissance institutionnelle, privilégient une stratégie de la *réussite* (cursus) ; des auteurs tels que Chapelain, Sarasin, Pellisson et Ménage présentent ainsi une « tendance très marquée à la polygraphie », alors que la stratégie du *succès* pousse d'autres écrivains à se spécialiser dans les genres à la mode³⁷. Cette « nouvelle polygraphie », toutefois, s'est adaptée au temps. Il revient à Delphine Denis d'avoir précisé le contexte de cette *translatio varietatis* débouchant sur une polygraphie qu'elle qualifie de *restreinte* (et que nous prendrons la liberté de nommer *polygraphie littéraire*) :

Peut-on émettre l'hypothèse d'un bénéfique corolaire, celui d'une étape sur la longue marche, non plus du savoir en effet, mais de l'autonomisation de la « littérature » ? Amputée – provisoirement ? – de son horizon encyclopédique, la polygraphie transmet en retour un savoir filtré et mis en scène par ces 'nouveaux doctes' dont A. Viala a montré qu'ils sont les vrais passeurs au tournant du siècle, savoir disponible au-delà du cercle étroit des érudits, prêt à circuler pour de nouveaux investissements, 'littéraires' pour faire vite. [...] Se dessinerait de la sorte l'image d'une polygraphie au champ d'exercice certes plus *restreint*, mais susceptible de couvrir une large palette de genres dont l'union est encore préservée [...].³⁸

Transmutation de la diversité disciplinaire savante en variété générique littéraire ? L'hypothèse d'un Grand Œuvre galant convainc. Alain Viala repère quant à lui deux formes distinctes de cette pratique polygraphique nouvelle : la polygraphie *contrastée* (que Delphine Denis renomme *alternée*) s'observe lorsque « les divers ouvrages d'un même auteur varient de tour et de ton pour s'adapter, chacun, aux attentes d'une catégorie des destinataires » ; la polygraphie *intégrée*, d'autre part, « consiste à rechercher une manière apte à concilier diverses attentes, une 'écriture' propice à obtenir de multiples approbations, au sein d'un même écrit aussi bien que pour l'ensemble des

³⁶ VIALA [1985], « Conclusion », p. 292-293 : « La déstabilisation générale des opinions scientifiques, la remise en question de l'aristotélisme, se sont opérées en même temps que la division et la spécialisation des domaines intellectuels, et en étroite relation avec elles. Ce qui a permis que le littéraire, les *belles-lettres*, s'émancipent de la tutelle de l'encyclopédisme humaniste maintenu dans la République des Lettres savantes, et deviennent à leur tour des valeurs fondamentales dans le capital scolaire. »

³⁷ VIALA [1985], p. 194 et 220-221.

³⁸ DANDREY et DENIS [2003], p. 15. Nous soulignons.

ouvrages d'un auteur»³⁹. La seconde correspond au *style moyen*, cher à Pellisson, qui, selon Bernard Beugnot, « se découvre une aptitude à englober toutes formes » à la faveur de sa « souplesse autoris[ant] une multiplicité de registres » ; aussi n'y aurait-il pas lieu de croire que « le passage d'une esthétique de la diversité ou de la bigarrure à un idéal d'«uniformité du style' » ait pu « restreïn[dre] l'éventail des moyens expressifs », puisqu'au contraire « il les masque et les harmonise dans le fondu du texte ». ⁴⁰ Au mitan du siècle, dans les milieux mondains, voilà franchi le pas de la *diversité aïsthétique* à la *variété esthétique* que nous analysions précédemment.

La Bibliothèque française de Sorel, véritable « répertoire culturel de l'honnête homme », aurait joué en 1664 le rôle d'un efficace transformateur d'énergie lettrée (spécialisée) en curiosité littéraire vagabonde : « prenant pied sur le terrain des doctes », Sorel en « déplace les frontières et en redistribue l'espace »⁴¹, désormais accommodé à la libre déambulation des lecteurs peu cultivés. Ce répertoire bibliographique aurait ainsi suivi la réorientation (Viala parle de « dérivation ») mondaine des goûts ; peut-être l'aurait-il même en quelque sorte *canalisée*, par le truchement d'une taxinomie *variée*, où les genres dits littéraires occupent une place de choix. Au cœur de l'ouvrage, la section consacrée à ce que Sorel nomme les « œuvres mêlées » – c'est-à-dire celles où, à l'image de Plutarque, « quelques auteurs ont traité de choses assez générales sous un titre particulier »⁴² – propose une synthèse emblématique de cette Odyssée de l'écriture *bétérogène*. Renaudot, Bacon et La Mothe Le Vayer ouvrent le bal avec des mélanges solides où l'« on trouve à apprendre »⁴³, principalement dans le domaine des choses morales ; viennent ensuite les auteurs mondains – Balzac, Sarasin et Pellisson – dont Sorel ne peut en 1664 que constater le succès⁴⁴, et dont les livres présentent, selon l'œil exercé du bibliographe, un double niveau d'hétérogénéité (« outre le mélange de tous les livres de M. de Balzac, on trouvera qu'ils en ont chacun en leur particulier »⁴⁵) ; parangon du mélange, Montaigne couronne le catalogue de son autorité.⁴⁶ Il y a lieu de croire que ce traitement privilégié offre à Sorel une occasion de signifier son ultime allégeance à la *diversité aïsthétique* : habile à moduler les formes, l'auteur des *Essais* est avant tout un maître de la *copia rerum*.

*

³⁹ VIALA [1985], p. 168-169, relayé par ROUX [2012], p. 45.

⁴⁰ BEUGNOT, B. « La précellence du style moyen (1625-1650) », in : FUMAROLI, M. (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 539-599. En l'occ. p. 572 et 575.

⁴¹ VIALA [1985], p. 288.

⁴² BF, p. 135.

⁴³ BF, p. 136.

⁴⁴ Notamment Pellisson qui « ne dit rien que plusieurs ne veuillent bien approuver » (BF, p. 140).

⁴⁵ BF, p. 139.

⁴⁶ Accompagné de Charron, quoique dans une mesure bien moindre, Sorel ménageant peu ses griefs à l'égard du maître des libertins.

Dans le paysage complexe de la diversité, dont témoigne ce copieux préambule, quelles sont les coordonnées précises de la position sorélienne ? Nous poursuivons par ce chapitre la voie ouverte lors de précédents développements, à l'occasion desquels nous avons pu montrer que la diversité se trouve promue par Sorel non seulement sur le plan ontologique (« postulat du mélange »⁴⁷), mais plus clairement encore en matière de méthodologie scientifique (effort collectif de civilisation par la connaissance⁴⁸ ; structure partitive de la méthode encyclopédique⁴⁹). Il importe à présent de mesurer les implications de cette valorisation de l'*hétérogène* – autrement dit du mélange des parties – dans le domaine de la vie civile, et ce respectivement sur les plans institutionnel, linguistique, rhétorique et poétique.

Les trois premières sections font état des idées soréliennes en matière de *diversité esthétique*, avec pour axe directeur le sème de la /contrariété/ si caractéristique de la description lexicographique procurée par Furetière. Quand *divers* est *contraire*, le *mélange* est *conflit*. Conflit disciplinaire, d'abord, qui oppose les tenants de la spécialisation aux défenseurs d'une conception généraliste du savoir : la pluridisciplinarité est-elle forcément synonyme de dispersion ? L'art du classement (taxinomie des genres) semble offrir un remède au possible désordre des discours (section 1). Conflit linguistique, ensuite, s'il est vrai que la punition de Babel met fin à la mythique *lingua humana*. Faut-il pour autant renoncer aux langues nationales, particulières, et forger, comme beaucoup le proposent alors, un outil général de communication (section 2) ? Suffit-il de réformer la langue française selon le programme des puristes, en gommant particularismes et traits idiolectaux, afin d'imposer à tous les locuteurs du royaume le standard d'usage uniforme pratiqué par une *sanior pars* largement fantasmée (section 3) ? Les deux dernières sections envisagent quant à elles les solutions offertes par la *variété esthétique*. Quel est le *style* – langage et manières – de l'homme de la diversité ? Sur le plan discursif, le « style commun » (*transcendant*) qu'imagine Sorel offre une alternative originale au style élevé (« récapitulatif ») que les Anciens plaçaient au sommet de la hiérarchie des genres, mais également au style moyen (« intégratif ») cher aux mondains autour des années 1650 (section 4). Sur le plan moral, enfin, le style de l'« Homme universel » est celui d'un *professionnel prudent*, vivant et travaillant à mi-hauteur entre le peuple et les grands, que d'autres que Sorel appellent « honnête-homme » (section 5).

⁴⁷ Voir notre chapitre I, section 4.

⁴⁸ Voir notre chapitre III. La valeur épistémique de la diversité, on s'en souvient, se trouve cautionné par la théorie baconienne de l'*expérimentation variative*, tout comme la diversité herméneutique connaît avec Augustin l'un de ses plus efficaces apologistes ; nous révélions alors les fondements d'une éthique du partage amical étendue à la société, débouchant sur une méthodologie scientifique de type collectiviste.

⁴⁹ En des temps où le réductionnisme mathématique cartésien domine le paysage de la méthode, Sorel élabore quant à lui un discours systématique destiné à rendre compte de la structure méréologique *diversifiée* du « Livre de la Nature » qu'est l'Univers compris comme Total (voir notre chapitre IV). En plus d'être re-compositionnelle et projective, l'unité-totalité encyclopédique de la « Science suprême » – transcendante – de Sorel n'est donc pas intensive mais *extensive*, autrement dit cumulative ; nous en avons indiqué les propriétés à la fois herméneutiques et mnémotechniques. Voir pour tout ceci notre chapitre V.

1. Diversité lettrée en crise : le salut par la taxinomie

Paradoxe ou nécessité ? *La Science universelle* égrène ses traités particuliers à mesure que s'affirme le processus de spécialisation disciplinaire amorcé à la fin du XVI^e siècle. En république des Lettres, au plus près de Sorel, le rêve polymathe est en berne : [1] le parti de la spécialité (Patin) tente à la polyvalence (Renaudot) un véritable procès pour *dispersion*, [2] tandis que, sur le front opposé, la rhétorique relativiste des sceptiques (La Mothe Le Vayer), fondée sur l'équation *diversité égale contradiction*, accomplit son propre travail d'érosion, notamment sur le plan politique. [3] Au cœur des attaques, le parti de la diversité lettrée assure ses bases épistémologiques en s'appuyant sur la pratique raisonnée de la *sélection* (choix), selon des configurations variables (recueils, *collectanea*, catalogues). [4] Chez Sorel, le plus élaboré de ces outils de sélection est *La Bibliothèque française*, qui présente la double spécificité d'intégrer les productions modernes de *belles-lettres* à la gerbe des savoirs lettrés, et de soumettre l'ensemble à une *taxinomie* originale. [5] Rapportée à son contexte baconien de réforme générale des savoirs, la *Bibliothèque* de Sorel mérite d'être appréhendée comme cas emblématique de la dialectique de l'universel et du particulier : la *spécification* du domaine des belles-lettres, jusqu'alors cartographié sans rigueur scientifique, y est d'abord la conséquence d'une exigence intellectuelle *généraliste*, animée par la conviction – baconienne – que la maîtrise du tout requiert l'analyse détaillée des parties. En d'autres termes, l'immense et nécessaire paradoxe de l'inventaire de Sorel est d'avoir contribué à l'*autonomisation* d'une sphère de production (les belles-lettres) dont il avait au contraire rêvé l'*intégration* conditionnelle au sein de la République des Lettres.

[1] Le chant du cygne polymathe : nous n'en avons touché qu'un mot rapide en ouverture de ce chapitre. Prêtons plus attentivement l'oreille à ses accents dans le contexte bourgeois parisien de l'entourage rapproché de Sorel (1635-1645). S'il existait une méthode générale, une science suprême capable de rendre compte de la diversité du monde et des hommes, quelles seraient ses chances de libre épanouissement dans la société civile, sans protecteur haut placé ? La probabilité est faible. Pour la majorité des contemporains de Sorel, *diversité* et *capacité* entretiennent un rapport proche de l'antonymie.

Quelle capacité peut avoir Renaudot de fournir des médecins à Paris, autres que ceux de la Faculté, lui qui ne fait pas la médecine et qui se mêle de tant d'autres métiers tout à fait indignes d'un médecin et fort éloignés de la médecine [?]

Cette violente apostrophe figure dans un mémoire manuscrit dressé au début de l'année 1644 par le médecin parisien Guy Patin, très proche ami de Sorel, en préparation d'un plaidoyer prévu pour son procès en appel contre le gazetier, que le feu Cardinal ne peut désormais plus couvrir de

son égide.⁵⁰ Ce mémorable déni public de *capacité* est fréquemment cité en exemple d'un rapport de rivalité légendaire entre deux institutions, représentées chacune par un champion haut en couleurs : l'Université de Paris (où enseigne Patin) et la Faculté de médecine de Montpellier (dont est diplômé Renaudot).⁵¹ « Quel droit aura donc le gazetier d'installer ces jeunes gens à Paris, sans suffisance et sans expérience, vu que lui-même n'a pas en soi les conditions requises pour y être admis ? », fulmine Patin, qui accuse son concurrent de « vouloir ériger une nouvelle Faculté à Paris » au détriment des docteurs de la capitale, où risquent d'affluer ces *docteurs bottés* qui, « pour toute science », n'ont « que des lettres de docteur en leur pochette, et fort peu de doctrine dans leur tête ». Pour le médecin parisien, comme pour Sorel, il importe de ne pas confondre capacité institutionnelle et aptitude à l'œuvre.⁵² On pourrait s'en tenir à ce constat. Seulement, cette mise en cause est assortie d'un argumentaire qui souligne la dispersion des activités et engagements professionnels hebdomadaires du gazetier :

Il fait en son bureau, ou au moins fait-il faire, chaque lundi des conférences philosophiques. Le mardi, il prétend faire des consultations charitables avec ses associés. Le mercredi il fait le chimiste, il travaille à ses fourneaux, à ses creusets et au feu de réverbère. Le jeudi il est fripier, il travaille à sa juiverie, et fait vendre les habits et autres hardes qui lui ont été baillées pour gage, et sur lesquelles il a prêté argent, Dieu sait à quel degré et avec la permission de qui. Le vendredi, il fait la Gazette sur tels mémoires qu'il veut ou qu'il peut. Le samedi, il la débite, la fait vendre et la distribue partout où il peut ; même ce jour-là, il la portait autrefois à Rueil et à Saint-Germain, lorsque la cour y était. Le dimanche même il ne se repose pas car il médite ce jour-là tout le mal qu'il fera tout le reste de la semaine.

L'impéritie du concurrent se mesure au défaut de spécialisation. L'idée est commune. Furetière rapporte à cet égard plusieurs locutions courantes offrant un condensé du discours de Patin : « Il

⁵⁰ Nous nous référons à l'édition critique récemment procurée par Loïc CAPRON sous le titre : *Mémoire de Guy Patin pour un plaidoyer contre Théophraste Renaudot* (annexe de la *Correspondance française de Guy Patin*, disponible en ligne (BIU Santé). Non daté, le texte semble avoir été rédigé, d'après CAPRON, en vue du procès du 1^{er} mars 1644, perdu par Renaudot contre la Faculté de médecine de Paris. Nous renvoyons également aux riches notices de l'éditeur à propos du différend entre Patin et Renaudot.

⁵¹ Renaudot bénéficie d'un statut d'exception dans sa pratique médicale à Paris : le titre de médecin ordinaire du roi (obtenu en 1612 par l'entremise du Père Joseph) le dispense en effet d'obtenir le diplôme délivré par la Faculté de médecine de Paris. De fait, celle-ci ne reconnaît pas les certifications des « docteurs bottés » de Montpellier, c'est-à-dire les détenteurs d'un diplôme cédé après six mois d'études à peine (avec l'interdiction expresse d'exercer le métier de médecin dans la ville où ils ont obtenu leur promotion !). L'ouverture de la consultation charitable du Bureau d'Adresse, en 1640, où exercent bénévolement des médecins de Montpellier, marque le début du conflit ouvert. Alors protégé par le Roi, Renaudot échappe aux poursuites judiciaires entreprises par la Faculté de Paris, qui s'estime lésée par cette concurrence ; on s'en tient à une guerre de libelles (parfois volumineux) jusqu'au 14 août 1642, date du premier procès soutenu et perdu par Théophraste Renaudot contre Guy Patin. Après la mort de Richelieu, la Faculté obtient la condamnation du gazetier pour exercice illégal de la médecine ; Renaudot fait alors appel au Parlement. Le mémoire de Guy Patin que nous citons ici est composé en vue de ce procès.

⁵² LAMY [2013] observe que Guy Patin souhaite des épreuves d'examen « longues et difficiles » (§15) pour juger de la *capacité* des candidats au doctorat. Sur la notion de *capacité*, voir notre chapitre VIII.

ne faut point qu'un esprit se *divise*, se partage, s'occupe à plusieurs choses »⁵³ ; « On dit aussi, qu'un esprit est *partagé*, quand il songe à plusieurs choses, lorsqu'il a plusieurs emplois, qu'il fait à la fois plusieurs études. Un esprit *partagé* ne réussit jamais si bien que celui qui s'applique uniquement à quelque chose. »⁵⁴ Un tel grief ne saurait donc prendre l'appelant au dépourvu ; Renaudot s'en défendait d'ailleurs trois ans plus tôt, dans un copieux libelle dont les premiers mots, amers et railleurs, visaient les contempteurs de son « zèle » charitable, diversement investi :

Que les esprits à qui j'ai à faire sont malaisés à contenter ! Tandis que je fais servir de relâche à mon emploi dans la médecine quelques autres exercices utiles au public, ils me blâment de ne m'adonner pas entièrement à cet art ; et lorsque je le veux exercer, même pour les pauvres, ils s'y opposent. Mon zèle me les rend ennemis. Ils ne me permettent pas de donner mon bien, mon temps et mon industrie sans procès. Ma charité, en un mot, leur est criminelle.⁵⁵

Dès le milieu des années 1630, le gazetier employait déjà les liminaires des *Centuries* à justifier l'esprit de *diversité* de ses conférences, auxquelles était reprochée leur « bigarrure »⁵⁶ ; au gré des volumes et des éditions, la compagnie dispute tantôt ses grâces à l'art du musicien (« la conférence, qui est un amiable [*sic*] concert et rapport de plusieurs avis, par la diversité desquels l'auditeur forme le sien »⁵⁷), tantôt, à la bouquetière, son adresse et son goût (« la multitude des avis concis ressemble à un bouquet varié de plusieurs fleurs de couleur et odeur différentes »⁵⁸). Le problème de la diversité des connaissances est d'ailleurs abordé de front au cours de deux séances. La tenue du débat peut néanmoins surprendre : une majorité des participants se déclare en effet *favorable* à la spécialisation disciplinaire, contre une minorité aux appétences généralistes.⁵⁹

⁵³ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. DIVISER.

⁵⁴ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PARTAGER.

⁵⁵ RENAUDOT, Th., *Réponse de Théophraste Renaudot au libelle fait contre les consultations charitables pour les pauvres malades*, Paris, Bureau d'Adresse, Rue de la Calandre, 1641, p. 3.

⁵⁶ RENAUDOT, *Première Centurie* (1634), « Avis au Lecteur », [np.].

⁵⁷ RENAUDOT, *Première Centurie* (1634), seconde édition [1638], « Préface », p. 2.

⁵⁸ RENAUDOT, *Deuxième Centurie* [1635], « L'ouverture des conférences du bureau d'Adresse. Pour le premier lundi du présent mois de novembre 1634 », p. 7.

⁵⁹ À la question *S'il vaut mieux savoir de tout un petit, ou une seule chose solidement*, on ne manque pas de rappeler le caractère spécialisé du fonctionnement des organes du corps, en répétant que « celui qui s'applique à plusieurs choses n'y réussit jamais », à l'image du légendaire couteau de Delphes, mentionné par Aristote, « qui servait à tout, et ne faisait rien de bien » ; un autre de renchérir dans le registre métaphorique (« ceux qui veulent posséder toutes les parties d'une science à la fois, ressemblent à ceux qui voudraient arracher la queue d'un cheval tout d'un coup, au lieu de s'y prendre poil à poil »), après s'être félicité de la récente répartition des tâches entre médecins, chirurgiens et apothicaires, dès lors que chacun d'eux acquiert « une connaissance bien plus parfaite de son sujet ». Le sixième intervenant, pour sa part, émet certaines réserves tout à fait soréliennes, estimant certes que « la détermination de la question dépend de la capacité des esprits », mais que les mieux dotés doivent s'adonner à l'« encyclopédie », car « on ne peut savoir une charte particulière sans avoir connaissance de la générale, et même les pays voisins ». Pour toute la séquence : RENAUDOT, *Première Centurie* [1634], 44 : 2, p. 356-360. La séance du lundi 22 novembre 1638 donne l'occasion à la compagnie de revenir sur la question de la division de la profession de médecin en trois sous-spécialités. Les positions, cette fois, s'équilibrent. Le premier orateur est indécis ; le deuxième se déclare vivement hostile à la distribution des tâches à trois genres d'experts, estimant que « les diviser, c'est vouloir séparer le foie, le cœur et le cerveau d'un même homme » ; le troisième argumente en faveur de la répartition de l'expertise, à la

Ce positionnement s'explique peut-être par l'*autre* activité du Bureau d'Adresse (polyvalent malgré soi !) : la publication de la *Gazette*, à mettre au nombre des périodiques dont Alain Viala estime qu'ils ont « favoris[é] la spécialisation des diverses branches d'activité intellectuelle », et leur développement « contribu[é] à spécifier le champ littéraire, en séparant de plus en plus l'actualité politique, les sujets scientifique et l'information littéraire »⁶⁰. Le même constat nous semble défendable appliqué aux *Centuries*, en dépit de l'attachement du gazetier à la valeur de la *diversité*, si l'on met l'accent sur l'une des propriétés du dispositif conférentiel : le traitement successif de questions précisément délimitées, dont, *de facto*, la problématique s'étend rarement à plus d'un domaine disciplinaire. En revanche, le caractère très souvent aléatoire de l'ordre des questions traitées⁶¹, l'extrême rareté des notations catégorielles⁶² ainsi que l'absence totale de métadiscursivité taxinomique (que déplore ouvertement Sorel⁶³) incitent à maintenir les *Conférences* dans leur niche périssable d'institution généraliste, héritière du *quodlibet* médiéval et des bigarrures humanistes. Les réunions cessent en 1641. En 1653, Théophraste Renaudot s'éteint à son tour. Dans la rubrique nécrologique que lui consacre sa *Gazette*, le rédacteur ne manquera pas de célébrer « le grand savoir et la capacité » que l'ennemi de Guy Patin « a fait paraître durant 50 ans en l'exercice de la médecine, et par les autres belles productions de son esprit »⁶⁴.

[2] À quoi tient le discrédit de la diversité lettrée, dont l'échange Patin-Renaudot fournit une pittoresque illustration ? Si l'ambition compréhensive démesurée du gazetier suscite la méfiance, c'est le caractère centrifuge de sa posture qui attise les critiques. Or l'enjeu est le même à l'échelle des groupes humains : de même que l'individu Renaudot échoue (aux yeux de son ennemi) à tenir son rôle de médecin, de même « les gens de divers pays et de diverse religion » ont-ils « du mal à vivre ensemble », d'après le lieu commun qu'enregistre Furetière⁶⁵. Nous le suggérons en introduction : le *topos* baroque de l'inconstance et du contraste qui innerve la conception contradictive de la *diversité* partagée par Furetière et Sorel doit assurément beaucoup à Montaigne. L'assimilation du « divers » à des différences irréductibles – convictions, modes de vies, langages – conduit le sage à réserver prudemment son jugement (« Quelle vérité que ces montaignes bornent, qui est mensonge au monde qui se tient au-delà ? »⁶⁶). Mais est-ce bien à

condition d'introduire une hiérarchie disciplinaire garantissant au médecin à la supériorité sur son collègue apothicaire. Pour toute la séquence : [RENAUDOT, *Troisième Centurie* \[1639\], 82, p. 501-504.](#)

⁶⁰ [VIALA \[1985\], p. 129-132.](#)

⁶¹ Les voisinages surréalistes ne manquent pas. Le lundi 13 mars 1634, c'est le « Paradis terrestre » qui occupe d'abord la compagnie, pour faire place l'heure qui suit au problème des « embaumements et momies ».

⁶² Outre le libellé de la question particulière, les discussions sont classées par date et numéro d'ordre.

⁶³ Voir notre chapitre V (section 1).

⁶⁴ [La Gazette, n°135, Ordinaire du 1^{er} novembre 1653, p. 1088.](#)

⁶⁵ [FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. DIVERS.](#)

⁶⁶ [MONTAIGNE, *Les Essais*, II, 12.](#)

celui qui reconnaît qu'au monde « la plus universelle qualité, c'est la diversité »⁶⁷ qu'il convient d'imputer le véritable discours de propagande sceptique parvenant aux oreilles du pédagogue universel au tournant des années 1630 ? Assurément non, si l'on prend la mesure de ce que la prose épistolaire du « Recueil Pomeray » doit à l'éthique des *Essais* :

Si nous voulons vivre contents nous devons considérer la diversité de nos fortunes ; il se faut représenter que les choses ne peuvent pas toujours être d'une même sorte afin que lorsqu'elles changeront nous ne nous trouvions pas aussi étonnés que si nous avions changé de forme et si nous étions encore au siècle des métamorphoses.⁶⁸

La rêverie sorélienne excède très vite la sereine résignation : un monde mouvant est un monde émouvant (« c'est ainsi que la diversité nous fait trouver plus de goût à toutes choses par le changement »⁶⁹). L'élan d'optimisme est d'ailleurs si vif qu'en un tournemain voilà le *topos* mélancolique de la variabilité des choses entièrement renversé :

Il faut diversifier ses ouvrages, afin de contenter toutes sortes d'esprits, et il y a des occasions où l'on peut dire que l'inconstance n'est point à blâmer. Qui demeurerait toujours sur un même sujet, ne pourrait pas emporter beaucoup de gloire. Il ne s'instruirait pas aussi sur toutes sortes d'accidents, et si la fortune mettait quelque changement dedans ses affaires, il ne saurait pas de quelle sorte il y faudrait remédier. Il se trouverait aussi nouveau dedans le monde que s'il ne faisait que de naître, et au lieu d'apprendre aux autres, il serait réduit à la condition d'un disciple.⁷⁰

La diversité est un gage de plus grande assurance ! Cette confiance inaugurale, dont ne se départira jamais Sorel, a plus redoutable adversaire que Montaigne à combattre. C'est au crépuscule de sa vie que l'adversaire des sceptiques rédigera les lignes les plus nettes contre les « dangereuses propositions » des relativistes appliqués à prouver qu'« il n'y ait point de certitude à ce que croient les hommes, parce qu'ils ont des pensées diverses »⁷¹.

En vain ils nous rapportent que les opinions et les coutumes des hommes sont diverses selon les nations. [...] S'il y a des choses qu'il faille tenir pour indifférentes à cause des diverses coutumes des nations, ce sont celles qui sont de peu de conséquence et qui ne vont au dommage de personne comme de saluer en ôtant le chapeau, ou seulement en baisant la main.⁷²

Loin de nier la diversité des cultures, Sorel commence par en relativiser la portée, retournant à Pyrrhon la monnaie de sa pièce. En 1660, au lendemain de la Paix des Pyrénées, le débat prenait

⁶⁷ MONTAIGNE, *Les Essais*, II, 37.

⁶⁸ RP, p. 615.

⁶⁹ RP, p. 614.

⁷⁰ RP, p. 672-673.

⁷¹ PBR, p. 264-265.

⁷² PBR, p. 266.

un tour fortement politique. Dans son panégyrique consacré à l'heureux événement, Sorel détaillait le même procédé argumentaire en des termes qui facilitent grandement l'identification de son adversaire :

On s'est figuré mille impossibilités dans notre union, et l'on s'est souvent défié des peuples à qui nous avons affaire, qui sont des peuples du Midi, dont le tempérament chaud et sec, est ordinairement fort différent du nôtre. On s'est forgé là-dessus des chimères à plaisir. On a allégué les antipathies des Français et des Espagnols, par lesquelles on a prétendu montrer que jamais ils ne pouvaient vivre en amitié ensemble.⁷³

L'allusion à La Mothe Le Vayer est ici transparente. Autrefois protégé de Richelieu, le sceptique avait fait paraître en 1636 un *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement entre la française et l'espagnole* à l'occasion de la déclaration de guerre de la France à l'Espagne⁷⁴. La suite du raisonnement sorélien mérite d'être reproduite en longueur :

On les a jugés entièrement contraires en leur naturel et en leurs mœurs ; on a même été chercher ces contrariétés dans leurs diverses modes de se vêtir, dans leurs diverses façons de manger et de boire, de marcher et de parler. Dans la différence de toutes leurs actions ordinaires à la vie, et de toutes leurs pensées ou inclinations. On en a rempli les livres de l'une et de l'autre langue, pour les présenter en objet à toutes les deux nations, comme pour fomenteur leur inimitié, et leur faire croire qu'elles sont à jamais irréconciliables. Le vulgaire tombe dans cette erreur avec une extrême simplicité, et personne ne s'est encore offert de le désabuser. Travaillons-y avec affection, comme à une chose très nécessaire, quoi que l'on y pense fort peu. Faisons voir que les obstacles qu'on voudrait opposer à notre Paix sont faibles et imaginaires, et de peu d'importance, même à l'égard des particuliers quand on les sait développer.⁷⁵

Ces allégations sont des « bagatelles » :

Nous savons que dans chaque province et dans chaque ville, on trouve diverses coutumes ou habitudes, et que mêmes un quartier, une famille, ou une maison, se rendent différents les uns des autres en plusieurs choses. Toutefois il se fait souvent des amitiés et des sociétés entre ceux qui ont des humeurs si dissemblables. Ils sont différents par leurs coutumes, et ils s'accordent d'âme et de volonté. La plus belle harmonie que l'art des musiciens puisse inventer, n'est composée que de divers tons réunis dans un même concert.⁷⁶

L'intérêt de ce passage réside dans l'originalité de la stratégie de réfutation adoptée par Sorel. Bien loin d'opter pour un plaidoyer universaliste célébrant, au-delà de l'accidentelle variété des

⁷³ Paix, p. 10.

⁷⁴ [LA MOTHE LE VAYER], *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement entre la française et l'espagnole*, Paris, E. Richer, 1636. Répertoire par Sorel : BF, p. 139.

⁷⁵ Paix, p. 10.

⁷⁶ Paix, p. 11.

coutumes, la profonde et irréfragable identité de nature des hommes, le panégyriste oppose au particularisme sceptique *un particularisme de degré supérieur*. La diversité est au fondement de la concorde, non à l'origine des conflits. La même idée vaut pour « la diversité du langage » entre l'Espagne et la France, « qui pourtant ne nous fait point haïr » : « Au contraire, ils tâchent d'apprendre notre langue, et nous tâchons d'apprendre la leur. »⁷⁷ Nous aurons l'occasion d'examiner dans la prochaine section les motifs profonds de cet éloge du multilinguisme.

Le savoir, le langage : nous touchons au cœur du divers humain, foyer de confusion et de trouble pour les uns, germe d'un universel *à construire*, pour Sorel, dans la générale assomption des particularismes. Il n'est pas indifférent que Furetière unisse dans le chaos ces deux facultés de l'être de raison lorsqu'il penche au « divers » : *ne pas s'y entendre* expose à *n'être pas entendu*, à en croire l'explication étymologique qu'il livre à l'entrée GALIMATHIAS de son *Dictionnaire*. Ce « discours obscur et embrouillé où on ne comprend rien » viendrait en effet du mot *polymathie*, « qui signifie diversité de sciences, à cause que ceux qui ont la mémoire chargée de plusieurs sortes de sciences sont d'ordinaire confus et s'expliquent mal ». Cette formule d'équivalence radicale rassemble sous le joug commun de l'erreur deux formes de particularisme qu'il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui sous les étiquettes de *particularisme culturel* et de *particularisme linguistique*, deux « avatars » d'un relativisme immémorial, perçu par certains – c'est le cas d'Alain Badiou en France – comme principal obstacle au déploiement d'une positivité épistémologique et éthique de type universaliste.⁷⁸ La pensée de Sorel invite à d'autres conclusions. Le particularisme sceptique – cet intégrisme blessé ! – apparaît davantage comme un universalisme contrarié (fort indifférent, au demeurant, aux particularités elles-mêmes), auquel un particularisme assumé et doté de mesures de conciliation concrètes – des traducteurs, de la bonne « volonté »... – peut servir d'antidote.

[3] Individu dispersé (Renaudot), espace politique éclaté (Paix des Pyrénées) : connaît-on l'accélérateur, sinon le moteur même, de cette dynamique *centrifuge* réputée brouiller le jugement et démobiliser les meilleures volontés civiles ? Le *Progrès* de Bacon, qu'ouvre une revue systématique

⁷⁷ Paix, p. 12.

⁷⁸ En 1997, au moment de justifier sa démarche de refondation de l'universalisme près de deux millénaires après la prédication de Saint Paul, Alain Badiou attribuait à ces deux postures critiques, liées par un relativisme corrosif commun, la responsabilité de l'atrophie de l'universalisme à l'âge contemporain. L'« idéologie analytique anglo-saxonne » et la « tradition herméneutique » auraient promu un particularisme de type linguistique (ce qu'il est convenu d'appeler le *linguistic turn*), lequel aurait à son tour entraîné le développement d'un relativisme « culturel et historique », dont proviendraient les « particularismes communautaires » (ce que l'auteur qualifie discutablement de « promotion de la vertu des sous-ensembles opprimés »), fortement présents dans l'activisme politique et le discours de revendication des décennies 1980-1990. Voir : BADIOU, A., *Saint Paul. La fondation de l'universalisme* (1997), Paris, PUF, « Quadrige », 2015, chapitre 1 : « Contemporanéité de Paul », p. 7-8. Dans une optique polémique : BALIBAR, É., *Des Universels. Essais et conférences*, Paris, Éditions Galilée, « La philosophie en effet », 2016. En l'occ. chapitre 4 : « Une discussion avec Alain Badiou sur l'universalisme », p. 129-144. Récemment traduit de l'anglais : BUTLER, J., LACLAU, E. et ZIZEK, S., *Après l'émancipation. Trois voix pour penser la gauche* (*Contingency, Hegemony, Universality. Contemporary Dialogues on the Left*, Verso, 2000), Paris, Seuil, « L'ordre philosophique », 2017.

des objections adressées à la science et aux hommes de lettres, avance une réponse : ceux qui prétendent avoir à cœur le salut de l'État allèguent que la science « corrompt et pervertit les dispositions des esprits en matière de gouvernement et de police, en les rendant [...] trop curieux et irrésolus *par la variété de la lecture* »⁷⁹. Les livres donnent trop d'idées diverses : leur multiplicité – Bacon ne parle pas ici de leur qualité ! – suffit à inhiber l'action. Le propos a beau compter parmi les « grands lieux communs de la tradition occidentale »⁸⁰, il demeure indiscutable que c'est sa formulation par le chancelier anglais qui a durablement marqué Sorel. En 1655, le traité *De la Perfection de l'Homme* s'achève sur la description des « biens de l'âme », dont la valeur est mise à rude épreuve par les sceptiques (encore eux !) ; Sorel reproduit dans ces pages le réquisitoire inaugural du projet de réforme baconien en évoquant, non sans lyrisme, le désarroi d'une société exposée aux livres innombrables comme le « sablon de la mer », avant de mobiliser l'image – baconienne – de la « verge de Moïse », le tout dûment référé au *De Augmentis* par une note marginale.⁸¹ Dix ans plus tard, le constat est analogue au moment d'énumérer les livres d'histoire susceptibles d'intéresser le lecteur de *La Bibliothèque française* : il se trouve tant de « variété chez plusieurs auteurs », qu'on ne sait parfois « auquel on doit plutôt ajouter foi »⁸². *Confiance et diversité* s'excluent mutuellement. Le pédagogue bibliographe saura-t-il les réconcilier ? La solution, notifiée dans la suite du passage, est le tri.

Nous avons plusieurs fois insisté sur l'importance du choix raisonné dans l'imaginaire bibliographique sorélien.⁸³ Il s'agira ici d'enrichir notre compréhension du processus de sélection. Car lire, c'est élire : Sorel a habitué son lecteur à penser l'espace de la librairie dans sa dimension la plus politique. Face au nombre et à la diversité des candidats sur le marché de l'imprimé, auxquels accorder son suffrage ? Quel dispositif de conseil appuiera au mieux la conduite des (é)lecteurs dans la forêt de papier qui s'étend du Palais à la Rue Saint-Jacques ? Si la pulsion sommative du pédagogue universel est extrême, son attachement à la pratique du classement témoigne d'une conscience de la perte. Les éditeurs modernes de *La Bibliothèque* l'ont souligné : « Sorel méprise [...] le rêve d'exhaustivité qui a guidé ses devanciers »⁸⁴. La taxinomie est à la fois

⁷⁹ BACON, *Progrès*, I, MAUGARS [1624], p. 21-22. Nous soulignons. La démonstration est la même dans le *DA*.

⁸⁰ CHATELAIN, J.-M., « L'excès des livres et le savoir bibliographique », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), 2008, p. 145-160. En Pocc. : p. 145. Les deux sources principales de ce *topos* sont l'Écclésiaste (où puise Bacon) et Sénèque (p. 146).

⁸¹ PH, p. 93-94. Les éditeurs récents de *La Bibliothèque française* signalent cette référence (BF, p. 16).

⁸² BF, p. 216.

⁸³ Voir *supra* notre analyse de la logique générale de la *conférence* (chapitre III, section 3), ainsi que notre triple description de *La Bibliothèque française*, comme opérateur matériel de valorisation des *titres* plutôt que des noms (chapitre VII, section 4), comme espace de consécration des *réputations* plutôt que des « capacités », selon l'appréciation des lecteurs particuliers plutôt que des « experts », et enfin comme site para-institutionnel investi d'une mission de résistance face aux prétentions académiques à régenter le nouveau domaine des productions vernaculaires (chapitre VIII, section 5).

⁸⁴ BF, « Introduction », p. 21.

effort de deuil et formalisation des conditions du sacrifice pour que persiste la pensée. Mais toutes les situations de choix ne se ressemblent pas : à chaque « diversité » son mode de classement, que celui-ci s'effectue [A] par le *haut*, dans la logique de la compilation, [B] par la *base*, sur le modèle des *collectanea*, ou [C] par conjugaison des deux, dans la *sélection à mi-hauteur* que propose la bibliothèque. C'est à une variation en milieu végétal que nous convie Sorel, entre forêt, jardins et bouquets.

[A] La sélection *par le haut* est caractéristique du genre du « recueil » (ou *trésor*, *compilation*, *collection*), pratiqué dans les domaines de savoir déjà fortement spécialisés – que l'on est tenté de dire *professionnalisés*⁸⁵ – tels que l'histoire et la philologie. Sorel met le travail de compilation des sources historiques françaises au crédit du juriste Pierre Pithou et du « géographe ordinaire du Roi » André Du Chesne, lequel fait figure d'autorité emblématique en la matière – il suffit de consulter le *Dictionnaire* de Furetière⁸⁶ pour s'apercevoir que la formule de « compilateur des historiens » renvoie presque par antonomase⁸⁷ au père des archivistes modernes. Cet effort de rassemblement en *corps* des « pièces originales de l'Histoire de France »⁸⁸ permet de préserver les documents épars et peu accessibles, que le passage du temps risque de faire disparaître. Sorel précise que ce *choix* de textes s'apparente davantage à un sauvetage étendu qu'à un florilège sélectif (*compendium*), dans la mesure où les livres et manuscrits anciens, moins nombreux que les publications récentes, méritent *tous* une forme d'attention.⁸⁹ La logique compilatoire n'est pas non plus celle du « catalogue » (p. 342), simple répertoire de titres brièvement annotés ; Du Chesne a collecté les « livres mêmes », et c'est jouir d'une « bibliothèque accomplie » (p. 343) dans le domaine de l'Histoire que de disposer des cinq volumes publiés sur les quatorze prévus.

Ces recueils sont-ils encore trop nombreux ? Deux fois non. D'une part, ces collections économiques évitent au lecteur recherches et dépenses qu'exigerait la consultation de quantités d'autres textes d'« auteurs particuliers », souvent conservés dans les « cabinets des particuliers » (p. 343). D'autre part, rien ne force le lecteur à parcourir les volumes de la collection Du Chesne dans leur intégralité : idéalement exhaustif, le recueil peut faire l'objet d'une lecture quant à elle

⁸⁵ Voir notre chapitre X, section 1.

⁸⁶ André Du Chesne (1584-1640) est mentionné par FURETIÈRE dans tous les articles du *Dictionnaire* concernant la pratique de la compilation : « Du Chesne a *compilé* les anciens Historiens François » (art. COMPILER), « Du Chesne a recueilli en un *corps* quantité de vieux Historiens François » (art. CORPS), « André Du Chesne a recueilli les anciens Historiens François » (art. RECUEILLIR).

⁸⁷ Sorel définit l'*antonomase* comme une figure « qui pour nommer une chose non seulement fait prendre quelques-uns de ses épithètes contenus en un mot, mais fait réciter ses propriétés ou ses actions. Ainsi pour nommer Cicéron l'on dit *Le père de l'éloquence romaine* [...] » (SCU_IV, p. 77).

⁸⁸ BF, « La Guide de l'histoire de France », p. 342. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même traité.

⁸⁹ BF, p. 345 : « Il n'est pas du temps passé comme du courant. Si nous avons aujourd'hui de mauvais livres, on nous en peut faire aussi de très bons en grande quantité, entre lesquels nous aurons à choisir, au lieu que le nombre des livres anciens qui nous reste, n'est pas si grand qu'il puisse incommoder. »

sélective (« on s'attache diversement aux endroits qui plaisent davantage ou desquels on a affaire », p. 344). C'est allier « brièveté » et « variété des lectures » (p. 344). Attention néanmoins à ne pas confondre les compilations savantes de Du Chesne et Pithou avec les florilèges et anthologies populaires, variétés de Corrozet, miscellanées et almanachs de fantaisie (p. 345). La logique du recueil fonctionne selon un principe rigoureux de classement du divers, dont rendent compte des « tables » (que Sorel dit avoir pu consulter) ; le latin s'y trouve par exemple séparé du français, de manière à former un « bel assemblage » et non un mélange « bigarré » (p. 346). Ni abrégé, ni florilège, mais véritable bibliothèque portative, le recueil idéal organise la diversité, et présente ainsi l'intégralité des documents relatifs à un champ donné en laissant au lecteur, versé dans la question, la liberté de cibler sa consultation.

[B] Diamétralement opposés à la compilation savante, les recueils pédagogiques (*collectanea*) rassemblant des extraits de lecture (*excerpta*) correspondent à une logique de sélection *par la base*. Une lettre de Juste Lipse⁹⁰ citée à la fin de *La Science de l'Histoire* donne un bref aperçu de cette pratique active de la lecture, typiquement humaniste, dont Sorel dresse sa propre méthodologie dans un traité dédié (« Des recueils tirés des bons livres, de la manière de les faire et de s'en servir ») en supplément à *De la Connaissance des bons livres*. Pour alléger le fardeau de Pénélope consistant à oublier la nuit « diverses choses » apprises le jour⁹¹, le pédagogue recommande de lire un crayon à la main. Le profit en est double. Le prélèvement de morceaux choisis a d'abord l'avantage de soutenir la mémoire lectorielle, ce à la faveur d'un processus de recollection synecdochique (« en voyant un échantillon ils se souviennent du reste ») fondé sur l'industrie d'Ariane (« ce sont comme des fils qui s'attirent l'un l'autre, selon la puissance de la Mémoire et de l'imagination »). Notons que cette technique d'extraction vise à faciliter la mémorisation des œuvres, et non à prélever des passages destinés à servir dans des contextes différents. Sorel ne cède pas au goût humaniste des *polyanthea*, dont la première conséquence est « de déchirer la continuité initiale des textes, d'ôter les lieux du contexte particulier où ils apparaissent », et de « leur donner une valeur générale, que l'on pourra à nouveau appliquer à une situation actuelle et

⁹⁰ LIPSE, Juste, *Epistolarum selectarum chilias*, « V. Miscellanea », Ep. LXI, Avenione, 1609, p. 463-469, cité par Sorel dans SH, p. 190-191. Dans cette lettre bien connue, datée du 3 décembre 1600 (Louvain), Juste Lipse aide le jeune Hacqueville à trouver ses repères dans la forêt (*silva*, p. 467) des publications d'histoire ; après une typologie des sous-catégorie du genre, Lipse préconise une approche méthodique, exigeant *attentio* et *electio*, finalisée par le prélèvement de meilleurs morceaux dans quatre catégories (les événements, les institutions, le domaine public et la morale).

⁹¹ CBL, « Des recueils », p. 2. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même traité.

inédite »⁹². S'il y a un usage général de l'extrait chez Sorel, celui-ci correspond à la totalité concrète de l'œuvre, dont la citation fait *échantillon* au sens goodmanien du terme⁹³.

L'autre bénéfice de la pratique de l'extrait est de mettre le lecteur au travail, et de lui assurer une prise active sur sa lecture. On évitera ainsi de subir le sort du « pauvre », plongé dans l'abondance copieuse, mais impuissant à en faire son profit (p. 7). Inutile de consulter les *collectanea* préparés par des pédagogues ou des éditeurs : parce que l'intérêt réside dans le geste même de la sélection, « il n'y a point de profit égal à s[e] servir » des recueils préfabriqués, « comme de ceux qu'on a faits soi-même, chacun selon sa profession et selon ses intentions » (p. 8). On l'aura compris : si Sorel préconise la pratique du relevé par *lieux communs*, c'est dans l'exacte mesure où le lecteur saura *individualiser* sa moisson en fonction de ses intérêts propres. Cependant, cette démarche de personnalisation de la lecture n'en est pas pour autant soustraite à toute forme de méthodologie générale. Sorel énumère plusieurs modes de classements susceptibles d'organiser la prise de notes : distribution *disciplinaire* par « science particulière » (comme dans les collèges), répartition *catégorielles* (selon Lulle ou Aristote), *binnaire* (en distinguant ce qui relève de la contemplation de ce qui sert à l'action) et alphabétique. Ces diverses formes de classification permettent de réaliser chacune à part ce que *La Science universelle* promet d'un seul tenant, soit maîtriser l'encyclopédie, parler en public, mettre en œuvre la connaissance théorique et dominer un lexique : tel est le privilège d'une *taxinomie transcendante* par divisions croisées, à l'image de la Méthode que vante son auteur.⁹⁴

Les *collectanea*, enfin, peuvent à leur tour faire l'objet d'une sélection plus fine, et donner lieu à des véritables *best of* : « parmi tout ce que nous avons recueilli des plusieurs auteurs, sans doute il y a des endroits plus excellents que les autres, et plus propres à quelque dessein que nous avons » (p. 14). Or identifier les « choses dont il faut faire élite » relève d'un art du jugement auquel il importe de se former à l'aide de lectures supplémentaires : le traité *De la Connaissance des bons livres* et *La Bibliothèque française*. Sans avoir l'allure préfabriquée des recueils, les *collectanea* nécessitent donc l'usage d'auxiliaires pré-classificateurs. En ce sens, le principe d'élection par la base ne procure-t-il peut-être qu'une illusion d'autonomie, tout comme le classement par le haut, propre aux recueils savants, s'avérerait faussement contraignant. Une sélection *à mi-hauteur* est-elle envisageable ?

[C] Entre bouquets industriels (recueils) et arpentage de la forêt (*collectanea*), Sorel préfère la logique intermédiaire du *répertoire*, qui relève quant à elle de l'art consommé des jardins. Telle est

⁹² BURY [1996], p. 34.

⁹³ GOODMAN, N., *Manière de faire des mondes* (1978), trad. de l'américain par M.-D. Popelard, Paris, Gallimard, « folio essais », 2006, p. 95-105.

⁹⁴ Voir notre chapitre V, en particulier sur la « méthode transcendante ».

du moins la situation des bibliophiles nantis dont *La Bibliothèque* prévoit de démocratiser les privilèges :

Ils ressemblent à ceux qui étant au milieu d'un grand jardin, y peuvent cueillir à souhait des plantes et des fleurs de toutes les sortes ou pour le plaisir de la vue, ou pour la conservation de la santé. En s'adressant tantôt à un volume et tantôt à l'autre, on trouve ainsi de quoi se contenter, et se divertissant par une variété de lecture, on s'instruit en même temps.⁹⁵

Herboriser en terrain cultivé : voilà le loisir rêvé du lecteur sorélien, jetant librement son dévolu sur telle ou telle essence préalablement sélectionnée – mais non imposée – par un naturaliste expert. Sans abandonner le lecteur aux broussailles de la librairie, mais sans lui livrer non plus une compilation de nouveautés (à tous égards impossible à réaliser), le bibliographe a dressé *La Bibliothèque française* « sur des mémoires préparés depuis longtemps », et offre un catalogue produisant « l'effet d'une variété de lecture »⁹⁶. Compromis entre le relativisme total (tous les textes se valent) et la menace de dogmatisme philologique (prévalence de la meilleure leçon), les répertoires horticoles façonnent une valeur culturelle à double entrée, *diverse* en ce sens, articulant goût des lecteurs et choix d'expert.

Si Sorel exclut du catalogue un certain nombre de mauvaises herbes⁹⁷, l'impératif premier consiste à entretenir un large assortiment d'individus (« il est besoin de voir toute sorte de livres ou d'en voir beaucoup »⁹⁸), de manière à prévenir l'expansion des espèces vénéneuses :

Quand on se retreint à un certain nombre de livres il faut que ce soient les meilleurs. La lecture seule des livres licencieux ou mal faits causerait trop de dommage à ceux qui ne s'y connaissent pas, et ne pourrait apporter guère de profit aux personnes habiles. Lorsqu'on fait profession de voir des livres de toutes les sortes, le danger n'y est pas si grand, pour ce que dans quelques-uns on trouve du remède au mal qui est causé par les autres. Cette diversité sert aussi grandement à l'instruction.⁹⁹

La *variété* assure l'équilibre de cet écosystème livresque, traversé par les liens d'interauxiliarité.¹⁰⁰ La logique du jardin prévoit toutefois une clôture raisonnable à cet ensemble¹⁰¹, puisque « n'en choisissant pas un grand nombre, il sera plus aisé d'en donner quelque jugement »¹⁰². Face à la

⁹⁵ BF, p. 325-326.

⁹⁶ BF, « Examen », p. 438

⁹⁷ Sur les « mauvais livres » qu'il faut faire oublier : BF, p. 65.

⁹⁸ BF, p. 322.

⁹⁹ CBL, p. 44-45.

¹⁰⁰ BF, p. 321 : « S'il s'en trouve qui contiennent quelques erreurs, elles sont corrigées par les bons sentiments des autres ; et en ce qui est de ceux dont le langage est grossier et la conduite mauvaise, ils ont des associés pour réparer leurs défauts. »

¹⁰¹ Michèle Rosellini parle en ce sens de « sélection restreinte » : ROSELLINI, M., « La Bibliothèque française de Charles Sorel : intégration ou liquidation de la bibliothèque humaniste ? », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), 2008, p. 93-113. En l'occ., p. 106.

¹⁰² BF, p. 65.

multitude des livres, Sorel adopte ainsi une posture moderne, consistant « non plus à contenir l'excès mais à le contrôler » et à en « réguler l'usage » ; sans chercher à « endiguer » le flot des publications, l'auteur de *La Bibliothèque* appartient à une génération qui prend soin d'« accompagner l'enregistrement catalographique d'un ensemble d'outils critiques d'analyse et de repérage »¹⁰³.

[4] Ce repérage catalographique est mis en œuvre par une *taxinomie*, laquelle règle (1) la division, (2) la nature (ou provenance) et (3) la valeur des matières recensées. Examinons ces paramètres tour à tour.

(1) Le dispositif critique commence par poser une exigence de *compartimentation* (division). Inutile d'espérer trouver ce que l'on cherche dans un volumineux Plutarque : la « variété de doctrine »¹⁰⁴ caractéristique de cet ouvrage mêlé y est confusément ventilée, tout comme dans les publications du Bureau d'Adresse (p. 59). « Si on veut savoir un peu de toutes choses », il faut à l'inverse « consulter les maîtres de chaque science [...] en prenant plus ou moins de chaque discipline selon qu'ils se rencontrent » (p. 45), c'est-à-dire qu'il faut veiller à « laisser chaque science et chaque art dans leurs limites séparés » (p. 70) ; on reconnaît le principe de la méthode encyclopédique¹⁰⁵. Il conviendra de feuilleter Plutarque lorsque l'on aura pris connaissance des « livres réguliers » appartenant à une catégorie bien définie (p. 58). Le piquant de cette injonction classificatrice est que Sorel la tire d'un certain *Avis pour dresser une bibliothèque de cent volumes ou environ*, qu'il attribue à La Mothe Le Vayer (p. 46), mais dont la formulation du titre évoque aussi bien une œuvre plus considérable et plus ancienne de Gabriel Naudé.¹⁰⁶ Voilà deux sceptiques notoires littéralement confondus en matière de compartiments ! Quel que soit le libertin ayant eu cette idée, le principe du catalogue prévoit *des maîtres* – au pluriel – pour chaque domaine, ce que Sorel assume volontiers à son compte :

¹⁰³ CHATELAIN [2008], p. 157-158. L'article ne mentionne pas spécifiquement Sorel.

¹⁰⁴ CBL, p. 46. Les références paginales indiquées entre parenthèses dans ce paragraphe renvoient à ce même traité.

¹⁰⁵ Voir notre chapitre V (section 5).

¹⁰⁶ Le Vayer est l'auteur de ce qu'il nomme lui-même un « catalogue fort succinct » (« petit diagramme », « brève délimitation ») placé sous les auspices de Sénèque, intitulé « *Du moyen de dresser une bibliothèque d'une centaine de livres seulement* », in : LA MOTHE LE VAYER, F., *Œuvres*, Paris, A. Courbé, 1654, t. II, p. 454-458. En l'occ., p. 458. Le volume est bien sûr connu des commentateurs de Naudé. Voir : BIANCHI, L., « *L'Avis pour dresser une bibliothèque de Gabriel Naudé : prolégomènes pour une bibliothèque libertine ?* », *Littératures classiques*, n° 66 (« *L'idée des bibliothèques à l'âge classique* »), 2008, p. 133-142. Naudé a publié un texte bien plus long, le but de l'érudit étant de proposer un projet de bibliothèque matérielle, publique et universelle, digne de rivaliser avec les plus grands lieux de conservation d'Europe. NAUDÉ, G., *L'Avis pour dresser une bibliothèque présenté à M^{gr} le président de Mesme*, Paris, F. Targa, 1627. Éd. récente par B. Teyssandier (Paris, Klincksieck, 2008). Il est possible que la confusion sorélienne concerne également *La Bibliothèque française* (p. 315) où le titre du livre de Naudé est certes cité correctement, mais accompagné d'un commentaire qui fait plutôt songer à la plaquette de Le Vayer (la liste « ne s'étend pas fort loin »). Bien entendu, il est possible que Sorel ait voulu dire que la liste de Naudé était maigre en livres purement français, ou muet au chapitre des belles-lettres modernes (que l'érudit ne prévoit pas de collecter).

Ce ne serait pas assez de ne voir qu'un seul livre de chaque façon, comme proposent quelques-uns pour épargner notre loisir : il en faut chercher de plusieurs caractères, pour connaître la force des uns et la faiblesse des autres.¹⁰⁷

Plusieurs items par catégorie : c'est toute la différence entre une *taxinomie critique* (regroupement d'individus représentatifs d'une espèce) et une *typologie satirique* (singularité exemplaire du caractère, extravagance).¹⁰⁸

(2) L'essentiel de la tâche du bibliographe consiste dès lors à rubriquer judicieusement son inventaire. La catégorie maîtresse, qui constitue l'unité et la quasi autonomie du répertoire, est la langue :

Si les grandes bibliothèques sont mélangées ordinairement de livres de diverses nations, il faut confesser que ce serait une satisfaction d'en avoir de particulières pour chaque langue, et qu'on peut tenter d'en dresser une qui ne soit que de livres français, et de la mettre presque en état de se passer des autres.¹⁰⁹

Ensuite, Sorel porte son regard vers les livres qu'il conviendrait de recenser, à savoir « ceux desquels on peut apprendre les Sciences et les Arts, et la manière de vivre sagement »¹¹⁰. Mais il précise qu'il n'aura pas à s'arrêter aux « livres des professions particulières », car ceux-ci « sont trouvés facilement pour ceux qui en ont besoin » : la déclaration tient probablement à la fois du soulagement et de la satisfaction, à constater que le domaine des Lettres est loin d'être entièrement en friche. Le gros du travail qu'il reste à effectuer – les écuries de cet Hercule français – concerne un domaine qui, pour l'heure, a échappé aux arpenteurs : « il ne s'agit que des livres propres à toutes sortes de gens, et principalement de ceux qui concernent les belles-lettres : c'est de ceux-là qu'il y a quelque choix à faire. »¹¹¹ Si personne, pour l'heure, ne s'est soucié de cataloguer ces ouvrages (pourtant de plus en plus prisés), c'est qu'il n'existe de fait en France aucun 'spécialiste de belles-lettres' conscient de la nécessité d'organiser didactiquement sa

¹⁰⁷ CBL, p. 59-60.

¹⁰⁸ Dans le domaine critique Sorel refuse la généralisation, et insiste sur la nécessité de considérer chaque œuvre l'une après l'autre : « les romans ne sont affaiblis de reproches que dans le général, mais que les examinant chacun en particulier l'on trouvera que si les uns ont un défaut, il n'est point dans les autres » (CBL, p. 171) ; « si on voulait les défendre plus au long, il faudrait rapporter ce qu'il y a de bon dans chacun en particulier » (CBL, p. 147). Réduire une classe entière d'items à un individu typique unique, tel est à l'inverse le procédé de la satire, du moins tel que Sorel l'assume à son compte dans la *Relation véritable* (« En ce qui est des auteurs qui ont été nommés, il ne se faut point fâcher s'ils ont été pris pour chefs des diverses manières d'écrire, plutôt que d'autres. On n'a pas fait ceci par un choix arrêté, ni pour exclure aucun d'eux des degrés d'honneur qu'ils prétendent. N'étant pas possible de les nommer tous, et cela n'étant pas même nécessaire en cette occasion, il suffit d'en avoir nommé un qui représentât les autres pour chaque style ou caractère. », *RV*, p. 146-147, nous soulignons), ou encore dans l'histoire de *Polyandre* (« Ce sont les aventures de cinq ou six personnes de Paris, qu'on appelle des originaux, comme étant *incomparables en leur espèce*. », *BF*, p. 253, nous soulignons).

¹⁰⁹ *BF*, p. 63.

¹¹⁰ *BF*, p. 65.

¹¹¹ *BF*, p. 66.

discipline.¹¹² Selon nous, c'est donc par la force des choses et l'état du terrain que Sorel est conduit à s'associer ce « champ de compétence »¹¹³. Une ambition scientifique de *progrès* l'anime, qui transcende largement les intérêts de librairie : des *desiderata* sont manifestement à combler.¹¹⁴

Contrairement aux livres associés à des domaines spécialisés¹¹⁵, les belles-lettres ne connaissent pas (ou plutôt : pas encore !) de sous-catégories institutionnalisées. Le lecteur est convié à s'y rapporter « en général », et non par le « divers » de « livres particuliers ». Tel est du moins le sens probable de cette déclaration quelque peu énigmatique :

Je me réserve à quelque recherche des Histoires, et principalement des Histoires de France.
Pour le jugement des livres en général, et surtout de ceux qui dépendent de ce qu'on appelle les belles-lettres, et qui font partie de la science des honnêtes gens, *on s'y doit plutôt appliquer qu'à divers livres particuliers.*¹¹⁶

Aussi important soit-il, ce passage comporte d'indéniables obscurités. L'antécédent du pronom prépositionnel « y » est grammaticalement incertain : à quoi faut-il « s'appliquer » ? La formule comparative (« plutôt que ») installe en outre une relation d'opposition mal définie entre « divers livres particuliers » et une *généralité* qu'on peine à assigner. Ces incertitudes nous paraissent trahir le caractère flottant du statut des belles-lettres, précisément en voie de particularisation – notoirement grâce aux efforts de l'auteur de la *Bibliothèque*.

(3) S'agissant de la logique de dignité qui parcourt l'ordre de l'inventaire, le propos sorélien paraît d'abord ambivalent. D'un côté, l'auteur de la *Bibliothèque* affirme avoir recensé « des livres à peu près de pareille force »¹¹⁷ ; de l'autre, il concède – mais pour s'en flatter – la présence d'écarts importants :

¹¹² En matière de rubrique, le territoire des belles-lettres est essentiellement figuré par la cartographie allégorique, notamment dans le monde galant. Esthétique (*Carte de Tendre*) ou polémique (*Nowelle allégorique*), le procédé n'est jamais purement didactique.

¹¹³ ROSELLINI [2008], p. 110.

¹¹⁴ Ce passage de la *Bibliothèque* est très discuté. L'hypothèse de lecture que nous avançons ici est tangente à la lecture la plus répandue, selon laquelle Sorel, visant un public mondain, délaisserait les ouvrages techniques pour se concentrer sur les genres à la mode, favoris des non-spécialistes. La préoccupation de Sorel pour le public est certes un fait incontestable (cf. notre chapitre VIII, 5). Or il nous semble ici que l'inflexion de l'énoncé *c'est de ceux-là qu'il y a quelque choix à faire* – une extraction qui permet la rhématisation du gérondif « il y a quelque choix à faire » – met l'accent sur la *tâche de tri attendue*, plutôt que sur le genre des livres (*a fortiori* de leurs lecteurs) dont il va s'occuper. En d'autres termes, nous inclinons à penser que si Sorel privilégie le domaine des belles-lettres, c'est moins par souci du public visé, que par conscience d'un manque à combler, voire d'un retard à rattraper *sub specie dignitatis scientiarum*. À l'appui de cette thèse, mentionnons d'ailleurs que l'auteur de la *Bibliothèque* est loin de se désolidariser de ses travaux techniques antérieurs, tels que les répertoires de livres de sciences consultés pour composer *La Science universelle*, qu'il mentionne selon une logique de cumul : « J'ai assez parlé ici *et ailleurs* des livres agréables et mêlés, et des ouvrages philosophiques, pour lesquels j'ai fait plusieurs Remarques. » (BF, p. 321, nous soulignons).

¹¹⁵ Dans tous les domaines des bonnes lettres, Sorel a coutume de rappeler combien « les traités particuliers sont très nécessaires avec ceci pour savoir les choses plus certainement » (CBL, p. 51).

¹¹⁶ BF, p. 321. Nous soulignons.

¹¹⁷ BF, p. 321.

Il est vrai qu'il y a beaucoup d'inégalité entre ceux qu'on a ici placés. Ainsi la terre a des mines d'or et d'argent, et d'autres de cuivre ; il y a des grands et des petits auteurs. Quelques-uns ont toujours travaillé sur des sujets forts hauts, les autres sur des médiocres. Mais, Ô France, il ne s'en faut pas étonner : cela en est plus conforme aux variétés nécessaires à la perfection du monde et à la tienne.¹¹⁸

Comme pour assurer davantage l'indétermination de ce bel ensemble varié entre *pan* et *bolos*, Sorel fait alterner les termes catégoriels de « genre » (égalisant) et de « rang » (hiérarchisant) de sa taxinomie.

Quelques lignes pourtant nous paraissent éclairer sa conception de la valeur des œuvres : « Les ouvrages diffèrent de valeur, selon qu'il sont bien faits en leur *genre*, ou selon la *dignité de leur sujet*. Encore faut-il qu'à cette dignité de sujet, la véritable industrie soit jointe. »¹¹⁹ De ces deux critères d'évaluation, le second – la *dignité du sujet* – est traditionnel et fixé absolument, selon les codes rhétoriques (hiérarchie des trois styles) : or c'est celui qui est mis en doute (« encore faut-il »). Le premier – le *genre d'écrire* – est relatif, sujet au changement (historique), spécialement dans le domaine vierge de la taxinomie littéraire vernaculaire, dont la production se renouvelle chaque jour. Il paraît dès lors inévitable que la hiérarchie conventionnelle des œuvres, peu fiable, fasse place à une classification horizontale empirique par *genres*, à la façon de l'histoire naturelle.¹²⁰ Si le « rang » subsiste pourtant dans le lexique catalographique, c'est que tout principe hiérarchique ne disparaît pas avec la traditionnelle *dignité du sujet*, mais qu'il incombe désormais au lecteur de faire son propre « choix de ce choix »¹²¹, selon son goût et selon son jugement, suivant l'exemple que donne parfois l'expert¹²². Nous parlions plus haut de co-construction de la valeur par *l'inventaire à*

¹¹⁸ BF, p. 56.

¹¹⁹ BF, p. 456. Nous soulignons.

¹²⁰ LECOINTE [1993] a rappelé combien la classification traditionnelle des genres répond à une *logique hiérarchique* dépendante de la hiérarchie des trois styles (p. 136 ; 147) ; des « palmarès implicites » sont dressés depuis l'Antiquité (p. 159), où l'emportent les « personnalités récapitulatives » (p. 162) – Homère, Virgile, Démosthène, Cicéron, etc. – et non des 'spécialistes' par domaines. Le critique précise : « ce n'est pas que la tradition soit tout à fait incapable de distinguer une différence 'horizontale', sans hiérarchisation, mais elle ne s'y arrête pas, le réflexe hiérarchisant étant presque toujours le plus fort » (p. 209). C'est dans le *De Oratore* que Lecoïnte entrevoit une alternative « horizontalisante » à la logique du palmarès ; la notion de *genre* employée par Cicéron dans ce contexte – pour : *les différents genres d'orateurs* – aurait une fonction « hétérogénéisante » qui nous est peu familière (p. 204), mettant *l'individu* à l'abri d'une hiérarchisation de type universaliste (p. 205) : « Choisir un 'genre' est donc une façon de s'abriter contre la comparaison, de devenir en quelque sorte 'incomparable'. Le genre assure une protection contre l'universel. » Lecoïnte ne fait en revanche aucun lien entre la catégorie du *genre* et les techniques de classification de l'histoire naturelle.

¹²¹ BF, p. 322 : « À les entendre ce ne serait ici qu'une partie de ce qu'ils souhaitent ; ils croient que s'il s'est fait un choix de livres en général, avec un Examen des principaux qui est fort sommaire, il se peut encore faire un choix de ce choix, et un Examen de cet Examen. Ils seront plus supportables, s'ils nous disent qu'on devrait leur enseigner toutes les qualités des bons livres, et quelles règles il faut observer pour les faire : il est vrai que par ce moyen on leur apprendrait à juger des anciens auteurs et même de ceux du temps, sans qu'aucun s'en pût offenser. »

¹²² Si certains lecteurs mécontents « disent que pour leur vraie instruction, il faudrait leur déclarer quels livres ils doivent lire sur chaque sujet, afin de ne s'arrêter qu'à ceux-là, ils ne prennent pas garde que pour s'instruire entièrement, il est besoin de voir toute sorte de livres ou d'en voir beaucoup, et que s'ils ne veulent s'attacher qu'à quelques-uns, on a assez de fois indiqué les meilleurs, ou ceux qui sont d'un pareil degré » (BF, p. 322).

mi-hauteur : en voilà les rouages, le répertoire expert – assortiment de diverses parties semblables (*pan*) – n’ayant plus qu’à subir la modulation préférentielle du lecteur (*holos*).

[5] Absentes des écoles, les belles-lettres se cherchent leurs propres « classes ». Le défi majeur de la *Bibliothèque*, sur le plan taxinomique, réside dans l’élaboration d’une typologie économique permettant d’organiser les productions françaises les plus récentes. Aux cinq premiers chapitres, disposés selon la progression scolaire des disciplines (bonnes lettres), succèdent cinq chapitres organisés d’après les composantes stylistiques des textes de belles-lettres (« genres d’écrire »).¹²³ Les deux derniers chapitres confèrent au patrimoine français son rayonnement international (chap. XI : traductions) et son épaisseur historique (chap. XII : progrès de la langue), assurant à la *Bibliothèque* ses propriétés dynamiques dans l’espace et dans le temps. La partition des chapitres VI-X est la plus innovante. Sorel déclare y traiter les livres qui relèvent de la mise en *pratique* (usage) des matières théoriques recensées par les chapitres I-V : « les premiers sont ceux qui contiennent les sciences mêmes, après lesquels on voit ceux qui mettent en usage ce que les dogmatiques enseignent. Ce sont les dialogues, les harangues, les lettres et les narrations. »¹²⁴ Du point de vue de Sorel, dont toute la pensée s’organise en deux volets (la théorie et la pratique, ou « commerce de la vie »), la structure de la *Bibliothèque* est donc parfaitement raisonnée. Les divisions internes aux belles-lettres suivent une logique partitive exploitant les principales lignes de front des polémiques du temps, dont Sorel s’est très souvent fait le témoin : opposition entre oralité (VI) et écriture, d’abord ; puis, au sein du domaine écrit, partition formelle entre la prose et le vers (X), territoire de Corneille. La prose se décline selon ses formats : bref pour l’épistolaire (VII), fief de Balzac et Voiture, et étendu dans les narrations (espace sorélien), qu’une ligne de séparation interne clive encore selon un critère épistémologique : l’aire du fait historique (VIII) jouxte la zone des fictions, notamment des romans (IX). Parlons ici de zone de *friction* : ces chapitres VIII et IX, anatomisés en sous-catégories, se trouveront au cœur du procès critique qu’orchestre *De la Connaissance des bons livres*¹²⁵. Nous y consacrons notre dernier chapitre.

Sans entrer dans le détail de cette taxinomie, soulignons-en l’originalité et le caractère *empirique*, au sens le plus profondément baconien. En véritable historien du monde des lettres, Sorel établit sa

¹²³ ROSELLINI [2008], parle de « bifurcation » typologique (p. 111). Voir aussi RIBARD [2015], ainsi que ROSELLINI, M., « L’entreprise critique de Sorel : une œuvre de ‘novateur’ ? », *Littératures Classiques*, n°86 (« Naissance de la critique littéraire au XVII^e siècle »), 2015, p. 187-213. En particulier sur le principe de classement de la BF : p. 202-204. L’article qualifie cette typologie de « non systématique » et la rapporte aux contingences de la librairie.

¹²⁴ CBL, p. 59.

¹²⁵ Camille Esmein rapporte l’originalité du discours critique sorélien en matière de fiction à l’usage de cette typologie : « Mais ce qui distingue ce texte des réflexions contemporaines est qu’il propose un examen du genre par grandes catégories, établissant une taxinomie en sous-genres. » Selon cette spécialiste de la poétique du roman, « la critique du genre gagne ainsi de sa pertinence en passant d’un objet très large (« les fictions en général ») à des prototypes particuliers. » ESMEIN-SARRAZIN, C., *L’essor du roman. Discours théorique et constitution d’un genre littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 188.

typologie des genres, des espèces et des individus selon deux critères étroitement imbriqués, la déduction logique (divisions formelles des catégories du discours, composants du style) rencontrant toujours l'observation de terrain (espace polémique historique : les grandes « querelles » et les modes). Expérience et raison s'allient ainsi dans l'élaboration d'une grille de lecture à la fois rigoureuse et souple, adéquate au monde historique, qui saisit et répertorie les événements de publications comme jadis Aristote distribuait les genres du vivant selon l'assemblage de leurs parties. Le signe le plus clair de la dimension empirique du classement sorélien – ce qui en fait l'opposé d'un système structural, purement logique – est l'absence de « cases vides »¹²⁶ ; loin de postuler ou de déduire l'existence de *terres inconnues*, loin aussi d'en ignorer la présence, comme l'a fait Naudé dans sa bibliothèque savante, Sorel en établit le constat, attentif ethnologue de l'*homo literatus gallicus*.

Le caractère baconien du travail de bibliographie en France n'est pas propre à l'auteur de *La Bibliothèque française*. Bernard Teyssandier remarquait ce même trait dans l'ambitieux répertoire de Naudé (1627), lui prêtant l'intention « non pas tant de classer les savoirs du monde que de les redistribuer », moins pour « valoriser l'esprit de polymathie » que pour « légitimer le caractère dynamique de la connaissance encyclopédique »¹²⁷. L'idée d'emboîter le pas au chancelier anglais se retrouvera d'ailleurs « au fondement de toutes les grandes réalisations bibliographiques qui s'épanouissent en Europe à partir des années 1680, tout particulièrement en Allemagne où le projet baconien d'une 'histoire du savoir' (*historia literaria*) exerça une influence plus profonde que partout ailleurs »¹²⁸. Preuve, s'il en est, que Sorel n'examine le passé récent que pour mieux envisager l'avenir. Car si les « classes » de *La Bibliothèque française* présentent un avantage mnémotechnique, offrant aux *textes classés* une chance de survie dans la mémoire publique¹²⁹, elles visent avant tout à construire le cadre de réception des *classables non répertoriés* (« on jugera de ceux de qui on n'a rien dit par la conformité de ceux qui ont été mis sur les rangs ») et des *classables à venir* (« on peut s'exempter si l'on veut de donner des *Suppléments* pour les livres qui seront faits à l'avenir, puisque sans cela on les pourra ranger chacun dans leurs classes »)¹³⁰. La taxinomie

¹²⁶ Les « cases vides » étant au contraire cruciales dans l'heuristique de Gérard Genette, par exemple.

¹²⁷ TEYSSANDIER, B., « L'*ethos* érudit dans l'*Avis pour dresser ne bibliothèque de Gabriel Naudé* », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), 2008, p. 117-131. En Pocc. : p. 121. Ainsi que TEYSSANDIER, B. et CHATELAIN, J.-M., « Introduction », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), 2008, p. 9 : « C'est sous l'inspiration manifeste de Bacon que Naudé conçoit le projet d'une bibliothèque qui soit non seulement collection de livres, mais aussi représentation historique du savoir : son *Avis pour dresser une bibliothèque* de 1627 ne se veut que la préfiguration d'une telle entreprise, qu'il annonce dans les dernières pages sous le titre de *Bibliotheca Memmiana*. »

¹²⁸ TEYSSANDIER et CHATELAIN [2008], p. 9-10. Nous annonçons déjà au chapitre II (section 4) l'influence probable de cette *historia literaria* désirée par Bacon sur le travail bibliographique de Sorel.

¹²⁹ BF, p. 293 : « Voulant parler des livres français et de leurs auteurs, c'est une méthode fort utile de les mettre chacun dans une classe et dans un rang qui servent à la mémoire. »

¹³⁰ BF, p. 321-322.

sorélienne participe ainsi pleinement à la fabrique des fameux *classiques français*, moins en éternisant des noms bientôt « tombés du panthéon » (comme celui de Voiture)¹³¹, qu'en inaugurant aux marges de l'école des lieux de consécration – les « classes » – facilement identifiables par les lecteurs, et où prendra confortablement place la génération de Molière, La Fontaine, Sévigné et La Rochefoucauld. Au demeurant, des nombreux paradoxes de la *Bibliothèque*, le moindre n'est pas d'avoir donné au genre de *roman* ses lettres de noblesse, quand Sorel priait instamment ses lecteurs d'en faire précisément un choix le plus restreint possible...

Je crois qu'on ferait bien de n'en voir qu'un ou deux de chaque sorte, et même de choisir les meilleurs entre tous, et choisir encore ce qu'il y a de meilleur et de plus utile dans chacun pour s'en ressouvenir. Il y en a plusieurs pour qui ce serait bien assez de passer simplement dessus, sans se charger l'esprit de tant de lecture.¹³²

Singulier revers de médaille que l'hégémonie du roman, pour ce numismate des espèces en circulation, puisant de Bacon sa conception généraliste de la formation. D'Angleterre, le grand réformateur s'étonnait en effet « de ce que tous les collèges de l'Europe les mieux fondés sont destinés à la profession de certaines sciences, et non à l'étude libre et universel [sic] de toutes et de tous les arts », sachant que c'est précisément du tronc commun que « toutes les professions, et que tous les arts tirent leur suc et leur force en particulier »¹³³. L'homme cultivé devrait plus souvent prendre le chemin du jardin : si le sculpteur ne façonne ses œuvres qu'une pièce après l'autre, « au contraire, quand la nature fait une fleur ou une créature vivante, elle forme les rudiments de toutes les parties d'un seul coup »¹³⁴. Tempérer cette excessive spécialisation, si « préjudiciable aux états et aux gouvernements », exigerait notamment, d'après le chancelier, l'intégration des lettres modernes au programme des collèges, de manière à fournir le pays en « hommes capables » et non en têtes farcies d'une « science contrainte » ; c'est là perdre un précieux temps d'apprentissage où ces esprits « bien disposés eussent pu s'adonner aux histoires, aux langues modernes, aux livres de police et de discours civils, et autres connaissances politiques »¹³⁵. Intégrer les lettres modernes, cependant, ne signifie pas leur abandonner l'intégralité du champ des connaissances humaines ! Au cours du XVII^e siècle, ce que Bacon et Sorel envisageaient probablement comme une riche enclave à cartographier affichera progressivement des airs de province rebelle, bientôt d'état indépendant.

¹³¹ VIALA, A., « Qu'est-ce qu'un classique ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, n° 1, 1992, p. 6-15. En l'occ. : p. 12.

¹³² CBL, p. 49-50.

¹³³ BACON, *DA*, II, « Épitre au Roi », GOLEFER [1632].

¹³⁴ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 231.

¹³⁵ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 179.

En dernière instance, on comprend que Sorel, nourri de cet idéal d'inclusion pacifique, ait préféré la dispersion intégrative de Renaudot au repli opiniâtre des Académiciens dans leur enclave d'élection, la grammaire. Afin de mieux phraser sa désapprobation à l'égard d'une institution publique qui n'édite ni ne pense en dehors du périmètre étroit de sa zone de confort, bastion de sa dictature¹³⁶, l'auteur du *Discours sur l'Académie* aura pris hardiment le contrepied de son ami Patin :

Nous avons vu aussi les Conférences qui se tenaient autrefois sur plusieurs questions de physique et de morale au Bureau d'Adresse chez Théophraste Renaudot qui en était l'intendant, et il ne sert de rien de les traiter de mépris, à cause du divers tracas que se faisait encore au même lieu, comme de la vente et distribution des gazettes, et de la communication que l'on y donnait des registres de bénéfice à permuter, et de la maisons à vendre, et pour les valets que l'on y trouvait à louer, l'argent que l'on y prêtait sur gages, et les hardes engagées que l'on vendait à l'encan, ce qui rendait quelquefois cette maison une vraie friperie. Cela n'empêchait pas qu'à d'autres heures elle ne parût soudain une école de philosophes, et l'on pouvait dire que ses diverses applications se faisaient, pour la rendre un modèle de notre police, et un abrégé de la vie humaine. En ce qui est de ses disputes ou discours de doctrine, quoi qu'ils ne se fissent pas avec tant d'appareil et d'ordre que l'on les eût pu faire chez les grands seigneurs, c'était à peu près néanmoins ce que pouvait exécuter un petit particulier, et cette assemblée a eu ceci d'excellent au-dessus de beaucoup d'autres, qu'il reste quatre livres de ses *Conférences* pour quatre années qu'elles ont duré où l'on trouve beaucoup de belles curiosités.¹³⁷

Les « belles curiosités » de ce « petit particulier » ont beau s'étoiler sans méthode, elles publient ce que le monde civilisé fait éclore de meilleur ; la *diversité* n'est pas un obstacle au progrès, elle en est le moteur historique, aux plans théorique (le Bureau débat de tout) et social (le Bureau accueille tous les curieux). Il manquait seulement à l'enseigne du Grand Coq une salle mieux compartimentée. L'universalisme post-babélien de Bacon et Sorel est un *particularisme en progrès* : connaître le tout suppose l'analyse des parties. Pour que « polymathie » ne dérive pas en « galimathias », selon l'étymologie de Furetière, une grammaire s'avérait nécessaire ; c'est cette grammaticalisation des *nouveautés* qu'entend effectuer *La Bibliothèque française* à l'aide de sa taxinomie. Encore que cette grammaire – le point mérite d'être noté – demeure particulière, ne s'étendant qu'à l'espace français. À chaque territoire sa carte ?

¹³⁶ Voir notre chapitre VIII.

¹³⁷ *DA*, p. 176-177. Dans les *Grands jours de l'éloquence française*, Sorel mettait déjà la jeune Académie en concurrence avec sa « mère » fondée par le gazetier.

2. Après Babel, une langue universelle ?

Les différents « genres d'écrire » modernes font-ils l'effet d'une tapisserie bigarrée ? Ce n'est là qu'un effet, parmi d'autres, de la condition post-babélique des sociétés humaines. Dans l'esprit des contemporains de Sorel, à commencer par celui de Bacon, le mythe vétérotestamentaire associe étroitement la perte de la *langue* commune avec la fragmentation des *savoirs* dans une diversité ordonnée par le Créateur¹³⁸, que rachète en partie le miracle de la Pentecôte¹³⁹. Instrument d'investigation de la Nature autant que lien social, le langage, dans sa diversité¹⁴⁰, pouvait difficilement échapper à la vigilance critique de l'auteur de *La Science universelle*, ni même à ceux qui croient pouvoir se passer de grammaire : « Les livres de la pureté de la langue française n'ont garde d'être méprisés, étant le fondement des autres, puisque le langage est la clef des sciences. »¹⁴¹ Sorel s'attèle à sa tâche de vulgarisation systématique dès 1644 dans la *Perfection de l'Âme*¹⁴², approfondit sa réflexion critique dans le *Discours sur l'Académie* dix ans plus tard, et présente des traits de synthèse dans la *Bibliothèque* ainsi que dans la *Connaissance des bons livres*. Dans l'intervalle (1655), il procurait un condensé de thèses sceptiques supposées terrasser la science grammaticale, attaques auxquelles une solide riposte lui semblait « fort facile à trouver »¹⁴³.

Fort facile à trouver ? Sans aucun doute, dans la mesure où le rapport sorélien des thèses combattues est pour le coup très caricatural, et loin de laisser à Pyrrhon le crédit du suspens.¹⁴⁴

¹³⁸ Puniton ou faveur ? Si Bacon s'en plaint, Sorel y voit une opportunité pédagogique de plus. Voir notre chapitre III (section 3). Pour l'auteur du *De Augmentis*, nous sommes loin du temps où Adam conférait avec aplomb son « nom à chacun des animaux » (BACON, *DA*, I, GOLEFER [1632], p. 7). Désormais, l'homme peine à communiquer ses découvertes (« Le siècle après le Déluge est remarquable par la rigoureuse punition que Dieu fit de la superbe des hommes en confondant les langues ; par où le libre commerce des Sciences fut ôté, et leur mutuelle communication fut interrompu. », BACON, *DA*, I, GOLEFER [1632], p. 61).

¹³⁹ Le 7 juin 1634, Renaudot offrait à l'un de ses confrères la possibilité d'évoquer la « grâce » par laquelle « les apôtres [furent] unis et incorporés dans toutes les nations par le don des langues » après que leurs lointains ancêtres furent « séparés par la confusion de leur langage ». RENAUDOT, *Première Centurie* (1634), seconde édition [1638], 42 : 1, « De la diversité des langues », p. 337.

¹⁴⁰ PH, p. 112 : « [Le langage] non seulement est le lien de tout le commerce des hommes, mais est le truchement des sciences, et le principal outil de la raison, puisque sans lui l'on ne pourrait pas former les correspondances de la Société, ni expliquer les secrets des diverses professions et disciplines, ni produire au dehors les réflexions et les conséquences que l'entendement tire de toutes choses. »

¹⁴¹ CBL, p. 57.

¹⁴² PA, « Des langages différents, qui servent à exprimer les pensées des hommes, et produire leur science au dehors », p. 95-210.

¹⁴³ PH, I : *Les Méthode des sciences*, « Des Sciences utiles et de celles qui sont inutiles », « De la Grammaire », p. 109-112. En l'occ. : p. 110. Ce traité n'est pas repris dans l'édition de 1668.

¹⁴⁴ Récurrent adversaire autant qu'occasionnel allié, La Mothe Le Vayer s'est abondamment exprimé au sujet de la langue. Nos sources pour cette section (ainsi que pour la prochaine) sont : LA MOTHE LE VAYER, F., *Considérations sur l'éloquence française de ce temps*, Paris, S. Cramoisy, 1638 ; LA MOTHE LE VAYER, F., *Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue française*, Paris, N. et J. De la Coste, 1647. À ces deux références centrales peuvent être ajoutés certains opuscules plus nettement sceptiques, notamment la lettre expressément citée par Sorel dans PH (p. 110), à savoir : Lettre XXXIV : « Des langues », in : LA MOTHE LE VAYER, F., *Ceuvres*, Paris, L. Billaine, 1669, t. X, « Divers petits traités en forme de lettres », p. 270-276. Ainsi que : « Faut-il apprendre les langues comme une chose absolument nécessaire ? », in : LA MOTHE LE VAYER, F., *Ceuvres*, Paris, L. Billaine, 1669, t. XIII, « II. Problèmes sceptiques », problème XV, p. 257-262. Inventaire par Sorel : BF, p. 139. Isabelle Moreau examine encore sous l'angle linguistique les *Dialogues faits à l'imitation des Anciens*, dans : MOREAU, I., « Polémique libertine et querelle du purisme :

L'auteur de *La Perfection de l'Homme* prend vraisemblablement prétexte de cette synthèse radicale pour tirer les grandes lignes de sa propre doctrine. D'après ses adversaires, les lois de la grammaire n'auraient « rien de certain » (p. 109) du fait premier de l'*arbitraire du signe*, manifeste dès lors que l'on compare une langue à une autre (« l'invention des mots est de la fantaisie des nations, [...] un mot signifie ici une chose et une autre ailleurs »). Au sein d'une même communauté linguistique, ensuite, trois facteurs d'erreur doivent être pris en compte : la diversité du lexique et les règles de grammaire ne suffisent pas à prévenir les *équivoques* (ambiguïtés), notamment dans les cas d'homonymie et de polysémie (« déguisements de mots, dont plusieurs sont souvent trompés ») ; deuxièmement, les *irrégularités*, par exemple au sein des paradigmes verbaux, introduisent des « changements [...] bizarres » proches de la « barbarie » ; enfin, les prétendues normes d'*usage* ne sont que la sédimentation accidentelle des caprices linguistiques dégénérés du peuple (« les plus grands docteurs » ne sont pas les « maîtres » du langage » : « il en faut croire le peuple par devers qui l'usage réside »).¹⁴⁵ Double régime d'arbitraire (signe et usage), double espace d'irrégularité (sémantique et grammatical) : avec la majeure partie de ses contemporains¹⁴⁶, Sorel admet sans hésiter que le langage n'est pas un pur fait de nature (rejet du cratylisme¹⁴⁷), ni la langue un système parfait. Le vertige sémiotique donne lieu tantôt à plaisanter¹⁴⁸, tantôt à disputer gravement¹⁴⁹, mais il n'apparaît jamais comme un obstacle – épistémologique ou social – impossible à surmonter. Au contraire, Sorel perçoit l'accession de l'homme au conventionnel (symbolique) comme un progrès de civilisation, permettant aux

La Mothe Le Vayer ou le refus d'un 'art de plaire' au service du vulgaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, 2003, p. 277-396.

¹⁴⁵ Pour tout ce passage : PH, p. 109-110.

¹⁴⁶ Au sixième livre du *De Augmentis*, Bacon rejette le cratylisme (*DA*, VI, [GOLEFER \[1632\], p. 388](#)), et rappelle le caractère institué du langage, formé « sur le bon plaisir des hommes » et reçu « par la coutume comme par un tacite consentement » (*DA*, VI, [GOLEFER \[1632\], p. 386](#)). La brève idylle adamique d'une langue adéquate aux choses a fait place, dans l'Occident chrétien, à une pensée de l'écart conventionnel (nominalisme), qui doit autant à l'aristotélisme (*Peri Hermeneias*) qu'à la sémiotique augustinienne (*De Dialectica* ; *De magistro* ; *De Doctrina christiana*).

¹⁴⁷ SCU_IV, p. 26. Les onomatopées varient d'une langue à l'autre (*stridor dentium* se dit grincement de dents en français), indice de leur caractère conventionnel.

¹⁴⁸ RP, p. 373-374 : « En effet le langage n'est qu'une invention de la faiblesse humaine pour se communiquer ses conceptions, que les esprits bienheureux voient les uns dedans les autres sans avoir besoin d'autre organe. Tout ce que nous disons n'est aussi qu'un *jargon ridicule qui n'a ni fondement ni raison*, et le même nom que l'on donne à un oiseau pouvait être donné aussi justement à quelque poisson. » Nous soulignons. « Jargon ridicule », la langue française devrait aussi pouvoir être modulée à l'envi, selon le vœu de Francion, afin d'embellir les termes de pratique amoureuse que les plus raffinés colorent de « mignardise » (*Francion*, VIII, p. 407-408).

¹⁴⁹ Les controverses théologiques ne doivent pas s'arrêter à la seule surface des mots (les épithètes divins, par exemple), qui ne signifient jamais que ce que l'homme y associe par convention. En revanche, le dogme de l'*ineffabilité* de Dieu agace Sorel : le langage étant de toute façon arbitraire, c'est à dire non adéquat au monde créé, l'homme doit s'accommoder de moyens communicationnels imparfaits, à sa mesure, pour exprimer au mieux de fond de sa pensée. SCU_II, p. 603-604 : « [T]ous les mots dont nous nous servons pour exprimer les choses, ne les signifient que parce que l'usage le veut, et par ce moyen soit que nous l'appelions Dieu ou autrement cela signifie de même avec toutes les perfections suréminentes que nous lui attribuons, puisque nous avons arrêté que cela le désigne ainsi. Notre langage ne peut être d'autre sorte, et quoi que l'on se serve de plusieurs paroles pour tâcher de mieux exprimer son Essence [...], tous ces mots ne signifient cela pourtant qu'à cause que l'on a voulu ainsi, et si l'on veut un seul mot pourra signifier toutes ces choses ensemble. Il n'importe de quelle marque nous nous servions, pourvu que nous donnions à connaître notre intention. »

animaux humains d'*optimiser* leurs échanges¹⁵⁰ et d'en assurer *durablement* les fondements¹⁵¹ sur des bases *rationnelles* (non uniquement contingentes)¹⁵². Imparfait mais robuste, ce langage est la pierre à bâtir de la « science naturelle et universelle »¹⁵³ que Sorel oppose à Pyrrhon.

Olivier Roux a fait état de cette conscience aiguë de l'arbitraire sémiotique chez Sorel, soulignant l'ambivalence de l'écrivain, partagé entre le deuil d'un *dire* adéquat aux choses et le plaisir de polir ses instruments pour « instaurer une communication fragile, mais essentielle »¹⁵⁴. Si le qualificatif de « convention irrationnelle » appliqué par ce critique à la supposée « sémiotique libertine » de Sorel nous semble impropre à rendre compte du conventionnalisme heureux du pédagogue universel, il nous semble fructueux d'examiner les conditions d'efficacité du système conventionnel optimal à ses yeux. S'agissant de perfection, le maître mot sorélien est celui de *règle* (ou « loi ») : « il n'y a aucune chose qui puisse arriver à la perfection sans qu'il y ait des règles pour la bien ordonner »¹⁵⁵. L'idée de consensus communautaire vaut à plusieurs degrés : des règles architecturent les *jeux de langage* des petites compagnies à l'échelle d'un quartier parisien¹⁵⁶ ; des règles modèlent le programme de réforme et d'harmonisation des pratiques langagières à l'échelle nationale¹⁵⁷ ; des règles, enfin, serviraient à bâtir une interlangue mondiale, code artificiel que Sorel et ses contemporains indexent à leurs rêveries sous l'étiquette de *langue universelle*. Nous consacrons la présente section à l'examen de ce projet utopique discuté dans *La Science universelle*.

La *lingua universalis* peut être envisagée selon trois schèmes distincts. (1) À la fin du XVI^e siècle, l'abandon progressif du latin (jusqu'alors langue internationale politique et savante, *vinculum gentium* selon la formule de Juste Lipse¹⁵⁸) au profit des langues vernaculaires offre un contexte

¹⁵⁰ L'hypothèse phylogénétique de la formation des langues séduit l'historien du monde culturel, qui voit dans l'institution de coutumes une diminution de « peine » (SCU_IV, p. 18) : « petit à petit [les hommes] jouirent des dons que la Nature leur avait faits, et que la nécessité les ayant obligés de s'assembler pour en tirer des commodités réciproques, ils commencèrent à reconnaître combien leur langue était flexible, et quelques sons ayant été plusieurs fois réitérés pour exprimer de certaines pensées ils s'y accoutumèrent tous, afin de se faire entendre sans peine lorsqu'ils auraient la même chose dans l'esprit. » Les supposés « inventeurs » prométhéens du code verbal ont assurément mis leur œuvre en « grand crédit », notamment auprès de « beaucoup d'autres hommes moins ingénieux qui ont été très aise de s'en servir » (SCU_IV, p. 24).

¹⁵¹ Fait d'institution, le *lexique* apparaît aussi labile aux sceptique que solide à Sorel, qui définit les mots comme l'expression d'une chose qu'« ils signifient *toujours* » (SCU_IV, p. 23, nous soulignons) ; en dépit de multiples variations phonétiques et sémantiques dues aux mouvements de populations (voir *infra* notre section 3), les mots sont finalement « naturalisés dans une contrée », où « l'on ne les altère plus si facilement » (SCU_IV, p. 34).

¹⁵² Sans verser dans le cratylisme, nous l'avons dit, Sorel n'en exclut pas pour autant la correspondance significative des mots (conventionnels) et des choses ; cette rationalité foncière des langues naturelles est à mettre au crédit des sociétés instituantes, qui ont appliqué un critère de raison à la sélection du lexique, et donné « cours » aux « paroles » ayant « du rapport avec les choses » : « ils ont donné un établissement aux plus significatives, afin que n'étant plus en débat l'on se pût faire entendre sans incertitude » (SCU_IV, p. 19-20).

¹⁵³ SCU_IV, p. 20.

¹⁵⁴ ROUX [2014], p. 17-39. En l'occ., p. 39.

¹⁵⁵ SCU_IV, p. 35.

¹⁵⁶ Voir *supra* notre analyse de *La Maison des Jeux* (section 5).

¹⁵⁷ Voir *supra* la critique adressée par Sorel aux réformes linguistiques des puristes (section 3).

¹⁵⁸ Sorel considère le latin comme une langue universelle morte, « qui paraît vivante chez plusieurs nations, quoi qu'elle ne soit plus propre à aucune nation particulièrement » (BF, p. 70).

propice à l'apparition d'« instruments d'universalité »¹⁵⁹, tels que les grammaires et les dictionnaires multilingues. L'idée de *lingua universalis* fascine les Humanistes (La Ramée, Lulle, Scaliger) ; l'un des rêves de ce monde savant baigné de langues anciennes (Hébreux, Grec, Syriaque, Arabe) est de reconstituer la *lingua humana*, c'est-à-dire la langue naturelle primitive (ou langue originelle) parlée par Adam, miraculeusement épargnée lors de l'épisode de Babel. L'ambition persistera au XVII^e siècle, parmi les philologues et les originaux en quête d'une mythique « langue matrice » et de « mots radicaux » – bien avant les premiers travaux sur les langues indo-européennes. Sorel évoque d'ailleurs sans conviction les tentatives de l'avocat Des Vallées, ayant « entrepris de trouver une langue particulière, qu'il appelait, *la Langue matrice*, par laquelle il espérait de faire entendre toutes les autres langues »¹⁶⁰. (2) Mais dès 1600 environ, les missions jésuites (Matteo Ricci¹⁶¹) ayant permis aux Occidentaux de se familiariser avec l'écriture idéogrammatique chinoise, un nouveau schème de langue universelle émerge. Au lieu de viser la reconstitution d'une langue naturelle primitive, les savants – mais aussi de nombreux écrivains de fiction¹⁶² – aspirent désormais à composer de toutes pièces une interlangue artificielle ; basée sur des *real characters* (« caractères réels »), c'est-à-dire des concepts symbolisés (ni imagés, ni indiciels comme dans les hiéroglyphes égyptiens), elle représenterait le monde à la pensée par voie directe. Proche de Ricci, Herman Hugo transmet la panacée chinoise à Bacon, qui fonde en quelques lignes une longue tradition :

Et même un chacun commence de savoir qu'en la Chine, et aux Provinces d'Orient les plus reculées, l'on se sert maintenant de certains caractères Réels et non nominaux, à savoir qui expriment les choses, et ce qui est connu, et non les lettres ni les paroles. En sorte que diverses nations qui parlent diversement, mais qui au reste communiquent en l'intelligence de ces caractères qui sont connus bien loin en toutes ces contrées, s'entre écrivent ce que

¹⁵⁹ L'expression nous vient de : AUROUX, S., *La philosophie du langage* (2008), Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2013. Chapitre II : « Langage et universalité ». Sur la notion de langue et de grammaire universelle (domaine européen, en particulier l'Angleterre), voir notamment : YAGUELLO, M., *Les langues imaginaires. Mythes, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*, Paris, Éditions du Seuil, 2006 ; MITCHELL, L. C., *Grammar Wars. Language as cultural battlefield in 17th and 18th century England*, Aldershot, Ashgate Publishing Limited, 2001 ; ECO, U., *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. de l'italien par J.-P. Manganaro, préface de J. Le Goff, Paris, Éditions du Seuil, 1994 ; CORNELIUS, P., *Languages in Seventeenth- and Early Eighteenth-Century Imaginary Voyages*, Genève, Droz, 1965 ; COUTURAT, L. et LEAU, L., *Histoire de la Langue Universelle*, Paris, Hachette, 1903. Également : SORLIN, S., « La langue philosophique de John Wilkins (1614-1672) : langage universel ou utopie linguistique ? », *Études Épistémè* [en ligne], n°12, 2007, p. 117-130 ; COURTINE, J.-F., « Leibniz et la langue adamique », in : *Les catégories de l'être*, Paris, Presses Universitaires de France, « Épiméthée », 2003, p. 267-292 ; CÉARD, J., « De Babel à la Pentecôte : la transformation du mythe de la confusion des langues au XVI^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 42, n°3, 1980, p. 577-594. COHEN, J., « Project of a Universal Character », *Mind*, vol. 63, n° 249, 1954, p. 49-63.

¹⁶⁰ BF, p. 73.

¹⁶¹ CORNELIUS [1965], p. 27.

¹⁶² La tradition des langues imaginaires remonte au moins à Thomas More ; la lune offre à Francis Godwin (*The Man in the Moone*, 1638) et Cyrano de Bergerac (*L'Autre monde ou les États et empires de la Lune*, 1655) un milieu propice à de telles fantaisies.

bon leur semble : si bien que quelque peuple que ce soit, peut lire et expliquer en sa propre langue un livre qui sera écrit en cette sorte de caractères.¹⁶³

Ce passage du livre VI du *De Augmentis* envisage un système pasigraphique à l'image du miracle de la Pentecôte : l'interlangue caractéristique écrite serait utilisable partout et dans différents idiomes, comme les Apôtres (panglottes et non polyglottes) furent compris par tous leurs auditeurs dans leurs langues respectives. L'Europe entière se passionne alors pour la stéganographie, cette science des codes chiffrés (nommée « polygraphie » au XVII^e siècle), qui doit beaucoup au récent développement des mathématiques. Vossius (*De Arte grammatica*), Kircher (*Polygraphie nova et universalis*), Comenius¹⁶⁴ (*Janna Lingua Reserta*), les habitués du Bureau d'Adresse¹⁶⁵ : tous les grands pédagogues et polygraphes du temps engagent leur énergie dans un travail de théorisation méthodologique, et parfois d'élaboration concrète de systèmes linguistiques universels. Mais Bacon lui-même est peu convaincu du caractère réalisable de l'entreprise : trop de concepts visuels à mémoriser pour les usagers, le jeu de la langue auxiliaire n'en vaut pas la chandelle. D'autres situent la difficulté du côté de l'invention plutôt que de l'apprentissage, comme l'Académicien La Mothe Le Vayer dans son épître « Des Langues » :

J'aimerais bien mieux que vous travaillassiez sur leur patron à l'introduction de quelque langage rationnel parmi les hommes savants ; afin que du moins à leur égard la terre devînt *labii unius*, comme elle était devant la destruction de cette malheureuse Tour. Mais si c'est l'ouvrage d'un homme seul, je reconnais que ce doit être celui d'un puissant monarque plutôt que d'un particulier, et je crois même que quelque grande société vendrait encore mieux à bout d'une si grande entreprise.¹⁶⁶

(3) Une nouvelle génération de pasigraphes va pousser plus loin le projet. En Angleterre, dans le giron de la Royal Society (créée en 1660), George Dalgarno (*Ars Signorum*, 1661) et surtout l'évêque John Wilkins (*Towards a Real Character and a Philosophical language*, 1668) empruntent la voie du chancelier, mais revisitent son schème d'universalité. En lieu et place d'un auxiliaire de

¹⁶³ BACON, *DA*, VI, GOLEFER [1632], p. 384.

¹⁶⁴ Sur la conception de la langue universelle comme *panglottie* destinée à diffuser la Pansophie (sagesse universelle) selon Comenius : CARAVOLAS, J. A., *Les Français et Jan Amos Comenius. Histoire d'une relation difficile (1631-2000)*, Paris, Honoré Champion, 2016. En part. p. 38-39 et p. 154-155. Le pédagogue de Bohême est un admirateur du « grand Verulam », c'est-à-dire de Bacon (p. 42-43) ; il séjourne à Londres (1641-1642) sur l'invitation de Hartlib, et rencontre bientôt Descartes, dont il deviendra un vigoureux ennemi. Caravolas a finement pressenti la « possible » attention accordée par Sorel à l'œuvre de Comenius, mais il précise que « les preuves à cet effet manquent » (p. 126). Or la preuve existe : dans la « Grande et Parfaite Méthode », Sorel recommande l'apprentissage des nomenclatures techniques (cosmographie et géographie), notamment celles de Comenius, qu'il entend encore augmenter : « On le pourrait faire tel que celui d'un auteur allemand, lequel il donne pour la porte des langues [*i.e. Janna Lingua Reserta*], mais l'on le rendra encore plus complet, ainsi que l'ouverture qu'il donnera aux langues soit aussi pour les sciences » (SCU_IV, p. 553). L'inclination sorélienne pour les apprentissages intégrés – enseigner le latin dans des textes d'Histoire ou de Physique composés exprès à cet effet, par exemple, de manière à former l'élève dans la discipline en même temps qu'il intègre les rudiments de la langue ancienne – est caractéristique de la conception coménienne de la pédagogie.

¹⁶⁵ RENAUDOT, *Première Centurie* (1634), seconde édition [1638], 42 : 1, « De la diversité des langues ».

¹⁶⁶ LA MOTHE LE VAYER, « Des langues », p. 273.

communication, ces théoriciens ont l'ambition de fabriquer une *langue philosophique* exactement adéquate au réel. La difficulté de l'entreprise réside dans l'élaboration d'une taxinomie systématique, supposée isomorphe à la structure du monde ; un collaborateur de Wilkins, le botaniste John Ray¹⁶⁷, exprime de sérieux doutes à l'égard d'une nomenclature dont la formalisation exige au préalable le déploiement complet de l'encyclopédie, tâche scientifique aux airs d'utopie infinie. L'entourage de Descartes s'était lui aussi penché sur la question d'une langue universelle de type philosophique, plus économique que celle de Bacon ; mais Keckermann, Mersenne (*Harmonie Universelle*, 1636) et le mathématicien lui-même (lettre du 20 novembre 1629¹⁶⁸) ne s'enthousiasment toutefois que momentanément pour cet avatar de *mathesis universalis*, qu'ils jugent difficilement praticable. Il reviendra à Leibniz de poursuivre la recherche dans sa fameuse *caractéristique universelle*, ouvrant de nouvelles perspectives aux logiciens plutôt qu'aux linguistes.¹⁶⁹

De son côté, l'auteur de *La Science universelle* aura à son tour effleuré le rêve d'une langue universelle, sans toutefois céder aux sirènes du réductionnisme que suppose une langue philosophique. [A] Loin de renoncer aux particularismes des langues naturelles, [B] il incline à privilégier l'option non mathématique de la traduction, [C] y compris dans son ébauche de projet pour une *grammaire universelle* supposée réduire à jamais toutes formes d'équivoques.

[A] Sorel part d'un constat, celui de la « passion extrême » de « chaque nation » pour « conserver sa langue propre »¹⁷⁰. Légitime à ses yeux, ce particularisme *de fait* est au fondement des identités nationales, qu'il n'y a pas lieu de vouloir supprimer (« les peuples différents ont tous leur propre langue qui marque leur différence d'avec les autres, dont ils sont séparés par des océans, des fleuves et des montagnes », p. 25). Parce que toutes les langues naturelles ont valeur égale *en droit* (« nous reconnaissons qu'il n'y a aucun langage qu'on puisse vanter pour être meilleur que tous les autres », p. 26), il serait inconsidéré de vouloir imposer une interlangue orale artificielle, prétendument exacte et rationnelle ; l'appareil phonatoire naturel des divers locuteurs ne saurait concrètement s'y soumettre :

Que si on avait dessein d'en inventer un où il n'y eût rien à reprendre, ils semble encore qu'on ne le devrait pas établir universellement pour toute la terre, d'autant que l'invention de la plupart des mots dépend de ce que chacun trouve facile à prononcer, et de ce qui est conforme au naturel des Hommes ; et comme leur tempérament et leurs inclinations ont de

¹⁶⁷ SORLIN [2007], p. 124.

¹⁶⁸ DESCARTES, AT, I, p. 80-81.

¹⁶⁹ COURTINE [2003].

¹⁷⁰ SCU_IV, p. 26. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même traité.

la diversité selon les climats où ils vivent, les uns ont un parler plus rude que les autres [...].¹⁷¹

Même l'espoir de reconstituer la langue naturelle primitive, originellement pratiquée par tous les locuteurs (la fameuse « langue matrice qui est la mère de toutes les autres », p. 32) n'a « aucune apparence de raison et doit passer pour rêverie et pour fourbe » :

Car plusieurs mots ayant été trouvés par hasard en diverses régions sans les tirer d'une langue primitive ou voisine, *toutes les matrices universelles n'y feront rien*.¹⁷²

La diction adamique est une affaire classée, et la maîtrise du lexique matriciel par « un seul dictionnaire » répugne au jugement (p. 32). L'attachement sorélien au fait de la diversité des *réalisations orales* des langues naturelles consonne (l'ironie n'est pas des moindres !) avec le constat de son supposé adversaire sceptique¹⁷³, et rejoint pour bonne part la vibrante apologie de la diversité humaine entendue au Bureau d'Adresse¹⁷⁴.

L'ambition d'harmonie cosmopolitique n'en disparaît pas pour autant, mais l'intérêt de Sorel se porte davantage sur un système pasigraphique d'inspiration baconienne, dissociant écriture et oralité : « si l'on en vient à cette communication d'écriture l'on parviendra plus aisément à accorder même les langages et les réduire à un seul, ou à peu de différents » (p. 123). On aura noté la clause rectificatrice, témoin d'un attachement irréductible à la diversité restreinte. Le projet d'inventer un système de notation symbolique global a pour lui la caution des mathématiciens, certes, mais plus encore de la musique et de l'art sténographique des fonctionnaires du Palais, à en juger par les « marques dont se servent les Jurisconsultes [...] connues en toutes nations » (p. 123), ainsi que des médecins, voire de quelques astrologues. La concession faite à l'art de ceux que Sorel tient pour des charlatans notoires signale assez sa détermination à ne pas céder aux mathématiciens le monopole d'une technique promise à rassembler les peuples. L'avantage de ce code symbolique serait de « représente[r] les pensées

¹⁷¹ SCU_IV, p. 29. Nous soulignons.

¹⁷² SCU_IV, p. 32. Nous soulignons.

¹⁷³ LA MOTHE LE VAYER, « Des langues » : « L'on sait en général que tous les pays ont je ne sais quoi d'incommunicable dans leur façon de parler. Le petit Français nous est si particulier, qu'aucun de nos voisins ne le fait sortir de sa bouche, que comme nous faisons la diphtongue *ou*. »

¹⁷⁴ RENAUDOT, *Première Centurie* (1634), *seconde édition* [1638], 42 : 1, « De la diversité des langues », p. 337-338 : « Mais pour le second point, qui est de réduire toutes les langues à une, je le soutiens impossible. Car toutes les choses qui ne sont que de l'institution de l'homme, telle qu'est le langage, sont aussi différentes qu'il y a d'opinions diverses. Et une même langue a bien plusieurs idiomes et dialectes fort différents, comme la Française le Gascon, le bas Breton, le Poitevin, le Parisien et tant d'autres, aussi différents que le Français de l'Italien, qui a pareillement le Romain [et de nombreux autres dialectes], tous grandement divers, à plus fort raison les peuples que les mers et les climats divisent parleront-ils diversement. On n'a jamais pu accorder les avis des hommes, non pas même ceux des philosophes, sur un même sujet, et on accordera toutes les langues ? La nature n'affecte rien si fort que la variété, qui sert de différence aux individus. Jamais deux hommes n'écrivirent et ne parlèrent l'un comme l'autre, et vous voyez que les gestes mêmes d'autrui ne se peuvent entièrement imiter [...]. Comment se trouvera donc cette conformité en l'expression de nos pensées ? Joint que n'y ayant aucune liaison entre les choses et les mots, qui ne signifient pas seulement diverses choses en langues diverses, mais encore ont différentes acceptions en une même langue, témoin les homonymes, c'est perdre temps que s'y amuser. »

immédiatement » et d'être « la vraie marque des choses » (on reconnaît le *real character* de Bacon¹⁷⁵), au lieu que « les autres écritures », tels les hiéroglyphes égyptiens, sont les figures qui représentent les paroles comme les pensées » (p. 124). Les hommes tiendraient alors « l'écriture la plus parfaite de toutes » et « utile à toute la terre », parce que celle-ci « exprime toutes les langues encore qu'elle n'en exprime pas une particulièrement » (p. 124-125). C'est là laisser à chaque communauté la liberté de pratiquer son idiome naturel, et de s'épanouir selon sa culture propre (son « humeur »). Et le pédagogue universel de conclure triomphalement : « Voilà une invention dont l'on n'avait point encore ouï parler et que l'on peut estimer très excellente. » (p. 124). Pour en avoir « ouï parler » à Paris, il aurait fallu prendre connaissance des traductions françaises de Bacon, ou avoir fréquenté la fourmilière de la Rue de la Calandre – plutôt marquée, au demeurant, par le principe d'une langue philosophique à la mode cartésienne¹⁷⁶. Le travail de Sorel en apparaît dès lors sous un jour nouveau : l'idée d'importer à Paris les intuitions de Verulam correspondrait à l'ambition de produire, avec *La Science universelle*, moins une copie plagiaire qu'une *réalisation particulière française* d'un programme scientifique d'échelle européenne, accommodé dans le *De Augmentis* à l'humeur des Anglais. C'est en termes traductologiques que s'appréhende alors l'entreprise sorélienne de vulgarisation.

[B] Comme Bacon, Sorel modère l'urgence d'une formalisation pasigraphique. En 1630, le parisien voit dans le nomadisme un mode de vie exceptionnel (« toutefois à quoi servirait cela puisque nous nous passerons bien d'entreprendre de grands voyages qui nous occupent toute notre vie »¹⁷⁷) ; les situations d'isolement linguistique – par exemple en cas de voyage ponctuel ou règlement d'affaires commerciales – ne provoquent chez lui aucun affolement¹⁷⁸, d'autant que restent aux hommes les signes du corps, expédient naturel qu'il suffit d'emprunter aux sourds et aux muets. Ces arguments ne laissent aucun doute sur la nature du schème d'universalité dans lequel s'inscrit Sorel : loin d'accorder ses faveurs à une *langue philosophique* visant une certitude

¹⁷⁵ Sorel témoigne très tôt de sa familiarité avec la théorie des caractères réels. En 1630 déjà, il écrivait (RP, p. 662-663) : « [Les hommes] voudraient qu'il n'y eût qu'une sorte de caractères pour tous les hommes qui sont sur la terre, puisqu'ils se devraient tous entr'aimer comme frères, ou comme citoyens d'une même République. Ils pensent que cela nous servirait beaucoup, d'autant que nous pourrions reconnaître toutes les choses que chacun aurait inventées, mais il faudrait donc souhaiter pareillement qu'ils n'y eût qu'un langage. » La traduction française du *De Augmentis* par Golefer ne paraît que deux ans plus tard ! Sorel, d'évidence, l'a pratiqué en latin.

¹⁷⁶ RENAUDOT, *Première Centurie* (1634), 42 : 1. Le 4^e orateur reprend d'idée cartésienne de nomenclature philosophique, que le 2^e mâtime d'un imaginaire cratylien, après avoir néanmoins fait valoir l'alphabet idéogrammatique chinois.

¹⁷⁷ RP, p. 663.

¹⁷⁸ RP, p. 664 : « Quand même à une lieu de nous l'on parlerait d'un langage qui nous serait inconnu, et quand même chaque ville aurait une façon de parler et d'écrire toute particulière, il ne faudrait pas pourtant altérer son repos, et se fâcher de voir que nous ne pourrions pas avoir de commerce avec tant de sortes d'hommes à cause que la facilité en serait ôtée. »

épistémologique (Descartes), l'admirateur de Bacon privilégie la communication humaine *en situation*, dans ses usages concrets, avec ses défaillances aisément surmontables.¹⁷⁹

Au nombre des solutions pratiques, l'apprentissage des langues vivantes s'avère profitable en temps de guerre (pour tromper l'ennemi allophone¹⁸⁰ !) comme en temps de paix, puisque la « nécessité du commerce » avec les pays voisins expose souvent les hommes dotés de responsabilités (notamment politiques) à des échanges de vive-voix ; un accent étranger bien assimilé fera alors merveille¹⁸¹. Tout en prenant acte des bénéfices procurés par des langues anciennes, dont la maîtrise renforce les connaissances scientifiques « par la conférence d'une langue à l'autre »¹⁸², Sorel estime superflu et même néfaste de se « charger l'esprit de mots de diverses langues », l'essentiel tenant en dernière instance aux choses concrètes et actions accomplies¹⁸³. Au diable les minuties philologiques, c'est aux idées que devront s'attacher les lecteurs de *La Science universelle*, fût-ce les moins parfaitement francophones :

[J]e présuppose que vous qui lisez ceci vous entendez parfaitement le langage dont je me sers, ou quelque autre qui en approche si fort qu'avec fort peu de peine vous pourrez comprendre toutes mes paroles.¹⁸⁴

Ainsi Sorel ne rejoint-il que partiellement les positions de La Mothe Le Vayer. Favorable à l'apprentissage des langues (une fois dépassé l'exercice isosthénique consistant à défendre les points de vue opposés)¹⁸⁵, l'helléniste libertin privilégie toutefois sensiblement l'étude des langues mortes, « parce qu'il y a des langues savantes qui tiennent l'érudition comme enfermée, de telle façon qu'on ne saurait sans elles se promettre de la bien posséder »¹⁸⁶. En tout état de cause, il demeure clair que l'importance accordée par Sorel aux langues européennes vivantes n'a rien de l'ambivalence quelque peu ironique de son adversaire sceptique, qui compare le multilinguisme à une pathologie dont souffraient les apôtres¹⁸⁷, avant de convenir, se servant des mots plus que du

¹⁷⁹ Voir notre chapitre II (section 5).

¹⁸⁰ PH, p. 110. L'argument est tiré de la lettre 34 de La Mothe Le Vayer.

¹⁸¹ PH, p. 110 : Sorel estime qu'« il y a quelque utilité à savoir les langues étrangères, principalement celles des peuples avec lesquels on a quelque chose à démêler, ou qui nous sont conjoints d'affinité et de commerce, et même il est bon de s'accoutumer à leur prononciation naïve » ; à défaut de cet effort d'adaptation, les plus rigides sont « matière de risée, jusques aux moindres du peuple ».

¹⁸² PH, p. 111.

¹⁸³ SCU_IV, p. 28.

¹⁸⁴ SCU_IV, p. 28.

¹⁸⁵ LA MOTHE LE VAYER, « Faut-il apprendre les langues comme une chose absolument nécessaire ? », p. 261 : « [J]e me contente d'observer qu'on ne peut remédier aucunement à cette diversité de langage, si ennemie de la société des hommes, que par l'étude des langues différentes, dont la connaissance se peut dire par conséquent nécessaire ».

¹⁸⁶ LA MOTHE LE VAYER, « Faut-il apprendre les langues comme une chose absolument nécessaire ? », p. 260.

¹⁸⁷ LA MOTHE LE VAYER, « Des langues », p. 273-274 : « Après tout, qu'obtiendrez-vous par cette immense connaissance des langues, que ce qu'on dit que peut donner la fièvre chaude à un malade, et le mauvais démon à des possédés ? On prend les apôtres dans Saint Luc pour des insensés, à cause qu'ils s'expliquaient en tant de différents idiomes. »

sens de Montaigne, qu'il fait bon en ce monde n'être pas le « barbare » universel¹⁸⁸. L'humour, au demeurant, ne fait pas défaut à Sorel, qui met à son tour la transparence linguistique au compte du *parler roman*. Car quoique les romanciers fassent « passer » leurs personnages fabuleux « en diverses contrées »,

on ne voit point qu'ils soient en peine d'entendre le langage des gens avec qui ils conversent, ou que ceux-là aient de la difficulté à entendre le leur, comme s'ils avaient su toutes langues, ou si en ce temps-là il n'y avait eu qu'une langue universelle par toute la terre.¹⁸⁹

In vraisemblable, fictive, cette langue universelle qui choque le jugement méconnaît la diversité fondamentale du langage humain. Prise au sérieux, cette donnée anthropologique devrait au contraire amener les écrivains de romans à faire cas de ce qu'ils négligent le plus : la diversité des *styles*.

Quoi que ceux qui sont en France parlent Français pour la plupart, si est-ce qu'ils ont chacun des styles si différents que l'on peut dire qu'il n'y a non plus de rapport entre ce qu'écrivent les uns et les autres, qu'entre le latin et le langage chinois.¹⁹⁰

Insoumise à l'état d'universalité que resserrent les langues latines et chinoises, la vérité de chaque locuteur réside dans *les particularités d'un style*, à la fois irréductiblement singulier et largement intelligible.

[C] Moins utopique que la langue universelle, enfin, le postulat d'une *grammaire universelle* a pu séduire une frange d'hommes de lettres – en particulier de théologiens – décidés à combattre le fléau de l'équivocité, maîtresse d'impiété et de grivoiserie. Si Bacon appelait « à son aide la grammaire contre [...] la confusion des langues »¹⁹¹, Comenius y fut conduit par ses convictions chrétiennes (son but étant de porter la bonne nouvelle par-delà les frontières linguistiques de l'Europe), tout comme le Jésuite Labbé¹⁹², et surtout Port-Royal. Dans sa *Bibliothèque*, Sorel recense dûment la *Grammaire générale et raisonnée* des Solitaires parue en 1660, sans néanmoins s'y arrêter longuement¹⁹³. Nous voyons deux raisons à cette désinvolture regardant une somme pourtant considérable, autant par son volume que par son poids idéologique à une période où les « guerres de grammaires » (*Grammar Wars*) se déroulent en majeure partie hors des frontières de

¹⁸⁸ LA MOTHE LE VAYER, « Des langues », p. 275.

¹⁸⁹ CBL, p. 105.

¹⁹⁰ RP, p. 668.

¹⁹¹ BACON, *DA*, VI, GOLEFER [1632], p. 387.

¹⁹² Sorel mentionne sa « grammaire pour une langue universelle » en BF, p. 75.

¹⁹³ ARNAULD, A. et LANCELOT, Cl., *Grammaire générale et raisonnée* (1660), M. A. Bailly (éd.), Genève, Slatine Reprints, 1994. Commentaire de Sorel (BF, p. 80) : « On sera averti qu'on a fait aussi un livre appelé *Grammaire générale et raisonnée*, où l'on trouve les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, avec plusieurs remarques sur la langue française. Cela mérite d'être considéré. »

France¹⁹⁴. La première tient peut-être au caractère savant de cette recherche, que Lancelot déclare avoir conduite dans le sillage de ses travaux philologiques (« L'engagement où je me suis trouvé, plutôt par rencontre que par mon choix, de travailler aux grammaires de diverses langues, m'a souvent porté à rechercher les raisons de plusieurs choses qui sont ou communes à toutes les langues, ou particulières à quelques-unes. »¹⁹⁵). Le schème d'universalité grammaticale des jansénistes témoigne de préoccupations épistémologique érudites plutôt qu'il répond à un impératif concret d'usage. Port-Royal enquête sur des paradigmes fondamentaux ; l'institution des Solitaires n'édite pas un manuel de communication à l'intention des voyageurs et des hommes d'affaires.

Deuxièmement, on connaît bien la matrice cartésienne de cette *Grammaire générale et raisonnée*, conçue en binôme avec une *Logique* dont la tâche est d'organiser rationnellement et méthodiquement les composant de l'Être, afin de les exprimer plus adéquatement. Sorel pouvait toutefois difficilement ignorer que l'idée d'une double articulation (logique et rhétorique) de la grammaire avait été autrefois proposée au-delà de la Manche, dans le *De Augustinis* : « il m'est venu en la pensée une certaine grammaire qui recherche curieusement non l'analogie que les mots ont les uns aux autres, mais celle qui est entre les mots et les choses ou la raison, outre et pardessus cette interprétation, qui sert à la logique »¹⁹⁶. Sans surprise, le pédagogue universel s'était emparé du principe, traitant à part « logique mentale » et « logique parlante »¹⁹⁷, distinction méthodologique qui lui permettait d'ailleurs de résoudre, sans grand scrupule, le problème des « homonymes ou équivoques »¹⁹⁸ pointé par les sceptiques. Rencontre-t-on quelque mot dont la signification prête à confusion ? « La grammaire doit avoir connaissance de cette variété de signification, mais elle n'en vient pas jusqu'à la considération exacte de la diversité d'essence, ou du genre et des espèces »¹⁹⁹ : un tel examen ressortit à la logique mentale. Il est donc vain d'accuser la grammaire de ne pas tenir ses promesses de « Science » : les homonymes ne sont simplement pas de son ressort, et il suffit d'en avoir conscience pour « éviter toutes sortes de surprises »²⁰⁰.

Dans son souci d'apporter les lumières de la science au plus grand nombre de locuteurs possible, Sorel fait au chapitre de la grammaire le même constat qu'à celui du langage : à moins de vivre en bêtes sauvages, « tous les peuples de la terre qui sont séparés par les mers, les fleuves ou les montagnes, ou par une diverse domination ayant aussi leurs langages à part, il n'y en a point qui

¹⁹⁴ MITCHELL [2001] ; CARAVOLAS [2016], p. 96.

¹⁹⁵ ARNAULD et LANCELOT, *Grammaire générale*, « Préface », p. 1.

¹⁹⁶ BACON, *DA*, VI, GOLEFER [1632], p. 387-388.

¹⁹⁷ SCU_IV, p. 62.

¹⁹⁸ SCU_IV, p. 65.

¹⁹⁹ SCU_IV, p. 65.

²⁰⁰ PH, p. 111.

n'aient appliqué au leur quelque règle particulière », ces règles étant appuyées uniquement sur la coutume » de chacun ; inutile, par conséquent, de se lancer dans la tâche irréalisable consistant à « donner des préceptes à chaque langue »²⁰¹ – qu'au demeurant Sorel est loin de maîtriser. Fort d'un sens pratique contestable, le voilà dès lors résolu à « traiter de ceci en général, et faire plutôt une Grammaire universelle qu'une particulière »²⁰². L'entreprise – en tout cas dans son principe – aurait du reste l'avantage (peut-être est-ce d'ailleurs le seul ?) d'en rabattre définitivement aux sceptiques :

Il faut savoir premièrement que si quelques langages ont des lois particulières elles se rapportent toutes à une souveraine loi du Langage, laquelle ordonne que les autres lois ne soient point vagues et inconstantes, mais qu'elles aient des règles assurées suivant l'usage de chaque pays, si ce n'est chez les Barbares, et encore ont-ils quelque usage pour leurs incertitudes. Cela fait voir que nonobstant la variété des langues, il y a un Art de Grammaire qui subsiste, duquel on peut former une Grammaire universelle applicable aux particulières.²⁰³

On conçoit facilement qu'une telle réalisation tienne de l'argument polémique plutôt que du projet concret. Car pour toute *grammaire universelle* si hardiment promise, Sorel se met en devoir de mêler ensemble quelques rudiments de grammaire française et de grammaire latine, dans une description métissée bien peu systématique, qu'il présente gauchement comme une grammaire française applicable à diverses langues – c'est-à-dire *traductible* :

Néanmoins pour ce que nous parlons ici en Français, nous nous accommoderons à cette langue plus qu'aux autres, et nous nous servirons de quelques règles qui lui sont propres, mais ce sera en telle sorte que l'on les pourra appliquer à toutes.

L'auteur de *La Science universelle* détaille quelques irrégularités des paradigmes verbaux latins, avant de préciser que « chaque langue a ainsi quelque chose de particulier »²⁰⁴, ce qui fait assez mal valoir un supposé système universel de la conjugaison. En dernière instance ce composite inabouti servira-t-il peut-être à doter les autres langues de « règles aux endroits où elles manquent », ce par analogie, c'est-à-dire par comparaison (« en disant ce que les unes ou les autres observent »²⁰⁵) : chassez la diversité, elle revient à la *conférence*. En clair, si la grammaire universelle sorélienne relève, au plan théorique, de la posture polémique adoptée contre La Mothe le Vayer, sa vocation pratique est heuristique, et consiste dans l'accompagnement des *réformes* conduites quant à elles à l'échelon national :

²⁰¹ SCU_IV, p. 34-35.

²⁰² SCU_IV, p. 35.

²⁰³ PH, p. 110.

²⁰⁴ SCU_IV, p. 50.

²⁰⁵ SCU_IV, p. 56.

Mais qui voudrait faire un amas de toutes ces méthodes naturelles et légitimes pour parler très correctement, selon la Grammaire universelle, et non point selon les particulières, il faudrait que cela fût aussi appliqué à une langue toute nouvelle, comme celle son nous avons tantôt parlé [... et que Sorel a éliminée], ou bien que cela servît à reformer absolument celles qui sont maintenant en crédit, ainsi que l'on le peut faire très utilement, en retranchant les mots inutiles ou grossiers et peu judicieux et en donnant d'autres plus conformes aux choses que l'on veut exprimer, et à la droite raison.²⁰⁶

Mais après tout n'est-ce là peut-être encore qu'une posture polémique, avec cette fois Le Vayer pour allié, et pour adversaire... Vaugelas.

3. L'uniformité puriste en question

Si la diversité des langues ne nuit pas à l'entente entre les peuples (qui peuvent dès lors se passer du projet irréaliste de *lingua universalis*), il est plus juste encore de soutenir que la variété est au principe même du langage humain. [1] Telle est du moins l'une des conclusions à tirer de la description sorélienne de la phylogenèse de cette faculté chez l'homme. [2] En synchronie, c'est la variété de l'*usage* qui retient l'attention de Sorel, rétif à l'idée de rapporter le standard d'excellence linguistique à une supposée « sanior pars » (Vaugelas). [3] Enfin, parce qu'elle met au cœur de ses réformes le retranchement des mots et de tours jugés irréguliers (archaïsmes, solécismes, barbarismes, etc.), celle que Sorel surnomme « l'Académie des puristes » menace, plutôt qu'elle ne défend, l'intégrité de la langue française. La Mothe Le Vayer présente ici son second visage. Sceptique et libertin, il était combattu. Helléniste érudit, alléateur impénitent des historiens antiques, hostile aux nouveaux doctes, adversaire personnel de l'auteur des *Remarques* : le voilà érigé en courageux gardien du trésor des bonnes lettres, champion d'un imaginaire linguistique fondé sur la valeur des particularismes.

[1] Il existe « diverses causes de la variété du langage que l'on appelle aussi les diverses langues du Monde »²⁰⁷. Comme cet orateur du Bureau d'Adresse, qui soutenait que « la seule diversité des organes a pu suffire pour diversifier le langage », encore qu'il faille compter avec la « transmigration des peuples »²⁰⁸, Sorel développe deux arguments pour expliquer la diversité du langage humain : [A] l'appareil phonatoire de l'homme a une fonction modulatoire qui le différencie des bêtes, [B] à quoi s'ajoutent des facteurs environnementaux, dont Sorel s'enhardit à croire qu'ils pèsent plus que Babel dans l'histoire des langues.

²⁰⁶ SCU_IV, p. 60.

²⁰⁷ SCU_IV, « Des langages différents », p. 17-18. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même traité.

²⁰⁸ RENAUDOT, *Première Centurie*, 42 : 1, « De la diversité des langues », p. 337 et 338.

[A] La vie en société exige des *anthropoi politikoi* qu'ils « fassent paraître diverses intentions » afin d'« établir quelque police entre eux et un commerce facile » (p. 22). De simples signes physiques n'y suffisant pas²⁰⁹, les hommes « épars sur la Terre » ont émis d'abord une « voix confuse qu'ils laissaient sortir de leur bouche sans aucun ordre », où se remarquait « quelque diversité de sons pour exprimer leurs diverses affections » (p. 18). Mais contrairement aux animaux, ils ont été capables de moduler finement l'expression de leurs sentiments :

Mais les bêtes ne le font qu'imparfaitement, faisant un certain cri qui témoigne leur joie ou leur tristesse, et leur amour ou leur haine, sans exprimer les circonstances qui en dépendent, jusques aux moindres, comme font les hommes par les différentes flexions qu'ils donnent à leur voix, ce que l'on appelle le parler ou le langage.²¹⁰

L'aptitude de l'espèce humaine à communiquer les *particularités* d'une vie intérieure, à l'aide d'un langage verbal, est le trait caractéristique qui la distingue des autres espèces animales :

Que par ce moyen ils eurent le pouvoir dorénavant de déclarer leurs plus *particulières* intentions, au lieu que leur première voix confuse et brutale, ne signifiait leurs affections qu'en *général*.²¹¹

Ainsi naquirent les noms « très-particuliers », c'est à dire les noms propres, et les « autres moins particuliers », les noms communs (p. 38). Seuls les peuples barbares en sont restés au stade communicationnel du cri²¹², car les communautés civilisées explorent le potentiel articulatoire des organes de la voix²¹³, apprennent à combiner les mots²¹⁴, et bientôt inaugurent l'art de la Rhétorique, qui « les amplifie, les diversifie et les embellit » (p. 74). Quand les *tropes* « font des changements de mots en d'autres de signification prochaine » (p. 75), les *figures* étendent leur principe de variations à « plusieurs mots » ensemble (p. 77). L'Élégance consiste néanmoins à modérer cette variété d'artifice par un « triage de mots choisis », qui sont « les plus agréables » parce que « les plus naturels du langage que l'on parle », mais aussi « les plus usités » et « les plus

²⁰⁹ SCU_IV, p. 22 : « Il reste quantité de choses enfermées en eux-mêmes, lesquelles ne peuvent passer d'un esprit à l'autre s'ils n'en trouvent un meilleur moyen. »

²¹⁰ SCU_IV, p. 16-17. Également SCU_IV, p. 22 : « Il sort une voix de leur bouche qu'ils peuvent changer en diverses manières, d'autant que s'ils ne jetaient que deux ou trois cris divers pour exprimer de la tristesse ou de la joie, le désir ou l'aversion, cela ne se ferait que fort simplement, et beaucoup de *particularités* demeureraient inconnues. » Nous soulignons.

²¹¹ SCU_IV, p. 18.

²¹² RP, p. 41 : « Il vous faudrait avoir été vingt ans avec eux pour comprendre la manière dont ils s'expliquent, qui est plutôt un hurlement qu'un langage. »

²¹³ La « différence » des sons (« doux » et « rudes ») correspondent aux voyelles et aux consonnes ; les « diverses manières » de disposer les lèvres contribuent à la particularisation phonétique du langage, de même que l'organe de la langue, dont les « divers mouvements accompagnent diversement ceux des lèvres, si bien que cela produit des sons différents » (p. 22-23). La voix se trouve ainsi « diversement variée par le gosier » (p. 35).

²¹⁴ SCU_IV, p. 23 : « Divers sons étant diversement accouplés, l'on ne manque donc point d'avoir tant de mots que cela suffit à exprimer tout ce que l'on désire [...] »

significatifs » (p 75). Divers, le langage ne doit pas s'écarter des choses mais s'y « accommoder » (p. 26) ; les « termes propres » et « naturels » suffisent à dire la variété de l'Être et des pensées.

[B] Peu enclin à contredire les vérités du message biblique, qu'il cherche plutôt à concilier avec les hypothèses de l'histoire naturelle²¹⁵, Sorel s'avance cependant avec quelque hardiesse sur le terrain des origines du langage. Tout en prenant acte de l'aptitude originelle d'Adam à nommer chaque chose par son nom²¹⁶, l'auteur de *La Science universelle* se fait volontiers historien voire anthropologue lorsqu'il s'agit d'examiner l'évolution de la langue adamique aux temps qui suivirent la Chute ; voilà les descendant du premier homme bientôt revenus à l'état sauvage par leur propre « négligence » : « tous les artifices » durent être lentement reconquis (« inventés de nouveau »). Évolution *naturelle* ? Sorel a conscience du caractère hétérodoxe de cette explication, dont il précise qu'elle ne contredit pas, mais se trouve confirmée par l'épisode de la Tour de Babel²¹⁷. Si la rhétorique pédagogique sorélienne tend habituellement à subordonner l'hypothèse scientifique au témoignage sacré (la première venant corroborer le second, qu'elle phrase à hauteur d'homme), les *deux sources* se trouvent, dans le cas du langage, plus nettement distinguées ; en précisant qu'aux marges de Babel « on doit croire aussi » (p. 19) la version phylogénétique chère aux naturalistes, Sorel avance en réalité sous le patronage des amis de Renaudot, peu suspects de libertinage, qui déclaraient quelques années plus tôt examiner « la cause naturelle de la variété du langage »²¹⁸. Ce pas critique franchi avec d'évidentes précautions, Sorel entreprend de décrire le *mélange* historique des populations (« les peuples se sont diversement mêlés dès l'origine du Monde ») par lequel se sont opérés *progressivement* (« cela ne s'est pas fait en un instant, mais peu à peu, et par une corruption insensible ») les nombreux changements du « langage » (p. 24-25). L'enquête révèle des facteurs environnementaux – climatiques, sociaux et politiques – que le récit biblique laissait peu présager :

Si nous voulons chercher la cause de cette diversité, nous saurons qu'il est certain que l'état de ce monde inférieur s'est changé en plusieurs manières, et que par des déluges, des famines et des guerres, il y a eu des pays entiers qui ont été privés de la plupart de leurs habitant.²¹⁹

Pour expliquer la caractère non linéaire de la transmission du langage, le paléanthropologue improvisé fait valoir les cas d'individus isolés (enfants abandonnés ayant dû réinventer le

²¹⁵ Voir notre chapitre IV (section 4).

²¹⁶ SCU_IV, p. 19 : « Le premier homme fut créé de Dieu avec une si grande force d'esprit qu'il parlait très distinctement, et qu'il donna les noms à toutes les choses. »

²¹⁷ SCU_IV, p. 19 : « Cela s'est pu faire naturellement ; mais pour en fortifier la croyance, l'on y ajoute la confusion miraculeuse des ouvriers de la Tour de Babel, qui ayant pris chacun un divers langage ne s'entendaient plus l'un l'autre, et s'en allèrent habiter en diverses régions. »

²¹⁸ [RENAUDOT, *Première Centurie*, 42 : 1, « De la diversité des langues », p. 337.](#)

²¹⁹ SCU_IV, p. 17.

langage), les mouvements occasionnels de groupes (« colonies » diversement implantées), ainsi que la fondations d'états durables dans des lieux déjà occupés²²⁰. Si l'histoire économique révèle l'importance des échanges commerciaux dans cette évolution (« quelques marchands ayant trafiqué avec les étrangers ont rapporté chez eux beaucoup de termes nouveaux »), l'histoire politique et militaire permet quant à elle de comprendre les phénomènes d'hégémonie linguistique²²¹, à ne pas dissocier toutefois de l'histoire des lettres, le langage des vainqueurs s'imposant grâce au travail de « la multitude des écrivains qui s'est trouvée parmi ces nations appliquées à toutes sortes d'artifices » (p. 25). Ainsi les hommes de lettres jouent-ils un rôle crucial dans le processus de diversification du langage et des langues, qu'ils contribuent à faire vivre – notamment par leur inventivité néologique (p. 26).

L'étude phylogénétique du langage humain permet donc d'établir que la mixité (le mélange, la diversité) en est l'essence profonde ; l'uniformité ne lui est pas naturelle. Les mots qui disparaissent sont « insensiblement » remplacés par d'autres, du fait de la nécessité propre à l'homme d'exprimer les particularités de sa pensée ; l'accélération de cette tendance, désormais artificielle (« faite exprès »), n'est qu'assez récente, note Sorel dans le chapitre IV de la *Connaissance des bons livres* intitulé « Du Nouveau langage français »²²². Enfin, si l'historien s'attarde sur les voisinages étymologiques d'une langue à l'autre, c'est moins, nous l'avons dit, par curiosité pour une chimérique « langue matrice » unitaire²²³, que par intérêt pour la composition politique du territoire et son évolution depuis les temps les plus reculés. À défaut de témoignages documentaires sur ces périodes lointaines, la langue demeure parfois la seule archive capable d'éclairer les *Antiquités* nationales : dans le lexique et la grammaire réside l'identité historique d'un peuple. – Une fois établi qu'« en ce qui est de parler et d'écrire, il y a diversité de langages et de styles », il nous reste à comprendre pourquoi, au moment de choisir les meilleurs », « les avis des

²²⁰ SCU_IV, p. 17-19 : « [...] lorsque des aventuriers ramassés sont venus loger en quelque province, ils ont confondu leur langage avec celui des premiers habitants, ou bien ils ont trouvé réciproquement quelques mots particuliers, afin de s'entendre l'un l'autre ».

²²¹ SCU_IV, p. 24 : « [...] quelques peuples étant vaincus par d'autres, ont enfin pris le langage des vainqueurs aussi bien que leurs lois, oubliant toutes leurs anciennes façons de parler. » Les langages qui se sont rendus « remarquables par une longue durée, ce sont ceux qui ont appartenu à des peuples puissants, lesquels ont étendu leur domination en beaucoup de contrées [...] ; les autres peuples ayant affaire à eux, et étant leurs tributaires et leurs esclaves tâchaient de parler comme eux pour en recevoir plus de faveur. »

²²² CBL. p. 351 et 377.

²²³ L'amont des langues connues n'existe en effet qu'au pluriel : l'étude des « étymologies » (p. 26) permet de « mont[er] peu à peu jusqu'aux langages suprêmes » et aux « mots primitifs » qui les constituent (nous soulignons). La progression par pallier, typique de la méthodologie baconienne, s'applique ici encore (« Il est certain que l'on y rencontrerait une grande difficulté si l'on voulait aller d'une extrémité à l'autre sans passer par le milieu, et si outre cela l'on ne s'y élevait point par plusieurs degrés. », p. 30). Les particularismes régionaux sont légion, qui interdisent toute approche systématique (« il y en [i.e. de mots] a quantité dans chaque province qui n'ont point leur origine d'ailleurs », p. 32). Enfin, la finalité d'une telle étude n'est pas la connaissance théorique pour elle-même, mais l'optimisation pratique des apprentissages (il est utile de « faire un amas de tous les mots suprêmes de qui les autres sont dérivés », car « lorsqu'on entend ceux-là, l'on a une grande facilité pour ce qui reste », p. 31).

bons maîtres de l'art »²²⁴ ne sont pas ceux des Académiciens. Car les réformes puristes inspirent à Sorel une injonction sans appel : « Faisons tout le contraire. »²²⁵

[2] *Tout le contraire* concerne d'abord la norme de l'usage fixant le standard d'excellence langagière. On se souvient que les sceptiques attribuent au « vulgaire » la responsabilité d'une usage de la langue corrompu et fantasque²²⁶. Sorel commence par réfuter l'allégation, pour incriminer, à la place du peuple désormais dédouané, la Cour et les « grandes Villes »²²⁷ que Vaugelas – en réponse explicite à La Mothe Le Vayer – institue en témoin de l'usage dans ses *Remarques* parues en 1647²²⁸. Parant au plus pressé, Sorel s'inquiète en revanche, nous l'avons dit, de l'autorité croissante d'un corps peu homogène et fort dissimulé²²⁹, dont la diversité d'opinions produit l'effet gênant de la *bigarrure* plutôt que de la libre conférence d'esprits déliés²³⁰. L'étendue et la méthode de la réforme puriste font elles aussi problème : trop dispersées et ponctuelles (« il faut croire aussi que notre Académie Française ne pensa jamais à reformer la langue entière »²³¹), à l'exemple des observations de Malherbe²³², les *Remarques* de Vaugelas n'ont pas le caractère systématique attendu d'un projet théorique d'ambition publique : le « meilleur remède est de nous donner le plus tôt qu'elle pourra les enseignements méthodiques qu'elle nous a proposés »²³³. Sorel n'a donc pas été convaincu par les arguments du remarqueur, qui tient que la « confusion » a parfois « ses charmes, aussi bien que l'ordre », surtout lorsque cette « continuelle diversité de matières recrée l'esprit, et le rend plus capable de qu'on lui propose » ; au demeurant, le terme de

²²⁴ DA, p. 2.

²²⁵ RV, p. 156.

²²⁶ LA MOTHE LE VAYER, *Considérations sur l'éloquence*, p. 15-16.

²²⁷ PH, p. 111 : « Il ne faut point dire, pour discréditer cet art de grammaire, que c'est le simple peuple qui est le maître absolu des langues. Ce sont toujours ceux qui sont en réputation de bien parler, ou qui ont quelque crédit dans la Cour ou dans les grandes villes, qui inventent des mots, et le vulgaire les suit. » Ainsi que : « Les hommes vulgaires se contentent de parler par usage de même qu'ils entendent parler les autres [...] » (SCU_IV, p. 34).

²²⁸ VAUGELAS, Cl. F. de, *Remarques sur la langue française* (1647), éd. critique avec introduction et notes par Z. Marzys, Genève, Droz, « Travaux du Grand Siècle », 2009. En l'occ. : « Préface », VIII (« Que le peuple n'est point le maître de la langue »), p. 86 et sqq. L'éditeur souligne que Vaugelas fait sur ce point une « mauvaise querelle » à l'auteur des *Considérations* (note 1).

²²⁹ Voir notre chapitre VIII (sections 3 et 4). L'argument sorélien est puisé à la source. Voir : LA MOTHE LE VAYER, *Considérations sur l'éloquence*, p. 36 et sqq. : « Pourquoi la fantaisie de quelques particuliers nous privera-t-elle des adverbages [...] », etc. Ainsi que : LA MOTHE LE VAYER, *Lettres touchant les nouvelles remarques*, I, p. 10 et 12. Vaugelas s'en défend dès le début de sa préface.

²³⁰ SCU_IV, p. 33-34 : « [I] ne faut pas penser que le langage ne doive être sujet à aucune observation, et qu'il soit permis à chacun de le changer tous les jours. Si cela était l'on ne s'entendrait pas l'un l'autre en quelque pays que l'on fût, d'autant que les personnes bigearres [bizarres] feraient chaque jour des innovations sans crainte d'être blâmées. » Originellement établi à propos du peuple (dans un régime linguistique supposé sans normes), ce constat de Sorel s'applique en fait implicitement aux réformes anarchiques conduites par les puristes. Linguistiquement apparentés, les mots de *bigarrure* et de *bizarre* expriment l'idée d'une diversité désagréable.

²³¹ DA, p. 35. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même opus.

²³² DA, p. 40-41.

²³³ DA, p. 189. Les seuls exemples d'usage commentés ne suffisent pas : « il faut que les préceptes les précèdent ou les accompagnent ». Même idée dans la BF à propos de Vaugelas (p. 69) : « [...] mais il ne faut pas s'adresser seulement aux auteurs qui ne font qu'enseigner la force de quelques mots, et leur liaison, puisque nous avons besoin de savoir toute sorte de mots en général. »

« confusion » ne lui plaît guère, auquel il préfère celui d'« agréable mélange [...] de diverses choses, dont chacune subsiste séparément »²³⁴. Si l'excès d'homogénéité suscite habituellement la méfiance de Sorel (comme dans le cas du bloc compact des « sectateurs d'Aristote »), le défaut inverse, à savoir le manque de cohésion (du groupe des Académiciens) et de cohérence (du programme de Vaugelas) appelle une réprobation symétrique.

Mais le cœur du problème tient à deux mots latin : *sanior pars* – soit : la partie la plus saine. La définition de l'usage procurée par Vaugelas est bien connue :

Il y a sans doute deux sortes d'*Usages*, un bon et un mauvais. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur, et le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix. [...]

C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. Quand je dis la Cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le Prince réside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à sa politesse.²³⁵

Zygmunt Marzys, l'éditeur moderne des *Remarques*, propose une bonne synthèse de cet *usage* maintes fois commenté.²³⁶ (1) En premier lieu, la norme du français est établie sur le code *oral* plutôt que sur l'écrit²³⁷ – c'est-à-dire à l'inverse de la préférence explicite de Sorel²³⁸ –, ce qui disqualifie d'emblée l'autorité des écrivains²³⁹, réduits au rôle « subalterne » de « notaires ou les greffiers du bon usage » (p. 192) ; « fait unique dans la constitution de la norme des grandes langues européennes », observe Zygmunt Marzys, il y a là une complète rupture avec « la tradition écrite du passé » (p. 193). Les seuls « Maîtres » agréés par Vaugelas, les écrivains « de la première Classe »²⁴⁰, sont Du Perron, Coëffeteau et Malherbe (mais pour le critiquer), ainsi que, parmi les auteurs vivants, Chapelain, Voiture et Balzac – à qui peut avoir été empruntée la notion même de « bon usage », distinctive d'une élite sociale alors associée à Richelieu (p. 199). Vaugelas écarte explicitement les auteurs burlesques, comiques et satiriques, chez qui « le mauvais usage est renfermé » ; penser faire le plaisant en s'exprimant dans ces registres bas, fût-ce au second degré,

²³⁴ VAUGELAS, *Remarques*, « Préface », XII (« Qu'il y a une grande différence entre un mélange de diverses choses et une confusion »), p. 108-110.

²³⁵ VAUGELAS, *Remarques*, « Préface », p. 67-68.

²³⁶ MARZYS, Z., « 'Le bon usage' et 'la plus saine partie' dans les *Remarques* de Vaugelas », *Vox Romanica*, n°69, 2010, p. 188-205. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même article.

²³⁷ VAUGELAS, *Remarques*, « Préface », p. 68 : « [C]ar enfin la parole qui se prononce, est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image [...]. »

²³⁸ Voir notre chapitre VII (section 2).

²³⁹ VAUGELAS, *Remarques*, « Préface », p. 69 : « La Cour est la seule école d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conversation et dans la pratique du monde, et rarement dans les livres. » Nous soulignons. Le « consentement des bons auteurs » n'est que « le sceau, ou une vérification, qui autorise le langage de la Cour [...] » (p. 68).

²⁴⁰ VAUGELAS, *Remarques*, « Préface », p. 74 et p. 78.

fait toujours mauvais effet en société.²⁴¹ (2) Le second aspect remarquable de ce passage est qu'il détermine – de façon à la fois très tranchée et néanmoins ouverte – le sociolecte d'une *élite*. Zygmunt Marzys a parlé des « secteurs les plus prestigieux du milieu socio-culturellement dominant à prépondérance aristocratique » (p. 193), ce qui suppose une « vision élargie de la Cour » puisque l'élite des villes y est incluse ; il n'est toutefois pas question de « bourgeois », mais des nobles « honnêtes gens » ou aspirant à ce statut, et modelant leurs manières sur celle des courtisans. Le comparatif à valeur superlative *sanior* délimite un sous-ensemble d'excellence maximale, mais il importe surtout de noter que Vaugelas prélève ici un terme traditionnellement²⁴² précédé de son pendant *maior*, désignant une majorité numérique ; l'amputation donne à comprendre que « pour Vaugelas, il s'agit d'une notion purement qualitative où le nombre ne joue qu'un rôle secondaire » (p. 197). Le manuscrit du grammairien (version non imprimée) souligne d'ailleurs ce refus d'accorder du crédit au plus grand nombre (« la plus saine partie de la Cour pour petite qu'elle soit [...] prévaut toujours sur le plus grand nombre », p. 195). Si la référence au milieu courtisan est appuyée par une occurrence de l'expression *sanior pars* chez Faret, Zygmunt Marzys privilégie l'hypothèse galante (p. 200), plus adaptée à la période de diffusion des *Remarques*, et désigne même précisément l'entourage de la marquise de Rambouillet. Hélène Merlin a souligné la dimension implicitement politique du geste d'institution de l'auteur des *Remarques*, qui, de son particulier *publié* – dès lors auto-autorisé en « public » souverain – fait valoir un droit « civil » à disposer de *son usage* de la langue nationale, jusqu'alors partage de la monarchie. Elle reconnaît pourtant que « le geste de division de l'usage », entre la *sanior pars* du corps politique et son 'reste' disqualifié, « compren[d] une part irréductible de violence sociale ».²⁴³ C'est à cette violence que réagit Sorel, en *particulier* qui publie – et fait entendre – le langage du 'reste', quatre ans après la mort du grammairien.

Une norme linguistique fondée sur l'*usage* (et non sur un principe théorique *a priori*) ne pouvait que satisfaire le partisan des vérités pratiques qu'est Sorel ; en revanche, que les témoins de cette norme appartiennent à une élite aristocratique, qui plus est courtisane et galante, c'est ce que le pédagogue universel n'était pas prêt à céder à « M. de Vaugelas qui se passionne le plus pour faire croire qu'il faut parler comme l'on parle à la Cour »²⁴⁴. Symptôme de cette réprobation, Sorel

²⁴¹ VAUGELAS, *Remarques*, « Préface », p. p. 84-85.

²⁴² MARZYS [2010] rappelle que l'origine probable de l'expression est le droit coutumier (Weinrich) ou le droit ecclésiastique (Blochwitz), « le dernier mot » de l'élection des abbés, par exemple « apparte[nant] à l'évêque diocésain » – soit la personne la plus légitime à trancher (p. 197).

²⁴³ MERLIN-KAJMAN, H., « Vaugelas politique ? », *Langages*, n°182, 2011, p. 111-122. En l'occ. : p. 119.

²⁴⁴ DA, p. 121-122. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même *Discours*. La même modalisation en « faire croire », dépréciative, se trouve dans CBL, p. 349.

prête régulièrement au grammairien l'intention d'imposer un « bel usage »²⁴⁵ (au lieu du « bon usage » de la « Préface » des *Remarques*), reléguant par avance sa juridiction au domaine restreint des belles-lettres (par opposition aux bonnes lettres) :

Mais où se trouve ce bel usage ? Est-ce chez quelques faiseurs de sonnets et de chansons, plutôt que chez les grands auteurs qui écrivent de toutes sortes de manières ? Les discours savants et sérieux doivent-ils s'assujettir à des observations frivoles ? A cause qu'il a pris un dégoût de ces mots à de petits esprits, faut-il que tout le reste du monde suive leurs caprices ?²⁴⁶

Tout en rappelant que, pour n'être pas mondain, « le reste du monde » a des goûts à défendre, Sorel questionne symétriquement la salubrité du jugement courtois, cette « partie de la Cour » estimée « si purifiée et si parfaite » qu'elle est érigée en modèle d'imitation (p. 129). Pas plus que du temps des Valois²⁴⁷, « il semble que pour ce qui concerne les lettres et le bon langage, l'autorité de la Cour n'est [...] de fort grand poids aujourd'hui » (p. 60-61) ; si quelques bons poètes et de rares « gens de Lettres » hantent une poignée de « Grands de la Cour [ayant] l'esprit fort bon », leur présence fait exception (« mais ce ne sont pas eux proprement qui composent la Cour ») dans un milieu où triomphent les valeurs de l'argent, du crédit et des armes : « les vrais et naturels courtisans sont les officiers du Roi et de la Couronne, et principalement des gens d'épée » (p. 62-63). Ignorant à ce stade la clause de *sanior pars*, Sorel fait de la Cour une caserne de Gascons. Rien d'étonnant à ce que ces militaires d'antichambre qui s'estiment « les plus honnêtes gens et les plus qualifiés » dictent l'usage « comme les supérieurs donnent l'ordre de tout ce qui doit être fait par leurs inférieurs » (p. 63). Suffit-il d'arborer « une épée à son côté », déplorera plus tard Sorel, pour tenir « au-dessous de [soi] » les « Gens de Lettres [du] Royaume »²⁴⁸ ? Ce serait là perdre de vue ce que Vaugelas même concédait, à savoir que l'usage requiert les « sceau » des bons auteurs pour être validé (« si ces termes nouveaux ne sont point employés par quelques écrivains importants, ils périssent bientôt », p. 68).

Quoique Sorel déplore la « haine » de la Cour pour les « personnes savantes » (p. 74), ce n'est pourtant pas dans le seul cénacle des doctes que se trouvent les témoins de l'usage proposé en guise d'alternative. L'auteur du *Discours* fait bien plutôt valoir les qualités diverses d'une bourgeoisie parisienne *composite*, dont le langage mériterait accréditation. Milieux gallicans

²⁴⁵ À propos de quelques locutions condamnées par Vaugelas, Sorel constate avec les mécontents que « l'auteur se contente de dire *Qu'ils ne sont pas du bel usage, et que l'on ne parle plus ainsi à la Cour* » (DA, p. 5).

²⁴⁶ DA, p. 59-60.

²⁴⁷ Sorel note que Malherbe assistait déjà au triomphe des « mauvaises façons de parler auxquelles les courtisans se plaisaient » (BF, p. 306).

²⁴⁸ PBR, p. 116.

(ecclésiastiques et fonctionnaires du Palais²⁴⁹) et compagnies de personnes aussi « capables » qu'« honnêtes gens »²⁵⁰ forment une majorité dont il importe de reconnaître l'aptitude à faire tout ensemble *bon* et *bel* « usage des mots » :

Ce bon usage ne se rencontrera-t-il point aussi dans les conversations de tant d'officiers ou de notables bourgeois, et de tant d'honnêtes gens qui habitent aux villes, lesquels sans être joints au peuple, sont en grande quantité ?²⁵¹

Aussi, plus nombreuse et mieux formée, la *maior et sanior pars* que Sorel oppose à Vaugelas est-elle le *parti des notables bourgeois* :

Quoi le plus grand nombre ne doit-il pas emporter sur le moindre, et même n'a-t-il pas plus de droit si les plus habiles sont de son parti [!]²⁵²

Formellement parlant, l'incise « sans être joints au peuple » de la citation qui précède n'est pas disqualifiante. Sorel adopte alors le point de vue de ses adversaires, que fédère un rejet unanime de la *plebs* (opposée par Vaugelas au digne *populus* citoyen), pour mieux les convaincre que *même en retranchant les couches les plus basses de la population urbaine*, la bourgeoisie demeure majoritaire. Il est vrai que cette partition, substituée à celle de Vaugelas, conserve une « part de violence sociale » – que les écrits d'Histoire de Sorel feront d'ailleurs mieux percevoir²⁵³. Mais ce nouveau partage autorise à penser une relation d'égalité, voire de *supériorité*, entre notables salariés des villes et courtisans entretenus aux frais de la couronne.²⁵⁴

La vie entière de Sorel s'est passée à ravalier son amertume – parfois à exprimer son indignation – à l'égard des « gens de condition » mettant leur point d'honneur à mépriser le monde bourgeois, saisi sans distinction aucune comme la masse à fuir, le repoussoir confus à l'opposé duquel cultiver l'honnêteté. Raillant les pratiques de distinction mondaine propres au milieu galant, les *Lois de la Galanterie* dénonçaient la retenue langagière de celles et ceux qui redoutent plus que tout de « parler en bourgeois, et en langage des Halles », c'est-à-dire en personne « qui ne voit pas les

²⁴⁹ DA, p. 64 : « Mais quoi, le ne sera-t-il point connu ailleurs [qu'à la Cour] ? Ne s'observera-t-il point dans les synodes des prélats, et dans les conférences ordinaires de quelques ecclésiastiques, ou dans les sermons des prédicateurs ? Ne se trouvera-t-il point dans les assemblées des Parlements, et autres juridictions, où il se fait tant de harangues et de remontrances, et où tant d'excellents avocats, étalent tous les secrets de l'art oratoire, et où s'il y en a de barbares, et entièrement attachés aux termes de leur profession, il s'en trouve encore dont les discours sont polis, du moins aux endroits qui le doivent être ? »

²⁵⁰ L'apprentissage du « bel usage » se fait « dans les bons livres du siècle, et dans les compagnies des personnes capables qui sont aujourd'hui quelquefois les plus honnêtes gens » (CBL, p. 257).

²⁵¹ DA, p. 64.

²⁵² DA, p. 64-65.

²⁵³ Voir notre chapitre X (section 2).

²⁵⁴ DA, p. 64 : « Car quelque politesse que l'on se persuade aux gens de la Cour, il faut avouer que ceux de la Ville la peuvent avoir égale, et que d'ailleurs ils peuvent passer en doctrine et en suffisance d'esprit de tels concurrents, puisque l'application des courtisans pour l'ordinaire n'est pas l'étude des sciences, mais le jeu, la chasse, la danse et les exercices des armes. » Quoique leur occupation professionnelle laisse peu loisir aux avocats et aux docteurs pour se former à l'élégance et à la politesse (p. 64), « le savoir se rencontre plutôt parmi eux que parmi les personnes de la Cour, aussi sont-ils plus capables d'inventer de nouvelles façons de parler » (p. 66).

honnêtes Gens »²⁵⁵ ; la même indifférence au large spectre des différentes conditions bourgeoises – tous les bourgeois ne travaillent pas aux Halles ! – s’observe parmi les « prétendus nobles », que leur myopie cantonne à frayer entre pairs²⁵⁶. Or si le « nom » de *Bourgeois* « ne cause point d’infamie lorsqu’ils s’en servent », remarque celui qui refuse de céder à la puissance performative de l’insulte, « c’est pourtant un témoignage de mépris »²⁵⁷. Un mépris que l’auteur du *Discours* décèle à l’identique dans l’*ethos* critique de Vaugelas. Il a pu arriver au grammairien de rejeter un tour langagier répandu sans néanmoins le décréter condamnable *absolument* ; c’est le cas des constructions où le verbe *savoir* sert d’auxiliaire à des infinitifs, dont Vaugelas admet qu’il n’a rien de fautif, mais qu’il refuse personnellement d’employer pour des raisons d’euphonie²⁵⁸. La Mothe Le Vayer a pointé avec ironie l’arbitraire total de ces ridicules « oreilles délicates »²⁵⁹. Le ton est résolument moins badin chez Sorel :

Qu’ils ne le défendent point aux autres, mais qu’ils n’en voudraient pas user. Leur scrupule ne cache-t-il point en cela quelque arrogance ? Est-ce qu’ils sont si élevés que ce qui serait bon aux autres ne leur convient pas, comme un manteau de bure serait propre pour un paysan et malhonnête pour un prince ?²⁶⁰

Là où l’helléniste libertin sanctionne la fantaisie d’un élégant, Sorel dénonce plus largement l’arrogance d’un milieu : ces lignes témoignent moins d’un mépris symétriquement rendu de personne à personne, que d’une *violence sociale* subie par un particulier à la lecture des *Remarques*. L’anecdote fameuse de Suétone (citée par Le Vayer et Vaugelas²⁶¹), selon laquelle le grammairien Pomponius aurait rappelé l’Empereur Tibère à son pouvoir de conférer le *droit de bourgeoisie romaine* mais non leur cours aux mots nouveaux, prend sous la plume de Sorel une coloration politique inopinée²⁶² : l’exemple atteste en effet opportunément du prestige associé, à Rome, au « droit de bourgeoisie » – titre à propos duquel Sorel a glosé amplement.²⁶³ Enfin, s’il y a lieu de

²⁵⁵ CBL, p. 365 et 368. Sorel cite dans ce traité plusieurs passages de la seconde édition des *Lois de la Galanterie*.

²⁵⁶ PBR, p. 16 : l’adjectif *Bourgeois* « est le nom que plusieurs prétendus nobles [donnent] souvent à ceux qu’ils n’estiment pas de leur rang. Ils pensent encore leur faire grâce de les appeler de ce nom, moins offensant que celui de Roturier, et ils mettent tout ensemble Artisans, Marchands, Officiers de Justice et de Finance. »

²⁵⁷ PBR, p. 116.

²⁵⁸ VAUGELAS, *Remarques*, p. 280 : « Mais pour en dire la vérité, je ne voudrais jamais me servir de la dernière, et rarement de l’autre, non pas que je la croie mauvaise, puisque tous nos meilleurs auteurs s’en servent, qui me doivent ôter tout scrupule, et me donner la loi ; mais parce que je sais qu’elle choque beaucoup d’oreilles délicates, et de fait, je sens bien qu’il y a quelque chose de rude en cette construction. Je tacherais de l’éviter le plus adroitement que je pourrais. »

²⁵⁹ LA MOTHE LE VAYER, *Lettres touchant les nouvelles remarques*, II, p. 44.

²⁶⁰ DA, p. 75. Les italiques citationnelles sont de Sorel.

²⁶¹ DA, p. 34 ; CBL, p. 359. LA MOTHE LE VAYER, *Considérations sur l’éloquence*, p. 19-20.

²⁶² MERLIN-KAJMAN [2011] voit dans cette anecdote (citée par Vaugelas) une discrète proclamation de « la souveraineté originare du peuple dont ce dernier ne se démet jamais en faveur du pouvoir monarchique » (p. 116).

²⁶³ Voir *supra* notre section 4.

noter l'attachement exclusif à l'usage *parisien*²⁶⁴, il est probable que ce discrédit des provinces en matière linguistique, largement partagé, s'explique chez Sorel par l'association récurrente des traits dialectaux (fautifs) à l'aristocratie venue de toute la France grossir les rangs des courtisans du Louvre²⁶⁵. Au cœur du pouvoir, Richelieu le premier dicte à la France entière l'usage de l'imparfait du subjonctif, qu'il tirerait, insinue Sorel avec les mauvaises langues, de sa naissance inavouée en Poitou²⁶⁶. Les provincialismes comportent une connotation sociolectale indissociable du processus de centralisation monarchique amorcé par le Cardinal²⁶⁷ ; mais si Vaugelas y entend un accent étranger au salon de la marquise de Rambouillet, Sorel y décèle l'intonation d'une classe oisive et hautaine.

Il reste que Vaugelas associait à la *sanior pars* une population bien spécifique dont Sorel jusqu'ici n'a pas touché un mot : les femmes « des beaux réduits » (p. 122), maîtresses de conversation, dont le grammairien aurait remarqué qu'elles forment « la partie la plus spirituelle et la plus polie » de la Cour²⁶⁸. Selon une logique analogue à celle qui précède, l'auteur du *Discours* s'emploie à contester la qualité du standard langagier de cette portion de locutrices (« jeunes demoiselles sans expérience » que visitent des « courtisans discoureurs sans doctrine et sans fonds »²⁶⁹), avant de notifier la proportion infime que leur groupe représente à l'échelle de la Cour²⁷⁰. Avec le temps, la sévérité du pédagogue universel envers les femmes s'atténue. Elle ne disparaîtra pourtant jamais, spécialement à l'égard des lectrices de romans²⁷¹ – crime imprescriptible dans le monde de Sorel.

²⁶⁴ Conformément à la définition de Vaugelas, c'est « la Ville capitale du Royaume » qui, avec la Cour, « donne la règle à toutes les autres » (DA, p. 2-3). La « ville capitale » est là où réside « le meilleur langage, et celui qui doit être propre à toute la nation » (PH, p. 111).

²⁶⁵ CBL, p. 352 : « Il arrive encore que si les Seigneurs qui sont en crédit à la Cour ont gardé quelques mots de leur province, toute la noblesse s'y accoutume, et n'en dit plus d'autres pour se faire estimer d'eux. » Ainsi que (p. 358) : « Comme tout le royaume de France se forme sur la Cour de son Roi, les Courtisans sont plus de pouvoir sur le langage que tous les autres hommes, et parce qu'ils sont de diverses provinces, ils nous apportent des dialectes différents. » La réprobation est perceptible bien que prudemment contenue.

²⁶⁶ CBL, p. 358.

²⁶⁷ Sorel en est le premier conscient : « la Cour se gouverne sur le modèle du Prince, aussi tout le Royaume se doit régler sur ce qui se fait à la Cour. [...] C'est une marque de l'ascendant que les Princes ont sur les peuples dans les monarchies » (p. 67).

²⁶⁸ DA, p. 63. Sorel mentionne également l'existence de cette « partie » féminine de la Cour alléguée par Vaugelas dans : RV, p. 122. Nous n'entrons pas dans une discussion détaillée sur le statut des femmes au XVII^e siècle, ni même sur celui des « Précieuses », catégorie largement controversée (LATHULLIÈRE [1966] ; SELIER [2003] ; DUFUR-MAÎTRE [2008]).

²⁶⁹ DA, 122-123. Dans le *Discours*, Sorel évoque certaines Précieuses, chez qui s'apprendrait « le vrai langage de la Cour » et où l'on pourrait aller « puiser le bel usage », avant de mettre l'accent sur la grossièreté d'un sociolecte aux antipodes de la préciosité : elles prononcent en effet « femme grouse », disent « je m'en va à Paris, on z'y va, on z'y est », ordonnent « sortez mon cheval de l'escuirye », etc. (p. 121). Il est remarquable que la version de ce texte reprise par Sorel dans *De la Connaissance des bons livres* s'interrompt précisément avant le morceau de satire, auquel se substitue un euphémisme et questionnable *elles y ont réussi merveilleusement* (CBL, p. 364).

²⁷⁰ DA, p. 122 : « Ces Dames qui en sont les Maîtresses y tiennent un petit Empire que leur condition et leur mérite leur attribuent facilement. Néanmoins doit-on prendre deux ou trois Maisons pour toute la Cour ? »

²⁷¹ CBL, p. 351 : « Ce ne sont pas toujours les hommes savants qui choisissent les mots qui nous manquent ; la plupart du temps ce sont les femmes, qui s'estimant fort habiles pour avoir lu quelques romans et quelques poésies, font tous les jours des mots nouveaux et des façons de parler nouvelles, et sitôt que deux ou trois autres dames les ont entendues, elles les redisent sans cesse, croyant qu'elles ne peuvent mieux faire que de se conformer à celles

Sans doute plus grave encore que de lire ces ouvrages : en être l'auteur, et y semer d'audacieux néologismes. Si le jugement de Sorel à propos de l'« illustre Demoiselle » Madeleine de Scudéry est ambigu²⁷², celui porté sur la seconde génération de Précieuses est sans appel : la succession de Mme de La Fayette déçoit profondément (peu de productions « estimables » ont suivi²⁷³). Sorel aura pourtant cessé depuis longtemps de se formaliser des créations néologiques²⁷⁴. Assumant contre Vaugelas ses positions conservatrices, l'auteur du *Discours* verrait d'un meilleur œil que la *sanior pars* soit rendue à ses représentants d'origine : les évêques. Avec cette catégorie de lettrés, envers laquelle nous avons signalé la bienveillance de Sorel²⁷⁵, « abbés, seigneurs, gentilshommes de bonne naissance et éducation, conseillers d'État et autres hommes d'importance, que leurs affaires et leur devoir obligent souvent de demeurer près de la personne du Roi » feraient enfin comprendre que « ce sont eux qui composent la principale partie de la Cour » (p. 129), et non les prédicateurs agenouillés sous le fuseau d'Omphale qui lardent leurs sermons d'expressions à la mode²⁷⁶. Cela étant, Sorel maintient le privilège en droit d'une *maior et sanior pars* bourgeoise, mieux qualifiée que l'élite de Vaugelas pour tenir lieu de témoin de l'*usage universel* ; car pour Sorel, « il n'y a point d'obligation aux mots, que quand l'usage en est universel » (p. 68). Universel ? Sorel négligerait-il les *usages particuliers* ? L'exception ne se fait pas attendre :

L'on doit excepter les termes de guerre, de chasse, de marine et autres, car quand il n'y aurait que les hommes de chaque profession qui en useraient, les autres personnes les peuvent suivre, leur cédant en leur art propre.²⁷⁷

qu'elles estiment des miracles d'esprit et de suffisance. » Parmi ces femmes, « la plupart se servent de toutes sortes de mots sans en considérer la signification » (p. 414).

²⁷² CBL, p. 361. En dehors de la condamnation large du genre romanesque, il n'existe pas à notre connaissance d'avis explicitement défavorable de Sorel sur Madeleine de Scudéry, que son succès impose indiscutablement (dans une logique de valorisation par la *réputation*), et que l'auteur de *La Maison de Jeux* a pu envisager comme une rivale autant que comme alliée. Certaines piques interpelleraient peut-être un esprit soupçonneux. À la lectrice distraite qui prétend avoir inventé la notion d'*enjouement*, Sorel rétorque que le mot se trouve déjà chez Montaigne, lui accordant en revanche tout crédit dans l'invention du terme « évaporé », créé tout exprès « pour signifier que la cervelle s'est évanouie, s'étant subtilisée en vapeur » (p. 362). Précisions que les jeux de mots suggestivement critiques abondent dans l'activité sorélienne de remarqueur. S'opposant à la suppression du mot « trop » : *il n'y a rien de trop que ce trop* (p. 406) ; à propos de l'intensification du régime métaphorique du mot « lumière » : *avec toutes ces lumières, on peut dire qu'ils ne voient goutte* (p. 409).

²⁷³ CBL, p. 371. Mentionnant l'expression néologique « quitterie », Sorel peine à s'enthousiasmer : « c'est un mot des Précieuses, qui vaut encore moins que les précédents » (p. 397). La palme du ridicule est décernée aux Précieuses de Campagne, épouses de nobles provinciaux qui se mettent en devoir de suivre avec retard les engouements des Parisiennes de condition (p. 392).

²⁷⁴ CBL, p. 384 : « De se plaindre de telles irrégularités, ce serait vouloir aller contre un torrent qui emporte tout avec soi. »

²⁷⁵ Voir notre chapitre VII (section 5).

²⁷⁶ CBL, p. 385. Sorel égrène plusieurs remarques rigoristes dans la *Connaissance*, réprouvant à deux reprises l'expression hyperbolique « divinement bien » sous prétexte qu'elle constitue une « profanation » (p. 354 et p. 382) ; le mot galvaudé de « fête » devrait être dévotement réservé aux jours « dédiés au service de Dieu » (p. 388).

²⁷⁷ DA, p. 68-69.

La majorité bourgeoise ne saurait méconnaître ses particularismes. Accréditant sa propre diversité socio-professionnelle, il incombe dès lors à cette maîtresse d'usage de préserver la diversité du lexique.

[C] S'il conteste l'empan d'*usage* retenu par « l'Académie des puristes » (p. 6), Sorel critique également le principe d'uniformisation qui gouverne leur ambitieux projet de « réformation » (p. 9). Non qu'il faille renoncer à « polir et purifier le langage » (p. 6), objectifs sensés du point de vue du pédagogue universel, soucieux de la « propriété des mots » et de la « netteté du discours »²⁷⁸. Mais la tendance des amis de Conrart à soumettre au lit de Procuste le précieux trésor français – image de l'histoire nationale, archive de l'industrie des hommes et tableau des ressources naturelles – menace directement la mémoire d'un peuple et l'activité vivante de bourgeois ignorants du loisir mondain. L'Académie a beau proclamer son désir d'enrichir le lexique, Sorel voit avant tout une troupe appliquée à « fuir de certains mots » (p. 58), « ses principales occupations », d'après les mécontents dont il relaie la colère, « ne butt[ant] qu'au retranchement de quelques mots, ce qui rendrait notre langue imparfaite ou nécessiteuse, plutôt que de l'embellir » (p. 36). Au chapitre des retranchements reprochés aux sectateurs de Vaugelas²⁷⁹, donc, la conclusion de Sorel est très claire : « je ne les ai pas défendus sur ce sujet » (p. 195).

En toute raison, les retranchements excessifs sont d'abord superflus. Quelques irrégularités n'ont jamais compromis les échanges humains, et l'étude de l'évolution des langues en donne la preuve. Les « solécisme permis » (p. 51) couramment en usage, ainsi que d'insignifiantes « absurdités » observables dans toutes les langues (p. 52), témoignent assez du fait que les écarts inexplicables sont inhérents à l'essence du langage. Croire qu'il faille établir des « lois souveraines » et immuables pour dompter la grammaire, c'est oublier – ou découvrir à ses propres dépens – que « l'esprit des hommes est si muable en toutes choses qu'il est très malaisé que les langues ne se ressentent de cette inconstance » (p. 49). Mais ces suppressions inutiles et vaines sont également préjudiciables. [A] Pourchasser les licences de grammaire et de vocabulaire, c'est d'abord menacer directement l'industrie rhétorique humaine, que Sorel refuse de fonder sur un autre principe que la Nature ; [B] c'est aussi sacrifier le génie des arts et des techniques aux artifices plats de la mode. [A] En réduisant les richesses du langage verbal, « à la fin l'on serait contraints de ne parler que par signes » comme des bêtes ; des fois qu'on aurait eu la chance d'échapper au mutisme, « parler après ce retranchement » serait source de perpétuelle frustration, tant « il serait malaisé de trouver des paroles qui exprimassent tout ce que l'on voudrait signifier » ; quant aux locutions nécessaires

²⁷⁸ DA, p. 2. Animé du désir de faire rayonner la culture française, le pédagogue universel est le premier à convenir qu'il faut « purger premièrement tant de lettres inutiles qui trompent d'abord les étrangers qui la veulent savoir » et retarde chez l'enfant l'apprentissage de la lecture (p. 50). On est loin du souhait de forger un outil de distinction sociale.

²⁷⁹ Et avant lui, à ceux de Malherbe (CBL, p. 365 ; BF, p. 308).

à tous ceux qui écrivent, ils « n'en pourraient avoir assez de différentes pour diversifier leur style » (p. 42-43). S'ingénie-t-on, comme il est en vogue dans les milieux galants, à faire étalage de virtuosité stylistique en s'imposant des *contraintes formelles*, telles que de se passer de mots jugés peu élégants ? Celui qui se « resserre dans une contrainte si ridicule et si dommageable » perd de vue que « quoi que l'on puisse former un discours sans eux », on renonce là à l'essence même de l'art en « ôtant toute la commodité et l'ornement pour le choix et la diversité » (p. 73-74). Héritière de l'humanisme chrétien, la *varietas* sorélienne ne se conçoit qu'en lien étroit avec la *diversité* du monde. La beauté d'artifice, qui se plaît dans l'irrégulier, ne se tient jamais dans la forme pure, mais toujours dans l'imitation de la nature. « Pour ce qui est des paroles non congrues, leur irrégularités sont souvent des *beautés particulières du langage*, en quoi il y a une belle considération à faire »²⁸⁰ :

C'est que le langage ressemble en cela à la plupart des choses du monde, lesquelles ont des dispositions fort différentes de la symétrie inventée par les hommes, la Nature gardant d'autres préceptes que ceux de l'Art. L'on voit que les arbres croissent avec beaucoup d'inégalités, pour la longueur, la grosseur, le nombre et la situation de leurs racines, de leur tige, de leurs branches et de leurs feuilles, de leurs fleurs et de leurs fruits, et que les Astres ne sont point placés dans le ciel en droite ligne ni par compartiments égaux. Aussi le langage humain participant aux franchises naturelles, et à leurs grâces inconnues, ne s'assujettit pas toujours aux règles artificielles de la Grammaire.²⁸¹

La nature n'est pas mathématique : elle est énergique et discontinue. Seul un langage capable de s'affranchir des règles générales a des « beautés particulières » aptes à nommer les « grâces inconnues » du monde. Grammairiens puristes et géomètres ignorent la diversité du réel ; les écrivains burlesques en font un procédé, vidant l'expérience de son naturel. Seul le style *comique*, qu'on est ici tenté de comprendre à nouveau à la lumière de son faux parent étymologique *cosmique*, donne à l'univers son langage.²⁸²

[B] Si l'effort puriste dénature l'industrie rhétorique et se met hors d'état de *produire* (étymologiquement : faire paraître, porter à la présence) la Beauté, le préjudice n'est pas moindre à l'égard des autres Arts et Métiers. Certes, convient Sorel, supprimer les mots tombés en désuétude est dans l'ordre des choses : « il est impossible d'empêcher ce changement qui s'accorde à la vicissitude des choses du monde »²⁸³. La fille adoptive de Montaigne, Marie de Gournay, aurait dû tempérer son zèle conservateur, et céder aux « petits grammairiens de son temps », « raboteurs » du Français, le droit de congédier les mots « mal sonnante à l'oreille » et

²⁸⁰ DA, p. 53. Nous soulignons.

²⁸¹ DA, p. 53.

²⁸² Voir notre chapitre X (section 4).

²⁸³ CBL, p. 350.

tombés « dans l'oubli » : l'histoire des langues prouve que « les derniers venus pourront suppléer à la perte des premiers », et cette ennemie de la « nouvelle bande » est bien placée pour le savoir, étant elle-même grande productrices de diminutifs néologiques.²⁸⁴ Néanmoins, les retranchements devront être raisonnablement motivés²⁸⁵, notamment dans les ouvrages anciens²⁸⁶, et feront place à des substituts énergiques et significatifs²⁸⁷, lesquels puiseront largement au trésor lexical des arts et des métiers (les « professions particulières »²⁸⁸). Une exception toutefois : le langage mathématique, inintelligible, peut difficilement intégrer le lexique commun sans une réforme profonde²⁸⁹.

Enfin et surtout, le remplacement des mots caducs ne doit pas être effectué dans la précipitation, sous l'effet d'une *mode*. Si les nouveaux doctes pensent à tort « que tous les termes de droit ou de pratique, ceux du Conseil et des finances, sont termes barbares, ce qui peut nuire à leur fortune », le plus grand tort de « ces gens-là » est de « ne vouloir lire que des livres nouveaux, pour ce qu'ils croient que le langage en est meilleur étant plus à la mode. Ils perdent par ce moyen le plaisir et l'utilité de la lecture de quantité d'ouvrages anciens où il y a beaucoup de choses à apprendre. »²⁹⁰ La mode n'offre qu'un succédané trompeur de la diversité. Les brusques engouements pour les néologismes sont l'affaire des jeunes gens (ou de doctes « nouveaux » !), qui manquent cruellement de mémoire de la langue²⁹¹. Comment, d'ailleurs, s'expliquer cette récente manie ? Sorel y voit l'effet d'un mimétisme du grand monde à l'égard... du bas peuple !

²⁸⁴ Sur le jugement sorélien de écrits « passionnés » de cette « fille savante » : DA, p. 44-48 ; CBL, p. 377-378 (où Sorel semble reprocher à Bouhours d'avoir omis de la citer dans ses *Entretiens*) ; BF, p. 82, p. 140, p. 308.

²⁸⁵ Il faut déplorer le « retranchement absolu » des mots, que certains condamnent « par un pur caprice, et sans qu'ils en puissent donner aucune raison valable » (p. 69 et p. 71).

²⁸⁶ S'il est parfois bienvenu de rafraîchir le style de quelque texte en passe d'être oublié, le procédé ne doit pas être systématique (BF, p. 302) : « [...] les paroles anciennes étant jointes ensemble ont une grâce qui s'y trouve entièrement attachée, et qui est absolument détruite en y substituant des termes nouveaux. Cette fâcheuse correction rend un discours fade et languissant. »

²⁸⁷ Sorel qualifie de « réformateurs inconsidérés » ceux qui suppriment « des adverbes et des conjonctions très nécessaires pour varier le discours, au lieu desquels l'on n'en substitue point d'autre si facilement » (p. 70). Parmi les sacrifiés, les plus regrettés sur ceux pour lesquels on manque de mots « de la même signification » (p. 73). Sorel emploie la catégorie rhétorique de l'énergie (*enargeia*) dans RV, p. 99.

²⁸⁸ DA, p. 44 : « On s'étonne que [les puristes] nous en aient voulu ôter quelques-uns qui sont encore de bon service, et qu'ils tiennent les autres en suspens, disant que s'ils sont bons, ce n'est que pour la chicane ou autre profession particulière, ou pour des discours qui se font entre des personnes de basse étoffe. » L'histoire des langues (en l'occurrence Henri Étienne) nous apprend d'ailleurs que des mots importés en France à la fin du XVI^e siècle, ceux qui ont persisté dans la durée étaient les mots « pris des arts » (guerre, chasse, navigation) : « il fallait bien que notre langue se rendît propre à exprimer toutes sortes de choses » (CBL, p. 356). Même attachement aux termes du métier : RV, p. 68.

²⁸⁹ DA, p. 55 et sqq. Les mathématiques emploient un langage barbare, qui aurait dû depuis longtemps déjà être condamné ou réformé (RV, p. 44).

²⁹⁰ RV, p. 152-153.

²⁹¹ CBL, p. 417-418 : « Les jeunes gens ne peuvent rien assurer de certain de ce qui est arrivé au monde avant leur naissance, ni des mots qui sont plus vieux qu'eux, et qu'ils ont toujours entendus. J'ai enfin à les avertir, et tous ceux qui veulent parler à la mode, qu'ils doivent savoir ce que c'est que ce langage, et quelques avantages ils en reçoivent. » D'après Sorel, les néologismes qui passent pour des créations originales sont la plupart en crédit depuis bien des années. Pour preuve, ceux que recense Bouhours (qui fait l'objet du commentaire de Sorel dans ce traité) dans les

Il y a en France deux langages à la mode en même temps qui sont fort usités, et sont comme les jargons que plusieurs se sont faits en diverses professions. L'un de ces langages est pour le peuple, et l'autre pour les gens de qualité, et pour ceux qui les hantent.²⁹²

Le peuple se sert de *quolibets* et de *proverbes* pour orner son discours.²⁹³ Or « les gens du grand monde ayant observé ceci, n'ont pas voulu être moins privilégiés que les moindres du peuple » : ainsi ont-il forgé un langage à leur mode, où fusent les « quolibets galants », qui sont en quelque sorte les « quolibets du beau monde » (p. 419-421). Faut-il y voir un enrichissement de la langue française ? L'ironie perce d'évidence dans la réponse donnée, célébrant les merveilles d'un léger bagage de trente tours, frais de la veille, employés au hasard :

Mais c'est aussi qu'il y a une commodité très grande à savoir une trentaine de mots ou de façons de parler qu'on emploie en toute sorte de sujets, et dont chacun se contente à cause qu'ils sont à la mode. Sans cela on serait longtemps à chercher comment l'on pourrait exprimer ce qu'on aurait à dire. Il n'appartient qu'aux hommes savants de rapporter toujours en paroles très propres ce qu'ils veulent faire entendre. Les autres se servent des premiers mots qu'ils peuvent rencontrer.²⁹⁴

Qu'il est commode de se servir, en phase avec l'esprit du temps, de l'expression courue *Je m'en vais me mettre sur un tel chapitre* : voilà qui vous exempte « d'en chercher de plus significatives » (p. 421) ! Ce dont Sorel se fait le témoin ironique, c'est d'une tendance de la langue à dériver vers la généralité vague. Cas paradigmatique : l'usage répandu des substantifs génériques (« il s'en trouve même qui tous seuls signifient tout ce qu'on veut »), tels *machines* (c'est-à-dire *truc* ; nous dirions aujourd'hui *machin*) ou *affaires*. « Ils signifient par là toutes les choses dont ils ne peuvent trouver le nom » : investissements, étoffes, meubles, édifices et actions de la vie, bref, diverses choses particulières, « tout cela est *affaires* ou *machines* » (p. 422). Résigné, mais sarcastique encore : « Nous n'avons point de sujet de nous fâcher contre cette belle variété de langage » (p. 423). Faisant encore mine de croire que des « gens capables » s'emploient activement, « avec une circonspection entière », à donner au Français l'ordre que cette langue mérite, Sorel se félicite malignement des supposés progrès de la troupe académique : « elle compose cet excellent dictionnaire qu'on nous fait espérer » (p. 429). En 1654, l'auteur du *Discours sur l'Académie* rêvait d'un inventaire universel dans lequel, promet-il, on « remarquera toutes les façons de parler bonnes ou mauvaises et toutes celles dont on peut être en doute, et qu'elle y ajoutera aussi toutes

Entretiens d'Ariste et d'Eugène (1671), attaqués par Jean Barbier d'Aucour, étaient déjà nombreux à être mentionnés, souligne Sorel, dans ses propres textes une trentaine d'années plus tôt (p. 396).

²⁹² CBL, p. 419. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même traité.

²⁹³ CBL, p. 419 : « [c]eux qui n'ont d'autre science que celle-là sont bien contraints d'en user, non seulement pour appuyer les discours qu'ils tiennent, mais pour les rendre plus agréables à ceux à qui ils parlent. »

²⁹⁴ CBL, p. 420-421.

les dépendances de la Grammaire, ou bien qu'elle donnera à part une Grammaire parfaite »²⁹⁵. Il précise sa requête :

[L]’on y peut apporter quelque ordre, faisant distinction de l’usage général d’avec le particulier, et de l’usage reçu parmi les hommes capables d’avec celui qui n’a cours que parmi les ignorants. C’est ce que Messieurs de l’Académie considèrent sans doute, étant judicieux comme ils sont. [...] [C]e sera toujours une œuvre louable et utile de travailler ainsi à la reformation et à l’embellissement d’une langue vivante comme la nôtre, dont se sert un si grand peuple. ²⁹⁶

Ce dictionnaire incluant les arts et métiers, si « utile » au peuple dans le « commerce de la vie civile »²⁹⁷, les collègues de Vaugelas le cauchemarderaient plutôt. Sauf Furetière, qui le publiera à son compte avec les déboires que l’on sait.²⁹⁸

Quant à La Mothe Le Vayer, sa position est incertaine. Si la richesse du lexique français lui importe, c’est à la condition qu’on y trouve des mots grecs.²⁹⁹ Pour le reste, il se méfie de l’éloquence, antinomie de la sagesse. Isabelle Moreau³⁰⁰ a montré que la position du sceptique en matière linguistique se caractérise certes par un rejet de l’usage, nous l’avons dit, mais également par un mépris des apprêts rhétoriques. En philosophe, La Mothe Le Vayer se déclare partisan radical de Sénèque contre l’héritage de l’orateur cicéronien, trop loin des choses (*res*) et trop proche d’un public populaire, que ce dernier entend séduire au mépris de la vérité. « La posture adoptée par Le Vayer », conclut la critique, témoignerait ainsi « de la méfiance croissante d’un petit cénacle d’érudits, devant la montée d’un ‘public’ hétérogène de non spécialistes ». On mesure tout ce qui sépare cette idéologie linguistique exclusiviste, libertine, des ambitions démocratiques du pédagogue universel – aux yeux de qui l’orateur cicéronien demeure indétrônable, lorsque son héritage n’est pas improprement détourné par les esprits mondains³⁰¹. Quand Sorel trouverait à s’entendre avec l’Académicien ambigu lorsqu’il s’agit de dénoncer l’hégémonie des nouveaux doctes, et nommément du grammairien³⁰², il ne peut adhérer à la

²⁹⁵ DA, p. 90. Dans la *Bibliothèque*, Sorel appelle de ses vœux un lexique des vieux romans (p. 303).

²⁹⁶ DA, p. 94.

²⁹⁷ DA, p. 95.

²⁹⁸ Voir notre chapitre VIII (section 5). Voir à ce sujet : BADIOU-MONFERRAN, C., « La polygraphie dans le *Dictionnaire universel* de Furetière », *Littérature classiques*, n° 49 (« De la polygraphie au XVII^e siècle »), 2003, p. 85-111. Au programme du volte-face de l’ex-Académicien, rappelons l’obstination à prouver que les amis de Vaugelas ne sont pas « propres à faire un dictionnaire qui comprend un nombre infini de choses différentes et qui demande des hommes universels », dans la mesure exacte où « pour faire un dictionnaire et pour expliquer toute la langue, il faut être universel, et ne se pas renfermer dans le langage familier et oratoire » (FURETIÈRE, *Second Factum*, p. 26-27).

²⁹⁹ LA MOTHE LE VAYER, *Considérations sur l’éloquence*, p. 141-150.

³⁰⁰ MOREAU [2003].

³⁰¹ Voir *supra* notre section 3.

³⁰² L’hostilité de Le Vayer à l’égard de Vaugelas est déjà sensible dans les *Considérations*. Vaugelas réplique violemment dans sa « Préface » (VIII ; principalement IX : *Tout leur raisonnement est détruit par un seul mot, qui est l’Usage*, p. 87 sqq.). Le Vayer renchérit de plus belle dans les *Lettres* à Naudé (notamment la première). Sorel évoque plusieurs fois la querelle (DA, p. 77 ; BF, p. 81).

logique confiscatoire d'un *esprit fort* hostile à la diversité des locuteurs français. Solide, la langue philosophique l'est peut-être dans sa pauvreté, s'il est vrai que les langues vivantes doivent leur richesse aux praticiens des différents métiers qui se rencontrent par la ville. À ce compte, le mépris du sceptique à l'égard du « peuple » n'est pas plus défendable que l'arrogance du grammairien vis-à-vis des bourgeois : de la Cour au cénacle, la *sanior pars* prétendue ne ferait alors que changer de fauteuil.

Du point de vue de Sorel, si l'*incapacité académique* entache gravement le statut d'institution publique que s'arroge la Compagnie³⁰³, le programme de réforme linguistique que laissent présager les remarques de Vaugelas est lui aussi en tous points décevant. Espérait-on que cette réforme de la langue et de la grammaire « ne serv[e] pas seulement à faire que les auteurs et les personnes les plus considérables du royaume parlent plus purement, mais aussi la plupart du peuple » ? Pensait-on « que la langue française s'étant rendue plus facile », elle serait aussi « plus copieuse » ? La réponse est doublement non. Enfin, attendait-on que la langue française réformée devienne « le lien de paix et de société entre plusieurs nations », et « un moyen de faire que nos monarques étendent leur domination sur l'une des plus considérables parties du monde » ?³⁰⁴ Voilà plutôt une guerre civile, où le parti de la *sanior pars* impose au « reste » des particuliers un rationnement drastique de ressources expressives, autrement dit le prive de lieu de subjectivation. Nul doute que Sorel ait souri en songeant au retour du sort par lequel le purisme revient aux puristes, faisant perdre à Conrart son français le plus sain au moment de signer le privilège des *Remarques* :

[Les puristes] avaient été longtemps à décider si dans certaines lettres patentes qui les concernaient, au lieu du style ordinaire, *A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut* ; ils ne devaient pas mettre, *A tous ceux qui verront ces lettres présentes, nous désirons le salut*, ou bien, *Nous faisons tous ceux qui verront ces lettres présentes*, pour ne point faire de transposition de nom et de verbe, et ne point user de ce terme absolu, *Salut*, ne croyant pas qu'autrement le discours pût être correct et intelligible.³⁰⁵

4. Diversité, égalité : pour un *style transcendant*

Hautement prisée sur le plan *disciplinaire*, contre la spécialisation (section 1), et sur le plan *linguistique*, contre les partisans de l'uniformisation à échelle « universelle » (section 2) ou nationale (section 3), la valeur de la *diversité* détermine, dans l'œuvre sorélienne, ce que nous nommerons un « style » au sens large dans ces deux dernières sections. Un style d'écriture, d'abord, mais un style

³⁰³ Voir notre chapitre VIII (sections 3 et 4).

³⁰⁴ Pour tout ce passage d'introduction : DA, p. 24.

³⁰⁵ DA, p. 158-159. Sur Valentin Conrart, voir notre chapitre VII (section 5).

de vie également³⁰⁶ : un *genre d'écrire* ainsi qu'une *manière d'être et d'agir*, en somme, capables de réaliser la forme de l'« Homme universel » que, d'après *La Bibliothèque française*, « beaucoup de gens souhaiteraient »³⁰⁷. Écartons d'emblée l'hypothèse d'un « style polymathe » : solitaire, avare de son savoir, l'érudit multi-compétent fait « plutôt la cour aux morts qu'aux vivants »³⁰⁸, et ne donne par conséquent ni à ses textes, ni à son existence, la *forme diverse* que Sorel appelle de ses vœux. Avec la majorité de ses contemporains, l'auteur de *La Science universelle* envisage la *diversité du savoir* comme une compétence à la fois langagière et sociale³⁰⁹ ; « il se trouve un usage commun des sciences dans le commerce de la vie civile »³¹⁰, déclare en effet celui qui recommande une instruction universelle aux hommes que leur profession expose à s'exprimer en public³¹¹, ou que leurs affaires conduisent à fréquenter des compagnies³¹². Sorel s'inscrit ainsi dans la longue tradition de réflexion philosophique, rhétorique et morale, qui, de Cicéron à Castiglione, de Faret à Pascal, façonne les contours de l'être de langage, créature politique et multi-compétente, qu'est l'*homme civilisé* – chaînon évolutif du procès de civilisation selon Norbert Elias³¹³.

Sans nous engager, après tant d'autres, sur la voie d'une sociologie historique à grande échelle, nous empruntons la piste d'une sociologie herméneutique et littéraire plus proche du sol, dont Marielle Macé jette les bases dans l'introduction de son récent essai ; ses propositions théoriques nous encouragent à interroger la façon dont l'*Homme universel* idéal de Sorel, à l'image de tous les

³⁰⁶ Nous prenons appui sur : MACÉ, M., *Façons de lire, manières d'être*, Paris, « Gallimard, N.R.F. Essais », 2011. Approfondissant l'idée foucauldienne de *stylistique de l'existence*, Marielle Macé suggère de penser le *style* en littérature (du point de vue de la lecture) comme espace d'articulation de la vie et des discours, la grammaire des formes de vie rencontrant celle des textes (« les styles littéraires se proposent dans la lecture comme de véritables formes de vie », p. 10), lesquels se déploient comme autant de « possibilités d'existence orientées » (p. 14) intervenant dans une pragmatique – c'est-à-dire une *morale pratique* au sens sorélien – quotidienne du rapport à soi (« conduite esthétique intégrée »).

³⁰⁷ BF, p. 128.

³⁰⁸ PBR, p. 54.

³⁰⁹ Cette double détermination apparaît pour ainsi dire au « degré zéro » dans l'illustration d'usage procurée par le *Dictionnaire de Furetière* à l'article UNIVERSEL (« On appelle un homme universel, celui qui a appris plusieurs sciences, qui peut répondre pertinemment sur quoi que ce soit qu'on l'interroge. »).

³¹⁰ PBR, p. 325.

³¹¹ SCU_IV, p. 451 : « [C]eux qui ont à conférer avec des personnes importantes, ou à parler en public, doivent être savants, s'ils veulent qu'on fasse cas de ce qu'ils disent, et qu'on les tienne capables de quelque haute fonction, et particulièrement de celle qu'ils entreprennent pour l'heure, de sorte qu'il n'y a aucune science qu'ils puissent négliger. »

³¹² CBL, p. 254 : « Pour bien réussir à divers entretiens en [la] présence [d'hommes choisis], on ne doit pas toujours s'amuser à des propos communs. On doit être préparé sur tous les sujets dont on peut parler selon sa profession, et selon le temps ou les lieux. On saura au moins les principes de toutes ces matières afin d'y assurer quelque fondement, et par ce moyen on se mettra hors de danger d'être estimé ignorant d'aucune. »

³¹³ ELIAS, N., *La civilisation des mœurs (Über den Prozess der Zivilisation, I, 1939)*, trad. par P. Kamnitzer, Paris, Calmann Lévy, « Agora », 1973 ; ELIAS, N., *La société de cour* (1969), trad. par P. Kamnitzer, préface de R. Chartier, Paris, Flammarion, « Champs », 1985. La sociologie historique éliásienne nous a habitués à réinscrire la codification de cet idéal classique du « convenable » social et linguistique au crépuscule du processus de civilisation des mœurs que connaît l'Occident (notoirement la France) depuis le Moyen Âge, et à penser les « bonnes manières » et le contrôle de soi comme un moyen de distinction sociale à double détente en régime d'intense concurrence : instrument de différenciation pour l'aristocratie (valeur discriminante), l'*honnêteté* se voit progressivement appropriée par les formations bourgeoises montantes, qui empruntent au mode de vie noble ses traits les plus caractéristiques (seconde *curialisation*).

sujets – y compris fictifs – engagés dans le discours et l’existence, donne « à sa présence » un « aspect »³¹⁴. Un aspect parfois trompeur ; les avatars topiques de cet *homme de la diversité* portent des noms qui font discrètement emblème (Crassus, Sophie, Mercure), et arborent des titres faussement familiers (l’honnête-homme, l’homme de condition). Ces figures-types successives orienteront notre enquête sur le *style de la diversité* chez Sorel, entre manières de dire (section 4), et façons d’être, progressant ainsi plus sûrement vers l’espace sorélien de la morale pratique, où les genres de livres épousent les formes de l’action (section 5). Nous verrons alors converger la problématique du *style d’écriture* (rhétorique et poétique de la *varietas*) et celle du *style d’existence* (politique et morale de la diversité) dans l’hypothèse architectonique d’un « style transcendant », peu compatible avec l’esthétique de la variété chère au monde galant.

D’évidence, chez Sorel, si l’art de bien dire français suppose de dominer une grande diversité de sujets, comme le donne à comprendre le titre du premier chapitre du traité consacré à l’éloquence orale et écrite dans *De la Connaissance des bons livres*³¹⁵, l’aptitude discursive de l’Homme universel ne se résume pas à une « vaine » virtuosité rhétorique³¹⁶. La maîtrise de mots (*verba*), même en société plaisante, ne doit pas être dissociée de la maîtrise des contenus (*res*) ; corrélativement, la *varietas* sorélienne est *inventive* avant d’être *élocutive*. Conçu « pour se donner en peu de temps plusieurs sujets de parler » (p. 268), l’art rhétorique de Raymond Lulle, si facilement associé par ses admirateurs à un art de la « diversité » (p. 265), donne néanmoins à apprécier la perméabilité des frontières entre *inventio* et *elocutio*.³¹⁷ Si le modèle lullien déçoit en définitive, [1] Cicéron offre quant à lui, avec la figure de l’orateur Crassus, l’indémorable paradigme rhétorique d’une *inventio variée*, attentive – quoique non asservie – aux particularités de la *causa*. [2] En dépit de Cicéron, néanmoins, la Philosophie sorélienne dispute âprement à la Princesse Rhétorique de Furetière son hégémonie en matière de discours varié ; encore aurait-il fallu que Sophie trouvât alors *son style*, condition loin d’être remplie en 1659 dans l’incertaine *Relation véritable*. [3] Une seconde guerre allégorique (*Le nouveau Parnasse*, 1663), honorant – sans cependant s’y arrêter – les

³¹⁴ MACÉ [2011], p. 18-19.

³¹⁵ Ce chapitre a pour intitulé « De la manière de bien parler en toutes sortes de sujets » (CBL, p. 249). Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à cet ouvrage.

³¹⁶ SCU_IV, p. 543-545 : « Mais quand avec tous les termes des Arts, on saurait tous ceux qui appartiennent aux Sciences principales, ce n’est souvent qu’une vaine représentation de suffisance. Pour être fort habile homme, il faut posséder la vraie doctrine, qui consiste à savoir exactement les choses les plus certaines et les plus nécessaires. »

³¹⁷ Sorel ne dédaigne pas l’humaniste, qu’il refuse de classer pas parmi les simples sophistes. Il le cite non seulement dans *La Science universelle*, mais il l’évoque aussi longuement dans la *Connaissance* (« De bien parler », p. 262). Si Sorel s’efforce de faire valoir chez cet auteur une heuristique d’*inventio* (« l’Art de Raymond Lulle vous fait inventer les choses, et y donner un ordre vous-mêmes », p. 264), il admet en définitive que sa technique se réduit à une dialectique superficielle qui « ne peut servir qu’à faire se souvenir de ce qu’on a déjà appris » (p. 265-266), inutile, donc, à « qui n’a pas de quoi discourir, et qui n’a aucune autre doctrine que de connaissances confuses » (p. 269). N’est pas plus riche le parfait arithméticien capable de dresser les comptes d’autrui (p. 268). C’est aussi la conclusion d’Umberto Eco, qui note bien la dimension purement dialectique (rhétorique), et non logique (philosophique) de cette méthode (les ensembles combinatoires de Lulle « n’engendrent pas de questions inédites et ne fournissent pas de preuves qui ne soient la reformulation d’argumentation déjà vérifiée », ECO [1994], p. 82-88).

tentatives médiatrices de Mercure (Sarrasin/Pellisson ?), semble avoir permis à Sorel de franchir l'étape décisive [4] qui le conduira en 1671 à la formalisation finale du *style varié* par excellence : le très original « style transcendant ». Celui-ci ne se donne rien moins que la mission de solder plusieurs siècles d'autorité du *decorum* rigide et de la *tripertita varietas*. Cette perspective diachronique « visagiste » permettra, nous l'espérons, d'éclairer l'élaboration d'une pensée qui parvient progressivement à émanciper le *style varié* par excellence (le « style transcendant » sorélien) de la traditionnelle *variété des styles* fondant dix-sept siècles de débat sur la diversité de l'oraison.

[1] *Crassus contre Antoine*. – En 1630, Sorel s'autorisait du modèle d'un « Orateur » (et du joueur de luth) lorsqu'il en venait à diversifier le style de son *Nouveau recueil de lettres, harangues, et discours différents où il est traité de l'éloquence française, et de plusieurs matières politiques et morales*.³¹⁸ L'orateur sera prosaïquement nommé dans *La Science universelle* : « Cicéron dit dans ses livres de Rhétorique que l'Orateur doit avoir une connaissance universelle des choses, qui est cette perfection que nous désirons »³¹⁹. Il faut aller plus loin, et mettre sur cette « connaissance universelle » *désirée* le visage de Crassus. On le sait, c'est à ce dernier qu'il revient, dans le *De Oratore* (premier volume de la trilogie rhétorique de l'Arpinate, et la plus structurée des trois œuvres), de se livrer à la déploration du processus de spécialisation disciplinaire dont pâtit son époque.³²⁰ Socrate, rappelons-le, doit être tenu pour responsable du divorce entre la rhétorique et la philosophie, que celui-ci érige en seule maîtresse de vérité (xxxiv) ; à Crassus de célébrer alors la variété de la culture philosophique de l'orateur contre l'indigence rhétorique du penseur socratique (xv). Ainsi Crassus justifie-t-il *a posteriori* sa célèbre préférence liminaire accordée à l'orateur « qui sur tous les sujets pourra déployer une éloquence riche et variée »³²¹. La variété des savoirs mobilisés, qui soutend l'éclat du discours, garantit certes la crédibilité (*ethos*) du locuteur³²², mais elle assure d'abord l'efficacité de la technique de l'*inventio*, adossé à la pratique des lieux communs. Deux

³¹⁸ RP, « Du plaisir de la vie champêtre », p. 558-559 : « Il n'est pas défendu de changer de style suivant les occasions diverses, pourvu que l'on ne pêche point contre les règles de l'honnêteté et celles de la bienséance. Le joueur de luth qui ne sait jouer que sur un ton n'est pas maître accompli. Aussi l'Orateur qui ne saurait persuader qu'une seule chose n'est pas des plus entendus en son art. Il faut savoir parler de diverses matières, et l'on s'exerce même bien souvent sur des choses extravagantes, afin que leur difficulté serve davantage à aiguïser leur esprit. »

³¹⁹ SCU_IV, p. 452-453.

³²⁰ CICÉRON, *De Oratore*, III, xxxiii. Les arts « ont perdu de leur grandeur par les divisions (*in aliis etiam compluribus distributione partium*) et les démembrements qu'on y a introduits » ; la médecine s'est désormais spécialisée, de même la critique littéraire (*litteras*), au point où les connaissances sont désormais morcelées : personne n'en possède une tout entière (*genus univsum*), mais chacun se borne à choisir telle ou telle partie (*partem*), pour y appliquer son effort (p. 51-52), au point que « la solidarité (*societatem*), la parenté (*cognationem*), qui unit toutes les belles connaissances et même toutes les qualités personnelles, c'est une chose qu'on ne connaît plus » (p. 53).

³²¹ CICÉRON, *De Oratore*, I, xiii : *sed oratorem plenum atque perfectum esse eum qui de omnibus rebus possit varie copioseque dicere* (p. 27). Sans cette « variété de connaissances » (*sine varietate doctrinae*), l'orateur manquera autant d'élégance (*politus*) que de fond (*sapiens*), puisque « l'abondance des choses produit en effet l'abondance des mots (*rerum enim copia verborum copiam gignit*) » (*De Oratore*, III, xxi et xxxi).

³²² CICÉRON, *De Oratore*, I, xx : « Mais cette éloquence, si elle n'a pour appui une connaissance exacte et complète des choses, j'affirme ou qu'elle ne sera rien ou qu'elle excitera seulement la risée de l'auditoire » (p. 24).

caractéristiques de l'*inventio* vont en effet dans le sens d'une promotion de la diversité des savoirs et de leur étendue. La première concerne une recommandation générale (les lieux doivent être variés par l'orateur, sans quoi il y a uniformité et ennui³²³), et la seconde une prescription plus spécifique : une invention solide et riche s'appuie sur la capacité du plaideur, inspiré par le modèle aristotélécien, à naviguer entre le particulier de la *causa* et le général de la *quaestio* (ou *thesis*)³²⁴, autrement dit entre le *genus certum* (situation historique) et le *genus infinitum* (enjeu philosophique), lequel est commun à tous les domaines.

Si cette technique est présentée brièvement et avec neutralité dans un passage bien connu du tardif *Orateur*³²⁵, et que Cicéron lui-même en incarne le meilleur modèle à la fin du polémique *Brutus*³²⁶, le *De Oratore* en fait un sujet de débat – et de divergence – entre Crassus et Antoine. Décrit par ce dernier au livre II, la montée en généralité (variation d'échelle) prend un tour impératif autant que radical : de même que nous écrivons sans nous représenter chacune des lettres des mots dont nous usons, de même l'avocat ne doit-il pas se rapporter « aux arguments particuliers » qui concernent son affaire (xxx) ; seuls les sophistes contournent la question générale (xxxI) ; la prolifération des détails (dans leur diversité et dans leur quantité) menace la rationalité du plaideur (xxxII), dont la tâche expresse est de « rapidement enfermer sous une notion générale tous les cas concrets qui se présentent » (xxxI). En un mot, le droit est une science généraliste qui se passe des contingences humaines, à commencer par le nom des personnes (« cette question, qui est de droit commun et d'application universelle, n'a rien à faire avec le nom des personnes »³²⁷). Tel est le fondement du juridisme réductionniste intégral

³²³ CICÉRON, *De Oratore*, I, XVI : « La variété, ici, est nécessaire, afin de cacher l'art aux auditeurs ou de ne pas les fatiguer par une monotonie qui amènerait le dégoût » (p. 77). Sorel connaît évidemment cette double recommandation de la *variété* et de la *discretion* dans l'usage des lieux communs : « [...] il n'en faut pas user trop souvent de peur que cela ne soit ennuyeux. Il les faut aussi diversifier quand même ils seraient excellents » (SCU_IV, p. 80) ; « [...] nous devons empêcher qu'ils ne reconnaissent que nous nous servons de lieux communs pour fournir à l'entretien », puisque « le plus grand Art qu'il y ait, c'est de savoir cacher l'Art » (CBL, p. 270).

³²⁴ BOUCHARD [2014], p. 5 ; BURY [1996], p. 38-39.

³²⁵ CICÉRON, *Orator*, XIV, 45-46, p. 17 (il s'agit du passage cité par E. BURY) : « L'orateur parfait [...] éloigne toujours la discussion, s'il le peut, au-dessus des circonstances particulières de personnes ou de temps (*a propriis personis et temporibus*) : on est plus au large, en effet pour discuter du genre que de la partie (*de genere quam de parte*), de sorte que ce qui est reconnu valable en général (*in universo*), vaut nécessairement pour la partie (*in parte*). La question (*haec questio*) ainsi élevée au-dessus des circonstances particulières de personnes ou de temps à un développement d'ordre général et universel (*ad universi generis*) est appelée *thesis*. » Il s'agit, selon le texte de l'*Orateur*, d'un procédé parallèle à celui de l'*amplificatio*, qui tient à la fois de l'*inventio* et de l'*elocutio* (xxxv, 125, p. 44-45).

³²⁶ CICÉRON, *Brutus*, XCIII, 322, p. 119. Outre Cicéron, il n'aurait existé nul orateur « qui fût capable d'élargir un sujet et de sortir du cercle particulier et restreint d'une discussion d'espèce, limitée à une personne et à un moment, pour amener le discours à la question générale embrassant toutes les espèces semblables (*ad communem quaestionem universi generis orationem traducere*). » C'est là le modèle générique de Sorel (SCU_IV, p. 92) : « Le moyen de réussir aux divers genres de discours, c'est en premier lieu d'avoir la connaissance des propriétés de toutes les choses du monde et de leur usage ; car qui en ignorera quelque partie, ne sera pas capable de parler de tout. »

³²⁷ CICÉRON, *De Oratore*, II, XXXII, p. 63 : *Perpetui iuris et universi generis quaestio non hominum nomina*. « Qu'auraient ajouté à la force des arguments (*copiam argumentorum*) et à la nature de la cause les noms particuliers de Coponius ou de Curius ? L'affaire, d'un intérêt général (*in genere erat universo rei negotique*), était un point de droit, très indépendant du temps et du nom des personnes. »

d'Antoine. Or c'est précisément sur ce *non hominum nomina* qu'achoppe Crassus, porte-parole de Cicéron. Des orateurs aussi réputés que Caton et Marcus Brutus ne manquèrent certes jamais de « nommer dans leurs livres les personnes, hommes et femmes, auxquels ils ont communiqué des décisions de droit », mais c'était pour accabler le lecteur de détails indigestes (xxxiii) : l'ironie d'Antoine ne porte pas. Et Crassus de revenir à la charge au livre III – pour avoir le dernier mot –, non seulement en fléchissant sensiblement le propos de son interlocuteur (lui prêtant une affinité avec la *diversité* fort contraire au discours qui précède³²⁸), mais en rappelant la finalité ultime de la technique des lieux communs :

Les discours les plus brillants (*ornatissimae orationes*) sont ceux où l'on se donne le champ le plus vaste, et où, d'un cas particulier (*a privata*), on se porte, on se tourne à l'examen de la question en ce qu'elle a de plus général (*ad universi generis vim explicandam conferunt et convertunt*), de telle sorte que l'auditeur, après avoir saisi la question dans sa nature, dans son fond, dans ce qu'elle a de général, peut se prononcer sur les circonstances particulières à l'accusé, à l'accusation criminelle, aux procès civils à juger (*ut ei, qui audiant, natura et genere et universa re cognita, de singulis reis et criminibus et litibus statuere possint*).³²⁹

Il s'avère donc qu'en dernière analyse, l'orateur cicéronien – nommément Crassus – ne s'éloigne de la *causa* particulière que pour y mieux rentrer, accompagné cette fois de l'auditeur conquis. Cette aptitude de l'invention à faire varier l'échelle du discours dans un but d'explicitation *implicative* exige de se « meubler l'esprit d'un fonds agréable, abondant, varié, de connaissances très nombreuses et très importantes », que l'on se rendra capable « d'appliquer à la vie publique (*ad hanc civilem scientiam*) », en se gardant d'épouser la vie solitaire et contemplative des philosophes³³⁰.

Or n'est-ce pas là le portrait du personnage sorélien d'Hermogène, l'homme d'autorité savant qui anime les conversations plaisantes de *La Maison des Jeux*, et que son seul nom rattache à une longue lignée d'orateurs³³¹ ? Pour dominer de sa science ludique le domaine entier des divertissements permis, comme Crassus domine la connaissance du droit, ce porte-parole de Sorel ne sait-il pas, malgré tout, trouver les mots susceptibles de mettre à la portée de tous – y compris des femmes de l'assistance – le détail de leurs règles et de leurs applications, leurs appellations ainsi que les noms de leurs inventeurs d'origine, afin d'y faire participer la compagnie

³²⁸ CICÉRON, *De Oratore*, III, xxx, p. 47 : « C'est la pratique de cette façon d'agir qu'Antoine vous a recommandée à vous, jeune gens, estimant que vous deviez franchir les bornes étroites et restreintes d'une contestation mesquine pour aborder en leur fond toute la diversité des discussions (*a minutis angustisque concertatinibus ad omnem vim varietatemque*). »

³²⁹ CICÉRON, *De Oratore*, III, xxx, p. 47.

³³⁰ CICÉRON, *De Oratore*, III, xxx, p. 48.

³³¹ Sur le personnage d'Hermogène et *La Maison des Jeux*, voir notre prochaine section.

entière ? Ce n'est sans doute pas sous le patronage d'Antoine qu'Hermogène se sera laissé encourager par l'assistance :

[V]ous êtes si universel que vous pouvez aisément satisfaire notre curiosité en cela, et même par le peu que vous en avez dit, vous avez déjà assez fait connaître que vous n'en ignorez pas les particularités.³³²

On pourrait en dire autant des plaisantes *Lois de la galanterie*, partie d'une troisième *Maison des Jeux*, dont tout le sel réside apparemment en des clauses particulières encore tenues secrètes...

Nous vous déclarons que toutes ces lois étant générales, doivent être observées par tous ceux qui voudront faire profession de galanterie, et qu'il y en a quantité d'autres particulières appropriées à de certaines personnes [...], lesquelles sont contenues en des articles secrets, et vous seront communiquées après quelques mois de probation.³³³

Jouer avec le formaliste Antoine, si féru de plaisanteries soit-il, demeurerait un loisir bien sec. Il faut le génie encyclopédique variatif d'un Crassus, et son art de la dialectique juridique du *cas* (casuistique), pour qu'au-delà de la plate exposition des règles générales, commence la partie.

[2] *Sophie (tout) contre Rhétorique*. – Si l'imaginaire sorélien s'accorde au particularisme rhétorique et judiciaire de Crassus, il concorde mal avec l'idée de précellence de l'Orateur – moderne ! – sur le Philosophe. On s'en souvient³³⁴, l'auteur de la *Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie* (1659) s'inquiète de l'insubordination de la Princesse Rhétorique, rebelle à sa supérieure la majestueuse Reine Sophie (c'est-à-dire « la Science générale » ou la « Sagesse Philosophique »³³⁵). Tout se passe – au début du conflit du moins – comme si le discours de Crassus résonnait lointainement aux oreilles de celui qui donne désormais raison à Platon d'avoir banni les orateurs de sa République idéale ; Cicéron n'est cité qu'en marge, pour son supposé combat contre les « sophistes » (p. 23-24). La Sagesse prête désormais allégeance à Erasme, docte commentateur des

³³² *MJ*, I, p. 140.

³³³ SOREL, *Les Lois de la galanterie*, éd. D. Denis, in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. E. Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 421-461. En l'occ. : p. 460, dernier article (XVII). Voir dans le même volume : DENIS, D., « Charles Sorel et le 'Parnasse galand' », p. 421-435. Les *Lois*, « parodie des édits somptuaires » selon Delphine Denis (p. 425), paraissent pour la première fois en 1644 chez Sercy dans un recueil collectif galant, à tonalité nettement satirique, édité à l'initiative de Sorel – et composé dans une large proportion par ses soins (*Le Nouveau recueil des pièces les plus agréables de ce temps, en suite des Jeux de l'Inconnu, et de la Maison des Jeux*, p. 1-47). Le texte paraît une seconde fois chez Sercy, ajusté à l'actualité, en 1658 (*Recueil des pièces en proses les plus agréables de ce temps, composées par divers auteurs*, p. 45-97). La dimension satirique des *Lois* réside probablement au premier chef dans son énonciation généraliste inspirée du formalisme judiciaire, singeant l'autoritarisme arbitraire des autorités galantes dont émaneraient ces préceptes de conduite.

³³⁴ Sur l'alliance sorélienne avec le « parti » des prélats, singulièrement Camus, voir notre chapitre VII (section 2) ; sur la *Relation véritable* comme violente mise en cause de la notoriété académique, doublée d'un discours sorélien d'autolégitimation, voir notre chapitre VIII (section 3).

³³⁵ *RV*, « Aux Lecteurs », [np.3]. Également « Sapience », quoique vieilli (p. 1-2). Sorel insiste sur le fait qu'« en général toute sorte de disciplines [sont] soumises » à Sophie (p. 4), éminemment les « Science et les Arts » (p. 81), et dont l'autorité s'étend à tous ceux qui « prétendent à l'universalité des Sciences » (p. 74) ou font preuve de « curiosité » (p. 8) ; la « Rhétorique moderne » célébrée par Furetière aspirerait de façon illégitime à la « monarchie universelle », argumente Sorel, au « préjudice de Sophie » (p. 2), n'étant qu'une « usurpatrice », « trompeuse » et « charlatane » (p. 95). Les références paginales indiquées entre parenthèses dans notre texte renvoient toutes à *RV*.

« Saintes Ecritures » et moraliste d'exception (p. 54-55), sous la bannière d'une alliance solide entre les *choses* et les *mots* (p. 30 ; p. 150), où aurait pu défiler le chancelier Bacon³³⁶ – qui n'est toutefois pas cité explicitement, Furetière n'en ayant pas fait cas.

Un détail de la stratégie militaire de Sophie doit retenir l'attention : l'appétence de cette reine pour la *diversité*, qu'elle refuse manifestement de céder aux escadrons de Rhétorique. Il est probable que Sorel se mette sur ce point en devoir de répondre à Furetière, dont la *Nouvelle* associait formellement identité pédante (à laquelle est associée Erasme) et uniformité d'expression :

Car chez les *Pédants* c'était une coutume inviolable de faire des corps qu'ils appelaient *Homogènes*, ou composés de mêmes parties. Par exemple, si quelqu'un allait commander dans une place, tantôt il la faisait garder entièrement par des *Hyperboles*, tantôt il y mettait une pleine garnison d'*Antithèses*, selon le génie du commandant. Il y avait même plusieurs charges de commandements tellement affectés à certains officiers qu'ils en étaient comme propriétaires. Et il n'y avait pas un pédant si hardi qui les eût osé chasser ni leur contester leurs droits parce qu'ils s'y étaient maintenus de père en fils et y étaient reçus en survivance pour récompense de services. Tous ces abus avaient été réformés au Royaume d'Éloquence. L'Art n'avait jamais voulu souffrir ces corps où il n'y avait que des *Hyperboles*, des *Antithèses*, des *Ironies* ou autres semblables ni ces officiers perpétuels qui voulaient toujours occuper la même place. L'expérience lui avait appris qu'il valait mieux faire des corps *Hétérogènes*, c'est à dire *composés de diverses parties*, où il y eût des soldats de différentes armures et nations et qu'il leur fallait choisir à chacun un poste et un rang convenable, pour les placer différemment selon l'occasion.³³⁷

La riposte de Sorel – dont se conçoit l'agacement à voir taxer Erasme, patron de la *copia*, d'affinité avec le style homogène des Ecoles – est lisible à trois niveaux. Le premier consiste à renvoyer à l'adversaire, secret allié de « galimathias » (p. 34), l'image d'une diversité rhétorique dégénérant en monstruosité, touchant à l'informe et à l'extravagance (p. 87, 94, 51, etc.), quand elle ne masque pas l'indigence et la disette (*inopia*) que la déloyale emprunteuse s'efforce de masquer sous sa prétendue profusion (*copia*)³³⁸ ; face à Rhétorique, Sophie déploie quant à elle « toute sorte d'armes » (p. 81), c'est-à-dire « quantité de figures » naturelles (p. 82) dont la caractéristique commune est d'introduire de la *diversité* dans le style des manœuvres (*i.e.* du discours)³³⁹. Le

³³⁶ Dans la ligne platonicienne, Bacon compare durement l'orateur à un cuisinier « abusant de la diversité et de la délicatesse, des sauces et des saupiquets. » (BACON, *DA*, VI, GOLEFER [1632], p. 415).

³³⁷ FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique*, éd. originale : p. 63-66 ; éd. GINNEKEN : p. 50 ; éd. BOMBART ET SHAPIRA, p. 21. Les italiques sont de Furetière.

³³⁸ *RV*, p. 82 et 97. Le contrat de mariage entre Galimathias et Rhétorique dévoile une pauvre d'indigence de la moindre dot.

³³⁹ Au nombre des *tropes* « naturels » de l'énonciation philosophique figurent des métaphores enchanteresses capables de « se changer en plusieurs corps divers » (p. 83), des synecdoques et des métonymies paraissant « autre chose que ce qu'elles étaient » (p. 84), des hyperboles variant de taille « comme des machines à divers ressorts » (p. 85), une variété d'accents « modérés selon les sujets » (p. 85), des ironies changeant à tout instant leur mine et leur posture (p.

second plan de riposte sorélienne s'étend à la périphérie de la diégèse allégorique ; avec une ironie grandiloquente, Sorel glose longuement sur son « différend » avec Furetière, célébrant dans le choc des pamphlets allégoriques une véritable *œuvre commune*, chef-d'œuvre de diversité d'opinions, à l'image de la belle variété du monde naturel :

Tout l'Univers est bâti de pièces diverses, et de là dépend son harmonie et sa perfection. On trouve des qualités contraires associées dans les éléments et dans les corps composés ; que ferions-nous de bien, nous autres hommes, si dans notre Art nous n'imitons la Nature ? C'est ce que nous observons partout, faisant paraître le plus de variété que nous pouvons dans nos ouvrages. En cela nous nous entre-secourons les uns les autres par un office mutuel, ceux qui jouissent de la vie poursuivant ce que leurs prédécesseurs ont commencé, ou ce qu'ils n'ont pas eu le loisir d'achever. Il se rencontre des architectes qui bâtissent des édifices tout différents de ceux que les autres ont faits, et tout cela sert à la commodité du public. La même chose est permise aux poètes, aux orateurs et aux autres écrivains qui ont à contenter chacun. C'est pourquoi nous trouvons une si grande diversité d'ouvrages, soit qu'ils sont entrepris par un seul auteur, ou par plusieurs. Il est tout commun de voir des hommes savants qui prennent plaisir à écrire sur deux choses différentes [...]. Bien souvent aussi lorsqu'un d'entre eux a écrit sur un sujet, un autre se présente qui écrit le contraire, et cela est d'autant plus agréable, que le génie et le caractère s'y montrent divers et parfaitement distingués, puisqu'ils partent de deux plumes diverses.³⁴⁰

Voilà Furetière devenu malgré lui un acteur de premier plan dans le monde *hétérogène* de l'écriture solide... Ou comment châtier la « coupable trahison » d'un savant formé « à la même école »³⁴¹ que Sorel. Une troisième et dernière tentative de riposte nous semble pouvoir être localisée au point précis où Sorel cherche à s'associer l'effort d'écriture de Jean-François Sarasin, mort cinq ans plus tôt, qu'il qualifie d'« agréable auteur », dont il suggère que Furetière a pillé l'invention allégorique³⁴², et dont il mêle complaisamment les *Œuvres* (éditées de façon posthume en 1656 par les soins de Pellisson) à ses propres productions d'inspiration galante (p. 38-40). Comme l'ont montré de nombreux travaux dont il est impossible de faire ici le compte, le volume des *Œuvres* de Sarasin, où figure le programmatique « Discours sur les Œuvres de Monsieur Sarasin » écrit

85), sans oublier les parenthèses s'interposant dans la mêlée et divisant le discours à la faveur de leurs demi-cercles (p. 86).

³⁴⁰ RV, annexe : « Discours sur la *Nouvelle allégorique*, et sur la *Relation* faite en suite », p. 111-114.

³⁴¹ DENIS [2006], p. 430.

³⁴² D'après Sorel, en copiant *Dulot vaincu, ou la défaite des bouts-rimés* (1649), et en prolongeant les intuitions de l'épître liminaire de *L'Ode de Calliope sur la Bataille de Lens* (1648). Sorel exprime un vif dégoût à l'égard du genre burlesque des bouts-rimés : « N'est-ce pas une terrible contrainte, de s'obliger à y faire trouver un sens [...] » (*M*), II, p. 430). Sur ce point de convergence entre Sorel et Sarasin : DENIS [2001], p. 270.

par Paul Pellisson, fait événement dans l'histoire des théories de la variété stylistique³⁴³. Au chapitre IX de cette préface (« Le génie de M. Sarasin pour tous les divers genres d'écrire »), Pellisson célèbre le génie polygraphique du défunt ami de Madeleine de Scudéry³⁴⁴ : « décloisonnement des genres » selon Delphine Denis³⁴⁵, « registre plus étendu » à la faveur d'un *style moyen* intégrateur d'après Alain Viala³⁴⁶, ton appelé à dominer le goût galant conformément aux estimations de Bernard Beugnot³⁴⁷, le *genre médiocre* de la traditionnelle *tripertita varietas* semble, vers la fin des années 1640, substituer ses qualités « naturelles » pour ainsi dire redécouvertes, aux éminentes facultés « récapitulatives » et à la « visée totalisatrice » du *style élevé* (ou *grand genre*), dont Jean Lecoïnte a montré l'hégémonie tout au long de la Renaissance³⁴⁸. Est-ce à dire que Sorel prête allégeance au règne d'un *style varié* nouveau – dont Furetière n'aurait pas saisi la portée – appelé à s'imposer en terres de galanterie ? Rien n'est moins sûr, tant les indicateurs du potentiel pacte d'alliance (unilatéral !) demeurent implicites ; du reste, la reconnaissance sorélienne de l'autorité stylistique de Voiture dans la *Bibliothèque* va directement contre l'affirmation, par Pellisson, de la supériorité de Sarasin sur son rival mondain.³⁴⁹ En tout état de cause, si Sophie cherche à donner les preuves de sa compétence discursive variée, pour en remonter à Furetière, la Reine hésite sur le registre, peinant de façon manifeste à trouver son *style propre*, qu'elle pressent, irrésolue, dans le voisinage *moyen* du style polygraphique « intégré » de Pellisson/Sarrasin.

³⁴³ Le « Discours sur les Œuvres de Monsieur Sarasin » écrit par Pellisson est publié en 1656 chez Augustin Courbé. Nous renvoyons à l'édition d'Alain Viala : VIALA, A. (dir.), *L'Esthétique galante (Paul Pellisson, Discours sur les œuvres de M. Sarasin et autres textes)*, Toulouse, Société de Littératures Classiques, 1989.

³⁴⁴ PELLISSON, *Discours*, in : VIALA (dir.) [1989], p. 63 : « Exceller en un seul genre d'écrire, c'est beaucoup ; exceller en plusieurs et presque opposés, comme M. Sarasin, c'est la plus certaine marque de la grandeur et de la beauté d'un génie. »

³⁴⁵ DENIS [2003], p. 19-21 : « Cette diversité de l'œuvre de Sarasin, loin d'être masquée par ses éditeurs, est au contraire fortement valorisée, au point d'apparaître comme la meilleure pierre de touche du génie littéraire ».

³⁴⁶ VIALA [1985], p. 171-172 : « Sarasin a montré qu'il égalait les doctes sur leur terrain, tout en agréant aux mondains. En maîtrisant cette diversité, il a donné une image de l'écrivain bien plus complète et plus solide que celle que proposait Voiture. » Rappelons les traits essentiels de ce *style moyen* que A. Viala conçoit comme une *polygraphie intégrée* : « Le style moyen, fondement de la manière galante, n'est donc pas une rupture avec le registre élevé, ni avec le 'bas' : au contraire, il joint l'ensemble et parcourt toute la gamme des tons littéraires. Il n'est pas une restriction, mais l'ambition de concilier dans une « manière » toutes les attentes. Il se donne pour modèle un polygraphe, mais qui pratique une polygraphie intégrée, couvrant par une même écriture les divers genres et registres, et non une polygraphie contrastée. »

³⁴⁷ BEUGNOT [1999].

³⁴⁸ LECOÏNTE [1993], p. 144-146. Le critique précise, anticipant sur les développements futurs de la rhétorique de la variété : « La naissance d'une esthétique de l'individu supposera que la variété *des* styles s'émancipe de la tutelle de la variété *du* style élevé [...] » (p. 146). L'auteur, rappelons-le, place Erasme en bonne position sur le chemin de cette libération du grand « style varié par excellence » (p. 144).

³⁴⁹ BF, p. 196 : « Ce style agréable et familier est en crédit maintenant pour se divertir avec ses amis, et il faut donner la gloire à M. de Voiture de l'avoir inventé, en quoi on lui a beaucoup d'obligation [...] ». A opposer à PELLISSON, *Discours*, in : VIALA (dir.) [1989], p. 67 : « En un mot, je veux défendre ici notre auteur, non pas des admirateurs de feu M. de Voiture, car je le suis moi-même autant qu'un autre, mais de ceux qui ne veulent rien admirer que lui, qui le tiennent pour l'unique original des choses galantes [...] ».

Nous touchons là au point d'ambivalence de la *Relation véritable*, qui en situe aussi la limite théorique. L'issue rocambolesque des combats fait inopinément droit à l'existence de la jumelle vertueuse de Rhétorique (désormais qualifiée péjorativement de « mondaine », et mariée à Galimathias), une éloquence quant-à-elle « très scientifique et très sage » (p. 96), familière du domaine de « l'Action » (p. 106), que Sorel institue dès lors avec maladresse en concurrente légitime de Sophie – quant à elle abandonnée à son « besoin de bien dire », dont la satisfaction demeure en suspens (p. 143). – *Où en sommes-nous ?* (p. 107), s'interroge à point nommé Sorel dans cette improbable conclusion. Il y a, dans ce cri du cœur, une hésitation géographique qui dit peut-être moins la difficulté à situer l'excellence expressive dans l'espace allégorique partagé avec Furetière, que la nécessité de tracer les frontières (les « divisions ») d'une territorialité entièrement nouvelle, où Rhétorique et Philosophie cessent de se faire la guerre, c'est-à-dire de s'exclure, s'accordant sur un *style varié* à la fois plaisant et solide.

[3] *Mercuré et Athéna contre les pédants fieffés*. – Une guerre peut-elle en résoudre une autre ? S'il y a lieu d'en fonder l'espérance, c'est à la considération de la récidive sorélienne en matière d'allégorie militaire dans le *Nouveau Parnasse, ou les Muses galantes*, paru en 1663 dans les *Œuvres diverses ou discours mêlés* édité par Sercy. Loin de l'ancien conflit disciplinaire entre les royaumes voisins de Rhétorique et de Sophie (néanmoins rappelé dans l'*incipit*), c'est désormais dans l'« Empire des Sciences et des Arts » que couvent les germes d'une rébellion aux allures de guerre civile. Longtemps régna la paix en république des Lettres sous le regard bienveillant d'Apollon ; il faut dire que la configuration du lieu y aidait : le Parnasse « à deux croupes » favorisait la coexistence pacifique du « parti galant » et du « parti sérieux », chacun maître de son éminence stylistique, les uns cultivant l'agrément, les autres honorant les vertus d'une écriture solide (« Cette division naturelle s'accordait aux humeurs et aux opinions différentes de ceux qui s'y trouvaient, et leur donnait le moyen de faire des logements séparés »³⁵⁰). Le différend éclate le jour où Apollon retire leurs privilèges aux « corps des savants et des lettrés » (p. 3) de la République, favorisant l'humeur du parti des plaisants – singulièrement las, semble-t-il, de l'« ennuyeuse compagnie » des « mathématiciens spéculatifs » (p. 7).

Or une heureuse intervention médiatrice de Mercure (ce Dieu de l'éloquence et de la subtilité qui « se plaît fort au changement », comme l'indiquent les ailes fichées dans ses talons, p. 8), secondé par Momus, ménage une trêve génératrice d'espoir lors de laquelle « les deux partis s'entrevoyaient et conféraient ensemble assez cordialement, souhaitant quelque bon accord », p. 13-14). Les « plus raisonnables d'entre les lettrés » (p. 13) avaient en effet convenu de la valeur des

³⁵⁰ *Nouveau Parnasse*, p. 2. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même texte (abrégé NP).

prestations récréatives du parti galant (genre comique bienséant, pièces burlesques de bonne tenue, danse honnête, théâtre utile, musique délassante, etc.) ; il semblait au demeurant intolérable que sous le gouvernement « général » d'Apollon, « il y en eût quelques-uns qui en fussent exclus », « les auteurs divertissants » méritant « d'être reçus aussi bien que les auteurs solides » (p. 12). L'accalmie est de courte durée. La fraction la plus radicale du parti sérieux, que Sorel nomme les « pédants fieffés » (p. 30) – dont il précise qu'ils ne correspondent pas nécessairement aux usagers fastidieux du latin et du grec³⁵¹ – se barricadent dans leurs retranchements, hostiles aux « honnêtes gens » (p. 15) de leur propre parti (qu'il perçoivent comme des transfuges), ulcérés en outre à la vue de Muses féminines capables d'allier science et agrément³⁵². Joignant ses efforts conciliateurs à l'entremise diplomatique d'Hermès, Pallas (Athéna) fait alors valoir que « les tempéraments étaient aussi divers pour les femmes que pour les hommes, de sorte qu'elles étaient propres à plusieurs applications » (p. 23). Les sujets d'Apollon « capables de raison » se rangent enfin aux vues de la déesse : « pour donner un bon tempérament à la science », il faut « l'accompagner de la Galanterie et de la pratique des arts agréables », encore que « pour rendre la Galanterie plus parfaite », il faille réciproquement « y joindre quelque science » (p. 26). Exclusion faite des pédants irréductibles, résistant à toute tentative d'assimilation (dès lors relégués sur l'ancien Parnasse), voilà fondé « un nouveau Parnasse savant et galant » dont Sorel signale qu'il persiste à l'heure de conclure son texte.

Delphine Denis a noté l'impossibilité de « trancher avec certitude » le nœud gordien des affinités soréliennes ; « perdant beau joueur »³⁵³ d'une partie où se décide le sort de la littérature sous les yeux contrariés d'un nostalgique des bonnes lettres, qui a su néanmoins s'accommoder au goût du temps (par exemple, en publiant chez Sercy) ? « Réticences » ou enthousiasme³⁵⁴ ? Peut-être y a-t-il lieu de préciser l'angle d'approche, et de lire cette allégorie comme une étape où s'affirme la conception sorélienne du *style varié* qu'il appelait de ses vœux dans le rapport des exploits inaboutis de la reine Sophie. Le contexte, nous semble-t-il, engage à découvrir Sarasin/Pellisson sous le masque conciliateur de Mercure, et Madeleine de Scudéry sous celui de Pallas ; leurs efforts conjugués en vue d'un accord général figurerait alors le *style moyen*, intégrateur, dont nous parlions plus haut. Il est probable que Sorel trouve à s'identifier avec satisfaction dans le groupe des *honnêtes migrants*, savants gagnés aux vues du parti du divertissement. Mais ce que le propos

³⁵¹ NP, p. 14-15 : « [I]l y en a de toutes les conditions et de toutes les langues. Ce sont des gens aheurtés à quelques observations inutiles, pour lesquelles ils se tiennent plus fiers, que s'ils possédaient la véritable Science ». Sorel envisage probablement une pédanterie toute française de remarqueur ou de grammairien.

³⁵² NP, p. 21 : « Quelques-uns des plus opiniâtres disaient, que c'était une grande imprudence d'avoir communiqué les sciences à des filles qui en étaient incapables de leur nature, et qui ne devaient être employées qu'à filer et à coudre, non point à parler en public, ou à écrire et à composer des livres. » Les pédants envisagent de reléguer ces déesses dans un « désert éloigné » en guise de punition (p. 22).

³⁵³ DENIS [2006], p. 433.

³⁵⁴ DENIS [2002], p. 187.

allégorique donne à comprendre, selon nous, c'est l'impuissance des meilleures volontés à concilier l'intégralité des acteurs du Parnasse ; l'équilibre final s'obtient au prix d'une exclusion, qui, aussi peu regrettable soit-elle, n'en figure pas moins l'impossibilité d'une réduction totale au style dominant, soit l'échec du programme apollinien, porté par la polygraphie mondaine, d'uniformisation poétique sous la bannière galante.³⁵⁵ La polygraphie intégrée n'est peut-être d'abord qu'une pratique de refoulement ; on est ainsi tenté d'y voir une pulsion uniformiste dans le déni d'elle-même.

[4] L'épilogue de ces guerres du style, selon nous, se joue dans les pages de *De la Connaissance des bons livres*, en 1671. Lorsque Sorel en vient à se prononcer sur la délicate question de la « diversité des styles »³⁵⁶, c'est en terrain sérieux (« grave ») qu'il se place, accordant à Saint Augustin la prérogative d'avoir su mieux que tous administrer la discussion (« Il n'y a personne qui juge plus sainement de ceci que le grand Saint Augustin dans sa *Doctrine chrétienne*, où parlant de la diversité des styles, il montre quel doit être le style grave digne des sujets relevés. »).

Premier point de la démonstration : appuyer sur cette autorité sans faille la certitude que le *style élevé* ne jouit d'aucun privilège insigne (« Ceci doit tirer d'erreur quelques hommes de notre siècle, qui se persuadent que le style naturel dont se servent les bons écrivains, doivent être mis au-dessous du style fardé et enflé, qu'ils appellent pompeux et magnifique, et qu'ils tiennent pour le haut style. »). C'est congédier la théorie d'une « variété récapitulative » au sommet de la hiérarchie ternaire héritée de Cicéron et Quintilien, pour lui substituer les vertus du style *naturel*, que prisait déjà Erasme, sous l'effet d'un « aiguillon évangélique », contre les excès de l'asianisme.³⁵⁷

Second moment du propos théorique : décroiser la conception hiérarchique de la *tripertita varietas*, et refuser l'exclusivité à la *voie moyenne* d'un style prétendument intégrateur et supposé capable de faire coexister, par alternance³⁵⁸, l'énonciation du bas et l'expression du haut ; en dehors de tout principe de verticalité³⁵⁹, il devient de fait impossible de penser l'échelon « intermédiaire » de Sarasin/Pellisson. La solution « horizontaliste » de Sorel s'invente ainsi une quatrième voie, supplémentaire mais non résomptive, celle d'un *style transcendant* dont l'originalité tient au déverrouillage définitif – et non au seul assouplissement – du *decorum (prepon)*, ce principe

³⁵⁵ Exception fait de l'Astrée, « creuset d'une vraie culture humaniste », Delphine Denis note l'échec du roman du milieu du XVII^e siècle à remplir sa mission totalisatrice hérité du genre sommatif épique : « [L]e savoir dispensé par les fictions n'est pas celui des érudits, et la 'connaissance universelle' exigée du romancier relève bien plus d'une compétence rhétorique que d'une réelle culture encyclopédique ». DENIS, D., « Le roman, genre polygraphique ? », in : DANDREY et DENIS (dir.) [2003], p. 339-366. En l'occ. : p. 358.

³⁵⁶ CBL, p. 327-329. Les citations qui suivent, sans référence systématique, renvoient à ce passage restreint.

³⁵⁷ LECOINTE [1993], p. 428-435. Sur la hiérarchie ternaire des styles : p. 136-146.

³⁵⁸ Augustin parle d'*interpositio* et emploie le verbe *alternare* pour exprimer la nature du mélange des styles (*De Doctrina*, IV, XXII, « Omnibus generibus dictio varianda est ») ; plus loin figure *intermiscendum* (entremêler).

³⁵⁹ Ce qui exclut encore le genre mondain du *burlesque*, qui, par effet de subversion, exploite encore la hiérarchie des genres, en choisissant de renverser *haut* et *bas* rhétorique.

antique de correspondance entre les plans ontologiques (*res*) et les niveaux de l'éloquence (*genera dicendi*)³⁶⁰ :

Outre les trois sortes de styles, j'en établis aussi un qui est commun à tous, lequel on peut appeler transcendant : c'est le style naturel propre aux choses basses et hautes. En ce qui est des choses basses, il les décrit naïvement et véritablement, sans pourtant abaisser sa dignité ; et pour les choses hautes, il ne les exprime point par l'enflure et par des ornements vains, mais par la force et la netteté des paroles. C'est en cela que se trouve l'élégance du discours avec la vraie et parfaite Eloquence.

L'invention de ce quatrième style confère paradoxalement au « naturel » la qualité de « transcendant » ; traditionnellement pensée comme le pôle organisateur d'un espace vertical holistique, la « transcendance » sorélienne inaugure au contraire un *ordre de l'égalité*, où tout ne se vaut pas (ce style offre une vaste gamme de nuances), mais où nul sujet ni ornement ne vaut *absolument* plus ou moins qu'un autre. La *variété* de ce style est une école de *variation* pour le regard humain, dès lors habilité à s'extraire de la gangue rigide qui règle l'équation, en dignité, du monde et des discours. Désormais relatif, le « convenable » varie selon la libre appréciation du locuteur, que cette révolution de la notion même de *valeur* place en situation d'appréhender à nouveau frais ce que la diversité du monde offre à varier encore par l'effet du discours. On l'aura deviné : ce style rhétorique « commun à tous » est un style éthique communautaire, ou, pour le répéter avec Marielle Macé, une *possibilité d'existence*, orientée vers l'égalité.

5. L'« Homme universel » : style d'un professionnel prudent

À l'heure où paraît la première édition de *La Bibliothèque française*, le *vir bonus dicendi peritus* a depuis longtemps troqué le forum populeux contre l'espace des Salons, tempérant son *style*, et s'adressant désormais à quelques familiers – et familières – bien choisi(e)s. En employant explicitement la formule d'« Homme universel » pour désigner l'esprit multi-compétent appelé à frayer dans la vie civile, Sorel conduit infailliblement le lecteur à songer à l'*Uomo universale* italien, devenu l'*honnête homme* français, dont le profil n'a cessé de se préciser depuis le célèbre manuel de Faret (1630) ; Pascal, La Rochefoucauld, Saint-Évremond ou encore Méré, on le sait, ont

³⁶⁰ LECOINTE [1993], p. 110-114, en part. p. 111 : « Ce que le *decorum* inscrit dans la parole rhétorique, ce ne sont pas tant des éléments du monde, que la structure même que l'unité du monde imprime à chacune de ses parties respectives, cette structure stratifiée et polarisée que nous devinions déjà dans le cadre du *decorum* chez Aristote, le 'haut' et le 'bas'. » L'auteur a bien montré combien, sous le régime hiérarchisant du *decorum* classique, la notion de *différence* est absorbée par celle de *précellence*.

contribué à la caractérisation de cette figure emblématique du Grand Siècle, jusqu'à ce que La Bruyère lui préfère à son tour l'*homme de bien*.³⁶¹

Dans un récent commentaire de la section consacrée par Sorel aux manuels de civilité dans *La Bibliothèque française*, Michèle Rosellini et Alain Viala s'attachent à dissiper un double malentendu : en dépit d'un voisinage indéniable, l'*homme universel* de Sorel ne se confond ni avec l'homme de Cour, ni avec l'honnête mondain³⁶², tous deux plébiscités par ses contemporains³⁶³ ; attaché à entretenir une « disposition d'esprit ouverte à toutes sortes d'exercices de l'intelligence cultivée », Sorel esquisserait plutôt une « figure de 'curieux' » en guise de « réalisation concrète de l'universalité revendiquée ». Tel est en effet le projet explicite de Sorel dans le *Chemin de la Fortune* : « Notre discours est donc pour les courtisans, autant que pour ceux qui veulent le devenir, mais il est encore pour tous ceux qui prennent plaisir à s'instruire seulement par curiosité de ces divers événements, sans les vouloir éprouver »³⁶⁴. Affinant les contours de cet « homme de mérite »³⁶⁵, Sorel déclarera à la fin de sa vie, dans *Prudence*, destiner ses écrits moraux aux « gens de

³⁶¹ La figure de l'*honnête homme* (l'*Uomo universale* italien) a fait l'objet d'un nombre considérable de travaux depuis BRUCKHART, J., *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance en Italie*, trad. par M. Schmitt, 2 vol., Paris, Plon-Nourrit, 1906. Parmi les plus notables, en ce qui nous concerne (par ordre d'ancienneté) : MAGENDIE, M., *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII^e siècle de 1600 à 1660* (1925), Genève, Slatkine, 1970 ; LÉVÊQUE, A., « L'honnête homme et l'homme de bien au XVII^e siècle », *PMLA*, Vol. 72, n°4, 1957, p. 620-632 ; DENS, J.-P., *L'honnête homme et la critique du goût. Esthétique et société au XVIII^e siècle*, Lexington, French Forum Publishers, 1981 ; STROZETSKI, Ch., *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVIII^e siècle*, trad. par S. Seubert, *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Paris-Seattle-Tuebingen, 1984, p. 127-155 ; MESNARD, J., « Honnête homme et honnête femme dans la culture du XVII^e siècle », in : *La culture du XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 142-159 ; BURY [1996] ; PARMENTIER, B., *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil, 2000 ; VAQUERO, S., « L'Homme universel », in : *Baltasar Gracian, la civilité ou l'art de vivre en société*, 2009, p. 137-168 ; MAGNARD, P., « Montaigne ou l'invention de l'honnête homme », *Cités*, n°44, 2010, p. 123-136, ainsi que MAGNARD, P., « L'homme universel », *Revue de métaphysique et de morale*, n°61, 2009, p. 19-32.

³⁶² ROSELLINI ET VIALA [2015], « Introduction », BF, p. 32-33. C'est encore le point de vue de ROSELLINI [2015], qui précise qu'en s'adressant à « l'homme ordinaire », « Sorel s'oppose [...] au modèle de la culture 'honnête' promue par les manuels de civilité, qui prennent pour référence et pour visée la seule vie de cour où la 'vaine ostentation' de ses qualités est de rigueur » (p. 205). Les arguments tirés de la *Bibliothèque* sont désormais bien établis : Sorel y critique explicitement l'élitisme social de Faret, qu'il juge trop « galant », et trop peu attentif aux « personnes de ville », affichant en cela ses affinités avec Guazzo (BF, 126 ; MJ, I, 4). A cela s'ajoute la propension sorélienne à la satire envers les courtisans, qui imprègne spécialement les ouvrages de morale plus tardifs (*Le Chemin de la Fortune* ; *Prudence*) ; la fameuse « souplesse » si prisée par Faret prend dans ces textes la forme littéralement parodique de la *contorsion*, et c'est alors le modèle comique de Castiglione qui l'emporte, au demeurant bien présent dans les *Jeux soréliens*. Dans la section de sa *Bibliothèque* consacrée à l'honnêteté (dont la seconde édition, rappelons-le, date de 1667), soulignons que Sorel préfère mentionner Urbain Chevreu (*L'École du Sage*, 1659) ou Melchior de Marmet de Valcroissant (*Maximes générales pour vivre heureusement dans le monde*, 1662), peu familiers du public d'aujourd'hui, plutôt que La Rochefoucauld (dont il ne mentionne pas *Les Réflexions ou sentences et maximes morales*, 1^{ère} éd. 1664, 2^{ème} éd. 1665, alors même qu'il répertorie les *Mémoires* de cet auteur en p. 394) ou Pascal (dont le « moi haïssable » des *Pensées* sera pourtant évoqué dans CBL, p. 405). Cette double absence donne à penser que le modèle d'honnêteté mondaine de ces auteurs n'entre pas dans son programme de morale civile.

³⁶³ Sorel enregistre déjà un usage largement galvaudé du modèle de l'*honnête homme* lorsqu'il énumère, dans *De La Connaissance des bons livres* (p. 4), une suite interminable de traités sans originalité inspirés de Faret.

³⁶⁴ CHF, p. 252.

³⁶⁵ ROSELLINI [*2003], « Conclusion », p. 661 : « Le lectorat qu'il vise n'est donc pas exactement le public défini par les critères sociaux de l'honnêteté. Même si dans la réalité, c'est bien du public honnête de la Cour et de la ville qu'il doit tenir compte, sa définition en donne une autre image. » Une image de *curieux*, précisément, d'homme de *mérite*, « projetée plutôt que constatée, car ce public sans détermination sociale ni culture préalable, c'est le public qu'il entend former, dans le but de le faire accéder, précisément, à un idéal d'universalité ».

libre condition » ayant certes à vivre avec les grands, mais aussi « avec leurs égaux »³⁶⁶. On suivra encore Michèle Rosellini (quoiqu'en dissipant son scrupule d'anachronisme³⁶⁷) pour dire que Sorel vise ici « la frange supérieure de la bourgeoisie »³⁶⁸. Tout en prenant appui sur ces analyses incontournables, il nous semble possible de spécifier en quoi, lorsqu'il vise un *homme de libre condition*, Sorel [1] s'adresse à un public de *professionnels actifs*, [2] qu'il entend former sur le modèle de *l'homme prudent*.

[1] Il faut admettre que Sorel, sans les citer, a lu de près les moralistes. Lorsque Pascal affirme dans sa prose lapidaire : « Les gens universels ne sont appelés ni poètes, ni géomètres, etc. Mais ils sont tout cela et juges de tous ceux-là. » (Sellier, 486), Sorel traduit en vulgarisateur appliqué de sa propre doctrine :

Mais ceux-là profiteront davantage dans cette universalité de disciplines, qui n'en affecteront point une particulièrement et qui vivant en hommes libres et indépendants, voudront avoir une curiosité entière. Si leurs esprits se trouvent capables de ce qu'ils désirent, ils y acquerront une connaissance indéfinie que l'on pourra appeler le *Sens commun des Sciences*. Celui qui possède au vrai la Science universelle, peut dire qu'encore qu'il ne soit ni grammairien, ni logicien, ni philosophe moral, ni politique, il est celui qui leur fait la leçon à tous.³⁶⁹

Voilà bien la devise ancienne de Francion, formé à toutes les sciences, mais refusant de « faire profession d'aucune particulièrement »³⁷⁰. On ne saurait toutefois s'en tenir à cette aveuglante analogie, dont il importait pourtant de faire état³⁷¹.

Plus fréquents, nous l'indiquions précédemment, sont les menus écarts, parfois les points de divergence. « On n'apprend point aux hommes à être honnêtes hommes, et on leur apprend tout le reste » : cette pensée de Pascal (Sellier 643), par exemple, trouverait difficilement sa place dans l'imaginaire du pédagogue universel, qui met au contraire l'accent sur l'aspect *laborieux* de la formation des « honnêtes gens », exhortés à affecter l'aisance, tout en compulsant en amont le plus grand nombre possible d'ouvrages à leur disposition³⁷². Si « le vrai honnête homme est celui

³⁶⁶ PBR, p. 354 : « Néanmoins si l'on n'enseignait que cela [i.e. la civilité mondaine du courtisan] il semblerait qu'on n'écrivît que pour les sujets ou officiers des grands, ou pour les clients. Il faut encore écrire pour les grands mêmes et leur apprendre comment ils se doivent gouverner envers leurs inférieurs, et comment les gens de libre condition doivent vivre avec les grands et avec leurs égaux. »

³⁶⁷ Cette catégorie sociale faisant l'objet d'une nette élaboration discursive sous la plume du pédagogue universel, comme nous l'avons signalé dans la section 3 de ce chapitre.

³⁶⁸ ROSELLINI [2015], p. 206. En particulier la note 63.

³⁶⁹ PBR, p. 310. Même idée, en partie déjà citée par nous, dans BF, p. 128 : « Beaucoup de gens souhaiteraient un Homme universel, sans le voir attaché à aucune profession. Il faut pour ce sujet des préceptes indéfinis. »

³⁷⁰ Francion, p. 223.

³⁷¹ En cela, STROZETSKI [1984] n'a pas tort de dresser d'intéressants parallèles entre Sorel et les théoriciens de l'honnêteté.

³⁷² En toute rigueur pédagogique, Sorel ne masque pas l'étendue de l'effort, que ses contemporains mondains mettent leur point d'honneur à ne jamais évoquer. « Il est certain qu'une belle et entière facilité de parler sur toute

qui ne se pique de rien », d'après la *Maxime* 203 de La Rochefoucauld, c'est ici l'occasion d'une boutade, Sorel ne manquant pas de rapporter la répartie caustique d'une habituée des salons : « Pardonnez-moi, Monsieur, je ne me pique que de mon aiguille »³⁷³. « Il faut qu'on n'en puisse [dire] ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme. Cette qualité universelle me plaît seule. Quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe. » : si l'auteur posthume des célèbres *Pensées* (ici : Sellier 532) se plaît à rêver d'un noble anonymat, on devine que le polygraphe aux invendables amers en espère un peu plus de la profession d'écrivain. Enfin, que « les gens universels ne veulent point d'enseigne et ne mettent guère de différence entre le métier de poète et celui de brodeur » (Sellier 486) semble laisser entendre qu'il est vulgaire de tenir boutique et d'assumer sa profession. C'est à ce point précis que l'idéal de civilité sorélien tourne le dos à l'honnête mondain.

[A] Michèle Rosellini l'indiquait dans sa thèse³⁷⁴ et l'a répété récemment : « L'homme universel de Sorel n'est pas une figure abstraite : il est lié à des situations et des pratiques réelles, et peut se trouver parmi [...] les hommes engagés dans les tâches de leur 'profession' »³⁷⁵. Quand la commentatrice insiste sur l'universalité des savoirs qu'exigerait l'auteur de la *Bibliothèque*, autrement dit sur le désengagement qu'implique l'idéal de civilité par rapport à l'inscription particulière des lecteurs dans leur vie quotidienne, il nous semble essentiel de marquer, à l'inverse, l'importance accordée par Sorel au profil individuel de chacun, singulièrement au plan de sa *profession*. Ce détail n'est pas anodin. Face au discours moraliste, prônant une « universalité formelle »³⁷⁶ dégagée de toute identité particulière (si ce n'est définie par le caractère, l'humeur et les inclinations), Sorel nous paraît quant à lui prendre au sérieux la « condition qu'on a choisie dans le monde » et le « métier à quoi on veut s'appliquer »³⁷⁷. En clair, le pédagogue des honnêtes gens élabore sa pensée dans un monde où le *travail* – la profession, l'emploi, le métier, la fonction, etc. – définit l'homme sans l'y réduire. Le projet de « dresser l'homme pour le monde et pour

sorte de sujets, ne se peut guère acquérir sans être instruit de diverses sciences et arts, et sans avoir fait diverses lectures dont on ait retenu la meilleure partie », déclare Sorel avant de dérouler un programme de travail fourni et concret (CBL, p. 255-256). Et d'ajouter quelques pages plus loin (p. 270-271) : « C'est par là qu'on ravit les hommes en admiration, leur faisant croire que l'on parle bien naturellement et sans affectation aucune. [...] Pour y être bien préparé, il faut s'être instruit soigneusement aux matières qui tombent à toute heure en sujet, et avoir tous les livres qui en parlent, ou des extraits méthodiques qu'on relise souvent, et dont l'on tâche chaque jour d'apprendre quelque chose par cœur, afin d'éprouver si l'on s'en pourra servir dans la conversation ordinaire, ou dans les occasions les plus importantes. »

³⁷³ CBL, p. 417.

³⁷⁴ ROSELLINI [*2003], p. 351 : « [Sorel] prend en compte le fait que chaque lecteur est engagé dans une profession particulières, et qu'il a besoin de connaissances pour l'exercer. Mais ce n'est pas pour autant qu'il se donne la mission de consigner des savoirs particuliers, propres aux diverses professions. Il s'agit de connaissances générales. L'encyclopédie est justement utile en ce qu'elle constitue un savoir commun. »

³⁷⁵ ROSELLINI [2015], p. 206.

³⁷⁶ VAQUERO [2009].

³⁷⁷ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PROFESSION.

toutes sortes d'emplois où il se voudrait appliquer»³⁷⁸ aura trouvé sa réalisation concrète dans le *Chemin de la Fortune*, qui détaille sans mépris « nos professions vulgaires »³⁷⁹ :

Plusieurs auteurs pensant donner de la réputation à leurs ouvrages par un haut projet, ne parlent que de rois et de princes. Ils croiraient être tombés dans quelques précipice s'ils abandonnaient le trône et le dais ; cependant l'état humain n'est accompli que par la différence des fonctions, et où l'on suppose des rois, il faut entendre qu'il y a aussi des sujets dont le nombre est grand et considérable. De même qu'il y a des hommes qui gouvernent les autres par leur jugement et leur sagesse, il y en a qui se laissant gouverner, *agissent néanmoins par divers travaux*.³⁸⁰

De l'aveu même de Sorel, ces *divers travaux*, caractéristiques de la bourgeoisie active, priment *de facto* sur la poursuite de la science universelle, laquelle, loin de les entraver, en accroîtra à son tour le profit.³⁸¹ Ainsi, en lieu et place de *l'homme de condition* – héritier de son statut³⁸², souvent oisif et désargenté³⁸³, ignorant avec dédain le monde de la roture³⁸⁴ – Sorel fait valoir un *homme de profession* (celui qu'il qualifie d'« homme de condition libre » dans le passage cité *supra*), tout à la fois maître de son destin, actif, capable de gagner sa vie et suffisamment renseigné pour juger des

³⁷⁸ SCU_IV, p. 567.

³⁷⁹ CHF, « Sujet de ce livre », p. 7.

³⁸⁰ CHF, « Sujet de ce livre », p. 5. Nous soulignons.

³⁸¹ Un savoir généraliste « n'empêchera pas que si l'on a dessein de s'adonner particulièrement à quelque'une des sciences, qui sont de plus grand usage dans la vie civile, comme à la médecine, à la jurisprudence, ou à la théologie, l'on ne le fasse aisément » ; « tant s'en faut que cela y nuise », puisque *La Science universelle* leur offre une sorte de couronnement (SCU_IV, p. 566). Et de préciser, non sans réalisme : « Comme chacun ne peut pas acquérir l'universalité des sciences, plusieurs font bien de s'arrêter à ce qu'ils peuvent apprendre des sciences particulières et des arts » : « il ne faut pas mépriser ceux qui ont des connaissances particulières » (PBR, p. 312 et 314).

³⁸² Pour Sorel, le noble subit le destin que lui impose sa naissance, quand le bourgeois – privilège véritable – élit en toute liberté la condition de son goût (PBR, p. 103) : « Voilà ce que profite cette naissance qu'on tient ignoble et roturière, laquelle après quelques degrés vous élève à la noblesse, et vous fait aspirer à toutes sortes d'honneurs. On y a cet avantage qu'on s'y sert avec liberté de toutes ses inclinations, et de toutes les capacités de son esprit, et qu'on y peut embrasser la bonne fortune sous les divers visages qu'elle se montre. D'avoir cette naissance n'est-ce pas être des hommes libres qui choisissent telle condition qu'il leur plaît pour établir leur maison, au lieu que les hommes d'épée et leurs enfants, et principalement ceux qui s'estiment nobles, sont contraints dans leurs actions, et dans le choix de leur genre de vie. » Les cas d'aristocrates émancipés sont si exceptionnels qu'ils méritent, sous la plume de Bacon, une mention particulière ; il importe en effet de se connaître soi-même, de « considérer comment son naturel s'accorde avec les professions et genres de vie qui ont cours », et alors « conformément faire élection [d'une profession], si l'on est libre », ou « si l'on est engagé, s'en aller à la première opportunité : comme nous voyons que fit le Duc de Valentinois qui était désigné par son père à la professions sacerdotale. » [BACON, DA, VII, GOLEFER \[1632\], p. 556.](#)

³⁸³ PBR, p. 104 : Sorel évoque non sans dégoût les nombreux nobles qui « ne voudraient pas d'abord se mettre comme d'autres chez les marchands, ni chez les notaires, et les procureurs, ni être de petits commis chez des financiers pour apprendre ce qu'il faut savoir en diverses vacations, et pour se rendre propres à toutes sortes d'emplois. A peine même veulent-ils étudier pour se faire médecins ou avocats. Ils aiment mieux demeurer dans l'oisiveté et dans une pauvreté superbe. »

³⁸⁴ Nous avons déjà observé (section 3) l'agacement de Sorel face à une aristocratie insoucieuse de la composition diverse de la bourgeoisie laborieuse dont il souhaiterait voir s'imposer la norme d'usage linguistique ; cette impatience se manifeste aussi dans ses textes de morale, comme en témoigne l'anecdote selon laquelle un noble s'étant enquis de l'identité d'un jeune homme distingué dont le père aurait pu être un président de parlement, un conseiller, un maître des comtes, un homme d'étude ou d'affaire, rétorque dédaigneusement « dez là bourgeois » – comprendre : *bref, un bourgeois !* Sorel de commenter : « C'était une étrange manie de ne pas faire distinction des gens selon leur emploi et selon leur mérite » (PBR, p. 116).

différents savoirs et métiers pratiqués par ses pairs. En ce sens, Sorel élabore une civilité *distinctive* de la bourgeoisie laborieuse, mais l'envisage plutôt *contre* qu'à l'image de celle pratiquée par les grands. Dans le cadre théorique de Norbert Elias, le pédagogue universel occuperait d'ailleurs la place de témoin caustique – plutôt que d'adjuvant – du processus de *curialisation* élargie propre à son époque.³⁸⁵

Pour Sorel, si la spécialisation professionnelle est un fait à partir duquel chacun de ses lecteurs se compose un destin, il existe cependant un droit pour tous à la formation généraliste au plan des savoirs théoriques.³⁸⁶ A ce droit correspond un double profit. *Individuel*, d'une part, dans l'exercice optimisé de sa propre profession³⁸⁷, ainsi que dans l'extension de sa compétence civile, du fait d'un gain de familiarité dans des domaines indispensables à la vie domestique tels que le droit, l'économie ou encore la médecine³⁸⁸. *Collectif*, d'autre part, dans la mesure où une simple initiation aux rudiments des sciences que pratiquent les spécialistes suffit à renforcer les liens de service qui maillent et dynamisent la société civile. Connaître quelques notions de droit, par exemple, ne dispense pas d'avoir recours à un avocat patenté (hormis dans le cas de Collantine, plaideuse *freelance* du *Roman Bourgeois* de Furetière) ; de même une teinture de savoirs médicaux ne donne-t-elle pas licence à s'automédiquer :

Une telle instruction est si nécessaire à toutes sortes de personnes, que quiconque a la commodité de la recevoir fait mal de la négliger, et l'on y peut même ajouter une brève

³⁸⁵ Sorel est conscient de la diffusion d'un modèle d'honnêteté auparavant distinctif de la seule aristocratie lorsqu'il établit le constat suivant (sans y souscrire) : « Au reste pour toutes sorte de personnes en général on use du nom d'honnête homme. C'est ce qui le rend fort commun et lui donne moins de dignité. » (PBR, p. 116). On perçoit l'ironie de cet observateur du grand monde, lorsqu'il précise que certains nobles se sentent bizarrement insultés par le titre d'*honnête homme*, qu'ils traduisent par « homme de peu », et « qu'ils n'estiment guère plus qu'un néant sans le titre de gentilhomme. Mais c'est à savoir s'ils peuvent être vrais gentilshommes sans être honnêtes hommes. » (PBR, p. 114-115). Réaction directe à la démocratisation de ce privilège titulaire symbolique, la crispation distinctive de la noblesse se perçoit à l'oreille (CBL, p. 367) : « En parlant de la naissance de quelqu'un, on doit dire, *Il est bien gentilhomme*, et qui prononce ce mot autrement ne sait pas que la plupart de ceux qui sont véritablement nobles, se nomment ainsi eux-mêmes. » La clause est railleuse, tout comme le déontique : est épinglée ici l'affirmation désespérée d'une supériorité sociale dans un maniérisme langagier ridicule.

³⁸⁶ C'est l'objet de notre démonstration en section 1.

³⁸⁷ Nul ne saurait exercer un métier correctement sans connaître les éléments de domaines et de disciplines afférentes (PBR, p. 278-279) : « On peut dire [...] que les gens de trafic et ceux de finance se servent de l'arithmétique, et que tout ce qu'il y a d'affaires de pratique et de judicature au monde, est soumis à la jurisprudence. On voit encore que si ceux qui s'appliquent à ces professions savent quelque chose au-delà de leurs règles les plus nécessaires, ils en seront d'autant plus capables d'agir en toutes rencontres » voire « plus capables de se tirer de misère. » Ajoutons « que la diversité des sciences ne nuit point à une profession particulière, puisque les connaissances sont éclairées les unes par les autres et que plus on en a, plus on se montre capable en toutes choses, ainsi que de divers astres se regardant l'un l'autre, il vient des influences plus fortes » (PBR, p. 287-288). Voir : ROSELLINI [*2003], p. 351.

³⁸⁸ SCU_I, éd. 1641 [ajout de la 2nde édition, également publié en fascicule détaché], p. 37-38 : Des connaissances étendues favorisent en effet l'autonomie *juridique* (« Si nous contractons avec des esprits brouillons et trompeurs nous nous laisserons abuser faute de savoir les lois et les coutumes civiles, et nous nous laisserons encore surprendre dans la poursuite des procès ? »), réduisent les risques de déroute *économique* (dus à des « dommages dans plusieurs achats » faits inconsidérément), et développent une conscience *hygiénique* propice à la conduite d'une existence sereine (« Pour ne savoir point aussi les vrais régimes de la médecine notre tempérament sera dérégulé, et lorsque nous serons tombés malades étant contraints de nous fier au savoir de ceux qui ne peuvent pas si bien deviner la cause de notre mal, comme nous a connaîttrions nous-mêmes, nous aurons beaucoup de peine à recouvrer notre santé après sa perte. »).

description des remèdes desquels l'on se doit servir en cas de maladie. On dira que chacun n'a pas besoin de ceci expressément, s'il ne veut être médecin, et qu'il se faut rapporter aux gens de cette profession des moyens de se guérir. Mais j'entends que l'on en apprenne ce que l'on peut pour l'usage vulgaire ; car même quand on n'en apprendrait pas assez pour être capable de se conseiller soi-même dans les accidents qui surviennent, cela servira toujours à faire qu'on en soit moins rebelles aux conseils des bons médecins quand l'on les appelle à son secours, et la confiance que l'on aura aux choses dont l'on aura appris la puissance, fera partie de la guérison.³⁸⁹

Une analyse critique foucauldienne soulignerait ici l'intrication des processus de *subjectivation* (le souci de soi) et d'*assujettissement* (à l'ordre du discours médical) dans cette « rébellion » morte dans l'œuf. Ce texte nous semble plutôt traduire l'optimisme gnoseologique de Sorel, pour qui tout défaut individuel de capacité se voit compenser par des liens civils d'*interauxiliarité*. Fondé sur des bases intellectuelles (comprendre ce que l'on a appris), l'échange produit une émotion (la « confiance ») dotée d'une triple valeur : métapsychologique, puisqu'elle agit en quasi placebo (« fera partie de la guérison »), éthique, dans la mesure où elle détermine un choix judicieux (suivre les conseils du « bon médecin »), politique, enfin, en ce qu'elle contribue, par le biais d'une prestation professionnelle, à renforcer les liens de sociabilité entre particuliers. On songe ici à l'amitié de Sorel et Patin, sans avoir, nous semble-t-il, à suspecter l'insidieux déploiement d'un pouvoir pastoral en phase de mutation. Aux complicités, bien souvent politiques, nées des honnêtes conversations du grand monde, répond la connivence bourgeoise, terreau propice à une conscience citoyenne, voire à une *science concitoyenne*. C'est à ce titre du moins que l'intertexte baconien nous semble pertinent.

De fait, loin des cours méridionales et des salons français, Sorel est bien plus en phase avec un modèle de civilité emprunté au monde anglais des *affaires* publiques et privées. La théorie morale du chancelier fait droit à une distinction entre *doctrine morale* et *application pratique* des règles de vie commune. Quand la première semble déjà inspirer à Sorel ses valeurs essentielles – précellence de la vie active³⁹⁰ et formalisation d'une dialectique entre la société et les particuliers³⁹¹ –, la seconde

³⁸⁹ SCU_IV, p. 563.

³⁹⁰ Nous soulignons dans un développement antérieur (chapitre IV) le fait que, pour Sorel, rien n'est oisif dans l'univers, à commencer par le Dieu chrétien qui, à l'inverse du premier moteur d'Aristote (« assis au haut du ciel » dans la jouissance de l'*otium*), donne l'exemple d'un jour de repos (*requies*, sabbat) bien occupé aux œuvres sans demeurer les « bras croisés ». Dans sa morale, Bacon associe clairement *activité* et *diversité* : « la prééminence de ce bien actif se reconnaît encore par l'affection que l'homme porte naturellement à la diversité et à la nouveauté des plaisirs sensuels » ; si les plaisirs passifs ont une fin, il y a au contraire « une grande variété dans les entreprises, poursuites, et desseins de la vie, de laquelle les hommes reçoivent du plaisir ». BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 457-458. Le texte est pratiquement identique dans les chapitres VII et VIII du *DA*.

³⁹¹ Bacon fait état de la double nature du bien : « l'une de la façon que chaque chose est totale ou substantive en soi-même » (c'est le bien général ou commun), « l'autre, ainsi que c'est une partie ou membre d'un plus grand corps » (c'est le bien individuel) ; c'est au bien commun que doit tendre l'effort individuel, afin d'assurer la « conservation d'une plus générale forme ». Si Bacon semble ici subordonner l'individu au groupe, c'est pour détailler dans la suite

(*civil knowledge, connaissance civile*), divisée à son tour en trois branches³⁹², taille au négoce (*business, de negotiis gerendis*) la part du lion s'agissant des recherches futures à mener : « Quant à la sagesse des affaires, où la vie de l'homme agit le plus, il n'y en a point de livres, hormis quelques avertissements épars, qui n'ont point de proportion à la grandeur de ce sujet ». C'est « au grand désavantage des sciences » qu'a été négligée jusqu'ici la réflexion sur les moyens de « se relever soi-même, à quoi nous voyons que les hommes les plus capables manquent ordinairement »³⁹³. Il n'en fallait probablement pas plus à Sorel pour se lancer à la conquête du nouveau continent moral aperçu par le navigateur anglais.

L'intrépide encyclopédiste annonce en effet dès 1655 son projet d'édifier une « Prudence civile et [une science] économique pour conclure ses affaires et celles de sa famille, et s'adonner aussi à la Prudence morale » afin d'être véritablement « honnête homme »³⁹⁴. Le projet se donne pour original : « Si elle n'a point encore été enseignée si particulièrement qu'elle devrait l'être, et si pour ce sujet elle est ignorée, il faut tâcher de lui donner la meilleure forme que l'on peut souhaiter à une connaissance nouvelle, et qui a peu de modèles à imiter »³⁹⁵. Cette « première politique » ou « politique particulière », « tant désirée et si peu connue », qui prendra en 1663 le titre de *Prudence du Siècle*³⁹⁶, se laissait déjà pressentir dans les *Remarques* du très baconien *Cléomède* :

Ce n'est point mal fait de proposer encore les conditions de finance et d'affaires à celui qui souhaite un avancement prompt et aisé. Tous ceux qui s'en mêlent ne sont pas criminels de péculat, et quoi qu'ils vivent avec prudence, le bonheur leur peut bien servir à devenir opulents.³⁹⁷

du propos les manières spécifiques d'envisager la tâche de l'homme *particulier*, conçu comme membre actif d'une collectivité (BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 446). Contre Aristote, Bacon s'inspire directement de Cicéron, qui célèbre dans les *Offices* la *societas hominum* (« [...] s'il venait à chacun de nos membres l'idée qu'il pourrait être vigoureux à condition de s'approprier la vigueur du membre voisin, le corps tout entier s'affaiblirait et mourrait nécessairement. », CICÉRON, *Les Devoirs*, éd. S. Mercier et M. Testard, Paris, Les Belles Lettres, 2014, en l'occ. : II, 22, p. 315). Bacon nomme à son tour *officia* la partie de sa doctrine morale qui concerne l'intérêt général, qu'il divise en deux sous-catégories d'inégale importance : la première, fixant les devoirs de chacun considéré comme membre de l'Etat, fait l'objet d'un développement bien inférieur à la seconde, véritable foyer de l'effort théorique *désiré* : le *devoir respectif ou principal d'un chacun en sa profession, vocation, et condition* (p. 468 et sqq.). Relations de voisinage, rapports hommes/femmes, fonctionnement corporatif, dynamique de collégialité : tels sont les *devoirs proportionnés* qui intéressent le chancelier, « non pas en tant qu'ils font partie du gouvernement et de la société, mais comme pour former l'esprit des personnes particulières » (p. 476-477). Comprendre le fonctionnement d'un état politique suppose d'analyser sa base au « cas et cas » (pour : *cas par cas*, p. 477), tant il est vrai que « la vallée découvre mieux la montagne » (p. 469). Il importe à ce compte que « les hommes actifs voulussent ou pussent devenir écrivains » (p. 470), afin de contribuer, par leur témoignage historique (et non pas satirique), à l'élaboration de la science civile de demain.

³⁹² A savoir : Conversation (réconfort), Négociation (usage) et Gouvernement (protection). De la Conversation, Bacon retient surtout qu'elle influence souterrainement les affaires d'Etat ; la théorie du Gouvernement donne lieu à des considérations juridiques, que le chancelier tient toutefois à tenir en retrait (déontologie professionnelle oblige). BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 515 et sqq.

³⁹³ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 520 et 558.

³⁹⁴ PH, p. 73 et 86.

³⁹⁵ PH, p. 99-100.

³⁹⁶ CHF, « Sujet de ce livre », p. 12.

³⁹⁷ *Solitude*, p. 468.

Honnête homme, gentilhomme, prudhomme : autant de visages incertains pour un *homme prudent* – peut-être même un *homme d'affaires* ? – à qui le dernier texte de Sorel promet « en un mot [...] des moyens pour faire que chacun soit ou en tout ou en partie le vrai artisan de sa fortune »³⁹⁸. C'était, formulé en français, le très anglais « sujet nouveau et inusité, qui est d'enseigner aux hommes comment il faut qu'ils s'élèvent et fassent leur fortune »³⁹⁹.

[B] Parmi les préceptes guidant la construction de cette « architecture de fortune », Bacon soulignait impérativement la nécessité de n'en pas faire une mathématique exacte. S'il convient dans ce domaine « d'accoutumer nos esprits à juger de la proportion et valeur des choses, ainsi qu'elles conduisent à nos fins particulières [...] pour agir substantiellement », les lois de la logique l'emportent sur celle de la mathématique, « erronée » quand elle croit pouvoir « bien juger des conséquences » alors qu'elle échoue à calculer adéquatement « des proportions et comparaisons, préférant les choses de montre et d'apparence, aux choses de substance et d'effet »⁴⁰⁰. Il « faut rendre l'esprit [...] obéissant à l'occasion » : « de là advient, que ces graves et majestueux esprits, qui sont toujours semblables à eux-mêmes, et ne peuvent se changer, ont plus de dignité que de félicité »⁴⁰¹. Sorel fait entièrement sienne cette prudence de l'*occasion*, dont il serait fastidieux de recenser les multiples équivalents sémantiques qui abondent dans ses textes moraux⁴⁰². Un « vrai esprit de discernement » est indispensable à « celui qui veut réussir dans le monde » pour « s'accommod[e] au temps, aux affaires et aux hommes »⁴⁰³. Il faut être attentif à soi-même et aux autres, dans toute la variété des signes que donnent à déchiffrer « leur visage et leur mine », « leur contenance ordinaire », « leurs paroles », « leurs actions », « leur âge », « leur condition », « leurs applications », « leur réputation », « leurs inclinations [...] diverses » et « leurs changements fréquents », afin de percevoir « leurs pensées »⁴⁰⁴, et d'agir à chaque fois *particulièrement*. Bien des hommes « seraient perdus, s'ils étaient tous traités également » : « la connaissance particulière que chacun doit avoir de soi », dans chaque situation, implique que l'on ne puisse « donner de règle à chacun que selon ses forces particulières », comme il en va en médecine, où les mauvais médecins « ne vous ordonneront que ce qu'ils croient être salutaire pour eux, non point ce qui est utile pour vous particulièrement »⁴⁰⁵. Bref, la *diversité* est le cadre concret dans lequel doit s'orienter l'action :

³⁹⁸ PBR, p. 355. Précisons que les travaux d'*histoire morale* de Bacon (*Histoire de la Vie et de la Mort*) y sont ponctuellement discutés par Sorel (p. 16-17).

³⁹⁹ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 540.

⁴⁰⁰ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 574.

⁴⁰¹ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 566.

⁴⁰² Le *moment*, l'*à-propos*, toute sorte d'*occurrences*, d'*accidents*, d'*incidents*, de *circonstances*, traduisent dans le vocabulaire moral de Sorel la contingence du *chairoi* grec, que le latin de Cicéron traduit le plus souvent par l'ablatif neutre du pluriel : *temporis* (CICÉRON, *Les Devoirs*, I, 29).

⁴⁰³ PBR, p. 358 et 362.

⁴⁰⁴ PBR, p. 356-358.

⁴⁰⁵ PBR, p. 2, 10, 18.

« différents hommes peuvent bien avoir des complexions diverses, puisqu'un seul homme ressent souvent en soi d'aussi grandes diversités »⁴⁰⁶.

Inutile d'allonger ici la liste des précautions particulières que Sorel et Bacon héritent de l'éthique de Cicéron⁴⁰⁷, dont l'*honestum* allié au *decorum personae* inspireront à Erasme la pensée d'un style – d'écriture et de vie – sensiblement particularisé. Jean Lecointe a bien vu combien le *decorum* éthique de Cicéron, bien plus plastique que le *decorum* ternaire des traités rhétoriques qui précèdent, ouvre la voie à une réflexion sur l'individu.⁴⁰⁸ Or à l'éthique cicéronienne du rôle (*persona*)⁴⁰⁹, fondée sur la distinction entre un rôle *général* (humanité) et un rôle *particulier* (caractère : *mos, indoles*) – qui déterminent respectivement l'*honestum* et le *decorum* – correspond, informée par la théorie baconienne des *devoirs respectifs*, la conception sorélienne d'une prudence doublement générale (concernant « des choses qui sont nécessaires à tout homme qui veut faire du progrès dans le vie civile ») et particulière, ou plutôt... *professionnelle* (concernant « les personnes en particulier selon leur profession »)⁴¹⁰. Deux autres infléchissements majeurs de la pensée cicéronienne méritent d'être signalés. A l'exemple de Bacon, d'abord, Sorel accentue nettement la valeur des connaissances scientifiques, allant jusqu'à plaider, dans sa morale, pour une *capacité universelle* fondée sur la prise en charge des occurrences particulières :

S'il peut acquérir plusieurs connaissances particulières il ne sera que mieux instruit, et le principal est d'appliquer ceci à une capacité universelle pour toutes sortes d'occurrences et de fonctions.⁴¹¹

Le fondement éthique de cette attention cognitive au divers doit sans doute beaucoup à la conception augustinienne du libre arbitre humain : une action n'est morale qu'à condition de résulter d'un choix bien informé. Il faut coordonner la *science* et la *sagesse pratique* : Bacon et Sorel ont sur ce point des formules comparables.⁴¹²

⁴⁰⁶ PBR, p. 19.

⁴⁰⁷ Tous deux renvoient abondamment aux *Officia* de l'orateur en exil politique. Sorel : BF, p. 126 ; CHF, « Avertissement » [np.] ; PBR, p. 115. Bacon : *DA*, p. 517-518.

⁴⁰⁸ LECOINTE [1993], p. 404 : « Il n'est qu'un très petit nombre de textes, dans l'Antiquité, nous semble-t-il, qui puissent comme celui-ci donner le sentiment d'une conscience véritable de l'existence individuelle » ; le *decorum* des *Officia* « invite donc à introduire, au-delà de la conformité avec la norme universelle, un 'je ne sais quoi' de personnel, quitte à devoir renoncer à tenir la position hiérarchique supérieure ».

⁴⁰⁹ CICÉRON, *Les Devoirs*, I, 107, p. 122-123.

⁴¹⁰ PBR, p. 340.

⁴¹¹ PBR, p. 289-290.

⁴¹² BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 554 : « Cette variété de science ne tend, pour conclusion, seulement qu'à ceci, de faire un meilleur et plus libre choix des actions qui nous concernent, et de les conduire avec moins d'erreur et plus de dextérité. » Chez Sorel, le but de l'*homme prudent* doit être d'atteindre l'« excellente perfection de l'Âme à laquelle on s'élève par la science, pour ce qu'ayant une connaissance exacte de toutes choses, on sait quel est le bien qui doit être le plus recherché et l'on a aussi les moyens de s'en approcher » (PBR, p. 331). Et de conclure : « La Science nous doit faire connaître l'état des choses, et la Sagesse ou au moins la vraie et bonne prudence, nous doit faire choisir ce qui est de plus honnête, et de plus juste, comme nous observons par l'usage » (PBR, p. 393).

D'autre part, Sorel s'écarte quelque peu de Cicéron sur le point délicat des conditions de *théorisation* d'une possible « science civile ». On se souvient que l'auteur des *Offices* voit dans cet art de l'occasion une connaissance pratique⁴¹³, et non une théorie formalisable en lois générales (*leges*). Le *decorum* est précisément la forme assouplie du *rectum* : l'agir moral relève du *decet*, non du *debet*. Dans son ouvrage au titre explicite – *Prudence ou bonnes règles* – Sorel se montre à l'inverse confiant dans l'existence de « règles » de prudence « auxquelles on doit tout rapporter », dont il promet de tirer « une vraie science générale qui soit le fruit de toutes nos études passées »⁴¹⁴. Son nom ? La *science judiciaire*, ou science du jugement selon les circonstances. C'est encore chez Bacon que l'on trouve les prémices d'une *science civile*, dont le chancelier admet qu'elle puisse dérouter, tant cette matière paraît difficile à réduire en axiomes⁴¹⁵ ; mais c'est précisément la force du regard inductif de l'*historien*, attaché à la variété des *particularia*, que d'extraire des préceptes et des lois d'origine empirique. Nous sommes ici bien loin de la morale aristotélicienne, qui n'a traité de la diversité des *caractères* humains qu'« en passant » – dans sa *Rhétorique* – sans comprendre qu'il y va de ce sujet, en morale, comme de « la connaissance de la diversité et de la qualité des terroirs à l'agriculture », ou « de la connaissance de la diversité des complexions et constitutions au médecin »⁴¹⁶. Les *Ethiques* du Stagirite ? Généralités incolores de logicien⁴¹⁷. Il faut ici mieux détailler la carte, « non pas seulement cette générale mappe du monde, que toutes choses sont vanités et vexations d'esprit, mais beaucoup d'autres plus particulières cartes et directions »⁴¹⁸. Sorel d'abonder dans ce sens : « Il ne suffit pas non plus de ne voir que des définitions et des divisions des vertus et des vices à la manière des Ecoles, quelques ornements qu'on y ajoute : il est besoin d'instructions précises, pour nous apprendre à bien vivre »⁴¹⁹.

Comment s'y prendre ? Deux solutions existent selon Bacon. La première, encore trop peu pratiquée selon lui, consiste à rédiger des *histoires de la vie civile* afin de « coucher » par écrit des « vraies et solides distributions et descriptions des divers caractères et tempéraments des naturels et dispositions des hommes »⁴²⁰. L'autre option ? Tirer parti de nos bibliothèques : « maintenant que le temps abonde en histoires, il s'en faut servir »⁴²¹.

⁴¹³ CICÉRON, *Les Devoirs*, I, 59-60.

⁴¹⁴ PBR, p. 359 et 357.

⁴¹⁵ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 513 : « La connaissance civile agit dans le sujet, qui de tous les autres est le plus plongé dans la matière, et plus difficilement réduit en axiomes. »

⁴¹⁶ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 490.

⁴¹⁷ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 492-493 : « Ce ne sont pas les disputes du plaisir et de la peine, qui peuvent satisfaire à cette recherche, non plus que celui qui traiterait de la nature de la lumière serait dit traiter de la nature des couleurs, d'autant que le plaisir et la peine sont aux affections particulières, comme la lumière est aux couleurs particulières. »

⁴¹⁸ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 586.

⁴¹⁹ BF, p. 124.

⁴²⁰ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 484.

⁴²¹ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 533.

[L]es poètes et les Historiens sont les meilleurs docteurs de cette connaissance, où nous trouvons dépeints au vif, comment les affections s'allument et s'incitent, et comment elles se pacifient et se réfrènent, et comment encore après l'acte elle se racoïsent [sic] et ne passent plus outre : comment elles se découvrent elles-mêmes, comment elles opèrent, comment elles varient, comment elles s'assemblent et se fortifient, comment elles sont enveloppées les unes dans les autres, et autres semblables particularités.⁴²²

Puisqu'il en est ainsi, « colligeons » : « l'Histoire, la poésie, et ensemble l'expérience journalière, sont comme de bons champs, où ces observations croissent, dont nous faisons quelques bouquets, pour tenir en nos mains ». Malheureusement, « personne ne les apporte au confectionnaire, afin qu'on en fasse des recettes pour l'usage de la vie »⁴²³ ! L'auteur de *Polyandre*, de la *Bibliothèque française*, du *Chemin* et de *Prudence* nous semble avoir choisi de relever ce double défi, historien et jardinier.

Cicéron recommandait de s'adonner aux *litteras* ; Bacon est favorable à la consultation des écrivains modernes ; Sorel, nous l'avons dit, ne dédaigne pas entièrement la littérature de fiction : « puisque toutes sortes de connaissances sont propres à celui qui veut être universel, il peut bien jeter les yeux quelquefois sur nos principaux romans »⁴²⁴, puisqu'il arrive d'y trouver « des choses très belles et très singulières » (p. 147).

Quand on parle des livres en général, on peut dire qu'ils sont bons presque tous ; pour ce que c'est une bonne chose que de lire, et que l'occupation en est toujours meilleure que le jeu ou l'oisiveté. Il y a des livres qui ne traitent que de matières frivoles, et qui n'occupent point l'esprit à des choses utiles ; néanmoins quand on est dans un lieu où l'on n'en trouve point de meilleurs, il est permis de les lire pour un simple divertissement qu'on a de savoir quels ils sont, afin d'en parler en l'occasion. [...] De plus, la maxime n'est point fautive, qu'il n'y a si méchant livre dont on ne puisse tirer quelque chose de bon : aux uns la doctrine, aux autres les expressions. [...] Un petit nombre de belles pensées en font naître beaucoup d'autres selon la capacité du lecteur [...].⁴²⁵

Attention néanmoins à ne pas s'égarer dans cette forêt de mots et de pensées, dont un petit nombre enrichit notre connaissance pratique du monde. Comme nous le précisons dans la première section de ce chapitre, les belles-lettres, et plus précisément les romans, ne doivent pas faire l'objet d'une lecture exclusive (p. 48) : on aura soin d'y joindre de bons livres solides, susceptibles de nous informer avant de nous distraire (p. 99). Sorel garde présent à l'esprit que la *capacité humaine* n'est pas infinie, inquiet des risques de saturation : « l'esprit ayant une certaine

⁴²² BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 493-494.

⁴²³ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 488.

⁴²⁴ CBL, p. 164-165. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce même ouvrage.

⁴²⁵ CBL, p. 43.

capacité pour recevoir un certain nombre d'images, c'est comme une place qui étant remplie ne peut plus rien contenir, et qu'il vaudrait mieux qu'elle fût occupée de quelque autre chose plus utile » que des ouvrages de belles-lettres⁴²⁶. La recommandation concerne celles et ceux qui, comme le Prince⁴²⁷, ont des affaires urgentes qui leur ôtent le loisir d'apprendre les langues anciennes :

Avec ceci on pourra apprendre au Prince toutes les grâces de la langue vulgaire, tant pour la prose que pour les vers, afin qu'il n'ignore rien de ce qu'on appelle les belles-lettres. Que si en l'instruisant simplement à quelques sciences on ne lui a pas pu apprendre la langue grecque ni la latine, il ne faut pas néanmoins que cela [*i.e.* l'ignorance des langues anciennes] soit capable de lui nuire.

Les ouvrages « de la langue vulgaire » sont d'un efficace « secours pour ceux qui ne savent ni la grecque ni le latin »⁴²⁸ et souhaitent néanmoins s'instruire : « cela montre que l'art de l'éloquence et tout ce qui dépend des belles-lettres » peut s'avérer « de grand service ».⁴²⁹ Le sel de ce développement provient de l'exemple royal sélectionné par Sorel : Jacques VI d'Ecosse⁴³⁰, qui deviendra Jacques I^{er} d'Angleterre et d'Irlande en 1603. Il s'agit de l'éminent protecteur, fort lettré, du lord chancelier.

La thèse est bien connue, qui associe *littérature* et *morale* au motif que la première, généraliste et accessible à un large public, procure un bagage culturel susceptible d'informer la pratique du monde. Alain Viala l'affirme à propos de Sorel⁴³¹, lequel le formulait incidemment lui-même au détour de son *Discours sur l'Académie* :

[C]ombien y a-t-il de personne de marque dans le reste du monde, qui, ne s'attachant point aux sciences particulières, ne s'adonnent qu'à la science civile et générale, amie de ce que l'on appelle les belles-lettres ?⁴³²

Mais peut-être le détour par l'Angleterre nous permet-il de formuler une hypothèse plus précise encore. Aux yeux de Bacon, les « histoires feintes » ont cet avantage sur les histoires factuelles – naturelles et civiles – qu'elles offrent une *diversité* accrue dans l'expérience de la lecture :

⁴²⁶ SCU_IV, p. 583.

⁴²⁷ Nous suggérons dans de précédents développements que le *miroir du prince* sorélien est en réalité destiné à un public élargi.

⁴²⁸ SCU_IV, p. 592-593.

⁴²⁹ On cite souvent à cet égard la déclaration sorélienne à propos des romans : « il arrive quelquefois que les femmes et les hommes sans étude prennent en ce lieu quelque teinture de lettres, et s'accoutument ainsi à donner de l'attention aux relations historiques et aux préceptes sérieux » (CBL, p. 48).

⁴³⁰ SCU_IV, p. 598.

⁴³¹ Cette idée est en effet formulée par VIALA [1985] à propos de Sorel d'abord : « connaître la littérature française fournit un bagage nécessaire pour bien tenir ses rôles sociaux, tant professionnels que dans l'ordre de la civilité. Elle contribue à l'éducation de l'honnête homme », et comporte à ce titre une « valeur morale » (p 141).

⁴³² DA, p. 65-66.

[I]l y a une plus ample grandeur, une plus exacte bonté agréable à l'esprit de l'homme, et une plus absolue variété qui se puisse trouver en la nature des choses.⁴³³

Le chancelier exprime d'ailleurs une préférence nette pour la prose. Sorel le sait, et le fait savoir à la France, rapportant l'anecdote selon laquelle, interrogé sur ses affinités en matière de belles-lettres, Bacon aurait répondu « que pour lui, il [...] estimait [les poètes] les meilleurs auteurs après ceux qui écrivaient en prose. On peut suivre cette opinion, et croire que tant qu'on trouvera de bons ouvrages en prose, l'on se peut passer de ceux de la poésie » (p. 191). Dès lors, quoique le théâtre – modèle si cher à Cicéron pour penser les variables du *decorum personae* dans les *Offices* – offre d'indéniables qualités descriptives⁴³⁴, et même si la poésie (au sens de versification) ne manque pas d'une « agréable variété » (p. 197) de ressources, notamment métriques, pour exprimer les « diverses passions des hommes » (p. 192), c'est sur la forme narrative en prose que Sorel jette son dévolu.

Le roman se présente en effet dans les années 1640 comme le lieu même de la diversité. C'est du moins ce qu'affirment Georges de Scudéry dans la préface d'*Ibrahim* ou encore Desmarets de Saint-Sorlin dans la préface de *Rosane*, et si l'on s'accorde avec Delphine Denis sur le diagnostic selon lequel le genre « polygraphique » du roman « cartographie le monde, en traduit l'infinie diversité tout en redoublant, sur le plan de la mise en intrigue, l'ordre providentiel reconnu à la nature créée »⁴³⁵. *L'Astrée*, ce « roman qui contient plusieurs romans » (p. 153) et « ramass[e] en un seul livre les plus beaux incidents qui pourraient être venus en plusieurs histoires séparées » (p. 145), trône au firmament de l'empire hétérogène du roman. Les adversaires de l'Histoire soulignent que celle-ci manque de « variété surprenante et divertissante » (p. 81), alors que les fictions narratives recèlent « une diversité toute telle que l'on la veut » (p. 82), sans oublier que les écrits « d'invention » présentent une incomparable « diversité du langage » que ne saurait s'autoriser le style historique⁴³⁶. Si cette prétendue « diversité » des romans (p. 136) et des « livres qui paraissent tous les jours sur diverses questions et sous divers styles » (p. 48) mérite un second

⁴³³ BACON, *Progrès*, MAUGARS [1624], p. 233.

⁴³⁴ Sorel présente la comédie comme un « passe-temps honnête où l'on peut apprendre le bien aussitôt que le mal » (CBL, p. 243), raison pour laquelle « il n'y a pas d'apparence de condamner toutes les comédies, non plus que tous les romans, à cause seulement que les passions y sont trop bien représentées, c'est-à-dire à cause que ces pièces-là sont trop bonnes, et qu'on y voit des exemples naturels d'amour, d'ambition, d'avarice, de colère, de haine, et d'envie ». Poussant à son comble la logique radicale des détracteurs du théâtre, il faudrait alors cesser d'écrire jusqu'aux textes d'Histoire : « les Histoires les plus saintes décrivent toutes les passions et tous les crimes des hommes. Que dira-t-on contre elles ? On n'a pas envie de les supprimer [...] » (p. 244). Sorel s'accorde au point de vue de Cicéron sur la comédie lorsqu'il décrit l'acteur (*persona*) comme un homme « propre à tout », qui fait autant le roi que le valet suivant l'orientation de son talent (p. 238).

⁴³⁵ DENIS [2003], p. 342-343.

⁴³⁶ BF, p. 307.

examen⁴³⁷, la prose narrative de fiction en langue vernaculaire ouvre un espace riche en figuration du monde humain, aussi contingente soit-elle :

Il faut considérer qu'entre les choses mêmes qui sont produites par le hasard, il y en a qui ne laissent pas d'avoir leurs beautés. Qu'entre les cailloux formés des mains de la nature, on voit ceux qu'on appelle des gamahez ou camayeux [*sic*], qui représentent naïvement [*i.e.* naturellement] des animaux, des plantes, et d'autres objets de même que si un excellent peintre les avait tracés. Ainsi entre des écrits faits avec peu d'art, il s'en rencontre assez souvent qui représentent fort bien toutes les accidents de la vie humaine.⁴³⁸

L'image du *camaïeu* en dit long sur la poétique sorélienne de la variété. Ces pierres exceptionnelles effacent la frontière entre nature et artifice, donnant l'un des meilleurs exemples du *style naïf* que Sorel entend opposer au style figuré des poètes et des écrivains trop épris d'artifices rhétoriques. Mais dans le domaine spécifique des arts⁴³⁹, le camaïeu désigne un « ouvrage de peinture » dont la propriété est d'exploiter la technique du contraste pour produire, à l'aide d'*une seule couleur*, l'effet d'une diversité de motifs. Le camaïeu est ainsi le symbole d'une esthétique du naturel dans l'art, de la contingence signifiante, et de la variété dans l'unité. Son principe organise la poétique sorélienne des histoires, réelles ou feintes, ainsi que des jeux de conversation, comme nous aurons l'occasion de le montrer dans notre dernier chapitre. Le concept esthétique du *camaïeu* aura d'ailleurs peut-être pris en charge les valeurs portées par le *style transcendant*, dont la formulation théorique, nous l'avons dit, intervient tardivement dans l'œuvre de Sorel.

Tardivement, mais avec tout l'aplomb que confère l'expérience d'une longue vie de réflexion, d'action et d'écriture. Il aura fallu attendre *Prudence*, l'ouvrage testamentaire de Sorel (l'un des plus méconnus), pour que le *quatrième style* – varié sans bigarrure, instructif et plaisant, historié à l'image des *Offices*, « convenable » à sa façon, c'est-à-dire contestataire, en un mot *transcendant* – affiche ses lettres de noblesse, ou peut-être *l'enseigne de sa profession*, dans un ultime préambule à valeur de manifeste qui nous servira ici d'épilogue :

Si les livres peuvent plaire par la variété des sujets qui y sont traités, il semble que celui-ci ne devrait pas être désagréable, puisqu'il contient tant de choses différentes. Il est vrai que ce sont toutes pièces qui ayant du rapport les unes aux autres, sont comme les membres divers qui étant rassemblés composent un corps, mais cela n'empêche pas que leurs diversités de sujets et d'ordre ne soient manifestes. Ceux qui remarqueront les connaissances qu'on en tire, en feront plus d'état que de quelques livres de mélanges ou de diverses leçons qui ne rapporteraient que ce qui est déjà en beaucoup d'autres lieu, et ce qui

⁴³⁷ Voir notre chapitre X (section 4).

⁴³⁸ CBL, p. 48-49.

⁴³⁹ Nous nous référons aux *Dictionnaires* de Richelet et de Furetière, qui fournissent tous deux une définition de ce substantif (contrairement à l'Académie). Notons que Richelet, en cohérence avec le propos introductif de ce chapitre, ne procure pas le sens « scientifique » indiqué par Furetière, d'un minéral accidentellement figuratif.

n'a guère de liaison. [...] [P]our donner ici une science qui ne soit point trop austère, on a rapporté en plusieurs lieux des historiettes agréables. Tous ceux qui ont donné des préceptes pour la vie civile en ont usé ainsi. Cela se voit dans quelques ouvrages de Cicéron, et sur tout dans ses *Offices*, qui étaient la science du monde de ce temps-là. [...] On aurait bien pu y employer un style qui serait plus à la mode des gens du siècle, mais ce n'est point là le langage que nous croyons convenable. Il faut voir ce qui est dans le traité *De la Connaissance des bons Livres*, au chapitre « du bon style » : il nous propose un style qui a été fort peu pratiqué jusqu'à cette heure. C'est un style naturel qui décrit les choses basses naïvement et véritablement sans abaisser sa dignité, et qui exprime les choses hautes par la force et par la netteté des paroles, sans y employer l'enflure et les ornements vains. Un auteur a beaucoup fait s'il a observé exactement cette manière d'écrire, mais elle doit être diversifiée à l'exemple des sujets.⁴⁴⁰

⁴⁴⁰ PBR, « Discours sur ce livre », [np].

X. UNE POÉTIQUE PARTICULARISTE : DE LA PRATIQUE DE L'HISTOIRE AUX HISTOIRES « PRATICABLES »

À l'enseigne du *camaïeu*, où l'on rencontre assez souvent des « écrits [...] qui représentent fort bien tous les accidents de la vie humaine »¹, les romanciers ne sont pas les bienvenus. Il reste à démontrer que les *historiens*, au contraire, y trouvent d'après Sorel toutes les commodités, et que leurs ouvrages ne sont pas faits avec aussi « peu d'art » que certains commentateurs modernes² le laissent à penser. Si Christian Jouhaud a pu accorder à l'historiographe une « grande continuité de pensée »³, et que Michèle Rosellini consacre deux articles substantiels au « projet singulier » du neveu de Charles Bernard⁴, c'est qu'il y a peut-être quelques retouches à apporter au portrait peu avantageux de Charles Sorel en historien. Entendons-nous : il ne sera pas question dans ce dernier chapitre de revaloriser les compétences historiennes de Sorel évaluées à l'aune des critères historiographiques d'aujourd'hui ; de fait, les développements « historiques » du polygraphe ne contribuent probablement pas à renseigner les experts actuels sur les événements passés. Par contre, nous accordons à Sorel le mérite d'avoir *réfléchi* à sa propre activité d'écriture de manière suffisamment consistante pour qu'on soit en mesure de lui attribuer une *poétique de l'écriture historique* à la fois significative en tant que telle et parfaitement cohérente avec le référentiel épistémologique décrit précédemment.

En ce sens, les trois premières sections de ce dernier chapitre abordent l'écriture sorélienne de *l'histoire nationale* sous l'angle rhétorico-poétique de la *dispositio*, de l'*inventio* et de l'*elocutio*. Nous envisagerons d'abord la poétique sorélienne de l'histoire, marquée par l'opposition fondamentale entre « histoires particulières » et « histoire générale », comme une *épistémologie de la composition documentaire* par montage, inspirée doublement des pratiques historiennes érudites du XVI^e siècle et des propositions institutionnelles de Bacon (section 1). L'*inventio* historiographique nous occupera ensuite, avec pour focale d'analyse la sensibilité accordée par Sorel aux particularismes sociaux et politiques de la France et des puissances qui l'environnent : le *camaïeu* se fait ici l'emblème d'une idéologie marquée par le rejet de toute forme d'universalisme politique (section 2). Enfin, nous réfléchirons au délicat équilibre à trouver, au niveau de l'*elocutio* historique, entre le

¹ CBL, p. 48-49. Voir la conclusion de notre précédent chapitre.

² Tels ROY [1891], qui considère que « les ouvrages historiques de Sorel sont du papier perdu » (p. 343), STENZEL [2006], qui les juge « conventionnels et ennuyeux » (p. 41) ou encore RIOU [2006] qui résume les avis de Gabrielle Verdier, d'Orest Ranum et de François Fossier : « sur la qualité des travaux historiques de Sorel, la critique est unanime, cette qualité est mauvaise » (p. 64).

³ JOUHAUD [2000].

⁴ ROSELLINI, M., « Écrire l'histoire de France au service de la patrie : le projet singulier de Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n°246, 2010, p. 69-95 ; ROSELLINI, Michèle, « La guide de l'histoire de France » : une contribution à l'éducation politique des lecteurs ? », in : ROSELLINI ET VIALA (dir.) [2015], « Dossiers critiques », p. 545-580.

soin du *détail* et la complaisance dans *l'indiscrétion*, chère aux historiens de la seconde partie du XVII^e siècle ; si Sorel choisit de particulariser ses portraits de notables bourgeois et ses peintures du « peuple », il refuse au contraire, en historien respectueux de sa patrie, de s'attarder sur les « particularités » de la vie des puissants : c'est en *historien comique* qu'il se donnera cette tâche, respectant là les attributs de chaque « genre d'écrire » (section 3).

Car l'historiographe de France, à son plus grand dépit nous l'avons dit, passera à la postérité pour ses narrations historiques fictives, que l'on regroupe sous la catégorie des *histoires comiques*. Or en matière de fiction, Sorel combat un ennemi plébiscité par ses contemporains : le roman. Dans les deux dernières sections de ce chapitre, nous apportons un éclairage sur la poétique des *histoires feintes*, longues et brèves, dont l'auteur de *De la Connaissance des bons livres* espère qu'elles puissent un jour concurrencer les aventures menteuses des héros de romans. Ajustée au plus proche du pavé parisien, l'échelle d'attention particularisante des histoires comiques contraste avec la généralité, toute mathématique, du discours romanesque : c'est une *poétique du rapprochement*, démarquée de Bacon, qui permet à Sorel de justifier la valeur heuristique et formatrice des fantaisies bourgeoises qu'il dépeint, de *Françion* à *Polyandre*, avec une méticulosité croissante (section 4). Nous concluons cette aventure pédestre dans un havre de paix aux abords de la « ville capitale ». Dans *La Maison des jeux*, recueil emblématique des divertissements galants publiés par Sorel dès les années 1640, le lecteur découvre tout le profit qu'il y a, en société, à pratiquer et affirmer son *style particulier* : ce que l'on apprend insensiblement dans cette plaisante dépendance de la « Maison de Salomon », c'est à « tenir » dignement « sa partie » dans le concert des voix de ses contemporains. Les « jeux d'entretien » soréliens sont plus qu'un oubliable précédent des conversations de Madeleine de Scudéry : ils explorent des formes concrètes de vie sociale et de parole, dans la diversité offerte par la culture des « personnes de la ville », à savoir des honnêtes gens (section 5). Des Catalans à Watteville, de Polyandre aux amis de Lydie, les personnages soréliens réels et inventés occupent une place dans l'histoire – nationale ou fictive – en tant que « simples particuliers » acteurs de leur sort et maîtres de leurs discours ; ce sont là des héros de « moindres aventures », pour reprendre l'expression de La Fontaine, lesquelles, pour avoir lieu à très basse altitude, n'en forment pas moins le tissu intriqué d'une société vivante, que le pédagogue universel admirateur de Bacon cherche à comprendre et à documenter – dans l'espoir peut-être de la mieux réformer.

1. « Histoires particulières » et « histoire générale » : *dispositio* du discours historien

Il est possible de dégager approximativement trois « moments » de la pensée sorélienne de l'histoire nationale.⁵ Avant même l'obtention de son titre d'historiographe (1636), le neveu de Charles Bernard manifeste un fort attachement au projet d'élaboration d'une *histoire accomplie* (« histoire générale »).⁶ Cette tâche s'avérant difficile à réaliser concrètement, ses efforts se concentrent vers 1660 sur les « histoires particulières »⁷, que Sorel les rédige lui-même, ou qu'il fasse la collecte de celles qu'il recommande à ses lecteurs dans la « Guide » ainsi que – selon nous⁸

⁵ Sans thématiser formellement cette tripartition, ROSELLINI [2010] imprime à son article un chapitrage à la fois thématique et diachronique qui rend efficacement compte de l'orientation ternaire des efforts de Sorel dans le domaine de l'histoire ; une section de ROSELLINI [2015], intitulée « Entre histoire générale et histoires particulières, les orientations implicites de l'historien-bibliographe » (p. 556-562), met plus précisément encore l'accent sur l'opposition qui nous intéressera ici. La structure de la présente section doit beaucoup à ce précieux travail de défrichage, auquel nous apportons un développement spécifiquement poétique (*dispositio*).

⁶ Pour notre étude, le premier groupe (*généraliste*) comprend les pièces et œuvres suivantes : [1] Les deux lettres manuscrites adressées à Richelieu vers 1628 : la plus longue, difficile à déchiffrer, est intitulée « Propositions pour l'histoire » (*Manuscrits français* 23342, f° 47-49), ce qui lui confère un statut programmatique comparable à l'*Avertissement* imprimé ; l'autre (*Manuscrits français* 23342, f° 64-66), d'une écriture soignée et signée de Sorel, ne comporte pas d'intitulé spécifique ; il a fait l'objet de transcriptions. Voir : ROUX [2012], p. 184-185 ; JOUHAUD [2000], p. 166. [2] Un péritexte sous deux formes : L'*Avertissement sur l'Histoire de la monarchie française*, dont la première version publiée (Morlot, 1628) est modifiée (« condensée ou mutilée » ?) lors de parutions qui suivront, où il figure en guise de préface à l'*Histoire* de 1629, 1630/1633 et 1647. Voir : ROSELLINI [2010], p. 549-550. [3] L'histoire sorélienne des origines de la monarchie française : publié pour la première fois en 1629 (Morlot) sous le titre *Histoire de la monarchie française*, après les *alea* que l'on sait, reparu chez Boulanger l'année suivante, lequel ouvrage, mal vendu, se trouve « rhabillé » par le même éditeur sous le titre *Histoire de France* en 1647, avec un liminaire supplémentaire (sans doute écrit en 1630). Le récit historique s'interrompt après l'exposition du règne de Charlemagne : le texte est donc incomplet, de l'aveu même de Sorel (BF, p. 350). Sur « l'affaire du sceau » associée à cette difficile publication, voir notre chapitre VII (section 5). [4] Un ouvrage de Charles Bernard achevé et édité par Sorel, couvrant l'époque de Louis XIII (*Histoire du Roi Louis XIII*, Courbé/V^{ve} Sercy, 1646). [5] Enfin, l'histoire « contemporaine » de la monarchie française, de la mort de Louis XIII à la naissance du Grand Dauphin (1^{er} novembre 1661) : *L'Histoire de la monarchie française sous le règne du roi Louis XIV, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable entre les Couronnes de France et d'Espagne, et autres pays étrangers*, Loyson (1662), dont nous n'avons pu étudier de près que la seconde partie (1651-1661).

⁷ Pour notre étude, le deuxième groupe (*particulariste*) comprend les pièces et œuvres suivantes : [1] Plusieurs lettres du « Recueil Pomeray » (1630) : éloges des grands (III-IV ; VII-X), description de sièges militaires, dont celui de La Rochelle (V-VI), quelques traductions de harangues choisies, tirées de Quinte-Curce, relatives aux conquêtes d'Alexandre (XI-XXIII), ainsi que des épîtres de consolation sur un modèle sénéquien, qui sont autant de *Vies* fort peu illustres (XIX-XXIII). [2] Deux discours de politique extérieure très hostiles à l'Espagne (*La défense des Catalans et Remontrances aux peuples de Flandre*), réunis en un volume chez Sercy en 1642 (ROUX [2014] indique des éditions séparées, p. 457). [3] Le *Discours curieux du bien de la Paix* (Chenault, 1660), déjà discuté dans notre chapitre IX (section 1). [4] Les quatre traités d'inspiration juridique visant à asseoir l'autorité de la Couronne française en Europe, parus sous le titre : *Divers traités sur les droits et les prérogatives des Rois de France, tirés des mémoires historiques et politiques de Sorel* (Compagnie des marchands libraires de Paris, 1666), comprenant : (a) *De la dignité et des prérogatives du Roi de France, et de sa préséance sur les autres rois*, soit une réponse polémique à la *Dissertatio de Praecedentia regum* de Jacques Howell (Londres, 1664), (b) *De la préséance de l'Empereur sur les Rois, et qu'il ne la doit point avoir sur le Roi de France*, (c) *Remarques sur la Lorraine*, et (d) *Des droits du Roi sur la Flandre*, dont la rédaction originale remonte à 1658 d'après ROUX [2014], p. 469 et 461. [5] Les orientations bibliographiques de *La Bibliothèque française* (chapitre VIII), auxquelles s'ajoutent (dès la première éd. de 1664) les indications spécifiques de « La Guide de l'Histoire de France, ou l'ordre, l'examen et le choix des Histoires particulières, suivant les trois races de nos rois, et des Histoires générales ». [6] Enfin, nous retenons également *La Science de l'Histoire, avec le jugement des principaux historiens tant anciens que modernes* (Jolly, 1665), dont l'attribution à Sorel est controversée (voir la note qui suit).

⁸ Olivier Roux, Michèle Rosellini et Christian Jouhaud ne tiennent pas compte de cet ouvrage non signé dans leurs études respectives de l'œuvre de Sorel. Les arguments qui nous font pencher pour une attribution à Sorel sont néanmoins légion, autant sur les plans internes qu'externes. En voici un avant-goût, que cette section complètera au fil de notre démonstration. (1) Du point de vue interne, *La Science de l'Histoire* correspond exactement au modèle bibliographique de *La Bibliothèque française*, plus spécifiquement encore à celui de la « Guide », étendu toutefois à

– dans *La Science de l'Histoire* (souvent attribué à La Mothe le Vayer⁹). Enfin, dans son œuvre tardive, Sorel s'emploie à célébrer les mérites de l'écriture historique et du travail de l'historien, qu'il entend couronner par un projet d'Académie d'Histoire¹⁰. Ces trois « moments », qui coexistent en réalité dans la réflexion historiographique de Sorel tout au long de sa vie, nous apparaissent plutôt comme trois *accents* mis successivement sur les propriétés fondamentales

l'échelle mondiale (« universelle » : l'ambition est fort sorélienne), avec un chapitre consacré à chaque principauté ou région particulière. La logique partitive *particulier/général* est massivement appliquée dès l'intitulé du premier chapitre (« De l'histoire universelle en général. Ce qui en compose le corps et les parties. »), tout au long de l'ouvrage avec constance et de fréquents rappels, jusqu'à la conclusion en forme de « récapitulatif », dans la meilleure tradition du « raccourci » sorélien. Autre argument fondé sur le contenu de l'ouvrage : entre 1664 et 1665, Sorel travaillait à asseoir les droits de la Couronne française par rapport aux puissances européennes, dont l'Angleterre (réponse à Howell) ; or l'œuvre historique de Bacon apparaît comme une pièce incontournable à l'étude de l'Angleterre dans la *Science* (p. 98-99), peu après Du Chesne (sans doute bien plus cher à Sorel qu'à la tradition historiographique anglaise elle-même). Du reste, à quoi sert l'Histoire ? Contre Cornelius Agrippa (second adversaire sceptique de Sorel après... La Mothe Le Vayer !), la *Science* fait un éloge très baconien de la discipline historique, qui permet de décrire « l'origine ou l'invention, les progrès et la suite de la connaissance des Arts et des Sciences, aussi bien que des principales et des plus nobles professions », raison pour laquelle « chacun doit au moins savoir mais bien particulièrement l'Histoire de sa profession, dans son origine et dans ses progrès aussi bien que dans sa suite, et ne pas ignorer les noms et les qualités de ceux qui y ont paru les plus éminents. » (p. 182-184). Souci du détail (le *noms* de l'Histoire) et de la *profession* des lecteurs sont deux aspects marquants de la réflexion rhétorique et morale sorélienne – abordés dans les deux dernières sections notre chapitre IX. (2) Du point de vue externe, d'autre part, rappelons que Sorel mentionne la *Science* dans sa propre *Bibliothèque* (« Depuis peu on a aussi imprimé un livre appelé *La Science de l'Histoire*, lequel nomme les principaux historiens du monde, et marque les temps dont ils ont écrit, faisant quelques jugements de leurs ouvrages », BF, p. 223). La note (n°100) de Michèle Rosellini indique à raison que la place de cette mention (l'ultime titre de la section) « tendrait à accréditer » l'attribution à Sorel : c'est là une place d'honneur, réservée à celui qui donne à voir « beaucoup de particularités de l'histoire de toutes les nations ». Enfin, soulignons que l'œuvre historique de La Mothe Le Vayer est répertoriée quelques lignes plus haut dans ce même chapitre : si Sorel avait voulu associer la *Science* au sceptique, il suffisait de l'ajouter explicitement à la rubrique de ce « critique ».

⁹ GUION [2008] l'associe, comme il est d'usage, à La Mothe Le Vayer *ou* à Sorel (« rien en l'état actuel de nos connaissances ne permet de se prononcer sur son véritable auteur », p. 36, note 27), tout en exprimant plus loin des réserves quant à l'attribution de ce livre au premier, devenu historiographe en 1644 (p. 106-107, note 4), qui aurait peu à peu délaissé ses travaux d'historien (*Discours sur l'histoire*, 1638 ; *Des anciens et principaux historiens grecs et latins dont il nous reste quelques ouvrages*, 1646) en radicalisant ses positions sceptiques (*De peu de certitude qu'il y a dans l'histoire*, 1668) : il est en effet problématique d'attribuer ce discours sur la « science » de l'histoire à un disciple de Pyrrhon. CHARBONNEAU ET MICHON [2013] *in* : FERREYROLLES (dir.) font état de la même gêne (« Introduction », p. 107-116, en l'occ. p. 111, note 14). Ce *Discours* passe aux yeux de certains spécialiste de Le Vayer pour le manuel *ad usum delphini* manquant, publié sur le tard, or une publication de 1670 (*L'Introduction chronologique à l'histoire de France pour Monsieur*) semble occuper ce même créneau. Philippe Salazar mentionne avec prudence l'attribution de la *Science* à Le Vayer (p. 25), sans lui accorder d'analyse individuelle dans le chapitre II (« Les leçons de l'histoire ») de son ouvrage : SALAZAR, Ph.-J., *La Divine Sceptique. Éthique et rhétorique au 17^e siècle. Autour de La Mothe Le Vayer*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2000, p. 24-39.

¹⁰ Pour notre étude, le troisième groupe (*ethos de l'historien*) comprend les pièces et œuvres suivantes : [1] Les deux liminaires que Sorel place en tête de *l'Histoire de Louis XIII* : un portrait de Charles Bernard en historiographe zélé (« Discours sur la vie et les écrits de Charles Bernard »), et un traité de grand intérêt sur la nature institutionnelle – fantasmée par Sorel ? – du titre d'*historiographe* (« De la charge d'historiographe de France »). Voir : JOUHAUD [2000], p. 178-180 ; FOSSIER, F., « À propos du titre d'historiographe sous l'ancien régime », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 32, n°3 (« Histoire et historiens »), 1985, p. 361-417 ; FOSSIER, F., « La charge d'historiographe du seizième au dix-neuvième siècle », *Revue historique*, t. 258, 1977, p. 73-92, en particulier les p. 87-92, qui reproduisent intégralement le texte de Sorel en guise d'annexe. [2] La section du traité *De la Connaissance des bons livres* consacrée, contre le roman, à l'éloge de l'histoire et des historiens (II : « Des Histoires et des romans », p. 63-182). [3] Les trois traités supplémentaires ajoutés à la fin de la *Connaissance* (« Supplément des traités de la *Connaissance des bons livres* »), qui figureront également à la fin de *Prudence* en 1673 (avec la même pagination, ce qui laisse supposer que le triple « Supplément » a été pensé et imprimé « à part »). Il s'agit de (a) *Des recueils tirés des bons livres* (p. 1-15), déjà discuté dans notre chapitre IX (section 1), (b) du *Panegyrique de l'Histoire* (p. 16-41), ainsi que de (c) *Des défauts de l'Histoire de France* (p. 42-84), en deux parties (critique/propositions constructives). [4] À ces « Suppléments » peut être ajouté le « Sommaire des propositions pour mettre l'Histoire de France en sa perfection », qui tient sur une page [np.] et conclut le volume.

d'une seule et même *poétique de la narration historique*, qu'il importe de comprendre comme une *épistémologie de la composition documentaire* appliquée à l'écriture de l'histoire nationale. De fait, la dialectique entre [1] la dimension particulariste du témoignage authentique (modèle juridique français) et [2] l'exigence généraliste du récit continu (rhétorique cicéronienne de l'histoire comme *oratio tracta quaedam et fluens*¹¹) pourrait trouver sa résolution dans [3] le projet d'une « Académie d'Histoire » influencée par l'idéal collaboratif et « pyramidal » de Bacon, lui-même sous-tendu par le principe poético-épistémologique de l'« expérience [...] devenue lettrée » (*experimenta literata*), c'est-à-dire du témoignage écrit nécessaire à la composition collective de toutes les sortes d'histoires¹². En clair, il faut une institution où de bons écrivains rédigent avec élégance l'histoire générale de la France sur la base d'histoires particulières fiables et détaillées. La *dispositio* du texte historique ne saurait à ce compte être envisagée indépendamment d'un *dispositif* académique et des *dispositions* des historiographes appointés pour y travailler.

Pour mesurer le degré d'originalité de cette conception de l'écriture historique, un bref retour dans le temps s'impose en préambule. Sorel n'est évidemment pas le premier à opposer *histoire particulière* et *histoire générale* : à l'Âge classique, ce diptyque est même récurrent ; il constitue une division de référence pour le consensuel Bureau d'Adresse¹³, et perdure jusqu'au sommatif *De l'Histoire* du Jésuite Pierre Le Moyne¹⁴ ; le binôme connaît au moins deux variantes lexicales largement répandues : l'identification d'une *histoire singulière* (par exemple chez Vossius en 1623¹⁵), et l'enregistrement de la notion d'*histoire universelle* (notamment par le *Dictionnaire* de l'Académie à la fin du siècle¹⁶). Presque aussi vieille que l'histoire elle-même, cette *divisio* technique nourrit comme on le sait le débat historiographique depuis l'Antiquité. Il importe de s'aviser qu'en dépit d'un signifiant binomial si ce n'est stable (il est parfois tripartite), du moins persistant¹⁷, la valeur et l'étendue du signifié compris sous cette opposition sont sujettes à d'importants déplacements. François Hartog¹⁸ s'est penché sur ces effets de « bougé » conceptuel dans les travaux des

¹¹ CICÉRON, *L'Orateur*, XX, 66, p. 23. À l'opposé de l'*oratio contorta* (« entortillée », c'est-à-dire serrée) et *acris* (vive) de l'Orateur.

¹² Voir notre chapitre II (section 3).

¹³ RENAUDOT, *Seconde Centurie* [1635], 59 : 2 (« De l'Histoire »), p. 77.

¹⁴ LE MOYNE, *De l'Histoire* (1670), II, in : FERREYROLLES (éd.) [2013], p. 327 ; p. 445.

¹⁵ VOSSIUS, *Ars historica, sive de historia, et historices natura, Historiaeque scribendae praeceptis*, Lugduni Batavorum, apud Johannem Maire, 1623. *Historia* « estque vel universalis, vel particularis, vel singularis » (p. 40).

¹⁶ *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} édition (1694), art. HISTOIRE.

¹⁷ L'historiographie française antérieure à Sorel ne comporte pas, à notre connaissance, de catégorie de quantification en dehors de *singulière*, *particulière*, *générale* et *universelle*, série différentielle directement calquée sur la *divisio* latine (*singularis*, *particularis*, *generalis*, *universalis*). Le grec offre quant à lui un répertoire de formules plus rhapsodique, le quantificateur logico-grammatical aristotélicien *kath'ekaston* (traduit majoritairement par « particulier ») alternant avec l'expression polybienne *kata meros* (« par partie »), alors que l'adverbe *katholon* (littéralement : « selon le tout ») dispute à l'adjectif *koïnè* (« commune ») la fonction d'indicateur de totalité – « généralité » ou « universalité », selon les usages.

¹⁸ HARTOG, F., *L'histoire d'Homère à Augustin. Préfaces des historiens et textes sur l'histoire réunis et commentés par François Hartog, traduits par Michel Casevitz*, Paris, Éditions du Seuil, « Inédits Essais » (bilingue latin/grec – français), 1999. Chapitre 4 : Du « général » au « commun » : la question de l'histoire universelle », p. 108-144.

historiens-géographes grecs de l'époque romaine – Polybe, Diodore et Strabon (auxquels il faut ajouter Denys d'Halicarnasse) – dont le principal point commun est néanmoins la dépréciation unanime de l'*histoire particulière*, à laquelle se seraient cantonnés leurs prédécesseurs grecs, au profit d'un éloge appuyé de l'*histoire universelle* (ou : *générale*, *commune*), ambitieuse description d'un monde désormais étendu aux frontières de la puissance impérialiste montante qu'est Rome.¹⁹ Au Moyen-âge, la perspective universaliste s'impose aux historiens chrétiens, pour qui le genre historiographique des *chroniques universelles* assure l'éminence du catholicisme (littéralement : la « religion universelle »). Ce régime de valorisation holiste s'affirme encore à la Renaissance, notamment sous l'influence couplée du juriste Bodin (*histoire universelle*)²⁰ et de l'historien-

¹⁹ Polybe (*Histoires*, I, 4, [9-10] ; cité par HARTOG [1999], p. 119 ; VOSSIUS [1623], p. 123) affiche des convictions épistémologiques holistes dans son travail d'enquêteur : « Car saisir une idée du tout par ses parties est possible, mais en avoir une science et une connaissance sans détour est impossible. Aussi faut-il penser que l'histoire particulière [*tên kata meros historian*] ne contribue que dans une tout à fait mince mesure à donner l'expérience et l'assurance du tout [*holos*]. » Il est pris au mot par Diodore (*Bibliothèque historique*, I, 3, [4-8], cité par HARTOG [1999], p. 135-137), qui fonde son entreprise historiographique sur le projet d'une monographie générale de synthèse (40 vol.), parfois rapprochée du modèle de la compilation : « Ainsi, comme les périodes et les événements se trouvent relégués dans trop d'ouvrages et différents historiens, il est malaisé de les saisir dans leur ensemble et de les garder en mémoire. [...] Tandis que la rédaction unitaire d'un seul ouvrage qui entrelace les faits rend la lecture toute prête et permet une saisie tout à fait facile à suivre. D'une manière générale, il faut penser qu'un tel ouvrage surpasse les autres dans la mesure où le tout est plus utile que la partie et où le continu l'est plus que le fragmenté [...]. » Le géographe Strabon, quant à lui, dote l'histoire d'une légitimité comparable à celle de la philosophie en vertu de leur portée générale partagée. En histoire, « tout comme dans les statues colossales », « ce n'est pas l'exactitude du détail que nous cherchons mais c'est à l'ensemble que nous faisons plutôt attention en voyant si l'aspect général est beau » ; à ce titre, « l'œuvre proposée est sérieuse [*spoudaion*] et convient à un philosophe » (*Géographie*, I, 1, [23], cité par HARTOG [1999], p. 129).

²⁰ En cherchant à dévoiler de ce que Montesquieu nommera deux siècles plus tard l'« esprit des lois » (c'est-à-dire l'essence du droit, fondement général des droits particuliers à chaque culture, lesquelles n'en procureraient respectivement qu'une interprétation contingente), Bodin élabore un projet scientifique « pré-galiléen » d'*histoire mathématique*, étendue à toutes les institutions humaines sous un regard comparatiste. Envisagée comme l'élucidation méthodique de la rationalité providentielle (lois éternelles), cette histoire servirait non seulement à rendre compte du présent avec exactitude, mais en outre à prévoir les événements futurs – tout comme les calculs mathématiques permettent aux physiciens et astronomes de formuler des pronostics relatifs aux phénomènes naturels à venir. Si le comparatisme méthodique de Bodin laisse plusieurs questions en suspens qu'il ne nous appartient pas de discuter ici (par ex. : le comparatisme trouve-t-il sa finalité en lui-même, i.e. dans un recueil juridique complet présenté de façon tabulaire ? ou doit-il au contraire déboucher sur la formalisation d'un *corpus juridicum* universel, unique et applicable partout ?), il n'en reste pas moins qu'aux yeux de ce juriste du *droit universel*, l'application de ses collègues au seul droit romain (« le droit d'un certain état particulier ») constitue une erreur au regard de son ambition scientifique (« aucune conception ne pouvait [...] être plus éloignée de la dignité et de la supériorité scientifiques »). BODIN, J., *La Méthode de l'histoire (Methodus ad facilem historiarum cognitionem, 1566)*, éd. de P. MESNARD, Paris/Alger, Les Belles Lettres/Maison-Carrée, 1941. En l'occ. : « Épître dédicatoire », p. xxx. Voir : RIBEIRO DE BARROS, Alberto, « Bodin et le projet d'une science du droit. La *Juris universi distributio* (1578) », *Nouvelle Revue du XVI^e Siècle*, vol. 21, n°2, 2003, p. 57-70 ; COUZINET, M.-D., *Histoire et méthode à la renaissance. Une lecture de la Methodus ad facilem historiarum cognitionem de Jean Bodin*, préface de Cesare Vasoli, Paris, Vrin, 1996 ; DESAN, Ph., *Penser l'histoire à la Renaissance*, Caen, Paradigme, 1993, Chapitre V (« L'histoire mathématique de Jean Bodin »), p. 145-169 ; DESAN, Ph., *Naissance de la Méthode. Machiavel, La Ramée, Bodin, Montaigne, Descartes*, Paris, Nizet, 1987, Chapitre IV (« La méthode de Jean Bodin »), p. 91-112 ; DUBOIS, Cl.-G., *La Conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560-1610)*, Paris, Nizet, 1977, p. 94-113 ; HUPPERT, G., *L'Idée de l'histoire parfaite*, traduction de Françoise et Paulette Braudel, Paris, Flammarion, 1973 (*The Idea of Perfect History*, The University of Illinois Press, 1970), Chapitre V (« Une méthode simple pour l'intelligence d'une histoire universelle »), p. 93-109. Bodin est fréquemment critiqué pour son tropisme que certains, après DUBOIS [1977], iront jusqu'à qualifier de « totalitaire » (non sans établir le parallèle avec Descartes) : « [O] n doit bien considérer les valeurs du bodinisme comme définissant un *humanisme juridique*, mais à la condition de comprendre que cet humanisme juridique est à la fois humanisme intégral et juridisme intégral, à savoir qu'il définit une intuition totalitaire de l'univers dont les lois sont plus ou moins conçues sur le modèle de ce 'droit universel' si caractéristique de l'œuvre étudiée. » MESNARD, P., *Introduction à la Méthode de l'histoire de Jean Bodin*, Bibliothèque

bibliographe Vignier (*histoire commune*)²¹, tous deux bien connus de Sorel. Dans l'*Histoire des Histoires, avec l'Idée de l'histoire accomplie* (1599), La Popelinière inaugure la catégorie d'« histoire générale », qui rompt avec l'ambition universaliste – vertigineuse – de ses prédécesseurs²², tout en refusant de céder aux charmes « lâches, paresseux et bas » de l'histoire particulière : « l'Histoire digne de ce nom doit être générale »²³, et autant le dire, enfin *accomplie*. Car à s'en tenir à des « parcelles d'histoire rompues et particulières » (marge gauche : *non tam historiae quam abruptae historiae partes*), « moindre quartier de l'Europe » ou fragment de Grèce, comment s'assurer des faits véritables ?

d'Humanisme et Renaissance, t. 12, n°3, 1950, p. 318-323. En l'occ. : p. 320-321. Le contraste Machiavel/Bodin donne clairement à apprécier des « décisions épistémologiques concurrentes » cohabitant pourtant dans une même « plan d'intelligibilité » : à l'« empirisme civil », inductif, du premier, s'oppose l'« idéalisme civil » du second, pour qui « il n'est pas question d'aller du particulier au général, ni de raisonner à partir d'inductions menées depuis les faits : au contraire, il faut raisonner en allant de la connaissance de l'universel à celle du particulier ». GERBIER, L., « Une méthode pour interpréter les histoires : Machiavel et Jean Bodin », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°2 (*Méthode et interprétation à l'âge classique*), 2009, p. 151-166. En l'occ. : p. 164-165.

²¹ Médecin personnel de Henri III, dont il est aussi l'historien et le conseiller, Nicolas Vignier vise une « histoire universelle séculière et empirique » en vernaculaire, qui n'a pas l'ambition philosophique réductionniste du théoricien Bodin ; son travail d'historien, influencé par ceux, récemment redécouverts, de Polybe (tropisme universalisant) et de Diodore (genre bibliographique), consiste plutôt à réunir, dans une perspective bibliographique critique totale (*historia communis*), l'ensemble des écrits particuliers (*historiae propriae*) permettant de documenter les institutions humaines depuis l'Antiquité. SHISHIMI, T., « La Bibliothèque historique de Nicolas Vignier : une 'histoire universelle' au service des Français », *Seizième siècle*, n° 9, 2013, p. 261-281. En l'occ. : p. 264. Voir aussi : HUPPERT [1973], Chapitre VII (« La Bibliothèque du docteur Vignier »), p. 124-140. Comme le précise la « Préface sur la première partie de la Bibliothèque historique », l'universalité de sa recherche se décline en quatre pôles : l'*espace* (« toutes les parties connues de la terre habitable »), le *temps* (« depuis le commencement du monde jusques peu près de notre âge »), les *disciplines* (les « arts » et les « sciences ») et les *auteurs* (« historiographes et personnages illustres qui ont excellé et fleuri en quelque bonne partie que ce soit »). VIGNIER, N., *La Bibliothèque historique*, 3 vol., Paris, Abel L'Angelier, 1587, « Préface » [np.1]. Bien qu'intéressé par l'histoire de sa propre patrie, Vignier juge néanmoins que l'histoire universelle « précède autant plus la particulière que fait le tout l'une de ses parties : l'entier, le départi et divisé. » Et de citer (sans véritable discernement, comme nous le verrons) les mots liminaires d'Amyot, traducteur de Diodore, pour l'occasion accordé à Polybe : « [I] est impossible de bien écrire une histoire particulière, pour ce que les affaires de ce monde (j'entends les matières d'état) sont tellement liées ensemble, que l'un a presque toujours dépendance de l'autre : tout ainsi qu'en l'anatomie du corps humain il est impossible d'entendre parfaitement les menues particularités d'un bras, ou d'une jambe, ou d'un autre membre que qu'il soit, sans avoir intelligence du total, pour la grande correspondance que y ont les parties les unes avec les autres, et chacune d'icelles avec le tout. » *Sept livres des histoires de Diodore Sicilien, nouvellement traduites de grec en français*, trad. par J. Amyot, Paris, M. de Vascosan, 1554, « Au Lecteur », [np.2]. Favorable à la « brièveté » stylistique du *sommaire*, enfin, Vignier affirme qu'une histoire trop *particularisée* risque de comporter trois défauts : profusion de « mauvais exemples » (« aussi ne se peut-il faire qu'on ne trouve toujours dedans les histoires bien particularisées moins de bons et salutaires exemples »), divergences entre historiens (qui ne s'accordent que « du général »), et abondance de détails fantaisistes (« Je peux hardiment assurer qu'on trouvera moins de quoi se défier es histoires succinctement et sommairement écrites, qu'és amples et prolixes : pour ce qu'elles proposent simplement la principale substance des gestes et des faits, sans beaucoup curieusement s'arrêter à la description des particularités et circonstances, qui est où les historiens (dont il y en a bien peu qui ne se soient laissé mener d'affection ou de passion) ont coutume d'élargir leurs consciences plutôt qu'au principal du fait, duquel ils conviennent quasi toujours, et est chose bien rare de le voir du tout nié ou omis par eux tout à escient. »). VIGNIER, *La Bibliothèque*, « Préface » [np. 4-5]. Sorel est un lecteur bien informé de l'œuvre de Vignier, qu'il qualifie de « très docte », quoique marqué par le protestantisme : SH, p. 174 et 194.

²² HUPPERT [1973], Chapitre VIII (« La Popelinière : 'la représentation du tout' »), p. 141-156. Le critique s'est montré très sensible à cette nouvelle catégorie historiographique apparue à la fin de la Renaissance (« ce point me semble d'une importance capitale – l'expression « histoire générale » n'est pas du tout [...] un terme neutre », p. 146). Voir à ce même sujet : FERREYROLLES (dir.) [2013], p. 16 ; DESAN [1993], Chapitre VII (« Le 'narré' de l'histoire chez La Popelinière »), p. 203-219 ; DUBOIS [1977], 124-153.

²³ LA POPELINIÈRE, L. V. de, *Histoire des Histoires, avec l'Idée de l'histoire accomplie* (Paris, Orry/Houzé, 1599, 1 vol.), éd. Ph. DESAN, Paris, Fayard, 2 vol., 1989. En l'occ. : II, p. 80.

Car il m'importe à faire une digne histoire générale, d'en avoir vu passer les accidents, ou les tenir de gens dignes de foi. Autrement vous seriez toujours ignorant des choses passées. Car vous n'auriez que des histoires particulières, qui vous donneraient la connaissance des choses seules, auxquelles auraient assisté ceux qui les décriraient.²⁴

Trop subjective et partielle, trop basse²⁵, l'histoire particulière fait donc peu d'émules, si l'on excepte Amyot (traducteur critique de Diodore²⁶), les juristes du *mos gallicus* (dont il sera question dans notre développement), ainsi que Bacon. Dans la brève division que le chancelier consacre à la « division de l'histoire des temps en histoire universelle et particulière, et quelles sont leurs commodités et incommodités », il apparaît en effet que les lourds désavantages de la première font oublier les petits tracas de la seconde.²⁷ Le bénéfice de l'histoire particulière se manifeste d'autant plus clairement sur le plan politique, explique le chancelier, qui déplore en l'occurrence l'absence d'histoire anglaise satisfaisante :

Il n'y a point de doute que l'on n'ait jusqu'à présent négligé d'écrire plusieurs histoires particulières, que l'on a peu rendre fort bonnes, ou au moins passables ; et ce défaut a tourné au grand préjudice des royaumes et des républiques, en l'honneur et à la recommandation desquelles, elles doivent être faites.²⁸

[1] Le temps est-il venu de réhabiliter l'*histoire particulière* des nations européennes, en prenant ses distances par rapport aux ambitions universalistes chrétiennes, impérialistes et idéalistes de la première modernité ? Pour Sorel, il est de l'essence même du travail historique, par opposition au travail chronologique, que de plonger dans l'océan des particularités advenues.²⁹ Dès la *Proposition* à Richelieu, le neveu de Charles Bernard prenait soin de « faire une distinction d'entre l'histoire particulière et la générale » ; confiant dans l'avancement de son travail généraliste, il se déclarait

²⁴ LA POPELINIÈRE, *L'Idée*, p. 26.

²⁵ Sorel rapporte l'avis défavorable de Juste Lipsé sur l'œuvre de Guichardin, qu'il accuse de raconter « trop particulièrement de fort petites choses, ce qui ne convient point à la dignité de l'histoire » (BF, « Guide », p. 361). Sorel appréhende la technique digressive à l'excès de l'Italien (« particularités superflues ») comme une source d'ennui plutôt que de bassesse (SH, p. 157).

²⁶ AMYOT, J., « Au Lecteur », préface à : *Sept livres des histoires de Diodore Sicilien, nouvellement traduites de grec en français*, Paris, M. de Vascosan, 1554, [np.2] : « [I] me semble qu'il [Diodore] passe trop légèrement par dessus aucunes choses, comme il advient ordinairement à ceux qui embrassent trop ; et en toute histoire les choses plus particulièrement écrites, sont toujours les plus utiles, à cause que l'instruction que l'on en tire pour la conduite de la vie humaine est par exemples, lesquels plus ils sont spécifiés, et particularisés de toutes leurs circonstances, plus sont profitables, d'autant qu'ils éclaircissent plus l'entendement, et assurent davantage de le jugement. » L'édition complète de Diodore sera préparée par Louis Le Roy.

²⁷ BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 142-143 : *L'histoire universelle*, qui se présente comme un « ramas confus » (p. 142), témoigne de ce que les historiens ont tendance à « se relâcher dans une si grande recherche » pour « contenter ceux qui veulent apprendre les choses en peu de mots » ; ils en viennent à « supprimer » pour le plus grand « inconvénient » des lecteurs les discours détaillés « fort profitables, qui pourraient être gardés ».

²⁸ BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 136.

²⁹ SH, p. 39-40 : « [L]a Chronologie [...] ne s'emploie sommairement qu'à un simple et à un bref rapport des choses plus dignes de remarques dont elle tient registre en détail et par le menu sans entrer dans le récit de tous les faits particuliers qui en dépendent ou qui y appartiennent ; ce qu'elle laisse à l'Histoire, qui doit prendre à tâche de raconter plus amplement et plus au long les grandes actions et les événements importants avec toutes les plus rares circonstances qui les accompagnent [...] »

toutefois prêt à entreprendre, sur demande expresse du ministre, « des narrations particulières » (« outre celles de l'histoire générale ») capables de notifier les choses « de point en point » et de rendre à qui le mérite l'« honneur » approprié. Un « style tout nouveau » sera inauguré à l'occasion de cette histoire prometteuse, « autant pour l'universelle dont j'ai tantôt parlé que pour la particulière dont je parle maintenant »³⁰. Il conclura en 1664 le chapitre III de la « Guide », le dernier consacré aux histoires particulières, par une mention de son *Histoire du règne de Louis XIV* (1662), qu'il encourage à rattacher à sa précédente *Histoire de la Monarchie française*, satisfait de donner au lecteur le loisir d'apprécier sa double compétence d'« auteur » qui se serait « employé à l'histoire générale, et à l'histoire particulière »³¹. Comment faut-il comprendre cette dualité insistante dans l'œuvre historiographique de Sorel, si fréquemment thématifiée – ironie de l'histoire – que des critiques modernes anglophones trouvent commode de s'y référer³² ? Nous proposons d'interpréter ces deux catégories [A] en termes d'échelle de représentation, l'*histoire particulière* permettant d'établir entre le lecteur et l'événement un double rapport de proximité [B] dans le *temps* et [C] dans l'*espace*. L'échelle historique du particulier définit chez Sorel une *politique de la proximité* émancipée du cadre hiérarchisant de l'historiographie traditionnelle (laquelle, tributaire du *decorum* antique, relègue l'incident local au rang d'indignité).

[A] Contrairement à ce que l'on a pu penser, les histoires particulières ne se limitent pas chez Sorel au domaine du particulier au sens de « privé » : les événements publics y sont toujours prioritaires³³. Le particulier ne doit pas non plus être pensé comme une étendue absolue : Sorel précise bien que « plusieurs histoires que nous prenons aujourd'hui pour particulières ont été autrefois estimées générales »³⁴. Il s'agit encore moins de penser les histoires particulières comme des pièces brèves³⁵, incomplètes ou abîmées³⁶. Selon nous, Sorel les envisage en termes d'échelle *d'attention*, à l'image de nos cartes dites « à grande échelle » dont la réduction, très faible, permet de procurer une représentation détaillée du réel. L'analogie avec la cartographie n'a d'ailleurs ici rien de hasardeux. La « Guide » s'ouvre en effet sur un répertoire des géographes, précisant que « l'histoire particulière des hommes » doit faire « mention de la qualité des divers pays qu'ils ont peuplés, puisqu'ils tirent souvent leurs inclinations du terroir où ils ont pris naissance, et que

³⁰ Proposition (ca. 1628), verso p. 47 ; recto/verso p. 49.

³¹ BF, « Guide », p. 394-395. Voir également notre chapitre VII (section 5).

³² BEASLEY, Faith, *Revising Memory. Women's Fiction and Memoirs in Seventeenth-Century France*, New Brunswick and London, Rutgers University Press, 1990. En l'occ., p. 27 : « Sorel gives as clear a definition as one can find of each of the two approaches to history ».

³³ Voir *infra* notre section 2.

³⁴ BF, p. 219 ; elles le sont devenues « à notre égard » (« Guide », p. 397).

³⁵ BF, « Guide », p. 369 : « En ce qui est des histoires particulières, les plus longues sont les meilleures. »

³⁶ Un critère pourtant présent chez Bacon.

toutes leurs fortunes sont attachées aux régions qu'ils habitent »³⁷. Une bonne connaissance du terrain s'obtient par la confrontation des cartes les unes avec les autres (« on tiendra pour certain ce qu'on aura trouvé dans toutes », p. 329³⁸), mais à la différence de l'histoire, la géographie³⁹ ne donne que peu de latitude d'application au *jugement* : une localité ne saurait se laisser situer par simple inférence à partir d'indications topographiques. En cas d'hésitation, le plus sûr est de consulter « des cartes plus particulières, et descend[re] des grandes nations aux petites contrées, des royaumes aux provinces ou gouvernements, et des gouvernements aux baillages » (p.329). Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que le géographe/historien ait vu de ses yeux chaque ville, bourg et hameau « dont il dépeint la situation » : « il ne saurait avoir fait tant de longs circuits et tant de voyages en droite ligne et de travers, comme pour tenir par compte jusqu'au moindre buisson et au moindre ruisseau » (p. 330). À défaut de ressources financières pour subvenir à leurs déplacements, les « pauvres particuliers » seront contraints « de suivre ce qui a déjà été tracé » (p. 330). Pour Sorel, le particulier désigne donc un *régime de proximité*. Plus l'histoire est particulière, mieux elle restitue les contours de l'expérience réelle des hommes. Dans un paradigme épistémologique *empiriste*, tel que celui dans lequel évolue Sorel en compagnie de Bacon, il importe de veiller non seulement à écrire de telles histoires, mais aussi à préserver celles qui existent déjà, malgré la tentation de les améliorer :

Les histoires particulières sont celles qui nous rapportent la vie d'un Roi ou de quelque grand Prince, et qui font la relation d'une guerre, ou d'un autre événement remarquable. Il serait à souhaiter que toutes ces histoires se ressentissent de quelque exacte correction ; mais en ce qui est des plus anciennes, elles doivent être laissées dans l'état où elles se trouvent, à cause du respect que nous portons à l'antiquité. Ce serait une peine inutile de s'amuser maintenant à les critiquer. On est contraint de les recevoir telles qu'elles sont, faute d'autres meilleures. Ce sont des titres authentiques qu'on doit garder comme des trésors. Ce sont des originaux où l'on apprend divers succès qui contentent notre curiosité.

Plusieurs histoires générales ont tiré tout ce qu'elles ont de cette source.⁴⁰

[B] Du point de vue de la temporalité, ce régime de la proximité doit beaucoup à la pratique de la philologie. Emprunté au vocabulaire des géographes, le terme métaphorique de « source », récurrent sous la plume de Sorel (aux côtés de celui d'« originaux », de « mémoires », parfois

³⁷ BF, « Guide », p. 327-331. Ici, p. 327. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce passage.

³⁸ Le principe de *conférence* des sources et des passages (BF, « Guide », p. 348) n'a pas seulement une valeur épistémologique ; il s'agit aussi d'un principe esthétique de *variété* dans un domaine de lecture souvent aride (« conférant souvent [...] pour éviter le dégoût ordinaire de la répétition », SH, p. 192).

³⁹ Que l'on doive donner « à l'histoire pour base la géographie » est également précisé dans le premier chapitre de SH (p. 4).

⁴⁰ CBL, « Supplément », p. 56-57. ROSELLINI [2015], p. 560-561 ; ROSELLINI [2010], p. 84-86.

même d'« archives »⁴¹), traduit le besoin de consulter les textes produits au plus près de la période étudiée (*première main*), par les témoins d'une époque passée (« ces auteurs qui sont les plus proches des choses qu'ils écrivent »⁴²). Contrairement à Vignier, Sorel craint peu la partialité de tels intermédiaires, trop précieux pour être entièrement rejetés⁴³. Dans la seconde version de son *Avertissement*, il devient plus visible que Sorel a souvent adopté un surplomb généraliste par dépit, lorsque les « originaux » manquaient⁴⁴ ; mais celui-ci engage d'autant plus vivement le lecteur à se reporter aux écrivains particuliers disponibles pour vérifier la qualité de son récit⁴⁵. Michel de Certeau a mis en évidence, à propos de l'exégèse religieuse, le paradoxe de cette *proximité philologique* qui est aussi *distanciation scientifique* dans un régime de temporalité qu'il qualifie de « moderniste ».⁴⁶ Le geste sorélien de « retour à la source » creuse-t-il ainsi l'écart – qu'on a coutume d'emplir de nostalgie et d'élitisme – entre « trésor » ancien et monde contemporain ?

Au contraire, si l'on remarque à quel point l'attention de Sorel s'oriente vers les textes de langue vernaculaire. Le « respect »⁴⁷ des mots français anciens – mentionné dans l'extrait cité *supra* – n'a rien d'une fétichisation du legs stylistique de ses prédécesseurs ; il ressortit plutôt à la volonté de faire mesurer au lecteur moderne l'évolution d'une langue toujours vivante⁴⁸, et de lui faire éprouver, par le bais de ce voisinage linguistique, un sentiment de communauté culturelle et

⁴¹ SH, p. 84 : « Il y a des écrivains particuliers de leur vie, qui pourront suffire seuls pour en apprendre l'histoire, et en acquérir la connaissance mieux, et avec plus de certitude qu'ailleurs, d'autant qu'ils contiennent les sources, dont on peut puiser la vérité des choses plus vraisemblables que dans les autres historiens qui ont recueilli ce qu'ils ont écrit de ces premiers, et des mémoires de leurs temps qu'ils pouvaient aussi bien qu'eux avoir vu et su, lorsqu'ils ont dressé leurs ouvrages. » Dans l'*Avertissement* (1628), Sorel se félicite d'avoir accompli un tel travail : « j'ai recours à nos premiers historiens, et je remonte à la source lorsque les ruisseaux sont troublés » (p. 145). La notion d'*original* désigne souvent des textes en langue ancienne ou étrangère (CBL, p. 60). L'association de ces deux concepts est topique (FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. SOURCE : « En matière de science, il faut puiser dans la *source*, consulter les anciens et les originaux »). Le mot d'*archive* n'intervient qu'en 1642 dans l'œuvre de Sorel ; on le trouve employé pour désigner les documents juridiques relatifs aux droits des souverains français sur la Catalogne (« archives des villes ») et sur la Flandre (« feuillitez les cahiers de vos archives [...] »). *La défense des Catalans*, p. 106 et 250.

⁴² SH, p. 82.

⁴³ C'est le cas par exemple de l'histoire du Pape Pie V, mise en lumière par son très proche secrétaire Hiéronymus, « lequel s'est acquitté de cette tâche judicieusement en beau style latin, où se trouvent des particularités importantes qui ne sont pas dans les autres histoires, appartenant principalement à ceux de cette profession-là de traiter de ce qui a passé par leurs mains, et dont ils peuvent être mieux informés que les autres » (SH, p. 136). G. de Beaulieu, confesseur de Louis IX, et G. de Chartes, son chapelain, ont été de « fidèles témoins de ce qu'ils ont vu et ouï » (BF, p. 353).

⁴⁴ *Avertissement*, éd. 1647, p. 16 : « Pour ce qui est de tant d'actions particulières qui non seulement sont fort confuses, mais qui sont fort incertaines, il ne les faut dire qu'en gros, ou bien mettre quelque chose au lieu qui fasse assez connaître quelle était la valeur des prédécesseurs des Français. »

⁴⁵ *Avertissement*, éd. 1647, p. 56-57 : Son récit est « fondé sur la vérité de l'histoire, ce que l'on pourra connaître si l'on prend la peine de voir les vrais originaux qui sont les histoires particulières qui ont été écrites en chaque siècle ».

⁴⁶ CERTEAU, M. DE, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1975, p. 170 : « Le 'retour aux sources' énonce toujours le contraire de ce qu'il croit, au moins en ce sens qu'il suppose une *distanciation* par rapport à un passé (espace qui définit exactement l'histoire : par elle s'opère la mutation de la 'tradition' vécue dont on *fait* un 'passé', ob-jet d'étude), et une volonté de *recupérer* ce qui, d'une manière ou d'une autre, semble perdu dans un langage reçu. À ce titre, le 'retour aux sources' est toujours aussi un modernisme. »

⁴⁷ Avec tout ce que ce mot suppose étymologiquement de *recul* et de *valorisation*.

⁴⁸ À propos de la modernisation du style de Joinville, premier historien en vernaculaire français, Sorel de regretter : « on ne verra plus au naïf comment on parlait au temps qu'il a été composé » (BF, « Guide », p. 353).

politique avec des 'aïeux' dont les valeurs et l'environnement lui demeurent intelligibles *malgré* l'éloignement. Car aux yeux du pédagogue universel, le prix du récit historique se mesure au potentiel exemplaire qu'il recèle, c'est-à-dire à sa force d'incitation (ou de dissuasion) dans le présent de la lecture.⁴⁹ De ce point de vue, Sorel 'appartient à son temps', ou, pour le dire avec François Hartog⁵⁰, s'inscrit pleinement dans le régime d'historicité propre à l'idéologie définie par l'adage cicéronien *historia magistra vitae*: le passé éclaire l'avenir⁵¹, à la faveur d'une horizontalisation possible (tangentielle) des rapports entre les comportements humains advenus et les conduites présentes ou à venir; c'est le règne de l'imitable illimité, auquel mettra fin la Révolution. Or on sera tenté de signaler chez Sorel une double « particularisation » de ce régime d'historicité du passé actualisable – c'est-à-dire d'une logique de la *proximité* temporelle malgré l'éloignement.

D'une part, l'auteur de l'*Histoire de la Monarchie* restreint intentionnellement l'exemplaire à une « parcelle » bien précise de la chronologie: l'espace vernaculaire français dans sa diversité. C'est là renoncer à l'idéal humaniste d'une exemplarité universelle, suréminente et absolue, accordée aux Anciens. D'autre part, Sorel attribue une propriété spécifiquement *actualisante* à l'échelle du particulier: celle-ci favoriserait l'immersion identificatoire – morale – des lecteurs dans les textes. Voilà qui prend à revers l'idée selon laquelle les généralités historiques offrent seules un terrain neutre d'échange et de correspondance, les faits particuliers trahissant quant à eux partialité, erreur et exagération. Pour Sorel, la généralité manque au contraire d'aspérités pratiques auxquelles le lecteur puisse raccrocher sa propre expérience (fût-ce dans le *dissensus*, qui demeure un espace d'échange). Parce qu'elle doit interpeller des vies particulières réelles, et non des existences générales idéales, celle qu'il faudrait peut-être rebaptiser l'*historia magistra vitarum* gagne à se particulariser. Les défenseurs de l'histoire l'ont compris, qui fondent sur cette idée le meilleur argument de leur apologie:

Ils [*i.e.* les lecteurs exigeants] désirent qu'il y ait des histoires de toutes les formes qui contiennent les vies de[s] hommes aussi bien que la durée des empires, et qui racontent plusieurs événements particuliers où chacun puisse apprendre à se bien gouverner selon sa naissance et sa fortune. Voilà pourquoi sous le titre d'histoire, outre les histoires générales, il faut comprendre les histoires particulières, comme sont les vies des grands personnages et des moindres, les recueils d'accidents mémorables, et toutes les autres narrations. Ayant égard au profit qu'il y a à faire dans la lecture de ces choses, nous serons contraints

⁴⁹ Sur la question des « exemples », voir *infra* (section 3).

⁵⁰ HARTOG, F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2012 (1^{ère} éd. : 2003). En l'occ. : p. 106-112; HARTOG, F., « Temps et Histoire: 'comment écrire l'histoire de France?' », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50^e année, n°6, 1995, p. 1219-1236. En l'occ. : p. 1220-1223.

⁵¹ Le *topos* est courant chez Sorel, par exemple: « l'exemple des choses passées peut nous servir à la conduite des présentes » (CBL, « Supplément », II, p. 33); « si l'on juge de l'avenir par ce qui est déjà passé [...] » (RP, p. 435). Etc.

d'avouer que véritablement l'histoire nous enseigne à vivre, et qu'elle est une sure guide et une bonne maîtresse pour notre vie, puisque rien ne lui manque de ce qui lui est nécessaire pour cet effet.⁵²

Le particulier introduit ainsi dans le temps une double familiarité, *digne* – en ce qu'elle est « utile » – de considération : une familiarité *généalogique* au sens le plus littéral, fondée sur le devenir linguistique d'un peuple (au demeurant fort mélangé), et une familiarité *éthique*, à la faveur d'aspérités vécues, qu'elles soient consenties (exemplarité incitative) ou au contraire rejetées (exemplarité dissuasive).

[C] Or cette familiarité qu'induit l'échelle du particulier est aussi – et surtout – politique. Si l'« antiquité » dont parle Sorel est *particulièrement* française, celui-ci en partage le goût avec deux générations d'historiens-juristes et antiquaires : Du Tillet, Pithou, Du Haillan, De Serres, Pasquier, Fauchet, Papire Masson et Du Chesne. De nombreux travaux ont éclairé ce que l'érudition historiographique moderne doit à la science juridique de la Renaissance, notamment dans l'espace français⁵³ ; nous insisterons quant à nous, après Michèle Rosellini, mais en termes d'*échelle*, sur le rapport à double tranchant qu'entretient Sorel à l'égard de ces érudits.

D'une part, c'est d'évidence aux élèves des grands juristes du *mos gallicus* des écoles d'Orléans, de Valence et de Bourges (Budé, Alciat, Le Douaren, Baudoin, Hotman, Doneau, Cujas) que Sorel doit son intérêt pour l'espace national français. Ces milieux de parlementaires et de robins sont en effet connus pour avoir conféré à leur critique du droit romain impérial (perçu comme la sédimentation fautive d'un droit romain républicain altéré par les glossateurs) d'importants prolongements allant dans le sens d'une légitimation du droit coutumier français ; les prétentions universelles du code de Justinien doivent ainsi doublement céder la place à la législation particulière (notamment référée à la loi salique) des descendants des Gaulois et des Francs. On le sait, cette érudition philologico-juridique vise à court-circuiter, parfois avec violence, les prétentions impériales de la Rome des Papes, dans l'intention d'affermir l'autorité régaliennne. Si c'est bien à Pasquier et à ses pairs que Sorel doit la licence d'avoir fait de Francus/Francion le

⁵² CBL, p. 78-80. Généreux, l'auteur de la *Connaissance* créditait même certaines « histoires universelles » d'un « privilège » que la tradition historiographique aurait taxé de défaillance coupable : « encore qu'elles soient employées au gros des affaires, elles peuvent contenir aussi des accidents particuliers, desquels les hommes de toute sorte de conditions doivent tirer de l'instruction » (CBL, p. 79).

⁵³ Outre les travaux pionniers de D. KELLEY (*Foundations of Modern historical scholarship*, New-York– Londres, 1970), voir par exemple : HUPPERT [1973], Chapitres II-V ; DESAN [1993], Chapitre III (« Estienne Pasquier ou le travail documentaire »), p. 101-122. Dans : BERCÉ, J.-M. et CONTAMINE, Ph., (dir.), *Histoires de France, historiens de la France*, Actes du colloque international (Reims, 14-15 mai 1993), Paris, Honoré Champion, 1994, voir en particulier : BOUTEILLER, P., « Étienne Pasquier et l'histoire de France au XVI^e siècle », p. 137-163 ; GRELL, Ch., « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e siècle », p. 165-188 ; KRIEGEL, B., « Historiographie et histoire du droit aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 189-207. FERREYROLLES [2013] procure une vue synthétique de tels travaux (« Introduction : Renaissance de l'histoire », p. 8-17), de même que GUION [2008], « L'humanisme juridique français », p. 107-110. L'édition critique récente des *Recherches* de Pasquier fournit d'amples indications : PASQUIER, É., *Les recherches de la France*, éd. par M.-M. Fragonard et F. Roudaut (dir.), 3 vol., Paris, Honoré Champion, 1996.

héros d'une histoire comique qui n'a plus rien d'un grave roman national, c'est encore sous les auspices locales de l'Hercule Gaulois qu'il place la rédaction de son histoire en 1628 : « Il fallait parler latin chez les Romains, et il faut parler français chez les Français »⁵⁴. Mais il importe de souligner que cette politique de la langue résonne différemment chez les juristes gallicans⁵⁵, pour qui le latin est la langue le *l'imperium* des Papes, et chez l'auteur de *L'Avertissement*, pour qui le latin est l'idiome des « personnes de qualité » (p. 16) ; il y a lieu de penser que, chez Sorel, la fonction distinctive du vernaculaire se joue à un niveau social : « il faut considérer que l'histoire est une leçon pour *tout le peuple* qui la veut trouver en sa langue vulgaire » (p. 16-17 : nous soulignons). De ce point de vue, nous inclinons à croire que le « nationalisme » indiscutable de Sorel⁵⁶ relève d'un *patriotisme social*, inscrit dans un contexte où le latin est l'apanage d'une élite, non seulement politique mais aussi savante⁵⁷. L'érudition des historiens issus du *mos gallicus* ne présente pas les mêmes dispositions pour une pédagogie élargie à l'ensemble d'une population.

Un particularisme de second niveau s'observe chez la plupart des « antiquaires » si souvent cités par Sorel (qui portent du reste assez mal leur nom, dans la mesure où, abandonnant le corps caduc des « antiquailles » romaines, ils font l'anatomie d'un corpus juridique naissant), dont l'ambition ne se limite pas à documenter l'histoire personnelle et les victoires militaires des monarques français, mais s'étend à l'ensemble des institutions qui supportent l'État. Pasquier se

⁵⁴ *Avertissement*, p. 16. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce liminaire indépendant (1628).

⁵⁵ Ou Protestants, ce qui revient parfois au même ; le cas de Du Haillan est exposé par Sorel (BF, « Guide », p. 402), qui préfère voir dans l'œuvre de l'historiographe, hostile à la papauté, une défense de son Roi plutôt que de son ancienne confession (il est un catholique converti).

⁵⁶ *Avertissement*, p. 52 : « Puisque Dieu m'a fait naître Français, il faut rendre ce service à ma patrie, de décrire ce qui s'y est passé de mémorable. » *L'Avertissement* s'ouvre en effet sur un éloge de l'histoire nationale, qui accorde clairement à la « contrée où nous vivons » (p. 6) une importance supérieure aux « affaires étrangères » (p. 26 ; même idée : BF, p. 325). La valeur accordée par Sorel à la *proximité*, aussi bien temporelle que spatiale, n'exclut toutefois pas la prise en compte d'autres entités nationales. C'est apparemment un principe d'*économie* (plutôt qu'une puissante conviction idéologique) qui confère à *L'Avertissement* de 1628 sa tonalité gallicane : « Je ne parlerai ni des Papes ni des Empereurs que lorsqu'ils auront quelque chose à démêler avec nos Rois. Je n'ai pas entrepris de faire trois histoires au lieu d'une. Je veux que l'on trouve l'histoire de notre monarchie dans mon livre, et pour celle des autres états l'on la peut aller chercher dans chaque livre particulier. » (p. 150) En clair, Sorel n'accorde pas de valeur absolue à la particularité française, pas plus que Bacon n'attribuait à l'histoire d'Angleterre de dignité exclusive : « Car les affaires des hommes ne sont pas divisées, en sorte par royaumes, ou par régions qu'elles ne soient semblables en plusieurs choses. C'est pourquoi il est utile de regarder comme dans un tableau, ce qui a dû arriver par nécessité durant quelques siècles, ou en certain temps. » BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 142. Sorel affirmera lui aussi, il est vrai tardivement, qu'« en lisant l'histoire d'une nation, l'on apprend assez l'histoire de plusieurs nations voisines » (BF, p. 213), et que « les affaires domestiques » sont dignes de curiosité, mais que « les affaires étrangères nous sont encore utiles par ressemblance. Nous devons donc rechercher les histoires de notre nation, sans négliger pourtant les autres. » (CBL, « Supplément », II, p. 41). La voie semblait tracée depuis la parution de *La Science de l'Histoire* en 1662, qui replaçait la France dans une mosaïque de nations semblables (SH, p. 95) – lui assignant pas là sa place littéralement *particulière*, c'est-à-dire celle d'une « partie », parmi d'autres, des *terrae cognitae*.

⁵⁷ Sorel salue la « générosité » de l'ecclésiastique Joinville pour son usage inaugural de la langue vernaculaire en histoire : « [...] si la plupart des histoires qui avaient été faites aux siècles précédents étaient écrites en latin, c'est que les moines qui les avaient composées voulaient renfermer les sciences dans leurs cloîtres, et ôter la connaissance des bonnes choses aux personnes vulgaires et séculières » (BF, « Guide », p. 353).

fait ainsi l'« observateur universel du monde de la culture »⁵⁸, s'intéressant aussi bien au patrimoine littéraire de la France (avec la complicité de La Croix du Maine) qu'au fonctionnement de ses cours souveraines, parlements et tribunaux depuis leur origine (leur ancienneté faisant autorité contre la juridiction romaine). Cette curiosité pour les particularismes régionaux témoignerait d'une orientation politique hostile au centralisme francilien, si l'en on croit George Huppert, pour qui Pasquier « hait l'absolutisme sous toutes ses formes »⁵⁹. Chantal Grell va jusqu'à mettre sur le compte de l'idéologie monarchiste unitaire léguée par Henri IV l'insuccès des recherches de Du Chesne⁶⁰, dont Hilary J. Bernstein a récemment décrit l'une des tentatives de rédaction – avortée – d'« histoire locale » pour la ville de Reims⁶¹. Dans sa « Guide », Sorel part quant à lui du principe que « chaque province et chaque ville ont ordinairement leur histoire et leurs mémoires particuliers », dont il recommande la lecture⁶² et plus tard l'écriture (sous forme de « mémoires particuliers des lieux »)⁶³ ; les travaux de Du Chesne, « géographe ordinaire du roi »⁶⁴, lui sont d'un perpétuel recours, jusqu'à fournir la pagination de référence pour plusieurs allégations de sources dans *La Science de l'Histoire*.

En dépit d'affinités évidentes avec les procédures de validation rigoureuses propres aux philologues et juristes historiens⁶⁵, ainsi qu'avec leurs sociabilités collaboratives⁶⁶ et leurs enquêtes de terrain⁶⁷, Sorel formule toutefois en 1628 de vives critiques (qui iront, il est vrai, en

⁵⁸ HUPPERT [1973], p. 74.

⁵⁹ HUPPERT [1973], p. 52.

⁶⁰ GRELL, [1994], p. 185 : « Mettre l'accent sur l'unité nationale et la cohérence de l'État suppose que l'on passe sous silence les particularismes encore nombreux et les vellétés d'autonomie des provinces périphériques. Le vaste programme de recherche sur les villes et les provinces proposé par André Duchêne en 1614 ne vit ainsi jamais le jour. »

⁶¹ BERNSTEIN, H. J., « République urbaine et République des Lettres. André Duchesne, Jean Rogier et les significations de l'histoire locale à Reims au XVII^e siècle », *Histoire, Économie et Société*, vol. 30, n^o 2, 2011, p. 29-45.

⁶² BF, « Guide », p. 333 et 413.

⁶³ CBL, « Supplément » : *Nouvelle proposition des histoires des provinces*, p. 65.

⁶⁴ BF, « Guide », p. 342.

⁶⁵ Sur l'histoire comme « information » judiciaire impliquant des témoins : SH, p. 187. Sorel convient que les antiquaires français « n'ont omis aucune diligence » en leur domaine (SH, p. 87).

⁶⁶ L'exemplaire R91379 des *Pensées chrétiennes* (1634) de Sorel porte une dédicace manuscrite à Balleldens, qui était alors le dépositaire des archives personnelles de Papire Masson (mort en 1611), et dont Du Chesne avait édité plusieurs des manuscrits antérieurs (BF, p. 348). La correspondance de Guy Patin (entre 1627 et 1637, date de l'achèvement de l'édition Balleldens) présente ces papiers comme des pièces très recherchées. Il n'est pas impossible que Sorel ait eu ces textes encore inédits sous les yeux, ce qui témoignerait de son inscription effective dans des réseaux savants d'historiens. Sur Papire Masson, fréquemment cité par Sorel, voir : RONZY, Pierre, *Un humaniste italianisant. Papire Masson (1544-1611)*, Paris, Champion, 1924. Sur les *recueils* élaborés par Du Chesne, dont Sorel juge qu'ils constituent les « archives de l'histoire de France », voir notre chapitre IX (section 1).

⁶⁷ Avertissement, p. 166 : « Je sais bien que pour donner quelque chose de rare au public, je fera des recherches en des endroits inconnus à la plupart du monde. » Depuis le XVI^e siècle, plusieurs institutions systématisent le dépôt officiel de leurs actes ; cette pratique archivistique s'étendra aux principaux ministères à la fin du XVII^e siècle (KRIEGLER [1994]). Dès la Renaissance, historiographes et juristes s'emparent de cette manne documentaire qu'ils vont collecter dans diverses villes de France, avant un relatif tarissement des sources sous le règne de Louis XIV, où leur gestion sera plus contrôlée.

s'atténuant) à l'encontre de leurs travaux. Comme l'a souligné Michèle Rosellini⁶⁸, la résistance de Sorel est fondée sur le critère du style, et plus précisément sur celui de la *dispositio*. Il faut dire que si Pasquier entretient une « passion des faits qui l'éloignera du haut degré d'abstraction si caractéristique chez [...] Bodin »⁶⁹, ce refus de tout réductionnisme présente un coût élevé en attention pour le lecteur curieux de remonter aux sources : « noyé dans une mer de documents entassés de façon arbitraire », celui-ci a plutôt intérêt à se révéler « bon nageur »⁷⁰. La nature épigénétique (pour ne pas dire désordonnée) du recueil est en effet bien connue. L'*Inventaire général* de Jean de Serres ne paraît pas plus méthodique à l'auteur de la *Bibliothèque*, qui le qualifie de « monstre » plutôt que d'« histoire parfaite », notamment en raison des ajouts de contributeurs plus tardifs⁷¹. C'est que la vision sorélienne de l'histoire accomplie s'accorde mal au projet de ces antiquaires, dont l'ambition est à la fois *trop universelle* dans son étendue (qui embrasse, comme nous l'avons dit, l'intégralité des faits de culture propres à l'espace français)⁷², et *trop particulière* dans sa prise en charge stylistique, marquée par un régime discursif de la minutie qui préfigure la rigueur des bénédictins de Saint-Maur :

Ils font des remarques sur des sujets de néant, et nous récitent des traités et des patentes en forme, de sorte que l'on a raison d'appeler tout cela des mémoires, des *Inventaires* et des *Recherches* ; car ce sont de vrais procédures de chicane, et le plus beau de tous ces ouvrages étranges aura beaucoup d'honneur si l'on le compare à quelque procès verbal de commissaire.⁷³

Fidèle à son projet d'*histoire générale*, dont La Popelinière situait l'échelle à mi-hauteur entre l'histoire particulière et l'histoire universelle, Sorel de déclarer :

⁶⁸ ROSELLINI [*2003], p. 251 : « [C]e qui disqualifie ces auteurs à ses yeux, c'est leur mode d'écriture. » Plus récemment : ROSELLINI [2010], p. 76-77.

⁶⁹ HUPPERT [1973], p. 47.

⁷⁰ DESAN [1993], p. 120.

⁷¹ SERRES, J. de, *Inventaire général de l'histoire de France depuis Pharamond jusqu'à la majorité de Louis XIII*, Paris, Saugrain, 1597. Voir : BF, p. 403. Un jugement plus clément est émis dans : SH, p. 198.

⁷² Au moment de justifier le choix du titre de son premier ouvrage d'histoire (*Histoire de la monarchie française*), Sorel procède pour ainsi dire au réglage de son empan de recherche, jugeant l'intitulé *Histoire des Rois* « trop particulier » (il n'y serait question que de la vie des monarques, p. 53), et celui d'*Histoire de France* « trop général », en ce qu'il comprendrait toutes les institutions : « Si l'on voulait raconter de quelle sorte l'on s'habille en France, de quel langage et de quelles lois l'on y use, comme l'on y bâtit, qui a fondé les villes, les églises et les collèges, quels arts y ont été pratiqués de tout temps, avec encore la vie des Rois, et une infinité de choses que l'on se pourrait imaginer, ces mots d'*Histoire de France* pourraient comprendre tout cela. » (p. 55). Ce faisant, Sorel refuse d'adopter le programme de Pasquier.

⁷³ Avertissement, p. 28-29. Il faut prendre la notion de *minutie* au sens littéral, juridique, en référence aux « minutes » enregistrées par les greffiers lors des procès : « pensent-ils que les vrais historiens soient des notaires, et qu'ils soient obligés de leur donner copie de leurs titres ? Qu'ils aillent voir les minutes aux lieux où elles sont » (p. 156). Le reproche vise spécialement Jean de Serre, dont le projet d'*Inventaire général* est bien souvent, au gré de Sorel, trop particularisé : « Dans les derniers tomes de Jean de Serres, il y a jusques a des édits rapportés tout au long, et qui plus est l'on y trouve les relations des procès de quelques personnes privées, avec quelques accidents arrivés à d'autres [...] ; si l'on tire en longueur ce qui s'est fait de notre temps, c'est que l'on y met des choses trop particulières » (p. 165).

Je ne me plairai pas aussi à rapporter les testaments des rois, ou les transactions qu'ils ont passées avec leurs alliés, y mettant tous les mots de cérémonie et tous les articles : je ne pardonne cela qu'aux écrivains particuliers, qui ont voulu réciter tout ce qui s'est fait de leur temps ; mais pour un historien qui veut comprendre l'histoire générale de plus de soixante rois à quoi cela est-il bon de s'amuser à ces vieilles pancartes ?⁷⁴

L'équilibre stylistique est à trouver dans un savant réglage d'échelle, qui permet d'« établi[r] quelquefois des raisons particulières pour beaucoup de choses que plusieurs estimeraient indifférentes » (p. 84), quand au contraire on mettra « en trois lignes » les aspects peu significatifs de la vie des monarques que « l'on ne veut point particulariser » (p. 198).⁷⁵ Car encore qu'on puisse se plaire aux « particularités » de plusieurs ouvrages historiques, ce « divertissement » exigerait « que ces livres là fussent mieux ordonnés » (p. 162).

[2] La seconde version de l'*Avertissement* faisait encore plus clairement état des griefs adressés par Sorel à l'état du champ historiographique des deux côtés du spectre scalaire :

C'est en effet ce qui a le plus d'apparence, car si nous considérons premièrement les histoires particulières, qui ne décrivent que deux ou trois règnes seulement, nous en trouverons de si confuses et de si ennuyeuses que l'on ne se saurait donner la patience de les lire, et puis l'on n'y apprend pas bien l'ordre des choses, à cause que le commencement des unes ne répond pas toujours à la fin des autres. Quand à nos histoires générales où nous devrions avoir recours pour apprendre beaucoup en un seul livre, nous n'en avons point encore eu jusques aujourd'hui qui soient d'un style agréable, ni même qui soient faites selon les règles de l'histoire.⁷⁶

Pour réparer ce double manquement aux lois de l'*ars historica*, il faudrait écrire des textes lisibles, c'est-à-dire dans un style plaisant et réglé, où la *dispositio* assure non seulement la hiérarchisation des matières particulières, mais aussi leur ordonnancement dans un sens chronologique⁷⁷, afin que la diversité des sources ne soit pas fastidieuse mais charme par sa *variété*. Il n'est pas difficile de rapporter ces exigences au contexte qui est celui des premiers travaux historiographiques du neveu de Bernard (*ca.* 1630). Béatrice Guion a montré combien la « conception rhétorique de l'histoire [...], prégnante dans l'Italie de la Renaissance, le demeure dans la France du XVII^e siècle »⁷⁸ ; à ce titre, on peut compter les « historiographes plutôt pittoresques » que sont Bernard

⁷⁴ Avertissement, p.153-154. Cette échelle d'attention fait l'objet de rappels : « Voilà comme je veux faire maintenant des observations curieuses pour ne point laisser couler tant de particularités dans mon histoire » (p. 96).

⁷⁵ À titre de comparaison, cette chronique répertoriée dans la « Guide » écrite d'un style narratif « où peut-être en quelques endroits les particularités manquent, et l'on en trouve au lieu d'inutiles » (BF, p. 360).

⁷⁶ Avertissement, éd. 1647, p. 5.

⁷⁷ Comme ses contemporains, et après Cicéron, Sorel réserve à la littérature de fiction la technique de la narration inversée, par exemple avec un début *in medias res* (CBL, 318-319). GUION [2010], p. 22.

⁷⁸ GUION [2010], p. 10.

et Sorel au nombre des « historiographes qui ont choisi le chemin de l'éloquence »⁷⁹, voie qu'empruntent également Dupleix (principal rival de l'oncle et du neveu⁸⁰), Mézeray, Daniel ou encore Le Moyne – Pellisson n'ayant que promis, sans la réaliser, une telle narration. Cette *histoire éloquente*, qui appelle un grand soin d'écriture, ne doit pas être confondue avec les excès rhétoriques d'un Pierre Matthieu, précise Sorel : particulariser n'équivaut pas à déployer une vaine *amplificatio* où abondent ornements et figures inutiles⁸¹. Si la conception rhétorique de l'histoire est ancienne (Lucien⁸², Cicéron, Quintilien), elle n'a pourtant pas fait l'unanimité durant la seconde partie du XVI^e siècle dans les cercles humanistes français : de Bodin à Vignier, les historiens juristes s'en défiaient ouvertement, soucieux de faire primer la vérité des faits sur l'agréable vraisemblance des dires⁸³. Or parmi eux, il s'en trouve pourtant un qui appelle de ses vœux une « histoire accomplie » fondée sur le « narré accompli » des faits : c'est La Popelinière, le créateur précédemment cité de la notion d'*histoire générale*.⁸⁴ Inspiré par Bodin⁸⁵, sensible à la mouvance

⁷⁹ RANUM, O., « Historiographie et monarchie au XVII^e siècle », in : BERCÉ, J.-M. et CONTAMINE, Ph., (dir.), *Histoires de France, historiens de la France, Actes du colloque international (Reims, 14-15 mai 1993)*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 149-163. En l'occ. 153 et 155.

⁸⁰ Les traits réservés à Scipion Dupleix dans la « Guide » sont spécialement venimeux. Non seulement cet historiographe partial (il faut se méfier des « éloges à la mode de Dupleix » p. 379) commet des fautes de « style » (il lui manque « l'élégance historique » d'un narré « lié ») et de « pensée », mais son histoire générale des origines du royaume pêche par l'indigence des sources : « Veut-on savoir pourquoi M. Dupleix n'a pas su tant de belles particularités ? C'est qu'il n'avait pas en main les manuscrits que le Président Fauchet avait feuilletés et que les livres de M. Duchesne n'étaient pas encore imprimés, dans lesquels on apprend toutes ces choses. Il en pouvait apprendre plusieurs dans les *Antiquités* de Fauchet, dont il ne faut point douter qu'il ne se soit beaucoup servi, faute d'avoir recours à une plus haute source » (BF, « Guide », p. 404-405). JOUHAUD [2000] suspecte Dupleix ne s'être également *beaucoup servi* d'un exemplaire, confié à Richelieu, du tirage limité de l'*Histoire* de Charles Bernard (p. 190-191) ; il semble que seule la *dispositio* de l'ouvrage de Dupleix, différente de celui de Bernard, mette le premier à l'abri d'une franche accusation de plagiat (« ayant trouvé sa matière toute prête », il lui suffisait de la « ranger à sa mode »).

⁸¹ Dans la « Guide », Sorel est très critique à l'égard du style « fleuri et figuré » (p. 354) de l'historiographe de Henri IV, « élégant » et plein de « métaphores qui ont beaucoup d'affectation » : ces « longues amplifications » indisposent, « par lesquelles on n'est pas davantage instruit de la vérité de ce qu'il y avait à écrire » (p. 378). Ces « fleurs de rhétoriques » et « ornements affectés » vont à l'encontre du « naturel » et de la « méthode ordinaire d'écrire l'histoire » (p. 378), raison pour laquelle ce « nouveau style » donne lieu à des controverses, alimentées par Matthieu lui-même (p. 359). GUION [2010], rappelle que Matthieu s'était lui-même justifié dans une préface de faire parfois « le rhéteur » (p. 20). Sorel ne se promet quant à lui d'*amplifier* « que les matières les plus remarquables » (Avertissement, p. 162).

⁸² LUCIEN DE SAMOSATE, *Comment écrire l'histoire, introduction, traduction et notes par André Hurst, Paris, les Belles Lettres, « La Roue à livres », 2010.*

⁸³ Si Sorel se charge de l'affirmer à propos de Fauchet (dont le langage n'était « pas fort poli », « mais de son temps il ne se trouvait pas encore beaucoup de gens qui s'occupaient à l'éloquence », BF, « Guide », p. 350), Vignier affiche en liminaire son intention de ne pas céder aux séductions du style historique « coulant » prôné par Cicéron : le style du sommaire est préférable au « style qu'on appelle proprement historial, qui racompte [sic] d'un fil continu les choses en toutes façons plus amplement et particulièrement, et avec plus de parades d'éloquence, que le précédent » (VIGNIER, *La Bibliothèque, « Préface »* [np.6]). Nous conservons l'orthographe originale de « racompter » qui témoigne d'un voisinage – en tout cas morphologique – des procédés de *narration* et de *dénombrement* dans l'esprit de cet historiographe de profession. GUION [2010], p. 15.

⁸⁴ Chez La Popelinière, la notion d'*histoire générale* définit donc à la fois une *étendue* (l'échelle nationale) et un *style* (la narration). [1] Sur l'échelle adoptée : « Ainsi on entendrait parler de la généralité, comprenant les affaires de tout l'État et couronnes d'un de ces Royaumes. Par conséquent, l'histoire sera quant à sa forme visible, de moyenne grosseur, tirant néanmoins plutôt vers le plus que vers le moins. » Cette histoire « moyenne » concerne « la province et royaume des Français », « laquelle, comme tenant l'entredeux de la grande et petite, recevra d'autant plus d'honneur, qu'on n'y désirera pas tant des choses qu'à la grande ; et aussi l'obligera l'on à des grâces desquelles on dispenserait la petite » (LA POPELINIÈRE, *Histoire, II*, p. 77 et p. 69). [2] Sur le style : Cette histoire générale doit tenir en « un seul livre » et « faire comprendre beaucoup de choses tout à la fois » (LA POPELINIÈRE, *Histoire, II*, p. 11) ; de

nationaliste qui caractérise ses pairs juristes, ce théoricien de l'*ars historica* est cité avec admiration par Sorel⁸⁶, qui, comme nous l'avons dit, s'approprie dès 1628 la double ambition de réaliser une « histoire générale » et « accomplie »⁸⁷. À cheval entre bonnes lettres et belles-lettres, la pensée historiographique de Sorel cherche en somme à conjoindre une *épistémologie de l'histoire particulière* et une *poétique de l'histoire générale* – double préoccupation qui, au demeurant, n'est pas sa rappeler le soin avec lequel plusieurs théoriciens récents de l'« écriture de l'histoire » ont tenté de surmonter les apories nominalistes soulevées par le pan-fictionnalisme de Hayden White⁸⁸. La poétique sorélienne de l'histoire générale [A] est ainsi déterminée par une double finalité (être lue, tout en restant fidèle aux faits) qui engage d'importantes décisions relatives à son format (*dispositio*). [B] Entre épistémologie et poétique, Sorel offre par ailleurs un moyen de repenser le genre de l'histoire, avec mais aussi contre la tradition aristotélicienne issue de la *Poétique*.

[A] Aux yeux de Sorel, l'histoire générale – voire universelle – est la mieux placée pour offrir des garanties de *pérennité* à son objet, par opposition aux discours et pièces particulières, vouées à se perdre.⁸⁹ Dispersées, inaccessible, fragmentaires, trop denses, décontextualisées, écrites dans des

fait, l'art de l'histoire générale est de réunir des pièces détachées : « l'Art et tout ouvrage se compose de l'assemblée de plusieurs particularités : et le contenu se dresse de choses auparavant séparées » (LA POPELINIÈRE, *Histoire*, I, p. 117). HUPPERT [1973] observe à juste titre que l'*histoire générale* de La Popelinière n'est pas la simple « somme des histoires particulières » (p. 147) ; il s'agit bien plutôt de la mise en récit des « matières » dans un « narré accompli », où les « fleurs d'éloquence » bannies par les juristes auront un droit d'asile (LA POPELINIÈRE, *Histoire*, II, p. 80). L'histoire est à ce compte un « narré, vrai, général, éloquent et judicieux, des plus notables actions des hommes et autres accidents y représentés selon les temps, les lieux, leurs causes, progrès et événements » (p. 33). Selon lui, le verbe grec *historeô* signifierait même « narrer, déduire ou discourir » (p. 26). Enfin, précisons que ce *narré accompli*, pour des raisons notamment gnoséologiques (éviter la distraction du lecteur), doit être parfaitement linéaire et continu : « il faut que le Narré Historial, y soit continué d'un fil entretenu, sans digressions : même ment où il y a plusieurs choses à exposer. Car l'esprit distrait en la considération de telles choses séparées, ne se peut représenter les ainsi coupées et imparfaites connaissances des choses qu'on lui propos » (p. 71).

⁸⁵ Quoique critique à l'égard de l'*histoire universelle* : « il me semble qu'il se devait arrêter à les disposer, ou autrement éclaircir, l'obscurité de l'histoire particulière [plutôt] que d'extravaguer ainsi sur l'universelle » (LA POPELINIÈRE, *Histoire*, I, p. 28). « L'on connaît enfin que ceux qui nous veulent apprendre tant de choses tout à la fois ne nous apprennent rien du tout » (LA POPELINIÈRE, *Histoire*, II, p. 150).

⁸⁶ À la nuance près que Sorel doute des aptitudes de cet excellent théoricien à appliquer ses propres règles dans ses ouvrages. SH, p. 91, BF, « Guide », p. 337, 357, 365. Il faut admettre que la fluidité n'est pas la première des qualités stylistiques de La Popelinière. Nous avons résolu de moderniser son orthographe pour soulager le lecteur, à l'instar des autres historiens cités dans ce chapitre.

⁸⁷ Avertissement, p. 11 : « L'on serait assez satisfait si l'on trouvait un historien général qui eût soigneusement recueilli de ces vieux mémoires tout ce qui peut servir à la postérité » ; or jusqu'à présent, cette « histoire accomplie » (p. 26 et 38) mérite qu'on s'en plaigne (p. 112) : « les auteurs modernes qui ont voulu faire l'histoire générale, ne nous ont donné que des matières d'histoire » (p. 144 ainsi que p. 29). L'expression d'« histoire accomplie » : SH, p. 189. Dans la BF n'intervient que l'expression de « bibliothèque accomplie ».

⁸⁸ On pense notamment à des travaux fondateurs (par ordre d'ancienneté) : VEYNE, P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1978 (1^{ère} éd. : 1971) ; CERTEAU, M. DE, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1975 ; GRAFTON, A., *Les origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, trad. de l'anglais par P.-A. Fabre, Paris, éditions du Seuil, 1998 ; RICEUR, P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 267-292 ; RANCIÈRE, J., *Les noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Éditions du Seuil, « La librairie du XXI^e siècle », 1992. Pour une synthèse de ces positions, voir les articles ÉCRITURE et RÉCIT de : DELACROIX, C., DOSSE, F., GARCIA, P. et OFFENSTADT, N. (dir.), *Historiographies, II. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010.

⁸⁹ Lettre à Richelieu : « Je vous supplie aussi de considérer qu'il n'y a point d'écrits qui puissent se bien conserver la mémoire des grands personnages que les histoires universelles. Voilà pourquoi j'ai la hardiesse d'espérer que vous recevrez plus de satisfaction de la mienne que de tant d'autres ouvrages que l'on fait à votre honneur, car ce ne sont

langues peu familières aux lecteurs, les histoires particulières – quoique irremplaçables – tirent bénéfice d’être incorporées à de plus amples matrices textuelles, narrations générales⁹⁰ ou recueils généraux⁹¹ : elles n’en seront que plus dociles à la mémorisation. C’est en termes de sauvetage que Bacon envisageait déjà cette solution d’incorporation⁹². Comme ses contemporains, Sorel développe une pensée historiographique où prime bien souvent la volonté de *faire lire* l’histoire plutôt que de la bien écrire⁹³ : sa poétique est profondément orientée par un souci de réception⁹⁴, qu’il faudrait parfois préciser en souci de *conservation*. C’est éminemment le cas dans le domaine de l’histoire, où l’auteur de la « Guide » ne se contente pas de tenir le public pour l’heureux *bénéficiaire* d’un trésor acquis pour l’éternité (le fameux *κτῆμᾶ τε ἐς αἰεὶ* de Thucydide), mais dont il fait le *dépositaire*. À l’heure où le dépôt des actes publics n’a encore rien de systématique, Sorel institue les lecteurs en véritables gardiens de l’archive nationale ; la lecture effective des textes par le peuple est la condition de perpétuation de la mémoire d’État (le « feu des Vestales ») depuis que l’imprimerie permet de « bailler de main en main par une tradition continuelle »⁹⁵ les livres écrits en l’honneur des Français exemplaires. Auparavant, ce travail de transmission était assuré par des copistes⁹⁶, le plus souvent des moines ; dans l’ère Gutenberg, c’est aux lecteurs du siècle d’entretenir la tradition.

La conscience de cette nouvelle donne prend un tour d’autant plus urgent que les romans tendent à phagocyter l’énergie lectorielle de la nation. Certes, l’histoire française est indispensable à la

toujours que des lettres et des discours particuliers qui n’ont pas une longue durée, mais les histoires vivent éternellement. » (p. 285).

⁹⁰ Proposition : *recto/verso* p. 48 : « Pour ce qui est de l’histoire générale, elle doit comprendre toute la durée de notre monarchie à venir jusqu’à notre siècle. C’est celle-là qui nous est fort nécessaire car chacun ne peut pas faire un amas de diverses histoires particulières ni avoir le loisir de les lire toutes en leur ordre. Une histoire générale soulage beaucoup : mais je ne vois point que l’on l’ai encore faite comme elle devrait être. » Une fois cette « confusion bannie » à la faveur d’un récit général, on pourra la « retenir facilement. »

⁹¹ BF, « Guide », p. 397 : « Comme nous avons des historiens particuliers, qui ont recueilli ce qui s’est passé de leur temps, ou sous quelques rois dont ils ont écrit les vies, nous en avons d’autres qui ont encore fait des recueils de ceci, pour soulager ceux qui ne sauraient feuilleter tant de livres, et même pour aider à la mémoire de toute sorte de personnes. »

⁹² BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 142 : « plusieurs écrit qui ne sont pas à rejeter, [ainsi que des relations] qui se perdraient peut-être, et qui pour le plus souvent ne seraient pas imprimées » méritent d’être « rapportés à cette histoire générale ». Notons que la section consacrée à Bacon aux histoires générales est très courtes.

⁹³ COUZINET [1996] l’affirme notamment à propos de la génération de Bodin, qui fait triompher les « arts de lire » l’histoire (p. 39-42). Plusieurs déclarations de Sorel vont dans ce sens, dont : « [...] puisque nous considérons le devoir de celui qui veut plutôt se mettre à lire l’histoire que la composer » (SH, p. 130).

⁹⁴ C’est le propos même de la thèse de Michèle Rosellini. ROSELLINI [2015] aperçoit une différence d’ordre pragmatique « entre le projet du grand récit historique qui ambitionne de *faire lire* l’histoire de France, et la présentation du catalogue qui vise à *apprendre à lire* cette même histoire à partir de supports divers » (p. 568). Nous approchons quant à nous cette différence du point de vue formel (*dispositio*), par la mise en regard du mode d’inscription du particulier dans deux « genres » de la discursivité généraliste caractéristiques de l’œuvre sorélienne (voir *infra*).

⁹⁵ RP, p. 362. Il s’agit en l’occurrence d’un juge parisien.

⁹⁶ CBL, « Supplément », p. 26-27 : « Mais depuis que les histoires ont été une fois écrites d’un bon style, de crainte qu’elles ne se perdent, une infinité de mains laborieuses ont travaillé à en faire des copies, et il y en a toujours eu assez qui ont succédé les unes aux autres, pour faire durer de si utiles ouvrages. [...] Il ne tient qu’aux hommes de faire toujours durer les histoires en les transcrivant. »

gloire du royaume ; « mais qui est-ce qui la lit ? », s'interroge anxieusement celui qui doit bien constater qu'elle « n'est pas universellement apprise »⁹⁷. Sorel a en tête l'*Histoire romaine* de Tite-Live : c'est l'élégance de ce récit qui a permis aux exploits de Brutus et Camille de parvenir jusqu'à nous, car « l'on n'eût pas pris la peine de transcrire de temps en temps des manuscrits si ennuyeux pour les renouveler et les faire toujours vivre »⁹⁸. Inutile donc de « se contenter d'écrire ce qui arrive en forme de mémoires journaliers sans aucun trait d'éloquence »⁹⁹, encore que les *histoires particulières* en tant que telles n'exigent aucun soin stylistique¹⁰⁰. D'évidence, il faut au peuple des attraits¹⁰¹ qui n'entament pas la vérité des faits : l'insertion de belles gravures fantaisistes, par exemple, trahit les approximations complaisantes d'historiens avides de gains¹⁰² ; les élans oratoires d'une « harangue transcrite » peuvent eux aussi s'avérer suspects, prévient le défenseur des Catalans¹⁰³.

La tâche n'étant désormais plus d'écrire mais d'être lu, un « Art Secret » s'offre à soutenir l'*inventio* historique : si le « choix des paroles » (*elocutio*) peut aider, c'est surtout d'une « certaine façon d'arranger les choses » que Sorel promet des miracles à Richelieu¹⁰⁴. De même que « les couleurs plaisent à la vue selon les lieux que le peintre leur a donné », c'est un « vrai art de disposer » (*dispositio*) qui doit guider l'écriture variée de l'historien¹⁰⁵. Tout porte à croire que cet « art de disposer » – que Sorel nomme « méthode » ainsi que la plupart des historiens après Bodin – réside dans l'adroite conciliation entre généralité de la forme et particularité des faits. Le traitement théorique que Sorel réserve à la *digression*, par exemple, envisage ce problème sous le

⁹⁷ Proposition, *recto* p. 47. Même idée dès les premières lignes de l'*Avertissement*, p. 1-2.

⁹⁸ Avertissement, p. 36.

⁹⁹ Proposition, *recto* p. 48.

¹⁰⁰ Seules les histoires générales exigent une attention stylistique : « L'on connaît bien ici que je ne parle pas de ceux qui ont fait autrefois quelque histoire particulière, mais bien de ceux qui en ont fait une générale, car pour ces premiers, moyennant que leur relation soit fidèle, je ne demande point tant qu'elle soit éloquente, et je pardonne à leur simplicité en considération de leur siècle. » (Avertissement, p. 28). Même propos dans : BF, p. 414. Le « Panégyrique » précise l'idée de Sorel (CBL, « Supplément », p. 45 et 40) : « Si ces hommes célèbres n'ont fait que des journaux succincts ou de simples mémoires des choses qui étaient arrivées dans leur siècle, n'ayant pas le loisir de les arranger avec plus d'art, c'était pourtant une matière préparée pour la vraie histoire » ; il y a là des « ouvrages prêts pour ceux qui y voudront travailler ».

¹⁰¹ Avertissement, p. 36 : « Le peuple ne se plaît point à lire des histoires quelques véritables qu'elles soient, s'il n'y trouve quelque douceur qui soit comme un charme pour l'attirer et le retenir ».

¹⁰² Sans évoquer Mézeray (alors âgé de dix-huit ans), dont les volumes ne paraîtront qu'à partir de 1643, Sorel remarque pourtant que les portraits gravés des rois ne servent qu'à « embellir » et « mieux vendre » certains ouvrages ; or « par ce moyen l'on trompe le peuple, puisqu'il n'y en a point qui ne soit fait à plaisir » (Avertissement, p. 176).

¹⁰³ Catalans, [np.6] et p. 141-142 : « Il n'y a que de solides raisons à dire sur ce sujet, et ce n'est point par des détours de paroles, des figures de diction, des amplifications, et autres subtilités d'orateur que nous avons eu dessein d'en former la persuasion. Ces tromperies d'éloquence ne sont pas nécessaires en une si bonne cause. »

¹⁰⁴ Proposition, *verso* p. 48.

¹⁰⁵ Avertissement, p. 170 et p. 47.

jour de la proportion des parties au tout¹⁰⁶. C'est pourquoi on est tenté de définir la *narration* et le *recueil* comme deux « formes générales » candidates à la prise en charge des histoires particulières. La première, qui s'apparente au genre *intensif* de la totalité (par réduction¹⁰⁷), exige une opération assimilative de *lissage*, qui accommode au temps les saillances linguistiques des sources de première main : c'est la voie du narré général, plaisant et « poli » – voie qui permettra à l'histoire de battre « la séduction romanesque sur son propre terrain rhétorique »¹⁰⁸. La seconde, qui relèverait plutôt de la modalité *extensive* de la totalité (par composition), procède par *listage*, comme dans la « Guide » ou dans *La Science de l'Histoire*¹⁰⁹. C'est la voie privilégiée par Sorel à la fin de sa carrière, et c'est aussi celle qui ménage la meilleure part à l'intégrité du « particulier » – lecteur et événement :

Celui qui ne lirait que les histoires générales des peuples et des divers gouvernements, ne saurait guère ce qui lui serait nécessaire pour sa conduite propre.¹¹⁰

[B] L'« art secret » d'articuler histoires particulières et histoires générales confère à la poétique sorélienne une dimension axiologique qui se mesure à l'aune de la *Poétique* d'Aristote, très discutée par les historiens Italiens de la Renaissance. Du fait de sa double appartenance scalaire, l'histoire sorélienne transcende en effet la définition différentialiste – et surtout réductrice – de *Poétique* 9 (« la poésie raconte plutôt le général, l'histoire le particulier »)¹¹¹. Ce dépassement a pour conséquences (1) la possibilité d'envisager le récit historique comme un *corps* discursivement organisable, (2) dans le dessein duquel la nécessité onto-théologique – caractéristique des différents types d'*histoire providentialiste* – cède la priorité à une nécessité *poétique* clairement articulée à l'idéologie monarchiste française. (3) *Vraie*, mais aussi *vraisemblable*, l'histoire mérite dès lors plus que la poésie les honneurs rendus à la philosophie.

(1) Comme on le sait, *Poétique* 23 refuse à l'histoire ce qu'Aristote accorde en exclusivité au *mythos* poétique : la structure formelle d'un tout organisé / organique (*holos*), supposant des relations de

¹⁰⁶ SH, p. 130 : « En un mot il suffit à un bon historien que les préparatifs et fondements de son dessein, soient proportionnés à la grandeur et à toutes la masse du corps de l'ouvrage qu'il entreprend : comme il doit y avoir toujours un rapport des parties au tout, pour faire que tout aille bien. »

¹⁰⁷ Sur la distinction entre totalité *intensive* et totalité *extensive*, voir notre chapitre V (section 2).

¹⁰⁸ JOUHAUD [2000], p. p. 173.

¹⁰⁹ Sorel conçoit la « Guide » de 1664 comme une forme discursive *généraliste*, malgré la proportion dominante d'histoires particulières recensées (3 pour 1 d'après le chapitrage) : « On trouve seulement de certains livres, qui examinent en passant quelques-unes des nos histoires, selon le temps et le dessein de ceux qui les ont faites, mais peu de gens en ont parlé *en général* : néanmoins cela peut être d'un grand secours pour en former un bon recueil, y donnant les ordres nécessaires. » (BF, « Guide : Avant-Discours », p. 326 ; nous soulignons). La question ne se pose même pas pour *La Science de l'Histoire*, qui s'ouvre, comme nous l'avons dit, sur une exposition de l'*histoire universelle en général* (sic) et se poursuit par un recensement des « histoires particulières » par régions du monde (SH, p. 171).

¹¹⁰ BF, p. 197.

¹¹¹ Voir notre chapitre II (section 4).

nécessité.¹¹² Polybe et Strabon déjà récusaient ce *distinguo* défavorable à leur « genre » d'élection¹¹³, tout comme le fera La Popelinière, dont le projet est précisément d'associer histoire générale et accomplissement de la totalité¹¹⁴. Quant à Sorel, il suffit de se pencher sur les métaphores récurrentes appliquées à l'histoire générale pour s'apercevoir que si l'image du *fluide*¹¹⁵ et celle du *tissu*¹¹⁶ sont fréquentes sous sa plume pour traduire l'exigence de linéarité narrative¹¹⁷, la métaphore corporaliste (« corps d'histoire ») l'emporte largement, notamment appliquée à l'histoire universelle¹¹⁸. Comme l'a montré Claude-Gilbert Dubois¹¹⁹, les exégètes de la prophétie de Daniel – dont provient ce schème fortement corporaliste – ont vu l'occasion, dès la Renaissance, d'assurer sur la fameuse image du « Colosse aux pieds d'argile » une idéologie holistique de l'histoire tantôt *décliniste* (l'avenir des « quatre monarchies » se présentant, aux pieds de la statue, dans le matériau le plus vil), tantôt *impérialiste* (l'Allemagne figurant l'héritière naturelle de l'*imperium* de Rome). Rien de tel chez Sorel, qui fait de la naissance du Christ le point d'origine (« le milieu et le centre ou la plénitude des temps ») d'un « nouvel ordre des siècles »

¹¹² ARISTOTE, *Poétique*, 23, 1459a 17-23, p. 66 : « Pour ce qui est de l'imitation narrative et en vers, il faut [...] composer la fable (τοὺς μύθους) de façon qu'elle soit dramatique et tourne autour d'une seule action (περὶ μίαν πράξιν), entière (ὅλην) et complète (τελείαν), ayant un commencement, un milieu et une fin (ἀρχὴν καὶ μέσα καὶ τέλος), afin qu'étant une et entière (ἐν ὅλον) comme un être vivant (ὡσπερ ζῶον), elle procure le plaisir qui lui est propre ; cela est évident, et les compositions ne doivent pas être semblables aux récits historiques (μὴ ὁμοίως ἱστορίας), dans lesquels il faut faire voir non une seule action mais un seul temps (οὐχὶ μιᾶς πράξεως ποιεῖσθαι δηλωσιν ἀλλ' ἐνὸς χρόνου), c'est-à-dire tous les événements qui, au cours de ce temps, sont arrivés à un seul homme ou à plusieurs, événements qui n'ont chacun entre eux qu'un rapport de fortune (ὧν ἕκαστον ὡς ἐτυχεν ἔχει πρὸς ἄλληλα). »

¹¹³ La métaphore du corps d'histoire (*sōma*) est présente chez Polybe et Strabon d'après HARTOG [1999], p. 142 : « Polybe rétorque [à Aristote, que] l'histoire « universelle » possède les caractéristiques même du *mythos* (selon la définition qu'en donne Aristote) : elle forme un tout (*holon*), c'est-à-dire en termes aristotéliens qu'elle tend vers une fin unique (*telos*), qu'elle a un début, un milieu et une fin, et qu'ainsi lui appartient la beauté qui est le propre d'un corps vivant. ». Toutefois, cette caractéristique n'est valable que pour les histoires générales, et non pour les particulières : « En somme, en effet, il me semble que ceux qui sont convaincus que par l'histoire particulière (*kata meros historias*) ils auront une vue d'ensemble mesurée du tout sont à peu près dans la même situation que des gens qui, considérant les parties disjointes d'un corps qui fut animé et beau, penseraient être des témoins oculaires valables de l'activité et de la beauté de l'être animé lui-même. » POLYBE, *Histoires*, I, 4, [7], éd. HARTOG [1999], p. 119.

¹¹⁴ L'histoire générale n'est autre que « la représentation de tout » comprenant nécessairement « toutes choses » (LA POPELINIÈRE, *Histoire*, II, p. 71-72). Voir l'intitulé suffisamment explicite de : HUPPERT [1973], *Chapitre VIII* (« La Popelinière : 'la représentation du tout' »), p. 141-156. Il faut comprendre le « corps de l'histoire » comme une entité idéale, dont les historiens particuliers n'auraient aperçu que des « membres et parcelles » comme « retranchés du corps duquel ils dépendent » ; et de se référer à Polybe pour déprécier ces historiens sans envergure qui « montrent l'œil de la teste, ou un autre membre arraché de quelque animal, sans pouvoir connaître duquel il est pris » (LA POPELINIÈRE, *Histoire*, II, p. 76).

¹¹⁵ C'est le cas dans l'expression récurrente de « style coulant », au demeurant répertoriée par Furetière comme équivalent du « style historique » (*Dictionnaire*, art. STYLE).

¹¹⁶ Sorel parle du « tissu » des ouvrages des historiens (SH, p. 19-20), de la « tissure continue de toute l'Histoire Française » (SH, p. 83), du « tissu de ce qui s'est passé » (SH, p. 94-95), ou encore du « tissu bien dense » de sa *Défense* des provinces (Catalans, [np.3]).

¹¹⁷ Linéarité sorélienne dont ROUX [2014] fait grand cas, aussi bien dans la poétique globale de l'auteur, que dans son écriture d'historiographe (p. 142-151).

¹¹⁸ SH, p. 12 : « Il faut commencer à considérer ce grand corps de l'histoire universelle, depuis les pieds jusques à la tête, repassant la vue dessus plusieurs fois, pour mieux remarquer ce qu'il y a de beau en la proportion et en la diversité de ses membres, aussi bien qu'en toute sa structure et sa composition. »

¹¹⁹ DUBOIS [1997], p. 387-500.

(*alter ab integro saeculorum ordo*)¹²⁰, rompant ainsi avec le finalisme diversement vectorisé de ses prédécesseurs, et suivant bien plutôt l'interprétation de Bodin.

Plus clairement encore, l'auteur de *La Science de l'Histoire* adopte, comme le juriste, une lecture *tabulaire* (et non strictement linéaire) de la « chronologie universelle », privilégiant l'étude des « synchronismes et [d]es rencontres des succès et des accidents notables arrivés en même temps et en même siècle, mais en différents pays »¹²¹ ; le caractère relatif du découpage chronologique (« espaces que chacun se peut former en l'esprit comme bon lui semblera »¹²²) donne de fait à considérer la totalité des temps comme un ensemble d'événements « semblables » – au sens non pas d'incidents identiques, bien-sûr, mais d'épisodes de valeur ontologique comparables¹²³. En clair, si Sorel reconnaît au récit historique et à l'Histoire le statut valorisant de forme organisable (contre Aristote), sa préférence va, ici encore, au total de parties semblables (*pan*) et non au tout hiérarchisé « mythique » (*holos*). Contrairement au récit poétique, dont l'unité narrative ne saurait être modifiée sans altérer le sens du mythe, la « matière historique » (que contiennent les « histoires particulières ») tolère des différences dans sa *dispositio* à l'échelle du discours général ; la *meilleure leçon* se jugera dès lors, d'après l'ordre pédagogique, à sa pertinence dans le *hic et nunc* de la vie des lecteurs. À ce compte, l'histoire séculière est ce qui fut écrit, se réécrit, et sera réécrit par d'autres, sans que l'idée de vérité n'en perde sa valeur. L'obsession *historiographique* de Sorel, si manifeste dans la critique des historiens qui l'ont précédé, se comprend dans ce sens : le rôle de l'historien est d'abord de penser le caractère *historique* – c'est-à-dire situé et non irrévocable – de sa propre mission d'organisation discursive de l'advenu humain. Ce faisant, Sorel laisse à Bodin tout loisir d'inférer par voie mathématique les lois de l'avènement providentiel du vrai.

(2) Non certes que l'auteur de *La Science de l'Histoire* se démette de la tâche, traditionnellement assignée à l'historien¹²⁴ (y compris et surtout par Aristote dans ses écrits d'histoire naturelle), de penser des relations de causalité entre les faits historiques. Comme l'a noté Michèle Rosellini¹²⁵, l'histoire générale sorélienne, qui se distingue en cela de la simple chronologie, exige en effet de ne pas se contenter « de raconter les événements, mais de toucher même les causes et les motifs

¹²⁰ SH, p. 11-13.

¹²¹ SH, p. 39. La chronologie « d'un royaume ou d'un État donne beaucoup de lumière et d'entrée à l'histoire d'un autre, par la rencontre, et le mélange des affaires de tous les deux ensemble » (SH, p. 59).

¹²² SH, p. 17. Mais encore : « Mais ces différences du calcul de chaque espace et de chaque intervalle du nombre des années et des siècles, importent peu ou rien du tout au total et au gros de la Chronologie » (SH, p. 21).

¹²³ SH, p. 95-96 : « La lecture d'une histoire rafraîchit la mémoire de l'autre, pour s'y rencontrer les mêmes choses ou pour avoir beaucoup de rapports semblables à cause des guerres et des affaires qui ont été à démêler entre les princes ou des peuples voisins ».

¹²⁴ On se limitera à signaler cette exigence chez La Popelinère (« Mais l'histoire doit comprendre les causes [...] », *Histoire*, II, p. 80), ici porte-parole de la majorité des historiens de l'Antiquité (à commencer par Tacite) à la Renaissance.

¹²⁵ ROSELLINI [2015], p. 559 : « L'histoire générale doit donc être une narration, ce que sous-entend le participe 'rapportées', et si l'on entend précisément les qualificatifs 'suivie et raisonnée', on comprend que cette narration doit enchaîner les faits non seulement dans l'ordre chronologique mais aussi selon l'ordre de la causalité. »

s'il est possible »¹²⁶. En toute orthodoxie, Sorel assure que ces relations de nécessité, à tort éludées par certains (tels les libertins héritiers des écoles hellénistiques), dépendent de la Providence : « par ignorance de ces causes, la plupart des historiens imputent au hasard et à la fortune (pour parler aux communs termes du monde) les plus grands et les plus importants événements, au lieu qu'ils les devraient plutôt attribuer et les donner tous à la Providence »¹²⁷. Toutefois, comme nous l'avons expliqué dans un précédent chapitre¹²⁸, Sorel considère que la Providence générale laisse agir les *causes secondes* – c'est-à-dire les causes particulières – dans l'histoire civile humaine (comme elle le fait du reste dans l'ordre de la Nature¹²⁹) :

[I]l est aussi véritable que Dieu laisse agir les causes secondes, lesquelles dans les affaires publiques ne sont autre chose que les conseils humains et les bonnes ou les mauvaises inclinations aussi bien que les desseins des Princes et de leurs ministres qui inspirent et qui animent le corps d'un État, et le poussent où bon leur semble par leurs avis et leurs conseils [...].¹³⁰

Si la Providence s'exprime, au niveau *second*, à travers les décisions d'un petit nombre de grands hommes (les *hommes providentiels* tels que César pour Lucain¹³¹, Richelieu pour Sorel¹³²), dont certains d'ailleurs « ne manquent pas d'artifice ni de prétextes pour en déguiser les causes »¹³³, il est frappant que le défenseur des Catalans et des habitants des Flandres accorde également à des *peuples* ce privilège de 'faire l'histoire' au travers de leurs décisions libres (« volonté », « résolutions »). C'est bien au « conseil humain » des Catalans, peuple rebelle à la couronne d'Espagne en 1640, que se réfère Sorel lorsqu'il conclut son discours avec la satisfaction d'avoir pu « rassurer les volontés branlantes » des plus timides et « fortifié » les autres dans « leurs résolutions », le temps ayant donné raison aux alliés de la France, libérés du joug castillan à

¹²⁶ SH, p. 40-42 : « En comparaison du grand nombre de ceux qui sont demeurés attachés à la seule narration des succès sans monter jusqu'à la source de ces motifs qui pouvaient les avoir produits, et sans lesquels ils n'eussent pas été tels, ou qui auraient été tout à fait contraire », le « meilleur historien » aura la vérité en vue, qu'il fera « entendre par ses vraies causes ».

¹²⁷ SH, p. 43. CBL, « Supplément », p. 21 : l'histoire est définie comme la « peinture naïve de toute ce que la Providence de Dieu ordonne dans le monde, où elle fait produire divers effets dont elle laisse après chercher les causes, et l'explication aux hommes » ; telle était encore la sage conclusion de l'*Avertissement* de 1628, qui promettait une histoire permettant de voir « combien sa Providence [*i.e.* celle de Dieu] a paru dans les accidents passés, et combien il [*i.e.* Dieu] a toujours favorisé nos rois », afin que soit réalisé le « bien commun de tout le peuple » (p. 210).

¹²⁸ Voir notre chapitre IV (section 4).

¹²⁹ Sorel se range en cela à l'avis de Bacon. BACON, *Progrès*, I, MAUGARS [1624], p. 19 : « Car il est certain, que Dieu n'opère rien en nature que par les secondes causes » ; ceux qui en ont « cru autrement, c'est une pure imposture, dont ils ont pensé gratifier Dieu ».

¹³⁰ SH, p. 43.

¹³¹ SH, p. 44 : « la Providence de Dieu gouverne le monde par le moyen et par les mouvements de peu de personnes ». Sorel se réfère ici à Tite-Live et Lucain.

¹³² Principaux portraits de Richelieu en homme de la Providence : RP, p. 52-54 ; Catalans (en l'occ. Flandre), p. 327-327. Cette conception de l'*Homme providentiel* permet à Sorel de proposer, dans sa lettre à Richelieu, une histoire « dans l'ordre de la Nature » où néanmoins la vie du ministre soit « éclatante par-dessus toutes les autres » [np.]. Incarnée sous les espèces du Cardinal, la volonté divine n'a pas lieu d'être appréhendée comme un fait surnaturel.

¹³³ SH, p. 43.

l'heure où paraît la *Défense* (1642)¹³⁴ : « jamais peuple ne fut inspiré de Dieu plus à propos pour faire tourner les accidents de la fortune à son vrai bien », aidé en cela par la « franche volonté » du Comte de Catalogne résolu à reconnaître en Louis XIII son vrai roi¹³⁵. L'exemple catalan aurait lieu d'inspirer courage aux habitants des Flandre, dont la « volonté » d'autonomie, pour l'heure étouffée par la crainte de la répression impériale, se laisse pourtant deviner chez certains bourgeois, surtout du point de vue de leurs futures « libérateurs » français¹³⁶. Ainsi la *volonté collective* des plus petits s'imprime-t-elle dans l'histoire au même titre que le conseil des grands – la coïncidence des deux se donnant pour la meilleure justification du *droit monarchique français*, dès lors triplement naturel, divin et dynastique.

C'est encore à la liberté du jugement des sujets du pieux Louis que s'adresse l'auteur de l'*Avertissement* de 1628, soucieux de ne pas laisser perdurer « superstitions », souvent sédimentées dans la narration des « faux miracles »¹³⁷ associés à la monarchie française, dont l'origine remonte tantôt à des historiens pleins d'imagination (tel Aymonius, que Sorel oppose à Grégoire de Tours¹³⁸), tantôt à l'invention du peuple lui-même, lequel contribue à entretenir et diffuser ces fables « dont les enfants se moquent »¹³⁹. Non que le *miraculeux* soit à bannir dans son principe – Sorel se prétend « ni superstitieux ni libertin »¹⁴⁰, laissant à ceux qui « veulent faire les subtils » le loisir sulfureux de rejeter tous les prodiges¹⁴¹ ; mais il importe de traiter avec sérieux cette dimension « mystique » de la vie politique française en débarrassant la geste monarchique très-chrétienne des mensonges manifestes qui en abaissent la dignité et la ridiculisent aux yeux des libertins¹⁴² ; s'en verront dès lors crédités plus sûrement les signes exceptionnels que, sans

¹³⁴ Catalans, p. 171. Sur ce texte, voir : RIOU, D., « Charles Sorel et la *Deffense des Catalans*. Histoire et idéologie », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 61-75 ; ARREDONDO SIRODEY, M. S., « Estudio preliminar, traduccion y notas », Charles Sorel, *La defensa de los Catalanes*, Madrid, Tecnos (Clasicos del Pensamiento), 2001.

¹³⁵ Catalans, p. 135-138.

¹³⁶ Catalans (en Pocc. : Flandre), p. 186-187 : « Mais il y a quelques unes de vos villes où le nombre et le crédit des habitants sont assez considérables pour leur donner la hardiesse de publier ce qu'ils pensent, et pour ce qui est des autres, au moins l'on se contentera des preuves secrètes de leur volonté en attendant les effets, et un seul soupir dont ils témoigneront le souhait de leur liberté, enflammera le courage et l'affection de leurs libérateurs. »

¹³⁷ Avertissement, p. 136.

¹³⁸ Avertissement, p. 9 : « L'on sait bien aussi qu'Aymoinus qui a entrepris une même histoire que la sienne [i.e. celle de Grégoire de Tours], a enchéri dessus lui, en écrivant une infinité de miracles dont l'on n'avait jamais ouï parler. Sur Grégoire de Tours à qui furent reprochés ses récits d'événements miraculeux : SH, p. 61-62.

¹³⁹ Avertissement, p. 149. « On ne doit ajouter foi qu'aux vrais miracles que l'Église a reçus, et non pas à ceux que la populace a inventés » (p. 117) ; la croyance superstitieuse est une « opinion » qui « s'est fortifiée à la longue parmi le peuple » (p. 140).

¹⁴⁰ Avertissement, p. 135. JOUHAUD [2000] estime qu'il n'y a pas de raison de douter de la sincérité de Sorel (p. 170). ROSSELLINI [2010] souligne l'absence de la thèse libertine de « l'imposture politique des religions » dans le propos de Sorel (p. 79).

¹⁴¹ Avertissement, éd. 1647, p. 27.

¹⁴² Avertissement : « Contemptibles » (p. 110), « ridicules » (p. 140), les miracles forgés de toutes pièces discréditent la religion catholique : « Les anciens ont voulu quelquefois établir la religion par des fictions, mais aujourd'hui que le monde est déniaisé, les Catholiques acquièrent plus de honte que de gloire, s'ils publient des absurdités incroyables, et cela sert plutôt pour apprêter à rire aux hérétiques que pour les convertir » (p. 135-136). L'« utilité spirituelle » des

dommage, « le peuple croit pieusement »¹⁴³. Lors de l'épisode fondateur que constitue le baptême de Clovis, l'apparition de la colombe porteuse du chrême a facilité la conversion des soldats et du peuple¹⁴⁴ ; laissant sa marque sur l'écu français, Dieu signalait qu'il « avait un soin particulier de sa couronne »¹⁴⁵. Sans se prononcer sur l'authenticité des prodiges, Sorel est loin d'en rejeter la valeur (« d'une manière ou d'une autre nous ne prétendons point diminuer la croyance du miracle »¹⁴⁶), dont il se servira d'ailleurs abondamment pour asseoir les droits dynastiques de Louis XIV¹⁴⁷. Le caractère « nécessaire » de l'enchaînement miraculeux se voit dès lors transféré au jugement du professionnel de l'histoire, sous la forme d'une nécessité d'ordre poétique. Or celle-ci est pleine d'ambivalence : faut-il procurer au lecteur le détail des épisodes suspects d'inauthenticité, dès lors que « c'est en examinant ainsi toutes les particularités d'une narration que l'on reconnaît s'il y a de la fausseté »¹⁴⁸, ou au contraire prendre la « licence » de s'en « taire, ou de n'en dire que ce qui sera de besoin »¹⁴⁹ ? À comparer les deux versions de l'*Avertissement*, on en déduit que Sorel aura finalement opté pour la seconde solution : il s'évite ainsi la lourde rhétorique de *prétérition*, qui, en 1628, le faisait s'engager à taire les faits invraisemblables qu'il s'employait cependant à exposer de façon détaillée pour en faire apprécier toute l'absurdité au lecteur¹⁵⁰. C'est ainsi que les *causes miraculeuses*, quand bien même « elles seraient indubitables » (le miracle de la sainte ampoule « ne laisse pas d'être vénérable »), ne s'avèrent pas « nécessaires dans [le] livre » de Sorel, lorsqu'elles n'importent « guère au salut des hommes »¹⁵¹. *Nécessaires* sur le plan narratif seront les épisodes manifestant la *nécessaire* autorité des souverains français : sur ce

« choses mystiques » exige une représentation selon la « vraisemblance », faute de quoi celles-ci apprêtent à rire aux libertins (BF, p. 204).

¹⁴³ Avertissement, p. 134.

¹⁴⁴ HMF, p. 114 : « il est bien vrai que tant d'hommes qui avaient toujours été dans l'erreur avaient grand besoin d'être fortifiés en la foi chrétienne par quelques miracles ».

¹⁴⁵ HMF, p. 115.

¹⁴⁶ DP, I : « Dignité », p. 143.

¹⁴⁷ DP, I : « Dignité », p. 26 : « Les cérémonies de leur sacre sont presque pareilles à celles du sacre de nos Évêques, pour faire connaître que la royauté, et la prêtrise sont jointes en eux ; et afin qu'on ne doute point de la sainteté de cette cérémonie, on trouve que le Ciel s'en est mêlé, leur ayant envoyé l'huile dont ils sont sacrés, laquelle est conservée avec grand soin, depuis tant d'années. » Si les Espagnols peut faire valoir de tels prodiges au fondement de leur droit dynastique, « c'est à eux d'en prouver la vérité » (p. 136).

¹⁴⁸ Avertissement, p. 122. C'est la démarche retenue par Port-Royal à l'égard des miracles (tel le baptême de Constantin) dans la *Logique* : « Pour juger de la vérité d'un événement, et me déterminer à le croire ou à ne le pas croire, il ne le faut pas considérer nuement et en lui-même, comme on ferait une proposition de géométrie ; mais il faut prendre-garde à toutes les circonstances qui l'accompagnent, tant intérieures qu'extérieures » (*Logique*, p. 340) ; cette règle est vue comme « très importante pour bien conduire sa raison dans la créance des faits particuliers » (p. 342), les miracles exigeant spécialement d'être examinés « par leurs circonstances particulières, et par la fidélité et la lumière des témoins qui les rapportent » (p. 345).

¹⁴⁹ Avertissement, p. 110. Sorel refuse de se voir « obligé d'écrire ceux qui semblent avoir été inventés » (p. 109) : « j'ai déduit quelques accidents dont je ne dirai rien, et d'autres dont je ne parlerai que fort peu, parce qu'ils me semblent incroyables » (p. 145) ; « je me contente de ne les écrire point sans parler absolument au contraire » (p. 134).

¹⁵⁰ Telles les improbables prouesses du fils de Dagobert proférant « amen » à l'âge de un an (p. 115), ou les songes de Basine, dont le récit n'est « pas même assez ingénieux pour un roman » (p. 100).

¹⁵¹ Avertissement, p. 134, ainsi que p. 112-115.

point, la poétique sorélienne de l'histoire est d'une conformité parfaite avec l'idéologie monarchique qui s'élabore sous Louis XIII.

(3) Enfin, le paragraphe 9 de la *Poétique* d'Aristote cimente, on le sait, la pierre de touche à laquelle s'adosse une solide tradition différentialiste qui consacre, avec la rupture épistémologique entre *vérité* et *vraisemblance*, le clivage générique destinal entre poésie et histoire, réduisant la seconde à une « lectique » des faits représentés¹⁵². Or pour Sorel, la double appartenance scalaire de l'histoire accomplie – générale et particulière – assure sans « conflit »¹⁵³ à ce genre sa double inscription dans le régime du vrai *et* de la vraisemblance. Difficile toutefois, selon nous, de croire qu'aux yeux de Sorel « pour être bon historien, il faut être un romancier »¹⁵⁴. Le romancier n'est jamais en proie au doute s'agissant de l'authenticité des faits qu'il choisit de narrer, alors que l'historien, toujours soucieux de la « vérité historique »¹⁵⁵, élabore des « conjectures subtiles » et « probables »¹⁵⁶ : il compare ses sources entre elles (« conférence des auteurs »¹⁵⁷), les juge à l'aune de la « pratique » concrète¹⁵⁸, et s'aventure dans des recoins réputés indignes d'écriture¹⁵⁹, quoiqu'il s'efforce (la précaution est plus tardive dans sa formulation) de rester à distance de la sphère du privé¹⁶⁰. Arrive-t-il que les sources fassent entièrement défaut ? À nouveau, difficile de dire que Sorel remplisse sciemment les lacunes de l'histoire par un « vraisemblable [...] romanesque » qui en deviendrait étrangement « historique »¹⁶¹ ; Sorel ne se montre pas résolu à inventer le passé qu'il destine aux lecteurs « pour leur faire croire [qu'il a] de grandes recherches » : « j'aime mieux leur dire franchement que l'on ne peut savoir qui étaient les rois des

¹⁵² HARTOG [1999], p. 140 ; LAVOCAT, F., *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris, Éditions du Seuil, 2016. La comparatiste plaide dans cet ouvrage en faveur d'une frontière entre deux « régimes de vérité », en défendant une « définition contrastive de l'histoire et de la fiction » (p. 102) capable non seulement de rendre compte d'une « conquête conjointe et parallèle pour l'histoire et la fiction de leur autonomie à travers leur séparation croissante » (p. 103), mais également de mieux penser l'« hybridation » du fictionnel avec le factuel, évitant ainsi d'en rester à un binarisme simplificateur (p. 522).

¹⁵³ Hartmut Stenzel y voit quant à lui des « exigences difficilement réconciliable », dès lors qu'une « histoire utile ne pourrait se passer d'effets de sens fictionnels ». STENZEL, H., « Avatars d'une modernité littéraire différente : le projet historiographique de Sorel », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 41-60. En l'occ. : p. 54.

¹⁵⁴ JOUHAUD [2000], p. 171.

¹⁵⁵ DP, I : « Dignité », p. 192.

¹⁵⁶ Avertissement, p. 157 et 161.

¹⁵⁷ Avertissement, p. 157 : « J'y mettrai tant d'ordre de vraisemblance que la vérité s'y fera paraître d'elle-même », sachant que « les différentes opinions ne se doivent alléguer que lorsqu'elles sont toutes fort vraisemblables » (p. 97) – encore qu'il faille s'en tenir au plus « vrai » (p. 113).

¹⁵⁸ DP, I : « Dignité », p. 103-104 : le public sera persuadé « par le discours comme nous le sommes par la vérité de ce qui se pratique ».

¹⁵⁹ DP, I : « Dignité », p. 42-43 : « Les origines vraisemblables, quoiqu'obscures, sont toujours plus glorieuses que celles qu'on tire de ces fables où l'on a recours à des personnages chargés de crimes, dont l'on forme des princes imaginaires. »

¹⁶⁰ DP, I : « Dignité », p. 28 : « Mais ce dessein est entrepris avec intention de ne rien dire qui puisse choquer quelqu'un, de rapporter les choses historiquement et fidèlement comme elles se trouvent dans toutes les narrations publiques, et de n'en tirer des conséquences, que suivant les bonnes règles de l'équité et de la raison. »

¹⁶¹ JOUHAUD [2000], p. 175.

Gaulois auparavant que les Romains les eussent asservis »¹⁶². Si la chronologie générale – qu'on ne saurait qualifier formellement d'histoire – fournit un cadre compensateur susceptible d'assurer une « connaissance moins confuse » lorsqu'on « ne la peut avoir bien particulière des siècles plus éloignés »¹⁶³, il faut malgré tout renoncer à « savoir de quel pays était chaque capitaine » et « chaque soldat »¹⁶⁴, comme il est inutile et impossible au cartographe de représenter chaque buisson. La spécificité de l'histoire par rapport au discours « poétique » ne se fonde pas seulement sur un critère quantitatif – le second trouvant son accomplissement dans une nette dominante (voire exclusivité) fictionnelle¹⁶⁵ –, elle repose également sur une préséance ordinale, dans le sens où la connaissance de la matière historique précède toujours, selon Sorel, la juste appréciation du récit de fiction (« il faut même avoir longtemps considéré la beauté des uns, pour se connaître à l'agréable extravagance des autres »¹⁶⁶) ; d'où l'intérêt d'une bonne base historique pour que d'éventuels auteurs de belles-lettres (théâtre ou romans) en fassent le socle de leurs fictions. Mais Sorel corrige par la suite cette déclaration trop peu contrastive à son goût, qui lui semblera, en 1642, paver la voie au *roman historique*, ce genre honni (pourtant bien cher aux Scudéry) qui empoisonne les sources de l'histoire¹⁶⁷. En clair, si Sorel est partisan d'une nette frontière générique entre histoire et fiction, il récuse en revanche, pour ce qui concerne l'histoire, la distinction stricte entre vérité et vraisemblance ; *différencialiste* sur le plan générique, sa poétique est *conciliatrice* à l'intérieur-même de ces genres (surtout s'agissant de l'histoire). C'est là donner raison ensemble à Béranger Boulay¹⁶⁸ et à Françoise Lavocat. Et si cette dernière évoquait un

¹⁶² Avertissement, p. 78. Ainsi que : « L'origine des Français n'est connue qu'à moitié, mais par manière de dire c'est la connaître assez que de savoir qu'elle est inconnue » et d'admettre qu'il y a « toujours quelque obscurité où notre enquête s'arrête » (p. 82).

¹⁶³ SH, p. 7.

¹⁶⁴ Avertissement, p. 82.

¹⁶⁵ SCU_IV, « De la poésie », p. 101 : « Les sujets de tous les ouvrages poétiques peuvent bien être fondés sur ce qui est vrai, mais l'on les trouve encore plus ingénieux quand ils ne concernent que le vraisemblable, et que l'on invente ce que l'on publie : car si la charge de l'historien est de raconter les choses comme elles sont, il est permis au poète d'en trouver de nouvelles. [...] Que si le sujet entier des poèmes est controuvé, il y a aussi de la feinte dans les embellissements de leur discours, afin que tout y soit poétique, et les pointes que l'on y met ne sont fondées que sur des choses qui ne subsistent point véritablement, mais que l'on allègue de la même sorte que si elles subsistaient, par une fiction qui est particulière à cette sorte de style, et dont l'on se sert aussi dans la prose lorsque pour la rendre plus affectée elle emprunte les ornements de la poésie. » Les romans son « inventés entièrement » ; certains sont « seulement amplifiés ou embellis, et ont leur fondement dans la vérité de la chose », alors que les histoires visent la « suprême vérité », dont l'excellence consiste à ne tolérer aucun mélange de mensonge (CBL, p. 66 et p. 83).

¹⁶⁶ Avertissement, p. 5.

¹⁶⁷ MJ, I, p. 225-226 : « Si l'on me dit que plusieurs romans ont leur fondement dans l'histoire, c'est en cela que je les condamne le plus : car ils ne doivent corrompre la vérité par leurs mensonges, et plusieurs auteurs ne considérant pas qu'il leur est seulement permis d'apporter de l'embellissement aux choses, et d'ajouter quelques inventions à la vérité, la dépravent dès la source, tellement que qui veut désapprendre la vraie histoire n'a qu'à lire leurs livres. »

¹⁶⁸ BOULAY, B. « Histoire et narrativité. Autour des chapitres 9 et 23 de *La Poétique* d'Aristote », Session de linguistique et de littérature d'Aussois (CLELIA), 2005, disponible en ligne sur le site de *Fabula*. Cet article soutient que la frontière entre fait et fiction n'est pas absolument étanche. Cette hypothèse est également mise en œuvre dans le collectif : DARMON, R, DESBOIS-IENITILE, A., PETIT, A. et VINTENON, A. (dir.), *L'Histoire à la Renaissance. À la croisée des genres et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

« brouillage ludique » pratiqué par les romanciers¹⁶⁹, nous serions fondé à trouver dans l'histoire sorélienne un métissage « très zélé » – σπουδαιότερον, pour reprendre l'adjectif qu'Aristote réservait à la seule poésie – de vérité et de vraisemblance.

Car enfin, la restauration de la dignité de l'histoire, que des générations d'historiens – de Polybe¹⁷⁰ à La Popelinière¹⁷¹ en passant par Lorenzo Valla¹⁷² – ont cherché à rendre crédible, luttant contre l'écrasant paragraphe 9 de la *Poétique* où Aristote déclare la supériorité de la poésie¹⁷³ du fait de sa nature « plus philosophique et plus élevée [littéralement : zélée] » que l'histoire (φιλοσοφώτερον καὶ σπουδαιότερον ποιήσις ἱστορίας ἐστίν), Sorel la célèbre sans la moindre réserve dans son « Panégyrique », accordant à l'art de Clio le titre de « philosophie complète »¹⁷⁴. Ce que Polybe obtenait par un tour de passe-passe, l'auteur de *La Science de l'Histoire* ne prend pas même le soin d'en faire une longue démonstration. Puisque « la relation des choses faites a précédé toute sorte de recherches, et d'observations de sciences, et que les enseignements philosophiques se sont réglés sur les exemples de l'histoire », il va de soi que « l'histoire et la philosophie se sont rendu le change l'une à l'autre »¹⁷⁵. Voilà pour expliquer d'ailleurs que la Reine Sophie partage son malheureux vêtement rapiécé, indigne d'une si grande souveraine, avec sa compagne d'infortunée l'Histoire de France¹⁷⁶. Cet élan de réhabilitation, par voie de conséquence, hissera au faite de l'autorité, en 1666, l'historiographe de France tout juste déchu de son grade¹⁷⁷, habilité à

¹⁶⁹ LAVOCAT [2016], p. 112.

¹⁷⁰ HARTOG [1999], p. 140-141 : « Pourquoi recourir à l'expression *to katholon* ? Parce que Polybe réfléchit à partir de et aussi en réponse à Aristote. Il n'hésite pas à écrire, sans en discuter une seconde, que l'histoire est une science (*epistémè*) : elle doit donc avoir accès au général. Mais, à l'opposition général/particulier, que jamais il ne discutera, il en substitue, en réalité, une autre. Il y a d'un côté l'histoire *kata meros*, partielle, celle qu'il ne faut plus faire, et de l'autre, l'histoire selon le *katholon*, ou encore *katholikè*, globale, universelle. Ainsi, insensiblement, le *katholon*, quittant le registre de l'épistémologie, que Polybe n'aborde en réalité jamais, va se spatialiser. La géographie prend la place de l'épistémologie. »

¹⁷¹ HUPPERT [1973], p. 150 : Pour La Popelinière, « la tâche de l'histoire générale serait de faire de ces matériaux bruts une chose significative, d'élever l'histoire à la hauteur d'une philosophie ». GUION [2008] décèlera le même argumentaire chez Robortello, Sigonio et Riccoboni (p. 42) : « Les philosophes eux-mêmes reconnaissent que cette voie est beaucoup plus facile et beaucoup plus adaptée à notre entendement, puisque nous nous élevons plutôt aux universaux à partir des choses singulières, que nous ne descendons aux choses singulières à partir des universaux, ce qu'ils ont coutume de faire. » Ce cadre épistémologique sera celui de Bacon.

¹⁷² GUION [2008], p. 34 (avec la note 19) : Si Valla place l'histoire au-dessus de la philosophie, « cette réhabilitation de l'histoire ne s'effectue pas seulement aux dépens de la philosophie, mais aussi contre la poésie », dès lors que, selon l'humaniste italien, « la poésie chante aussi le singulier, l'histoire atteint aussi le général ».

¹⁷³ LAVOCAT [2016], p. 204.

¹⁷⁴ CBL, « Supplément », p. 32. Nous évoquions dans un précédent chapitre le renversement que Sorel fait subir à la hiérarchisation aristotélicienne tout en maintenant son lexique : chapitre II (section 4). JOUHAUD [2000] parvient à une conclusion comparable par des voies démonstratives différentes : « Sorel utilise, et détourne quelque peu, ce second volet de la pensée d'Aristote », c'est-à-dire celui qui associe histoire à vérité, après avoir associé poésie et vraisemblance, « pour critiquer le premier qui établissait la suprématie de la fiction » (p. 163).

¹⁷⁵ CBL, p. 70.

¹⁷⁶ Avertissement, p. 40 : « C'est la pauvre histoire de France, que je ne regarde jamais que je ne compare sa misère à celle d'une misérable Princesse qui ne serait point honorée en sa patrie, et ne serait pas quasi connue faute d'avoir des habits convenables à sa qualité. L'on est maintenant honteux de son chétif équipage puisqu'il n'y a rien au monde qui soit tant parvenu à l'excès que la somptuosité et la délicatesse, de sorte que nos yeux ne sauraient plus souffrir la vue de ce qui est mal propre et mal orné. Mais qui sera l'ouvrier qui lui pourra faire un vêtement assez riche ? ».

¹⁷⁷ Son titre d'historiographe de France n'est pas renouvelé en 1663.

s'exprimer – à l'instar du philosophe et mieux que le poète – non seulement sur « les choses comme elles sont », mais aussi comme « nous supposons ce qu'elles peuvent être »¹⁷⁸.

[3] Depuis Lucien, la réflexion sur l'*ethos* de l'historien est un poncif de la littérature historique ; en matière de réflexion métadisciplinaire, Sorel n'est pas en reste, puisqu'il conclut le repérage du chapitre VIII de sa *Bibliothèque* (consacré à l'histoire) par un aperçu des « Critiques » du genre¹⁷⁹.

[A] En revanche, proposer une investigation historique sur les fondements institutionnels de la « profession » d'historien¹⁸⁰ est un projet original – bien que sans doute inspiré par le « désir » baconien d'écrire une *histoire des lettres* – dont la réalisation paraît propre à Sorel. [B] Depuis sa création, la charge d'historiographe de France a requis des compétences polygraphiques, [C] dont Sorel envisage l'application au sein d'une Académie d'Histoire à l'anglaise – excluant poètes et mondains.

[A] Les dernières pages du « Panégyrique » accolé en « Supplément » à la *Connaissance des bons livres* exposent les raisons permettant de penser que *tous les peuples ont des historiens* (p. 33-41). Lorsqu'elle n'était pas transmission orale ou saisie annalistique des moments marquants de la vie publique, l'histoire a reposé sur l'initiative de « particuliers » (« il y a eu des particuliers qui s'étant ingérés d'eux-mêmes de faire l'histoire de leur pays, leur travail a été souffert et approuvé »¹⁸¹), qu'ils aient été de « haute condition » (« chanceliers », « secrétaires », « religieux », p. 35-36), mémorialistes notables (Montluc, Du Bellay), ou complètement anonymes (« sans nom », p. 36). Nulle compétence littéraire n'était requise par cette activité pour laquelle comptait avant tout la *participation* directe, en tant que « spectateur ou acteur », aux événements rapportés – « guerres [...] où ils avaient eu bonne part » ou « conseils » auxquels ils avaient eu l'occasion d'assister, en ville et en campagne (p. 36-37). Certains parmi eux, ne pouvant pas se démultiplier (« selon la condition des hommes qui ne peuvent pas se trouver en deux lieux au même temps », p. 37), « recevaient des mémoires et autres secours pour cet effet »¹⁸². Les défauts de cette pratique spontanée se font alors sentir : rapports invérifiables ou partiels (« faux mémoires »¹⁸³), discontinus (les particuliers travaillant « à leur fantaisie », p. 37), dispersés voire absents (« il ne se

¹⁷⁸ DP, I : « Dignité », p. 156. Sorel inverse l'adage aristotélicien en connaissance de cause, puisqu'il déclare ailleurs à propos de la valeur morale des romans, empruntant le point de vue de ses défenseurs : « l'on n'y rapporte pas seulement les choses comme elles se font, mais comme elles se devraient faire » (CBL, p. 82) ; même argument des apologètes : p. 145.

¹⁷⁹ BF, p. 223. On signalera l'absence significative de Bodin entre Sigonius, La Popelinière, Vossius, La Mothe Le Vayer et Montaigne.

¹⁸⁰ CBL, « Supplément », p. 16. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à ce traité « panégyrique ».

¹⁸¹ « De la charge d'historiographe de France », liminaire de l'*Histoire de Louis XIII* [np. 1]. Désormais : Charge. Sorel insiste sur le caractère spontané de cette activité (ils « s'y employaient de leur propre volonté » [np. 2]. Le même constat concerne l'histoire anglaise : « ceux qui ont [...] raconté ces choses les avaient apprises dans les mémoires de quelques particuliers qui y prenaient plaisir ou par intérêt ou par curiosité » (*Solitude*, « Remarques », p. 430).

¹⁸² Charge, [np. 2].

¹⁸³ CBL, p. 73.

trouve pas toujours des particuliers, qui de leur propre mouvement donnent leurs veilles au public », p. 37) ; la nécessité d'appointer des écrivains dédiés à cette tâche s'impose aux hommes de pouvoir (« on a cru qu'il fallait que quelqu'un fût destiné à cette charge », p. 37).

Une charge est créée, cette fois fondée sur la « capacité » des rédacteurs : Louis XII convie Paul Émile à sa Cour pour l'« élégance » de son style, quand d'autres occupent des postes similaires (Jean d'Autun, Denys Sauvage, Pierre Paschal) au bénéfice de simples « brevets »¹⁸⁴, jusqu'à ce que Charles IX érige « la qualité d'historiographe de France » en « titre d'office », charge fixe à laquelle il nomme Du Haillan. Ses successeurs seront Pierre Matthieu, puis Charles Bernard, et enfin Sorel lui-même. Ce phénomène de professionnalisation est probablement ce qui engage Sorel à considérer dès le départ de sa carrière que l'activité d'historien ne doit pas être exercée par défaut d'autre capacité, par ceux qui « n'ont point été capables de prêcher, ou de plaider, ni de composer des vers, ou des discours élégants, ayant eu pour refuge d'être nos historiens, comme si cette profession ne demandait pas un homme qui possède toutes les qualités qui rendent un auteur accompli »¹⁸⁵. Pour autant, Sorel n'indique aucun signe de spécialisation disciplinaire. Au sein des bonnes lettres, l'histoire demeure un domaine d'intérêt non assigné à une voie d'étude particulière : elle reste une discipline généraliste, corollaire de son manque de statut institutionnel. Bien que le personnel soit désormais plus réduit, l'écriture de l'histoire n'est pas non plus le monopole d'un seul homme par État. Du moins, en ce qui concerne la charge d'historiographe de France, de « vrai » historiographe de France (p. 39).

[B] Comme on le sait, Sorel distingue en effet soigneusement le titre d'*historiographe de France* de celui d'*historiographe du Roi* ; Christian Jouhaud a souligné combien Sorel paraît construire (voire inventer) plutôt qu'il n'en rend compte, ce supposé poste permanent d'officier d'État, assorti de gages, supérieur en dignité à la simple charge d'historiographe du Roi¹⁸⁶. Notre intention n'est pas de rouvrir ce dossier pour sonder une nouvelle fois le bien-fondé des allégations du neveu de Bernard, mais d'analyser l'*ethos* de l'historiographe idéal qui s'y dessine, et, partant, de compléter notre analyse de la poétique historique sorélienne par une réflexion sur ses conditions de mise en œuvre concrète (ou tout au moins rêvée comme telle). Dans le liminaire qui précède l'ouvrage

¹⁸⁴ Charge, [np. 2].

¹⁸⁵ Avertissement, p. 7-8. Sorel déplore l'amateurisme des historiens improvisés : « Ils ont pensé trouver une occupation où la subtilité de l'esprit n'était pas requise, et qu'il leur était facile de faire un amas de tout ce qu'ils trouvaient en divers lieux pour nous le donner en guise d'un bon livre. »

¹⁸⁶ Selon JOUHAUD [2000], rappelons-le une fois encore, la publication en 1646 du liminaire « De la charge d'historiographe de France » indiquerait que Sorel ait pu tenter de tirer parti de la régence d'Anne d'Autriche, période de latence et d'incertitude politique, pour tenter un « coup de force juridique » destiné à imposer l'écriture de l'histoire au rang de service public pris en charge par l'État : on devrait ainsi à Sorel « l'invention d'une tradition », fondée sur le récit historiographique « vraisemblable » que celui-ci fournit de la création et de l'exercice de l'office d'historiographe de France (p. 180). Pour une synthèse du débat critique agité sur ce sujet à partir des travaux de FOSSIER [1985] et [1977], voir : ROSELLINI [2015], p. 545 (note 1).

posthume de son oncle, Sorel met beaucoup d'énergie à démontrer que la charge d'historiographe de France est unique¹⁸⁷ et indivisible¹⁸⁸ ; mais surtout, il s'emploie à décrire l'organisation concrète de ce collectif, de structure si ce n'est pyramidale, du moins à double niveau. Sorel énonce ainsi le rapport hiérarchique exempt de dépendance qui lie l'historiographe de France aux historographes particuliers : « il est vrai que le prénom de Grand que l'on ajoute à quelques [charges] marque l'autorité sur les autres », souligne-t-il, mais il s'agit d'une prééminence symbolique, puisque, concrètement, « les historographes de France n'ont pas ainsi du pouvoir sur les autres historographes », de même que les secrétaires du Roi sont « au-dessous » du secrétaire d'État de France, « quoi qu'ils n'en dépendent pas ». Observons néanmoins que ce refus d'accorder à l'historiographe de France le « pouvoir sur les autres Historiographes » n'est que conditionnel : Sorel paraît enclin à considérer qu'un contrôle de leurs productions, allant de l'amendement partiel à la censure, serait « fort utile », de manière à contenir l'expression des « gens sans aveu » exerçant une charge particulière d'historiographe « sans jugement ni ordre ». La centralisation de l'information sous la plume du « premier historiographe » préserve donc en droit l'autonomie et la liberté des historographes particuliers, bien que, *de facto*, leurs abus et licences nécessitent certaines mesures d'encadrement dans l'après-coup.

Il ne peut échapper au lecteur de la « Guide » ce que ce *dispositif* de travail doit à la *dispositio* de l'« histoire accomplie » articulant *histoires particulières* et *histoire générale*. Mais ce n'est pas encore dans ce liminaire qu'est franchi le pas consistant à attribuer explicitement aux historographes du Roi la tâche spécifique de collecter et rédiger des mémoires particuliers, quand reviendrait à l'historiographe de France – qui est en vérité « historiographe du Roi et du royaume ensemble » – celle d'en incorporer les meilleurs à une *histoire générale* du règne, élégamment rédigée par ses

¹⁸⁷ Contrairement aux simples historographes du Roi, « gens de lettres » interchangeables, bénéficiaires d'une charge « commune avec plusieurs », à qui l'on concède un titre donnant accès à une pension (et non des gages fixes), l'historiographe de France occupe une charge de fonction publique définie par un édit, dont une lettre de provision signée du Roi lui autorise l'exercice ; cette charge est « unique » et sans « compagnes », « plus avantagee » et « plus relevée » que les autres charges d'historiographe. « Permanente », elle ne peut être revêtue que par un seul homme à la fois : sa passation suppose la mort du précédent bénéficiaire ou la « résignation d'un homme vivant ». Sorel allègue sur ce point l'usage du « surnom de France » porté absolument par « la plupart des charges uniques de l'État [...], au lieu que les particulières et inférieures ne donnent titre que de simple Officiers du Roy ». Voir : Charge, [np.] ; CBL, « Supplément », p. 39.

¹⁸⁸ Unique, la charge est également indivisible : « il est donc à propos d'en conserver l'honneur, et de ne le point diviser en le communiquant à trop de gens ». Contrairement, par exemple, aux Grands Audienciers de France (au nombre de quatre), « la fonction des Historiographes ne peut pas être ainsi divisée par quartiers, semestres, saisons ou années, n'étant pas à propos que l'un prenne le soin de faire l'Histoire d'une année, et l'autre de l'autre, leur tâche étant continue ». Indivisible dans le temps, elle l'est également dans l'espace, à la différence notable des Maréchaux de France, affectés en « divers lieux », au motif qu'« il est besoin de plusieurs hommes de cette condition pour leur commander et les conduire ». Mais un seul historiographe suffit à la France, car il serait « difficile, et quelquefois impossible » de travailler efficacement, « à cause du mélange des affaires », sans parler des effets pervers de la multiplication des appointés, qui, loin d'entrer en émulation les uns avec les autres, se reposeraient paresseusement sur leurs homologues pour accomplir leur part du travail collectif. Charge, [np.].

soins. Ce n'est pas faute pourtant d'avoir fortement insisté, après La Popelinière¹⁸⁹, sur les compétences polygraphiques de celui-ci : de Pierre Matthieu (brillant élève des Jésuites, docteur en droit et avocat à Lyon) à Charles Bernard¹⁹⁰, les prédécesseurs de Sorel ont assez démontré l'étendue de leurs aptitudes variées. L'effort théorique engagé par Sorel dans la conceptualisation d'une tâche qui n'est peut-être qu'une « fiction juridique » manifeste malgré tout un très fort attachement à la valeur d'une compétence rédactionnelle généraliste, centralisée, capable de *tenir en respect* – en estime, mais à distance – les aptitudes particulières qu'elle comprend toutes, représentant singulièrement chacune, quoiqu'excédant à elle seule la somme de leurs forces unies. Le polygraphe semble avoir taillé là une profession à sa mesure.

[C] En 1671, une dizaine d'années après avoir inexplicablement perdu le revenu de ses gages, ce – aux dires de Sorel – alors même que le royaume n'avait jamais été aussi florissant, le polygraphe aux plus de soixante ouvrages donne un tour plus formel à son programme de collaboration. Sa « Proposition pour réparer les défauts de l'histoire de France »¹⁹¹ comporte en effet la description d'une Académie d'Histoire toute « nouvelle » (p. 74), qui semble faire bien peu cas de l'Académie

¹⁸⁹ LA POPELINIÈRE, *Histoire*, II, p. 74 et sqq. : « Il est donc expédient, que l'historien ait la connaissance et pratique de toutes ces vacations, pour acquérir honneur et profiter à la postérité en si digne charge. Car puisque l'histoire, est le miroir de la vie humaine, il y faut recourir pour en tirer la connaissance de tout ce qui fait besoin à cette vie. » Que l'historien ne se repose pas sur le travail des autres : « Autrement de s'en rapporter à autrui, on se moquera de lui comme d'un affronteur, qui pour son plaisir ou profit, pense abuser du temps et de la patience des hommes. Ou d'un sot et niais, qui s'est laissé abuser aux fabuleux rapports qu'on lui aura fait, de ce dont il ne se sera pas assez soigneusement informé. »

¹⁹⁰ Le « Discours sur la vie et les écrits de Charles Bernard » présente avantageusement la carrière de cet oncle devenu, grâce à ses talents variés, « lecteur ordinaire et historiographe de France », ainsi que Conseiller d'État. C'est en effet parce qu'il avait « de très bonnes lettres, et qu'il était savant dans la critique des Auteurs, dans l'histoire, la géographie, la chronologie et la jurisprudence », que cet homme, de surcroît familier de la langue espagnole, aurait su attirer l'attention de Pierre Jeannin, premier président du Parlement de Bourgogne et conseiller du Roi, puis gagner par son aide les faveurs de la veuve d'Henri IV. En 1616, la mort de Fleurance Rivaut laisse vacant l'office de « précepteur » du jeune Roi. Louis XIII ayant été déclaré majeur en 1614, Bernard est donc engagé non comme précepteur, mais en qualité de lecteur ordinaire de la Chambre du Roi, office qu'il allait occuper vingt ans. Son rôle consistait alors à « faire désormais la lecture devant le Roi de tout ce que sa majesté voudrait faire lire, soit pour son instruction, soit pour son divertissement » ; il fallait répondre aux attentes de ce jeune esprit que Sorel présente dans ce texte comme désireux d'« avoir connaissance de toute sorte d'arts pour rendre les passe-temps de sa jeunesse sérieux et utiles ». C'est ainsi que Bernard fait « dresser une belle imprimerie » près du Louvre, où le Roi se plaît à observer l'impression de vers et de prières. Cet exemple montre assez combien l'exercice d'une telle charge, tel que se le représente Sorel, exige de compétences cumulées, autant pratique que théoriques, notamment celle de savoir divertir utilement le plus important lecteur du royaume. Ayant traversé sans dommage – fait rare – les deux périodes de troubles qui marquent la jeunesse de Louis XIII et l'ascension de Richelieu (1617 : mort du maréchal d'Ancre ; 1621 : mort du Connétable de Luynes), détenteur d'un brevet de Conseiller d'État en 1620, et Pierre Matthieu étant mort en 1621 à Montauban, Charles Bernard lui succède naturellement à la place d'historiographe de France, qu'il résignera en 1636 en faveur de son neveu. On ne s'étonnera pas que « l'oncle insiste plus que le neveu sur le travail spécifique d'historien » (JOUHAUD [2000], p. 188). Tout à l'inverse de Sorel, éminemment soucieux de faire (re)connaître au public ses ouvrages d'histoire, parmi ses autres écrits, avant même d'occuper le poste d'historiographe, Charles Bernard convient, dans sa propre « Préface », qu'il ne s'est lancé dans ce domaine de recherches qu'après en avoir reçu l'ordre exprès ; ses travaux en ont été d'autant plus ciblés et spécifiques, ainsi qu'il l'explique à ses lecteurs (« Je recherchai des mémoires de beaucoup de lieux, et m'instruisis soigneusement de ceux qui avaient été du Conseil, et de l'exécution des généreuses entreprises que j'avais à décrire »), alors que dans son discours, Sorel maintient constamment son propos à un niveau de généralité excluant toute précision concrète relative à sa pratique personnelle de ce type d'écriture.

¹⁹¹ CBL, « Supplément », p. 55-84. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans le texte, renvoient à cette seconde partie du traité sur les « Défauts de l'histoire de France ».

royale des inscriptions et belles-lettres (la « Petite Académie ») fondée en 1663 par Colbert sur avis de Chapelain, où ne siègent apparemment que de « prétendus beaux esprits de ce siècle » (p. 69). Le nom de Sorel, on le sait et lui-même s'en étonne (p. 76-82), ne figurait pas sur la liste des appointés, « oublié » ou simplement exclu pour avoir insuffisamment hanté la Cour et ses « cabales » (p. 69). Se détournant des traducteurs mondains sans capacité d'« invention » historique (p. 68), des paresseux appointés qui sont « historiographes sans être historiens », (p. 72) et des écrivains de belles-lettres trop peu conscients qu'« il est besoin d'une faculté toute particulière pour chaque sorte d'histoire » (p. 68), l'ancien historiographe de France lance un appel aux « quelques hommes particuliers » (p. 67) de « véritable capacité » (p. 69) et de « diverses conditions » (p. 72) prêts à « quitter leurs affaires », moyennant salaire (p. 70), pour s'« associer » (p. 72) aux « ouvriers » d'une académie dédiée à la « restauration » de la « dignité de l'Histoire » (p. 74), où nul n'aura à craindre que « quelqu'un [...] se veuille attribuer une autorité absolue au-dessus d'eux » (p. 73) puisque son fonctionnement serait parfaitement collégial (délibératif, électif, etc., p. 74). Chacun y travaillera selon son « talent particulier » (p. 67), « guidé » toutefois par les « instructions » (p. 56), le « modèle » et « les règles » fournis par le premier historiographe, à qui, cette fois, est en outre explicitement attribué le « travail d'une histoire générale bien suivie et bien liée, qui est un chef-d'œuvre du métier auquel il se doit occuper particulièrement » (p. 71) ; cet « auteur accompli » saura mettre en ordre les « recueils des autres » (p. 67), ces « relations particulières de toutes les sortes » laissées au soin des « autres écrivains », frais recrutés ou « qui ont déjà le titre d'historiographe du Roi, ou qui ont envie de l'obtenir » (p. 72). Leur tâche commune consistera à dresser une histoire du temps présent, jamais écrite, tellement attendue et d'une exigence élevée, tout en corrigeant les erreurs des histoires plus anciennes : « il est fort à propos qu'un travail si nécessaire soit également distribué entre plusieurs personnes, pour accomplir en moins de temps la restauration de nos histoires françaises » (p. 73). Et Sorel d'annoncer :

Maintenant que les propositions sont faites, il est permis à chacun de les suivre, et de se faire connaître par ce moyen.¹⁹²

Prend-il « envie à quelqu'un de toucher à ces projets » (p. 84) ? Qui ignore les tractations de Chapelain et Colbert, mais aurait lu Bacon, devine tout ce que cet appel doit au grand programme de *Restauration des Sciences* – qui n'oublie pas les histoires nationales :

[I]l ne se passe aucune action, pour peu remarquable qu'elle soit, qui ne puisse avoir quelque habile homme qui en fasse un honorable récit avec sa plume. Or parce qu'il n'est réservé qu'à fort peu de personnes d'entreprendre de traiter au long et avec honneur

¹⁹² CBL, « Supplément », p. 73.

l'histoire – témoin le peu d'historiens qu'il y a, encore ne sont-ils guère bons – c'est pourquoi, si toutes les actions particulières étaient rédigées assez bien par écrit, au temps même qu'elles arrivent, il faudrait espérer qu'il y aurait des personnages qui entreprendraient une histoire entière, sur les mémoires qu'ils en tireraient. Car elles seraient comme la pépinière, d'où l'on prendrait, quand il faudrait, de quoi planter un beau et un grand jardin.¹⁹³

Il n'y a pas si longtemps, un tel « jardin » aurait laissé insatisfaits certains spécialistes de la méthodologie historique qui, comme Antoine Prost, pensent apercevoir très vite les « limites du travail d'équipe en histoire » :

L'histoire, en effet, ne procède pas des parties au tout. Elle ne se construit pas en assemblant des éléments, appelés faits, que l'on expliquerait ensuite comme un maçon construit un mur avec des briques. Elle n'enchaîne pas des explications comme des perles en un collier. Ni les faits ni les explications ne sont jamais donnés à l'historien isolés, séparés, comme des atomes. La matière historique ne se présente jamais comme une suite de petits cailloux distincts, mais bien davantage comme une sorte de pâte, de matière composite et au départ confuse. Rien d'étonnant si les logiciens échouent à articuler logiquement en histoire des causes et effets au sens strict : ils s'interrogent sur l'existence d'une relation de causalité entre des choses qui n'existent pas, ou qui du moins n'existent pas comme des atomes individualisables.¹⁹⁴

D'autres au contraire y verront peut-être un lieu d'avenir. Patrick Boucheron assurait en 2017 la direction d'une *Histoire Mondiale de la France*¹⁹⁵ à laquelle il accordait « le vieux terme d'*histoire générale* », pour ne prétendre à « rien d'autre qu'à l'analyse d'un espace donné dans toute son ampleur géographique et sa profondeur historique », projet ni « linéaire » ni « orienté », sans « commencement ni fin », comme un « grand bain des récits rassemblés » à la faveur d'un « entrain » partagé et d'une « intelligence collective » : « échafauder ensemble un texte commun » promettait, venant d'un vaste groupe des contributrices et contributeurs, « la réinvention d'un 'patriotisme constitutionnel' d'inspiration universaliste et ouvert à la diversité du monde ». Cet universel-là procède d'une « conception pluraliste de l'histoire » que nous ne pensons pas étranger à Sorel. Car en 1662, loin des grandes allées de Versailles, l'invisible visionnaire conviait déjà ses lecteurs à une flânerie française entre histoire générale et histoire particulière, que nous nommerions aujourd'hui *histoire locale*,

pour étudier toutes deux avec profit tout ensemble, passant et repassant souvent de l'une à l'autre, comme par forme de promenade et pour désennuyer son esprit, le rendant imbu

¹⁹³ BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 141.

¹⁹⁴ PROST, A., *Douze leçons sur l'histoire* (1996), Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 238-239 (avec la note).

¹⁹⁵ BOUCHERON, P. (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2017, « Ouverture », p. 7-13.

peu à peu de par cet exercice de ces deux connaissances qui n'en font qu'une, accomplie et parfaite [...].¹⁹⁶

2. Inventer la France : identité nationale et particularisme(s)

Quand la poétique sorélienne du récit historique s'apparente, au plan de la *dispositio*, à un élégant et fidèle montage d'histoires particulières en histoire générale, le domaine de l'*inventio* – la matière de France, la geste nationale – se laisse lui aussi décrire à différentes échelles, qui coïncident dans l'unique plan d'immanence du « récit véritable ». Au cœur de celui-ci, les actions des hommes qualifiées de « particulières » (échelle de proximité) côtoient les affaires « publiques » (échelle de l'État), et les changements notables affectent aussi bien les « royaumes » (échelle européenne) que les « provinces et [l]es villes » (échelle régionale)¹⁹⁷. Pluriscalaire, l'espace historique français construit par Sorel n'a cependant jamais pour seul « point d'origine » la personne du Roi, que l'historiographe de France refusera toujours de prendre pour objet privilégié de sa narration – jusqu'à écrire en 1666, au bénéfice d'un pluriel d'atténuation, que « les intérêts des État sont quelquefois séparés des intérêts des personnes royales »¹⁹⁸. En ce sens, la France représente moins un monarque qu'un État monarchique (ou « nation »¹⁹⁹), de légitimité dynastique, comptant parmi les premières puissances politiques nationales à l'échelle de l'Europe moderne.

Sur le plan idéologique, l'identité politique française d'invention sorélienne n'a donc rien d'une évidence, au moment où s'impose la politique absolutiste du gouvernement. Michèle Rosellini a eu raison de souligner que l'identification du bien de l'État au bien commun de sa population, et non d'abord à celui du monarque, témoigne, sous le règne bourbon, d'un patriotisme « singulier » et « audacieux »²⁰⁰. On jugera de la hardiesse du *projet* historiographique de Sorel (plutôt que sa *réalisation* concrète, que d'aucuns jugent décevante²⁰¹), en le comparant par exemple à celui de Pellisson, où figure en bonne place la résolution de « louer le Roi partout »²⁰² – entreprise que

¹⁹⁶ SH, p. 188.

¹⁹⁷ CBL, p. 71.

¹⁹⁸ DP, I : « Dignité », p. 104. Dans la lettre à Richelieu, à l'orée de sa carrière d'historiographe, Sorel précisait déjà rendre doublement service « au Roi » et « à sa patrie », nuance qui suppose une distinction des deux valeurs. Dans l'*Avertissement* de 1628, rappelons-le, Sorel refusait le titre d'*Histoire des Rois*, jugé « trop particulier » (p. 53), pour lui préférer celui d'*Histoire de la Monarchie française*, et bientôt celui d'*Histoire de France* (ROSELLINI [2010], p. 83). La distinction des titres d'*historiographe de France* et d'*historiographe du Roi* – détaillée dans la précédente section – témoigne elle aussi du refus d'assimiler l'État à la personne royale.

¹⁹⁹ JOUHAUD [2000], p. 169.

²⁰⁰ ROSELLINI [2010], p. 75.

²⁰¹ STENZEL [2006] insiste sur l'écart entre la matière historique envisagée « idéalement » par Sorel et celle qu'on trouve concrètement travaillée sous sa plume (p. 41 et p. 55), recommandant de juger la modernité poétique de l'historiographe à partir des déclarations d'intention (plutôt que sur la base des histoires effectivement rédigées).

²⁰² *Le Projet de l'histoire de Louis XIV adressé à Colbert par Pellisson* est reproduit et commenté dans : MARIN, L., *Le portrait du Roi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981, « Le récit du Roi ou comment écrire l'histoire », p. 49-107. En l'occ. : p. 50. Voir également JOUHAUD [2000], p. 157-159. Dans son *Discours sur l'Académie* paru une dizaine d'années plus tôt, Sorel relevait avec une curieuse obséquiosité les supposés mérites de l'historien de cette institution (à savoir

Louis Marin a perçue comme la définition rhétorique d'un « espace universel, absolu » et total, ne laissant à l'Histoire nul reste en dehors de la geste royale²⁰³. Dans l'esprit de Sorel, la perspective est inversée : l'objet explicite de l'historiographe est l'État-patrie en tant qu'institution (structure de pouvoir et de droit), et si son chef en recueille des louanges méritées, c'est à titre corollaire²⁰⁴.

Mais au-delà de ce déplacement rhétorique d'objet, qui prend des allures d'écart politique de conduite, l'*inventio* historique de Sorel comporte un autre trait d'audace. À l'heure où, éprouvée par de conflits intestins chroniques (La Rochelle, la Fronde) et des litiges de préséance récurrents au niveau international (rivalité avec l'Espagne), la monarchie française s'efforce de se construire une identité politique unitaire à vocation hégémonique, Sorel, tout à l'inverse, s'étend longuement sur le caractère *composite* des entités politiques modernes, récusant jusqu'au principe même de monopole hégémonique à l'échelle du monde connu (*pouvoir universel*). [1] De fait, quand le nom de France désigne chez Sorel le pouvoir d'un État et le droit d'un peuple (les « Français »), ni ce peuple (ethniquement hétérogène), ni l'autorité de cet État (partageable en droit), ne sont d'un seul tenant ; c'est là du moins ce que révèle l'enquête historique menée dès l'*Avertissement* de 1628 sur les « origines » de « ce qu'on appelle la France ». [2] Or l'échelle d'attention particulariste appliquée à l'espace national vaut aussi bien à l'échelle de l'Europe entière, que le neveu de Bernard tend à représenter sous les espèces d'une mosaïque de puissances politiques irréductibles au pouvoir absolu d'une seule nation ; de 1642 à 1666, les « mémoires » composés par Sorel dans une veine indiscutablement nationaliste ne prêchent pas pour autant la résorption intégrale des libertés nationales et provinciales voisines sous l'autorité de la Couronne de France. Ainsi, au niveau national comme à l'échelle du monde chrétien, les écrits historiographiques soréliens manifestent-ils une résistance constante face à l'idée d'identité politique unaire et indivise (universelle), au profit d'une idéologie de type particulariste ; cette dernière n'exclut toutefois nullement la valeur de l'*unité*, alors comprise comme le corrélat d'aspirations pacifiques partagées dans un espace de droit.²⁰⁵

Pellisson lui-même) : la supposée franchise du secrétaire et son absence de complaisance engageraient chacun à méditer sur le fait que « ce n'est point le fait d'un bon historien d'être toujours dans les flatteries et les déguisements » (DA, p. 21).

²⁰³ MARIN [1981], p. 86 : « Ses actes, ses paroles, ses pensées, et seulement eux, définissent l'espace universel, absolu de l'Histoire et du récit de l'histoire : il faut donc louer le roi partout, dans tout ce qu'il fait, dit et pense. Mais cette totalité qui n'admet pas de reste, qui est sans extériorité et totalitaire, est aussi bien un espace de visibilité totale, de représentabilité absolue. Ce *tout* est le tout de l'Histoire et du récit de l'Histoire. »

²⁰⁴ ROSELLINI [2010] observe qu'aux yeux du neveu de Bernard, « c'est la grandeur de la France, étayée par l'importance de son histoire, qui fait la grandeur de son roi actuel, et non l'inverse » (p. 83). Sorel doit cette orientation idéologique à la méthode historique des humanistes-juristes du XVI^e siècle (voir notre précédente section).

²⁰⁵ Dans cette section, nous ne prétendons pas situer notre recherche au niveau de l'Histoire de France en tant que telle (ambition qui excède nos compétences) ; notre étude a pour but de restituer les grandes lignes de la *représentation* qu'en donne Sorel, en cohérence avec l'imaginaire particulariste qui nous semble caractériser l'ensemble de son œuvre.

[1] La question de l'« origine des Français » occupe près d'un quart de l'*Avertissement* de 1628, dès lors qu'« au commencement de toutes les histoires des nations, l'on a coutume de parler de l'origine des choses, et de dire quelle a été la naissance de ce grand corps, avant que de rapporter les divers accidents de ses membres »²⁰⁶. Héritée des travaux des historiens-juristes de la Renaissance, la posture critique de Sorel à l'égard des hypothèses fondationnelles successivement en vogue depuis le XV^e siècle (mythe troyen, argument gaulois²⁰⁷) n'a certes rien de neuf dans son principe ; en témoigne l'amorce constatative par laquelle s'ouvre la séquence d'analyse consacrée aux origines germaniques du peuple français (« L'on sait bien que... »²⁰⁸). Valorisation de l'autonomie de l'identifiant « français » par opposition aux autorités de Rome²⁰⁹, rejet des sources invérifiables²¹⁰, sensibilité à la dignité des origines françaises (que menacent les racontars légendaires « troyens »²¹¹), rigueur philologique (en l'occurrence d'agissant de l'étymologie des

²⁰⁶ *Avertissement*, p. 81 et 83. Les origines de la France couvrent les pages 56 à 96 de la version de 1628. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce même ouvrage.

²⁰⁷ Popularisé au XV^e siècle, le « mythe troyen » (en partie destiné à fonder les droits des Valois contre les prérogatives des Plantagenet) attribuée à la monarchie française un fondateur princier, Francion, petit-fils supposé de Priam ; rescapé d'Iliion en flammes, ce cousin d'Énée aurait fondé son propre royaume (la Sicambrie) entre le Danube et le Rhin, et c'est en son honneur que ses successeurs (4^e siècle ap. J.-C.) auraient baptisé du nom de *France* la Gaule arrachée aux Romains. Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric et Clovis verraient ainsi leur lignée royale rattachée à ce prestigieux héros phrygien – c'est-à-dire ni grec, ni romain. Jean Lemaire de Belges précise dans ses *Illustrations de Gaule et singularités de Troie* (1509) que les Troyens descendent initialement des Gaulois : de retour en Occident, Francion aurait dès lors été accueilli par ses propres cousins gaulois. C'est au début du XVI^e siècle que le « mythe gaulois » – faisant d'Hercule, arrière petit-fils de Noé, le fondateur d'Alésia selon le prétendu « Bérosee » (création d'Annius) – succède à la légende troyenne. On sait combien, sinon l'histoire, du moins la littérature vernaculaire et l'iconographie populaire cultiveront cette hypothèse fondationnelle « libératrice » et doublement légitimante (antique et chrétienne). DESAN [1993], p. 44-78.

²⁰⁸ *Avertissement*, p. 56 : « L'on sait bien que les Francs sont venus habiter en Gaule, et que nos premiers rois sont sortis de leur race [...] ». ROY [1891] parle à ce sujet de la « vieille légende de Francus », héros qui, à l'époque de Sorel, n'est plus cité que par les avocats à court d'érudition » (p. 332). STENZEL [2006] envisage le mythe troyen comme un « thème récurrent » déjà mis à mal par Duplex (p. 50, note 33). Nous suggérons dans notre précédente section que Sorel voit en Francion le héros d'une histoire *comique* plutôt que nationale.

²⁰⁹ Si l'histoire des Gaules appartient indéniablement à l'histoire romaine depuis les conquêtes de César (ce que Sorel ne conteste pas), il s'agit pour l'historiographe de reconstruire une « histoire qui soit toute nôtre », et débute en cela « avec nos rois », sans s'attarder sur les événements s'étant déroulés « sous une domination étrangère » (p. 57). Seul un tel récit méritera d'être proposé au « peuple français » (p. 57), qui peut au demeurant s'enorgueillir d'ancêtres ayant su faire « prospérer [leurs] affaires sans en demander congé aux Romains » (p. 92), pourtant maîtres du territoire. Cette « franchise » cultivée au cœur même de l'occupation militaire romaine a valu aux Français le sacre d'une antonomase flatteuse (« franc » comme synonyme de « libre »), où Sorel ne voit aucune trace de déterminisme naturaliste : les Francs ne tirent pas leur nom de l'adjectif qui leur correspond si bien, mais à l'inverse, l'adjectif a été créé sur la base du nom de ce peuple au sens insigne de la liberté.

²¹⁰ D'après Sorel, « l'historien se déclare impertinent s'il se fonde sur les fables d'un poète » ou sur une quelconque « fiction » (p. 58). À ce compte, l'existence de l'ancêtre phrygien des Français – ce « Francus qui ne fut jamais » (p. 73) – est une double imposture : non seulement parce que l'arrivée de ce Phrygien en Italie est fabuleuse » (p. 61), mais surtout parce que nul Francion/Francus n'a jamais combattu à Troie, hormis dans l'imagination d'une poignée d'écrivains (p. 58).

²¹¹ Le modèle mythographique romain (Énée) ne mérite pas d'être imité. Manifestement faux (« contes de vieilles », p. 61), innervé de recoupements suspects (p. 66), il masque (« embellit », p. 64) probablement des vérités inavouables, telles que l'authentique identité de la supposée Louve romaine, dont on devine, selon Sorel, qu'elle figure une femme de mauvaise vie (p. 65). Du reste, la geste phrygienne ne voile pas même le déshonneur qui lui est attaché : comment se flatter d'être les descendants d'un « pauvre fugitif » (p. 59) flanqué d'une « troupe mal équipée et fatiguée de naufrages » dotée d'aucun « pouvoir » sur les peuples occidentaux (p. 72) ? Il vaut mieux admettre que, comme le Monde fut créé par Dieu *ex nihilo*, « tous les grands États soient faits de rien » (p. 83), et aient « des commencements fort petits », ou plutôt « si peu connus que l'on ne les peut remarquer » (p. 80). Également : HMF, p. 1-2. Mieux vaut

noms propres²¹²) : toutes ces composantes de l'argumentaire sorélien rappellent évidemment les procédures épistémologiques et les convictions nationalistes des partisans du *mos gallicus*. Selon nous, l'aspect le plus significatif de l'approche sorélienne des « antiquités françaises » tient plutôt à sa perspective épigénétique, dont le corrélat est une extrême attention accordée à la composition ethnique hétérogène de cette population « variée » et rarement autochtone, que soudera finalement l'adoption d'institutions communes à l'époque mérovingienne. [A] Examinons ce processus de genèse (congruent avec notre précédente étude de l'évolution linguistique du français²¹³), [B] avant d'en venir au caractère historiquement divisible de la souveraineté régaliennne.

[A] Michèle Rosellini a noté l'opposition déclarée de Sorel au projet de « rechercher une origine unique » au peuple français, fondé sur la prise en compte de la « disparité » de ses composantes ethniques.²¹⁴ L'auteur de *L'Avertissement* insiste effectivement sur le caractère mélangé de cette population, composée d'habitants de la Basse-Allemagne et de Batavie (Francs), venus s'installer sur les territoires subrhénans occupés par les Gaulois. Le processus de peuplement est décrit comme long et progressif, irrégulier et partiel : « on ne voit pas qu'ils [les Francs] aient envahi la Gaule en masse, d'un seul coup », précise Émile Roy, « ils sont venus par bandes, successivement »²¹⁵. Paradoxalement, seul le « bizarre [bigearre] cerveau » (p. 85) des historiens « absolus », précisément ennemis de la bigarrure, s'est obstiné à tirer un trait pur, unique et linéaire des Troyens aux Francs et des Francs aux Français, « comme si la Gaule eût été déserte auparavant que ces peuples y vinssent habiter, et si sa fertilité n'eût pas déjà donné de l'envie à d'autres » (p. 85).

des ancêtres inconnus que fuyards, ou inventés sans vergogne. De même que les miracles non vérifiés donnent de l'eau au moulin libertin (voir notre précédente section), de même les « sottises opinions » (p. 84) et « rêveries » (p. 96) qui rattachent en ligne droite les Français aux Troyens sont affaires d'« idiots » (p. 59) qui ridiculisent l'identité nationale (« je me ris de ces fous qui se vont imaginer que le Français sont descendus de quelques Troyens qui étaient conduits par un Prince appelé Francus », p. 57-58).

²¹² *Avertissement*, p. 68-75. Selon Sorel, le mythe troyen repose sur une double confusion linguistique : l'assimilation du nom du père de Pépin (Ansigise) à celui du père d'Énée (Anchise), et celle du nom de la capitale du royaume de France avec celui du ravisseur d'Hélène (p. 74). Les arguments étymologiques sont monnaie courante dans l'historiographie renaissante (Postel) ; Sorel s'en distingue toutefois par une épistémologie constructiviste au rebours de l'intuition commune. Selon lui, ce sont en effet les noms des héros nationaux qui proviennent des toponymes ou ethnonymes, et non l'inverse ; les symboles et personnifications fastueuses s'avèrent être des constructions *a posteriori* (et non des germes) des diverses cultures et institutions, tel le nom de Francus, forgé par les Français sur leur propre identifiant ethnymique (p. 70-71).

²¹³ Voir notre chapitre IX (section 3).

²¹⁴ ROSELLINI [2010], p. 79.

²¹⁵ ROY [1891] p. 333. Sorel observe en effet que les Francs sont issus de « divers cantons de l'Allemagne », et que « c'est être merveilleusement obstiné » que d'espérer parvenir à « spécifi[er] une province dont ils vinssent tous » (p. 81-82). De plus, les peuplades germaniques seraient loin d'avoir émigré en bloc, contrairement à ce que l'on « voit absolument chez les historiens » aveuglés : « une infinité de vieillards, de femmes et d'enfants demeurèrent à la maison, ne pouvant pas tous être menés avec le bagage », quand d'autres, satisfaits de leur lieu de naissance, n'ont jamais eu l'intention de se déplacer ; d'autres encore ont gagné la Franconie germanique, qui leur doit son nom (« il y eut des troupes de Francs qui s'y arrêtèrent après leurs divers changements de demeure », p. 87-88).

Or dans la pensée de Sorel, le mélange est loin d'exclure toute forme d'unité.²¹⁶ Certes, ces peuples agrégés (« mêlés » et « divers ») sont le plus souvent désignés comme étant « ramassés »²¹⁷ ; mais faut-il voir dans l'usage de cet adjectif un jugement dépréciatif porté sur un groupe humain désorganisé, des armées débandées ? Suivant la définition de Furetière²¹⁸, il nous semble au contraire que si l'adjectif « ramassé » désigne des éléments de provenances diverses (hétéroclites), il met toutefois sémantiquement l'accent sur le résultat positif de ce rassemblement ou de cet assemblage (« ramas »). À l'image d'une collection (« suite ») d'éléments auparavant disparates et désormais bien assortis, ces « aventuriers ramassés » gagnent en unité, et s'assurent une puissance accrue (Furetière : « on dit aussi d'un corps trapu et *ramassé*, que c'est un signe de vigueur, que sa force est réunie »²¹⁹). Pour n'être pas uniforme, le « corps » français n'en est que plus solide.

Contrairement à l'installation progressive des Francs dans l'espace géographique des Gaules²²⁰, l'union définitive des Français « ramassés » ne doit pas tout à la nature. La solidarisation de ce corps relève d'un fait d'institution, d'une décision politique dont, selon une « conjecture croyable », l'initiative reviendrait à Mérovée, qui « voulut que les Gaulois fussent une même chose que les Francs »²²¹. Certes, celui que Sorel se plaît à décrire comme le vainqueur d'Attila aux champs Catalauniques (à la faveur d'une alliance avec les Romains d'Aetius et les Visigoths de Théodoric) verra son œuvre unificatrice – inaugurée par le roi-législateur Pharamond – parachevée par son petit-fils Clovis, qui double le lien civil d'un principe de communauté catholique définitivement émancipé de la puissance païenne. Mais comme l'a noté Myriam Yardeni, la narration sorélienne présente l'originalité de faire de Mérovée une figure décisive de l'identité française en scellant l'« acte de naissance de l'État et de la nation », quand l'habitude

²¹⁶ Voir notre chapitre IX.

²¹⁷ Avertissement, p. 79 : « Pour les Français qui se sont mêlés avec les Gaulois afin d'établir la monarchie dont j'ai dessein de parler, c'est une impertinence de penser dire d'où ils sont venus sans y manquer en aucune chose, et de nommer aussi leurs anciens Rois et déclarer toutes leurs actions et la durée de leurs règnes, car étant des peuples ramassés de divers lieux, leur État n'a pas toujours subsisté, et si les uns ont suivi une guerre, les autres en ont suivi une autre. » Plus loin : « tous ces gens-là étaient des aventuriers ramassés » (p. 80) ; « la plupart de ces peuples d'Allemagne étant ramassés ont composés l'État des Francs ou Français, et principalement ceux qui se logèrent en la Batavie qui est maintenant la Hollande » (p. 90-91). Dans *Solitude* également : « les Francs qui étaient la plupart ramassés des marais de la Batavie » (p. 449). HMF, p. 3-4 : « divers peuples ramassés de toutes les provinces voisines », précédemment « logés en divers lieux » et « appelés diversement selon les pays dont ils étaient originaires ».

²¹⁸ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. RAMASSER : « assembler des troupes, réunir ses forces » ; « signifie encore, faire un ramas, une assemblage de plusieurs choses. Ce curieux a *ramassé* tout ce qu'il a trouvé de plus beau dans les cabinets pour faire une suite de médailles, de livres, d'histoires, de coquilles. Ce compilateur a *ramassé* tout ce que les Anciens ont dit sur cette matière ; il a *ramassé* tous les poètes, et il en a fait un corps. Stobée a fait un recueil qu'il a *ramassé* des fragments des Anciens. »

²¹⁹ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. RAMASSER.

²²⁰ HMF, p. 11-12 : « Comme ils suivaient encore la loi de Nature, ils prenaient la terre pour le pays de tous les hommes, et ils croyaient qu'elle leur était ce que l'air est aux oiseaux et la mer aux poissons [...] ».

²²¹ Avertissement, p. 96. HMF, p. 34-35 : Dieu avait « destiné le nouveau roi à commencer l'établissement de la plus belle monarchie du monde ».

historiographique consistait à céder cette place fondatrice tantôt à Pharamond (unité législative), tantôt à Clovis (unité religieuse)²²². L'auteur de l'*Histoire de la monarchie française* décrit Mérovée comme le premier chef franc à conquérir durablement les Gaules pour y faire régner la paix ; sa signature politique est donc l'institution d'une *souveraineté territoriale* « française » appelée à durer. Sans surprise, Sorel associe ainsi pouvoir politique effectif et expérience concrète d'un espace partagé. D'étendue générale, l'autorité de Mérovée s'enracine pourtant dans un sol particulier : son pouvoir s'exerce dans un rapport de proximité immédiate avec les peuples qu'il a su « ramasser », et non par la vertu de principes abstraits (législation temporelle ou spirituelle).

Si le nom collectif de « Français » s'est diffusé sous le règne du premier souverain baptisé (Clovis), son usage remonterait lui aussi au temps de Mérovée. L'explication étymologique livrée en primeur par l'auteur de l'*Avertissement* constitue à cet égard un véritable manifeste d'identité pluraliste. Car Sorel est formel : à l'époque romaine, il n'existe aucun « nom général », fût-ce celui des « Francons » mentionné par Cicéron, susceptible de coïncider avec l'identité proprement française ; Tacite ne recense en effet que des « noms particuliers » de diverses tribus²²³. Il aura fallu attendre leur association dans un projet de conquête commun pour que les « Français » adoptent un « même nom »²²⁴. C'est alors qu'intervient la « curieuse » hypothèse avancée par Sorel²²⁵, selon laquelle l'appellation « Français » résulterait d'un métissage linguistique (et donc culturel) trifactoriel : pourvu de sa rude consonne septentrionale, le nom germanique de « Frank » (employé par les Francs pour se désigner eux-mêmes) aurait été accommodé en « Franci » puis « Français » par les « vrais originaires du pays » (les Gaulois), dont la langue devait sa douce prononciation à l'occupant romain.²²⁶ L'identité « française » résulterait ainsi de l'heureuse incorporation des Francs au sein des Gaules, elles-mêmes héritières émancipées de la civilisation de César. On mesure combien cette élucidation linguistique pluraliste diffère de l'hypothèse troyenne, forgeant le nom du Capitaine Francion – souvent dépeint comme un conquérant solitaire – à l'image de l'unité fantasmée d'une lignée absolument pure. Peut-être est-ce d'ailleurs à

²²² YARDENI, M., *Enquêtes sur l'identité de la 'nation France' de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2004. En l'occ., p. 89.

²²³ *Avertissement*, p. 90 : « Il ne faut que dire qu'il n'est pas vraisemblable que les noms particuliers aient été connus, et que le nom général ait été caché, ou bien que Tacite ait commis cette faute de ne point dire ce nom général s'il est ainsi qu'il l'a connu. »

²²⁴ *Avertissement*, p. 91 : « [...] ce fut alors que ces braves guerriers, ayant tous un même dessein de s'agrandir aux dépens de leurs voisins, s'avisèrent aussi de porter tous un même nom. »

²²⁵ Sorel refuse la *lectio facilior* selon laquelle le pluriel *Franci* (employé par Grégoire de Tours) signifierait indifféremment « Francs » et « Français » faute de variante dans la langue latine.

²²⁶ *Avertissement*, 94-96. HMF, p. 64-65 : « [A]lors les Gaulois et les Francs [de Mérovée] ne furent quasi qu'une même chose, mais pour ce que le langage des Gaulois s'était mêlé parmi celui des Romains qui avaient eu beaucoup de commerce avec eux, le nom qui fut donné aux deux peuples unis eu une terminaison plus douce qu'en langage allemand. » Le nom du territoire devient France, « et depuis les divers langages de ces peuples se mêlèrent pour n'en faire qu'un seul. Ils commencèrent aussi à s'accorder en beaucoup de coutumes » (p. 65). L'idée d'un « nom général [...] par lequel on entendait un peuple composé de plusieurs » concerne également les Francs déterminés à demeurer « libres » d'impôts romains dans HMF (p. 4-5).

sa composition ethniquement récapitulative que le « Royaume de France » doit sa qualité avantageuse d'*épitomé*²²⁷. La « France » désignerait alors une longue aventure, littéralement *mouvementée*, au cours de laquelle des hommes « ramassés » en vinrent progressivement à constituer « un amas accompli de tout ce qui se voit de différent dans l'Univers »²²⁸. L'unité d'action de ce glorieux récit tiendrait à un projet collectif d'expansion, réalisé – sous les ordres d'un chef capable de contracter les alliances opportunes – par la conquête d'un vaste territoire où plusieurs groupes particuliers, sous un nom général symbole d'*autonomie*, se sont donné ensemble les moyens d'un libre épanouissement. Il faudra se souvenir de cette image des origines de la Couronne au moment d'étudier la façon dont Sorel envisage le statut de la monarchie française moderne à l'échelon européen.

[B] Le « nom général » de France a donc servi à désigner « tout ce que tenaient les Français », et non la seule propriété « particulière » des rois de la région parisienne (p. 184). Sorel insiste sur le fait que la métropole moderne s'est imposée comme la capitale du royaume par la seule volonté de Clovis, qui décida d'y établir son trône. Dans son *Histoire de la monarchie française*, l'historiographe se montre d'ailleurs singulièrement critique – davantage que Duplex – à l'égard du vainqueur de Soissons, dont il rapporte les « cruautés »²²⁹ exercées sur les roitelets environnants ; c'est à coups de hache que le Salien met un terme aux prétentions de ceux qui « se faisaient [...] appeler rois pour bien peu de chose », car « Clovis ne pouvait souffrir qu'il y eût quelques souverainetés au milieu de la sienne qui en fusse pas à lui » ; parce qu'il refuse de tolérer toute « puissance qui nuisît à la sienne », ce roi aura régné trente ans « avec cette puissance absolue que nous avons remarquée »²³⁰. La « force » de Paris (p. 182) n'a pourtant pas toujours été supérieure à celle des grandes villes des provinces, autrefois « parvenues à une grandeur plus éminente » et souvent supérieures en richesses : en ce sens, « la souveraineté » monarchique ne dépend pas absolument de « cette habitation » (p. 183).

Si Sorel se plaît à penser une autorité monarchique décentrée, en cohérence idéologique avec l'hypothèse d'un peuple originellement dispersé, il s'étend précisément sur l'épisode « tétrarchique » de la succession de Clovis. À la mort du héros de Tolbiac, le pouvoir royal s'est trouvé divisé par le « partage » *aequalance* (« en portions égales ») entre ses quatre fils.²³¹ La « gloire de l'État » viendrait-elle uniquement d'avoir « toujours été gouverné d'une même sorte » ? Assurément non, souligne l'auteur de *l'Avertissement*, tout en concédant qu'« à la fin toutes les

²²⁷ *Avertissement*, p. 84 : « abrégé de l'Univers [...] où toutes ses merveilles sont comprises ».

²²⁸ DP, I : « Dignité », p. 21 ; « abrégé du monde, portrait du monde entier » (p. 20).

²²⁹ HMF, p. 165. « Voilà des actions de Clovis que l'on ne saurait nier, puisque toutes les histoires en sont d'accord, mais si l'on n'ose les accuser ouvertement de cruauté, il faut pourtant avouer qu'elles sont fort étranges. »

²³⁰ HMF, p. 169-170 et p. 173.

²³¹ *Avertissement*, p. 185 et p. 189.

portions sont toujours retournées à un seul » (p. 185). Même si « la monarchie n'a jamais été en son vrai lustre que lorsque le fil aîné a eu la couronne tout seul » (p. 192), c'est commettre une erreur d'interprétation historique que de nier, par préjugé vulgaire²³² ou par facilité²³³, les propriétés divisibles (quoiqu'inaliénables) de la puissance étatique française :

S'il y a eu plusieurs rois de France en même temps, je ne me contenterai pas de mettre le nom de celui qui a été roi de Paris. Les auteurs vulgaires s'imaginent que celui-là était le vrai roi, et que les autres ne l'étaient pas ; mais c'est une absurdité visible. Les enfants de Clovis étaient tous quatre rois de France, et il en est ainsi de leurs successeurs. L'un était roi de France à Metz, l'autre était roi de France à Soissons, et ainsi du reste. C'était selon la coutume que les Allemands observent encore jusque dans les moindres seigneuries.²³⁴

Encore que Sorel refuse généralement de souscrire à l'hypothèse d'une monarchie historiquement élective (chère à Hotman et Du Haillan), ce en dépit d'arguments embrouillés persuadant quelque peu le lecteur du contraire²³⁵, le principe d'un équilibre collégial séduit l'auteur de *L'Histoire de la*

²³² Avertissement, p. 185 : « Mais je ne sais pourquoi le vulgaire trouve si étrange que deux ou trois princes gouvernent ensemble un État. Cela ne s'est-il pas vu dans l'Empire Romain, ou deux frères ont porté même titre d'empereur ? »

²³³ Avertissement, p. 189-190 : « [...] si l'on a cru qu'il n'y en eût qu'un seul qui fût roi de France, ainsi que pense témoigner un de nos auteurs qui n'appelle point Gontran autrement que le premier prince du sang, cet abus a été introduit pour rendre les histoires plus faciles, n'y ayant qu'un nom à coter [dénombrer] au lieu de trois ou de quatre. Mais pour moi j'en veux mettre encore plus que ceux qui ont commencé de reformer les autres. »

²³⁴ Avertissement, p. 180-181.

²³⁵ Fervent monarchiste, Sorel paraît moins fermement attaché au principe d'héritage dynastique. L'idée de *monarchie élective* apparaît dès 1630 dans des développements aux résonnances expansionnistes (« s'il y en a qui prennent leurs rois par élection, ils ne trouveront rien de plus glorieux pour leur pays que de [...] choisir [les rois français] pour leurs monarques », RP, p. 35), mais figure également dans l'examen des origines sicambriennes des Français (*Histoire de la monarchie française*), ainsi qu'à propos de plusieurs monarques dont les conditions d'accession au pouvoir ne font pas l'unanimité (*Avertissement* de 1628). Le cas du premier roi, Pharamond, est le plus controversé. Une prophétie tératologique (créature à « chefs » multiples) aurait convaincu le peuple des Sicambres de mettre « l'État dans une forme accomplie » et de renoncer au fonctionnement égalitaire, trop désordonné (« il ne fallait pas qu'ils se missent tous à l'égal les uns des autres, et ils devaient choisir l'un d'entre eux pour l'élever au-dessus de la condition des autres hommes », HMF, p. 19-21) ; « dès que Pharamond fut tenu pour roi des Francs, tous les petits princes qui en portaient le nom le quittèrent, et lui cédèrent leur pouvoir pour accroître le sien, les uns y étant portés par la connaissance de son mérite et les autres y étant contraints par la résolution du peuple » (p. 22). Le propos est prudemment audacieux. Non seulement Sorel écrit-il pudiquement que ces hommes « reconnurent » Pharamond « comme leur monarque » (p. 21), laissant le lecteur en suspens entre l'hypothèse élective et l'option épiphanique (souveraineté de droit divin), mais il souligne avec discrétion le pouvoir de contrainte dont dispose le peuple à l'égard de ses chefs. C'est seulement sous le règne de Clodion qu'il fut « résolu », semble-t-il collectivement une fois encore, que la royauté « serait héréditaire et non pas élective, [...] afin que les hommes de bas lieu n'y puissent parvenir » (p. 29). Malgré une préférence déclarée pour la logique de la *succession* (DP, p. 42), Sorel refuse donc d'écarter entièrement l'hypothèse *élective* : « ce serait une opiniâtreté trop grande de soutenir que pas un roi n'a été élu. Il a bien fallu que le premier l'ait été, et ce n'est pas de lui que l'on est en dispute » (Avertissement, p. 187). Dans la seconde version de *L'Avertissement*, un ajout concède des droits dynastiques à Pharamond (« venu à la Couronne par succession », [1647], p. 48), minorés néanmoins par l'étendue limitée du pouvoir hérité, que vient accroître une souveraineté dont Sorel tait les bases exactes d'institution (« Pharamond était appelé à un nouveau règne » : « appelé » est bien vague). Au cas irrésolu de Pharamond s'ajoute celui de Mérovée, qui, pour être le cousin des héritiers légitimes, n'en est pas moins *préféré* à ceux-ci pour sa valeur guerrière (investiture d'aspect méritocratique que Sorel ne désigne pourtant jamais comme le fruit d'une élection au sens juridique du terme). Mentionnons encore les situations respectives de Pépin et de Capet, qui ne relèvent pas formellement d'une élection au rang de roi, mais plutôt d'une « confirm[ation] en cette dignité » par le peuple « lorsqu'ils se l'eurent attribuée » eux-mêmes (p. 188). En un mot, la légitimité monarchique par succession connaît un grand nombre d'exceptions électives que Sorel ne cherche ni à souligner, ni à dissimuler.

monarchie française dans la mesure exacte où les ‘quatre monarques’ – Sorel s’explique spontanément sur cet apparent paradoxe²³⁶ – forment un ensemble parfaitement harmonieux, fondé sur une communauté d’institutions légales :

Néanmoins ils ne représentaient tous ensemble qu’un seul Prince, et par ce moyen la monarchie semble avoir été conservée, car leurs sujets suivirent toujours de même lois tant qu’ils ne furent point violentés ; et bien qu’ils portassent chacun le titre de la ville capitale où ils commandaient, ou de leur principale province, si est-ce qu’avec cela ils furent toujours appelés Rois de France, et estimés tels tant par les étrangers que par les Français.²³⁷

Scipion Duplex admet lui aussi la thèse du partage tétrarchique *aequalance* (« tous les quatre fils de Clovis ayant succédé par égales portions à leur père »), rapportant que « chacun d’eux port[ait] particulièrement le titre de roi de la capitale ville de son département, si est-ce qu’ils ne laissaient pas de se dire et d’être tous vraiment rois de France, ou plutôt des Français » ; or le rival de Sorel semble très pessimiste face à ce dispositif de gouvernement partagé, « qui ne pouvaient être que semences de division et de guerres civiles », raison pour laquelle Dieu n’a pas permis à cette « division » de durer²³⁸. L’écart est manifeste, entre l’historiographe catholique attaché au principe d’incarnation du pouvoir en la personne du Roi, et l’héritier des juristes du *mos gallicus*, pour qui la transcendance de l’État autorise la répartition de l’autorité politique, sous condition d’égale application du droit dans l’ensemble du territoire national.

Le propos implicite de l’*Avertissement* de 1628 est donc doublement défavorable à l’idéologie absolutiste alors en phase d’élaboration : ce n’est pas de la race singulière de ses rois que la France tient sa *grandeur incarnée*, mais des divers groupes de population qu’elle rassemble au sein d’un vaste territoire bordé d’eau²³⁹ ; d’autre part, l’État français tire sa *légitimité formelle* historique de ses institutions ramifiées et peu centralisées, auxquelles doit se soumettre l’arbitre isolé du monarque siégeant à Paris. On conçoit que cette « invention » antiréductionniste du pouvoir politique national ait pu déplaire à Richelieu – probablement autant que l’examen critique des « miracles » associés à la Couronne.

²³⁶ HMF, p. 179 : « Que si l’on était si opiniâtre que l’on voulût inférer de la que la France n’a pas toujours été sujette à la monarchie qui est le gouvernement d’un seul, l’on assurerait même en prenant les choses à la rigueur que chaque frère pouvait faire le monarque en la portion qui lui était échue. Ainsi l’État n’étant point gouverné par le peuple ni par une assemblée de seigneurs, c’est à bon droit que je l’appellerai toujours monarchique. »

²³⁷ HMF, p. 178.

²³⁸ DUPLEX, Sc., *Histoire générale de France. Avec l’état de l’Église et de l’Empire*, 4^e éd. (1^{ère} : 1621-1628), Paris, Cl. Sonnus, 1634. En l’occ. : p. 98-99.

²³⁹ Dans les premières pages de son *Histoire de la monarchie*, Sorel définit notamment les aïeux des Français par leurs aptitudes à la nage : « C’étaient des gens à qui leurs pères apprenaient à nager aussitôt qu’à marcher, pour ce que leur province avait autant d’eau que de terre [...] » (HMF, p. 5). Cette observation concrète, surprenante par son degré d’incarnation, manifeste une échelle d’attention ethnographique sensible aux particularités de l’environnement physique où évoluent les populations étudiées.

[2] Dès l'entrée en guerre de la France avec l'Espagne (1635), Sorel place son travail historiographique à l'échelle internationale, et ne pensera jamais plus l'identité nationale des héritiers des « Francs-Gaulois » indépendamment du rapport que ceux-ci entretiennent avec les nations alentours.²⁴⁰ Le rôle attribué par Sorel à la France varie au cours du siècle, en phase avec l'évolution de l'équilibre politique européen. [A] Les discours hostiles à la puissance castillane (1635-1642 : *Défense des Catalans* et *Remontrances aux peuples de Flandre*) font place [B] à la célébration de l'entente longtemps négociée que formalise le Traité des Pyrénées (1660 : *Paix*), avant que [C] des incidents diplomatiques d'échelle européenne ne compromettent le fragile accord franco-espagnol (1661 : *Histoire de la monarchie française sous le règne du roi Louis XIV*), et que [D] les prémisses de la Guerre de Dévolution nourrissent une nouvelle fois la verve « juridique » de Sorel à l'appui des prétentions françaises dans les Provinces-Unies, au moment de la succession d'Espagne (1666 : *Divers traités sur les droits et les prérogatives des Rois de France*). Or dans ces quatre configurations, nous observons chez Sorel un refus systématique d'attribuer à la France les procédés « violents » dont il fait au contraire grief à la monarchie espagnole, accusée de vouloir imposer partout sa prétendue autorité universelle.

[A] Rédigé dès 1635, et publié en 1642 avec les *Remontrances* adressées à la Flandre, *La Défense des Catalans* s'inscrit dans le contexte de la Guerre de Trente Ans (1618-1648) au cours de laquelle la France lutte contre le pouvoir des Habsbourg. Alors que les charges de la guerre – en particulier depuis la recrudescence de l'agressivité française en 1635 – poussent l'Espagne à entreprendre l'uniformisation fiscale de l'Empire au mépris des privilèges constitutionnels de ses provinces, et que le comte d'Olivares lance le recrutement de troupes catalanes pour répondre aux assauts de Louis XIII, la tension monte dans les villages où stationnent les soldats castillans. Une insurrection éclate en 1640 ; l'année suivante, les Catalans prêtent allégeance au souverain français, qu'ils ont reçu pour comte. Au prix d'omissions notables (bataille de Montjuïc)²⁴¹, Sorel prend ce climat de révolte pour cadre de sa *Défense* du peuple catalan, qu'il érige en glorieux exemple à l'intention des habitants de Flandre, alors sous domination espagnole (quand Mazarin caresse déjà des rêves d'annexion). Dans les deux textes de 1642, le positionnement idéologique de Sorel est complexe : porte-parole de la puissance française, dont il semble épouser, pour la

²⁴⁰ La perspective « internationaliste » figure explicitement dans le titre de l'histoire du règne de Louis XIV parue chez Loyson en 1662 (*L'Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable entre les Couronnes de France et d'Espagne, et autres pays étrangers*), et dans l'échelle quasi « mondiale » de *La Science de l'Histoire* (voir notre précédente section). L'espace européen est également celui auquel Pellisson ajuste son projet d'*Histoire* destiné à Colbert (« il faudrait représenter dès l'entrée l'état de tout l'Europe, et particulièrement celui des deux royaumes de France et d'Espagne », PELLISSON, *Projet* [MARIN], p. 49).

²⁴¹ RIOU [2006], p. 65. Cet épisode militaire tu par Sorel (1641) oppose les troupes françaises à celles, victorieuses, des Catalans.

circonstance, « l'idéologie absolutiste et centralisatrice »²⁴², l'historiographe ne s'en montre pas moins sensible aux revendications des « grandes provinces » contre l'autorité étatique centrale qui les administre (en l'occurrence l'Espagne), plaçant son intervention dans la tradition oratoire antique du « soulagement des Provinces » et des régions en autonomie partielle (la Catalogne et les Provinces-Unies sont attachées, dans une logique féodale, à des privilèges particuliers anciens).²⁴³ Faut-il tirer de ces deux discours la conclusion selon laquelle l'historiographe de France souscrit sans hésiter à une idéologie universaliste, dès lors que celle-ci émane – à l'échelle de l'Europe – de l'État qui l'entretient ?

La représentation figurée de la France comme *corps*, fréquente dans ces deux discours et dans les autres traités d'histoire soréliens, privilégie en apparence la représentation de ce royaume sous les espèces d'une entité organique de type holistique : puissance expansionniste²⁴⁴ et domaine inaliénable²⁴⁵, la France correspondrait au modèle traditionnel de représentation métaphorique, valorisante, de la monarchie comme « corps » pourvu d'un « chef » unique²⁴⁶. L'apologie de l'unité monarchique, grande favorite de l'imaginaire sorélien de la souveraineté, n'est pourtant pas inconditionnelle dans les pages de ces discours. Et pour cause : la conduite politique autoritaire de l'Espagne à l'endroit de ses régions et provinces est reconnue par Sorel comme une manifestation concrète de la *violence latente* caractéristique d'un gouvernement de type centraliste.

²⁴² RIOU [2006], p. 69 ; ARREDONDO SIRODEY [2001].

²⁴³ Catalans, « Préface » [np. 6 et 10]. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient au volume unique de 1642 où se suivent *Catalans* et *Flandre* (pagination continue).

²⁴⁴ Sorel présente la Catalogne et la Flandre comme des membres « rattachés » *en droit* (Flandres, p. 248) à l'ensemble organique « que nous appelons aujourd'hui la France » (p. 256), en attente d'être « réuni[s] » aux possessions légitimes de la Couronne (p. 323).

²⁴⁵ D'après Sorel, la succession du domaine de la Couronne française est notamment régi par les principes de la loi salique, qui déclare nulles les concessions territoriales accordées par certains monarques historiques à des nations voisines, et récusé en particulier la légitimité de l'héritage par les femmes. À propos de la souveraineté de la Catalogne, par exemple, cédée au XIII^e siècle par Philippe III le Hardi à son épouse – la fille du roi d'Aragon – Sorel déclare (*Catalans*, p. 111-112) : « Toutefois, le transport que ce roi [Philippe] lui en fit [son épouse] ne l'en [le Roi d'Aragon] devait point rendre possesseur, pour ce que le consentement des État Généraux du Royaume n'y intervint pas, et que ce traité ne fut pas vérifié au Parlement. L'on peut dire aussi qu'il ne fallait point rechercher de confirmer cela par ces formalités, à cause que de telles assemblées n'y eussent jamais consenti, et eussent toujours été d'avis que leur Roi ne devait céder aucune portion de son État, et que s'il le faisait il ne s'en pouvait rien perdre néanmoins, d'autant que le Domaine de la Couronne était inaliénable. » De fait, argue l'historiographe, « la Couronne Française ne relevant que de Dieu seul, son Domaine n'est point sujet non plus aux mutations des choses basses, et ne relève point de la vicissitude des années » (p. 164). Le principe est le même dans *Flandre*, où Sorel spécifie que « les plus riches pièces » de la Couronne son « inaliénables de leur nature », et qu'à cet égard « la grandeur » des rois de France « consiste bien à pouvoir gouverner absolument leurs provinces, non pas à les pouvoir aliéner » (Flandres, p. 316). Le paradigme *corporaliste* intervient alors dans les termes suivants : « car quand même [on] prouverait que le traité de François I^{er} aurait été fait d'une volonté libre, cela ne serait pas capable de *démembrer* aucune portion de l'état, puisque chaque Roi est tenu de le laisser à ses successeurs tel qu'il l'a reçu » (p. 317, nous soulignons).

²⁴⁶ Cette métaphore topique s'impose par exemple dans *Catalans*, où Sorel se félicite de ce que la province rebelle à la Castille n'ait pas cédé à la tentation démocratique (« ces formes de gouvernements populaires »), « où les pieds commandent souvent à la tête » (*Catalans*, p. 99). La monarchie de Habsbourg est par ailleurs qualifiée de « monstre » dont le « corps », en l'occurrence les Province-Unies, n'est « gouverné que par une tête empruntée » (Flandre, p. 332). Dans une section exceptionnellement flatteuse de *Flandre*, Sorel décrit Richelieu comme l'« Ange tutélaire visible » de la nation française, dont le « génie incomparable » parviendra à réunir les armées de la Couronne « comme des membres dépendants d'une seule tête et d'un seul esprit » (Flandre, p. 326).

Une telle concession théorique reste au demeurant fort coûteuse au neveu de Bernard ; une fois établi avec fermeté que « les ordres d'un État monarchique », tel que l'Espagne, « sont préférables à ceux d'une province, qui s'y étant rendue sujette doit voir toutes ses coutumes absorbées sous la loi générale », c'est sous forme interrogative qu'est élevée, pour ainsi dire en marge du propos, la délicate objection susceptible d'entamer le mythe de l'irréfragable légitimité du réductionnisme régalien : « mais quoi qu'il en soit, fallait-il *violenter* les Catalans de cette sorte »²⁴⁷ ? Au plan de la théorie politique, la violence dont il est ici question désigne d'abord l'opération d'absorption du *droit particulier* catalan (« lois particulières », « justices particulières », « privilèges », « franchises », « prérogatives », « constitutions », etc.²⁴⁸) par la *législation générale* castillane (« mandement absolu », p. 66), et ensuite seulement sa mise en œuvre militaire brutale.

La solution à l'épineux dilemme auquel est confronté Sorel – comment incriminer l'Espagne tout en sauvant son modèle de gouvernement ? – tient dès lors à une distinction de *degré* entre la politique d'uniformisation espagnole et celle que conduit la Couronne de France. En ce sens, il importe de reconnaître que la Maison de Habsbourg aspire tyranniquement à une « monarchie universelle »²⁴⁹ foncièrement hostile aux libertés des peuples (les Espagnols « ôtent l'usage de la vie libre »²⁵⁰), dont elle emprunte le modèle à l'impérialisme césarien²⁵¹, et qu'elle croit pouvoir légitimer sur la base de son catholicisme romain – que démentent, aux yeux de Sorel, ses pratiques inhumaines et impies²⁵². Des années plus tard, Sorel précisera que le nom de « catholique » est un signifiant vide, synonyme inutile d'*universel*, lorsqu'il n'est pas assorti de l'épithète « chrétien »²⁵³. À l'opposé, la monarchie française « très-chrétienne »²⁵⁴ se donne pour mission de préserver les identités particulières de l'espace européen ; « arbitre des différends de l'Europe » et refuge des opprimés (p. 93), l'État de Louis XIII exerce une forme de domination

²⁴⁷ Catalans, p. 68-69. Nous soulignons.

²⁴⁸ Catalans, respectivement : p. 67, p. 73, p. 31, p. 67.

²⁴⁹ Flandre, p. 182 : « Les esprits ambitieux qui vous gouvernement s'étant figuré une monarchie universelle dont ils entretiennent les espérances, ont juré dès longtemps de n'avoir point de paix avec toutes les nations du monde, que lorsqu'ils en seront les maîtres absolus. » Le projet de *monarchia universalis* remonte à Charles Quint.

²⁵⁰ Catalans, p. 61. Dans ce discours, Sorel insiste – fait remarquable – sur différents modes d'asservissement pratiqués par une Espagne « barbare » (p. 7 et 40). Colonialiste (p. 75) et esclavagiste (p. 63), notamment, en toute impunité (p. 45-46) à l'égard des Indiens d'Amérique (p. 40), la monarchie castillane est de surcroît génocidaire, puisqu'elle s'efforce d'exproprier ou de massacrer de façon systématique les habitants de Catalogne pour les remplacer par des sujets strictement castillans (p. 75).

²⁵¹ CBL, « Panégyrique », p. 22 : César « eut la pensée de ne faire qu'une monarchie de tout le monde, et d'asservir une République de qui les Sénateurs étaient autant de Rois ».

²⁵² L'accent est mis par Sorel sur les exactions sacrilèges des soldats castillans (Catalans, p. 21, p. 26 et p. 50), qui mériteraient le nom de « Mores » ou de « Démon » (p. 42) plutôt que celui de « catholiques ».

²⁵³ DP, I : « Dignité », p. 139-140 : « Nous ne nions pas que le nom de Catholique ne soit fort honorable, le portant par excellence et joint à celui de Chrétien : mais étant seul il ne signifie autre chose qu'Universel ; il faut qu'il soit accompagné de quelque autre mot, pour lui faire signifier qu'on est du sentiment de l'Église Universelle. Le nom de Chrétien est plus significatif et plus glorieux, étant le nom général de tous les fidèles qui croient en Christ [...] ».

²⁵⁴ Sorel expliquera en 1666 que ce superlatif contient par éminence le nom de Catholique (DP, I : « Dignité », p. 140).

légitime (p. 104), juste et véritablement chrétienne²⁵⁵, qui, pour être qualifiée d'« absolue » à l'échelon national (p. 152), n'en est pas moins respectueuse de la « franchise » (p. 68 et p. 101) des peuples qu'elle se propose d'administrer, et que Sorel ne craint pas de désigner comme des « alliés », ou plutôt des sujets volontaires²⁵⁶. En un mot, le rôle de la France consiste non pas à étendre son hégémonie à la façon « violente » de l'Espagne (universalisme absolu), mais à garantir, par son *agréable* souveraineté, l'équilibre d'une Europe riche de particularismes historiques, dont elle s'annonce prête à sertir respectueusement sa couronne. Telle est la conclusion de la *Remontrance* aux peuples de Flandre :

Quoique l'ordre général avec lequel les provinces de France sont gouvernées ne soit aucunement à blâmer, n'y ayez point d'égard, puisque l'on laisse à plusieurs contrées leurs coutumes particulières pour ne point violer leur ancienneté, et spécialement pour leur agréer davantage, si elles ont été réunies de nouveau au Domaine de la Couronne, comme vous en pouvez voir des exemples.²⁵⁷

[B] La posture d'arbitre de l'Europe chrétienne – plutôt que du monde catholique – prêtée par Sorel à la France va durer jusqu'à la « réconciliation »²⁵⁸, c'est-à-dire la ratification du Traité des Pyrénées (1659), après quoi une forme d'égalité s'installe entre les deux puissances. Dans le *Discours curieux du bien de la Paix* (1660), en partie commenté dans notre précédent chapitre²⁵⁹, un équilibre bipolaire paraît de fait atteint. À condition de reconnaître l'autorité transcendante d'un Dieu « qui préside à tout » (p. 11), les sujets des Habsbourg et les sujets de France vivent désormais « sous la domination de deux monarques parfaitement réunis » (p. 11), quoique « différents », dont des ministres et conseillers (de Haro et Mazarin) ont « balancé *équitablement* les droits » (p. 13, nous soulignons). Persister dans l'affrontement serait à présent dommageable, « les forces étant à peu près *égales* entre les deux nations » (p. 14, nous soulignons) ; quand ces dernières souhaiteraient entretenir leur force militaire, il leur serait plus profitable de se livrer ensemble à la défense de la chrétienté contre le tiers impie²⁶⁰. L'intégrité de la population des États pacifiés occupe maintenant le centre de la scène : au sein « des peuples » – que l'usage du pluriel interdit de percevoir, sous un angle réductionniste, comme un groupe humain

²⁵⁵ Catalans, p. 100. La monarchie française, assure Sorel, s'engage à ménager les Protestants de Flandre (Flandres, p. 239, p. 241, p. 335).

²⁵⁶ Catalans, p. 94, p. 137-138. Sorel décrira des années plus tard la Flandre comme « un membre et un fief de la Couronne de France », laquelle est réciproquement son « alliée », assurant le « maintien de sa liberté et de sa souveraineté » (SH, p. 107).

²⁵⁷ Flandres, p. 343-344.

²⁵⁸ Paix, p. 13. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce bref discours.

²⁵⁹ Voir notre chapitre IX (section 1).

²⁶⁰ Paix, p. 15 : « L'un et l'autre des deux partis n'a qu'à tourner ses armes contre des peuples barbares et injustes qui ont mal traité leurs alliés, ou qui par une croyance impie blasphémant tous les jours contre le vrai Dieu, ont offensé toute la nature humaine. »

homogène – unis par le traité de « paix générale »²⁶¹, la « conservation du droit des particuliers » devient la priorité politique de l’alliance (p. 15). Dans cette configuration renouvelée de l’Europe, où chaque province possède son propre gouverneur, lequel obéit à l’un des deux monarques, Dieu est le seul véritable *souverain universel* :

Les habitants de diverses provinces ayant chacun leur gouverneur particulier, reconnaissent un même roi, et les sujet des deux royaumes différents reconnaissent Dieu au-dessus de leurs monarques, qui est le vrai Roi des Rois, dont les lois sont universelles pour toutes nations. C’est ce qui leur donne l’assurance de négocier et de trafiquer ensemble, de faire société et amitié.²⁶²

Quand la chrétienté au sens spirituel s’apparente à un *holos* dont la tête serait Dieu, l’Europe temporelle des États nationaux fonctionne, en 1660, sur le modèle égalitaire du *pan*. Du moins est-ce là le fugace modèle d’un « tout » équilibré et harmonieux, que feront bientôt vaciller les provocations espagnoles au lendemain de la mort de Mazarin (le 9 mars 1661), regardé par Sorel comme le principal ouvrier de la paix²⁶³.

[C] *L’Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV*, qui paraît en 1662, participe cependant encore de l’esprit optimiste du *Discours* de 1660, et laisse peu présager la redistribution des cartes stratégiques qui interviendra au cours de la décennie 1660-1670. C’est en effet sur la célébration de l’unité retrouvée de la France et de l’Europe que s’achève la seconde partie de ce texte, consacré pour bonne part à la description de l’année 1660.²⁶⁴ Celle-ci voit en effet, du vivant de Mazarin, la conclusion de l’alliance franco-espagnole raffermissée par les noces de Louis XIV et de l’infante Marie-Thérèse d’Autriche, fille aînée de Philippe IV d’Espagne.²⁶⁵ Les épisodes mouvementés de la Fronde, ainsi que les conflits internationaux continuels qui affectent l’autorité française dans la seconde partie du siècle, se trouvent absorbés et comme résolus par les cinquante pages où Sorel rapporte en détail l’entrée triomphale du Roi et de la nouvelle Reine dans la ville de Paris, symbole de l’avènement d’une ère de prospérité pour les sujets des deux pays réconciliés.

²⁶¹ *Histoire de la monarchie française sous le règne du roi Louis XIV*, p. 346. Cette « paix générale à toute la chrétienté » (p. 373), précise Sorel, n’est pas « particulière » aux seules nations espagnole et française (« on l’avait toujours estimée plus générale que particulière », p. 526) : le jeu des alliances force en effet les autres « potentat de l’Europe » (p. 525) à s’aligner sur l’équilibre franco-espagnol. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce même volume (abrégré HMF_XIV).

²⁶² Paix, p. 11.

²⁶³ HMF_XIV, p. 540-541.

²⁶⁴ L’année 1660 occupe pas moins de 170 pages du volume, quand le nombre de pages moyen consacré à chaque année est d’environ 40 (soit un quart). Les années 1659 à 1661 totalisent 250 pages, alors que la période 1651-1658 (plus du double) s’étale sur 350 pages seulement.

²⁶⁵ HMF_XIV, p. 525 : « la paix de la France avec l’Espagne conclue par un heureux mariage [...] ».

Indice des tensions à venir, le fameux incident diplomatique connu des historiens sous l'expression d'« affaire du pas »²⁶⁶ – et pour Sorel, sous celle d'« attentat du Baron de Watteville [*i.e.* Watteville] »²⁶⁷ – n'a pour l'heure rien d'inquiétant. La restauration anglaise en excellente voie²⁶⁸, Fouquet arrêté, Louis XIV (désormais en pleine possession de son pouvoir) charge le Comte d'Estrades d'une mission d'ambassade à Londres, avec la recommandation expresse de ne céder la *préséance* au représentant d'aucune autre nation. Or le 10 octobre 1661, alors que la Cour anglaise s'appête à recevoir l'ambassadeur du Roi de Suède, l'Espagne menace de soustraire à la France le privilège d'accueillir le nouvel arrivant : quand le protocole d'usage exigerait que le carrosse d'Estrades suive immédiatement celui de l'ambassadeur suédois, le baron de Watteville intrigue, au nom de la royauté espagnole, pour s'arroger ce rang très convoité. L'affaire s'envenime ; à l'approche de la Place de la Tour de Londres, le train des Français est interrompu par une foule de « gens de la lie du peuple » (p. 587), brasseurs de bière et bateliers, et de gens armés de mousquets à la solde de Watteville. Les postillons et trois chevaux du convoi d'Estrades sont tués dans l'échauffourée, où périssent à leur tour une quinzaine d'assaillants du parti espagnol ; Sorel tait ces assassinats perpétrés par les gens d'Estrades, pas plus qu'il n'évoque les circonstances piteuses du retrait du carrosse français, inapte à escorter le diplomate suédois, sous les huées d'une foule acquise aux Espagnols. Il se contente de condamner le « procédé si violent » de Watteville, témoignant de « plus de folie que de raison », et de rapporter la réaction de Louis XIV, d'une « générosité incomparable », à la réception de la nouvelle (p. 587). L'interdiction d'entrée de tous les mandataires espagnols sur le territoire français est aussitôt ordonnée ; une enquête est ouverte.

Présentée sous cet angle, l'anecdote n'aura donc pas terni l'image du règne glorieux dont Sorel achève le récit quelques pages plus loin. Introduit comme exceptionnel et inattendu (alors que le conflit était aussi anticipé qu'« inévitable »)²⁶⁹, l'incident se clôt sur une profession de confiance à

²⁶⁶ LEMAIRE, L., « L'ambassade du comte d'Estrades à Londres en 1661 : l'affaire 'du pas' », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, vol. 71, n°2, 1934, p. 181-226.

²⁶⁷ DP, I : « Dignité », p. 223. Dans ce texte, l'épisode couvre les pages 221 à 231. Dans l'histoire du règne de Louis XIV, l'incident apparaît sous l'appellation d'« attentat de l'ambassadeur d'Espagne contre celui de France en Angleterre » (HMF_XIV, p. 586). Charles de Watteville (1605-1670) est un diplomate espagnol nommé en 1660 ambassadeur de Philippe IV à Londres auprès de Charles II ; il perd son poste après « l'affaire du pas ».

²⁶⁸ À la fin du chapitre consacré à l'année 1660, l'entrée de Charles II à Londres, qui « se fit plus de deux mois auparavant l'Entrée de notre Roi dans la Ville de Paris », est saluée par Sorel comme un rassurant retour à l'ordre, le monarque anglais « se trouvant absolu dans ses États » et bien disposé à l'égard de la France (p. 537). Quant aux rebelles, partisans de Cromwell (mort en 1658), « la plupart furent pendus, et ayant ouvert leur ventre, on en tira leurs entrailles pour les brûler, avant que de les étrangler, et on mit après leurs corps en quartiers. Ils ne furent plaints d'aucune, quand l'on considéra leurs crimes énormes. » Jusqu'alors protégées par l'État français, la reine d'Angleterre, et la Princesse sa fille, sortirent de France pour aller participer au contentement du monarque nouvellement rétabli » (p. 538).

²⁶⁹ LEMAIRE [1934], p. 213. Les courriers échangés par Louis XIV et son ambassadeur durant les jours qui précèdent l'embuscade témoignent du degré élevé de la tension diplomatique à Londres entre la France et l'Espagne. Sorel insiste à l'inverse sur le caractère imprévisible de cet épisode, qui va à l'encontre de l'atmosphère profondément

l'égard de la politique de Louis XIV²⁷⁰. La rapidité de la transition narrative vers le récit de la naissance du Dauphin marque l'évident refus de croire à une possible dégradation de la situation (« on ne pouvait espérer que du bien pour la France en un temps où tant de bonheur lui était préparé », p. 589), à l'heure où les pièces d'artillerie lourde se trouvent sollicitées dans un esprit festif plutôt que belliqueux (« les canons qui n'étaient plus employés qu'à publier les biens de la Paix, firent entendre cette bonne nouvelle », p. 592). Et Sorel d'évoquer les suites, jugées réconfortantes, de la fameuse « affaire » :

On goûta cette joie plus parfaitement, lorsqu'on sut au vrai que ce qui était arrivé à Londres entre les ambassadeurs de France et d'Espagne n'était point capable de troubler la paix des deux nations, dont on commençait de sentir les douceurs.²⁷¹

C'est à peine si l'historiographe songe à marquer d'une pierre noire la mort, à l'âge de quatre ans, de Philippe-Prospér d'Autriche, Prince des Asturies et héritier de Philippe IV.²⁷² Cinq jours plus tard naissait à Madrid un nouvel héritier de la Couronne d'Espagne. Or ce nouveau-né, précoce successeur de son père (1665), n'est autre que le « faible » Charles II, dont la minorité et la mauvaise santé feront précisément les affaires de Louis XIV en Flandre, lancé dans la première conquête de son règne personnel au nom du droit de son épouse : c'est la Guerre de Dévolution (1667-1668), prémisse des longues campagnes de Hollande au cours desquelles la France accède au premier rang des puissances d'Europe, désormais unies contre ses prétentions.

[D] Dans la dernière partie du siècle, la situation politique sourit à la puissance française. Les conditions semblent réunies pour que celle-ci brigue la place de souveraine « absolue » en Europe. À ce titre, les quatre discours composés « à la gloire »²⁷³ de la monarchie et réunis en 1666 par Sorel sous le titre de *Divers traités sur les droits et les prérogatives des Rois de France* consacrent la rupture de la relation d'égalité entre l'Espagne et la France, et remettent en question la secondarité statutaire de cette dernière par rapport à l'Empire. L'incident londonien dit « du pas » réapparaît alors, qualifié cette fois d'« insulte horrible » infligée à la nation française (p. 221) ; cette

harmonieuse qu'il s'efforce de décrire : « Le monde est bâti de tant de pièces diverses, et les esprits des hommes sont guidés par tant de différends génies, qu'on ne doit point s'étonner s'il se fait des choses auxquelles on ne s'attendait point » (HMF_XIV, p. 586).

²⁷⁰ HMF_XIV, p. 588-589 : « Notre Roi qui est assuré des dignités de sa Couronne et de ses prérogatives, sait qu'il n'y saurait être troublé, et que de quelque manière que les affaires puissent aller, il trouvera ses avantages partout. »

²⁷¹ HMF_XIV, p. 597.

²⁷² HMF_XIV, p. 598 : « Il est vrai qu'avec ceci la nouvelle qui avait été apportée de la mort du jeune Prince d'Espagne donnait de la modération à la gaité présente. Ainsi les contraires se trouvent souvent assemblés dans le monde, mais il faut se consoler des afflictions par les sujets de réjouissances. »

²⁷³ DP, « Aux Lecteurs », [np. 1]. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce même ensemble de traités, édité en un seul volume par la Compagnie des marchands libraires de Paris (pagination non continue). Nous précisons le titre de chacun individuellement, dans l'ordre du volume préparé par Sorel : I. *De la dignité et des prérogatives du Roi de France, et de sa préséance sur les autres rois* (abrégé : « Dignité ») ; II. *De la préséance de l'Empereur sur les Rois, et qu'il ne la doit point avoir sur le Roi de France* (abrégé : « Empereur ») ; III. *Remarques sur la Lorraine* (abrégé : « Lorraine ») ; IV. *Des droits du Roi sur la Flandre* (abrégé : « Flandre »).

« action si lâche et si noire (p. 224) n'est certes toujours pas en mesure de compromettre l'autorité de Louis XIV (« notre Roi qui était assuré des dignités de sa Couronne et de ses prérogatives, savait qu'il n'y pouvait être troublé », p. 224), mais la « témérité » voire la « folie » (p. 222) de la conduite de Watteville, cherchant à « renouveler la guerre au milieu de la paix » (p. 226), entraîne une fragilisation sensible de l'équilibre européen. La « sainte alliance, qui devait être un ferme lien entre les deux monarques et leurs sujets » (p. 226), menace de se dissoudre, ressuscitant le spectre des querelles de préséance qui jalonnent l'histoire des relations des deux puissances depuis le XV^e siècle, et que la succession incertaine de Philippe IV (mort en 1665) contribue à ranimer²⁷⁴.

Sorel confère au récent attentat diplomatique une épaisseur historique nouvelle. Dernier litige en date, il fait suite aux nombreuses « procédures violentes et déraisonnables »²⁷⁵ mises en œuvre par l'Espagne à dessein d'égaliser, voire de surpasser, le rang d'éminence réservé, selon la « coutume » (ou « usage »)²⁷⁶, à la monarchie française dans l'ordre des puissances européennes.²⁷⁷ Jusqu'au règne impérial de Charles Quint, héritier de la Castille et de l'Aragon, l'Espagne s'était inclinée lors de tous les Conciles (Constance, Bâle, Latran) ; après l'abdication de l'Empereur rêvant une monarchie universelle (1555), son fils Philippe II – roi d'Espagne et des Pays-Bas, le titre impérial échéant à Ferdinand I^{er} – est donc à nouveau considéré par la France comme un monarque « qui avait toujours cédé à celui de France, et qui lui devait céder encore », en dépit du titre de son père (p. 198). En 1562, le Concile de Trente est alors le « théâtre » mondial (p. 200) d'une succession de « pas » diplomatiques mettant en cause l'autorité française. Si le Pape avait pris l'habitude d'y nommer « l'Empereur et le Roi de France particulièrement, et les autres Rois et Princes en général », les affinités du Pontife avec la monarchie catholique le poussent désormais à ne nommer que « l'Empereur en particulier », afin d'éviter d'accorder « la préséance au Roi de France au-dessus de celui d'Espagne », qu'il favorise (p. 202). Les ambassadeurs français se montrent conciliants jusqu'à l'année suivante. L'arrivée du Comte de Luna, impérieux ambassadeur de Philippe II, pousse toutefois le Cardinal de Lorraine dans ses ultimes retranchements. Lors d'une messe, il devient évident que les « Pères du Concile » sont complices de l'Espagne (Sorel évoque des « ecclésiastiques gagnés par les Espagnols », p. 205), qu'ils cherchent, contre l'usage, à traiter « d'égalité » avec la France :

²⁷⁴ Louis XIV et Léopold I^{er} de Habsbourg, tous deux gendres de Philippe IV, prétendent à la succession des Provinces-Unies.

²⁷⁵ DP, « Aux Lecteurs », [np. 2].

²⁷⁶ À l'échelle de la chrétienté, il n'existe pas de droit compétent pour statuer sur la hiérarchie des états de puissance comparable : « quand la préséance est jugée par la seule coutume, c'est lorsqu'il y a tant d'égalité entre deux nations ou entre deux potentats, qu'il n'y a que l'usage qui ait fait préférer l'un à l'autre » (DP, « Aux Lecteurs », [np. 3]).

²⁷⁷ DP, « Aux Lecteurs », [np. 1] : Les souverains d'Espagne ont essayé de se placer « au-dessus des Rois de France, ils n'y ont pu parvenir, et ils n'ont pu même obtenir l'égalité avec eux ».

[C]ar l'ambassadeur d'Espagne ayant pris une chaise en un lieu à part, ils arrêterent que les ambassadeurs de France et lui seraient également honorés ; et qu'y ayant fait préparer deux paix, on les donnerait à baiser d'un côté et d'autre en même temps ; et qu'y ayant aussi deux encensoirs, ils seraient encensés de chaque côté.²⁷⁸

Surpris autant qu'outré par ce partage forcé du second rang après l'Empire, le Cardinal de Lorraine adresse le 30 juin 1563 une lettre de plainte au Pape Pie IV à propos de « la plus funeste et malheureuse journée qui jamais ait été en la Chrétienté », au cours de laquelle cette innovation du protocole a introduit « le plus pernicieux schisme qui ait jamais été en l'Église de Dieu »²⁷⁹. À la question de savoir s'il eût été « bienséant » que les légats français prissent Luna par le bras « pour le forcer à se placer proche d'eux et après eux », Sorel répond que cette « violence n'aurait peut-être pas réussi », et qu'elle n'était du reste pas « nécessaire », l'Espagne ayant de toute évidence violé le cours usuel de la cérémonie par cette irrecevable prétention à l'égalité de traitement (p. 206). On le constate, l'optimisme sorélien de 1660 a déserté les traités de 1666, dont tous les épisodes diplomatiques exemplaires (recensés depuis l'année 1416) récuse de façon appuyée la relation d'« égalité » célébrée au lendemain du Traité des Pyrénées. La « violence » espagnole, si vivement décriée dans la *Défense des Catalans*, est à nouveau au goût du jour. Quant au droit des monarques français historiques, il n'a jamais paru plus éclatant (« les Français y eurent de l'avantage », p. 205), du moins aux dires de Sorel²⁸⁰.

Suit une kyrielle de rapports d'incidents comparables, établissant une sinistre continuité entre le Comte de Luna (1563) et le Baron de Watteville (1661). Brutalités de « quelques ambassadeurs plus violents que les autres » ayant requis « par force [...] le rang qui ne leur était point dû » lors d'une réception à Coire (Cantons suisses), d'après les mémoires manuscrits du Chancelier Pomponne de Bellièvre, qui officiait alors en qualité d'ambassadeur pour la Couronne de

²⁷⁸ DP, I : « Dignité », p. 204.

²⁷⁹ Cette lettre est reproduite (en latin et en traduction française) dans un recueil d'archives du Concile de Trente préparé par les très « gallicans » frères Dupuy, dont il est probable que Sorel ait eu bonne connaissance : *Instructions et lettres des Rois très-chrétiens, et de leurs ambassadeurs, et autres actes concernant le Concile de Trente, pris sur les originaux*, 4^e édition revue et augmentée d'un grand nombre d'actes et de lettres, tirés des mémoires de M. D., Paris, S. et G. Cramoisy, 1654. Les trois premières éditions remontent respectivement à 1607, 1608, et 1613. En l'occ. : [Lettre du cardinal de Lorraine au Pape Pie IV \(le dernier de juin 1563\)](#), p. 448-449. Un témoignage épistolaire anonyme décrit l'incident dans les termes suivants : « Monsieur le Cardinal de Lorraine le [*i.e.* Luna] voyant aller à ce siège préparé, changea de couleur, et avec quelque altération demanda aux légats quelle nouveauté était cela, et d'où procédait ce nouveau degré d'honneur qu'ils attribuaient audit Comte, au grand préjudice de la France [...]. Ce débat dura jusqu'à la fin de l'Évangile [...] » (Lettre du 1^{er} juillet, p. 453).

²⁸⁰ Récit qui contraste évidemment avec la relation que la délégation papale donne du même incident. Gabriele Paleotti, archevêque de Bologne, impute ce « schisme manifeste » aux légats Français, qui auraient « préparé la plus infâme et horrible protestation, au cas qu'il y ait deux encensoirs et deux paix comme il avait été proposé » ([Lettre de G. Paleotti à Pie IV, le dernier de juin 1563](#), in : *Instructions et lettres des Rois très-chrétiens*, p. 444). Dans son *Histoire universelle depuis 1543 jusqu'en 1607* (trad. fr. à Londres, 1734, t. IV), De Thou rapporte les atermoiements du Pape, mais souligne quant à lui la victoire symbolique des Français dans les conflits de préséance à dater de 1564 (« Affaire de la préséance, terminée en faveur du Roi de France », p. 653-656). Un épisode analogue sous le règne de Charles IX (1562), également résolu en faveur des Français, est rapporté au livre XXXI (p. 347-348).

France²⁸¹ ; « brigues » et « intrigues » espagnoles à la Paix de Vervins, selon l'historiographe Pierre Matthieu (p. 214) ; résolution d'un légat français à employer la « violence » et la « force » pour ne « point souffrir l'égalité », en 1633, à la Cour du Roi du Danemark, où une salle à deux portes avait été aménagée afin de traiter également les ambassadeurs rivaux (p. 217) ; supériorité manifeste de la Couronne française en 1648 lors de la signature des accords de Münster – en dépit du projet de « paix générale » qui devait déboucher sur le Traité des Pyrénées dix ans plus tard (p. 219) ; enfin, « affaire de la promenade » à La Haie en juillet 1657, où un descendant de la famille De Thou, alors ambassadeur de Louis XIV, se trouve arrêté par le convoi diplomatique espagnol engagé en sens opposé de la voie carrossable, qu'il force à faire évacuer par la glissière latérale du chemin, faisant par ce geste « connaître qu'il n'était point d'avis de cette égalité, et qu'il n'avait pas dessein de recevoir comme égal celui qui lui avait toujours cédé » (p. 219-221). Bref, dans ce traité de 1666, Sorel recueille scrupuleusement les témoignages de la préséance incontestable des Français sur les Espagnols, « toujours [...] contraints de céder » et vainement « portés à quelque violence » – travers qui n'aura pu qu'entériner leur infériorité morale et politique (p. 221). Le message est donc exactement celui que restitue le chroniqueur du *Journal des Savants*, qui procure en 1666 un compte-rendu synthétique du recueil de Sorel dans les termes suivants :

Il y a dans ce livre quatre différents traités. Le premier a été fait pour répondre au livre *De la préséance des Rois de France, d'Espagne, et d'Angleterre*, composé en latin par M. Howell Anglais pour montrer que ces Princes n'ont pas droit de prétendre la préséance les uns sur les autres chacun étant également bien fondé à la prétendre. M. Sorel au contraire fait voir dans ce traité par quantité d'autorités et de raisons, que le Roi a toujours eu la préséance sur tous les autres Rois.²⁸²

Comme l'indique ce compte-rendu (anonyme), Sorel a eu à cœur de réfuter publiquement la *Dissertatio de praecedentia regum* de Jacques Howell (mort en 1666), traduite en latin à destination de l'Europe entière²⁸³, dont la relation de l'événement « du pas » se conclut sur un jugement

²⁸¹ DP, I : « Dignité », p. 210-212. Pomponne de Bellièvre (1529-1607) arrive à Coire le 23 avril 1564, où il « eut fort à faire au cours de ses ambassades pour empêcher les Suisses de passer dans le camp espagnol », que le Comte d'Angusola serait venu séduire au nom de la Couronne d'Espagne. Voir : PONCET, O., *Pomponne de Bellièvre (1529-1607). Un homme d'État au temps des Guerres de Religion*, Paris, École des Chartes, « Mémoires et documents de l'École des Chartes », 50, 1998, p. 26. Lors du cortège du Saint Sacrement, Angusola prévoit de s'imposer en prenant « le pas » sur Bellièvre, mais l'Évêque de Coire, averti de l'intrigue, s'interpose de justesse avant la rixe (« alors le Comte d'Angusola voulant prendre sa place, M. de Bellièvre le repoussa fort loin ; ils mirent l'épée à la main tous deux ensemble, et on les sépara aussitôt », DP, I : « Dignité », p. 211-212).

²⁸² [Académie des inscriptions et belles-lettres], *Le Journal des Savants*, publication du 4 janvier 1666, 1 t., Paris, J. Cusson, 1666, p. 376-377. En Pocc. : p. 376. Ce compte-rendu atteste de l'audience dont bénéficie Sorel à cette date.

²⁸³ Howell « a eu raison d'écrire en langage anglais, afin que cela ne fût vu que par les gens de son pays. Mais de le traduire en langue latine pour le faire voir à toute l'Europe, comme a fait un autre Anglais, c'est véritablement se mettre au hasard d'être fort critiqué » (DP, I : « Dignité », p. 87).

favorable à l'Espagne (« sed Hispanus praevaluit »²⁸⁴). La stratégie de réfutation sorélienne consiste d'une part à souligner la désolidarisation des autorités espagnoles vis-à-vis de Watteville, dont le geste, loin d'être publiquement assumé, se trouve réduit à un « caprice particulier, qui ne se réglait point sur l'intention de son maître »²⁸⁵. D'autre part, l'historiographe de France prend soin de joindre à son récit une retranscription intégrale des excuses officielles présentées le 24 mars 1662 dans le Grand Cabinet de Louis XIV, en présence de plusieurs membres de la Cour (dont Condé), par le Marquis de la Fuente, ambassadeur extraordinaire de Philippe IV²⁸⁶. Ce procès-verbal permet d'exposer sans équivoque, avec toute la force de l'apparente objectivité que procure le caractère public du document, la confession de soumission espagnole à l'égard de la France (« ce qui était céder manifestement », p. 231). Sorel souligne par ailleurs que les forces en présence n'ayant pas été « égales » (d'Estrades avait dédaigné de se munir d'armes en temps de paix), « ce n'est point là une occasion de triompher de la nation française. [...] C'est un abus indigne d'entrer en l'esprit de tout homme raisonnable, qu'on se puisse acquérir de la gloire par une telle violence » (p. 227). La configuration politique est donc clairement établie dans la continuité des *Discours* de 1642, en opposition diamétrale avec le *Bien de la paix* et l'histoire du règne de Louis XIV : inégalité des deux puissances²⁸⁷, supériorité des « raisons » et du droit français, illégitimité des « violences » espagnoles²⁸⁸, le tout entériné publiquement à l'échelle de

²⁸⁴ « [...] mais l'Espagnol l'emporta » (nous traduisons), in : HOWELL, J., *Προεδρία Βασιλική. Dissertatio de praecedentia regum, in qua rationes, et argumenta potentiorum Europaei Orbis monarcharum, qui jus antecedendi sibi vendicant, exacte collecta sunt, nec minus fideliter exhibita*, trad. en latin par B. Harrison, Londres, S. Speed, 1664, p. 205. Un traité sur la diplomatie (HARMARO, D. J., *De Legatis*) figure en appendice de ce volume, dans lequel est rapidement évoquée « l'affaire du pas ».

²⁸⁵ DP, I : « Dignité », p. 132. Le détail figurait d'ailleurs déjà dans le rapport de Howell, pour qui l'initiative de Watteville était advenu « sine notitia et voluntate suae Catholicae Majestatis » (*Dissertatio de praecedentia*, p. 205).

²⁸⁶ Le procès-verbal intégral de la déclaration du Marquis de la Fuente couvre les pages 234-244 du premier traité de Sorel (qu'il conclut) ; il s'agit d'une exacte reproduction – exception faite des capitales – du texte déjà publié en 1662 par les presses royales (*Procès Verbal contenant la déclaration que la Marquis de la Fuente [...]*, Paris, par les Imprimeurs et Libraires ordinaires du Roi, 1662, 12 p.). La déclaration comporte un récit succinct de l'incident « Batteville » [Watteville] et une description détaillée des dispositions prises par le Roi de France en réaction à l'affront. La version originale – en espagnol – du texte prononcé « à voix haute et en paroles distinctes » par la Fuente et sa traduction en Français (« version de la déclaration ci-dessus ») sont reproduites en caractères italiques. La réponse officielle de Louis XIV, qui intervient ensuite, tient en quelques mots : « Je suis bien aise d'avoir entendu la déclaration que vous m'avez faite de la part du Roi votre Maître, d'autant qu'elle m'obligera de continuer à bien vivre avec lui. » Suit l'annonce du devoir de publication adressée aux ambassadeurs présents à l'audience ; le document se conclut sur la liste des témoins de la déclaration.

²⁸⁷ On pourrait ajouter l'Angleterre (« grande Bretagne »), grande puissance maritime, dont Sorel juge toutefois la fondation en tant qu'État moderne trop récente (il indique 1603) pour concurrencer les Couronnes de France et d'Espagne. Par ailleurs, selon Sorel, l'Angleterre recruterait ses monarques parmi les « vassaux des Rois de France » ; de plus, en dépit de la fin des guerres, il est vrai que « les anciennes querelles » se sont apaisées et que « les rois des deux royaumes se sont chéris réciproquement », mais « on a toujours reconnu qui était celui qui devait précéder » (DP, I : « Dignité », p. 88-89). Même Howell n'a pas argumenté en faveur de la préséance européenne de son propre pays.

²⁸⁸ Plus encore qu'en 1642, le motif de la *violence* et de l'exercice indu de la *force* sont systématiquement associés à la « monarchie universelle » dont se « flattaient continuellement » les Espagnols, contre la douce et ferme résistance française : « [la monarchie universelle] leur peut être accordée de vérité sur quelques Princes qui n'ont pas assez de force pour se défendre de la sujétion, mais le Roi de France gardera toujours sa dignité et ses prérogatives » (DP, I : « Dignité », p. 101). L'esprit conquérant français consiste quant à lui, à en croire Sorel, dans une forme émancipatrice

l'Europe, où la France apparaît « unie » (p. 160) et son territoire « inaliénable »²⁸⁹, quand l'Espagne s'avère au contraire « divisée » (« gouvernements divers ») depuis des temps anciens²⁹⁰. Est-ce à dire que l'État français, en vertu de sa « préséance générale sur les autres » (p. 186), peut désormais imposer partout la force de son droit ? La monarchie française peut-elle aspirer, comme le prétend Louis XIV, à l'hégémonie universelle sur les terres chrétiennes ? Le rang de puissance impériale, enfin, sied-il mieux à la patrie de Charlemagne qu'à l'Empire des Habsbourg ? Un simple coup d'œil à la table des matières du deuxième traité (*De la préséance de l'Empereur sur les Rois, où il est montré, qu'il ne la doit point avoir sur le Roi de France*²⁹¹) paraît d'abord le confirmer ; c'est même, sous réserve d'un précautionneux « sans doute », la conclusion tirée par le chroniqueur anonyme du *Journal des Savants* dans le filet consacré à l'ouvrage de Sorel²⁹². Si la monarchie française n'a pas à « céder » la préséance à l'Empire, c'est que cette entité politique, « diminu[é] depuis quelques siècles » (p. 6), n'est plus en droit, malgré son nom fastueux, de revendiquer les prérogatives assurées jadis à l'Empire Romain païen, fractionné après sa chute en divers états nationaux (monarchies)²⁹³. Le nom d'« Empereur » n'avait-t-il pas, à son origine, été pris par un « prince particulier » à l'instar de n'importe quel chef (p. 16) ? La succession de

d'assujettissement : les soldats français ont contribué à la civilisation des peuples brutes – « ils les ont rendus libres, en les assujettissant » (*Les victoires des rois de France ont été utiles aux vaincus* : p. 15 et sq.) –, et les rois de France « n'ont jamais voulu forcer les consciences » – quoiqu'ils aient « domptés » les hérétiques « par les armes et par la persuasion » (p. 131-132).

²⁸⁹ Même argument qu'en 1642, renforcé par le cas de la Lorraine (« fleuron de [la] Couronne » française, malencontreusement « détaché », DP, III : « Lorraine », p. 130). À l'image des « corps, qui étant bien composés, ne sont jamais privé absolument de leur vigueur naturelle » (DP, I : « Dignité », p. 29), le territoire de la Couronne est inaliénable : « Charles le Simple ni Louis son fils, n'ont pu démembrer le Royaume, dont toutes les parties ont toujours été inaliénables, selon les anciennes Lois » (DP, III : « Lorraine », p. 129).

²⁹⁰ Ce partage du pouvoir espagnol n'est pas comparable, selon Sorel, au « partage égal des provinces du Royaume [de France] entre plusieurs frères, qui s'est fait sous la première race » (DP, II : « Empereur », p. 53) – cf. notre développement *supra*. « La comparaison n'est point égale, car les divers rois qui se trouvaient dans l'Espagne n'avaient aucune parenté ensemble, au lieu que ces princes français, qui ont régné en même temps en divers quartiers, étaient frère ou cousins germains ; et parce qu'ils se faisaient tous appeler Rois de France, cela montrait qu'il n'était qu'un même royaume qu'ils gouvernaient, et qu'ils devaient être unis comme les doigts de la main » (DP, I : « Dignité », p. 126). C'est l'occasion pour Sorel de préciser – en termes trinitaires chrétiens – la façon dont s'était alors partagée l'autorité royale française, sans division de l'État ; Lothaire II réplique en effet à l'Empereur Basile « qu'il estimait posséder tout ce que possédaient ceux qui étaient une même chair et une même sang avec lui, ayant tous un même esprit, et que la diversité des personnes ne divisait point la monarchie [...]. Ainsi la part de chacun d'eux pouvait retourner à leurs frères, à leurs cousins, et enfin à un seul, faute d'autres héritiers mâles. Il n'en était point de même de la pluralité des Rois, qui se sont trouvés en Espagne [...] » (DP, I : « Dignité », p. 126-127).

²⁹¹ Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce deuxième traité (pagination recommencée).

²⁹² *Journal des Savants* (1666), p. 376 : « Dans le second traité il fait voir que quoique l'Empereur soit en possession de précéder les Rois de France, néanmoins cette possession n'a aucun fondement raisonnable, et que si l'on a plus d'égard à ce qui se doit faire qu'à ce qui se fait, on adjugera sans doute la préséance au Roi de France. »

²⁹³ Le manque d'unité de cette entité politique (« l'Empire n'était bâti que de pièces d'emprunt ») s'est confirmé lors de son éclatement définitif : « On a éprouvé enfin que plusieurs Monarques particuliers pouvaient mieux tenir les Nations en bride qu'un seul Monarque ; c'est pourquoi la divine Providence a souffert que l'Empire [romain] ait été divisé en plusieurs pièces » (p. 24).

Charlemagne²⁹⁴, à qui revient légitimement le titre d'Empereur (décerné par le Pape Léon)²⁹⁵, engage à considérer la France – plutôt que l'Allemagne et « son Empire particulier » (p. 30) – comme héritière *en droit* de l'autorité impériale (p. 35 et sqq.) : au IX^e siècle du moins, « la monarchie française et la monarchie impériale semblaient être confondues ensemble » (p. 31). L'Empire habsbourgeois actuel (titre en l'occurrence « usurpé », p. 38) devrait d'ailleurs être reconnu comme un « membre ancien du Royaume de France » (p. 36), ce qui implique que Louis XIV soit « exempt de rendre des devoirs à l'Empereur » (p. 60), lequel, étant élu (p. 41 et sqq.), n'est pas même « absolu dans l'Empire » (p. 62), contrairement à l'héritier bourbon, « absolu dans ses États »²⁹⁶.

Mais en dépit des innombrables arguments favorables à la reconnaissance du statut impérial de la Couronne de France, Sorel maintient – peut-être même les renforce-t-il – ses réticences de 1642 à l'égard du principe de *souveraineté absolue* en Europe :

Où sont ces droits si hauts et si importants ? Ils sont très inconnus ou peu appuyés. [...] On croit soutenir sa [*i.e.* celle de l'Empire] préséance parce que l'on a dit que comme il y a en ce monde une puissance spirituelle élevée au-dessus de toutes les autres semblables, qui est celle du Pape, il y doit aussi avoir une puissance temporelle élevée au-dessus de toutes celles de son espèce, et qui soit le chef d'une monarchie universelle. Mais où cette loi se trouve-t-elle écrite ? C'est un beau songe que quelques politiques ont inventé. Cela n'est ni du droit divin ni du droit des nations.²⁹⁷

Qualifiée de fiction politique, l'idée de puissance temporelle faitière à l'échelon européen – allemande ou non – répugne à l'historiographe de France. En définitive, Sorel semble s'accommoder du jeu des préséances, dans lequel la France – idéalement sans violence et en toute « civilité » (p. 88) – défend *son* droit et les prérogatives de *sa* Couronne particulière (qui a « toujours été indépendante », p. 87), plutôt qu'elle ne s'arroge la place impossible de législateur universel. L'Empire Romain antique, qui s'était essayé à ce rôle, s'est avéré infliger aux peuples européens une « domination tyrannique » (p. 85) qu'il n'y a nul honneur à vouloir ressusciter. Tout au plus faut-il admettre les rois français au rang privilégié de « premiers monarques de toutes les nations chrétiennes » : mais entre *premier* et *unique*, Sorel se refuse à franchir le « pas » diplomatique qui fait de la France un Empire, et des nations particulières d'Europe les

²⁹⁴ À l'opposé des Empereurs Romains (enclins aux « cruautés » et « asservissant la liberté de leurs concitoyens »), Charlemagne est un Empereur pacifique : il « avait plusieurs sujets que la nature lui avait données, avec d'autres qui se soumettaient à lui de leur franche volonté, et tous lui obéissaient sans contrainte » (p. 29).

²⁹⁵ DP, II : « Empereur », p. 28. Ce titre vient consacrer une autorité *générale* en Europe : « Lorsque Charlemagne fut couronné Empereur par le Pape Léon, outre que ce grand Roi possédait tout ce qui était appelé la France particulièrement, il tenait encore tout ce qu'il y avait de cultivé et d'habité dans l'Allemagne, et presque toute l'Italie, avec une partie de l'Espagne » (p. 37).

²⁹⁶ DP, « Aux Lecteurs », [np. 4].

²⁹⁷ DP, II : « Empereur », p. 72.

dépendances d'une puissance universaliste. « Les Princes de Sang de France n'ont pas besoin d'aller commander sur des peuples étrangers pour se rendre plus estimables » (p. 94), affirme encore le neveu de Bernard, dont l'attachement à l'institution monarchique, corollaire de l'autonomie des nations, se marque avec force dans la conclusion du traité :

On a toujours reconnu que le titre d'Empereur est entièrement de l'invention des Hommes, et n'est nullement nécessaire pour gouverner les États, mais que le titres et la dignité de Roi sont établis de la part de Dieu, comme un nom et un pouvoir de Seigneurie et de commandement, qui sont fort propres pour se faire obéir et respecter par les peuples.²⁹⁸

Le passé récent de la France ne connaît qu'une exception à cette politique de dédain pour le titre d'Empereur ; et ce ne fut pas l'ambition d'un monarque, mais celle d'un ministre.

On a cru que le Cardinal de Richelieu avait des desseins assez vastes et assez ambitieux pour vouloir qu'après avoir vaincu les Espagnols dans l'Espagne même et dans l'Italie, et après avoir conquis la Flandre et l'Alsace, et avoir passé le Rhin, son Maître pût s'emparer de l'Empire, ou en disposer au profit de qui il voudrait.²⁹⁹

Si « on ne se peut pas assurer du succès de telles pensées », la brièveté de la vie de Louis XIII et de celle du Cardinal ne sont probablement pas seules en cause. Sans doute manquait-il au ministre la prudence politique et la modération humaine dont Sorel, à cette heure privé de sa pension, teinte le discret conseil adressé au jeune et brillant conquérant qu'est l'époux de Marie-Thérèse d'Autriche : « les Rois de France sont assez grands en se conservant ce qu'ils sont »³⁰⁰.

3. *De minimis maxima* : élocution et minuties dans le discours historique

Par son sujet accordé à son style, l'histoire appartient traditionnellement à la catégorie la plus élevée des genre de discours : il faut écrire l'histoire des Grands et des grands événements.³⁰¹ Cette idée perdure au XVII^e siècle.³⁰² L'histoire est la « science des rois »³⁰³ – du moins la science des Grands – selon la double signification du génitif qu'inclut cette expression : l'histoire a les Grands pour objet et pour bénéficiaires (ou destinataires). En tant qu'elle comporte des matières non seulement morales mais aussi politiques – dans l'esprit « prudentiel » légué par Tacite et ses commentateurs humanistes –, Clio a pour vocation d'orienter la prise de décision des chefs

²⁹⁸ DP, II : « Empereur », p. 95.

²⁹⁹ DP, II : « Empereur », p. 100.

³⁰⁰ DP, II : « Empereur », p. 103.

³⁰¹ Sur ce *topos*, voir notamment : LUCIEN DE SAMOSATE, *Comment écrire l'histoire*, 45, p. 33 (« Qu'une touche poétique se mêle et s'attache à l'esprit du texte, dans toute la mesure où il comporte lui aussi grandeur et élévation. ») ; CICÉRON, *De l'Orateur*, II, xv, 63, p. 32 (« in rebus magnis memoriae dignis consilia primum »).

³⁰² Par exemple : VOSSIUS, *Ars historica*, XI, 3, p. 65 (« Nihil in historico vitiosus est, quam si ad minutias descendat ») ; LE MOYNE, *De l'Histoire*, II, 3, in : FERREYROLLES (éd.) [2013], p. 331 (« l'histoire est une narration continue de choses vraies, grandes et publiques »).

³⁰³ GUION [2008], p. 126.

d'État et des dépositaires du pouvoir, auxquels celle-ci renvoie simultanément leur portrait, dans un style tantôt pragmatico-réaliste (Machiavel, Guichardin), tantôt stoïco-idéalisant (Lipse). Béatrice Guion souligne que les *exempla* offerts à la « méditation » et à l'« imitation » des lecteurs sont « d'autant plus appropriés pour le prince [...] que leur contenu est centré sur les événements politiques et militaires »³⁰⁴. Ainsi, sans que l'on « méconnaisse » complètement « son utilité pour les sujets »³⁰⁵, cette histoire des hauts-faits demeure-t-elle l'apanage quasi exclusif des « acteurs principaux »³⁰⁶ de la geste stratégique, militaire et diplomatique européenne. L'Âge classique n'envisage donc que de façon incidente l'implication des *simples particuliers* – du petit peuple aux « notables bourgeois » – dans l'économie du discours historique ; au mieux destinataire indirect, pour ainsi dire bénéficiaire second d'un propos destiné à l'autorité dont il dépend³⁰⁷, le lecteur-sujet se verra plus sensiblement encore, notamment sous le règne de Louis XIV, reléguer au parterre du théâtre historique³⁰⁸. Cette conception hégémonique de l'histoire a suscité la critique ; à la fin de sa carrière, Sorel s'est constitué en porte-parole des mécontents :

On tient que l'on a mis en usage, parmi toute sorte de nations, que quand l'on parle de l'Histoire, l'on entend principalement une narration générale de ce qui s'est fait dans quelques provinces ou États, et que cependant on ne voit là autre chose que le règne des

³⁰⁴ GUION [2008], p. 130. Sur l'histoire comme école de science politique, voir le chapitre II du premier livre de ce même ouvrage (« L'histoire, leçon politique », p. 99-145). Le nom de Sorel ne figure pas dans les pages où sont recensées les déclarations des principaux historiens et historiographes de l'Âge Classique (Lucinge, Naudé, Chapelain, Balzac, Du Ryer et Le Moyne) célébrant la valeur *politique* de l'enseignement historique.

³⁰⁵ GUION [2008], p. 100.

³⁰⁶ PELLISSON, *Projet [MARIN]*, p. 49. Faut-il préciser (nous le suggérons dans notre précédente section) que l'expression d'« acteurs principaux » s'emploie essentiellement au *singulier* sous le règne de Louis XIV ? Comme le souligne JOUHAUD [2000], « la matière de l'histoire, c'est le roi » car « l'écriture de l'histoire du temps doit être au service du monarque » (p. 152-153). JOUHAUD [2000] a identifié deux facteurs de « blocage » dans le gel de l'activité historiographique de la Petite Académie sous Louis XIV : la difficulté d'accès aux sources (Charpentier n'aura pas accès aux archives qu'il espère consulter : Colbert le renvoie à la consultation des gazettes), et la logique de service (institutionnel – c'est le cas de Perrault –, ou par logique de faveur dans le cas de Pellisson, Racine, et Boileau).

³⁰⁷ Le *topos* paternaliste du Prince protecteur de son peuple repose sur une logique de « ruissellement » qui fait dépendre le bien-être des sujets du bien-gouverner de leur chef ; destinée en priorité au Prince, l'histoire n'en servirait pas moins, comme par ricochet, l'ensemble de ses sujets. Certains historiens s'enhardissent toutefois à tabler sur un *double ricochet* (ou un retour de flamme ?), faisant des sujets la condition d'exercice du pouvoir dont dépend à son tour le Prince. Cette thèse de la co-dépendance du gouvernant et des gouvernés (ou *circularité du pouvoir*), à laquelle nous avons indiqué la forte adhésion de Sorel (cf. notre premier chapitre : *tout pouvoir est une sujétion*), se donne notamment à lire sous la plume de Vignier. Dans l'épître dédicatoire à Henri III ouvrant *La Bibliothèque Historiale*, l'historiographe soutient en effet que l'histoire est « d'autant plus nécessaire aux grands Princes et Rois, que leur gouvernement regarde plus de personnes, et que par le moyen d'icelle étant mieux instruit en ce qui dépend de leur charge, ils prennent peine de s'en acquitter dignement, et de tenir les peuples qui sont sous leur obéissance en paix et concorde » ; la déclaration serait peu significative sans sa clause conclusive : concorde « de laquelle *dépend entièrement* » le « salut, repos et tranquillité » des rois (VIGNIER, *La Bibliothèque historique*, I, « Au très puissant et très chrétien Roi de France et de Pologne Henri III de ce nom » [np. 1], nous soulignons).

³⁰⁸ MARIN [1981] a décrit la stratégie captatrice de Pellisson, qui se flatte de retenir l'attention des « personnes les moins éclairées » (p. 49), tout en faisant miroiter au Roi une histoire-portrait ayant vocation à « positionner le lecteur » en simple « spectateur » du faste princier, « dans une distanciation théâtrale » excluant toute forme de participation active à la geste absolue du pouvoir. MARIN [1981], p. 94 : « Le récit historique ne doit donc pas impliquer le lecteur par un *intérêt politique*, par exemple en montrant qu'il y va actuellement et réellement des grandes questions dont, selon Aristote, débat le discours politique dans le mode délibératif et qui importent à la communauté des citoyens et à son existence réelle. Le récit doit être narré comme si le narrateur supposait que personne, parmi ses lecteurs, ne fût intéressé par ces questions pratiques de politiques. »

monarques, ou les affaires des Républiques avec les guerres d'une nation contre l'autre, et qu'il semble qu'en tout cela s'il y a de l'instruction pour les personnes qui sont dans les hautes charges, il n'y en a guère pour les personnes privées, et qu'hormis la force guerrière qui sert pour la défense de la vie, et la vertu d'obéissance pour reconnaître le commandement souverain, l'on y trouve peu d'enseignement des autres vertus, de sorte que l'on a peine à s'imaginer que ce soit une leçon pour toute sorte de gens. [S]i l'on apprend là à bien faire le roi, le premier magistrat, ou le général d'armée, l'on n'y trouve pas toujours de quoi s'instruire à bien jouer le personnage de l'homme.³⁰⁹

Sorel préfère à l'histoire des Grands celle des « moindres aventures »³¹⁰ aux conséquences proches et considérables, dont Béatrice Guion a souligné la vogue à partir des années 1650 en France³¹¹. Or cette tendance, opposée à la conception de l'histoire *au sommet*, connaît un discret précurseur anglais : Bacon, dont la « position originale »³¹² signale l'intérêt pour une voie historiographique alternative – en quelque sorte « par les terres » – sous la forme de ce que l'on serait tenté de qualifier d'*histoire publique par le bas*. Car, d'après le Chancelier, si Dieu « pend les plus grands poids sur les moindres solives »³¹³, l'axiome *maxima e minimis* mérite de remplacer l'adage juridique *de minimis non curat praetor* en qualité de jauge à l'usage des historiens, et ce dans deux domaines au moins : l'histoire mécanique et l'histoire civile. La première (*historia mechanica*) fait porter l'attention de l'historien sur les relations domestiques de proximité (famille), au motif qu'« il advient souvent que les moyennes et petites choses découvrent mieux les grandes, que les grandes les petites »³¹⁴ ; en témoigne la légendaire déconfiture du philosophe Thalès, dont les yeux braqués vers les hauteurs du ciel ont omis d'aviser la présence du puits qui causa la chute du philosophe sous les risées de la petite servante de Thrace³¹⁵. Et Bacon de s'en remettre à l'expertise aristotélicienne en matière d'anatomie du monde social, l'élève de Platon s'étant attaché à l'examen des « plus petites portions » d'une République (jusqu'à chaque « maisonnette »)

³⁰⁹ CBL, II, 1, p. 75-76.

³¹⁰ Nous empruntons cette expression bien connue à La Fontaine. LA FONTAINE, *Fables*, I, « À Monseigneur le Dauphin », v. 13, in : *Œuvres complètes*, éd. J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, p. 29.

³¹¹ GUION [2008], LIVRE II : « Histoire publique, histoire privée » (p. 211-429). La critique parle d'un « déplacement » de l'intérêt historique « vers le privé » au cours du siècle, mais précise que cette forme nouvelle d'attention à l'événement se manifeste dans des « genres connexes » (p. 373) à celui de l'histoire elle-même, à savoir les mémoires, les anecdotes (histoire secrète) et la fiction (nouvelle historique et galante).

³¹² GUION [2008], p. 254. Peu originale en soi, cette position l'est relativement à la période précoce de son déploiement sous la plume du chancelier. Comme Béatrice Guion en administre la preuve dans la suite de l'ouvrage (nous y reviendrons), c'est davantage au cours du second XVII^e siècle que l'histoire des « petites causes », double héritage de Tacite et de Montaigne, gagnera du terrain. Nous avons par ailleurs souligné dans un précédent développement la méfiance du chancelier, elle aussi exceptionnelle pour son époque, à l'égard de l'*histoire générale*, alors plébiscitée (section 1). Sur la conception baconienne de l'histoire civile, voir JAQUET [2010], p. 65-87.

³¹³ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 210.

³¹⁴ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 203. Également dans : BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 119.

³¹⁵ Sorel mentionne lui aussi l'anecdote platonicienne dans : PBR, p. 322.

pour en comprendre la nature.³¹⁶ En ce sens, « la nature de cette grande Cité du monde et la police d'icelle doit être premièrement cherchée dans les moyennes conformités et petites portions »³¹⁷.

L'autre volet baconien d'écriture historique par le bas concerne l'histoire civile à proprement parler. L'enquêteur peut diriger son attention sur une *époque*, une *personne* ou des *actions*, rédigeant alors respectivement une *chronique*, une *vie* ou un *récit*. Le premier de ces trois genres d'histoires pêcherait par manque de précision ; en tant qu'histoire générale, la chronique tend malencontreusement à « passe[r] sous silence les moindres passages et mouvements des hommes et des matières »³¹⁸. Distinguer la vérité des événements, pour le profit immédiat du lecteur, suppose bien plutôt d'écarter « la pompe » du spectacle politique et de révéler les « vrais ressorts »³¹⁹ des décisions et des passions des acteurs de l'histoire. Puisant sa ressource dans le « particulier » des grands et les *aracana imperii*, cette histoire des « petites causes » ne doit pas son inspiration au génie politique d'Aristote mais à la tradition taciteenne³²⁰.

Cependant, si l'auteur du *De Augustis* rapproche spontanément sa propre distinction entre *annales* et *journaux* de celle qu'établit Tacite entre les *annales* officielles (destinées à enregistrer les événements extraordinaires de la vie publique) et les *registres journaliers* (où se trouvent consignés « les moindres choses et les menus événements »³²¹), et quoiqu'il manifeste le regret de voir se perdre en Cour l'habitude des notations journalistiques (qu'il juge utile aux historiens à titre de

³¹⁶ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 203 : « C'est pourquoi Aristote remarque fort bien que la nature de chaque chose est mieux vue en ses plus petites portions, et pour cette cause il recherche la nature d'une République, premièrement en une famille, et aux simples conjonctions de l'homme et de la femme, du parent et de l'enfant, du maître et du serviteur, qui sont en chaque maisonnette. » Également dans : BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 120. Bacon cite le liminaire méthodologique des *Politiques*, où Aristote préconise l'analyse des composantes minimales du total (*pan*) que forme la cité. ARISTOTE, *Politiques*, éd. P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2015, I, 1, 1252a 19, p. 104 : « De même, en effet, que, dans les autres domaines, on doit diviser le composé jusqu'à ses éléments non composés (c'est-à-dire les parties infimes du tout [ταῦτα γὰρ ἐλάχιστα μέρη τοῦ παντός]), de même aussi, en considérant ce dont est formée la cité, nous verrons du même coup bien mieux en quoi ces différents pouvoirs différent les uns des autres [...] ». Sorel semble avoir consulté la *Politique* dans l'édition de Louis Le Roy (BF, p. 132).

³¹⁷ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 204 [fautivement noté 104]. Également dans : BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 120.

³¹⁸ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 209. Cité par GUION [2008], p. 254 (version de LE DŒUFF, p. 96).

³¹⁹ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 210.

³²⁰ Tradition controversée à laquelle s'ajoute, notamment pour les lecteurs français, la pratique de l'histoire par Montaigne. Voir : GUION [2008], p. 111 et sqq. Bacon apprécie l'écriture circonstanciée de l'auteur des *Annales*, qu'il juge plus crédible que celle de Suétone : « Et à vrai dire, quand je lis dans Tacite la geste de Néron, ou de Claudius, circonstanciée par les temps, par les personnes, par les occasions, je n'y remarque rien qui ne soit probable ; mais quand je lis ces mêmes choses dans Suétone Tranquille, représentées par chapitres et par lieux communes, sans aucune suite de temps, elles paraissent prodigieuses et incroyables » (BACON, *DA*, III, GOLEFER [1632], p. 236). Le Chancelier prend également la pleine mesure du pessimisme taciteen (« Tacite observe que les honneurs et les dignités tournent le naturel des hommes plutôt au mal qu'au bien », *DA*, VII, GOLEFER [1632], p. 531).

³²¹ BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 144.

matériau de base)³²², Bacon n'est pas prêt à céder aux séductions de l'anecdote. Quand d'excellents auteurs auraient certes compris que « les pompes, les solennités, les spectacles et choses semblables » ont quelque chose de « fort peu considérable »³²³ sur le plan historique, les plus zélés ont toutefois tort de « raconte[r] jusqu'au moindres petites choses, et ne touchent aucunement aux actions qu'ils doivent remarquer », à la façon de l'écriture journalistique antique qui « remarquait si particulièrement par le menu ce qu'Alexandre faisait », au point que « si d'aventure il venait à dormir à table, on ne manquait [d'en] charger [les histoires] »³²⁴. L'ambition du Chancelier de s'en tenir à une description de la vie publique concerne éminemment la rédaction des *Vies* ; parce que les « actions grandes et petites, publiques et privées » sont reliées entre elles (« ont un mélange »)³²⁵, il est inutile de se plonger dans l'analyse des seuls événements domestiques ne recelant qu'un faible intérêt pour l'histoire de l'État.

Dans ce paysage historiographique partagé entre l'ambition majoritaire de réaliser une histoire politique des cimes, et celle, précocement manifestée par Bacon, de s'adonner à l'étude non moins politique des régions basses de la vie de l'État (affaires domestiques aux conséquences signalées, conduites privées des potentats), la *hauteur* de l'entreprise historique de Sorel est toute trouvée : c'est le modèle d'enquête politique « pédestre » d'Aristote, allégué par Bacon, que l'on retrouve irriguant l'espace de réflexion méthodologique de *La Bibliothèque française*. Dès les premières lignes du chapitre VIII, Sorel se montre en effet soucieux de traiter prioritairement « les narrations particulières de ce qui est arrivé aux hommes », pour s'occuper *ensuite* des strates narratives plus complexes, de degré plus élevé, ayant pour objets « des empires et des communautés ou sociétés, dont les hommes font partie », tant il est vrai, la partie précédant le tout, que l'homme requiert considération « en sa nature, en sa condition et en sa fortune, avant que de penser à la domination sous laquelle il a vécu, et à la compagnie où il s'est rangé »³²⁶. La compréhension des solidarités domestiques, actives à l'échelle du particulier, constitue donc un préalable nécessaire à l'examen des formations sociales de niveau supérieur (public), telles que le corporatisme ou l'appartenance à une communauté nationale. Cette exigence méthodologique posée, l'auteur de *La Bibliothèque française* annonce une distribution tripartite de l'histoire civile, manifestement inspirée de la triade baconienne que nous venons d'évoquer (*chronique* d'une époque, *vie* d'une homme, *récit* d'actions) : il s'agira pour Sorel d'examiner les « vies d'hommes fameux », ou, faute de vie entière, de s'appliquer à l'étude de « quelques actions particulières » de

³²² BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 145 : Les journaux « étaient employés à recevoir toutes les nouvelles de tout ce qui se passait, sans distinction et à la hâte, soit que ce fût une chose importante soit qu'elle fût de fort peu de conséquence ». Cette pratique ne persisterait que parmi quelques navigateurs ou lors de campagnes militaires.

³²³ BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 144.

³²⁴ BACON, *DA*, II, GOLEFER [1632], p. 130 et p. 144.

³²⁵ BACON, *Progrès*, II, MAUGARS [1624], p. 210. On doit à Bacon l'histoire du règne de Henri VII.

³²⁶ BF, p. 197.

celles-ci – par exemple les *voyages*³²⁷. Viendront en troisième lieu les histoires nationales, d'étendue presque illimitée, ces « grandes mers »³²⁸ où le Chancelier anglais craignait jadis de voir s'abîmer les « petites choses » qui font la vérité du récit historique.

C'est à basse altitude que nous examinons le discours historique sorélien du point de vue de son *elocutio*. [1] Après avoir montré la façon dont l'auteur du « Recueil Pomeray » et de *La Science Universelle* parvient à dissocier la personne royale de l'histoire nationale, d'une façon qui permet à cette dernière de s'incarner [2] tantôt dans le *portrait* de certains notables bourgeois, [3] tantôt dans la *peinture* du « peuple », [4] nous concluons notre parcours en soulignant ce qui sépare Sorel des historiens de la seconde partie du siècle, attachés à une écriture minutieuse des *particularités* entendues comme indiscretions.

[1] Comment faut-il écrire l'Histoire, pour que « toutes sortes de gens » aient de quoi s'informer du rôle actif qu'il leur revient d'assumer ? Une première condition est l'évacuation de la personne royale du cœur de l'histoire nationale. Investi de sa mission distinctive d'historiographe non du Roi mais de *France*, Sorel s'est employé, nous l'avons montré dans notre précédente section, à construire l'histoire d'une monarchie (un peuple, un État européen) plutôt que celle d'une succession de monarques. Pourtant, il est manifeste que la figure royale ne disparaît pas sous la plume du neveu de Bernard ; il importe dès lors d'examiner la façon dont cette « présence » royale est, selon nous, le signe d'une absence ou d'un éloignement. Deux cas nous paraissent confirmer que Sorel dresse moins « le portrait du Roi », pour reprendre l'expression de Louis Marin, que celui d'un État politique : [A] son éloge d'un prince défunt, d'une part, [B] et son instruction *ad usum delphini* d'autre part.

[A] La propension du neveu de Bernard à vouloir cerner l'essence de la royauté plutôt que la personne des rois trouve son expression la plus emblématique dans le « Recueil Pomeray » (1630). Parmi les textes de format bref (discours, lettres, éloges, *consolationes*, dissertations) que comporte cet ensemble aux airs de « dossier de candidature » au poste d'historiographe, la lettre VII se distingue par sa longue étendue et son sujet : un roi défunt, dont la célébration couvre une cinquantaine de pages³²⁹. Quoique Sorel y adopte un style franchement épideictique (le texte est qualifié de « panégyrique » plutôt que d'« oraison funèbre », p. 122), pourtant réprouvé en

³²⁷ BF, p. 197.

³²⁸ BF, p. 211.

³²⁹ RP, « Discours du Prince par M. D. B. », p. 88-137. Ce discours succède de peu à la « Lettre de louange, adressée à Monseigneur le Cardinal de Richelieu » (p. 52-66). Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce même recueil (notamment à la lettre VII). Sur l'éventualité que ce « Prince » cherche à concurrencer l'œuvre éponyme, alors en germe, de Guez de Balzac, voir notre chapitre VIII (section 2).

d'autres occasions³³⁰ et tempéré ici par des modalisations d'usage³³¹, il apparaît très vite que cet éloge royal porte au pinacle non pas un souverain particulier, mais la dignité monarchique en général. Ce refus d'accorder à une personne royale les honneurs rendus à l'institution qui s'y incarne est manifeste sous deux formes : d'une part, le sujet de l'éloge étant mort³³², c'est une *absence* souveraine qu'exalte l'orateur ; d'autre part, ce chef n'étant jamais nommé, la caractérisation glorificatrice, bien que très détaillée jusque dans les circonstances ordinaires³³³, demeure parfaitement *vacante* et faiblement référentielle³³⁴. C'est donc à une souveraineté exemplaire que Sorel rend hommage, c'est-à-dire à une forme idéale d'autorité, plutôt qu'à l'instance incarnée ayant récemment³³⁵ assumé la charge du gouvernement des « citoyens » (p. 137) de cette « République » (p. 100) largement (u)topique. L'*exemplum* s'adresse de surcroît à chacun :

[S]i les Princes qui ne sont point encore instruits en leur art se forment sur les ouvrages des meilleurs maîtres, il ne faut point douter que les actions de ce grand personnage ne servent désormais à tous ceux qui voudront mener une vie digne de louange. Son exemple profitera

³³⁰ CBL, p. 54 : certains auteurs « qui ont écrit de politique, et qui ont donné des instructions pour les princes et pour leurs ministres, n'ont point atteint aux véritables secrets de l'État ; ce sont des panégyriques plutôt que de vrais enseignements ».

³³¹ La tempérance du panégyriste s'appuie, comme de juste, sur l'humilité prêtée au souverain (p. 128-129) : « Quant aux honneurs qu'on lui voulait rendre, il n'en désirait point s'ils n'étaient extrêmement raisonnables. Il ne voulait pas même que l'on lui dressât des statues, pour ce qu'il travaillait sans cesse à laisser des marques de son esprit qui valait mieux que les portraits de son corps. » Plus loin : « comme il méprisait fort l'orgueil, il se rendait quelquefois plus humble que les personnes médiocres » (p. 132).

³³² RP, p. 88 : « ce prince que nous venons de perdre » ; « maintenant qu'il n'est plus avec nous » (p. 122). Avant sa mort, ce prince avait déjà le souci anté-rétrospectif – très barthésien – de sa propre « postérité » imagée (p. 120).

³³³ Sorel ne s'épargne aucune minutie descriptive ; c'est par exemple dans le « logement » du souverain que le lecteur est invité à glaner les indices d'une tempérance à l'épreuve de tout faste (p. 114-115) : « qu'il en considère les portes et les fenestragés faits à l'antique ; il verra qu'il n'y a rien de changé depuis que son aïeul fit bâtir cet édifice. Que l'on voie aussi de quelle sorte étaient ses meubles, où il n'y avait rien d'extraordinaire. »

³³⁴ Que sait-on du « premier de nos princes » (p. 105), canoniquement mort à l'âge de cent ans (p. 134), dont « toute l'Europe » (p. 99) connaît les exploits bientôt couchés dans l'ample récit officiel promis par l'historien (« nous en ferons même une longue narration lorsque nous serons plus de loisir, et pour maintenant l'on se contentera de ces pièces séparées que nous offrons au peuple », p. 89) ? Sage amant d'une « Célinde » droit sortie d'une églogue (p. 96), confortablement « loué des uns, et aimé des autres » (p. 104), ce héros d'un temps suspendu écrase des « rebelles » (p. 107) pour mieux veiller à la « conservation » de son peuple (p. 108). Ses qualités pléthoriques contraignent l'auteur à en produire un recensement pédagogique (« je veux faire encore ici un sommaire de ses vertus, afin que l'on les puisse retenir plus facilement », p. 123). Bien entendu, aucune de ces informations ne permet d'identifier un monarque historique. Les déictiques sont nombreux mais toujours vagues : la seule référence stable de ce discours demeure son énonciateur.

³³⁵ En alternance avec l'imparfait à valeur durative, l'emploi du passé-composé produit un effet (ici déceptif) d'actualisation en régime énonciatif du discours. Les contemporains de Sorel sont sensibles au phénomène d'alternance modale entre imparfait et passé composé dans le récit historique. Voir par exemple DUPLEIX, *Histoire générale de France*, t. I, « Au Lecteur », [np. 6] : « Appelles et Polycletus peintres admirés de l'Antiquité, quoi qu'ils n'eussent rien oublié de l'excellence de leur art à perfectionner leurs tableaux, voulaient néanmoins y mettre cette inscription, *Appelles ou Polycletus faisait ceci*, non pas *a fait ceci*, afin de marquer par ce temps imparfait l'imperfection des ouvrages humains. Mais moi avec bonne raison je dois dire que je *faisais* cette histoire, parce qu'elle est vraiment imparfaite, tant pour n'être quasi qu'encommencée [*sic*], qu'à cause que ce commencement même désirait en une matière si excellente une forme plus accomplie. »

merveilleusement à quiconque le voudra contempler. Qui est-ce qui pourra devenir méchant s'il tâche une fois de suivre cet homme qui était si dévot et si juste ?³³⁶

C'est en tant qu'« homme », équitable et pieux, que ce seigneur inspire à ses semblables une conduite individuelle édifiante, au bénéfice de l'adage stoïcien *si rexeris rex eris*.³³⁷ Au terme de son existence, il appartient à ce prince d'avoir éprouvé mieux que quiconque (« lui seul entre tous les hommes ») les effets pourtant universels – exprimés au présent gnomique – de la vieillesse sur le corps et l'esprit³³⁸ ; conformément à la logique paradoxale du *figurant exemplaire*, l'éminent modèle tire sa singularité du caractère universel de l'ensemble de ces vertus, qu'il est seul à réunir. Mais contrairement à la figure projetée du Prince de Pellisson, qui, selon Louis Marin, doit précisément son pouvoir d'attraction à la tension construite par le panégyriste entre « généralité plurielle » des possibles et « particularité unique » du réel³³⁹, le Seigneur idéal de Sorel est en attente d'incarnations partielles et multiples, à travers la conduite des lecteurs particuliers (« quiconque le voudra contempler »). Assez général pour être appropriable par tous à des degrés divers, ce miroir princier ne réfléchit pas le destin d'exception d'un descendant du sang de Charlemagne, appelé à tenir son rang, mais renvoie par métonymie la figure idéale d'un gouvernement national et de son peuple.

[B] À l'extrême opposé de ce prince exemplaire défunt, trop universel pour figurer la « personne » historique d'un roi particulier, le destinataire premier de « De l'Instruction royale »³⁴⁰ se présente quant à lui sous les traits spécifiques, non généralisables, du chef militaire de la nation française ; un homme au statut tellement unique, faudrait-il préciser, qu'il ne partage pas même le *monde* – au sens propre – de ses sujets. De fait, dans l'intention de ménager le précieux temps d'étude du futur monarque, dont il se verrait volontiers le précepteur, Sorel suggère l'élaboration d'une géographie historique royale individualisée (faite « particulièrement » pour le Roi, p. 595), perpétuant avec une littérature stupéfiante la tradition du *miroir du prince*. Il faudrait, avance

³³⁶ RP, p. 121. L'idée persiste dans *La Bibliothèque française*, hissée au rang de vérité générale valable pour toute histoire (BF, p. 206) : « Quoiqu'on ne soit ni monarque, ni homme de guerre, on y trouve toujours quelque pensée ou quelque action qui regarde l'homme entier, et le sépare de la condition et du rang. »

³³⁷ « Si tu te domines toi-même, tu seras roi. » RP, p. 122 : « Que l'on considère qu'il ne s'estimait pas tant pour dominer sur les autres, que pour s'être accoutumé à commander à soi-même [...] ».

³³⁸ RP, p. 134 : « Au reste il me semble que lui seul entre tous les hommes a éprouvé véritablement que la force du corps se diminue par la vieillesse, mais que l'esprit ne s'affaiblit jamais en un homme vertueux. »

³³⁹ MARIN [1981], p. 80 : « Distance posée et annulée : celle qui existe entre le possible et le réel, la généralité plurielle et la particularité unique, mais les possibles sont les possibles de ce réel-là, les généralités sont celles de cette particularité-là. Le plaisir de la lecture naît dans cette contrariété, dans ce va-et-vient de la représentation au représenté ; rythme de l'attente-prévision et de la surprise-nouveauté ; surprenante familiarité, pré-connaissance du connu ; désir de la maîtrise et de la puissance s'accomplissant dans l'imaginaire de la lecture ; plaisir-piège du récit. »

³⁴⁰ SCU_IV, « De l'Instruction royale, ou d'une méthode plus facile et plus abrégée que la première, et néanmoins aussi instructive pour enseigner les Princes et les grands Seigneurs, et les Personnes qui étant déjà avancées en âge, ou occupées à de grands emplois, ne sauraient s'assujettir aux méthodes ordinaires », p. 579-607. À propos des destinataires (le souverain, mais surtout le public élargi) de cette méthode aux frontières du *parascolaire*, voir notre chapitre VIII (section 2). Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce traité de 1655 qui conclut le dernier volume de *La Science universelle* en 1668.

l'historiographe, que cette géographie personnalisée « enseignât au Prince [...] quelles terres seraient sous son pouvoir, qui seraient celles où il devrait avoir des prétentions, et celles qu'il pourrait conquérir » (p. 595) ; ainsi la dignité du souverain se refléterait-elle directement et de façon visible dans l'atlas extraordinaire mis à sa disposition, conçu comme une projection cartographique de ses seuls intérêts. On mesure bien, à cette singularité pédagogique, combien le zèle de Sorel à l'égard des têtes couronnées est loin d'atteindre l'empressement de Pellisson. Quand ce dernier promet à Colbert une histoire nationale insensiblement *confondue* avec le récit des actions du monarque (soit le « récit de tout ce qu'on lui a vu faire, dire et penser »³⁴¹), l'auteur de *La Science universelle* envisage bien plutôt l'histoire princière sous le régime de l'exceptionnalité, de l'écart, de l'unique, subjectivement fort démarquée de l'histoire « commune » – celle qu'apprennent les « enfants des petits Bourgeois » (p. 585). En d'autres termes, si Pellisson ne craint pas d'assimiler habilement geste royale et histoire universelle sous la forme totale d'un panégyrique lu par l'ensemble des Français³⁴², Sorel s'emploie inversement à forger à l'intention du Grand un dispositif d'instruction exclusif, que nul autre que le prince n'aurait l'idée de consulter. Pour le stratège Pellisson, l'histoire de Louis doit devenir – *car elle l'est déjà* – l'histoire commune des Français ; pour Sorel, les intérêts personnels du monarque composent une carte à part du territoire historique commun. Difficile de signifier plus clairement à quel point l'histoire princière, singulière, est éloignée de l'universalité.

La suite du propos de Sorel dépasse d'ailleurs la seule logique de différenciation – si astucieusement niée par Pellisson – pour aboutir à un véritable renversement hiérarchique. Dans l'éventualité où l'instruction princière personnalisée (passant « la portée des particuliers ») devait faire défaut au futur monarque, nulle raison de s'en inquiéter : les ouvrages géographiques et historiques du commun (« propres pour toutes sortes de personnes ») feront aussi bien l'affaire de ce privilégié, ces livres étant « très dignes aussi de l'étude des Grands », pour ne pas dire « nécessaires ». Au dauphin, donc, de s'aligner sur le cursus de ses sujets et d'adopter leur récit national ; à lui de reconnaître que les histoires *communes* sont « le fondement des autres » (p. 596) – significativement de la sienne – et non leur dérivée ; à lui de renoncer à voir sa propre geste précéder génétiquement la constitution d'une histoire de la France ; à lui, en un mot, d'abandonner le sentiment de sa centralité au cœur des événements qui modèlent la physionomie de l'État qu'il gouverne. Si « tout l'âge classique, du XVI^e au XVIII^e siècle, est [...] convaincu que la leçon de vie délivrée par l'Histoire vaut en particulier pour les Grands, et pour le premier d'entre eux, le prince »³⁴³, Sorel échappe d'évidence à ce régime de conviction : *l'histoire commune*

³⁴¹ MARIN [1981], p. 50.

³⁴² MARIN [1981], p. 86 : « Ce tout est le tout de l'Histoire et du récit de l'Histoire ».

³⁴³ GUION [2008], p. 126.

pourrait ne pas convenir au Prince, tant il est vrai qu'elle vaut en priorité pour le *commun des hommes*.

[2] Ainsi, tantôt envisagée dans son extension la plus générale (exemplarité vacante), tantôt réduite au site d'une singularité conquérante aux intérêts distinct du commun (géographie à part), la figure sorélienne du Roi n'accueille pas, dans ces textes, la Personne qu'on suppose incarner le mythe du destin national. À qui revient-il alors d'en illustrer la gloire ? S'il n'a nulle intention de porter inconditionnellement aux nues le nom de toutes les petites gens qui forment le tissu social de la France, du moins Sorel entretient-il un projet novateur : celui de conférer à quelques-unes de ces *existences particulières*, injustement obscures, la visibilité et l'écho que leur refusent la plupart des historiens. De fait, pour l'historien de la France, « la plus belle histoire d'un royaume » renvoie à « tout ce que les sujets ont fait de notable ».³⁴⁴ La France doit ainsi sa grandeur à la « multitude et la bonne qualité de ses habitants »³⁴⁵, ainsi qu'aux « vertus morales et politiques se rencontrent en plusieurs personnes particulières de la nation française, dont les bonnes qualités relèvent la condition »³⁴⁶ ; quand la conduite des chefs prodiguerait « exemples et instructions pour toute sorte de personnes », il en « sera de même pour les autres conditions inférieures, qui sont toutes fort instructives »³⁴⁷.

Certes, dans le « Panégyrique » qu'il consacre à l'Histoire, Sorel admet que les vies des hommes obscurs (« ceux d'un degré inférieur qui ne sont que les instruments des plus hautes entreprises, et qui sont conduits ordinairement par la prudence des autres ») font rarement l'objet de notations dans les « mémoires publics », dès lors que « ce qu'ils ont fait d'eux-mêmes est trop bas et trop particulier » pour leur assurer cette « place ». Et pourtant, que tous se le tiennent pour dit : « ils n'en doivent pas tenir moins de compte ». L'injonction est quelque peu paradoxale. En somme, sans espérer « donner la matière » du récit national, les sujets de petite condition devraient pourtant consulter ces mémoires publics, et accorder toute leur attention aux « désordres où les peuples se sont jetés » (« par rébellion ou par infidélité, et par tous les excès de l'imprudence et de la méchanceté des hommes »), afin d'en tirer *a contrario* de précieux enseignements d'obéissance³⁴⁸. On est tenté d'en conclure que les hommes obscurs, pour n'être pas des *sujets historiques*, ne constituent pas moins des objets du récit.

Cette règle admet pourtant des exceptions, que Sorel ne manque pas de rappeler. Certains particuliers ont laissé leur nom dans l'Histoire, acteurs à part entière de la geste nationale :

³⁴⁴ Avertissement, éd. 1647, p. 7.

³⁴⁵ DP, I : « Dignité », p. 29.

³⁴⁶ DP, I : « Dignité », p. 128-129.

³⁴⁷ BF, p. 205-206.

³⁴⁸ CBL, « Panégyrique », p. 31.

Plusieurs hommes moins relevés ont eu le désir de faire parler d'eux dans les livres : ils ont cru que comme en bien faisant ils réparaient les défauts de leur naissance, l'histoire était autant obligée de se charger de leurs noms, que des noms des plus grands seigneurs.³⁴⁹

Alléguant les recherches de Fauchet, il note ailleurs :

On ne s'est pas contenté d'écrire les *Vies* des hommes de la plus haute condition ; on a écrit les vies de quelques personnes assez basses. Leur mérite et les accidents remarquables qui leur sont arrivés ont été considérés plus que tout autre chose.³⁵⁰

L'écriture de ces *vies particulières* repose sur une clause conditionnelle : le soin du détail.

Or il faut observer qu'afin que de tels livres soient profitables, ils ne doivent pas être de simples relations de divers événements, mais une vive peinture des mœurs et des inclinations des hommes, autrement ces ouvrages se peuvent appeler des vies imparfaites, et leurs récits concernent plutôt le général que le particulier.³⁵¹

Celui qui renonçait, faute de témoignage fiable, à examiner minutieusement les actions des capitaines « Sunnon ou Mellobaudes » (« l'on ne peut savoir le nom et le pays de tous ceux qui assistèrent à la conquête des Gaules »)³⁵², n'hésite pas à inscrire à son cahier des charges d'historiographe de France la tâche consistant à « faire valoir les bonnes actions des princes et de toutes les personnes inférieures qui se sont comportées vaillamment et vertueusement »³⁵³. Sorel se plaît du reste à présenter son oncle et prédécesseur (dont les yeux sont pourtant braqués sur le monarque, ce « chef principal de tout ce qui s'est accompli de plus beau et de plus glorieux », sacré « premier auteur » de l'*Histoire du Roi Louis XIII*³⁵⁴) comme le héraut des *exploits moindres* et l'illustrateur des noms communs dignes d'immortalité.³⁵⁵

Le « Recueil Pomeray » offre une intéressante illustration de cet intérêt sorélien pour une histoire à hauteur d'homme. L'ouvrage n'accueille pas seulement des têtes couronnées, d'illustres capitaines de guerre, des favoris célèbres et des ministres aux vertus ineffables : il inclut encore le « Discours sur la vie d'un homme juste »³⁵⁶, portrait qui inaugure une série de consolations parisiennes, d'inspiration stoïque³⁵⁷, consacrées à des notables anonymes tels que Papire

³⁴⁹ CBL, « Panégyrique », p. 24.

³⁵⁰ BF, p. 209.

³⁵¹ BF, p. 210.

³⁵² Avertissement, éd. 1647, p. 16. Voir notre section 2.

³⁵³ Charge, [np. 6].

³⁵⁴ BERNARD, « Préface », [np. 2].

³⁵⁵ Le « Discours sur la vie et les écrits de Charles Bernard », [np. 6] : « Ceux qui ont fait de bonnes actions pour le service du Roi y étant aussi tous nommés, cela servira d'une remarque fidèle pour la gloire de leur nom, et celle de leur race. »

³⁵⁶ RP, Lettres XIX : « Discours sur la vie d'un homme juste », p. 361-389. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à cette même traité (en particulier la Lettre XIX).

³⁵⁷ Il faut également mentionner le modèle que constitue Tite-Livre (cité en p. 376).

Masson³⁵⁸ eût pu les célébrer. Quand Pellisson déclare qu'« entre tous [l]es caractères » dont il propose de faire le portrait, « celui de sa Majesté doit éclater »³⁵⁹, Sorel se penche plutôt sur le sort d'un soldat anonyme démembré sur le champ de bataille (« c'est un coup de canon qui l'a frappé », p. 417), ou sur la disparition précoce d'un homme d'« affaires » regretté par tout Paris³⁶⁰, qui laisse une veuve à laquelle le neveu de Bernard conseille d'apprécier sa vieillesse, désormais soulagée des soins dus à un grabataire éventuel – ce « paralytique » qu'il eût fallu « aider à se remuer d'un côté et d'autre dans son lit comme s'il eût été une souche », menaçant qui plus est de retomber en « enfance » (p. 450). De tels détails réalistes – pour ne pas dire comiques³⁶¹ – sont épargnés au Juge anonyme de la Lettre XIX, « grand personnage » récemment décédé, dont Sorel s'emploie à retracer un « abrégé de son histoire » à des fins édifiantes (p. 362-364). Cet anonyme exemplaire (« dont nous admirons la vie », p. 363) n'est identifiable qu'à son emploi (« l'un de nos Juges ») et à sa qualité la plus éminente, l'équité. Aucun nom ne saurait lui être « plus propre » que celui de « juste », qui désigne « l'excellence de l'esprit » ; il faut dire que « le nom de Grand » apparaît davantage « approprié à des arbres et à des montagnes » (p. 365). Mais détaillons, pour mieux instruire :

Il faut maintenant raconter *particulièrement* de quelle sorte il vivait dans le monde, afin que des perfections si grandes que les siennes, nous donnent un désir véhément d'en posséder de semblables.³⁶²

Les épithètes élogieuses s'enchaînent sans surprise tout au long du portrait.³⁶³ En dépit de clairs signes d'élection divine³⁶⁴, ce Juste qui regarde Dieu comme son unique « Maître » (p. 369), mais non son seul soutien³⁶⁵, est aussi un homme ordinaire : le « monde » lui est une « grande maison » dont il s'estime « l'un des principaux économes » (p. 379) ; sa mission consiste à « terminer la longueur des procès, qui sont les petites guerres civiles qui s'émeuvent entre le peuple au milieu de la paix publique » (p. 380) ; en qualité de magistrat, il incarne un « ambassadeur des princes vers leurs sujets » (p. 376), et ne s'éloigne jamais de la société civile (le « monde »), dont il a fait

³⁵⁸ Papire Masson est l'auteur *d'Éloges* d'hommes significatifs. Sur Papire Masson, voir notre section 2.

³⁵⁹ PELLISSON, *Projet [MARIN]*, p. 59.

³⁶⁰ RP, p. 446 : « les affaires étaient son élément ». « [L]on n'a pas sitôt su dans Paris qu'il était mort, que tous ceux qui avaient eu affaire à lui, et qui par conséquent en avaient eu de la satisfaction témoignèrent un grand regret de sa perte » (p. 447).

³⁶¹ La perméabilité des registres tragique et comique est manifeste (p. 462) ; une veuve excessivement explorée aurait des airs de personnage de comédie.

³⁶² RP, p. 369. Nous soulignons.

³⁶³ Droit, constant, sérieux, humble dans ses succès comme dans ses erreurs, doux quoique ferme, bienveillant dans ses reproches, modestement vêtu, le Juste ne cherche jamais à imposer son opinion dans la « violence » (p. 384).

³⁶⁴ RP, p. 366 : « Il fallait qu'il fût introduit au chemin de la vertu par une puissance supérieure. » Ce détail prouve combien Sorel refuse de réserver l'appui divin au seul monarque.

³⁶⁵ Si le secours de la Grâce est indispensable à l'élévation que décrit Sorel, ce soutien ne suffit pas : « Il faut avoir des ailes pour y monter [au Ciel], et ces ailes sont la *bonne volonté*, qui de vérité nous peut élever plus haut qu'aucune chose du monde » (RP, p. 367, nous soulignons). Sur la notion de « bonne volonté » (ou *bonne intention*), voir notre chapitre VI (section 4).

assez connaître « qu'il en était un des principaux membres par l'utilité qu'il apportait aux autres hommes » (p. 366). Ses pensées – au double sens de *sententiae* – ont un versant particulier (Sorel examine « les pensées ordinaires de cet homme illustre, ainsi que nous les avons sues de ses amis, auxquels il les avait confiées », p. 364) et un versant public (ses « arrêts sont publiés », p. 384). Homme de Parlement, ce Juge dont Sorel n'indique jamais qu'il est d'extraction noble – omission qui laisse penser qu'il s'agit d'un notable bourgeois – veille au maintien du fonctionnement collégial de l'institution qui l'accueille (« il cherchait la vérité en commun sans autoriser aucune opinion particulière, p. 381), et dont il incarne l'une des « têtes » paternelles ; dans la logique d'analyse aristotélicienne mentionnée *supra*, Sorel montre en effet que le magistrat se conduit dans cette « compagnie » (p. 381) comme s'il s'agissait de sa propre « famille » (p. 382). Le respect des places garantit à chacun d'y « tenir sa partie » :

Les Parlements se doivent maintenir dans une harmonie parfaite. Chacun doit y tenir sa partie sans discorder. En quelque corps que ce soit, si les mains exercent la charge des pieds, et les pieds celle des mains ou celle de la tête, ce serait une chose monstrueuse, et d'ailleurs il n'y pourrait rien avoir de bien fait. Aussi ne faut-il point que dans les États, et dans quelque compagnie que ce soit, personne entreprennent sur la fonction de son voisin.³⁶⁶

Bien distribuées, les fonctions des employés du royaume forment pour ainsi dire un État dans l'État. L'homme « rare » qui y remplit les devoirs de sa profession partage certes avec le « Roi défunt » de la Lettre VII des qualités typiques, qui correspondent au modèle idéal d'un philosophe antique, « mais il faut croire que ses actions et ses paroles sont bien plus à estimer que celles du Socrate d'Athènes »³⁶⁷ ; comme Balzac, Sorel préfère aux hommes illustres du passé les compétences nouvelles de ses contemporains (« si l'on nous fait une entière histoire de sa vie, ce nous serait une grande consolation, puisque nous avons eu en lui un Socrate Chrétien », p. 389). Que le « Roi défunt » ait exercé son pouvoir en premier lieu sur sa propre personne, c'est également face à sa propre « conscience » que le Juge « se faisait son procès à soi-même » (p. 385). Enfin, symbole d'un État où règne l'égalité, cette *Vita civilis* de magistrat respecté offre le paradigme d'un gouvernement qui garantit aux petits les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'aux grands : c'est en effet les yeux fichés sur les « fers de la balance » que le Juge a toujours condamné « les grands sans envie, les petits sans corruption », et soutenu « les grands sans flatterie, les pauvres sans passion » (p. 381). Ainsi cet hommage sorélien rendu à un personnage exemplaire de taille humaine remplit-il exactement le programme baconien d'écriture loin des cimes :

³⁶⁶ RP, p. 382-383.

³⁶⁷ Sur la figure de Socrate chez Sorel, voir notre chapitre (section 1).

Car encore qu'il y puisse avoir peu de rois et de souverains, et même qu'il y ait peu de princes dans une libre république (y en ayant eu tant de changées en monarchies), néanmoins il n'y a pas faute de grands personnages (bien qu'ils aient passé leur vie sous les rois) qui méritent d'être mieux traités que d'en parler incertainement et sans particularité de leur réputation, ou de les louer peu et faiblement.³⁶⁸

[3] Les portraits de notables, pourtant, n'occupent pas toute l'attention de l'historiographe de France : les peuples ont aussi leur rôle à jouer, sans lesquels le destin des royaumes demeurerait obscur ou mal élucidé. Si la plupart des écrits d'histoire de Sorel prennent le « peuple » pour destinataire³⁶⁹, certains en font surcroît l'objet d'attentives peintures. Or la notion de *peuple* désigne sous sa plume bien plus qu'un « synonyme de *public* » : Michèle Rosellini a raison d'y reconnaître une véritable « catégorie politique »³⁷⁰. Encore faut-il cerner ce qu'une telle notion, indéfinie et floue au XVII^e siècle³⁷¹, recouvre précisément aux yeux de Sorel. À quelles conditions ce « peuple » est-il digne de représentation ? Dans quelle mesure peut-on affirmer, d'après la peinture qu'en procure Sorel, que « l'ensemble des 'Français' » forme une « communauté solidaire » et unie³⁷² ? Quels moyens stylistiques, enfin, permettent à Sorel d'attirer l'attention du lecteur sur ce « peuple », français ou étranger, rarement considéré comme un protagoniste honorable – et donc mémorable – du discours historique³⁷³ ? Nous examinons dans les paragraphes qui suivent la façon dont Sorel fait la *peinture vivante* des peuples [A] catalan et [B] français.

[A] Nous l'avons dit dans la section qui précède : hostile à toute forme de « gouvernement populaire »³⁷⁴, Sorel justifie à titre exceptionnel le soulèvement de la population catalane au motif que la Couronne castillane exerce sur cette province un pouvoir tyrannique, impie et contre-nature, bien éloigné de l'autorité paternelle attendue d'une monarchie équilibrée telle que la

³⁶⁸ BACON, *DA, II, GOLEFER* [1632], p. 139. Nous ajustons sensiblement la ponctuation.

³⁶⁹ C'est le cas dès la précoce *Proposition* à Richelieu (*ca.* 1628), où Sorel formule le souhait de voir l'histoire de France connue « de tout le monde », à savoir « la noblesse et le peuple » (§3). Sur le caractère élargi du public visé par l'historiographe, voir notre précédente section.

³⁷⁰ ROSELLINI [2010], p. 74.

³⁷¹ DESCIMON, R., « Autopsie du massacre de l'Hôtel de Ville (4 juillet 1652). Paris et la 'Fronde des Princes', *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54^e année, n°2, 1999, p. 319-351. En l'occ. : p. 323. Voir en particulier la note 11, qui procure un aperçu bibliographique sur cette question que, pour notre part, nous ne pouvons approfondir ici.

³⁷² ROSELLINI [2010], p. 74.

³⁷³ C'est là du moins l'image négative dont pâtit la représentation traditionnelle du *vulgaire* dans les rares cas où l'histoire s'attarde sur les « accidents dans nos villes ». Certains critiquent ce type d'histoire au motif qu'« on n'y remarque guère que des plaintes des peuples sur quelques nouvelles charges, avec des tumultes, des révoltes, des trahisons et des fourbes, ou des adultères, des vices, des assassinats, et quelques autres crimes, qu'il vaudrait mieux ignorer que de savoir » (CBL, II, 1, p. 78).

³⁷⁴ La réprobation sorélienne à l'égard d'un gouvernement « populaire et démocratique » – ou tout simplement insurrectionnel – s'exprime par exemple à l'occasion d'une critique adressée à l'historien anglais George Buchanan, qui s'était déclaré favorable aux « rebelles » protestants opposés à Marie Stuart, enclins d'après Sorel à « dégrader les Rois d'Écosse, et les soumettre aux volontés du peuple contre les lois et l'institution toute monarchique de cet État » (SH, p. 101). Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à *La Défense des Catalans*.

France. Ce que les Espagnols croient pouvoir qualifier de « rébellion » (p. 143), et qu'ils érigent en pernicieux exemple de « désobéissance » et de « révolte » (p. 147), n'a en réalité rien d'un « caprice aveugle » (p. 5), mais apparaît à Sorel – qui plaide ici la légitime défense³⁷⁵ du point de vue du *droit naturel* (p. 88) – comme l'expression d'une « résistance généreuse et nécessaire » opposée à des « violences » brutales (p. 144) : nul homme de raison oserait soutenir que le respect de l'autorité exige de « demeurer les bras croisés devant des maîtres insensés »³⁷⁶. Faut-il en conclure qu'en dehors du droit, dont l'essence est la *raison* si évidemment bafouée par les Espagnols, toute conduite insurrectionnelle s'avère justifiable ? À quelle condition le « peuple » est-il l'acteur légitime de sa propre émancipation ?

C'est ici qu'intervient le second argument logique avancé par Sorel pour valider l'initiative des rebelles lors de la journée des Moissonneurs (« Corpus de Sang » : mai 1640) et des émeutes de Barcelone (7 juin), au cours desquelles le vice-roi est assassiné peu après avoir pris la fuite (p. 55). L'historiographe s'appuie sur la distinction du « peuple » catalan en deux parts. La première, largement majoritaire, englobe les Catalans qui réprouvent les « émotions vulgaires » (p. 82) et vont jusqu'à témoigner de leur bonne volonté en offrant aux Castellans des conditions de paix où figure le souhait de voir s'apaiser la révolte ; anxieux à la perspective de voir s'installer durablement le chaos sur leurs terres, ils souhaitent modestement « rentr[er] en leur liberté pour élire tel chef qu'ils voudraient, et retourner s'ils pouvaient à leur roi légitime » (p. 151). Ces sujets raisonnables, favorables à la monarchie (française), sont qualifiés par Sorel de « gens de qualité » (p. 57) ; ils sont assimilés aux « plus notables citoyens » (p. 64) et aux « plus notables bourgeois » de la région (p. 29). À l'opposé, la « populace » (p. 28) – ou le « bas populaire » (p. 58) – tire parti du conflit civil pour perpétrer rapines et crimes furtifs à la faveur des déplacements de la foule :

Il faut avoir la même pensée des personnes les plus considérables de la Ville et de toute la contrée, qui jamais n'ont désiré les séditions, sachant bien que dans une telle confusion les bons pâtissent pour les mauvais, et les gueux et les misérables se mêlant d'ordinaire parmi les conjurés par une convoitise de butin, c'est un crime envers eux que d'être riche.³⁷⁷

Contrairement aux généreux Moissonneurs, attachés aux terres qui jouxtent leurs villages³⁷⁸, ces hommes sans feu ni lieu sont des vulgaires brigands de passage qui agissent isolément, n'écoutent

³⁷⁵ Catalans, p. 48 : « En quelle juridiction n'est-il pas permis de se défendre d'une force injuste, et serait-on pas homicide de soi-même de se laisser massacrer sans résistance ? »

³⁷⁶ Catalans, p. 146-1547 : « Les plus doctes et les plus sages de tous les hommes ont toujours déclaré que l'on n'était pas obligé de demeurer les bras croisés devant des maîtres insensés qui voulaient tuer leurs propres serviteurs, et que même si l'on était tenu d'obéir en toutes choses à un père, il en fallait excepter les occasions où il ne se gouvernait plus en père et semblait en abandonner la qualité. »

³⁷⁷ Catalans, p. 56.

³⁷⁸ Dans *Prudence*, Sorel insiste sur la définition du « Bourgeois » comme d'un sujet *domicilié* en ville (« qu'on nous dise de grâce, si d'être un Bourgeois, ce n'est pas être un homme domicilié, qui par conséquent est obligé de vivre dans les bonnes règles »), précision qui lui permet d'ironiser sur le refus de la noblesse à se laisser assimiler à la

que leur intérêt personnel, et n'ont garde de se préoccuper du bien commun – qu'au contraire ils pillent sans scrupule ; Sorel exclut donc cette « populace mutine » (p. 28) de l'entité que constitue le « peuple catalan ». Aussi est-il possible à l'historien de tenir l'insurrection de 1640 pour un mouvement social collectif, cohérent et unanime au plan des revendications. Et c'est précisément cette communauté d'intérêts qui autoriserait, d'après le texte de Sorel, le soulèvement du « peuple » catalan : « chacun eut part à cette victoire », à l'occasion de laquelle les Catalans ont démontré leur capacité à faire « tous ensemble [...] cause commune » (p. 97). On le constate : en principe défavorable aux émotions populaires, Sorel cautionne par exception les insurrections dont l'initiative revient à la *volonté collective* d'un peuple (« communautés », p. 14), et non à l'initiative de quelques singularités rebelles.

Le même argument figure au demeurant dans les *Divers Traités* de 1666 à propos des sujets de la France et de l'Espagne. Si Sorel admet qu'« il n'est pas permis à chaque personne du peuple de se mêler du gouvernement », les « particuliers » étant tenus à la « déférence »³⁷⁹, il faut en revanche observer qu'au cas où « toute une nation avec ses chefs trouvait l'occasion favorable pour recouvrer sa liberté anéantie, et ses privilèges amortis, quelques-uns tiennent qu'alors cette rébellion était glorieuse ». Quoique les précautions soient de mise (tant l'idée semble « dangereuse »), ces pages offrent à l'historien une occasion d'expliquer pourquoi le christianisme primitif n'a pas pris de forme insurrectionnelle (les proches de Saint Paul n'étaient alors « qu'une poignée »³⁸⁰), lui permettent d'explicitier les conditions d'un soulèvement chrétien en Turquie³⁸¹, ou de revenir sur l'idée selon laquelle l'Europe de la haute Antiquité, largement christianisée, a pu légitimement « secouer le joug » de l'Empire Romain païen à la faveur d'un effet de majorité : « cela n'aurait pas été convenable à quelques particuliers, qui à cause de leur petit nombre se seraient précipités à la ruine sans rien faire d'utile pour leur parti »³⁸². Ce raisonnement met l'accent sur l'efficacité – et peut-être les vertus ? – d'une association constructive entre particuliers

« bourgeoisie » : « Si les hommes d'épée ne sont point bourgeois, qu'ils nous apprennent donc ce qu'ils sont ? Qu'est-ce que le contraire des Bourgeois et des hommes domiciliés, à le prendre à la rigueur ? Est-ce des vagabonds qui n'ont ni feu ni lieu ? Sont-ils comme les Tartares qui changent tous les jours d'habitation, ou bien se glorifient-ils d'avoir quitté les villes pour vivre dans les champs avec les paysans et les bêtes ? » (PBR, p. 117). La bourgeoisie parisienne s'obtenait après une année complète d'établissement avéré dans la ville.

³⁷⁹ DP, II : « Empereur », p. 18-19 : « Tous les habitants des contrées subjuguées étaient obligés de même chacun en leur particulier à la déférence. C'était pour ne point troubler en vain le repos de leur patrie et ne se point perdre eux-mêmes puisque chacun est tenu de veiller à sa propre conservation. »

³⁸⁰ DP, II : « Empereur », p. 19 : ces premiers Chrétiens « n'étaient point en état de réussir dans un soulèvement, et n'étaient propre qu'à donner l'exemple de la patience et de l'humilité, et même à souffrir le martyre [...] ».

³⁸¹ DP, II : « Empereur », p. 20-21 : « Si aujourd'hui quelques Chrétiens habitants du pays et sujets de l'Empereur des Turcs, s'étaient soulevés contre sa personne et contre son gouvernement, on les blâmerait ici même, de ce qu'étant de peu d'exécution ils auraient fait une conspiration téméraire. Mais si tout un peuple se portait à ce soulèvement, et qu'il pût être assisté de quelque Prince étranger touché d'un intérêt de la Religion et de quelque intérêt d'État [...] il n'y aurait rien à condamner. »

³⁸² DP, II : « Empereur », p. 21.

majoritaires ; vu sous cet éclairage qui lui confère une identité d'acteur politique cohérent, le « peuple » agit de plein droit, même contre les plus Grands.

L'adhésion de Sorel au parti du « peuple » catalan se trouve renforcée, sur le plan formel, par un traitement rapproché de l'action racontée. Une série de *tableaux* particulièrement expressifs permettent à l'historien d'ajuster le regard du lecteur à l'échelle des « pauvres laboureurs » (p. 19) victimes du pouvoir castillan. Le premier de ces tableaux (p. 18-27), qui comporte une série de vignettes pittoresques riches en éclats réalistes, dépeint l'état calamiteux de la province catalane sous le joug du Roi prétendument catholique.

Faut-il que nous fassions ici entendre le récit des choses qu'à peine pourrait-on croire après les avoir vues, et dont chacun de se fierait pas même à ses propres yeux ?³⁸³

Loin de limiter ses effets à prodiguer de l'information, cette succession de saynètes prépare le lecteur à admettre le caractère légitime de la révolte populaire ; ainsi le renseignement se fait-il d'emblée enseignement. L'hypotypose est de rigueur, dans ces pages où se succèdent des anecdotes terrifiantes rapportant les abus commis par les troupes espagnoles à l'endroit de leurs prétendus sujets, décrits, par contraste, comme éminemment courageux³⁸⁴ : pillage de « maisons particulières » (p. 25), persécution d'un gentilhomme ayant généreusement ouvert son château aux habitants de la région pour y abriter leurs « plus précieux meubles » (p. 21), punition exemplaire d'un quidam ayant osé défier le « Capitaine Monrodon » en déclarant que les « maçons » manqueraient pour abattre les « maisons vides » (p. 24), etc. Les accents pathétiques s'accompagnent de fréquentes notations sensibles (« il n'y a que des insensibles qui puissent souffrir sans résistance » ces « outrages énormes », p. 17), notamment orientées sur les souffrances des enfants et de leurs parents, lesquels endurent le « mal très sensible » de voir leurs « seconds membres » violentés : de tels « tourments ont beaucoup de puissance pour émouvoir un bon naturel » (p. 20). Le point de vue adopté est donc celui des habitants martyrisés, qui, « avant que de fermer les yeux » à jamais, sont encore contraints de « voir violer leurs filles et leurs femmes » (p. 20). Sorel oppose clairement le regard souffrant des humbles, villageois et citadin locaux, à celui, surplombant et froid, du persécuteur espagnol :

Tous les meubles sacrés ayant été pillés en beaucoup d'autres lieux, les soldats les apportaient à leur Capitaine, qui de quelque lieu haut et séparé, regardait avec plaisir l'exécution de ses ordres [...].³⁸⁵

³⁸³ Catalans, p. 18.

³⁸⁴ Catalans, p. 14 : « [...] leurs simples paysans savaient mieux comment il fallait faire la guerre en leur propre pays, et en chasser l'ennemi, que les plus vieux routiers d'entre les Castillans longtemps exercés aux guerres de Flandre et d'Italie ».

³⁸⁵ Catalans, p. 26.

À ce premier tableau succèdent des scènes d'anéantissement (p. 27-85). La répression brutale déclenchée par la révolte des Moissonneurs, dont il faut pourtant « excuser la colère » (p. 52), s'étend à l'ensemble du pays (« l'on fit un crime général de ce qui était particulier », p. 29), et, jusque « dans les villes » (p. 29), « le moindre murmure de quelques uns » passe pour une « rébellion formée » (p. 61). L'Église et la noblesse font eux aussi les frais de la sanction collective « en punition d'un délit particulier » (p. 50) ; or « après la perte des plus grands du pays, qu'est-ce que les moindres pouvaient espérer ? » (p. 31), s'inquiète l'avocat des plus faibles, qui se demande encore, une fois les villes mises à sac et les habitants désarmés comme des « esclaves » (p. 37), ce « qu'eussent pu faire les bourgades et les hameaux » (p. 38). Des cadavres jonchant le sol (p. 41) aux « arbres de leurs jardins » coupés par les soldats (p. 38), Sorel passe en revue tous les aspects concrets du tourment infligé aux Catalans, insistant sur l'image contre-nature (*adumaton*) des paysans horrifiés qui « s'enfermaient tous vivants dans les sépulcres où ils mouraient souvent de peur de mourir » (p. 40). Le récit de ces « particularités » funestes pourrait s'étendre *ad nauseam*, mais l'historien s'interrompt après avoir énuméré les cas les plus frappants, susceptibles de renvoyer, comme par synecdoque, à l'ensemble du tableau du désastre :

L'on serait longtemps à rapporter toutes les méchancetés qu'ils y commirent, et ce serait causer de l'ennui par une narration peu agréable, et qui pourra bien donner de la compassion sans être si longue. Il suffit d'avoir vu quelques traits de leur fureur qui fait juger de tout le reste.³⁸⁶

Contrairement à Daniel Riou, qui attribue ce « luxe dans la description » et la présence de ces « stéréotypes narratifs proprement romanesques » à « l'expansion d'une imagination décorative » non dénuée de « fantaisie »³⁸⁷, nous interprétons la minutie descriptive sorélienne comme une ressource argumentative décisive, visant à configurer l'échelle d'attention du lecteur à hauteur de la *cause* défendue : celle des victimes de condition humble. Au-delà du conflit politique d'échelon national, l'énumération des moindres « circonstances » ([np.] 2) de l'affaire de Catalogne permet de donner consistance à la désolation des vies ordinaires, et de faire exister les destins anonymes dans « l'histoire générale » d'un conflit armé.

Le troisième tableau (p. 83-104) saisit la période de guerre ouverte sous les espèces d'une croisade au cours de laquelle la « petite armée » des Catalans mérite de décrocher la « couronne du martyr » (p. 92). Désormais sous l'égide de la France, les civils « qui n'avaient jamais manié que des livres ou des instruments de quelque métier » (p. 95) apprennent le maniement des armes, rejoints par les femmes et les enfants du pays, les unes portant « des vivres aux soldats » ainsi que « de la mèche, de la poudre et des balles, sans crainte d'être blessées », quand les autres

³⁸⁶ Catalans, p. 44-45.

³⁸⁷ RIOU [2006], p. 63.

« incommodèrent fort les ennemis à coup de pierre » (p. 97), jeunes David « des villes » face au monstre Espagnol. Une séquence de tonalité juridique interrompt alors la description du conflit, où Sorel fait état des droits de la Couronne française en Catalogne (p. 104-135). La longue conclusion comporte un ultime tableau (p. 155-158), dense et spectaculaire, destiné à ressusciter l'empathie du lecteur – quelque peu atténuée par les arguments généalogiques invoqués dans les pages qui précèdent.

Si cela ne touche pas assez ceux qui ne reçoivent pas de bonne part les plaintes et les défenses des Catalans, veulent-ils que je leur fasse encore un recueil de tant de misères ? En demandent-ils une brève description qui leur montre tout en un coup ce qui en a été rapporté à plusieurs fois ? Qu'ils se ressouvient de quantité de choses que j'en ai dites, et que travaillant à l'égal de moi, ils s'en fassent une peinture dans leur imagination.³⁸⁸

Cette fois, le tableau revêt une fonction récapitulative. Tressé d'énoncés constatifs à valeur injonctive (« il faut avoir le cœur bien dur quand l'on le sait au vrai, pour ne leur point donner des larmes, ou une compassion plus secrète », p. 158), le passage vise moins à produire l'émotion (ici l'empathie) qu'à rappeler le souvenir des affects suscités en amont du discours. La rapide succession des images évoquées (terres en friche, bourgs en cendres, corps défigurés, habitant réfugiés dans les bruyères et les montagnes – qui se nourrissent d'herbes et de racines) laisse penser que la dimension picturale du tableau fait place à la vocation organisatrice de celui-ci. Moins fouillés, les détails sont plutôt *mis en série*, de manière à produire un saisissant précipité du désastre, selon le principe de fonctionnement du *tableau d'histoire* qu'Antoine Prost explicite dans les termes suivants :

Le tableau est le mode d'exposé historique qui dégage les cohérences, le *Zusammenhang*. [...] [III] est centré non sur le changement, mais sur les particularités de son objet, et sur ce qui en assure l'unité ; il relie entre eux une pluralité de faits contemporains et construit ainsi une totalité, un ensemble où les choses « se tiennent », « vont ensemble ».³⁸⁹

Cette perspective théorique sur la poétique du tableau d'histoire diffère peu, du reste, de celle que Sorel lui-même énonce dans son « Panégyrique » :

L'histoire ramasse en un lieu ce qui est éparé en plusieurs. Elle rapproche ce qui est de plus éloigné. Elle nous fait voir comme présent ce qui est passé ; et ces choses étant liées d'une suite continue, nous paraissent tout à la fois comme un excellent tableau. Il semble par ce moyen que tous les hommes des anciens siècles viennent achever en un seul jour leurs plus

³⁸⁸ Catalans, p. 155.

³⁸⁹ PROST [1996/2010], p. 241.

belles entreprises. L'histoire les fait passer devant nous, comme dans un spectacle de comédie, ou par un enchantement.³⁹⁰

La tragédie que Sorel offre en représentation à son lecteur réserve aux paysans et aux bourgeois de Catalogne un rôle de premier plan. Acteur de l'Histoire, ce « peuple » persécuté voit en outre sa destinée élevée à la dignité martyrologique, comme en témoigne l'« étrange horreur » (p. 157), toute chrétienne, qu'inspirent les visions d'apocalypse clôturant le discours : fleuves sanglants (« rivières qui ont autant de sang que d'eau et qui supportent des corps mors flottants, les uns entiers, les autres mis en pièces ») et spectres « que la magie fait remuer » (p. 156-157) ressuscitent le souvenir des « misères » (p. 155) qu'une tradition d'images, de Saint Jean à Agrippa d'Aubigné, situe entre la prophétie et le tableau d'histoire. L'Espagne catholique donne à songer qu'elle rejoue les pires scènes de l'Inquisition, de la Ligue et des conquêtes américaines au détriment de bons chrétiens ; c'est dès lors tout naturellement qu'il revient au Roi français « très chrétien » de guider ce peuple « patient » vers sa libération. Si le scénario est conventionnel, la narration surprend par son absence d'héroïsation individualisée : quand un cinquième du récit seulement célèbre la gloire de la couronne française (pas même du monarque régnant), l'essentiel du propos fait droit à la vaillance de sujets anonymes, notables et déclassés, hommes et femmes, vieillards et enfants, lettrés et artisans, chacun d'eux ayant eu *part à cette victoire* au nom de leur *cause commune*.

[B] Si le peuple catalan conquiert sa dignité narrative par le biais de peintures tragiques aux détails pathétiques, c'est au contraire à la faveur de tableaux de liesse, sertis de « particularités » réjouissantes, que le peuple français gagne quant à lui en relief. Quoique Bacon ait pu écrire contre la « pompe » des événements publics, Sorel ne cache pas son enthousiasme au moment de décrire les défilés officiels et les démonstrations publiques après la signature du Traité de Paix de 1659. Deux séquences retiendront notre attention dans *L'Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV* (ici encore, moins pour ce qu'elles disent de la monarchie elle-même, que pour ce qu'elles mettent en évidence de la pensée et de l'écriture sorélienne) : l'« auguste solennité » du mariage du Roi et l'Infante d'Espagne à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin 1660³⁹¹, et la « fameuse entrée » des jeunes époux royaux dans la Ville de Paris au mois d'août de la même année³⁹², symbole ultime de réconciliation. La « description exacte » de ces deux tableaux animés repose, d'après Sorel, sur le recours à des textes (« ce qui en a déjà été écrit par d'autres ») ainsi que sur ses propres observations (« selon ce que nous en avons observé »), du moins en ce qui concerne l'événement tenu à Paris (p. 468). Pourquoi avoir restitué avec autant de méticulosité chaque

³⁹⁰ CBL, « Panégyrique », p. 32.

³⁹¹ HMF_XIV, p. 451-460. En l'occ. : p. 455.

³⁹² HMF_XIV, p. 467-539. En l'occ. : p. 480. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce même ouvrage (en particulier aux pages consacrées à l'année 1660).

détail de ces cérémonies extraordinaires ? Certes, beaucoup jugent « que c'est chose vaine de nous y arrêter, pour ce que ces particularités ne sont pas toujours fort nécessaires à l'Histoire » ; mais si Sorel cherche à rendre le faste de ces scènes avec autant d'application, c'est, d'une part, qu'il refuse de céder en rigueur descriptive face à l'enchaînement rapide des événements³⁹³, et, d'autre part, qu'il escompte tirer un effet édifiant de ces vues rapprochées :

On a rapporté assez exactement toutes ces particularités afin de montrer les déférences que les plus grands princes rendent aux choses saintes, et qu'il faut que les personnes inférieures les aient en vénération à leur exemple.³⁹⁴

Il faut dire que Sorel n'a pas épargné sa peine pour rendre les dignitaires des deux couronnes accessibles à l'imagination identificatrice des plus humbles, notamment à l'aide de précisions *attendries* produisant un effet de proximité avec le lecteur.³⁹⁵

Le détail des festivités comporte en outre d'évidents avantages sur le plan esthétique, la *diversité* des tons et des étoffes étant largement mise à l'honneur dans la narration de Sorel.³⁹⁶ Enfin, le cortège de la « troupe royale » (p. 455) incarne l'ordre idéal d'une société où chacun trouve sa « place » et son « lieu destiné » selon la préséance (p. 455-456) : les anciens Frondeurs forment avec Condé « un rang très considérable par ce qu'ils étaient eux-mêmes, et par la pompe de leurs ornements extérieurs » (p. 513-514), et si le Roi et la Reine entrent côte-à-côte dans Paris, c'est pour la valeur du symbole d'union – les couronnes sont enfin associées « ensemble dans les honneurs que les sujets [...] rendraient » au monarque français (p. 480). Le « beau spectacle » (p. 522) de l'ordre de l'État est rendu visible à chacun, même aux plus défavorisés, peu coutumiers du protocole :

Jamais entrée ne se passa avec un si bel ordre. Il n'y eut si petit d'entre le peuple qui n'en vît la pompe assez commodément s'il en avait le désir. Les gardes qui étaient de tous côtés empêchaient la confusion. Beaucoup de gens n'avaient rien épargné pour les places qu'ils

³⁹³ D'autres historiens baissent les bras devant une si riche actualité, dont ils font passer les menus détails – vestimentaires, ornementaux – pour insignifiants, faute de savoir les « remarquer » (p. 510) : « On aurait eu peine à remarquer ce qui passait si vite [...]. Au reste les relations qui parlent de ces braveries, ne disent mot des collets, des manchettes et des canons, qui étaient possible la plus grande dépense, quoiqu'elle parût le moins en cette occasion, étant fort malaisé de juger de la beauté de ces ouvrages, lorsqu'ils sont sur le corps d'un homme qui passe à cheval. »

³⁹⁴ HMF_XIV, p. 458.

³⁹⁵ Signalons les nombreuses « larmes » d'émotion versées par les personnes royales au cours de ce mariage, qui font de Philippe IV un père aussi « tendre » qu'un autre (p. 430-431), de la Cour espagnole une assemblée de proches aussi compatissants que les membres de n'importe quelle famille (« et alors toute l'assemblée fondit en larmes [...] », p. 446), et de l'épousée une jeune femme aussi émue que la première bourgeoise venue au moment de quitter son père pour aller rejoindre son mari (p. 450-451).

³⁹⁶ À propos de la marche d'un groupe de nobles au cours du défilé parisien : « Dans quelque espace de temps on vit paraître une troupe de seigneurs en si magnifique équipage, que les yeux ne pouvaient que choisir et que remarquer » (p. 508). Plus loin, de s'attarder sur les hommes de pieds : « On voyait autour d'eux une telle quantité de pages et de laquais bien vêtus de toute sorte de couleurs, que cette variété était merveilleusement agréable » (p. 514). À l'occasion de ce défilé, « l'on leur vit une prodigieuse quantité de plumes et de rubans de toutes couleurs qui sont les ornements les plus vulgaires des hommes de guerre » (p. 478), et la réjouissance suprême du regard de chacun (« cependant les yeux furent réjouis d'une merveilleuse diversité d'objets », p. 492).

avaient louées, et il n'y en avait point qui regrettassent ni leur peine ni leur argent. Pour les plus pauvres et pour d'autres qui se trouvaient bien d'être en liberté, et d'aller de tous côtés, ils avaient tout vu en quelque rue qu'ils se fussent rencontrés.³⁹⁷

Or pour Sorel, ce tableau exhaustif est l'occasion d'une *représentation égalitaire*. Non que les moindres y égalent les Grands par le rang, mais tous, à la faveur d'une recension complète, bénéficient d'un droit égal à la représentation historique. À l'ordre hiérarchique des statuts, maintenu, s'ajoute en effet un principe de *dignité narrative* nouveau : loin de se voir éclipsés par l'aristocratie de Cour, les représentants de la bourgeoisie sont à l'honneur dans ce défilé parisien. À la délégation universitaire (p. 486-489) succèdent les délégations marchandes (« les Grands Gardes de la Marchandise » : draperie, épicerie, mercerie, pelleterie, bonneterie, orfèvrerie, ainsi que les « quatre Gardes des Marchands de vin »), suivies du Prévôt des Marchands, tous somptueusement vêtus :

En ceci on voyait la magnificence de Paris, où de simples marchands portent des robes de velours pour leurs habits ordinaires de cérémonie, de sorte qu'on les pourrait prendre pour de hauts magistrats.³⁹⁸

Suivent les Cinquanteniers, les Dizeniers ainsi que « les notables Bourgeois mandés de chaque Quartier » (p. 492), sans oublier la fière « garde de la ville » confiée « à nos Bourgeois » (p. 482). L'ordre égalitaire – *transcendant* – qu'instaure la représentation systématique des membres du cortège, encore que soit préservée l'asymétrie statutaire des individus, apparaît en abyme dans un tableau « au naturel » évoqué par l'historiographe :

Au-dessus de la maîtresse porte il y avait un tableau où le Roi était peint en son trône qui recevait l'hommage du Prévôt des Marchand et des Échevins, lesquels étaient au naturel.³⁹⁹

Cette scène faïtière d'« hommage » renseigne doublement les bourgeois sur leurs devoirs envers le monarque et sur leur droit à la visibilité historique. Mais comme l'indique également ce détail architectural, la Ville de Paris est l'héroïne insoupçonnée de cette mémorable journée. Sorel s'attarde sur chaque aspect de la cité en liesse : choix d'orientation pour l'Entrée des époux (la Porte St. Antoine, « où il y a des rues belles et larges », emporte les suffrages, p. 469), relevé précis de l'itinéraire du cortège (p. 520 et sqq.), signalement des incidentes modifications du parcours en raison du soleil estival (p. 499), mesures spéciales de sécurité (interdiction de construire des gradins ou des balcons éphémères « dans les rues étroites [...] pour ne point rétrécir le passage », p. 478), et, bien entendu, ample description des décorations commandées

³⁹⁷ HMF_XIV, p. 521-522.

³⁹⁸ HMF_XIV, p. 491.

³⁹⁹ HMF_XIV, p. 473.

aux plus talentueux artisans du pays⁴⁰⁰ par le Prévôt des Marchands et les Échevins de Paris (p. 469 et sqq.). Entre l'éphémère arc de triomphe de bois et de plâtre « d'une hauteur à perte de vue » (p. 470) et les « colonnes feintes de jaspe d'une hauteur extraordinaire » (p. 471), certains agréments publics de circonstance ont, depuis lors, occupé une place pérenne, tel ce « portique de pierre de taille pour servir de fausse porte » devenu « un ornement à toujours » (p. 472), dont Sorel avise la plaquette dédicatoire de marbre noir, consacrée à la Paix par le Prévôts et les Échevins (p. 473). À lire le récit de Sorel, il apparaît clairement que cette ornementation cérémonielle, dont la majeure partie est « feinte » (« architecture feinte de marbre blanc », « bronze feint », ornement de « toile » et de « carte peinte », etc.), manifeste non pas un faste royal *illusoire*, mais le génie industriel des sujets du royaume, honorés d'accueillir celui qu'ils considèrent comme leur chef... autant que comme leur hôte. En témoigne un programme de statues allégoriques destiné à « montrer les devoirs des bons sujets envers leur roi, et principalement de ceux à qui le Roi faisait cet honneur de venir établir son séjour dans leur ville pour quelque temps » (p. 471). Le Paris de Sorel appartient donc à ses bourgeois. Ceux-ci prennent grand soin de leur ville, et en assurent le lustre public avec une claire conscience de sa très longue histoire : le ravalement des façades s'est déroulé dans le respect des ornements anciens (dont certains datent d'une précédente Entrée royale)⁴⁰¹, et l'étiquette du « Cérémonial de France », modernisée, n'a pas été fixée sans consultation préalable des « relations particulières [...] de quelques anciennes Entrées » (p. 497).

D'évidence, enfin, l'éclat de la « ville capitale » rejaillit sur ses habitants, qui constituent dans ce récit un ornement de plus – et non des moindres – à la gloire de l'État. Honorés par une visite antérieure de la Reine, que sa curiosité avait conduite *incognito* dans « les plus grandes rues et les principaux édifices », les Parisiens occupent le centre de tous les regards, à commencer par celui de l'Infante qui « conçut une fort avantageuse opinion d'un si bon peuple » (p. 465). À travers les yeux de cette reine étrangère, Sorel se plaît à célébrer l'extraordinaire *diversité* de la composition urbaine à l'heure de la célébration :

Jamais il n'y eut tant de monde à Paris qu'il n'y en avait alors. Plus de la moitié de ceux qu'on y voyait n'étaient point de la ville. Jamais on n'y vit tant de personnes différentes. Il semblait que tout le reste de la France y fut accouru pour se trouver à l'entrée du Roi et de

⁴⁰⁰ HMF_XIV, p. 477 : « Il faut avouer enfin que dans toute l'architecture vraie ou feinte, il y avait quantité de pièces de rare invention, qu'il n'est pas possible de décrire, toutes telles qu'elles paraissaient. Pour s'imaginer que cela était le plus beau que cela pouvait être, il ne faut que savoir que cela partait des mains des plus habiles peintres de France, qui y avaient employé tout leur soin et toute leur industrie. »

⁴⁰¹ HMF_XIV, p. 474 : « Toutes les maisons du Pont Notre-Dame avaient été raccommoquées de neuf par le dehors, et les grandes figures d'hommes, et de femmes de demi-relief qui avaient été faites autrefois entre chaque croisées pour l'entrée de Marie de Médicis, étant presque ruinées, avaient été rétablies, et au lieu qu'elles soutenaient des paniers de fleurs de leurs mains, on les avait fait retenir des couronnes ou des cercles de feuillage, dans lesquels étaient les portraits de tous les rois de France en plate peinture et en manière de camaïeu. »

la Reine. [...] Il n'y avait presque point de maison où il n'y eût des provinciaux. Il en était venu de tous les côtés de la France, et il se rencontrait aussi à Paris beaucoup d'hommes de nations étrangères.⁴⁰²

Cité-épitomé, cœur battant de l'Europe, Paris est le théâtre où la France se donne à soi-même en spectacle, sur des gradins momentanés qui n'ont rien à envier aux grands jours de Rome :

Il y avait des échafauds réguliers dans la Place Dauphine en forme d'un amphithéâtre en ovale, qui étant chargé de monde, pouvait paraître autant en cette belle Place, qu'un amphithéâtre des Romains. En effet tant de personnes qui devaient remplir tous ces lieux étaient ce qui en faisait la principale beauté.⁴⁰³

Massés sur les échafauds éphémères, ce « public » est le véritable acteur de la fête. Il s'invente en héros (les plus hardis se hissent sur les toits), se découvre décor (en une curieuse tapisserie vivante), se reconnaît dans l'infini variété de ses corps (femmes, hommes, toutes couches sociales confondues) :

On ne saurait nombrer le peuple qui dès les jour précédent et toute la nuit alla se placer dans les chambres et sur les échafauds qu'ils avaient retenus [...]. Il y avait des maisons qu'on avait toutes mises en fenêtres, les ayant percées de tous côtés, pour y placer plus de gens. On voyait le monde jusque sur les toits. Quoi qu'on eût ordonné de tapisser les rues, cela était peu nécessaire, puisqu'il n'y avait presque point de maison qui par le haut et par le bas ne fussent toutes couvertes de personnes de tous les deux sexes et de toutes sortes de conditions.⁴⁰⁴

Quant à l'environnement sonore des festivités, Sorel le prétend mélodieux (il évoque un air de hautbois), puis se ravise : ces « ravissants concerts [...] ne pouvaient néanmoins être plus agréables que les acclamations du peuple, que le Roi et la Reine entendirent dans toute leur route et qui partaient véritablement du cœur » (p. 521). Vu par la Reine, entendu par Roi, le peuple envahit la scène de l'histoire ; l'effet de foule est tellement imposant que la chance d'entrevoir les époux en devient très réduite.

Il fallait alors augmenter la force de ses yeux s'il se pouvait, pour voir le Roi qui paraissait avec les mêmes habits qu'on lui avait vus au Trône.⁴⁰⁵

À peine visible, le Roi a quelque chose de décevant dans sa tenue déjà portée. Quant au char de la Reine, où figure une riche célébration de l'Amour et la Paix, impossible de le distinguer autrement que « d'un seul trait des yeux », tant la nouvelle venue focalise l'attention des curieux, surmontée par un « superbe parasol » tenu par un valet de pied, heureusement « assez élevé pour

⁴⁰² HMF_XIV, p. 465-466.

⁴⁰³ HMF_XIV, p. 478.

⁴⁰⁴ HMF_XIV, p. 481.

⁴⁰⁵ HMF_XIV, p. 512.

ne point empêcher la vue » des milliers de « regardants » (p. 517). Lointain, le cortège est bientôt entièrement hors de vue.

Ce Roi n'est assurément pas celui de Pellisson, dont Louis Marin explique qu'il apparaît comme le « *seul* sujet universel », le « *seul* acteur absolu de l'Histoire »⁴⁰⁶. L'attention accordée par Sorel aux conditions de visibilité concrète du monarque au cœur des réjouissances situe la véritable focale du récit : le peuple réuni dans sa diversité. Sujet regardant, celui-ci *fait histoire* par son accueil et par son soutien désormais unanime au monarque ; objet regardé, simple badaud ou membre du défilé, il est l'une des composantes les plus *mémorables* de l'actualité nationale. C'est un *speculum* placé à hauteur d'homme, que l'historiographe polit pour la France ; un miroir qu'on est tenté de dire tendanciellement « universel », dans l'exacte mesure où sa glace réfléchit, sinon tous, du moins un large spectre de particuliers :

Si l'on pouvait trouver l'histoire des gens de toutes professions, la lecture en serait très utile : ces divers caractères d'esprit et d'applications, représentent l'homme tout entier, et apprennent à chacun comment il faut vivre dans sa condition, et comment on se doit gouverner avec les hommes d'autres conditions, tant supérieures qu'inférieures.⁴⁰⁷

Certes, les récits historiques de Sorel remplissent rarement les attentes formulées dans ses déclarations programmatiques, et *L'Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV* n'est pas la précoce histoire sociale que rêve encore le bibliographe de 1664. Mais peut-être y trouve-t-on toutefois quelques pas de franchis sur la voie qui conduit le lecteur, en particulier parisien, à « bien jouer son personnage d'homme » et de sujet français.

[4] Si Sorel accorde une vive attention à décrire le peuple en liesse dans les moindres détails de sa composition, jusqu'à n'omettre aucune particularité vestimentaire susceptible d'instruire le lecteur sur la qualité et le rang des divers acteurs des célébrations évoquées, en va-t-il de même s'agissant des personnes royales dans l'exercice de leurs responsabilités ? Jusqu'où s'autoriser, du point de vue *élocutif* qui nous occupe, à scruter les *particularités secrètes* de la vie des hommes d'État ? Quel régime d'attention appliquer à la destinée terrestre des plus grands ?

L'attachement de Sorel à une histoire *publique* est connu⁴⁰⁸ ; de ce point de vue, son travail d'écriture s'oppose à la tendance historiographique 'hyper-particularisante' caractéristique de la seconde partie du XVII^e siècle (Varillas, Saint-Réal, Saint-Evremond, Menestrier, Tallemant des Réaux, ainsi que les mémorialistes de Cour), analysée par Béatrice Guion sous le nom d'« histoire

⁴⁰⁶ MARIN [1981], p. 58.

⁴⁰⁷ BF, p. 209.

⁴⁰⁸ ROSELLINI [2010], p. 69.

des particularités »⁴⁰⁹ et par Karine Abiven sous celui d'« anecdote »⁴¹⁰. En dépit de son recours insistant à la notion d'« histoire particulière », catégorie progressivement détachée de la plus large notion d'histoire, voire franchement opposée à celle-ci par la majorité de ses contemporains et successeurs⁴¹¹, Sorel demeure en effet insensible aux charmes des secrets d'alcôve que révèlent les « petites causes » tacitéennes impliquées dans le destin de l'État. Néanmoins, quoique hostile à la moralisation – c'est-à-dire bien souvent à la dépolitisation – de l'histoire, l'historiographe de France n'en renonce pas pour autant à enquêter en terrain *particulier*, et ce sur les traces de Bacon, réjouit de ce que « l'on a tellement ouvert l'Univers qu'il semble qu'il est tout à fenestragés »⁴¹².

Pour Sorel, « le particulier » du prince engage directement le pouvoir de l'État. Convaincu que les meilleurs historiographes sont ceux qui « participent le plus » aux « conseils » du souverain⁴¹³, et qu'à cette charge personne ne pèche par excès de proximité (« On condamne en ceci [être le *particulier* d'un prince] ce qu'on devrait le plus approuver ! »⁴¹⁴), le neveu de Bernard se flatte d'hériter d'une fonction que son parent avait honorée dans des conditions optimales : « Comme il [*i.e.* Bernard] avait l'honneur d'approcher tous les jours près de la personne du Roi, il en trouvait plus de commodité d'apprendre ce qui se passait à la Cour et dans tout le Royaume »⁴¹⁵, ce qui assurait à l'historiographe de Louis XIII l'accession aux véritables « secrets de la politique »⁴¹⁶.

Ainsi Bernard avait-il

observé beaucoup de choses qu'il pouvait écrire plus exactement qu'un autre. Approchant aussi fort près de la personne de sa Majesté, il avait remarqué plusieurs de ses paroles et de ses entretiens, et mêmes il a su de sa bouche royale des particularités qui ne devaient pas être oubliées dans son Histoire, ainsi que lui-même en a assuré dans son [sic] préface. Or

⁴⁰⁹ GUION [2008], LIVRE II, chapitre IV : « L'histoire des particularités : Mémoires, nouvelles historiques, histoires secrètes. », p. 373-429.

⁴¹⁰ ABIVEN, K., *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Garnier, « Classiques », 2015. Voir surtout le chapitre III : « Un 'morceau d'histoire'. Anecdote et historiographie. », p. 189-248.

⁴¹¹ GUION [2008] souligne que si Varillas et d'autres s'attachent à décrire les *particularités* de leur temps, il s'agit désormais d'une sous-catégorie du discours historique associé au *secret*, au *privé* et à la *minutie* et à une ambition morale et psychologique, et qui semble s'être construit dans une relation d'opposition avec l'Histoire. S'agissant des mémorialistes femmes, Faith Evelyn Beasley n'hésite pas à parler d'« alternative history » (p. 29), voire de « corrective » (p. 30), discours déployé dans un genre (la « particular history ») qui s'épanouira selon elle au siècle suivant (BEASLEY [1990], p. 26-31). À propos de ce qu'il nomme les « territoires particuliers » de l'histoire, enfin, CHARBONNEAU [2016] recourt à l'appellation d'« anti-histoire » (p. 61) à propos de ce « genre » – l'histoire particulière des mémorialistes – dans lequel l'intrigue s'est faite progressivement « plus présente et la subordination à l'histoire plus rare », indice selon lui d'une « autonomie grandissante » et d'une progressive définition « dans l'opposition » (p. 70). Pour ce critique, « les Mémoires s'opposent à l'histoire comme le particulier au général, l'officieux à l'officiel, le privé au public » (p. 72). CHARBONNEAU, F. [2016], *Les Silences de l'histoire. Les Mémoires français du XVII^e siècle*, Paris, Hermann (1^{ère} éd. 2001), p. 61-76.

⁴¹² BACON, *DA, II*, GOLEFER [1632], p. 145.

⁴¹³ CBL, « Panégyrique », p. 35.

⁴¹⁴ BF, p. 208.

⁴¹⁵ CBL, « Panégyrique », p. 38.

⁴¹⁶ « Discours sur la vie et les écrits de Charles Bernard », [np. 2].

son premier dessein a été d'écrire les guerres contre les Huguenots, qu'il a rapportées plus particulièrement qu'aucun n'a fait.⁴¹⁷

Sorel se fait ici l'écho exact des propos tenus par son oncle dans la « Préface » de son *Histoire* ; en bon taciturne, l'officier déclare en effet avoir appris « les cause et les motifs de tout ce qui arrivait avec des instructions qu'aucune ne pouvait guère savoir plus particulièrement, s'il ne pénétrait en l'âme et aux sens les plus cachés de ceux qui conduisaient le dernier ressort des affaires », puisque c'est « en considérant les particularités de tout ce qui s'est fait de plus important et de plus secret, [que] l'on en peut recueillir les vraies causes et les mouvements ». Cependant, passé de la charge de lecteur ordinaire à celle d'historiographe, Bernard confesse que tout ce qu'il a désormais le loisir d'observer n'a pas sa place dans son récit historique destiné à la publication : « il y avait toutefois quelques particularités qui ne devaient pas si tôt être mises en évidence ». Une première hypothèse concernant cette discrétion relève du secret professionnel auquel est tenu le familier du roi : Bacon n'avait-il pas préféré passer sous silence l'étendue de ses connaissances concernant la politique de l'Angleterre, dans laquelle il se trouvait étroitement impliqué ?

La seconde hypothèse, mieux adaptée à la situation de Charles Sorel – lequel, contrairement à son oncle, n'est pas dans le secret du cabinet royal – touche à la *dignité* du pouvoir de l'État davantage qu'à sa sécurité immédiate. Dans l'idéal, un monarque exemplaire devrait mener une existence entièrement publique, afin d'apparaître à son peuple dans toute la transparence de sa perfection ; tel est du moins le « roi défunt » célébré dans le « Recueil Pomeray », que personne ne surprit jamais à commettre un « acte déshonnête » (« aussi en allant par le pays, il ne se logeait jamais dans les maisons privées ; il se tenait en public avec toute sa suite, afin que chacun fut témoin de sa continence »⁴¹⁸). À l'opposé, tout dignitaire qui s'aviserait de distinguer ses actions publiques de sa conduite privée court le risque de se voir un jour démasqué, éventualité dont la conséquence politique est dommageable à l'unité nationale. Le « respect » dont l'honneur le « peuple » apparaîtrait en effet usurpé :

On en a vu d'autres [rois] assez souvent, qui n'étaient pas tellement attachés au trône, qu'ils n'en puissent jamais descendre : leur grandeur était pour le dehors afin de se conserver le respect du peuple, mais lorsqu'ils étaient chez eux en particulier, ils s'occupaient à des bassesses, dont ils ne voulaient pas qu'autres que leurs plus familiers fussent témoins.⁴¹⁹

Or plutôt que de reprocher leur abaissement aux dignitaires de cet acabit, Sorel prend le parti de condamner les historiens indiscrets qui se feraient les publicateurs de telles indignités. Citant Ammien Marcellin, pour qui il ne faut pas s'aventurer en minuties dans les affaires trop peu

⁴¹⁷ « Discours sur la vie et les écrits de Charles Bernard », [np. 5].

⁴¹⁸ RP, p. 98-99.

⁴¹⁹ CHF, p. 284.

élevées (*non humilium minutias indagare causarum*), l'auteur de *La Science de l'Histoire* déclare qu'il appartient au « jugement d'un bon Historien de ne s'amuser pas aux choses basses et de peu d'importance qui sont indignes par conséquent de l'Histoire »⁴²⁰. Trop souvent, s'indignait déjà Sorel dans l'« Avertissement » de 1628, « nos historiens ont bien montré leur indiscretion en blâmant la plupart de nos rois, car ils ne savent la plupart du temps ce qu'ils veulent dire », accusation soulignée encore dans la version de 1647 : « Nous avons des Historiens si infâmes que leur principal but a été de rendre nos rois ridicules » (p. 42). Tomber dans un « inventaire satirique » à la manière du Protestant Jean de Serres (p. 38), telle est l'hérésie politique qui ferait courir à l'état un discrédit nuisible. Sorel est conscient de la fragilité du pacte social, en grande partie fondé sur des effets de *représentation*. L'autorité du juge, par exemple, doit beaucoup à l'habit, rappelle-t-il sur la base d'un extrait de Tite-Live : que le consul Appius Clodius, préoccupé par une affaire familiale, en oublie son statut public et sorte « sans son équipage ordinaire », il se fait immédiatement rappeler à l'ordre par le Sénat, lequel « lui manda qu'il se devait souvenir qu'il était Consul de Rome, auparavant que de songer qu'il était frère de Publius Clodius »⁴²¹. L'historiographe est très loin de poser sur le monde social le regard satirique que l'on connaît à l'auteur des histoires comiques : quand il s'agit de transmettre la mémoire de la France, une robe de juge d'allure négligée ou portée avec trop de familiarité – de particularité – apporte « scandale au peuple » (p. 378) et fragilise par conséquent l'unité de l'État.

L'on peut dire que les vêtements des Juges ont quelques secrets de perspective qui les fait égaux aux plus grands hommes de quelque sorte qu'ils soient, et que quand ils les dépouillent, ils deviennent pareils aux plus petits, et il semble que par quelque enchantement non seulement ils aient quitté leur pouvoir et même leur dignité, mais aussi la taille de leur corps. Il s'exposent ainsi au blâme du vulgaire [...], brèche par où le mépris de leur autorité entre dans les esprits de ceux qui sont sous leur juridiction.⁴²²

Comme ces juges, l'Histoire nationale requiert un appareil décent, qui exclue la mention indiscrete de particularités mal attestées et susceptibles d'interférer avec la dignité des plus hautes charges publiques. Si l'historien a pour tâche d'illustrer les institutions de sa patrie, les vies particulières des hommes les plus puissants qui les incarnent comptent pour rien lorsqu'elles jouent *contre* la confiance du peuple.

Est-ce à dire que les vices des puissants méritent une générale amnistie ? Évidemment non ; mais Sorel leur réserve des « genres d'écrire » spécifiquement dédiés. De ce qui « n'est pas attaché aux affaires de l'État » – austérité des saints, martyres, impostures, « querelles particulières » ou

⁴²⁰ SH, p. 42.

⁴²¹ RP, p. 476-377.

⁴²² RP, p. 378-379.

combats de quelque gentilhomme –, nul détail ne doit entrer dans la « narration » de l'aspirant historiographe en 1628 « s'il n'est point arrivé par leur moyen quelque changement dans le Royaume » :

Je ne dis pas que tout cela ne soit digne de mémoire, mais ce n'est pas dans un tel livre que le mien qu'il faut s'en souvenir. Il est permis à chacun d'en parler autre-part [...], de mettre chaque chose en un livre à part sous son vrai titre.⁴²³

Ce vrai titre n'est pas *histoire*, mais *histoire comique*. L'occasion n'en serait pas d'instruire gravement le peuple sur son histoire, mais de le divertir sérieusement (« il se faut jouer sérieusement ») aux dépens d'individus indignes de leur charge. Si l'histoire nationale sorélienne est exemplaire et sérieuse, ses narrations satiriques exploitent la forme inverse d'instruction : c'est alors, et en affichant ses intentions critiques, que « l'on peut parler de ces grands personnages jusque dans les railleries, afin de les avoir toujours devant les yeux pour s'exciter à la vertu »⁴²⁴. Tournons-nous vers ces œuvres comiques qui ont fait la célébrité (malheureuse !) de l'auteur de *Francion*.

4. Contre la mathématique romanesque, les « histoires véritables ». Pour une *poétique du rapprochement*.

L'une des énigmes caractéristiques de la posture auctoriale de Sorel réside dans la signification extrêmement large que celui-ci attribue à la catégorie poétique d'*histoire*. Si ce terme désigne évidemment les histoires nationales, générales et particulières, examinées dans nos trois précédentes sections, c'est par le même mot, comme on le sait, que le neveu de Bernard nomme ses fictions narratives également. Quoique, comme le rappelle Françoise Lavocat, la tendance à cette assimilation terminologique s'observe de façon plus étendue dans la production narrative française dès les années 1630 (notamment chez Camus)⁴²⁵, elle a de quoi surprendre sous la plume du rigoureux taxinomiste des ouvrages de son temps, qui se distingue précisément par sa claire conscience d'une culture de la fictionnalité et par son refus de céder à une « confusion sereine de l'histoire et de la fiction »⁴²⁶. À ce flottement terminologique s'ajoute un second lieu de tension : chez Sorel, l'élaboration d'une poétique spécifique de l'histoire fictive se fait par la démarcation systématique – sous forme critique ou à la manière d'un parallèle contrastif – par rapport au genre du roman⁴²⁷. Du point de vue « horographique » cher à Sorel, on peut alors

⁴²³ « Avertissement », 1628, p. 146-147.

⁴²⁴ RP, p. 469.

⁴²⁵ LAVOCAT [2016]. Notamment : « [L]a matière historique domine dans toutes les œuvres de fiction (d'ailleurs souvent appelées 'Histoires') à partir des années 1630 » (p. 109-110).

⁴²⁶ LAVOCAT [2016], p. 110 : « Les théoriciens de l'histoire et tous ceux des genres fictionnels, du théâtre [...] et du roman (Sorel et Huet, par exemple), cernent en tout cas avec une lucidité parfaite le territoire de leur art. »

⁴²⁷ ESMEIN, C., « Polémique et réflexion sur le genre romanesque au XVII^e siècle : la fortune du débat pour ou contre le roman », *Littérature classique*, n° 59, 2006, p. 223-235. C'est ce que rappelle LAVOCAT [2016] : « Alors que des

s'interroger sur la distribution des trois territoires génériques que sont l'*histoire nationale*, l'*histoire fictive* et le *roman* au sein du domaine de l'écriture narrative : quelles sont exactement les affinités mutuelles ou au contraire les relations d'inimitié qui régissent à la fois poétiquement et politiquement cet espace aux frontières tantôt étrangement floues, tantôt si vivement marquées ?

À première vue, une typologie ternaire permettrait de répartir ces trois genres discursifs selon des régimes *ontologiques* complémentaires. Quand l'histoire nationale rapporterait les faits *réels* (ce qui est), l'histoire fictive se chargerait de répertorier les événements *possibles* (ce qui peut être ou ne pas être), cependant que le roman prendrait en charge la peinture d'incidents *irréels* (ce qui n'est pas). Toutefois, cette tripartition ne rend pas compte de la manière dont Sorel insiste, dans toute son œuvre, sur l'affinité déterminante qu'il aperçoit entre les deux types d'histoires (nationales et comiques), par opposition nette au territoire du roman ; or pourquoi faudrait-il que le *possible* des histoires fictives noue des liens plus étroits avec le *réel* de l'histoire nationale qu'avec l'*irréel* des fables romanesques ? En quoi les histoires ouvertement fantaisistes de Francion, de Lysis, de Cléomède ou de Polyandre se rapprocheraient-elles davantage de l'histoire de la France que de celle de Céladon ?

Une alternative à cette typologie ontologique peu satisfaisante consiste, en seconde hypothèse, à approcher ces trois genres d'écrits sous un angle *communicationnel*. En prenant pour repère la visée pragmatique respective de chaque genre, c'est-à-dire en retenant pour critère de classement celui de la *véracité* du narrateur (et non celui des degrés de réalité du narré), cette distribution a le mérite de rendre compte du caractère fortement binarisé du système générique sorélien, fondé sur l'opposition entre l'*utile* (visée : instruire) et l'*agréable* (visée : plaire). Dans ce paradigme de différenciation, l'historien serait engagé dans un rapport d'*honnêteté* avec son lecteur (ce qui se traduit par un régime commun de la *véraisemblance*), à l'inverse du romancier, lequel chercherait davantage à détourner son lecteur de la vérité en le *di-vertissant* littéralement du réel par de plaisants mensonges. Telle est l'option critique privilégiée par l'éditrice récente de *L'Anti-Roman*, qui propose de distinguer *histoires* au sens large et *romans* à l'aune d'une « bipartition fonctionnelle » – au « roman » rempli de fantasmagories et de « fiction » mensongère serait opposée une « histoire véritable »⁴²⁸ – à la hiérarchie interne toute trouvée, si tant est que le

poètes ou des poéticiens majeurs, au XVI^e siècle, avaient conclu en faveur de l'histoire [...], une telle position est peu représentée au XVII^e siècle. Quand elle est formulée, elle est articulée à une polémique contre les romans (comme chez Charles Sorel en 1670) [...] » (p. 110). Sur ce sujet largement commenté, voir notamment : MASSEAU, D. [2010], « Histoire et roman au XVII^e siècle : la querelle des théoriciens. Polémique stérile ou débat fécond ? », *Dix-septième siècle*, n° 246, p. 163-176 ; GREINER, F. [2008], « La confrontation de l'histoire et du roman : Fancan, Sorel, Lenglet-Dufresnoy », *Dix-septième siècle*, n° 239, p. 311-338.

⁴²⁸ SPICA [2014], « L'invention d'un genre », p. XXXVIII-XLVI.

pédagogue universel place l'utilité de la connaissance vraie au-dessus du plaisir du leurre⁴²⁹. Or aussi séduisante soit-elle, cette typologie binaire n'élimine toutefois pas tous les écueils herméneutiques : que faire des *histoires comiques* qui, sans viser à tromper le lecteur à la façon des romans, ont pourtant l'ambition de le distraire par d'aventureuses fantasmagories explicitement assumées comme telles ? L'histoire comique n'est-elle à ce compte qu'un genre intermédiaire et bâtard, situé à mi-chemin entre ses deux puissants voisins, mieux définis, que sont l'histoire nationale et le roman ?

A ce stade de notre travail, nous proposons de trancher ce nœud gordien en proposant une troisième voie interprétative, fondée quant à elle sur un référentiel *épistémologique*. Adossée au travail d'archéologie en terres baconiennes mené tout au long de la présente recherche, notre hypothèse critique consiste à envisager la distinction entre histoires nationales, histoires comiques et roman en référence au *régime attentionnel* configuré par chacun de ces genres discursifs ; selon nous, le critère de distinction le mieux à même de clarifier les contours de l'univers d'écriture sorélien est en effet celui de l'*échelle d'attention* – dont le degré varierait du plus général au plus particulier – commandée par les textes. Diamétralement opposées au point de vue surplombant du roman, caractérisé par son énonciation d'un niveau de généralité maximal, et échappant à l'impératif généraliste de l'« histoire accomplie » censé harmoniser les diverses « histoires particulières » collectées par les historiographes, les *histoires comiques* qui nous intéressent dans la présente section se déploieraient au plus proche du sol, c'est-à-dire dans un espace de *particularisation maximale*, réglé sur la capacité lectorielle du public montant qu'est la bourgeoisie laborieuse de Paris dès les années 1630. Cette typologie épistémologique permet selon nous de résoudre la double tension évoquée en début de section ; elle expliquerait d'une part l'*écart radical* que Sorel aperçoit entre les histoires fictives et les romans, dans la mesure où ces genres se situent aux pôles opposés de l'échelle d'attention configurée par les textes ; elle justifierait d'autre part le *voisinage étroit* que l'auteur de *De la Connaissance des bons livres* envisage entre les histoires nationales et les histoires fictives, ces dernières étant conçues sur le modèle des premières, à la réserve près que l'effort de particularisation n'y est ni « bridé » par la nécessité de produire un récit national unifié, ni inhibé par le respect pour les institutions et les grands hommes qui l'incarnent.

Un passage clef de *L'Anti-Roman*, dans lequel Sorel explique son choix d'inscrire les aventures de Lysis dans la catégorie des *histoires*, rend bien compte de cet effet de dénivellation progressive

⁴²⁹ Dans *La Maison des jeux*, c'est au personnage d'Ariste qu'il revient de formuler avec clarté l'idée très sorélienne selon laquelle l'esprit humain se nourrit par nature de connaissances vraies, sérieuses ou non : « Je m'étonne comment il y a des personnes qui se peuvent employer avec tant d'affection à la lecture de ce qui est manifestement faux, vu que le vrai aliment de l'esprit ne doit être que la vérité » (*MJ*, I, p. 224).

entre ces trois genres de narration. Le « récit des aventures de Lysis est appelé une histoire », affirme en effet le narrateur, « car si ce n'est pas un roman c'est donc une histoire ». Et de « remarquer » :

d'ailleurs les faiseurs de romans appellent bien leurs fictions Histoires. Ce nom peut aussi être donné à toutes sortes de narrations : mais il y a distinction d'histoire de peuple, ou d'histoire d'un particulier ; nous voyons que celle-ci n'est que l'histoire d'un simple berger.⁴³⁰

Est-ce à dire que les « histoires » concernent tantôt l'espace public à l'échelle d'une population (histoires nationales), tantôt le territoire particulier à la mesure d'individus isolés (histoires feintes) ?

Dans le montage narratif de l'ouvrage, cette histoire « particulière » – pour ne pas dire cette enquête de terrain – passe pour l'œuvre de Clarimond, élu futur « historien fidèle » de Lysis (p. 243) au livre III, peu après que l'apprenti berger a surmonté une triple déconvenue en matière de représentation : inapte à trouver sa place sur une scène de théâtre, absent des tableaux des peintres et ignoré des romans de la Rue Saint-Jacques, Louis/Lysis est immédiatement conquis par les aptitudes de Clarimond à « particulariser » (p. 242) les incidents du « Banquet des dieux »⁴³¹, et le prie de devenir l'écrivain de ses aventures à venir. De son côté, l'écrivain Clarimond se félicite d'avoir enfin trouvé son sujet en la personne de Lysis, après avoir en vain gaspillé ses efforts « pour donner des imaginations romanesques à un certain personnage » s'étant avéré décevant (p. 256-257). Cette rencontre providentielle entre un historien et son personnage se conclut sur la décisive « prise d'habit » du berger – pour reprendre l'heureuse expression de Jean-Pierre Van Elslande⁴³² – qui conduira le lecteur dans le Brie fantasmé en Forez : c'est la naissance d'une aventure (d'écriture) « historique », promise à connaître des « remarquables » rebondissements, longuement circonstanciés. L'entrée de Lysis en régime narratif historique n'est cependant pas immédiate ! Désireux de donner les preuves de son étoffe de héros, c'est sur le mode romanesque que le jeune homme s'efforce d'envisager ses prochains exploits (en dépit de mentions explicites au genre des histoires). Or à ses yeux, l'héroïsme n'est qu'une affaire purement mathématique :

Nous n'achetons ces livres que pour voir si nous pourrions faire des merveilles plus grandes que celles qui y sont racontées. [...] Sachez que si les amants de ces histoires sont deux

⁴³⁰ AR, R. I, p. 62. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce même ouvrage.

⁴³¹ Voir notre chapitre III (section 5).

⁴³² VAN ELSLANDE, J.-P., *L'imaginaire pastoral du XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 48.

jours sans manger, j'en veux être quatre, et que s'ils jettent des larmes grosses comme le pouce, j'en veux jeter de grosses comme la tête [...].⁴³³

Dans l'esprit leurré de l'aspirant berger, tout se passe comme si la surenchère numérique suffisait à conquérir le statut de héros : « Que si l'on me contraint de faire quelque chose sans avoir égard à ma façon de compter, comme de jouer quatre coups de mail, j'y retourne après moi seul, et je parrais le nombre de sept. » La réaction de son « historien » se fait pas attendre :

Et si l'on vous avait donné quatre coups de poing [...], ne voudriez-vous pas que l'on vous en donnât encore trois pour achever ce nombre bienheureux ? Clarimond [...] commença de se moquer ouvertement de l'arithmétique de Lysis [...].⁴³⁴

Lue en abyme, cette réplique offre à nos yeux un éclairant fond de scène au réquisitoire sorélien contre les romans. Et si l'ironie de Clarimond à l'égard de l'*arithmétique romanesque* de Lysis était l'emblème de la critique de Sorel vis-à-vis de l'*imagination mathématique* des romanciers de son temps ? Dans la présente section, ce pari herméneutique nous servira de fil d'Ariane au moment d'affronter les méandres du discours polémique sorélien contre le genre romanesque.

En continuité avec les recherches conduites dans la première partie de ce travail (chapitres II et III), et de manière à nouer la gerbe des réflexions qui ont nourri notre enquête sur le continent des *histoires* baconiennes, nous examinons ici deux aspects du discours romanesque envisagés par Sorel comme des travers *analogues* à ceux du discours des mathématiciens. [1] D'une part, la poétique romanesque pêche par son *uniformité axiomatique*, de la même manière que le langage mathématique, trop généraliste, échoue à rendre compte de la variété physique du monde. [2] D'autre part, le caractère invraisemblable des romans trahit la nullité d'un discours *impraticable au plan prudentiel*, à l'image des formules générales des mathématiciens, impropres à être mises en pratique du point de vue expérimental. Si les *objets mathématiques* sont perçus par le pédagogue universel « comme choses qui n'ont être que dans l'esprit ou sur le papier »⁴³⁵, les *objets romanesques*, quant à eux, n'existent que dans l'imagination des écrivains et sur les étals des libraires. En somme, inaptés à faire discerner le vide qu'elles-mêmes génèrent mécaniquement, les lunettes romanesques « généralistes » se briseraient infailliblement au contact de la réalité sensible du monde particulier, dont la loupe de l'historien parvient seule à rendre un compte exact, concret et authentique. Cette double analyse, qui éclaire d'un jour nouveau l'opposition entre romans et histoires (dont Descartes, on s'en souvient, faisait les deux faces d'une même imposture), s'appuie sur une dimension importante, quoique méconnue, de la poétique sorélienne des *histoires feintes* : son inspiration explicitement baconienne, dont nous dirons un dernier mot.

⁴³³ AR, III, p. 244-245.

⁴³⁴ AR, IV, p. 296-297.

⁴³⁵ PH, p. 149. Voir notre chapitre III (section 5).

[1] Que l'écriture romanesque se présente comme une suite d'axiomes généraux vides de substance concrète, c'est ce qu'affirme Sorel dans *De la Connaissance des bons livres*, où il divulgue avec humour la « recette » d'une combinatoire mécanique bien huilée en guise de recette universelle à l'inspiration des romanciers :

L'une des grandes pièces de ces romans est encore la reconnaissance de ceux qui ont été absents l'un de l'autre, ou qui étant proches parents ne s'étaient pourtant jamais vus. Là les frères retrouvent leurs sœurs, et les pères reconnaissent leurs fils et leurs filles, et il se voit que la plupart de ces héros sont des enfants trouvés. [...] C'est ce qui donne matière à toutes les intrigues de telles narrations.⁴³⁶

Cette uniformité plate de l'intrigue romanesque ne tire qu'un faible relief des procédés quantitatifs qu'elle met en œuvre ; ainsi se repère-t-on dans un roman à la simple mention ordinale d'une récurrence, à l'image de la jeune lectrice de la *Connaissance* qui, interrogée sur son avancement dans un roman, déclare en être au « quatrième » enlèvement depuis le début du récit (p. 114). Certes, la dimension paradigmatique de l'intrigue romanesque subit de légères modulations (p. 199), mais sa composition narrative se résume bien souvent à une combinatoire infinie (p. 119), qu'il est fastidieux de détailler lorsque l'on se trouve en bonne compagnie (p. 126). Comme un musicien jouant imperturbablement sur le même ton, le roman donne à voir une « multiplicité sans diversité » (p. 111), dont l'unicité thématique (« comme l'on prétend que de tels livres soient une image de la vie, il en faudrait davantage pour diversifier les aventures, non pas les attribuer toutes à l'Amour »⁴³⁷) n'a d'égale que la monotonie syntaxique (« après avoir mis un premier verbe à l'indicatif, ils achèvent leur période par des participes », p. 422-423) et l'usage réitéré des mêmes figures (telles les « métaphores continues » d'un Nervèze⁴³⁸). Qu'un romancier s'aventure à explorer quelques variables du modèle général, cette initiative singulière aboutit le plus souvent, faute de jugement, à une composition narrative disproportionnée ou tout simplement monstrueuse, à l'image de Charite.⁴³⁹

Les personnages romanesques n'ont rien à envier à l'uniformité des intrigues. Ne connaissant rien à la riche texture du monde, les auteurs de romans « décrivent tout de la même manière » (p. 105), à commencer par leurs héros et héroïnes, dont la formule unique et générale se répète invariablement, au plus grand mépris de la réalité *variée et inégale* du monde :

⁴³⁶ CBL, II, 2, p. 112.

⁴³⁷ MJ, I, p. 226.

⁴³⁸ BF, p. 306.

⁴³⁹ La plupart des romans « sont des livres monstrueux » du fait de l'accumulation des péripéties : pour un seul personnage, on y trouve en un an autant d'incidents qu'il en arriverait réellement à cinquante en dix ans (MJ, I, p. 224). Les romans ont donc la double nature d'une chimère : ils sont inconsistants et se réduisent à des combinaisons hétéroclites de parties mal jointes (« [les romans] sont remplis de tant de fautes de jugement, et de choses si peu faisables selon le cours du monde, que cela ne peut ressembler qu'à ces grotesques de Peintre où l'on voit des éléphants qui ont des ailes, et où le corps d'un Homme est attaché à une tête d'oison. », PH, p. 92).

N'observons-nous point encore que pour montrer que ces merveilleux auteurs n'ont toujours qu'une même chose à nous dire, on voit que les personnages de leurs livres sont tous jeunes et tous amoureux, et tous beaux, et tous blonds, fussent-ils de Mauritanie ? C'est une chose malaisée à se figurer qu'il se trouve ensemble tant d'hommes d'une pareille constitution, puisque le monde est si plein de variété.⁴⁴⁰

Je trouve encore fort impertinent dans nos Romans de faire tous ceux dont l'on parle d'une éminente vertu, tous généreux, tous libéraux, tous sages, tous vaillants, et tous d'une force qui n'a point de pareille, quoi qu'ils ne soient pas plus âgés que de dix-huit ou vingt ans ; et de les faire aussi tous amoureux, et tous fidèles ; comme si les vertus et toutes les autres bonnes qualités n'étaient pas inégales, et si l'on ne voyait pas des hommes de toute sorte de conditions et d'humeurs courir diverses fortunes.⁴⁴¹

Interchangeables (p. 117), ces simulacres ne parlent tous qu'un unique langage de convention⁴⁴², et s'enlisent de manière quasi algébrique dans une « constance nuisible qu'ils témoignent à aimer leurs maîtresse » (p. 128). En un mot, le héros est au roman ce que le zéro est aux mathématiques : un opérateur de nullité et d'inconsistance.

Ceux qu'ils veulent aussi faire passer pour des héros, ne sont-ils pas plutôt des hommes de néant ? Un faiseur d'allusions n'avait-il pas raison de dire que ces héros n'étaient que de zéros, et qu'ils ne valaient pas plus que ces chiffres qui étant seuls n'ont aucune valeur ?⁴⁴³

Contre l'univers uniforme ou déformé des romans, Sorel fait valoir une poétique de l'histoire comique fondée sur le principe de la *varietas* tel qu'élucidé dans notre précédent chapitre. Dans l'important « Avertissement aux lecteurs » de *Polyandre* (1648)⁴⁴⁴, où s'affiche la profession de foi mûrie d'un historien comique encore engagé dans la pratique active de son art (à la différence de la synthèse théorique que contient *De la Connaissance des bons livres*, publié bien après que Sorel abandonne la veine des histoires comiques au profit des ouvrages de jeux galants), le lecteur apprend que « la vraie Histoire Comique, selon les préceptes des meilleurs auteurs, ne doit être qu'une peinture naïve de toutes les diverses humeurs des hommes » (p. 4), où le « mélange » agréable et utile entre propos facétieux et « remarques assez sérieuses » (p. 5) mette la grossièreté à distance pour faire droit aux leçons de prudence. Patrick Dandrey a raison d'ériger la *variété* en valeur cardinale d'un genre tourné vers la *réalité* : « Ce mixte de facétie et de vérité à finalité

⁴⁴⁰ CBL, II, 2, p. 115.

⁴⁴¹ *MJ*, I, p. 226.

⁴⁴² Dans les romans pastoraux, il s'agit de « faire parler et agir de Bergers et des Bergères avec la plus grande politesse du monde, et comme pourraient faire les courtisans les plus adroits, au lieu que les personnes champêtres sont ordinairement grossières et stupides » (BF, p. 235).

⁴⁴³ CBL, II, 2, p. 126.

⁴⁴⁴ *Polyandre*, « Avertissement aux lecteurs », p. 3-7. Les références paginales (en chiffres arabes) qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à ce même texte.

morale s'inscrit dans le cadre d'une esthétique de la variété, reproduisant celle de la réalité.»⁴⁴⁵ Nous développons précédemment les raisons pour lesquelles, aux yeux de Sorel, la prose narrative de fiction en langue vernaculaire et usant du *style transcendant* ouvre un espace riche en figuration du monde humain⁴⁴⁶ ; il nous reste à illustrer plus concrètement la façon dont s'exprime cette poétique du « camaïeu » dans l' « Avertissement » de *Polyandre*, testament historique comique de Sorel.

L'accusation d'uniformité inventive occupe le cœur du péri-texte programmatique qui nous intéresse. Les romans constituent évidemment la principale cible de l'auteur, qui invoque les « plus de dix mille volumes d'inventions d'esprit » produites en France « depuis cinquante ou soixante ans », et dans lesquelles

[...] il n'y a qu'une seule des actions de la vie qui soit représentée principalement, qui est celle de faire l'Amoureux, et ces livres s'appellent des Romans, après lesquels courent toutes sortes de personnes, disant que cela est de grand divertissement [...].⁴⁴⁷

De mauvaise grâce, Sorel affecte de devoir « croire » ces lecteurs enthousiastes, « puisqu'ils y [...] prennent » du plaisir et y estiment trouver « des variétés de discours » ainsi que de l'« instruction » (p. 7). On songe aux joies analogues des lecteurs d'une autre « sorte de livres », les récits satiriques, textes qui pourtant « ne décrivent ordinairement qu'une façon de vie, comme celle d'un débauché, d'un voleur ou d'un chevalier hypocondriaque » (p. 6). Or c'est précisément sous la forme d'une *alternative* à ces deux formes narratives que l'auteur de l' « Avertissement » fait valoir la nouveauté stimulante de son histoire comique, *Polyandre*, qui

en décrit plusieurs [*i.e.* de « façons de vie »], et a plusieurs objets qui lui sont presque aussi considérables les uns que les autres, sinon en ce que *Polyandre* fait la meilleure partie des intrigues et des narrations.⁴⁴⁸

Sorel place ici son histoire comique sous le signe d'une poétique oscillant entre *holisme* et *panique* : si le personnage éponyme du récit, *Polyandre*, assure à l'ensemble du tableau son unité thématique de *bolos*, en revanche c'est à la prolifération des caractères secondaires, égaux en importance, que l'ouvrage doit son miroitement de *pan*. Patrick Dandrey relève avec justesse que la technique d'écriture comique sorélienne a évolué depuis le carnavalesque et fourmillant *Francion*, « tapisserie grouillante et plaisante de la comédie sociale » (p. XII), devenu, dans *Polyandre*, une « composition bigarrée mais ordonnée » et « réglée » (p. XV) aux allures de « galerie de scènes

⁴⁴⁵ DANDREY, P. [2010], « Préface. *Polyandre*, une critique de l'histoire comique », in : SOREL, *Polyandre, histoire comique*, Paris, Klincksieck, p. VII-XXIX. En l'occ. : p. XIV. Les références paginales (en chiffres romains) qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient à cette préface.

⁴⁴⁶ Voir notre chapitre IX (sections 4 et 5).

⁴⁴⁷ *Polyandre*, « Avertissement », p. 7.

⁴⁴⁸ *Polyandre*, « Avertissement », p. 6.

de genres et de caractères » (p. XVI). À l’instar du comique de théâtre, en plein renouvellement entre 1640 et 1660, le comique historique de Sorel tend à privilégier de plus en plus « l’unité dans la diversité » (p. XVI). Il faut tirer toutes les conséquences de cette observation. Sorel semble avoir à la fois *recadré* et *rapproché* le plan de sa prise de vue, si tant est que la « peinture » de la vie parisienne sous la minorité de Louis XIV se présente, dans *Polyandre*, comme une « miniature plus étroite et circonscrite que la fresque brossée dans *Fancion* » : elle « gagne en précision et en ressemblance – en familiarité, pour ainsi dire – ce qu’elle cède en fantaisie et en pittoresque à son aîné et modèle. » (p. X). En d’autres termes, Sorel a encore affiné son échelle de lecture du monde social, en *particularisant* son territoire d’enquête envisagé comme espace d’« invention véritable » :

En matière sociale, l’universalité ou du moins la multipolarité d’un roman de formation teinté de couleurs picaresques [*i.e.* *Fancion*] se réduit à l’unité de temps, d’espaces et de mœurs d’un roman bourgeois parisien [*i.e.* *Polyandre*].⁴⁴⁹

Désormais, la narration comique se focalise sur un « piéton de Paris » (p. XI) et sur son entourage, à la manière d’un documentaire librement adapté de la réalité. Au moment d’examiner le *régime d’attention* retenu par Sorel dans la peinture naturelle et naïve de ses « héros » comiques, il faut commencer par rappeler que l’hypothèse d’une cartographie à l’échelle 1/1 – soit la représentation en grandeur nature – est à rejeter ; aux dires de l’auteur, les personnages de *Polyandre* ne correspondent pas exactement à des individus singuliers réellement existants, comme c’est d’ailleurs le cas dans *Cléomède* au début de la décennie :

L’on voudrait bien savoir qui en sont tous les personnages, et savoir aussi qui sont ceux de la ville [...]. Mais ni ceux-là ni tous les autres dont l’on parle ne représentent personne en particulier.⁴⁵⁰

Le degré d’abstraction atteint dans ces textes correspond à celui du *type* : « sous un seul personnage l’on a quelquefois voulu dépeindre tous les vicieux »⁴⁵¹, affirme celui qui, en 1640, adopte encore une démarche de généralisation moraliste :

Et s’il y en a quelques uns que l’on estime pour tels particulièrement, cela ne saurait être défendu, quoique l’on puisse dire que par Cléomède on ait voulu représenter tout homme qui s’adonne à la philosophie.⁴⁵²

Dans le liminaire de *Polyandre*, pourtant, la catégorie du type – ou plutôt du « caractère », pour employer la terminologie du temps – fait l’objet d’un léger travail de réévaluation (p. 6). Dans une logique très scholastique, Sorel commence par entériner la dimension *abstraite* de ce mode de

⁴⁴⁹ DANDREY [2010], p. XVI.

⁴⁵⁰ *Solitude*, p. 474.

⁴⁵¹ *Solitude*, p. 474.

⁴⁵² *Solitude*, p. 487.

représentation : « quoique toutes les mauvaises inclinations que l'on reprend soient véritables, il n'est pas nécessaire que le sujet auquel l'on les attribue ait eu quelque subsistance ». Ce raisonnement le conduit à inscrire la *forme* de ses personnages dans la catégorie des entités idéelles : « c'est pourquoi tous les personnages qui sont nommés ici peuvent passer si l'on veut pour des Chimères et des Idées ». Pourtant, une reformulation immédiate – « ou plutôt des Caractères et des Tableaux de ce que l'on veut représenter » – indique que Sorel préfère envisager ses créations comme des reproductions concrètes de la réalité plutôt que comme des constructions purement spéculatives. *Typique*, le personnel historique sorélien évolue non loin du sol, à hauteur des humeurs humaines de Théophraste, et non dans un chimérique azur immatériel platonisant.

On peut alors s'interroger sur le statut fonctionnel de ces *types concrets*. S'agit-il d'*échantillons quelconques*, simplement représentatifs de classes d'individus ? Ou au contraire, avons-nous affaire à des *spécimens rares*, sélectionnés en vertu de leurs propriétés exceptionnelles ? La question intéresserait un lecteur de Bacon, pour qui les histoires naturelles et civiles, nous l'avons dit⁴⁵³, ne seraient pas complètes sans une histoire, encore à faire, des *préergénérations* – à savoir des écarts à la norme. Selon Patrick Dandrey, qui relève la fréquence des hyperboles dans ce passage, nous avons affaire à des *extravagants* ; à l'en croire, ces caractères singuliers rachèteraient d'ailleurs leur étoffe improbable à la faveur de ce statut d'exception, Sorel ayant payé sa précieuse vraisemblance au prix de l'extraordinaire. « Légitimer l'in vraisemblance par l'exception » (p. XXI), au demeurant, marque une tendance esthétique commune à plusieurs auteurs de la seconde partie du siècle, où l'âge des « visionnaires » (Desmarets de Saint-Sorlin) et des « imaginaires » (Molière) succède, raison classique oblige, aux « fantaisies bigarrées » des précédentes générations (p. XXIX). Difficile pourtant de nier que les extravagants parisiens de *Polyandre* ont conquis une banalité nouvelle, étrangère au très singulier Lysis. Selon nous, Sorel délaisse les crêtes de l'exception (anti-)romanesque du *Berger* pour mieux céder à la pulsion taxinomique de l'historien civil, éthologue curieux de la bourgeoisie parisienne. L'hyperbole singularisante et déterminative fait place au pluriel de généralisation catégorielle associé à l'article indéfini (« Vous verrez donc en ce lieu sous le nom de divers hommes, la sottise de quelques poètes et des amoureux insensés, les fanfaronnades de quelques gens d'épée [...] », p. 6), tout comme l'antonomase relègue les compagnons de Polyandre au statut d'échantillons exemplaires (il existe peut-être « des Musigènes et des Panphiles » ayant fait « de pareils tours que ceux que l'on raconte, et qui ont eu de semblables aventures », p. 5). De plus, ce relevé documentaire de « plusieurs folies et vanités du siècle » a l'avantage de s'accompagner de « descriptions en de certains endroits » (p. 6), qui

⁴⁵³ Voir notre chapitre II (section 4).

produisent l'effet de notations savantes. Savants encore les principes onomastiques adoptés par l'historien du monde social, qui attribue à ses types concrets, comme le ferait un médecin ou un botaniste, des noms calqués sur « une langue ancienne » dans le but de traduire plus clairement leurs caractéristiques déterminantes (ces noms sont « significatifs selon leur humeur et leur condition ou pour quelque autre accident remarquable », p. 4). En somme, l'auteur de *Polyandre* représente la population bourgeoise de Paris sur un mode inductif, en cohérence avec la méthodologie empirique de Bacon, dans l'intention mainte fois proclamée – après Cervantès et Camus – de produire une « vraie image de la vie humaine » ou encore un « tableau de la vie humaine ». ⁴⁵⁴ La démarche de l'historien comique rejoint ainsi le travail des physiciens, confrontés à la variété du vivant, et adopte une logique de création exactement inverse à la mécanique déductive caractéristique de l'invention mathématique des romanciers. Le tissu picaresque du récit révèle, selon nous, une trame épistémologique empiriste fine et concertée qui rappelle au lecteur de *Polyandre* que l'historien universel ne poursuit pas sa vocation d'auteur comique sans oublier sa mission d'éthologue.

[2] Si les héros/zéros de romans ressemblent à des équations mathématiques aux variables insignifiantes dans une combinatoire narrative aléatoire et vide, c'est que les romanciers ne se préoccupent pas des propriétés individuelles de leurs personnages et des conséquences de celles-ci sur le cours de l'intrigue. Comme dans les théories de Descartes, où les mystérieux corpuscules de la matière (« ces petits corps si peu connus ») sont représentés « avec autant d'assurance que s'il les avait vus clairement » ⁴⁵⁵, alors même que le mathématicien n'en a manifestement pas la moindre expérience concrète, les faits narrés dans les romans sont purement *déduits*, et donnés pour *possibles* alors même qu'ils sont incompatibles avec l'expérience humaine. Ainsi, ce que Sorel reproche précisément à ces fictions, nous semble-t-il, c'est moins leur caractère falsifié ou irréel que leur dimension *impraticable* : même dans les romans les plus récents, si « les événements sont données pour tout naturels, parce qu'il n'y a ni miracle, ni magie », il n'en reste pas moins que « la plupart ne sont pas faisables » ⁴⁵⁶. Leur invraisemblance – le fait qu'ils ne soient pas « plausibles » ⁴⁵⁷ – traduit leur faiblesse fondamentale : ils sont inapplicables à la vie réelle. Confrontés aux formules *générales* du discours romanesque, les lecteurs ne peuvent donc qu'échouer à trouver une application *particulière* à ces codes déconnectés de l'expérience concrète du monde (« c'est ce que beaucoup de faiseurs de romans ne songent guère à observer, ayant

⁴⁵⁴ *Solitude*, p. 346.

⁴⁵⁵ SCU_IV, p. 422-423. Voir notre chapitre III (section 4).

⁴⁵⁶ CBL, p. 322.

⁴⁵⁷ CBL, p. 20.

dessein seulement d'écrire des narrations divertissantes sans aucune signification ou application »⁴⁵⁸).

Innombrables sont les *idées impraticables* relevées par Sorel dans les romans de son temps, dont certaines, comme on le sait, font l'objet d'un réemploi satirique au fil des pages de *L'Anti-Roman*. On pense au paradigmatique « commandement sans commandement » de Charite (livre VI), axiome intrinsèquement contradictoire que Lysis, perplexe, contemple comme Alexandre le nœud gordien, « ne le pouvant dénouer » parce qu'« on n'en voyait pas les bout ». Au nombre des principes généraux impossibles à actualiser en pratique figure encore, au livre IV, le rigoureux impératif moral d'après lequel, à l'instar de Céladon, les amants éconduits doivent se jeter à l'eau pour que triomphe leur bonne foi (« Il n'y a point de doute, continua Anselme, qu'il faut que vous vous jetiez aussi bien que lui dans la rivière de Lignon à la moindre parole rigoureuse que dira Charite. ») ; effrayé à la perspective très concrète de se noyer (« je ne sais pas nager »), Lysis espère trouver le salut dans une paire de manchons bien réels, afin de survivre à l'épreuve sur le modèle de Céladon (« trouvez-moi deux vessies de pourceau, et puis je me précipiterai hardiment dans le Lignon, les ayant sous mes aisselles »). Sorel se souvient peut-être ici d'une métaphore par laquelle, au seuil de son ouvrage, La Popelinière épinglait les *mauvais historiens* : incapables d'affronter le flot des incidents particuliers, ces « faibles nageurs » s'en remettent aux textes de leurs prédécesseurs comme à des « ballons qui les surélèvent appliqués sous les aisselles »⁴⁵⁹. Personne n'apprend à nager dans les livres⁴⁶⁰ ; la survie – de l'amoureux, de l'historien – exige bien plus que de la théorie.

Cette expérience concrète du monde, tellement absente des romans tels que les envisage Sorel, est d'abord celle de la *vie biologique*. Les héros parcourent le globe sans manifester le souci de s'alimenter et de boire, dans l'ignorance absolue des lois élémentaires de la physique⁴⁶¹, si ce n'est chez quelques rares auteurs qui prévoient – l'observation est alors ironique – de providentiels baluchons⁴⁶². Les nécessités physiques du transport local sont passées sous silence, ainsi que le remarque Aristote ironiquement encore (« Mais pour ce que ces choses ne sont pas certaines, et que

⁴⁵⁸ *Solitude*, p. 342.

⁴⁵⁹ LA POPELINIÈRE, *L'Idée*, p. 7.

⁴⁶⁰ Hormis peut-être l'idéaliste Emmanuel Kant dans ceux de Benjamin Franklin : « [Franklin] présente aussi une manière facile pour apprendre à nager par soi-même. On doit laisser tomber un œuf dans une rivière où, en se tenant debout sur le fond, on conserve au moins la tête hors de l'eau. Il faut ensuite chercher à saisir l'œuf. Tandis que l'on se penche les pieds remontent et afin que l'eau n'entre pas dans la bouche, on relève la tête en arrière et ainsi on a la position correcte, qui est nécessaire pour nager. Il suffit alors de faire agir les mains et on nage. » KANT, E., *Réflexions sur l'éducation*, texte introduit et traduit par A. PHILONENKO, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 2004 (1967), p. 139-140. On sait combien l'image – il « suffit » alors de « faire agir les mains » ! – a fait sourire Hegel, pour qui la construction du concept procède, empiriquement, du particulier au plus général : « vouloir connaître avant de connaître est aussi absurde que le sage projet qu'avait ce scolastique, d'apprendre à nager avant de se risquer à l'eau » (*Encyclopédie des sciences philosophiques en abrégé*, §10).

⁴⁶¹ CBL, II, 2, p. 95.

⁴⁶² CBL, II, 2, p. 130.

chacun n'a pas des chevaux volants ou des chariots de magicien, si l'on est réduit à aller par terre »⁴⁶³), tout comme sont tues les conditions matérielles nécessaires à la réalisation des exploits des héros, dès lors que des « poignées de pierreries [...] ne coûtent pas plus cher à l'auteur que l'eau de la rivière »⁴⁶⁴. Dans *La Maison des jeux*, l'histoire de Dorilas et Iacynthe narrée à la fin de la première journée met bien en évidence ce cruel défaut de particularisation de l'information dans l'imaginaire romanesque.⁴⁶⁵ Surpris d'apprendre que les conventions bourgeoises exigent le mariage avant la consommation physique de l'amour (« les poètes qui avaient été mes vrais précepteurs ne disaient point qu'ils eussent fait l'amour pour se marier », p. 123), Dorilas se résout à enlever Iacynthe à la manière d'un héros de roman ; c'est avec un franc scepticisme que la belle, n'ayant « pas l'esprit mal fait » (p. 132), accueille cette proposition : elle s'avoue peu disposée à affronter les diverses fatigues du voyage promises par ses lectures, et s'interroge concrètement sur les conditions matérielles – argent, nourriture, vêtement – de cette audacieuse évasion (p. 125-126). L'amant éperdu de rétorquer :

[V]ous devez croire [...] que les livres passent beaucoup de choses sous silence, lesquelles sont sous-entendues. Les auteurs ne les ont pas dites, parce qu'elles ne méritent pas d'avoir leur rang parmi des actions illustres. Nous ne manquerons pas aussi de nous fournir de nos menues nécessités, bien qu'avec cela nous ayons l'esprit porté à des choses plus relevées.⁴⁶⁶

Il semble que l'Amant qui souhaite égaler les « cavaliers de nos livres » et n'être pas « abaissé de cœur » (p. 130) doive donc *sous-entendre* sa propre existence biologique pour parvenir à ses fins : le discours romanesque n'est à ce compte qu'un monumental non-dit de ce que la condition humaine comporte de plus terre-à-terre. Or où vont mener ces ambitions « relevées », ces « belles imaginations » (p. 132), ces « grandes espérances » d'« exécuter de grands exploits » (p. 130) ? La réponse de Sorel est littéralement : *nulle part*. Envahi par la passion, Dorilas néglige en effet de prêter attention à ce qui se passe à l'extérieur de la voiture qui les emporte, environnement périphérique de Paris dont il ignore tout et qu'il décrit selon un point de vue dénué de surplomb (« nous passâmes entre des vignes, et après entre des haies assez hautes, et puis entre des marais [...] », p. 140). À l'arrêt du carrosse, la nuit venue, Dorilas réalise que le cocher les a reconduits devant la porte de leur domicile : c'est le vacarme des forges laborieuses qui lui fournit cette décevante indication. Le récit de ce fiasco met ainsi doublement en scène l'aveuglement du héros mystifié (Dorilas comme personnage de la diégèse) et les capacités d'orientation sensorielle de l'historien scrupuleux (Dorilas comme narrateur second de *La Maison*). L'épisode amoureux se

⁴⁶³ MJ, I, p. 224.

⁴⁶⁴ CBL, II, 2, p. 129.

⁴⁶⁵ MJ, II, « Plaisant discours sur les enlèvements des filles selon les romans ; croyant avoir enlevé Iacynthe, le carrosse les ramène droit à Paris », p. 124-160.

⁴⁶⁶ MJ, II, p. 129-130.

conclut sur un parallèle troublant : Dorilas obtient enfin le privilège de jouir des faveurs de sa belle, alors que son complaisant colocataire semble avoir résolu de consacrer sa nuit à l'étude des mathématiques (« laissant mon compagnon dans ma chambre, qui s'amuse à étudier quelque leçon de Mathématique », p. 153). Brusque retournement de situation : il s'avère que la scène d'étreinte n'est qu'un songe. Est-ce à dire que les plaisirs du lecteur de romans ont moins de consistance encore que les équations du mathématicien, au demeurant déjà livré aux réconfortants bras de Morphée ?

La dimension *morale* de la critique sorélienne des romans est un *topos* largement souligné par les commentateurs. Comme l'affirme Ariste dans *La Maison des jeux* (« L'on ne voit point que les façons de vivre que les auteurs de tels livres mensongers font observer à leurs héros, soient dans la bienséance du monde, et que l'on se gouverne de la sorte parmi les nations bien policées. »⁴⁶⁷), Sorel n'épargne pas sa peine lorsqu'il s'agit de mettre en cause les pernicieuses leçons de débauche contenues dans la littérature romanesque.⁴⁶⁸ Cependant, il nous semble que Sorel apporte une touche originale à ce réquisitoire largement rabattu ; plusieurs passages de sa critique suggèrent que le problème diagnostiqué est moins celui de la *présence des mauvais exemples* dans les aventures héroïques, que celui de l'*absence de bons exemples* susceptibles d'orienter les lecteurs dans leur vie pratique.

[À] quoi sert de représenter ce qui n'est point, et ce qui ne peut être ? Quels bons exemples trouve-t-on en ce qui ne peut arriver ?⁴⁶⁹

Fondés sur le néant, les axiomes éthérés de la mathématique narrative romanesque prodiguent au mieux une « sagesse » théorique (générale), mais ne s'avancent en aucun cas à esquisser une sagesse pratique (particulière) ajustée à la capacité des hommes. Du point de vue du pédagogue universel, les romans échouent à susciter l'investissement *prudentiel* des lecteurs :

[Q]uelle satisfaction pouvons-nous espérer d'un récit, qui n'étant que pure fiction, ne nous donne point d'assurance que les événements qu'il rapporte s'accordent aux lois de la prudence souveraine ?⁴⁷⁰

Tutoyant les princes de fiction, les lecteurs n'ont aucune idée concrète de l'ordinaire de ces personnages, dont ils n'ont « jamais éprouvé » la véritable « capacité »⁴⁷¹. À ce compte, l'illusion romanesque est un leurre non seulement épistémologique et moral, mais aussi – et peut-être surtout ? – politique. En raison de la faible granularité de leur mode de représentation de la vie humaine, ces livres configurent des univers moins incompréhensibles intellectuellement

⁴⁶⁷ MJ, I, p. 227.

⁴⁶⁸ Voir surtout : CBL, II, p. 93-133.

⁴⁶⁹ CBL, II, 2, p. 96.

⁴⁷⁰ CBL, II, 5, p. 172. Sur la notion de « prudence », voir notre chapitre IX (section 5).

⁴⁷¹ CBL, II, 2, p. 119. Sur la notion de « capacité », voir notre chapitre VIII (section 2).

qu'inappréhendables pratiquement pour les lecteurs de condition bourgeoise, faute de *mise en partage* du sensible⁴⁷². Ces lecteurs perdent ainsi de vue non seulement la nécessité de se tourner vers une profession utile à leur subsistance⁴⁷³, mais tendent également à concevoir un irréaliste autant que dommageable mépris du peuple et de la diversité des conditions qui le composent. Car où trouver de la vertu aux héros ?

Sera-ce dans la présomption d'eux-mêmes, et dans le mépris qu'ils font des personnes de basse condition ou qui ne sont pas favorisées de la fortune, ce qu'on appelle une noble fierté ?⁴⁷⁴

Contre les cimes impraticables du discours romanesque, Sorel entend promouvoir la lecture d'histoires comiques où « les personnes de mérite et de bonne condition servent de sujet [...] autant que les gens de basse étoffe »⁴⁷⁵, puisque la vie nous apprend qu'il y a du profit à « parler quelquefois aux personnes de basse étoffe » :

Les hommes d'esprit qui savent faire leur profit de tout, trouvent dans leur entretien de quoi s'instruire de beaucoup de choses qu'ils ne sauraient apprendre ailleurs. Il faut qu'il y ait un temps pour l'étude, un autre pour la conférence avec les personnes doctes ou sérieuses, et un autre pour l'entretien familial et récréatif avec toute sorte de gens. C'est un secret pour profiter en toute manière.⁴⁷⁶

Mieux encore que *Les aventures de Francion*, l'histoire de Polyandre et de ses amis offre au lecteur une expérience de lecture capable de suppléer à son ignorance probable de la composition sociologique réelle de Paris. L'auteur déclare en effet être parvenu à surmonter les difficultés « pratiques » surgies avec l'intention d'observer le réel au plus proche de sa texture vivante :

Cet ouvrage étant fait selon la manière de vivre et de parler de toutes sortes de gens, il est assez malaisé d'y réussir, parce que chacun n'a pas eu une entière pratique de toutes les sortes de conditions et d'humeurs, ou n'a pas eu ce don de les pouvoir bien observer, et c'est possible ce qui jusque à cette heure a détourné les auteurs français de composer de tels livres [...].⁴⁷⁷

Moderne, local, précisément situé (« toutes les aventures qui accompagnent ceci étant modernes et arrivées à Paris », p. 3), l'ouvrage s'abstient d'offrir une représentation clivée des couches sociales parisiennes (« les conditions sont souvent déguisées, et que ceux que l'on y fait de basse qualité, peuvent être d'une plus haute », p. 5). Alors certes, concède Sorel, de mauvaise grâce encore, d'aucuns lecteurs prétendent qu'il est « ravissant » de se plonger dans des romans où l'on

⁴⁷² Sur la notion de partage et spécifiquement de « partage du sensible » (Jacques Rancière), voir notre chapitre III.

⁴⁷³ CBL, II, 2, p. 96.

⁴⁷⁴ CBL, II, 2, p. 128.

⁴⁷⁵ CBL, II, 3, p. 158.

⁴⁷⁶ PBR, p. 297.

⁴⁷⁷ *Polyandre*, « Avertissement », p. 7. Nous soulignons.

ne voit que « des affaires de Rois et d'Empereurs, de Princes et de Princesses », et où les « grands événements qui leur arrivent » passent pour « remplir l'esprit d'une satisfaction nonpareille ».

Mais il y a d'autres gens qui aiment mieux voir de petites aventures d'une visite de Paris ou d'une promenade, telles qu'il en pourrait arriver à eux ou aux personnes de leur connaissance, parce que cela leur paraît plus naturel et plus croyable.⁴⁷⁸

Comme à son habitude, Sorel laisse au client de librairie la liberté du choix de ses lectures. Tout est néanmoins mis en œuvre, dans cet « Avertissement », pour enrôler le lecteur dans cette équipée en terres familières. Sorel semble même espérer une sorte de « contribution pratique »⁴⁷⁹ de ceux qui se seront immergés dans cette histoire, sous la forme d'un complément d'enquête sur le terrain ; c'est du moins la raison pour laquelle il se refuse à délivrer la « clef de lecture » que certains pourraient réclamer, au motif que cette élucidation, d'un seul tenant, supprimerait le plaisir consistant à reconstituer le puzzle historique – le « tableau de la vie humaine » – à partir de ses diverses pièces.

Or l'on ne doute point que plusieurs ne désirassent que l'on leur apprît si tout ce qu'il y a ici d'aventures est véritable, sur quoi l'on leur répond qu'ils s'en informent eux-mêmes, et que possible prendront-ils plus de plaisir d'en apprendre des nouvelles d'un côté et d'autre, qu'à ce qu'on leur en dirait à une seule fois.⁴⁸⁰

Il s'agit de maintenir le lecteur dans un régime attentionnel *particularisant*, où chaque détail narré mérite un traitement et une évaluation pratique « à part », et où toute généralisation hâtive entraîne une perte. Et cela est surtout vrai des personnages. Composés de traits distinctifs multiples, empruntés à diverses sources (réelles ou d'imagination), les caractères n'ont de vérité qu'au niveau de leurs *particularités* considérées séparément :

Après tout sans faire tant le subtil, il faut considérer que ces livres-ci étant d'invention d'esprit, il ne faut pas y penser trouver toutes les vérités que l'on s'imagine, vu que l'on n'est pas obligé d'y en mettre, et que l'on se peut contenter de choses vraisemblables. Que si même il y en a de vraies en leur particulier, il ne faut pas s'attendre néanmoins qu'elles le soient en général, et que ce que l'on peut expliquer en partie le doive être de même dans sa suite.⁴⁸¹

À ce titre, nous partageons pleinement l'analyse de Patrick Dandrey, selon qui, chez Sorel, la vraisemblance narrative ne construit pas son universalité sur le dépassement de la réalité observée, mais développe sa généralité à partir de la combinaison entre des références

⁴⁷⁸ *Polyandre*, « Avertissement », p. 7.

⁴⁷⁹ Sur l'imaginaire contributif de l'auteur de *La Science universelle*, voir notre chapitre III (sections 2 et 3).

⁴⁸⁰ *Polyandre*, « Avertissement », p. 5.

⁴⁸¹ *Polyandre*, « Avertissement », p. 5-6.

individuelles. Et nous prenons le pari que c'était bien là la conception du vraisemblable selon Sorel.⁴⁸²

Le vraisemblable historique sorélien ne relève pas d'un universel transcendant (le « ce qui devrait ou pourrait être » propre à la représentation poétique selon Aristote), mais c'est un vraisemblable construit par induction, où la généralisation n'est rien d'autre, comme chez Bacon, que le résultat d'un examen comparatif raisonné du particulier (individuel) dans toute l'étendue de sa diversité.

Plus tôt dans ce travail, nous établissions une revue en dix points venant étayer l'hypothèse d'une filiation entre la pratique sorélienne de l'écriture « historique » et celle, scientifique, formalisée par Bacon.⁴⁸³ Il est temps d'ajouter notre onzième et dernier argument. Commençons par rappeler les vues de l'auteur du *Progrès* à l'égard de la fiction narrative. Pour Bacon, la catégorie de ce que son traducteur français nomme les « histoires feintes » répond à un besoin très spécifique chez l'homme : elle a pour but de suppléer à l'observation empirique lorsque celle-ci est impossible. Déployée de façon proportionnelle à la capacité de l'esprit de l'Homme, et non limitée à ses ressources corporelles réduites, l'écriture historique fictionnelle enrichirait notre expérience sensible de la variété du monde en nous accordant une dimension expérientielle supplémentaire, que l'on serait tenté de qualifier d'« intelligible » :

L'usage de cette feinte Histoire a été inventé pour donner quelque ombre de satisfaction à l'esprit de l'homme, aux points où la nature des choses le dénie, le monde étant en proportion inférieur à l'âme : à raison de quoi il y a une plus ample grandeur, une plus exacte bonté agréable à l'esprit de l'homme, et une plus absolue variété qui se puisse trouver en la nature des choses.⁴⁸⁴

Prudent, l'auteur du *Nouvel Organum* ne va pas jusqu'à hisser les « histoires feintes » au-dessus des histoires véritables (scientifiques), au prétexte que les premières auraient la capacité de rapprocher l'homme de la réalité mieux encore que ne le feraient les histoires véritables. Ce geste de consécration d'allure paradoxale, c'est à Sorel qu'il faut l'attribuer. Un enjeu décisif de *De la Connaissance des bons livres* nous semble en effet avoir été injustement négligé par les commentateurs jusqu'ici : c'est à partir de la référence explicite à Bacon que Sorel y déploie sa poétique de l'histoire parvenue à maturité. Nuançons toutefois : c'est à partir de cette citation, quoique légèrement *augmentée* :

Quelques personnes de marque leur attribuent pourtant une origine fort relevée. Bacon dit que l'histoire feinte a été inventée pour donner satisfaction à l'esprit aux endroits où la nature des choses le dénie, le monde étant inférieur à l'âme humaine, qui cherche une bonté

⁴⁸² DANDREY [2010], p. XIX.

⁴⁸³ Voir notre chapitre II (section 4).

⁴⁸⁴ BACON, *Progrès*, I, MAUGARS [1624], p. 333-334.

plus exacte que ce qu'elle voit d'ordinaire. De fait qu'en de tels ouvrages, on feint des événements plus remarquables et plus héroïques, et joint de plus près que ceux qu'on rapporte dans les histoires véritables.⁴⁸⁵

« Joints de plus près » : ce petit ajout recèle selon nous une importance considérable. Il permet de définir formellement la poétique sorélienne des histoires comme une *poétique du rapprochement*, par contraste avec le fameux *art de l'éloignement* dont Thomas Pavel a fait l'un des éléments distinctifs du genre romanesque de la période classique⁴⁸⁶. Le théoricien s'attarde peu sur l'œuvre de Sorel, dont il ne retient que *Francion*, classé par lui dans la double catégorie des ouvrages d'*idéalisations* (en raison notamment de « l'ambition épique » qu'il aperçoit dans ce texte⁴⁸⁷) en régime de *proximité*, voisinant avec les histoires de Camus.⁴⁸⁸ Certes, s'il fallait avancer un argument théorique sorélien en faveur d'une telle classification, l'extrait serait désormais tout trouvé.

Mais l'analyse de Pavel a également de quoi laisser sur sa faim un lecteur averti du pédagogue universel. Selon ce critique, en effet, « l'impulsion anti-empirique » qui domine largement l'imaginaire classique français n'épargne pas plus Sorel que Scarron : « Ni les moments grotesques de *Francion* ni les scènes cocasses du *Virgile travesti* n'offrent de véritable alternative à l'impulsion anti-empirique des genres nobles. » Et d'ajouter : « C'est le roman anglais qui, au siècle suivant, inventera l'esthétique de l'immédiateté et du détail physique, dont les principes ne seront appliqués à la prose française qu'au dix-neuvième siècle. »⁴⁸⁹ On ne peut s'empêcher de penser que ce *roman anglais*, où triomphe la sensibilité empiriste et la préoccupation du monde physique, porte un nom étrangement heureux, s'il devait s'appliquer aux histoires véritables de l'admirateur de Bacon. Nous en concluons, en souriant sans doute, que les aventures de Lysis, de Cléomède, de Polyandre et de tout le fourmillant personnel historique des jeux soréliens – objet de notre dernière section – pourraient gagner à être mieux connues dans leur propre patrie, qui en augmenterait les rayons de sa propre histoire littéraire ! Au demeurant, l'œuvre élargie de Sorel était-elle peut-être appréciée par l'auteur du *Rouge et le Noir* (dont le héros, Julien Sorel, porte un nom bien significatif...), qui déclarait dans son ouvrage sur le comique : « On ne fait pas rire avec des généralités ; pour être ridicule, pour faire rire, il faut des détails. »⁴⁹⁰

⁴⁸⁵ CBL, II, 3, p. 144. Nous soulignons.

⁴⁸⁶ PAVEL, Th., *L'art de l'éloignement. Essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard, 1996. En l'occurrence : chapitres IV et V.

⁴⁸⁷ PAVEL [1996], p. 284.

⁴⁸⁸ Sur cette typologie à deux paramètres (idéalisations *vs.* immédiateté ; distanciation *vs.* proximité), voir PAVEL [1996], p. 314-317. « La recherche de la proximité fictionnelle remplace [dans certains univers comiques] le régime de distanciation maximale. Aussi la proximité – alternative de la distanciation – n'est-elle pas réductible à l'immédiateté et au goût de l'accidentel, qui, eux, sont les contraires de l'idéalisation. » (p. 315)

⁴⁸⁹ PAVEL [1996], p. 316.

⁴⁹⁰ STENDHAL, *Molière, Shakespeare, la comédie et le rire*, Arvensa Éditions (numérique), Chapitre V : « Nécessité des détails », p. 242.

5. La Maison des jeux, une « Maison de Salomon » dédiée à la conversation des particuliers ?

Après avoir examiné la poétique sorélienne des histoires nationales (sections 1 à 3) et des histoires comiques (section 4), il reste à dire un mot des narrations brèves dans l'œuvre du polygraphe. Là encore, l'esthétique de la *variété* s'impose comme principe d'une écriture particularisante qui plonge le lecteur dans un univers fourmillant de détails concrets et sensibles. Claudine Nédélec s'est penchée sur la production sorélienne de recueils de fantaisies de brève étendue (nouvelles, narrations encadrées, jeux, parodies, lettres, poèmes et énigmes intégrés, allégories, etc.), dont elle a proposé une classification et une interprétation capable d'éclairer plusieurs « procédures de diversification esthétique », qu'elle rattache tantôt à l'esprit du grotesque, tantôt à la poétique galante.⁴⁹¹ Sa typologie permet notamment de mettre en évidence des procédés récurrents tels que la *mise en liste* (le catalogue disparate), la *variation* sur une structure de base (exploitation parodique d'une forme discursive fixe telle que le plaidoyer ou le formulaire législatif), ou, plus largement, l'*hybridation*, définie comme la pratique du métissage « interdisciplinaire » consistant à intégrer des éléments discursifs issus de domaines de savoirs différents.

Empruntant à ces trois procédés, le genre des « recueils hétérogènes » s'impose dans la production sorélienne dès les années 1640, et semble progressivement remplacer l'écriture des histoires comiques – dont *Polyandre*, en 1648, est le dernier représentant, au demeurant inachevé. Présentés comme des ouvrages de « divertissement », et publiés chez l'éditeur Sercy⁴⁹², ces recueils de « jeux de conversation », situés par Sorel dans la continuité des *Jeux de l'Inconnu* (attribué à Cramail⁴⁹³), ont pour vocation originale d'acclimater en France (« cela ne se trouve dans aucun auteur de notre langue »), sous la forme d'un « livre exprès », le modèle italien des jeux de société (Rhingeri), des manuels de civilité (Guazzo, Castiglione) et de la *novella* (Boccace, Marguerite de Navarre), autant de textes que Sorel juge, pris séparément, manquer de diversité (« l'invention » en est « presque toujours pareille »).⁴⁹⁴ Comme le souligne Delphine Denis, « une fois de plus, on doit à Sorel d'en avoir inauguré et expérimenté le premier la formule radicale » : sous le titre de *La Maison des Jeux* (1642), le pédagogue universel propose un ouvrage – appelé à connaître des suites – dans lequel l'activité ludique se nourrit audacieusement de « pratiques

⁴⁹¹ NÉDÉLEC, Cl., « Sorel et les narrations brèves : 'diversité, c'est ma devise' », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. E. Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 187-203.

⁴⁹² La boutique de l'éditeur Nicolas de Sercy s'impose comme quartier général du territoire sorélien, à l'écart des libraires bien établis de la salle des Merciers (Sommerville, Courbé, Quinet). ROUX [2012] a souri de « la véritable spécialité » de ce jeune libraire, qui « consiste à publier Sorel », dont il fait l'« éditeur officiel » (p. 317). Sercy meurt en 1646, et sa veuve reprend l'activité éditoriale de la maison.

⁴⁹³ GARAVINI [1998], p. 189.

⁴⁹⁴ *MJ*, I, « Avertissement aux lecteurs », p. 76.

langagières » et de réflexions sur le « conduites humaines », « scénographies ludiques » dont Madeleine de Scudéry relaiera l'esprit deux décennies plus tard.⁴⁹⁵

Le texte a de quoi désorienter le lecteur. Si le cadre s'annonce comme le miroir des nouvelles italiennes, où plusieurs devisants, momentanément réunis à l'écart de la vie active (ici dans la maison de la bien nommée Lydie), se divertissent par de brèves narrations encadrées, les récit fait bientôt place à d'autres types de distractions, dont la forme discursive emprunte à des modèles disparates (devinettes, jeux, rébus, etc.) ; au début du livre second de la « Première journée », Hermogène propose en effet de « diversifier » les entretiens de la compagnie en y « entremêl[ant] de certains jeux »⁴⁹⁶. Bref, « la diversité règne », dans cet univers textuel éclaté, profondément hétérogène et inclassable, où Delphine Denis observe que « les distinctions génériques sont les premières mises à l'épreuve »⁴⁹⁷. Aux yeux de Sorel, cette variété constitue un solide argument de vente : « toutes les autres aventures qui y sont racontées d'un côté et d'autre rendent l'ouvrage plus agréable par leur mélange »⁴⁹⁸, à l'image de la destinataire du volume (« vous nous ravissez par un amas de perfections qu'il est malaisé de distinguer »⁴⁹⁹). C'est ainsi cette *variété* qui, selon Fausta Garavini⁵⁰⁰, fait toute l'originalité des récréations de cette compagnie bien assortie, emblématiquement réunie à la fin de l'été sous le signe de la *copia*⁵⁰¹ (« Pouvait-on trouver un terme plus propre à lier la partie que nous avons faite, et plus convenable aux entretiens que nous avons entrepris ? »⁵⁰²), dans une demeure entourée de jardins à l'enseigne de la *varietas*⁵⁰³.

⁴⁹⁵ DENIS [2001], p. 243-244. Sur le genre des *jeux de conversations*, que nous ne détaillons pas ici, voir l'intégralité du chapitre V de cet ouvrage critique de référence (« Le jeu de littérature », p. 241-285). Sur les *Jeux* en préface de *Mathilde* (1667) de Madeleine de Scudéry, voir DENIS [2001], p. 43. On se rapportera encore à l'édition récente du tome I de *La Maison des jeux* procurée par Marcella LEOPIZZI [2017], qui comporte une introduction nourrie (p. 9-48).

⁴⁹⁶ *MJ*, I, p. 151.

⁴⁹⁷ DENIS [2001], p. 284. La critique remarque que la notion même de *narration* s'y trouve déclinée à l'envi : « Si *La Maison des Jeux* intègre bien, dans la Première journée, plusieurs 'histoires', 'contes', 'narrations' ou 'fables', la multiplicité de ces désignations est à elle seule révélatrice d'une entreprise d'exploration quasi systématique de toutes les formes narratives » (p. 281).

⁴⁹⁸ *MJ*, I, « Avertissement aux lecteurs », p. 77.

⁴⁹⁹ *MJ*, I, « Épitre à Mademoiselle U. D. I. », p. 73.

⁵⁰⁰ GARAVINI [1998], p. 186 : « Qu'est-ce qui différencie *La Maison des jeux* d'autres ouvrages du même type ? C'est que ce livre obéit à une substantielle diversité de mobiles qui l'éloigne des paisibles traités traditionnels sur le même sujet. »

⁵⁰¹ Ce début de l'automne est décrit dans « l'Avant-Discours » (*MJ*, I, p. 81) comme une période d'« abondance de toutes choses », propice autant aux grands propriétaires fonciers (« [ceux qui] possédaient de grands territoires aux champs se réjouissaient de leurs richesses futures ») qu'aux plus dépourvus (« et ceux qui n'y avaient rien, n'étaient pas moins satisfaits, sachant qu'ils achèteraient à fort bon marché ce qu'auraient recueilli les autres »).

⁵⁰² *MJ*, I, p. 149.

⁵⁰³ La maison de Lydie – également nommée la Maison de Plaisance, ou la Maison des Jeux (*MJ*, I, p. 145) – est décorée d'un « parterre de broderies qui avait de si beaux et de si subtils entrelacements » ; entre jeux de perspective et faux-semblants, les jardins répondent à l'esthétique de la diversité « grotesque » (p. 160) : « Pour rendre aussi le lieu plus agréable par la variété, il y avait plus loin des parterres à la vieille mode, dont les grosses bordures qui formaient plusieurs chiffres n'étaient point désagréables à ceux qui se promenaient autour, comme dans de petits dédales, et lesquelles avaient cet avantage, que de haut et de loin, elles avaient de l'effet pour la perspective, et leurs traits se faisaient fort bien remarquer. » *MJ*, I, p. 143.

La seconde caractéristique décisive des divertissements galants soréliens des années 1640-1660, dont *La Maison des jeux* est l'ouvrage le plus emblématique, réside dans leur vocation explicite à être *mis en pratique*, aussi bien par les personnages eux-mêmes que par les lecteurs.⁵⁰⁴

Il n'y a point eu aussi d'auteur qui ayant inséré de tels divertissements dans une histoire, comme celle de *La Maison des Jeux*, ni qui les aient fait pratiquer à une compagnie, comme l'on fait en ce lieu ci.⁵⁰⁵

Aux lecteurs de son recueil, Sorel promet en effet qu'ils n'épuiseront pas le bénéfice de leur attention dans le seul moment de la lecture, mais qu'ils auront l'occasion de prolonger leur « gaité » en « pratiquant ce qu'[ils auront] lu, ou quelque chose de semblable »⁵⁰⁶ une fois le livre entièrement parcouru. Le recueil est ainsi proposé en heureuse alternative aux *impraticables romans* décrits dans la précédente section, ces « récits imparfaits » rendus « difficiles » par leurs « intrigues embrouillées [...], et dont la mémoire est bientôt éteinte » (p. 75). Dans tous les jeux sélectionnés par le pédagogue universel se trouve « quelque chose à dire ou à faire » (p. 78), c'est-à-dire à *réaliser concrètement*, et c'est aux personnages de la diégèse qu'est confiée la tâche d'en procurer l'exemple d'« exécution », hormis dans les cas exceptionnels de jeux qui ne seront que « récités », c'est-à-dire dont les règles seront exposées sans illustration précise de leur application⁵⁰⁷. Au fil du récit, le personnage d'Hermogène – à savoir l'initiateur des activités ludiques – ne cesse de rappeler que l'intérêt des jeux qu'il présente à la compagnie tient moins à leur description, souvent très documentée, qu'à leur mise en œuvre concrète par le groupe. « [I]l faut que je vous fasse voir premièrement quels sont les jeux dont je parle, et que je vous en fasse aussi pratiquer quelques-uns » (p. 140), déclare d'entrée de jeu le porte-parole de Sorel, avant de souligner qu'il ne suffit pas d'en « ouïr parler » pour en savourer toute la valeur récréative, mais que leur profit apparaîtra « davantage dans la pratique » (p. 205), dès lors que l'« exécution des jeux » doit être mêlée à leur « proposition » pour un « contentement » accru (p. 287) ; et de conclure : « ce n'est rien d'écouter et de retenir les propositions des choses, si l'on n'essaie de les mettre en pratique » (p. 320). Le personnage de Pisandre (le peintre de la compagnie) rejoint d'ailleurs cette conviction lorsqu'il déclarera un peu plus tard à ses auditeurs, dans le second volume : « C'est assez vous

⁵⁰⁴ GARAVINI [1998] a souligné l'importance de la « représentation du jeu en acte » (p. 186) dans *La Maison*, propriété également valorisée par le commentaire de DENIS [2001], qui met quant à elle l'accent sur la « dimension pragmatique de ces scénographies » ludiques propres à la production galante (p. 239).

⁵⁰⁵ *MJ*, I, « Avertissement aux lecteurs », p. 76.

⁵⁰⁶ *MJ*, I, « Avertissement aux lecteurs », p. 76. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient au premier volume de *La Maison des jeux*.

⁵⁰⁷ *MJ*, I, « Avertissement aux lecteurs », p. 77 : « [I]l suffit que les autres soient récités, et la description qui en est faite les enseigne assez bien, puisque l'on ne les pouvait pas mettre tous à exécution et qu'il y en a que l'on ne voudrait pas pratiquer, étant du nombre de ces jeux difficiles que l'on rejette, et dont l'on ne parle que pour faire savoir quels ils sont. »

instruire sur la *philosophie* du rébus que plusieurs savent mieux que moi. Nous en allons voir des *expériences*. »⁵⁰⁸

La Maison des Jeux fournit ainsi le paradigme textuel d'une *expérience concrète de la diversité*, qu'il revient aux lecteurs de mettre en œuvre dans leur propre existence. Parmi les « parties différentes » qui se lient à la campagne en cette fin d'été, les amis de Lydie parviennent à se distraire avec un tel succès que leur divertissement – leur « partie », donc – va en effet « servir de modèle à ceux qui voudront goûter de semblables plaisirs ». Voilà qui explique, selon l'auteur, que celle-ci spécialement « mérite que l'on en remarque toutes les circonstances » (p. 82), c'est-à-dire les moindres détails et *particularités* :

[D]ésormais nous en dirons davantage de particularités, prenant le récit de ce qui s'est fait chaque jour pour un volume, ou pour une Partie séparée, que nous diviserons en livres, ou traités divers.⁵⁰⁹

La « partie de jeu » devient alors l'unité – la « partie » ! – d'un ouvrage volumineux, où les *règles générales* du divertissement s'accompagnent toujours de leur *application particulière*, réalisée de façon détaillée par les personnages du récit. Un tel degré de précision est rendu possible par Hermogène, dont les connaissances sont à la fois vastes et très spécifiques :

[V]ous êtes si universel que vous pouvez aisément satisfaire notre curiosité [en matière de jeu], et même par le peu que vous en avez dit, vous avez déjà assez fait connaître que vous n'en ignorez pas les particularités.⁵¹⁰

Si Sorel fait l'économie d'illustrations poussées dans le cas des jeux les plus élémentaires – dont les « lois » s'accompagnent de quelques exemples seulement, souvent typographiquement démarqués par l'usage de caractères italiques –, certains des « exercices d'esprit » les plus ardues sont quant à eux résolus dans leur intégralité, au point de transformer le lecteur en spectateur muet d'une partie en cours impliquant quatorze joueurs ! Le *jeu des conseils* (p. 297 et *sqq.*), notamment, qui enthousiasme Olympe (« Pratiquons encore un peu celui-là, pour nous divertir par cette variété »), fait une place aux « réparties » successives de chaque participant à tour de rôle, le tout agrémenté de commentaires des devisants sur les réponses apportées. Il faut l'avouer : dans ces pages, où l'échelle de représentation configurée par le texte confine au naturel (le 1 : 1), de manière à assurer un ajustement exact de la narration (simultanée) au déroulement concret de l'activité ludique, l'excès de particularisation rend l'expérience de lecture quelque peu fastidieuse. Or il est probable, selon nous, que le pédagogue universel, emporté par le zèle

⁵⁰⁸ *MJ*, II, p. 364. Nous soulignons.

⁵⁰⁹ *MJ*, I, p. 86.

⁵¹⁰ *MJ*, I, 140.

méticuleux de sa démonstration pratique, envisage cet effet de rapprochement comme une *grâce*, plutôt que comme un défaut de son texte.

Quelques pages plus tôt, en effet, un débat sur la comédie oppose Ariste et Hermogène, à l'occasion duquel surgit la question des règles d'unité dramatique. Le second perçoit ces principes poétiques comme un net progrès dans l'histoire du théâtre, puisqu'ils épargnent au public les improbables et brusques changements de décors et d'époques – rendus inévitables, dans le théâtre antique, par la représentation de plusieurs années en seulement deux ou trois heures de spectacle. Contrairement à certains dramaturges grecs dont il rapporte l'opinion, Hermogène ne considère pas que le fait « de représenter les choses de la même sorte qu'elles sont arrivées » soit tellement « malaisé » ou « ennuyeux » ; l'art secret des maîtres actuels du théâtre, suggère-t-il, consiste justement à « se resserrer en des bornes plus étroites » encore que celle des vingt-quatre heures, et à « ne représenter dans les trois heures [du spectacle] que ce qui se pouvait faire [en réalité] dans un pareil temps ». Renoncer à vouloir embrasser le déroulement des vies, voire de générations entières, et focaliser son attention sur quelques heures d'existence : c'est là « ce qu'ils trouvent de mieux, et ils tâchent autant comme ils peuvent d'y parvenir » (p. 236). Ces lignes donnent à penser que si Sorel – dont Hermogène porte les convictions – reconnaît les mérites d'une échelle de représentation poétique pour ainsi dire « au huitième »⁵¹¹, sa préférence va néanmoins (bien au-delà des exigences du classicisme) à l'échelle « grandeur nature », où une heure d'action occupe une heure de scène. Dans *La Maison des jeux*, force est de constater qu'une heure de conversation des amis de Lydie coûte bien souvent une heure de lecture endurente ; tel est le prix d'un divertissement qui fait de *l'esthétique de la variété* une *réalité sensible et partagée*, dans un rapport d'adéquation tel que l'expérience ludique fictive des amis de Lydie devient, pour le lecteur, l'occasion d'une accueillante partie de plaisir vécue – d'aucuns diront subie – en temps réel.

Ces narrations circonstanciées n'ont évidemment pas pour seule finalité de serrer le lecteur dans les rets du plaisir. L'ambition affichée du pédagogue universel est en effet d'allier « plaisir et instruction » (p. 84) dans un ouvrage de « belles Lettres » (p. 73) destiné à un public galant, c'est-à-dire peu porté aux Bonnes Lettres. Or si Sorel mobilise là encore le motif du *mélange* entre doctrine et matières divertissantes, comme c'est le cas dans les histoires comiques, le paradigme qui domine est cette fois très nettement celui du *déplacement* ; ainsi le lecteur est-il informé en liminaire que cet ouvrage original, « en traitant d'une matière divertissante, ne laisse pas de nous mener à des choses sérieuses » (p. 73, nous soulignons). En opposition avec la comédie italienne ou espagnole, qui a le défaut de « mêler la majesté avec la bassesse » et « le sérieux avec la

⁵¹¹ Selon le ratio « 3 : 24 », soit vingt-quatre heures d'action en trois heures de scène.

bouffonnerie », le jeu sorélien à la française semble quant à lui avoir entériné un double principe de *cloisonnement* et de *mobilité*, selon lequel « il faut savoir *passer* de l'un à l'autre » (p. 241, nous soulignons). Aussi, loin de la (con)fusion des genres, est-ce à la faveur d'une loi de « correspondance » qu'il devient possible, selon Hermogène, de *convertir* une expérience ludique de peu d'envergure – amusements enfantins, distractions populaires, délassements provinciaux – en un jeu de haute tenue, chargé d'enseignements : « les moindres jeux peuvent être enfin rendus semblables au plus sérieux, et [...] il y a ainsi de la correspondance des uns aux autres » (p. 260). Révélé par Hermogène, le secret de cette opportune conversion de valeur s'avère consister en un *déplacement d'application* des règles de ces jeux : « ceux mêmes qui semblent être bas peuvent être relevés, en leur donnant une autre application que leur première, laquelle je n'ai rapportée que pour servir de modèle » (p. 252). Rien ne sert de changer les règles, il suffit d'en modifier l'application concrète. C'est alors que le jeu, d'apparence innocente, déploie allégoriquement toute sa puissance de refiguration des normes : une loi générale n'est rien, sans l'application particulière qu'on lui donne. Aux joueurs de se saisir de cette *liberté de déplacement*, qui relève du regard autant que de l'action. Jouer revient à prendre ensemble le pouvoir particulier de *faire* et de *voir* autrement.

Est-ce à dire que *La Maison des jeux* mérite d'être pensé comme un ouvrage de « style transcendant »⁵¹², capable de faire voir – et même de pratiquer ! – les occupations ludiques les plus humbles comme des loisirs sérieux aux ambitions élevées, et, inversement, de révéler les fondements nuement terrestres de certains graves discours tenus dans les hautes sphères de la philosophie ? Cette étrange alchimie opérée par le jeu sorélien ne remplit-elle pas *en acte* les promesses du fameux « quatrième style », ce *style éthique* communautaire ouvrant sur des possibilités d'existence orientées vers l'égalité, émancipé de la hiérarchie rhétorique traditionnelle où le bas et le haut, le léger et le grave, l'humble et le noble n'échangent jamais leurs places, quoiqu'ils tolèrent se rencontrer ? C'est du moins en substance le propos d'Hermogène, qui rappelle à la compagnie que les jeux sont aussi « anciens que la parole et l'usage de la Raison » (signe de leur sérieux insoupçonné), quand la société humaine n'est après tout qu'une « exercitation » ludique dont la « feinte » est la norme (signe de sa légèreté inaperçue) ; de Salomon à Platon, les énigmes, fictions et doctrines de la plus haute antiquité seraient ainsi des *jeux* qu'on n'ose nommer comme tels, sans cesser de les pratiquer avec solennité (p. 252-254). Nulle intention dans ce propos, nous semble-t-il, d'écorner la dignité de ces discours savants, ou

⁵¹² Voir notre chapitre IX (section 4).

de renvoyer la vie civile à un vaste et puissant théâtre du leurre aux allures baroques⁵¹³ ; au contraire, si Sorel exploite cette veine relativiste en révélant, comme l'a vu Fausta Garavini, que « le jeu est le contrepoint de la réalité » laquelle devient réciproquement « le thème du jeu »⁵¹⁴, c'est dans le but d'assurer aux divertissements proposés au lecteur le statut de « passe-temps légitime » et « utile » (p. 252), fondé en *vérité*, que peu lui reconnaissent. Le Grand Œuvre, pour ainsi dire, de *La Maison des jeux* consiste dans la conversion réfléchie d'occupations ludiques de faible légitimité intellectuelle et sociale en une véritable expérience collective de savoir sur le monde.

Sorel s'attarde peu, dans cet ouvrage, sur les qualités dirimantes d'un regard critique capable de faire basculer le noble à la place du bas ; il veille plutôt à mettre en évidence le *mouvement ascendant* d'une expérience collective capable de hausser des incidents ludiques d'apparence « médiocre » sur l'échelle de la dignité et du sérieux. Cette élévation dans le savoir a lieu par degrés : les jeux qu'on prend à tort pour « fort bas » serviront à « mettre en train » la compagnie, et à la « faire passer à d'autres plus relevés et plus sérieux » (p. 78). Dans un état d'esprit d'historien ou d'ethnographe rappelant celui de Fauchet ou de Pasquier, Sorel-Hermogène ne néglige aucun territoire d'enquête lorsqu'il est question de compléter son répertoire de jeux français, pas même les comptines à proverbes qu'entonnent traditionnellement les fillettes des campagnes :

Il y a des personnes qui, n'ayant pas vu du monde de tous étages et de toutes provinces, n'ont jamais ouï parler de ceci, ni de beaucoup d'autres choses semblables que l'on peut dire sur ce sujet ; mais il est bon de savoir un peu de toutes choses, quand l'on en a la commodité. Ceux qui en méprisent quelques particularités pour leur sembler trop rabaissées, paraissent souvent dédaigneux et ne considèrent pas qu'il n'y a remarque si petite dont l'on ne puisse tirer de l'instruction.⁵¹⁵

On pourrait en dire autant, au second volume des jeux, de la remarque de Pisandre à propos des jeux de rébus, dont il propose un petit inventaire : « il faudrait [...] aller prendre ses leçons dans les cabarets et les hôtelleries, dont les murailles sont souvent charbonnées de telles représentations rebusiennes »⁵¹⁶. En vertu de quel principe épistémologique Sorel confère-t-il à ces « particularités basses », triviales, enfantines et provinciales, une légitimité documentaire savante ? Hermogène s'en explique :

Mais dit-on pas communément que les bagatelles font naître l'occasion de parler des choses sérieuses ; et n'est-ce pas à ce dessein que nous nous employons à cette sorte de

⁵¹³ C'est là l'hypothèse de GARAVINI [1998], qui envisage *La Maison* comme un « palais des glaces » (p. 188) et décèle dans le propos d'Hermogène une critique adressée par le satiriste à ses contemporains (« Ce n'est pas par hasard qu'Hermogène prévient que si les jeux sont une fiction, toute pratique de la société humaine l'est aussi », p. 187).

⁵¹⁴ GARAVINI [1998], p. 188.

⁵¹⁵ *MJ*, I, p. 153.

⁵¹⁶ *MJ*, II, p. 385.

divertissement ? Que si [Bellinde] pense que je doive faire plus d'état des sciences, ne voit-elle pas que ceci en fait une partie, et que les hautes sciences en ont d'autres au dessous d'elles qui leur servent de degrés ?⁵¹⁷

Les savoirs les plus « subtils et relevés » ne se construisent que progressivement, sur la base de considérations et d'observations qui peuvent sembler de bas étage ou triviale. Néanmoins, ce sont ces savoirs ordinaires qui permettent à la connaissance de progresser, comme l'expose Hermogène :

Mais comme la matière dont je suis obligé de parler n'est rien que des Jeux et des choses de néant selon la première apparence, il semble que leur bassesse les doive faire mépriser à leur seule proposition. Néanmoins j'espère que petit à petit cela nous fera monter à des considérations très agréables, et de beaucoup d'utilité dans la vie ; et il ne se faut point étonner si, dès le commencement et en quelques autres endroits, nous nous arrêtons à des choses basses, puisque les sciences les plus curieuses ont leurs principes et leurs axiomes qui semblent quelquefois assez communs.⁵¹⁸

Rien n'empêche alors les lecteurs de Sorel, à la manière des navigateurs de Bacon, d'approcher la « Maison de Lydie » comme une nouvelle « Maison de Salomon », où se trouveraient documentées et expérimentées, par degrés successifs, des connaissances sur la vie culturelle française – plutôt que la Nature –, sur la base d'observations patiemment collectées et réunies en histoires-documents. Car Hermogène, on s'en doute, n'aura pas manqué d'invoquer l'auteur de *La Nouvelle Atlantide* en matière d'invention ludique utile aussi bien qu'agréable, au moment d'argumenter en faveur de la « vérité » de certaines fictions (p. 135). Néanmoins, dans cet « Atlas nouveau de François Bacon [...], Chancelier d'Angleterre », où on « décrit l'arrivée de quelques navigateurs dans une île où l'on ne s'occupait qu'à philosopher », le *sérieux* des activités racontées joint au caractère *invraisemblable* des « grandes machines » et « réservoirs » destinés à « la connaissance de toutes les choses naturelles » (p. 131) a de quoi décourager les lecteurs « honnêtes » qui constituent le public galant. Dans la « Maison de Plaisance » sorélienne, au contraire, l'amusement est premier, et « l'ingéniosité » de quelques personnes cultivant l'art de la « répartie » remplace agréablement l'industrie scientifique. Le laboratoire perd en rigueur savante ce qu'il gagne en séduction pour les lecteurs, qui, à l'image d'Agénor et de « plusieurs autres » de la troupe, considèrent qu'il est peu opportun de « traiter les jeux avec une recherche aussi exacte que des questions de philosophie » (p. 291).

C'est là peut-être – plutôt qu'en raison du manque de mémoire allégué – ce qui décourage Hermogène, le plus docte des amis de Lydie, de mener à son terme la tentative de *taxinomie*

⁵¹⁷ *MJ*, I, p. 295.

⁵¹⁸ *MJ*, I, p. 153.

raisonnée des jeux de société, dont on peut en effet être désireux de traiter « par ordre » (p. 151) et de faire le « dénombrement » complet. Il est « malaisé de les ranger chacun dans leur classe particulière, spécialement à cette heure-ci que je les cherche à l'aventure, ne les ayant pas tous présents à l'esprit » (p. 175), convient-il en effet, avant d'ajouter : « je vois bien [...] que nous voulons ici un petit de tout [sic] »⁵¹⁹, et non l'ensemble du répertoire ludique européen sous forme de « table » ou de « sommaire »⁵²⁰. Telles sont les paroles conciliantes d'un lecteur encyclopédique qui connaît Rabelais, ce « chroniqueur » dont l'exhaustivité documentaire séduit, mais ne correspond plus aux attentes d'un public de salon :

Il a fait un catalogue de quantité de jeux, qui étaient ceux où s'exerçait son incomparable héros pendant sa jeunesse. Les uns sont des jeux de hasard, les autres sont jeux d'esprit. Il y en a quelques-uns qui ne sont que pour les enfants, les autres sont pour les personnes plus âgées. Tant y a que cet excellent chroniqueur a fait ce que je ne ferai point ici, d'autant que c'est assez de vous avoir fait entendre quels sont les jeux que j'ai cru qu'il fallait nommer les premiers, et d'en avoir proposé quelques uns comme pour échantillon. Ceux dont j'ai dessein de parler plus amplement, sont d'une autre classe ; et sont ceux spécialement qui consistent dans l'entretien, et que l'on peut pratiquer dans une chambre.⁵²¹

Le propos frôle la prétérition, tant transparaît ici – « catalogue », « échantillon », classe » – la pulsion classificatrice⁵²² de l'auteur de *La Science universelle* et de *La Bibliothèque française*.

Quelles classes de jeux, qui ne relèvent pas de « l'entretien », seront reléguées à l'arrière-plan ? Les activités sportives (peu praticables en chambre), les jeux de hasards (peu honnêtes), et... les jeux « mathématiques » – « spécialement l'arithmétique » – qui conviennent mieux au « passetemps de quelques jeunes écoliers qu'à la récréation que nous cherchons maintenant », dès lors qu'il s'agit de développer l'invention *conversationnelle* (être ensemble) et *discursive* (s'exprimer verbalement) des joueurs (p. 165). Et gare à celui ou celle qui sous-estimera le niveau d'exigence des *jeux langagiers* des amis d'Hermogène : « Pour moi je vous assure que je n'aurais pas moins de travail à étudier plusieurs règles de mathématiques, qu'à m'adonner à quelques jeux que plusieurs choisissent pour leur principal divertissement » (p. 138).

Dans la conclusion de notre chapitre consacré au *partage des lecteurs*⁵²³, nous mettions en évidence la façon dont Sorel envisage son « public » sous la double condition d'une impossible universalité et du refus d'un élitisme minoritaire ; si les livres sont fondateurs de communautés lectorielles spécifiées, aussi larges et diversifiées soient-elles, c'est parce qu'ils ne plaisent pas à tous mais

⁵¹⁹ *MJ*, II, p. 427-428.

⁵²⁰ *MJ*, II, p. 315.

⁵²¹ *MJ*, I, p. 156-157.

⁵²² Sur la taxinomie, voir notre chapitre IX (section 1).

⁵²³ Voir notre chapitre VI (section 5).

séduisent certains. Les mécanismes de ce clivage mis en lumière, il reste à examiner les procédures d'*interaction* que ce « partage » – au double sens du terme – engage au sein de la *maior pars* ainsi dégagée : celle des lecteurs et des lectrices « de bonne intention » qui se trouvent fréquenter la boutique Sercy. À l'enseigne de la diversité, *La Maison des Jeux* ouvre certes ses portes à ceux qui, à l'image de la dédicataire, ont le désir de se « divertir en particulier » (c'est-à-dire « quand vous serez seuls »), mais elle offre surtout « des moyens infinis pour le divertissement des *compagnies* »⁵²⁴. Pour la première fois, le pédagogue universel envisage précisément des groupes de particuliers plutôt que des lecteurs individuels. Quelles sont les formes de cette sociabilité ludique fondée sur la lecture ? Comment se trouvent-elles programmées par le texte de la *Maison* ?

Un premier niveau d'analyse permet de dégager des constantes interactionnelles au sein de la compagnie nombreuse (quatorze participants) réunie chez Lydie. Ce sont ces structures profondes de l'espace ludique sorélien que nous examinons d'abord. Les deux modèles dominants (*agônale* et *coopérative*) identifiés par Delphine Denis dans la conversation galante⁵²⁵ coexistent déjà dans les *Jeux* de Sorel. Coexistence, certes, mais dans quelles proportions ? L'échange *agônale* distinctif de *La Maison des Jeux* est bien-sûr le débat pour ou contre les romans, « dispute agréable »⁵²⁶ confrontant le « mélancolique » Ariste (*contra*) au docte Hermogène (*pro*), incluant une intervention de Clymante à propos des comédies. L'isotopie « juridique » (prévue par ce modèle) y prévaut, conformément – Camille Esmein l'a montré – à un type de discours déjà pratiqué par Sorel au livre XIII du *L'Anti-Roman* et reproduit par la suite dans *De la Connaissance des bons livres*.⁵²⁷

⁵²⁴ MJ, I, « Épitre à Mademoiselle U. D. I. », p. 74, ainsi que « Avertissement aux lecteurs », p. 76. Nous soulignons. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient ici encore au premier volume de *La Maison des jeux*. Les références au second volume sont indiquées en note.

⁵²⁵ DENIS [1997], p. 65-96. Le modèle *agônale* s'applique à un échange de type éristique, souvent dual, par confrontation de thèses adverses (dialectique de la *disputatio*) ; le modèle *coopérative*, plus intégratif et inclusif, correspond à un espace polyphonique qui se veut la « somme des contributions personnelles » (p. 82). Bien qu'il soit tentant de référer ces types d'échanges aux deux formes concurrentes de l'hétérogène (« diversité » dans le cas du modèle *agônale*, « variété » dans le modèle *coopérative*), nous manquons d'indicateurs clairs d'une telle distribution dans le texte, Sorel privilégiant comme nous l'avons dit le champ notionnel du *divers*.

⁵²⁶ MJ, I, p. 223.

⁵²⁷ ESMEIN [2006]. La rhétorique judiciaire est familière à Sorel (voir notre chapitre VI, section 4). Camille Esmein a montré que, dès la fin des années 1620, le détournement d'un exercice savant (la *disputatio*) au profit d'une réflexion sur le genre romanesque, alors en constitution, permettait à plusieurs auteurs – de Sorel à Camus en passant par les conférenciers du Bureau d'Adresse – d'« instruire un procès sans le juger », c'est-à-dire de laisser au lecteur, désormais informé, la responsabilité d'adhérer ou non aux valeurs thématiques et formelles du roman ; se manifesterait ici le lien étroit unissant, à cette époque, *poétique* d'un genre naissant, *critique* et exposition *pédagogique*. Selon Camille Esmein toujours, la liberté du lecteur serait plus marquée dans la *Maison* de 1642 que dans le *Berger* de 1627, où Clarimond (dans le rôle du procureur) affronte successivement trois avocats du roman (Musardan, Philiris et Amarylle), dont les arguments peinent à convaincre le « juge » Anselme et plus encore le sévère auteur des *Remarques*, qui appuie le parti de l'accusation. Dans la conversation de 1642, en revanche, Hermogène (*pro*) se montre plus persuasif, et Ariste (*contra*) confesse de bon cœur qu'il n'a pris le rôle d'accusateur que par manière de jeu.

Cependant, hormis cette séquence de « procès » aux airs de pièce rapportée, l'interlocution par thèses opposées est rare dans la *Maison*. En atteste l'intervention tardive d'Olympe dans l'échange portant sur le thème des métamorphoses : véritable rappel à l'ordre, sa déclaration indique qu'une discussion collective qui dégénère en « dispute »⁵²⁸ argumentée, aussi intéressante soit-elle, n'a plus sa place dans la conversation. L'espace ludique sorélien ignore en outre la formation d'équipes : on joue chacun pour soi. La constitution de « partis » opposés éphémères est même exceptionnelle : c'est le cas par exemple lorsque quelques « dames » s'élèvent contre leurs partenaires de jeu masculins, qu'elles accusent de sortir des bornes de la bienséance. Le groupe ne s'en trouve pas divisé pour autant, soudé (autant que possible) jusque dans les carrosses au retour de la promenade⁵²⁹. S'il réduit la part du *modèle agônale*, Sorel évite avant tout d'exploiter la configuration dans laquelle un locuteur singulier affronterait durablement le reste des joueurs, ou se verrait exclu pour avoir échoué à l'une ou l'autre des épreuves. Détracteur des jeux de conversation, qu'il qualifie de « puérils » en défi à Hermogène, Ariste est certes momentanément perçu par le groupe entier comme un dissident ; mais isolé, exposé aux « attaques générales » qu'élève alors la « commune voix », il se range finalement à l'avis de la compagnie, promettant d'y tenir dûment « sa partie » (p. 262). Les peines infligées, quant à elles, sont purgées de préférence à plusieurs : Bellinde, Lydie, Uranie et Olympe, reçoivent en guise de punition l'ordre d'entonner ensemble « une chanson à quatre parties »⁵³⁰. Bref, solitaires extravagants et partisans affidés le cèdent aux joueurs *particuliers*, capables de prendre part individuellement à l'activité commune de la troupe. D'évidence, le modèle *coopératif* prédomine très largement dans les jeux soréliens.

Tel que l'exploite Sorel, le modèle d'interaction coopérative s'avère à la fois *dynamique* et *stable*. Il importe ici de décrire la façon dont cette double propriété – dont nous avons montré qu'elle caractérise déjà le *cosmos* physique dans *La Science universelle*⁵³¹ – règle les rapports des participants à l'intérieur du groupe. Le modèle coopératif des jeux est *dynamique*, d'abord, dans la mesure où les *rôles* (ou « places discursives ») de chacun dans la conversation ne sont pas attribués une fois pour toutes.⁵³² En témoigne l'explicite passation d'autorité d'Agenor, qualifié de « juge et maître de l'assemblée », à Clymante, sorti vainqueur du jeu précédent et occupant désormais la « place » – peu enviable d'après Isis – d'organisateur de la suite du jeu : c'est en « résignant son pouvoir »

⁵²⁸ *MJ*, II, p. 403 : « Je me réjouis de ce que vous rentrez dans les Jeux, dit alors Olympe, car encore que la dispute où vous étiez, fût fort curieuse, si est-ce que si elle devenait plus longue elle nous donnerait sujet de la remettre à un autre temps [...] »

⁵²⁹ *MJ*, II, p. 317 : « Tous ceux de la compagnie étant de la partie l'on fit atteler trois carrosses, mais enfin ils passèrent tous en deux pour se moins diviser. »

⁵³⁰ *MJ*, II, p. 346.

⁵³¹ Voir notre chapitre IV (section 1).

⁵³² DENIS [1997] distingue en particulier le rôle d'*arbitre* (ou *juge*), propre au modèle agônale, du rôle de *régisseur* dans l'échange coopératif. Elle précise que les rôles sont rarement fixes, mais qu'ils se trouvent « négociés » à chaque nouvelle intervention, ce qui « ne va pas sans violence » (p. 88).

au nouveau *régisseur* qu'Agenor se soumet, sans violence et comme naturellement, aux « lois » du divertissement collectif.⁵³³ Cette scène d'investiture surprend d'autant plus que tout portait jusqu'ici à identifier Hermogène (et non Agenor) comme le « Maître du jeu » (p. 160), lui que son autorité intellectuelle indisputée place régulièrement en position de référent pour les autres joueurs⁵³⁴. C'est oublier qu'il a précédemment plaidé lui-même pour l'abandon des jeux où le « Maître » se « donn[e] le plus d'emploi », dans l'intention de faire valoir « ceux où il y a à parler et à inventer pour tous ceux de la compagnie » (p. 175).

Si, dans le cadre de la conversation galante, la *bienséance* a pu être définie comme le « dispositif de reconnaissance et de contrôle des places respectives occupées dans l'interaction »⁵³⁵, il semble que celle-ci ait surtout vocation chez Sorel à garantir la *circulation* de l'autorité locutrice, ainsi que, plus largement, la redistribution des places discursives de chacun au gré des parties successives. Bienséants apparaîtront en effet les jeux, allégués par Pisandre, « où l'on se lève et l'on s'entremêle » (p. 181) selon le principe de nos chaises musicales, permettant d'éviter l'enlisement des participants dans une routine de jeu (et de séduction...) figée par un voisinage rendu trop familier. De fait, si certains jeux galants (notoirement ceux « dont la seule conclusion est de baiser », p. 192), autorisent – favorisent même – le rapprochement par couples des participants hommes et femmes, les relations privilégiées d'amants éventuels n'ont pas leur place « dans une compagnie où l'on fait une conversation générale », dans la mesure où ceux-ci n'en tirent aucun réel avantage, « ne pouvant rien dire de particulier » (p. 180). C'est à la bienséance qu'il revient en effet de tempérer les regards insistants (« rayons mutuels qui s'entremêlent en leur chemin, et forment des chaînes assez sensibles pour opérer à la liaison des cœurs »), et de favoriser la saine alternative consistant à « tourne[er] tantôt les yeux vers l'un [de ses voisins], et tantôt vers l'autre » (p. 161) en témoignage d'une vigilance moins opiniâtre. Ainsi le « hasard » et l'« inclination »⁵³⁶ gouvernent-ils doublement la répartition des places physiques des participants dans l'univers du jeu.

Ce principe de variété topologique, selon nous, fait symbole. Ni indéfinie ni prédéterminée, l'architecture de la civilité reflète la structure sorélienne de l'Univers, espace dynamique polycentré, où l'ordonnancement hiérarchique des corps est relatif au point de vue de son observateur. Dans la maison de Lydie, ce point de repère variable, à partir duquel se réinvente à chaque échange l'ordre des interlocuteurs et leurs affinités, n'est autre que le type de divertissement proposé tour à tour par les participants ; confiant dans la « capacité » de chacun à

⁵³³ *MJ*, II, p. 333.

⁵³⁴ Hermogène assume probablement le rôle d'*expert* décrit par DENIS [1997], p. 86.

⁵³⁵ DENIS [1997], p. 97.

⁵³⁶ *MJ*, II, p. 320.

se rappeler, inventer ou expliquer un jeu, Hermogène annonce très tôt qu'il n'entend pas rester à l'origine de tous les divertissements (p. 183).

Souple et dénué de centre absolu, enfin, l'univers ludique sorélien n'en n'est pas pour autant labile ; loin s'en faut, dès lors que tout jeu a ses *règles*. Si Fernand Hallyn a pu interroger la *topique profonde* à l'œuvre dans le discours des astronomes de la modernité⁵³⁷, il nous semble possible de dégager une structuration rhétorique semblable dans l'organisation des jeux. Nous rejoignons ici l'intuition décisive qui motive le type d'analyse (rhétorique) appliqué par Delphine Denis à la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry, l'auteure de *La Muse galante* ayant montré avec succès que l'invention conversationnelle de Sapho, traversée d'une finalité persuasive, se déploie sur le modèle de l'invention des orateurs, autrement dit par *lieux*.⁵³⁸

Dans *La Science universelle*, où le pédagogue du genre humain prend soin d'inclure quelques pages d'explications relatives à la topique (logique et rhétorique) enseignée dans les collèges, le *lieu* dont l'importance prévaut très manifestement est celui de l'articulation entre *tout et parties*. En effet, si « le premier » des lieux rhétoriques répertoriés par Sorel est celui de la *définition*, cette catégorie se trouve caractérisée comme une figure « qui fait le dénombrement des parties ou des espèces »⁵³⁹ ; après avoir ensuite évoqué le lieu de l'*étymologie*, Sorel en vient à celui du « dénombrement des parties, où l'on argumente des parties au tout ou du tout aux parties »⁵⁴⁰ ; viennent ensuite les lieux des « choses accouplées, similitudes, dissimilitudes, contraires, adjointes » et « beaucoup davantage », lieux que Sorel juge « fort mal arrangés », mais qu'il résume, dans sa *Logique parlante*, en des termes où la relation tout/partie s'impose à nouveau : « la société des choses, la similitude, la contrariété, l'opposition, la préséance, le tout et ses parties. »⁵⁴¹ Ce *lieu sorélien* fondé sur le rapport d'inclusion des parties au tout équivaut approximativement au lieu classique de la *division*⁵⁴², et il occupe une place prépondérante dans les jeux imaginés ou réappropriés dans *La Maison*.

De fait, si les jeux fondés sur l'*étymologie* sont jugés trop doctes – encore qu'il s'agisse toujours d'identifier les composantes sémantique particulières d'un terme complexe global – et que les jeux de *préséance* – basés sur la comparaison de « partis » concurrents – introduisent un biais désobligeant dans la conversation (en situation imaginaire de naufrage, une joueuse doit déterminer lequel, de ses deux amants concurrents, doit être abandonné à la noyade pour que

⁵³⁷ Voir notre chapitre IV, section 3, où nous mettons en évidence la structure *partitive* de l'univers physique sorélien.

⁵³⁸ DENIS [1997], p. 168. Delphine Denis retient de la notion de *lieu* rhétorique, très discutée, le sens de « catégorie formelle », de « schème » du discours, dont la spécificité est de faire l'objet d'une codification stricte et d'un classement au sein d'un répertoire clos. DENIS [2001] étend cette hypothèse rhétorique à l'invention galante en général, ludique en particulier (p. 239) ; il s'agit d'émanciper le style galant de sa seule dimension élocutive (*ornatus*).

⁵³⁹ SCU_IV, p. 77.

⁵⁴⁰ SCU_IV, p. 74-75.

⁵⁴¹ SCU_IV, p. 66.

⁵⁴² DENIS [1997], p. 176.

l'autre soit sauvé...⁵⁴³), les jeux fondés sur l'exploitation de la structure logico-rhétorique *partitive* – dénombrement, définition, inventaire, etc. – emportent une large adhésion. La version élémentaire de ces jeux, déclinables à l'infini, consiste à soumettre au groupe le nom d'un *ensemble*, afin que chaque participant s'identifie littéralement à l'une de ses *parties* constitutives. C'est le cas par exemple du jeu du « jardinage » (« où l'un est le parterre, l'autre la fontaine, l'autre le rosier, l'abricotier, le cerisier, ou bien la bêche, le râteau, l'arrosoir, et autres choses qui appartiennent à ceci », de manière à ce que tous ces noms se trouvent « entremêl[és] », p. 168), du jeu du « bâtiment » (à l'occasion duquel les participants doivent prendre le nom des « matériaux ou outils de maçonnerie, comme le marbre, le porphyre, la pierre de taille, le moellon, la chaux, le plâtre, le ciment, le compas, la règle, le marteau et la truelle », p. 168), ou encore du jeu emblématique des « parties du corps », où « tous ceux de l'assemblée se donnent chacune le nom de quelque partie du corps » ; à l'image du peintre Zeuxis, qui « a assemblé toutes les personnes qui excellent en la beauté de quelque partie, afin que tous ensemble ils forment une beauté parfaite », un meneur de jeu appelle successivement ces différentes parties incarnées par les participants, lesquels doivent alors exécuter une révérence « en leur particulier » (p. 169-172). Le non moins emblématique jeu des « parties des animaux » introduit un second niveau de divertissement, fondé quant à lui sur le lieu de la *similitude* : quelque animal ayant été déclaré mort, il revient à chaque participant d'en revendiquer « sa part » en nommant l'organe ou membre de son choix ; si deux joueurs (de préférence un homme et une femme) devaient avoir élu une même « partie », il leur revient d'échanger un baiser (p. 189). Moins morbide peut-être, le jeu des « fleurs semblables » suit le même canevas :

Quelqu'un en a nommé tout haut autant différentes [*i.e.* de fleurs] comme il y a de gens dans l'assemblée, disant qu'il les avait cueillies pour en faire un bouquet ; mais qu'il aime mieux donner à chacun la sienne, qu'ils choisissent. Ils viennent donc nommer chacun tout bas celle qu'ils retiennent, et l'on ordonne que celui qui en ont pris une semblable, se baisent.⁵⁴⁴

Plusieurs de jeux privilégiés par Sorel programment ainsi des interactions collectives de type *panique* (tout aux parties semblables), où les joueurs sont littéralement appelés à *performer leur particularité* au sein du groupe selon des *scenarii* minimaux convenus. L'autre modèle de jeu galant – cette fois de jeux spécifiquement langagier – cher aux amis d'Hermogène est celui des « questions », en particulier des « questions d'amour », que l'auteur de *La Bibliothèque française* décrit dans les termes suivants :

⁵⁴³ *MJ*, I, p. 185. C'est encore le cas du jeu du mariage, où, réciproquement, les femmes qui n'auraient pas été préférées par les joueurs masculins risqueraient d'en concevoir du dépit (p. 186-187).

⁵⁴⁴ *MJ*, I, p. 189.

Jean Bretel et quelques autres ont fait des *Questions d'amour*, qu'ils appellent des jeux partis, pour ce que c'était des demandes faites dans les Compagnies, où chacun prenait parti et déclarait son opinion. Ceci a été imité par les jeux Italiens, et dans nos derniers siècles on a renouvelé ces choses, comme cela s'est vu dans plusieurs livres de galanterie.⁵⁴⁵

On l'aura compris, la structure formelle du *jeu parti* incite précisément chaque participant à performer ici encore son « parti », c'est-à-dire sa particularité au sein de la compagnie. Enfin, notons que l'auteur de *De la Prudence* envisage de façon très conventionnelle l'art de la conversation sur le modèle de l'exécution musicale : à chaque joueur de « tenir sa partie »⁵⁴⁶ dans l'ensemble choral harmonieux, où les voix se complètent et se répondent avec courtoisie (« La conversation doit être accomplie de discours réciproques qui la fassent ressembler à un concert de musiciens, où les chœurs se répondent les uns aux autres. »⁵⁴⁷). Jouer une partie, pratiquer des *jeux partis*, tenir sa partie : ce réseau de locutions semble indiquer que la structure profonde de l'univers du jeu est fondamentalement partitionnée. On s'étonne à peine que Sorel en ait fait la matrice de sa production galante, où s'inventent les rapports d'une civilité rêvée. Car au fond, *jouer* se résume peut-être à *occuper activement une place* au sein d'un ensemble clos de places disponibles ; librement investies plutôt qu'assignées, également réparties et non hiérarchisées, ces « places de jeu » définissent probablement les contours d'une sociabilité idéale, largement étrangère à la vie civile ordinaire dont Sorel est le témoin critique.

Qui sont les personnages à s'investir dans les modes d'interaction participatifs décrits jusqu'ici ? À quoi ressemblent les joueurs et joueuses invité(e)s à *performer leur particularité* au sein du groupe ? Ce qui frappe avant tout, c'est le caractère hétérogène de la compagnie de lecteurs et de lectrices réunie chez Lydie. En continuité avec le modèle académique italien⁵⁴⁸, tout d'abord, la mixité des sexes (le « mélange des deux sexes », p. 181) apparaît comme un facteur décisif de diversité au sein de cette compagnie galante, pensée sur le modèle de l'*assortiment* :

Cette bande avait été assortie fort judicieusement, pour ce que c'étaient toutes personnes qui s'étant déjà vues plusieurs fois en diverses conversations, avaient beaucoup d'intelligence ensemble, et savaient ce qui pouvait plaire aux uns et aux autres. Lydie y avait

⁵⁴⁵ BF, p. 295.

⁵⁴⁶ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PARTIE. « En Musique on appelle parties, les accords que font diverses personnes qui chantent ensemble. Il y a quatre principales parties, le Dessus, la Basse, la Taille, et la Haute-contre. Le reste ne sont que des parties redoublées. On fait des concerts à dix, douze, ou quinze parties. Les orgues qui s'étendent jusqu'à huit octaves peuvent avoir jusqu'à vingt-cinq parties. Les uns ont du génie pour inventer les airs ou les chants, et les autres pour y mettre des parties. En ce sens on dit qu'un homme chante en partie, qu'il tient sa partie dans un concert, pour dire, qu'il chante sur des tons qui sont assignez à une telle partie. »

⁵⁴⁷ PBR, p. 344.

⁵⁴⁸ DENIS [2001], p. 243.

mis aussi autant d'un sexe que de l'autre, d'autant que la compagnie eût semblé imparfaite sans cela [...].⁵⁴⁹

Sans surprise, cette apparente égalité entre hommes et femmes, « sans lesquelles cet ébat serait fade » (p. 76), renvoie à un imaginaire hétérosexuel de type différentialiste fondé sur l'idée de complémentarité et dont le corollaire est la distinction (« C'est comme l'union de deux cordes de luth jointes ensemble, lesquelles produisent un bon accord, mais dont le son égal n'est point mélodieux » : « toutes les qualités d'un homme doivent être distinctes d'avec celles de la femme, afin d'en marquer la différence »⁵⁵⁰). Certes, l'auteur de *La Bibliothèque française* considère que les femmes ont besoin de « moins de livres » de morale que les hommes – par exemple pour se former à la conversation – dans la mesure où elles « ne se mêlent point avec nous des affaires publiques, elles ont moins de choses à apprendre et à observer que les Hommes »⁵⁵¹. Cependant, dans *l'espace particulier* que constitue la maison de Lydie, Sorel n'hésite pas à attribuer à ses personnages féminins une « capacité » fondée sur la lecture des « bons auteurs » (p. 203) et sur des aptitudes langagières marquées aussi bien à l'oral (sens de la « répartie ») qu'à l'écrit (« capables de mettre la main à la plume »).⁵⁵² Parmi les amies de Lydie, Isis est le personnage le plus souvent porté à revendiquer des compétences intellectuelles au même titre que les hommes, comme c'est le cas lors d'un jeu exigeant l'octroi de baisers : « est-ce donc, poursuivait-elle, que nous ne vous croyez point propres à autre chose ? Ne sommes nous point capables de parler où il le faut, et nous voulez-vous priver des fonctions de l'esprit ? »⁵⁵³. Cette saillie en dit long sur les ambitions formatrices du pédagogue universel, aux yeux de qui l'esprit et la capacité ne sont pas l'apanage des aristocrates de sexe masculin⁵⁵⁴, mais elle permet aussi de mettre en évidence le fait que « le sexe féminin », pour Sorel, n'est pas réductible à une *catégorie générale* : toutes les femmes ne sont pas de même capacité. L'exemple d'Isis, plus instruite que les autres, indique que les personnages de la compagnie sont envisagés, au-delà de la distinction binaire des *genres*, comme des individus aux qualités propres et particulières.

Le second facteur de variété au sein de la compagnie est celui de la *condition*. Si les amis de Lydie ont tous en commun de s'intéresser à des jeux d'esprit où se cultivent ingéniosité et maîtrise des

⁵⁴⁹ *MJ*, I, p. 85.

⁵⁵⁰ PBR, p. 213 et 222.

⁵⁵¹ BF, p. 129.

⁵⁵² *MJ*, I, p. 83 : « Toutes deux elle étaient aussi fort capables de mettre la main à la plume, pour composer des lettres ou des vers, et il n'y avait personne dans une compagnie qui pût faire une narration de meilleure grâce, et qui eût de plus subtiles reparties. »

⁵⁵³ *MJ*, I, p. 193.

⁵⁵⁴ Voir notre chapitre VIII (section 2).

codes sociaux⁵⁵⁵, cette homogénéité de fond est très vite nuancée par une précision cruciale, dont la teneur rappelle vivement les propos tenus par Sorel dans ses histoires comiques :

Nous voyons ici que la compagnie était mêlée, comme cela arrive d'ordinaire de telle façon que toutes les choses que l'on en peut rapporter, sont plus croyables que ce qui se trouve dans plusieurs Romans, dont les auteurs s'imaginent qu'il irait de leur honneur, s'ils ne faisaient tous leurs personnages Princes et Chevaliers, ne considérant pas que les aventures les plus agréables arrivent parmi le mélange des conditions, et même que ce n'est pas une chose vraisemblable de faire tous leurs gens de guerre si polis, si galants, et d'une parole si élégante, au lieu que plusieurs hommes d'épée ont beaucoup de rudesse, et qu'il faut avouer qu'il y a quantité d'hommes de ville qui les surpassent dans les agrément nécessaires à la conversation.⁵⁵⁶

Sorel ne tient pas seulement à marquer la différence entre l'aristocratie et la bourgeoisie, qu'il estime éminemment capable de conversation et où il puise l'essentiel de son personnel ludique ; encore précise-t-il combien la bourgeoisie est elle-même variée dans sa composition. À chaque personnage de *La Maison* correspond une « profession » – bien que la période de « vacances » relègue les *officia* à l'arrière-plan – ou une provenance géographique particulière : hommes d'« affaires » non dénués de « galanterie » (p. 90), Agenor appartient au corps du Parlement de Paris et Clymante est employé par la chambre des Comptes ; Dorilas, quant à lui, est un gentilhomme poitevin lettré que la perspective de s'éprendre de la fille d'un « bourgeois de Paris » n'effraie pas⁵⁵⁷. Si l'espace de la conversation constitue ce que Delphine Denis qualifie de « parenthèse égalitaire » (c'est-à-dire un lieu d'égalité rêvé plutôt que constaté)⁵⁵⁸, c'est pour Sorel au sein même de la bourgeoisie, et au niveau professionnel, que se joue l'expérience de la similitude « jouée » ; au seuil du divertissement, en effet, les amis de Lydie s'attribuent des noms fictifs « afin que la condition semblât être égale entre ceux qui seraient de professions différentes » (p. 85). Individualisés, quoique dotés d'un « poids » égal dans la conversation, les personnages de *La Maison des jeux* réalisent ensemble le « désir de société » évoqué dans *Prudence* :

Comme il est fort difficile que tous les hommes qui se rencontrent ensemble soient de même condition et de semblable mérite, il faut pourtant que le désir de la société y mette une certaine égalité au moins en apparence, *puisque chacun est là pour soi*. Ainsi qu'en un luth

⁵⁵⁵ *MJ*, I, p. 78 : « Mais en ce qui est des jeux dont nous parlons, la plupart ne peuvent plaire qu'à des personnes de bonne condition, nourries dans la civilité et la galanterie, et ingénieuses à former quantité de discours et de réparties pleines de jugement et de savoir, et ne sauraient être accomplis par d'autres.

⁵⁵⁶ *MJ*, I, p. 91.

⁵⁵⁷ *MJ*, II, p. 28 : « Je pense que vous riez, Messieurs et Dames de la première adresse de mes affections, comme si elles avaient été indignes, et si l'Amour ne joignait pas le soc de la charrue avec les épées, et même avec les sceptres, et si la roture n'était pas tous les jours mêlée et confondue parmi la noblesse. » Il s'agit de la fille d'un marchand de vin.

⁵⁵⁸ DENIS [2001], p. 241.

ou en une viole, chaque corde est nécessaire et y convient parfaitement, encore qu'elles soient toutes de grosseurs différentes. Aussi la diversité des personnes qui conversent ensemble y produit quelquefois de l'harmonie.⁵⁵⁹

Si *chacun est là pour soi*, c'est qu'au-delà de la « naissance et des charges » existe un espace de liberté où il est possible d'évoluer *en simple particulier*, parmi ses pairs humains doués de parole et doté de raison. Dans cette « compagnie libre », où il est reconnu que « chacun [a] quelque qualité excellente qui les devait faire estimer » (p. 83), nulle « conversation [...] gênante et fâcheuse » n'est amorcée par d'agressifs « Prenez garde, vous qui n'êtes que bourgeois, que vous parlez à un gentilhomme, ou vous qui n'êtes qu'avocat ou petit officier, que vous parlez à un conseiller de Cour souveraine »⁵⁶⁰ ; mais si les *conditions* et les *professions* n'ont plus vocation à ordonner la hiérarchie des places et des tours de parole, les éléments de caractérisation qu'elles induisent (humeurs, goûts, compétences, niveau d'expérience, etc.) ne disparaissent pas : ils contribuent à façonner des *styles*.

C'est dans le « jeu du roman » que l'« expression de styles individuels »⁵⁶¹ se marque avec le plus de netteté. Dans ce divertissement qui vient conclure le second livre de *La Maison des jeux*, à l'occasion duquel les participants sont appelés à narrer les uns après les autres un épisode improvisé dans la suite du précédent (à « chacun » d'y « mettre tout ce qui lui viendra en fantaisie »⁵⁶²), Delphine Denis note en effet que chacun « appose[e] tour à tour sa signature stylistique au texte commun » ; « [l]e plaisir naît de cette diversité des tons et des voix, et de ses effets de contraste et de contrepoints induits pas leur succession discordante »⁵⁶³. Hermogène entame le récit et fait applaudir ses talents de romancier digne de la « Galerie du Palais » (p. 473-474) ; Agenor lui succède, qui oriente l'*inventio* narrative vers le Palais de Justice et nourrit son *elocutio* de nombreux termes de pratique, après quoi Lydie introduit des vers et Uranie des lettres d'amour ; Clymanthe explore quant à lui les ressources de la satire appliquées au genre de la pastorale, puis Olympe, prise de cours, introduit avec une maladresse opportune quelques traits enfantins et triviaux dans le cours du récit. Se succéderont ensuite Néarque (spécialiste des passions), Floride (qui s'accompagne d'un luth et chante), le peintre Pisandre (grivois), Artenice (pudique), Ariste (dont l'« éloquence miellée » est aussitôt identifiée comme du « galimathias » délibéré), Bellinde (habile à manier la « boutade »), et Isis (véritable antiquaire de la troupe et férue d'art militaire à la façon d'une historienne). Fin connaisseur des reconnaissances de

⁵⁵⁹ PBR, p. 347. Nous soulignons.

⁵⁶⁰ PBR, p. 348.

⁵⁶¹ DENIS [2001], p. 284.

⁵⁶² *MJ*, II, p. 438. Les références paginales qui suivent, indiquées entre parenthèses dans notre texte, renvoient cette fois au second volume de *La Maison des jeux*.

⁵⁶³ DENIS [2001], p. 284. Note 152.

comédies, Dorilas se charge du dénouement de l'aventure. Ravie de l'expérience, la compagnie renvoie à plus tard la possibilité de détailler encore les « particularités qui concernaient toute l'histoire » (p. 602), et Sorel de conclure : « il y avait eu un grand plaisir à entendre les divers changements de style que plusieurs avaient fait dans leur narration » (p. 603).

Quel *enseignement* les participants (et le lecteur) auront-ils tiré – à leur insu peut-être – de cet exercice collectif initié par le savant Hermogène ? Assurément, il s'agit là d'une véritable leçon sur la *variété des styles*, et, plus précisément encore, sur la valeur des *styles particuliers* qu'est capable de « mêler » une *histoire feinte* accomplie – c'est-à-dire un roman sans les défauts que lui reproche Sorel. Il ne peut en effet échapper au lecteur que le nom du maître de la partie, à savoir Hermogène, est aussi celui du rhéteur grec de la seconde sophistique, Hermogène de Tarse, auteur du *Des catégories du style* (ou *Les catégories stylistiques du discours*), un ouvrage bien connu depuis la Renaissance, où se trouve défendue une poétique du *mélange des styles*.⁵⁶⁴ Ce qui néanmoins nous intéresse ici, c'est que le rhéteur grec accorde nettement moins d'importance à l'étude du *mélange des styles* (*mixis, katapoikilè*) qu'à l'examen *individualisé* de chaque style considéré séparément, dont vingt archétypes (*ideai*) sont dénombrés dans son traité, parmi lesquels les sept majeurs forment ensemble un tout (*pan*) sujet à des combinatoires (*sunzugia*). Hermogène explique en effet que le mélange (*mixis*) n'est que confusion (*krasis*) tant que les composantes de l'ensemble ne sont pas clairement distinguées les unes des autres :

[U]n mélange, qu'il s'agisse de discours ou de toute autre chose, est impossible à bien reconnaître ou réaliser sans apprendre d'abord à connaître chacun des éléments dont résulte ou résultera le mélange (*krasis*) : par exemple le blanc et le noir, dont le mélange donne naturellement le gris.⁵⁶⁵

Pour cette raison, il est vain de chercher à identifier des *styles d'auteurs individuels* – par exemple celui de Platon ou de Démosthène – sans distinguer préalablement les *composantes stylistiques fondamentales* (les « éléments ») présentes dans le discours en général :

Dans ces conditions, il faut nécessairement se détourner de tous ces styles, des styles [d'auteurs] individuels (*tôn kat'andra*) s'entend, le style de Platon, de Démosthène, de Xénophon, de tous les autres, pour aller aux principes (*ex archè*) qui sont en quelque sorte les éléments du discours (*stoicheia logou*), et les étudier chacun séparément (*peri hekastou chôris*).⁵⁶⁶

⁵⁶⁴ Le Περὶ ἰδεῶν (*Hermogenis de formis orationum* ou *De Ideis*) est largement pratiqué par Le Tasse et Guarini, eux-mêmes des sources importantes de *L'Anti-Roman* de Sorel. Nous renvoyons à l'édition moderne de ce texte : HERMOGÈNE DE TARSE, *Les catégories stylistiques du discours*, in : *Corpus rhetoricum*, tome IV, texte établi et traduit par Michel PATILLON, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

⁵⁶⁵ HERMOGÈNE DE TARSE, *De Ideis*, I, p. 33.

⁵⁶⁶ HERMOGÈNE DE TARSE, *De Ideis*, I, p. 33-34.

Une fois ces catégories élémentaires mises en lumière, définir un style d'auteur revient à établir la description de l'*alliage* (*mixis*, traduit par mélange) spécifique à chaque plume :

Car il est facile à partir de là de reconnaître et d'exposer aussi les styles [d'auteurs] individuels, grâce à l'observation attentive et très précise des mélanges (*mixis*) qu'ils présentent, soit qu'on veuille faire l'examen des auteurs anciens ou de certains auteurs récents, ou bien rivaliser avec eux.⁵⁶⁷

Le rhéteur peut ainsi établir qu'un *style d'auteur* doit être analysé comme un *tout* organisé (*holos*) constitué de *parties* déterminées (*merè*), dont la composition dépend d'un certain assortiment des sept catégories fondamentales, envisagées elles-mêmes comme un ensemble d'éléments semblables (*pan*) :

Car nécessairement, quand nous nous appliquons à montrer, dans chacune de ses parties isolément (*merè*) et dans sa totalité (*holon*), l'origine et la composition du style d'un tel auteur, sa qualité et les agents de cette qualité, nous traitons précisément de chaque catégorie stylistique du discours et nous disons ce qu'est leur mélange (*mixis*) et comment, selon le dosage de ce mélange, les mêmes matériaux font le discours tantôt poétique, tantôt non poétique, tantôt panégyrique, tantôt délibératif ou judiciaire, bref le font de telle ou telle qualité.⁵⁶⁸

Transposé au jeu éducatif sorélien du « roman » amélioré, ce modèle fournit une clef d'interprétation non dénuée d'intérêt. Chacun des amis de Lydie incarnerait – c'est-à-dire *pratiquerait* de manière emblématique – l'une des catégories élémentaires de la narration feinte telle que l'envisage Sorel, l'ensemble du jeu permettant de constituer une taxinomie poétique complète (un *pan*), destinée à « séquencer », pour ainsi dire, l'ADN d'un récit réussi. Ces styles personnalisés seraient ainsi les « catégories stylistiques du discours » à partir desquelles un écrivain compose son *style d'auteur*, unique dans les formes et les proportions de son « mélange » (un *holos*). Le « jeu du roman » ne serait donc pas une recette poétique à appliquer littéralement – seuls les mauvaises narrations relèvent de la composition épisodique additive ! –, mais une leçon pratique d'*analyse poétique et stylistique*, performée par des personnages dont le lecteur connaît à ce stade les excellentes aptitudes d'interaction contributive mutuelle, autrement dit le talent pour *se mélanger*.

À titre conclusif, un éclairage supplémentaire mérite d'être apporté. Les commentateurs modernes d'Hermogène de Tarse sont unanimes : la poétique de la variété exposée dans le traité du rhéteur est profondément marquée par un souci de *particularisation*. Benjamin Bouchard souligne que le théoricien grec consacre l'essentiel de son ouvrage à détailler chaque couleur

⁵⁶⁷ HERMOGÈNE DE TARSE, *De Ideis*, I, p. 34.

⁵⁶⁸ HERMOGÈNE DE TARSE, *De Ideis*, I, p. 24.

stylistique séparément, négligeant la réflexion sur leur articulation (mélange).⁵⁶⁹ Christine Noille-Clauzade, auteur d'un article consacré à « l'invention du singulier dans la réflexion rhétorique classique », observe quant à elle que l'examen hermogénien des combinaisons stylistiques débouche en définitive sur une poétique des styles individuels pratiqués par les auteurs (en petit nombre), tant le nombre de combinaisons théoriques possibles est élevé⁵⁷⁰ ; elle suggère d'ailleurs que la *Rhétorique* de Bernard Lamy (1675), où se cristallise durablement l'imaginaire d'un style auctorial « particulier »⁵⁷¹, doit beaucoup à Hermogène de Tarse. Que « le style » au sens large exige une approche analytique particularisante capable de dégager des styles élémentaires (Bouchard), ou que les composantes stylistiques combinées permettent la particularisation d'un auteur dans la langue (Noille), le modèle théorique proposé par Hermogène de Tarse privilégie donc dans les deux cas le niveau des *parties* plutôt que de l'*ensemble*.

Si le personnage sorélien d'Hermogène doit bel et bien son nom au célèbre rhéteur, on devine que « l'esthétique de la variété » cultivée dans *La Maison des jeux* n'a rien d'une célébration de la *confusion* (*krasis*), mais valorise au contraire le *mélange* (*mixis*), compris comme l'harmonieux *assortiment* de parties variées, valorisées comme telles, à la manière d'un riche camaïeu. Camaïeu stylistique, *La Maison des jeux* abrite non seulement un ensemble de pièces textuelles savamment marquetées, mais contient aussi, comme en abyme dans le « jeu du roman », le clef de sa propre formule poétique des styles particuliers combinés ; l'ouvrage n'est-il pas présenté par Sorel comme un profitable dérivatif aux romans, dont il mime les séductions pour mieux les amender (« il a l'apparence d'être de cette espèce »⁵⁷²) ? Camaïeu interactionnel, d'autre part, le jeu sorélien ne laisse jamais le *plaisir commun* du délasserment occulter le principe selon lequel *chacun est là pour soi* dans la conversation : le divertissement permet moins de *s'oublier* momentanément que de se reconnaître – ou de se découvrir – « partie prenante » d'une expérience de communauté figurant en raccourci, par idéalisation, la vie humaine en société. À ce titre, l'écriture ludique sorélienne

⁵⁶⁹ BOUCHARD [2014], p. 7-8 : « [L]es considérations proprement poétiques ne portent pas sur la diversité elle-même, mais sur chacun des éléments pris *séparément*. Quant à la diversité proprement dite, tout se passe comme si le rhéteur, après avoir déclaré qu'elle consiste à changer de style, n'avait presque plus rien à dire. Le titre de l'œuvre montre bien d'ailleurs quelle est véritablement la notion centrale de la réflexion hermogénienne. »

⁵⁷⁰ NOILLE-CLAUZADE, Ch., « Styles ou style ? L'invention du singulier dans la réflexion rhétorique classique », *Littérature*, v. 137, n°1, 2005, p. 55-68. En Pocc., p. 57 : « Mais Hermogène nous apprend autre chose sur la conceptualisation du style. En rhétorique, non seulement le « style » est d'abord une appréciation morale des figures d'éloquence, mais en outre, il ne spécifie pas des genres discursifs mais des types idéaux, des « Idées », qui s'incarnent dans les pratiques scripturales selon des processus de dégradation et de mélange. » La critique relève peu après un « dysfonctionnement très spécifique » du raisonnement d'Hermogène : « la dérive (ou la tentation) d'une catégorisation... du particulier » (p. 60).

⁵⁷¹ LAMY, *Rhétorique*, IV, I, p. 333-334, cité par NOILLE-CLAUZADE [2005], p. 61 : « C'est une chose admirable que chaque homme en toutes choses a des manières qui lui sont particulières dans son port, dans ses gestes, dans son marcher. C'est un effet de sa liberté, de ce qu'il fait ce qu'il veut, et qu'il n'est pas déterminé comme les animaux qui agissent également, parce que c'est une même nature qui les fait agir. On voit donc que chaque auteur doit avoir dans ses paroles ou dans ses écrits un caractère qui lui est propre et qui le distingue. Il y en a qui ont des manières plus particulières et plus extraordinaires ; mais enfin chacun a les siennes. »

⁵⁷² MJ, I, « Avertissement aux lecteurs », p. 15.

emprunte à la musique, pour l'appliquer au domaine de l'éthique (c'est-à-dire de la *morale pratique*), une *poétique de la partition chorale*, où le texte programme une activité concrète de *partage* transcendant la lecture.

Miroir civil de la « Maison de Salomon », la Maison de Lydie – en tant que « logement » trop exigü « pour un prince », mais « assez magnifique pour une personne particulière »⁵⁷³ – apparaît en définitive comme un laboratoire moral de *vivre ensemble (con-versation)*, où l'on documente et expérimente plaisamment ce que, dans le concert du monde, signifie « tenir sa partie » au sens indiqué par Furetière : « PARTIE, se dit figurément en ce sens en parlant de tous les devoirs ou de toutes les autres choses que quelqu'un fait en particulier. »⁵⁷⁴ Légitimés dans les narrations historiques nationales, mis à l'honneur dans les histoires feintes, les particuliers bourgeois trouvent dans les jeux soréliens davantage qu'un espace de visibilité : ils y découvrent, à leur échelle, un terrain d'exercice de la parole et de l'action, où pratiquer ensemble et se rendre mutuellement les très petits offices qui font les grandes nations.

⁵⁷³ *MJ*, I, p. 142. « Ce serait inventer des choses peu vraisemblables d'attribuer ici le marbre et le jaspe, et d'y mettre un nombre infini de colonnes et de statues » (*MJ*, I, p. 144).

⁵⁷⁴ FURETIÈRE, *Dictionnaire*, art. PARTIE. La suite de l'article précise : « Quand on appelle cet homme en consultation, en quelque délibération importante, il tient bien sa partie. Il tient bien sa partie à la table, au jeu, dans les assemblées, etc. »

CONCLUSION

La conclusion ne vaut rien du particulier au général.

Furetière, *Dictionnaire*, art. PARTICULIER.

Au terme d'un long séjour au plus proche des particularités de l'œuvre de Sorel, le moment est venu de prendre, à l'exemple de Cléomède, la hauteur nécessaire à quelques mots de conclusion. Quand Furetière aurait raison de croire qu'un cas particulier unique ne saurait s'établir en règle générale, la leçon de Bacon nous instruit en revanche sur la valeur de l'induction : patiemment recensés, traités avec méthode, les *particularia* contribuent de façon légitime à la construction de connaissances vraies. Aussi comptons-nous sur la quantité et sur la variété de nos observations particulières, rassemblées et fixées dans l'*histoire* que constitue cette thèse, pour établir certains principes qui s'avéreront peut-être utiles à d'autres lecteurs au moment d'approcher le monde, naturel et civil, dont Sorel est le créateur.

Dans l'entreprise hasardeuse consistant à traquer le *particulier* en terres soréliennes sous le patronage faiblement unifié de l'herméneutique historique d'Hélène Merlin, de la méréologie de Jean-Pascal Anfray et de la rhétorique profonde de Fernand Hallyn, il fallait que la recherche précédât la méthode. Avec le recul qu'autorisent des années de travail, nous voici désormais mieux à même de préciser le cadre théorique et méthodologique dans lequel notre investigation prend sens.

Notre recensement d'un nombre impressionnant d'occurrences de termes associés à la racine « part-» sous la plume du polygraphe (*part*, *parti*, *partie*, *particulier*, *partage*, etc.) suffit à confirmer

l'existence, postulée au départ de l'enquête, d'un véritable tropisme sorélien. Au-delà de la seule récurrence lexicale, on pouvait s'attendre à faire surgir sinon un *motif* insistant, du moins une *forme* *signifiante*, identifiable comme le marqueur d'un « style ». Notre investigation aurait alors trouvé sa place aux abords de l'École de Genève, dans la filiation de Jean Rousset, le *particulier* apparaissant comme une « forme saisissable » où l'on verrait se dessiner « un accord ou un rapport, une ligne de forces, une figure obsédante, une trame de présence ou d'échos, un réseau de convergences », autrement dit une *structure*, une « constante formelle » trahissant un « univers mental » ; aux côtés de la « vrille » cornélienne ou de l'« alternance » de *La Princesse de Clèves*, le *particulier* sorélien eût compté parmi les « schèmes formels » occupant le foyer d'un imaginaire singulier, et d'où rayonneraient « toutes les structures et toutes les significations ». Plus encore, on aurait eu affaire à LA FORME DES FORMES, si, comme le veut le grand critique du baroque littéraire, la « relation des parties au tout » constitue l'essence même – trop restrictive selon lui – du concept de *forme* depuis l'Âge classique.¹ Ce constat eût apporté un éclairage herméneutique inédit sur l'effort stylistique de Sorel, thématiqué dans notre travail, pour soumettre, sans les congédier, les « diversités » révolues de la Renaissance à l'exigence nouvelle de rationalité.

Nous préférons une autre voie d'interprétation, plus proche des travaux récents d'Yves Citton sur les « régimes attentionnels ».² Avec le concept de *particulier*, en effet, nous croyons moins avoir révélé une *forme déterminée* (voire archétypale), que la *condition même de possibilité de toute représentation* – ou *forme* – dans l'univers de Sorel. Comment tracer un plan sans unité d'échelle ? Comment estimer la valeur de l'or, sans le carat qui en détermine l'unité de pureté ? Sans étalon, point de mesure – autrement dit de forme. Aussi affirmons-nous que le *particulier* est l'unité de mesure de l'imaginaire sorélien, l'aune de sa morphologie, l'étalon de son régime attentionnel. Le *particulier* détermine l'échelle d'un regard, d'une sensibilité et d'une intelligence : c'est *au plus proche* de la nature et des cultures que se trouvent les vérités dont s'alimente la *Science humaine*, à l'opposé de cet « art de l'éloignement » dont Thomas Pavel faisait la caractéristique de la période classique.

Le tropisme sorélien que nous identifions organise donc l'intégralité d'un monde, dont il livre peut-être la clef universelle. Si le mot de « tropisme » désigne une énergie orientée et constante, alors le réglage permanent de l'échelle d'attention de Sorel au niveau du *particulier* détermine, dans les domaines de la pensée comme de l'action, des orientations fortes et cohérentes entre elles, qui parfois recourent, mais plus souvent contredisent les discours de ses prédécesseurs et de ses contemporains ; ainsi cette force de création, exceptionnellement productive chez le polygraphe qu'est Sorel, tisse-t-elle de page en page un réseau de *positions critiques*, dont aucune n'échappe aux

¹ ROUSSET, J., *Forme et signification. Essai sur les structures de Corneille à Claudel*, Paris, José Corti, 1962, « Introduction : pour une lecture des formes », p. I-XXVI.

² CITTON, Y., *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.

tensions polémiques. Quelles sont ces positions critiques, dont notre introduction soulignait l'urgent réexamen ? Quelles affinités, mais surtout quelles tensions définissent l'inscription du polygraphe parisien dans les réseaux intellectuels de son temps ? Tel est le deuxième enjeu du présent bilan. Sur la base de notre approche contextuelle des écrits sorélien, nous voici en mesure d'en livrer un précipité, allant de la « nature des corps » (partie I) à la « culture des textes » (partie II) particuliers.

Le particularisme de Sorel définit d'abord une science de la nature. Contre l'hylémorphisme scolastique et le plénisme cartésien, *La Science universelle* défend une ontologie corpusculariste et une physique (dé)finiste ; contre le rationalisme mathématique où triomphe l'axiome, l'épistémologie sorélienne emprunte après Bacon la voie d'un empirisme novateur qui ose, en s'élevant contre Aristote, « s'abaisser » aux *particularia* ; parce qu'il est attaché à une méthodologie de type encyclopédiste, agrégative et non holistique, le pédagogue universel tourne le dos à la *mathesis universalis* réductionniste de Descartes. Dans le domaine de la science naturelle, à défaut d'être un « inventeur », Sorel est un homme d'ouverture, d'audace, de conviction et de combat.

C'est une science de l'homme (une *Science Humaine*, pour reprendre le titre initial de *La Science universelle*), ensuite, que détermine l'échelle d'attention sorélienne. Inébranlable dans sa foi en une Providence particulière, c'est dans la spiritualité salésienne démarquée de l'augustinisme que l'auteur des *Pensées chrétiennes* trouve une source de réconfort théologique à l'échelle de l'humain ; fondé à croire en la « capacité » de chaque individu à se perfectionner, c'est aux antipodes des caractériologies généralistes de la Renaissance et de leur déterminisme humoral que Sorel jette les bases anthropologiques de son optimiste préceptorat particulier ajusté à chacun ; acquis à la conviction que la vérité des discours, toute théorique, importe moins que leur vraisemblance, à savoir leur conformité à l'agir particulier des hommes, c'est une morale pratique circonstancielle que détaille l'auteur de *De la Prudence*, inspiré par le civisme cicéronien et par le pragmatisme particularisant des manuels de civilité italiens. Sans céder aux séductions de la casuistique, Sorel s'en tient à une morale du cas individuel – nous dirions aujourd'hui une éthique du *care* – attentive, sans s'y assujettir, aux normes de comportement progressivement sédimentées dans le « procès de civilisation » cher à Norbert Elias.

Point de repère éthique, la mesure du particulier configure encore un regard politique sur la France et les nations qui l'environnent – regard critique dont les études soréliennes ne faisaient jusqu'ici que rarement état. Dans son opposition à l'idéologie absolutiste qui s'élabore sous le ministère de Richelieu, c'est le particularisme épiscopal rouennais que défend l'admirateur de Camus ; hostile à la centralisation stratégique de la censure des imprimés, Sorel se méfie du chancelier Conrart et de son goût du monopole ; convaincu que la monarchie universelle n'est

qu'un « beau songe » sans fondement en droit, le neveu de Bernard s'attaque aux prétentions impérialistes de l'Espagne, comme il refuse de célébrer la geste unique du monarque français dont Pellisson fait le portrait ; sceptique face à la thèse de la pureté du sang français, c'est loin du mythe fondateur de Francion, mais à la suite des historiens, antiquaires, géographes et juristes du *mos gallicus*, dont il emprunte l'épistémologie documentaire régionaliste, que Sorel envisage une patrie composite et un peuple ethniquement hétérogène, tirant sa force de ses institutions plutôt que de ses rois ; qu'importe alors si l'identité française d'invention sorélienne déplaît à Colbert et Chapelain, les créateurs de la petite Académie, puisqu'il importe à « l'historiographe de France » de rêver, avec La Popelinière et contre Bodin, la rédaction d'une « histoire accomplie » à laquelle contribueraient les particuliers que la tâche intéresse, ces mêmes sujets de bonne volonté qui fréquentent peut-être les conférences ouvertes de Renaudot ; loin du grand récit catholique de Duplex et de l'histoire éloquente de Mézeray, le polygraphe espère, par un effort commun, dresser le cadastre inédit de la vie des bourgeois, sans pour autant céder à la tentation de l'hyperparticularisation anecdotique de Varillas ou de Saint-Réal. Parce qu'il s'est appliqué à composer l'histoire *des histoires* – plurielles, complémentaires et concurrentes –, Sorel mérite en somme son titre « d'historiographe », attentif à la diversité des sources et des méthodes, plutôt que celui d'historien, soucieux d'imposer sa seule voix.

Enfin, en un siècle qui voit l'émergence de nouvelles institutions (notamment « littéraires ») et le développement rapide des pratiques de librairie, c'est une posture d'auteur, une sensibilité esthétique et un style tout ensemble qu'engage, chez Sorel, l'attention au particulier. Conscient que l'on ne plaît jamais à tous, et qu'il y a peu de gain à ne toucher qu'une minuscule élite, Sorel entretient « sa part » de lecteurs de bonne volonté, en laissant à Balzac le soin de son public, et aux libertins le monopole des réduits réservés ; à l'inverse de Furetière, célébrant les quelques grands noms qui se partagent le domaine des lettres selon l'arbitre « absolu » de l'Académie, l'auteur de *La Relation véritable* et de *La Bibliothèque Française* répertorie, pour en publier la valeur, d'innombrables ouvrages applaudis du public, autorisés dès lors par leur vrai mérite ; contre les « spécialistes » de belles-lettres qui entourent Conrart, et dont le mépris des pédants nourrirait un intégrisme du divertissement, Sorel déploie les compétences polygraphiques d'un amateur de Bonnes lettres, avec l'espoir d'émanciper chaque « curieux » du cantonnement disciplinaire que sa profession lui impose ; parce que le rêve d'une *langue universelle* lui paraît utopique autant qu'appauvrissant, Sorel fait l'éloge de la traduction entre langues nationales, tout en associant ses efforts à ceux de La Mothe le Vayer dans un combat de longue haleine contre les réformes puristes de l'Académicien Vaugelas, qui semblent menacer la libre évolution d'un vernaculaire français vivant et bigarré ; favorable au *style varié* cher à ses contemporains, l'auteur de *La*

Connaissance des bons livres préfère toutefois au « style moyen » mondain de Sarasin un « style transcendant » inédit, émancipé de la hiérarchie rhétorique traditionnelle, et capable d'assurer une existence textuelle aux « particularités basses » jusqu'alors traitées avec suspicion ; ce « style transcendant » est au principe d'une *poétique du rapprochement* faisant la part belle à l'écriture des histoires, nationales et comiques, conçues comme antidotes aux généralités des romans, quant à eux dénués de substance et privés d'ancrage dans la réalité pratique des lecteurs ; ces « moindres aventures » bourgeoises, désormais légitimes, sont aussi celles, enfin, de chaque homme et de chaque femme des salons de la ville, encouragée à affirmer son style en « tenant sa partie » dans les jeux de conversation : car *chacun est là pour soi*, non pour le seul agrément d'autrui, du groupe ou des plus « grands ». À ce titre, la polygraphie sorélienne n'est-elle peut-être que l'affirmation d'un style particulier : celui d'un auteur émancipé des cloisonnements disciplinaires, esthétiques et sociaux, qui refuse d'excuser par la « confusion » son droit à être lu par tous et suivi par chacun.

Chacun est là pour soi configure un mode de subjectivation où le particulier ne saurait ni s'isoler dans une singulière extravagance (car il faut être *là* !), ni se dissoudre sous l'emprise du commun. C'est là, au sens le plus littéral, l'art de *s'inscrire discrètement* dans un ensemble de personnes. À une époque où le terme d'« individu » – employé, selon Furetière, en philosophie et en logique pour désigner « un particulier de chaque espèce » – est loin d'avoir gagné le langage courant³, tout donne à penser que la signification moderne que nous prêtons à ce concept est prise en charge, chez Sorel, par le mot de « particulier ». Notre enquête permet ainsi de préciser un troisième point, relevant de l'histoire des mentalités : c'est au « particulier » saisi comme précurseur de *l'individu*, en quelque sorte, que nous avons consacré nos efforts d'analyse. À ce titre, notre entreprise apporte certes une pierre à l'édifice immense d'une *archéologie du sujet*, toujours en construction, dont Michel Foucault initiait les travaux il y a un demi-siècle ; mais nous reconnaissons sans hésiter le caractère incident de ce mérite, tant il est vrai que notre perspective monographique limitait la dimension comparatiste qu'eût appelé une telle enquête. Foucauldienne, à la rigueur, est l'hypothèse « anti libertine » qui nous permet, en dernière instance, de rattacher au *discours chrétien* l'attachement de Sorel à l'idée d'un monde naturel et humain défini par ses « parties ». Comme l'a écrit l'apôtre, et comme l'a répété Bacon, *notre connaissance est limitée*. En latin, cela se dit *ex parte scimus*⁴ : dans ce qu'il a été donné à l'esprit humain de comprendre, *nous ne savons que par partie*. Voilà sans doute pourquoi s'impose à Sorel de défendre, contre les ambiguïtés de Descartes, la conception d'un monde étendu et fini, *partes extra partes – aux parties distinguées*. Le

³ Furetière précise que le mot d'« individu » n'est encore employé qu'« en riant, au figuré » au sens de « corps particulier d'une personne ».

⁴ 1 COR. 13,9. Cité par BACON, *Progrès*, II (MAUGARS [1624], p. 617-618 ; LE DŒUFF [1991], p. 284).

traitement *particulariste* auquel l'auteur de *La Science universelle* soumet la complexité du monde et de la pensée rencontre probablement dans le message apostolique sa justification dernière.

Il nous reste à dire un mot de la place qu'occupe selon nous, dans l'histoire des idées, l'ouvrage principal de Sorel – aujourd'hui méconnu – qu'est *La Science universelle*. Plus qu'un ouvrage, d'ailleurs, il s'agit comme nous l'avons dit d'un *système de pensée*, dont les « parties » excèdent largement les quatre volumes publiés sous ce titre exprès : explicitement ou non, la totalité des traités séparés, publiés sous des titres individuels, font partie intégrante de ce *projet total*, comparable en cela à l'*Instauratio magna* du chancelier anglais. Quelle ambition point sous ce projet ignoré de la postérité ? Notre recherche a mis en évidence les principales lignes de force d'une conjoncture historique « révolutionnaire », dont le pédagogue universel est le premier à mesurer l'impact sur les mœurs de son temps. Comme le navigateur Bacon, Sorel prend la plume par « gros temps » : pour saisir les enjeux de cette longue aventure, faisons appel à Thomas Kuhn secondé par Francion.

Élégant scénariste des révolutions scientifiques, Kuhn a jadis porté la lumière sur les périodes de basculement épistémologique.⁵ L'histoire est bien connue. La « science normale », c'est-à-dire le standard des savoirs partagés, se structure en un *paradigme*, lequel comporte une théorie, une méthode et des cas exemplaires d'application, trois composantes enseignées dans les institutions officielles. Lorsqu'il manifeste une défaillance, présentant une anomalie due par exemple à de nouvelles informations difficilement intégrables, le paradigme scientifique « normal » entre dans ce que Kuhn nomme une *crise*. Certains savants proposent alors des hypothèses d'urgence *ad hoc*, dans l'unique intention de régulariser l'anomalie. Si le malaise persiste, la communauté scientifique s'émeut ; l'inconfort peut pousser certains à dresser les étais d'un prochain paradigme, lequel, précise Kuhn, requiert une longue durée de temps pour parvenir à supplanter l'ancien. D'une part, on n'abandonne pas un paradigme, fût-il vacillant, sans une option de remplacement entièrement convaincante ; dans le délai qui sépare le monde savant d'une forme d'adhésion collective au nouveau paradigme, l'ancienne théorie perdure, subissant attaques et aménagements. D'autre part, l'appropriation de la nouvelle théorie dépend de facteurs « émotionnels » plutôt que rationnels : incapables de faire valoir leurs preuves en raison de l'incommensurabilité des méthodes, les tenants de la nouvelle science s'efforcent de conquérir l'opinion à l'aide d'arguments promotionnels, au cours d'une période de compétition et de concurrence présentant tous les symptômes d'une campagne électorale, durant laquelle les hommes de science rivalisent les uns avec les autres dans une atmosphère d'émulation digne

⁵ KUHN, Th., *La structure des révolutions scientifiques* (1962, 1970), trad. de l'américain par L. Meyer, Paris, Flammarion, « Champs sciences », 2008.

d'une arène politique. L'adhésion à un paradigme s'expliquerait ainsi par des facteurs sociologiques : en somme, un paradigme expire lorsque disparaissent ses défenseurs.

Durant le premier tiers du XVII^e siècle, à l'heure où commencent à paraître les premiers volumes de *La Science universelle*, le paradigme aristotélicien, qui informe la pensée scientifique de l'Antiquité à la Renaissance, fait progressivement place au cadre d'intelligibilité mécaniste promu par les tenants d'une physique mathématique, qui perdurera jusqu'au XX^e siècle. Sans contredit, ce basculement fait événement. Bien qu'il n'ait pas bénéficié du recul indispensable qui est le nôtre, Sorel a-t-il pressenti le caractère exceptionnel de cette révolution, que nous plaçons en toile de fond de notre introduction ?

Du « grand récit » rationaliste de Thomas Kuhn, fissuré par la postmodernité, Sorel nous semble avoir donné une *histoire comique*, dans le langage chiffré des rêveries « extravagantes » de Francion. De fait, le paysage onirique dépeint en 1623, dont de larges portions disparaîtront en 1633, n'est pas sans suggérer, sous des espèces allégoriques, les traits tendus et l'histoire agitée de la *modernité savante* durant le premier tiers du siècle.⁶ Ici encore, le « plaisant » du récit nous paraît se mêler à l'« utile » enseignement que l'auteur de *La Science universelle* destine à ses lecteurs. C'est donc sur une lecture kuhnienne du rêve de Francion – l'approche « sérieuse » d'un « divertissement », pratiquée quelquefois déjà dans cette étude – que nous concluons ce voyage en terres soréliennes.

Ce n'est pas face à l'Océan, passées les Colonnes d'Hercule, que navigue Francion, nu dans la cuve qui lui sert de rafiote au début de son rêve, mais dans un *lac*, presque entièrement recouvert d'autres embarcations de fortune ; l'affluence y est telle qu'on peut craindre n'avoir bientôt « plus d'espace pour voguer ». Dans cet espace saturé, problèmes et anomalies se multiplient, au point de faire vivre à Francion les tourments du « martyr » lorsqu'il s'aperçoit de la présence d'un « trou » dans sa « nef ». Forcé d'y presser les mains, « craignant que l'eau entrant par là ne [l]e fit noyer », notre héros admet tirer une « misérable consolation » du constat que lui vaut un rapide tour d'horizon : tous les navigateurs du lac subissent les affres d'une même détresse. Dans les termes de Kuhn, c'est là le signe qu'un paradigme entier se délite, touchant l'ensemble de la communauté savante.

Les événements se précipitent lorsque se met à tomber une curieuse « manne » de produits comestibles issus directement du ciel, comme pourraient tomber les « nouvelles » de découvertes astronomiques : concombres, saucisses et cervelas pleuvent sur les demi-naufragés, menu d'aspect phallique que Sorel assortit de « melons », curieuse porte de songe à songe ouvrant sur l'imaginaire cartésien. La plupart des hommes se précipitent sur les alléchantes denrées, trouvant

⁶ *Francion*, III, [éd. ADAM], p. 140-141 pour l'ensemble de la séquence.

des stratagèmes pour parvenir à leurs fins, tant il est vrai que le « désir » de s'emplir la panse est « maître de toutes sortes de sciences et d'art ». Parmi ces solutions de sauvetage *ad hoc*, les plus adroits recourent à leurs parties génitales (« leur catze ») pour combler le trou de leur cuve à la façon de « bondons » – c'est-à-dire de chevilles de bois faisant office de bouchons – et s'empresent de « rafler des deux mains la douce manne » de nourriture cosmique. Transposée au champ scientifique envisagé dans les termes de Kuhn, on s'abstiendra d'épiloguer sur cette compétition virile où chacun y va de sa « pièce » spéculative pour satisfaire son ambition.

Impressionné par cette audace mâle, Francion adopte avec succès la même méthode de survie ; quant aux plus malheureux, ils chavirent, « leur pauvre pièce était si menue qu'au lieu de bondon, elle n'eût pu servir que de fausser » – c'est-à-dire de bouchon plus menu, terme dont le radical ne permet pas d'espérer une grande *justesse*. Tous, en effet, ne sont pas aussi bien « fournis » que Francion, qui profite de l'avantage de ses ressources naturelles pour dévorer un maximum de saucisses volantes. La vue d'une « belle île » interrompt cependant cette frénésie boulimique : de loin, le rêveur y distingue « des nourritures bien plus exquis », qui lui font désirer d'accoster sur ce petit espace de terre isolé au centre du grand lac. Assurément s'achève ici une période de bricolage intellectuel, qui fait place à des projets d'ambition supérieure.

Malheureusement, les instruments techniques manquent à Francion pour avancer en direction de l'île : privé d'avirons, le naufragé doit admettre que sa seule volonté ne suffit pas à « gouverner [s]on vaisseau ». Résolu à tout tenter, Francion se jette « dedans le lac à corps perdu » et se met à nager. Imprudence ! L'éloignement de l'île (qui recule à mesure qu'il avance) et l'impétuosité des flots auront raison de ses efforts : le rêveur disparaît, englouti au seuil du désespoir. L'idéal encyclopédique ne sera-t-il jamais atteint ? Cet épisode est retranché de la version de 1633. L'année suivante paraît le premier tome de *La Science universelle* : le noyé semble avoir retrouvé son souffle. Quant au lecteur, il n'a pas encore perdu le sien à parcourir les pages, sans cesse augmentées, de cette prometteuse science humaine. Entre la France et l'Angleterre, l'archipel polygraphique sorélien dévoile ses tout premiers enseignements.

Dans le cadre kuhnien que nous avons rappelé, et si l'on s'en fie en outre aux tableaux oniriques du premier *Francion*, l'idéal sorélien de production scientifique en cette période de crise du paradigme scolastique va au-delà du simple colmatage improvisé des dangereuses brèches – aussi viriles que puissent paraître les prouesses spéculatives et autres expédientes hypothèses *ad hoc*. *La Science universelle*, véritable îlot de salut, présente les contours désirables d'une *théorie de remplacement*. On a souvent mis en défaut le discours de compromis attribué à Sorel, perçu comme

contradictoire⁷ et dénué d'originalité⁸. Nous préférons y voir un appareil de *transition*, à la charnière de deux époques et d'au moins deux nations, ainsi qu'au croisement de toutes les disciplines.

Transition *temporelle*, d'abord, puisque la modernité s'y fabrique à partir du passé, dans un souci d'intégration, de voisinage et d'échange entre générations. Comme le souligne Dinah Ribard, *La Science universelle* est un puissant opérateur de continuité ; loin de « rompre avec la philosophie ancienne », son auteur cherche visiblement à « rendre le présent possible » en permettant « qu'il succède au passé ».⁹ Attaché au « monde clos » des Grecs et à la Création des Écritures, Sorel n'en est pas moins ouvert et réceptif aux découvertes astronomiques qui se multiplient au tournant du siècle. Peu enclin à abandonner entièrement l'aristotélisme, l'auteur de *La Science universelle* envisage plutôt de « réformer » le monde scolastique grâce aux apports des « Novateurs », dont Bacon est le plus significatif. Transition *géographique*, ensuite, puisque dans *La Science universelle*, plusieurs nations se trouvent représentées. Au-delà de l'Attique et du monde romain, l'empan cosmopolite du cartographe inclut encore, comme nous l'avons constaté, les espaces anglais, italien, espagnol, flamand et allemand ; l'on pourrait ajouter sans peine les Tartares et les Chinois, assure le pédagogue universel, dès lors que tous ces peuples, quoique dans des langues diverses, pensent à notre façon. Enfin, l'encyclopédie sorélienne est un lieu de transdisciplinarité, notamment entre les Sciences (théoriques) et les Arts (pratiques). Si des frontières raisonnées divisent les domaines de la connaissance humaine, immense territoire structuré *partes extra partes* à l'image du monde, c'est pour y souligner les effets de contiguïté, mettre en avant les zones d'échange, et promouvoir des pratiques *combinatoires* entre parties égales – tout en se prévenant d'un péril double : la confusion par compénétration (en l'absence de frontière), et la tyrannie du « plus fort » (en cas de frontières abusives).

Territoire d'accueil et zone d'intégration, incubateur de savoirs composés, ce monumental discours d'explication du monde possède une architecture méréologique propice à la modulation. Sorel répond avec avance, pour ainsi dire, à l'injonction d'Edgar Morin concernant l'attention qu'il importe de consacrer à la *complexité* du monde, des discours et de la pensée. La méthode sorélienne est à l'image des univers qu'elle décrit : elle fait système en conférant ordre et unité aux objets de la connaissance, comme Dieu ordonne ses créatures au sein de la Nature. Ainsi la Providence apparaît-elle moins comme le signe d'une transcendance que Sorel rejetterait, que comme le modèle d'organisation dont il s'inspire, et sur lequel fonder son optimisme pédagogique et son espérance scientifique. Comprendre l'univers naturel de *La Science universelle*,

⁷ ROUX [2008], p. 227 : « Ainsi, les principes aristotéliens sont utilisés pour saper la physique aristotélienne. »

⁸ ALET [2014], p. 316. Le système sorélien « n'est pas une construction originale ».

⁹ RIBARD [2003], p. 339.

c'est élucider par avance les mécanismes du monde social. La *diversité* et l'*égalité* sont les valeurs que Sorel souhaite y faire prévaloir.

On ne saura jamais si la « belle île » de Francion était déserte ou peuplée d'individus de bonne intention. Cette terre émergée aux allures de *nouvelle* « Nouvelle Atlantide » figure l'horizon du salut humain, à portée du regard ; mais elle renvoie surtout notre hardi nageur à son absence d'appui, à la défaillance des « rames » sur lesquelles il espérait pouvoir compter pour assurer sa « volonté ». Ces « rames, d'évidence, ne sont pas de papier, comme en attesterait le regard malicieux du père de Charrosoles : pour faire connaître sa science universelle dans le détail de ses particularités, Sorel n'a pas laissé chômer les imprimeurs parisiens. Peut-être ces « rames » figurent-elles davantage le soutien matériel que Bacon demandait naguère à son roi, et dont Sorel – à l'image du rêveur se fiant à ses bras en désespoir de cause – pressent à l'aube de sa carrière qu'il lui fera très largement défaut. Espérons que notre travail porte à la conscience des lecteurs (et au *goût* de certains ?) l'effort considérable de ce nageur entre deux rives, opiniâtre penseur à contre-courant.

BIBLIOGRAPHIE

1. CORPUS : TEXTES DE SOREL

Note : nous répertorions ici les textes de Sorel qui ont fait, à titre de source primaire, l'objet d'analyses détaillées dans ce travail. Pour la bibliographie exhaustive de Sorel, nous renvoyons à l'excellent recensement d'Olivier Roux (indiqué dans notre introduction). Les abréviations en italiques correspondent à des textes soréliens dont le régime épistémologique est celui de la fiction ; les traités « factuels » (ou fortement référentiels) sont abrégés par des romaines.

1. [1621] *Histoire amoureuse de Cléagénor et de Doristée. Contenant leurs diverses fortunes avec plusieurs autres étranges aventures arrivées de notre temps*, Paris, Toussaint Du Bray. Privilège : 27.11.1620 *Cléagénor*
2. [1622] *Le Palais d'Angélie*, Paris, Toussaint Du Bray. Privilège : 4.12.1621 *Palais*
3. *Histoire comique de Francion*
 - a. [1623] *Histoire comique de Francion. En laquelle sont découvertes les plus subtiles finesses et trompeuses inventions, tant des hommes que des femmes, de toutes sortes de conditions et d'âges. Non moins profitable pour s'en garder, que plaisante à la lecture*, Paris, Pierre Billaine. Privilège : 5.8.1622
 - b. [1626] *L'Histoire comique de Francion où les tromperies, les subtilités, les mauvaises humeurs, les sottises, et tous les autres vices de quelques personnes de ce siècle, sont naïvement représentés. Seconde édition revue et augmentée de beaucoup*, Paris, Pierre Billaine.
Pour les éditions de 1623 et 1628, nous renvoyons à l'édition procurée par A. Adam, in : *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, collection de la Pléiade, 1958 *Francion* [éd. ADAM]
 - c. [1633] *La vraie Histoire comique de Francion composée par Nicolas Moulinet, sieur du Parc, gentilhomme lorrain, amplifiée en plusieurs endroits et augmentée d'un livre, suivant les manuscrits de l'auteur*, Paris, Pierre Billaine. Privilège : 26.8.1633
Nous renvoyons à l'édition de poche procurée par F. Garavini, A. Schoysman & A. L. Franchetti, *Histoire comique de Francion*, Paris, Gallimard, 1996 *Francion*
4. *Les Nouvelles françaises*
 - a. [1623] *Les Nouvelles françaises. Où se trouvent les divers effets de l'Amour et de la Fortune*, Paris, Pierre Billaine. Privilège : 27.1.1623 *NF*
 - b. [1645] *Les Nouvelles choisies*, Paris, Pierre David. Privilège : 29.12.1641
Nous renvoyons à l'édition procurée par D. Dalla Valle, *Les Nouvelles choisies*, Paris, Honoré Champion, 2005 *NF* [éd. 1645]
5. [1626] *L'Orphixze de Chrysante*, Paris, Toussaint Du Bray. Privilège : 12.12.1625 *Orphixze*
6. *Le Berger extravagant – L'Anti-Roman*
 - a. [1627-1628] *Le Berger extravagant ou parmi des fantaisies amoureuses on voit les impertinences des romans et de la poésie*, Paris, Toussaint Du Bray, 3 vol. Privilèges : I, 30.10.1626 ; II-III, 12.6.1627
 - b. [1633] *L'Anti-Roman, ou l'Histoire du berger Lysis, accompagnée de ses remarques, par Jean de Lalande, poitevin*, Paris, Toussaint Du Bray. Privilège : 2.7.1633

- Pour les deux éditions, nous renvoyons à l'édition procurée par A.-E. Spica, *L'Anti-Roman ou l'histoire du berger Lysis accompagnée de ses remarques*, Paris, Honoré Champion, 2 vol., 2014..... AR
7. [ca. 1628] Lettres manuscrites autographes adressée à Richelieu :
- a. « Propositions pour l'histoire » : *Manuscrits français* 23342, f° 47-49..... Proposition
 - b. [Sans titre] : *Manuscrits français* 23342, f° 64-66. [non abrégé]
8. *Histoire de la Monarchie française*
- a. [1628] *Avertissement sur l'Histoire de la monarchie française*, Paris, Claude Morlot..... Avertissement
 - b. [1647] *Histoire de France*, Paris, Louis Boulanger..... HMF
 Cette édition tardive reprend trois états antérieurs du texte :
 [1629] *Histoire de la monarchie française*, Paris, Claude Morlot.
 Privilège : 11.5.1629
 [1630] *Histoire de la monarchie française où sont décrits les faits mémorables et les vertus héroïques de nos anciens rois*, Paris, Louis Boulanger. Privilège : 29.11.1629
 [1633] *Histoire de la monarchie française, seconde partie*, Jean Camusat.
 Privilège : 27.6.1633
9. [1630] *Nouveau recueil de lettres, harangues, et discours différents où il est traité de l'éloquence française, et de plusieurs matières politiques et morales*, François Pomeray. Privilège : 6.2.1630
 Dit « Recueil Pomeray » depuis Olivier Roux RP
10. [1634] *Rôle des présentations faites aux grands jours de l'éloquence, première assise, lundi 13 de Mars 1634.*
 Nous renvoyons aux éditions d'Édouard FOURNIER (*Variétés historiques et littéraires*, t. I, Bibliothèque elzévirienne, Paris, P. Jannet, 1855, p. 127-140) et de Charles-Louis LIVET (Paris, Didier, 1858, p. 455-468). Rôle
11. [1634] *Pensées chrétiennes sur les commandements de Dieu*, Paris, Jean Jost.
 Privilège : 8.4.1634 PC
12. *La Science universelle*
- a. [1634] *La Science des choses corporelles. Première partie de la Science humaine, où l'on connaît la vérité de toutes les choses du monde par la force de la raison ; et l'on trouve la réfutation des erreurs de la philosophie vulgaire*, Paris, Pierre Billaine.¹ Privilège : 3.8.1634 SCU_I
 Lorsque nous employons un autre état du premier volume (1641 ou 1647), nous l'indiquons comme suit : SCU_I, éd. 1641/1647

¹ Le premier volume de la SCU paraît en 1634 chez l'éditeur Pierre Billaine, sans nom d'auteur (Sorel est toutefois identifiable grâce au tétrastiche de son ami Guy Patin placé après la page de titre). L'ouvrage traite de sujets appartenant traditionnellement au domaine de la Physique (corpuscules élémentaires, Éléments, astres, etc.) ; parce qu'il rejette la terminologie scolastique et ses divisions « vulgaires », comme le proclame le titre même de l'ouvrage, Sorel propose une catégorisation originale : celle de l'être des *corps principaux*.

Un texte bref (« prière d'insérer ») annonce le principe de structuration du projet : l'ouvrage publié n'est pour l'heure que la première partie d'une « science générale » (que Sorel nomme la « Science Humaine »), qui se fera connaître grâce à l'avant-texte conséquent placé au début du volume – les « trois discours » – dont une brève table des matières est procurée avant la table principale des chapitres. Ces trois discours visent successivement à alerter les lecteurs en leur représentant la décadence du siècle, due à l'ignorance et au vice (« Remontrance », p. 1-15), à proposer, en guise de « remède », le ralliement de tous à la doctrine de la « science universelle », unique et fondée sur la Raison (« Proposition », p. 15-24), pour finalement décrire les principes épistémologiques et formels de ce projet d'ouvrage (dont les lecteurs ne peuvent découvrir pour l'heure que les prémisses dans une « Préface », p. 25-36). Dans l'« Avertissement » qui ferme le volume (p. 390-431), Sorel précise les intentions qui animent ce projet, avant de commenter la liste des ouvrages qui lui sont attribués (section finale qui équivaut à la première mouture de ce que nous nommons le « catalogue auto-bibliographique »).

- b. [1641] *De la Confusion et des erreurs des sciences, et des moyens d'y remédier, discours tiré de la Science universelle, par C. Sorel*, Paris, Toussaint Quinet. Il s'agit d'un fascicule détaché de *La Science Universelle*. Confusion
- c. [1668] *La Science universelle*, Paris, [Communauté des Libraires et Imprimeurs : N. Le Gras, J. Guignard fils & Th. Girard]. Privilège : 4.2.1647
 Cette édition comporte 4 volumes, dont nous signalons en bref la première édition et le contenu. Nous citons comme suit :
 Vol. I (1634) : être et propriétés des corps principaux [corpuscules élémentaires, Éléments, astres] SCU_I, éd. 1668
 Vol. II (1637) être et propriétés des corps dérivés [météores, minéraux, végétaux, animaux] / être et propriétés des choses spirituelles [âme, anges, Dieu] SCU_II
 Vol. III (1641) usage, mélioration, imitation, perfection des choses corporelles et spirituelles [arts et techniques] SCU_III
 Vol. IV (traités issus de PA [1644] et de PH [1655]) SCU_IV
13. [1636] *Des Talismans ou Figures faites sous certaines constellations [...] le tout tiré de la seconde partie de la Science des choses corporelles, par le sieur de L'Isle*, Paris, Antoine de Sommaville. Privilège : 3.8.1634 Talismans
14. [1637] *Le Jugement du Cid, composé par un bourgeois de Paris, Marguillier de sa paroisse* (16 p.). Nous renvoyons à l'édition procurée par J.-M. Cirvadi, dans : *La Querelle du Cid (1637-1638)*. édition critique intégrale, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 761-790. Marguillier
15. [1640] *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède, premier sujet des exercices moraux de M. Ch. Sorel, Conseiller du Roi et Historiographe de France*, Paris, Antoine de Sommaville. Privilège : 5.2.1635. Nous renvoyons à la pagination de l'original, quoiqu'une édition critique soit récemment parue : *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, préface et notes de O. Roux, Paris, Classiques Garnier, 2018. Solitude
16. [1642] *La défense des Catalans, où l'on voit le juste sujet qu'ils ont eu de se retirer de la domination du roi d'Espagne. Avec les droits du Roi sur la Catalogne et le Roussillon*, Paris, Nicolas de Sercy. Privilège : 5.2.1635 Catalans
17. [1642] *Remontrance aux peuples de Flandre. Avec les droits du Roi sur leurs Provinces*, Paris, Nicolas de Sercy. Le discours est relié avec « Catalans » (p. 175-349). Flandres
18. [1642] *La Maison des jeux, où se trouvent les divertissements d'une compagnie par des narrations agréables et par des jeux d'esprit, et autres entretiens d'une honnête conversation*, Paris, Nicolas de Sercy, 2 tomes. Privilège : 2.6.1642.
 Pour le premier volume, nous renvoyons à l'édition critique de M. Leopizzi, Paris, Honoré Champion, 2017. MJ, I
 Pour le second volume, dont il n'existe pas d'édition critique, nous renvoyons employons l'édition de 1642. MJ, II
19. [1644] *La Perfection de l'âme, dans laquelle on trouve celle de la volonté par la morale pratique [...]. Quatrième volume et conclusion de la Science universelle de Sorel [...]*, Paris, Toussaint Quinet. Privilège : 18.8.1640 PA
20. [1644] *Nouveau recueil des pièces les plus agréables de ce temps, en suite des Jeux de l'Inconnu, et de la Maison des jeux*, Paris, Nicolas de Sercy. Privilège : 2.6.1642 NR
21. [1646] *Histoire du Roi Louis XIII*, Paris, Augustin Courbé. L'ouvrage est en majeure partie de la main de Charles Bernard (oncle de Sorel), mais il est achevé et édité par Sorel. Privilège : 13.11.1646. Cet ouvrage contient deux liminaires importants :
 a. « Discours sur la vie et les écrits de Charles Bernard » [non abrégé]

- b. « De la charge d'historiographe de France » Charge
22. [1648] *Polyandre, histoire comique*, Paris, Veuve Sercy et Augustin Courbé.
Privilège : 15.3.1647.
Nous renvoyons à l'édition de P. Dandrey & C. Toublet, Paris,
Klincksieck, 2010. *Polyandre*
23. [1654] *Discours sur l'Académie française établie pour la correction et l'embellissement du langage, pour savoir si elle est de quelque utilité aux particuliers et au public* [...], Paris, Guillaume de Luyne. Privilège : 4.2.1647 DA
24. [1655] *De la Perfection de l'homme* [...], Paris, Robert de Nain. Privilège : 4.2.1647 PH
25. [1659] *La description de l'Île de portraiture et de la ville des portraits*, Paris, Charles de Sercy. Privilège : avril 1659.
Nous renvoyons à l'édition de M. Debaisieux avec une préface de M. Jeanneret, Genève, Droz, 2006. *Portraiture*
26. [1659] *Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie, depuis les troubles excités par la rhétorique et l'éloquence. Avec un discours sur la Nouvelle Allégorique [de Furetière]*, Paris, Charles de Sercy. Privilège : avril 1659.....RV
27. [1660] *Discours curieux du bien de la paix : où l'on voit combien la paix est utile à la France et à l'Espagne, et que les humeurs diverses des Français et des Espagnols ne lui sauraient nuire*, Paris, Charles Chenault. Paix
28. [1662] *L'Histoire de la monarchie française sous le règne du Roi Louis XIV*, Paris, Jean-Baptiste Loyson. Privilège : 1.4.1661HMF_XIV
29. [1663] *Le Chemin de la Fortune ou les bonnes règles de la vie pour acquérir des richesses en toute sorte de condition* [...], Paris, Jean-Baptiste Loyson. Privilège : 12.1.1663CHF
30. [1663] *Œuvres diverses, ou discours mêlés* [...], Paris, Compagnie des libraires du Palais. Privilège (Sercy) : 16.4.1659. Ce texte inclut *Le Nouveau Parnasse, ou les Muses galantes* (qui fournit le signe de notre abréviation).NP
31. *La Bibliothèque française*
- a. [1664] Paris, *Compagnie des libraires du palais*. Privilège : avril 1659.
- b. [1667] *Seconde édition, revue et augmentée*, Paris, Compagnie des libraires du Palais.
- Nous renvoyons à l'édition critique récente procurée par F. d'Angéolo, M. Bombart, L. Giavarini, Cl. Nédelec, D. Ribard, M. Rosellini et A. Viala, Paris, Honoré Champion, 2015. BF
32. [1665] *La Science de l'Histoire, avec le jugement des principaux historiens tant anciens que modernes*, Paris, Jolly. SH
33. [1666] *Divers traités sur les droits et les prérogatives des Rois de France*, Paris, Compagnie des Marchands libraires du palais. Privilège : juillet 1664.DP
- I. *De la Dignité et des prérogatives du Roi de France* (contre « Jacques Howel »)« Dignité »
- II. *De la Préséance de l'Empereur sur les Rois, et qu'il ne la doit point avoir sur le Roi de France*..... « Empereur »
- III. *Remarques sur la Lorraine* « Lorraine »
- IV. *Des droits du Roi sur la Flandre*
34. [1671] *De la Connaissance des bons livres, ou Examen de plusieurs auteurs*, Paris, André Pralard. Privilège : 4.2.1647..... CBL
35. [1671] *Les Récréations galantes*, Paris, Etienne Loyson. Privilège : 30.12.1668.*Récréations*
36. [1673] *De la Prudence ou des bonnes règles de la vie* [...], Paris, André Pralard. Privilèges : 4.2.1647 ; 12.1.1663. PBR

2. RESSOURCES DE LA PREMIÈRE PARTIE ET DE L'INTRODUCTION

(« NATURE DES CORPS PARTICULIERS »)

Dictionnaires

- [ACADÉMIE FRANÇAISE], *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694.
- BAILLY, A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950.
- FURETIÈRE, A., *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, la Haye-Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.
- GAFFIOT, F., *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire Latin-Français*, nouvelle édition augmentée sous la direction de P. Flobert, Paris, Hachette, 2000.
- NICOT, J., *Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne* (1606), consulté en ligne sur le site ATILF (The University of Chicago).
- RICHELET, C.-P., *Dictionnaire français contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française : ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, les genres des noms, le régime des verbes avec les termes les plus connus des arts et des sciences, le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française par P. Richelet*, Geneve, Jean Herman Widerhold, 1680.

1. Antiquité (textes et traductions)

- ARISTOTE, *De Anima*, trad. R. Bodeüs, Paris, GF Flammarion, 1993.
- ARISTOTE, *Métaphysique*, trad. J. Tricot (1933/1953), 2 t., Paris, Vrin, 2000, 2004.
- ARISTOTE, *Seconds analytiques*, trad. J. Tricot (1987), Paris, Vrin, 2012.
- ARISTOTE, *Physique*, trad. A. Stevens, introduction de L. Couloubaritsis, Paris, Vrin, 1999.
- ARISTOTE, *Topiques*, trad. J. Tricot (1987), Paris, Vrin, 2012.
- ARISTOTE, *Réfutations sophistiques*, trad. J. Tricot (1992), Paris, Vrin, 2007.
- ARISTOTE, *Poétique*, trad. J. Hardy (1932), Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- ARISTOTE, *Les Parties des animaux*, trad. P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- ARISTOTE, *Histoire des animaux*, trad. P. Louis, 3 t., Paris, Les Belles Lettres, 1964-1969.
- SAINT AUGUSTIN, *Contre Adimantus, Manichéen*, chapitre II, 2 (3), in : *Controverses contre les Manichéens, Œuvres complètes de Saint Augustin*, trad. M. Raulx, Bar-Le-Duc, 1869, t. XIV, p. 54-412, mise en ligne : Abbaye Saint Benoît de Port-Valais.
- SAINT AUGUSTIN, *De la Genèse. Commentaires sur l'Ancien Testament*, in : *Œuvres complètes de Saint Augustin*, trad. M. Raulx, Bar-Le-Duc, 1866, t. IV, p. 88-322, mise en ligne : Abbaye Saint Benoît de Port-Valais.
- SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, trad. P. de Labriolle (1925-1926), 2 vol., Paris, Les Belles lettres, 2002, 2010.
- CICÉRON, *De la nature des dieux*, trad. Cl. Auvray-Assayas, Les Belles Lettres, 2002.
- CICÉRON, *La République*, trad. E. Breguet, Les Belles Lettres, 2 t., 1980, 1989.
- LONG & SEDLEY, *Les philosophes hellénistiques, I. Pyrrhon. L'épicurisme* [1987], traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2001.
- LONG & SEDLEY, *Les philosophes hellénistiques, II. Les Stoïciens* [1987], traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2001.
- PLATON, *Théétète, ou Sur la science*, trad. M. Narcy, in : L. Brisson (dir.), PLATON, *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2011, p. 1891-1975.
- PLATON, *Timée, ou Sur la nature*, trad. L. Brisson, in : L. Brisson (dir.), PLATON, *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2011, p. 1977-2050.

2. Âge classique (textes et traductions)

- ARNAULD & NICOLE, *La Logique ou l'art de penser* (1662), éd. P. Clair et F. Girbal, Paris, J. Vrin, 2012.
- BAILLET, *La vie de Monsieur Descartes*, 2 vol., Paris, Daniel Horthemels, 1691.
- BACON, *The two Bookes of Francis Bacon, on the proficience and advancement of learning, divine and human*, Londres, H. Tomes, 1605.
- BACON, *Le Progrez et avancement aux sciences divines & humaines, composé en anglois par Messire François Bacon*, trad. A MAUGARS. Paris, Pierre Billaine, 1624 (réimpression : Cramoisy, 1634).
- BACON, *Du progrès et de la promotion des savoirs* (1605), trad. M. LE DŒUFF, Paris, Gallimard, « Tel », 1991.
- BACON, *Novum Organum Scientiarum*, Leyde, Wijngaerde & Moiardus, 1645.
- BACON, *Novum Organum*, Introduction, traduction et notes par M. MALHERBE et J.-M. POUSSEUR, Paris, PUF, Epiméthée, 1986.
- BACON, *Parasceve ad historiam naturalem et experimentalem* (« Modèle d'une histoire naturelle et expérimentale », suivi de « Catalogue des histoires particulières »), in : *Panthéon littéraire : littérature anglaise*, trad. J.-A. C. Buchon, Paris, Société du Panthéon littéraire, 1843, p. 406-418.
- BACON, *De Dignitate et augmentis scientiarum libri IX*, J. Haviland, 1623.
- BACON *Neuf livres de la Dignité et de l'accroissement des sciences, composés par François Bacon*, trad. sieur de GOLEFER, Paris, Dugast, 1632.
- BACON, *Histoire naturelle de Mre François Bacon, Baron de Verulam, Vicomte de saint Alban, & chancelier d'Angleterre*, Antoine de Sommaville & André Soubron, 1631.
- CHAPELAIN, *Opuscules critiques*, éd. A. C. Hunter, révisée et introduite par A. Duprat, Genève, Librairie Droz, 2007.
- DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit*, trad. et notes J. Brunswig, préface et dossier de Kim Sang Ong-Van-Cung, Paris, Le Livre de Poche, « Classiques de la philosophie », 1997.
- DESCARTES, *Discours de la méthode*, présentation et dossier par L. Renault, Paris, GF Flammarion, 2000.
- DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, éd. M. et J.-M. Beyssade, Paris, GF Flammarion, 1979/1992.
- DESCARTES, *Lettre-préface des Principes de la philosophie* [1647], éd. D. Moreau, Paris, GF-Flammarion, 1996.
- DESCARTES, *Principia Philosophiae*, Amsterdam, Louis Elzevir, 1644.
- DESCARTES, *Les Principes de la Philosophie. Écrits en latin, et traduits en français par un de ses amis*, Paris, H. Le Gras / E. Pepingue, 1651.
- DUPLEIX, *La Physique ou science des choses naturelles* [1603], Paris, Giffart & Des-Hayes, 1618.
- DU MOULIN, *Éléments de logique de Pierre Du Moulin* [1695], Sedan, J. Jannon, 1621.
- FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reiner Leers, 1690.
- LA MOTHE LE VAYER, *Opuscule ou petit traité sceptique, Sur cette commune façon de parler : « N'avoir pas le Sens-commun »*, Paris, Augustin Courbé, 1646.
- MERSENNE, *L'impiété des déistes, athées et libertins de ce temps, combattue, et renversée de point en point par raisons tirées de la philosophie et de la théologie*, Paris, P. Billaine, 1624.
- MERSENNE, *La vérité des sciences contre les septiques [sic] ou Pyrrhoniens*, Paris, Toussaint du Bray, 1625.
- MERSENNE, *Questions inouïes*, Paris, Jacques Villery, 1634.

- RENAUDOT, *Première Centurie des Questions traitées ex Conférences du Bureau d'Adresse depuis le 22 jour d'Aoust 1633 jusques au dernier Juillet 1634*, Paris, Bureau d'adresse, 1634.
- RENAUDOT, *Deuxième Centurie des Questions traitées ex Conférences du Bureau d'Adresse, depuis le 3 jour de Novembre 1634. Jusques à l'11 Février 1636*, Paris, Bureau d'adresse, 1636.
- RICHELET, *Dictionnaire français contenant les mots et les choses*, Genève, J. H. Widerhold, 1680.
- SALABERT, *Adresses du parfait raisonnement*, Paris, C. Collet, 1638.
- FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'Amour de Dieu* (1616), Lyon, V. de Coeursilly, 1654.
- FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote* (1608), Paris, S. Hure, 1648.

3. Études (ouvrages et articles)

- Libertinage et philosophie*, n°10, « Science et Littérature à l'Âge classique », Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2008.
- AGAMBEN, G. [2008], *Signatura rerum. Sur la méthode*, Paris, Vrin.
- AÏT-TOUATI, F. [2011], « Ceci n'est pas une fiction. Les fictions de la science ou la fabrique des faits », *Vacarme*, n° 54, « Fictions à l'œuvre ».
- AÏT-TOUATI, F. [2014], « Littérature et science : fait histoire commune », *Littérature classique*, n°85, « Littérature et science : archéologie d'un litige [XVI^e-XVIII^e s.] ».
- AÏT-TOUATI, F. & GAUKROGER, S. [2015] *Le monde en images – Voir, représenter, savoir, de Descartes à Leibniz*, Paris, Garnier, « Classiques ».
- ALET, M. [2014], *Charles Sorel et son monde*, Paris, Honoré Champion.
- ANFRAY, J.-P. [2014], « Partes extra partes. Étendue et impénétrabilité dans la correspondance entre Descartes et More », *Les études philosophiques*, 2014/1, n° 108, p. 37-59.
- BARGUET, A. [1964/1985], « Préface » à Hérodote, *L'Enquête. Livres I à IV*, Paris, Gallimard, Folio classique.
- BESNIER, B. [2003], « La conception stoïcienne de la matière », *Revue de métaphysique et de morale*, 1/2003, n° 37, p. 51-64.
- BUCCOLINI, Cl. [2014], « Mersenne et la philosophie baconienne en France à l'époque de Descartes », in : CASSAN [2014], p. 115-134.
- BURY, E. et VAN DER SCHUEREN, É. (éds.) [2006], *Charles Sorel polygraphe*, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec).
- BUZON, F. DE [2013], *La Science cartésienne et son objet. Mathesis et phénomène*, Paris, Honoré Champion, « Champion essais ».
- BUZON, F. DE [2015], « Le concept de la physique », in : *Lectures de Descartes*, dir. par F. de Buzon, É Cassan et D. Kambouchner, Paris, Ellipses, 2015.
- CASSAN, É. [2014] (dir.), *Bacon et Descartes, Genèse de la modernité philosophique*, Paris, ENS Éditions.
- CAVAILLÉ, J.-P. [2002], « Les libertins. L'envers du grand siècle », *Quelques « XVII^e siècles » : Fabrication, usages et réemplois, Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 28-29.
- CAVAILLÉ, J.-P. [2011], *Postures libertines. La culture des esprits forts*, Toulouse, Anacharsis Editions.
- CHAREIX, F. [2009], « *Quamvis hypothetica a se illam proponi simulet* : le mouvement de la Terre chez Galilée et Descartes », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009/1, p. 97-111.
- CLAVELIN, M. [2009], « Galilée et Descartes sur la conservation du mouvement acquis », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009/1, p. 31-43.
- COSTABEL, P., « MÉCANIQUE - Histoire de la mécanique », *Encyclopædia Universalis* online.
- DAVID, J. [2010], « Une 'réalité à mi-hauteur'. Exemplarités littéraires et généralisations savantes au XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Éditions de l'EHESS, p. 263-290.
- DEL PRETE, A. [1995], « L'univers infini : les interventions de Marin Mersenne et de Charles Sorel », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 185 (2), 1995, p. 145-164.
- DELEULE, D. [2010], *Francis Bacon et la réforme du savoir*, Paris, Hermann Éditeurs.
- DRUART, Th.-A. [1968], « La notion de 'stoicheion' (élément) dans le *Théétète* de Platon », *Revue Philosophique de Louvain*, 66, n°91, 1968, p. 420-434.

- DUCHESNEAU, F. [1998], *Les modèles du vivant de Descartes à Leibniz*, Paris, Vrin.
- DUMORA-MABILLE, F. [2001], « Logique du sens dans le songe de Francion », *Littératures classiques*, n° 41, 2001, p. 133-154.
- DUPRAT, A. [2009], *Vraisemblances : poétiques et théorie de la fiction, du Cinquiescento à Jean Chapelain (1500-1670)*, Paris, Honoré Champion, 2009.
- FOUCAULT, M. [1966], *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- FRICHE, F. [*2014], *Entre terre et ciel. Romans comiques et mystère de l'Incarnation (1620-1660)*, thèse présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel sous la direction de J.-P. van Elslande.
- GARAVINI, F. [1998], *La Maison des jeux. Science du roman et roman de la science au XVII^e siècle* (Torino, Giulio Einaudi, 1980), trad. de l'italien par A. Estève, Paris, Honoré Champion.
- GINZBURG, C. [1980], « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n°6, 1980/6, p. 3-44.
- GIOCANTI, S. [2006], « Scepticisme ou libertinage ? Le cas de La Mothe Le Vayer », *Dix-septième siècle*, n°33, p. 701-716.
- GODARD DE DONVILLE, L. [1987], « Le libertin 'persécuteur de la foi' de Bède le Vénérable au Père Garasse », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 26, 1987, p. 105-120.
- GODARD DE DONVILLE, L. [1989], *Le Libertin des origines à 1665 : un produit des apologètes*, Paris, Seattle, Tübingen : Biblio 17, 1989.
- GODARD DE DONVILLE, L. [1991], « Théophile et son milieu dans les années précédant son procès », in : *Théophile de Viau, Actes du Colloque du CMR 17, en hommage à Guido Saba*, Biblio 17 (*Papers on French Seventeenth Century Literature*), n° 65, Paris – Seattle – Tübingen, 1991, p. 31-44.
- GODIN, Ch. [2000], *La Totalité. Volume 3 : La Philosophie*, Paris, Champ Vallon.
- GONTIER, Th. [2006], « Mathématiques et science universelle chez Bacon et chez Descartes », *Revue d'histoire des sciences*, n°59/2, 2006, p. 285-312.
- GRONDIN, J. [2003], *Du sens de la vie*, Montréal, Bellarmin.
- HADOT, P. [1995], *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, Folio essais inédit.
- HAMOU, Ph. [2014], « Sur l'origine du concept de méthode à l'âge classique : La Ramée, Bacon et Descartes », *Revue LISA, Littératures, Histoires des Idées, Images, Sociétés du Monde Anglophone*, vol. XII-n° 5 (« Les discours sur la méthode en Angleterre à l'époque classique »), 2014.
- HALLYN, F. [1999], « 13. Dialectique et rhétorique devant la « nouvelle science » du XVII^e siècle », in : FUMAROLI, M. (éd) [1999], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 601-628.
- HALLYN, F. [1987], *La structure poétique du monde : Copernic, Kepler*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.
- HOUZEL, Ch. [1996], « Descartes et les courbes transcendantes », in : BIARD, J. & SASHED, R. (éd), *Descartes et le Moyen Âge*, actes du colloque organisé à la Sorbonne du 4 au 7 juin 1996 par le Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales (URA 1085, CNRS/ÉPHÉ), Paris, Vrin, 1997, p. 27-35.
- IUNG-APPEL, A.-J. [2005], « La Science Universelle, de l'anti-pyrrhonisme épistémologique au scepticisme méthodologique : vers une science de l'expérience ? », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n° 9, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2005, p. 195-210.
- JAQUET, Ch. (dir.) [2000], *L'héritage baconien au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Paris, Editions Kimé.
- JAQUET, Ch. [2010], *Bacon et la promotion des savoirs*, Paris, PUF.
- JONAS, H. [1971/2013], « L'impact du XVII^e siècle. La signification de la révolution scientifique et technologique », trad. G. Fiass (« The Scientific and Technological Revolutions », *Philosophy Today*, n° 15, 1971), in : JONAS, H., *Essais philosophiques. Du credo ancien à l'homme technologique*, éd. D. Bazin & O. Depré, Paris, Vrin, 2013, p. 75-117.
- JOUHAUD, Ch. [1991], *La main de Richelieu ou le pouvoir cardinal*, Paris, Gallimard, « L'un et l'autre ».
- JOUHAUD, Ch. [2002], « Roman historié et histoire romancée : Jean-Pierre Camus et Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n°215, 2002, p. 307-316.

- KAHN, D. [2002], « La condamnation des thèses d'Antoine de Villon et Etienne de Clave contre Aristote, Paracelse et les « cabalistes » (1624) », *Revue d'histoire des sciences*, 55(2), 2002, p. 143-198.
- KANTOROWICZ, E. [1957/2000], *Les deux corps du Roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, in : *Œuvres*, Paris, Quarto Gallimard, [1957/1985 ; trad. fr. 1989] 2000.
- KOYRÉ, A., *Du monde clos à l'univers infini* (1957/1962), Paris, Gallimard, « Tel », 1973.
- KOYRÉ, A., *Études d'histoire de la pensée scientifique* (1966), Paris, Gallimard, « Tel », 1973.
- KOYRÉ, A., *Études galiléennes* (1966), Paris, Hermann, 1980.
- KOYRÉ, A., *De la mystique à la science. Cours, conférences et documents, 1922-1962*, nouvelle édition revue et augmentée par Pietro Redondi, Paris, éditions EHESS, 2016.
- KUHN, Th. [1970/2008], *La structure des révolutions scientifiques* (1962, 1970), trad. de l'américain par L. Meyer, Paris, Flammarion, « Champs sciences ».
- LEECH, D. [2014], « More et la lecture athée de Descartes », *Les études philosophiques*, 2014/1, n° 108, p. 81-97
- MALHERBE, M. [2011], *La philosophie de Francis Bacon*, Paris, Vrin, Repères philosophiques.
- MARION, J.-L. [1981], *Sur la théologie blanche de Descartes*, Paris, P.U.F., Quadrige, 1981.
- MAURY, J.-C. [2003], *À l'origine de la recherche scientifique : Mersenne*, Paris, Vuibert, 2003
- MAZAUURIC, S. [1997], *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- MERLIN-KAJMAN, H. [2016], *Lire dans la gueule du loup. Essai sur une zone à défendre, la littérature*, Paris, Gallimard, NRF essais.
- MERLIN, H. [1994], *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres.
- MILNER, J.-Cl. [2014], *L'Universel en éclats. Court traité politique 3*, Paris, Verdier.
- MOREL, P.-M. [2003], « Corps et cosmologie dans la physique d'Épicure : Lettre à Hérodote, § 45 », *Revue de métaphysique et de morale*, 1/2003 (n° 37), p. 33-49.
- MOREAU, I. [2006], « *La science universelle*, ou comment 'parvenir à une félicité souveraine' : analyse des seuils du texte – portée épistémologique et enjeux philosophiques », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 84-85.
- MOREAU, I. [2007], « *Guérir du sot* ». *Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion.
- MORIN, E. [2015], *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur* (1999), Paris, Éditions du Seuil.
- MORMINO, G. [2009], « La force de la percussion chez Galilée et Descartes », *Dix-septième siècle*, n° 242, 2009/1, p. 45-57.
- MOTHU, A. [2010], « Pour en finir avec les libertins », *Les Dossiers du Gribl [En ligne]*, *Les dossiers de Jean-Pierre Cavallé, Libertinage, athéisme, irréligion*.
- PAPERMAN, P. [2013], *Care et sentiments*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PETERSCHMITT, L. [2005], « Bacon et la chimie. À propos de la réception de la philosophie naturelle de Francis Bacon au XVII^e et XVIII^e siècles », *Methodos*, 5, « La subjectivité », 2005.
- PETERSCHMITT, L. [2014], « Bacon et la méthode : la libération de l'invention », *Revue LISA – Littératures, Histoires des Idées, Images, Sociétés du Monde Anglophone*, vol. XII-n°5, « Les discours de la méthode en Angleterre à l'époque classique. Francis Bacon et ses émules », 2014.
- POOLE, W. [2010], « Le *Songe* de Kepler et *L'Homme dans la lune* de Godwin : naissances de la science-fiction 1593-1638 », trad. par Ch. Miqueu & S. Vasset, in : A. TADIÉ (dir.), *La figure du philosophe dans les lettres anglaises et françaises*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010, p. 73-86.
- POPELARD, M. [2010], *Francis Bacon. L'humaniste, le magicien, l'ingénieur*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RABOUIN, D. [2009], *Mathesis universalis. L'idée de « mathématique universelle » d'Aristote à Descartes*, Paris, PUF, Épiméthée.

- RABOUIN, D. [2015] « *Mathesis*, Méthode, Géométrie. Les *Regulae* et leur place dans la philosophie de Descartes », in : *Lectures de Descartes*, dir. par F. de Buzon, É. Cassan et D. Kambouchner, Paris, Ellipses, 2015.
- RANCIÈRE, J. [1996], « Le concept d'anachronisme et la vérité de l'historien », *L'Inactuel* n°6, Calmann-Lévy.
- RASHED, R. [1997], « La *Géométrie* de Descartes et la distinction entre courbes géométriques et courbes mécaniques », in : BIARD, J. & SASHED, R. (éd), *Descartes et le Moyen Âge*, actes du colloque organisé à la Sorbonne du 4 au 7 juin 1996 par le Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales (URA 1085, CNRS/ÉPHÉ), Paris, Vrin, 1997, p. 11-26.
- RIBARD, D. [2003], *Raconter. Vivre. Penser. Histoires de philosophes (1650-1766)*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales / Librairie Philosophique J. Vrin, 2003.
- RONAN, C. [1988], *Histoire mondiale des sciences* (1983), trad. de l'anglais C. Bonnafont, Paris, Éditions du Seuil, 1988.
- ROSELLINI, M. [*2003], *Lecture et « Connaissance des bons livres ». Charles Sorel et la formation du lecteur*, Thèse de Doctorat dirigée par A. Viala, soutenue publiquement le 18 décembre 2003, Université de Paris III, non publiée.
- ROSELLINI, M. [2006], « Les erreurs de Cléomède, ou *La science universelle* éclairée par la fiction », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 93-117.
- ROSELLINI, M. [2010], « Écrire l'histoire de France au service de la patrie : le projet singulier de Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n°246, 2010, p. 69-95.
- ROSSI, P. [1999], *La naissance de la science moderne en Europe* (Roma – Bari, Laterza, 1997), trad. de l'italien par P. Vighetti, Paris, éditions du Seuil.
- ROUX, O. [2005], « Le Berger et l'astronome : hypertextualité scientifique dans *Le Berger extravagant* de Charles Sorel », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n° 9, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2005, p. 57-278.
- ROUX, O. [2008], « Le 'Traité du vide' de Charles Sorel », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*, n°10 : « Sciences et Littérature à l'Age classique », 2008, p. 213-228.
- ROUX, O. [2012], *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel*, Paris, Honoré Champion.
- ROUX, O. [2014], *Charles Sorel. La figure, la ligne et l'invention de l'auteur*, Paris, Honoré Champion.
- ROUX, S. [2000], « Descartes atomiste ? », in : E. Festa et R. Gatto (éds.), *Atomismo e continuo nel XVII secolo*, Naples, 2000, p. 211-273.
- SCHAFFER, S. [2014], *La fabrique des sciences modernes (XVII^e s.-XIX^e s.)*, trad. de l'anglais par F. Aït-Touati, L. Marcou, S. Van Damme, Paris, éditions du Seuil, « Science ouverte ».
- SERGESCU, P. [1948], « Mersenne l'animateur (8 septembre 1588-1er septembre 1648) », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, t. 2, 1948, p. 5-12.
- TADIÉ, A. [2014], *Francis Bacon – Le continent du savoir*, Paris, Garnier, Classiques.
- THURAU, É. [2000], *Raison d'état et pensée politique à l'époque de Richelieu* (1966), postface de G. Mairet, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de « L'Évolution de l'Humanité ».
- TINGUELY, F. [2014], « Le navire immobile : mobilité d'un topos scientifique de Copernic à Casanova », *Littérature classique*, n°85, 2014/3, p. 277-289.
- VUILLEMIN, J. [1960], *Mathématiques et métaphysique chez Descartes*, Paris, Presses universitaires de France.
- VAN DEFT, L. [2003], « Fertilité d'une forme polygraphique : le genre du *theatrum* savant », *Littératures classiques*, n°49 : « De la polygraphie au XVII^e siècle », 2003.

3. RESSOURCES DE LA DEUXIÈME PARTIE ET DE LA CONCLUSION

(« CULTURE DES TEXTES PARTICULIERS »)

1. Antiquité (textes et traductions)

- SAINT AUGUSTIN, *Sermon 355*, « Sur la vie communautaire » (*De moribus clericorum*).
- SAINT AUGUSTIN, *La Doctrine chrétienne de St. Augustin divisée en quatre livres [...] par G. Colletet*, Paris, J. Camusat, 1636.
- CICÉRON, *De Oratore*, 3 tomes, éd. H. Bornecque, trad. E. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1961.
- CICÉRON, *L'orateur. Du meilleur genre d'orateurs*, éd. A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 2008.
- CICÉRON, *Brutus*, éd. J. Marta, Paris, Les Belles Lettres, 1923.
- CICÉRON, *L'Amitié*, éd. R. Combès, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- CICÉRON, *Les Devoirs*, éd. S. Mercier et M. Testard, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
- HERMOGÈNE DE TARSE, *Les catégories stylistiques du discours*, in : *Corpus rhetoricum*, tome IV, texte établi et traduit par Michel Patillon, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Expositio in regulam S. Augustini*, cap. IX, *Patrologia Latina* 176, 0910D, site internet de l'Université de Zürich : Roelli, Ph. (dir), *Corpus Corporum*.
- HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Quaestiones in Epistolas Pauli : In Epistolam II ad Corinthos*, XXII, *Patrologia Latina* 176, 0549D, site internet de l'Université de Zürich [Roelli, Ph. (dir), *Corpus Corporum*].
- PLATON, *Phèdre*, trad. L. Brisson, in : L. BRISSON (dir.), PLATON, *Œuvres Complètes*, Paris, Flammarion, 2011, p. 1241-1297.
- PLATON, *Ion, ou Sur l'Iliade*, trad. M. Canto-Sperber, in : L. BRISSON (dir.), PLATON, *Œuvres Complètes*, Paris, Flammarion, 2011, p. 572-585.

2. Renaissance et Âge classique (textes et traductions)

- Instructions et lettres des Rois très-chrétiens, et de leurs ambassadeurs, et autres actes concernant le Concile de Trente, pris sur les originaux*, 4^e édition revue et augmentée d'un grand nombre d'actes et de lettres, tirés des mémoires de M. D., Paris, S. et G. Cramoisy, 1654.
- L'Antimoine bien préparé, ou Défense du Livre de Mr l'Évêque de Belley intitulé Le Directeur désintéressé contre la réponse de quelques cénobites*, par B.C.O.D.D, S.l., 1632 (24 p. in-8°).
- Lettre de Monseigneur l'éminentissime Cardinal duc de Richelieu. A Monsieur l'évêque de Bellay, sur le sujet des Religieux. Avec la réponse dudit Sieur Évêque de Bellay. Ensemble la Lettre des Religieux à Monseigneur le Cardinal*, Paris, S. Cramoisy, 1633.
- Procès Verbal contenant la déclaration que la Marquis de la Fuente [...]*, Paris, par les Imprimeurs et Libraires ordinaires du Roi, 1662.
- [Académie des inscriptions et belles-lettres], *Le Journal des Savants*, publication du 4 janvier 1666, 1 t., Paris, J. Cusson, 1666, p. 376-377.
- AMYOT, J., *Sept livres des histoires de Diodore Sicilien, nouvellement traduites de grec en français*, trad. par J. Amyot, Paris, M. de Vascosan, 1554.
- BALZAC, *Les Premières Lettres de Guez de Balzac (1618-1627)*, éd. H. BIBAS et K.-T. BUTLER, Paris, Librairie Droz, 1933.
- BALZAC, *Lettres*, éd. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, Paris, Imprimerie nationale, 1873.

- BODIN, J., *La Méthode de l'histoire (Methodus ad facilem historiarum cognitionem, 1566)*, éd. de P. MESNARD, Paris/Alger, Les Belles Lettres/Maison-Carrée, 1941.
- CAMUS, *Les Diversités*, t. I, Paris, Cl. Chappellet, 1609.
- CAMUS, *Agathonphile ou les martyrs siciliens*, Paris, Cl. Chappellet, 1621, « Défense des histoires dévotes, pour la défense et intelligence d'Agathonphile ».
- CAMUS, *La pieuse Julie. Histoire parisienne*, Paris, M. Lasnier, 1625.
- CAMUS, *Pétronille. Accident pitoyable de nos jours, cause d'une vocation religieuse*, Gaudion, Lyon, 1626.
- CAMUS, *Les événements singuliers* (1628), éd. Max Vernet, Paris, Garnier, 2010.
- CAMUS [sieur DE MUSAC], *Conférence académique sur le différend des belles lettres de Narcisse et de Phyllarque*, Paris, J. Cottureau, 1630.
- CAMUS, *Le voyageur inconnu, histoire curieuse et apologetique pour les Religieux*, Paris, D. Thierry, 1630.
- CAMUS [SAINT AGATHANGE], *Les éclaircissements de Méliton, sur la seconde partie des entretiens curieux d'Hermodore, à la justification du Directeur désintéressé, ensemble quelques réponses à divers libelles de même sujet*, t. II, 1635.
- CORNEILLE, *Œuvres complètes*, éd. J. Scherer et J. Truchet, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1980.
- [DE VAULX], *Le tombeau de l'orateur français*, Paris, A. Taupinart, 1628.
- DUPLEIX, Sc., *Histoire générale de France. Avec l'état de l'Église et de l'Empire*, 4^e éd. (1^{ère} : 1621-1628), Paris, Cl. Sonnius, 1634.
- FÉNELON, *Les Aventures de Télémaque* (1699), éd. J. Le Brun, Paris, Gallimard, 1995.
- FURETIÈRE, *La Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence* (1658), éd. E. van Ginneken, Genève/Paris, Droz/Minard, 1967.
- FURETIÈRE, *Le Roman bourgeois* (1666), éd. J. Prévot, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1981.
- FURETIÈRE, *Factum pour Messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoy. Contre Quelques-uns de l'Académie Française*, [1685].
- FURETIÈRE, *Second Factum pour Messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoy. Contre Quelques-uns de l'Académie Française*, Amsterdam, H. Desbordes, 1686.
- [GARASSE], *Réponse du sieur Hydaspes au sieur de Balzac, sous le nom de Sacrorator, touchant l'Anti-Théophile et ses écrits*, [sans indication d'éditeur], 1624.
- GARASSE, *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels* (1623), éd. J. Salem, Paris, Les Belles Lettres, « Encre marine », 2009.
- [GOULU], *Lettres de Phyllarque à Ariste, où il est traité de l'éloquence française*, I, Paris, Nicolas Buon, 1627.
- [GOULU], *Seconde partie des Lettres de Phyllarque à Ariste, où il est traité de l'éloquence française*, II, Paris, Nicolas Buon, 1628.
- HOWELL, J., *Προεδρία Βασιλική. Dissertatio de praecedentia regum, in qua rationes, et argumenta potentiorum Europaei Orbis monarcharum, qui jus antecedendi sibi vendicant, exacte collecta sunt, nec minus fideliter exhibita*, trad. en latin par B. Harrison, Londres, S. Speed, 1664.
- [JARRY], *Essais de sermons pour les Dominicales et les Mystères, contenant trois desseins pour chaque sujet*, t. II, D. Thierry, 1696.
- LA FAYETTE, *Œuvres complètes*, éd. C. Esmein-Sarrazin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2014.
- LA FONTAINE, *Œuvres complètes*, t. I, éd. J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991.
- LA MESNARDIÈRE, « Discours prononcé par Mr. de La Mesnardière, lorsqu'il fut reçu à la place de Mr. Tristan », 1^{er} janvier 1655, cité par Ch.-L. LIVET in : PELLISSON, *Relation*, p. 69-70.
- LA MOTHE LE VAYER, *Dialogues faits à l'imitation des Anciens*, éd. B. Roche, Paris, Honoré Champion, « Libre pensé et littérature clandestine », 2015.
- LA MOTHE LE VAYER, F., *Considérations sur l'éloquence française de ce temps*, Paris, S. Cramoisy, 1638
- LA MOTHE LE VAYER, F., *Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue française*, Paris, N. et J. De la Coste, 1647.

- LA MOTHE LE VAYER, F., Lettre XXXIV : « Des langues », in : *Œuvres*, Paris, L. Billaine, 1669, t. X, « Divers petits traités en forme de lettres », p. 270-276.
- LA MOTHE LE VAYER, F., « Faut-il apprendre les langues comme une chose absolument nécessaire ? », in : LA MOTHE LE VAYER, F., *Œuvres*, Paris, L. Billaine, 1669, t. XIII, « II. Problèmes sceptiques », problème XV, p. 257-262.
- LA MOTHE LE VAYER, *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement entre la française et l'espagnole*, Paris, E. Richer, 1636.
- LA MOTHE LE VAYER, F., « Du moyen de dresser une bibliothèque d'une centaine de livres seulement », in : *Œuvres*, Paris, A. Courbé, 1654, t. II, p. 454-458.
- LA MOTTE-AIGRON, « Préface sur les lettres du sieur de Balzac par le sieur de La Motte Aigron », in : *Les Premières Lettres de Guez de Balzac (1618-1627)*, éd. H. BIBAS et K.-T. BUTLER, Paris, Librairie Droz, 1933.
- LA POPELINIÈRE, L. V. de, *Histoire des Histoire, avec l'Idée de l'histoire accomplie* (Paris, Orry/Houzé, 1599, 1 vol.), éd. Ph. DESAN, Paris, Fayard, 2 vol., 1989.
- LE MOYNE, *De l'Histoire* (1670), II, in : FERREYROLLES (éd.) [2013].
- LIPSE, J., *Epistolarum selectarum chilias*, « V. Miscellanea », Ep. LXI, Avenione, 1609.
- LUCIEN DE SAMOSATE, *Comment écrire l'histoire*, introduction, traduction et notes par André Hurst, Paris, les Belles Lettres, « La Roue à livres », 2010.
- MAIRET, « Rondeau », in : CORNEILLE, *Œuvres* [1980].
- MOLIÈRE, *La Critique de l'École des Femmes* (1663), in : *Œuvres complètes*, éd. G. Forestier et Cl. Bourqui, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2010.
- MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. Villey-Saulnier (1924), préface de M. Conche, Paris, Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2004.
- NAUDÉ, G., *L'Avis pour dresser une bibliothèque présenté à M^{sr} le président de Mesme*, Paris, F. Targa, 1627. Éd. récente par B. Teyssandier (Paris, Klincksieck, 2008).
- [OGIER], *Apologie pour Monsieur de Balzac*, Paris, Cl. Morlot, 1627. Nous citons l'édition parisienne de P. Rocolet (1628).
- PASQUIER, É., *Les recherches de la France*, éd. par M.-M. Fragonard et F. Roudaut (dir.), 3 vol., Paris, Honoré Champion, 1996.
- PATIN, *Correspondance française*, éd. L. Capron, disponible online (BIU Santé).
- PELLISSON, *Relation contenant l'histoire de l'Académie française depuis son établissement jusqu'en 1652* (1653), in : PELLISSON ET D'OLIVET, *Histoire de l'Académie française*, éd. Ch.-L. LIVET, Paris, Didier et C^{ie}, 1858, rééd. Paris-Genève, Slatkine Reprints, 1989.
- PERRAULT, *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, Paris, Antoine Dezallier, t. I, 1697 (Slatkine Reprints : Genève, 1970), « Jean Pierre Camus, Evêque de Belley ».
- RICHESOURCE, *La troisième partie des conférences académiques et oratoires sur toutes sortes de sujets problématiques, utiles et agréables, accompagnées de leur décision, où l'on voit l'usage des plus belles maximes de la philosophie et des plus beaux préceptes de l'éloquence*, Paris, Académie des Orateurs, 1665, « Douzième conférence », p. 127-134.
- SAINT-ÉVREMOND, *La Comédie des Académistes*, in : *Théâtre du XVII^e siècle*, t. II, éd. J. Scherer et J. Truchet, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1986, p. 493-530.
- SCUDÉRY, « Observations sur le *Cid* », in : CORNEILLE, *Œuvres* [1980].
- SERRES, J. de, *Inventaire général de l'histoire de France depuis Pharamond jusqu'à la majorité de Louis XIII*, Paris, Saugrain, 1597.
- TALLEMENT DES RÉAUX, *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1960.
- D'URFÉ, *L'Astrée. Première Partie*, éd. D. Denis, Paris, Honoré Champion, « Classiques Littératures », 2011.
- VAUGELAS, Cl. F. de, *Remarques sur la langue française* (1647), éd. critique avec introduction et notes par Z. Marzys, Genève, Droz, « Travaux du Grand Siècle », 2009.

- VIAU, *Première Journée* (1623), in : *Libertins du XVII^e siècle*, éd. J. Prévot, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.
- VIGNIER, N., *La Bibliothèque historique*, 3 vol., Paris, Abel L'Angelier, 1587.
- VOSSIUS, *Ars historica, sive de historia, et historices natura, Historiaeque scribendae praeceptis*, Lugduni Batavorum, apud Johannem Maire, 1623.

3. Études (ouvrages et articles)

- Le Dictionnaire de Furetière, Littératures classiques*, n°47, 2002.
- La renommée, Médiévales*, n°24, 1993.
- ABIVEN, K. [2015], *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Garnier, « Classiques ».
- ALTER, J. [1980], « 'C'est moi qui parlons' : le Jeu des narrateurs dans *Francion* », publ. initiale : *French Forum*, 1980, p. 99-105 ; repris in : DANDREY (éd.) [2000], p. 106-111.
- ARBOUR, R. [1992], *Un éditeur d'œuvres littéraires au XVII^e siècle : Toussaint Du Bray (1604-1636)*, Genève, Droz.
- AMOSSY, R. [2010], *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, « L'interrogation philosophique ».
- AMOSSY, R. [2014], « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », *Langage et société*, n° 149, p. 13-30.
- AUROUX, S. [2013], *La philosophie du langage* (2008), Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ».
- BADIOU, A. [2015], *Saint Paul. La fondation de l'universalisme* (1997), Paris, PUF, « Quadrige ».
- BALIBAR, É. [2016], *Des Universels. Essais et conférences*, Paris, Éditions Galilée, « La philosophie en effet ».
- BEASLEY, F. E. [1990], *Revising Memory. Women's Fiction and Memoirs in Seventeenth-Century France*, New Brunswick and London, Rutgers University Press.
- BERCÉ, J.-M. et CONTAMINE, Ph., (dir.) [1994], *Histoires de France, historiens de la France*, Actes du colloque international (Reims, 14-15 mai 1993), Paris, Honoré Champion.
- BERNSTEIN, H. J. [2011], « République urbaine et République des Lettres. André Duchesne, Jean Rogier et les significations de l'histoire locale à Reims au XVII^e siècle », *Histoire, Économie et Société*, vol. 30, n°2, p. 29-45.
- BEUGNOT, B. [1999], « La précellence du style moyen (1625-1650) », in : FUMAROLI, M. (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 539-599.
- BIANCHI, L. [2008], « L'*Avis pour dresser une bibliothèque* de Gabriel Naudé : prolégomènes pour une bibliothèque libertine ? », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), p. 133-142.
- BOMBART, M. [2007], *Guez de Balzac et la querelle des Lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion.
- BOMBART, M. [2006], « Les 'querelles de l'éloquence' : art oratoire et conscience scripturaire au XVII^e siècle », in : JOURDE, M. et MONFERRAN, J.-Ch. (dir.) [2006], *Le lexique métalittéraire français (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, p. 47-66.
- BOMBART, M. [1997], « La production d'une légitimité littéraire. Classements et hiérarchisation des auteurs dans la fiction allégorique critique : *La Nouvelle allégorique* de Furetière », *Les Minores*, éd. Ph. Hourcade, *Littérature classique*, n°31, p. 99-114.
- BOUCHARD, B. [2014], « Les figures de la diversité », *Poétique*, vol. 175, n° 1, p. 3-20.
- BOUCHERON, P. (dir.) [2017], *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil.

- BOULAY, B. [2005], « Histoire et narrativité. Autour des chapitres 9 et 23 de *La Poétique* d'Aristote », Session de linguistique et de littérature d'Aussois (CLELIA), disponible en ligne sur le site de *Fabula*.
- BOURGOIN, A. [1883/1971], *Un bourgeois de Paris lettré au XVII^e siècle. Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Son temps, sa vie, ses écrits, son rôle dans l'histoire littéraire de la première partie du XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1883 ; Genève, Slatkine Reprints, 1971.
- BRES, J., HAILLET, P., MELLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (dir.) [2005], *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques », 2005.
- BRES, J., NOWAKOWSKA, A., SARALE, J.-M., ET SARRAZIN, S. (dir.) [2012], *Dialogisme : langue, discours*, GRAMM-R. *Études de Linguistique française*, n° 14, Bruxelles/Bern/Berlin/ Frankfurt am Main/New York/Oxford/Wien, Peter Lang.
- BURY, E. [1996], *Littérature et Politesse. L'Invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BUTLER, J., LACLAU, E. et ZIZEK, S. [2017], *Après l'émancipation. Trois voix pour penser la gauche (Contingency, Hegemony, Universality. Contemporary Dialogues on the Left*, Verso, 2000), Paris, Seuil, « L'ordre philosophique ».
- CAPEL, M. [2014], « Spectres de Derrida. Pour une hantologie de la littérature », *Fabula. Atelier de théorie littéraire* (online).
- CATTEEUW, L. [2013], « L'inacceptable face aux nécessités politiques : les relations entre censures et raisons d'État à l'époque moderne », *Les dossiers de J.-P. Cavaillé : « les limites de l'acceptable »* (online).
- CATTEEUW, L. [2013], *Censures et raisons d'État. Une histoire de la modernité politique (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité ».
- CAVAILLÉ, J.-P. [2014], *Les Déniaisés. Irréligion et libertinage au début de l'époque moderne*, Paris, Garnier.
- CAVAILLÉ, J.-P. [2014], « L'Italie déniaisée dans les *Naudeana* de Guy Patin », *Les Dossiers du Grihl – Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Libertinage, athéisme, irréligion. Essais et bibliographie* (online).
- CAVAILLÉ, J.-P. [2011], « L'athéisme des professeurs de philosophie italiens dans les *Naudeana et Patiniana* et leurs sources », *Les Dossiers du Grihl – Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Libertinage, athéisme, irréligion. Essais et bibliographie* (online).
- CAVAILLÉ, J.-P. (dir.) [2004], *Stratégies de l'équivoque*, *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 33.
- CAVAILLÉ, J.-P. [2002], *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVII^e siècle*, Paris, Champion.
- CAVE, T. [1997], *The Cornucopian Text : Problème of Writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979. Traduit en français par Ginette Morel : *Cornucopia. Figures de l'abondance au XVI^e siècle : Érasme, Rabelais, Ronsard, Montaigne*, trad. par G. Morel, Paris, Éditions Macula, « Argô ».
- CAVE, T., « Cornucopia », *Littérature*, 1996, v. 102, n°2, p. 105-115.
- CARAVOLAS, J. A. [2016], *Les Français et Jan Amos Comenius. Histoire d'une relation difficile (1631-2000)*, Paris, Honoré Champion.
- CÉARD, J. [1980], « De Babel à la Pentecôte : la transformation du mythe de la confusion des langues au XVI^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 42, n°3, p. 577-594.
- CERTEAU, M. DE [1975], *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, Folio histoire.
- CHARBONNEAU, F. [2016], *Les Silences de l'histoire. Les Mémoires français du XVII^e siècle*, Paris, Hermann (1^{ère} éd. 2001).
- CHARTIER, R. [2015], *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2015.
- CHATELAIN, J.-M. [2008], « L'excès des livres et le savoir bibliographique », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), p. 145-160.

- CHESNEAU, Ch. [1946], *Le père Yves de Paris et son temps (1590-1678)*, I. *La querelle des évêques et des réguliers (1630-1638)* ; II. *L'apologétique*, Meaux, Imprimerie André-Pouyé.
- CHOMÉTY, Ph. et LAMY, J. [2014], « Littérature et science : archéologie d'un litige (XVI^e-XVII^e siècles) », *Littératures classiques*, n° 85, p. 5-30.
- CHOUINARD, D. [1978], « Charles Sorel (anti) romancier et le brouillage du discours », études françaises, 14/1-2, p. 65-91.
- CHOUINARD, D. [1990], « Les figures du procès dans *Le Berger extravagant* : le commentaire du procès et l'archéologie de la topique romanesque », *La naissance du roman en France, topique romanesque de l'Astrée à Justine*, Actes du colloque de la SATOR, Toronto, 1988, éd. N. Boursier et D. Trott, Paris / Seattle / Tübingen, PFSCS, p. 13-27 (Biblio 17, n° 54).
- CIRVADI, J.-M. (éd.) [2004], *La Querelle du Cid (1637-1638). Édition critique intégrale*, Paris, Honoré Champion.
- CITTON, Y. [2014], *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Éditions du Seuil.
- COHEN, J. [1954], « Project of a Universal Character », *Mind*, vol. 63, n° 249, p. 49-63.
- COLAS-BLAISE, M., KARA, M., PERRIN, L., ET PETITJEAN, A. (dir.) [2010], *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, « Recherches linguistiques » 31, Université Paul Verlaine – Metz.
- COLLINET, J.-P., « Les conférences académiques (1660-1666 ?) », in : SGARD, J. (dir.), *Édition électronique revue, corrigée et augmentée du Dictionnaire des Journaux (1600-1789)*, disponible online.
- CORNELIUS, P. [1965], *Languages in Seventeenth- and Early Eighteenth-Century Imaginary Voyages*, Genève, Droz.
- COSSUTTA, F. [2003], « La métaphysique cartésienne au risque du dialogue philosophique. Schèmes spéculatifs, formes d'exposition et genres textuels dans le dialogue inachevé La recherche de la vérité par la lumière naturelle », *Dix-septième siècle*, n° 219, p. 233-257.
- COURTINE, J.-F. [2003], « Leibniz et la langue adamique », in : *Les catégories de l'être*, Paris, Presses Universitaires de France, « Épiméthée », p. 267-292.
- COUZINET, M.-D. [1996], *Histoire et méthode à la renaissance. Une lecture de la Methodus ad facilem historiarum cognitionem de Jean Bodin*, préface de Cesare Vasoli, Paris, Vrin.
- COUTURAT, L. et LEAU, L. [1903], *Histoire de la Langue Universelle*, Paris, Hachette.
- DANDREY, P. (éd) [2000], *Charles Sorel. Histoire comique de Francion, Anthologie critique assortie d'un relevé des variantes*, Paris, Klincksieck, « Jalons critiques ».
- DANDREY, P. [2001], *Le premier Francion de Charles Sorel ou le « jeu du roman »*, Paris, Klincksieck, « Jalons critiques ».
- DARMON, R., DESBOIS-IENTILE, A., PETIT, A. et VINTENON, A. (dir.) [2015], *L'Histoire à la Renaissance. À la croisée des genres et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier.
- DAVID, J. [2010], « La marche des temps : sociologie de la littérature et historicité des œuvres », *CONTEXTES, Revue de sociologie de la littérature*, n°7, « approches de la consécration en littérature » (disponible online).
- DELACROIX, C., DOSSE, F., GARCIA, P. et OFFENSTADT, N. (dir.) [2010], *Historiographies, II. Concepts et débats*, Paris, Gallimard.
- DELEUZE, G. et GUATTARI, F. [1972/1973], *Capitalisme et schizophrénie 1. L'Anti-Œdipe*, Paris, Les éditions de Minuit, « Critique ».
- DENIS, B. [2010], « La consécration. Quelques notes introductives », *CONTEXTES, Revue de sociologie de la littérature*, n°7 : « approches de la consécration en littérature » (disponible online).
- DENIS, D. [2002], « 'Sçavoir la carte' : voyage au Royaume de Galanterie », *Études littéraires*, vol 34, n°1-2, p. 179-189.
- DENIS, D. [2001], *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion.
- DENIS, D. [1997], *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Honoré Champion.

- DENS, J.-P. [1981], *L'honnête homme et la critique du goût. Esthétique et société au XVII^e siècle*, Lexington, French Forum Publishers.
- DERRIDA, J. [1967], *De la Grammatologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Critique ».
- DERRIDA, J. [1967], *La voix et le phénomène*, Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige ».
- DESAN, Ph. [1993], *Penser l'histoire à la Renaissance*, Caen, Paradigme.
- DESAN, Ph. [1987], *Naissance de la Méthode. Machiavel, La ramée, Bodin, Montaigne, Descartes*, Paris, Nizet.
- DESCIMON, R. [1999], « Autopsie du massacre de l'Hôtel de Ville (4 juillet 1652). Paris et la 'Fronde des Princes', *Annales. Histories, Sciences Sociales*, 54^e année, n°2.
- DUBOIS, Cl.-G. [1977], *La Conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560-1610)*, Paris, Nizet.
- ECO, U. [1994], *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. de l'italien par J.-P. Manganaro, préface de J. Le Goff, Paris, Éditions du Seuil.
- ECO, U. [1965], « La poétique de l'œuvre ouverte », in : *L'œuvre ouverte* (1962), traduit de l'italien par Ch. Roux de Bézieux, Paris, Éditions du Seuil, « Points ».
- ELIAS, N. [1985], *La société de cour* (1969), trad. par P. Kamnitzer, préface de R. Chartier, Paris, Flammarion, « Champs ».
- ELIAS, N. [1973], *La civilisation des mœurs (Über den Prozess der Zivilisation, I, 1939)*, trad. par P. Kamnitzer, Paris, Calmann Lévy, « Agora ».
- ESMEIN-SARRAZIN, C. [2008], *L'essor du roman. Discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion.
- ESMEIN, C. [2006], « Polémique et réflexion sur le genre romanesque au XVII^e siècle : la fortune du débat pour ou contre le roman », *Littérature classique*, n° 59, p. 223-235.
- ESMEIN, C. [2004], *Poétiques du roman. Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, éd. C. Esmein, Paris, Honoré Champion, « Sources classiques ».
- FEINGOLD, M. [2007], « Fama : les savants jésuites et la quête de la renommée », *Dix-septième siècle*, n°237, p. 755-774.
- FERRARI, S. [2011], « Camus comique. L'ivresse d'écrire et de raconter dans l'amphithéâtre sanglant », *Dix-septième siècle*, n°251, p. 189-196.
- FLOECK, W. [1989], *Esthétique de la diversité. Pour une histoire du baroque littéraire en France* (Berlin, 1979), trad. de l'allemand par G. Floret, *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Biblio 17, Paris – Seattle – Tübingen.
- FOSSIER, F. [1985], « À propos du titre d'historiographe sous l'ancien régime », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 32, n°3 (« Histoire et historiens »), p. 361-417.
- FOSSIER, F. [1977], « La charge d'historiographe du seizième au dix-neuvième siècle », *Revue historique*, t. 258, p. 73-92.
- FOUCAULT, M. [1969/1994], « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969), in : *Dits et Écrits*, éd. D. Defert et Fr. Ewald, Paris, Gallimard, « Quarto ».
- FREUD, S. [1940/1988], *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, trad. par D. Messier, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- FUMAROLI, M. [1994], *Trois Institutions littéraires*, Paris, Gallimard.
- FUMAROLI, M. [1980/2009], *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique* (1980), Genève, Droz.
- GARREAU, A. [1968], *Jean-Pierre Camus, parisien, évêque de Belley, 1584-1652*, Paris, Éditions du Cèdre.
- GÉNÉTIOT, A. [1997], *Alain, Poétique du loisir mondain, de Voiture à La Fontaine*, Paris, Honoré Champion.
- GERBIER, L. [2009], « Une méthode pour interpréter les histoires : Machiavel et Jean Bodin », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°2 (*Méthode et interprétation à l'âge classique*), p. 151-166.
- GIAVARINI, L. [2015], « L'ordre des noms et l'auctorialité de Sorel selon *La Bibliothèque française* », in : ROSELLINI ET VIALA (dir.) [2015], « Dossiers critiques », p. 581-607.

- GOMEZ-GÉRAUD, M.-Ch. [2011], « Au bon plaisir de la dévotion : *Le Voyageur inconnu* (1630) de Jean-Pierre Camus », *Dix-septième siècle*, n° 251, p. 205-211.
- GOODMAN, N. [2006], *Manière de faire des mondes* (1978), trad. de l'américain par M.-D. Popelard, Paris, Gallimard, « folio essais ».
- GREINER, F. [2008], « La confrontation de l'histoire et du roman : Fancan, Sorel, Lenglet-Dufresnoy », *Dix-septième siècle*, n° 239, p. 311-338.
- GRINSPUN, Y. [2014], « Au-delà de l'éthos discursif : l'éthos galant », *Langage et société*, n° 149, p. 85-101.
- GRISSELLE, E. [1914], « Camus et Richelieu en 1632 », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 21^e année, n° 3/4, p. 676-711.
- GUION, B. [2008], *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique ».
- HALLYN, J. [2005], « 'Le langage confus qui règne dans les pays d'inquisition.' Descartes et la rhétorique de la dissimulation », *Poétique*, n° 142, p. 131-151.
- HARTOG, F. [2003/2012], *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2012 (1^{ère} éd. : 2003).
- HARTOG, F. [1999], *L'histoire d'Homère à Augustin*. Préfaces des historiens et textes sur l'histoire réunis et commentés par François Hartog, traduits par Michel Casevitz, Paris, Éditions du Seuil, « Inédits Essais » (bilingue latin/grec – français).
- HARTOG, F. [1995], « Temps et Histoire : 'comment écrire l'histoire de France ?' », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50^e année, n°6, p. 1219-1236.
- HUPPERT, G. [1970/1973], *L'Idée de l'histoire parfaite*, traduction de Françoise et Paulette Braudel, Paris, Flammarion, 1973 (*The Idea of Perfect History*, The University of Illinois Press, 1970).
- JOUHAUD, Ch. [2003], « Les libelles en France au XVII^e siècle : action et publication », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°90-91, « Écrire pour convaincre » (online).
- JOUHAUD, Ch. et VIALA, A. (dir.) [2002], *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard.
- JOUHAUD, Ch. [2000], *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, « Essais ».
- JOUHAUD, Ch. [1991], *La main de Richelieu ou le pouvoir cardinal*, Paris, Gallimard.
- JOUHAUD, Ch. [1985/2009], *Mazarinades. La Fronde des mots* (1985), Paris, Aubier-Flammarion, « Collection historique ».
- KAUFMANN, Th. [2009/2014], *Geschichte der Reformation* (2009), trad. en français par J.-M. Tétaz sous le titre *Réformation. Mentalités, religion, société* (2014), Genève, Labor et Fides.
- KUHN, Th. [1970/2008], *La structure des révolutions scientifiques* (1962, 1970), trad. de l'américain par L. Meyer, Paris, Flammarion, « Champs sciences ».
- LAMY, J. [2013], « La République des Lettres et la structuration des savoirs à l'époque moderne », *Littératures*, n°67 : « L'« indivision des savoirs » en question (XVI^e-XVII^e siècles) », p. 91-108.
- LAVOCAT, F. [2016], *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris, Éditions du Seuil.
- LECOINTE, J. [1993], *L'idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz.
- LEMAIRE, L. [1934], « L'ambassade du comte d'Estrades à Londres en 1661 : l'affaire 'du pas' », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, vol. 71, n°2, p. 181-226.
- LEPAPE, P. [2006], *La disparition de Sorel*, Paris, Grasset.
- LÉVÊQUE, A. [1957], « L'honnête homme et l'homme de bien au XVII^e siècle », *PMLA*, Vol. 72, n°4, p. 620-632.
- LILTI, A. [2014], *Figures publiques. L'invention de la célébrité, 1750-1850*, Paris, Fayard.
- MACÉ, M. [2011], *Façons de lire, manières d'être*, Paris, « Gallimard, N.R.F. Essais ».
- MAGENDIE, M. [1925/1970], *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII^e siècle de 1600 à 1660* (1925), Genève, Slatkine.
- MAGNARD, P. [2010], « Montaigne ou l'invention de l'honnête homme », *Cités*, n°44, p. 123-136.
- MAGNARD, P. [2009], « L'homme universel », *Revue de métaphysique et de morale*, n°61, p. 19-32.

- MAHER, D. [1995], « Lecture et écriture au XVII^e siècle : le cas de la *Preteuse* », in : HERMAN, J. et PELCKMANS, P. (dir.) [1995], *L'épreuve du lecteur. Livres et lecteurs dans le roman d'Ancien Régime*, Louvain/Paris, Peeters, p. 81-88.
- MAINGUENEAU, D. [2004], *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. [2004b] « La situation d'énonciation entre langue et discours, in : *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), 2004, p. 197-210.
- MAINGUENEAU, D. [2005] « Code langagier et scène d'énonciation philosophique », *Rue Descartes*, n° 50, p. 21-33.
- MAINGUENEAU, D. [2014], « Retour critique sur l'éthos », *Langage et société*, n° 149, p. 31-48.
- MAINGUENEAU, D., « Glossaire. Quelques concepts », site internet officiel du linguiste (consulté en 2016).
- MAITRE, M. [2002] « Les escortes mondaines de la publication », in : JOUHAUD ET VIALA [2002].
- MARIN, L. [1981], *Le portrait du Roi*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- MARTIN, H.-J. [1969], *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz.
- MARZYS, Z. [2010], « 'Le bon usage' et 'la plus saine partie' dans les *Remarques* de Vaugelas », *Vox Romanica*, n°69, p. 188-205.
- MASSEAU, D. [2010], « Histoire et roman au XVII^e siècle : la querelle des théoriciens. Polémique stérile ou débat fécond ? », *Dix-septième siècle*, n° 246, p. 163-176.
- MEIZOZ, J. [2007], *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition.
- MEIZOZ, J. [2011], *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine Érudition.
- MELLOT, J.-D. [1998], *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, préface de H.-J. Martin, Paris, École des chartes.
- MERLIN-KAJMAN, H. [2011], « Vaugelas politique ? », *Langages*, n°182, p. 111-122.
- MERLIN-KAJMAN, H. [2001], *L'excentricité académique. Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres.
- MESNARD, J. [1992], « *Honnête homme et honnête femme* dans la culture du XVII^e siècle », in : *La culture du XVII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MESNARD, P. [1950], *Introduction à la Méthode de l'histoire de Jean Bodin*, Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, t. 12, n°3, p. 318-323.
- MITCHELL, L. C. [2001], *Grammar Wars. Language as cultural battlefield in 17th and 18th century England*, Aldershot, Ashgate Publishing Limited.
- MOREAU, I. [2003], « Polémique libertine et querelle du purisme : La Mothe Le Vayer ou le refus d'un 'art de plaire' au service du vulgaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, p. 277-396.
- NÉDÉLEC, Cl. [2006], « Sorel et les narrations brèves : 'diversité, c'est ma devise' », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 187-203.
- NOILLE-CLAUZADE, Ch. [2005], « Styles ou style ? L'invention du singulier dans la réflexion rhétorique classique », *Littérature*, v. 137, n°1, p. 55-68.
- PARENTIER, B. [1999], « Entre l'écrit et l'oral », in : VAN DEFT, L. (dir.) [1999], *Les moralistes. Nouvelles tendances de la recherche, XVII^e siècle*, n°202, p. 135-146.
- PARENTIER, B. [2000], *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil.
- PAVEL, Th. [1996], *L'art de l'éloignement. Essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard.
- PINTARD, R. [1943], *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Boivin.
- PONCET, O. [1998], *Pomponne de Bellèvre (1529-1607). Un homme d'État au temps des Guerres de Religion*, Paris, École des Chartes, « Mémoires et documents de l'École des Chartes », 50.
- POULOUIN, Cl. et ROSELLINI, M. [2004], « L'œuvre majeure au regard de la pratique polygraphique du XVII^e siècle : les points de vue de Naudé et Sorel », in : VOLPILHAC-AUGER, C. (éd.), *Œuvres majeures, œuvres mineures ?*, Lyon, E.N.S éditions, 2004, p. 39-61.
- PROST, A. [2010], *Douze leçons sur l'histoire* (1996), Paris, Éditions du Seuil.
- RANCIÈRE, J. [2007], *Politique de la littérature*, Paris, Galilée.

- RANCIÈRE, J. [2000], *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique.
- RANCIÈRE, J. [1998], *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Hachette, Littératures.
- REY, A. [2007], *Miroirs du monde. Une histoire de l'encyclopédisme*, Paris, Fayard.
- RIBARD, D. [2015], « Un manuel de combat », in : ROSELLINI ET VIALA (éd.) [2015], p. 465-485.
- RIBEIRO DE BARROS, A. [2003], « Bodin et le projet d'une science du droit. La *Juris universi distributio* (1578) », *Nouvelle Revue du XVII^e Siècle*, vol. 21, n°2, p. 57-70.
- RICŒUR, P. [1990], *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil.
- RIOU, D. [2006], « Charles Sorel et la *Deffense des Catalans*. Histoire et idéologie », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006, p. 61-75.
- ROBIC-DE BAECQUE, S. [1999], *Le salut par l'excès. Jean-Pierre Camus (1584-1652), la poétique d'un évêque romancier*, Paris, Honoré Champion.
- RONZY, P. [1924], *Un humaniste italianisant. Papire Masson (1544-1611)*, Paris, Champion.
- ROSELLINI, M. [2015a], « La guide de l'histoire de France » : une contribution à l'éducation politique des lecteurs ? », in : ROSELLINI ET VIALA (dir.) [2015], « Dossiers critiques », p. 545-580.
- ROSELLINI, M. [2015b], « L'entreprise critique de Sorel : une œuvre de 'novateur' ? », *Littératures Classiques*, n°86 (« Naissance de la critique littéraire au XVII^e siècle »), p. 187-213.
- ROSELLINI, M. [2010], « Écrire l'histoire de France au service de la patrie : le projet singulier de Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n°246, p. 69-95.
- ROSELLINI, M. [2008], « La Bibliothèque française de Charles Sorel : intégration ou liquidation de la bibliothèque humaniste ? », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), p. 93-113.
- ROUSSET, J. [1962], *Forme et signification. Essai sur les structures de Corneille à Claudel*, Paris, José Corti, 1962, « Introduction : pour une lecture des formes », p. I-XXVI.
- ROUX, O. [2009], « Le *Nouveau recueil de lettres, harangues, et discours differens* de Charles Sorel. Réapparition d'un ouvrage égaré », *Dix-septième siècle*, n° 242, p. 159-178.
- ROY, E. [1891], *La vie et les oeuvres de Charles Sorel*, Paris, Hachette, Slatkine reprints, 1970.
- ROY-GARIBAL, M. [2000], « Le *Dictionnaire universel* de Furetière ou la définition mise en procès », in : *Recherches des jeunes dix-septémistes*. Actes du V^e colloque du Centre International de Rencontres sur le XVII^e siècle, Bordeaux, 28-30 janvier 1999, édité par Ch. Mazouer, Tübingen, Gunter Narr Verlag, « Biblio 17 ».
- SABA, G. [1999/2008], *Théophile de Viau : un poète rebelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1999. Réimpression de l'édition par Slatkine Reprints (Genève) en 2008.
- SALAZAR, Ph.-J. [2000], *La Divine Sceptique. Éthique et rhétorique au 17^e siècle. Autour de La Mothe Le Vayer*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 24-39.
- SAPIRO, G. [2014], *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, « Repères ».
- SCHAEFFER, J.-M. [1989], *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Éditions du Seuil.
- SCHAPIRA, N. [2003], *Un professionnel des Lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Paris, Champ Vallon.
- SCHLANGER, J. [2016], *Trop dire ou trop peu. La densité littéraire*, Paris, Hermann Éditeurs.
- SHISHIMI, T. [2013], « La Bibliothèque historique de Nicolas Vignier : une 'histoire universelle' au service des Français », *Seizième siècle*, n° 9, p. 261-281.
- SORLIN, S. [2007], « La langue philosophique de John Wilkins (1614-1672) : langage universel ou utopie linguistique ? », *Études Épistémè* [en ligne], n°12, p. 117-130.
- STAROBINSKI, J. [1989], *Le Remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Paris, Gallimard.
- STENZEL [2006], « Avatars d'une modernité littéraire différente : le projet historiographique de Sorel », in : *Charles Sorel polygraphe*, éd. Emmanuel Bury et É. Van der Schueren, Les Presses de l'Université de Laval, Lévis (Québec), 2006.

- STENZEL, H. [2002], « Discours romanesque, discours utile et carrière littéraire. Roman et 'anti-roman' chez Charles Sorel », *Dix-septième siècle*, n° 215, p. 235-250.
- STROZETSKI, Ch. [1984], *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVII^e siècle*, trad. par S. Seubert, Papers on French Seventeenth Century Literature, Paris-Seattle-Tuebingen.
- TEYSSANDIER, B. [2008], « L'*ethos* érudit dans l'*Avis pour dresser ne bibliothèque* de Gabriel Naudé », *Littératures classiques*, n° 66 (« L'idée des bibliothèques à l'âge classique »), p. 117-131.
- TRUCHET, J. [1993], « Jeux de l'oral et de l'écrit dans la littérature française du XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n°181, p. 747-756.
- VAN DAMME, S. [2008], *L'épreuve libertine. Morale, soupçon et pouvoirs dans la France baroque*, Paris, CNRS Editions.
- VAN ELSLANDE, J.-P. [1999], *L'imaginaire pastoral du XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Presses Universitaires de France.
- VAQUERO, S. [2009], « l'Homme universel », in : *Baltasar Gracian, la civilité ou l'art de vivre en société*, p. 137-168.
- VERDIER, G. [2006], « Sorel romanesque et le mystère de *La Polyxène* », in : *Charles Sorel polygraphe*, BURY ET VAN DER SCHUEREN [2006], p. 287-309.
- VERDIER, G. [1991], « Charles Sorel, ou le roman(cier) en procès », publ. initiale : *Littératures classiques*, n° 15 : « Romanciers du XVII^e siècle », 1991, p. 85-97 ; repris in : DANDREY (éd.) [2000], p. 57-68.
- VIALA, A. [1992], « Qu'est-ce qu'un classique ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, n° 1, p. 6-15.
- VIALA, A. (dir.) [1989], *L'Esthétique galante (Paul Pelisson, Discours sur les œuvres de M. Sarasin et autres textes)*, Toulouse, Société de Littératures Classiques.
- VIALA, A. [1986], « Pragmatique littéraire et rhétorique du lecteur : le cas Sorel », *Cahiers de Littérature du XVII^e siècle*, n° 8, « Méthodologies », p. 107-124.
- VIALA, A. [1985], *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Les éditions de Minuit, « Le sens commun ».
- YAGUELLO, M. [2006], *Les langues imaginaires. Mythes, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*, Paris, Éditions du Seuil.
- YARDENI, M. [2004], *Enquêtes sur l'identité de la 'nation France' de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : NATURE DES CORPS PARTICULIERS

Introduction	7
I. « Atomes » et « éléments : les particules élémentaires	25
Section 1 : Homogénéité de la « Matière première » aristotélicienne : transmutation et dérives alchimiques	28
Section 2 : Divisibilité de la <i>res extensa</i> cartésienne : la <i>partie</i> naturelle contre le <i>point</i> géométrique... 35	
Section 3 : Corpuscules uniformes des doctrines hellénistiques : la dégradation panthéiste..... 40	
Section 4 : Le prototype ontologique sorélien : cinq principes naturels..... 47	
Section 5 : Raison de la Création : au commencement était la partie..... 55	
II. Fondements épistémologiques du « vraisemblable » historique.....	59
Section 1 : Crise politique et mission morale du savant : la valorisation adéquate du <i>relatif</i> 64	
Section 2 : Généralité de la science selon le maître absolu des écoles : le déni scolastique du particulier	73
Section 3 : Une épistémologie empiriste : retour aux « particularia » du <i>Nouvel Organon</i> 81	
Section 4 : Écrire des <i>histoires</i> : l'ancrage épistémologique d'une poétique particulariste	91
Section 5 : Penser le <i>vraisemblable</i> : une vérité pratique ajustée à la vie humaine..... 115	
III. Un savoir sensible en partage	127
Section 1 : La vérité en partage : fondements épistémologiques, moraux et théologiques d'un savoir <i>commun</i>	131
Section 2 : Œuvrer ensemble au progrès de la science : le rêve académique inspiré de Bacon..... 142	
Section 3 : Un ouvrage <i>collectif</i> des savoirs : le dispositif de « conférence » dans <i>La Science universelle</i> 154	
Section 4 : Le théâtre des hommes de lettres : Descartes, idole co(s)mique..... 166	
Section 5 : Le monde possible des mathématiques : la tyrannie des solitaires..... 175	
IV. Monde physique, monde créé : le palimpseste encyclopédique	198
Section 1 : Le mouvement local : repos et liberté des corps dans un univers sensible et polycentré..... 199	
Section 2 : Le mouvement composé : penser l'émotion solidaire dans un monde sonore..... 213	
Section 3 : Composer avec Aristote : entre <i>pan</i> et <i>holos</i> , la Totalité	221
Section 4 : Des <i>traces</i> dans la Nature et dans les Écritures : Moïse, prophète et historien..... 233	
Section 5 : De la <i>Totalité naturelle</i> à Dieu : le compas et la liberté	244
V. Ordre et méthode du système universel	259
Section 1 : Méthodes des uns et méthode des autres : le problème de l' <i>unité des sciences</i> (1620-1640) 261	
Section 2 : L'unité encyclopédique selon Sorel : regard sur une « belle dame » démembrée..... 267	
Section 3 : Anatomie et architectonique de la <i>méthode</i> : pour une « Science Transcendante »..... 274	
Section 4 : La tentation de l'arbre : greffes, castration et infertilité..... 281	
Section 5 : Le suprême Compas : topographie et architecture d'un monde plein	286

VI.	Éthique de l'« auctorialité partielle »	297
	Section 1 : Rhétorique de la <i>reconnaissance partielle</i> , comment pérenniser l'instable.....	304
	Section 2 : Fonction d'un <i>objet partiel</i> : la « part » du lecteur dans l' <i>ethos</i> de l'auteur	313
	Section 3 : Parler à tous et concerner chacun : le <i>calibrage interlocutif</i> mixte de la prédication	324
	Section 4 : Le parti de la « bonne intention » : scène judiciaire de l'auto-bibliographie	338
	Section 5 : « On ne plaît pas à tous universellement » : public et partage des lecteurs.....	352
VII.	Politique de la « publication partielle »	364
	Section 1 : Publier le particulier. Première impression sur l' <i>ethos imprimé</i>	369
	Section 2 : Écriture et pouvoir des particuliers.....	379
	Section 3 : Le paradoxe d'imprimer. Le mot d'un marguillier dans la « Querelle du <i>Cid</i> ».....	398
	Section 4 : Les <i>titres</i> publiés : un « pauvre particulier » en régime nobiliaire du nom	414
	Section 5 : Privilège(s) et censure : le silence de l'évêque et les secrets de Chancellerie	438
VIII.	Capacité de l'homme, réputation des titres : logiques de la consécration	467
	Section 1 : « Capacité » et pouvoir : distinctions lexicographiques de Furetière à Balzac	472
	Section 2 : <i>Rien n'empêche que l'homme ne soit estimé capable de perfection</i> . Capacité humaine et qualités départies	488
	Section 3 : Utilité particulière, investiture publique : l' <i>incapacité académique</i>	509
	Section 4 : « Sous ombre » de réputation : un singulier danger public.....	522
	Section 5 : La <i>Bibliothèque</i> des gloires de France – <i>La capacité du plus fort</i> (en gueule) <i>est toujours la meilleure</i>	536
IX.	Esthétique de la diversité	558
	Section 1 : Diversité lettrée en crise : le salut par la taxinomie.....	568
	Section 2 : Après Babel, une langue universelle ?.....	588
	Section 3 : L'uniformité puriste en question	600
	Section 4 : Diversité, égalité : pour un <i>style transcendant</i>	617
	Section 5 : L'« Homme universel » : style d'un professionnel prudent.....	630
X.	Une poétique particulariste : de la pratique de l'histoire aux histoires praticables	646
	Section 1 : « Histoires particulières » et « histoire générale » : <i>dispositio</i> du discours historien	648
	Section 2 : Inventer la France : identité nationale et particularisme(s).....	682
	Section 3 : <i>De minimis maxima</i> : élocution et minuties dans le discours historien	704
	Section 4 : Contre la mathématique romanesque, les « histoires véritables ». Pour une <i>poétique du rapprochement</i>	732
	Section 5 : La <i>Maison des jeux</i> , une « Maison de Salomon » dédiée à la conversation des particuliers ?750	
	Conclusion	772
	Bibliographie	782-802

